

John Adams
Library.



IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.



SHELF NO.



A B R E G É .

CHRONOLOGIQUE

DE L'HISTOIRE

DE

FRANCE,

TOME QUATRIÈME.

Faint, illegible text at the top of the page.

★
30.2
y.4

Faint, illegible text, possibly a list or table.

Faint, illegible text at the bottom of the page.

A B R E G É
CHRONOLOGIQUE
D E L' H I S T O I R E
D E
F R A N C E,
NOUVELLE EDITION, AUGMENTÉE.
TOME QUATRIÈME.

CONTENANT les Regnes de LOUIS XIII. & LOUIS XIV.

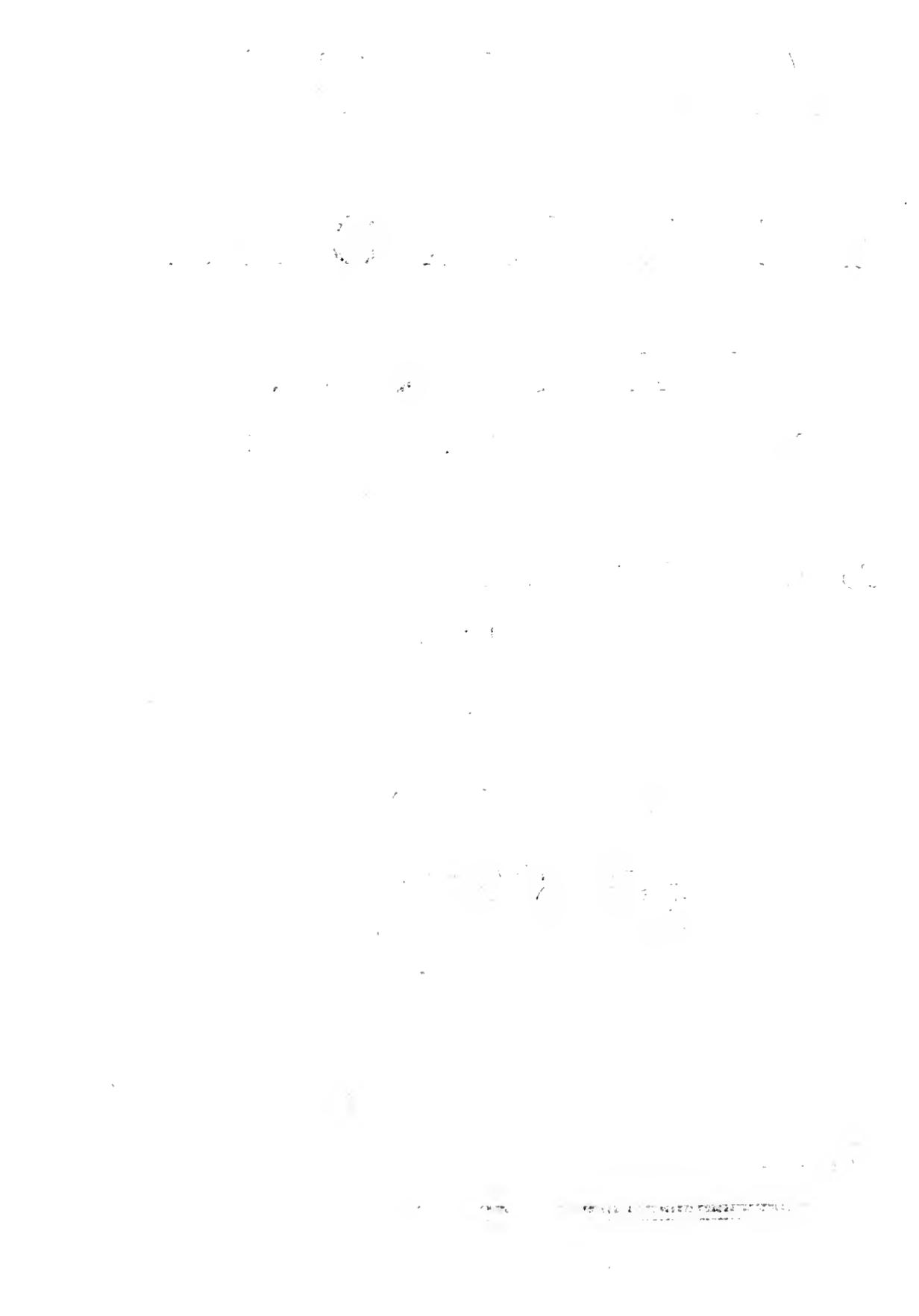
Par M. DE LIMIERS,

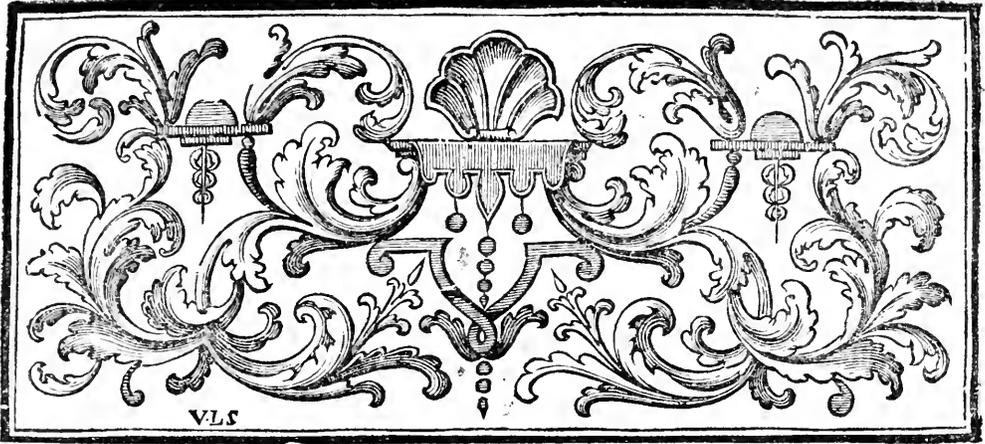
Pour servir de suite à l'Abrégé de M. DE MEZERAY.



A AMSTERDAM,
CHEZ DAVID MORTIER, LIBRAIRE.

M. D C C. L V.





LOUIS XIII.

DIT LE JUSTE.

ROI LXIII.

Agé de huit ans , sept mois & dix - sept jours.

P A P E S.

Encore PAUL. V. dix ans , neuf mois sous ce Règne.

GREGOIRE XV. élu le 9. Fevrier 1621. siégea deux ans 5. mois.

URBAIN VIII. élu le 29. Septembre 1623. siégea 20. ans , 11. mois , dont 19. ans sous ce Règne.

1610.

En Mai.
Empereurs.

Encore RO-
DOLPHE II.
mort en 1612.
& ACHMET
mort en 1617.



OUT Paris étoit en trouble à la nouvelle de l'assassinat du Roi. On fit courir le bruit qu'il n'étoit que blessé, pour prévenir les tumultes qu'auroit pu causer la certitude de sa mort. Comme tous les momens étoient précieux pour la Reine, qui avoit en vue de se faire dé-

Tome IV.

clarer Régente durant la minorité de son fils, elle ne les perdit pas à pleurer inutilement son Epoux. Elle envoya les Ducs de Guise & d'Epemon à la Maison de Ville, exhorter le Prevôt des Marchands, les Echevins & les Bourgeois assemblés à demeurer fidèles au jeune Roi. Le Chancelier Brulard de Sillery fit avertir le Premier Président de Harlay de convoquer toutes les Chambres

A

1610.

du Parlement qui tenoit ses séances aux Augustins, & le Duc d'Épernon s'y rendit pour faire sçavoir à cette Compagnie les intentions de la Reine. Il le fit en termes si menaçans, qu'on jugea bien qu'il n'y avoit d'autre parti à prendre que celui d'obéir. Les troupes qu'on avoit rangées autour du Couvent, loin d'assurer la liberté des suffrages, ne servirent qu'à précipiter un Arrêt qu'on avoit résolu d'extorquer à quelque prix que ce fût. Cet Arrêt, rendu le même jour 14. de Mai, sur la Requête du Procureur Général, déclara Marie de Medicis, Régente, sans la participation des Princes du Sang & des Officiers de la Couronne. C'étoit une Princesse Italienne (1), aussi peu expérimentée dans les affaires, qu'impérieuse & pleine d'ambition, livrée d'ailleurs à la Galigaï & à Concini son (2) mari, qui étoient vendus au Conseil d'Espagne. On n'attendoit rien de bon d'une Régence qui devoit être dirigée par des tels Conseillers.

Le lendemain Louis XIII. vint au Parlement pour y tenir son premier Lit de Justice. Il étoit vêtu de violet, monté sur une petite haquenée blanche, & accompagné de plusieurs Princes, Ducs, Seigneurs & Officiers de la Couronne, tous à pied. La Reine suivoit dans son carrosse, de même que plusieurs Princes & autres Dames; & quand chacun eut pris sa place, Marie ouvrit l'Assemblée par un petit discours. Elle l'avoit à peine commencé, que l'abondance de ses larmes étouffa sa voix. Il lui fallut quelques momens pour les essuyer, après quoi elle reprit ainsi la parole: « Je vous ai amené le Roi mon » fils, pour vous prier tous d'en avoir » soin, comme vous y êtes obligés. Je » vous en conjure par la mémoire de » son pere, par l'amour que vous vous

» devez à vous-mêmes, & par le zèle » que vous témoignez pour le bien de » votre Patrie. Je lui apprendrai à suivre vos avis dans la conduite de l'État. C'est à vous de lui en donner tous les jours de bons & de salutaires » Après ce discours, la Reine descendit dans le Parquet, comme pour laisser à la Compagnie la liberté d'opiner encore sur la Régence, & ne reprit sa place qu'après s'en être laissé presser plus d'une fois.

Alors le jeune Roi récita aussi un petit discours qu'on lui avoit préparé pour cette Cérémonie. *Messieurs*, dit-il, *Dieu ayant retiré à soi le feu Roi mon Seigneur & Pere; par l'avis & conseil de la Reine ma Mere, je suis venu en ce lieu, pour vous dire à tous qu'en la conduite de mes affaires, je desire suivre vos bons Conseils, esperant que Dieu me fera la grace de profiter des bons exemples & instructions que j'ai reçus de mon Seigneur & Pere. Je vous prie donc de me donner vos bons avis, & de délibérer présentement sur ce que j'ai recommandé à M. le Chancelier de vous représenter.*

Ce Magistrat parla ensuite sur l'éducation qu'avoit eue le jeune Roi, en qui il dit que l'âge étoit suppléé par la prudence de la Reine sa mere: sur l'intention du feu Roi par rapport à la Régence, qu'il avoit déclaré peu de jours avant sa mort vouloir être remise entre les mains de cette Princesse: sur l'importance de cette déclaration plus expresse, dit-il, que n'auroit été un Testament; & sur la nécessité qu'il y avoit de délibérer promptement sur la Régence, afin que les ordres nécessaires pour le bien de l'État ne fussent pas différés plus long tems. Quand il eut fini, le Premier Président prit la parole, & dit au jeune Louis: Qu'il étoit seul capable d'essuyer les larmes de ses Sujets, par l'espérance qu'il leur donnoit de lui voir suivre les traces de plusieurs bons Rois ses prédécesseurs, dont il portoit le nom. Il allegua l'exemple de Louis XII.

(1) Fille de François de Medicis, Grand Duc de Toscane.

(2) Voyez ci-devant, Mezeray, Tome III.

1610.

Pere du Peuple sous le Dais duquel il étoit assis, l'exhortant à mériter le même titre par son équité & sa modération. Le Procureur Général du Roi donna ensuite ses conclusions, tendant à ce que l'Arret du jour précédent fût confirmé pour assurer la Régence à la Reine : ce qui fut executé sur le champ, de l'avis de tous ceux qui étoient présens.

Cependant le corps tout sanglant du feu Roi étoit exposé au Louvre sur un lit, où le peuple eut la liberté de le voir presque tout le jour. Il fut ouvert & embaumé vers le soir en présence de plusieurs Médecins & Chirurgiens, & porté ensuite à S. Denis dans la sépulture ordinaire des Rois de France. Son cœur fut donné aux Jesuites, qui le garderent quelque tems dans leur Eglise de S. Louis, & transporté peu après à la Flèche dans le College que ce Prince y avoit fondé.

C'étoit peu de lui rendre ces derniers devoirs, & de lui faire des obsèques convenables, il falloit venger sa mort par un supplice proportionné à l'attentat. Ravaillac étoit gardé à l'Hôtel de Retz quoiqu'avec assez de négligence. On l'interrogea plusieurs fois sans en pouvoir jamais rien tirer. Ce parricide persista jusqu'au bout à nier qu'il eût été porté par aucun conseil à commettre cette action execrable. Il fut condamné à faire amende honorable devant la principale porte de l'Eglise Métropolitaine de Paris, à être ensuite tenaillé aux mammelles, aux bras, aux cuisses, & aux gras des jambes : sa main droite, tenant le couteau dont le meurtre avoit été commis, à être brûlée d'un feu de soufre : à souffrir dans les endroits où il auroit été tenaillé, une effusion de plomb fondu, d'huile bouillante, de poix résine, de cire, & de soufre fondus ensemble ; son corps à être tité & démembré à quatre chevaux, ses membres & le tronc consumés au feu, réduits en cendres, & les cendres jettées au

vent : ce qui fut executé le 27. de Mai

Mais si Ravaillac tint ferme à ne pas accuser *les gens de bien* (1), selon l'exhortation d'un Religieux, qui eut la liberté de lui parler dans sa prison ; ce que fit le Parlement le jour même de son supplice, marque assez d'où partoît le coup qui ôta successivement la vie à deux Rois. Il ordonna par un Arret que la Faculté de Théologie s'assembleroit au premier jour, pour renouveler la censure d'une proposition déjà condamnée par le Concile de Constance, mais que les Jesuites s'efforçoient d'accréditer de nouveau par leurs écrits. Cette proposition étoit : *Qu'un Vassal ou un Sujet peut & doit même, en conscience, tuer un Tyran, quel qu'il soit, & l'attaquer par toute sorte de voies ; & que cette action n'est point contraire au serment de fidélité que les Vassaux & les Sujets font à leur Souverain.* Les Ligueurs avoient souvent prêché cette doctrine. Elle s'imprima si profondément dans l'esprit de Ravaillac, qu'il crut faire service à Dieu de la mettre à exécution.

Le Prince de Condé & le Comte de Soissons n'étoient point alors à la Cour. L'un & l'autre s'étoient retirés, comme on a dit (2), le premier, dès le mois d'Août de l'année précédente, & le second, au commencement de Mai de celle-ci. Dès qu'ils eurent appris la mort du feu Roi, ils ne tarderent pas de venir offrir leurs services à la Reine. Mais la méfintelligence qui régnoit entr'eux depuis long-tems, éclata plus que jamais à leur retour. Le premier qui revint, fut le Comte de Soissons, qui parut mécontent de trouver tout réglé pour la Régence. La Reine, pour l'appaiser, lui donna le Gouvernement de Normandie, & s'appliqua à gagner tous ceux dont elle pouvoit craindre le

(1) Voyez ci-devant, Mezeray, Tome III.

(2) Voyez le même Tome II. sous l'année 1609. au mois d'Août, & sous l'année 1610. au mois de Mai.

1610.

mécontentement. Elle augmenta les pensions des Princes Lorrains, qui avoient été modiques sous le précédent règne. Elle donna deux cens mille écus au Duc de Guise pour payer ses dettes, & lui promit de le favoriser dans le dessein qu'il avoit d'épouser l'Héritière de Joyeuse, pour faire passer dans sa famille les biens de cette riche maison. Le Duc d'Epéron, que ses grandes charges mettoient au-dessus des récompenses de cette nature, fut logé dans le Louvre, où il reçut toute sorte d'honneurs.

uiii.

Il s'agissoit de former un Conseil par l'avis duquel la Régente pût gouverner l'Etat. On lui conseilla d'abord de ne prendre qu'un petit nombre de personnes des plus qualifiées ; mais la difficulté consistoit dans le choix. Les Princes du Sang prétendoient y entrer par le droit que leur donnoit leur naissance. Le Connétable de Montmorency & le Cardinal de Joyeuse ne croyoient pas pouvoir en être exclus. Ceux de la Maison de Guise y trouvoient un grand obstacle dans la concurrence du Duc de Mayenne leur oncle, que son âge & son expérience ne pouvoient manquer de leur faire préférer. Le Duc de Nevers demandoit aussi d'y être admis, & disputoit la préséance aux Guises. Le Duc de Vendôme & le Grand Prieur de France, le Duc de Longueville & le Comte de S. Paul, étoient trop jeunes, pour préférer les affaires aux plaisirs. D'un autre côté le Maréchal de Bouillon & le Duc d'Epéron étoient trop considérables pour en être exclus : l'un par la Souveraineté de Sedan, par ses intelligences avec les Princes Etrangers, & par son grand crédit parmi les Protestans de France ; & l'autre par sa Charge de Colonel Général de l'Infanterie, & ses autres riches établissemens. Toutes ces concurrences ne pouvoient qu'exercer des jalousses & donner lieu à plusieurs intrigues.

Le Chancelier de Sillery, le Duc de Sully, Sur-Intendant des Finances & Grand-Maitre de l'Artillerie, Villeroy Secrétaire d'Etat, & le Président Jean-nin, avoient durant ce tems-là l'entière direction des affaires. Ils conseillèrent à la Reine de ne méconter personne jusqu'au retour du premier Prince du Sang. Cette Princesse admit dans le Conseil tous les Seigneurs qui demandoient d'y avoir place. Ce n'étoit pas le moyen de conserver le secret des délibérations. Mais les Ministres, qui trouvoient leur compte dans un Conseil nombreux & dans la variété des avis, obtenoient aisément des heures particulières de la Reine, avec qui ils régloient ce qu'il y avoit de plus important : du reste ils prévoyoit qu'une telle Assemblée dégèneroit bien-tôt en cohue, & que les uns se dégouteroient d'eux-mêmes, tandis qu'on se déroloit des autres, sous prétexte de les renvoyer chacun à leurs différens emplois.

Pour empêcher que les mécontents ne soulevassent le Peuple ou les Protestans du Royaume, on avoit pris d'avance toutes les mesures possibles, afin de leur donner à tous satisfaction. On avoit diminué le prix du sel, surfis plusieurs commissions onereuses, & révoqué cinquante-quatre Edits qui tendoient à établir de nouveaux Impôts : On avoit gagné par des présens ceux des Protestans qui étoient les plus accredités dans le Parti, & confirmé l'Edit de Nantes par une nouvelle Déclaration, donnée le 22. de Mai, quoique cette formalité fût peu nécessaire, comme s'en expliqua le jeune Roi, à l'égard d'une Loi irrévocable & perpétuelle par elle-même.

Tel étoit l'état de la Cour, lorsque le Prince de Condé y revint. Les Espagnols n'avoient rien oublié, pendant son séjour à Bruxelles & à Milan, pour le porter à brouiller la France & à s'ouvrir, comme ils parloient, un chemin

1610. facile à la Royauté. Ils lui avoient offert pour cela toutes les forces du Roi Catholique. Mais le Prince, content du rang que lui donnoit sa naissance, rejeta également leurs offres & leurs conseils. Il ne pensa plus qu'à se rendre auprès de la Reine, qui temoignoit une grande impatience de le voir. Cependant comme plusieurs de ses amis étoient allés au-devant de lui jusqu'à Senlis, cette Princesse en prit de l'ombrage comme d'un parti qui se formoit contre son autorité. Les Princes Lorrains, le Maréchal de Bouillon, & le Duc de Sully étoient de ce nombre; le Prince se trouva suivi de plus de quinze cens Gentilshommes lorsqu'il arriva à Paris. Le Comte de Soissons, le Duc d'Epéron & le Cardinal de Joyeuse, craignant qu'on ne voulût les chasser, pensèrent tout de bon à se défendre. Ils fortifierent les défiances de la Reine sur les honneurs que l'on commençoit à rendre au Prince de Condé. On prétend même qu'ils lui conseillèrent de le faire arrêter, pour prévenir les desseins qu'il auroit pu former à leur préjudice. Ce qui donna lieu à leurs soupçons, furent les fréquens conseils que le Prince tenoit avec ceux de son parti. Ils s'assembloient tantôt à l'Hôtel de Mayenne, tantôt à l' Arsenal dont le Duc de Sully étoit le maître. Le feu Roi avoit mis de l'argent à la Bastille (1) dont ce Duc pouvoit aussi disposer. Toutefois le Prince n'entreprit rien, & déclara qu'il ne pensoit nullement à contester la Régence à la Reine.

Peut-être que ce qui rompit ses mesures, fut la précaution que cette Princesse avoit prise de faire armer les Bourgeois de Paris. Elle avoit aussi choisi de nouveaux Capitaines qui lui prêtèrent serment dans l'Hôtel de Ville. Cela joint au refroidissement des Guises, qui, quoique liés avec le Prince, ne

parurent plus disposés à le seconder, fit avorter tous les desseins qu'il avoit pu former contre la Régente. Le Maréchal de Bouillon en avoit conçu un autre, fort capable indépendamment des Guises, de balancer l'autorité de la Cour. C'étoit que le Prince se mit à la tête des Protestans, en quoi il auroit été suivi d'un parti très-considérable. Mais voyant qu'il ne pouvoit compter sur rien de la part d'un Prince qui n'avoit pas assez de courage pour reprendre sa première Religion, le Maréchal résolut de travailler à son propre accommodement. Il pensa ensuite à reconcilier les deux Princes. La Reine paroissoit le souhaiter. Les Ministres, craignant que cette reconciliation ne diminuât leur crédit auprès d'elle, lui firent entendre que son autorité en souffriroit. C'en fut assez pour le porter à l'empêcher sous main, comme elle fit pendant tout le cours de sa Régence.

Concini étoit toujours celui qui avoit le plus de pouvoir sur son esprit. Devenu Marquis d'Ancre par l'achat de cette Ville de Picardie, il se rendit bien-tôt plus considérable par les Gouvernemens de Peronne, de Roye & de Mondidier. Pour se maintenir dans cette élévation, il travailla à tenir les Grands éloignés, de peur qu'ils ne se réunissent pour le perdre. Il fomenta adroitement la haine qui régnoit entre les différens partis, balançant les forces de l'un par celles de l'autre, pour n'être pas entraîné par aucun. Il détourna le Prince de Condé & le Duc de Guise de l'accommodement proposé par le Maréchal de Bouillon, qui n'ayant pu réussir dans ce projet, quitta la Cour pour se retirer à Sedan. Ce ne fut qu'après s'être fait un ami du nouveau Marquis, en lui vendant sa Charge de premier Gentilhomme de la Chambre.

Plus d'une raison déterminèrent le Maréchal à prendre le parti de se retirer. L'une étoit la prochaine Cérémonie

(1) Voyez ci-deyant sur la fin du Règne de Henri IV.

1610.

nie du Sacre , à laquelle sa Religion ne lui permettoit pas d'assister ; & l'autre une mortification qu'il avoit reçue par la préférence qu'on donna sur lui au Maréchal de la Châtre , pour commander le secours destiné aux Etats de Clèves & de Juliers.

Nous avons vû ci-devant les différens survenus en 1609. pour cette succession (1) ; les préparatifs faits par le feu Roi pour en chasser l'Archiduc , & la disposition de l'Armée sur la Frontière de Champagne prête à marcher de ce côté-là. On avoit agité dans le Conseil de Régence si l'on abandonneroit ce dessein. Le Chancelier s'opposa seul à l'avis qui fut ouvert de congédier toutes les troupes. On licencia celles du Dauphiné pour ne point donner de jalousie aux Espagnols ; mais on conserva celles de Champagne , & il ne fut plus question que de leur donner un Général. La Châtre ayant donc été choisi pour cet emploi , mena à Juliers douze mille hommes de pied & deux mille chevaux.

L'Archiduc n'étoit pas assez fort pour conserver les Etats contestés. Sa petite Armée souffroit tous les jours quelque échec de la part des Princes confédérés , & des Etats Généraux des Provinces-Unies. Maurice , Prince d'Orange se préparoit à venir mettre le siège devant Juliers , avec les Troupes Auxiliaires de France & d'Angleterre. La Maison d'Autriche reconnut alors qu'il lui étoit impossible de résister à tant de Puissances liguées pour s'opposer à l'usurpation qu'elle méditoit. Son unique ressource étoit de faire tomber la succession litigieuse entre les mains d'un Prince Protestant , moins contraire à ses intérêts que ceux de Brandebourg & de Neubourg. On jeta les yeux sur l'Electeur de Saxe , qui y avoit des prétentions en vertu de certaines concessions des Empe-

(1) Voyez Tome III. sous l'année 1607. en Mars & suiv.

reurs. Rodolphe lui donna donc , à lui & à sa Maison , tous les Etats qui avoient appartenu au feu Duc Jean-Guillaume.

Tel étoit l'état de cette affaire , lorsque le Prince Maurice , fortifié des Lanquenens & des Réîtres que lui amena le Prince d'Anhalt , investit la Ville de Juliers. La tranchée fut ouverte au commencement d'Août , & le 18. du même mois arriva le Maréchal de la Châtre devant la Place. Raufchemberg , qui y commandoit pour l'Empereur , la défendit avec beaucoup de valeur & de prudence. Mais le Prince Maurice étoit un trop grand Maître dans l'art d'assiéger les Villes & de les emporter ; pour que le Gouverneur pût espérer de lui résister , à moins qu'on n'entreprît de faire lever le siège par une bataille. Les Assiégans s'étoient déjà rendus maîtres du Château. Cinq batteries de quarante pièces de canon firent une brèche si considérable à la Place que Raufchemberg résolut de capituler , ne jugeant pas à propos d'attendre un assaut. De treize articles que contenoit cette capitulation , les principaux étoient , « Qu'il ne seroit fait aucun changement » en l'exercice de la Religion Catho- » lique-Romaine dans les Pays de Ju- » liers , Cleves , Bergue & leurs dépen- » dances : Que la Ville & le Château » de Juliers seroient remis entre les » mains des Princes de Brandebourg & » de Neubourg : Que la garnison en for- » tiroit avec toutes les marques d'hon- » neur , & que les Bourgeois seroient » maintenus dans tous leurs droits & » privileges. » Cette Capitulation fut signée le premier Septembre & exécutée le lendemain.

Le Maréchal de la Châtre avec ses troupes reprit aussi-tôt le chemin de France. Le Prince Maurice ramena les siennes en Hollande , & le Prince d'Anhalt avec ses Réîtres repassa le Rhin & retourna à Dusselport. Les Princes

1610.

En Août.

En Septem-
bre.

1610.

de Brandebourg & de Neubourg en firent de même après avoir donné les ordres nécessaires pour réparer les fortifications de Juliers.

Quoique ces deux derniers en fussent devenus les Maîtres, aussi-bien que de toutes les Terres dépendantes de ce Duché, l'Empereur, l'Électeur de Saxe, & quelques autres Princes d'Allemagne ne laissoient pas de faire valoir leurs prétentions, en sorte que l'on se voyoit sur le point d'en venir à une nouvelle guerre. Pour pacifier tous ces différends, l'on indiqua une Assemblée à Cologne, où l'Électeur de Trèves & le Comte de Hohenzollern assistèrent comme Commissaires de l'Empereur. Les Princes de Brandebourg & de Neubourg s'y trouverent. Louis Landgrave de Hesse leur fit diverses propositions qu'ils n'eurent garde d'accepter. Elles tendoient à un Séquestre entre les mains de l'Empereur, & à mettre l'Électeur de Saxe, conjointement avec eux, en possession des Etats contestés. L'Ambassadeur de France proposa une autre voie qui ne fut du goût ni du Landgrave, ni des Commissaires Impériaux. On fit de part & d'autre quantité d'écritures inutiles. On ne put convenir de rien : & l'Assemblée fut obligée de se séparer, après que chacun eut fait sa protestation. Cependant la possession demeura aux Princes de Brandebourg & de Neubourg. Ils en jouirent d'autant plus paisiblement, que les Princes Protestans avoient obligé Maximilien de Bavière, chef de la Ligue Catholique à désarmer, & l'Électeur de Cologne à faire cesser les hostilités de ses Sujets contre ceux du Pays de Juliers.

En Octobre. Pendant que ces choses se passaient, on faisoit en France les préparatifs nécessaires pour le Sacre du Roi Louis XIII. La Cour s'étant rendue à Reims selon la coutume, le Cardinal de Joyeuse en fit la cérémonie le 17. d'Octobre, à la place de l'Archevêque dont le siège étoit vacant. Les Princes de Condé &

de Conti, le Comte de Soissons, les Ducs de Nevers, d'Elbeuf & d'Épernon, tintent la place des anciens Ducs de Bourgogne, de Normandie & d'Aquitaine, des Comtes de Toulouse, de Flandre & de Champagne. Il ne s'y passa rien qui ne fût ordinaire en pareille occasion.

Le lendemain, le Roi reçut le Collier de l'Ordre du Saint-Esprit, & le donna au Prince de Condé. Il vint ensuite à Paris, où il arriva le 30. Il fut reçu par Sanguin Prévôt des Marchands, & par les Echevins de la Ville, à la tête de deux cens Bourgeois à cheval, qui allerent jusques hors la Porte Saint-Antoine au-devant de Sa Majesté.

Il arriva pendant ce voyage un différend entre les gens du Cardinal de Joyeuse & ceux de la nouvelle Marquise d'Ancre pour le logement. Son mari, devenu, comme j'ai dit, premier Gentilhomme de la Chambre, eut aussi un démêlé pour le rang avec Bellegarde Grand Ecyer, à l'entrée solennelle que le Roi fit alors à Paris. Concini commençoit à devenir insupportable à tout le monde. Le Duc d'Épernon, parent de Bellegarde, se déclara contre lui, aussi-bien que le Comte de Soissons, qui avoit déjà quelques sujets de s'en plaindre. Le Marquis d'Ancre tâcha de les regagner : il ne put réussir auprès du Comte, qu'en lui promettant de le servir dans le mariage du Comte d'Enguien son fils avec l'héritière de Montpensier, & dans le dessein où il étoit depuis long-tems de perdre le Duc de Sully.

Ce Duc, en qui Henri IV. avoit eu une extrême confiance à cause de ses grandes qualités, étoit envié d'une infinité de gens. Le Chancelier, Villeroy, & le Président Jeannin avoient conspiré contre lui pour établir leur propre autorité. Le Prince de Condé ne l'aimoit pas, parce qu'il sçavoit qu'il avoit autrefois

1610.

1610.

(1) conseillé au feu Roi de l'arrêter. Le Maréchal de Bouillon lui envioit la considération que le parti Huguenot avoit pour lui. On n'eut pas de peine à le mettre mal dans l'esprit de la Reine, qui, aveuglément devouée à la Cour de Rome, ne pouvoit souffrir longtemps un Ministre Protestant, tel qu'il étoit. Elle craignoit d'ailleurs l'humeur sévère du Duc, opposée à ses excessives libéralités. Il n'y avoit que le Prince de Condé, pour lequel il s'étoit déclaré à son retour, qui pût encore s'intéresser pour ce Ministre. Mais la confiscation de ses biens dont on le leura, fut un puissant motif pour l'en détacher. Ainsi Sully fut privé de tous ses Emplois, & chassé l'année suivante, malgré ses services.

Dès lors, le Marquis d'Ancre posséda seul toute la faveur. Personne ne pensoit plus au bien public; chacun ne travailloit que pour ses propres intérêts. L'autorité Royale étoit méprisée, & la Reine ne songeoit qu'à trouver les moyens d'affermir sa Régence. La Cour de Madrid avoit autrefois fait proposer au feu Roi le double mariage de l'Infante Anne d'Autriche avec le Dauphin, & d'Elisabeth de France avec le Prince d'Espagne. C'étoit ce que la Reine souhaitoit avec le plus d'ardeur. Le Pape s'y intéressoit d'autant plus vivement, qu'il ne croyoit pas qu'il fût possible de ruiner les Protestans sans le concours des deux Couronnes. Mais Henri, bien loin de vouloir écouter cette proposition, avoit promis sa fille aînée au Prince de Piémont, & songeoit à marier son fils avec l'aînée des filles du Duc de Lorraine. Dès qu'il fut mort, la Cour de Rome renoua la double négociation. Celle de Madrid envoya en France un Ambassadeur qui en fit de nouveau la proposition à la Reine. On ne pouvoit rien offrir à cette Princesse

(1) Avant qu'il s'en fût en Flandre avec la Princesse son Epouse dont le Roi Henri IV. étoit amoureux.

qui fût plus conforme à ses desirs. Philippe la fit assurer d'un puissant secours contre tous ceux qui voudroient la troubler dans sa Régence. C'en fut assez pour conclure le double Mariage dont on avoit fait les ouvertures au feu Roi. Mais comme celui du jeune Monarque ne pouvoit encore être terminé si-tôt, le Roi d'Espagne tira parole de Marie de Médicis, que la France ne se mêleroit point des affaires de la Maison d'Autriche en Allemagne, & il s'engagea réciproquement à ne point écouter les propositions que pourroient lui faire les mécontents de France. La situation présente des affaires de la Maison d'Autriche demandoit qu'elle conclût promptement un Traité, qui lui donneroit le tems de pacifier les troubles de Bohême, & qui causeroit de la jalousie & de la défiance aux Princes Protestans. En même tems les anciennes alliances furent renouvelées. Tous les Princes Etrangers, la République de Venise & celle des Provinces Unies envoyèrent des Ambassadeurs extraordinaires au nouveau Roi, qui reçut solennellement, dans l'Eglise des Feuillans, la Jaretiere que lui envoya aussi le Roi d'Angleterre. (1)

Ces mesures prises pour assurer la Paix au dehors n'empêcherent pas les divisions qui éclatèrent au-dedans l'année suivante. Ce ne furent que broüilleries, querelles & contestations entre les Princes & Seigneurs de la Cour. La première dispute d'éclat se passa au mois de Janvier entre le Prince de Conti & le Comte de Soissons son frere. Le Prince allant un soir au Louvre dans son carosse, accompagné de quelques-uns de ses gens à cheval, rencontra le Comte près de la Croix du Tiroir, aussi en carosse, & suivi de dix-huit ou vingt Cavaliers. Comme la rue en étoit embarrassée, les deux carosses s'arrêtèrent, ne pouvant passer sans que l'un ou l'au-

(1) Jacques I.

1610.

1611.

En Janvier.

1611. tre reculât. L'Ecuyer du Comte, sans prendre garde aux livrées, dit à son Cocher d'avancer & d'obliger celui du Prince à reculer. Les gens du Prince n'en voulurent rien faire, & là-dessus la contestation s'échauffa. Le Comte de Soissons ayant reconnu alors le carrosse de son frere aîné, lui envoya faire des excuses d'une méprise qui étoit arrivée sans dessein. Le Prince, bien loin de les recevoir, se mit dans une grande colere, & fit en passant un défi à son frere, en lui criant à *demain pourpoint bas.*

La Reine avertie de ce qui s'étoit passé, envoya défendre au Comte de sortir de chez lui, & pria le Prince de Condé d'accommoder ses Oncles. Elle chargea en même tems le Duc de Guise, dont Conti avoit épousé la sœur, de disposer son beau frere à recevoir les excuses du Comte de Soissons. L'un & l'autre allerent séparément à l'Abbaye de S. Germain-des Prés, où logeoit le Prince de Conti. Condé, accompagné seulement de quatre ou cinq Gentilshommes, fut surpris de rencontrer Guise qui revenoit, suivi de cent cinquante Cavaliers. Ils se saluerent & celui-ci rendit compte au Prince des bonnes dispositions où il avoit laissé son beau-frere, s'offrant de retourner sur ses pas pour l'y accompagner. Le Prince l'en remercia pour ne paroître pas ensemble, avec une suite si différente. Il se contenta de prendre avec lui le Cavalier de Guise, avec qui il alla s'assurer des sentimens du Prince de Conti. Il en reçut la même parole que ce Prince avoit donnée au Duc, & cette affaire n'eut pas d'autres suites.

Mais la nombreuse escorte du Duc de Guise fut un nouveau sujet de broüillerie entre lui & le Comte de Soissons. On fit entendre à celui ci, que l'autre n'étoit passé près de son Hôtel, suivi de plus de cent cinquante Cavaliers, que pour le braver, & tous les Princes du Sang en sa personne. Ces Cavaliers,

disoit-on, n'étoient pas armés sans dessein. Le Duc veut intimider les Princes, & leur faire voir que si la Maison de Guise prend le parti du Prince de Conti, le leur se trouvera le plus foible, & obligé de céder à l'autre. Le Comte de Soissons donna aisément dans ces rapports : le Prince de Condé & le Connétable de Montmoieny s'y laisserent aussi entraîner, & bientôt on vit les Partisans des deux Maisons se hâter de leur aller offrir leurs services.

La Régente ordonna au Duc de Guise de ne point sortir de son Hôtel : & pendant qu'elle assembla le Conseil sur cette affaire, elle fit prendre les armes aux Bourgeois, & tenir les chaînes prêtes à être tendues dans les quartiers voisins du Louvre. Le résultat du Conseil, fut que la Reine parleroit au Duc de Guise & recevroit sa réponse, qui serviroit de satisfaction au Comte de Soissons. Mais comme on ne put convenir des termes, sur lesquels chacun avoit sa délicatesse, on convint de terminer le différend par un tiers. C'est le Duc de Mayenne qui se chargea de parler pour son Neveu le Duc de Guise. Il fit ses excuses à la Reine d'avoir marché dans Paris, avec un si grand nombre de chevaux, ajoutant, qu'il n'avoit jamais eu dessein de causer aucune broüillerie, & que ceux de leur Maison demeureroient toujours dans les termes de l'honneur & de la civilité qu'ils devoient au Comte de Soissons. Celui ci se contenta de cette démarche, par laquelle le Duc de Mayenne tira habilement son Neveu d'embaras.

Ce fut à peu près dans le même tems qu'arriva la disgrâce du Duc de Sully. Sa fierté, sa hauteur & sa qualité de Protestant, furent les motifs dont on se servit auprès de la Reine pour éloigner des affaires. Il écrivit une longue lettre à cette Princesse, comme pour lui reprocher les services qu'il avoit si fidèlement rendus au feu Roi : après

En Février,

1611.

quoil il partit pour se retirer dans ses Terres. On ne remplit point sa Charge de Sur-Intendant. Les Présidens Jeannin, de Châteauneuf & de Thou, furent nommés Directeurs des Finances. De Thou renonça à cet Emploi peu convenable à un Magistrat désintéressé; & Jeannin eut le titre de Contrôleur Général qui lui donnoit toutes les fonctions de la Sur-Intendance.

En Mai.

On ne se contentoit pas d'avoir éloigné le Duc de Sully, on vouloit encore le perdre & lui faire son procès dans les formes. Le Maréchal de Bouillon, son plus implacable ennemi, se servit, pour y réussir, de l'Assemblée Générale que les Protestans avoient coutume de tenir chaque année. Elle étoit indiquée à Châtielleraut pour le 25 du mois de Mai. Mais cette Ville étant du Gouvernement du Duc, dont on méritoit la ruine, le Maréchal fit transférer l'Assemblée à Saumur. Il vouloit ensuite en être fait Président: disant que cette distinction étoit bien due à ses longs services. Cependant la plupart des Députés se défiant de lui, on élut Duplessis-Mornai, Gouverneur de la Ville où se tenoit l'Assemblée. Le Maréchal en redoubla sa haine contre Sully, qui crut qu'il ne lui avoit pas donné sa voix. Il en devint d'autant plus ardent à sa perte, qu'on lui avoit promis son Gouvernement de Poitou.

En Juin.

Pendant qu'on dressoit les Cahiers des demandes & des plaintes des Réformés, les Commissaires du Roi intimiderent Sully, en le menaçant d'examiner son administration passée. C'étoit pour en obtenir de bonne grace la démission de sa Charge de Grand Maître de l'Artillerie & de son Gouvernement, qu'on lui demandoit. La Cour lui offroit pour cela, ou une dignité dans l'Etat, ou une somme d'argent considérable. Le Duc étoit bien embarrassé. Il ne voyoit pas d'autre moyen de se garantir des mauvais desseins de ses ennemis, & ce-

pendant il eût bien voulu retenir, & son Gouvernement & sa Charge. Il prit le parti d'en consulter l'Assemblée, à qui il insinua qu'on ne le persécutoit qu'à cause de sa Religion. Tous les Députés en étoient persuadés: ils se déclarèrent pour lui. Ils le préférèrent de garder ses Charges, particulièrement celle de Grand-Maître de l'Artillerie, l'assurant que son intérêt particulier étoit inséparable de l'intérêt public du Parti Protestant, & qu'on l'assisteroit, en cas qu'il fût recherché pour son administration par des voyes illégitimes. La conduite de Sully avoit toujours été irréprochable; il n'en craignoit pas l'examen. Mais quelque grande que soit l'exactitude d'un Sur-Intendant, il est pourtant difficile qu'il ne se trouve pas en faute, quand on l'examine à la rigueur. Outre le mérite reconnu de Sully, la considération du Duc de Rohan son Gendre, lui en donnoit beaucoup dans l'Assemblée. C'est ce qui la porta à se déclarer en sa faveur.

La Cour en prit de l'ombrage, d'autant plus qu'elle craignoit l'union & la bonne correspondance des Potentats. Ils l'avoient juré selon la coutume, & ce serment les engageoit à la défense commune du Parti. On sçavoit assez ce qu'ils étoient capables d'entreprendre. On crut que de rompre l'Assemblée, c'étoit le moyen de les affoiblir. On prit pour prétexte que le Roi ne l'avoit permise, que pour y nommer les six personnes, d'entre lesquelles il devoit choisir les deux Députés Généraux. On refusa de répondre aux Cahiers, que cette nomination ne fût faite. C'étoit déclarer à l'Assemblée qu'on n'y répondroit qu'après sa dissolution. Une Lettre de la Régente, dont le Maréchal de Bouillon avoit dressé le modèle manifesta bientôt sa volonté plus clairement. Il fallut obéir, de crainte de plus fâcheuses suites. La nomination se fit, & l'Assemblée se sépara, sans avoir presque rien obtenu

1611.

En Juillet.

En Août.

En Septem-
b.e.

de la Cour. Peu avant cette séparation, le Parlement de Paris rendit un Arrêt, dont le sujet fit grand bruit dans le Royaume. Ce fut à l'occasion de Jacqueline le Voyer, femme de Isaac de Varenne Ecuyer sieur d'Escouman, qui accusa le Duc d'Epéron, & la Marquise de Vernuil d'avoir suborné l'assassin de Henri IV. Elle s'adressa pour cela à la Reine Marguerite, qui en donna aussitôt avis à la Régente. On expédia des Lettres Patentes pour traduire l'Accusatrice au Parlement. Interrogée par le Premier Président, elle chargea deux hommes, dont l'un avoit été Valet de chambre du Marquis d'Entragues. Elle accusa aussi la Demoiselle du Tillet, comme ayant eu connoissance du dessein de Ravailiac. Les Accusés furent mis en prison, & confrontés avec la d'Escouman; mais elle soutint si mal ses dépositions dans la confrontation, que les Prisonniers furent renvoyés absous, & elle condamnée à finir ses jours entre quatre murailles. Ce Jugement & la précaution que l'on prit de tenir les interrogatoires fort secrets, donnerent lieu à divers soupçons contre plusieurs personnes de qualité.

Achilles de Harlai, qui avoit présidé au Jugement, se démit peu après de sa Charge. C'étoit un Magistrat distingué par sa droiture & sa capacité, dont les services, dans les tems fâcheux de la Ligue, rendront à jamais le souvenir précieux à la Patrie. Accablé d'années & de travail, il voulut se procurer quelque repos. Il avoit succédé à Christophe de Thou, que son fils Jacques Auguste étoit très-digne de remplacer. Tous les gens de bien le souhaitoient. Mais les Jésuites & la Cour de Rome le traverserent auprès de la Régente. Elle choisit Nicolas de Verdun, Premier Président au Parlement de Toulouse, Allié du Secrétaire d'Etat Villeroi.

Le Duc d'Epéron étoit haï des Favoris, parce qu'il croyoit seul mériter la

faveur de la Reine. Le Prince de Condé & le Comte de Soissons entreprirent de le ruiner. Le Marquis d'Ancre se joignit à eux; & vint à bout de l'éloigner des affaires. Ce fut une grande mortification pour le Duc, qui demanda la permission de se retirer. Il l'obtint, aussi bien que le Cardinal de Joyeuse, qui ne se soustenoit à la Cour que par lui.

Le Comte de Soissons voyant croître tous les jours la faveur du Marquis d'Ancre résolut de le mettre dans les intérêts de sa Maison. Il lui rendit pour cet effet toutes sortes de bons offices: il pensa même à marier une des Princesses ses filles avec le fils de Concini. L'orgueilleux Favori ne trouvoit point trop de disproportion dans ce Mariage, qu'il jugeoit, au contraire, devoir être très-avantageux aux Princes du Sang. Il en auroit obtenu le consentement de la Reine, si l'on n'eût fait appercevoir à cette Princesse les suites fâcheuses qui pouvoient en arriver. Le Duc d'Epéron, bien inférieur à un Prince du Sang soustint beaucoup mieux l'honneur de sa naissance. Il refusa la fille du Marquis d'Ancre pour le Marquis de la Vallette son second fils. Ce refus augmenta leur haine, & n'auroit servi qu'à hâter la disgrâce du Duc si un nouvel incident ne l'eût rendu nécessaire à la Régente.

Elle avoit refusé son agrément au Comte de Soissons pour le Duché d'Anjou qu'il vouloit acheter. Dans la crainte qu'il ne fit éclater son ressentiment, elle voulut lui opposer le Prince de Condé & le Duc d'Epéron; mais elle fut prévenue par les amis du Comte, qui lierent une étroite intelligence entre le Prince & lui. Soissons ne pouvoit se sousttenir autrement contre la Régente, & contre ses Ministres. Le Marquis de Cœuvres, son confident, fut celui qui négocia l'affaire avec Beaumont, confident du Prince de Condé.

1611.

Ils convinrent d'une entrevue entre les deux Princes, où ils promirent d'être inséparablement unis pour leurs intérêts.

En Octobre.

Charles, Duc de Mayenne, mourut sur ces entrefaites, au commencement d'Octobre à Soissons. On a pu voir dans le Tome précédent tout ce qu'il fit pour les intérêts de la *Sainte-Ligue*: ce qu'il entreprit contre Henri IV. par zèle pour l'ancienne Religion: ses Exploits, qui lui acquirent une si grande réputation dans la guerre: & enfin son accommodement avec le feu Roi, le plus avantageux qu'un Sujet ait jamais obtenu de son Souverain. Henriette de Savoye, son Epouse, ne lui survécut que très-peu.

Marguerite d'Autriche, Reine d'Espagne, mourut aussi peu de jours après. Elle étoit née au mois de Décembre 1584. du Mariage de Charles, Archiduc de Grats, & Duc de Steie & Carinthie, avec Marie de Bavière; & avoit épousé Philippe III. Roi d'Espagne, au mois de Novembre 1599. Elle laissa quatre fils: sçavoir, Philippe, Charles, Ferdinand & Alphonse: & deux filles nommées Anne & Marguerite, dont la première étoit promise pour femme au jeune Roi.

En Novem-
bre.

Ce Prince perdit aussi au mois de Novembre le Duc d'Orleans son frere âgé seulement de quatre ans & six mois. La Cour étoit alors à Fontainebleau, où étoient arrivés depuis peu la Duchesse de Lorraine & le Cardinal de Mantoue, Neveu de la Régente. Sa Majesté les logea au Louvre & les reçut avec de grands honneurs. On ne douta point que la Duchesse ne fût venue renouveler la proposition faite par le feu Roi, de marier Louis XIII. avec la Princesse de Lorraine. Mais les derniers engagements que la Régente avoit pris avec la Cour de Madrid, ne lui permirent pas d'en exécuter le projet. On regardoit dès lors le mariage du Roi

avec l'Infante, comme une affaire conclue entre les deux Cours, & l'Ambassadeur d'Espagne ne feignoit point de dire que le Roi son Maître n'en souffriroit pas la rupture impunément.

Cependant il n'étoit guère en état de rien entreprendre de considérable; & il semble que si la Régente eût bien connu ses véritables intérêts, elle eût pu se moquer des menaces impuissantes de l'Espagnol. Il étoit à peine assez fort pour maintenir sa Maison en Allemagne. Il pouvoit encore moins soutenir la guerre en Italie, lui, qui n'avoit osé s'opposer à la prise de Juliers par les Princes confédérés. C'est ce qui porta Marie de Medicis à désarmer du côté des Alpes, persuadée, que si le Roi d'Espagne y tenoit encore quelques Troupes sur pied, ce n'étoit que pour intimider le Duc de Savoye (1) qu'il vouloit contraindre à quelque satisfaction. La France lui avoit promis de l'assister; mais le Duc, voyant que ce secours se réduisoit tout au plus à quelques offices auprès du Roi d'Espagne, malheureux d'ailleurs dans l'exécution de toutes ses entreprises, résolut enfin de désarmer, & consentit aux propositions les plus dures. Il avoit encouru la haine de l'Espagne en se déclarant contre elle, & en stipulant avec le feu Roi le Mariage de Mademoiselle fille aînée de France avec le Prince de Piémont. Les choses ayant changé de face par la mort de Henri IV. il fallut non seulement que le Duc renonçât à ce mariage, mais qu'il accomplît toutes les conditions que la Cour d'Espagne voulut exiger de lui.

La Couronne de Boheme étoit assurée à Mathias, déjà Roi de Hongrie, après la mort de l'Empereur Rodolphe, son frere, qui n'avoit point d'enfans. L'Archiduc Léopold leur cousin, Evêque de Strasbourg & de Passau, mécontent de se voir réduit à vivre du revenu de ses Béné-

(1) Charles Emmanuel.

1611.

1611.

néfices, entreprit de se mettre cette Couronne sur la tête. Il avoit pour cet effet levé une petite armée, sous prétexte d'aller secourir Juliers contre les Princes Confédérés. Cette Ville ayant été prise par le Prince d'Orange, l'Archiduc fit marcher ses troupes en Boheme sous la conduite du Général Romeo. Sa premiere vue fut de traiter avec les Catholiques qui ne pouvoient souffrir que les Evangeliques eussent le libre exercice de leur Religion. Il gagna les Jesuites de Prague, qui favoriserent ouvertement ses desseins. Mathias en fut d'autant plus allarmé qu'il n'étoit pas en état de s'y opposer, se trouvant occupé ailleurs contre Gabriel Battori Prince de Transylvanie. Déjà Léopold avoit surpris deux ou trois des meilleures Places de Boheme. Le Roi de Hongrie assemble promptement ses troupes & marche contre son ennemi. Il arrive à Prague qui lui ouvre ses Portes avec joye; & sur des Etats du Pays qui préféroient sa domination à toute autre, il ne lui fut pas difficile de faire consentir l'Empereur à se démettre de cette Couronne en sa faveur. Rodolphe étoit un Prince foible, que l'on regardoit déjà comme mort. On lui fit des conditions assez favorables en apparence, & Mathias fut couronné, après avoir juré de maintenir les privilèges de la Nation. La liberté de conscience, & la limitation du pouvoir des Ecclésiastiques, furent les principaux points que les Etats exigèrent du nouveau Roi.

Cependant la succession litigieuse de Clèves & de Juliers faisoit appréhender de nouveaux troubles. Quelques Princes Protestans s'assemblerent en Saxe pour tâcher d'accorder les Prétendants. On proposa que les Etats contestés fussent possédés & administrés par les Princes de Brandebourg & de Neubourg conjointement avec ceux de Saxe. Mais le Prince de Neubourg ayant refusé d'y consentir, l'affaire demeura indécidée comme auparavant. Christian II. Electeur de Saxe;

1612.

mourut de débauche sur ces entrefaites, & eut Jean-George pour Successeur. La Diète assemblée à Nuremberg fit alors une Députation à l'Empereur Rodolphe pour le prier de choisir un Roi des Romains. Matthias, qui aspirait à cette dignité, eut soin de ménager les Princes de la Ligue Protestante. Rodolphe ne rendit qu'une réponse générale, & la Diète s'ajourna au mois d'Avril pour procéder à l'Élection.

Toutefois il fallut prévenir ce tems, à cause de la mort de l'Empereur arrivée le 19. Janvier de l'année suivante. On la cacha durant quelques jours, pour donner le loisir à Matthias Roi des Romains, de se rendre à Prague à la fin du même mois. Il y vint avec la Reine son Epouse; & les funérailles de Rodolphe ayant été faites le 6. de Février dans l'Eglise Cathédrale de Prague, l'Élection de son Successeur fut fixée au 24. de Mai.

1612.

En Janvier.

Cependant on continuoit toujours la négociation du double mariage entre les Couronnes de France & d'Espagne; mais la France ne paroissant plus aux Espagnols aussi redoutable que sous le Règne précédent, ils changerent de propositions. Sous prétexte que les filles de France n'apportent avec elles aucun droit à la succession de la Couronne, ils firent difficulté de donner l'Infante aînée au jeune Roi. Marie de Medicis voulut bien se contenter de la cadette, pourvu que Philippe prît aussi la seconde fille de France. C'étoit le moyen de donner satisfaction au Duc de Savoie, qui demandoit l'accomplissement de la promesse faite de l'aînée au Prince de Piémont. Mais l'Espagne voulant empêcher Charles Emmanuel de prendre de trop grandes liaisons avec la France, aimoit mieux consentir au mariage des deux aînées de chaque Maison, que d'en laisser une à ce Prince qu'elle avoit tant d'intérêt de traverser. L'expédient que l'on imagina, pour que la

En Février.

1612.

condition du Roi de France ne fût pas meilleure que celle du Roi Catholique, fut de faire renoncer Anne d'Autriche à toutes les prétentions qu'elle & ses enfans pourroient jamais avoir sur les Etats de la Monarchie d'Espagne. Le Traité du double mariage fut signé sur ce pied là, & les deux Rois se promirent réciproquement de l'accomplir. Cosme de Médicis, Grand Duc de Toscane, fit en leur nom la demande des Princesses. La Reine Mere avoit par ce moyen ce qu'elle souhaitoit depuis long-tems; mais elle ne sçavoit comment s'y prendre pour faire agréer cette négociation en France. Elle employa toute son adresse pour gagner les Princes du Sang & les Grands Seigneurs. L'union du Prince de Condé & du Comte de Soissons étoit un des plus grands obstacles qu'elle eût à vaincre. Ils s'étoient retirés tous deux de la Cour, mécontents de ce qu'on avoit traité avec l'Espagne sans leur participation. Ils y revinrent ensuite, gagnés par les promesses qu'on leur avoit faites.

Ce fut alors qu'on prépara tout de bon les esprits à consentir au double mariage, quand il seroit proposé au Conseil. Le Chancelier de Sillery y fit un grand éloge de la prudente administration de la Reine; & le Prince de Condé ayant demandé que chacun opinât selon son rang, le Duc de Guise dit qu'il n'y avoit point à délibérer sur une proposition si avantageuse, ajoutant qu'on devoit seulement rendre grâces à Dieu de ce que S. M. avoit exécuté le noble dessein que le Ciel lui avoit inspiré. Les autres Seigneurs gagnés par la Cour ne répondirent que par des applaudissemens; sur quoi le Prince de Condé & le Comte de Soissons, voyant que c'étoit une affaire conclue, dirent qu'il n'étoit pas nécessaire de les faire venir pour leur demander leur avis. Le résultat fut donc que le double mariage seroit déclaré le 25. de Mars suivant.

Mais la mort du Duc de Mantoue, beau-frere de la Reine, retarda cette cérémonie. Elle ne se fit que le 5 d'Avril, & la Fête dura trois jours entiers. La Régente avoit ordonné à cette occasion un magnifique Caroufel dans la Place Royale. Les trois Tenans furent le Duc de Guise, le Duc de Nevers & Bassompierre. Les Juges furent quatre Maréchaux de France avec le Connétable de Montmorency. Il s'y fit des dépenses immenses, ce qui étoit conforme à l'humeur de la Reine.

Le jour marqué pour l'Élection de l'Empereur étant venu, Matthias se rendit à Francfort avec un plus grand nombre de Noblesse que la Bulle d'Or n'en permet en ces occasions. Il en avoit demandé la permission au College Electoral, qui s'assembla à l'ordinaire dans la Maison de Ville. Après les formalités accoutumées qui durèrent jusqu'au 13 de Juin, les Electeurs se rendirent en l'Eglise de Saint Barthelemy, pour y prêter le serment prescrit par la Bulle d'Or; & étant entrés ensuite dans la Chambre Impériale, Matthias I. du nom Roi de Hongrie & de Bohême, Archiduc d'Autriche, fut solennellement élu & proclamé Empereur. Son Couronnement se fit le 24 du même mois, & deux jours après on célébra aussi celui de l'Impératrice son Epouse.

Le Prince de Condé & le Comte de Soissons, mécontents de ce qu'on ne se pressoit point d'exécuter les promesses qu'on leur avoit faites, n'assistèrent pas au Caroufel, ni à la Déclaration du double Mariage. Ils s'étoient retirés de la Cour, dans la résolution de ne point signer le Contrat, & de n'y revenir qu'après la Majorité du Roi. La Régente s'en mettoit peu en peine, ayant dans son parti la Maison de Guise, le Duc d'Epéron, le Connétable & les Maréchaux de Bouillon & de Lesdiguières. Mais le Connétable l'intimida par les suites qu'il lui fit entrevoir de son mé-

1612.

En Mars.
En Avril.

En May.

Empereur.
MATHIAS I.
jusqu'en l'an
1619.

En Juin.

1612.

pris pour les Princes du Sang. Comme il falloit avoir leur consentement, avant que de donner les dépêches au Duc de Mayenne choisi pour aller faire au nom du Roi la demande solennelle de l'Infante ; on employa diverses personnes pour les engager à revenir. On leur promit toute la considération dûe à leur naissance, & le Marquis d'Ancre, qui avoit besoin d'eux, se chargea de les aller inviter. On leurra le Comte de Soissons de l'espérance du Gouvernement de Quillebeuf en Normandie, après quoi le Prince de Condé ne fut pas difficile à persuader. Ils revinrent tous deux à Paris, & se rendirent peu après à Fontainebleau où étoit la Cour.

Le double Mariage fut de nouveau proposé au Conseil, & arrêté du consentement unanime des assistans. On y lut aussi la Procuration & les Instructions signées par le Duc de Mayenne, qui furent approuvées sans opposition. Ensuite ce Duc partit pour Madrid, accompagné de Puisieux Secrétaire d'Etat fils du Chancelier de Sillery. Le Duc de Pastrane venoit de son côté en France demander Madame Elisabeth de la part du Roi Philippe & du Prince son fils.

En Juillet.

Il arriva à Paris au mois de Juillet, & fut reçu avec des honneurs extraordinaires dans tous les lieux de son passage. Les Ducs de Nevers & de Luxembourg allèrent au-devant de lui hors des Portes de la Ville, accompagnés de quatre ou cinq cens Cavaliers. Son Entrée fut magnifique. Il avoit un superbe Equipage, & une nombreuse suite de gens habillés de très-belles livrées. Le Roi lui donna sa première Audience le 16 d'Août. Les Princes du Sang, les grands Seigneurs & les Cardinaux de Sourdis & de Bonzi, furent invités à cette cérémonie. Ceux-ci ayant prétendu l'égalité avec les premiers, furent obligés d'en sortir avec confusion. Le Duc de Nevers pensa la troubler, pour s'être assis sur le même banc où

En Août

étoient les Princes. Mais l'affaire fut accommodée sur le champ, sans quoi le Prince de Condé se dispoit déjà à en tirer raison. Après que l'Ambassadeur eut fait ses complimens & présenté au Roi & à la Reine les Lettres de Sa Majesté Catholique, il fut conduit chez Madame Elisabeth, & de-là dans l'appartement du Duc d'Anjou, pour y saluer ce Prince & ses deux autres Sœurs filles de France.

Le 25 d'Août, jour de la Fête de Saint Louis, fut signé le Contrat de mariage d'entre Madame Elisabeth & le Prince d'Espagne, premierement par le Roi, & la Reine, la Princesse future Epouse, & la Reine Marguerite, & immédiatement après par le Duc de Pastrane & Don Innigo de Cardenas, Ambassadeur ordinaire du Roi d'Espagne auprès de leurs Majestés, comme Procureurs de Philippe & du Prince son fils. Les Princes du Sang signèrent ensuite, & après eux le Nonce du Pape, & le même Ambassadeur Don Innigo, comme représentant les médiateurs. La dot de Madame Elisabeth étoit de cinq cens mille écus d'or, payables la veille de la consommation du mariage. Elle renonça aussi à tous les Droits qu'elle pouvoit prétendre à la succession de son pere, & de sa mere, & de ses freres sans en excepter les Etats qui ne sont pas Fiefs masculins, auxquels les filles peuvent succéder. Cela regardoit les Droits au Royaume de Navarre & à la Principauté de Bearn, que Henri IV. tenoit de sa mere. Le Duc de Pastrane demeura encore quelques jours à Paris, où il fut régala de toutes sortes de divertissemens.

Quels que fussent les honneurs qu'on lui rendit en cette occasion, le Duc de Mayenne en reçut encore de plus grands en Espagne. Les Duc d'Albe, de l'Infantado, d'Albuquerque, l'Amirante de Castille & plusieurs autres Grands vinrent au-devant de lui hors des por-

1612.

1612.

tes de Madrid accompagnés de cinq cens Cavaliers dont tous les chevaux étoient superbement enharnachés. Son Entrée eût été plus belle, si le deuil que l'Ambassadeur portoit de son pere, & que la Cour d'Espagne avoit pris à cause de la mort de la Reine, ne l'eût rendu moins éclatante. Mais la plus grande distinction qu'il reçut, fut d'être embrassé à l'Audience par le Roi Catholique & le Prince son fils, lorsqu'il s'approcha pour leur baiser la main; sans doute à cause de sa qualité de Prince de la Maison de Lorraine alliée à la Maison d'Autriche. De-là l'Ambassadeur fut conduit à l'Audience de l'Infante, à qui il baïsa la main, parce que cette Princesse avoit déclaré qu'elle vouloit en user avec lui, comme une Reine avec son Sujet.

Toute la Cour quitta le deuil le 22 d'Août, jour de la signature des Articles. Ils portoitent que l'Infante renonçoit pour elle & pour ses enfans à tous ses droits à la succession d'Espagne, excepté deux cas seulement; l'un, si demeurant veuve & sans enfans, l'Infante retournoit en Espagne: l'autre, si par raison d'Etat, & pour le bien public de la Monarchie Espagnole, l'Infante venoit à se remarier avec le consentement du Roi son pere & du Prince son frere. Les deux Ambassadeurs partirent à peu près dans le même tems, pour s'en retourner chacun à leur Cour. Ils se rencontrèrent à Bourdeaux, d'où ils reprirent leur route au mois de Septembre.

Pendant qu'on n'étoit occupé que de divertissemens, la Régente de France eut un nouvel embarras qui pensa avoir de facheuses suites. Ce qui s'étoit passé dans l'Assemblée de Saumur avoit si fort aigri le Maréchal de Bouillon contre le Duc de Rohan, que le premier entreprit d'ôter à l'autre le Gouvernement de Saint Jean d'Angely, qui lui avoit été donné par le Roy Henry IV. Il prit pour

prétexte l'Élection du Maire de cette Ville, que le Duc avoit intérêt de faire changer. Le Maréchal voulant le faire continuer, surprit pour cela un ordre de la Cour. C'en fut assez pour engager le Duc de Rohan à s'opposer formellement à cet ordre, disant que la Cour avoit été surprise, & qu'il lui seroit agréer de ne point toucher aux Privilèges des Habitans. La Cour envoya un nouvel ordre encore plus exprès que le premier; & le Duc de Rohan, sans y avoir égard, fit procéder à l'Élection, & se rendit maître de la Ville.

La Reine irritée de cette hardiesse, fit arrêter toutes les personnes que le Duc de Rohan lui avoit envoyées pour se justifier. Quelques-uns même lui ayant proposé d'assiéger le Duc dans Saint Jean d'Angely comme un rébelle, les ordres furent expédiés pour assembler des Troupes & pour faire marcher l'Artillerie. On publia de part & d'autre des Manifestes pour rendre raison chacun de son procédé. Le Duc adressa le sien aux Eglises Réformées, disant que son zèle pour leur conservation lui attiroit cette persécution de la Cour; & en même tems qu'il les exhortoit à se réunir pour la défense de la liberté commune, il se mettoit lui-même en état de repousser les attaques qu'on voudroit lui porter. La Reine de son côté protestoit aux Réformés que la Religion n'avoit aucune part dans cette affaire: que les Edits de pacification n'en seroient pas moins exactement observés; qu'elle vouloit seulement punir un attentat d'une trop dangereuse conséquence, en quoi elle exhortoit tous les François de l'une & de l'autre Religion à concourir avec leurs Majestés.

Néanmoins ayant fait réflexion aux suites que pourroit avoir cette démarche, très-capable de rallumer la guerre civile en France, si les Provinces voisines se déclaroient en faveur du Duc

1612.

En Septem-
bre.

de

1612.

de Rohan, la Cour chercha des tempéramens, & l'on entra en négociation de part & d'autre. On convint de rétablir l'ancien Maire & de lui remettre les clefs de la Ville entre les mains : d'y recevoir aussi pour la forme des Officiers subalternes que le Duc de Rohan n'y avoit pas voulu souffrir ; & l'on consentit en même tems à une nouvelle Election, où il fut libre de les déposséder, & d'en choisir d'autres. Ainsi l'Autorité Royale eut pour elle les apparences, & le Duc de Rohan la réalité, en conservant son Gouvernement.

Le Maréchal de Bouillon ne laissa pas de continuer à le traverser, non seulement auprès de leurs Majestés ; mais encore auprès du Roi d'Angleterre, où il étoit allé en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire pour lui faire part de l'Alliance du Roi avec l'Espagne. Il avoit un ordre exprès de lui faire défaire la conduite des Protestans de France dans leur dernière assemblée de Saumur. Il prit volontiers cette occasion de rendre encore au Duc de mauvais offices. Mais celui-ci ayant trouvé moyen de prévenir là-dessus le Monarque Anglois, l'Ambassadeur en reçut une réponse à laquelle il étoit bien éloigné de s'attendre. *Si la Reine votre Maîtresse*, lui dit le Roi d'Angleterre, *veut enfreindre les Edits accordés aux Protestans de son Royaume, je ne prétens pas que l'alliance que j'ai faite & confirmée avec la France, me doive empêcher de les protéger. Il faut*, ajouta-t-il, *vous reconcilier avec le Duc de Rohan. Je lui ferai sçavoir que je souhaite que vous viviez bien ensemble.* L'Ambassadeur n'insista pas davantage sur un point qui lui réussit si mal. Il se plaignit à son retour qu'on l'avoit jouié, en le chargeant de cette commission, & ce mauvais succès le brouilla avec les Ministres.

Plusieurs autres Seigneurs de la Cour se brouillèrent aussi avec eux. Tous en
Tome IV.

1612.

paroissoient mécontents, & quelques-uns même conspirèrent de les perdre. Le Comte de Soissons, sur-tout, entreprit de ruiner le Chancelier. Le Marquis d'Ancre l'entretenoit dans ces dispositions, aussi bien que le Prince de Condé, les Maréchaux de Bouillon & de Lesdiguières. Ils s'imaginoient que c'étoient Sillery, Villeroi & Jeannin, qui empêchoient la Régente de les satisfaire sur leurs prétentions. Comme ces trois Ministres traversoient en tout les Ducs de Guise & d'Epemon, les Princes du Sang craignirent qu'ils ne voulussent aussi les mortifier, pour se maintenir par-là auprès de la Régente. Ils convinrent donc de s'unir pour les chasser tous trois de la Cour. Le Marquis d'Ancre & sa femme s'y employèrent si efficacement, que déjà la Reine commençoit à éloigner Sillery du secret des affaires. Toutefois le Comte de Soissons n'eut pas le plaisir d'en être témoin. La mort qui l'enleva le 1. de Novembre ne lui permit pas de jouir de toute sa vengeance.

Ce Prince possédoit les Gouvernemens de Dauphiné & de Normandie, avec la Charge de Grand Maître de la Maison du Roi. La Reine donna cette Charge au fils du défunt, de même que le Gouvernement du Dauphiné. A l'égard de celui de Normandie, elle se le réserva pour le faire exercer par un Lieutenant Général. Cependant pour satisfaire le Prince de Conti qui le demandoit, elle lui fit céder le Gouvernement d'Auvergne que possédoit auparavant le Comte de ce nom. Ce dernier sortit à ce prix de la Bastille où le feu Roi l'avoit fait mettre. (1)

Il étoit impossible que tant de divisions qui régnoient à la Cour n'éclataissent enfin par une rupture ouverte. Le nombre des mécontents augmentoit, & les factions se multiplioient tous les

En Novem
bre.

1613.

(1) Voyez ci-devant Tom. III. sous l'année 1604. au mois de Juillet & suiv.

1613.

jours. Il s'en forma une cette année qui prit le dessus sur toutes les autres. Le Prince de Condé en étoit le chef. Les Ducs de Nevers, de Mayenne, de Longueville : le Maréchal de Bonillon & le Marquis d'Ancre y entrèrent, & par là les Guises & leurs amis se trouvoient extrêmement reculés. Le Baron de Luz, qui s'étoit donné à eux, quitta leur parti pour se livrer au Marquis d'Ancre. Il fut soupçonné de servir cet Italien dans le dessein de perdre Bellegarde, Gouverneur de Bourgogne, allié de leur Maison. C'en fut assez pour animer le Chevalier de Guise à se venger d'un ennemi qu'il avoit encore d'autre sujet de hair. Il le rencontra dans la rue Saint Honoré, le fit descendre de son carosse pour se battre, & le coucha par terre au second coup qu'il lui porta.

En Janvier.

La Régente, qui se servoit du Baron de Luz, fut extrêmement irritée à cette nouvelle. Elle fit assembler les Principaux du Conseil, qui furent d'avis de renvoyer l'affaire au Parlement. Pendant qu'on y faisoit le Procès au meurtrier, l'Hôtel de Guise se remplit de Noblesse. La Reine y envoya quelqu'un de sa part, avec ordre de les en faire sortir. Le seul Comte de la Rochefoucault, Maître de la Garde-robe du Roi, refusa d'obéir à l'ordre de la Reine, qui lui fit commander de se retirer de la Cour. Le Duc de Guise eut aussi défense d'y paroître, mais la Reine se calma un peu quand elle apprit qu'il avoit fait sortir de chez lui son frere le Chevalier. Le Marquis d'Ancre présenta à cette Princesse le fils du mort, qui, fondant en larmes, se jeta à ses pieds & lui demanda Justice. La Reine la lui promit, & lui accorda toutes les Charges & les pensions de son pere, l'assurant que sa protection ne lui manqueroit jamais.

Quelques jours se passerent en informations. Après quoi les amis de la

Maison de Guise ayant apaisé l'esprit de la Reine, le Duc obtint la permission de la venir voir. Il lui parla en termes si respectueux & si soumis, que Sa Majesté parut satisfaite. Mais la hauteur de la Duchesse de Guise gâta tout. La Reine en fut encore plus irritée qu'auparavant contre toute sa Maison. Elle refusa au Duc le rappel de la Rochefoucault qu'il demandoit. Le Duc au désespoir s'adressa au Marquis d'Ancre, qui de son côté, le renvoya au Prince de Condé, pour l'obtenir. C'étoit pour engager les Guises à s'unir au parti du Prince qui prévaloit. L'accordement fut presque conclu, & le Duc d'Epéron étoit aussi disposé à s'y joindre.

Alors le Prince de Condé se crut en état de prétendre à tout. Il demanda le Gouvernement du Château - Trompette, afin d'avoir aussi dans sa dépendance la Citadelle de la Capitale de son Gouvernement. Il ne pouvoit s'imaginer que la Reine osât le lui refuser. Il lui en fit faire la proposition par les Ducs d'Epéron & de Mayenne, & par le Marquis d'Ancre. Cette Princesse, surprise de la demande que lui faisoient ces trois Seigneurs, craignit qu'ils ne voulussent lui enlever aussi son autorité. Et faisant réflexion que les Ducs de Guise & d'Epéron n'étoient pas encore entièrement liés avec le Prince, elle résolut de les en détacher, & de se raccommoder tout de bon avec eux.

Bassompierre fut celui dont elle se servit pour y réussir. Le Duc de Guise ne put tenir contre une grosse somme d'argent qu'on lui donna : & le Duc d'Epéron ne demandoit pas mieux que d'avoir part au Gouvernement sous la Régente. Pour de récompense, il ne voulut jamais en recevoir. *Je serois indigne, dit-il, du nom que je porte & des charges que je possède. On devroit me mépriser comme le plus ingrat de tous les hommes, si je faisois acheter mes services à mon Maître. Sa fierté & son ami-*

1613.

1613.

bition étoit satisfaite de voir qu'on le croyoit le plus propre à dissiper une puissante faction formée par le premier Prince du Sang. Les deux Ducs vinrent le lendemain voir la Reine; & tout se passa de part & d'autre avec une satisfaction réciproque.

Il en fut à peu près de même des Ministres que le Parti contraire avoit fait éloigner. La Reine leur rendit sa faveur, & affecta même de la faire paroître. Elle regardoit comme la plus grande journée de sa vie celle de sa réconciliation avec les Ducs de Guise & d'Epemon. Dans la belle humeur que ce changement de scène lui inspiroit, il n'y eut point de libéralités qu'elle ne fit. Le Duc de Guise fut assuré de cent mille écus & du rappel du Comte de la Rochefoucaut. Le Chevalier de Guise eut la Lieutenance Générale de Provence, & la Reine fit cesser les procédures commencées contre lui. La Princesse de Conti obtint la réserve de l'Abbaye de Saint Germain des Prez, c'est-à-dire la jouissance des revenus de ce riche Bénéfice, en cas que le Prince son Epoux, qui en étoit revêtu, vint à mourir avant elle. Enfin l'on promit à Bassompierre une Charge de premier Gentilhomme de la Chambre du Roi.

En Février.

Le fils du Baron de Luz, voyant qu'on ne pensoit plus à lui faire justice de la mort de son pere, crut qu'il étoit de son honneur de chercher à se la faire lui-même. Il fit appeller le Chevalier de Guise par un Gentilhomme nommé du Riol qu'il lui envoya. Le Chevalier accepta le défi, & prenant le Chevalier de Grignan pour lui servir de second, ils s'en allerent tous trois où le jeune Baron les attendoit. Ils se battirent à cheval avec l'épée, & le Chevalier de Guise fut blessé à la première passe; mais à la troisième il perça le Baron de Luz, qui tomba mort peu de momens après. Il rentra ensuite dans Paris, & s'en alla comme en triomphe à l'Hôtel de Guise.

1613.

Il n'y fut pas plutôt arrivé, que la Reine l'envoya visiter; & cette Princesse, qui, quelques semaines auparavant avoit voulu lui faire son Procès, lui accorda sa grace, à condition qu'à l'avenir il seroit plus sage.

En Mars.

Au mois de Mars, le Roi donna un Edit pour défendre de porter de l'or & de l'argent sur les habits. Ce Monarque même & les Princes furent les premiers à l'observer; & chacun imita ensuite leurs exemples.

Une tempête extraordinaire s'étoit fait sentir en divers endroits au mois de Janvier. La Ville de Falaise en Normandie en fut considérablement endommagée. Mais le Village de Mezieres sur la Seine, entre Mante & Meulan, fut celui qui en éprouva de plus tristes effets. Le vent mêlé de tonnerre étoit si furieux, qu'il renversa plusieurs maisons, abbatit les murailles, rompit & déracina plus de trois ou quatre cens arbres, enleva le plomb du clocher, & fit plusieurs autres dégats.

En Mai.

Quelle que grande que fut la perte causée par ces vents & par ces tonnerres, elle n'approcha pas néanmoins de celle que les Sauterelles firent dans la campagne d'Arles en Provence vers le mois de May. Il s'engendra une si prodigieuse quantité de ces Insectes dans ce Pays, qu'en moins de sept ou huit heures elles rongerent jusqu'à la racine des herbes ou des grains, dans l'espace de plus de quinze mille arpens de terres. Elles pénétrèrent jusques dans les greniers & dans les granges, & consumèrent tous les grains qui y étoient. On assure que quand ces Sauterelles s'atroupoient & s'élevoient en l'air, elles formoient une espece de nuage qui cachoit le soleil. Quoiqu'il en soit, quand elles eurent ravagé tout le territoire voisin d'Arles, elles passerent le Rhône, & vinrent à Tarascon & à Beaucaire; & ne trouvant plus de bleds sur pied, elles mangerent toutes les herbes des Jardins, & les Lu-

En Juin.

1613.

zernes qu'on avoit semées. De-là, elles allèrent à Bourbon, à Valabergues, à Montain & à Aramon, où elles firent le même dégât. Enfin elles furent mangées la plupart par des Etourneaux & par d'autres oiseaux blancs qu'on nommoit Gabians. Celles qui en échaperent formerent en terre, & principalement dans les lieux sablonneux, une espèce de tuyau semblable à un étui rempli d'une si grande quantité d'œufs, que tout le Pays en eut été désolé, si on les eût laissé éclore. Mais par les bons ordres que donnerent les Consuls des Villes d'Arles, de Beaucaire & de Tarascon, on en fut délivré en peu de tems. On en ramassa plus de trois mille quintaux qui furent enterrés ou jetés dans le Rhône. On supputa ensuite le nombre des Insectes que ces œufs auroient produit, & en comptant seulement vingt-cinq par tuyau, on trouva qu'il y en avoit un million sept cens cinquante mille au quintal.

L'Assemblée des Protestans à Saumur ayant été obligée de se séparer de la manière que nous avons dit, les Députés n'avoient pas eu le tems d'examiner les réponses faites au cahier de ses plaintes & de ses demandes. Ils crurent y remédier par le moyen des Assemblées Provinciales. La Régente sembloit les permettre, en ordonnant aux Députés de faire leur rapport dans leurs Provinces. On s'y assembla donc pour cet effet, sans que la Cour parût le désapprouver. Elle s'opposoit même si bien l'avoir permis, que ses Commissaires avoient eu ordre d'y être présens. Les Députés de huit Provinces étant ensuite venus à Paris, dans le dessein d'achever ce que l'Assemblée de Saumur n'avoit pû faire, la Régente se trouva dans un embarras qu'elle n'avoit pas prévu. Elle ne s'en put tirer autrement qu'en renvoyant les Députés, comme venant de la part de gens qui s'étoient assemblés contre la volonté ou du moins sans la permission du Roi.

Le Maréchal de Bouillon, qui avoit amené les choses à ce point-là, fut chargé d'achever son ouvrage.

La Régente fit donner ensuite une nouvelle Déclaration qui défendoit aux Protestans de tenir désormais de ces Assemblées Provinciales. On leur permit seulement les Consistoires, les Colloques, les Synodes Provinciaux & Nationaux, à condition qu'il ne s'y trouveroit que des Ministres & des Anciens & qu'on n'y traiteroit que des affaires qui concernoient la doctrine & la discipline des Eglises Réformées de France. On déclara illicites les Assemblées tenues depuis la séparation de celle de Saumur; & pour calmer les inquiétudes de ceux qui s'y étoient trouvés, le Roi leur pardonnoit cette prétendue faute, & défendoit à ses Officiers de faire contre eux aucune poursuite. Ce procédé causa aux Protestans une surprise telle que l'on peut s'imaginer. Leurs Députés Généraux présentèrent Requête au Parlement pour s'opposer à l'enregistrement de cette Déclaration. Ils protestèrent qu'ils n'avoient pas besoin de grace pour un crime qu'ils n'avoient point commis, & la regardèrent au contraire comme injurieuse à toutes les Eglises. Cette opposition arrêta quelque-tems l'enregistrement. Mais la Cour ayant gagné quelques Réformés pour le demander, sous prétexte qu'ils en avoient besoin pour leur propre sûreté, la Déclaration fut enfin enregistrée, & vérifiée dans les formes.

Cette affaire fit grand bruit dans le Synode National de Privas. On y fit une protestation publique & solennelle que les Assemblées Provinciales ne s'étoient point tenues contre la volonté du Roi: que les Réformés ne se serviroient jamais de la grace que Sa Majesté prétendoit leur accorder en cette occasion: qu'ils la regardoient comme une flétrissure, & qu'ils défavoient hautement tous ceux qui en avoient fait

1613.

1613.

la réquisition. La Cour crut remédier à ce mécontentement par une autre Déclaration par laquelle elle expliquoit la précédente. Mais quoique le Roi y reconnût l'obéissance & la fidélité de ses Sujets Protestans, il ne levoit pas l'interdiction des Assemblées Provinciales, qui étoit le principal grief des Réformés.

Tout cela laissa un levain dans les esprits, qui les porta à se soulever sur le moindre sujet. Du Ferrier, Ministre de Nîmes, étoit un de ceux qui s'étoient conformés aux volontés de la Cour dans l'Assemblée de Saumur. Celle de Privas tenue l'année dernière lui ôta sa Charge, & il crut s'en venger en changeant de Religion. La Cour l'en récompensa par un Office de Conseiller au Présidial de Nîmes. Il n'en fallut pas davantage pour irriter ses Compatriotes contre lui. La Populace s'attroupa & se mit en état de l'insulter dans les rues. Le nouveau Conseiller en ayant eu avis, se fit accompagner du Prévôt de la Ville en allant au Présidial. Cette précaution écarta pour l'heure ceux qui le menaçoient, mais elle les anima à un tel point, que s'étant attroupés en plus grand nombre & ayant attendu au retour, ils le chargerent d'injures, & le poursuivirent à coups de pierre. Ils saccagerent ensuite sa maison, brûlant ses meubles, ses livres & tout ce qui s'y trouva. Puis, courant à la Campagne, ils arracherent les vignes & les arbres de ses Terres. Ni le Magistrat, ni le Consistoire ne furent en état d'appaîser cette émotion. Elle se tourna même en sédition ouverte, sur ce qu'ils firent emprisonner quelques-uns des principaux chefs. Alors la Populace courut aux armes; plusieurs se posterent aux environs de la prison; d'autres se mirent en garnison dans les Arenes & dans la Maison de Ville & ne voulurent pas se retirer qu'on n'eût remis les clefs de la prison entre les mains du premier Consul. Le peu de sûreté qu'il y avoit à Nîmes pour

1613.

les Officiers de la Justice, obligea la Cour à transférer le Siège Présidial de cette Ville dans celle de Beaucaire: ce qui fut fait par un Edit du trois Août vérifié au Parlement de Toulouse au mois de Septembre.

Dans le même tems, c'est à-dire, vers le mois de Juillet, Souvré, Chevalier des Ordres du Roi & Gouverneur de Sa Majesté, fut honoré de la Dignité de Maréchal de France en la place du feu Maréchal de Fervaques. Mais il ne la garda pas long tems, l'ayant remise entre les mains du Roi, qui en gratifia le Marquis d'Ancre. Concini & sa femme ne mettoient point de bornes à leur ambition. Celle-ci avoit un frere en faveur duquel elle fit encore solliciter le Chapeau de Cardinal. Elle s'étoit tellement emparée de l'esprit de la Régente, que cette Princesse chargea son Ambassadeur en Italie de s'employer pour cette négociation. C'étoit le Marquis de Cœuvres, depuis Maréchal d'Entrées, à qui elle en avoit donné l'emploi, pour terminer un differend survenu à l'occasion que je vais dire.

François Duc de Mantoue, & Marquis de Monferrat, neveu de Marie de Médicis, étoit mort sans enfans mâles, dès le mois de Décembre de l'année dernière. Il ne laissa de son Mariage avec Marguerite, fille du Duc de Savoye, qu'une fille nommée Marie, âgée seulement de quatre ans. Ferdinand Cardinal de Mantoue ou de Gonzague prétendant que le Duché & le Marquisat de son frere étoient Fiefs masculins de l'Empire s'en mit en possession. Le Duc de Savoye qui avoit d'anciennes prétentions sur ce Marquisat, résolut de les faire valoir. Il leva des Troupes dans le dessein de s'en emparer avant que le Cardinal Duc fût en état de s'y opposer, & gagna une partie de la Noblesse du Pays qui lui promit de l'aider dans son entreprise. En effet, il entra dans le Montferrat sans opposition: prit Trin en pétardant la porte:

1613.

escalada Albe, & commit toute sorte d'hostilités dans le Pays. Tout cedoit à son armée, il n'y avoit aucunes Troupes qui pussent en arrêter les progrès. Casal étoit la seule Place qui pût faire quelque résistance: il se disposa à l'assiéger. Mais le Duc de Nevers s'étant jette dedans: le Savoyard abandonna ce dessein & résolut d'assiéger Nice. Le Cardinal Duc fortifié des secours que lui envoyerent les Venitiens, le Gouverneur du Milanès & le Grand-Duc de Toscane, mit aussi une armée en campagne & rompit les mesures de son ennemi.

La France ne voyoit pas indifféremment l'entreprise du Duc de Savoye. Le Cardinal de Mantoue, étant proche parent de la Reine, cette Princesse engagea le Conseil à lui fournir du secours. Lesdiguières à la tête de douze mille hommes de pied & de douze cens chevaux devoit entrer en Savoye par le Dauphiné, Bellegarde avec quatre mille Fantassins & quatre cens Cavaliers y devoit pénétrer par la Provence, tandis que le Duc de Guise avec un autre Corps de troupes devoit aller joindre l'armée du Cardinal Duc dans le Montferrat. Mais le Duc de Savoye en ayant eu avis, & ne pouvant résister à tant de forces rassemblées, résolut d'entrer en négociation. Ce fut alors que le Marquis de Cœuvres fut envoyé en Italie pour achever le Traité, & qu'il eut des ordres secrets d'agir auprès du Cardinal Duc pour le porter à céder son chapeau au frere de la Maréchale d'Ancre. Le Duc de Savoye termina cette guerre avec autant de promptitude qu'il l'avoit entreprise avec précipitation. Les Articles du Traité ayant été signés, le Gouverneur de Milan les envoya au Comte d'Ascoli, Général des Espagnols, qui se retira aussi-tôt avec ses Troupes. Celles des autres Princes en firent de même; & le Duc de Savoye remit au Cardinal toutes les Places qu'il avoit prises sur lui. Mais n'ayant pas

voulu défarmer dans le tems qu'on en étoit convenu, le Roi d'Espagne prit ce prétexte pour lui déclarer la guerre dans la suite.

Cependant tout Paris étoit en joye à l'occasion de la fête du Roi. On fit cette année des préparatifs pour la célébrer d'une maniere extraordinaire. La solemnité dura plusieurs jours, pendant lesquels trois des plus habiles Officiers de l'Artillerie firent tirer des Feux d'artifices qui parurent surprenans par leur nouveauté. Dès qu'elle fut finie, le Roi retourna à Fontainebleau, où il resta jusqu'au mois de Décembre. Il ne s'y passa rien de fort important.

Les Etats de Clèves & de Juliers avoient été possédés jusqu'alors assez paisiblement par les Princes de Brandebourg & de Neubourg. Mais ils commencerent à se brouiller cette année, & l'on craignoit que la Maison d'Autriche ne profitât de leur division, pour s'emparer d'une succession litigieuse qui étoit fort à sa bienséance. Pour empêcher donc que la mesintelligence des deux Princes n'augmentât, les amis communs proposerent un mariage entre les deux Maisons. Celle de Neubourg y consentit volontiers, & le Prince Wolfgang alla trouver l'Electeur de Brandebourg pour lui demander sa fille. Mais cette démarche eut un succès bien différent de celui qu'on en attendoit. Quelques paroles lâchées indifféremment par Wolfgang dans un festin déplurent à l'Electeur, qui s'emporta jusqu'à lui donner un soufflet. Et cet affront causa entr'eux une haine implacable, dont les Espagnols ne manquerent pas de profiter.

Les choses étant dans cet état, Ernest, Marquis de Brandebourg, mourut à Berlin au mois de Septembre. L'Electeur fit sçavoir à ses Commissaires de Juliers qu'il avoit choisi le Prince George Guillaume son fils pour Administrateur de cette succession, tant en son nom qu'au nom de l'Electrice sa mere, leur ordon-

1613.

En Août.

En Septem:
bre.

1613.

nant de le recevoir en cette qualité. Les Commissaires de Neubourg y formerent opposition, prétendant que l'Electeur de Brandebourg devoit s'adresser à leur Maître, & qu'il ne pouvoit, sans son consentement, faire cette substitution de son fils. La contestation s'échauffa à tel point, que ces deux Princes chercherent les moyens de se maintenir l'un contre l'autre.

Les Espagnols ne perdirent pas une si belle occasion d'affoiblir la Ligue Protestante & de gagner la Maison de Neubourg. Ils firent proposer à Wolfgang son mariage avec Magdelaine, sœur de Maximilien Duc de Baviere & de Ferdinand Electeur de Cologne. On lui promit la protection de la Maison d'Autriche, une pension du Roi d'Espagne, & l'appui de la Ligue Catholique, s'il vouloit renoncer à sa Religion. Tentation délicate pour un jeune Prince ambitieux qui ne respiroit que la vengeance! Wolfgang y succomba, non pas, à la vérité, encore ouvertement. Mais s'il sauva les apparences en ne se mariant qu'après Vêpres & non à la Messe, dans la principale Eglise de Munich, où il reçut la Bénédiction Nuptiale par les mains de l'Evêque d'Aichstat; il se déclara l'année suivante en embrassant publiquement la Religion Romaine à Dusseldorp. Ainsi se fit la distraction des Duchés de Cleves & de Julliers.

1614.

Le Prince de Condé & le Maréchal de Bouillon, étoient plus irrités que jamais; l'un de ce qu'on lui avoit refusé le Gouvernement du Château Trompette, & l'autre, de ce que la Régente ne récompensoit pas assez les services qu'il croyoit lui avoir rendus. Les Cabales recommencerent de toutes parts. Le rappel des Ministres que le Prince croyoit avoir éloignés, & la fortune prodigieuse de Concini qu'on avoit débâché de son parti, lui donnerent lieu de faire éclater son mécontentement. Le Maréchal le fomentoit sous main, afin de se rendre nécessaire en suscitant

1614.

de nouveaux embarras à la Reine. Il fit si bien, qu'il engagea les Ducs de Nevers, de Mayenne, de Vendôme, de Longueville, de Luxembourg, & plusieurs autres, à entrer en de nouvelles liaisons avec le Prince de Condé. Ils convinrent de se retirer tous presque en même tems de la Cour & de se rejoindre en Champagne pour demander la réformation des abus qui s'étoient glissés dans le Gouvernement de l'Etat. Le prétexte étoit specieux, & auroit pu faire un bon effet pour tous les ordres du Royaume, si ceux qui s'en faisoient honneur, n'eussent eu en vue que le bien public.

Le Prince de Condé partit de Paris, le sixième de Janvier, & alla d'abord à Châteauroux, d'où il se rendit ensuite à Mezieres. Les autres ne tarderent pas à le suivre, & se retirerent chacun dans leur Gouvernement: le Duc de Nevers en Champagne, le Duc de Mayenne dans l'Isle de France, & le Duc de Longueville en Picardie. Le Duc de Vendôme, voulant aussi se retirer en Bretagne, fut arrêté par ordre de la Régente, qui eut quelque soupçon de son dessein. On l'enferma au Louvre dans une chambre grillée, de laquelle néanmoins il trouva peu après le moyen de s'échapper. Mais le Maréchal de Bouillon, sur qui les autres comptoient le plus, à cause de sa Souveraineté de Sedan, qui pouvoit leur assurer une retraite, ne se pressa point de fortir. Il n'avoit pas eu dessein de lier un parti si puissant, qu'il ne fût pas maître de le dissiper, quand il y trouveroit son avantage. Il vit premierement les Ministres, & leur déclara les intentions du Prince de Condé, & des autres Seigneurs; après quoi il partit du consentement de la Reine sous prétexte de travailler à les ramener.

Le nombre des Mécontents, qui augmentoit chaque jour, allarma extrêmement cette Princeesse. Elle se voyoit à la veille des mêmes malheurs, dont

En Janvier.

En Février.

En Novemb.
bre.

1613.

la France avoit été troublée sous les Régnes précédens ; elle assembla promptement le Conseil, qui fut d'avis que Sa Majesté écrivit une Lettre Circulaire à tous les Parlemens du Royaume, aux Gouverneurs des Provinces & des Places ; aux Prevôts des Marchands, aux Maires & Echevins des Villes, pour les exhorter à demeurer fideles au Roi, & à ne pas se laisser surprendre par le Prince de Condé & ses Partisans ; déclarant que Sa Majesté avoit résolu de convoquer les Etats du Royaume, pour y prendre des résolutions convenables au bien public. D'un autre côté la Régente n'oubloit rien pour tâcher de regagner le Prince. Elle lui envoya le Duc de Vantadour & le Conseiller Boisfise, qu'il ne voulut pas écouter. Mais ayant assemblé à Mezieres les principaux de son Parti, il écrivit à cette Princesse une longue Lettre en forme de Manifeste. » On s'y plaignoit de la dissi-
 » pation des Finances, du choix des
 » personnes indignes, qui étoient revê-
 » tuës des premiers Emplois, de la trop
 » grande autorité des Ministres, du peu
 » d'égard qu'on avoit pour les Princes,
 » pour les Pairs du Royaume & pour
 » les Officiers de la Couronne, des ob-
 » tacles que les Parlemens trouvoient
 » dans l'exercice de leur Jurisdiction,
 » de la ruine de la Noblesse, du prix
 » excessif des Charges de Judicature, de
 » l'oppression du Peuple, de la négli-
 » gence d'assembler les Etats Généraux,
 » de la précipitation avec laquelle on
 » avoit conclu le mariage du Roi avant
 » sa minorité, &c. On y demandoit
 » l'Assemblée des Etats Généraux dans
 » trois mois au plus tard, la suspension
 » du mariage du Roi, & des Princeses
 » ses Sœurs, jusqu'à la fin des Etats,
 » & de mettre auprès de Sa Majesté des
 » personnes d'une probité reconnüe.
 » A ces conditions on offroit de reve-
 » nir en Cour, & l'on protestoit qu'on
 » ne s'en étoit éloigné que pour pro-

» curer un remede efficace à tant de
 » maux.

1614.

Le Prince de Condé écrivit en même tems aux Parlemens, au Prince de Conti, aux Ducs & Pairs, & autres Officiers de la Couronne. Il leur demandoit leurs conseils & leurs concours dans la loisible entreprise de réformer le Gouvernement. Aucun des Parlemens n'eut le courage de lui répondre. Celui de Paris n'osa même ouvrir la Lettre que le Prince lui avoit fait présenter : il la fit porter à la Régente qui la renvoya au Chancelier.

Marie fit une ample réponse au Prince de Condé, aussi en forme de Manifeste, lui promettant d'assembler au plutôt les Etats Généraux, pour travailler à la réformation des abus dont on se plaignoit. Mais quoique la voie de la négociation eût été résolue dans le Conseil, on ne s'y reposoit pas tellement, qu'on ne pensât aussi à mettre une armée sur pied, pour réduire les mécontents par la force, s'ils ne donnoient pas les mains à l'accommodement projeté. Il fut donc resolu de dépêcher le Colonel Galatis en Suisse, pour y lever six mille hommes de sa Nation. Une chose embarrassoit la Régente. C'étoient les soupçons qu'elle avoit contre le Duc de Rohan, Colonel Général des Suisses, auquel elle n'osoit confier un corps qui devoit faire la principale force de l'Armée du Roi. Elle pensa à le dédommager de cette Charge par une somme d'argent que le Duc de Rohan accepta, comme plus convenable à la situation de ses affaires. Il fut question ensuite de choisir un homme capable de la remplir, qui fût tout à la fois & agréable aux Suisses, & dévoué à la Régente. Elle proposa Bassompierre, qui, parce qu'il n'étoit pas Prince, fut d'abord rejeté par Villeroi. Mais Galatis son ami, ayant obtenu en sa faveur l'agrément des treize Cantons, le Conseil passa sur cette difficulté, &

Bassompierre »

En Mats.

1615. Bassompierre, quoique simple Gentilhomme Lorrain, fut revêtu de la Charge de Colonel Général des Suisses.

Les Mécontents, de leur côté assemblèrent toutes les forces du Parti & firent diverses tentatives pour engager les Réformés à prendre les armes. Le Prince de Condé avoit en vuë de faire ses conditions meilleures par ce moyen, & le Maréchal de Bouillon, de perdre le Duc de Rohan, en le rendant suspect, & de se rendre lui-même plus nécessaire à la Regente. Mais les sages précautions de Du Plessis-Mornay, contiennent les Réformés dans leur devoir. Il eut soin d'avertir les Députés Généraux de la conduite qu'ils devoient tenir. Il dit qu'il ne falloit pas s'attirer le reproche de s'être remué pour d'autre sujet que pour le maintien de leur Religion ; & que de mêler des intérêts purement civils à leurs démarches, ce seroit faire tort à la bonne cause. Ainsi les Protestans demeurèrent fideles au Roi. La Regente les avoit fait solliciter, sçachant qu'ils étoient assez forts pour emporter la balance. Du Plessis se servit de cette conjoncture pour représenter à la Cour, combien il étoit important au repos de l'Etat de faire exactement observer les Edits de Pacification. On donna là-dessus les meilleures espérances, & la Regente promit tout pour se tirer de l'embarras où elle se trouvoit.

En Avril. Cependant on étoit convenu de s'assembler à Soissons, où les Commissaires du Roi se rendirent, de même que le Prince de Condé & les principaux de son Parti. Les premiers y étoient venus escortés de six ou sept cens chevaux, & de quatre mille hommes d'Infanterie ; & le Duc de Mayenne, Gouverneur de l'Isle de France, avoit mis une forte garnison dans la Ville, pour la sûreté du Prince de Condé, & de ceux qui l'accompagnoient. La premiere conférence se tint le 14. d'Avril dans le

Tomé IV.

Château. Les Seigneurs mécontents y protesterent qu'ils n'avoient point d'autre vuë, que d'assurer le repos du Royaume, & de servir Leurs Majestés, après quoi ils firent trois propositions auxquelles se reduisoient toutes leurs demandes. 1^o. Que les Etats Généraux du Royaume, fussent convoqués au plutôt. 2^o. Qu'on fûrît le double Mariage. 3^o. Qu'on désarmât de part & d'autre. Le premier point passa sans difficulté : la Regente l'avoit promis dans sa réponse au Manifeste du Prince. Le second souffrit quelque contestation, on demandoit la surseance du double Mariage, jusqu'à la fin des Etats, & les Commissaires du Roi, n'avoient ordre de l'accorder, que jusqu'à la Majorité. D'ailleurs, pour sauver l'autorité de la Regente dans une affaire qu'elle avoit conclue solennellement avec l'Espagne, elle ne vouloit pas que cet article fût inferé dans le Traité public ; mais elle offroit de donner une Lettre particuliere au Prince, par laquelle elle s'engageroit à ce qu'il demandoit. La chose fut acceptée à cette condition, & le double mariage sursis jusqu'à la fin de l'Assemblée générale.

Tout alloit bien jusques-là : chacun faisoit semblant de n'avoir en vuë que l'intérêt public. Mais ce que le Prince de Condé & les Seigneurs de son parti proposerent ensuite pour leurs intérêts particuliers, causa de grandes contestations dans le Conseil de la Regence. Sous prétexte de pourvoir à leur propre sûreté, le Prince & les autres Mécontents demandoient qu'on leur remit certaines Places, & qu'on les satisfît encore sur diverses autres prétentions. Il fallut envoyer des courriers en Cour, & en recevoir des instructions sur cette affaire. On y employa beaucoup de tems : ce qui donna le loisir à l'Armée du Roi de se renforcer. Galatis amena les six mille hommes qu'il avoit eu ordre de lever en Suisse, & Bassompierre

D

1614.

leur nouveau Colonel Général alla à Troyes en Champagne les recevoir. Le Prince de Condé en ayant eu avis, & qu'ils alloient à Vitri pour y joindre l'armée du Roi, sortit promptement de Soissons, où il laissa le Maréchal de Bouillon & le Duc de Mayenne. Il vouloit se saisir de Vitri; mais ayant été prévenu, il marcha avec sa petite armée vers Sainte Menchoult, dont il se rendit maître.

Le Conseil de Régence durant ce tems-là, examinoit les demandes des Seigneurs mécontents. On les trouvoit si exorbitantes, que plusieurs furent d'avis d'employer la force pour les réprimer. Le Roi ne manquoit, ni de troupes, ni d'argent; il étoit sûr des Parlemens, & de presque tous les Officiers Militaires. La Reine auroit suivi cet avis, qui paroïssoit le plus avantageux à sa réputation & à son autorité, si elle n'en eût été détournée par le Chancelier & par le Maréchal d'Ancre. Non seulement ils haranguerent dans le Conseil, pour prouver qu'il étoit plus à propos d'accorder au Prince de Condé & aux autres Seigneurs, la plus grande partie de leurs prétentions; mais ils cabalèrent dans le Parlement, & parmi le Peuple, pour faire demander la Paix. On engagea même les Députés des Eglises réformées, à dire que si la Régente donnoit le commandement de l'armée aux ennemis de leur Religion, ils croiroient avoir une raison légitime de penser à leur sûreté, en se joignant au parti du Prince. D'autres alléguèrent que la guerre ne seroit regardée que comme un renouvellement des anciennes querelles entre les Maisons de Guise & de Bourbon. Dans cette diversité d'opinions, la Reine crut ne pouvoir se mettre à couvert de tout reproche, qu'en assemblant un Conseil extraordinaire. Elle y appella les Présidens du Parlement & les principaux Magistrats de Paris, qui tous, ayant été prévenus par

le Chancelier, opinèrent pour la conclusion de la paix.

On dépêcha Viguier, Maître des Requêtes au Prince de Condé, pour lui demander que le Duc de Mayenne & le Maréchal de Bouillon finissent le Traité commencé, nonobstant sa retraite. Le Prince répondit, qu'il se termineroit plus facilement si les Commissaires du Roi vouloient s'avancer jusqu'à Rhetel. Ils le firent en vertu d'une nouvelle commission que la Reine leur fit expedier pour cet effet. Cette Princesse y joignit une Lettre particuliere, par laquelle elle promettoit au Prince de surseoir le double mariage jusqu'à la Majorité du Roi.

Les Commissaires étant donc arrivés à Rhetel, le Prince de Condé les fit prier de venir jusqu'à Sainte Menchoult. Comme leur commission ne limitoit point le lieu, ils s'y rendirent au mois de Mai, & signerent le 14. le Traité qui porte le nom de cette Ville. On y convint de donner Amboise au Prince de Condé, Sainte Menchoult au Duc de Nevers, & une bonne somme d'argent au Maréchal de Bouillon; de sorte que les principaux Chefs se trouvant satisfaits en leur particulier, ils ne parlèrent plus du bien public. Le Traité s'exécuta de part & d'autre assez promptement, & les Ducs de Longueville & de Mayenne furent les premiers qui retournerent à la Cour. Le Prince de Condé se retira à Valeri, où le Gouverneur d'Amboise alla lui remettre cette place. Il vint quelque tems après rendre ses devoirs à leurs Majestés. Mais il ne demeura guere auprès d'Elles, quand il vit que sa dernière équipée diminuoit au lieu d'augmenter, comme il l'avoit cru, la considération qu'on devoit avoir pour lui. Au mois de Juin on expedia des Lettres Patentes pour la convocation des Etats Généraux, indiqués au 10. de Septembre dans la Ville de Sens. Elles furent envoyées, & pu-

1614.

En Mai.

En Juin.

1612. bliées par tous les Gouvernemens, Bailliages & Sénéchauffees du Royaume.

Le 5. du même mois on célébra au Louvre le Baptême du *Duc d'Anjou*, Frere unique du Roi, & de la Princesse sa Sœur. Ce fut le Cardinal de Bonzy, Aumônier de la Reine qui en fit la Cérémonie. Le Prince eut pour parrain le Cardinal de Joyeuse, & pour Marraine la Reine Marguerite : ils le nommerent *Gaston-Jean-Baptiste*. La Princesse fut nommée *Henriette-Marie*, par Madame Sœur du Roi & par le Cardinal de la Rochefoucaut.

Tout paroissoit tranquille au moyen du Traité dont je viens de parler, & la Régente sembloit être à couvert des entreprises qui pouvoient troubler son Gouvernement. Néanmoins deux incidens imprévus la jetterent encore dans de nouveaux embarras. Le Duc de Vendôme, chagrin de ce que le Prince de Condé l'avoit trop abandonné dans le Traité de Sainte Menchoult, refusoit de s'en tenir à ce qui y avoit été stipulé pour lui, & ne cessoit de brouiller dans son Gouvernement de Bretagne. Comme il n'étoit pas assez fort, pour y soutenir seul la guerre contre la Cour, il s'adressa au Duc de Rohan pour engager tout le parti Protestant dans sa querelle. Celui-ci n'étoit pas lui-même assez puissant dans le parti, pour le renouer comme le Duc de Vendôme se l'imaginait. Il essaya pourtant de convoquer une Assemblée Générale en Gascogne; mais Du Pleffis-Mornay dérouta encore ce coup, & les Députés refusèrent de se mêler d'aucune affaire politique. Le Duc de Vendôme ne quitta point pour cela le dessein d'exciter quelque mouvement. La Régente, qui étoit au contraire dans la résolution d'éviter la guerre, lui envoya le Marquis de Cœuvres nouvellement revenu de son Ambassade d'Italie, pour tâcher de le ramener. Celui-ci étoit proche parent du Duc du côté de la belle Gabrielle

d'Etrées. Il eût bien voulu se défendre d'un emploi qu'il croyoit qu'on ne lui donnoit que pour le commettre. Cependant il fallut obéir, & par bonheur il réussit dans sa commission. Ce ne fut pourtant qu'après plusieurs allées & venues. Les Ducs de Vendôme & de Retz qui s'étoient unis; se plaignirent que le Traité de Sainte Menchoult leur étoit trop desavantageux. On trouva moyen de les satisfaire, & tous deux mirent bas les armes.

L'autre affaire qui donna de l'inquiétude à la Régente, fut une sédition arrivée à Poitiers peu de tems après. Le Prince de Condé mécontent de son Gouvernement d'Amboise, résolut de se rendre Maître de cette Ville à la faveur de quelques intelligences. Le Duc de Roannez qui en étoit Gouverneur, devoit lui en faciliter les moyens, & le Marquis de Bonnivet devoit assembler quelques Gentilshommes pour soutenir l'entreprise. L'Élection du Maire approchoit. Plusieurs personnes briguoient cet emploi. Le Duc de Roannez en appuyoit quelques uns, & l'Évêque sollicitoit pour d'autres. Il se nommoit Henri de Châteignier de la Rocheposay. Sur l'avis qu'on avoit donné à la Régente des mesures du Prince de Condé, elle fit écrire au Prélat pour le prier de les faire avorter. Celui-ci fit aussitôt redoubler la garde, gagna la plus grande partie des Bourgeois, & se rend plus puissant que le Duc de Roannez dans la Ville. Cette précaution déconcerta le parti du Prince de Condé. Il étoit alors en Poitou, où il attendoit la nouvelle du succès de son intrigue. Sachant ce que l'Évêque faisoit contre lui à Poitiers, il y envoya un de ses Gentilshommes nommé Larrie, pour exhorter ses amis à ne pas se rebuter, & le chargea d'une Lettre pour l'Évêque, pleine de reproches & de traits injurieux. Il n'en fallut pas davantage pour confirmer le Prélat dans la pensée que le Prince de Condé

1614.

médisoit quelque dessein caché. Il prend la résolution de s'y opposer, & commence par apostér des gens pour se défendre de Latrie.

Aussi-tôt l'Evêque fait courir le bruit, qu'on veut livrer la Ville aux ennemis du Roi. Là-dessus le peuple s'émue; on ferme les portes, on tend les chaînes & l'on fait des barricades dans les rues. Le Prélat paroît la pique à la main, la cuirasse sur le dos & le casque en tête, animant par tout les Bourgeois par son exemple, & par ses libéralités. Le Duc de Roannez accourt, & se rend à l'Evêché, pour sçavoir la cause de ce mouvement extraordinaire. Il n'y fut pas plutôt entré, qu'on s'assura de lui, sous prétexte de le mettre à couvert de la fureur du Peuple, de qui il avoit reçu en passant quelque léger outrage. Alors le Prélat en vertu d'une Commission de la Reine, donna les ordres nécessaires pour la sûreté de la Ville, comme s'il en eût été le Gouverneur. Celui qui l'étoit véritablement, voyant qu'on ne l'écouloit plus, se crut trop heureux d'avoir la liberté de s'en retourner. Il fut suivi de quelques Magistrats & des principaux de son parti. Latrie s'échapa pareillement tout blessé qu'il étoit de quelques coups de carabine. Il rencontra à quelque distance de la Ville le Prince de Condé qui y venoit.

Les blessures de son Gentilhomme & le mauvais succès de son entreprise ne l'empêcherent pas de continuer son chemin. Il n'en devint que plus ardent à venger l'outrage qu'il prétendoit lui avoir été fait en sa personne. Il s'approcha de Poitiers, dont il fut bien surpris de se voir fermer les portes par les Habitans. On tira même sur les gens de sa suite; ce qui l'obligea de gagner promptement Châtelieraut. Il brûla en passant la Maison de Campagne des Evêques de Poitiers qui se trouvoit sur sa route; & ne pouvant autrement se venger d'un prélat qui n'avoit rien fait que

par ordre de la Cour, il se contenta d'en faire ses plaintes à Leurs Majestés par une Lettre très vive.

La Régente rit des chagrins du Prince, qui auroit pu se les épargner s'il avoit voulu. Néanmoins pour prévenir les suites de ces troubles, elle prit la résolution de faire, avec le Roi son fils, un voyage en Poitou & en Bretagne. Elle envoya premièrement le Duc de Mayenne au Prince de Condé pour l'assurer qu'elle vouloit lui faire justice sur ses plaintes, & fit expédier des Lettres d'abolition de tout ce qui avoit été fait par lui & par ceux de son parti. Puis, feignant d'être mécontente des habitans de Poitiers, auxquels néanmoins elle sçavoit bon gré de leur conduite, elle envoya Mazurier Maître des Requêtes avec une commission pour informer contre eux. On exhortoit cependant le Prince de Condé à se retirer du Poitou où leurs Majestés venoient avec des Troupes. Il eut d'abord assez de peine à s'y déterminer. Mais ne pouvant compter sur le parti protestant, qu'il s'efforça en vain de mettre dans ses intérêts, il s'en alla à Châteauroux en Berri, n'osant pas même retourner dans son Gouvernement d'Amboise.

Cette retraite du Prince de Condé rendit encore l'Evêque plus hardi. Il alla à Tours, où la Cour étoit alors, suivi de deux cens de ses Bourgeois, prier Leurs Majestés de venir rendre la tranquillité à leur Ville. Le Roi & la Reine partirent sur le champ, & furent reçus à Poitiers avec tous les applaudissemens qu'ils pouvoient désirer. On élut un nouveau Maire, & le Lieutenant Général de la Province s'étant peu après démis de sa Charge, elle fut donnée au Comte de la Rochefoucault du parti des Guises.

De-là la Cour se rendit à Angers pour passer ensuite en Bretagne. Le Duc de Vendôme qui y remuoit en-

1614.

1610. core soudrement, n'attendit pas, pour se soumettre, l'arrivée de Leurs Majestés. Il vint au-devant d'Elles à la tête de quantité de Noblesse, & s'étant approché de la personne du Roi, il lui offrit son épée; en le priant d'oublier tous les sujets de mécontentement qu'il lui avoit donné. Cette soumission fut suivie d'une grace entiere: le Roi fit expedier de nouvelles Lettres Patentes du 13. Août par lesquelles le Duc fut rétabli dans son Gouvernement, avec abolition de tous les dégats que ses troupes avoient faits dans la Province. On y tint ensuite l'Assemblée des États, à laquelle le Duc de Rohan présida.

En Août.

Ce fut pendant ce voyage de la Cour que le Prince de Conti mourut à Paris dans son Abbaye de Saint Germain-des-Prez. Sa mort ne fit pas un grand vuide, parce que sa vie n'avoit pas été fort éclatante. Et sa veuve s'en consola d'autant plus aisement, qu'elle trouva un second mari en la personne de Bassompierre qu'elle aimoit (1).

Leurs Majestés ayant reformé tous les abus qui avoient donné lieu à l'Assemblée des États de Bretagne, partirent de Nantes au commencement de Septembre, & arriverent le 16. à Paris. Elles y furent reçues par plus de six mille Bourgeois, à la tête desquels marchoit leur Colonel Général. Le même jour elles se rendirent à l'Eglise de Notre-Dame, où l'on chanta le *Te Deum* en action de graces de leur heureux retour. Un des principaux motifs de ce voyage avoit été de montrer le Roi aux peuples des Provinces, pour dissiper un bruit qui couroit de sa mauvaise santé, & qui faisoit croire à tout le Royaume que ce Prince ne vivroit pas long-tems. Il étoit à la vérité d'une complexion très-delicat: mais par les soins que la Reine en prit, il vécut assez pour voir la fin des troubles qui

(1) Il y eut entre eux un mariage, qui ne fut jamais tendu public.

désoloient l'Etat. Elle avoit confié son éducation à Gilles de Souvré, fait, comme j'ai dit, Maréchal de France. Pluvinel, un des plus habiles Ecuyers de son tems, eut ordre de lui apprendre à monter à cheval; & de Preaux les premiers élémens des Belles Lettres. Cependant Louis XIII. apprit fort peu de latin: il s'appliqua à l'Italien & à l'Espagnol & fit quelques progrès dans l'Histoire ancienne & moderne. Il n'avoit encore que six ans, lorsque le feu Roi résolut de lui faire sa maison. Alors tous ceux qui cherchoient à augmenter leur fortune commencerent à briguer les Charges & les Emplois qui pouvoient les approcher du Prince. Le Poste de Précepteur fut l'objet de l'ambition de plusieurs Sçavans. Le Cardinal du Perron s'intrigua inutilement pour le faire avoir à son frere. D'autres personnes le sollicitèrent en faveur de Scaliger & de l'Abbé de Tyron. Mais toutes leurs sollicitations furent inutiles: le feu Roi choisit de son pur mouvement Vauquelin de Yvetaux pour cet emploi. C'étoit un homme assez habile, de qui néanmoins la vie & la mort tout Epicuriennes n'ont pas fait porter un jugement fort avantageux. Aussi fut-il obligé de quitter la Cour un an après la mort de Henri IV. Nicolas le Fevre lui succéda dans la Charge de Précepteur du jeune Roi. C'étoit un homme distingué par sa piété & par sa science. Mais la mort l'ayant enlevé au bout d'un an, Fleurance Rivaut, habile Mathématicien, fut fait Précepteur en chef, de Sous Précepteur qu'il étoit. Voilà sous quels maîtres Louis XIII. passa sa jeunesse. Il étoit difficile qu'il acquît beaucoup de science en passant par tant de mains. Aussi la Fauconnerie & la Chasse lui plaisoient-elles plus que l'étude. Il dressoit fort bien des oiseaux pour voler, & il devint un des bons piqueurs de son Royaume. Il avoit beaucoup de mémoire & connoissoit tous les chiens

1614.

En Septem-
bre.

1614.

de ses meutes par leur nom : il leur parloit aussi en perfection, dit un (1) des Historiens de sa vie. Il étoit assez bon Canonier, & n'entendoit pas mal les fortifications. Comme il se plaïoit beaucoup aux exercices militaires, on lui choisit quarante Enfans de ses Gardes Suisses, âgés d'environ douze ans, dont il forma une Compagnie à qui il apprit à faire l'exercice. Du reste, il eut toujours d'assez bonnes inclinations. Doux & benin de son naturel, il sembloit aimer la justice & être toujours prêt à faire du bien. Chaste & tempérant dans ses mœurs, il étoit ennemi de tous les discours trop libres & avoit en horreur les juremens. Enfin, il eut pu passer pour un assez bon Roi, s'il n'eût pas laissé prendre trop d'autorité à ses Favoris & à un Ministre ambitieux qui abusa de sa foiblesse.

En Octobre.

Ce Prince étant entré dans sa quatorzième année le 27. de Septembre, voulut signaler par un acte de Religion & de Justice le premier acte de sa Majorité. Ce fut de confirmer l'Edit de Nantes & tous les autres Edits du feu Roi contre les Duellistes & les Blasphémateurs. Sa Majesté tint Conseil pour cet effet le 1. jour d'Octobre, & alla le lendemain tenir son Lit de Justice au Parlement. Elle y fut accompagnée de la Reine, de Monsieur, des Princes de Condé & de Soissons, des Ducs de Guise, d'Elbeuf, d'Epernon, de Ventadour, de Montbazou, & de plus de sept à huit cens Gentilshommes à cheval, tous magnifiquement vêtus. Etant arrivé au Palais, le Roi y fut reçu par deux Présidens & quatre Conseillers qui le conduisirent à la Grand'Chambre. Après que chacun eut pris sa place, Sa Majesté déclara en peu de mots le sujet pour lequel Elle étoit venue. Le Chancelier parla ensuite sur le même sujet : & la Reine prenant aussi la parole, dit qu'elle avoit remis l'administration des

(1) Bernard Histoire de Louis XIII. Liv. I.

affaires entre les mains du Roi son fils. Le jeune Monarque la remercia de ses soins, & déclara qu'il ne prétendoit gouverner désormais que par les avis de cette bonne Mere. C'est ce qu'elle avoit eu soin de ménager adroitement, pour conserver toujours son autorité. Toutes les Harangues étant finies, le Chancelier prononça l'Arrêt qui déclaroit le Roi Majeur. On enregistra aussi la déclaration qui avoit été donnée au Conseil le jour précédent ; après quoi le Roi s'en retourna au Louvre au milieu des acclamations du peuple.

La mesintelligence, dont nous avons parlé, entre les Princes de Neubourg, & de Brandebourg éclata plus que jamais depuis le mariage du premier avec Magdelaine de Baviere. L'ambition & le ressentiment avoient porté celui ci à se lier avec l'Empereur & les Espagnols : il espéroit, par le secours de la Maison d'Autriche & de la Ligue Catholique dont le Duc de Baviere étoit le chef, de se mettre en possession des Etats de Cleves & de Juliers, dès qu'il auroit embrassé la Communion du Pape. Il se déclara donc Catholique-Romain à Dusseldorp au mois de Mai. Cette démarche augmenta encore la défiance entre les deux Maisons. Les Etats Généraux des Provinces Unies appuyerent alors le Prince de Brandebourg, pour empêcher que les Etats contestés n'échussent à un Prince dévoué à la Maison d'Autriche & engagé dans la Ligue Catholique d'Allemagne. Brandebourg consentit que le Prince d'Orange mit garnison dans la Ville & le Château de Juliers, comme pour les tenir en sequestre ; & Neubourg se rendit maître de Dusseldorp, où il se fortifia le mieux qu'il put. C'étoient les préludes d'une guerre qui sembloit devoir bien-tôt se déclarer de part & d'autre. Mais au moment que les deux Prétendants se mettoient en état de soutenir leurs droits, les Espagnols & les Etats Généraux, sous prétexte d'appuyer chacun leur Allié, par-

1614.

1614.

tagerent entre eux presque toute la succession contestée.

Ce fut à l'occasion du Ban publié contre la Ville d'Aix-la-Chapelle, par le feu Empereur. Le Duc de Deux Ponts, Administrateur de l'Electorat Palatin, & Vicaire de l'Empire durant l'interregne, avoit cassé toutes les procédures de Rodolphe. Matthias en ordonna l'exécution, qu'il commit à l'Archiduc Albert & à Ferdinand de Baviere Electeur de Cologne. Albert mit aussi-tôt de nombreuses troupes en Campagne sous la conduite du Général Spinola. Les Etats Généraux armerent de leur côté pour veiller aux démarches des Espagnols dans leur voisinage. Ainsi chacun se mit à faire des conquêtes en vue de profiter de ce qu'ils auroient pris. Il étoit surprenant que le Roi d'Angleterre, la Regente de France, & les Princes Protestans d'Allemagne demeurassent spectateurs de ces mouvemens. Ils envoyerent enfin leurs Ministres à Santheim pour y conférer sur les moyens de les arrêter. On y dressa une Transaction qui sembloit devoir terminer la querelle. Mais les difficultés se renouvelerent, quand il fut question d'en faire agréer les articles aux Espagnols & aux Hollandois.

Cependant l'Assemblée des Etats Généraux avoit été indiquée à Sens pour le 10. Septembre avant la Majorité du Roi. Cela n'accommodoit pas la Régente qui craignoit que les Etats ne la chagrinaissent sur son administration, qu'ils ne demandassent l'éloignement des Ministres, & sur tout du Maréchal d'Ancre, & qu'ils n'empêchassent le Roi, devenu Majeur pendant que l'Assemblée seroit encore sur pied, de laisser à sa mere la même autorité qu'elle avoit eue pendant sa minorité. Le Prince de Condé & ses Partisans qui avoient intérêt que les choses se passassent de cette maniere, bien loin de les amener au point qui leur convenoit, donnerent lieu eux-mêmes au délai qui favo-

rifa les vues de la Régente. La résistance inutile du Duc de Vendôme en Bretagne, & les mouvemens mal concertés du Prince de Condé en Poitou, fournirent à la Regente un prétexte plausible de mener le Roi son fils dans ces deux Provinces, & de remettre l'ouverture des Etats jusqu'au retour de Leurs Majestés à Paris. Durant ce tems-là, le Roi devint Majeur, & déclara que content de l'Administration de sa mere, il lui continuoit son autorité : ce qui étoit le grand objet de son ambition. Alors elle fit transférer les Etats à Paris, & l'Assemblée fut indiquée au 10. d'Octobre.

Le 13. Le Roi fit publier à son de trompe que les Députés déjà arrivés eussent à s'assembler. Le Clergé aux Augustins, la Noblesse aux Cordeliers, & le Tiers-Etat dans l'Hôtel de Ville. Mais la Noblesse & le Tiers-Etat ayant supplié le Roi de leur permettre de s'assembler aussi aux Augustins, afin que les trois Ordres pussent plus aisément conférer ensemble, Sa Majesté le leur accorda. La Chambre Ecclésiastique étoit composée de cent quarante personnes, entre lesquelles il y avoit cinq Cardinaux, sept Archevêques & quarante-sept Evêques : le Cardinal de Joyeuse en fut élu Président. Cent trente-deux Gentilshommes formoient la Chambre de la Noblesse, qui eut pour Président le Baron de Senecey ; & dans la dernière du Tiers-Etat, où présidoit Miron Prévôt des Marchands, on comptoit cent quatre-vingt-deux Députés, tous Officiers de Justice ou de Finances. On régla qu'après trois jours d'un jeûne public indiqué pour implorer l'assistance de Dieu, il y auroit le Dimanche 26. d'Octobre une Procession solennelle de l'Eglise des Augustins à celle de Notre-Dame : & que l'ouverture de l'Assemblée se feroit le lendemain au Louvre dans la Sale de l'Hôtel de Bourbon. Le Roi, la Reine, & toute la

1614.

En Octobre.

Cour assisterent à la Procession : Henri de Gondi, Archevêque de Paris officia pontificalement ; & François de Sourdis, Archevêque de Bourdeaux prêcha devant cette auguste Assemblée.

Les Députés s'étant rendus au lieu marqué, le Roi s'assit sous un grand Dais de velours violet, parsemé de fleurs de Lys d'or, ayant à sa droite la Reine sa mere assise dans une chaise à dossier, & près d'elle Elizabeth premiere fille de France, promise au Prince d'Espagne, & la Reine Marguerite. A la gauche du Roi étoit *Monsieur* son frere unique, & Christine seconde fille de France. Le Duc de Mayenne, Grand Chambellan étoit aux pieds de Sa Majesté assis sur un carreau de velours. Le Duc de Fronzac, Comte de S. Paul, tenant la place du Comte de Soissons, Grand Maître de France, étoit assis sur une chaise à bras sans dossier, le dos tourné vers le Roi & le visage vers l'Assemblée : le Chancelier étoit assis de même à l'extrémité du marche - pied à main gauche du Roi. Le Maréchal de Souvré, les Capitaines des Gardes & plusieurs autres personnes étoient derriere, joignant Leurs Majestés. Le Prince de Condé & le Comte de Soissons étoient séparés des autres Princes auprès desquels étoient les Ducs d'Epéron & de Sully Pairs de France. De l'autre côté de la Salle, vis-à-vis des Princes étoient les Cardinaux du Perron, de la Rochefoucault, & de Bonzy, & sur leur même banc les Ducs de Ventadour, de Montbazou, de Bouillon, de Bois-Dauphin, de Brissac, & le Maréchal d'Ancre. Au pied du Trône, vis-à-vis de la chaire du Roi, étoit la table des Secrétaires d'Etat. A leur droite proche d'eux étoient assis sur de longs bancs les Conseillers d'Etat de robe longue, & les Maîtres des Requêtes à leur gauche ; les Conseillers de robe courte & tout de suite les bancs des Députés des trois ordres. Les Ecclésiastiques occupoient

le côté droit, la Noblesse le côté gauche, & le Tiers-Etat étoit derriere les uns & les autres.

Chacun ayant pris sa place, le Roi dit en peu de mots, que son but principal dans la convocation des Etats Généraux du Royaume, étoit d'écouter les plaintes de ses Sujets & de pourvoir à leurs griefs. Le Chancelier parla ensuite selon la coutume sur la situation présente des affaires : après quoi s'étant avancé vers le Roi, comme pour recevoir ses ordres, il revint à sa place & dit à tous les Députés, que Sa Majesté leur permettoit de dresser les cahiers de leurs plaintes & de leurs demandes, & qu'Elle promettoit d'y répondre favorablement. Les trois Ordres haranguerent ensuite Sa Majesté. Simon de Marquemont Archevêque de Lyon pour le Clergé, Pierre de Roncherolles, Baron du Pont Saint-Pierre pour la Noblesse, & Miron Prévôt des Marchands de Paris, à genoux, pour le Tiers-Etat. Les Harangues finies, le Roi sortit de l'Assemblée, & chacun s'en retourna chez soi.

Des trois Chambres qui composent les Etats Généraux, la Chambre du Tiers-Etat est toujours celle contre laquelle la Cour est le plus en garde. Comme elle est ordinairement formée des Députés des Provinces qui ne briguent ni la faveur, ni les graces de la Cour, elle prend plus vivement les intérêts du Peuple dont elle connoît mieux les griefs & les sujets de plaintes. Le Clergé & la Noblesse, au contraire, ne portant que la moindre partie des charges publiques, sont aussi moins sensibles aux abus qu'il s'agit de réformer, outre que les gratifications de la Cour tiennent les principaux de ces deux Ordres dans une entière dépendance. Ainsi la Reine & ses Ministres ne songeoient qu'à rompre les mesures du Tiers Etat par rapport à la réformation du Gouvernement.

1614.

1614.

vernement. Comme il auroit été dange-reux de rejeter hautement ses deman-des, on jugea qu'il n'y avoit pas de meilleur expédient que de mettre la division entre les trois Chambres, & de rendre l'Assemblée la plus tumultueuse qu'il se pourroit. Pour cet effet on engagea le Clergé & la Noblesse à proposer des articles de réformation auxquels le Tiers-Etat auroit peine à consentir; & comme on ne doutoit pas que le Tiers-Etat n'en proposât aussi de son côté, qui n'accorderoient ni le Clergé, ni la Noblesse, on espéra que ces contestations porteroient l'Assemblée à se séparer, ou qu'il seroit aisé de la congédier, en amusant le peuple par des promesses vagues. La chose arriva en effet comme la Cour l'avoit projeté.

tour pour le Clergé, qui vouloit obtenir la publication du Concile de Trente en France.

C'étoit une affaire que la Cour de Rome avoit inutilement tentée plusieurs fois sous les régnes précédens. René Poitier Evêque de Beauvais, proposa au Tiers-Etat de s'unir pour cela aux Ecclésiastiques. Le Prevôt des Marchands lui répondit habilement, que le Concile de Trente étant demeuré en suspens dans le Royaume depuis soixante ans, il n'étoit pas à propos de s'embarraffer alors de l'y faire publier. On fit encore diverses instances pour cela à la Chambre du Tiers-Etat; mais ceux qui la composoient persisterent dans leur refus de se joindre aux deux autres.

Il y avoit à peu près de semblables conciliations entre les quatre Facultés de l'Université de Paris. Ce Corps prétendoit avoir séance dans la Chambre Ecclésiastique: il présenta Requête au Conseil du Roi pour être maintenu dans cette prétention. Là-dessus intervint une Ordonnance du Roi que l'Université fit signifier aux Etats Généraux. Mais le Clergé n'y ayant voulu avoir aucun égard, le Conseil ordonna que l'Université dresseroit un cahier, où elle exposeroit ses plaintes & ses demandes. Les Facultés ne purent convenir sur ce qu'elles avoient à demander. Celle des Arts témoignoit un zèle ardent pour le maintien de l'autorité souveraine & indépendante des Rois dans les choses temporelles. Celle de Théologie, où le parti du Pape prévaloit, protesta contre cette proposition. Les deux autres ne la seconderent pas; & lorsque le Recteur présenta ensuite son cahier à la Chambre Ecclésiastique, il fut rejeté sous prétexte qu'il n'avoit pas été dressé de concert par les quatre Facultés.

Ce ne fut pas tout. Le Clergé & la Noblesse prirent occasion de cette démarche pour demander la réformation de toutes les Universités du Royaume,

En Novem-
bre.

On s'assembla le 4. de Novembre, & la première chose que proposa la Noblesse fut l'abolition de la *Paulette* (1) C'est une Finance que les Officiers payent tous les ans pour rendre leurs charges héréditaires. Rien n'embarraffa plus le Tiers-Etat composé de ces fortes d'Officiers & de Magistrats. Il demanda à son tour la diminution des tailles & le retranchement des pensions que la Cour payoit à une infinité de personnes. Ni les uns, ni les autres ne s'accoutumèrent de ces propositions: ils en demandèrent la surseance: & la Cour les payant de belles paroles, dit qu'Elle souhaitoit que les Chambres dressassent au plutôt le cahier général de leurs plaintes, sans que les propositions extraordinaires que l'on pourroit faire à la traverse les détournassent de cet objet principal. Ces différens intérêts ne manquèrent pas de produire les divisions que la Cour en attendoit, & l'on n'oublia rien pour les faire croître. La Chambre Ecclésiastique eut quelque complaisance pour la Noblesse, espérant que les Gentilshommes en auroient à leur

En Décem-
bre.

(1) Voyez ci-devant Tome III, sous l'année 1604. en Décembre.

& que les Jésuites fussent admis dans celle de Paris, à condition toutefois qu'ils se soumettroient à ses loix & à ses coutumes. Cette condition & plusieurs autres qu'on leur demandoit parurent trop fâcheuses à la Société. Elle fit en vain des Apologies pour se disculper de toutes les charges qu'on lui imposoit. Tout son crédit ne put lui faire obtenir d'être reçue dans un corps qui avoit un si grand intérêt de l'en exclure.

La Cour paroissoit très-satisfaite de la complaisance du Clergé & de la Noblesse dans l'Assemblée des Etats Généraux. Outre leur union contre le Tiers-Etat, ils dresserent un article pour demander au Roi l'accomplissement de son mariage avec l'Infante, & de celui de Madame Elizabeth de France avec le Prince d'Espagne. On ne pouvoit rien faire de plus agréable à Marie de Medicis. Mais la joie qu'elle en eut fut mêlée de quelque amertume. Les trois Chambres demanderent conjointement que le Roi en voulût établir une, composée de personnes prises d'entre elles, pour la recherche des malversations commises dans le maniement des Finances. Ce furent les partisans du Prince de Condé qui mirent cette affaire sur le tapis. Leur vûe étoit de faire rendre compte à la Régente de son administration. Cette Princesse l'évada adroitement, & fit si bien par ses intrigues, qu'elle empêcha les Etats Généraux d'en connoître. Les bien-intentionnés se contenterent de dresser un article en termes forts & pressans pour donner des avis au Roi sur la manière de régler sa dépense. Mais la Cour ne s'en mit guère en peine, persuadée qu'après la séparation des Etats elle n'en seroit que ce qu'elle jugeroit à propos.

Il lui fut d'autant plus facile de rompre l'union des trois Ordres sur cette affaire, qu'ils étoient alors divisés à l'occasion d'un Article reçu dans la Chambre du Tiers-Etat. Cet Article

regardoit la puissance souveraine du Roi & la sûreté de sa personne. Il portoit
 » que pour arrêter le cours de la doctrine
 » trine pernicieuse qui se repandoit depuis
 » quelques années contre les Rois & contre
 » les Puissances souveraines établies de Dieu,
 » Sa Majesté seroit suppliée de faire publier
 » dans l'Assemblée des Etats Généraux, comme
 » une Loi inviolable & fondamentale du
 » Royaume, que le Roi étant reconnu
 » Souverain en France, & ne tenant son
 » autorité que de Dieu seul, il n'y a sur la
 » terre aucune puissance spirituelle ou
 » temporelle qui ait droit de le priver de son
 » Royaume ni de dispenser ou d'absoudre ses
 » Sujets, pour quelque cause que ce soit, de
 » la fidélité & de l'obéissance qu'ils lui
 » doivent. Que tous les François généralement
 » tiendroient cette Loi pour sainte, véritable,
 » & conforme à la parole de Dieu sans
 » aucune distinction, équivoque ou limitation.
 » Qu'elle seroit jurée par tous les
 » Députés aux Etats Généraux, & désormais
 » par tous les Bénéficiers & Magistrats du
 » Royaume, avant que d'entrer en possession
 » de leurs Charges; que l'opinion contraire,
 » aussi bien que celle qui permet de tuer
 » ou de déposer les Souverains, & de se
 » révolter contre eux pour quelque raison
 » que ce soit, seroient déclarées fausses,
 » impies, détestables, & contraires à
 » l'établissement de la Monarchie Française,
 » qui dépend immédiatement de Dieu
 » seul. Que tous les livres qui enseignent
 » cette mauvaise Doctrine seroient regardés
 » comme séditieux & damnables, &c. On
 » demandoit que cette Loi fût lue dans les
 » Cours souveraines, & dans les Tribunaux
 » subalternes, afin qu'elle fût connue &
 » religieusement observée.

Plusieurs raisons concouroient à faire prendre cette résolution aux Etats. Deux Rois de France assassinés consécutivement

1614.

ment par des misérables, que la Doctrine des Jésuites & des autres Ecrivains dévoués à la Cour de Rome avoient séduits, étoient de tristes exemples du pouvoir des Ecclésiastiques sur les âmes foibles. D'ailleurs les mieux intentionnés pensoient à limiter insensiblement la puissance énorme & formidable que les Papes ont usurpé sur les Souverains, & de réduire les Jésuites à cette alternative, ou de fermer leurs Collèges & de renoncer à la prédication, ou de rompre leurs engagements avec le Pape & la Cour de Rome. Mais la Cabale Jésuitique se donna tant de mouvement en cette occasion, qu'elle fit ôter cet article du cahier. On le regardoit comme pernicieux à la Religion, & comme dressé tout exprès pour causer un schisme dans l'Eglise de France. Tel fut l'effet de l'ignorance de ce tems là, que nous voyons réparée de nos jours d'une manière bien glorieuse à la plus saine partie des Prélats du Royaume.

Le Parlement néanmoins ne put approuver cette prévarication du Clergé. Les Gens du Roi lui remontrèrent par la bouche de l'Avocat Général, qu'ils sçavoient que plusieurs personnes se donnoient la liberté de revoquer en doute

» ces maximes de tout tems reçues en
 » France & nées avec la Couronne ; que
 » le Roi ne reconnoît aucun Supérieur
 » au temporel de son Royaume, sinon
 » Dieu seul, & que nulle Puissance n'a
 » droit de dispenser les Sujets de Sa
 » Majesté de leur serment de fidélité &
 » d'obéissance, ni de la suspendre, pri-
 » ver ou dépouiller de son Royaume ;
 » encore moins d'attenter ou de faire
 » attenter, par autorité soit publique
 » soit privée, sur les personnes sacrées
 » des Souverains.

Les Gens du Roi requièrent ensuite, qu'il plût à la Cour, toutes affaires cessantes, « d'ordonner que les Arrêts
 » rendus ci-devant fussent renouvelés
 » & publiés derechef en tous les Sièges

1614.

» de son ressort, afin de tenir les esprits
 » de tous les Sujets du Roi, de quel-
 » que qualité & condition qu'ils fussent,
 » confirmés & certains desdites maxi-
 » mes & règles, pour la sûreté de la
 » vie du Roi, paix & tranquillité pu-
 » blique, avec défense d'y contrevenir
 » sous les peines portées par les Arrêts
 » précédens ». Deux jours après, les
 Chambres du Parlement de Paris as-
 semblées donnerent un Arrêt conforme
 à la Réquisition du Procureur & de
 l'Avocat Général. C'est ainsi que les pre-
 miers Magistrats employoient l'autorité
 du Roi pour soutenir une maxime qu'ils
 regardent comme une des Loix fonda-
 mentales de la Monarchie, pendant
 que le Clergé la combattoit ouverte-
 ment dans l'Assemblée solennelle des
 Etats.

Il y eut encore plusieurs contesta-
 tions sur ce sujet qu'il seroit trop long
 de rapporter. Le Clergé fit ses plaintes
 contre cet Arrêt du Parlement, & dressa
 un article pour la sûreté de la vie des
 Princes. Le Roi évoqua à lui le diffé-
 rend, & ordonna la surseance de l'exé-
 cution de l'Arrêt. Mais le Clergé qui
 n'étoit encore content ni de l'un, ni de
 l'autre, n'eut point de repos qu'il n'eût
 fait ôter du cahier l'article du Tiers-
 Etat & de la Paulette. En vain plusieurs
 Membres s'y opposèrent : le parti des
 Jésuites prévalut par la jonction de la
 Noblesse contre le Tiers-Etat.

Ces divisions étoient la conjoncture
 la plus favorable que la Cour pût avoir,
 pour congédier une Assemblée défor-
 mais incapable d'agir de concert. La
 Reine & ses Ministres résolurent d'en
 profiter. On fit sçavoir aux trois Cham-
 bres qu'elles eussent à mettre incessam-
 ment leurs cahiers en état d'être présen-
 tés au Roi. C'étoit, disoit-on, pour
 rétablir le calme dans les Provinces,
 que la longueur de l'Assemblée commen-
 çoit à mettre en mouvement. Mais c'étoit
 en effet pour congédier l'Assemblée, qui

1615.

En Janvier.

1615.

finissoit de droit après la présentation des cahiers. La Noblesse s'en aperçut, & commença à se défier de ce grand empressement des Ministres. Elle engagea la Chambre Ecclésiastique à demander que les cahiers fussent réponsus avant la séparation des Etats.

Une pareille délibération allarma extrêmement la Reine & les Ministres. Ils entreprirent de gagner le Clergé pour se tirer d'un pas si délicat. Le Cardinal de Sourdis fut celui que l'on chargea de cette intrigue. Le Cardinal du Perron le seconda de tout son pouvoir. Ils firent entendre à la Chambre que jamais elle n'obtiendrait ce qu'elle demandoit tant que l'Assemblée seroit sur pied : que les Députés du Tiers-Etat y formeroient toujours des obstacles invincibles ; qu'ils lui débaucheroient peut-être la Noblesse avant que le cahier fût présenté : au lieu que l'Assemblée une fois séparée, le Tiers Etat ne traverseroit plus le Clergé par ses remontrances, & que le Roi seroit en pleine liberté d'avoir égard à ses représentations. Ces raisons n'avoient rien de solide ; mais les promesses firent ce que n'avoit pu faire la persuasion. Les Prélats gagnés par la Cour entraînent les autres ; & la Noblesse ne fut pas assez forte pour résister.

Elle ne se relâcha pas néanmoins entièrement de ses demandes. Voyant que la Cour ne vouloit pas consentir qu'il y eût des Députés des trois Ordres dans le Conseil du Roi lorsqu'on y délibéreroit sur les réponses à faire aux cahiers, elle proposa qu'il y eût de moins six des plus anciens Conseillers d'Etat, qui fussent appellés avec les Princes & les Officiers de la Couronne, pour donner des avis à Sa Majesté sur les réponses qu'elle devoit faire. L'Archevêque d'Aix fut chargé de la proposition. Mais sa harangue déplut à la Reine qui vouloit être la Maîtresse absolue de faire accorder au Roi ce qu'il lui plairoit. On

se mocqua des instances répétées des trois Chambres. On traita leur prétention de nouveauté dangereuse & préjudiciable à l'autorité du Roi. Et voyant qu'on ne pouvoit les desunir qu'en prenant un ton décisif sur cet article ; voici comme on fit répondre le Roi à la dernière remontrance des Députés. *Je souhaite, dit le jeune Monarque, de donner toutes sortes de satisfaction aux Etats. Mais je ne puis prendre aucunes mesures que sur les cahiers que vous me présenterez. Je veux les recevoir la semaine prochaine au plus tard. S'il est nécessaire que les Etats se rassemblent à l'occasion des réponses que j'y ferai, nous y pourvoirons dans le tems.*

Cette réponse fut pour les Emissaires de la Cour une nouvelle raison de ramener les autres à l'autorité du Roi. On leur fit extrêmement valoir l'espérance qu'il donnoit de rassembler les Etats, s'il en étoit besoin, après qu'ils auroient présenté les cahiers de leurs demandes. On les exhorta ensuite fortement à l'obéissance que les Sujets doivent à leur Souverain. Et les intrigues de la Reine ayant bientôt gagné le Clergé & la Noblesse, il ne fut pas difficile d'engager aussi le Tiers Etat à céder. Ainsi chacun se tint prêt à présenter ses cahiers le Lundi de la semaine suivante.

C'étoit le 23 de Février, jour auquel se devoit faire la Clôture des Etats. Leurs Majestés s'y rendirent avec la même pompe qu'on avoit vû à l'ouverture de l'Assemblée. Après qu'elles eurent pris leur place, & que les Hérauts eurent imposé silence à tout le monde, Armand Jean du Plessis Evêque de Luçon s'avança pour présenter au Roi le cahier du Clergé, & pour haranguer Sa Majesté. Son discours roula sur la suppression de l'hérédité & de la venalité des Charges : sur le retranchement des dépenses excessives en gratifications & en pensions accordées sans nécessité ; sur la restitution des biens de l'Eglise

1615.

En Février.

1615.

possédés par les Huguenots : sur l'accomplissement du double Mariage : sur les Bénéfices donnés comme des récompenses à des Gentils-hommes Laïques : sur la part que les Ecclesiastiques devoient avoir (selon lui) aux affaires d'Etat, & sur les louanges de la Reine, à laquelle il exhorta le Roi d'en laisser toute l'administration. Le Baron de Senecy, Président du second Ordre, harangua aussi à peu près sur le même sujet. On fut surpris que la Noblesse suivît ainsi les impressions des Ecclesiastiques, & qu'ils eussent concerté ensemble les principaux points que chacune des deux Chambres devoit mettre à la tête de son cahier. Tels étoient (outre les articles touchés dans la Harangue de l'Evêque de Luçon) » la publication » du Concile de Trente, le rétablissement de la Religion Romaine dans le » Bearn & ailleurs ; une défense absolue » aux Cours Souveraines de prendre » connoissance de ce qui concerne la » Foi, l'autorité du Pape, les Régles » Monastiques, &c. le Réglemeut des » appels comme d'abus : la Réformation » des Universités ; le rétablissement des Jésuites ; & autres choses semblables. Aussi trouva t'on la harangue de Miron, qui parla pour le Tiers - Etat, & plus judicieuse & plus solide. Il prit un tempérament beaucoup plus digne de l'occasion où il se trouvoit. Il toucha mieux qu'aucun autre les véritables causes des défordres du Clergé, & proposa des remèdes plus convenables & plus efficaces. Il ne parla pas moins fortement contre les excès de la Noblesse & des Gens de robe. Enfin, il recommanda au jeune Roi « le rétablissement de la » Police & du Commerce, la bonne ad- » ministration des Finances, l'abolition » des pensions accordées sans nécessité, » le soulagement du Peuple & la dimi- » nution des Tailles ».

On avoit promis aux trois Ordres que le Roi répondroit à leurs cahiers

avant qu'ils sortissent de Paris. Cependant, comme on ne vouloit leur accorder aucune des choses principales qu'ils demandoient, la Cour étoit embarrassée, & ne sçavoit comment renvoyer les Députés dans leurs Provinces. On leur permit de s'assembler encore, pourvu que ce ne fût dans aucun lieu public, & qu'ils ne prissent aucune résolution sur les affaires traitées dans l'Assemblée générale. Et comme la Reine vouloit au moins sauver les apparences, elle fit rédiger sous trois chefs les propositions contenues dans les cahiers. Le premier, concernoit les affaires de l'Eglise : le second, celles de la Noblesse : & le troisième, celles du Tiers-Etat. Tous ces points devoient être examinés en différens Bureaux, composés de plusieurs Commissaires du Roi, qui devoient en faire le rapport à Sa Majesté. Chacun jugea favorablement de ces dispositions apparentes. On entra dans un Examen qui fit bien-tôt naître des disputes entre les Députés. C'est ce que la Cour demandoit, elle vouloit les lasser par une discussion sur laquelle ils ne s'accordoient pas, & l'on ne trouva point de prétexte plus specieux pour les renvoyer chacun dans leurs Provinces.

En effet, les Députés des trois Ordres furent mandés au Louvre le 24. de Mars. On leur déclara « qu'on avoit » trouvé un si grand nombre d'Articles » importans dans les cahiers, qu'il n'é- » toit pas possible que le Roi y répon- » dit en aussi peu de tems qu'il l'auroit » souhaité. Que cependant Sa Majesté » vouloit bien donner des marques fen- » sibles de sa bonne volonté aux Etats, » en répondant favorablement à leurs » principales demandes. Qu'Elle avoit » pris la résolution d'abolir la venalité » des Charges, & de régler ce qui en » dépend ; d'établir une Chambre de » Justice pour la recherche des Finan- » ciers, de retrancher les Pensions, & » de pourvoir à tous les autres Articles

1615.

En Mars

1615.

» le plus promptement qu'il seroit possible ». Puis la Reine prenant la parole, dit elle-même aux Deputés, qu'un si long séjour à Paris leur causant beaucoup de dépense, il étoit tems qu'ils songeassent à s'en retourner chacun chez eux. Ainsi finirent les Etats Généraux, dont le bien public avoit été le prétexte; mais qui, par les factions opposées à la Régence, par les intrigues de ceux qui avoient intérêt qu'on ne fit aucune réforme dans l'Etat, par les divisions entre les Chambres, par le délai qu'on apporta à répondre à tous les articles des Cahiers, devinrent absolument inutiles & n'eurent aucun des bons effets que l'on en attendoit.

A peine la Reine fut-elle délivrée des inquiétudes que cette Assemblée lui avoit causées, qu'elle se disposa à terminer la double Alliance conclue avec l'Espagne. Dans la joie que cette affaire lui donnoit, elle voulut que Madame Elizabeth de France dansât un magnifique Ballet dans la salle de Bourbon, le dix-neuvième de Mars. Le Prince de Condé en donna un autre vers le même tems, auquel Leurs Majestés & toute la Cour assistèrent.

La mort de la Reine Marguerite arriva sur ces entrefaites. C'étoit la dernière Princeesse de l'illustre Maison de Valois, fille de Henri II. & de Catherine de Medicis, petite fille de François I. sœur de François II. de Charles IX. de Henri III, Rois de France, de François Duc de Brabant & d'Alençon, d'Elizabeth Reine d'Espagne, & de Claude Duchesse de Lorraine. Elle étoit née à Fontainebleau, au mois de Mai 1552. Elle mourut à Paris le 27. de Mars âgée de soixante & trois ans. Elle avoit été femme de Henri IV. & l'on peut voir dans le règne de ce Prince (1) les raisons qu'il eut de faire dissoudre son mariage.

(1) Voyez Tome III. sous l'année 1598. en Décembre, sous l'année 1599. en Juin & suivant.

1615.

Comme cette Princeesse ne paroissoit plus depuis long-tems à la Cour, sa mort n'interrompit point les divertissemens du carnaval. La Reine vouloit que sa fille donnât une fête au public, avant son départ pour l'Espagne, en quoi elle suivoit son penchant naturel au luxe, à la dépense, & au plaisir. Le Prince de Condé, comme j'ai dit, y prit part comme les autres; mais tout cela n'étoit qu'un jeu qui cachoit des desseins bien différens. L'inquiétude & le chagrin rongeoient cruellement la Reine & le Prince. Marie cherchoit à dissiper les cabales qui se formoient contre son autorité, & Condé s'occupoit des moyens propres à causer de nouvelles brouilleries. Chacun étoit mécontent de la maniere dont on avoit congédié les Etats. Le Parlement, sur-tout, se plaignoit des atteintes que la Cour elle-même avoit données à l'autorité Royale. Le Maréchal de Bouillon engagea adroitement cette Compagnie à se déclarer la premiere contre ces abus, pour la mettre dans la nécessité de s'appuyer ensuite du parti du Prince. Il fit si bien par ses intrigues, que trois jours après la dissolution des Etats Généraux, deux Magistrats de chaque Chambre des Enquêtes, furent nommés pour aller prier le Premier Président d'assembler promptement toutes les autres. Le dessein étoit de délibérer sur les remontrances que le Parlement avoit résolu long-tems auparavant de faire au Roi. Trois séances furent employées à cette délibération, & le 28. de Mars, la Cour rendit un Arrêt qui ordonnoit » que les » Princes, les Ducs & Pairs, & les Officiers de la Couronne, ayant séance » & voix délibérative au Parlement, qui » se trouvoient pour lors à Paris, seroient invités à venir délibérer avec » Monsieur le Chancelier, & avec toutes les Chambres assemblées sur les » propositions qui seroient faites pour » le service du Roi, le soulagement de

1615.

» ses Sujets, & le bien de son Etat ».

La Reine ne douta pas un moment que ce ne fût le parti du Prince de Condé, qui eût excité ce nouveau mouvement parmi les gens de robe. Elle lui fit défendre de la part du Roi, de même qu'à tous les Seigneurs ses partisans, de se trouver au Parlement, en cas qu'ils y fussent invités. Dès le lendemain les gens du Roi furent mandés au Louvre, & quelque résistance que fit l'Avocat Général Servien, pour se dispenser de porter des ordres fâcheux à leur Compagnie, ils en reçurent un positif de saie sçavoir eux-mêmes au Parlement les raisons pour lesquelles Sa Majesté se tenoit offensée de l'Arrêt donné le jour précédent. Il fallut que les gens du Roi obéissent à un ordre si exprès. Le Premier Président fit appeller toutes les Chambres; & Servien leur déclara la défense que le Roi leur faisoit de passer outre, à l'exécution de l'Arrêt, qu'il leur commandoit de lui apporter. Le Parlement obéit avec une soumission, dont la Cour eut lieu d'être contente.

En Avril.

Cependant comme le Roi avoit promis de leur faire sçavoir sa volonté, le Parlement délibéra de nouveau sur les moyens d'aller recevoir cette réponse. Le Roi n'en fut pas plutôt informé qu'il manda la Compagnie par Députés, & leur dit, que puisqu'ils vouloient sçavoir sa réponse, son Chancelier alloit la leur faire entendre. Alors le Chancelier prit la parole, & fit un assez long discours sur la prétendue atteinte, donnée par le Parlement à l'autorité du Roi: à quoi ce Monarque ajouta une défense expresse à la Compagnie de passer outre. Elle ne laissa pas de nommer des Commissaires de chaque Chambre, pour travailler aux remontrances qu'on avoit résolu de faire au Roi: ce qui irrita extrêmement les esprits de part & d'autre.

En May.

Ceux qui étoient attachés à la Cour, avoient soin d'informer Leurs Majestés de tout ce qui se passoit au Parlement.

1615.

La Reine voyoit, avec peine, que les esprits y étoient si irrités. Elle crut les ramener, en faisant publier le dix-huitième de Mai une Déclaration pour rétablir le Droit Annuel, ou la Paulette. Mais le Parlement alla toujours son chemin. Le Premier Président assembla le vingtième toutes les Chambres, & les Remontrances y ayant été luës & approuvées, il chargea au nom de la Compagnie les Gens du Roi d'aller demander Audience à Sa Majesté. Ils y obtinrent pour le Vendredi suivant. Ce jour-là, le Premier Président, accompagné de six Présidens à Mortier, de douze Conseillers de la Grand'Chambre, d'un Président & de trois Conseillers de chacune des Enquêtes, d'un pareil nombre de celles des Requête, du Procureur Général & des Avocats Généraux, alla au Louvre, suivi d'une multitude de Peuple. Ils furent introduits dans la Chambre du Conseil, où le Roi & la Reine étant entrés, suivis de plusieurs Seigneurs & Officiers de la Couronne, le Premier Président fit un Discours au Roi, & lui présenta les Remontrances, où l'on prioit le Roi entre autres choses de ne point faire de *Commandemens absolus*, dès la première année de la majorité de S. M. La lecture en ayant été faite, les Députés se retirèrent dans une Chambre voisine, en attendant la Délibération de Sa Majesté. La réponse fut en substance, « qu'elle étoit très offensée de ce » que le Parlement prétendoit reformer » le Royaume: qu'il ne leur appartenoit » pas de controller le Gouvernement: » que c'étoit à eux d'attendre que Sa » Majesté les interrogeât, & qu'on leur » feroit sçavoir sa réponse à leurs Remontrances, quand elles auroient été » communiquées à son Conseil ». La Reine s'emporta fort, sur ce qu'on y blâmoit les désordres de sa Régence, & le Président Jeannin s'étant aussi récrié sur la dissipation des Finances qu'on lui reprochoit, les Ducs de Guise, de Ven-

1615.

dôme & de Montmorenci, offrirent au Roi leurs biens, leur vie & leur épée contre tous ceux qui refuseroient de lui obéir.

Dès le lendemain, vingt-troisième jour de Mai, le Roi donna dans son Conseil d'Etat un Arrêt pour casser celui du Parlement. Les Gens du Roi furent mandés pour en entendre la Lecture, & pour le faire enregistrer. Ils firent inutilement les plus fortes instances pour se dispenser d'une Commission qui pouvoit être exécutée par toute autre personne. *Je le veux & la Reine aussi*, dit le Roi; après quoi ils ne purent se dispenser d'obéir.

an Juin.

Ils entrent donc le cinquième de Juin en la Grand'Chambre; & après que Servien eut rendu compte de tout ce qui s'étoit passé à l'Audience du Roi, ils laissèrent l'Arrêt du Conseil avec la Commission du Grand Sceau sur le Bureau, & se retirèrent. Les Chambres ayant été assemblées, on delibera durant plusieurs jours, & l'on conclut à une nouvelle députation. Mais le Roi ne voulut rien entendre. *Il veut & vous commande*, dit la Reine aux Députés, *que ses Ordres soient exécutés, & que l'Arrêt du Conseil soit lu & enregistré sous peine de désobéissance.* Il ne le fut pas néanmoins. On trouva dans la suite un temperament. Ce fut d'envoyer au Louvre un nombre de Conseillers choisis, qui firent satisfaction à Leurs Majestés. Ils protesterent; « que la » Compagnie n'avoit jamais pensé à » toucher à leurs actions, encore moins » à leurs personnes; qu'elle louoit la sage » conduite de la Reine, & ses soins » pour le repos de l'Etat: que les Re- » montrances n'avoient été faites que » pour le bien du Royaume & pour le » service du Roi: qu'on le prioit de se » souvenir que dans sa premiere séance » au Parlement, il avoit déclaré vou- » loir suivre les bons avis de cette com- » pagnie: & qu'on le conjuroit d'avoir

1615.

» égard au préjudice que l'Arrêt du Con- » seil pouvoit causer à son autorité ». La Cour se contenta de ces protestations, de crainte de plus facheuses suites. Le Parlement se désista de son Arrêt du 28. de Mars; & celui du Conseil d'Etat, qui cassoit tout, ne fut pas exécuté à la rigueur.

Cependant le Prince de Condé, ayant appris que Leurs Majestés se dispoient au voyage de Guyenne pour l'accomplissement des mariages projetés, ne gaida plus de melmes, & fit éclater son mécontentement. Il se retira dans une de ses maisons à Créil sur la riviere d'Oise. Plusieurs Bourgeois de Senlis, de Mante, de Beaumont, & d'autres lieux y étant venus armés, pour avoir part aux divertissemens d'une grande feste, le Prince s'y rendit aussi accompagné du Duc de Longueville & de plusieurs autres Seigneurs. Toutes les Compagnies d'Arquebusiers le reçurent avec toute sorte de distinction, & allerent au-devant de lui tambour battant & enseignes déployées jusqu'à une lieue hors de la Ville. La Cour qui ne perdoit pas ce Prince de vûe, & qui étoit informée de tout ce qu'il faisoit, craignit qu'il ne profitât de la disposition du Peuple pour lever des troupes. Elle lui envoya sur le champ le Secrétaire d'Etat Villeroi pour l'engager de revenir à Paris, & d'accompagner le Roi dans son voyage de Guyenne. Le Prince refusa de le faire, jusqu'à ce que le Roi eût réformé son Conseil, répondu aux Remontrances du Parlement & satisfait aux Sujets de mécontentement que lui & ses amis prétendoient avoir reçus de la Cour. Un des principaux étoit fondé sur ce que le Prince vouloit être chef du Conseil, & avoir la direction des Finances qui lui avoit été promise verbalement. Le Maréchal de Bouillon, comme le plus ancien Officier d'armée, prétendoit aussi, que n'y ayant point de Connétable

1615.

Connétable en France , il avoit droit de disposer du taillon. Le Conseil s'étoit toujours fortement opposé aux vues de l'un & de l'autre. Villeroi ayant fait rapport de la réponse qu'il avoit reçue du Prince de Condé , lui fut renvoyé une seconde fois : sur quoi le Prince assembla ses amis à Coucy , pour prendre avec eux les résolutions convenables.

En Juillet.

Tous ces retardemens déplaisoient fort à la Cour , qui fut obligée de différer son voyage jusqu'au 1. jour d'Août , & le double mariage jusqu'au 8. de Septembre. Leurs Majestés envoyèrent une troisième fois Villeroi & le Président Jeannin vers le Prince de Condé. Ils avoient déjà eu diverses Conférences avec lui & les autres Seigneurs dans l'Assemblée de Coucy : & les choses paroissoient même fort disposées à un prompt accommodement , lorsque la Cour impatiente d'en voir la fin , chargea Pontchartrain Secrétaire d'Etat , de porter une Lettre au Prince de Condé , par laquelle le Roi lui donnoit avis que le jour de son départ approchoit. Villeroi pria inutilement Pontchartrain de ne point rendre cette Lettre , parce que l'accommodement étoit prêt d'être terminé. Mais les ordres du Roi étoient si pressans qu'il n'eut aucun égard à sa prière.

Cette nouvelle servit de prétexte au Prince de Condé pour rompre brusquement les Conférences. Il écrivit au Roi dès le lendemain 27. de Juillet , pour prier Sa Majesté de différer son voyage jusqu'à ce qu'elle eût remédié aux désordres dont les Etats Généraux & le Parlement s'étoient plaints. Il en chargeoit nommément , par sa Lettre , le Maréchal d'Ancre , le Chancelier de Silvery , & quelques autres Ministres dévoués à la Cour ; & finissoit en priant le Roi de le dispenser du voyage de Guyenne , où il suivroit volontiers Sa Majesté , s'il lui plaisoit de pourvoir à tous ces abus.

Tome IV.

1615.

Tous les partisans du Prince de Condé ayant aussi refusé d'accompagner le Roi , Sa Majesté assembla son Conseil pour aviser aux moyens de prévenir les troubles. Il y fut rendu une Déclaration le 30. de Juillet , par laquelle le Roi ordonnoit aux Gouverneurs des Villes & Provinces de son Royaume de pourvoir à la sûreté des Places dont Sa Majesté leur avoit confié le soin , d'empêcher qu'on y levât des troupes à moins que ce ne fût pour son service ; & d'y donner entrée à aucun autre Prince & Officier , qu'à ceux auxquels elle en auroit donné une permission positive & par écrit. Cette Déclaration irrita extrêmement le Prince de Condé : ses amis prirent la résolution de lever des troupes , & le Maréchal de Bouillon leur donna rendez-vous à Sedan.

En Août.

Cependant le Prince fit publier un Manifeste adressé à tous les Corps du Royaume. Il y dépeignoit d'une manière fort vive ce qui s'étoit passé dans l'Assemblée des Etats Généraux : comme toute sorte de liberté y avoit été opprimée , & comme le Tiers-Etat , qu'il en nommoit la plus saine partie , s'étoit vû contraint de céder aux intrigues du Clergé. Il se plaignoit fort du Maréchal d'Ancre , qu'il accusoit de plusieurs crimes très - noirs. Aucune des Cours Souveraines n'ouvrit les paquets qui leur avoient été adressés. Le Parlement de Paris , sur tout , malgré les marques de vigueur qu'il avoit données peu auparavant , refusa constamment de se joindre au Parti du Prince. L'Assemblée des Protestans , qui se tenoit alors à Grenoble , refusa aussi de prendre part à ces mouvemens , & cela par les sages remontrances de Du Pleissis Mornay , qui n'en fut pas plus écouté dans ses remontrances en faveur des Eglises Reformées. L'Assemblée de Nîmes fut moins retenue dans la suite.

La Reine cependant travailla à s'assurer de Paris. Elle nomma un Conseil

F

1614.

de guerre composé des principaux Officiers & Magistrats de la Ville, & de quelques Conseillers d'Etat qui eurent ordre d'y rester. Elle leur recommanda d'être fidèles au Roi, d'obéir à Liancourt, Gouverneur de la Ville & chef de ce Conseil, & à Miron Prevôt des Marchands, d'avoir soin de *Monsieur*, frere du Roi, dont elle leur confia la garde.

On leva aussi - tôt une armée, dont le Duc d'Epéron, le Chancelier & le Chevalier de Sillery voulurent donner le Commandement au Maréchal d'Ancre. Puis faisant réflexion que cet Italien, étant entré deux ans auparavant dans la cabale du Prince de Condé pour les perdre, il n'étoit pas à propos de lui mettre en main toutes les forces de l'Etat, ils choisirent le Maréchal de Boisdauphin de la Maison de Laval à qui Leurs Majestés donnerent le titre de Lieutenant Général. Cette armée étoit composée des Régimens de Picardie, de Navarre, de Piémont, de Champagne, Bourgogne, Chappes, Rambures, Vaubecourt, Boniface, & la Meilleraye, & d'un Régiment de Suisses commandé par le Colonel Galary, &c. sans y comprendre les Compagnies de Gendarmes du Roi, de la Reine, de Monsieur, des Ducs de Lorraine, de Vaudemont, de Nevers & de Joinville; de six Compagnies de chevaux Legers, & d'un pareil nombre de Carabiniers. Le rendez-vous fut donné à Meaux le 1. de Septembre. Après ces mesures prises, le Roi fixa son départ au 17. du mois d'Août.

Les Ducs de Guise & d'Epéron s'étoient chargés de conduire sûrement Leurs Majestés à Bourdeaux. Le premier devoit accompagner Madame Elisabeth de France jusqu'à la Frontiere du Royaume, y recevoir l'Infante, & l'amener dans la Capitale de Guyenne où Leurs Majestés l'attendoient. La Reine fit partir de grand matin le jeune

Roi au jour nommé. Elle le suivit quelques heures après; & Madame Elisabeth sortit la dernière, afin que le Prevôt des Marchands & les Echevins pussent lui faire les honneurs dûs aux filles de France en pareilles occasions.

Leurs Majestés arriverent à Poitiers le 9. de Septembre. Elles y firent un plus long séjour qu'elles ne se l'étoient proposé. Madame Elisabeth y fut attaquée de la petite vérole, & il fallut attendre qu'elle en fût guérie. Cette longue absence du Roi & de la Reine contribua beaucoup à fortifier le parti du Prince de Condé. Le rendez-vous général de ses troupes étoit à Noyon en Picardie. Il marcha d'abord vers Paris avec quatre ou cinq mille hommes de pied assez mal armés, & environ deux mille cinq cents chevaux. Il semble que le Maréchal de Boisdauphin, dont l'armée étoit plus nombreuse & en bien meilleur état, eût pû défaire ou dissiper celle du Prince, en allant d'abord l'attaquer. Mais, soit qu'il eût ordre de couvrir toujours Paris, soit qu'il craignît que le Maréchal de Bouillon, plus habile que lui & qui commandoit l'armée du Prince sous son Altesse, ne s'avançât vers la Capitale où les mécontents avoient leurs intelligences & leurs Partisans, dès que l'armée du Roi s'en éloigneroit, Boisdauphin demeura toujours campé à Dammartin. Bouillon profita de cette disposition pour s'emparer de Château-Thierry & s'assurer ainsi un passage sur la Marne. Il s'avança ensuite vers Meri sur Seine, après avoir fait semblant de marcher à Reims pour donner le change au Maréchal de Boisdauphin.

Le Prince apprit alors que le Roi, étant à Poitiers, avoit donné contre lui & contre tous ceux de son Parti, une Déclaration du 10. de Septembre pour les soumettre aux peines dûes aux Criminels de Leze - Majesté. Il en publia

1614.

En Septemb.
bre.

une autre de son côté le 14. d'Octobre, portant qu'il n'avoit pris les armes que pour empêcher les Etrangers de s'introduire dans le Royaume, & que son Altesse avoit auprès d'elle ceux qui composoient le seul & véritable Conseil du Roi. Il passa ensuite la Seine, & s'avança vers Sens qu'il espéroit de surprendre. Mais Boisdauphin & le Marquis de Praslin, son Maréchal de Camp, rompirent ses mesures en y arrivant plutôt que lui. Les deux armées se trouverent alors si près l'une de l'autre, que l'on ne doutoit pas qu'il n'en fallût venir à une bataille. Celle du Roi étoit composée d'environ dix mille hommes de vieilles troupes & de deux mille chevaux. Il est vrai que le canon des mécontents étoit assez bien posé. Mais leur armée étoit si foible, par l'éloignement de sa meilleure Cavalerie commandée par le Duc de Longueville, & en si mauvais ordre dans un fond, que si l'armée du Roi se fût seulement avancée, celle des Princes étoit mise en fuite sans combat. Mais Boisdauphin fut si timide ou si mal habile, qu'après quelques legeres escarmouches il se retira le premier. Bouillon profita de sa faute & passa la Loire en diligence. Il passa ensuite en Berri, & ne s'arrêta point qu'il ne fût arrivé sur les confins de la Touraine & du Poitou.

Le Duc d'Epéron ne seroit jamais venu à bout de faire entrer Leurs Majestés dans Bourdeaux, si le Comte de S. Pol n'eût manqué de parole au Duc de Rohan, qu'il avoit sollicité lui-même de se déclarer & de venir en Guyenne. Ce conretems, & l'impossibilité où se trouva le Maréchal de Bouillon de faire avancer plutôt l'armée du Prince de Condé vers le Poitou, donnerent moyen à Leurs Majestés d'arriver heureusement à Bourdeaux le 7. d'Octobre. Elles y furent reçues avec la pompe accoutumée & au milieu des acclamations. La première chose qu'on y fit, fut d'en-

voyer un Enseigne des Gardes à Tonnains, pour demander de la part du Roi au Duc de Rohan, au Marquis de la Force & aux autres Seigneurs Réformés, qui avoient enfin pris les armes, quelle étoit leur intention. Ils firent d'abord quelque difficulté de répondre, mais ayant expliqué par écrit les raisons qu'ils disoient avoir de se tenir sur leurs gardes, il fut résolu de les regarder désormais comme Ennemis déclarés de l'Etat.

Cependant les deux Cours de France & d'Espagne étoient convenues que la célébration du double mariage se feroit le même jour 13. d'Octobre à Bourdeaux en Guyenne & à Burgos en Castille. Le Duc d'Uceda, fils du Duc de Lerme, eut la procuration de Louis XIII. pour épouser l'Infante d'Espagne au nom de Sa Majesté, comme le Duc de Guise devoit épouser Madame Elisabeth de France au nom du Prince d'Espagne. Le Cardinal de Sourdis, Archevêque de Bourdeaux, & l'Archevêque de Burgos en firent chacun la cérémonie. La nouvelle Princesse d'Espagne partit de Bourdeaux trois jours après. Elle fut escortée par une petite armée sous le commandement du Duc de Guise & du Maréchal de Brissac. Elle arriva à Bayonne le 1. de Novembre, & le 7. Elle s'avança jusqu'à Saint Jean du Luz.

Le Roi Catholique, de son côté, ayant conduit sa fille à Fontarabie, l'échange des deux Princeses se fit sur la rivière de Bidassoa qui sépare la France de l'Espagne. Et le 21. Novembre la nouvelle Reine fit son entrée à Bourdeaux. Louis XIII. avoit une si grande impatience de la voir, qu'il alla plus de trois lieues audevant d'elle. Mais le cérémonial dont on étoit convenu ne permettant pas que le Roi lui parlât ou l'accompagnât avant son arrivée, Sa Majesté se contenta de la regarder du haut d'une fenêtre, pendant que le Duc d'Epéron l'entretenoit à la portiere de son

1613.

caroffe, que l'on avoit fait arrêter exprès. Le Roi étant remonté dans le sien, & ayant rencontré celui de la Reine, ils se regarderent pendant quelque tems fans se parler. Ensuite de quoi le Roi prit les devans & alla attendre la Reine à Bourdeaux où elle arriva sur les neuf heures du soir.

Le Cardinal de Sourdis se préparoit à donner une seconde fois la Bénédiction nuptiale aux Epoux présens, lors qu'il lui arriva une affaire qui le contraignit de s'absenter de la Cour. Une violence commise aux prisons de Bourdeaux, où l'Archevêque s'étoit trouvé en personne, obligea le Parlement de cette Ville à rendre contre lui un Decret de prise de corps. Ce fut donc l'Evêque de Xaintes qui fit la seconde célébration du mariage. On n'oublia rien pour la rendre la plus magnifique qu'il se put. Le Roi ayant soupé dans son Lit, à cause de la fatigue qu'il avoit eu pendant la cérémonie, se leva sur les neuf heures du soir & alla coucher avec la Reine son Epouse. Il y demeura jusqu'à une heure après minuit, que le Maréchal de Souvri, son ancien Gouverneur, le vint chercher & le ramena à son appartement.

Quoique l'Armée du Prince de Condé fut en assez mauvais état quand il s'avança dans le Poitou, les divers mouvemens qu'il fit dans la Province troublèrent beaucoup la joie que la consommation du double mariage donnoit à Marie de Médicis. Son inquiétude redoubla, lorsqu'elle apprit que l'Armée du Prince grossissoit, & qu'il lui venoit des troupes de divers endroits. Les Ducs de la Tremouille & de Sully se déclarerent pour lui; la Rochelle entra dans ses intérêts; & le Comte de Candale travailla si efficacement dans l'Assemblée des Réformés à Nimcs, qu'il les porta enfin à se joindre aussi au parti du Prince de Condé. Cette démarche causa d'autant plus de scandale aux Eglises, que le

Roi avoit publié peu de jours auparavant une Déclaration, pour affurer ses Sujets Protestans des bonnes intentions qu'il avoit de maintenir les Edits de Pacification, pour lever tous les soupçons qu'ils avoient pris du double mariage avec l'Espagne, & pour inviter ceux qui s'étoient déclarés pour le Prince de Condé à rentrer dans leur devoir. Mais la politique de la Cour, accoutumée à donner les plus belles paroles & à n'en tenir aucune, fut ce qui porta les Réformés à se désier de ses promesses.

Pendant que ces choses se passaient, les troupes des Princes de Neubourg & de Brandebourg commettoient chaque jour de nouvelles hostilités, & sollicitoient de nouveaux secours auprès des Puissances Etrangères. Neubourg obtint un renfort des Espagnols, & Brandebourg engagea les Etats Généraux des Provinces-Unies à lui envoyer six mille hommes de pied, & douze Compagnies de Cavalerie sous la conduite du Prince Frédéric Henri de Nassau. A peine ces troupes furent arrivées, que Brandebourg s'en servit pour s'emparer du Comté de la Mark. Il mit garnison dans Alten, qui en est la Capitale, de même que dans plusieurs autres Places. Par-là les Etats Généraux assurerent à la Maison de Brandebourg leur Allié une des principales parties de la succession de Clèves & de Juliers.

La Cour étant partie de Bourdeaux à la fin de l'année précédente, vint à Poitiers au mois de Janvier de celle-ci. De là elle se rendit à Tours pour y attendre la fin d'une Négociation commencée. C'étoit en vûe de rompre la ligue du Prince de Condé en gagnant peu à peu tous ceux qui y étoient entrés. On avoit ôté le commandement de l'Armée du Roi au Maréchal de Boisdauphin, pour le donner au Duc de Guise. On s'attacha particulièrement à tenter le Duc de Mayenne & le Maréchal de Bouillon qui avoient le plus de crédit dans le parti des mécontents. Le Roi d'Angle-

1614.

En Janvier.

1616.

terre offrit alors son entremise fort à propos pour prévenir une guerre civile dans le Royaume. Sa Médiation fut acceptée, & le Chevalier Edmond son Ambassadeur fut envoyé au Prince de Condé à Saint Jean-d'Angeli, persuadé que les affaires ne pouvoient être en meilleure situation pour obtenir des conditions avantageuses, le Prince se résolut sans peine, d'écrire une Lettre respectueuse au Roi. Le Monarque y répondit de la manière la plus favorable, & l'on convint d'une conférence qui fut indiquée à Loudun pour le 10. de Février.

Pendant qu'on s'y préparoit, la Reine Mere courut risque de la vie à Tours par un accident extraordinaire. La plus grande partie du plancher de la Chambre où elle étoit fondit subitement : son fauteuil se trouvant heureusement placé sur une poutre qui tint ferme, Sa Majesté passa par dessus son lit pour se transporter dans un autre endroit. Il y eut plusieurs personnes blessées, & entr'autres le jeune Comte de Soissons, le Duc d'Epemon & le Maréchal de Bassompierre. La Reine Mere les envoya tous visiter, excepté le Duc d'Epemon. Cette indifférence de Marie de Médicis à son égard, jointe à quelques autres sujets de mécontentement, l'obligea de quitter la Cour pour prévenir une disgrâce plus déclarée.

En Février.

Le jour venu qu'on devoit ouvrir la Conférence de Loudun, la Comtesse de Soissons, le Duc de Nevers, le Maréchal de Brissac, Villeroy & Pontchartrain, Secrétaires, le Président de Thou & de Vic, Conseillers d'Etat s'y rendirent de la part du Roi. Le Prince de Condé y vint en personne, accompagné de la Princesse sa Mere, de la Duchesse Douairiere de Longueville, des Ducs de Mayenne, de Vendôme, de Longueville, de Rohan, de Luxembourg, de la Trémouille & de Sully, du Maréchal de Bouillon, du Comte de

1616.

Candale, & des Députés de l'Assemblée des Eglises Réformées. L'Ambassadeur d'Angleterre y assista aussi en qualité de Médiateur. Le Prince de Condé y présenta XXXI. Articles dans plusieurs desquels il paroissoit n'avoir en vue que le bien public. Comme il falloit du tems pour les examiner, on convint de part & d'autre de prolonger la trêve qui avoit déjà été accordée.

Pendant ce tems-là, les deux Armées souffrirent si considérablement par la rigueur du froid & par la cherté des vivres, qu'il en périt plus de dix mille hommes des deux côtés. Le Régiment des Gardes sur-tout, perdit un si grand nombre de Soldats, que le Roi fut obligé d'appeler les Suisses pour veiller à la sûreté de sa personne.

Le Conseil travailloit sans relâche à répondre aux Articles du Prince de Condé. On prolongea de nouveau la trêve, & dans cet intervalle on acheva l'examen des propositions envoyées de Loudun. Les unes furent accordées, & les autres surfisées : il y en eut de modifiées & dont la Cour ne convint que sous certaines conditions. La Cour passa sans difficulté les Articles qui demandoient qu'on fit une exacte & prompte recherche de ceux qui avoient eu part à la mort de Henri IV. & qu'on enjoignît aux Evêques de publier incessamment le Canon du Concile de Constance & le Decret de la Faculté de Paris contre ceux qui osent attenter à la personne des Rois. Mais il n'en fut pas de même des deux Articles suivans, qui demandoient que celui du Tiers-Etat, touchant la sûreté de la personne du Roi & l'indépendance de la Couronne, fût accordé, & que les choses nécessaires pour son observation fussent expédiées; que Sa Majesté levât la surseance des Arrêts que le Parlement de Paris avoit donné sur le même sujet, enfin que ces Arrêts fussent solennellement renouvelés, & toutes les Déclarations faites &

En Mars
& Avril.

1616.

envoyées hors du Royaume, au pré-judice de la sûreté de la personne du Roi & de son autorité souveraine, déclarées nulles & contraires aux Loix fondamentales du Gouvernement.

On répondit à ce qui concernoit l'Article du Tiers-Etat, que Sa Majesté y pourvoiroit de l'avis des Princes de son sang, des Ducs, Pairs & Officiers de la Couronne, des Principaux de son Conseil & de quelques Membres du Parlement qu'elle appelleroit pour délibérer sur les cahiers que les Etats Généraux lui avoient présentés. Quant à la surseance de certains Arrêts du Parlement de Paris, on dit qu'elle avoit été ordonnée après une mûre délibération dans le Conseil du Roi, afin d'entretenir la bonne intelligence avec le Pape que ces Arrêts avoient irrité, & que le Roi n'avoit jamais fait aucune Déclaration contraire ou préjudiciable à son autorité souveraine, & à l'indépendance de sa Couronne. Ainsi furent encore éludés, par complaisance pour la Cour de Rome, ces deux Articles si souvent proposés & débaras.

Quant à quelques autres Articles où le Prince de Condé demandoit le maintien des libertés de l'Eglise Gallicane, la cassation de ce que le Clergé avoit entrepris pour la publication du Concile de Trente, l'observation exacte des Edits de Pacification, & de tout ce qu'on avoit accordé ensuite aux Réformés, la conservation de l'autorité & de la Jurisdiction des Cours Souveraines, le réglemeut de la Gendarmerie selon les anciennes Ordonnances, la diminution des Tailles, &c. la Cour n'y fit pas de grandes difficultés: on les promit en termes généraux. Mais pour ce qui est des remontrances du Parlement, pour obtenir des réponses justes & favorables aux cahiers présentés par l'Assemblée des Etats, la Cour les éluda en disant que le Roi y pourvoiroit trois mois après la publication du Traité. Il en

fut de même de l'article de la *Paulette* & de la venanté des Charges dont le Prince de Condé demandoit la suppression. Le Roi ayant donné aux Officiers le *Droit annuel* pour trois ans après la clôture des Etats Généraux, on répondit que cet Article s'exécutoit, quand le terme accordé par Sa Majesté seroit expiré. Enfin par rapport à celui où le Prince demandoit que conformément aux anciennes Loix du Royaume, aucun Etranger ne fût admis aux Charges de la Couronne, aux Gouvernemens des Provinces ou des Villes, ni à aucune autre dignité ecclésiastique ou séculière dans la Maison du Roi & de la Reine; on répondit que Sa Majesté se réservoir le pouvoir de récompenser toute sorte de personnes selon leur mérite, leurs services & leur qualité. Cet article regardoit particulièrement le Maréchal d'Ancre, qui, outre l'appui de Marie de Médicis, s'étoit raccommoqué avec le Prince de Condé aux dépens du Duc d'Epéron & du Chancelier. Ainsi le Prince n'insista pas beaucoup sur tous ces Articles, content de faire régler avantageusement ceux qui regardoient ses propres intérêts.

Il s'agissoit sur-tout de l'autorité que le Prince devoit avoir dans les Conseils, & de la démolition de la Citadelle d'Amiens qu'il demandoit pour le Duc de Longueville. Concini étoit Gouverneur de cette Place, & c'étoit lui faire un sensible affront. La Reine n'y voulut point consentir; & le Prince se réduisit à demander que ce Gouvernement fût donné à un autre. Mais pour lui il demandoit ce qu'on appelloit *la plume*, c'est à-dire, de signer tous les Arrêts qui s'expédioient, tous les comptes du Trésor Royal, en un mot d'être le Chef de tous les Conseils. La Reine sentoit bien que c'étoit vouloir donner atteinte à son autorité. Mais plutôt que de perpétuer la guerre, elle consentit à ces deux articles, sauf à s'en

1616.

1616.

dédommager & le Maréchal d'Ancre, quand elle auroit gagné le premier Prince du Sang.

Le Duc de Mayenne & le Maréchal de Bouillon ayant aussi obtenu à peu près tout ce qu'ils demandoient, ils travaillèrent à faire accepter le Traité par les autres Seigneurs & par l'Assemblée des Réformés transférée à la Rochelle. Ils y eussent trouvé des difficultés insurmontables, sans une maladie dangereuse qui survint au Prince de Condé. Cet accident étonna tous ceux de son Parti, qui craignirent de se voir bientôt sans chef. Chacun chercha à se tirer promptement d'intrigue, & le Traité fut signé, sans vouloir écouter aucune remontrance, ni attendre la réponse des Réformés, dont les intérêts furent entièrement abandonnés.

En Mai.

Cette Paix néanmoins ne causa que du désordre, au lieu de la tranquillité qu'elle auroit dû produire dans le Royaume; ce qui fit croire que les Ministres n'avoient rien moins recherché que le bien public. Villeroi & Jeannin que le Chancelier de Silléri avoit maltraités en quelques rencontres, pour avoir seul le maniment des affaires, trouverent moyen de lui faire ôter les Sceaux, & de les faire donner au Président *Du Vair*. Quelque-tems après on donna à Villeroi *Claude Mangot* pour Adjoint dans la Charge de Secrétaire d'Etat, à la sollicitation du Maréchal d'Ancre, qui accusoit Villeroi de lui avoir voulu faire perdre le Gouvernement de la Citadelle d'Amiens, pour la faire tomber entre les mains des mécontents. Le Prince de Condé étant guéri, se retira dans son Gouvernement de Berri qu'on lui avoit donné au lieu de celui de Guyenne. Le Duc de Sully s'en alla en Poitou, & le Duc de Rohan à la Rochelle. Il n'y eut que le Maréchal de Bouillon & le Duc de Mayenne qui allerent en Cour pour pénétrer ses desseins & pour recevoir la récompense qu'on leur avoit

promise, s'ils abandonnoient le Parti.

La première fonction que *Du Vair* fit de sa nouvelle dignité, ce fut de sceller l'Edit donné à Blois le 5 de Mai pour la pacification des troubles. Le Roi y confirmoit tous les articles dont ses Commissaires étoient convenus dans la Conférence de Loudun, & il accordoit l'amnistie, & l'abolition de tout ce qui s'étoit passé depuis que le Prince de Condé & ses Partisans avoient pris les armes. On avoit dressé encore quelques articles secrets & particuliers qui furent enregistrés dans les Cours Souveraines conjointement avec l'Edit. Il fut suivi d'une Déclaration sur le *serment du Sacre*, par laquelle le Roi exceptoit spécialement ses Sujets de la Religion Réformée du serment de conserver la Religion Catholique, Apostolique & Romaine dans ses Etats, & ordonnoit que tout ce qui avoit été accordé à ceux de l'autre Communion, fut inviolablement observé.

1616.

Le Roi étoit à Paris avec les deux Reines, quand le Duc de Mayenne & le Maréchal de Bouillon se rendirent auprès de lui. Le Maréchal d'Ancre n'osoit y revenir à cause de la haine que les Parisiens lui portoient. Il tâcha de s'unir avec ces deux Seigneurs qui profiterent de ses avances pour lui susciter un plus grand nombre d'ennemis. Le Duc de Guise étoit déjà entré dans cette cabale, il ne restoit plus qu'à engager aussi le Prince de Condé. Le Maréchal de Bouillon, qui avoit un extrême ascendant sur l'esprit de ce Prince, crut devoir l'empêcher de revenir à la Cour, pour se faire d'autant plus valoir par ce moyen. Mais ces intrigues furent inutiles. Le Prince croyoit, que, pour ses propres intérêts, il lui étoit avantageux de se raccommoder avec la Reine, & fit ménager cette affaire par l'Archevêque de Bourges. Il s'obligea, à condition qu'on l'emploieroit dans les affaires, & qu'il seroit déclaré chef du

1616.

En Juin.

Conseil des Finances , à protéger le Maréchal d'Ancre ; après quoi il revint à Paris. On l'y reçut avec tant de joie & d'acclamations , que quelques-uns de ses ennemis tâchèrent de le rendre par là suspect au Roi. Le Maréchal de Bouillon vit bien que le Prince commençoit à ne plus suivre ses conseils. Mais pour ne pas perdre le reste du crédit qu'il avoit sur son esprit , il dissimula , & travailla à former une nouvelle Cabale.

Le retour du Prince étoit dû en partie aux soins de Richelieu , Evêque de Luçon. Ce Prélat s'étoit dévoué au Maréchal d'Ancre , qui , de son côté , employa pour lui son crédit auprès de Marie de Médicis. Il obtint la Charge de Grand Aumônier de la jeune Reine , & la Reine mere le fit peu après Conseiller d'Etat. Tels furent les premiers degrés de sa faveur qui l'éleverent dans la suite au poste le plus considérable du Royaume.

Pendant le Maréchal d'Ancre étoit si généralement haï , qu'il étoit aisé de voir qu'il ne se soutiendrait pas longtemps. Bouillon tâchoit de le rendre suspect au Roi par le moyen de Luines , qui commençoit de lui être très-agréable. Le Duc de Longueville , ouvertement ennemi de Concini , qui avoit empêché qu'on ne lui remit la Citadelle d'Amiens , surprit encore par intelligence la Ville de Péronne. On craignoit qu'il ne se rendît Maître de toute la Picardie , Province considérable par son voisinage des Pays-Bas Espagnols. Le Roi étant conseillé d'entrer dans quelque voie d'accommodement avec le Duc , plutôt que d'en venir à la force , lui envoya Bouillon pour négocier avec lui. Mais celui-ci , au lieu de l'appaiser selon l'ordre qu'il en avoit , l'engagea au contraire dans le dessein de perdre le Maréchal d'Ancre. Le Prince de Condé envoya en même-tems l'Archevêque de Bourges à ce Ministre pour retirer la parole qu'il avoit donnée de le pro-

téger , & lui dire qu'il ne pouvoit abandonner le Duc de Longueville. Le Maréchal , qui auroit dû se retirer à cette nouvelle en quelque lieu de sûreté , avec ce qu'il avoit gagné au service de la Reine mere , résolut de tenter tout pour se soutenir. Il alla trouver cette Princesse , & lui dit que le Prince de Condé se mocquoit d'elle , que Bouillon la trompoit , & que tous les autres Seigneurs du Parti ne travailloient qu'à ruiner son autorité : à quoi , ajouta-t-il , il n'y a point de meilleur remède que de les prévenir & de s'assurer de leurs personnes. Ce conseil parut d'abord trop hardi à Marie de Médicis. Elle déferoit beaucoup aux avis de Barbin , son Intendant , qu'elle avoit fait Contrôleur Général des Finances. Cet homme qui ne manquoit ni d'adresse , ni de prévoyance , lui avoit souvent représenté qu'elle ne devoit pas se flatter de guérir par des remèdes doux & ordinaires le mal que les intrigues du Maréchal de Bouillon causoient à Sa Majesté. Il appuya de nouveau sur la nécessité d'arrêter M. le Prince , comme sur l'unique moyen de dissiper bientôt toute la Cabale. Mangot & l'Evêque de Luçon contribuèrent aussi à l'y déterminer.

La Reine choisit pour exécuter ce projet le Marquis de Themines , qui s'étoit fait connoître à Barbin durant le séjour de Leurs Majestés à Bourdeaux. C'étoit un homme que l'envie de faire fortune rendoit capable de tout entreprendre. Barbin le fit venir à la Cour exprès , pour offrir ses services en pareil cas. On eut une belle occasion le trente d'Août de prendre d'un seul coup de filet les quatre principaux chefs des Mécontents. Ils étoient venus ensemble ce jour-là rendre visite à la Reine mere. Mais les choses n'étant pas encore assez bien disposées à son gré , elle différa l'exécution de son projet jusqu'au premier jour de Septembre.

Cependant

1616.

En Juiliet.

En Août

1616.

Cependant le Duc de Mayenne & le Maréchal de Bouillon en ayant eu le vent, se tinrent sur leurs gardes pour ne pas tomber dans le piège qu'on leur tendoit. Les Ducs de Vendôme & de Guise en firent de même; & le Prince de Condé fut le seul qui ne put se mettre dans l'esprit qu'il y eût à craindre pour lui.

En Septemb.
bre. Il vint en grande pompe au Louvre le Jeudi 2. jour du mois suivant. Il étoit déjà dans la Chambre du Conseil lorsque Thianges l'avertit du danger qui le menaçoit. Comme il commençoit d'en sortir pour entrer dans celle de la Reine, Themines s'avança avec ses deux fils & lui déclara l'ordre qu'il avoit de l'arrêter. Le Prince étonné, regarda de tous les côtés, demandant s'il n'y avoit personne qui eût assez de courage pour prendre sa défense. Le seul Du Vair répondit qu'on ne lui avoit pas demandé son avis. La Reine mere le punit bientôt après d'un désaveu qui blâmoit sa conduite. Elle lui ôta les Sceaux pour les donner à Mangot; & Themines obtint le bâton de Maréchal, pour avoir conduit en prison M. le Prince.

Marie de Médicis étoit au comble de sa joie. Ce jour fut pour elle un jour de triomphe & de libéralités. Il n'y avoit qu'à crier, pour obtenir des grâces, tant elle étoit contente de voir le premier Prince du Sang en son pouvoir. Montigny qui arriva ce jour-là même à Paris, fut aussi fait Maréchal de France. S. Geran en eut le brevet pour la première promotion; & Crequi, qui avoit gardé la porte du Louvre, pendant qu'on arrêtoit M. le Prince, obtint de même le Brevet de Duc & Pair. Le seul Bassompierre se mocquoit de ces manières basses des Courtisans, d'extorquer les dignités qui ne devoient être données qu'au mérite. Il eut le courage de le dire à la Reine mere, qui lui reprochoit qu'il ne lui demandoit rien.

Cependant le Duc de Mayenne &

Tom. IV.

le Maréchal de Bouillon firent ce qu'ils purent pour soulever les Parisiens. Mais ceux-ci ne se remuerent pas beaucoup, & se contentèrent de fermer leurs Boutiques. Il n'y eut que la Populace du Faubourg Saint Germain, qui courut à l'Hôtel du Maréchal d'Ancre (aujourd'hui l'Hôtel de Nivernois) qu'elle saccagea entièrement. La Cour n'étoit pas fâchée que les mutins bornassent leur vengeance à si peu de chose. Du reste personne ne branla, quoiqu'on eût un si beau prétexte de se révolter. Le Prince de Condé avoit perdu l'affection du Peuple en abandonnant les intérêts publics aux Traités de Sainte Menchault & de Loudun. Les Réformés du Royaume n'étoient pas mieux disposés en sa faveur par la même raison. Marie de Médicis le sçavoit bien, & c'est ce qui lui relevoit le courage. Deux choses seulement l'inquiétoient: le choix des Seigneurs qui devoient composer le Conseil de guerre, & les intrigues pour détacher le Duc de Guise d'un parti qu'il avoit embrassé sans réflexion. Ce Seigneur s'étoit déjà retiré à Soissons, où il avoit été joint par les Ducs de Bouillon & de Mayenne. Là, ils ne pensoient qu'à former une puissante armée & à se rendre formidables à la Cour. Ils tinrent leurs Conférences à Coucy, où se rendirent encore les Ducs de Vendôme & de Longueville. On ne fut pas long-tems sans s'appercevoir que le Duc de Guise étoit fort irrésolu. Bouillon ne cessoit de l'exhorter à aller délivrer le Prince de Condé, & à travailler de concert à perdre le favori de la Régente. Il lui offroit de le rendre chef de tout le Parti, & étoit d'avis qu'on s'en allât brûler les moulins de Paris, pour irriter d'autant plus les esprits contre Concini, qu'il n'étoit pas aimé du Peuple de cette Ville. Mais comme il vit que tout cela ne faisoit aucun effet sur l'esprit du Duc, qui pensoit dès-lors à se raccou-

1616.

1616.

moderavec la Cour , pour avoir le commandement de l'armée Royale , il proposa au Duc de Mayenne de l'arrêter. Cette proposition étoit très-sensée , & l'on ne pouvoit faire un coup plus utile pour le Parti ; cependant le Duc de Mayenne ne voulut pas y entendre , & la Reine mere ne manqua point de profiter de cette faute , en gagnant le Duc de Guise & tous ceux qui dépendoient de lui. Cette Princesse lui avoit fait écrire plus d'une fois , & l'avoit flaté des espérances les plus avantageuses. Il ne put tenir contre de si belles promesses : lui & le Duc de Longueville firent leur accommodement particulier. Mais dans le tems qu'ils quitterent le Parti , le Duc de Nevers & quelques autres vinrent s'y joindre.

La Cour envoya alors des Commissaires à Soissons , pour tâcher de regagner aussi tous les autres Seigneurs mécontents. Ceux-ci présentèrent treize Articles de leurs demandes : mais ce n'étoit qu'une feinte pour gagner du tems par cette négociation. Ils étoient d'autant plus éloignés de s'accommoder , que le Prince de Condé venoit d'être transféré à la Bastille. La Cour en étoit venue jusques-là , pour ôter toute espérance à ses Partisans , & le Roi venoit de faire enregistrer au Parlement un Déclaration , contenant diverses accusations contre le Prince. Les Mécontents prirent donc la résolution de faire des levées , & assignerent leur rendez-vous général à Noyon. Leur dessein étoit de s'avancer de-là vers Paris , & de voir quels mouvemens leur présence exciteroit dans la Ville. Ils se séparèrent ensuite , après avoir dépêché un Gentilhomme au Duc de Lorraine , un autre au Duc d'Epéron , & un troisième au Duc de Bellegarde , pour les engager dans le Parti. Mayenne demeura à Soissons , Bouillon & Vendôme prirent , l'un le chemin de Sedan , & l'autre , celui de la Fère : le

Marquis de Cœuvres se retira à Laon , dont il étoit Gouverneur , & le Duc de Nevers travailla à faire soulever quelques Villes de son Gouvernement de Champagne.

La Cour , de son côté , résolut d'avoir trois armées sur pied en même tems. Le Duc d'Angoulême fut destiné à commander la première contre les Seigneurs mécontents , cantonnés dans la Picardie. Le nouveau Maréchal de Montigny devoit aller à la tête de la seconde , réduire le Berri , qui se déclaroit en faveur du Prince de Condé son Gouverneur ; & le Maréchal de Souvré eut ordre de conduire la troisième en Touraine ; mais on changea ensuite ces dispositions. Il étoit question de trouver des fonds pour l'entretien de ces trois armées. Les coffres du Roi étoient vuides , & les Mécontents avoient pris les deniers Royaux en quelques Provinces. On eut recours à quelques Edits Burfaux , que l'on fit enregistrer le même jour , que la Déclaration contre le Prince de Condé. Ainsi le Peuple porta tout le faix d'une guerre , qui n'étoit entreprise que pour des animosités particulières , toutes les accusations dont on chargeoit le Prince de Condé , étant sans preuves , & la plupart sans fondement : ce qui faisoit d'autant plus crier , que la même Déclaration qui l'accusoit de crimes si atroces , promettoit amnistie à tous ses partisans , si dans quinze jours ils mettoient les armes bas. On ne pouvoit concevoir qu'un premier Prince du Sang eût mérité la mort , pour avoir , disoit-on , conspiré contre la personne de Sa Majesté , & que tous ceux qui étoient entrés dans la conspiration , fussent néanmoins reçus en grace. Mais il étoit aisé de voir que tout le crime du Prince , étoit de vouloir ôter l'administration des affaires à la Reine mere. Cette Princesse ne se mettoit pas en peine de mécontenter tout le Royaume , pourvu qu'elle main-

1616.

1616. tint le Maréchal d'Ancre, & qu'elle conservât son autorité.

L'absence de ce Favori n'avoit servi qu'à augmenter son pouvoir. Depuis son retour, il dispoit à son gré de toutes les affaires. Le Chancelier de Silleri avoit quitté la Cour: Bullion Conseiller d'Etat, avoit eu ordre de se retirer. Dolé, Intendant des Finances, étoit mort; les services de Villeroi & de Jeannin ne les firent pas mieux récompenser que l'intégrité de Du Vair. Ils étoient tous suspects à Concini, qui ne vouloit que des gens dévoués à ses ordres. Il se faisoit obéir aveuglement par l'Evêque de Luçon, Mangot & Barbin. Comme ils étoient les Maîtres du Sceau, de la plume & de l'argent, ils dispoient de tout, selon les vûes du Maréchal d'Ancre & de sa femme. Telle étoit à la fin de cette année la situation du Conseil, qui ne dura pas long-tems en cet état. Nous verrons l'année prochaine toutes ces mesures renversées, & presque tous ces Favoris décheoir de ce haut degré d'élevation.

Cependant le Duc d'Epéron, retiré dans ses Gouvernemens de Saintonge & d'Angoumois, travailloit à se faire aussi un Parti pour ruiner le Maréchal d'Ancre. Il ne pouvoit se lier avec les Seigneurs mécontents, qui étoient la plupart ses ennemis: il se tourna du côté du Duc de Montmorency, & du Maréchal de Lesdignieres. Comme il lui falloit un prétexte pour lever des Troupes, sans se rendre suspect à la Cour, il en trouva un plausible dans l'action que firent les Rochelois de s'emparer du Château de Rochefort, pour se mettre à couvert en cas de guerre civile dans le Royaume. Il crut devoir s'opposer aux entreprises d'une Ville Réformée, que la Cour regardoit comme naturellement portée à la sédition. Il vint donc promptement de Gascogne, à la tête de quatre mille hommes de pied, & de cinq ou six cens chevaux; & s'étant emparé

du Château de Surgeres, il logea sa petite Armée dans le Pays d'Aunis, où il la faisoit vivre à discretion. La Cour fut extrêmement surprise de cette expédition imprévue. Elle craignoit que tout le Parti Réformé ne se remuât pour secourir la Rochelle, qui en étoit le plus ferme appui. En effet, on prenoit déjà les armes dans quelques Provinces voisines. Mais la Cour donna partout de si bons ordres, fit faire des protestations si positives aux Rochelois, que la conduite du Duc d'Epéron étoit contraire aux intentions du Roi, & commanda si précisément au Duc de renvoyer ses Troupes, qu'il fut contraint d'obéir, sous peine de se déclarer ouvertement rébelle. Epéron se fit un mérite de sa soumission aux Ordres de Sa Majesté. Mais ce ne fut pas sans faire paroître son mécontentement dans une Lettre qu'il lui écrivit. Il y désignoit le Maréchal d'Ancre, comme un ambitieux & un tyran, qui se servoit du nom de Sa Majesté pour opprimer le Peuple, pour entreprendre même sur l'Autorité du Roi, & pour lui dérober son repos, en éloignant d'auprès de Sa Majesté, ceux que leurs longs & importans services rendoient dignes d'y avoir la meilleure place.

Ce jeune Monarque tomba malade sur ces entrefaites, & l'on craignit même durant quelque tems pour sa vie. Ce fut la suite d'un grand évanouissement, qui lui prit le premier jour de Novembre. Les Seigneurs retirés de la Cour, parurent fort affligés de cet accident: ils en prirent occasion de faire témoigner au Roi l'extrême déplaisir qu'ils en avoient. Le Cardinal de Guise, lié depuis avec Luines dans le dessein de perdre le Maréchal d'Ancre, fit insinuer à ce Prince, que les Seigneurs mécontents viendroient avec joie faire leur cour à Sa Majesté, quand ils seroient assurés de ne trouver plus auprès d'Elle un Etranger arrogant, à qui la Reine

1616.

En Novembre.

1616.

mere vouloit donner toute l'Autorité. Le Roi n'avoit jamais aimé Concini, & il l'ai-noit encore moins depuis l'em-prisonnement de Monsieur le Prince. Il étoit d'ailleurs fort mécontent de la maniere dont sa mere le gouvernoit. Il fut tenté, dès que sa santé le lui per-mettrait, de s'affranchir de sa tutelle, & de se retirer à Compiègne. Il témoi-gna à Luines que les Seigneurs éloignés de la Cour lui feroient plaisir de de-meurer toujours unis, & de ne se ré-concilier jamais avec l'Italien qu'il haïssoit. C'étoit pour avoir occasion de se défaire, malgré Marie de Médicis, d'un homme qui soulevoit tous les Grands Seigneurs du Royaume. Il n'en fallut pas davantage pour les porter à deman-der de plus en plus son éloignement.

Luines remuoit ciel & terre pour en venir à bout. Il employoit les fraudes pieuses & les artifices ordinaires des Courtisans. Le Roi vouloit gouverner par lui-même, & se venger du mépris avec lequel on l'avoit traité jusqu'alors. Il n'y eut jamais sur cela plus d'intri-gues à la Cour, que vers la fin de cette année, & au commencement de la sui-vante. Concini & ses créatures, Man-got, Richelieu & Barbin, se don-noient de leur côté les plus grands mou-vements : le premier, dans le dessein d'augmenter sa puissance, ou de ruiner les cabales formées contre lui : & les autres afin d'établir leur fortune, at-tachée à celle de l'Italien qui les avoit mis en place. Les Ducs de Mayenne, de Nevers & de Vendôme, le Maréchal de Bouillon & le Marquis de Cœu-vres étoient déterminés à prendre les armes en Picardie & en Champagne, au Printems prochain. Ils négocioient cependant à la Cour, en diverses Pro-vinces du Royaume, & auprès des Puissances Etrangères. Bouillon sur-tout avoit ses intrigues en Allemagne, dans les Provinces-Unies, & dans le Liégeois. Il y faisoit acheter des armes & des

munitions, & enrôler des soldats sous son nom. La Maréchale, sous prétexte d'aller à Turenne & dans les autres Terres de son Epoux, tâchoit de lui faire des amis en différens endroits, & d'effacer les mauvaises impressions qu'on avoit prises de lui dans le Parti Réfor-mé, depuis le Traité de Loudun. Il crut se rendre ce Parti favorable, en faisant courir le bruit que le Marquis Spinola traitoit des prétentions de la Maison de la Marck-Maulevrier, sur la Principauté de Sedan, & qu'en vertu de cette acquisition, on viendrait l'as-siéger dans cette Ville, avec toutes les forces des Pays-Bas Catholiques. Mais c'étoit en effet pour couvrir ses prépa-ratifs de guerre, & la levée des soldats qu'on lui amenoit de différens endroits. Il s'en expliqua de cette maniere dans une Lettre qu'il écrivit au Roi, au mois de Décembre.

Mais comme la Reine étoit bien in-formée des véritables desseins du Ma-réchal, cette Lettre passa dans son es-pirit pour le premier Manifeste de la guerre civile. Elle fit filer des troupes de tous côtés, pour être prêtes à agir au Printems; & fit donner une Décla-ration contre tous les Seigneurs qui avoient pris les armes, par laquelle ils étoient déclarés rebelles & criminels de Leze-Majesté. Le Parlement de Pa-riis vérifioit aveuglément tout ce qui lui étoit envoyé par la Cour. Le Comte d'Auvergne, qui commandoit un Corps de treize à quatorze mille hommes d'Infanterie dans l'Isle de France, eut ordre de se mettre le premier en cam-pagne, & se rendit maître de Senon-ches en Timerais le 26 de Janvier. Il en partit aussi tôt, après avoir mis une forte garnison dans la Place. Deux jours après il s'empara du Château de la Fer-té, appartenant au Vidame de Chartres: en fit sortir les Domestiques du Vi-dame, dont il obligea tous les Officiers à prêter serment de fidélité au Roi, &

1616.

En Décem-
bre.

1617.

En Janvier.

1617.

En Février.

y mit une garnison plus forte que celle qui y étoit auparavant. Delà, il marcha vers la Loupe, d'où il vint à Nogent-le-Rotrou, établit une garnison dans la Ferté-Bernard, & entra le 8 de Février dans le Mans, dont les habitans vinrent le recevoir hors les portes de la Ville. Il y resta jusqu'au commencement de Mars, qu'il revint pour faire le siège de Soissons.

Vers le milieu de Février, la garnison que le Marquis de Cœuvres avoit mise dans le Château de Pierrefons, commença à faire des courses dans le Gouvernement de l'Isle de France. Non contents d'avoir ravagé la campagne, & d'avoir enlevé tout ce qui s'étoit trouvé chez les Payfans, ils se mirent encore à voler sur les grands chemins, à piller les voitures publiques de Normandie & de Picardie, à emmener prisonniers tous ceux qu'ils pouvoient attraper, & à commettre plusieurs autres fortes d'hostilités. Ce fut-là comme le signal de la guerre, & ce qui donna lieu aux troupes des deux Partis d'en venir aux mains. Quelques soldats de la Compagnie du Comte de Candale furent les premiers attaqués par quelques Cavaliers du Duc de Vendôme, qui les défirent : Vaubecourt usa de reprefailles, & chargea quelques Cavaliers qui appartenoient au Duc de Nevers.

Ce fut alors que le Roi ordonna au Duc de Guise de se rendre en Champagne, & d'y commander les troupes qu'il y avoit fait marcher au nombre de dix ou douze mille hommes de pied & de plus de deux mille chevaux. Ce Duc, après avoir fait la revûe de son armée, alla au commencement de Mars investir le Château de Richécourt sur l'Aîne. Celui qui y commandoit pour le Duc de Nevers, se défendit d'abord avec beaucoup de vigueur; mais il ne put tenir que quatre jours, faute de troupes & de munitions de guerre. La Place fut rasée à cause de sa situation. Le Duc

En Mars.

de Guise marcha ensuite vers Rozois en Thierache dans le dessein de l'assiéger; mais la garnison ayant d'abord abandonné la Ville & s'étant retirée dans le Château, il se mit en état d'en faire les approches. Pendant qu'on y travailloit, il eut avis que les Ducs de Vendôme & de Mayenne, & le Marquis de Cœuvres assembloient leurs troupes pour tâcher de secourir la Place, & qu'ils avoient marqué leur rendez-vous à Sissonne, pour venir de-là attaquer l'armée du Roi. Le Duc de Guise ordonna aussitôt au Maréchal de Themines, Lieutenant-Général, à Praslin & à la Vieuville Maréchaux de Camp, de marcher droit aux Ennemis avec l'avant-garde de son armée, pendant qu'il se mettoit en état de les suivre avec le reste. Mais les Ducs de Vendôme & de Mayenne n'eurent pas plutôt appris ce mouvement, qu'ils abandonnèrent le dessein de secourir Rozois, qui se rendit à composition dès le lendemain. Château-Porcien eut peu après le même sort, malgré le secours de deux cens Walons que le Duc de Nevers avoit trouvé moyen de faire entrer dans la Ville.

Alors le Duc de Guise ayant eu avis que le Régiment de Balagni & quelques autres troupes des Princes étoient logées à Vaux sous Laon, résolut de les y aller attaquer, quoiqu'il en fût encore éloigné de près de neuf lieues. Il partit pour cet effet de Château-Porcien le 1 d'Avril, accompagné de Baffompierre & de Themines, avec un détachement de quatre cens chevaux, de cent Carabiniers, & la Compagnie de ses Gardes, & arriva près de Laon à deux heures après minuit. D'abord il fit forcer la barricade, & entra ensuite dans le Fauxbourg. Les ennemis étonnés de cette surprise, se sauverent dans la ville avec précipitation. Dès la pointe du jour le Marquis de Cœuvres fit tirer plusieurs volées de canon sur le Duc de Guise,

1617.

En Avril.

1617.

qui se retira sans aucune perte , après avoir fait mettre le feu au Fauxbourg , & emmena avec lui quelques prisonniers. Il s'empara , en revenant , de Cifigny , Château éloigné de deux lieues de Château-Porcien. L'armée du Roi y resta jusqu'au 8 du même mois ; & quand les brèches de cette dernière Place furent réparées , elle marcha vers Rhétel pour l'enlever au Duc de Nevers. Celui-ci y laissa plusieurs Officiers qui la défendirent avec beaucoup de bravoure. Praslin & Bassompierre y furent blessés dangereusement. Mais enfin la Garnison diminuant tous les jours , le Duc de Nevers fit proposer une suspension d'armes qui fut suivie d'une prompte reddition.

Le Duc de Guise vouloit profiter de ces avantages pour assiéger aussi Mezieres , lorsque le Roi lui ordonna d'empêcher le passage d'environ douze cens Reîtres & huit cens Carabiniers , que le Maréchal de Bouillon avoit fait lever à Liège & dans quelques autres Villes d'Allemagne. Ces troupes ayant eu ordre de venir en diligence renforcer l'armée des Princes , se mirent en chemin sous la conduite du Colonel Gendr. Elles n'étoient encore qu'en Lorraine , lorsque le Duc de Guise partit pour s'y opposer. Le Maréchal de Bouillon en eut d'autant plus d'inquiétude , que le Comte de Schomberg Nanteuïl , qui étoit passé en Allemagne dès le mois de Février , afin d'y lever des troupes pour le Roi , marchoit de son côté à la tête de douze cens Reîtres & quatre mille Lansquenets , & qu'il s'avançoit vers la frontière de France. On ferma si bien l'entrée du Royaume aux troupes Etrangères qui venoient fortifier les mécontents , qu'ils n'en purent tirer aucun secours.

La Duchesse de Nevers , durant ce tems-là , s'étoit retirée dans la ville de ce nom , capitale du Nivernois. Le Maréchal de Montigni eut ordre de faire marcher l'armée qu'il commandoit vers

cette ville , & de s'en rendre maître. Son approche n'inquiéta nullement la Duchesse de Nevers : bien loin de songer à se rendre , elle ne s'occupa qu'à mettre les principaux Seigneurs de la Province dans ses intérêts , à amasser des troupes , de l'argent & des munitions de guerre , à faire fortifier la place , & à prendre toutes les mesures possibles pour se défendre. En très-peu de tems elle avoit eu l'adresse d'assembler plus de deux mille cinq cens hommes de pied , & près de cinq à six cens chevaux ; les Marquis de Villars , de Thiange , du Bessé , de Château-Renault , de Berri , le Vicomte d'Aunay , le Baron d'Aiguilly , celui de la Riviere , & un grand nombre de Gentilshommes , vintent seconder ses efforts , & se mettre à la tête des troupes qu'elle avoit amassées. Elle eut encore l'habileté d'engager tous les habitans de Nevers dans son parti.

Dès que Montigni fut arrivé dans le Nivernois , Ragny qui en étoit Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi , vint au devant de lui : ce qui ne contribua pas peu à contenir plusieurs places de la Province. A peine eut-il paru , qu'il se rendit maître du château de Cussy : les habitans de Donzy n'attendirent pas l'arrivée des troupes : comme ils craignoient le pillage , ils apportèrent les clefs de leur ville au Maréchal. Antrai fut attaqué , forcé & pris. La ville de Clamecy qui ne comptoit ni sur le nombre de ses soldats , ni sur la valeur du Prince de Timeraye , fils du Duc de Nevers , qui les commandoit , s'adressa à la Duchesse sa mere , pour lui demander du secours ; mais cette Dame ayant besoin elle-même de toutes ses forces , conseilla aux habitans de Clamecy de capituler. Il leur fallut payer une grosse rançon pour se garantir du pillage , & le Prince de Timeraye fut fait prisonnier avec quelques autres Seigneurs. La Duchesse de Nevers d'un autre côté , mit les habitans

1617.

1617.

de Saint Pierre-le-Montier dans ses intrérets, & s'empara de cette ville. Mais quelques efforts qu'elle fit pour grossir son parti, toutes ses mesures furent inutiles, par la raison que nous rapporterons bien-tôt.

Cependant le Comte d'Auvergne, qui commandoit l'armée du Roi dans l'Isle de France, travailloit à faire aussi échouer les projets des Seigneurs qui s'étoient retirés de ce côté-là. Il avoit assigné le rendez-vous à ses troupes dans la plaine de sainte Agathe proche de Crépy en Valois. Il y envoya six canons tirés de la Bastille, & dix compagnies du Régiment des Gardes, qu'il joignit avec environ cent cinquante Cavaliers précédés du Prévôt de l'Isle & de ses Archers. Cette armée composée d'ailleurs de quantité de Noblesse, étoit destinée à la réduction de plusieurs villes déjà occupées par les Seigneurs mécontents. Le Duc de Vendôme étoit maître de la Fère, une des plus fortes places qu'il y eut en Picardie. Le duc de Mayenne s'étoit retiré à Soissons, & avoit mis des garnisons dans les villes & châteaux de Noyon & de Chauny. Le Marquis de Cœuvres, Gouverneur de Laon, n'avoit rien oublié pour fortifier cette ville située sur une montagne, celle de Saint Quentin, & le château de Pierre-fons. Le Comte d'Auvergne étant arrivé au rendez-vous, fit la revue de ses troupes qui montoient à quatorze mille hommes de pied & à près de trois cens chevaux. Avec ces forces il marcha droit au château de Pierre-fons, situé sur une hauteur de difficile accès, près de la forêt de Compiègne. Le capitaine Villeneuve y commandoit pour le Marquis de Cœuvres. La garnison de cette Place parut d'abord disposée à se défendre vigoureusement. Mais se voyant exposée au feu continuel des Assiégés, qui avoient déjà abatu leurs défenses, rompu leur porte, & fait quelques breches aux murailles, elle prit le parti de ca-

1617.

pituler. Delà, le Comte d'Auvergne eut ordre de marcher vers Soissons, dont les Seigneurs mécontents avoient fait leur place d'armes.

Le Duc de Mayenne avoit résolu de s'y renfermer. En vain ses amis lui représenterent le tort qu'il feroit à tout le parti, s'il étoit pris, & combien il exposoit sa vie & sa liberté, s'il s'obstinoit à défendre la place en personne: rien ne fut capable de le faire changer de résolution. Le Roi d'autre côté, connoissant l'importance de cette ville, & les grands préparatifs que le Duc de Mayenne faisoit pour la conserver, forma le dessein de se trouver au siège, & la Reine publioit qu'elle y accompagneroit aussi le Roi son fils. Mais les créatures de cette Princesse, qui craignoient que le succès des armes de Sa Majesté ne diminuât leur crédit ou leur fortune, l'engagerent à solliciter les Compagnies Souveraines de supplier le Roi de ne point s'exposer aux fatigues de ce voyage.

On avoit tiré de l'arsenal dix grosses pièces de canon & huit coulevrines, avec plus de huit cens boulets, & une grande quantité de munitions de guerre, qui furent envoyées à l'armée campée devant Soissons. Le Duc de Vendôme y avoit fait entrer un Ingénieur avec deux cens hommes, qui se joignirent à douze cens fantassins & à trois cens cavaliers qui y étoient déjà. Comme le Comte d'Auvergne s'en approchoit pour la reconnoître, il rencontra assez près de Villers-Coterets le Duc de Mayenne avec une troupe de trois ou quatre cens chevaux qu'il y conduisoit. On en vint aux mains de part & d'autre: le Comte d'Auvergne qui n'avoit que peu de monde avec lui fut battu, & courut même risque de la vie en cette occasion. Enfin ayant rallié ce qui lui restoit de soldats, & les animant par son exemple, il empêcha le Duc de Mayenne de tirer aucun avantage de ce premier choc, &

ne laissa pas de reconnoître la Place & d'assigner les endroits où devoient se faire les attaques. Comme la principale devoit être du côté de la riviere d'Aine, il y fit jeter un pont de bateaux, & posta quelques troupes au-delà, pour couvrir celles qui faisoient le siège. Mais les orages & les débordemens causés par les pluyes qui survinrent, rendirent inutiles cette dernière précaution. Il ordonna ensuite à trois mille cinq cens Liegeois, que le Maréchal d'Ancre avoit fait lever, & qu'il entretenoit à ses dépens, de se poster du côté de Crouy : le Régiment de Bussi-Lamet, que ce Maréchal avoit envoyé de Normandie, fut placé dans le Bourg de Presle du côté de la riviere, & le reste de l'armée fut distribué du côté du Bourg Saint Waast.

L'armée du Roi ayant ruiné toutes les fortifications que le Duc de Mayenne avoit fait faire dans ce Bourg, travailla vivement à pousser ses approches, & le fit avec assez de succès. Durant ce tems-là, le Duc de Mayenne, accompagné du Comte de la Suze, fit une sortie à la tête de cinq cens hommes de pied, & de près de trois cens chevaux, & vint attaquer Bussi-Lamet dans le Bourg de Presle. On se battit d'abord en désespérés ; mais plus de cent cinquante hommes de Bussi ayant été tués, le reste fut aisément défarmé & emmené prisonnier, leurs enseignes & bagages enlevés, & le feu mis dans tout le Bourg. Le succès de cette sortie ne contribua pas peu à encourager les troupes du Duc de Mayenne. Le Comte d'Auvergne chercha inutilement l'occasion de s'en venger. Durant ce tems-là, les Assiégeans firent un si grand feu de leur canon, que plusieurs maisons de la Ville furent endommagées, & quelques habitans blessés. Les principaux Bourgeois voyant le danger qui les menaçoit, s'adresserent au Duc de Mayenne, pour le supplier de sauver leur Ville

de la ruine à laquelle elle alloit être exposée. Mais leurs prieres furent inutiles, & le Duc ne songea qu'à se défendre avec vigueur. Déjà le Comte d'Auvergne se préparoit à donner un assaut général, lorsqu'il apprit la mort du Maréchal d'Ancre, qui fit entièrement changer la face des affaires.

Luines ne cessoit de faire entendre au Roi que sa personne n'étoit pas en sûreté entre les mains de cet Italien. Tous les jours il inventoit de nouvelles accusations & contre le Maréchal & contre la Reine mere. Il fit si bien qu'il rendit enfin cette Princesse suspecte au Roi son fils. Il lui représentoit, que bien loin d'attirer le respect de ses Sujets, il se rendroit tout-à-fait méprisable, en souffrant que la Reine sa mere le tint plus long-tems en tutele. Il ne seignit point de lui rappeler la conduite qu'avoit tenue Catherine de Médicis, qui avoit, disoit-on, empoisonné Charles IX, pour mettre Henri III. son fils bien aimé sur le Trône. C'étoit pour faire entendre au Roi, qu'à la sollicitation du Maréchal d'Ancre & de sa femme, Marie, de la même nation, & de la même Maison que Catherine, pourroit bien en faire autant en faveur du jeune Gaston, frere du Roi, que la Reine mere aimoit éperduement. Il n'en falloit pas tant pour allarmer un Prince timide & crédule : il consent à l'éloignement de la Reine sa mere, & à l'assassinat du Maréchal d'Ancre son favori. Il étoit question de prendre si bien ses mesures pour ce dernier projet, qu'il ne fût point éventé avant l'exécution. Le secret néanmoins ne fut pas trop bien gardé ; & si le complot réussit, c'est que la Reine mere, & Concini enivré de sa fortune, méprisèrent trop le Roi & ses Confidens. Vitri, Capitaine des Gardes, fut celui que l'on choisit pour arrêter le Maréchal. Celui-ci étoit alors en Normandie. Sa femme l'en fit revenir en diligence pour
concerter

1617. concerter la résolution qu'ils avoient enfin prise de se retirer en Italie, & de céder à l'orage qui les menaçoit. L'occasion parut favorable : le jour fut assigné au Dimanche 23. d'Avril. Plus le terme approchoit, plus le jeune Roi étoit effrayé de l'entreprise. Il se trouvoit dans le Louvre sans forces, sans ressource, sans appui, en cas d'émotion dans la Ville, & de résistance de la part de la Reine mere & du Maréchal d'Ancre. L'image d'un Maréchal de France, massacré dans le cabinet du Roi, car tel étoit le premier projet qu'on avoit formé : le Roi devoit conduire Concini dans son cabinet, lorsqu'il viendrait lui faire la révérence selon sa coutume, sous prétexte de lui faire voir la carte du siège de Soissons : cette image, dis-je, d'un assassinat commis presque sous les yeux de la Reine mere, protectrice de cet infortuné, faisoit horreur au jeune Roi, il passa la nuit dans une inquiétude mortelle. Luines & ses deux freres le rassurerent, & l'on ne pensa plus qu'à exécuter le complot projeté. Cependant il fallut le remettre au lendemain : le Maréchal d'Ancre vint trop tard au Louvre, & le Roi étoit déjà à la Messe. Ayant appris alors que Concini étoit dans l'appartement de la Reine mere, il déclara qu'on y commît la moindre violence, espérant de l'y trouver encore à son retour ; mais Concini sortoit du Louvre par un endroit dans le tems que le Roi & son favori y rentroient par un autre.

En Avril.

Enfin, le Lundi 24. le Roi s'étant levé de grand matin, on ordonna aux chevaux - Legers de sa garde, & à d'autres gens, de se tenir prêts à suivre Sa Majesté, pour qui l'on amena un carrosse à six chevaux au bout de la galerie du Louvre, sous prétexte d'aller à la chasse. C'étoit une précaution, en cas que le coup vint à manquer ; le Roi prétendoit s'enfuir promptement de Pa-

Tome IV.

1617. ris. Cependant la grande porte du Louvre étoit fermée, & les Gardes du Corps rangés de maniere, qu'il étoit aisé de s'apercevoir que l'on traïnoit quelque grand dessein. La Reine dormoit tranquillement, & c'est ce qui l'empêcha de rien soupçonner de l'entreprise. Sur les dix heures arrive le Maréchal d'Ancre accompagné des Gentilshommes qu'il avoit à ses gages, & de quelques-uns de ses gens qui le suivoient ordinairement. On lui ouvre la grande porte du Louvre, que l'on eut soin de refermer aussi-tôt. Un homme qui étoit au dessus tourna trois fois son chapeau en l'air, pour avertir Vitri, Capitaine des Gardes, que le Maréchal d'Ancre venoit d'arriver. Vitri descend de la salle des Suisses, & vient avec ses deux freres & quelques autres gens apostés, au-devant du Maréchal. L'ayant rencontré sur le Pont qui étoit alors à l'entrée du Louvre, il le prend par le bras, & lui dit qu'il parétoit de la part du Roi. *Moi ?* dit Concini étonné, & portant, dit-on, la main à la garde de son épée : *oui vous*, repliqua fièrement Vitri, faisant signe en même tems aux assassins qui lui tirèrent trois coups de pistolets. Le malheureux Concini tomba mort sur ses genoux : on lui donna encore lâchement quelques coups d'épée, & Vitri le poussant avec le pied, acheva de l'étendre sur le Pont.

La nouvelle de cette mort ne fut pas plutôt portée au Duc de Mayenne, qu'il fit partir le Comte de Suze avec une Lettre, par laquelle il remettoit Soissons & toutes les Places de son Gouvernement entre les mains de Sa Majesté. Les actes d'hostilité cessèrent d'abord de la part des alliés ; ils laissoient approcher de leurs murailles tous les gens de l'armée du Roi sans tirer sur eux un seul coup. Les Assiégeans ne comprirent rien d'abord à cette sécurité ; mais peu de tems après, la nouvelle étant devenue publique, on en-

H

1617.

tendit crier par-tout, *Vive le Roi, la paix est faite, le Maréchal d'Ancre est mort!* Les deux Généraux se visiterent, & s'envoyèrent l'un à l'autre des rafraîchissemens.

Il en fut à peu-près de même dans les deux autres armées de Champagne. Les Officiers de chaque Parti se virent & s'embrassèrent mutuellement; mais les Ducs de Guise & de Nevers ne se rendirent aucune civilité l'un à l'autre, aucun des deux ne voulant faire la première démarche, à cause d'une ancienne mésintelligence, sur, je ne sçai, quels intérêts particuliers. A cela près, la réunion devint générale. La Duchesse de Nevers qui s'étoit défendue le moins mal qu'elle avoit pu dans le Nivernois, ne fut pas plutôt informée de la mort du Maréchal d'Ancre, qu'elle envoya dire à Montigni, qu'elle étoit prête à le recevoir avec les troupes du Roi dans toutes les Places qui tenoient pour son Epoux. Enfin rien n'est égal à la prompte révolution que cette mort causa par tout le Royaume. Louis XIII. ne se crut véritablement Roi, que depuis qu'il se vit délivré de cet Etranger. C'est ce qu'il dit à Vitri, en le remerciant de l'avoir tué, comme s'il eût gagné une bataille rangée.

La Reine mere ayant appris ce qui s'étoit passé, en fut d'abord saisie d'étonnement & de douleur: mais prenant presque aussi-tôt son parti, elle envoya demander au Roi son fils la permission de le voir. *Je suis fort occupé maintenant,* répondit Louis à Bressieux qui attendoit sa réponse: *ce sera pour une autre fois. Dites de ma part à la Reine ma mere, que je l'honorerai toujours, & que j'ai pour elle tous les sentimens d'un bon Fils, mais Dieu n'a fait naître Roi, je veux gouverner désormais. Il est à propos que la Reine ma mere n'ait point d'autres Gardes que les miens. Faites lui bien entendre mon intention.* Ce dernier ordre ne s'exécutant pas assez

promptement au gré de Luines, qui vouloit pousser à bout cette malheureuse Princesse, Vitri alla défarmer les Gardes de Marie de Médicis. Le Capitaine fit d'abord quelque résistance; mais la Reine mere lui envoya dire d'obéir. Elle fit ensuite diverses autres tentatives pour voir son fils, qui furent aussi inutiles que la première. Ce Prince demeura ferme, de peur que sa tendresse naturelle ne se réveillât dans un entretien particulier. Il refusa même à la jeune Reine, à Gaston son frere & aux deux Princesses ses sœurs la permission de voir la Reine mere: en sorte que cette défolée Princesse fut tout à coup abandonnée d'un chacun.

On rappella aussi tôt tous les Ministres qui avoient été chassés par le Maréchal d'Ancre. On rendit les Sceaux à du Vair: on ôta à l'Evêque de Luçon sa Charge de Secrétaire d'Etat, & Barbin fut arrêté, comme le plus intime confident du feu Maréchal. La Galigai sa veuve le fut aussi; & comme Luines vouloit avoir la confiscation des biens de l'un & de l'autre avec quelque apparence de justice, il falloit que cette dernière mourut par la main du Bourreau. C'est ce qui fut exécuté peu après, en vertu d'un Arrêt du Parlement de Paris (1) qui condamna le mari & la femme comme convaincus d'impiété & de fortilège. La Galigai protesta de son innocence, & mourut avec une constance qui fut admirée de ses plus grands ennemis. Il n'y eut point d'indignités qu'on ne fit au corps du Maréchal son époux. Il fut privé de la sépulture, traîné, pendu, mutilé, & enfin brûlé. On ne croyoit pas pouvoir traiter avec de trop grands outrages un homme dont on vouloit noircir la mémoire des crimes les plus affreux.

Cependant le Roi étoit toujours inflexible aux prieres & aux larmes de la Reine sa mere. Elle lui envoya inuti-

(1) En date du 8. Juillet.

1617.

1617.

lement la Marquise de Guercheville fa Dame d'honneur pour lui représenter son désespoir de la manière du monde la plus touchante ; rien ne put ébranler un jeune Prince trop fortement prévenu de ce qu'on lui disoit sans cesse contre Marie de Médicis. Il ne pouvoit s'ôter de l'esprit, qu'elle & Concini avoient formé le detestable complot de l'empoisonner, & de mettre le Duc d'Anjou sur le Trône. Cette Princesse, lassé de se voir prisonnière dans un Palais, où elle recevoit, peu de jours auparavant, les hommages de toute la France, prit enfin la résolution de se retirer à Moulins en Bourbonnois. C'étoit à quoi on vouloit l'amener, pour pouvoir dire dans le monde que le Roi ne vouloit éloigner sa Mere de la Cour que pour quelques mois, & jusqu'à ce qu'il eût mis un certain ordre aux affaires, mais que chagrine de n'être plus la maîtresse, elle demandoit d'elle-même la permission de se retirer. L'Evêque de Luçon qui s'attacha à elle dans sa disgrâce négocia ensuite les conditions de cette retraite. Les demandes de la Reine Mere étoient, qu'il lui fût permis de se retirer dans deux ou trois jours à Blois, en attendant que le château de Moulins, inhabité depuis long tems, eût été rendu plus commode & plus logeable ; qu'elle pût sçavoir qui seroient ceux qui auroient la liberté de l'accompagner : que le Roi lui laissât un pouvoir absolu dans le lieu de sa résidence : qu'on lui déclarât si elle auroit la jouissance de tous ses revenus, ou seulement d'une partie, afin qu'elle pût régler la dépense de sa maison : & que le Roi lui donnât la consolation de le voir avant son départ. Ces propositions furent assez bien reçues. Le Roi fit assurer sa Mere, que si la conjoncture des affaires le lui eût permis, il auroit, avec plaisir, continué de la voir : que ce n'étoit pas sans un extrême regret qu'il se trouvoit dans la nécessité de se pri-

En Mars.

1617.

ver d'une si douce consolation : que si elle avoit pris la résolution de se retirer de la Cour, elle pouvoit aller à Moulins ou dans telle autre ville qu'elle voudroit choisir : qu'elle se feroit accompagner des personnes qui lui seroient les plus agréables : qu'elle auroit un pouvoir absolu, non seulement dans la Ville, mais encore dans toute la Province qu'elle choisiroit : que bien loin de lui retrancher la moindre partie de ses revenus, quoiqu'ils fussent plus considérables que (1) ceux de toutes les Reines douairieres précédentes, le Roi les augmenteroit volontiers : qu'il s'incommoderoit même, si cela ne suffisoit pas pour l'entretien de la Reine sa mere : & qu'enfin il la verroit infailliblement avant leur séparation.

Tout fut concerté dans cette entrevue, jusqu'à la moindre parole. Elle se fit dans l'antichambre de Marie de Médicis, où le Roi descendit à l'issue de son dîné. La conversation fut fort sèche de la part du jeune Monarque, & la Reine s'étant baissée à la fin pour l'embrasser, il lui fit une profonde révérence, & lui tourna promptement le dos. Cette Princesse outrée d'une dureté si inflexible, monta aussi-tôt en carrosse, suivie d'un nombreux cortège : le Roi se mit aux fenêtres pour la voir partir, & courut ensuite au balcon de la gallerie du Louvre, pour la suivre des yeux le plus loin qu'il pourroit. Quand il eut perdu les carrosses de vue, il partit pour Vincennes avec la jeune Reine, & y demeura quelque tems. C'étoit, disoit-on, pour faire nettoyer & visiter exactement le Louvre, de crainte que les créatures du Maréchal d'Ancre n'y eussent caché de la poudre dans quelque coin pour faire sauter la chambre du Roi.

Le vuide que le départ de Marie de Médicis avoit causé à la Cour fut bien-

(1) Ils montoient à plus d'onze cents mille livres.

1617.

tôt rempli par le retour de tous les Seigneurs mécontents. Peu de jours après la mort du Maréchal d'Ancre, ils convinrent d'envoyer quelqu'un au Roi, & de prier Sa Majesté de leur permettre de se rendre auprès d'Elle, sans qu'il fût parlé d'abolition ou de traité. Cependant ils risquoient, ayant été déclarés criminels de Leze-Majesté dans les formes. Mais ils comptoient beaucoup sur le favori, qui étoit bien intentionné pour eux. Il commença par faire revenir le Duc de Vendôme, dont il vouloit épouser la sœur. (1) Son accommodement avança beaucoup celui des autres, qui furent tous reçus fort agréablement de leurs Majestés. Il n'y eut que le Duc de Bouillon qui ne revint pas si promptement. Il étoit alors fort embarrassé des Soldats levés sous son nom en Allemagne, qui vouloient être payés avant que de s'en retourner chez eux. On trouva moyen de les contenter, & la France fut délivrée de toutes ces troupes étrangères.

On espéroit que le Prince de Condé seroit bien-tôt mis en liberté : cependant il ne tira point d'autre fruit de la mort du Maréchal d'Ancre, & de l'éloignement de la Reine mere qu'une prison moins rigoureuse, & la permission accordée à la Princesse son épouse de s'y enfermer avec lui. Le Roi leur donna de bonnes paroles, dont ils attendirent l'effet quatre mois entiers dans la Bastille. Mais il ne convenoit pas aux intérêts de Luines, que le premier Prince du Sang revînt si-tôt à la Cour. Il inspira au Roi de le faire transférer à Vincennes, ce qui fut exécuté peu de tems après.

Luines demeura ainsi maître absolu de l'esprit du Roi, qu'il amusoit par des divertissemens puérils & par des exercices de piété, à quoi ce Prince avoit naturellement beaucoup de penchant. Il ne permettoit pas qu'on approchât de sa

(1) Elle étoit fille naturelle de Henri IV, & de la fameuse Gabrielle d'Estrees.

personne, ni qu'on lui pariât en particulier, sans qu'il le sçût. Quoique ce favori eût très-peu d'appui dans le Royaume, & presque point d'expérience dans les affaires, il ne laissa pas d'entreprendre de conduire l'Etat ; & après s'être revêtu des dépouilles du Maréchal d'Ancre, qui pendant un ministère de sept ans avoit amassé de grandes richesses, il se mit en posture de se faire respecter des plus grands Seigneurs. Ce ne fut pas sans être beaucoup envié, & sans esfuyer des railleries très-piquantes ; mais il laissa parler le monde, & fut content, pourvu qu'on le laissât faire. Néanmoins venant à réfléchir qu'un mariage aussi avantageux que celui qu'il méditoit avec Mademoiselle de Vendôme, l'exposeroit encore plus à l'envie, il crut donner une grande marque de modération, en se contentant d'épouser la fille du Duc de Montbazou, qui fut depuis Duchesse de Chevreuse.

Sur ces entrefaites, il se tint à Paris une assemblée du Clergé, qui demanda le rétablissement de la Religion Romaine, & la restitution des biens ecclésiastiques dans la Principauté de Bearn. La Cour étoit alors à Fontainebleau, où le Conseil du Roi étoit fort occupé à délibérer sur ces demandes. Le Bearn, selon l'ancien Droit de tous les Peuples, se gouvernoit par ses *fores & coutumes*, dont l'une est, que le Prince ne peut changer de lui-même ce qui se trouve établi par l'assemblée des Etats du Pays. *Telle est la Loi fondamentale & contractuelle du Souverain avec ses Sujets.* La Religion Romaine avoit été abolie en Bearn par la Reine Jeanne d'Albret, Mere de Henri IV, & les biens d'Eglise saisis, en vertu d'un acte solennel, passé dans l'assemblée des Etats. Louis XIII. âgé alors de seize ans, entreprit ce que le Roi son pere n'avoit osé entreprendre : il donna un Arrêt daté du 25 de Juin entierement conforme aux demandes du Clergé. Les Etats de la Pro-

1617.

1617. vince eurent beau protester contre cette infraction de leurs Loix; ils eurent beau s'opposer à la réunion qu'on méditoit de leur Principauté à la Couronne de France, à moins qu'elle ne se fit du contentement de tous les ordres du Pays assemblés: la Cour crut que cette réunion seroit un moyen propre à réduire les Bearnois: le Roi donna donc pour cela un Edit sur la fin de l'année: & voilà quelle fut la cause de tous les maux des Protestans sous ce Règne.

Les peuples n'avoient pas oublié la promesse qu'on leur avoit faite de redresser enfin les désordres du Gouvernement. Luines les amusoit des plus belles espérances. Quelques-uns de ceux qui composoient le Conseil du Roi eurent assez de hardiesse pour demander une nouvelle assemblée des Etats Généraux. Mais ce seul mot faisant ordinairement trembler les Ministres, d'autres dirent qu'une assemblée de Notables suffiroit pour remédier aux besoins présens. On entend par les Notables, les personnes du Clergé, de la Noblesse, & de la Robe, les plus distinguées par leur habileté & par leur expérience. Comme on n'y devoit choisir que des gens qui attendoient des bienfaits de la Cour, il étoit facile de les engager à ne donner que des avis conformes aux intérêts du Roi & des Ministres. L'assemblée fut donc indiquée à Rouen pour le 24 Novembre, & ce fut ainsi que la Cour éluda encore les demandes faites dans la dernière assemblée des Etats Généraux.

En effet, le Roi s'étant rendu à Rouen, où il se passa beaucoup de tems à régler les contestations pour le rang & pour la séance. Sa Majesté se trouva incommodée d'un si long séjour en cette ville, dans la saison avancée où l'on étoit. Les bien intentionnés étoient d'avis qu'elle n'en parût pas, sans donner au moins quelques Edits pour la réformation des abus, & pour le soulagement

du Peuple. Mais l'indisposition du Roi servit de prétexte aux Ministres pour faire remettre la délibération à Paris. Ainsi l'assemblée fut congédiée le vingt-sixième Décembre, sans qu'on eût pris aucune résolution importante.

On espéroit du moins que le Roi à son retour dans la capitale, procéderoit incessamment à la réformation demandée avec tant d'instances dans l'assemblée des Etats Généraux, & si solennellement promise à Rouen. Mais tout se termina à deux Arrêts du Conseil, qui ne contribuèrent en rien à l'utilité publique. L'un du 16 Janvier, portoit pour toujours extinction de la *Paulette*, ou du *Droit annuel*, sans qu'il pût être rétabli en quelque tems, & pour quelque cause que ce fût: cependant on le rétablit peu après, le Roi ne jugeant pas à propos de se priver du revenu qu'il apportoit dans ses coffres. L'autre du 15 Février permettoit aux Jésuites d'enseigner les Sciences dans les Universités. Celle de Paris s'y opposa fortement, comme à une innovation qui bleffoit ses droits & ses privilèges. Mais ayant été déboutée de ses prétentions, & les Jésuites s'étant établis dans le college qui porte aujourd'hui le nom de *Louis le Grand*, tout ce que put faire l'Université, fut d'ordonner par de bons réglemens, que tous ceux qui auroient étudié sous les Jésuites ne pourroient prendre aucun grade chez elle.

Le septième de Mars, sur les deux heures après minuit, le feu prit au Palais d'une manière si violente, qu'il consuma en peu de tems la Chambre des Requêtes de l'Hôtel, le Greffe de celle du Trésor, la première des Enquêtes, & le Parquet des Huissiers. Il avoit commencé par le comble de la Grand'Sale, d'où il s'étoit communiqué à trois ou quatre boutiques, proche la Chambre des Consultations. On enfonça promptement une des portes pour sauver tout ce que l'on put de Marchandises. Mais

1617.

En Décembre.

1618.

En Janvier.

En Février.

En Mars.

En Novem-
bre.

1618.

un vent du midi s'étant élevé, il consuma en moins de demi-heure tout le comble, qui étoit d'un bois sec & vernissé. Le feu s'étant ensuite communiqué aux solives, les charbons tomberent sur la Chapelle, dont le nouveau lambris venoit à peine d'être achevé. Il y avoit aux environs de l'huile pour les lampes, & des coffres remplis de cierges, qui furent consumés en un moment. Cette espece de pluye de feu, qui tomboit continuellement d'en haut, ayant embrasé les bancs des Procureurs & les fermes des boutiques dont cette sale étoit remplie, causa le spectacle le plus triste qu'il soit possible d'imaginer. Le Greffier du Parlement eut néanmoins le bonheur de sauver tous ses Registres, de même que ceux du Greffe du Trésor & du Parquet des Gens du Roi.

Cependant la Reine mere étoit arrivée à Blois, où le Roi l'avoit fait arrêter dans le Château, & la tenoit enfermée sous bonne garde. Le Maréchal de Bouillon lui conseilloit de s'en tirer & de solliciter le Duc d'Epéron de l'aider en cette occasion. C'étoit un homme puissant, courageux, habile, & qui avoit rendu de grands services à Henri IV. La difficulté étoit de le gagner, parce qu'il étoit à la Cour dans le dessein de se réunir au Parti du Roi. Les Partisans secrets de la Reine n'oublieroient rien pour rendre le Duc d'Epéron suspect à Luines, à cause de son grand crédit & de son humeur altière : qualifiés qui faisoient ombre au Favori. D'un autre côté, ils tâchoient d'irriter le Duc contre Luines, & lui représentoient qu'il n'obtiendroit jamais rien, à moins qu'il ne lui fit assiduellement sa Cour. Il y avoit long-tems qu'on avoit promis de faire avoir le Chapeau de Cardinal à son fils l'Archevêque de Toulouse, sans qu'on se fût mis en peine d'exécuter cette promesse. Il arriva encore que du Vair Garde des Sceaux, s'étant querellé avec le Duc touchant

la préférence dans le Conseil du Roi, le Garde des Sceaux obtint un Arrêt en sa faveur. Tout cela dégoûta extrêmement le Duc, qui vint même à soupçonner que l'on n'eût dessein de l'arrêter. De sorte qu'il résolut de se retirer à Metz, dont il étoit Gouverneur : ce qu'il exécuta sans dire adieu à personne.

Ce fut alors que *Vincentio Ludovici*, qui avoit été Secrétaire du Maréchal d'Ancre, fut envoyé au Duc d'Epéron avec une lettre de créance de la part de la Reine mere. Il lui représenta : « que » cette Princesse n'avoit pas oublié les » grands services qu'il lui avoit rendus » au commencement, & dans le cours » de sa Régence. Que peut-être elle lui » avoit donné depuis quelque sujet de » plainte ; mais que la persuasion où » elle étoit de sa générosité, ne lui per- » mettoit pas de douter qu'il n'eût ou- » blié ce petit mécontentement, & qu'il » ne fût touché de sa disgrâce. Que le » feu Roi lui avoit recommandé avant » sa mort les intérêts de Marie de Mé- » dicis : qu'elle s'adressoit à lui main- » tenant qu'elle étoit resserrée dans une » étroite prison, & en danger même de » perdre la vie : que le Roi son fils étoit » dans une espece de captivité : qu'un » indigne Favori, abusant de son nom » & de son autorité, éloignoit d'auprès » de sa personne tous ceux à qui leur » rang, leurs services & leurs emplois » donnoient droit d'avoir part au Gouvernement. Que lui-même on pensoit » le dépouiller : que rien ne seroit im- » possible aux Luines, après qu'ils au- » roient achevé de ruiner la Reine me- » re. Que le Roi lui sçauroit un jour » bon gré de l'avoir délivré de l'oppression où il étoit : qu'en tout cas Marie » de Médicis se chargeoit de l'obligation, & qu'elle n'oublieroit jamais » celle qu'elle lui auroit, s'il vouloit » s'employer pour lui rendre la liberté » & la vie. » On vint ensuite à la négociation : *Vincentio* promit de la part de

1618.

En Avril.

1618.

la Reine mere des hommes, des places & de l'argent. En un mot, il fit des propositions si avantageuses, que le Duc répondit qu'il y pensoit, & qu'il donneroit sa réponse dans quelques jours.

Si ce Seigneur eût voulu croire ses deux fils, la chose eût été bien-tôt conclue. La proposition ne flattoit pas moins sa vanité que celle de ses enfans : mais il étoit plus circonspect, & les difficultés de l'entreprise lui paroissent presque insurmontables. Il ne donna d'abord qu'une réponse générale, demandant quels étoient les grands Seigneurs qui devoient entrer dans ce parti, & quelle somme d'argent la Reine pouvoit fournir pour soutenir les frais de la guerre. On dit au Duc que la Maison de Guise, le duc de Montmorenci, le Maréchal de Bouillon & quelques autres, se joindroient à lui, dès qu'il se feroit déclaré pour Marie de Médicis. On lui fait voir que cette Princesse a de quoi avancer des sommes considérables, & là-dessus Epernon donne sa parole par l'intérêt secret qu'il y avoit. Il craignoit de perdre ses Charges & ses Gouvernemens, dont les Luines vouloient le dépouiller : & Marie de Médicis n'avoit point d'autre ressource, que de gagner un Seigneur puissant, ambitieux & vindicatif, qui trouvât son compte à la tirer de Blois, & à la mettre en état de balancer la trop grande autorité du Favori. Le projet étoit donc d'enlever la Reine mere, de la conduire à Loches, & de-là à Angoulême, ou dans quelque autre Place du Gouvernement de Saintonge.

Les Bernois durant ce tems-là caufoient de grandes inquiétudes au Roi & au favori. Ils ne vouloient pas recevoir l'Edit donné pour la restitution des biens ecclésiastiques de cette Province. C'étoit commettre l'autorité Royale, de laquelle on est plus jaloux en France qu'en aucun autre Pays. Cependant le Bearn ne pouvoit pas seul

1618.

résister aux volontés de la Cour, & c'étoit exposer le Royaume à tous les malheurs d'une guerre civile, que d'engager les Eglises réformées à soutenir les Droits de cette Principauté. C'est ce qui fit que quelques-uns conseillèrent au Roi d'user de douceur & de modération dans cette affaire, d'autant que le Parti réformé s'imaginoit que le Roi n'avoit formé cette entreprise sur le Bearn, que pour renverser ensuite plus aisément les Edits de pacification. On fit sur cela des remontrances inutiles ; la Cour persista dans sa résolution ; & Renard Maître des Requêtes, fut envoyé en Bearn en qualité de Commissaire du Roi, pour y faire exécuter les Lettres de Sa Majesté qui ordonnoient la main-levée des biens ecclésiastiques.

Les Lettres, bien loin d'être reçues comme on l'espéroit, furent déclarées par le Conseil Souverain de la Province obtenues par surprise, & contraires aux *lois & coutumes* de la Souveraineté de Bearn. La Cour fut extrêmement irritée de cette résistance : elle envoya à Pau des *Lettres de Jussion*, c'est-à-dire, un ordre positif de procéder incessamment à la publication & à l'exécution de l'Edit du Roi. Les Bernois ne perdirent point courage : le Conseil Souverain de Pau donna un Arrêt *interlocutoire* sur les *Lettres de Jussion*, disant qu'avant que de les exécuter, le Roi seroit premièrement supplié de pourvoir aux Droits & aux Privilèges de ses Sujets réformés, selon les Edits des Rois ses prédécesseurs & selon les siens propres. Là-dessus les Députés de cette Province convoquent une Assemblée générale de routes les Eglises. On ne pouvoit autrement arrêter les procédures violentes de la Cour. Elle commença à craindre que l'affaire de Bearn ne causât en France d'aussi grands mouvemens qu'il y en avoit en Bohême.

1618.

La guerre civile s'allumoit dans ce Royaume à l'occasion d'une nouvelle contestation entre les Evangéliques & le Clergé. Depuis que l'Empereur Rodolphe avoit accordé aux premiers un Edit pour le libre exercice de leur Religion, ceux de l'une & de l'autre Communion avoient vécu en assez bonne intelligence. Les deux Partis passèrent dans l'Assemblée des Etats une Transaction, par laquelle « les Catholiques Romains & les » Evangéliques s'engageoient réciproquement à n'avoir plus désormais aucune » contestation pour leurs Eglises, Monastères, Temples, Collèges, & pour » toutes les choses dont l'un & l'autre » Parti se trouvoit en possession. » Les Evangéliques avoient droit d'élire leurs Défenseurs. C'est le nom qu'on donnoit à des personnes choisies pour présider à certaines Assemblées Consistoriales, qui régloient le service de l'Eglise & la manière d'enseigner dans les Académies Evangéliques. Les choses furent si bien établies, qu'il n'y eut point d'autres mouvemens dans le Royaume durant un tems, que ceux qui y furent excités par l'ambition de deux Princes de la Maison d'Autriche.

Je parle des intrigues de cette Maison pour s'assurer l'Élection d'un Roi des Romains. Il est nécessaire d'en dire un mot pour revenir ensuite aux troubles de Bohême. La vacance de l'Empire paroissoit peu éloignée par la mauvaise santé de l'Empereur Matthias. Bien des gens pensoient sérieusement à tirer la Couronne Impériale de la Maison d'Autriche. Les trois fils de Maximilien II. se trouvoient sans enfans mâles dans un âge fort avancé. L'occasion ne pouvoit être plus belle; & Louis XIII. étoit sollicité de plusieurs endroits de s'en prévaloir pour diminuer la puissance de l'Espagne. Elle s'étoit unie avec Ferdinand Roi de Bo-

hême dans le dessein d'avoir un Empereur à sa dévotion. Celui-ci s'étoit fait couronner en cette qualité l'année précédente, afin de parvenir plus facilement à l'Empire. Il y ajouta encore la Couronne de Hongrie qui lui fut déferée par les Etats assemblés au mois de Juin. Cela se fit à la sollicitation de Sa Majesté Impériale qui convoqua l'Assemblée en faveur de son cousin. Le nouveau Roi promit entre autres choses de maintenir les Privilèges & la liberté de la Nation Hongroise: de conserver le libre exercice de la Religion Protestante, en ce Pays-là, & de ne se mêler point de l'administration du Royaume avant la mort de l'Empereur, & sans le consentement des Etats du Pays qui devoient être convoqués tous les trois ans. Ensuite de quoi il fut couronné le premier jour de Juillet.

On ne doutoit point que ces deux Elections ne fussent disputées à Ferdinand après la mort de l'Empereur Matthias; & s'il arrivoit qu'il ne pût venir à bout d'avoir pour lui la pluralité des voix pour l'élever à l'Empire, alors la Maison d'Autriche perdant la Couronne Impériale, perdoit aussi celle de Bohême & de Hongrie, & se trouvoit réduite à son ancien patrimoine en Allemagne. C'étoit là le projet de différentes Cours, qui ne vouloient pas que l'Empire devînt un bien héréditaire, & qui auroient souhaité de faire revivre l'Acte de Nuremberg (1) de l'an 1562. Celles de Vienne & de Madrid trembloient de peur qu'il ne se formât quelque Ligue pour le faire réussir. La première sur-tout remuoit ciel & terre pour détourner ce coup. Incertaine du succès d'une Diète dans les formes pour l'Élection d'un Roi des Romains, elle fit des avances pour engager les Electeurs à laisser l'Empereur Matthias maître de la désignation de

(1) Cet Acte fut passé entre les Electeurs & l'Empereur Charles IV. en qualité de Roi de Bohême, qui

furent conjointement une espèce de serment de n'élever à l'Empire aucun Prince de la Maison d'Autriche.

1618.

En Juin.

En Juillet.

1618.

son Successeur. Cette intrigue découverte allarma les Cours d'Allemagne. Elles prirent diverses mesures pour en empêcher le succès. Comme on sçut que les Princes Autrichiens travailloient à gagner l'Electeur de Saxe, il y en eut d'autres qui inspirerent à Frédéric Comte Palatin d'aspirer au Thrône Impérial. Il étoit difficile qu'un Prince Protestant pût y monter dans la situation présente des affaires de l'Europe. Frédéric se fit justice là-dessus & renonça à cette prétention. Mais dans la résolution où il étoit de seconder ceux qui vouloient traverser la Maison d'Autriche, il proposa Maximilien Duc de Baviere, qui, outre le suffrage de l'Archevêque de Cologne son frere, étoit sûr de celui des trois Electeurs Protestans. Il ne s'agissoit que d'engager la France à soutenir son Election en cas de besoin ; mais les intrigues du Nonce & de la Cour d'Espagne l'emporterent dans l'esprit du Roi. Ce Prince, toujours mal conseillé, refusa de se déclarer pour le Bavaurois, sous prétexte qu'on ne pourroit ôter l'Empire à la Maison d'Autriche sans faire beaucoup de tort à la Religion Catholique. Ainsi les choses demeurèrent favorablement disposées pour Ferdinand, qui dans le tems qu'il acquéroit la Couronne de Hongrie pensa perdre celle de Bohême, à l'occasion de ce que nous allons rapporter.

Les Evangeliques de la Ville de Glogtergrab voulant faire bâtir un Temple, l'Archevêque de Prague, Seigneur du lieu, s'y opposa, sous prétexte que cela ne leur étoit pas permis dans un endroit appartenant à l'Eglise. L'affaire fut portée au Conseil de l'Empereur, & les Evangeliques furent condamnés. Les Défenseurs se plainquirent de la violence de l'Archevêque, qui avoit fait abattre ce qu'on avoit commencé à élever, aussi-bien que de l'injustice du jugement rendu au Conseil de l'Empereur. Ils prétendirent que c'étoit une infraction manifeste des Lettres ac-

Tome IV,

*cordées par le feu Empereur Rodolphe, & de la Transaction passée entre les Catholiques & les Evangeliques. Ces deux Actes permettoient aux derniers d'exercer librement leur Religion dans tous les endroits du Royaume sans exception. Il étoit défendu de les troubler, ou de les inquiéter, sous peine d'être déclaré perturbateur du repos public. Cette contestation ayant échauffé les esprits de part & d'autre, les Défenseurs demanderent une Assemblée des Etats, où les Evangeliques pussent exposer leurs griefs, & en poursuivre la réparation. Les Ministres de l'Empereur s'opposèrent inutilement à la convocation. Les Evangeliques se rendirent à Prague, & s'y assemblerent. Sa Majesté Impériale envoya des Lettres pour arrêter les délibérations. Les Evangeliques se défendirent par les Privilèges du Pays, & par les Coutumes. On continua de s'assembler : quelques Seigneurs furent députés pour aller représenter aux Ministres de l'Empereur la justice des demandes & des plaintes des Evangeliques. On s'emporta de part & d'autre, & l'on en vint aux mains. Les Seigneurs Députés, plus forts & plus violens que ceux dont ils avoient à se plaindre, en prirent trois, & les jetterent par les fenêtres du Château, sans néanmoins qu'ils se fissent aucun mal.**

Henri, Comte de Thurn, Seigneur fort mécontent du Gouvernement, étoit à la tête de la Députation. Quelques gens crurent qu'il avoit été bien aisé que les choses fussent portées aux dernières extrémités, afin que les Bohémiens n'ayant plus de grace à espérer ni de l'Empereur Matthias, ni du Roi Ferdinand, ils pensassent tout de bon à secouer le joug de la Maison d'Autriche, qui rendoit le Royaume de Bohême purement Héritaire. On choisit incontinent trente Dilecteurs pour le Gouvernement de l'Etat. On envoya demander du secours en Hongrie, en Moravie, en Lusace, en Sil-

* Ils tombèrent sur un tas de fumier qui se trouva là heureusement.

1618.

1618.

se, à cause des anciennes alliances de la Bohême avec ses voisins. Enfin les Jésuites furent solennellement bannis du Royaume, comme auteurs de tous les désordres; & pour montrer qu'on en vouloit seulement à l'humeur brouillonne & inquiète de ceux de cette Compagnie, les Etats prirent les autres Religieux & les Ecclésiastiques sous leur protection.

Telle fut la cause du soulèvement de Bohême, d'où il est aisé de juger qui l'on doit en regarder comme les premiers & les principaux Auteurs. La nouvelle en ayant été portée à Vienne, jetta la Cour Impériale dans de très-grands embarras. Matthias étoit un Prince paisible, que sa mauvaise santé portoit encore à user de clémence & de dissimulation en cette rencontre. Il pensoit à ramener les Bohémiens par la douceur, & à leur accorder de nouveaux Privilèges, en cas que la nécessité des affaires le demandât. Il étoit en garde contre le Roi Ferdinand son Cousin, qui en cas qu'on en vint à une guerre ouverte, ne manqueroit pas de demander le commandement de l'armée, pour se rendre maître des affaires, comme il arriva. Cependant pour diminuer en quelque sorte son autorité, Matthias nomma un conseil de guerre composé de ses plus fideles officiers, sans l'avis desquels Ferdinand ne pourroit rien entreprendre.

On se battit d'abord à coups de plume. On ne voyoit tous les jours en Allemagne, qu'Apologies, Manifestes, Lettres, Déclarations, tant de la part de l'Empereur que de la part des Etats de Bohême. Les Etats d'Autriche & de Silésie furent les premiers intercesseurs auprès de Matthias. Ils le prièrent d'avoir égard aux justes plaintes des Bohémiens leurs Alliés, & de pardonner au premier mouvement des Seigneurs que ses Ministres avoient irrités à contre-tems. Les choses se pouvoient pacifier alors avec assez de facilité, en désavouant les manières trop hautes de ces Officiers; en donnant une

1618.

Amnistie du passé, & en faisant Justice sur certains griefs aux Evangéliques. Mais ce n'étoit pas l'intention du Roi Ferdinand, qui faisoit tout à la Cour de Vienne, dont il avoit éloigné le premier Ministre. Il lui convenoit de pousser les choses aux extrémités, dans la pensée qu'avant la mort de l'Empereur, il auroit le tems de subjuguier une nation jalouse de ses Privilèges. D'ailleurs certains Princes de l'Union Protestante animoient, sous main, les Etats de Bohême à secouer enfin un joug dont ils se plaignoient depuis si long tems. Les Provinces-Unies des Pais-Bas entrèrent aussi dans ces intrigues: la Trêve qu'elles avoient conclue avec l'Espagne ne devoit expirer que dans trois ans: & les Etats Généraux esperoient que le Roi Catholique, occupé à conserver le Patrimoine de sa Maison en Allemagne, ne seroit pas en état de commencer la guerre avec beaucoup de vigueur avant la fin de la Trêve. Quelques Princes d'Allemagne voulurent encore être médiateurs; mais ils agissoient si foiblement, qu'on voyoit bien qu'ils ne cherchoient qu'à susciter de nouveaux embarras. Les Bohémiens offroient d'entrer en négociation avec Sa Majesté Impériale, pourvu qu'elle n'envoyât point de troupes étrangères dans le Royaume. Les Conseils violens du Roi Ferdinand ayant prévalu, les Principaux Officiers de l'Empereur passèrent en Bohême avec les Troupes que Matthias avoit en Autriche & ailleurs. Le Comte de Buquoi amena encore un secours de cinq ou six mille hommes que l'Empereur avoit demandé à l'Archiduc Albert son frere. Ce fut alors que les Etats de Bohême pensèrent sérieusement à se défendre. Ils donnerent le commandement de leur Armée au Comte de Thurn. Ernest de Mansfeldt le vint joindre avec un petit corps de Troupes qu'il entretenoit pour le service de ceux qui lui faisoient de meilleures conditions. Il réduisit en peu de tems la Ville de Pilsen qui avoit reçu Garnison

1618.

Impériale : & il arrêta si bien les progrès que les Officiers de l'Empereur prétendoient faire en Bohême , qu'il ne leur resta plus que Budonitz & quelques autres places peu considérables dans le Païs. Ensuite , la saison avancée ayant obligé les Autrichiens de se retirer , le Comte de Thurn se mit à leurs trousses , & les poursuivit jusques fort près de Vienne.

Cependant les intrigues des Agens de la Reine Mere ne furent pas si secretes , qu'on ne fût averti à la Cour , que le Maréchal de Bouillon & le Duc d'Epéron , autrefois ennemis déclarés l'un de l'autre , se réconcilioient , & qu'ils avoient des intelligences avec Marie de Médicis. On y prit de grands ombrages de ce que , sous prétexte de fortifier la Garnison de Metz , le Duc d'Epéron faisoit couler des soldats dans cette ville. On le rendoit suspect de vouloir s'en emparer , aux premiers mouvemens qui surviendroient dans le Royaume ; & c'étoit Deageant , confident de Louis XIII. qui donnoit tous ces soupçons au Roi. Il lui conseilloit de faire un voyage à Metz , pour s'assurer de la ville , & de la personne du Duc d'Epéron. Mais ce Prince n'osa quitter le cœur du Royaume , de peur que les Réformés mécontents , à l'occasion de l'affaire de Bearn , ne se déclarassent pour la Reine Mere.

L'abbé Rucellai , Florentin , fut le seul des serviteurs de cette Princesse abandonnée , qui eut le courage d'exposer sa vie pour la délivrer. Il étoit venu en France dans le dessein de s'y avancer , & s'étoit attaché au Maréchal d'Ancre. Il voulut venger son protecteur , en s'attachant à perdre celui qui étoit la principale cause de sa mort. Il suivit Marie de Médicis à Blois , & ne songea plus qu'à l'en faire sortir , pour relever sa propre fortune. Pour cet effet , il obtint la permission de venir à Paris : Bassompierre fut sa caution auprès de Luines , qui s'imagina que l'Ita-

1618.

lien , dégoûté de la solitude où il vivoit à Blois , aimoit mieux abandonner Marie de Médicis , que de se priver des divertissemens de la Capitale. Rucellai , comme tous ceux de son Païs , étoit très-habile dans l'art de dissimuler ; il trompa Luines & ses émissaires , & fonda secrètement divers Seigneurs de la Cour. Tous souhaitoient la ruine du favori , & le retour de la Reine mere. Mais aucun n'osoit entreprendre de l'enlever de Blois , & de prendre les armes en sa faveur. L'Abbé se mit enfin dans l'esprit que le Maréchal de Bouillon auroit plus de courage que les autres. Là-dessus il feignit des affaires en son Abbaye de Signi en Champagne , & s'en alla secrètement à Sedan faire ses propositions au Maréchal de Bouillon.

Ce Seigneur les rejetta d'abord sous prétexte de ses incommodités & de sa vieillesse , & proposa le Duc d'Epéron comme le plus capable de servir Marie de Médicis. Le Maréchal & le Duc étoient brouillés , comme je l'ai dit , & le premier ne donnoit peut-être ce conseil , que pour engager l'autre dans une affaire capable de le perdre. L'Abbé avoit aussi reçu quelque mécontentement du Duc , & c'étoit pour cela qu'il avoit employé *Vincenzio Ludovici* auprès de lui , pour n'être pas obligé de lui faire lui-même l'ouverture du dessein formé. Mais voyant qu'il falloit traiter en personne avec le Duc , tant pour ne pas perdre le fruit de la première négociation , que pour se conserver l'honneur d'une intrigue dont il étoit le premier mobile , il résolut d'étouffer ses propres ressentimens , & de traiter immédiatement avec le Duc. La chose n'étoit pas facile. Epéron avoit une hauteur qui faisoit justement appréhender à Rucellai d'en être rebuté. Il s'adressa premièrement à l'Archevêque de Toulouse son fils , qui se chargea de faire entendre au Duc que Rucellai étoit le principal auteur de l'intrigue. Le Duc entra dans une furieuse colere à

1618.

cette nouvelle , & menaça de retirer sa parole plutôt que de traiter avec son ennemi. On l'appaisa néanmoins à force de remontrances , & l'on fit si bien qu'il consentit de voir l'Abbé qui eut la permission de venir à Metz. Il donna ses premiers soins à réconcilier Epéron avec le Maréchal de Bouillon ; après quoi tous les sujets de plaintes réciproques cédant à une passion plus violente , qui étoit de ruiner le favori , ils ne songerent plus qu'aux moyens de délivrer la Reine mere. Rucellaï ménagea si bien ses intérêts , que le Cardinal de Guise , le Maréchal de Bouillon , & le Duc d'Epéron , convinrent de lever en Champagne une armée de douze mille hommes de pied & de trois mille chevaux. C'étoit pour faire une diversion en cas que le Roi fît marcher toutes ses troupes vers l'Angoumois , après que Marie de Médicis s'y seroit retirée ; & pour défendre le Marquis de la Valette , si le favori entreprenoit de le chasser de Metz , pendant que le Duc d'Epéron seroit occupé à défendre la Reine mere. Elle avoit fait remettre à Metz la somme de deux cens mille écus , dont Rucellaï donna une partie au Maréchal de Bouillon & au Cardinal de Guise. Cet Italien se conduisoit avec tant de dextérité , que le Duc d'Epéron revenu de ses préjugés , prenoit en lui une extrême confiance. Toutes ces intrigues durèrent jusqu'à la fin de cette année 1618. Le Duc qui avoit résolu d'exécuter son projet au mois d'Août , ne put sortir de Metz que les premiers jours de l'année suivante.

Et. Août.

Le Duc de Savoye durant ce tems-là , avoit envoyé le Cardinal Maurice son fils en Cour , pour traiter du mariage de Victor-Amédée , Prince de Piémont , avec Madame Christine de France , Sœur du Roi. Il fut reçu avec tous les honneurs dûs à son rang , & régalé de tous les divertissemens imaginables.

1618.

Mais sa négociation fut plus longue qu'il n'avoit cru. La brigade des Espagnols traversa , autant qu'il fut possible , la conclusion de cette affaire ; ils craignoient que le Roi ne prît des liaisons trop étroites avec un Prince qui se déclaroit toujours leur ennemi. Les Espagnols trouvoient par-tout le Duc de Savoye en leur chemin , en Italie , en France , en Allemagne. Cependant , comme on représentoit au Conseil du Roi , que Charles-Emmanuel ne pouvoit demeurer long - tems entre deux Puissances telles que la France & l'Espagne , sans se lier avec l'une ou l'autre pour se mettre à couvert des desseins de ses ennemis ; qu'il étoit de l'honneur de Sa Majesté de ne souffrir pas que le Duc cherchât un autre appui que celui de la Couronne de France : que le Roi ne pouvoit faire aucune entreprise solide du côté de l'Italie , sans que le Duc y entrât , il étoit important à Sa Majesté de mettre ce Prince dans ses intérêts ; enfin que le feu Roi avoit si bien connu la force de ces raisons , qu'il avoit commencé de traiter avant sa mort du mariage de Madame Elisabeth , fille aînée de France , avec le Prince de Piémont : on conclut celui de Madame Christine avec Victor-Amédée. Mais le Roi ne laissa pas de vouloir encore garder de grands ménagemens avec l'Espagne. Du Fargis fut envoyé à Madrid pour avoir l'agrément de Sa Majesté Catholique ; & l'on exigea que Charles-Emmanuel envoyeroit aussi vers le Roi Philippe son beau-frere pour lui demander son consentement. Tant de bienséances qu'il fallut observer , furent cause que l'affaire ne se consumma qu'au tems de la délivrance de la Reine mere.

Cependant l'Evêque de Luçon étoit toujours à Blois , auprès de cette Princesse , en qualité de sur-Intendant de sa Maison. Ceux qui avoient part au Gouvernement connoissoient le génie de cet Evêque. Ils appréhendoient qu'il

1618.

ne suggerât à la Reine mere quelques expédiens pour se raccommo-der avec le Roi son fils, sans leur participation, ou qu'il ne fût pas assez docile pour entrer dans les tempéramens qu'ils pourroient imaginer eux-mêmes. C'est pourquoi, à peine Richelieu eut il été quelques semaines à Blois, qu'ils obtinrent un ordre du Roi, qui le reléguoit dans son Prieuré de Couffay en Anjou. On n'avoit garde de perdre de vûe un homme dont on appréhendoit si fort le génie souple & artificieux. Plusieurs émissaires furent mis en campagne pour examiner de près sa conduite. Les occupations de sa retraite donnerent bien tôt lieu à de nouveaux soupçons. On se persuada qu'au lieu de composer des ouvrages de pieté & de controverfes, il cabaloit secrettement en Poitou, & qu'il cherchoit à s'assurer d'un nombre de gens de guerre pour le service de la Reine mere. On résolut donc de l'éloigner encore plus de Blois. Richelieu averti par son frere de la resolution prise contre lui dans le Conseil, tâcha de prévenir un ordre plus fâcheux en se retirant de lui-même dans son Evêché de Luçon, pour y faire désormais sa résidence. Mais la Cour ne le voulut pas souffrir en un lieu où il pouvoit entretenir les intelligences qu'il avoit liées en Poitou : elle lui donna un nouvel ordre de se retirer à Avignon. Là, il lia un commerce très-étroit avec Bagny Vicelégat de cette ville. Le Pape ayant été informé de l'arrivée de Richelieu sur ses Terres, parut prendre part à la disgrâce d'un Evêque persécuté. D'abord l'intérêt de l'Eglise, & le devoir de la résidence, furent les raisons qu'on employa pour faire changer l'ordre de la Cour. Mais le Roi ayant fait sçavoir à son Ambassadeur à Rome les raisons de sa conduite envers l'Evêque de Luçon, fondées sur la découverte de pratiques préjudiciables à son service, le Pape prit bien-tôt les mêmes impres-

1618.

sions contre Richelieu : il parut craindre qu'il ne fit à Avignon quelque chose qui pût déplaire à la Cour de France. Ce Prélat néanmoins y resta jusqu'au commencement de l'année suivante, que le Roi le rappella, & lui ordonna d'aller à Angoulême auprès de la Reine mere, comme nous le verrons.

La disgrâce de Deageant suivit de près celle de Richelieu. Jusques-là, il avoit trouvé moyen de s'insinuer dans l'esprit de Louis XIII. d'entrer dans le Conseil, & d'avoir beaucoup de part aux affaires : Luines s'en étoit servi utilement pour avancer sa faveur ; mais quand il la crut assez établie pour pouvoir se passer de lui, il commença à se défier de Deageant, & à l'éloigner sur quelque prétexte. Il gagna pour cela le Pere Arnoux Jésuite, confesseur du Roi, qui pour faire agréer à ce Prince le dessein qu'on avoit de reléguer Deageant en Dauphiné, lui donna de grandes appréhensions de la conduite du Maréchal de Lesdiguières dans cette Province. Il lui persuada que la présence de Deageant, ami du Maréchal, étoit seule capable de le contenir dans le devoir. Ainsi le Roi toujours crédule & défiant, servit lui-même aux passions de ses Ministres : il consentit au départ de Deageant, & le chargea d'une commission très-expresse pour le Maréchal de Lesdiguières.

Pendant que Marie de Médicis attendoit l'effet des promesses du Duc d'Épernon, d'autres personnes travailloient avec chaleur à ménager son retour auprès du Roi. Le Duc de Rohan fut un de ceux qui se déclarerent pour elle le plus ouvertement. Il étoit allié de Luines, qui avoit épousé la fille du Duc de Montbazou, cadet de la Maison de Rohan : ce qui lui donnoit beaucoup d'accès auprès de ce Favori de Louis XIII. Rohan étoit brouillé avec le Prince de Condé, depuis la conférence de Loudun, & s'étoit reconcilié sincèrement

1618.

avec la Reine mere. Il vint donc trouver Luines, & lui fit entendre qu'il lui seroit plus avantageux de se réconcilier avec Marie de Médicis, qu'avec le Prince de Condé. Rohan n'eut pas de peine à le persuader, qu'il étoit difficile d'empêcher que la Reine & le Prince ne revinssent : que le Prince ayant été emprisonné avant que Luines fût en faveur, il ne pourroit pas, à la vérité, le regarder comme l'auteur de son emprisonnement ; mais qu'il étoit à craindre que son Altesse ne traversât davantage sa fortune, que ne feroit la Reine mere : que quelques précautions que l'on prit pour garder cette Princesse, il pouvoit fort bien arriver qu'elle s'échappât, & qu'elle trouvât moyen de se réconcilier avec le Roi son fils : qu'après tout, quand même Marie de Médicis reviendrait en Cour, il y auroit toujours de la jalousie & de la défiance entre le fils & la mere : qu'ainsi Luines y trouveroit son compte, & pourroit profiter de cette disposition.

Luines parut goûter ces raisons, & pria le Duc de Rohan de ménager cette affaire. Celui-ci fit aussi-tôt sçavoir à Barbin prisonnier à la Bastille, ce qui se passoit pour en informer Marie de Médicis. Barbin écrivit d'abord, & chargea un Evêque, dont on ne dit pas le nom, de rendre ses Lettres à cette Princesse : mais ce Prélat, par une perfidie indigne de son caractère, découvrit le secret qu'on lui avoit confié, & s'en servit à aiguir de plus en plus l'esprit du Roi.

Le favori qui n'étoit entré dans cette intrigue, qu'en vûe de ménager ses propres intérêts, ne la vit pas plutôt éventée, qu'il conseilla à Louis XIII. d'envoyer Roissy, Conseiller d'Etat, auprès de Marie de Médicis, sous prétexte de lui donner un homme de bon conseil pour la conduite de ses affaires ; mais la véritable raison étoit de prendre garde à tout ce qui se passoit, & d'en infor-

mer la Cour. Ce vieux Conseiller d'Etat exécuta sa commission avec toute la modération & la prudence possible. Il étoit pourtant obligé de recevoir & d'envoyer plusieurs avis, que quelques brouillons lui donnoient touchant l'évasion prochaine de la Reine. Luines crut l'empêcher, en faisant défendre aux grands Seigneurs & aux Dames de qualité, d'aller rendre visite à Marie de Médicis, sans une permission expresse du Roi. Mais craignant que cela ne fût pas suffisant, il fit expédier un ordre à quelques compagnies de Chevaux-Legers, de se poster autour de Blois. Cette précaution redoubla la défiance & l'inquiétude de la Reine, qui appréhendoit qu'on n'eût envie de la resserrer plus étroitement. Peu de jours après, ce qu'elle craignoit arriva : elle reçut un ordre par lequel il lui étoit défendu de sortir de la ville pour se promener : on fit même courir le bruit que l'on alloit en murer quelques portes. Luines avoit beau faire assurer la Reine, qu'il travailloit à sa réconciliation, & qu'il espérait y réussir avant qu'il fût peu ; Marie de Médicis n'avoit garde de s'en rapporter à ses promesses, dans lesquelles elle ne découvroit aucune réalité. Voyant donc toutes ses protestations inutiles, le favori résolut de tenter une autre voye pour détourner cette Princesse du dessein qu'elle avoit conçu de sortir de Blois.

Le Pere Suffren étoit Confesseur de Marie de Médicis, & cette Princesse avoit une grande confiance dans ce Jésuite. On s'efforça de le gagner, & de lui persuader qu'il devoit employer les raisons de conscience pour engager la Reine à souffrir patiemment sa détention. Suffren écouta volontiers les propositions qu'on lui fit ; mais avant que d'entrer dans les vûes de Luines, il demanda plusieurs choses, qu'il regardoit, disoit-il, comme nécessaires pour réussir. Il fallut nommer quelqu'un pour

1618.

En Octobre.

1618.

entrer en négociation avec lui , & recevoir ses réponses. Luines nomma pour cet effet un autre Jésuite, nommé Seguerand. Mais comme on demandoit que la Reine mere restât à Blois sans murmure, & qu'elle y attendit patiemment qu'il plût au Roi de la rappeler; Suffren n'ayant point été de cet avis, on se sépara sans rien faire. Arnoux, Confesseur de Louis XIII. apprit avec chagrin le peu de succès de ses deux confreres dans cette négociation: il résolut de la renouer, persuadé qu'il seroit plus heureux que les autres. Il partit donc de la Cour avec une Lettre écrite de la propre main du Roi. Ce Prince mandoit à la Reine sa mere, *qu'ayant appris qu'elle vouloit aller visiter quelques lieux de dévotion, il s'en étoit fort réjoui, qu'il seroit encore plus aisé qu'elle prit la résolution de se promener, & de voyager plus qu'elle n'avoit fait par le passé, le tout pour l'intérêt de sa santé, qui lui étoit extrêmement chere. Que si ses affaires lui permettoient d'être de la partie, il l'y accompagneroit de bon cœur; qu'il le seroit du moins par écrit; desirant que par-tout où elle iroit, elle fût reçue, respectée & honorée comme lui-même, &c.*

Toute équivoque qu'étoit cette Lettre, la Reine la reçut avec une joie apparente, sous laquelle elle déguisoit ses véritables sentimens. Le Jésuite Arnoux fit tous ses efforts pour lui persuader, que la mesintelligence qui étoit entre elle & le Roi son fils cesseroit bien-tôt, si elle vouloit marquer à ce Prince qu'elle n'avoit eu que de bonnes intentions pour son service, & qu'elle ne pensoit nullement à former aucun Parti, ni à fortir de Blois sans sa permission. La Reine, qui desiroit ardemment de revenir en Cour, promit au Pere Arnoux tout ce qu'il voulut. Et ce Jésuite, sans perdre tems, dressa un Acte, par lequel il engagea Marie de Médicis à jurer devant Dieu & ses

Saints Anges » de n'avoir, ni maintenir » à l'avenir, ni désir, ni pensée, qui » ne tendît à l'avancement des affaires » du Roi: de lui rendre toute sa vie tous » les devoirs & toute l'obéissance due à » Sa Majesté, comme à son Souverain » Seigneur, résignant toutes ses volontés entre ses mains: de n'avoir aucune » correspondance, ni au dedans, ni au » dehors du Royaume, en quelque » chose que ce fût, qui pût préjudicier » à son service: désavouant toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles fussent, qui, sous son » nom, voudroient s'ingérer d'aucune » pratique, ou menée contraire à la » volonté de Sa Majesté, de l'avertir » aussi des rapports & des ouvertures » contraires à son service, & de ceux » qui les lui auroient faites: de désérer » & faire connoître ceux qui seroient » mal affectionnés, & de n'avoir aucune volonté de retourner à la Cour, » que lorsqu'il plairoit au Roi de le » lui ordonner «.

Dès que cet Acte fut arrivé en Cour, Luines en eut une extrême joie. Il se flattoit que désormais le serment que Marie de Médicis avoit fait de ne fortir de Blois qu'avec la permission du Roi, empêcheroit cette Princesse de continuer à prendre des mesures pour son évafion. Ainsi il vivoit dans une entière sécurité. Mais la Reine mere, voyant qu'on ne se mettoit guere en peine d'accelerer son retour, & qu'on ne lui tenoit aucune des promesses qu'on lui avoit faites, profita de l'inaction de ceux qui approchoient de la personne du Roi. A la persuasion du Pere Suffren, qui la rassura sur la crainte qu'elle avoit de violer son serment, elle travailla de nouveau à hâter plus que jamais sa sortie. L'exécution en étoit devenuë plus facile, depuis la négociation du Pere Arnoux. La Lettre que ce Jésuite lui avoit apportée, par laquelle Louis XIII. lui permettoit de se

1618.

En Décem^{bre}.En Novem^{bre}.

1618.

promener par tout son Royaume, servit de prétexte au dessein qu'elle avoit depuis long-tems, & ne contribua pas peu à mettre plusieurs Seigneurs dans ses intérêts.

1619.

Le Duc d'Epéron avoit pris toutes ses mesures avec l'Abbé Rucellai, pour rendre enfin la liberté à cette Princesse. Il avoit résolu d'abord que l'Archevêque de Toulouze, son fils, iroit joindre Marie de Médicis, lorsqu'elle sortiroit de Blois, & que ce même jour-là le Duc passeroit la riviere de Loire pour s'avancer vers Loches. Mais venant à réfléchir que dans une entreprise difficile & périlleuse, il étoit plus à propos d'être à portée de donner des ordres sûrs, & de remédier promptement aux accidens imprévus, il résolut d'aller lui même à Loches, d'y recevoir la Reine mere & de la conduire à Angoulême. On ne sçavoit rien à la Cour de cette intrigue avec Marie de Médicis. Luines vivoit dans une indolence merveilleuse, ce qui marque que ce Ministre n'étoit pas fort digne du poste qu'il occupoit. Cependant un valet de Rucellai portoit des Lettres à la Reine mere, pour l'avertir du jour que le Duc d'Epéron devoit partir de Metz. Ce valet soupçonnant qu'il étoit chargé de quelque paquet important, alla droit à Paris, & proposa à quelques gens du favori de leur découvrir un grand secret, pourvu qu'on lui donnât une bonne récompense. Mais l'imprudent Luines négligeant l'avis, fit attendre le valet deux ou trois jours, avant que de lui parler. Durant ce tems-là, un Conseiller (1) au Parlement, serviteur de la Reine mere, apprend que le valet confident de Rucellai est en Ville, le fait chercher, & lui prend les Lettres. Ainsi le favori perdit l'occasion de découvrir une intrigue, qu'il ne tenoit qu'à lui de déconcerter.

(1) Nommé du Buiffon.

(2) Balzac est un des écrivains qui a le plus travaillé à donner de la majesté, du tour & de l'innocence

Le Duc d'Epéron, avant que de partir de Metz, en avoit fait demander la permission au Roi, sous prétexte de vivre plus tranquillement dans son Gouvernement d'Angoumois & de Saintonge. Mais voyant qu'on se servoit de divers prétextes, pour l'amuser, il fit prendre les devants à l'Archevêque de Toulouze son fils, & se servit de la plume de Balzac (2) pour écrire au Roi une Lettre contenant les raisons qu'il prétendoit avoir de ne lui pas obéir. Il partit ensuite secrettement, accompagné de cent (d'autres disent quatre cent) Cavaliers bien montés & bien armés, & traversa toute la France dans la saison la plus rude de l'année. Etant arrivé à Vichi en Bourbonnois, il écrivit une seconde Lettre au Roi, pour le prier d'agréer sa sortie de Metz, disant par une espece de raillerie insultante, que sa présence y étoit moins nécessaire qu'en Saintonge & en Angoumois. Celui qui portoit cette Lettre, ne laissa pas d'être bien reçu à la Cour. Le favori effrayé & incertain des projets du Duc, vouloit l'appaiser & le gagner même, s'il étoit possible. Il lui envoya promptement par un exprès l'aveu du Roi pour continuer son voyage.

Cependant la trahison du valet de Rucellai étoit cause que la Reine mere n'avoit encore reçu aucunes nouvelles du Duc d'Epéron. Le Conseiller au Parlement qui s'étoit saisi de ses Lettres, ne s'étoit pas pressé de les envoyer. Dans cette incertitude, Marie de Médicis craignoit d'être abandonnée de tout le monde. Du Plessis, confident du Duc, arriva fort à propos à Blois pour la tirer de cette perplexité. Ses craintes se dissipèrent par l'assurance qu'il lui donna que le Duc l'attendoit à Loches pour la recevoir. Elle descen-

dit à la Langue Françoisse; mais dont le stile fut toujours cassé, & les périodes trop mesurées.

dit de la fenêtre de son cabinet par une échelle la nuit du 21. au 22. Février, accompagnée d'une seule femme de chambre, du Comte de Brenne, & de trois ou quatre autres personnes. Elle eut tant de peine en descendant la première échelle, qu'elle ne voulut pas se hasarder sur la seconde, pour descendre encore d'une plateforme dans le fossé. Mais comme la terrasse n'étoit pas revêtue, on la mit sur un manteau, que l'on tira doucement en bas. Le Comte de Brenne & du Plessis la soutinrent sous les bras, pendant qu'elle marchoit à pied, jusqu'à l'autre bout du Pont, où étoit son carrosse. Elle n'emporta rien que ses pierreries avec une lanterne; car elle n'osoit demeurer la nuit dans son carrosse sans une bougie allumée. On la conduisit de la sorte jusqu'à Montrichard, où elle changea de chevaux, & trouva l'Abbé Rucellai, l'Archevêque de Toulouse, & quelques autres qui l'accompagnèrent à Loches, avec le plus de diligence qu'il fut possible. Le Duc d'Épernon vint au-devant de Sa Majesté, suivi de cent-cinquante Cavaliers; & la Reine, après y avoir demeuré deux jours pour attendre son train, se retira à Angoulême, où plusieurs de ceux à qui le Gouvernement de Luines déplaisoit, lui allèrent offrir leurs services.

La Cour étoit toute occupée des divertissemens du carnaval & de la foire Saint Germain. On n'y parloit que de fêtes, de balets & de réjouissances. Luines avoit conduit le Roi au lit de la jeune Reine, pour la consommation de leur mariage qui avoit été différée à cause de la foiblesse de Louis. Il maria ce même hiver Mademoiselle de Vendôme sa sœur naturelle au Duc d'Elbeuf, aîné d'une branche cadette de la Maison de Guise: & fit les noces de Madame Christine, seconde fille de France, avec Victor Amedée, Prince de Piémont. Las des divertissemens tu-

Tome IV.

multueux de la Ville, le Roi s'étoit retiré à Saint Germain-en-Laye pour y prendre un peu de repos. Il n'y trouva point ce qu'il cherchoit. Il y étoit à peine arrivé, qu'on lui vint donner avis de l'évasion de la Reine sa mere. Cette nouvelle inquiéta extrêmement le favori, & les courtisans voyoient avec un plaisir malin l'embarras où il s'étoit mis par sa négligence. Persuadé que Marie de Médicis, le Duc d'Épernon, & quelques autres Seigneurs conjuroient sa perte, il parloit de pousser les choses à la dernière extrémité, & de faire marcher le Roi à la tête d'une armée, pour déclarer la guerre à sa mere. Mais tous les anciens Ministres s'étant opposés à ce dessein, on résolut enfin d'embrasser la voie de la négociation.

Le Comte de Béthune fut donc envoyé vers Marie de Médicis pour traiter avec elle de la part de Louis XIII. Il jugea dès le premier entretien, qu'il étoit inutile de lui proposer d'abandonner le Duc d'Épernon. La Cour vouloit lui faire son procès comme pour avoir enlevé la Reine mere. Mais ce Duc avoit eu la précaution de se faire donner la Lettre du Roi qui permettoit à Marie de Médicis de s'aller promener hors de Blois, quand elle le jugeroit à propos pour sa santé. Et il en avoit encore une autre de cette Princesse, écrite après coup à la vérité, mais datée d'avant sa sortie de Blois, par laquelle elle le prioit de l'aider dans son évasion, de la recevoir à Loches & de la conduire à Angoulême. Ainsi l'on ne pouvoit plus accuser le Duc d'Épernon d'avoir enlevé Marie de Médicis. Jamais elle ne voulut entendre à aucun accommodement, tant qu'on lui parla d'abandonner un homme qu'elle regardoit comme son libérateur. L'Archevêque de Sens (1) fut chargé de se joindre à Béthune, dans l'espérance

(1) Il étoit frere du Cardinal du Perron, mort l'année précédente.

1619.

qu'en agissant de concert, ils détermineroient plutôt la Reine à se conformer aux volontés du Roi son fils. On y envoya aussi le Pere de Berulle, Supérieur général de l'Oratoire, dont Marie de Médicis estimoit la douceur, la prudence & la probité. Il avoit tout le secret de ce que le Roi vouloit accorder à sa mere. Mais ayant eu ordre de ne s'ouvrir que jusqu'à un certain point au Comte de Béthune & à l'Archevêque de Sens, tout le mois de Mars se passa en allées & venues de la Cour à Angoulême, & d'Angoulême à la Cour.

En Avril.

Cependant Luines pressoit toujours le Roi de mettre sur pied une nombreuse armée. Marie de Médicis en ayant eu avis, pensa de son côté à se fortifier. Elle écrivit aux Ducs de Mayenne & de Rohan, au Maréchal de Lesdiguières & à quelques autres Seigneurs, pour tâcher de les engager dans son parti. La plupart lui répondirent que leur devoir ne leur permettoit pas de désobéir au Roi, & envoyèrent ses Lettres en Cour avec la copie des réponses qu'ils y avoient faites. Ils ne vouloient pas dépendre de l'humeur altière du Duc d'Épernon : & ils étoient bien aises de voir comment il se démêleroit d'une affaire si délicate. Le Duc de Rohan plus honnête & plus sincère, promit à la Reine mere de ne rien entreprendre contre ses intérêts, & lui fit sçavoir qu'ayant reçu ordre de venir dans son Gouvernement de Poitou, il le maintiendrait en paix conformément aux intentions du Roi son maître. Il n'en fut pas de même du Duc de Mayenne qui marcha contre l'Angoumois à la tête de douze mille hommes levés en Guyenne & ailleurs. Ces préparatifs embarrassèrent extrêmement le Duc d'Épernon. La Reine mere donnoit assez de commissions pour lever des troupes ; mais elle fournissoit peu d'argent. Elle rechercha les Réformés, tout mécon-

tens du Gouvernement de Luines. La conjoncture sembloit favorable aux desseins de Marie de Médicis. L'Assemblée générale qui se tenoit alors à la Rochelle, auroit peut-être pû prendre la résolution de se déclarer en sa faveur, si Duplessis-Mornay n'eût encore détourné ce coup par sa prudence. Il répondit à cette Princesse qui s'étoit adressée à lui pour ce sujet, que les remèdes violens étoient souvent pires que le mal : que Sa Majesté devoit se proposer d'être mere, non-seulement du Roi, mais de tout le Royaume : qu'elle ne devoit pas compter qu'un grand nombre de Seigneurs prit son parti : qu'il y en avoit plusieurs parmi ceux qu'on lui avoit nommés, qui ne feroient que peu de chose & peut-être rien du tout pour son service. La suite ne fit que trop voir la vérité de cette prédiction. Tout ce que put faire le Duc d'Épernon par son adresse & par son crédit, ce fut d'avoir cinq ou six mille hommes d'Infanterie, & environ mille chevaux. Il avoit eu soin, incontinent après la mort de Henri IV. de faire des provisions pour armer environ dix mille hommes. Ce fut une grande ressource pour lui dans la conjoncture où il se trouvoit.

Sur ces entrefaites, le Comte de Schomberg, Lieutenant de Roi en Limousin sous ce Duc qui en étoit Gouverneur, se déclara contre lui. Il assiégea l'Abbaye d'Uzerche, où le Duc avoit mis une petite garnison. Aussi-tôt Épernon y accourut, mais la place étoit déjà prise. Il fit si bien néanmoins par sa prudence & par son habileté qu'avec des troupes fort inférieures à celles du Roi, il déconcerta toujours les projets du Duc de Mayenne. Pendant qu'il le tenoit ainsi en échec, il reçut une fâcheuse nouvelle de Picardie dont il étoit Gouverneur. Les habitans de Boulogne qui ne l'aimoient pas, ouvrirent volontiers leurs portes aux troupes que le Roi, à leur sollicitation, avoit fait avancer

1619.

En Mai.

1619.

vers cette ville. Cette perte donna de nouvelles allarmes à Marie de Médicis. Elle commençoit à craindre que le Duc d'Épernon dépouillé de ses Places, ne fût plus en état de la défendre. Elle en écrivit au Roi comme d'une chose qui ne lui permettoit plus de douter du dessein forcé de la perdre & de l'opprimer.

Ce qui inquiétoit le plus le Duc d'Épernon, c'étoit l'armement que le Duc de Nevers faisoit en Champagne. On ne doutoit pas qu'il ne fût destiné contre Metz, dont le premier étoit Gouverneur. Il y avoit laissé le Marquis de la Valette qui ne manquoit ni d'habileté ni de courage. Mais il étoit encore si jeune, qu'on pouvoit douter qu'il eût assez d'expérience pour soutenir un Siège vigoureux. Le Maréchal de Bouillon avoit fait espérer qu'il se déclareroit dès que la Ville de Metz seroit attaquée; il tenoit alors un autre langage, soit que le parti de la Reine mere ne fût pas assez puissant, soit qu'il voulût attendre la délivrance du Prince de Condé que le favori promettoit. Plusieurs personnes de distinction en Champagne & dans les Provinces voisines suivirent l'exemple de ce Chef que Marie de Médicis leur avoit promis de mettre à leur tête : voyant qu'il ne se déclaroit pas, ils demeurèrent tous dans l'inaction. Cependant l'indiscrétion du favori fit échouer un dessein, dont on regardoit le succès comme infaillible. Le Roi avoit résolu de marcher lui-même du côté de Metz, pour surprendre cette ville à la faveur de quelques intelligences. Luines en ayant fait confidence à quelqu'un qui en avertit le Cardinal de Guise, celui-ci le fit sçavoir à la Valette, qui prit si bien ses mesures, que la Cour fut obligée d'abandonner ce projet. Le Roi jugea par là qu'il ne seroit pas bien servi dans ce qu'il voudroit entreprendre contre le Duc d'Épernon & contre la Reine Mere. Et c'est ce qui le détermina à en-

tendre tout de bon à un accommodement.

L'Archevêque de Sens & le Comte de Bethune entretenoient toujours la négociation commencée à Angoulême. Ils jugerent à propos que le Pere de Berulle retournât à la Cour pour rendre compte au Roi des véritables sentimens de Marie de Médicis. Ce Prince plus résolu que jamais de finir cette affaire, écouta le Pere de Berulle avec plaisir, & le renvoya avec le Cardinal de la Rochefoucault, à qui il donna commission de traiter définitivement avec la Reine mere. Cependant le Pere de Berulle avoit, comme j'ai dit, tout le secret de la négociation. Il eut ordre d'ir finir à Marie de Médicis, de se servir des conseils d'un homme nouvellement venu auprès d'elle. C'étoit Richelieu Evêque de Luçon, qui, las d'écrire des livres de Théologie dans son exil, envoya en Cour Du Pont Courlai son beau frere, pour offrir ses services au Roi, s'il vouloit lui permettre de se retirer auprès de Marie de Médicis. Les uns disent qu'il s'adressa à Luines, qui fut bien aise d'employer un homme qu'il connoissoit le plus capable de porter la Reine à un accommodement : les autres, qu'il s'adressa à Deageant, qui, pour se faire un appui auprès de la Reine mere, proposa l'affaire au Roi, qui la cacha même à son favori. Quoi qu'il en soit, Richelieu obtint un passeport avec une Lettre pour la Reine, au bas de laquelle le Roi mit ces mots de sa propre main : *Je vous prie de croire que ce que dessus est ma volonté, & que vous ne me sçauriez faire un plus grand plaisir que de l'exécuter.* Il partit aussi-tôt après avoir reçu les instructions nécessaires. La Reine mere le regarda comme le plus fidele de ses serviteurs; & il fit si bien, en peu de jours, qu'elle diminua beaucoup la confiance qu'elle avoit dans le Duc d'Épernon & dans l'Archevêque de Toulose. Il fit

1619.

1619.

encore chasser l'abbé Rucellai, & rendit suspects à cette Princesse les Marquis de Themines & de Mosny ; de sorte qu'il demeura le seul de qui elle prenoit les avis, & auquel elle s'ouvroit de ses plus importantes affaires. Ainsi il se confervoit en même tems la faveur de la Cour & celle de Marie de Médicis, pour être en état de profiter de l'accommodement, de quelque maniere qu'il pût se conclure.

En Mai.

On convint assez facilement des articles qui regardoient la liberté de Marie de Médicis, le rétablissement du Duc d'Epernon & des autres Seigneurs qui l'avoient servie, l'acquit des dettes de cette Princesse, depuis sa sortie de Blois & la conservation de ses revenus. Mais il y eut de grandes difficultés sur un autre article. La Reine Mere étoit contente de se défaire du Gouvernement de Normandie, & de prendre celui d'Anjou, qui l'accommodoit mieux. Elle se trouvoit par-là dans le voisinage des Provinces, dont les Ducs de Rohan, d'Epernon, de Mayenne & de Vendôme étoient Gouverneurs. Tous ces Seigneurs ne paroissoient pas devoir souffrir long-tems avec patience, la trop grande autorité de Luines & de ses freres ; & la Reine mere comptoit sur leurs secours en cas que le favori s'avisât de la chagriner ; mais il lui manquoit un bon passage sur la riviere de Loire. Elle demandoit la ville & le château d'Amboise, ou bien la ville & le château de Nantes, & le Roi ne vouloit lui donner que le Pont de Cé. On s'accommoda enfin, & le Pere de Berulle qui étoit revenu en Cour pour faire rapport de cette affaire, fut renvoyé à Angoulême avec les dernieres intentions du Roi. » Outre le gouvernement » d'Anjou, la ville & le château d'Angers, & le Pont de Cé, le Roi donnoit » encore à la Reine sa mere la ville & » le château de Chinon en Touraine. Il » lui entretenoit quatre cens hommes

» pour la sureté de ces Places, une compagnie de Gendarmes, & une de Chevaux Legers avec ses Gardes ordinaires.

1619.

L'Article qui concernoit le Duc d'Epernon fut aussi beaucoup débattu. Le Roi vouloit mettre dans sa Déclaration qu'il pardonnoit à ce Seigneur, & que Sa Majesté le rétabliroit dans tout ce qu'il possédoit avant que la Reine mere sortit de Blois ; mais le Duc ne voulut jamais entendre parler du mot de *pardon* : bien loin de se regarder comme un criminel qui demandoit grace, il insista que le Roi déclarât formellement que le Duc avoit servi Sa Majesté en servant la Reine sa mere. Il fallut concerter avec lui les expressions dont on se serviroit, & l'on s'en tint enfin à celle-ci : » que le Roi » promettoit de traiter amiablement » comme ses autres sujets le Duc d'Epernon, ses enfans & tous ceux qui » avoient servi la Reine mere. » Et dans la Déclaration qui fut enregistrée au Parlement, le Roi dit : *qu'étant bien informé que ceux qui avoient servi la Reine sa mere, s'y étoient engagés dans la pensée que le Roi le trouveroit bon, Sa Majesté ne vouloit pas que ce qu'ils avoient fait leur pût être imputé à crime, ni qu'ils en fussent jamais recherchés par les Magistrats.*

En Juin.

Le Roi s'étoit avancé jusqu'à Tours où il espéroit d'avoir une entrevue avec la Reine sa mere. L'Evêque de Luçon ne voyant pas encore jour à pouvoir rentrer dans le Conseil d'Etat, comme il le souhaitoit, déconseilla à cette Princesse d'y aller, mais seulement à Angers où elle feroit plus près du Roi. Ce Prince écrivit bientôt après une lettre à sa mere, dont Hercule de Rohan, Duc de Montbazon, beau-pere de Luines, fut le porteur ; mais quoiqu'elle fût pleine des témoignages les plus pressans de l'envie qu'il avoit de bien vivre désormais avec elle, rien ne fut capable de la fléchir ; de sorte que la Cour com-

1619.

mença à soupçonner qu'il n'y eût de l'artifice dans la conduite de l'Evêque de Luçon, & qu'il ne voulût se rendre plus long-tems nécessaire au Roi, en retardant son entier accommodement avec la Reine.

En Juillet.

Ce qui le fit croire, c'est que le Duc de Montbazon étant de retour d'Angoulême au mois de Juillet, fit entendre au Roi que Marie de Médicis s'arrêtoit à des difficultés de peu de conséquence. Tel étoit le rétablissement de deux Capitaines aux Gardes qui avoient suivis cette princesse, & qu'elle prétendoit qu'ils fussent compris dans la Déclaration dont on vient de parler. Quoique le Roi leur eût promis en termes généraux, il ne trouvoit pas à propos de confier sa personne à des gens qui venoient de porter les armes contre son service. La Reine faisoit aussi difficulté de venir directement trouver le Roi : elle se plaignoit que ce Prince, bien loin de l'y inviter obligeamment, sembloit vouloir l'y contraindre. Elle ne parloit de venir à la Cour, qu'après avoir pris possession d'Angers. Ces difficultés recherchées, de la part de la Reine marquoient non seulement une grande défiance, mais encore beaucoup d'artifice, dont on crut ne devoit soupçonner que l'Evêque de Luçon. Néanmoins la fermeté de Marie de Médicis l'emporta, & l'on rétablit les deux Capitaines aux Gardes, quoique, lorsque le Duc d'Epéron se retira à Metz, ils eussent suivi sans congé avec la plus grande partie de leurs soldats. Le Roi avoit eu beaucoup de peine à y consentir; mais il se laissa enfin gagner par Luines, qui vouloit faire voir à la Reine mere qu'il étoit prêt de la servir en tout ce qu'il pourroit, & se faire par là un appui contre le Prince de Condé, qui avoit sujet de se plaindre de ce qu'on différoit si long-tems sa délivrance.

La même raison fit qu'on laissa la liberté à la Reine mere de venir droit à

Tours, ou d'aller auparavant à Angers, pour lui ôter la pensée qu'on la voulut mener en triomphe à Paris, comme elle le disoit auparavant. Elle demanda pour sûreté, qu'on ne lui feroit aucun mauvais traitement, qu'on lui remît entre les mains la personne du Duc de Mayenne, mais il ne se trouva pas disposé à servir d'otage, & d'ailleurs étant né sujet du Roi, si l'on n'avoit pas voulu tenir parole, on se feroit moqué de cette prétendue sûreté. On fit donc entendre à la Reine qu'il étoit inutile d'insister plus long-tems sur cette demande : de sorte qu'elle se contenta enfin des lettres du Roi, de Luines, & du Pere Arnoux Jésuite, confesseur de Sa Majesté.

Cette Princesse forma encore un nouvel incident pour le pas & la presséance qu'elle prétendoit avoir sur la jeune Reine sa belle-fille. Elles étoient déjà en quelque froideur pour le cérémonial, Anne d'Autriche d'une Maison fort supérieure à celle de Médicis, paroissoit affecter des airs de grandeur qui ne plaisoient pas à Marie. Et pour ce qui est de la presséance, quelques-uns soutenoient que dans les solemnités où la Majesté Royale paroît dans tout son éclat, la Reine régnante devoit précéder la Reine mere. Cependant Marie de Médicis eut tout l'avantage en ces occasions; d'autant plus qu'elle avoit pour elle tous les exemples anciens & modernes. Le Roi eut toujours un soin particulier que son Epouse rendit tous les devoirs possibles à la Reine mere; & quand Anne d'Autriche paroissoit ne lui faire pas assez d'honneur, Louis ne manquoit jamais de lui en témoigner du mécontentement.

Au mois d'Août le Roi fit deux Maréchaux de France, Charles de Choiseul, Marquis de Praslin, & Jean-François de la Guiche, sieur de Saint Geran. Luines, par cette faveur, les mit dans son parti, considérant moins les services

1619.

En Août.

1619.

de deux bons Officiers que le besoin qu'il avoit de se faire des créatures. Mais en portant le Roi à distribuer de nouvelles dignités, le favori n'eut garde de s'oublier : il se fit donner un brevet de Duc & Pair de France. Comme il lui falloit en même tems une Terre qui pût porter ce titre, un de ses freres lui céda la Comté de *Maille*, & en y joignant quelques terres du voisinage, il les fit ériger en Duché-Pairie. Il y eut quelque difficulté à faire enregistrer ses Lettres au Parlement de Paris, parce que François de Bonne, Maréchal de Lesdiguières, qui avoit depuis long-tems un semblable brevet, n'avoit point encore été enregistré, & qu'il n'étoit pas juste qu'un autre passât devant lui. C'est ce qu'il fit représenter par le Marquis de Créqui son gendre; mais la faveur de Luines l'emporta.

La Reine mere partit enfin d'Angoulême le 29 d'Août avec un cortége de dix carosses à six chevaux, & de cinq cens personnes à cheval. En se séparant du Duc d'Epernon, elle lui fit présent d'un très-beau diamant, moins pour le dédommager de deux cens mille écus qu'il avoit dépensés pour son service, que comme une marque de la reconnaissance d'une Princesse qui lui étoit redevable de sa liberté. Il ne l'accompagna que jusqu'à la Frontiere de la Province; mais il voulut que l'Archevêque de Toulouse son fils suivît la Reine Mere à la Cour. Elle vint jusqu'à Poitiers accompagnée de ses Dames d'honneur, du Duc de Montbazou, de l'Evêque de Luçon, & de plusieurs autres personnes distinguées. Les carosses du Roi l'attendoient là, & il y avoit des relais de dix lieues en dix lieues jusqu'à Tours. Elle fit prendre les devants à l'Evêque de Luçon, pour donner avis au Roi de son heureuse arrivée à une journée de cette ville. Richelieu fut parfaitement bien reçu, & de Sa Majesté & du Favori : il revint fort content donner

1619.

à la Reine mere de nouvelles assurances de l'empressement que son fils avoit de la voir & de l'embrasser.

Comme elle approchoit, le Cardinal de Retz (1) & le Pere Arnoux confesseur du Roi, lui allerent audevant, de même que le nouveau Duc de Luines, qui en fut reçu avec de grandes démonstrations de bienveillance. Le lendemain; le Roi se rendit à Couffieres, maison du Duc de Montbazou proche de Tours, où la Reine mere étant arrivée la premiere, alla à pied recevoir le Roi son fils dans le Parc. Ils s'embrasserent l'un l'autre avec de grandes marques de tendresse, & le passé parut entierement oublié. On promit à la Reine tout ce qu'elle demanda : le Roi reçut avec bonté l'Archevêque de Toulouse & d'autres qui s'étoient attachés à elle. Ensuite toute la Cour prit le chemin de Tours, & le Roi étant parti le premier à cheval, les Reines le suivirent en carosse.

Depuis cette entrevue de la mere & du fils, Leurs Majestés avoient vécu en apparence dans une parfaite union, & Marie de Medicis ne paroissoit point mécontente. Cependant, lorsqu'on parla d'aller à Paris, elle recommença à dire qu'elle n'étoit pas d'humeur à se voir mener en triomphe, & partit pour Angers sur la fin de Septembre, après avoir promis de suivre bientôt le Roi. On fut surpris qu'ayant fait un Traité très-avantageux, elle fit difficulté d'accompagner le Roi dans la Capitale du Royaume; mais outre que ce Traité ne s'exécutoit point, comme Marie de Medicis ne devoit avoir d'autre part aux affaires que celle que son fils voudroit bien lui donner, au lieu qu'auparavant elle regnoit absolument, il lui sembloit qu'elle suivroit, pour ainsi dire, le char triomphal du Roi, si elle alloit à Paris

(1) Henri de Gondy, Maître de l'Oratoire du Roi, puis Evêque de Paris par la démission de Pierre Cardinal de Gondy son oncle, mort l'an 1616.

En Seprem-
bre.

1619.

avec lui. Il y a bien de l'apparence, que l'Evêque de Luçon qui l'accompagnoit partout, avoit pris soin de lui faire naître cette idée de son retour, ne pouvant lui-même se résoudre, ni d'aller dans son Evêché, ni de retourner à Paris avec le simple titre d'Evêque.

Quoi qu'il en soit, avant que la Reine mere partît pour Angers, le Duc de Luines, dans un entretien secret qu'il eut avec elle, tâcha de pénétrer ses sentimens touchant la délivrance du Prince de Condé. Mais comme elle ne voulut point s'expliquer là-dessus, & que le Duc ne pouvoit plus retenir le Prince en prison, sans faire trop de mécontens, il crut qu'il étoit de sa politique de gagner l'amitié du Prince, en lui procurant la liberté. Il s'y détermina, d'autant plus volontiers, qu'il vouloit prévenir le Parti Protestant, qu'on disoit qui alloit la demander. D'ailleurs, Luines crut l'autorité du Prince propre à contrebalancer celle de la Reine mere. Quoiqu'elle lui eût temoigné d'être satisfaite de lui, ce Favori néanmoins ne s'y fioit pas. Il se rendit donc à Vincennes vers le milieu d'Octobre, & présenta au Prince une Lettre du Roi, qui lui apprenoit qu'il étoit libre. Il lui offrit ses services, & le pria de lui accorder sa protection, ce que le Prince lui promit. Le lendemain le Prince vint à Paris, demanda pardon au Roi à genoux, le suppliant d'oublier le passé, & le remercia de la liberté qu'il lui avoit rendue. Le Roi le fit relever après ce compliment, & lui témoigna beaucoup d'amitiés.

En Octobre.

Cependant la Reine mere ne parloit point de revenir en Cour, & elle donna un nouveau sujet de la soupçonner, en recevant la Députation que les Protestans assemblés à Loudun lui firent. Ils lui témoignèrent la joie qu'ils avoient de son arrivée & de son séjour dans la Province d'Anjou, & lui communiquèrent les demandes qu'ils avoient dessein

de faire au Roi. La Reine les remercia, & leur dit qu'ils auroient en elle une bonne voisine. On croyoit à la Cour qu'elle devoit renvoyer cette Députation au Roi, pour ôter tout soupçon de nouvelles brouilleries. On ne trouvoit pas bon non plus qu'elle attirât chez elle la Noblesse d'Anjou & du voisinage, qui lui rendoit de trop fréquentes visites au gré de la Cour. Le Duc de Luines ne laissoit pas de parler d'elle avec beaucoup de respect, quoiqu'il fit d'ailleurs tout ce qu'il pouvoit pour obliger le Prince de Condé à qui il fit rendre son Gouvernement de Berri & ses pensions. Il lui donna même entrée dans le Conseil du cabinet, & paroissoit avoir pour lui beaucoup de déférence. Ce Prince étoit d'avis, aussi-bien que Luines, d'attirer au plutôt Marie de Médicis à la Cour, pour ne pas laisser refroidir les esprits, & pour empêcher qu'elle n'entretînt toujours un parti dans l'Etat. Mais plus on la pressoit de revenir, plus elle trouvoit de prétextes pour éloigner son voyage.

Sur ces entrefaites le Duc de Luines prêta le serment ordinaire au Parlement en qualité de Duc & Pair. Le Marquis de Crequi y alla après lui, pour faire aussi enregistrer le Brevet de son beau-pere le Maréchal de Lesdiguières, il fut reçu de même, & le Duc de Luines convint de lui céder le pas pendant sa seulement. Le Prince de Condé, pour faire honneur au favori l'accompagna en cette Cérémonie. Dans le même tems on fit imprimer & l'on publia une Déclaration du Roi du 9. de Novembre touchant l'élargissement du Prince de Condé. On disoit dans le préambule de cette Déclaration, « que les desordres passés avoient assez fait connoître » à quel point étoit venue la hardiesse » de ceux, qui, à cause qu'ils avoient » l'honneur d'approcher du Roi & d'a- » voir de grandes Charges dans l'Etat, » avoient si fort abusé de son nom & de

En Novembre
bre.

1619

1619.

» son autorité, que si Dieu ne lui avoit
 » donné assez de fermeté & de courage
 » pour les châtier, tout seroit tombé
 » dans une horrible confusion. On met-
 » toit entre les maux que leur mauvaise
 » conduite avoit causés à l'Etat, l'em-
 » prisonnement du Prince, qu'ils vou-
 » loient, disoit-on, perdre aussi-bien
 » que toute la France. Le Roi le dé-
 » claroit entièrement innocent, & lui
 » rendoit témoignage qu'il n'avoit rien
 » fait, que pour la grandeur de son Sou-
 » verain & pour le bien du Royaume ».
 Tout cela étoit directement contraire
 à la conduite qu'on avoit tenue jusqu'a-
 lors envers le Prince de Condé, & en
 particulier à son emprisonnement que
 le Roi avoit approuvé lui-même. Il étoit
 vrai dans le fonds, comme nous l'avons
 fait voir, que ni le Maréchal d'Ancre,
 ni le Prince n'avoient pensé qu'à leurs
 propres intérêts, bien loin d'avoir en
 vue le bien de l'Etat ou la grandeur du
 Souverain; mais c'étoit une faute infi-
 niment plus pardonnable au premier
 Prince du Sang, qu'à un Etranger com-
 me *Concini*, qui sacrifioit tout à son
 ambition & à son avarice: de sorte que
 puisqu'il s'agissoit de rétablir le Prince
 de Condé, il valoit mieux rejeter tout
 le mal sur le Maréchal d'Ancre, que l'on
 avoit fait tuer.

Cette Déclaration choqua extrême-
 ment la Reine mere, dont elle blâmoit
 assez ouvertement la Régence. L'Evê-
 que de Luçon, qui lui avoit conseillé de
 faire arrêter le Prince, ne pouvoit en
 lire le commencement, sans y voir sa
 condamnation, & ce qu'il devoit atten-
 dre d'un Prince du Sang, en faveur de
 qui le Roi venoit de parler d'une ma-
 niere si forte. Cependant il dissimuloit,
 & tâchoit de s'attirer la faveur de Lui-
 nes, en s'employant auprès de Marie
 de Médicis.

*La mort de l'Empereur Mathias arri-
 vée dès le mois de Mars, avoit fait crain-
 dre une révolution générale dans l'Em-*

*pire. Ce Prince avoit travaillé dès sa pre-
 miere jeunesse à s'agrandir aux dépens de
 ses plus proches parens. Il n'en fut pas
 plus heureux, il passa les dernières années
 de sa vie accablé de chagrins & de mala-
 dies. Quelque mediocre que fût son mérite,
 il mourut dans une conjoncture, qui le fit
 néanmoins regretter: on craignoit que
 l'ambition de Ferdinand son cousin ne
 causât de trop grandes divisions en Al-
 lemagne. On appréhendoit encore que les
 intrigues des Puissances qui s'étoient mis
 en tête d'abaïsser la Maison d'Autriche,
 n'allumassent une guerre trop sanglante,
 quand même Ferdinand viendroit à bout
 de se faire élire Empereur.*

En vain l'on s'efforçoit de faire entrer
 la France dans ces vues: le Pape & le
 Roi d'Espagne avoient habilement pris
 les devants. Peu de tems après la mort
 de Mathias, le Roi déclara nettement
 qu'il ne feroit aucune Ligue contre la
 Maison d'Autriche. Il n'en apportoit que
 de foibles raisons; mais dans le fonds
 la France se trouvoit agitée de tant de
 factions différentes, que la prudence ne
 permettoit pas au Roi d'entrer trop
 avant dans les affaires du dehors.

*En attendant le succès des brigues qui
 se faisoient pour mettre Ferdinand sur
 le Trône Imperial, ce Prince tâchoit d'ap-
 paiser les troubles de Bohême & de s'y
 faire reconnoître pour Roi legitime, en
 conséquence de son Couronnement fait
 avant la mort de Mathias. Il comman-
 da premierement au Comte de Buquoi de
 suspendre les Actes d'hostilité jusqu'à nou-
 vel ordre: & écrivit en même tems aux
 Etats & aux principaux Officiers du
 Royaume de Bohême, que la Couronne
 lui étant dévolue par la mort de l'Empe-
 reur, il pensoit à procurer une paix so-
 lide à ses nouveaux Sujets. Il leur con-
 firma ensuite tous leurs privileges & pro-
 mit de maintenir de bonne foi les Edits
 publiés pour le libre exercice de la Reli-
 gion: mais les Etats ne voulurent rien
 entendre; ils ne répondirent ni à la Let-
 tre*

1619.

1619.

tre de Ferdinand envoyée en même-tems que la Bulle de Confirmation, ni à une autre écrite pour les inviter à disputer des gens qui vinssent conférer avec lui sur les moyens d'appaiser les troubles. Ils ne pouvoient souffrir qu'on rendit leur Couronne tellement héréditaire, qu'ils fussent en danger de tomber sous la domination des Espagnols. La Silésie, la Moravie & l'Autriche refusèrent aussi de reconnaître Ferdinand; & ce Prince sur les refus réitérés des Bohémiens, donna ordre de recommencer les hostilités suspendues. Mansfeld fut battu par le Comte de Buquoi, ce qui obligea Thurn de lever le siège de Vienne, où Ferdinand couroit risque de succomber.

Ce succès inespéré releva l'état de ses affaires: son droit à la Couronne de Bohême fut reconnu par le Collège Electoral, & la Diète fut indiquée au mois de Juillet pour l'élection d'un Empereur. La partie se trouva si bien liée, qu'aucunes des Puissances qui cabaloient contre la Maison d'Autriche, ne purent empêcher la Couronne Impériale de tomber sur la tête de Ferdinand. Il fut donc élu le 28. d'Août, & couronné le 9. de Septembre. Les Etats de Bohême s'y étoient opposés inutilement: irrités de la manière dont la Diète de Francfort en avoit usé à leur égard, ils protestèrent avec serment de secouer le joug de la Maison d'Autriche, & de se donner eux-mêmes un Roi. Leur choix tomba sur Frederic, Comte Palatin, de la Religion Protestante. Bethléem Gabor, Prince de Transilvanie, s'empara en même-tems de la Hongrie. C'est ainsi que FERDINAND II. perdit ces deux Couronnes, en montant sur le Trône Impérial. Mais ce ne fut pas pour long-tems.

Depuis la mort de Henri IV. il ne s'étoit point fait de promotion de Chevaliers de l'Ordre du Saint Esprit. Cependant leur nombre étoit si fort diminué, qu'il ne s'en trouvoit plus que vingt-huit de vivans. C'est ce qui en-

Tome IV.

gagée Louis XIII. à en créer cinquante-cinq au commencement de cette année. Le premier fut le Duc d'Anjou frere unique du Roi. Les principaux d'entre les autres furent le Comte de Soissons Prince du Sang, les Ducs de Guise, de Mayenne, de Chevreuse, de Vendôme, d'Angoulême, d'Elbeuf, de Montmorenci, d'Uze, de Retz, & de Luynes. Le reste étoient des Seigneurs ou des Gentils-hommes distingués; quoique les Vaudevilles, qui ne manquent jamais de se faire en pareilles rencontres, disent que dans ce grand nombre de Chevaliers, il se trouvoit des roturiers & des gens qui n'avoient jamais vû l'ennemi. Les traits de satyre attaquèrent sur-tout le favori & ses deux freres: ceux qui déchurent de leur prétention au Cordon bleu augmentèrent le nombre des mécontents. Le Marquis de Cœuvres étoit allé depuis quelque tems à Rome en qualité d'Ambassadeur. Il fut si choqué de se voir omis dans cette nombreuse promotion, qu'il demanda aussi-tôt son rappel: on tâcha de l'appaiser en lui promettant quelque autre récompense.

Il arriva peu de jours après un accident, qui affligea fort le Roi & toute la Cour. Anne d'Autriche, Reine de France, étant revenue de Saint Germain-en-Laye à Paris, tomba si dangereusement malade d'une fièvre double tierce, que l'on commença à craindre pour sa vie. On fit d'abord des prières publiques, & l'on indiqua une Procession générale, à laquelle tout le Parlement assista en corps. Louis XIII. qui aimoit tendrement cette Princesse, témoignoît par ses larmes & par son assiduité au pied du lit de la Reine, combien il étoit touché de son état. Il fit un vœu à Notre-Dame de Lorette pour le recouvrement de sa santé: la Reine en fit un autre à Notre-Dame de Liesse, & fit apporter quelques Reliques dans sa chambre. Mais ce qu'il y eut de plus

1620.

Empereurs.
FERDINAND
II. élu cette
année, mort
en 1637.

OSMAN mis
à la place de
Mustapha
son oncle, de-
puis l'année
précédente
jusqu'en 1622

1620.

En Janvier.

L

1620.

louable dans sa conduite , fut la distribution qu'elle fit , peu après sa convalescence à plusieurs Monastères & Hôpitaux , d'une somme de quinze mille livres que le Roi son époux lui avoit donnée pour la dépense d'un Ballet qu'on lui avoit fait préparer.

Le luxe étoit monté en France à un si haut point , que la plus grande partie de la Noblesse se trouvoit accablée de dettes. Le Roi , pour y remédier , renouvela les anciennes Ordonnances de ses Prédécesseurs , touchant la superfluité dans les habits , défendit généralement toute sorte de broderies , & ne permit de porter les anciens habits que jusqu'à la Fête de Pâques au plus. Cette Ordonnance qui est du 8. de Février , fut enregistrée au Parlement le 16. de Mars.

En Février.

Comme les coffres du Roi étoient aussi vuides que les bourses de la Noblesse , il fallut avoir recours à de nouveaux moyens pour les remplir. On inventa plusieurs Edits burfaux , dont l'un entre autres érigeoit l'emploi des Procureurs en titre d'Office. Il en devoit revenir une finance très-considérable au Roi ; mais la difficulté étoit de le faire vérifier au Parlement. Ce Prince y alla pour cet effet le 18. de Février , suivi du Duc d'Anjou son frere , du Prince de Condé , du Comte de Soissons , & de quelques autres Seigneurs. Il fallut que la résistance des Magistrats cédât à la volonté absolue du Monarque ; mais si du Vair Garde des Sceaux , trahit en cette occasion son ancienne droiture , en se dévouant à Luines , dans le dessein de devenir Cardinal , le Premier Président Verdun soutint hardiment les droits de sa compagnie , & déclara qu'elle ne cédoit que par violence à la volonté du Roi.

En Février.

Cependant on s'attendoit de jour en jour à voir revenir la Reine mere. Elle sembloit avoir acquiescé aux raisons qu'on lui avoit écrites touchant la Dé-

claration du Roi en faveur du Prince de Condé. Mais dans le tems qu'on s'imaginoit qu'elle devoit partir , elle recommença tout de nouveau à s'en plaindre. Elle vouloit que le Roi en fît aussi une pour la justifier , puisqu'elle n'avoit fait emprisonner le Prince qu'avec la participation de Sa Majesté. C'étoit de quoi embarrasser le Roi déjà fâché d'avoir donné sur le même sujet deux Déclarations toutes contraires : une troisième n'auroit servi qu'à faire voir sa trop grande simplicité. On proposa donc que le Roi écrirait une Lettre à la Reine sa mere , qui tiendrait lieu de la Déclaration qu'elle demandoit ; & qu'elle publierait de son côté un écrit pour dissiper les soupçons qu'on avoit qu'elle voulût se lier avec les Protestans du Royaume : mais comme elle demeurait toujours éloignée des affaires , & par conséquent inutile à ceux de son Parti , la négociation n'eut aucun succès , ni de part , ni d'autre.

1620.

Le Duc de Mayenne s'étant retiré alors de la Cour , sa sortie imprévue confirma le soupçon où l'on étoit qu'il n'y eût un Parti de mécontents tout formé , & que Marie de Médicis ne voulût se mettre à leur tête. Les plus grands Seigneurs du Royaume paroissoient pencher de ce côté : ce qui fit prendre la résolution au favori de ne rien oublier pour engager cette Princesse à revenir. Dans cette vue , on lui envoya le Duc de Montbazou , à qui l'on donna carte blanche pour lever toutes les difficultés que pourroit former la Reine mere. Il partit donc sur la promesse qu'on lui fit d'accorder à Marie de Médicis tout ce qu'elle demanderoit. Et le Roi voulut s'avancer jusqu'à Tours , quoique bien des gens blâmassent cette démarche. Le Duc de Montbazou trouva la Reine bien disposée en apparence à se rapprocher du Roi son fils ; mais elle vouloit auparavant voir exécutée une partie des choses qu'on lui avoit promises.

En Mars.

En Avril.

1620.

Elle dit aussi qu'il n'étoit nullement besoin que le Roi s'avancât jusqu'à Tours: sur quoi l'on jugea à propos de faire retourner ce Prince qui étoit déjà à Orléans, ce qui confirma la pensée de ceux qui avoient désapprouvé son voyage.

Le Duc de Montbazon étant revenu peu de tems après, dit qu'il n'y avoit pas de meilleur moyen de hâter le retour de la Reine mere, que de lui donner la satisfaction qu'on lui avoit promise, & sur-tout les sommes d'argent qu'on s'étoit engagé de lui faire toucher. Mais le favori qui craignoit de fortifier le Parti de Marie de Médicis, ne pouvoit se résoudre à lui tenir parole; & cela sur les avis que le Prince de Condé lui faisoit donner de toutes parts, que cette Princesse avoit formé le dessein de le faire assassiner. Marie de son côté n'avoit pas beaucoup de penchant à se remettre entre les mains de Luines, avant que d'être assurée, par l'exécution du Traité, qu'on en usoit avec elle de bonne foi. Néanmoins comme il étoit de la dernière importance au Duc de Luines de détacher la Reine mere du Parti des mécontents, il lui fit envoyer l'argent qu'elle demandoit, & lui donna encore satisfaction sur quelques autres Articles.

En May.

Le Gentilhomme qui lui fut dépêché, trouva les choses un peu changées, quoique la Reine dit toujours qu'elle souhaitoit avec passion de revoir le Roi son fils. Elle assuroit « qu'elle ne pouvoit se fier au Duc de Luines, & moins encore au Prince de Condé, dont elle faisoit de grandes plaintes: que pour revenir avec sûreté à la Cour, il falloit que quelque Puissance étrangère, ou les Parlemens du Royaume intervinsent, pour garantir le Traité: que si on ne lui vouloit donner aucune de ces sûretés, elle seroit obligée de demeurer à Angers, en attendant l'exécution des autres choses qu'on lui

1620.

» avoit promises: & que si on l'inquiétoit, elle prendroit, pour se défendre, toutes les mesures qu'elle jugeroit à propos ». Ce discours ayant été rapporté à Luines, il commença à craindre que la Reine mere ne cherchât à le brouiller avec les Parlemens, pour le leur mettre quelque jour entre les mains. Il chargea Blainville de faire de nouveaux efforts pour gagner l'esprit de cette Princesse. Mais celui-ci, en tâchant de l'adoucir, lui fit naître de nouveaux soupçons. Il dit à la Reine, que jamais Luines n'avoit voulu prêter l'oreille à diverses suggestions des ennemis de Sa Majesté: qu'on lui avoit souvent fait entendre qu'il la pouvoit enfermer plus sûrement dans le Château de Vincennes, ou la renvoyer à Florence, ou lui faire encore un plus mauvais parti; mais qu'il avoit toujours rejeté des conseils si pleins de violence. La Reine comprit, par les dangers qu'elle avoit courus, ceux auxquels elle s'exposeroit de nouveau, en se remettant entre les mains du Favori.

Cependant le Duc de Mayenne ayant été rappelé à la Cour, s'excusoit d'y aller, sur ce qu'il pouvoit rendre de plus grands services à Sa Majesté dans son Gouvernement qu'à Paris, & lui promettoit en même tems un attachement inviolable. On sçut néanmoins qu'il avoit envoyé divers Gentilshommes à la Reine mere, au Duc d'Epéron & au Duc de Montmorency, & qu'il avoit été à Blaye, pour s'aboucher avec le Comte d'Aubeterre, Gouverneur de cette importante Place. Tous ces Seigneurs étoient mécontents du Gouvernement. La Comtesse de Soissons entretenoit aussi une étroite correspondance avec la Reine mere, & l'on craignoit qu'elle ne vînt à quitter la Cour avec son fils, pour s'aller joindre au Duc de Longueville son gendre. Cette disposition des affaires porta le Duc de Luines, malgré les artifices du Prince de Condé,

1620.

à tout tenter pour s'accorder avec Marie de Médicis. Il lui envoya de nouveau Blainville avec la somme de deux cens mille francs, & lui accorda diverses autres choses qu'elle avoit demandées. Mais pour les sûretés qu'elle vouloit avoir, il n'étoit pas possible de la satisfaire là-dessus. Le Roi lui écrivit, qu'elle pouvoit s'assurer sur sa parole; & que si le Duc de Luines n'en usoit pas avec elle comme elle le souhaitoit, il lui donneroit son congé. La Reine parut alors assez disposée à revenir à la Cour: néanmoins elle demanda encore du tems pour s'y préparer, sous prétexte qu'elle n'étoit pas en état d'entreprendre sur le champ ce voyage. C'est que l'Evêque de Luçon & ses autres conseillers la tenoient toujours en défiance sur la parole du Roi, disant qu'il ne seroit pas maître de la tenir tant qu'il seroit obfédé par le Duc de Luines. On donna trois semaines à la Reine pour se préparer au retour que l'on souhaitoit depuis si long-tems; & cependant le Roi la fit prier de ne point s'allarmer des préparatifs de guerre qu'il faisoit faire.

En Juin.

Le nombre des mécontents croissoit tous les jours. Les Ducs de Nemours & de Vendôme sortirent de Paris au mois de Juin, & allèrent se joindre au parti de la Reine. On avertit la Cour que la Comtesse de Soissons étoit prête à les suivre, avec Louis de Bourbon son fils, & le Comte de Saint-Aignan. Mais le Favori négligea cet avis, & leur donna tout le tems d'assurer leur retraite. Ainsi le Prince de Condé étant demeuré seul à la Cour, il n'y eut plus personne qui pût contrebalancer son autorité. Le Roi ne s'appliquoit à rien: il n'avoit ni assez de résolution pour décider, quoi que ce fût de son chef, ni assez de fermeté pour se faire craindre. Il avoit besoin d'un Ministre, qui eût pour lui les qualités Royales qui lui manquoient. Tous les Grands, qui connoissoient sa

foiblesse, prétendoient à ce poste; & c'est ce qui causa les divisions qu'on vit durer dans le Royaume, jusqu'à ce que quelqu'un se trouvât en état, en régnant absolument sur l'esprit du Roi, de perdre tous ceux qui voudroient partager avec lui l'autorité suprême.

1620.

Le Parti de la Reine mere se trouvoit alors le plus fort. Toutes les Provinces maritimes, depuis Dieppe jusqu'à la Garonne, étoient entre les mains des mécontents, qui pouvoient disposer également & de quantité de Places dans le Royaume, & d'un grand nombre d'Officiers expérimentés. Le Duc de Longueville étoit Maître de la Normandie. Dreux, la Ferté-Bernard, le Perche, & une grande partie du Maine obéissoient au Comte de Soissons. Le Maréchal de Boisdaufin tenoit Château-Gontier & Sablé, & tous les environs de la Sarthe & de la Mayenne. Le Duc de Vendôme étoit maître d'une grande partie de la Loire, sur laquelle Marie de Médicis avoit Angers & le Pont de Cé. Les Ducs de la Trimouille & de Retz, avoient l'un le Poitou, & l'autre la Bretagne. Le Duc de Rohan étoit Gouverneur de Saint Jean d'Angeli. Le Duc d'Epéron commandoit dans l'Angoumois & dans la Saintonge: le Duc de Mayenne à Bourdeaux & dans la Guyenne. Enfin plusieurs autres Seigneurs des plus qualifiés du Royaume, à qui la foiblesse du Roi donnoit lieu de tout espérer, tenoient plusieurs Places fortes, & étoient disposés à profiter le plus qu'ils pourroient de ces divisions. Mais ce qui sembloit devoir soutenir long-tems ce puissant parti, fut cause de sa ruine. Trop de gens s'y trouvoient engagés, & leurs différens intérêts étoient trop difficiles à concilier.

Le Prince de Condé donna alors un très-bon conseil, qui fut de se mettre en campagne le plus promptement qu'il seroit possible, pour attaquer les principaux des Mécontents, avant que les

1620. autres les pussent secourir. On résolut de faire marcher les Troupes, qui étoient en Champagne, du côté de Chartres, sous la conduite de Bassompierre, pendant que le Roi iroit en personne en Normandie contre le Duc de Longueville.

En Juillet. Avant que de partir, le Duc de Lignes jugea à propos que le Roi allât justifier sa conduite au Parlement. Il y témoigna du chagrin de se voir contraint d'agir contre la Reine sa Mere, quoiqu'il ne souhaitât rien tant que de vivre avec elle en fils obéissant & respectueux. Il ajouta que cette Princesse s'étant mise à la tête des Mécontents, il étoit obligé, pour dissiper ce Parti, de prendre les armes; & qu'ayant appris que Roüen étoit en danger, il avoit résolu de marcher de ce côté-là. Il finit, en recommandant au Parlement de tenir la Ville de Paris en paix, & dit qu'il s'en rapportoit à ses soins & à sa bonne conduite. Le Premier Président & l'Avocat Général remercièrent le Roi de la confiance qu'il témoignoit à la Compagnie, & lui promirent de s'acquitter fidelement de ce qu'il leur recommandoit. Ils le prierent aussi de prendre les voyes de la douceur pour tâcher de s'accommoder avec les Mécontents, plutôt que d'en venir à une guerre ouverte contre sa Mere, & lui représenterent en peu de mots les malheurs que la guerre civile entraîne toujours après soi.

Ensuite, le Roi nomma plusieurs Généraux pour s'opposer aux Mécontents dans les diverses Provinces où ils s'étoient cantonnés, & envoya ses ordres aux Gouverneurs des Provinces voisines. Le commandement de l'armée, où le Roi devoit se trouver en personne, fut donné au Prince de Condé, avec la qualité de Lieutenant Général. Les Ducs de Guise & de Lesdiguières devoient marcher contre le Maréchal de Montmorenci en Dauphiné & en Provence: le Prince de Joinville &

1620. le Maréchal de Thémines devoient faire tête aux Ducs de Mayenne & d'Epéron. Le Duc de Nevers & le Maréchal de Vitri eurent ordre d'observer le Marquis de la Valette; le Colonel d'Ornano fut chargé de traverser les desseins du Maréchal de Bouillon: & Bassompierre, en qualité de Maréchal de Camp, alla commander l'armée de Champagne. Il s'y rendit au mois de Juillet, ramassa les troupes qui s'y trouverent, & en leva de nouvelles à ses dépens, avec tant de diligence, qu'au commencement d'Août il joignit huit mille hommes de pied & six cens chevaux à l'armée du Roi. Il retint la Province dans l'obéissance, & empêcha le Cardinal de Guise, qui venoit de quitter le service du Roi, d'y causer du désordre.

Cependant le Roi partit pour la Normandie, & emmena avec lui *Monsieur* son Frere, laissant la Reine son Epouse avec le Chancelier & quelques Conseillers d'Etat à Paris. Son armée n'étoit que de huit mille hommes de pied & de huit cens chevaux, en comptant ses Gardes; & il ne menoit que quatre gros Canons & deux Pièces de campagne: ce qui fit craindre au Prince de Condé que ses forces ne fussent pas suffisantes pour s'opposer au Duc de Longueville, que l'on croyoit fort puissant dans la Province. Mais il étoit si peu en état de conserver l'importante Ville de Rouen, que dès qu'il eut avis que l'Armée du Roi, s'en approchoit, il se rendit au Parlement, protesta qu'il vouloit demeurer fidèle à Sa Majesté, & dit qu'il ne s'étoit éloigné de la Cour, qu'à cause des Favoris qui abusoient de la bonté du Prince. Après cela, il se retira à Dieppe, & le Roi fut reçu à Roüen avec de grandes acclamations. La Ville de Caen, dont le Grand Prieur de France étoit Gouverneur, se soumit aussi bien-tôt après: il n'y eut que la Citadelle qui tint ferme, sous les ordres d'un nommé Prudent: encore fut-il obligé de

1620.

la remettre au bout de quelque tems , de peur que les Soldats de sa Garnison ne se laissent gagner aux promesses de la Cour , qui leur offroit dix mille écus, s'ils jetoient leur Commandant du haut des murailles. On gagna en même tems le Comte de Matignon , le Marquis de Beuvron , & le Comte de Montgommery , qui tenoient pour les Mécontens , le premier , par un Brevet de Maréchal de France , & les deux autres par des Pensions qu'on leur promit. Ainsi en peu de tems la Normandie se trouva réduite, excepté Dieppe & quelques autres Places de peu d'importance.

Pendant qu'on assiégeoit la Citadelle de Caen , on remarqua que le Roi & Monsieur son Frere visiterent plus d'une fois la tranchée , tandis que le Duc de Luines & quelques autres s'en tenoient éloignés , ce qui rendit suspecte la conduite du Prince de Condé , parce que la Place ne méritoit pas qu'on y exposât la vie de ces Princes , & que nul autre , que lui seul ne pouvoit trouver d'avantage à leur mort. Cependant , comme les bons succès que l'on commençoit d'éprouver étoient les fruits de ses conseils , personne n'osoit y trouver à redire ; & il disoit dès lors , sans détour , qu'il falloit mettre la Reine mere hors d'état de résister désormais aux volontés du Roi. Mais on étoit persuadé qu'il agissoit plutôt par ressentiment contre cette Princesse , qu'en vue d'affermir l'autorité Royale.

On mit alors en délibération , si le Roi devoit retourner à Paris ou poursuivre la Campagne comme il avoit commencé. Ce dernier avis , appuyé par le Prince de Condé , l'emporta ; & l'on parla d'aller à Dieppe , où étoit le Duc de Longueville , ou à Alençon , Place appartenante à la Reine mere. Dieppe paroissoit trop bien fortifiée , & soutenue d'une trop forte Garnison , pour aller l'attaquer avec une aussi petite armée qu'étoit celle du Roi. Par bonheur ,

pendant que l'on déliberoit , il vint un Gentilhomme du Duc de Longueville , avec une Lettre de son Maître , adressée à Sa Majesté , par laquelle il déclaroit qu'il ne vouloit rien faire contre son service ; mais que ses ennemis étoient trop puissans à la Cour , pour s'y rendre comme on le lui avoit ordonné. On prit cette occasion pour n'aller point à Dieppe ; & le Roi résolut de marcher droit en Anjou , où étoit la source du mal. Alençon , Verneuil , & diverses autres Places se rendirent sans résistance ; & le Roi ne daigna pas y entrer , pour ne pas retarder inutilement la marche des troupes.

Les Mécontens avoient espéré que la Normandie occuperoit le Roi beaucoup plus long-tems. Ils furent surpris de le voir venir si-tôt du côté d'Angers , où ils ne s'étoient pas encore mis en état de défense. La Reine mere , à qui l'on avoit fait peu auparavant des propositions d'accommodement , n'en voulut plus entendre parler : elle demanda seulement une suspension d'armes d'un mois , & que le Roi s'en retournât à Paris , ne pouvant penser qu'à se défendre , tant qu'elle le verroit à la tête de son armée : mais le Roi n'y eut aucun égard , & continua sa marche du côté d'Angers. Marie de Médicis assembla promptement autant de monde qu'elle put : elle avoit déjà quinze cens chevaux & huit mille hommes d'Infanterie. Elle attendoit encore d'autres troupes que devoient lui amener le Duc de Rohan & le Comte de Saint Aignan. Et quoiqu'elle eût rempli de soldats la Ville & la Citadelle d'Angers , le Duc de Mayenne lui proposa de se retirer en Guyenne , où il étoit à la tête de dix mille hommes. Peut-être vouloit-il l'avoir entre ses mains , pour traiter plus avantageusement avec la Cour. Le Duc d'Epéron s'y opposa , de crainte de dépendre du Duc de Mayenne. Il conseilla à la Reine de le faire venir à

1620.

1620.

Angers, pour joindre leurs forces à celles qu'elle avoit déjà. Ce Conseil étoit excellent, & auroit réussi, selon toutes les apparences; mais l'Evêque de Luçon empêcha Marie de Médicis d'y donner les mains, ne pouvant souffrir auprès d'elle deux hommes si capables de lui faire ombrage. Il fut donc résolu que la Reine demeureroit à Angers, & les deux Ducs chacun dans leur Gouvernement: ce qui ruina dans la suite les affaires du Parti, par l'artifice de Richelieu, qui traitoit secrètement avec le Duc de Luines.

Ces deux hommes se haïssoient l'un l'autre, parce qu'ils se regardoient tous deux comme rivaux. Leur jalousie néanmoins céda à l'intérêt; ils se lièrent ensemble pour l'avancement de leur fortune. Le premier visoit à un chapeau de Cardinal, qu'on ne se mettroit guere en peine de lui procurer, si la Paix se faisoit; & le second craignoit le Prince de Condé, qui ne manqueroit pas de le perdre, s'il ne le prévenoit en s'assurant de la Reine mere. Une seule chose arrêtoit le Duc de Luines & ses confidens. Ils avoient peur que Richelieu devenu Cardinal, ne pensât à se faire Premier Ministre; mais on le rassura en lui remontrant, que c'étoit beaucoup de gagner du tems, & qu'il seroit facile d'agir sous main pour reculer la Promotion de Richelieu. L'intrigue fut donc liée sur ce pied-là; le favori donna à l'Evêque de Luçon des assurances positives du chapeau, & l'Evêque promit de livrer sa Maîtresse, dès que le Roi seroit venu au Pont de Cé avec ses troupes.

En Août.

L'Armée Royale avoit été renforcée de huit mille hommes de pied, & d'environ sept cens chevaux, que Bassompierre lui avoit amenés. Ce renfort releva extrêmement le courage & les espérances du Duc de Luines, sûr que Marie de Médicis seroit bientôt au pouvoir de son fils, il persuada au Roi,

1620.

qui étoit alors à Mortagne dans le Perche, de publier une Déclaration sur la guerre civile allumée sous le nom de cette Princeesse. Elle y fut beaucoup plus menagée que dans celle qui avoit été donnée en faveur du Prince de Condé. On se plaignoit seulement de ce que la Reine mere suivoit les conseils de quelques Seigneurs mécontents, qui vouloient lui faire accroire que c'étoit l'offenser, que de ne lui pas laisser une autorité absolue dans le Royaume; mais pour ce qui est de tous les Seigneurs engagés dans le parti de Marie de Médicis, le Roi les déclaroit rebelles & criminels de Leze-Majesté, à moins qu'ils ne posassent les armes dans un mois, & qu'ils ne se désistassent de toutes les ligue & associations qu'ils pouvoient avoir faites. Cette Déclaration fut solennellement enregistrée au Parlement de Paris le 6. d'Août. Le nom du Maréchal de Bouillon ne s'y trouva point, quoiqu'il eût pris des engagements avec la Reine mere: c'est qu'il demuroit enfermé dans sa Ville de Sedan, attendant le succès des premiers mouvemens.

Cependant le Roi s'avançoit toujours, & étoit déjà arrivé à la Flèche. La Reine mere étonnée de le voir venir droit à elle en si bonne contenance, lui envoya le Duc de Bellegarde, l'Archevêque de Sens, & le Pere de Berulle, pour lui dire qu'elle étoit prête d'entrer en négociation. Un seul Préliminaire arrêtoit tout: elle vouloit traiter conjointement pour elle & pour tous ceux de son Parti; & le Roi, ne voulant pardonner qu'au Comte & à la Comtesse de Soissons, prétendoit que tous les autres se soumissent à sa clémence.

Ce fut alors qu'on proposa dans le Conseil si l'on assiégeroit la Ville d'Angers, ou si l'on attaqueroit premièrement le Pont de Cé. Le Roi, bien instruit de ce qui se tramoit entre son

1620.

Favori & l'Evêque de Luçon, déclara que le respect qu'il avoit pour sa mere, ne lui permettoit pas d'assiéger une Ville où elle étoit enfermée. Et pendant que le Duc de Bellegarde amusoit cette Princesse, en lui proposant des conditions de Paix, Bassompierre & quelques Officiers s'avancerent vers Sorges, à une lieue du Pont de Cé, comme pour es-carmoucher. Richelieu qui dispoisoit absolument de tout, n'avoit mis ni poudre ni plomb dans cette Place : les troupes du Parti n'étoient commandées que par ses amis, ses créatures, ou ses parens : celles du Roi marcherent au Pont de Cé, sans trouver aucune résistance. Cinq mille hommes des troupes de la Reine furent attaqués dans leurs retranchemens. S'étant mis à fuir à la troisième charge, les troupes du Roi entrerent avec eux dans la Ville. Le Duc de Retz qui devoit la défendre, se retira promptement dans le Château, & l'ayant rendu à la première sommation, il se sauva à Angers à toute bride.

Le Duc de Bellegarde arriva alors avec le Traité conclu & signé, dès le jour précédent. Et comme il se plaignoit de ce qu'on avoit attaqués les troupes de la Reine, après la conclusion de la Paix, on lui répondit que c'étoit sa faute, & qu'il devoit être venu plutôt. On ne fut pourtant pas fâché de cet incident qui ruinoit entièrement le Parti de la Reine mere. Eperdue elle-même de la déroute de ses troupes, elle ne songea plus qu'à se soumettre à tout ce qu'il plairoit au Roi son fils. Il étoit entré au Pont de Cé, où il fut surpris de trouver les boutiques ouvertes, & tout aussi tranquille que s'il n'y avoit point eu de gens de guerre : c'est que le peuple prenoit peu de part à ces démêlés, qui venoient uniquement de la foiblesse du Roi, & où il ne s'agissoit que de sçavoir qui devoit gouverner sous son nom, ou du Favori, ou de la

1620.

Reine mere. Louis fit dire à cette Princesse qu'elle pouvoit demander pour sa personne tout ce qu'elle souhaiteroit & qu'elle seroit reçue à la Cour à bras ouverts ; mais que pour ceux qui l'avoient suivie, il prétendoit leur faire voir qu'il étoit le Maître. Il accorda pourtant une Amnistie à tous ceux qui dans huit jours mettroient les armes bas ; mais il ne voulut pas rendre les Charges à ceux à qui elles avoient été ôtées pendant la guerre. Il confirma le Traité d'Angoulême, & donna la liberté aux Prisonniers de guerre en faveur de Marie de Médicis qui la demanda. Il y eut quelques articles secrets, dont l'un fut que le Roi demanderoit au Pape un Chapeau de Cardinal pour l'Evêque de Luçon, après en avoir obtenu un autre pour l'Archevêque de Toulouse. Voila par quelles intrigues le dissimulé Richelieu & le Duc de Luines ruinerent le puissant parti que Marie de Médicis, avoit eu tant de peine à former. Elle ne s'aperçut pas néanmoins de ces artifices ; non-seulement elle procura à Richelieu le Chapeau de Cardinal & l'entrée du Conseil, à quoi il aspiroit uniquement ; mais elle le crut le meilleur de ses amis, jusqu'à ce qu'il la persécutât de la maniere du monde la plus indigne. Elle alla même jusqu'à se persuader que ses affaires en iroient mieux, si son premier Ministre s'unissoit étroitement avec le Favori, dont elle avoit peu auparavant juré la perte. C'est pourquoi l'on négocia le mariage de Combalet, neveu du Duc de Luines, avec la Vignerod Pontcourlai, niece de l'Evêque de Luçon ; & Marie de Médicis promit de donner deux cens mille livres en faveur de cette alliance.

Le Traité d'accommodement entre la mere & le fils ayant été conclu, le Roi se rendit à Brissac pour y attendre la Reine mere. Il l'envoya recevoir à moitié chemin du Pont de Cé par le Maréchal

1620.

1620.

réchal de Praslin, & s'avança lui-même avec le Prince de Condé & le Duc de Luines, à cinq ou six cens pas du Château. Dès qu'il vit la lumière, il descendit de cheval, & la Reine mit pied à terre. Ils s'embrassèrent avec beaucoup d'apparence de tendresse, & le Roi lui dit en riant, que désormais elle ne lui échapperoit pas. La Reine répondit qu'il ne lui auroit pas été difficile de l'avoir auprès de lui, si elle avoit pu espérer d'être traitée comme un si bon fils devoit traiter sa mère. Elle reçut ensuite le Prince de Condé avec beaucoup de civilité, & le Prince de son côté lui marqua un très-grand respect. Richelieu fut aussi très-bien reçu du Roi & du Duc de Luines, & ne manqua pas de faire sa cour au Maître & au Favori. Après cette entrevue, la Reine alla à Chinon, & le Roi à Poitiers, sous prétexte de donner ordre aux affaires de Guyenne.

On avoit envoyé au Duc d'Épernon le Duc de Bellegarde son cousin, pour lui parler comme de lui-même, & l'engager à poser les Armes. Le Prince de Condé pria encore l'Archevêque de Sens, ami particulier d'Épernon, d'y aller de sa part. Luines lui faisoit offrir des conditions très-avantageuses; savoir, de donner une de ses nièces à son fils le Marquis de la Valette, avec un présent de deux cens mille écus que le Roi lui feroit: de le faire Duc & Pair, en érigeant la Valette en Duché-Pairie: de donner au fils d'Épernon la survivance de ses Charges, outre le Chapeau de Cardinal promis à l'Archevêque de Toulouse: de récompenser en argent les Capitaines aux Gardes qui l'avoient suivi à Metz, & à qui l'on avoit ôté leurs Compagnies: & enfin de faire encore plusieurs autres choses très-considérables en sa faveur. Pour le Duc de Mayenne, on lui promettoit le Gouvernement de Bearn, qu'on avoit dessein d'ôter au Marquis de la Force Protestant. Cependant il étoit d'avis de ne point dé-

farmer, avant que d'avoir ruiné le Duc de Luines; & il l'auroit fait, si après avoir envoyé demander le sentiment du Duc d'Épernon, il ne l'eût trouvé en de tout autres dispositions. Ce dernier n'avoit pris les armes que pour servir la Reine mère: dès qu'il la vit d'accord avec le Roi son fils, il ne pensa plus lui-même qu'à s'accommoder. Le Duc de Mayenne crut donc en devoir faire autant, pour ne pas demeurer seul exposé aux armes du Roi qui n'auroit pas manqué de le réduire. Ainsi tout ce grand orage qui sembloit devoir éclater contre le Duc de Luines, & qu'il paroissoit impossible de prévenir, sans répandre beaucoup de sang, fut entièrement dissipé par le mauvais succès d'une petite escarmouche.

Le Norce Bentivoglio s'efforça alors de porter le Duc de Luines à tourner les armes contre les Protestans: & quoique ce Ministre en fit d'abord quelque difficulté, il se trouva tant de gens à la Cour qui appuyèrent sa demande, qu'on résolut de commencer cette année à les persécuter. Le Roi étant à Angers, on y tint conseil touchant le rétablissement de la Religion Catholique en Bearn, qui fut arrêté au mois de Septembre. Il y avoit déjà eu un Arrêt du 17 de Juin 1617. par lequel le Roi pardonnait; mais comme il n'avoit pas été vérifié dans le Parlement de Pau, on résolut de le faire exécuter par force. La Cour envoya dès-lors en Bearn, pour faire dire au Gouverneur de cette Province & au Parlement, qu'elle entendoit que la Religion Catholique y fût rétablie, & qu'on remit les Ecclesiastiques dans leurs biens. Les Commissaires que le Roi y avoit envoyés, revinrent bien-tôt, avec parole que Sa Majesté seroit obéie: ce qui fut confirmé par des Députés de Bearn qui arrivèrent à Bourdeaux, au commencement d'Octobre. Mais le Roi leur dit, qu'il entendoit que sa Déclaration fût

En Septemb.
bre.

En Octob.

1620.

vérifiée dans le Parlement de Pau, & exécutée avant que de retourner à Paris. Et sur ce que les Députés revinrent à la Cour, sans apporter la vérification que le Roi demandoit, ce Prince, sans consulter davantage, fit avancer son armée en Bearn, & y marcha en personne. Non seulement la Déclaration fut vérifiée, avant même que le Roi fût arrivé à Pau; mais il fit dire la Messe partout où il voulut, sans trouver aucune résistance. On remarqua que la Messe fut célébrée à Navarreins le 19 d'Octobre, au même jour que la Reine Jeanne de Navarre l'avoit fait cesser cinquante ans auparavant. Mais il n'y eut que les Catholiques que le Roi y avoit amenés, qui l'ouïrent, parce qu'il n'y en avoit point depuis long-tems dans le Pays.

Le Roi étant revenu à Bourdeaux, dépêcha un Exprès à Madrid, pour y donner avis de ce changement, & de peur qu'on n'y prit de l'ombrage de ce qu'il laissoit quelques Troupes sur la Frontiere, pour prévenir les désordres que le rétablissement de la Religion Catholique pourroit peut-être causer dans le Bearn. On envoya aussi un autre Exprès à Rome, pour faire part au Pape de cette même nouvelle, & sur-tout pour presser la Promotion qu'on lui avoit demandée en faveur de Richelieu. La Reine mere se rendit la premiere à Paris, où le Roi arriva au commencement du mois suivant, sans qu'on fçût la nouvelle de sa venue, que lorsqu'il fut à la porte du Louvre.

FR. Novem-
bre.

Le 9. du même mois se donna la fameuse bataille de Prague entre les Impériaux & les Bohémiens. Ceux-ci furent entièrement défaits, sans qu'il en coûtât aux autres plus de quatre cens hommes; & le malheureux Frederic n'eut plus d'autre ressource que de se retirer chez l'Electeur de Brandebourg à Berlin. Ainsi le Royaume de Bohême rentra sous la domination de la Maison d'Auriche. Tel fut le fruit du Traité d'Ulm, conclu en-

tre les Princes Catholiques & Protestans, par le moyen des Ambassadeurs de France auprès de l'Empereur. A l'égard de Gabor, qui s'étoit emparé de la Hongrie, il ne put être réduit avec la même facilité. On entra de part & d'autre en négociation, & chacun ne chercha qu'à gagner du tems, pour faire ses conditions meilleures.

Cependant le Marquis de Cœuvres, Ambassadeur de France à Rome, sollicitoit deux Chapeaux, don l'un devoit être pour l'Archevêque de Toulouse, & l'autre pour l'Evêque de Luçon. La Reine mere en parloit souvent au Nonce, & ne cessoit de l'intéresser à servir son Ministre dans cette affaire. Mais, ni le Duc de Luines, ni le Roi, ne vouloient sincerement la Promotion de Richelieu, quoiqu'elle lui eût été promise pour prix de la trahison faite à sa bienfaitrice. On fit donc entendre confidentiellement à Bentivoglio, que le Roi n'avoit nommé l'Evêque de Luçon que par une complaisance forcée pour Marie de Médicis: & que bien loin de trouver mauvais que le Pape n'eût pas égard aux instances que le Marquis de Cœuvres faisoit publiquement en faveur de Richelieu, Sa Majesté seroit bien aise que le Pape refusât le Cardinalat à un Evêque dont elle avoit de grandes raisons de n'être pas contente. Ç'en fut assez pour porter le Pontife à ne rien faire en faveur de l'Evêque de Luçon, d'autant plus qu'il n'y avoit que dix places à remplir, & qu'il n'en pouvoit donner deux à la France. Il auroit fallu pour cela exclure Pignatelli, Ministre déclaré des plaisirs du Cardinal Neveu (1) qui vouloit l'en récompenser en l'élevant à la Pourpre. Ainsi plus le Marquis de Cœuvres redoubloit ses instances, plus le Pape l'amusoit par des délais, jusqu'à ce qu'enfin il lui montra une Lettre du Roi qui détruisoit formellement ses premiers ordres. Le dépit de cet Ambassadeur &

1620.

1621.

En Janvier.

(1) Borghese Neveu de Paul V.

1621.

1621.

de l'Evêque de Luçon fut extrême, quand ils furent de quelle maniere on les avoit joués, & que l'Archevêque de Toulouse étoit le seul François qui eût été fait Cardinal dans cette Promotion. Le premier cacha moins son ressentiment, & résolut de s'en venger contre le Duc de Luines. Il se plaignit beaucoup à la Cour de l'affront qu'on lui avoit fait, & pria le Roi de le rappeler d'un lieu où il ne pouvoit plus demeurer avec honneur. Cependant après s'être aussi plaint au Pape de ce qu'il ne lui avoit pas découvert plutôt un secret qui lui auroit épargné beaucoup de peine, il tint toujours à l'extérieur la même conduite, ne cessant de solliciter en faveur de Richelieu.

En Février.

La mort de ce Pontife arrivée sur ces entrefaites, (1) & l'exaltation de Gregoire XV. qui se fit dans le mois suivant (2) causa quelques changemens dans les instances du Marquis de Cœuvres pour l'Evêque de Luçon. Mais il ne perdit pas courage pour cela, & on lui permit qu'il auroit part à la première promotion qui se devoit faire.

En Mars.

Philippe III. Roi d'Espagne mourut aussi peu de jours après. (3) Il tomba malade dans la conjoncture des négociations entamées pour l'affaire de Valteline. C'est un pays situé entre le Comté de Tirol & le Duché de Milan. Elle avoit dépendu de ce Duché, avant que les Grisons s'en saisissent à la sollicitation du Pape Jules II, qui entreprit de chasser les François d'Italie. Maximilien Sforce en céda la propriété aux Grisons, en reconnoissance du secours qu'ils lui avoient donné pour rentrer dans son Duché; & la Donation en fut confirmée par François I. Roi de France, lorsqu'il conquit le Milanais après la fameuse bataille de Marignan. Il y eut depuis ce tems-là une alliance particuliere entre la Couronne de

France & les Lignes Grises. Leur République s'étoit engagée à ne donner passage par la Valteline qu'aux seules Troupes de France, & à le refuser à tous les autres Souverains. Henri IV. avoit renouvelé l'alliance pour toute sa vie & pour celle de ses fils, & le Traité devoit même subsister encore huit ans après la mort de Louis XIII. Une si sage précaution servit beaucoup à rompre les mesures que les Espagnols prirent souvent pour réunir la Valteline au Duché de Milan.

Ils la regardoient comme une Gallerie commode pour faire passer les Troupes d'Allemagne en Italie & d'Italie en Allemagne. Les Vénitiens avoient obtenu des Grisons d'y faire passer les Troupes que la République feroit venir à son service. Le Roi d'Espagne se mit en tête d'obtenir aussi la même liberté: & voyant que la République de Venise avoit gagné les Protestans du Pays, il s'adressa aux Catholiques qui lui accorderent sa demande. Ainsi les intrigues des Vénitiens & des Espagnols mirent la division parmi les Grisons. La Cour de France durant la minorité de Louis XIII. avoit tâché de les porter à ne plus entrer dans aucune alliance à son préjudice, & à faire en sorte que la Valteline ne donnât passage qu'aux seules Troupes du Roi. Mais la guerre civile qui s'alluma dans le Royaume, & le penchant de Marie de Médicis à favoriser le Parti Espagnol, ne permirent pas à la Cour de France de tenir la main à cette affaire. D'ailleurs les Grisons Catholiques se plaignirent des Protestans du Parti Vénitien: & sous prétexte que ceux-ci vouloient opprimer la Religion des autres, & faire passer la leur jusques dans le Milanais & peut être plus avant dans l'Italie, ils demandèrent la protection du Roi d'Espagne pour la Valteline.

L'occasion de s'en rendre maître parut belle au Duc de Feria Gouverneur de Milan. Il crut devoir profiter de l'embar-

(1) Le 18 de Janvier.

(2) Le 9 de Février.

(3) Le 31 de Mars.

1621.

ras où se trouvoient les Protestans d'Allemagne, aussi bien que des troubles domestiques dont le Royaume de France étoit agité. Il s'intrigua avec quelques mécontents de la Valteline, sous prétexte de les délivrer de l'oppression & d'empêcher que les Ministres Protestans n'y extirpassent la Religion Catholique Romaine. Il commença dès le Mois de Juillet de l'année précédente, à y envoyer un nommé Pianta & le Chevalier Robustel avec quelques Troupes ramassées dans le Tirol & dans le Duché de Milan, qui massacrèrent les Ministres & les Officiers établis dans la Valteline. Les Révoltés avoient tâché de fermer tous les endroits par où les Grisons pouvoient venir au secours de leurs gens ; mais ils ne prirent pas si bien leurs mesures, qu'un grand nombre ne pût y entrer avec quelques Soldats des Provinces-Unies qui avoient servi la République de Venise. Le Duc de Feria, levant pour lors le masque, envoya promptement dans la Valteline des Troupes Espagnoles commandées par de bons Officiers. Et de peur que les Vénitiens ne secourussent les Grisons, le Gouverneur de Milan fit avancer des Troupes sur la Frontière de la République comme pour la menacer d'une guerre ouverte, en cas que le Sénat voulût prendre parti pour les Valtelins.

On connut bientôt en France les suites fâcheuses que pouvoit avoir cette affaire : il ne convenoit pas à ses intérêts que la Valteline fût au pouvoir des Espagnols. Cette entreprise intéressoit également les Princes d'Italie, le Duc de Savoie & les Cantons Suisses. Il s'agissoit de les porter à s'y opposer chacun à proportion de leurs moyens. Le Maréchal de Lesdiguières & Bullion Conseillers d'Etat, furent envoyés pour cet effet à Turin dès l'année précédente. Mais chacun avoit des vues & des intérêts si différens, qu'il fut impossible de prendre aucune bonne résolution. On

conclut qu'il falloit travailler au plutôt à reconcilier les Grisons entr'eux, & faire en sorte que les Cantons Suisses de la Communion du Pape concourussent avec les Protestans à réprimer l'entreprise du Gouverneur de Milan.

Les Vénitiens, durant ce tems-là avoient envoyé un Ambassadeur Extraordinaire en France, avec ordre de représenter au Roi la nécessité qu'il y avoit de prévenir les mauvais desseins des Espagnols contre la liberté de l'Italie. Le Roi délivré des embarras que lui avoient causés le parti de la Reine mere & la résistance des Béarnois à ses volontés, écouta volontiers les sages remontrances du Sénat. On promit que si le Roi Catholique ne vouloit pas avoir égard aux instances que Bassompierre nommé Ambassadeur Extraordinaire en Espagne devoit lui faire sur la restitution de la Valteline, le Roi useroit de toutes ses forces pour secourir les Alliés de sa Couronne, & pour maintenir le repos de ses voisins. Bassompierre partit donc avec les instructions nécessaires : on étoit bien aise d'avoir cette occasion de l'éloigner de la Cour, où il commençoit à faire ombrage au Favori.

L'Italie attendoit avec impatience le succès de cette négociation, lorsque la Cour de Madrid changea tout à coup de face par la mort du Roi Catholique. Philippe IV. son fils & son Successeur, pour témoigner un desir sincere de contenter au plutôt le Roi, voulut donner audience à son Ambassadeur dès le quatrième jour de son Regne. On nomma ensuite des Commissaires pour entrer avec lui en négociation ; & après bien des longueurs voici de quoi l'on convint enfin de part & d'autre. « Que » la Valteline seroit rendue aux Grisons » qui donneroient amnistie du passé, & » que la Religion y seroit remise sur le » pied où elle étoit l'an 1617. » Il y eut un article secret ajouté dans un compromis passé entre les deux Rois ; sçavoir ;

1621.

En Avril.

1621.

» que celui de France empêcheroit les
 » Grifons de faire de nouvelles Lignes
 » avec aucune Puissance, & qu'ils s'en
 » tiendroient à leur ancienne alliance
 » avec la Couronne de France. » Cet
 article regardoit les Vénitiens, dont les
 intrigues chez les Grifons déplaisoient
 également aux deux Cours. Nous ver-
 rons dans la suite si ce fameux Traité
 fut fidelement observé par l'Espagne.

Pendant qu'on le négocioit, le Duc
 de Luines fut déclaré Connétable de
 France, & le Roi en fit solemnellement
 la Cérémonie sans se mettre en peine des
 murmures de la Cour. Elle ne pou-
 voit voir sans chagrin l'épée de Conné-
 table entre les mains d'un homme qui
 n'entendoit rien dans la guerre. On avoit
 fait espérer au Duc de Lesdiguières de
 la lui donner ; mais le Duc de Luines
 y ayant pensé pour lui-même, il fallut
 que Lesdiguières se contentât pour lors
 d'un Brevet de Maréchal de France. On
 le fit néanmoins venir à Paris, & on lui
 donna le titre de Mestre de Camp gé-
 néral des armées du Roi en vertu du-
 quel il étoit comme le Lieutenant du
 Connétable.

Les Bearnois n'avoient pu souffrir
 long-tems le rétablissement de la Reli-
 gion Romaine dans leur Pays : l'in-
 discrétion des Missionnaires & des Ca-
 tholiques qu'on y avoit laissés en fut la
 cause. Ce qui s'étoit fait l'année passée &
 celle-ci, avoit extrêmement allarmé les
 Protestans ; & leurs Temples ayant été
 brûlés à Tours, à Poitiers & ailleurs
 par la canaille que l'on irritoit contre
 eux, ils comprirent que l'on pensoit à
 les dépouiller des Privilèges de l'*Edit de
 Nantes*. En effet, s'il n'y avoit point
 encore de dessein formé là-dessus, il est
 certain du moins, comme la suite l'a
 fait voir, que la Cour ne se croyoit point
 obligée de leur tenir parole, & que les
 Déclarations que l'on donnoit quelque
 fois en leur faveur ne naissoient que de
 la crainte d'exciter une guerre civile,

1621.

& nullement d'un principe d'équité. Le
 Roi, qui étoit dévot plus par foiblesse
 que par connoissance, ne prenoit de la
 Religion que ce qu'on lui en mettoit
 dans l'esprit & n'avoit de justice & de
 clémence qu'autant qu'on lui en inspi-
 roit. Ainsi son Confesseur & les Ecclé-
 siastiques qui l'environnoient, lui per-
 suadoient aisément tout ce qu'ils vou-
 loient, sur-tout contre les Hérétiques.
 Les Protestans, qui s'apercevoient bien
 de tout cela, crurent devoir prendre des
 précautions pour parer les coups qu'on
 leur voudroit porter. Et comme tou-
 tes leurs forces consistoient dans l'union,
 ils avoient convoqué une Assemblée gé-
 nérale à la Rochelle (1) l'année dernière,
 pour convenir de ce qu'ils pourroient
 faire si on les attaquoit. Le Roi ne man-
 qua pas de condamner cette Assemblée
 & de lui ordonner de se dissoudre. Ils
 n'en voulurent rien faire ; & toutes leurs
 démarches qui ne tendoient qu'à con-
 server leurs Privilèges, commencèrent
 à devenir des Actes de Rébellion. Je
 n'entrerai point dans le détail de toutes
 ces brouilleries, il suffit de dire, qu'à
 regarder d'un certain côté l'origine de
 la première guerre de Religion sous le
 Règne de Louis XIII. les Réformés pa-
 roissent y avoir donné lieu eux-mêmes,
 en s'assemblant avec trop de chaleur &
 de précipitation à la Rochelle, & en
 s'opiniâtrant à ne se séparer point, ani-
 més qu'ils étoient par Favas leur Député
 général. Les Seigneurs de ce parti, &
 Duplessis-Mornai entr'autres, apperçu-
 rent le précipice, où les Réformés trop
 foibles pour résister aux armes du Roi,
 vouloient se jeter. Ils tâchèrent de pré-
 venir ce malheur, en proposant des
 expédiens utiles & honnêtes pour la sé-
 paration d'une Assemblée que la Cour
 traitoit de rébellion. Mais d'autres, qui
 pensoient moins au bien de la Religion
 qu'à l'avancement de leur fortune, ayant
 fait agir leurs amis dans l'Assemblée,

(1) Au mois de Novembre.

1621.

pour la porter à ne se point dissoudre, non-obstant les ordres réitérés du Roi, donnerent lieu à la Cour de pousser les choses aux extrémités les plus fâcheuses.

Tel fut donc le prétexte spécieux de la persécution que l'on commença de faire aux Protestans. Le Roi ayant passé les Fêtes de Pâques à Fontainebleau, donna le 24 d'Avril une Déclaration, qui fut comme la première trompette de la guerre. Après un long exposé de la résistance opiniâtre de l'Assemblée de la Rochelle à ses ordres réitérés, il déclaroit avoir pris la résolution de marcher vers la Touraine & le Poitou, de passer outre & de visiter quelques Provinces de son Royaume, afin, disoit-il, que voyant le mal de plus près, il pût prendre les mesures nécessaires pour y remédier. Et il protestoit en même tems qu'il vouloit observer inviolablement l'*Edit de Nantes*. Cet Edit avoit accordé aux Réformés un bon nombre de Villes de sûreté, où il devoit y avoir des Gouverneurs de leur Religion & ces Villes étoient comme des gages de la parole qu'on leur avoit donnée d'en observer exactement tous les articles. Mais voyant que l'on y faisoit tous les jours des infractions, & que quoique la Cour pût dire, elle cherchoit les moyens de leur enlever ces Places, ils résolurent de se défendre vigoureusement, & se tinrent prêts à prendre les armes en plusieurs endroits. Il n'en fallut pas davantage pour faire résoudre la Cour à employer contr'eux la force ouverte. Après diverses démarches auxquelles je ne m'arrêterai pas, le Roi étant à Saumur, apprit que le Duc de Rohan, l'un des principaux Chefs des Réformés, & qui fut ensuite déclaré Général de toutes leurs troupes, faisoit fortifier Saint-Jean-d'Angeli, Ville de Saintonge, qui étoit une des Places de sûreté. Il lui envoya ordre de faire cesser ces fortifications, & de se rendre auprès de lui avec

1621.

le Duc de Soubise son frere. Mais le Duc de Rohan, après ce qu'il venoit de faire, n'eut garde d'obéir à ce commandement; le Roi résolut de commencer la Campagne par l'attaque de cette Place. Le Duc de Rohan y mit trois mille hommes de Garnison, avec son frere pour y commander, & un homme expérimenté, nommé de *Haute-Fontaine*, pour l'assister de ses conseils.

Le Duc d'Épernon, durant ce tems-là avoit été envoyé dans le Bearn. Il étoit naturellement ennemi des Réformés; & il embrassa d'autant plus volontiers cette occasion de signaler contr'eux sa fidélité, qu'elle avoit été soupçonnée à cause des services qu'il avoit rendu à la Reine mere. Il fit tant de diligence, qu'il eut un corps de troupes sur pied, composé la plupart de gens qu'il avoit levé à ses dépens, avant que le Marquis de la Force fût en état de s'y opposer. Ainsi au lieu de trouver quelque résistance dans la Province, il vit, qu'au seul bruit de sa marche on abandonnoit les Bourgs & les Villages pour se retirer dans les montagnes. La Ville d'Ortès qui étoit défendue d'un bon Château lui ouvrit d'abord ses Portes, sans attendre seulement le canon. Oleron en fit de même, & le Marquis de la Force fut obligé de sortir de la Province pour ne pas tomber entre les mains du Duc d'Épernon. Ainsi le Bearn fut réduit sans effusion de sang; & le Duc faisant observer une exacte discipline à son armée, on vit bien-tôt revenir dans leurs maisons ceux qui s'étoient réfugiés dans les bois & dans les montagnes. Epernon tout glorieux d'avoir, en moins de trois semaines, rétabli dans cette Province l'autorité du Roi, revint trouver Sa Majesté au Siège de S. Jean d'Angeli.

Ce Prince y étoit venu sur la fin de Mai avec toute son armée, commandée sous ses ordres par le Maréchal de Lesdiguières, auquel se joignit le Duc

En Mai.

1621.

d'Épernon, qui ne recevoit néanmoins les ordres que du Roi. Il avoit encore auprès de lui les principaux Officiers de la Couronne, & l'élite de la Noblesse Catholique : un Connétable & quatre Maréchaux de France, Lesdiguieres, Brissac, Praslin & Chaunes, auquel Luines son frere avoit fait donner la qualité de Duc & Pair avant que le Roi sortît de Paris. Les Ducs d'Elbeuf & de Chevreuse, le Cardinal de Guise & un fort grand nombre de Seigneurs les plus distingués du Royaume servoient en qualité de volontaires. Afin d'observer toutes les formalités, le Roi fit sommer Soubise de la maniere dont le Souverain en use envers un Sujet révolté. Ce Commandant ayant répondu qu'il n'étoit pas en son pouvoir de remettre la Place, elle fut attaquée dans toutes les formes & les Assiégés se défendirent avec beaucoup de courage & de vigueur. Elle tint jusqu'au 16 de Juin, qu'elle se rendit à condition que le Roi pardonneroit à tous ceux qui étoient dedans, & les laisseroit en pleine jouissance de leurs biens, & des privileges accordés aux Réformés par l'Edit de Nantes. On ne trouva dans la Ville aucun bâtiment entier ; le canon les avoit tous ruinés ou endommagés ; & pour comble de malheur, le Roi condamna la Place à être démantelée. On n'observa pas mieux les autres articles de la Capitulation.

En Juin.

En Juillet.

Ensuite l'Armée Royale soumit diverses autres petites Places, ou par la terreur, comme Sainte-Foi & Bergerac, ou par la force, comme Clerac : pendant que le Prince de Condé faisoit de semblables progrès dans le Berry & le long de la Loire, & que le Duc de Mayenne agissoit de même dans la Haute Guyenne. Mais le Siège le plus mémorable fut celui de Montauban. Cette Ville fut investie le 17 d'Août, & le Roi s'y rendit en personne le même jour. Le Connétable de Luines commandoit l'Armée, ayant pour Lieute-

En Août.
Septembre
& Octobre.

nans Généraux ses freres & les Ducs de Mayenne, de Chevreuse & de Lesdiguieres. Le Comte de Schomberg, Surintendant des Finances, étoit Grand Maître de l'Artillerie, & faisoit encore la Charge de Lieutenant - Général. On fit trois attaques, dont la premiere étoit celle du Roi, commandée par le Connétable & ses freres : la seconde, celle du Duc de Mayenne, & la troisième, celle de Chevreuse & de Lesdiguieres. Mais si la Place fut attaquée avec vigueur, elle fut très-bien défendue par le Marquis de la Force & par le Comte d'Orval, fils du Duc de Sully, qui s'y étoient enfermés avec une bonne Garnison. Les Bourgeois qui combattoient pour leur liberté, montroient de leur côté un égal courage, & le desir de conserver leurs Privilèges, les animoit encore plus que les Soldats. Enfin, après que les Assiégeans eurent gagné la plupart des dehors, & fait une brèche considérable dans un bastion qui étoit l'endroit le plus foible ; comme on étoit dans le dessein de donner un assaut, on s'avisait de faire reconnoître la Place par un Officier. Il monta au haut de la brèche au-delà de laquelle il vit un bon retranchement défendu par un bataillon d'environ deux mille hommes ; & s'étant sauvé comme par miracle au travers d'une grêle de mousquetades, on résolut sur son rapport de ne pas risquer l'assaut projeté. Outre cela on ne put empêcher le Duc de Rohan, qui tenoit la campagne avec un petit corps de troupes, de faire entrer du secours dans la Place, sous la conduite d'un nommé de Beaufort ; ce qui joint aux fréquentes sorties des Assiégés, aux désertions, aux maladies, & aux pertes continuelles que faisoit l'Armée du Roi, fit résoudre la levée du Siège que l'on abandonna le 7 de Novembre.

1621.

On y perdit un très-grand nombre des plus braves Soldats & de personnes qualifiées, & entr'autres le Duc

En Novemb.
bre.

1621.

de Mayenne, qui fut tué d'un coup de mousquet dans l'œil. On ne sçavoit à quoi attribuer le mauvais succès d'une entreprise, où le Roi en personne avoit été suivi des Cnefs les plus expérimentés & des meilleures troupes de son Royaume. Quoique les Assiegés fissent très-bien leur devoir, il semble qu'en y épargnant aussi peu le monde qu'on faisoit, on devoit emporter une Ville, qui au fonds, n'étoit pas régulièrement fortifiée. Tout le monde s'en prit au Connétable de Luines, qui n'étoit pas un fort grand homme de guerre, mais qui néanmoins, comme on l'a dit, avoit sous lui de très-habiles gens. On l'accusoit de ne penser qu'à s'enrichir & qu'à avancer ses créatures, & l'on fut peut-être bien aise de le rendre responsable de ce mauvais succès. Quoi qu'il en soit, le chagrin qu'il en eut lui causa une fièvre pourprée dont il mourut le 14 de Décembre, trois jours après que l'Armée Royale eut pris une petite Ville de Guyenne nommée Monhurt. Le Roi qui commençoit à se dégouter de lui, ne parut pas fort touché de sa mort; & après avoir donné les ordres nécessaires pour traverser les entreprises des Réformés dans la Province, il reprit le chemin de Paris.

En Décembre
LII.

Le Peuple de cette Ville autrefois si zélé pour la Ligue, conservoit encore quelque chose du respect & de la considération qu'il avoit eue pour le fameux Duc de Mayenne, Chef de ce puissant Parti contre Henri IV. On aimoit beaucoup à Paris le fils unique de celui qui avoit été l'idole des Ligueurs. A la première nouvelle de la mort du Duc de Mayenne tué devant une Ville Huguenotte, la Populace s'irrita, & menaça hautement de venger son sang, en répandant celui des ennemis de la Religion que le pere & le fils avoient défendue. L'émotion devint si grande, que le Duc de Montbazou Gouverneur de Paris, prit, de concert avec le Parlement,

quelques mesures pour empêcher que les Réformés ne fussent insultés lorsqu'ils iroient le Dimanche suivant à Charenton. Mais leurs précautions furent inutiles. Le Peuple se jeta au retour sur les Réformés, & il y eut quelques gens de tués de part & d'autre. Le Temple de Charenton fut brûlé ensuite. Il y eut le lendemain une nouvelle rédition au fauxbourg S. Marcel & en quelques autres endroits. On en rechercha les principaux auteurs, & leur châtiment ne fit pas cesser le désordre. Le feu ayant pris inopinément à quelques Maisons, & s'étant communiqué à deux Ponts de bois qui en furent consumés, la Populace prétendit que c'étoit une malice des Réformés, qui vouloient mettre le feu dans Paris pour venger la perte de leur Temple. Ils se feroient vus exposés au danger d'un massacre général, si le Parlement n'eut prévenu ce malheur, en faisant rechercher les auteurs de l'incendie, & en déclarant que les Réformés étoient sous la protection du Roi & des Magistrats.

1621.

La face de la Cour changea tout à coup par la mort du Connétable de Luines, Marie de Médicis délivrée de son ennemi, espéroit plus que jamais de rentrer dans le Gouvernement. Mais le Roi craignoit, si elle y rentroit, d'être obligé de lui faire part de son autorité, qu'il avoit résolu de ne partager qu'avec ses Favoris, qui ont toujours été en possession de le gouverner. C'étoient alors le Cardinal de Retz & le Comte de Schomberg, qui sembloient profiter de l'avantage qu'ils avoient de se trouver seuls auprès de sa personne. Ils vouloient faire eux seuls le Conseil du Roi avec de Vic nouveau Garde des Sceaux, depuis la mort de Guillaume du Vair arrivée avant la reddition de Clerac. Ils formoient une espèce de Triumvirat, qui ne fut ni assez bien lié, ni de longue durée. Le Roi ayant donc pris l'avis de ses Ministres, ils lui conseillè-

1622.

rent

1622.

rent de donner à la Reine mere la satisfaction qu'elle demandoit , de peur qu'elle ne traversât indirectement les desseins de la Cour , si l'on continuoit à lui refuser une chose qu'elle souhaitoit avec tant de passion. Cela pouvoit encore servir à contrebalancer l'autorité du Prince de Condé , qui prétendoit se mettre à la tête des affaires. Ainsi le Roi consentit que la Reine sa mere entrât dans le Conseil , mais sans vouloir que l'Evêque de Luçon y vînt avec elle , parce que les Ministres étoient trop opposés à cette prétention du Prélat , dont on craignoit l'esprit ambitieux & entreprenant. Marie de Médicis parut très-satisfaite de l'honneur que le Roi son fils lui faisoit , dans l'espérance que dès qu'elle auroit remis le pied dans le Conseil , elle y feroit entrer avec le tems tous ceux qu'elle voudroit , & particulièrement l'Evêque de Luçon , pour l'avancement duquel elle témoignoit une passion extraordinaire.

On ne pensa pendant l'hiver qu'aux moyens de continuer la guerre contre les Protestans , que tous les Catholiques zélés , ou qui feignoient de l'être , conseilloyent au Roi sans se mettre trop en peine du bien de l'Etat. Il est vrai que quelques-uns opinèrent pour la paix , afin d'épargner le sang d'une infinité de gens que la guerre faisoit périr dans presque toutes les Provinces du Royaume. Mais leurs avis ne furent point suivis. Le Prince de Condé étoit un de ceux qui opinoient le plus fortement pour faire la guerre aux Réformés ; conduite dont on avoit bien de la peine à deviner les motifs. Jusqu'alors il n'avoit pas témoigné une si grande dévotion , que l'on pût croire que le zèle de Religion le fit opiner de la sorte. L'expérience , la conduite & le courage dans la guerre n'étoient pas non plus ce qui pouvoit lui faire souhaiter de se voir les armes à la main : puisque ces qualités ne se trouvoient

Tome IV.

pas en lui dans un degré fort éminent , parmi celles que l'on pouvoit louer dans sa personne. Pour le repos du Royaume , les brouilleries qu'il avoit causées tant de fois , ne permettoient pas que l'on crût qu'il pût aussi extrêmement à cœur. (1) Une personne en qui il avoit beaucoup de confiance , dit à un Prélat , qu'on avoit autrefois prédit à ce Prince , qu'à l'âge de trente-quatre ans il seroit Roi de France. Il en avoit alors trente-trois ; ce qui fit dire qu'il étoit bien-aise de se voir à la tête d'une armée , pour être mieux en état de soutenir ses droits , quand le tems auquel il devoit être couronné seroit venu. Il avoit déjà pris les armes , sur une semblable prédiction , sous la Régence de la Reine mere ; & il n'étoit pas hors d'apparence qu'il retombrât dans la même foiblesse. Monsieur , frere unique du Roi , ayant été à l'extrémité l'année précédente , & le Roi ne l'ayant pas passée non plus sans incommodité , le Prince de Condé croyoit devoir toujours être en état de prendre la Couronne , si la mort venoit à faire tomber ces deux têtes. On disoit même qu'il prétendoit les exposer pendant cette guerre , pour essayer de se l'assurer plus promptement.

Quoi qu'il en soit , ce qui fit continuer la guerre contre les Réformés , c'est que les Ministres ne pouvoient souffrir le Roi à Paris , de peur que quelque nouveau Favori ne leur enlevât le Gouvernement de l'Etat. D'ailleurs , les flatteurs ne vouloient pas qu'il y eût personne dans le Royaume qui pût s'empêcher d'être traité à discrétion ; & l'on espéroit de réduire les Réformés à dépendre absolument du bon plaisir de ceux dont le Prince prenoit les caprices pour la règle de sa conduite. Les Ecclésiastiques sur-tout :

(1) Voyez Siri Mémoire recondit Tome V. page 404.

1622.

En Janvier.
& Février.

1622.

ennemis implacables de tous ceux qui ofent toucher à leur autorité, ou à leurs revenus, pressoient aussi instamment le Roi de ne pas perdre l'occasion d'exterminer les Huguenots. Ce qu'il y eut de pire pour eux, c'est qu'une partie de la Noblesse de leur Religion, de peur d'être accablée sous les ruines du Parti, les abandonna dans le tems que leur secours leur étoit le plus nécessaire. Outre cette crainte, ceux qui leur servoient de Généraux ne pouvoient souffrir, que non-seulement les Assemblées de la Noblesse, mais encore les Synodes, voulussent se mêler de la conduite de la guerre, sous prétexte que ceux qui les composoient n'y entendoient rien pour la plupart. A quoi l'on peut ajouter qu'il n'y avoit que très-peu, ou même point de récompenses à espérer d'une espece d'Anarchie telle qu'étoit leur confédération; au lieu que le Roi en pouvoit donner de très grandes, sans qu'il fallût courir aucun risque. Ces considérations détachèrent de leur Parti les Ducs de Bouillon, de Lesdiguières & de Sully; de même que le Comte de Châtillon & plusieurs autres, dont quelques-uns se firent Catholiques Romains dans la fuite.

Le Roi, pendant ces brouilleries, ne tiroit aucun revenu des lieux où les Huguenots étoient les plus forts; il fallut trouver quelque nouveau moyen d'avoir de l'argent, pour continuer la guerre. Il fit divers Édits pour la création de nouveaux Offices, & pour l'imposition de quelques Droits. Lors qu'on envoya ces Édits au Parlement de Paris pour les faire vérifier, le Parlement refusa d'en enregistrer quelques-uns, comme contraires à la Justice & au bien du Royaume. Mais ces raisons cessèrent, dès que le Roi se fut transporté en personne au Parlement le 18 de Mars, accompagné de Monsieur, du Prince de

En Mars.

ces du Sang, du Prince de Joinville, du Duc de Vendôme, & d'autres Seigneurs & Officiers de la Couronne. Le Chancelier y représenta au nom du Roi les besoins de l'Etat, & y fit lire les nouveaux Édits: on prit ensuite les voix, & personne n'osa s'opposer à la volonté du Roi en sa présence. Ainsi les Édits furent enregistrés.

Tout le monde croyoit que ce Prince passeroit à Paris les Fêtes de Pâques. Mais le Prince de Condé & les autres firent jouer de si puissans ressorts, qu'il résolut de partir le lundi de la semaine Sainte 21 de Mars. On n'attendit pas même que ce jour fût venu, tant on craignoit que quelqu'un ne le détournât de son voyage: on le fit sortir à la dérobée par la porte de derrière du Louvre, dès le soir du Dimanche des Rameaux. Cette précipitation surprit extrêmement tout le monde: on la regardoit plutôt comme un enlèvement du Roi, que comme un voyage concerté. Il apprit en chemin une chose qu'on lui avoit cachée avant son départ. La Reine son Epouse, grosse de six semaines, s'étoit bleisée en tombant par la faute de la Connétable de Luines, & de Mademoiselle de Vernetuil. Le Roi en fut si irrité, qu'il leur fit défense d'être désormais auprès de la Reine. Quand Sa Majesté fut à Blois, on agita dans son Conseil, si changeant tout à coup de route, elle iroit à Lyon, pour passer de-là en Languedoc, ou bien si, descendant le long de la Loire, on marcheroit premièrement vers le bas-Poitou. Soubise y faisoit des progrès considérables, s'étant déjà rendu maître de l'Isle d'Oleron, de la Ville de Royan, de la Tour de Mournach, & de plusieurs autres lieux. Il fut donc résolu que le Roi descendroit le long de la Loire, pour marcher ensuite en Bretagne, que Soubise sembloit menacer. Sa Majesté arriva le dixième d'Avril à Nantes où étoit le rendez-vous de l'ar-

1622.

En Avril.

1622. mée. Le Prince de Condé la commandoit, en qualité de Lieutenant - Général, & elle étoit composée d'environ dix mille hommes de pied, & de deux mille chevaux. Soubise n'avoit qu'un très-petit corps d'armée, plus foible de la moitié que celle du Roi : de sorte qu'il crut que le plus sûr pour lui étoit de se retirer dans l'Isle de Ré. Mais comme il n'étoit pas comparable en habileté & en courage à son frere le Duc de Rohan, il ne sçut pas se poster comme il falloit dans cette Isle, facile à garder, & en fut chassé sans combat.

En Mai. De-là, le Roi alla devant Royan, Ville de Saintonge que le Duc d'Épernon avoit commencé d'assiéger, & qui fut prise le onzième de Mai, neuf jours après l'arrivée de Sa Majesté. Sur la fin du même mois, le Marquis de la Force, qui commandoit en Guyenne pour les Protestans, conclut son accommodement avec la Cour; & peu de jours après il reçut du Roi le Bâton de Maréchal de France, & une somme d'argent à Sainte Foi, dont il lui fit ouvrir les Portes, en conséquence d'une Capitulation assez avantageuse. Negrepelisse, petite Place de la même Province de Guyenne, fut attaquée le huitième Juin. Le Duc d'Angoulême & le Maréchal de Themines l'avoient prise sans beaucoup de peine l'année précédente, & y avoient mis trois cens hommes en garnison. Mais les habitans avoient ensuite égorgé en une nuit ces hôtes fâcheux, & par cette action s'étoient attiré la colere du Roi, qui résolut d'en tirer vengeance. Aussi la Place ayant été emportée d'assaut au bout de deux jours, on fit main-basse sur tout ce qui s'y rencontra, & il n'échapa que quelques femmes, encore après avoir éprouvé tout ce que la brutalité inspire aux soldats en pareille occasion. Le Château tint un peu plus long-tems, & ne se rendit à discrétion que le 11. Mais ceux qui étoient dedans n'en fu-

rent guéres mieux traités : les hommes furent tous pendus, & l'on ne donna la liberté qu'aux femmes. C'est ainsi, selon la judicieuse réflexion d'un Auteur, que Louis le Juste, sans vouloir distinguer les innocens des coupables, & sans épargner même les petits enfans, fit périr les malheureux habitans de Negrepelisse, exposant leurs femmes & leurs filles à des indignités & à des tourmens pires que la mort.

Le 13 du même mois on assiégea la Ville de Saint Antonin sur la riviere d'Aveiron, qui fit une résistance assez vigoureuse; mais qui, après avoir fait perdre bien du monde à l'Armée Royale, fut obligée de se rendre à discrétion le 22 que les Gardes Françoises & Suisses en prirent possession. De-là l'armée marcha en Languedoc, à dessein d'attaquer Montpellier, dont les Réformés s'étoient saisis, & en avoient chassé les Catholiques. Le Roi reçut cependant nouvelle que le Maréchal de Lesdiguières avoit donné parole de changer de Religion, pourvu qu'on le fit Connétable, & qu'on lui envoyât l'Ordre du Saint Esprit. Sa grande capacité dans la guerre & l'autorité qu'il avoit parmi les Protestans, sur-tout en Dauphiné, avoit engagé le Roi à lui offrir l'Épée de Connétable après la mort de Luines. Il ne fut pas difficile, après cet offre, de lui accorder aussi l'Ordre qu'il demandoit. Ce fut là, dit encore l'Auteur de la nouvelle vie de Richelieu, la Grace efficace qui engagea le Maréchal de Lesdiguières à faire profession de la Religion Catholique, mais qui ne le retira pas de la débauche des femmes, où il étoit plongé, & à laquelle il s'abandonna jusqu'à la dernière vieillesse, autant que son âge le lui put permettre. L'armée du Roi étant en Languedoc y fournit diverses petites Places avant que de venir à Montpellier, & entr'autres Lunel, où la Capitulation fut si mal gardée, qu'à la vue du Maréchal de Praslin, non seu-

1622.

lement les Royalistes dévalifèrent la Garnison, comme elle en fortoit, mais encore en tuèrent plus de quatre cens hommes. Toute la justice qu'on en fit, fut de faire pendre huit Soldats, qui retournoient à Lunel chargés des dépouilles de ceux qu'ils avoient tués contre la foi donnée par les Généraux.

En Août.

Peu de tems après le Roi entra dans Aiguemortes, qui lui fut remise par le Comte de Châtillon, lequel, en récompense, reçut une bonne somme d'argent & le Bâton de Maréchal de France. Les Réformés ne regretterent pas beaucoup un Chef dont ils se plaignoient depuis long-tems, comme d'un homme peu affectionné à leur Parti. Tout cela les porta à rechercher la paix; & le Connétable de Lesdiguières tâcha de les servir en cette rencontre. Il s'étoit rendu au Camp du Roi, où il reçut l'Épée de Connétable le 29 d'Août; après quoi Bassompierre reçut parole du Roi qu'il seroit fait Maréchal de France en sa place.

En Septem-
bre.

Comme donc les Réformés offroient de poser les armes par tout, si le Roi vouloit leur donner amnistie du passé, & pour l'avenir, la liberté de conscience dont ils avoient joui jusqu'alors, on crut que la Paix seroit bien-tôt conclue. Mais il survint un obstacle, auquel on n'auroit jamais pensé; c'est que ceux de Montpellier offroient de recevoir dans leur Ville le Connétable de Lesdiguières avec telles forces qu'il voudroit, pourvu que le Roi s'en éloignât de dix lieues. La raison étoit, que le Prince de Condé, ennemi de la Paix qui se traitoit, avoit dit en plusieurs endroits, que si le Roi entroit dans Montpellier, il donneroit la Ville au pillage. Les Habitans en ayant été avertis, stipulèrent que ce fut le Connétable & non pas le Roi, qui y entrât. La plus grande Partie du Conseil fut d'avis qu'on leur accordât ce qu'ils souhaitoient, puisqu'au fonds le Roi n'en seroit pas

1622.

moins maître de la Ville. Mais l'avis du Prince, soutenu de Bassompierre, l'emporta, sous prétexte qu'il n'étoit pas honnête au Roi de se voir refuser par des Sujets l'entrée d'une Ville qui lui appartenoit. Ainsi, après un Siège de six semaines, qui fut fatal à beaucoup de monde de l'Armée Royale, le Duc de Rohan porta les Habitans de Montpellier à recevoir Sa Majesté. Ce qui facilita cette Capitulation, fut que le Prince de Condé demanda permission au Roi d'aller faire un voyage en Italie, sous prétexte que le Maréchal de Lesdiguières devant bien-tôt revenir au Camp, il ne pouvoit se résoudre à lui obéir; mais en effet, parce qu'il voyoit qu'il ne lui seroit pas possible d'empêcher que la Paix ne fût conclue. Elle le fut en effet. Le Roi promit à ceux de Montpellier ce qu'ils demandoient; ils consentirent qu'il y entrât, pourvu qu'il n'y laissât point de Garnison après son départ; & il y fut reçu avec ses Gardes le 20 d'Octobre. Tout fut observé, excepté le dernier Article: le Roi ayant laissé dans la Ville deux Régimens en garnison, lorsqu'il en partit. Mais les Réformés étoient trop foibles & trop las de la guerre, pour reprendre les armes à cause de cette infraction.

En Octobre.

Cette paix délivra les Rochelois réduits à défendre les murailles de leur Ville. Le Comte de Soissons la tenoit bloquée par terre avec une armée d'environ dix mille hommes de pied, & de cinq ou six cens chevaux; & le Duc de Guise avec quarante-cinq Vaisseaux & dix Galeres l'attaquoit aussi par mer. On n'ignoroit, ni de part, ni d'autre le Traité qui venoit d'être conclu à Montpellier. Mais le Duc de Guise, en vue de se signaler par la défaite des Rochelois, & ceux-ci dans l'espérance d'obtenir de meilleures conditions s'ils pouvoient affoiblir l'armée navale de France, en vinrent près de l'Isle de Ré à un combat qui fut long & opiniâtre.

1622.

Enfin, les Rochelois ayant eu du des-
 fous, demanderent qu'il leur fût permis
 de recueillir les fruits de la paix qu'on
 venoit de faire. On le leur promit, com-
 me aussi d'abattre le Fort-Louis qu'on
 avoit bâti pour brider leur Canal. Mais
 il parut par les effets, qu'on n'avoit pas
 eu dessein de leur tenir parole.

Voici quels furent les principaux ar-
 ticles de la paix conclue à Montpellier.
 « Une nouvelle confirmation de l'Edit
 » de Nantes, de même que des Dé-
 » clarations, des Articles secrets, & de
 » tout ce qui avoit été accordé ensuite :
 » le rétablissement des deux Religions
 » dans les lieux où elles se professoient
 » avant la guerre : la délivrance des
 » prisonniers faits de part & d'autre,
 » sans aucune rançon: une amnistie géné-
 » rale, par laquelle chacun rentroit en
 » possession de ses Charges & de ses biens:
 » la liberté de tenir des Assemblées Ec-
 » clésiastiques, Consistoires, Collo-
 » ques, Synodes Provinciaux & Natio-
 » naux : mais pour ce qui est des Assem-
 » blées Politiques, il fut stipulé qu'elles
 » ne se tiendroient point sans une per-
 » mission expresse du Roi. » Cet Edit de
 Pacification fut enregistré au Parlement
 de Paris le 22 de Novembre.

En Novem-
 bre.

Le Roi, fort content de s'être ainsi
 délivré de l'embaras d'une guerre civile,
 donna à Bassompierre le Bâton de Ma-
 réchal qu'il lui avoit promis. Il vint
 ensuite à Arles, dans le dessein de voir
 la Provence, & de joindre les deux
 Reines à Lyon, après avoir passé par le
 Dauphiné. Il visita les Villes d'Aix &
 de Marseille, & vint à Avignon, où il
 fut reçu avec les plus grands honneurs.
 Le Duc de Savoye y arriva le lendemain,
 pour s'aboucher avec le Roi sur l'affaire
 de la Valrelaine. Les Espagnols n'avoient
 point exécuté le Traité de Madrid, &
 avoient même repris les armes pour se
 maintenir dans ce Pays-là. L'Archiduc
 Leopold, Comte de Tirol, s'étoit em-
 paré par droit de bienséance d'une Val-

1622.

lée de la dépendance des Grisons, &
 de la Ville de Coire leur Capitale. Les
 deux Princes, dans leur entrevue, réso-
 lurent de s'opposer à force ouverte à
 ces usurpations. On fit venir à Avignon
 l'Ambassadeur de la République de Ve-
 nise en France; & l'on ébaucha le pro-
 jet d'une Ligue conclue l'année suivante,
 entre le Roi, le Duc de Savoye & les
 Vénitiens. La Cour d'Espagne s'émut
 étrangement à cette nouvelle : elle vou-
 loit que le Pape détournât les François
 de cette résolution; & le Roi le mena-
 çoit de porter ses armes en Italie, à moins
 qu'il n'obligeât les Espagnols à s'en tenir
 au dernier Traité.

D'Avignon, le Roi se rendit à Gre-
 noble, où le Connétable de Lesdigui-
 res lui donna une magnifique fête. La
 Ville de Lyon, où il vint ensuite, se
 signala par la pompe de l'entrée que Sa
 Majesté y fit. Jamais on ne vit plus de
 spectacles, ni plus de réjouissances. La
 Cour étoit extrêmement grosse par l'ar-
 rivée des deux Reines, & par celle du
 Prince & de la Princesse de Piémont.
 Ce fut dans cette assemblée des deux
 Cours de France & de Savoye, que se
 fit le mariage de Gabrielle, fille natu-
 relle de Henri IV. & de la Marquise de
 Verneuil, avec le Marquis de la Valette,
 second fils du Duc d'Épernon. Le Roi
 donna deux cens mille écus de dor à sa
 sœur, & la Marquise de Verneuil en
 ajouta cent mille autres. Ce n'est pas en-
 core-là ce qui se passa de plus remar-
 quable à Lyon. L'Évêque de Luçon y
 reçut des mains du Roi le Bonnet de
 Cardinal que lui avoit envoyé le Pape
 Grégoire XV. Le Cardinal de Retz
 étant mort, pendant que le Roi faisoit
 la guerre en Languedoc, avoit laissé
 deux Places vacantes, l'une dans le Sa-
 cré Collège, & l'autre dans le Conseil
 du Roi. Richelieu, qui souhaitoit de
 les remplir toutes deux, ne put néan-
 moins encore obtenir que la première.
 Il en remercia le Roi en présence de

1622.

toute la Cour, & en témoigna en particulier sa reconnoissance a la Reine mere. Mais quoiqu'il continuat de s'attacher à elle avec la même assiduité qu'auparavant, sa reconnoissance ne dura qu'autant que l'amitié de cette Princesse lui fut utile.

Empereurs.

Encore

FERDINAND.

II. AMURAT.

IV. jusqu'en

l'année 1640.

Il arriva cette année une grande révolution dans l'Empire Ottoman. Osman mécontent des Janissaires, feignit de vouloir les mener à la Mecque, pour les congédier lorsqu'il seroit en Asie. Cette entreprise mal concertée coûta l'Empire & la vie au Sultan. Les Janissaires se révolterent, & l'ayant traîné a la prison où ils avoient enfermé son oncle Mustapha, ils remirent celui-ci sur le Trône, & couperent la tête à l'autre. Mustapha étoit un imbécille, qu'on se repentit bientôt d'avoir rétabli. La Sultane, mere d'Amurat, frère d'Osman, profita de ces dispositions, & lia diverses intrigues en faveur de son fils âgé seulement de 15 ans. Les Janissaires, qui craignoient qu'Amurat ne les punit de la mort de son frere, s'opiniâterent à soutenir Mustapha. Mais il se rendit plus méprisabale que jamais par l'irrégularité de sa conduite & par ses extravagances. Les principaux Officiers de la Porte en prirent occasion de supplier Mustapha d'assister un certain jour au Divan, & d'y prendre les mesures nécessaires, afin d'arrêter une révolte qui s'étoit formée en Asie. Ce n'étoit qu'un prétexte, pour montrer publiquement l'imbécillité de Mustapha. Il fit une réponse si folle au Grand Visir & au Muphi, lorsqu'ils l'allerent prier d'assister à l'Assemblée, que le Muphi en dressa un Acte par écrit, & déclara solennellement qu'un Prince si dépourvu de sens ne pouvoit commander aux Musulmans. Aussi-tôt Amurat IV. du nom fut proclamé Empereur, & le Peuple approuva, par ses acclamations, le choix d'un Prince qui donnoit déjà de grandes espérances.

Le Roine revint à Paris qu'au com-

mencement de l'année 1623. Il y entra au bruit des acclamations du Peuple qui applaudissoit à ses triomphes sur l'Hérésie. On vit bien tôt après un nouveau changement à la Cour. Le Comte de Schomberg Grand Maître de l'Artillerie, & Sur-intendant des Finances, étoit depuis quelque tems peu ami du Chancelier de Sillery, de son fils le Marquis de Puiseux Favori du Roi, & du Marquis de Caumartin, Gardé des Sceaux depuis la mort de De Vic, arrivée l'année précédente. Le Marquis de la Vieville, Maréchal de Camp, étoit aussi son ennemi juré, parce que Schomberg lui avoit rayé deux mille écus par an sur l'Etat de la Province de Champagne, que le Roi lui avoit donnés pour le récompenser du Gouvernement de Méziers, qu'il avoit perdu dans les premiers troubles. Tous ces gens-là se joignirent pour perdre Schomberg, & ils en vinrent à bout, par les mauvaises impressions qu'ils mirent contre lui dans l'esprit du Roi. Ce Prince en étoit fort susceptible, & ne pénétoit que rarement les motifs qui faisoient parler ceux qui accusoient quelqu'un auprès de lui. Il écoutoit tout ce qu'on lui disoit, surtout quand il s'agissoit d'un intérêt pécuniaire : car il étoit bon ménager, & même avare envers ceux dont il n'avoit pas peur. Il se fioit si fort à ceux qui avoient une fois pris quelque ascendant sur son esprit, qu'il dépendoit entierement de leurs conseils, jusqu'à ce qu'on les lui eût rendu suspects. On lui avoit dit que Schomberg n'entendoit pas le maniment des Finances : qu'il étoit négligent, & qu'il laissoit dérober impunément les Trésoriers ; de sorte qu'il forma le dessein de lui ôter la Surintendance, & n'en suspendit l'exécution qu'à la considération du Prince de Condé qui le soutenoit.

Dès que ce Prince fut parti pour l'Italie, où il alla, comme j'ai dit, pendant le Traité de Montpellier, la Vie-

1623.

En Janvier.

1623.

ville fit entendre au Roi, que Schomberg avoit déjà dépensé les Revenus Royaux de l'année suivante, & que Beaumarchais, beau pere de la Vieville, & Tresorier de l'épargne, étant hors d'état d'exercer cette année la Charge sans se ruiner, il prioit Sa Majesté de l'en décharger. Ce nouveau coup porté au Surintendant, l'auroit dès-lors perdu sans ressource, le Roi s'imaginant déjà que tout lui alloit manquer, si le Maréchal de Bassompierre n'eût détourné un peu de tems cet orage, en fugerant au Roi une chose qui auroit dû lui venir d'elle-même dans l'esprit. Ce fut d'écouter la justification de Schomberg, & de sçavoir si ce dont on l'accusoit étoit véritable. L'avis étoit trop juste pour le mépriser absolument. Mais quoique Schomberg eût déclaré qu'il étoit prêt de faire voir au Roi tout le contraire; Beaumarchais ayant dit de nouveau, qu'il falloit avancer plusieurs millions pour soutenir la dépense de Sa Majesté, & qu'il ne lui seroit pas possible de le faire, s'il n'y avoit un Surintendant dont il fût assuré pour son remboursement, le Roi résolut de donner cet emploi à un autre. La Vieville le demanda pour lui-même, & l'obtint par la faveur du Chancelier & de Puffieux. Cette fortune si rapide ne fut pas de longue durée. On rend ce témoignage au Comte de Schomberg, qu'il mania les Finances avec beaucoup d'intégrité & de désintéressement. Il ne fut point abattu par sa disgrâce: il en écrivit au Roi une Lettre pleine de modération & de sagesse. Cependant Caumartin Garde des Sceaux mourut, & le Roi rendit les Sceaux au Chancelier de Sillery.

Un ancien Ministre d'Etat, & qui avoit administré les Finances, mourut aussi peu de tems après. Je parle du Président Jeannin, un des plus habiles

1623.

négociateurs & des plus grands Politiques qu'il y eût en France. Il fut engagé d'abord dans le parti de la Ligue (1), mais il donna toujours des conseils modérés au Duc de Mayenne. Henri IV. se servit depuis utilement de lui; & Jeannin acquit une extrême réputation en négociant la trêve (2) entre les Provinces-Unies & les Archiducs des Pays-Bas Catholiques. Il fut un des principaux Ministres du feu Roi, & il s'acquitta dignement des emplois & des commissions qu'il eut sous le règne de Louis XIII.

Sa mort fut suivie de celle de Henri de la Tour, Maréchal de France, Duc de Bouillon, & Souverain de Sedan. Il se fit connoître d'abord dans le monde sous le nom de Vicomte de Turenne. Le bâton de Maréchal ne fut pas la seule récompense des services signalés qu'il rendit à Henri IV. Ce Prince lui fit épouser l'Héritière de la Maison de la Mark, Souveraine de Sedan; & quand elle fut morte sans enfans, il maintint Bouillon en possession des biens de la Maison de la Mark, au préjudice du Comte de Maulevrier, oncle paternel de la défunte. Le Maréchal épousa en secondes nûces une fille de Guillaume Prince d'Orange, ce qui lui donna de fort grandes alliances au-dehors. Il n'étoit pas moins habile dans les intrigues de Cour, qu'expérimenté dans le métier de la guerre. Il demeura constant dans la profession de la Religion réformée, quoiqu'il parût manquer de zèle & de droiture en certaines occasions. Il laissa deux enfans mâles, le Duc de Bouillon & le Vicomte de Turenne, depuis Maréchal de France, & plusieurs filles.

Quand le nouveau Surintendant des Finances, eut pris possession de son emploi, il s'attacha à se faire des créatures, & à gagner l'estime d'un chacun.

(1) Voyez ci-devant Tome III. sous l'année 1591. & suiv.

(2) Voyez le Tome III. sous l'année 1609. au mois d'Avril.

1623.

Il n'étoit pas encore du Conseil étroit, il fit ce qu'il put pour y avoir place. Dès qu'il eut été reçu dans ce Conseil, & qu'il crut sa fortune assurée, il ne put plus souffrir la dépendance où il étoit du Chancelier, il commença à cabaler contre lui & contre Puisieux son fils. Il s'employa aussi à procurer la disgrâce de Bassompierre & de la plupart des Seigneurs qui approchoient le plus de la personne du Roi. Ce Maréchal étoit trop sur ses gardes, pour ne pas empêcher que les mesures qu'on prenoit contre lui ne réussissent. Sillery & Puisieux n'ignoroient pas non plus ce qui se tramait contre eux. Mais ils comptoient sur les services qu'ils avoient rendus à l'Etat, & sur la bienveillance que le Roi avoit toujours eue pour leur famille. Ils ne furent pas long-tems néanmoins sans s'appercevoir l'un & l'autre, que leur fortune n'étoit pas si bien établie qu'il ne fût aisé de la renverser.

La Reine Epouse de Louis XIII. fit danser cet hiver deux Ballets magnifiques, & donna plusieurs autres divertissemens aux Princes & aux Seigneurs de la Cour. Le Prince de Condé, au retour de son voyage d'Italie, donna aussi à Bourdeaux un très beau Ballet, où assista une partie de la Noblesse de la Province. Mais pendant que la Cour de France paroissoit toute occupée des divertissemens du Carnaval, le Roi conclut & signa le 7. de Février la Ligue projetée avec la République de Venise & le Duc de Savoye dans l'entre-vûe d'Avignon. Elle devoit durer deux ans & plus, s'il étoit nécessaire, pour obtenir la restitution de ce que le Gouverneur de Milan & l'Archiduc Leopold avoient usurpé dans la Valteline. Chacune des trois Puissances confédérées, s'engageoit de fournir un certain nombre de troupes à proportion de leur pouvoir. On prétendoit avoir une armée de trente ou quarante mille hom-

Le 7. Février.

mes. Le Roi en devoit fournir quinze ou dix-huit mille, la République douze, & le Duc de Savoye huit. On invita les Suisses à entrer dans cette Ligue. Mais les Cantons Catholiques gagnés par le Nonce du Pape & par l'Ambassadeur d'Espagne, empêchèrent que le Corps Helvétique ne se mêlât de ce différend.

La nouvelle de la Ligue signée, alarma fort la Cour d'Espagne. Elle n'eut plus d'autre ressource que de presser le Pape de recevoir le dépôt des Forts occupés ou bâtis dans la Valteline, & de faire en sorte que la France consentit qu'ils fussent remis entre ses mains. Les Espagnols jugoient bien que le Pape étant trop foible pour les garder, ils seroient toujours à la disposition du Roi Catholique, toutes les fois qu'il voudroit les reprendre : outre que si Gregoire étoit désormais l'arbitre du différend, il sauroit le terminer d'une manière plus avantageuse à Philippe, que celle dont les deux Rois étoient convenus dans le dernier Traité. Ce dépôt néanmoins n'agréoit pas au Sénat de Venise. La Cour de France sembla d'abord faire aussi quelque difficulté d'y consentir. Mais le Chancelier de Sillery & Puisieux, qui croyoient la guerre contraire à leur fortune & à la conservation de leur autorité, persuadèrent au Roi de laisser mettre les Forts entre les mains de Gregoire. Le Roi y ayant consenti, les Vénitiens furent obligés de faire aussi la même chose de leur côté. Aussi-tôt le Duc de Fano, frère de Gregoire, partit à la tête de quinze cens hommes de pied & de cinq cens chevaux, & se mit en possession des Forts au nom du Pape. Le Gouverneur de Milan lui fournit des vivres & des munitions ; & fit si bien, sur je ne sçai quel prétexte, qu'il trouva moyen de laisser encore une garnison Espagnole dans trois de ces Places. Le Pontife ne survécut pas long-tems à cette négociation, il mourut le 8. de Juillet environ quatre mois après.

Cependant

1623.

1623.
En Mars.

Cependant les maladies contagieuses qui affligeoient Paris, obligerent le Roi & les Reines de faire un voyage à Fontainebleau pendant le Carême. Le Duc de Rohan suivoit la Cour, & demandoit l'exécution du Traité de Montpellier. Il obtint une Lettre du Roi au Marquis de Valencé qui commandoit dans cette Ville, par laquelle Sa Majesté lui ordonnoit d'en faire sortir les troupes, & d'observer les articles du Traité. Valencé qui avoit ses ordres secrets, ne se mit pas beaucoup en peine d'exécuter le contenu de cette Lettre. Il alla même jusqu'à donner des Gardes au Duc de Rohan, de peur qu'il n'entreprît quelque chose dans une Ville où il étoit extrêmement considéré. La Cour blâma cette violence, & envoya ordre à Valencé de remettre le Duc en liberté, mais ce fut à condition qu'il se retireroit de Montpellier, & qu'il n'y reviendrait pas sans une permission expresse. Les habitans s'en plaignirent beaucoup, comme d'une infraction manifeste de la Paix.

Les Rochelois ne firent pas de moindres plaintes de l'inexécution du même Traité à leur égard. On devoit démolir le Fort-Louis, dès qu'ils auroient eux-mêmes rasé quelques-unes des nouvelles fortifications de leur Ville. Ils observerent ponctuellement ce qui avoit été promis en leur nom. Mais Arnaud, Maître de Camp du Régiment de Champagne & Gouverneur de ce Fort, bien loin de penser à l'abattre, y faisoit faire tous les jours de nouveaux Ouvrages, sous prétexte de donner de l'occupation à ses soldats. Les Rochelois envoyèrent donc des Députés au Roi pour lui faire là-dessus de très-humbles remontrances. Ils remportèrent une Lettre, par laquelle Arnaud devoit démolir sa Place huit jours après que les Rochelois auroient satisfait aux articles du Traité. Mais on lui en fit tenir une autre en même-tems toute contraire au

Tome IV.

contenu de la première. Ainsi le Fort-Louis demeura sur pied, & servit bientôt de matières à de nouvelles contestations.

Les Réformés mécontents travailloient en vain à recueillir quelques fruits de la Paix. Leux Députés Généraux présentèrent au Roi un cahier composé de vingt-deux articles. Les principaux étoient : Qu'on envoyât dans les Provinces des Commissaires de l'une & l'autre Religion, pour faire exécuter les Edits : Qu'on retirât la garnison de Montpellier, & que conformément au Brevet qui avoit été accordé aux habitans de cette Ville, il n'y fût rien innové principalement à l'égard des Consuls : Que le Fort Louis fût démoli : Que la liberté fût rendue aux Réformés condamnés aux Galeres depuis les derniers troubles : Que les sommes promises pour les gages des Ministres, pour les pensions & le paiement des garnisons fussent payées pour le passé & pour l'avenir : Que le Roi assignât des fonds pour l'entretien des Ministres du Pays de Gex, pour rebâtir un Temple à Charenton & à Tours à la place de ceux qui avoient été brûlés en 1621. & que celui du Bourg fût rétabli : Qu'il fût permis aux Réformés de Villenur, de Fontenai, de Luçon, de Talmont, de Surgeres, & de plusieurs autres Villes de professer publiquement leur religion : Que ceux de Poitiers fussent déchargés du paiement de 1200 livres qu'on les avoit obligés de payer pour l'entretien de la garnison que le Roi y avoit mise : Que l'Edit de remplacement fût exécuté dans le Bearn : Qu'on rétablît l'exercice de la Religion réformée dans Navarreins : Que les temples, les cloches, les cimetières dont ceux de cette Religion avoient joui leur fussent rendus : Que l'on remit les Chambres mi-parties dans les lieux où elles étoient avant les

1623.

1623.

» troubles : Qu'on les exemptât de contribuer au paiement des frais nécessaires pour la construction des Eglises que les Catholiques faisoient bâtir : » Enfin, que pour rétablir la confiance, » on licentiât les troupes que Sa Majesté avoit laissées dans le Languedoc, » dans les Cevennes, & en plusieurs » autres endroits.

Le Roi répondit à ces Articles le 4 de Mars ; il en accorda quelques-uns, rejetta les autres, & renvoya l'exécution de ceux qui étoient accordés aux Commissaires qu'il avoit chargés d'aller dans les Provinces. Et comme on ne doutoit pas que les Réformés, plus mécontents que jamais, ne parlassent dans leurs Synodes Provinciaux ou Nationaux des moyens d'éviter l'entière oppression dont leurs Eglises étoient menacées, on prit l'expédient qui fut fourni, pour obliger ces assemblées ecclésiastiques à ne se mêler que de ce qui concernoit la Religion & la discipline.

En Avril.

Le Roi publia une Déclaration du 17 d'Avril, par laquelle il ordonnoit que les Réformés tiendroient à l'avenir leurs Colloques & leurs Synodes en présence d'un Officier royal de la même religion, que Sa Majesté ou les Gouverneurs des Provinces nommeroient. Le Parlement de Paris enregistra cette Déclaration le 22 de Mai. Les Réformés eurent d'abord beaucoup de peine à se soumettre à cet ordre ; mais la Cour n'ayant eu aucun égard aux remontrances qu'ils firent pour en empêcher l'exécution, ils furent obligés d'admettre dans leurs Synodes ceux que le Roi chargea d'y assister en son nom.

En Mai.

En Juin.

Peu de tems après les Députés Généraux que les Réformés avoient en Cour, sollicitèrent un Brevet pour la tenue d'un Synode National, & obtinrent du Roi la permission de s'assembler à Charenton. En conséquence de la Déclaration dont nous venons de parler, le Roi nomma Auguste Galland, Pro-

cureur Général du Royaume de Navarre, pour y assister de sa part, & fit expédier des Lettres Patentes du 29 Juillet pour notifier son intention à l'Assemblée. Elle députa inutilement plusieurs personnes, pour engager le Roi à révoquer sa Déclaration & la Commission de Galland. Sa Majesté ayant persisté dans sa résolution, il fallut se soumettre à ses ordres. Il y avoit déjà quelque tems que les Réformés donnoient de l'emploi à des Ministres Etrangers : on avoit représenté au Roi qu'il étoit dangereux pour son service que cet usage subsistât plus long-tems. Ainsi Sa Majesté fit sçavoir à l'Assemblée, qu'elle vouloit bien tolérer les Ministres Etrangers à qui on avoit donné de l'emploi ; mais qu'elle ne vouloit pas qu'on en reçût d'autres à l'avenir. Elle se plaignit aussi de ce que le Synode d'Alets avoit ordonné de souscrire aux Articles décidés par le Synode de Dordrecht, & déclara qu'elle ne vouloit point donner sa protection à cette Doctrine. A l'égard des Ministres Etrangers, les Députés du Synode se plaignirent, qu'on vouloit par-là leur ôter la liberté qu'ils avoient toujours eue, & qu'on les traitoit plus durement que les Catholiques, à qui on permettoit de donner des Bénéfices considérables & différens postes dans le Royaume à des Etrangers. Et pour ce qui est de la Décision du Synode de Dordrecht, ils remontrèrent qu'elle étoit conforme à la Doctrine de leur Confession de foi. Le Roi leur abandonna ce dernier Article, en disant qu'il ne se mêloit point de juger de leur Doctrine ; mais qu'il n'entendoit pas aussi, *qu'ils fissent jurer personne sur les sentimens d'autrui, ni que le Synode ôtât à chacun la liberté de croire ce que sa conscience lui dictoit sur des choses qui n'appartiennent pas à la foi.* Quant aux Ministres Etrangers, le Roi défendit expressément au Synode d'en recevoir aucun dans la suite.

1623.

En Juillet.

1623.

Cependant le Roi étoit revenu de Fontainebleau à Saint Germain en Laye, où il passa l'été. Depuis que ce Prince avoit établi une Garnison dans Montpellier, les Catholiques n'avoient presque point cessé de solliciter Sa Majesté de la retirer, & de demander avec instances qu'on fit bâtir une citadelle pour les mettre à couvert des entrepriés des Réformés. Ils députerent même en Cour pour hâter la construction de cet Ouvrage. Les Réformés regarderent cette démarche comme une atteinte aux Articles qu'on leur avoit accordés; & ils en porterent leurs plaintes par Meniald leur Député général. Comme on ne se mit pas en peine de les satisfaire, & que de leur côté ils refuserent de licentier leurs Troupes, principalement celles qu'ils avoient aux environs de la Rochelle & de Montpellier, le Roi donna une Déclaration, vérifiée au Parlement de Paris au mois de Novembre, par laquelle il assuroit que son intention étoit d'exécuter ponctuellement les Edits & Articles qui avoient été accordés à ceux de la Religion *prétendue Réformée* (1), leur défendant de faire aucuns préparatifs de guerre, à peine d'être traités comme perturbateurs du repos public. Il commandoit ensuite que ses Commissaires demeurassent dans les Provinces, jusqu'à l'entier accomplissement de ce qu'il avoit promis à ses Sujets Réformés. Cependant il en fut de cette Déclaration comme de toutes les autres: elle ne produisit rien; & il parut qu'on ne vouloit qu'amuser les gens par de belles paroles.

Environ ce tems-là mourut le célèbre du Plessis-Mornai dans les sentimens les plus vifs de la Religion qu'il avoit défendue par ses Ecrits, par ses paroles, & par ses exemples. Il avoit inutilement sollicité son rétablissement dans le Gouvernement de Saumur. La

Cour ne se mit point en peine de tenir une promesse que le Roi avoit faite par écrit de la maniere la plus authentique. Tout ce qu'il put obtenir, fut un dédommagement de cent mille francs, que la nécessité d'acquitter des dettes contractées pour le service du Roi, lui fit accepter.

La Cour étoit fort occupée alors à prendre des mesures pour rétablir les Finances. Elles se trouvoient entiere-ment épuisées, tant par les dépenses extraordinaires que le Roi avoit été obligé de faire, que par l'imprudence & l'infidélité de ceux qui en avoient le maniemment. Le Parlement de Paris rendit un Arrêt, par lequel il fut ordonné de faire là dessus des remontrances au Roi. Il parut divers écrits dans lesquels chacun donnoit des avis sur cette matiere. Le nouveau Surintendant les fit tous rejeter. Il n'en fut pas de même à Rouen, où le Roi ayant envoyé quelques Edits burseaux au Parlement pour les faire enregistrer, la populace s'y opposa, & excita un grand tumulte. Le Premier Président leva le Siège & vint tâcher d'appaîser les mutins. Ils sortirent de la Cour du Palais, où ils s'étoient assemblés; & au lieu de retourner chez eux, ils allerent en foule chez quelques Partisans, qu'ils soupçonnoient d'avoir sollicité ces Edits, pillerent leurs meubles, déchirerent leurs registres, abbatirent plusieurs de leurs maisons, & eussent massacré les Partisans mêmes, s'ils ne s'étoient adroitement dérobés à leur fureur. Le Parlement averti de cette révolte, envoya quelques Compagnies de Cavalerie pour faire retirer les séditieux. Mais ils étoient si animés, que les Soldats n'osèrent rien entreprendre. Ainsi le tumulte continua tout le jour. Pendant la nuit, les Bourgeois prirent les armes, & se posterent en differens quartiers de la Ville. Le lendemain (2)

(1) La première fois que la Cour donna le nom de *Prétendue Réformée* à la Religion Protestante, fut dans l'Edit de Pacification du mois de Mai 1576. Voyez

ci-devant Tome III & l'Hist. de France du Pere Daniel, Edition de Paris, Tome III. col. 1116.

(2) 17 Novembre.

1623

le tumulte recommença avec encore plus de fureur qu'auparavant. Les mutins ayant abbatu une maison qui étoit contiguë aux Consuls, entrèrent dans le Greffe de cette juridiction, & en emporterent les papiers après en avoir déchiré une grande partie. Le Parlement voyant que les Troupes que l'on avoit envoyé pour contenir ces séditieux, n'avoient pu en venir à bout, forma la résolution de se transporter en Corps dans les endroits où ils s'étoient attroupés. Les Huissiers & les Sergens de la Ville eurent ordre de monter à cheval, & le Bailly de Rouen parut à la tête de plus de deux cens hommes. Aussi-tôt que la populace eût appris que le Parlement étoit en marche, elle prit la fuite & accourut à une autre extrémité de la Ville, où elle pilla & démolit quelques maisons, sans qu'il fût possible de l'en empêcher. On écrivit en Cour, afin qu'elle apportât un remede efficace à ces désordres. Les Principaux d'entre les mutins, furent pris & exécutés, & le reste rentra peu à peu dans le devoir, par la crainte d'un traitement semblable.

Quelques autres Villes se laisserent encore aller à suivre le mauvais exemple de Rouen : mais il n'y en eut point dont les habitans portassent les choses si loin que ceux de Chinon & de Courances. Ils chasserent de leurs Villes les Commissaires que le Roi y avoit envoyés pour faire exécuter ses commandemens.

Quelque exactes que fussent les recherches que l'on faisoit des faux monnoyeurs, & quelque severes que fussent leurs punitions, il ne laissoit pas d'y en avoir un grand nombre dans le Royaume. Thomas Chapelain, maçon de la paroisse des Sept-Freres, fut exécuté sur la fin de cette année à Alençon, après avoir été convaincu d'avoir fabriqué de fausses especes. Michel Thomas, surnommé la Houffaye, subit

aussi le même sort pour le même sujet. Il arriva dans l'exécution de celui-ci un événement dont la singularité mérite d'être rapportée. Ayant été mis à la potence, sa tête se sépara de son corps, sans que la corde avec laquelle il avoit été pendu se rompit.

Durant que ces choses se passoient dans les Provinces, le Chancelier de Silleri s'aperçut que la confiance que le Roi avoit en lui diminuoit tous les jours, sous prétexte qu'étant âgé de quatre-vingt ans, & incommodé de la goutte, il ne pouvoit pas suivre Sa Majesté dans ses voyages. Il arriva vers ce tems-là que Puifieux son fils tomba malade; ce qui l'empêcha d'être assidu auprès du Roi, & le mit ainsi hors d'état de parer les coups que la Vieville lui portoit en son absence. Pendant qu'il étoit au lit, & que l'âge de son pere le retenoit au logis, le Surintendant fit si bien, qu'il engagea le Roi à prendre la résolution de les congédier tous deux. Il avoit gagné l'affection de ce Prince, en louant la conduite de Sa Majesté qui vouloit se trouver en personne dans les Armées, au lieu que le Chancelier désapprouvoit ces voyages, & s'étoit rendu désagréable par cette liberté. Cette raison, jointe aux mauvais offices qu'on lui avoit rendus, fit si bien résoudre le Roi à lui ôter les Sceaux, que tout ce que le Chancelier put obtenir, fut, que pour ne pas déshonorer sa vieillesse, on feroit enforte que sa Démission parût volontaire.

Ainsi en allant souhaïter la bonne année au Roi, il le pria de reprendre les Sceaux, & de le décharger d'un Emploi dont son grand âge ne lui permettoit plus de se bien acquitter. Il demanda aussi par grace qu'on donnât cette Charge à quelqu'un qui ne fût pas son ennemi ni celui de son fils, & le 2 de Janvier le Roi en revêtit d'Aligre. Puifieux commença dès-lors à se rendre moins assidu à la Cour. Pendant six jours

1623.

1624.

En Janvier.

1624.

le Roi donna seul Audience à divers Ambassadeurs, sans avoir auprès de lui, selon la coutume, le Secrétaire pour les affaires étrangères. Cependant le Roi lui faisoit assez bon visage, quoiqu'il eut résolu de s'en défaire aussi bien que du Chancelier. Les principaux ennemis qu'il avoit à la Cour, étoient la Reine mere, le Prince de Condé, le Comte de Soissons, Thoiras, le Duc de Bellegarde & plusieurs autres. La Reine mere étoit choquée de voir un Ministre plus puissant qu'elle auprès du Roi, & le Cardinal de Richelieu, dont il avoit traversé la promotion au Cardinalat, irrité encore contre lui cette Princesse. Le Prince de Condé ne l'aimoit pas, parce qu'il avoit contribué à faire conclure la Paix de Montpellier avec les Huguenots, par laquelle ce Prince perdoit l'autorité qu'il avoit eue dans l'armée du Roi pendant la guerre. Le Comte de Soissons le haïssoit, parce que, sous divers prétextes, il avoit retardé son mariage avec Madame, Sœur du Roi. Thoiras étoit irrité contre lui, persuadé que Puisieux avoit taché par toutes sortes de voyes de l'éloigner de la faveur. Enfin le Duc de Bellegarde étoit son ennemi, à cause qu'il s'étoit opposé à la démission de sa Charge, qu'il vouloit faire en faveur d'un de ses parens. Ils alléguoient tous au Roi une raison assez plausible, sçavoir qu'il n'étoit pas sûr de se servir d'un homme qui croiroit toujours qu'on lui avoit fait tort, en ôtant les Sceaux à son pere.

En Février.

Enfin le 4 de Février le Roi les congédia tous deux. Il leur accorda néanmoins, comme une grace particulière, de pouvoir se justifier de plusieurs accusations dont on les chargeoit. C'étoit, que le pere étant maître des Sceaux, & le fils signant les ordres du Roi ils s'en étoient servis à leur avantage. On accusoit Puisieux en particulier, d'avoir envoyé des ordres aux Ambassadeurs, tels qu'il avoit jugé à propos, sans que le Roi en sçût

1624.

rien, & d'avoir souvent fait des changemens à ceux que Sa Majesté lui avoit chété elle même. Mais enfin, après bien du fracas, il ne se trouva contr'eux que très-peu de dépositions, encore étoient-elles de leurs ennemis. On partagea la Charge de Puisieux, qui regardoit la guerre & les affaires Etrangères, à quatre Secrétaires d'État, qui devoient rendre compte de leur administration au Conseil étroit, où tout se décidoit par l'autorité de la Vieille.

Il ne restoit plus, pour achever de ruiner les Silleris, que de rappeler le Commandeur de ce nom, Ambassadeur à Rome. C'est ce que l'on fit bientôt après. On voulut colorer ce rappel de quelque raison apparente. Le Roi écrivit à Marquemont, Archevêque de Lyon qui étoit aussi à Rome, qu'ayant murement considéré les difficultés qui se trouvoient dans l'affaire de la Valteline dont nous parlerons dans la suite, il avoit jugé à propos de s'en informer soigneusement, de même que des sentimens du Pape & de toute la Cour de Rome; & que ne pouvant s'en instruire mieux que par la bouche du Commandeur de Sillieri, il s'étoit déterminé à le rappeler, d'autant plus facilement que le tems de son Ambassade étoit prêt d'expirer; qu'il enverroit en sa place le Comte de Bethune; mais qu'en attendant il chargeoit l'Archevêque du soin de ses affaires. C'étoit un détour pour ménager la Cour de Rome à qui le Commandeur avoit passé trop légèrement un expédient proposé par le Pape Urbain: sçavoir, de contenter le Roi Catholique, en lui accordant du moins par la Valteline le passage des troupes qu'il enverroit d'Italie en Allemagne. Comme cet Article n'étoit pas signé lorsque le Commandeur fut rappelé, il ne put passer outre, & le projet du Pape fut déconcerté par ce moyen.

Marie de Médicis plus entêtée que jamais de son Cardinal de Richelieu,

En Avril.

1624.

voulut profiter de la disgrâce des Sille-
ris pour le faire entrer dans le Minis-
tre. Elle en parla souvent à la Vieville,
qui faisoit profession de lui être dévoué.
Mais celui-ci n'avoit pas moins de ré-
pugnance que les autres à voir Riche-
lieu dans une place où il ne pourroit
souffrir d'égal, encore moins de supé-
rieur. Enfin, gagné par les insinuations
continuelles de cette Princesse, le Sur-
intendant représenta au Roi qu'il n'y
avoit plus moyen de reculer & qu'à
moins de s'exposer à mécontenter ex-
traordinairement la Reine mere, il fal-
loit admettre son Cardinal au Conseil;
mais avec certaines restrictions qui em-
pêcheroient cet esprit remuant & am-
bitieux de trop entreprendre. La Cour
étoit alors à Compiègne. Le Roi étant
entré un matin, selon sa coutume dans
la chambre de sa mere, déclara le Car-
dinal de Richelieu Conseiller d'Etat,
ce qui causa une extrême joie à Marie
de Médicis. On lui fit agréer que le
Cardinal viendroit au Conseil pour y
dire simplement son avis sur les affaires
proposées: qu'il ne traiteroit d'aucune
chose en sa maison avec les Ambassa-
deurs Etrangers, & qu'il n'y donneroit
point d'Audience publique, comme
avoient fait les précédens Ministres. Le
Roi écrivit peu après au Prince de Con-
dé qui demouroit à Bourges, pour l'in-
viter de revenir à la Cour; sans doute
pour l'opposer à la Reine mere, dont
le crédit augmentoit considérablement
par la présence de Richelieu au Conseil.
Mais le Prince chagrin de l'élévation
d'un homme qui avoit beaucoup contri-
bué autrefois à le faire enfermer à la Bas-
tille, & de la nouvelle autorité que le
Roi sembloit donner à Marie de Médi-
cis, aima mieux rester dans son Gou-
vernement de Berri, que de revenir à la
Cour pour n'y avoir pas tout l'agré-
ment qu'il pouvoit prétendre.

Il fallut régler d'abord la place que
Richelieu auroit au Conseil. Quoiqu'il

eut recherché cet honneur avec avidité,
il ne laissa pas de dire à ceux qui l'en al-
loient féliciter, que c'étoit le Roi, qui,
de son pur mouvement, lui en avoit
ouvert l'entrée: que pour lui il auroit
mieux aimé vivre en repos chez lui;
mais qu'il avoit été contraint d'obéir:
qu'il avoit dit librement à Sa Majesté
qu'à cause du peu de santé dont il jouis-
soit, il ne pouvoit faire autre chose que
de se trouver au Conseil, lorsqu'il le
pourroit, pour dire son sentiment sur
ce qui y seroit proposé; mais que pour
ce qui étoit de négocier dans sa maison
quoi que ce soit, il l'avoit refusé, &
que le Roi l'avoit exempté de cette peine.
Et ce même homme qui affectoit tant de
modestie, dressa ou fit dresser un Mé-
moire, pour montrer que les Cardi-
naux étoient depuis long tems en posses-
sion de la préséance dans le Conseil du
Roi & dans les Assemblées publiques,
non seulement au-dessus des Connéta-
bles, mais encore des Princes du Sang.
On résolut donc qu'il seroit assis vis-à-
vis du Cardinal de la Rochefoucault,
& au-dessus du Connétable de Les-
diguières.

La vanité de ce Ministre parut en-
core dans une autre occasion, qui ar-
riva peu de temps après. Les Comtes de
Holland & de Carlile, Ambassadeurs
d'Angleterre, étoient à Paris pour trai-
ter du mariage de Charles Prince de
Galles, avec Henriette Marie, Sœur
du Roi, & pour offrir à la France de se
ligner avec elle contre l'Espagne. Ils
souhaiterent qu'on agitât ces deux af-
faires conjointement, & pour examiner
leurs propositions, on leur donna pour
Commissaires le Cardinal de Richelieu,
le Garde des Sceaux, les Marquis de la Vie-
ville & de la Ville aux Clercs. Les Am-
bassadeurs ne sçachant comment le Car-
dinal voudroit les recevoir, prièrent le
dernier de s'en informer. Il répondit
qu'il les traiteroit comme il traitoit les
Ambassadeurs de l'Empereur & du Roi

1624.

En Juin.

d'Espagne ; qu'il ne pouvoit pas leur donner la main droite chez lui, puisqu'il ne la donnoit pas à ces Ambassadeurs ; mais qu'en les reconduisant, il iroit plus loin qu'il n'avoit accoutumé, pourvu qu'ils lui permissent de couvrir cette démarche d'un prétexte qui empêchât les autres de la tirer à conséquence. Les Ambassadeurs ne désapprouverent pas cet expédient ; ils le prièrent seulement de leur donner le tems de recevoir là-dessus les ordres du Roi leur Maître, & de ne pas trouver mauvais, en attendant, qu'ils ne se vissent que dans la chambre de la Reine. Ils ajoutèrent néanmoins, que s'il feignoit d'être malade, ils pourroient l'aller voir, & que cela leveroit toutes les difficultés.

Le Cardinal demeura au lit le lendemain, & les trois autres Commissaires se rendirent dans sa chambre. Les Ambassadeurs y vinrent aussi, & l'on commença à parler du mariage proposé. Ils demandèrent qu'on continuât la Négociation sur le même pied qu'elle avoit été commencée, lorsqu'il s'étoit agi du mariage du Prince de Galles avec Madame Christine. Mais les François répondirent, que la face des affaires étant entièrement changée depuis ce tems-là, on ne pouvoit pas se contenter de ce que S. M. B. avoit offert alors à la Princesse au sujet de la Religion, après ce qui s'étoit passé en Espagne, lorsqu'on y traitoit du mariage du Prince de Galles avec l'Infante ; & qu'il falloit commencer par mettre sur la table les onze Articles dont S. M. B. étoit convenue avec la Cour de Madrid, d'autant que la France ne consentiroit jamais à aucune inégalité. Il se passa là-dessus quelques contestations, qui marquèrent que les Ministres Anglois n'avoient pas dessein de rompre. En effet, ils accorderent bientôt huit des Articles qu'on leur demandoit. Les trois qu'ils exceptèrent, furent, l'un, la liberté de conscience pour les Catholiques Anglois ; l'autre une Eglise

publique pour la suite de Madame Henriette ; & le troisième, l'éducation des enfans qui naîtroient de ce mariage, qui devoient être jusqu'à l'âge de douze ans accomplis, entre les mains de la Princesse, pour les élever dans sa Religion. Ils se relâchèrent aussi sur ce dernier article ; mais ils ne voulurent jamais consentir à donner une Eglise publique aux Catholiques, de peur que le peuple de Londres ne se soulevât. La Cour de France vouloit aussi envoyer un Evêque avec la Princesse ; ce que les Ambassadeurs rejetterent d'abord comme inutile, mais qu'ils accorderent enfin. Pour ce qui est de la dot, ils vouloient avoir huit cens mille écus, dont la moitié seroit payée à Londres la veille du mariage, deux cens mille, un an après, & le reste dans six mois. Ils entendoient encore que Madame Henriette venant à mourir avant le Prince sans enfans, le Prince ne seroit obligé d'en rendre que la moitié. Voilà jusqu'où la négociation fut ammenée, lorsque les Ambassadeurs Anglois déclarerent qu'ils ne pouvoient aller plus loin sans en communiquer le résultat à leur Cour. Pour ce qui est de la Ligue contre l'Espagne, les François dirent qu'elle ne pouvoit être conclue que le mariage ne fût arrêté ; & l'on envoya en Cour de Rome pour demander dispense au Pape : ce qui consuma encore environ trois mois de tems.

Il arriva alors une révolution à la Cour de France, qui fit craindre au Roi Jacques quelque changement par rapport au mariage de son fils. Ce fut la disgrâce du Marquis de la Vieille, un des plus zélés pour l'Alliance de l'Angleterre. Il s'étoit élevé, par la facilité du Roi à un si haut degré de puissance, qu'il gouvernoit tout le Royaume, sans avoir aucun mérite qui le distinguât. Il n'en falloit pas tant pour lui attirer l'envie & la haine de toute la Cour. Il acheva de se rendre odieux en retran-

1624.

chant les pensions & les appointemens que le Roi donnoit à divers Seigneurs. Aussi-tôt chacun se ligua pour chasser un Surintendant ménager & incommode. La Reine mere saisit cette occasion d'éloigner un Ministre, à la place duquel elle souhaitoit passionnément de mettre le Cardinal de Richelieu. Et *Monsieur* se mit de la partie, pour venger une injustice faite au Colonel d'Ornano son Gouverneur, qu'on avoit depuis peu envoyé à la Bastille. Voici quelle en fut l'occasion. Ornano avoit conseillé au jeune Prince son élève de demander au Roi la permission d'assister au Conseil, afin de commencer de bonne heure à se former aux affaires. La Vieville s'aperçut bien que *Monsieur* ne faisoit ces instances qu'à la suggestion du Colonel qui vouloit entrer lui-même en connoissance de tout, & engager ensuite Gaston à demander que son Gouverneur fût aussi admis au Conseil. Ç'en fut assez pour le porter à faire entendre au Roi naturellement soupçonneux & jaloux de son frere, qu'Ornano vouloit s'ériger auprès de lui en Ministre d'Etat : ce qui fit prendre au Roi la résolution de mettre le Gouverneur à la Bastille, & de changer presque toute la Maison du jeune Prince. Le dépit de Gaston éclata alors ouvertement : il se joignit avec la Reine mere pour punir celui qui en étoit la cause. Au retour de Compiègne, la Cour passa quelque tems à Germini, Maison des Evêques de Meaux dans le voisinage de Monceaux. Ce fut-là que Marie de Médicis détermina le Roi à renvoyer la Vieville. Ce Prince dissimula moins avec lui qu'avec les autres Ministres qu'il avoit disgraciés. Il lui témoigna assez ouvertement qu'il en étoit mécontent : de sorte que le Marquis remit de lui-même entre les mains du Roi & la place qu'il avoit au Conseil, & sa Charge de Surintendant des Finances. Peu de tems après le Roi l'envoya querir étant

en plein Conseil, & lui dit qu'il lui permettoit de prendre congé de lui ; mais au sortir, le Marquis fut arrêté par le Comte de Thermes Capitaine des Gardes : & les Mousquetaires du Roi l'emmenèrent dans un carosse au Château d'Amboise, d'où il se sauva un an après.

Les raisons que l'on publia de sa disgrâce, furent qu'il prenoit trop d'autorité : qu'il avoit décidé de sa tête, des affaires de très-grande importance : qu'il avoit envoyé des ordres aux Ambassadeurs du Roi, & répondu à ceux des autres Princes, sans en parler ni au Roi, ni aux autres Ministres : qu'il avoit changé les ordres donnés en présence de Sa Majesté, & chargé le Roi de plusieurs injustices qu'il avoit faites pour satisfaire ses passions particulières. On suspendit aussi de sa Charge Beaumarchais son beau-pere, Trésorier de l'Epargne, & on le relegua en l'une de ses maisons. Le Roi donna ensuite commission de leur faire leur procès ; mais quelque recherche que l'on fit, on ne put trouver de quoi les convaincre de malversations dans leurs Charges. On nomma aussi-tôt trois Directeurs Généraux des Finances, Marillac, Champigni & Viole Procureur Général au Parlement de Paris. La Charge de celui-ci étant incompatible avec la nouvelle Commission, il fut sommé de se défaire de sa Magistrature : mais Viole ayant préféré la troisième dignité de la Robe à un Emploi dont un Ministre trop puissant l'auroit pu dépouiller au premier chagrin, Marillac, créature de la Reine mere, eut seul l'administration des Finances : le Comte de Schomberg, que la Vieville avoit fait releguer dans son Gouvernement d'Angoulême, fut rappelé : il rentra même dans le Conseil étroit. Le Colonel d'Ornano, élargi de sa prison, eut la permission de revenir auprès du Prince son élève. Enfin la face de la Cour changea entièrement

1624.

1624. rement par cette révolution. Richelieu en profita pour se rendre tout puissant sur l'esprit d'un Roi foible.

Cependant on faisoit des difficultés à Rome sur la dispense demandée en faveur du mariage de Madame Henriette. Le Pape ne pouvoit, disoit-on, l'accorder avec honneur à des conditions moins avantageuses à la Religion Catholique, que l'avoient été celles que l'Angleterre avoit accordées à l'Infante d'Espagne. Il n'étoit pas non plus de l'honneur de la France d'en venir à une conclusion à meilleur marché que les Espagnols. Mais comme il étoit impossible d'obtenir du Parlement une Eglise publique pour les Catholiques en Angleterre, les François voyoient bien que le Prince de Galles perdroit plutôt l'envie de se marier avec la Sœur du Roi, que d'accorder une chose qu'il ne pourroit pas tenir sans tout hasarder : de sorte qu'ils étoient résolus de passer par-dessus cet article.

» Catholique pour Madame & pour sa
» famille : de sorte que dans toutes les
» Maisons royales où elle seroit, il y au-
» roit une Chapelle pour y dire la Messe,
» & administrer les Sacremens : qu'elle
» auroit pour grand Aumônier un Evê-
» que avec un pouvoir suffisant pour
» procéder contre les Ecclesiastiques qui
» sortiroient des bornes de leur devoir :
» qu'ils seroient au nombre de vingt six,
» vêtus, en officiant, de leurs habits Sa-
» cerdotaux : Que le Roi & le Prince
» jureroient de ne presser la Princesse,
» ni directement ni indirectement, de
» faire quoi que ce soit qui fût contraire
» à la Religion Catholique : que ses
» Domestiques seroient des Catholiques
» François, choisis par le Roi T. C. &
» que venant à mourir, on leur en subs-
» titueroit d'autres de la même Reli-
» gion, &c. » C'étoit sur ce pied-là que
l'on demandoit la dispense.

On appréhendoit à Rome que cette Alliance n'engageât Louis XIII. à soutenir les intérêts de l'Electeur Palatin, Calviniste, beau-frere du Prince de Galles, & à lui faire rendre l'Electorat qu'on lui avoit ôté, pour le donner à la branche Catholique de la Maison de Baviere. Mais dans le fonds, le Roi d'Angleterre ne s'y intéressoit pas beaucoup ; & la France ne l'auroit jamais fait, s'il n'étoit arrivé depuis d'autres changemens dans les affaires. Néanmoins le Pape craignant que cette Couronne ne s'engageât insensiblement à protéger les Hérétiques, écrivit un Bref au Roi, & un autre à la Reine mere, pour tâcher de les en détourner. Le Roi répondit, que le Pape ne le trouveroit pas moins bon Catholique que le Roi d'Espagne, & que c'étoit peut-être la seule raison qui retardoit le mariage de sa sœur. Cependant comme Urbain pouvoit encore objecter, que les articles d'Espagne étoient plus avantageux à la Religion que ceux de France, le Pere de Berulle fut chargé de lui représen-

En Juillet.

On choisit le Pere de Bérulle, Supérieur Général de l'Oratoire de France, pour aller à Rome solliciter la dispense auprès d'Urbain. Les instructions dont il fut chargé portoient entr'autres choses : « Que ce mariage pourroit être
» d'une grande utilité à la Religion Ca-
» tholique, parce que la Princesse étant
» bien élevée & ferme dans sa créance,
» elle pourroit gagner le Prince son
» Epoux, & mettre en sûreté les Ca-
» tholiques Anglois : que le Roi d'An-
» gleterre, attaché par là à la Couronne
» de France, ne fomenteroit plus la
» haine des Protestans contre les Ca-
» tholiques, les voyant si bien unis.
» Que S. M. T. C. avoit déclaré aux
» Ambassadeurs d'Angleterre, qu'elle ne
» vouloit rien faire qui pût blesser le
» respect qu'elle devoit à Sa Sainteté :
» que l'on avoit stipulé que la cérémo-
» nie des épousailles se feroit selon l'u-
» sage de l'Eglise Romaine : aussi-bien
» que le libre exercice de la Religion

1624.

ter : que les Espagnols pour gagner du tems , & ne point rendre le Palatinat , offroient à présent de se contenter de moins que ce que le Roi d'Angleterre avoit accordé à S. M. T. C. & que le Prince de Galles , pour se tirer des mains des Espagnols , avoit plus promis qu'il n'avoit dessein de tenir : qu'enfin pour le présent , il étoit impossible de rien obtenir davantage des Anglois. Le Pere de Berulle s'acquitta si bien de sa commission , que le Pape s'adoucit & permit la dispense , qu'il envoya ensuite.

En Août.

L'affaire de la Valteline tenoit durant ce tems-là tous les esprits en suspens. Le Pape eût bien voulu n'être chargé ni du dépôt des Forts dont j'ai parlé , qui lui coûtoient de l'argent , à cause des garnisons qu'il falloit y entretenir , ni de l'arbitrage d'une contestation que le plus raffiné Politique ne pouvoit terminer , à son avis , sans mécontenter une des deux Couronnes. Cependant il auroit pu s'en tirer honnêtement , s'il ne se fût pas allé mettre en tête que la Religion Catholique ne se conserveroit jamais dans la Valteline , à moins que le Roi d'Espagne n'eût , aussi-bien que le Roi de France , la liberté d'y faire passer des troupes. On inséra cet article dans un nouveau Traité que le Pape Urbain dressa de concert avec le Duc de Pastrane & le Commandeur de Silleri , Ambassadeurs des deux Couronnes ; mais heureusement celui-ci , comme je l'ai dit , ne le signa pas.

Le Chancelier de Silleri , & Puifieux Secrétaire d'Etat son fils , ayant été disgraciés sur ces entrefaites , le Roi défavoua hautement ce que son Ambassadeur , frere & oncle des deux Ministres chassés pour leurs prétendues malversations , avoit accepté contre les intentions de Sa Majesté. Le Pape ne se paya point de cette défaite. Il prétendit que le Roi ne pouvoit refuser de s'en tenir aux Articles dont son Ambassadeur étoit convenu. Bethune envoyé à la place de

1624.

Silleri eut ordre de représenter fortement au Pape les raisons pourquoi le Roi ne pouvoit accepter le projet dressé par Sa Sainteté. Les choses étoient en cet état , lorsque Richelieu entra dans le Ministère. Voyant que la longueur des négociations rendoit inutile tout ce que l'on proposoit , il pensa à rétablir la réputation de la France chez ses Alliés , & à la rendre formidable , aussi bien à Rome qu'à l'Espagne. Non content d'envoyer des ordres précis à Bethune & à Marquemont de parler ferme au Pape & de le menacer , il fit connoître dans toutes les occasions que le Roi se préparoit à employer la force des armes , en cas que les Espagnols persistassent plus long tems dans leur refus d'exécuter le Traité de Madrid. En effet , le Marquis de Cœuvres avoit été envoyé dès le mois de Juin chez les Suisses , en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire , avec ordre de les exhorter à se joindre au Roi pour le recouvrement de la Valteline. La somme de six cens soixante mille livres que Cœuvres porta avec lui , parut le moyen le plus propre à donner du mouvement aux Cantons. Une partie devoit leur être distribuée , & l'autre étoit destinée aux frais de la guerre , en cas que le Roi ne pût se dispenser d'y entrer. L'Armée de la Ligue , conclue l'année précédente entre la Couronne de France , la République de Venise , & le Duc de Savoye , devoit aussi se tenir prête à marcher au mois de Septembre , afin d'agir durant l'hiver. Les Puissances liguées avoient plusieurs raisons de se hâter : puisque sans cela les Suisses & les Grisons , qui s'attendoient d'être délivrés au plutôt du joug des Espagnols , se refroidiroient , s'ils voyoient qu'on tardât tant à les secourir ; & que l'Archiduc Leopold , de même que le Gouverneur de Milan ne manqueroit pas pendant l'hiver , de se saisir des passages , & de les fortifier si bien , qu'il seroit très-difficile de les for-

1624. cer. Cependant comme le tems étoit court, on donna ordre au Comte de Béthune de presser fortement le Pape & les Espagnols, & d'employer tantôt les remontrances, & tantôt les menaces, pour faire désister les derniers du dessein de se conserver le passage de la Valteline.

Toutes ces instances ayant été inutiles, le Marquis de Cœuvres eut ordre de hâter ses levées, & de tenir tout prêt pour l'exécution. Le Nonce & l'Ambassadeur d'Espagne auprès des Cantons Catholiques, n'oublièrent aucun artifice pour le retarder dans son dessein : mais il continua avec la même chaleur, & fixa le soulèvement dont il étoit convenu avec les Grisons, au 26 d'Octobre. Les Espagnols interceptèrent quelques unes de ses lettres au Comte de Bethune, par lesquelles ils découvrirent le dessein que celui-la avoit formé. Ils les montrèrent au Pape, & en firent grand bruit à Rome. Le Nonce Spada, qui étoit alors à la Cour de France fit en même tems de fortes remontrances au Roi, sur une entreprise qui alloit coûter, disoit-il, beaucoup de sang aux Catholiques, en faveur des Huguenots : mais, ni les uns, ni les autres ne prirent aucunes mesures pour la faire échouer; soit qu'ils s'imaginassent que ce n'étoit qu'un projet en l'air, seulement pour les épouvanter; soit qu'ils n'eussent pas assez d'habileté pour comprendre, que s'ils ne se hâtoient, on leur alloit enlever la Valteline, malgré les Garnisons du Pape.

En Septem-
bre. Pendant qu'on raisonnoit à Rome là-dessus, le Marquis de Cœuvres acheva ses levées, consistant en trois mille Suisses & trois mille Grisons, & le Régiment de Vaubecourt s'y étant joint, il conduisit cette petite armée dans la Valteline. Déjà elle tenoit en allarme Chiavene, Bormio, Tirano & le Fort de Valmonastero : de sorte que la Garnison de ce dernier Fort, bâti dans une Vallée qui servoit de ligne de com-

munication entre le Tirol & la Valteline, l'abandonna & en emmena le canon & les munitions. Le Marquis de Cœuvres s'en saisit, & ferma ainsi le passage aux Troupes de la Maison d'Autriche. Un si heureux commencement remplit de courage le Général François : il fit fortifier les passages qu'il laissoit derrière lui, pour recevoir par-là les vivres qui lui viendroient de Suisse : & prenant la route de Maienfeld, il convoqua à Coire une Assemblée générale des Grisons. Il y proposa quatre choses, qu'il obtint sans beaucoup de peine. 1. La réunion des trois Liges qui s'étoient brouillées, à qui il persuada aisément de reprendre leur ancienne liberté & la Souveraineté de la Valteline. 2. De reprendre les anciens Sceaux des Liges, tels qu'ils les avoient auparavant. 3. Un pardon général pour tous les Valtelins qui avoient pris les armes, avec la liberté de conscience. 4. Enfin, qu'ils eussent alliance avec le Roi seulement, excepté la paix héréditaire qu'ils avoient avec la Maison d'Autriche, & l'Alliance des Suisses avec eux.

S'étant ensuite avancé un peu plus loin, il se rendit maître de Casaccio, Poschiavo & Bormio au mois de Novembre. Là, il trouva qu'on avoit rompu les ponts qui donnoient passage dans le cœur de la Valteline, mais les ayant refaits, il fit mine, quoiqu'il n'eût point de canon, de vouloir attaquer Platomalla, que la Garnison abandonna aussitôt. Tirano & Sondrio eurent le même sort, quoique défendus par des Garnisons du Pape. Ces progrès le mettoient en état de pousser jusqu'au Fort de Fuentes à l'autre extrémité de la Valteline, pour observer la contenance de quelques Troupes Espagnoles qui étoient le long du Lac de Come, & dont six Compagnies étoient entrées dans Riva & Nova. Mais il faisoit déjà trop froid, & les passages des montagnes étoient trop difficiles à forcer, pour entreprendre

En Octobre.

En Novembre.

En Décembre.

1625.

d'aller plus loin. Ainsi les François se trouverent maîtres d'une partie de la Valteline, sans avoir répandu ni leur sang, ni celui des Troupes du Pape. Le Gouverneur de Milan, qui auroit dû en avoir de toutes prêtes sur la Frontiere, ne s'étoit mis en devoir d'y en envoyer, que lorsqu'il n'étoit plus tems: selon l'usage des Espagnols qui délibèrent quand il faut agir, & qui commencent à s'ébranler, quand il est trop tard pour rien entreprendre. D'autre côté, l'armée des Vénitiens étoit sur les confins du Tirol, pour s'opposer à l'Archiduc, & donner du secours aux François, s'ils en avoient besoin. Mais il survint des difficultés qui rendirent ce secours inutile.

Il en fut de même du Comte de Mansfeld qui devoit mener en Allemagne une armée de vingt mille hommes composée principalement d'Anglois, avec quelques Troupes auxiliaires de France & des Provinces-Unies, pour reconquerir le Palatinat, ou au moins pour aller passer l'hiver sur les Terres de la Maison d'Autriche. Ni la France, ni l'Angleterre ne vouloient se déclarer ouvertement contre l'Espagne, pour n'en pas venir à une rupture avec cette Couronne, quoique l'Angleterre voulût bien rompre avec l'Empereur. Il y eut aussi plusieurs difficultés pour le passage & le payement de ces Troupes.

La France avoit aussi fait le projet d'envoyer le Connétable de Lesdiguières, pour se joindre avec un corps de Troupes Françoises à quelques-unes du Duc de Savoye, afin d'attaquer les Génois. S. A. R. & les Vénitiens vouloient encore porter la France à rompre ouvertement avec l'Espagne, & à entrer dans le Milanés. Mais quoique le Cardinal de Richelieu, qui étoit devenu le principal Ministre, pensât effectivement à faire la guerre aux Espagnols, il n'étoit pas à propos que ce dessein éclatât encore. C'est ce qui fit que pour cette année

on se contenta de s'être rendu maître de la plus grande partie de la Valteline, & qu'on n'y employa presque que des Soldats levés en Suisse & chez les Grisons.

Depuis que la paix avoit été faite avec les Réformés, on ne s'étoit point mis en peine de raser le Fort-Louis, qui étoit à mille pas de la Rochelle. On y étoit pourtant obligé, comme je l'ai dit, par un des Articles du Traité de Montpellier. Les Rochelois le firent représenter au Roi plusieurs fois; mais comme on ne leur donnoit que des paroles, ils rétolurent de se faire justice à eux-mêmes. Pour cet effet, ils donnerent au commencement de Janvier quelques Vaisseaux à Soubise, qui alla à Blavet pour en prendre sept de ceux du Roi qui étoient destinés à les venir bloquer. Mais comme il pensoit se retirer, le vent changea: ce qui fit esperer qu'on le pourroit prendre lui même. Le Duc de Vendôme y accourut avec toute la Noblesse de Bretagne, lorsqu'un nouveau changement de vent dégagea Soubise qui se retira malgré le canon du Château. De sept grands Vaisseaux, il en emmena six, & laissa l'un des siens qui s'embarraffa avec le septième. Les Rochelois essayèrent ensuite d'assiéger le Fort qui les incommodoit. Mais ne ayant pu prendre assez-tôt, ils abandonnerent leurs attaques, de peur de s'attirer l'armée du Roi sur les bras. Tel fut le commencement de la seconde guerre de Religion, entreprise par Soubise & continuée par Rohan son frere. Mais ils prirent mal leurs mesures, & se déclarerent avec trop de précipitation.

Ils n'avoient pas long-tems à attendre, pour profiter de la guerre qui s'alluma bien-tôt en Italie. Le Cardinal de Richelieu avoit dit au Nonce Spada, que si dans six semaines les brouilleries d'entre les Cours de France & d'Espagne n'étoient pas accommodées, on

1624.

En Janvier.

1625.

1625.

En Février.

verroit toute l'Europe en mouvement. Ensuite parlant de porter la guerre en Italie, il dit que le Roi avoit de grands desseins de ce côté-là, & des forces suffisantes pour les faire réussir; & que l'on pensoit à donner à Sa Sainteté la moitié du Royaume de Naples. Là-dessus, le Nonce répliqua que la France pouvoit faire un présent au Pape, qui lui coûteroit beaucoup moins: que c'étoit de donner à Sa Sainteté la Valteline. La prise des Forts dont on a parlé, causoit un extrême chagrin à Urbain. Il s'en plaignit amèrement au Cardinal de la Valette, qui se trouvoit pour lors à Rome; & il envoya en France le Cavalier Bernardin Nari pour s'en plaindre de nouveau avec le Nonce Spada. On tint plusieurs Conseils là-dessus, comme pour chercher les moyens de satisfaire les Ministres du Pape. Mais l'on ne cherchoit en effet qu'à gagner du tems, pour faire un Traité plus avantageux. Après plusieurs difficultés de la part de la France, on convint enfin d'une Suspension d'armes pour deux mois à l'égard de la Valteline. Comme cet Armistice ne put être conclu qu'au mois de Février, le Marquis de Cœuvres fit encore quelques expéditions, avant que d'en apprendre la nouvelle. On lui avoit ordonné d'avancer le plus qu'il pourroit dans le Pays, de fortifier tout ce qu'il y prendroit, & de préparer les matériaux nécessaires à la fortification de ce qui resteroit encore à prendre. Il ne suspendit le cours de ses avantages sur les Espagnols, que lorsqu'il eut reçu avis de l'Armistice dont on étoit convenu. Le Pape ayant ensuite rappelé le Cavalier Nari, envoya en France le Cardinal François Barberin son neveu, en qualité de Légat à Latere, tant pour accommoder l'affaire de la Valteline, que pour tâcher d'obtenir la paix à la République de Genes attaquée par le Duc de Savoye à qui la France donnoit du secours.

Le Connétable de Lesdiguières & le Maréchal de Créqui son gendre, s'étoient rendus à Suze au mois d'Octobre de l'année dernière, pour y conférer avec Charles Emmanuel. Ils y arrêterent divers Articles, touchant la Ligue dont on a parlé, en présence de l'Ambassadeur de Venise, & ces Articles furent publiés: mais ils signerent outre cela deux Ecrits secrets, dont l'un regardoit l'endroit de l'Italie où l'on devoit faire diversion, pour empêcher les Espagnols de marcher avec toutes leurs forces au secours de la Valteline. On devoit attaquer les Génois sous prétexte du Marquisat de Zuccarello, Fief Impérial, situé sur les confins de la Ligurie & du Piémont, que le Duc de Savoye prétendoit avoir, comme l'ayant acheté des Seigneurs *Carretti* qui le possédoient. Les Génois au contraire soutenoient que ce Marquisat avoit été réuni à l'Empire, & que les *Carretti* qui en jouissoient, n'avoient pas été maîtres de l'aliéner. Ce fut sur ce fondement que le Duc de Savoye déclara la guerre à la République de Genes; il convint avec les Ministres de Louis XIII. du nombre de Troupes que la France devoit lui fournir pour cette expédition. On n'en communiqua rien à l'Ambassadeur de Venise, de peur que le Sénat ne la traversât: on disoit seulement en général que le Roi & le Duc attaqueroient les Etats des Espagnols en Italie, afin que les Vénitiens n'en prissent point d'ombrage.

Quoique le Roi ne fût obligé par le Traité, que de faire descendre en Piémont trois ou quatre mille hommes, il consentit que le Connétable & le Maréchal de Créqui passassent les Monts en personne avec six mille Fantassins & cinq cens chevaux. Le Duc de Savoye devoit avoir, selon un article de la Ligue avec la France, huit mille hommes de pied & deux mille chevaux; & en vertu du Traité fait avec le Roi &

1625.

la République de Venise, douze mille Fantassins & six cens Cavaliers. Toutes ces Troupes, jointes à celles du Connétable, devoient former une armée formidable, à la République de Genes. Avant que de passer les Monts, le Connétable envoya le Marquis d'Uxelles, Maréchal de Camp, à Turin, pour assister à la revue des Troupes de Savoye. Il s'y rendit ensuite lui-même avec dix mille hommes de pied & deux mille chevaux, ce qui étoit plus que le Roi n'avoit promis; mais il remontra à S. M. qu'il n'étoit pas honorable qu'un Connétable de France passât les Monts avec une moindre armée.

En Mars.

Toutes les Troupes étant rassemblées, on en fit la revue à Asti au commencement de Mars. On trouva qu'elles ne faisoient que vingt-quatre mille Fantassins, & trois mille chevaux effectifs, avec vingt-quatre pièces de gros canons & quatorze de campagne. Il y eut quelques contestations sur la route que l'armée devoit tenir. Mais le Connétable ayant eu ordre de se conformer au sentiment du Duc de Savoye, il fut arrêté qu'on entreroit dans l'Etat de Genes par le Montferrat, & que l'on se feroit d'Acqui & de Capriata. La vue de Charles-Emmanuel étoit de satisfaire par ce moyen l'animosité qu'il avoit contre la Maison de Mantouë: sachant bien, que quelque discipline qu'on fit garder aux Troupes, leur marche de ce côté-là ne laisseroit pas d'y causer beaucoup de dégât. Le Connétable prit donc l'avant garde, & se fit passage par la force, où l'on ne voulut pas l'accorder de bon gré. Capriata, petite ville qui ne voulut pas ouvrir ses portes, fut prise & mise au pillage aussi-bien que Montbarazzo. On se rendit aussi Maître d'Acqui, dont on fit le magazin de l'armée, en y laissant un Régiment en garnison, avec promesse de la rendre au Duc dès que la guerre seroit finie. Après cela, l'armée entra dans l'Etat de Genes, &

1625.

alla loger à Novi sur la frontière du Milanès. George Doria étoit dans cette Place avec cinq cens hommes; mais n'ayant ni provision, ni canon, il fallut qu'il en ouvrit d'abord les portes. Jean-Jérôme Doria, Maître de Camp Général de la République, abandonna Ovada pour la même raison. Et pendant que le Connétable prétendoit alléger Gavi, l'un des passages importans pour s'avancer vers la Mer, le Duc de Savoye, se rendit maître de Rossiglione, poste avantageux sur un autre chemin. Enflé de ces premiers succès, Charles Emmanuel pressoit le Connétable de marcher ensemble à Genes, & de prendre la Ville au dépourvu. Marini, & quelques autres, d'intelligence avec lui, avoient promis d'en ouvrir une porte. Mais la conspiration fut découverte, & l'arrivée de quelques Galeres Espagnoles qui apportoient de l'argent & un renfort de soldats, anima les Génois à se défendre bravement.

En Avril.

Cependant on attendoit la dispense de Rome pour le mariage du Prince de Galles avec Madame Henriette de France. Dans le tems que Louis XIII. jouhaitoit avec le plus d'empressement, de finir cette affaire, il apprit la mort de Jacques I. Roi d'Angleterre, arrivée le 6. d'Avril dans la 23. année de son règne, & environ la 59. de son âge. Ce Prince avoit recommandé en mourant à Charles son fils unique, de protéger toujours l'Eglise Anglicane, & de chérir la fille de France qui lui étoit destinée, sans aimer la Religion qu'elle professoit. Circonstances qui ne s'accordoient pas avec les espérances données peu auparavant à Louis XIII. qui comptoit que Jacques se déclareroit bien-tôt Catholique Romain. Mais sans vouloir pénétrer les véritables sentimens du dernier, il est certain du moins qu'il parut souvent chancelant sur plusieurs articles contestés entre les Protestans & l'Eglise de Rome. Dès qu'il fut mort, les Membres du Conseil Privé

1625. *assemblés, donnerent les ordres nécessaires pour faire proclamer Charles son Successeur. Le nouveau Roi laissa les emplois à ceux qui les remplissoient auparavant, reçut leurs sermens de fidélité, & pourvut au Gouvernement du Royaume. Ses premières résolutions furent de conclure au plutôt son mariage, & de convoquer un Parlement au mois de Mai suivant.*

Maurice, Prince d'Orange, suivit de près le Roi Jacques au tombeau. Il mourut à la Haye le 23. d'Avril, âgé d'environ 38. ans. Frederic Henri son frere lui succeda dans ses biens & dans ses Charges.

En May. La dispense de Rome étant enfin arrivée, le Nonce Spada la remit entre les mains de Marie de Médicis. Ce ne fut qu'après que le Roi & Madame Henriette lui eurent promis par écrit que les conditions exigées par la Cour de Rome seroient ponctuellement observées. Henriette fit ensuite une renonciation autentique à tout ce qu'elle pouvoit jamais prétendre de la succession de son pere & de sa mere, & de celle de ses deux freres, en cas qu'ils mourussent sans enfans. Marie de Médicis autorisa l'acte de renonciation, & Henriette prouit de la faire ratifier au Roi son époux, immédiatement après la consommation de leur mariage. Le Contrat ayant été dressé dans les formes le 8 de Mai, le Duc de Chevreuse, en vertu de la Procuration que Sa Majesté Britannique lui avoit envoyée, le signa conjointement avec les Comtes de Carlisle & de Holland, Ambassadeurs Extraordinaires d'Angleterre. Le mariage fut célébré le onzième du même mois; & voici ce qu'il y eut de particulier, à cause de la différence de Religion entre les Parties. Le Cardinal de la Rochefoucaut, Grand Aumônier de France, donna la Bénédiction nuptiale sur un Théâtre dressé devant la porte de l'Eglise Métropolitaine de Paris. En-

1625. suite le Duc de Chevreuse & les deux Ambassadeurs d'Angleterre ayant conduit la nouvelle Reine jusqu'à la porte du chœur, se retirèrent à l'Archevêché durant la célébration de la Messe. Quand elle fut finie, le Duc accompagné des Comtes de Carlisle & de Holland, joignirent le Roi de France & la Reine d'Angleterre à la sortie du chœur de l'Eglise, & tous trois les suivirent à la salle de l'Archevêché, où le Roi avoit fait préparer un magnifique repas.

La Maison de la nouvelle Reine fut composée d'autant d'Officiers qu'aucune Reine d'Angleterre en eût jamais eus. Son Douaire étoit de soixante mille écus par an, qui devoient être assignés sur des Terres titrées (1). Il étoit stipulé que si la Reine venoit à être veuve, il seroit à son choix de demeurer en Angleterre ou de venir en France, soit qu'elle eût des enfans ou non; & qu'en cas qu'elle y revînt, le Roi d'Angleterre seroit obligé de la faire conduire à ses dépens jusqu'à Calais. C'est ainsi que se fit ce mariage, qui depuis, a été fatal à Charles. Le Roi Jacques son pere & lui, se conduisirent tous deux dans la recherche qu'ils firent de l'Infante, & ensuite d'une fille de France, comme s'il n'y eût point eu d'autres femmes au monde, ou que le bien de leur Etat & les desirs de leurs Sujets les eussent indispensablement obligés de chercher un parti catholique. Cependant le Roi Charles ne tira aucun secours de la France dans ses plus grands besoins: il se brouilla même avec elle; & s'attira des malheurs qu'aucun Roi, succédant à une Couronne héréditaire, n'a peut être jamais essuyés.

Henriette partit de Paris le 2. de Juin, sept ou huit jours après que le Duc de Buckingham, favori de Charles, fut venu à Paris lui témoigner l'empressement du Roi son époux. Le

(1) Dont l'une devoit être Duché ou Comté.

1625.

Duc & la Duchesse de Chevreuse avoient ordonné de la conduire en Angleterre. Le Roi alla jusqu'à Compiègne : les deux Reines de France devoient accompagner celle de la Grande Bretagne à Boulogne, où les Vaisseaux de Charles l'attendoient. Mais la maladie dont Marie de Médicis fut surprise à Amiens, y arrêta toutes les Dames. Monsieur, suivi des Ducs de Luxembourg & de Bellegarde, du Maréchal de Bassompierre, du Marquis d'Alincourt & du Vicomte de Brigueil, fit les honneurs jusqu'à l'embarquement de la Reine sa sœur. Le 22. de Juin, les Vaisseaux mirent à la voile, & Henriette arriva à Douvres en 24. heures. Charles s'y étoit déjà rendu. Il la conduisit le lendemain à Cantorbery où le mariage fut consommé. Leurs Majestés arrivèrent à Londres vers la mi-Juillet. La peste y faisoit alors bien du ravage.

Durant ce tems-là, le Connétable de Lesdiguières ne se pressoit point de marcher contre les Génois. Le Duc de Savoye s'emporta, & l'accusa de s'être laissé corrompre. Il y eut toujours depuis beaucoup de mésintelligence entr'eux. Le Duc voyoit, avec un extrême chagrin, que Lesdiguières mettoit garnison Française dans toutes les Places conquises. Il concluoit de-là que le Roi de France prétendoit se rendre maître de tout, afin de faire la paix quand il le jugeroit à propos, & aux conditions qu'il lui plairoit.

Cependant le Légat Barberin étoit arrivé à Paris dès le mois de Mai. Il y eut quelque contestation sur l'enregistrement de ses *Facultés*, parce que Louis XIII. y étoit nommé seulement *Roi de France* & non *Roi de Navarre*. Urbain ayant accommodé ce différend par un Bref explicatif de sa Bulle, le Légat fut reçu avec les plus grands honneurs. Il eut diverses audiences, dans lesquelles il exhorta le Roi à la paix, à remettre les affaires de la Val-

relaine dans l'état où elles étoient auparavant, & à faire une suspension d'armes générale en Italie. Comme les deux mois d'armistice accordés étoient déjà expirés, le Roi fit écrire au Comte de Béthune qu'il accorderoit encore vingt ou vingt-cinq jours. On nomma ensuite des Commissaires pour entrer en négociation avec le Légat sur cette affaire. Le Cardinal de Richelieu, le Comte de Schomberg, devenu Maréchal de France à la place de Roquelaure mort depuis quelque-tems, & d'Herbaut Secrétaire d'Etat, furent choisis pour traiter avec lui dans son logis. Il demanda réparation de l'injure faite au Pape par l'entreprise du Marquis de Cœuvres dans la Valteline. Richelieu répondit, que le Roi n'avoit consenti au dépôt des Forts que pour un tems, & qu'avant l'irruption du Marquis de Cœuvres, Sa Majesté avoit fait au Pape les avances & les offres les plus honnêtes, afin de prévenir tous les sujets de plainte & de mécontentement qu'il pourroit avoir. On parla ensuite de la sûreté de la Religion Catholique dans la Valteline. Le Légat déclara qu'il n'y en pouvoit avoir, sans diminuer quelque chose de la Souveraineté des Grisons. Le Cardinal de Richelieu répartit, que le Roi ne souffriroit jamais qu'on donnât atteinte aux droits des Grisons ses Alliés; & le Légat n'ayant point sur cet article de pouvoir suffisant du Roi d'Espagne, la négociation fut suspendue pour quelque tems; jusqu'à ce qu'il eût reçu de nouveaux ordres.

Le Duc de Rohan & Soubise son frere continuoient cependant ce qu'ils avoient commencé chacun de leur côté. La Cour n'eut pas plutôt appris que l'un se rendoit maître de la mer le long des côtes de Poitou & de Guyenne, & que l'autre se disposoit à remuer en Languedoc, afin d'obtenir l'exécution du Traité fait devant Montpellier depuis

1625.

1625.

1625.

depuis plus de deux ans , que l'on contremanda quelques Regimens destinés à renforcer l'armée du Connétable de Lesdigueres en Italie. Le Duc de Savoie & lui allarmés de cette nouvelle, craignirent qu'une guerre civile allumée en France ne fit échouer le partage déjà fait des Etats de Genes entre le Roi & Charles Emmanuel. Ils dépêcherent incontinent deux Gentilshommes à Paris, afin de prier Sa Majesté d'accorder au moins quelque chose aux Reformés dans la conjoncture présente, & envoyerent en même-tems aux Ducs de Rohan & de Soubise, pour les détourner de leur dessein. Le Roi offroit au Duc de Rohan un Régiment de douze cens hommes avec sa Compagnie de Gendarmes & trente Gardes. Il consentoit que Soubise commandât en qualité de Général une escadre de dix Vaisseaux de l'armée navale destinée contre Genes, à condition qu'il restitueroit cinq Vaisseaux du Duc de Nevers pris à Blavet. Pour ce qui est de la Rochelle, le Roi promettoit que le Fort-Louis seroit démoli, dès que les Rochelois auroient rasé les nouvelles Fortifications faites dans les Isles de Ré & d'Oleron, & que certains Edits de Sa Majesté seroient ponctuellement observés à la Rochelle.

Rohan & Soubise, prévenus que la Cour engagée dans une guerre étrangere, accorderoit tout, afin d'éviter une diversion au-dedans, demanderent hautement une entiere & prompte exécution de la paix de Montpellier, & que le Fort Louis fût incessamment démoli. Ils ne doutoient pas que le Roi d'Angleterre & les Etats Généraux des Provinces Unies, liés aussi étroitement que jamais avec la France contre la Maison d'Autriche, n'engageassent le Roi à pacifier les troubles domestiques de son Royaume, & à tourner toutes ses forces contre l'Empereur & le Roi d'Espagne, qui travailloient ouvertement à

subjuguer l'Allemagne & l'Italie. Mais ils se trompoient dans leurs vûes. Jacques, Roi d'Angleterre, qui n'étoit pas encore mort alors, ne s'occupoit que du dessein d'engager la France à poursuivre conjointement avec lui la restitution du Palatinat. Maurice, Prince d'Orange, qui vivoit aussi encore, ne songeoit de son côté qu'à délivrer Breda, assiégré par les troupes d'Espagne. L'un & l'autre s'irriterent contre Rohan & Soubise, & refuserent de se mêler des affaires des Réformés. Le Roi ne voulut plus accorder de si bonnes conditions à des gens divisés entr'eux, & qu'il espéroit de réduire sans cesser d'agir en Italie. Le Duc de Rohan ne laissa pas de redoubler ses soins avec le plus d'ardeur. Mais quelques fussent ses efforts, il put à peine gagner quelques Villes, & se faire déclarer Général dans le Vivarez, dans la haute Guyenne & dans le Languedoc. La Rochelle s'étoit unie à Soubise. Montauban, Castres, & quelques autres Villes se joignirent ensuite à la Rochelle. Cependant les deux freres ne purent se rendre assez redoutables à la Cour. Ils se défendirent avec beaucoup de courage & de bravoure; mais ils ne furent pas heureux dans leurs entreprises.

Le Maréchal de Themines & le Duc d'Epéron eurent ordre de marcher avec des Troupes pour s'y opposer: Le second entreprit de bloquer Montauban par quatre Forts, en battit plusieurs fois la garnison & les habitans, & leur enleva toutes leurs denrées. Le second prit sur les Mécontens, Bonail, Saint Paul, Lamiarte, & diverses autres petites Places. Il battit encore le Duc de Rohan barricadé dans Viane avec des Troupes qu'il avoit amenés des Cévennes, & le contraignit de se retirer de nuit. Le même Duc ayant voulu prendre le Château de Sommieres, n'en put venir à bout, ni par la surprise, ni par la force, parce qu'il fut secouru par le

En Juillet

1625.

Balli de Valencé, Gouverneur de Montpellier. Ces défavantages, & plusieurs autres, obligerent Rohan & Soubise d'envoyer des Députés à la Cour pour y faire leur paix. En effet, il n'y avoit aucune apparence qu'ils pussent résister plus long-tems ; parce que la division étoit dans le Parti, & que la plupart des Réformés refuserent de prendre les armes.

Les Villes de la Rochelle, de Castres, de Montauban & de Milhau, firent donc présenter une Requête au Roi, par laquelle Sa Majesté étoit très-humblement suppliée, *de redonner la paix à ses Sujets Réformés, par l'exécution de ses Royales promesses.* La Requête fut reçue d'abord assez favorablement. Le Cardinal de Richelieu inclinoit à donner la paix, afin de terminer avec plus d'honneur & de sûreté l'affaire de la Valteline. Mais le Légat Barberin qui souhaitoit que les troubles domestiques du Royaume empêchassent le Roi de porter la guerre en Italie, parut trouver si mauvais que la paix des Réformés se négociât en sa présence à Fontainebleau, où étoit alors la Cour : Et le Clergé de France assemblé à Paris, que les créatures & les emissaires de la Cour de Rome échauffoient, cria si fort contre les Ministres d'Etat, & surtout contre le Cardinal de Richelieu, qu'ils n'osèrent presser le Roi d'accorder aux Réformés des conditions supportables. La nouvelle d'une bataille navale, gagnée par Soubise sur l'armée du Roi, fit bientôt changer ces dispositions. *La ruine des Huguenots se peut différer sans honte, dit le Cardinal, mais Votre Majesté ne peut abandonner avec honneur l'affaire de la Valteline. Si elle perd cette occasion d'arrêter les entreprises continuelles des Espagnols sur la liberté de l'Italie, ils la subjuguèrent bientôt.* Persuadé par ces remontrances, le Roi fit donner des réponses assez favorables aux cahiers des Réformés, & l'on trouva bon de leur accorder une paix

que l'on auroit toujours assez de moyens de rompre.

1625.

Les principaux Articles furent : « Que » le Fort-Louis demeureroit dans son » entier six mois après le Traité, les- » quels étant expirés, on le démoliroit : » Que les Réformés posséderoient en- » core durant trois ans les Places de » sûreté qui leur restoient : Que l'on » feroit cesser la construction de quel- » ques Forts commencés autour de » Montauban : Que l'on donneroit une » somme d'argent aux Ducs de Rohan » & de Soubise pour toutes leurs pré- » tentions, à condition que ce dernier » rendroit au Roi les six Vaisseaux qu'il » avoit enlevés au commencement de » l'année. » Mais *les Rochelois, peu judicieux & insolens dans la prospérité, dit le Duc de Rohan dans ses Mémoires, ne voulurent point consentir à la paix, sans la démolition présente du Fort-Louis.*

Ainsi la guerre recommença contre eux avec encore plus de chaleur qu'auparavant. Comme dans le dernier avantage dont j'ai parlé, ils avoient brûlé quelques Vaisseaux Hollandois, & cela durant une espee de trêve accordée pour travailler au Traité de paix : cette action des Rochelois, sur-tout contre des Vaisseaux de Hollande, fut généralement désapprouvée. On ne s'étonnoit pas moins que les Etats Généraux des Provinces-Unies, qui avoient intérêt à la conservation de la Rochelle, comme étant de la même Religion qu'eux, eussent néanmoins envoyé une Escadre au Roi pour la réduire. Mais un autre intérêt plus pressant les faisoit agir en cela contre leur inclination. C'étoit d'entretenir leur alliance avec la France, de qui ils devoient tirer six cens mille écus par an, tant qu'ils auroient la guerre avec l'Espagne. Leur Amiral Houtstein n'avoit pas laissé de convenir secrettement avec les Rochelois, qu'ils observeroient entr'eux une espee de neutralité, en se faisant réciproquement le

En Août.

moins de mal qu'il seroit possible. Mais les Rochelois croyant devoir brûler toute la Flotte du Roi, manquèrent aussi à leur parole envers les Hollandois, & brûlèrent leur Vice-Amiral & quelques autres Vaisseaux.

Cette action irrita extrêmement l'Amiral Houtstein qui se disposa à en tirer vengeance. Il vint d'Angleterre sept gros Vaisseaux, qui, joints à la Flotte de France & à l'Escadre Hollandoise, faisoient le nombre de soixante, auxquels les Rochelois n'étoient nullement en état de résister. Alors le Duc de Montmorenci, Grand Amiral de France, se rendit sur les côtes du Poitou, pour commander cette Flotte. Il mit à la voile le 15 de Septembre, & cingla vers l'Isle de Ré, où la Flotte des Rochelois étoit à la rade de Saint Martin. Saint Luc, & Thoiras Gouverneur du Fort-Louis, firent le même jour une descente dans cette Isle. On leur avoit envoyé dix-sept cens hommes & six vingt barques pour les y porter, avec cinquante ou soixante chevaux. Soubise qui y étoit à la tête de douze cens hommes de pied, soutenus par une centaine de chevaux & quatre pièces de canon, fit d'abord plusieurs décharges sur les Gens du Roi, qui débarquoient à sa vue. Mais soit qu'il les crût en beaucoup plus grand nombre, ou qu'il fût effrayé par la quantité des Vaisseaux de guerre qui avoient mouillé à la rade de Saint Martin, d'où la Flotte des Rochelois s'étoit retirée, il lâcha le pied si honteusement qu'il abandonna même son canon. Le lendemain, Saint Luc & Thoiras, s'avançant vers le Bourg Saint Martin, apperçurent Soubise qui leur venoit au-devant avec quatre pièces de canon, suivi d'environ trois mille cinq cens hommes. Il sembloit qu'un si grand nombre devoit accabler les Troupes du Roi. Néanmoins les Milices des Rochelois & de l'Isle de Ré, épouvantées par la défaite du jour précédent, & peut-être

encore mal conduites, ne purent tenir devant l'armée Royale. Soubise les voyant en déroute, s'enfuit à toute bride vers la rade de Sainte Marie, où une chaloupe l'attendoit & dans laquelle il se retira à Oleron, & de-là, après la défaite de l'armée navale, en Angleterre. Car pendant que Saint Luc & Thoiras se rendoient maîtres de l'Isle de Ré, le Duc de Montmorenci battit à plusieurs reprises l'armée navale des Rochelois. Il voulut monter le Vaisseau Amiral des Hollandois, afin d'obliger Houtstein à se battre plus vigoureusement, quoiqu'il lui dit par compliment, que n'ayant aucune expérience des combats de mer, il étoit ravi d'en apprendre le métier sous un si habile Maître. L'Isle d'Oleron fut réduite ensuite avec encore plus de facilité que l'Isle de Ré.

Le Légat étoit encore à Paris, lorsqu'on y apprit la nouvelle de cette victoire. Quoiqu'il ne fût pas fâché de voir les Huguenots soumis, il s'aperçut, avec chagrin, que la Cour n'étant plus en peine de ce côté-là, devenoit tous les jours plus ferme à l'égard de la Valteline. Le Pape, d'un autre côté, ne pouvoit se résoudre à la voir rendre aux Grisons, de peur qu'ils n'y établissent le Calvinisme, dont ils faisoient profession pour la plûpart. L'affaire de Genes demouroit aussi dans le même état sans apparence d'accommodement. Ainsi, ne pouvant rien conclure, Barberin ne pensa qu'à s'en retourner. Il eut le 22 de Septembre son audience de congé, & partit sans cérémonie le 24. La véritable raison d'un départ si subit, est qu'il ne vouloit pas se trouver à la Cour, dans le tems qu'on devoit tenir une Assemblée de Notables à Fontainebleau, sur les affaires de la conjoncture présente.

Comme on s'en plaignit au Nonce Spada, & que la Cour auroit bien voulu le retenir, celui-ci répondit fiero-

1625.

ment que le Légat s'en étoit allé pour n'être pas amusé plus long tems par des propositions feintes : que la suspension d'armes qu'il avoit demandée ne dépendoit plus de la volonté du Roi ; que la face des affaires changeoit en Italie, & qu'il falloit sçavoir si les Espagnols qui devenoient Supérieurs, voudroient à leur tour l'accepter. Il étoit arrivé en effet des révolutions assez surprenantes en Italie. Les Genois reprenoient tout ce qu'ils avoient perdu : le Duc de Savoye repoussé jusques dans le Piémont, pensoit à sauver ses Places assiégées, & le Marquis de Cœuvres, Maître de la Valteline, étoit sur le point d'en être chassé. Feria Gouverneur de Milan avoit arrêté ses progrès, en mettant quatre mille hommes de pied & deux Compagnies de cavalerie, sous la conduite du Colonel Serbellon, dans le petit poste de Riva, & en quelques autres endroits à l'entrée de la Valteline. On tenta plus d'une fois d'enlever Riva aux Espagnols, ce fut toujours inutilement. L'armée des Confédérés s'affoiblissoit encore par les désertions & les maladies. Le Baron Pappenheim, Officier Allemand, entra dans la Valteline, chassa les troupes Françoises de deux ou trois endroits, les battit, & prit douze canons & onze barques armées que les Confédérés avoient sur le Lac de Come. La Valteline paroissoit en danger d'être perdue, si les Vénitiens n'y eussent promptement envoyé du secours. Avec ce renfort & quelques troupes venues de France, le Marquis de Cœuvres alla attaquer les Espagnols, les chassa à son tour de tous les postes qu'ils avoient pris, & remit les affaires de la Valteline en aussi bon état qu'auparavant.

On ne sçavoit pas encore ce nouveau succès, lorsque l'Assemblée des Notables se tint à Fontainebleau le 29 Septembre. Le Roi, la Reine mere, Gaston frere unique du Roi, les Ducs de Nemours, de Longueville & de

Chevreuse; les Maréchaux de Bassompierre, de Schomberg & d'Aubeterre, d'autres Officiers de la Couronne, quatre Cardinaux, des Archevêques & Evêques nommés par l'Assemblée du Clergé qui se tenoit alors à Paris; les Conseillers & Secrétaires d'Etat; les Directeurs & Intendants des Finances; enfin les premiers Magistrats du Parlement de Paris s'étant rendus dans la Sale de l'Ovale du Château de Fontainebleau, le Roi dit en peu de mots, que son Chancelier expliqueroit à ces Messieurs pourquoi S. M. les avoit appelés. D'Aligre prit la parole & exposa fort au long les anciennes Alliances de la Couronne avec les Grisons: l'invasion de la Valteline par les Espagnols; le Traité de Madrid: ce qui s'étoit fait ensuite: les raisons que le Roi avoit eues de commander au Marquis de Cœuvres de prendre les Forts déposés entre les mains du Pape: la Légation du Cardinal Barberin, sa partialité pour le Roi d'Espagne; ses propositions favorables aux desseins de ce Prince; enfin, son départ précipité & son refus d'accepter le présent envoyé par le Roi. Le Chancelier insista particulièrement sur la prétention de la Cour de Rome, d'ôter la Souveraineté de la Valteline aux Grisons, & sur la maxime soutenue par le Pape, qu'il ne faut pas restituer à un Souverain hérétique ce qui lui a été enlevé sous prétexte d'y maintenir la Religion Catholique.

Le Cardinal de Sourdis dévoué au Pape, opina pour la suspension d'armes & pour la paix. Le Cardinal de Richelieu qui s'étoit retiré du Cercle, ne lui eut pas plutôt entendu ouvrir cet avis, qu'il s'approcha, & témoigna qu'il ne l'écouloit qu'avec peine. Quand il eut fini, Richelieu prit la parole, & fit extrêmement valoir ce qu'un Roi Très-Chrétien doit à ses Alliés. Il conclut en disant, que les affaires de France étant en bon état, il falloit faire sça-

1625.

1625.

voir à Monsieur le Légat que l'Assemblée approuvoit les résolutions déjà prises dans le Conseil du Roi, de préférer la guerre à une paix défavorable. Il n'en fallut pas davantage pour ôter à tous les autres la liberté de dire leur avis. Chacun opinâ conformément à ce qu'il paroissoit des intentions de Sa Majesté, & le Roi s'étant levé sans prendre aucune résolution, il congédia l'Assemblée.

Cependant la Rochelle demouroit bloquée, & le Maréchal de Themines fut nommé Général de l'Armée que l'on opposa aux courses des Rochelois. Au mois de Novembre, ils envoyèrent des Députés en Cour, pour se jeter aux pieds du Roi, & implorer sa clémence. Ils eurent assez de peine à obtenir audience de Sa Majesté. Mais le Connétable ayant écrit en leur faveur, on les écouta, & le chancelier leur prescrivit les conditions suivantes: « De » raser les fortifications de leur Ville: » de la remettre dans l'état où elle se » trouvoit avant les premiers troubles » de France sur la religion: de n'avoir » aucun Vaisseau de guerre dans leur » Port: & de recevoir un Intendant de » Justice, &c. » Ils se seroient soumis à tout, sans les soins que Soubise prenoit fourdement en Angleterre. Cette Cour étoit en froideur avec celle de France, au sujet de quelques Loix renouvelées par le Roi Charles contre les Catholiques Romains. On l'accusoit d'avoir contrevenu aux articles de son mariage; & Richelieu qui haïsoit le Duc de Buckingham, lui fit refuser la permission de venir en Cour, pour en faire goûter les raisons à Sa Majesté. Soubise profita habilement de cette méfiance. Il tira parole du Roi Charles, qu'il enverroit un puissant secours à la Rochelle dans trois mois, en cas que le Roi ne voulût pas accorder la paix à des conditions moins dures. Cet avis envoyé au Duc de Rohan, produi-

1625.

fit l'effet qu'on en attendoit. Montauban, Castres, Nîmes, Uzes, & plusieurs autres Villes se confirmèrent dans la résolution de n'accepter point la paix, à moins que la Rochelle n'y fût comprise. Et voilà ce qui disposa la Cour à accorder l'année suivante des conditions un peu plus tolérables aux Réformés.

Durant les divers mouvemens de cette année, les affaires de l'Empereur Ferdinand se trouverent dans une situation fort heureuse. La dissipation presque entière de l'Union Protestante, la Conquête du Palatinat, la Réduction de la Bohême, le Rhin soumis depuis Bâle jusques à Wesel, des troupes nombreuses & aguerries; tout cela rendoit Ferdinand redoutable au-dedans & au dehors de l'Empire. Il n'y avoit plus que la basse Saxe à subjuguier: le reste de l'Allemagne étoit dans le respect & dans le silence. Christiane IV. Roi de Dannemarck, s'étoit fait déclarer Chef du Cercle de la basse Saxe, soit qu'il eût envie de se signaler, en soutenant le parti de Frederic Roi de Bohême son parent, à la faveur de l'argent que l'Angleterre, la France, & les Provinces-Unies lui fournirent pour lever des Troupes: soit qu'il espérait de se rendre maître de l'Archevêché de Bremen, & des Evêchés de Verden & de Minden, pour en revêtir ses enfans. Le Comte de Tilli, Général des Troupes de Bavière, s'avança vers le Weser par ordre de l'Empereur, afin de s'opposer aux desseins du Danois & des Princes de la basse Saxe. Albert Valslein marcha d'un autre côté à la tête de vingt mille hommes, joignit Tilli près d'Amelen, dans le Duché de Brunswik, se rendit Maître en passant de la Ville d'Halberstat, & fit le dégât dans le Pays de Magdebourg. Le Roi de Dannemark n'étoit pas assez puissant, pour résister aux forces de l'Empereur & du Duc de Bavière jointes ensemble. Il obligea cependant Tilli d'abandonner le Siège de Neubourg. Mais le Général Bavaurois se vengea bien-tôt de cet affront.

En Novem-
bre.

1625.

Il battit l'armée du Cercle de la basse Saxe & la mit en deroute. De si grandes profpérités mirent l'Empereur en état de tout entreprendre, & de subjuguier bien-tôt l'Allemagne. Tout y plioit devant lui, & il n'avoit rien à craindre au dehors. La Trêve avec la Porte Ottomane fut prolongée pour dix ans, & l'Archiduc Ferdinand, fils aîné de Sa Majesté Impériale, fut élu & couronné Roi de Hongrie.

1626.

En Janvier.

Dès le commencement de l'année 1626. le Pape déclara pour Légat en Espagne, le Cardinal François Barberin. Peu après, il se fit une promotion de douze Cardinaux, entre lesquels étoient Marquemont Archevêque de Lyon, & Spada Nonce en France. Pour donner plus d'autorité à la Légation de Barberin, le Pape fit expédier des ordres à plusieurs personnes pour lever des Troupes, afin de les envoyer, disoit-on, dans les Forts de la Valteline, qui lui seroient remis. Ces Troupes s'avancèrent bientôt après, vers les Frontières de l'Etat Ecclésiastique pour traverser le Milanès, entrer dans les Forts que les Espagnols tenoient encore; & après les avoir retirés de leurs mains, demander aux François ceux qu'ils avoient pris. Le Pape prétendoit les tenir quelques mois en dépôt, tandis qu'on travailleroit à accommoder cette affaire.

Cependant la Cour de France avoit envoyé le Maréchal de Bassompierre en Suisse, dès le mois d'Octobre de l'année dernière, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire auprès des treize Cantons. Le but de ses instructions étoit de les inviter à entrer dans la Ligue conclue entre le Roi, la République de Venise & le Duc de Savoye, pour le recouvrement de la Valteline: ou du moins à redoubler leurs instances auprès du Pape & du Roi d'Espagne, afin que les Grisons leurs Alliés rentrassent en possession de leur Souveraineté. Et com-

me on prévoyoit que les Suisses, pour ne pas rompre avec la Maison d'Autriche, refuseroient d'entrer dans la Ligue, Bassompierre fut chargé d'obtenir d'eux la clôture du passage par leurs Pays aux Troupes que l'Empereur, ou le Roi d'Espagne voudroient envoyer dans le Milanès, & le contentement des Cantons à se charger conjointement avec le Roi de la garde des Forts de la Valteline. Il leur promit pour cet effet toute sorte de secours de la part du Roi, & offrit de payer tous les frais nécessaires, ou telle partie qu'ils jugeroient à propos, pour l'entretien des Garnisons qu'ils mettroient dans ces Places. Le même jour les Cantons ayant formé à Soleurre la conclusion de leur Diète, ils déclarèrent qu'il étoit juste que la Valteline & les Comtés de Chiavenna & de Bormio fussent rendus aux Grisons leurs anciens possesseurs, en quoi ils se conformoient aux sentimens du Roi de France, tels que son Ambassadeur les leur avoit représentés. Le Nonce Scappi s'opposa autant qu'il put à cette résolution de la Diète; mais comme il étoit clair qu'il cherchoit uniquement l'avantage du Pape ou du Roi d'Espagne, & non celui des Alliés des Suisses, il ne fut pas difficile au Maréchal de le réfuter. Les Suisses, quoique peu expérimentés en matière de politique, virent bien que ce dernier avoit raison, & lui donnerent par écrit le 17 de Janvier la conclusion de leur Diète. Elle portoit: « Que comme les Cantons » avoient ci-devant approuvé le Traité » de Madrid, ils ne trouvoient aussi » alors rien de plus à propos, que de » persister dans la même résolution: » sçavoir, que la Valteline, Chiavenna » & Bormio fussent remises aux trois » Ligues des Grisons: conformément » à ce Traité, sans y faire aucun chan- » gement, & de rétablir l'exercice des » deux Religions, aux conditions qui » y étoient contenues. » Pour les au-

1626.

1626.

tres choses que le Maréchal avoit proposées, les Députés répondirent qu'ils les rapporteroient à leurs Supérieurs. Ainsi le Maréchal, s'étant heureusement acquitté de sa Commission, retourna en rendre compte à Sa Majesté qui en parut très-satisfaite.

Les Cantons Protestans témoignoiient moins d'ardeur que les Catholiques, pour l'accommodement de l'affaire de la Valteline. Ils craignoient que le Roi étant délivré des embarras qu'elle lui causoit, ne pensât sérieusement à prendre la Rochelle & à réduire le Parti réformé. C'est ce qui fit qu'on ordonna à d'Herbaut Secrétaire d'Etat, d'informer exactement le Maréchal de Bassompierre, pendant qu'il étoit encore à Soleurre, du dessein que le Roi témoignoit avoir d'accorder la paix à ses sujets de la Religion. C'étoit afin que le Maréchal insinuât aux Suisses de la même Communion, que le Roi ne feroit désormais qu'à s'opposer aux vastes desseins de la Maison d'Autriche.

Cette disposition de la Cour de France, fut le fruit d'une Ambassade que Charles I. Roi d'Angleterre envoya cette année à Paris. Le Comte de Holland & le Chevalier Carleton, qui furent choisis pour la remplir, ne parlerent d'abord que d'une Ligue, en faveur de l'Electeur Palatin, entre Louis XIII. & le Roi leur maître: on ne pouvoit autrement retirer le Palatinat des mains de l'Electeur de Baviere & des Espagnols. C'étoit ce que le Roi Charles & Buckingham son favori, avoient particulièrement en vûe. Persuadés que l'envie de ruiner le Parti Protestant, étoit peut-être l'unique obstacle qui empêchoit le Roi & ses Ministres d'entrer dans la Ligue projetée contre l'Espagne, ils concerterent avec les Etats Généraux des Provinces-Unies les moyens de réduire la Cour de France à donner la paix aux Réformés. On ne pouvoit prendre la Rochelle sans une armée

navale: & le Roi n'en avoit point. Il avoit fallu louer des Vaisseaux l'année dernière en Hollande & en Angleterre, le Roi Charles & les Etats Généraux les firent redemander en même tems. Richelieu plus fin que les Anglois & les Hollandois, se servit d'eux pour persuader aux Rochelois de recevoir les conditions que le Roi voudroit leur prescrire: & cependant il fit négocier sous main la paix de la Valteline à la Cour d'Espagne, comme nous le dirons bien-tôt. Le Ministre du Roi Catholique profita de l'occasion; trop heureux que la France, maîtresse des Suisses, & sollicitée de toutes parts d'employer ses forces contre lui; voulut bien le laisser en repos. En même tems, on dépêcha Bautru à Londres, à la place du Marquis de Blainville. Ce nouveau Ministre plus souple & plus délié que le premier, flatta adroitement le Roi Charles & son favori: il leur insinua que le Roi son Maître n'étoit pas éloigné de donner la paix aux Réformés; ni de s'unir à Sa Majesté Britannique contre la Maison d'Autriche.

Sur ces assurances, le Comte de Holland & le Chevalier Carleton, reçurent ordre de négocier à Paris la paix des Réformés, & de leur faire comprendre qu'il n'y avoit rien à espérer pour eux de la part des Protestans étrangers, à moins qu'ils ne se contentassent des conditions raisonnables que le Roi vouloit bien leur accorder, ajoutant qu'il étoit du bien public de l'Europe, que ce Prince délivré de l'embarras d'une guerre civile, fût en état d'employer toutes ses forces au dehors. Les Ambassadeurs des Provinces-Unies, de Venise & de Savoye se joignirent à ceux d'Angleterre dans le même dessein. Tous presserent unanimement le Roi d'appaiser enfin les troubles domestiques de son Royaume, & de penser sérieusement à renverser les projets de l'Empereur & des Espagnols.

1626.

1626.

Le Cardinal de Richelieu donna les plus belles espérances, pourvû que les Réformés voulussent se soumettre à Sa Majesté. Les Ministres étrangers agirent aussi tôt auprès de la Duchesse de Rohan qui se trouvoit à Paris, & auprès des Députés de la Rochelle, & des autres Villes contédérées. Le Duc de Rohan & les Communautés du Parti, purent d'autant moins se défendre des instances redoublées des Ambassadeurs, que le Comte de Holland & le Chevalier Carleton s'offroient de donner une promesse par écrit, au nom du Roi leur Maître, par laquelle il s'engageroit d'obtenir la démolition du Fort-Louis, selon la parole que Sa Majesté Très-Christienne avoit donnée de l'accorder aux Rochelois, en considération du Roi d'Angleterre.

Il seroit inutile de rapporter ici les conditions d'une paix que la Cour & les Réformés prétendoient rompre à la première occasion; ceux-ci, en cas que le Fort-Louis ne fût pas démoli, & le Cardinal de Richelieu, lorsque supérieur à ses ennemis, il n'auroit plus au-dedans aucune faction à craindre. Elle fut conclue le cinquième de Février, & acceptée par les Députés Généraux des Eglises réformées de France, par les Députés particuliers des deux frères Rohan & Soubise, & enfin, par ceux des Villes de la Rochelle, de Montauban, de Castres, de Nîmes, d'Uzès, de Milhau & des Cévennes. Au mois de Mars le Roi donna un Edit, en conséquence de cette Paix, lequel ne fut enregistré au Parlement de Paris que le troisième ou le sixième du mois suivant. La Cour de France crut avoir beaucoup gagné en trompant ainsi l'Angleterre & les autres Puissances. Mais elle se trompa elle-même, comme elle dit judicieusement le Duc de Rohan. On n'avoit rien fait qui ne retournât à l'utilité de l'Espagne, à l'oppression des Alliés de la Couronne & au dom-

mage même du Royaume de France.

Cette Paix ainsi faite avec les Réformés, donna matière aux ennemis du Cardinal de Richelieu de l'accuser d'avoir peu de religion & peu d'égard au repos de l'Etat. On publia quantité de Libelles en latin contre lui, afin de le diffamer par toute l'Europe. Le Parlement de Paris en condamna quelques-uns, & le Cardinal ne manqua pas de gens qui prirent la plume pour sa défense. La meilleure réponse eut été de dévoiler ses véritables intentions dans cette Paix. Mais ce qu'on ne fit pas alors, parce qu'il n'étoit pas à propos de découvrir aux Réformes qu'on les trompoit, le tems l'a allez fait dans la suite, & nous verrons dans peu par des effets sensibles qu'on ne pouvoit accuser ce Prélat d'être favorable au Parti Protestant.

Il lui importoit également d'éviter toute guerre civile & étrangère: sans cela, il ne pouvoit établir son autorité, ni dissiper le parti qui se formoit à la Cour contre lui. Ce fut donc pour obliger les Espagnols à s'accommoder à des conditions avantageuses à la France, qu'il fit la paix avec les Réformés; mais à dessein de leur faire une nouvelle guerre, dès que le Traité seroit conclu avec l'Espagne. Comme il souhaitoit avec passion que l'affaire de la Valteline s'accommodât incessamment, il fallut négocier à l'insçu des Allés du Roi en Italie. Il craignoit que le Sénat de Venise, attentif aux démarches des deux Couronnes, ne formât des difficultés sur les articles qui lui paroïtroient trop avantageux à l'une ou à l'autre: & que le Duc de Savoye toujours occupé de ses projets de conquêtes & d'aggrandissement n'empêchât l'affaire de s'accommoder, pour profiter de la rupture qui ne manqueroit pas d'arriver entre les deux Rois. Pour réussir donc dans son dessein, le Cardinal envoya des ordres secrets à Du Fargis, Ambassadeur de France

1626.

En Février.

En Mars.

En Avril.

1626.

France en Espagne , de négocier à ces deux conditions , que le Roi Catholique se défit de la prétention du passage de ses Troupes par la Valteline , & qu'il consentît que les Guifons rentrassent en possession de leur Souveraineté avec les précautions raisonnables pour la sûreté de la Religion Catholique en ce Pays-là. Et comme l'Ambassadeur n'avoit là dessus aucun pouvoir du Roi , le Cardinal lui manda de n'en rien écrire en Cour avant la signature du Traité duquel on obtiendrait sans peine l'agrément & la ratification dans la suite. Mais de peur que le Roi ne prêtât l'oreille aux ennemis du Cardinal , s'ils venoient à l'avertir que le Prélat eût ordonné de sa tête la conclusion d'un Traité à l'insçu du Roi & de ses Alliés , ce Ministre ménagea la chose avec tant d'adresse , que tout parut venir originairement de la Reine mere.

Rien ne fut égal à la surprise du Roi , lorsqu'il reçut le 16 Janvier un Traité conclu entre Du Fargis son Ambassadeur & le Comte Duc d'Olivarez Premier Ministre du Roi d'Espagne. Il s'emporta fort , & ne vouloit pas moins que défavouer Du Fargis , & déclarer nul le Traité , comme ayant été fait sans ordre & sans la participation de sa Majesté. Le Conseil demeura quelques jours dans cette résolution , blâmant hautement la conduite précipitée de l'Ambassadeur. La Reine Mere & le Cardinal feignoient d'en être mécontents comme les autres. Mais quand le Roi eut jetté son premier feu , on lui proposa d'examiner de sang froid s'il ne valoit pas mieux s'arrêter à la substance de l'Acte qu'à sa forme , & avoir plus d'égard aux conditions obtenues par ce Traité , qu'à la maniere dont il avoit été conclu & signé ; outre que si on ne les trouvoit pas assez avantageuses , on pourroit peut être encore les changer & en obtenir de meilleures. Le Conseil s'arrêta à ce dernier expédient. Le Roi fit dépêcher un Courier à Du

Tomc IV,

Fargis , pour lui reprocher sa témérité , & pour lui ordonner de réparer sa faute , en corrigeant le Traité qu'il avoit fait si à la hâte. On lui envoya en même tems la maniere dont on entendoit que les articles fussent changes , avec ordre de faire valoir cette demande ; comme une marque sensible de l'inclination du Roi pour la paix. On ajoûta que si le Comte Duc vouloit souscrire les articles , comme on les avoit corrigés , Du Fargis eut à les signer aussi , & à en donner avis aux Ministres Etrangers qui étoient à la Cour d'Espagne ; mais que si le Comte Duc refusoit de faire aucun changement dans le Traité , il eût à prendre congé à l'instant , & à venir rendre compte de sa conduite.

L'Ambassadeur ayant reçu ses ordres , monta à cheval pour se rendre à la Cour d'Espagne qui étoit partie pour le Royaume d'Arragon. Il la trouva à Barcelonne , & parla si fortement au Roi Philippe & au Comte Duc , qu'il les porta à consentir qu'il fût fait quelques changemens dans le Traité. Ils ne voulurent pas néanmoins accepter tous ceux qu'il leur proposa : surquoi Du Fargis croyant avoir réparé sa faute , sous prétexte que les Espagnols lui accorderoient plus que par le Traité précédent , il ne fit point difficulté de signer , parce que le Comte Duc ne voulut pas lui donner le tems d'en écrire en France. Le Cardinal Barberin Légat du Pape arriva à Barcelonne justement dans ce tems là. Comme on ne pouvoit honnêtement se dispenser de lui communiquer le Traité , & qu'il étoit à craindre qu'il n'en traversât la conclusion par les demandes qu'il pourroit faire de la part du Pape , les deux Ministres convinrent de l'antidater du 6 de Mars , comme fait à Mouçon où la Cour d'Espagne étoit alors. Voilà comme on étuda en Espagne aussi bien qu'en France la Légation de Barberin , en lui faisant accroire par cette fausse date que tout étoit signé avant son arrivée. Les

1626.

En Mars.

R

1626.

conditions de ce fameux Traité étoient en substance : « Que les affaires des Grisons & de la Valteline seroient remises dans l'état (1) où elles se trouvoient l'an 1617. que dans cette Province il n'y auroit point d'autre exercice de religion que de la Romaine : que les Valtelins éliront leurs Gouverneurs & leurs Magistrats parmi eux ou entre les Grisons, pourvû qu'ils fussent de la Communion du Pape : que les Elections seroient confirmées par les Grisons, mais qu'ils n'en pourroient refuser la ratification : que les Forts élevés au Pape seroient remis entre ses mains pour être démolis & rasés : que les deux Rois s'employeroient sincèrement à rétablir la Paix entre leurs Alliés qui étoient en guerre, (par où l'on entendoit le Duc de Savoye & la République de Gènes) & qu'ils ne leur donneroient aucun secours public ni secret, sans avoir préalablement recherché tous les moyens de terminer leurs différends par une composition amiable.

Le Duc de Savoye s'emporta extrêmement, lorsqu'il reçut avis de la conclusion de ce Traité. Il rappella le Prince de Piémont son fils, qui étoit alors à la Cour de France, & menaça de se joindre avec l'Angleterre pour assister les Réformés à la première occasion. Contarini Ambassadeur Extraordinaire de Venise ne se plaignit pas moins hautement : il traita Richelieu de trompeur & de fourbe, & sortit de France aussi irrité que le Prince de Piémont. Le Roi ouvrit alors les yeux, & craignant que la fausse démarche dans laquelle on l'avoit engagé ne le décriât dans toute l'Europe, il dépêcha Châteaufort, Conseiller d'Etat, à Venise & en Suisse, avec ordre de ne rien omettre pour appaiser le Senat, les Cantons Protestans & les Grisons, & pour leur faire agréer le Trai-

té. Bullion fut envoyé à Turin. On tâcha de contenter l'ambition de Charles Emmanuel en lui offrant les bons Offices de la France, pour le faire reconnoître Roi de Chypre dans toutes les Cours de l'Europe. C'est ainsi qu'on dédommagea le Savoyard par un titre imaginaire, de la belle occasion qu'il perdoit d'agrandir ses Etats. Il accepta une proposition qui flattoit sa vanité ; mais il n'en voulut pas moins de mal à Richelieu, dont il fut toujours un des plus grands ennemis dans la suite.

Ce Ministre en avoit plusieurs. Un puissant Parti formé à la Cour tramoit sourdement mille intrigues contre lui. L'envie, l'ambition, la jalousie réciproque des grandes Maisons, & la galanterie de quelques Dames concoururent à lier ensemble des gens qui ne s'aimoient point, & qui avoient presque tous des vues différentes qu'ils se cachent avec un soin extrême. Mais plus d'ennemis se réunissoient contre Richelieu, plus il se tenoit attaché à la personne du Roi. Il sut si bien unir ses propres intérêts à ceux de son Maître, & rendre l'autorité Royale si dépendante de la fortune du Ministre, qu'il fut comme impossible d'attaquer l'un sans donner atteinte à l'autre. Voyons quels furent les projets formés pour perdre ce Cardinal.

Le feu Roi avoit eu la pensée de marier son second fils à la Princesse, fille unique de Henri de Bourbon dernier Duc de Montpensier. Le tems venu d'exécuter ce dessein, Louis XIII. témoigna de la répugnance au mariage de Gaston Duc d'Anjou, son frere unique. Anne d'Autriche paroissant stérile depuis la fausse couche dont j'ai parlé (2), le Roi craignoit que son Héritier présomptif ne devînt trop puissant, & que tous les Grands de l'Etat, quand ils lui verroient des enfans, ne recher-

(1) C'est-à-dire, que les Grisons venoient en possession de leur bien, & que la France avoit seule droit

de faire passer des troupes par la Valteline.

(2) V. l'Article de ce Prince.

1626.

1626.

chassent avec trop d'empressement sa protection & ses bonnes graces. C'est pourquoi il ordonna au Maréchal d'Ornano, dont Gaston suivoit les avis, d'empêcher que le jeune Duc ne s'attachât trop à la Princesse. Richelieu fouhaitoit la conclusion de ce mariage, soit par complaisance pour la Reine mere qui vouloit suivre le plan du Roi son époux, soit pour se procurer à lui-même un puissant appui auprès de l'Héritier présomptif de la Couronne. Mais plus le Cardinal témoignoit d'ardeur pour le faire réussir, & pour s'insinuer dans l'esprit de Gaston, plus le jeune Duc prevenu par plusieurs personnes, & contre cette alliance, & contre le Ministre, s'éloignoit de lui & de la Princesse de Montpensier. Le Cardinal s'imagina alors que le moyen d'avancer l'affaire étoit de gagner Ornano. Il lui fit des avances qui furent toutes inutiles : ce qui irrita tellement le vindicatif Richelieu, qu'il résolut de perdre un homme qui méprisoit ouvertement son amitié.

Il détacha pour cela le P. Joseph Du Tremblay, son Confesseur, qu'il avoit pris auprès de lui, bien plus pour l'employer à ses desseins secrets, que pour les affaires de sa conscience. Ce Capucin feignant d'avoir une estime particulière pour le Maréchal, lui fit entendre, comme son ami, qu'il étoit tems de faire en sorte que Monsieur entrât dans le Conseil, pour acquérir quelque connoissance des affaires d'Etat. C'étoit flater agréablement le Maréchal qui regardoit l'avancement de son Maître comme le sien propre. Celui-ci s'en ouvrit au Roi, comme d'une chose qui étoit due au Duc, & par sa naissance & par son mérite : ajoutant que si on ne lui donnoit pas l'entrée au Conseil, il étoit du moins à propos de lui confier le commandement des armées. Le Roi redit au Cardinal la proposition que lui avoit faite Ornano, & il ne fut

1626.

pas difficile à ce Prélat de tourner cette demande d'une maniere tout à fait odieuse. Le Roi craintif & défiant, crut aisément, comme son Ministre le lui insinuoit, que le Maréchal inspiroit des pensées trop ambitieuses à un jeune Prince qui devoit succéder à Sa Majesté en cas qu'Elle n'eût point d'enfans. Il alla jusqu'à lui mettre dans l'esprit, que ceux qui s'opposoit au mariage de Gaston avec la Princesse de Montpensier, avoient conjuré d'enfermer le Roi dans un Monastere, & de marier ensuite le Duc d'Anjou avec la Reine sa belle-sœur. Frappé de ce rapport qu'on lui rendit si plausible qu'on ne put jamais l'en desabuser, le Roi pressa autant le mariage de Gaston qu'il l'avoit éloigné jusqu'alors.

Pour lui ôter même toute envie de cabaler, le Roi résolut d'accorder enfin à son frere la satisfaction qu'il demandoit depuis si long-tems d'avoir entrée dans le Conseil. Ornano, à qui l'on n'en dit rien & qui l'avoit sollicitée inutilement, s'en plaignit comme d'une injure qu'on affectoit de faire à sa fidelité. Il demanda ensuite d'accompagner son Maître au Conseil, & de pouvoir y être debout, comme les Secrétaires d'Etat. Mais on le lui refusa, & le Cardinal, son implacable ennemi, donna encore des interprétations sinistres à cette demande. Le Maréchal témoigna son mécontentement en termes si forts, que le Roi, peu de jours après, le fit arrêter à Fontainebleau.

Monsieur ne l'eut pas plutôt appris, qu'il en fit ses plaintes de la maniere du monde la plus vive. Si le Maréchal est coupable, dit-il au Roi, je le suis aussi : c'est le plus fidèle serviteur que vous avez. Mais plus Gaston s'emportoit en sa faveur, plus il persuadoit le Roi qu'Ornano étoit absolument maître de son esprit, & qu'il abusoit de son pouvoir pour l'engager dans des pratiques dangereuses. Ses emportemens pro-

En M²

1626.

duisirent deux effets parfaitement conformes aux vues secrètes du Cardinal : ils augmentèrent la défiance que ce Prélat tâchoit de jeter dans l'esprit du Roi contre son frere ; & la mauvaise humeur que le Roi faisoit paroître au Duc d'Anjou, tenoit celui-ci dans la crainte, & l'empêchoit de rien entreprendre. Que pouvoit faire en effet un Prince de dix-huit ans , léger , imprudent , incapable d'aucune résolution : trahi d'ailleurs par tous ses confidens , que le Cardinal de Richelieu ne manqua jamais de corrompre. Aussi abandonna-t'il le Maréchal , après avoir signé un Acte (1), que le Roi & la Reine mere signerent aussi , par lequel il promettoit tout honneur , respect & service au Roi & remettoit à sa bonté Royale de traiter favorablement Ornano , sur la très-humble priere qu'il lui en avoit faite. Il rendit même visite au Cardinal , dans sa maison de Limours , où il s'étoit retiré à la fin de Mai , sous prétexte d'indisposition.

Cependant Ornano fut conduit à la Bastille , & ensuite au Bois de Vincennes. On avoit arrêté avec lui deux de ses freres , & divers autres qui étoient suspects au Cardinal de Richelieu. On les accusa d'abord en général d'avoir conspiré contre le Roi & le premier Ministre , pour se rendre Maîtres du Gouvernement ; & l'on ajouta depuis quelque chose de plus , comme s'ils avoient voulu attenter à la vie du Roi même. Le Chancelier d'Aligre étoit entré foiblement dans les desseins du Cardinal contre le Maréchal d'Ornano : il lui fit ôter les Sceaux & les donna à Michel de Matillac qui étoit entièrement dans sa dépendance. Comme celui-ci étoit en même tems Surintendant des Finances , cette Charge fut donnée au Marquis d'Effiat , aussi créature de Richelieu. Par ce moyen, ce Ministre se vit en état de disposer absolument du Sceau

& de tous les revenus de la Couronne.

Cette conduite faisoit tous les jours un plus grand nombre de mécontents. On commença à découvrir plus clairement leurs desseins au mois de Juin , par le moyen de Henri de Tallrand Marquis de Chalais , Maître de la Garderobe. On prétend qu'entre neuf personnes des amis du Duc d'Orléans & du Maréchal d'Ornano , il s'étoit tenu un Conseil secret dans lequel il avoit été résolu , sous prétexte d'une partie de chasse , d'aller assassiner le Cardinal à Fleury où il étoit alors. Le Marquis de Chalais , qui étoit des neuf , fit confidence de ce dessein au Commandeur de Valencé qu'il ne put gagner. Au contraire , le Commandeur le censura vivement de ce qu'étant domestique du Roi , il osoit faire une entreprise de cette nature contre le premier Ministre. Il ajouta qu'il en devoit avertir , & que s'il ne le faisoit pas , il iroit lui-même le déceler. Intimidé par cette menace du Commandeur , Chalais part avec lui pour aller donner avis de tout au Ministre. Richelieu les remercia , & les pria d'aller dire la même chose au Roi à Fontainebleau. Ils y furent à l'instant ; & à onze heures du soir , le Roi ordonna à trente de ses Gendarmes & à autant de Chevaux Legers de se rendre incessamment à Fleury pour faire ce que le Cardinal leur ordonneroit. La Reine mere y envoya aussi ses Officiers avec une bonne partie de la Noblesse.

Il arriva en effet , comme Chalais l'avoit dit , qu'on vit venir le lendemain sur les trois heures du matin les Officiers du Duc d'Anjou , qui se mirent à préparer à dîner pour leur Maître. Le Cardinal leur céda son logis , & s'en alla bien accompagné à Fontainebleau droit à la Chambre de Monsieur. Il le trouva qui se levait , & qui ne fut pas peu surpris de le voir. Richelieu lui fit des reproches de ce qu'il ne lui avoit pas fait l'honneur de lui demander à dîner ,

1626.

En Juin.

(1) Le 31. de Mai , jour de la Pentecôte.

1626.

ajoutant que puisqu'il vouloit être en liberté, il lui cédoit volontiers sa Maison. Le Duc d'Anjou dissimula de son mieux, quoique fort intrigué de voir la mine éventée.

La partie ne se rompit pas pour cela. Chalais avoua qu'il l'avoit découverte, de peur d'être prévenu par le Commandeur. Cet aveu rassura les Conjurés, qui prirent en lui une nouvelle confiance. De ce nombre étoient, outre le Duc d'Anjou, le Comte de Soissons, le Duc de Longueville, le Duc de Vendôme, le Grand Prieur de France, la Duchesse de Chevreuse, le Duc d'Epénon, le Marquis de la Valette & plusieurs autres de moindre qualité. Richelieu résolut de les perdre tous; ou du moins d'éloigner de la Cour tous ceux dont il ne pourroit causer la ruine. Il commença par s'assurer de nouveau de la bienveillance & de la protection du Roi. Pour cet effet, il feignit de vouloir se retirer, sous prétexte que sa présence à la Cour excitoit trop de division dans la Maison Royale. Le Roi & la Reine mere allarmés de la feinte résolution du Cardinal, le prièrent de ne les pas abandonner dans le tems que ses bons conseils & ses services leur étoient le plus nécessaires. On l'assura d'une entière protection contre le Duc d'Anjou, contre les Princes & contre les plus grands Seigneurs. On promit de lui reveler fidelement tout ce que ses ennemis diroient à son désavantage; & l'on trouva bon qu'il eût auprès de lui un certain nombre de gens armés, afin de veiller à sa conservation. Le dissimulé Richelieu s'en défendit, disant que la précaution n'étoit pas nécessaire, & qu'en tout cas il lui seroit glorieux de mourir pour le service de Sa Majesté. A la fin pourtant, il l'accepta, quoiqu'avec une répugnance apparente.

1626.

Devenu ainsi supérieur à ses ennemis il ne songea plus qu'aux moyens de s'en venger. Les premiers qu'il attaquâ soudainement furent le Grand Prieur & le Duc de Vendôme son frere. Il les attira à Blois, où la Cour étoit alors, sous prétexte de faire avoir au premier la Charge d'Amiral de France qu'il demandoit. Ils y furent arrêtés le même jour & conduits ensuite au Château d'Amboise. Le Cardinal pensoit pour lui-même à la Charge d'Amiral qu'avoit le Duc de Montmorenci: il l'engagea à en faire la démission entre les mains du Roi, en lui faisant espérer l'Épée de Connétable: mais il fit abolir le titre de cette premiere Charge pour se l'approprier sous un autre nom. Le Roi donna un Edit au mois d'Octobre, par lequel il l'anéantissoit, & déclaroit en même tems le Cardinal *Chef & Surintendant Général de la Navigation & du Commerce de France.*

Le Duc d'Anjou durant ce tems-là faisoit tous ses efforts pour obtenir du Cardinal de Richelieu la liberté du Maréchal d'Ornano. Voyant toutes ses instances inutiles, il délibéra de se retirer de la Cour. Mais ses confidens l'en détournèrent, d'autant plus qu'il n'avoit aucune retraite. L'emprisonnement des deux freres de Vendôme fut encore pour lui un nouveau sujet de terreur. Chalais outré de ce traitement qu'on avoit fait au Grand Prieur son ami, s'offrit d'envoyer au Marquis de la Valette à Metz, pour le disposer à y recevoir son Altesse Royale. Celui-ci le refusa, & Gaston fut encore obligé de demeurer. Alors le Président le Coigneux, qui s'étoit donné à lui, mais qui dépendoit encore plus du Cardinal, conseilla au Duc de se raccommoder avec le Ministre. On lui fit peur des instances que faisoit le Prince de Condé pour obtenir son retour à Paris. (1)

(1) Le Prince de Condé, comme on l'a dit page 110. s'étoit retiré volontairement dans son Gouvernement de Berry; il ne pouvoit revenir à la Cour sans

une permission particuliere; & c'est ce qu'il sollicitoit alors.

1626.

Gaston craignant que Richelieu ne ménage la reconciliation du Prince avec la Reine mere, se hâta de le prévenir & d'aller trouver le Cardinal à Limours. L'entrevue eut tout l'effet qu'on pouvoit désirer. Richelieu promit au Duc ses bons offices, & Gaston revint fort satisfait des feintes marques d'attachement que lui avoit données le Cardinal.

Cependant il ne laissoit rien échapper de tout ce qui pouvoit lui servir à rendre le Duc d'Anjou suspect. Il corrompit Chalais, jeune homme des plus inconstans de la Cour, qui se fit l'espion du Duc auprès de lui, tandis qu'il feignoit d'être toujours celui du Cardinal auprès de son Maître. Richelieu lui fit promettre de reveler tous les secrets du Duc d'Anjou. Chalais se repent quelques jours après, & veut retirer la parole qu'il avoit donnée. C'en est assez pour jeter de nouveaux soupçons dans l'esprit défiant du Cardinal. Il ne doute pas que la Duchesse de Chevreuse, que Chalais aimoit, ne l'ait regagné pour le perdre; & il jura lui-même la perte de ce jeune homme qu'il craignoit qui ne revelât ses propres desseins. La Cour étoit allée de Blois à Nantes: Chalais y fut arrêté sur certaines accusations que porta contre lui Louvigni, suborné par le Cardinal de Richelieu. Ces accusations étoient que Chalais avoit promis de tuer le Roi: que Gaston & ses confidens étoient de la conspiration, & qu'ils devoient se trouver tous à la porte de la chambre de Sa Majesté, afin d'appuyer & de sauver Passassin. Rien n'étoit plus noir que cette calomnie: on nomma des Juges à Paconsé & le Garde des Sceaux fut mis à leur tête.

On se plaignit beaucoup en France de l'érection de ce Tribunal extraordinaire appelé CHAMBRE DE JUSTICE, pour juger un homme qui, étant criminel, eut été condamné dans quelque Parlement que le Roi eût voulu

choisir. Mais cette maniere de juger les sujets contre les anciennes Loix du Royaume, par des gens nommés au gré des Ministres & des Favoris, est un des grands moyens que Richelieu & ses Successeurs ont employé pour perdre indifferemment les innocens & les coupables. Ce Ministre étoit si persuadé de l'innocence de Chalais, qu'il l'aila trouver plusieurs fois dans la prison, & qu'il lui promit sa grace, pourvu qu'il peussât a confirmer la déposition de Louvigni, & qu'il ne contesât jamais d'avoir, à l'instigation du Cardinal, sollicité le Duc d'Anjou a se retirer. Chalais incertain entre la crainte du supplice & l'esperance de la grace, avoua tout ce qu'on voulut & accusa ceux qu'on lui indiqua. Il deposa qu'on avoit parlé de faire déclarer le Roi impuissant, de l'enfermer dans un Monastere, & de marier le Duc d'Anjou avec la Reine Anne d'Autriche. De-là cette averfion extreme que Louis XIII. conçut dès-lors contre sa femme & contre son fiere, & qu'il conserva jusqu'à la mort.

La Reine mere & le Cardinal profiterent de la conjoncture pour presser la conclusion du mariage de Gaston avec Mademoiselle de Montpensier. Ils ne cessoient l'un & l'autre de représenter au Roi que c'étoit le seul moyen de rompre les projets des Grands diversément intéressés dans cette affaire. Ils le persuaderent si bien, qu'ils obtinrent enfin son consentement. On donna ordre au Duc de Bellegarde, au Maréchal de Bassompierre, & au Marquis d'Effiat Surintendant des Finances d'amener la Princesse à Nantes. Elle n'y fut pas plutôt arrivée, qu'on jeta de nouveaux soupçons dans l'esprit du Roi. On lui insinua que si Monsieur étoit une fois marié à une riche Héritiere, alliée avec la Maison de Guise (1) &

(1) Catherine-Henriette de Joyeuse, mere de Mademoiselle de Montpensier, avoit épousé en secondes Noces le Duc de Guise.

1626.

En Août.

1626.

qu'il eût un appanage considérable, son autorité deviendroit si grande à la Cour, sur-tout s'il avoit des enfans, qu'on rechercheroit sa faveur plutôt que celle de Sa Majesté. La dessus le Roi allarmé se plaint à son Confesseur du peu de tendresse de la Reine sa mere. *Elle aime mon frere plus que moi*, lui dit-il, *c'est pour cela qu'elle a tant d'empressement de le marier à ma Cousine de Montpensier*. Il fallut de nouveaux ressorts pour remettre l'esprit de ce Prince foible. Marie de Médicis eut recours aux larmes pour obtenir qu'il lui nommât ceux qui lui avoient fait de tels rapports. Tronson, Marillac, & Sauvetterre furent chassés : Baradas, favori du Roi, fut le seul qu'il ne nomma point, quoiqu'il fût aussi coupable que les autres.

Il s'agissoit de faire consentir Gaston à un mariage pour lequel jusqu'alors il n'avoit témoigné que de l'éloignement. Le Roi y ayant consenti, aucun des Confidens de *Monsieur* n'osa plus l'en dissuader. Il y donna les mains le 5. d'Août, & la cérémonie s'en fit sans beaucoup d'appareil, ni aux Fiançailles, ni à la Bénédiction Nuptiale. Le Roi, en cette considération, donna à son frere les Duchés d'Orléans & de Chartres avec la Comté de Blois : ce qui fit qu'on l'appella dans la suite *Duc d'Orléans*. Il y joignit depuis la Seigneurie de Montargis. La Princesse lui apportoit outre cela les Principautés de Dombes & de la Roche-sur-Yon, les Duchés de Montpensier, de Châtelleraut & de Saint Fargeau, avec plusieurs autres Seigneuries qu'elle avoit de son pere. Elle étoit belle & d'un esprit doux, & scut en peu de tems gagner le cœur de son Epoux. Mais tout cela n'empêcha point que les Noces ne fussent fort tristes. La mort de Chalais qui les ensanglanta, ne put que causer un violent chagrin au Duc d'Orléans. Il fit en vain tous ses efforts pour sauver la vie au

pauvre Gentilhomme. L'Arrêt qui le condamnoit à perdre la tête fut exécuté sur la fin du mois d'Août.

C'est ainsi que le Cardinal avoit coutume de se défaire de ceux qu'il employoit à l'exécution de ses noirs desseins. La Duchesse de Chevreuse fut releguée en Lorraine ; & le Comte de Soissons, qui n'osa demeurer à Paris, prit le chemin d'Italie, après en avoir obtenu la permission du Roi. La Reine Anne d'Autriche même ne fut pas à couvert du ressentiment de ce Ministre. Non content de l'avoir perdue par ses calomnies dans l'esprit du Roi son Epoux, il lui persuada de la faire venir au Conseil, où le Roi lui reprocha devant tout le monde d'avoir voulu avoir deux maris en même-tems. Il lui fit lire la déposition secrette de Chalais, touchant le complot d'enfermer le Roi dans un Monastere, sous prétexte d'impuissance, & de la marier ensuite à Gaston son beau-frere. Enfin, l'on défendit qu'aucun homme n'entrât désormais ni dans la chambre ni dans le cabinet de la Reine, à moins que le Roi n'y fût présent. Richelieu pensoit encore à faire juger le Duc de Vendôme & le Grand-Prieur par des Commissaires. Mais l'un alléguâ les Privileges des Pairs de France, & l'autre ceux de la religion de Malthe dont il étoit. Les procédures furent arrêtées par cet expédient, & les deux freres furent transférés d'Amboise à Vincennes.

Le Maréchal d'Ornano y mourut au mois de Septembre, avant que le Roi fût de retour à Paris. Cet accident fit beaucoup parler le monde. Les amis du mort publierent que le Cardinal l'avoit fait empoisonner. Mais les Médecins & les Chirurgiens assurerent le contraire, & la plus commune opinion est qu'il mourut de la pierre. Quoi qu'il en soit, il protesta, en recevant la Communion au lit de la mort, que ni le Duc d'Or-

1626.

En Septembre

bte.

1626

léans ni lui, n'avoient jamais conçu le noir dessein de rien entreprendre contre la personne du Roi. Qu'il étoit bien vrai que *Monsieur* étant éloigné des affaires par le Cardinal de Richelieu, on avoit pris des mesures pour diminuer la trop grande autorité de ce Ministre, & pour donner à *Monsieur* plus de part au Gouvernement: mais que toute la conspiration se bornoit là; & que ce qu'on y ajoutoit de plus étoit faux, ou n'étoit pas venu à sa connoissance.

Le Roi étant encore à Nantes, y fit tenir les Etats de la Province, de laquelle il ôta le Gouvernement au Duc de Vendôme, pour le donner au Maréchal de Themines par commission. La Cour étant ensuite de retour à Paris, on apprit que le Roi de la Grande-Bretagne avoit chassé les Domestiques François de la Reine son épouse, sous prétexte qu'ils donnoient retraite chez elle aux Jésuites & aux Missionnaires, ce qui soulevoit les Anglois. On y envoya le Maréchal de Bassompierre, qui accommoda en quelque sorte cette affaire.

En Novem-
bre.

Au mois de Novembre mourut le Connétable de Lesdiguières, âgé de plus de quatre-vingts ans. Le Maréchal de Créqui son gendre, hérita de ses grandes richesses. Environ le même tems, Baradas Favori du Roi fut disgracié, & S. Simon qui avoit aussi été Page de Sa Majesté, lui succéda dans la faveur; mais sans se mêler du Gouvernement non plus que lui. Le Duc de Montmorenci, à qui le Cardinal avoit fait espérer l'épée de Connétable, s'aperçut bien-tôt qu'il ne devoit pas s'en flatter. Le Roi supprima cette Charge par un Edit l'année suivante.

La grossesse de la Duchesse d'Orléans augmentoit fort les espérances de son époux. Tous les grands Seigneurs & tous les Courtisans paroissoient devoir

tourner plus que jamais de son côté, dès qu'il auroit des enfans capables de succéder à la Couronne. Il n'y avoit rien qu'il ne pût entreprendre, suivi des Guises & des autres Seigneurs auxquels il s'étoit allié, en épousant la Princesse de Montpensier. Tous haïssoient Richelieu, & songeoient à prendre des mesures pour le perdre. Ce Ministre trouva deux moyens de maintenir sa fortune, & d'acquiescer encore une plus grande autorité. L'un fut la destruction du Parti réformé, la plus grande ressource que pussent avoir les Mécontents; & l'autre, la diminution de la puissance des Seigneurs, en leur retranchant une grande partie de leurs Pensions, & en leur ôtant certaines Places fortes, dont ils s'étoient rendus maîtres dans les Provinces. Il falloit pour cela faire intervenir l'autorité du Roi. Richelieu lui persuada de convoquer une Assemblée des Notables, dont il parût suivre les conseils. L'ouverture s'en fit le 2. de Décembre, par une Messe solennelle, dans l'Eglise Cathédrale de Paris. Outre le Roi, la Reine mere, & *Monsieur* qui en étoit Président, assisté du Cardinal de la Valette, & des Maréchaux de la Force & de Bassompierre, elle étoit composée du premier & du second Président du Parlement de Paris, des premiers Présidens des huit autres Parlemens du Royaume, des Procureurs Généraux, du premier & du second Président des Chambres des Comptes de Paris, de Rouen, & de Dijon, avec leurs Procureurs généraux, & de ceux des trois Cours des Aydes, du Lieutenant Civil de Paris, de six Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit, de six du Conseil, & de douze Prélats. La coutume étoit de convoquer les Etats du Royaume, pour traiter des choses que l'on vouloit proposer. Mais le Cardinal n'en voulut jamais assembler, sachant bien que dans les Etats on avoit souvent plus d'égard

1626.

En Décem-
bre.

1626.

an bien public, qu'aux desirs des Ministres. Les Notables au contraire, qui n'avoient d'autorité que ce que le Roi leur en vouloit donner, n'avoient garde de s'opposer à ce qu'on pouvoit souhaiter d'eux. Dès-lors on commença à nommer le *bien de l'Etat*, non ce qui pouvoit contribuer à la félicité des trois Ordres du Royaume, mais ce qui pouvoit donner moyen au Roi ou aux Ministres d'exécuter les projets qu'ils avoient formés. La Noblesse, ni le Tiers-Etat ne faisoient plus aucun corps: le Clergé ne s'assembloit que sous le bon plaisir du Roi; & l'on ne pouvoit plus se plaindre du Gouvernement, sans paroître féditieux & sans être aussitôt accablé par le crédit & l'autorité des Ministres. Par-là, les Rois sont devenus maîtres absolus des Loix, & les Ministres ont été en état de violer impunément toute sorte de Priviléges.

1627.

En Janvier.

Les Membres de l'Assemblée ayant pris leurs places, le Roi leur dit qu'il les avoit appellés pour remédier aux désordres de l'Etat, & que le Gardé des Sceaux leur feroit entendre plus particulièrement sa volonté. Marillac commença son discours par des louanges outrées de la personne du Roi: «Après
» qu'il représenta les grandes dépenses
» qu'on avoit été obligé de faire depuis
» six ans, à cause des guerres civiles:
» que quoique le revenu ordinaire de Sa
» Majesté, ne passât point seize millions
» de livres, on avoit été obligé d'en dé-
» penser trente-six à quarante dans les
» dernières années, ce qui avoit extrê-
» mement oberé l'Etat: que pour y re-
» médier, le Roi avoit résolu de retran-
» cher toutes les dépenses superflues;
» qu'il avoit déjà supprimé les Charges
» de Connétable & d'Amiral, dont les
» gages ne montoient pas à moins qu'à
» quatre cens mille livres par an: qu'il
» vouloit raser toutes les Fortifications
» inutiles, pour retirer les Garnisons
» employées à garder ces Places, rache-

Tome IV.

1627.

» ter son Domaine engagé à bas prix,
» de même que les Tailles & la Ferme
» du Sel, & travailler à faire fleurir le
» commerce, pour augmenter les re-
» venus de l'Etat. Il toucha ensuite la
» mauvaise administration des Finances,
» & les fréquentes Rébellions, auquel-
» les il dit que Sa Majesté vouloit ap-
» porter de puissans remèdes: que pour
» cet effet, Elle enverroit ses propo-
» sitions à la Compagnie, & le Cardi-
» nal de Richelieu ajouta, qu'il ne
» s'agissoit que de les faire bien exé-
» cuter.»

Quoique l'on permît aux Notables de chercher les moyens de remédier aux désordres qu'on leur avoit proposés, il ne se faisoit rien que sous le bon plaisir des Ministres. Ils vouloient que l'Assemblée autorisât leur conduite, & non qu'elle la réglât ou la censurât, comme auroient pu faire les Etats. On y lut un Mémoire, qu'on disoit avoir été dressé par le Marquis d'Effiat, qui représentoit l'état des Finances. On ne trouva aucun moyen pour avoir promptement de l'argent, que la création de quantité d'Offices nouveaux, & l'établissement de diverses Charges en titres d'Offices. On fit outre cela plusieurs Impositions qui n'étoient pas auparavant.

Le Cardinal de Richelieu s'étant trouvé une seconde fois à l'Assemblée, y expliqua divers Articles, dont la lecture avoit été faite par le Greffier. Le premier regardoit les peines établies contre les Criminels d'Etat, que le Cardinal proposa de modérer, en privant seulement les coupables de leurs Charges. Il ne proposoit cette excessive modération, qu'afin que l'Assemblée la rejetât, pour pouvoir exercer dans la suite la sévérité qui lui étoit naturelle. Les autres Articles regardoient les préparatifs par mer & par terre, qu'il falloit faire contre les Anglois, qui menaçoient de nouveau de rupture en

1627.

faveur des Rochelois. On approuva tout ce que le Ministre voulut, sans avoir égard à la dépense.

En Février.

Comme il étoit permis de vendre les Charges, tant de la Cour que de l'Armée, & même celles de Judicature, personne n'y pouvoit venir sans argent, & la pauvre Noblesse se trouvoit hors d'état de s'avancer. Elle fit présenter une Requête au Roi, contenant divers moyens de favoriser les pauvres Gentilshommes. Sa Majesté y répondit par une Déclaration en date du 16. de Février; dans laquelle, après avoir marqué que le dessein de soulager son Peuple & de le faire jouir d'une paix solide, étoit la cause de l'Assemblée des Notables, il déclaroit que son intention étoit « d'avantager la Noblesse » de plusieurs graces & privilèges pour » entrer dans les Bénéfices, dans les » Charges & dans les Emplois, tant de » la Maison de Sa Majesté, que des » Armées : de faire instruire gratuitement dans les exercices propres à leur » condition, les enfans des pauvres Gentilshommes; & d'employer ceux de » cet Ordre, par mer & par terre, avec » des appointemens si bien payés, qu'ils » n'auroient plus rien à désirer. » Et pour empêcher que l'on ne prît l'allarme sur les nouveaux projets de guerre, dont le Royaume étoit plein contre les Anglois & les Rochelois : le Roi disoit par la même Déclaration, « que son intention » étoit de réunir tous ses Sujets dans l'unité de l'Eglise Catholique, *par toutes les bonnes voyes de douceur, d'amour, de patience, & de bons exemples*, de rétablir la dignité de l'Eglise » par l'exacte observation des Constitutions Ecclésiastiques & des Ordonnances Royales qui les concernoient : de » maintenir ses Sujets de la Religion Pré-tendue Reformée, dans toute la liberté » qu'il leur avoit accordée, les faisant » jouir tranquillement du bénéfice des » Edits, en attendant qu'il plût à Dieu d'il-

luminer leur cœur & de les ramener » au giron de son Eglise. La Déclaration finissoit par une promesse de soulager le Peuple, en le déchargeant de » trois millions de livres, durant les » cinq années suivantes y compris les » six cens mille livres dont il avoit été » déchargé l'an 1627. » Enfin, l'Assemblée des Notables, ayant composé divers cahiers sur les propositions qui y furent faites, fut congédiée le 24. de Février, & l'on eut pour ses avis tel égard qu'il plut au Conseil.

1627.

En Mars.

Pour augmenter davantage l'autorité du Cardinal de Richelieu, le Roi déclara par des Lettres Patentes du mois de Mars, « qu'il entendoit que ce Ministre, pour les signalés & importans » services qu'il avoit déjà rendus, & » qu'il rendoit encore actuellement à » l'Etat, eût entrée, voix, & opinion » délibérative au Parlement, tant dans » les Assemblées des Chambres aux jours » de Conseil, qu'aux Plaidoyeries; & » eût séance du côté des Pairs, avec le » même rang & le même degré qu'il » avoit au Conseil d'Etat. »

La réduction de la Rochelle & la ruine du Parti Réformé, manquoient encore à l'établissement parfait de l'autorité du Cardinal. C'étoit le but de toutes ses Délibérations au dedans, & de toutes ses Négociations au dehors du Royaume. Il falloit pour cela faire une Ligue avec quelque Puissance Etrangere, capable de fournir des Vaisseaux à la France, ou de faire une diversion, en attaquant l'Angleterre, prête à se déclarer pour les Rochelois. Richelieu négocia à la Cour de Madrid, & renouvela les anciens Traités faits avec les Etats Généraux des Provinces Unies des Pays-Bas. La Ligue fut conclue secrettement avec l'Espagne qui devoit attaquer l'Angleterre & l'Irlande, avec une Flotte de cinquante Vaisseaux. Mais on reconnut bien-tôt que cette Cour ne pensoit qu'à donner de l'occupation aux deux Rois,

1627.

pendant que l'Empereur & le Roi d'Espagne travailleroient de concert à l'agrandissement de la Maison d'Autriche.

Pour ce qui est des Rochelois, voyant que la Cour ne se mettoit pas en peine de faire raser le Fort-Louis, & qu'au contraire elle en faisoit construire un autre dans l'Isle de Ré dont on avoit donné le Gouvernement à Thoiras, ils s'adresserent au Roi d'Angleterre pour le prier de les secourir. Peut-être néanmoins que ce Prince, que l'intérêt de la Religion ne touchoit guères, ne se feroit pas aisément déterminé là-dessus, s'il ne fût entré dans la passion de Buckingham son Ministre. Celui-ci étoit extrêmement irrité contre la France, pour deux raisons : l'une, qu'il n'avoit pû obtenir de faire mettre quelques-unes de ses parentes, en qualité de Dames du Lit, auprès de la Reine d'Angleterre : L'autre, qu'ayant ardemment souhaité de venir encore une fois en France (où l'on prétend qu'il étoit devenu amoureux de la Reine Anne d'Autriche), on le lui avoit refusé avec obstination. Les deux Ministres s'étoient même écrit là-dessus des Lettres piquantes : ce qui porta Buckingham à rompre ouvertement avec le Cardinal.

Les Anglois ayant donc commencé à se saisir de divers Vaisseaux François, le Roi, par une Déclaration du huitième de Mai, défendit tout commerce avec l'Angleterre. Dès-lors, comme on apprit qu'il s'y faisoit de grands préparatifs, & qu'on ne doutoit pas qu'ils ne fussent destinés contre le Poitou ou la Saintonge, Sa Majesté résolut d'y aller en personne avec le Duc d'Orléans. Avant que de partir, il fut au Parlement, pour y déclarer les raisons du voyage qu'il entreprenoit, & pour y faire vérifier un certain recueil d'Ordonnances. Le Parlement n'en fut point content, & demanda au Roi la permission de lui faire des remontrances sur plusieurs Articles de cette compi-

1627.

lation. Marillac, Garde des Sceaux, qui l'avoit dressée, se trouva choqué de la difficulté que faisoient les Magistrats. Il s'en plaignit avec aigreur, & ceux-ci donnerent tout le ridicule qu'ils purent à son Ouvrage, qu'ils appellerent par dérision le *Code-Michaut* (1). Ce jour la le Roi tomba malade, ce qui ne l'empêcha point d'aller coucher hors de Paris ; mais étant arrivé à Villeroi, la fièvre redoubla tellement, que les Médecins craignirent quelque tems pour sa vie.

La Duchesse d'Orléans étoit accouchée d'une fille, ce qui avoit fort diminué la joie de la Cour. Quatre jours après elle mourut, ce qui affligea beaucoup la Reine mere. Pour le Roi, bien loin d'en être fâché, il s'en réjouit, autant qu'auroient pû faire les plus grands ennemis du Duc d'Orléans. Il fit même dire à sa mere de ne point songer à le remarier si-tôt. Et pour en détourner Gaston, d'ailleurs très-sensible à la perte qu'il venoit de faire, on lui permit toute sorte de plaisirs, ce qui le jeta bien tôt dans la débauche. On lui acheta la Maison de Limours, où il se retiroit souvent avec ses Confidens. Mais Marie de Médicis qui craignoit que le Roi n'eût jamais d'enfans, pensa à remarier au plutôt *Monsieur*, avec une des filles du Grand Duc de Florence. Ce dessein fut extrêmement traversé, & fut même cause de l'éloignement de la Reine mere, comme nous le dirons en son lieu.

Le Roi n'étoit pas encore guéri, lorsqu'il vint à la Cour une nouvelle, qu'on se garda bien de lui apprendre. C'étoit que le Duc de Buckingham avoit fait descente dans l'Isle de Ré, malgré Thoiras, qui, après avoir repoussé trois fois les Anglois, avoit enfin été contraint de se retirer dans le Fort de Saint Martin. Il y fut assiégé par huit mille hommes, que Buckingham

(1) Du nom de Marillac qui s'appelloit Michet.

En Mai.

En Juin.

avoit mis à terre. Ce Seigneur publia alors un Manifeste, tant pour excuser son dessein à l'égard de la France, que pour faire accroire aux Anglois, que le Roi Charles n'agissoit en cette rencontre, que par un pur zèle de religion. Le Duc de Rohan qui devoit former un corps d'Armée en Poitou, en même tems que l'on entendroit dire que les Anglois auroient fait descente dans l'Isle de Ré, publia aussi un Manifeste pour exciter les Peuples à prendre les armes. Ce Manifeste ne fit pas tout l'effet que le Duc en attendoit. La plupart de la Noblesse du Pays lui étant opposée, la division se mit dans le Parti, & fut cause de sa ruine. Le Duc n'ayant donc pû assembler que peu de monde en Poitou, à cause de l'armée du Roi, il se retira en Languedoc, où il fit soulever plusieurs Villes. Mais la Cour y envoya le Prince de Condé pour s'opposer à ses desseins, & Galland Conseiller d'Etat, Protestant, pour détourner les Peuples de la même Religion de prendre les armes.

Cependant le Duc de Buckingham, au lieu d'employer l'art & la force pour prendre le Fort de Saint Martin avant qu'il pût être secouru; s'avisa de vouloir l'assommer, sans pourtant l'enfermer entièrement, se contentant de faire bonne garde pour empêcher que rien n'entrât dans la Place. Il étoit aisé de juger que la France tenteroit toutes sortes de voyes pour secourir Thoiras si on lui en donnoit le tems. Néanmoins deux mois s'écoulerent sans que les Anglois fissent aucun effort considérable, & sans qu'ils pussent empêcher de petites barques de porter de tems en tems des rafraîchissement aux Assiégés. Enfin, malgré la négligence & les fautes de Buckingham, la garnison Françoisse commença à manquer de vivres. Thoiras écrivit en Cour, que si on ne lui en envoyoit promptement, il seroit obligé de capituler. Mais le secours qu'on lui

destinoit ne put être prêt qu'au commencement de Novembre.

Au mois d'Août, le Roi étant guéri de sa fièvre, partit pour se rendre à son armée qui bloquoit la Rochelle sous les ordres de *Monsieur*. Comme il marchoit à petites journées, il n'arriva au Camp que le 10 d'Octobre. C'est la coutume quand les Rois commandent leurs armées en personne; qu'ils prennent pour Lieutenans Généraux des Maréchaux de France qui donnent les ordres à tous les Officiers subalternes de la part de Sa Majesté. Le Roi choisit pour cela les Maréchaux de Schomberg & de Bassompierre. Le Duc d'Angoulême qui commandoit l'armée de Poitou avant l'arrivée du Duc d'Orléans, & qui fut depuis Lieutenant Général de S. A. R. prétendoit servir sous le Roi en la même qualité. Bassompierre & Schomberg s'y opposerent, & l'affaire fut agitée dans le Conseil. Schomberg céda au Duc que le Cardinal de Richelieu favorisoit; mais Bassompierre tint ferme, & l'on ne put le retenir qu'en lui donnant une armée séparée.

Les Rochelois ne s'étoient pas encore déclarés, lorsque le Duc d'Angoulême avoit commencé de les resserrer. Ils protestoient au contraire de vouloir demeurer fideles au Roi. Ils résolurent même d'assister Sa Majesté contre les Anglois, pourvu qu'Elle consentît à mettre le Fort-Louis entre les mains d'un des deux Maréchaux de la Force & de Châtillon, ou du Duc de la Trimouille, & qu'il plût au Roi d'ordonner l'exacte observation du Traité fait à Montpellier, jusqu'à l'entier accomplissement de ce que Sa Majesté avoit promis touchant la démolition du Fort-Louis. Aucun de ces trois Seigneurs ne devoit être suspect à la Cour; car bien loin d'appuyer le Duc de Rohan & les autres Réformés qui prenoient les armes pour la défense commune, la Trimouille, Châtillon & la Force condamnoient hautement ceux

1627.

En Août.
& Septembre

En Octobre;

1627.

qui se joignoient à des Etrangers anciens ennemis de la France. Cependant l'offre des Rochelois ne fut pas écoutée ; & ne pouvant douter après cela qu'on n'eût dessein de prendre leur Ville & de la dépouiller de ses privilèges, ils pensèrent tout de bon aux moyens de défendre leur liberté.

Le secours destiné pour l'Isle de Ré , étant prêt, le Maréchal de Schomberg & Louis de Marillac , frere du Garde des Sceaux , furent chargés de l'y conduire. Il consistoit en six mille hommes de pied & trois cens chevaux des meilleures troupes de l'armée du Roi. Ils essayèrent en passant, quelques canonades des vaisseaux Anglois qui ne leur tuèrent pas beaucoup de monde , & le lendemain de la descente ils se mirent en bataille pour aller attaquer les ennemis dans leurs retranchemens. Le Duc de Buckingham ne les y attendit pas, il leur vint au - devant ; & après un combat où les François dirent qu'il perdit deux mille hommes, il se retira en bon ordre just-qu'au-delà de la Covarde. Là, chacun voulant passer le premier , pour enfiler la chaussée qui menoit les Anglois à leurs barques, ils rompirent leurs rangs & se mirent à fuir en confusion. Les François en auroient eu bon marché, si la nuit qui survint ne les eût empêché de les poursuivre. Dès que Thoiras vit les tranchées presqu'abandonnées , il fit une sortie à la tête de huit cens hommes, qui mirent en fuite ceux que le Général Anglois y avoit laissés. Tous ceux qui purent gagner la Flotte , s'embarquerent avec les autres & firent voile en Angleterre. C'est ainsi que le Duc de Buckingham, qui avoit beaucoup plus d'ambition que de capacité , fut chassé honteusement de l'Isle de Ré , après avoir assiégé durant trois mois un Fort qui ne devoit tenir que huit jours devant une armée

bien commandée. Il ruina par - là les affaires des Rochelois , dont il consuma une grande partie des provisions.

Il seroit inutile de parler ici des applaudissemens que Louis XIII. & son Ministre reçurent partout après cette victoire. Le Maréchal de Schomberg & Thoiras y eurent part : Saint-Simon eut ordre de porter les Drapeaux , & de conduire en grande pompe à Paris, les canons pris sur les Anglois.

Il n'y avoit que le Duc d'Orléans qui étoit rongé de chagrin au milieu des réjouissances publiques. Le Roi lui ôtoit le commandement des troupes , sous prétexte de le prendre lui-même , & le donnoit en effet à Richelieu. Ce Prince en fut si mortifié, qu'il résolut de se retirer d'une armée où il n'étoit regardé que comme simple volontaire. Il partit huit jours après la délivrance de l'Isle de Ré , & vint à Paris dans la résolution de ne retourner plus au Siège de la Rochelle. Etant de retour dans la Capitale , il tâcha de dissiper sa mélancolie par diverses parties de plaisir. Il parut touché du mérite & de la beauté de la Princesse Marie de Gonzague , fille du Duc de Nevers , lequel devint Duc de Mantoue à la fin de cette année (1). Cette passion naissante déplut à Marie de Médicis. Elle ne pouvoit oublier les chagrins que le Duc de Nevers lui avoit donnés ; ni abandonner le projet de marier son second fils à une Princesse de Toscane. Ces deux raisons la porterent à détourner Gaston de penser à la Princesse Marie, comme il y paroissoit disposé.

La Rochelle , durant ce tems - là , étoit plutôt investie & incommodée par certains Forts bâtis en divers endroits , que bloquée ou assiégée dans les formes. Immédiatement après la retraite des Anglois, le Roi donna les ordres

1627.

En Décembre.
bre.

(1) Charles Duc de Nevers succéda à Vincent II. du nom, Duc de Mantoue qui n'ayant point d'enfans, le déclara son héritier par un Acte solennel.

Vincent, mourut le 24. de Décembre, & Charles fut proclamé le lendemain.

1627.

nécessaires pour une circonvallation entiere. Le circuit étoit de trois lieues ou environ hors de la portée du mousquet ou du fauconneau. La Ville ne pouvant être secourue par terre, il fut seulement question d'empêcher qu'on n'y portât par mer des vivres ou des rafraichissemens. Le Roi espéroit d'autant plus de la reduire par la famine, que les Anglois avoient consumé une grande partie des bleds dont les Rochelois avoient fait provision. Pour empêcher qu'aucun Vaisseau n'entrât désormais dans le Port, Richelieu résolut de le fermer par le moyen d'une bonne digue. Elle fut entreprise à l'endroit où le canal se trouve large de sept cens quarante toises, & hors de la portée du canon. Richelieu voulant en avoir tout l'honneur, en fit continuer le travail avec un soin insupportable.

1628,

En Janvier.

La Flotte de France commandée par le Duc de Guise, arriva de Bretagne devant la Rochelle à la fin de Janvier 1628. Elle étoit d'environ quarante Vaisseaux. Don Frederic de Toledé, Amiral d'Espagne y arriva aussi peu après avec celle du Roi Catholique, assez mal équipée & fort endommagée par la tempête. Le Comte Duc d'Olivarez ne laissa pas de la faire beaucoup valoir. Mais l'Amiral Espagnol, mécontent de ce que le Roi ne lui accordoit pas les mêmes honneurs qu'au Marquis Ambroise Spinola qui étoit aussi arrivé au camp, demanda son audience de congé & la permission de s'en retourner avec sa Flotte. Le Roi le vit partir sans regret, persuadé que le Roi Philippe avoit moins d'envie de l'aider à se défendre contre les Anglois, que de l'engager dans une longue & ruineuse guerre. Spinola ne faisoit que passer par la Rochelle, au retour de ses expéditions des Pays-Bas, (1). Il ne fut pas plutôt arrivé en Espagne, qu'il dé-

conseilla le Roi Catholique d'aider Louis XIII. à réduire les Rochelois. Il ne cessoit de lui représenter, que si une fois le Parti réforme étoit abbatu en France, le Roi, maître absolu dans ses Etats, en employeroit toutes les forces à traverser l'aggrandissement de la Maison d'Autriche. Philippe eut plus d'une fois occasion de se repentir de n'avoir pas suivi un si sage conseil.

Quoi qu'il en soit, le siège de la Rochelle continua, & le Roi commença à s'ennuyer de sa longueur. Il prit la résolution de s'en retourner à Paris, sous prétexte d'arrêter les mouvemens de quelques Seigneurs réformés en Brie, en Champagne & en Picardie. Le 8 de Fevrier, veille de son départ, il fit expédier une Commission au Cardinal de Richelieu, par laquelle il lui donnoit la qualité de Lieutenant Général dans ses armées de Poitou, de Xaintonge, d'Angoumois & d'Aunis, & un plein pouvoir sur toutes les troupes de Cavalerie & d'Infanterie Française & Etrangere. Il étoit encore très-expressement enjoint au Duc d'Angoulême, & aux Maréchaux de Bassompierre & de Schomberg, Lieutenans - Généraux, & à tous les autres Officiers de l'armée, d'obéir au Cardinal comme à la personne même du Roi. Cette Commission surprit beaucoup ceux qui ne connoissoient pas Richelieu, ou qui ignoroient la nécessité qu'il y avoit que le premier Ministre fût présent à ce Siège. Il en poussa les travaux, autant que la saison & les fréquentes sorties des alliés le permettoient. Mais la digue s'avançoit plus lentement, à cause de la grandeur du travail, & de la marée qui en emportoit souvent plusieurs toises.

Le Cardinal jugeant que ce Siège traîneroit en longueur, fit sommer les Rochelois de se rendre & de recourir à

(1) Il étoit au Pays Bas en qualité de Général des armées d'Espagne contre le Prince Maurice d' Nassau, au sujet des différends dont j'ai parlé touchant la suc-

cession de Clèves & de Juliers. Les Espagnols mal conseillés l'ayant rappelé cette année, leurs affaires en ce Pays-là allerent toujours depuis en décadence.

1628.

En Février.

En Mars.

1628.

la clémence de Sa Majesté. Mais ils ne voulurent seulement pas écouter le Héraut. Ils avoient élu pour Maire Jean Guiton, homme d'une fermeté & d'un courage extraordinaire. Il refusa d'abord la Charge qu'on lui offroit; mais vaincu par les instantes prieres de ses Compatriotes, il l'accepta à condition, dit-il, en montrant un poignard qu'il tenoit à la main, qu'il lui seroit permis de l'enfoncer dans le sein du premier qui parleroit de se rendre. Lui-même il se soumit à la même loi, s'il lui arrivoit de proposer de capituler. Et le poignard demeura tout exprès sur la table du lieu où ils s'assembloient dans la Maison de Ville. Le Cardinal eut quelques jours après une légère espérance de surprendre les Rochelois. Son dessein étoit de pèrarder la fausse porte des Salines; la porte Neuve & celle de Saint Nicolas; d'escalader les Bastions du Gabus & de l'Évangile; d'essayer de rompre la chaîne & de surprendre le Fort de Thoiras, pendant qu'on feroit donner de fausses allarmes en quelques autres endroits de la place. Il choisit pour cela la nuit du 11 de Mars, & s'approcha jusqu'à six cens pas de la Ville avec environ huit mille hommes de Cavalerie & d'Infanterie, & les Maréchaux de Bassompierre & de Schomberg. On envoya de divers côtés les Porteurs de petards, & cinq cens hommes qui les devoient soutenir les premiers, avec Marillac à leur tête, mais la nuit fut si obscure, qu'ils ne purent se rencontrer les uns les autres: de sorte que le jour étant venu, il fallut s'en retourner sans avoir rien fait. Deux jours après, le Cardinal fit encore une autre tentative sur le Fort de Tadon, qui ne lui réussit pas mieux que la première. Marillac qui devoit l'exécuter, y eut trente ou quarante hommes tués ou blessés.

Cependant on commençoit à manquer de plusieurs choses dans la Rochelle. Il fallut ouvrir aux Particuliers

les Magasins publics de bled & de chair salée; que Jean Guiton, Maire de la Ville, faisoit épargner le plus qu'il pouvoit, en attendant le secours des Anglois. Plusieurs Soldats, qui ne s'accoutumeroient pas de cette économie, alloient tous les jours se rendre aux Assiégés, & leur donnoient avis du mauvais état de la Place. Ils furent d'abord reçus au Camp; mais comme c'étoient autant de bouches inutiles dont on déchargeoit la Ville, le Cardinal ne voulut bien-tôt plus en recevoir. Il ne voulut pas même permettre que la mere du Duc de Rohan & sa belle-fille fortifissent de la Rochelle, non seulement afin qu'elles aidassent à consumer les vivres des Assiégés; mais encore de peur qu'elles ne cabalassent pour le Duc de Rohan qui faisoit la guerre en Languedoc, & qui donnoit beaucoup de peine au Prince de Condé, au Duc de Montmorenci, & aux autres qui commandoient pour le Roi dans cette Province.

Les Rochelois avoient attendu avec impatience la Marée de la pleine Lune de l'Équinoxe de Mars, qui est ordinairement beaucoup plus forte que les autres; mais elle ne fit pas grand effet, n'ayant renversé que quelques toises du bout de la Digue, qui furent dans peu réparées. Il leur vint néanmoins quelques Barques qui leur apportèrent un peu de bled, & la nouvelle du secours qui devoit bien-tôt partir d'Angleterre. Il étoit d'autant plus à craindre pour les Assiégés, qu'ils n'avoient que quarante Vaisseaux pour défendre aux Anglois l'entrée du Port. On en avoit coulé à fond soixante-deux, remplis de pierres, pour affermir la Digue, qui étoit déjà en état de défense. On espéroit par ce moyen que l'armée Navale rangée en bataille à l'entrée du Golfe, & soutenue de quantité d'Artillerie qu'on avoit mis sur les bords des deux côtés, seroit en état de résister à un plus grand nombre de vaisseaux.

1628.

1628.

En Avril.

Le Cardinal ayant jugé à propos que le Roi revint au Camp dans cette conjoncture, Sa Majesté y arriva le 25 d'Avril, pour encourager les Soldats par sa présence. Le P. Joseph, qui faisoit aussi l'homme de guerre, voulut se signaler peu après par un avis qu'il crut excellent. C'étoit de surprendre la Rochelle par un égout qui avoit communication dans la Ville. Mais l'entreprise fut jugée impraticable par ceux qui entendoient le métier.

Le 11 de Mai parut la Flotte d'Angleterre composée d'environ cinquante gros vaisseaux de guerre, & de quarante autres chargés de vivres. Celle de France composée de Bâtimens plus petits, sous les ordres du Commandeur de Valencé, se rangea dans le Canal entre les deux pointes, & l'on garnit l'estacade des vaisseaux enfoncés d'un Régiment de chaque côté. On fit aussi entrer entre la Digue & la Ville trente-six Galiotes, sur chacune desquelles on mit vingt hommes de plus qu'à l'ordinaire, pour s'opposer aux forties des Rochelois. Quand on vit la Flotte Angloise composée de si gros Vaisseaux, on jugea que son entreprise seroit vaine, parce qu'il n'y avoit pas assez d'eau à l'embouchure du Canal, pour y faire entrer des Bâtimens de cette grandeur. En effet, s'étant approché jusqu'à la portée du canon de la Flotte Françoisse, les Anglois firent une décharge de toute leur Artillerie, après quoi ils se retirèrent. Il n'y eut qu'une de leurs Chaloupes, qui s'étant mêlée la nuit parmi celles des François entra dans la Rochelle & y porta quelques provisions.

Cette retraite des Anglois, sans avoir rien tenté, fit juger désavantageusement des intentions du Roi Charles. Les Rochelois irrités n'en furent pas plus disposés à capituler. Le Cardinal leur écrivit en vain au mois de Juillet & d'Août pour les exhorter à se soumettre. Ils ne lui firent aucune répon-

se, dans l'espérance qu'un nouveau secours d'Angleterre, ou les tempêtes de l'Automne en rompant la Digue, obligeroient enfin les Assiégeois de se retirer. La Dysenterie s'étoit mise parmi les Troupes, & les fièvres malignes causées par les grandes chaleurs, faisoient périr tous les jours beaucoup de Soldats.

Le même jour (1) que le Cardinal écrivit la dernière fois aux Rochelois, le Duc de Buckingham fut tué à Plymouth, d'un coup de couteau par un Ecois nommé Felton, comme il se préparoit à monter sur la Flotte qui devoit venir au secours de la Rochelle. L'Assassin ayant été pris, bien loin de témoigner du repentir de son crime, dit qu'il avoit tué un ennemi de l'Etat & rendu un grand service à sa Patrie. Ce qui le faisoit parler de la sorte, c'est que le Parlement avoit voulu faire le procès à Buckingham, qu'on accusoit d'être la cause de tous les maux que souffroit l'Angleterre. Cet accident ne retarda point le nouveau secours qu'on avoit résolu d'envoyer aux Rochelois.

Comme ils ne recevoient plus depuis long-tems aucun rafraîchissement par mer ni par terre, la disette devint si grande dans la Ville, que le Peuple fut réduit à manger les choses du monde les plus mauvaises & les plus contraires à la santé. Cependant le plus grand nombre ne perdoit point courage. Les vives exhortations de quelques Ministres, la prudence & la fermeté du Maire Guiton, les insinuations & l'exemple de la Duchesse de Rohan & de sa belle-fille, qui vécurent trois mois de chair de cheval, & de quatre ou cinq onces de pain par jour, soutenoient les plus foibles, & animoient merveilleusement les autres. Mais il est bien difficile de retenir toute une populace affamée. Ni les soins ni la sévérité de Guiton n'empêchèrent pas que ceux qui avoient

(1) Le 21. d'Août & 2 de Septembre.

1628.

moins de confiance ne remuassent de tems en tems. Le Roi averti de ce qui se passoit, fomenta la division par de fréquentes sommations aux habitans, à qui l'on promettoit des conditions supportables. Là-dessus, le Présidial s'assembla, & la plûpart furent d'avis de recevoir les offres du Roi. Guiton qui étoit présent à l'Assemblée s'y opposa de la maniere la plus forte. Le Parti contraire fit prendre la résolution de mettre dehors toutes les bouches inutiles, pour porter le peuple à se rendre à la vûe d'une si triste séparation. Une nuit on fit assembler une grande multitude de femmes, d'enfans & de vieillards, & on les mit hors des portes sans écouter leurs plaintes. Ces malheureux s'allèrent rendre dès le matin aux Forts & aux Lignes des Assiégeois qui les chasserent à coup de mousquet, en forte qu'ils furent réduits à demeurer dans quelques prairies entre les Lignes & la Ville où ils se nourrissoient d'herbes. Le Roi & le Cardinal, loin d'en avoir pitié, firent tirer dessus, pour obliger les Assiégés de les reprendre, comme il arriva. On fit même faucher toute l'herbe des environs, pour leur ôter encore cette triste ressource dans leur misère.

Le Roi fit dire aux Rochelois que s'ils attendoient l'extrémité pour se rendre, il ne leur seroit aucun quartier. Ils offrirent de se soumettre pourvû qu'on leur conservât leurs Priviléges. Mais on prétendoit qu'ils en étoient déchus, & qu'ils devoient entierement dépendre du bon plaisir du Roi. Le Cardinal consentit néanmoins après à leur accorder la vie & les biens, & quelques petits privileges touchant le Magistrat, à condition, qu'après avoir demandé pardon au Roi, ils le recevraient dans la Ville, & payeroient quatre montres qui étoient dûës à l'armée. Entre les propositions des Rochelois, il y en avoit une sur laquelle ils ne vou-

Tome IV.

loient point se relâcher, & que le Roi rejettoit absolument. C'étoit la conservation des Fortifications de la Ville. Guiton remontre là dessus au Peuple que la Cour veut absolument les dépouiller de tous leurs Priviléges & de leur liberté, & il exhorte vivement ses Concitoyens à préférer la mort à la servitude. Les Habitans reprennent courage : on rompt la négociation, & chacun se prépare à une vigoureuse défense, jusqu'à l'arrivée du secours que le Roi d'Angleterre faisoit espérer.

Il parut enfin, ce secours à la vûe de l'Île de Ré, le matin du 28. de Septembre ; c'étoit une des plus belles Armées navales qu'on pût voir : elle étoit composée d'environ 140. voiles. Il y avoit quelques Vaisseaux maçonnés de brique en dedans, & chargés par-dessus de pierres d'une immense grosseur. On mit douze milliers de poudre dans l'espace vuide entre les deux murailles de brique, dans le dessein de faire jouer ces mines contre la palissade, & de renverser ainsi la digue. Le Mardi trois d'Octobre, il se leva un bon vent pour aller au combat. Deux heures avant le jour, l'Amiral d'Angleterre ayant fait tirer un coup de canon, tous les Vaisseaux mirent à la voile. A six heures du matin on commença une escarmouche qui dura environ trois heures. Il y eut, dit le Duc de Rohan, trois ou quatre mille coups de canon tirés de part & d'autre & ce fut tout. La chose recommença le lendemain à la même heure, mais plus mollement, & de plus loin. Les Anglois ne perdirent pas un seul homme sur leurs Vaisseaux dans ces deux journées. Une circonstance glorieuse à Louis XIII. c'est que pendant la premiere escarmouche il étoit, dit le Maréchal de Bassompierre, à la batterie du chef de Baye, ou plus de trois cens coups de canon qui alloient encore trois cens pas au-delà, lui passèrent dessus la tête.

1628.

En Septemb.
bre.

En Octobre.

T

1628.

Les escarmouches étant inutiles pour délivrer les Affiégés, Soubise proposa de teater le passage au milieu de la digue, & offrit de montrer le chemin avec les François, pourvû que les Anglois voulussent suivre. Le Comte de Laval, frere du Duc de la Trimouille, promit aussi de conduire à la palissade les Vaisseaux destinés à servir de mines, pendant qu'on engageroit le combat. Mais soit que le Roi d'Angleterre eût donné des ordres secrets à son Amiral, de tâcher seulement d'obtenir des conditions tolérables pour les Rochelois, & de ne hazarder point une Flotte en quoi consistoient les principales forces de Sa Majesté Britannique : soit que les Anglois crussent qu'il étoit absolument impossible de passer, ils rejeterent les offres des deux Seigneurs François. Après cela le vent fut si contraire pendant quelques jours, que les Anglois furent contraints de demeurer à l'ancre.

Cependant ils jugerent à propos de tenter s'il n'y auroit point de voie d'accommodement. Le Lord Montaignu envoya complimenter le Cardinal, qui comprit bien qu'il cherchoit occasion d'entrer en conférence. Richelieu qui de son côté cherchoit à défunir des Anglois les habitans de la Rochelle & les Réformés François qui étoient sur la Flotte Angloise, renvoya dès le lendemain, sans rançon, quatre prisonniers de cette nation, qu'il chargea de dire de sa part à Montaignu, que s'il vouloit venir conférer avec lui, on pourroit trouver des expédiens propres à rétablir la bonne intelligence entre les Couronnes de France & d'Angleterre. Le Comte de Lindsey, Amiral, assembla aussi-tôt le Conseil de guerre, où Soubise & les Députés de la Rochelle furent appelés, Montaignu proposa d'aller au Camp des François avec un Ingénieur, & dit qu'il prendroit cette occasion pour reconnoître la digue,

Soubise & les Rochelois en conçurent quelque soupçon : ils craignirent que ce ne fût un prétexte pour avoir la liberté de conférer sans eux avec les Ministres de France. Ils représentèrent que les Soldats déjà refroidis acheveroient de se décourager dès qu'ils entendoient parler de négociation : que Montaignu se flattoit en vain de reconnoître la digue; que supposé qu'on la lui fit voir, on lui en montreroit tout au plus les endroits les plus forts, afin que trompé par l'impossibilité apparente de la forcer, il dissuadât ses compagnons de l'entreprendre. Mais les Officiers Anglois qui n'étoient pas aussi bien intentionnés qu'ils feignoient de le paroître; firent résoudre dans le Conseil qu'on enverroit une Chaloupe aux Généraux François, pour demander l'échange des prisonniers & un sauf-conduit pour Montaignu : ce qui fut exécuté. Montaignu

En Octobre.

part avec un Ingénieur Allemand & revient sans voir la digue. Il dit à son retour qu'il avoit été très-bien reçu du Cardinal, qui lui avoit fait des propositions touchant le repos général de la Chrétienté.

L'inquiétude & les soupçons du Duc de Soubise & des Rochelois augmentèrent, dès qu'ils apprirent que Montaignu n'avoit point vu la Digue, & qu'on parloit de le renvoyer une autre fois au Camp des François. Ils se plainquirent de ce qu'on traitoit sans leur participation & à l'insçu de ceux qui avoient le principal intérêt dans l'affaire. Le Comte de Lindsey nia hautement qu'il se parlât d'aucun accommodement. Montaignu retourna vers le Cardinal avec qui il eut une nouvelle conférence. On lui fit voir la Digue, & il reconnut l'impossibilité prétendue de la forcer. En ayant fait rapport à Lindsey, il lui dit à l'oreille que Richelieu offroit des conditions d'accommodement raisonnables. L'Amiral le dépêcha en Angleterre pour sçavoir là-dessus les intentions de la Cour, Sou-

1628.

bise & les autres François ne doutent plus alors qu'il n'y ait une négociation déjà fort avancée. Ils s'en plaignent de nouveau : & les Anglois n'osant plus nier une chose trop évidente, répondent que ce qui est sur le tapis ne regarde, ni Soubise, ni les intérêts des Réformés François, comme si la conclusion de la paix entre les deux Couronnes, sous le prétexte spécieux de la nécessité d'une Ligue contre l'Empereur & le Roi d'Espagne, ne devoit pas être suivie de la prise de la Rochelle & de la ruine du Parti Réformé que Sa Majesté Britannique avoit si solennellement promis de protéger.

Mais Richelieu pensoit moins à conclure un Traité avec l'Angleterre, qu'à engager finement les Rochelois & les Réformés François qui s'étoient joints à la Flotte ennemie avec quelques Vaisseaux, à recevoir, sans l'intervention d'aucune Puissance Etrangere, les conditions que le Roi voudroit leur accorder. Il se fçut bon gré d'avoir causé de la jalousie entr'eux & les Anglois, en feignant de négocier avec Montaignu pour le Roi d'Angleterre. Il fit dire sous main à la Rochelle & sur la Flotte, que dans le Traité qui se projettoit entre les deux Rois, celui d'Angleterre auroit plus soin de ses propres intérêts, que de ceux des autres : qu'ainsi le meilleur parti qu'ils pussent prendre, étoit de recourir à la clémence de Sa Majesté, qui auroit plus d'égard à leur soumission volontaire, qu'à la médiation & aux prières d'aucune Puissance. Ces insinuations firent tant d'effet parmi les Assiégés & les Réformés de la Flotte auxiliaire, que les uns & les autres demandèrent comme à l'envi des Passeports pour ceux qu'ils vouloient envoyer au Camp des Assiégeans. Ils y furent reçus & écoutés séparément. Ceux de la Flotte eurent audience les premiers, & demandèrent la permission d'aller à la Rochelle : ils promettoient d'y parler si

fortement, que les Habitans prendroient la résolution de se remettre sous l'obéissance du Roi. Richelieu répondit qu'il en parleroit à Sa Majesté, & leur donna d'assez bonnes espérances. Ceux de la Rochelle furent admis ensuite : ils promirent de rendre la Ville, & prièrent Richelieu d'intercéder en leur faveur. Le Cardinal leur fit de grands reproches de leur opiniâtreté; après quoi ayant fait venir en leur présence les Députés de la Flotte, sans leur permettre de se parler, il leur permit de s'employer auprès du Roi pour leur faire obtenir miséricorde. Aussitôt il dicta les Articles de la Capitulation, qu'il ordonna à ceux de la Ville de porter à leurs Concitoyens.

Les Députés de la Flotte, craignant d'être exclus par les Rochelois, qui, dans l'extrémité où ils étoient, seroient contraints de subir la Loi du Vainqueur, & ne se fiant nullement aux Anglois, se remirent de tout à la générosité du Cardinal. Ils le prièrent d'interceder, non seulement pour les François qui étoient sur la Flotte Angloise, mais aussi pour tous ceux que cette guerre avoit obligé de sortir du Royaume. Le Cardinal le leur promit, & leur fit accorder une Déclaration, par laquelle « le » Roi oubliant tout le passé, leur per- » mettoit de revenir dans ses Ports avec » les prises qu'ils pourroient avoir fai- » tes : vouloit qu'ils jouissent des mêmes » graces que ses autres Sujets, & du » libre exercice de leur Religion : les » remettoit en possession de tous leurs » biens, excepté des fruits perçus & con- » sumés : accordoit enfin un délai de » trois mois aux Habitans de l'Isle de Ré » & de la Rochelle, retirés en Angleter- » re pour revenir chez eux jouir du mê- » me avantage. » Le Ministre Vincent, porteur de cette nouvelle, conféra premièrement avec le Duc de Soubise & quelques autres sur le parti qu'il y avoit à prendre pour les François de la

Flotte en cette occasion. On fut d'avis de les assembler à bord d'un Vaisseau & de leur communiquer ce qui s'étoit négocié, afin que chacun eût la liberté de recevoir, ou de rejeter la grace obtenue. Les sentimens furent fort partagés là-dessus : & quoi que Vincent pût dire, il y en eut plusieurs qui ne voulurent pas s'y fier. D'ailleurs, les Anglois déclarerent qu'ils ne laisseroient pas partir tous les Vaisseaux François, parce qu'ils en avoient besoin, disoient-ils, pour quelques entreprises qu'ils vouloient faire sur les Côtes de Poitou & de Saintonge, & particulièrement sur Brouage. Ils étoient irrités contre Vincent & les autres, qui avoient conclu avec le Cardinal, non qu'ils fussent fort fâchés de voir tomber la Rochelle entre les mains du Roi : mais parce qu'apparemment ils vouloient s'en faire un mérite auprès du Ministre. Ainsi Montaigu étoit revenu avec tout pouvoir de traiter ; mais le Cardinal qui ne vouloit pas qu'une Puissance Etrangere se mêlât d'accommoder les Sujets du Roi avec leur Souverain, l'avoit prévenu par les conditions assez équitables qu'il avoit fait accorder aux François de la Flotte. En les délivrant de la nécessité où ils étoient de chercher la protection des Etrangers, il leur donnoit lieu de revenir en France : & empêchoit ainsi que les Anglois ne se servissent d'eux pour avoir des intelligences dans le Royaume, & y causer de nouvelles brouilleries.

A l'égard de la paix avec l'Angleterre, après avoir vu la mauvaise conduite de Buckingham, & sçachant d'ailleurs que le Roi Charles étoit peu aimé de ses Sujets, Richelieu avoit témoigné qu'il entendoit que le Roi d'Angleterre la demandât à Sa Majesté Très-Chrétienne. Et la Rochelle étant réduite, il commença à parler des Anglois avec beaucoup plus de mépris qu'auparavant.

Enfin le 16 d'Octobre, les François de la Flotte vinrent remercier le Cardi-

nal de la grace qu'il leur avoit obtenue du Roi ; & le même jour ceux de la Ville vinrent dire qu'elle acceptoit les Articles qui furent signés le 28. Ils contenoient en substance « que Sa Majesté » accorderoit aux Rochelois l'Amnistie du » passé, la sûreté de leurs personnes, la » jouissance de leurs biens & le libre » exercice de la Religion Réformée dans » la Ville. » Les Privilèges, les Fortifications, la Magistrature, tout cela fut laissé à la discrétion du Vainqueur. Le Roi ne voulut pas signer les Articles, croyant cette démarche indigne de la Majesté du Souverain. Le Cardinal de Richelieu & les Maréchaux de Bassompierre & de Marillac, refuserent aussi de mettre leurs noms parmi ceux des Rochelois. Ce furent Du Hallier & Marillac Maréchaux de Camp, qui eurent pouvoir de le faire au nom du Roi. La Duchesse Douairiere de Rohan & sa fille ne furent point comprises dans la Capitulation, sous prétexte que par respect pour le Roi, elles n'avoient pas voulu y être nommées. Ce Prince, sans nul égard pour des personnes de cette qualité, dont l'une étoit âgée de 70 ans, les fit enfermer dans le Château de Niort.

Le lendemain les Députés de la Rochelle se rendirent à Laleu où étoit le Roi, pour lui demander pardon ; & le 30 du mois, les Gardes Suisses & Françoises entrèrent dans la Ville dès le matin avec le Duc d'Angoulême, le Maréchal de Schomberg & plusieurs autres. Le triste état où elle étoit réduite leur fit horreur & compassion. Les rues & les maisons étoient infectées de corps morts qu'on n'avoit pu ni ensevelir ni enterrer. Sur la fin du Siège, les Rochelois ressemblant plutôt à des squelettes qu'à des hommes vivans, étoient devenus si foibles & si languissans qu'ils n'avoient pas le courage de creuser des fosses. Le plus grand présent qu'on pouvoit faire à ceux qui restèrent, c'étoit

1628.

de leur donner du pain. Ils le regardoient comme le remede infailible contre la mort : & ce remede même devint mortel à quelques-uns , par l'avidité avec laquelle ils mangeoient & s'étouffoient en même tems. Les Logis ayant été marqués , le Cardinal y vint : la premiere chose qu'il fit , fut d'y faire porter quantité de vivres. Le jour suivant il fallut faire venir du monde du Camp , pour enterrer les cadavres qui remplissoient tout d'infection. Les rues & les maisons ayant été netoyées , le Roi y fit son entrée le premier Novembre , précédé du Cardinal , qui marchoit seul à cheval devant Sa Majesté. C'étoit plutôt son triomphe que celui du Prince. Ainsi fut soumise la Rochelle au bout de trois ans que Richelieu méditoit , dit-il , ce grand dessein , après y avoir employé des sommes immenses , & sacrifié la vie de plus de quarante mille Sujets du Roi.

Ce Prince attendoit à la Rochelle le départ de la Flotte d'Angleterre. Il y sentit quelques atteintes de goutte , quoiqu'il n'eût pas encore vingt-six ans accomplis. L'onzième Novembre il apprit avec une grande satisfaction que la Flotte Angloise s'en retournoit dans ses Ports moins forte de 28 Vaisseaux. Il partit lui-même le 19 , après avoir aboli par une Déclaration tous les Privileges de la Rochelle. Le 23 Décembre , il fut reçu dans sa Capitale avec toute la pompe qu'on a coûtume d'employer en ces occasions. On avoit dressé des arcs de triomphe , & fait prendre les armes à sept ou huit mille hommes. Le Parlement & les autres Cours Souveraines rendirent leurs hommages au Roi victorieux , qui , de son côté , fit donner avis aux Puissances Catholiques de la grande conquête qu'il venoit de faire.

L'Empereur Ferdinand II. avoit refusé d'accorder au Duc de Nevers l'Investiture des Duchés de Mantoue & de Montferrat. Le nouveau Duc avant que

de partir de France avoit tiré parole de la Cour qu'elle le secourroit de tout son pouvoir. Mais comme l'Espagne soutenoit le Prince de Guastalle dans ses prétentions sur Mantouë , & que le Duc de Savoye en avoit aussi sur le Montferrat , on avoit conseillé au Duc de Nevers de s'accommoder avec eux , parce qu'on n'étoit pas alors en état de lui donner un secours considérable. Les deux Prétendants n'ayant rien voulu entendre , avoient pris les armes & se préparoient à accabler le nouveau Duc. Le Cardinal de Richelieu , non plus que toute la Nation Françoisé , ne pouvoit souffrir que l'Espagne opprimât un Prince dont les droits étoient indubitables , par cela seul qu'il étoit François. Mais il ne lui étoit pas possible de le secourir avec la promptitude nécessaire , à cause de la difficulté du passage des troupes qu'il auroit fallu lui envoyer , dans une conjoncture où le Siège de la Rochelle tenoit les esprits occupés de toute autre chose. Pour gagner du tems , il fit faire quelques propositions à Madrid & à Turin , & forma divers projets qui furent tous désapprouvés.

Mais à peine la Rochelle eut-elle été prise , que le Cardinal ne pensa plus qu'à abaisser la Maison d'Autriche , & à commencer par secourir , sans délai , le Duc de Mantouë. La chose fut néanmoins proposée dans un Conseil , où tout le monde ne fut pas du même sentiment. Celui du Cardinal prévalut , sur ce qu'il étoit de l'intérêt du Roi de soutenir un Prince allié de la Couronne. On fit donc marcher vers le Dauphiné douze mille hommes de pied & quinze ou seize cens chevaux , sous la conduite de Thoiras. Il devoit y avoir autant de troupes levées en Dauphiné & dans le voisinage , outre quelques autres que le Maréchal d'Étrées devoit amener de Picardie ; ce qui suffisoit pour former une armée capable de délivrer le nouveau Duc de la crainte des Espagnols & des Savoyards.

1628.

1629.

1629.

Dès que le Roi avoit été de retour à Paris, la Reine mere avoit fait en sorte qu'il parlât fortement à *Monsieur* contre le dessein qu'il avoit d'épouser la Princesse Marie de Gonzague. Gaston avoit promis de s'en désister, pourvû qu'on lui donnât les moyens de le faire avec honneur. Pour le récompenser de cette complaisance qu'il témoignoit avoir pour Marie de Médicis, on le déclara Général de l'armée que l'on devoit envoyer en Italie : & le Roi lui fit présent de cinquante mille écus pour former l'équipage qui lui étoit nécessaire pour cela. Mais il perdit au jeu presque toute cette somme dans un soir. Gaston consentit encore que le Duc de Mantoue se venit la fille auprès de lui ; & qu'elle parût quinze jours après qu'il seroit allé se mettre à la tête de l'armée.

En Janvier.

Le Roi se repentit bientôt, d'avoir donné cet emploi à Gaston. Il crut que la gloire que son frere alloit acquérir en Italie seroit autant de diminution de la sienne. Le chagrin qu'il en conçut l'empêcha de dormir durant quelques-tems. Etant allé à Chaillot où étoit le Cardinal, il lui ouvrit son cœur ; & lui dit de faire en sorte d'ôter cet emploi à son frere. Le Cardinal répondit, qu'il ne sçavoit qu'un seul moyen d'y réussir, qui étoit que Sa Majesté allât elle-même en Italie ; mais que si elle prenoit cette résolution, il falloit qu'elle partît dans huit jours au plus tard. C'étoit pour se faire donner à lui-même le commandement de l'armée sous le nom du Roi. Monsieur ne devoit pas laisser de le suivre en qualité de Lieutenant-Général. Mais il arriva un incident qui l'empêcha de faire ce voyage.

Le 15. de Janvier, le Roi fut au Parlement. Le Garde des Sceaux y exposa la nécessité où Sa Majesté se trouvoit d'aller secourir le Duc de Mantouë par la voie des armes, puisqu'il étoit inutile de négocier, &

qu'elles pourroient causer la ruine de ce Prince par leur longueur. Le Parlement loua ce dessein, & vérifia diverses Déclarations propres à faire venir de l'argent dans les coffres du Roi, entièrement épuisés par les dépenses de l'année précédente. Le Roi fit de plus publier une amnistie pour toutes les Villes réformées & pour tous ceux de ce Parti, qui, dans quinze jours après la publication, accepteroient le pardon qu'il leur offroit. Le lendemain le Roi prit le chemin du Dauphiné, quoiqu'il fit une très-grande neige. Deux jours après le Cardinal le suivit. Monsieur s'étoit avancé avec le Roi jusqu'auprès de Lyon ; mais au lieu de le suivre, il s'en alla à Dombes. De-là il revint à Paris, ne pouvant se résoudre à servir en Italie sous le Cardinal.

1629.

Cependant le Roi & son Ministre étant arrivés à Grenoble, en partirent le 2. de Février par un très-mauvais tems, pour se rendre au pied des Alpes avec l'armée. Elle étoit composée d'environ vingt-quatre mille hommes de pied, & de deux mille cinq cens chevaux. On envoya le Commandeur de Valencé au Duc de Savoye pour lui demander passage, & des vivres pour les troupes, moyennant quoi on offroit de lui faire donner Trino avec quelques Terres dans le Montferrat, pourvû qu'il renoncât à toutes ses prétentions. Le Duc y parut disposé ; mais il ne cherchoit qu'à gagner du tems, & cependant il faisoit fortifier les passages. Comme on s'aperçut de son dessein, l'armée eut ordre d'avancer. Etant arrivée à Chaumont, non loin de Suze, le Prince de Piémont, y vint le 4. de Mars pour conférer avec le Cardinal. Celui-ci le pressa d'accorder au Roi ce qu'il demandoit, plutôt que de l'obliger à se faire passage par la force. On négocia long-tems inutilement, après quoi, Charles Emmanuel fit enfin déclarer ses intentions,

En Février.

En Mars.

1629.

C'étoit que si le Roi vouloit accorder à Son Altesse de retenir, de même que les Espagnols, tout ce qu'elle avoit pris dans le Montferrat, les passages seroient ouverts sur le champ à l'armée Royale. Le Cardinal rejetta la proposition, & après avoir tenu conseil avec les Maréchaux de Crequi, de Bassompierre & de Schomberg qui étoient présens, on résolut d'attaquer dès le lendemain les barricades que le Duc avoit fait faire sur le chemin de Suze. Elles étoient entre les deux montagnes, dans l'endroit le plus étroit. On les fit reconnoître auparavant, & sur le rapport qui en fut fait, on forma l'ordre de l'attaque. Le Roi marcha toute la nuit pour se rendre à Chaumont, où il arriva de grand matin.

Sur les sept heures, il se rendit aux pallissades, qui furent attaquées de front, pendant que d'autres troupes passaient à droite & à gauche par le haut des montagnes. Celles-ci ne parurent pas plutôt à la vue des Piémontois, qu'ils se mirent en déroute, & cédèrent le passage à l'armée Royale. Ils furent poursuivis avec tant de chaleur, que les François eussent pû entrer dans Suze avec les fuyards; mais le Roi ne le jugea pas à propos, pour ne pas exposer la Ville au pillage. On se contenta de se loger aux environs: & le Duc de Savoye se voyant hors d'état de la défendre, ordonna au Gouverneur de la rendre dès le lendemain. Pour lui, il se retira à toute bride, & peu s'en fallut qu'il ne fût enveloppé par les enfans perdus de l'armée Françoisise. Les troupes ayant passé la Doire, on envoya le Marquis de Senneterre à Turin, pour complimenter la Princesse de Piémont sœur du Roi. Il avoit ordre d'offrir aussi la paix au Duc de Savoye, s'il vouloit livrer passage jusqu'à Casal à l'armée Royale. Charles Emmanuel fut ravi d'en être quitte à si bon marché: il envoya le Prince de Piémont à Suze où le Traité fut conclu le 11. de

Mars. Les conditions étoient de la part du Duc, « d'accorder aux troupes du » Roi libre passage par ses Terres, pour » aller au secours de Casal assiégé par » les Espagnols, de laisser enmener tous » les grains & toutes les munitions de » bouche qu'on trouveroit à acheter » dans ses Etats; de faire en sorte que » Don Gonzalès, Général des troupes » d'Espagne, levât le siège commencé, » & se retirât du Montferrat avec ses » troupes; de laisser le Duc de Mantoue » dans la jouissance paisible de ses Duchés, & d'entrer avec lui dans une Ligue avec le Pape, le Roi & la République de Venise. Le Roi promettoit de son côté de faire céder Trino au Duc de Savoye, avec des Terres pour quinze mille écus d'or de revenu. Jusqu'alors, S. M. consentoit que S. A. retînt ce qu'elle avoit pris dans le Montferrat, à condition qu'elle le rendroit, dès que le Roi lui restitueroit la Citadelle de Suze, & le Château de S. François, que le Duc lui avoit remis pour sûreté de ses promesses. »

Les François mirent Garnison dans ces deux Places; & six jours après, l'on apporta la ratification du Général des Espagnols. Il promit d'être entièrement sorti du Montferrat le 4 d'Avril, & de laisser en paix le Duc de Mantoue. On se hâta de conclure ce Traité, parce que l'armée commençoit à souffrir, les mauvais chemins n'ayant pas permis de voiturier autant de vivres qu'il eût été nécessaire. Le Roi attendit quelque tems à Suze, pour en voir l'exécution avant que de repasser les Monts. Il y reçut des Ambassadeurs Extraordinaires de presque tous les Princes d'Italie: & y conclut deux Traités très-importans. L'un fut la Ligue avec la République de Venise & le Duc de Savoye pour la conservation des Etats du Duc de Mantouë, & l'autre fut la paix avec l'Angleterre.

Le Roi Charles I. avoit essayé de s'ac-

1629.

En Avril;

1629.

commoder avec Louis XIII. pendant qu'il étoit devant la Rochelle, par le moyen des Ambassadeurs de Danemarck & des Etats Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas. Mais on leur avoit répondu d'une manière qui lui en avoit préjuroté toute espérance. Il rechercha de nouveau les François par l'entremise des Vénitiens : le tout pour avoir une paix désavantageuse, qui lui attira le mépris & des Etrangers & de ses propres Sujets. Le Traité en fut signé le 24 d'Avril par les Ambassadeurs de Venise munis des pouvoirs du Roi d'Angleterre.

En May.

Le 28 le Roi partit de Suze pour venir bloquer Privas dans le Vivarets. Les Réformés n'y avoient pas encore posé les armes, & le Duc de Rohan y étoit avec l'élite de ses troupes. Le Roi néanmoins n'y en amena qu'un petit nombre, se servant d'abord de celles que le Duc de Montmorency y commandoit. Mais toute l'armée ayant repassé les Monts au commencement de Mai, on fut bientôt en état de ferrer de plus près la Place. Le 26 le Roi se rendit maître de tous les dehors, non sans y avoir perdu beaucoup de monde, par la brave résistance du Marquis de Saint-André-Mont-brun qui la défendoit. Comme il attendoit trop à capituler, pour pouvoir espérer des conditions honorables, la Garnison & une partie des Habitans tâchèrent de se sauver de nuit dans le Château voisin, & dans les Montagnes. Cette retraite donna lieu à l'armée du Roi d'entrer dans la Ville & de la facer entièrement. Il ne s'y commit pas moins de désordres, qu'il en étoit arrivé quelques années auparavant à Négrepelisse. (1) Le Château où il y avoit quatre cens hommes, fut obligé de se rendre à discrétion.

En Juin.

Après la prise de cette Place, Marillac fut fait Maréchal de France, & l'armée marcha contre Allais, Ville des Ceven-

(1) Voyez ci-devant pag. 99.

nes. Le Duc de Rohan ayant tenté en vain de la secourir, elle se rendit à composition le 7 de Juin. Comme il ne put empêcher qu'on ne prît encore plusieurs autres petites Places, & qu'il étoit d'un parti malheureux qui ne pouvoit plus résister, il pensa sérieusement à s'accommoder avec la Cour. Le Cardinal lui en fit naître l'occasion en lui envoyant un Exprès pour l'exhorter à rentrer dans l'obéissance. On lui offrit, à lui & à son frere le pardon du passé, la jouissance de leurs biens, & la liberté de conscience pour tous les Réformés: à condition que les Fortifications de Nîmes, de Castres, d'Uzès & de Montauban, qui n'étoient pas encore en la puissance du Roi, seroient rasées. Ce Traité fut signé à Allais le 27. du même mois, & le Duc de Rohan ne put jamais obtenir d'être admis à se jeter aux pieds du Roi, quoiqu'il eût négocié avec le Cardinal. Il fut même obligé de sortir du Royaume, pour autant de tems que le Roi jugeroit à propos, & peu après il s'embarqua pour Venise.

Le Roi étant entré dans Nîmes, y fit publier la Déclaration promise aux Réformés par le Traité d'Allais. Ensuite il retourna à Paris où il craignoit la trop grande autorité de la Reine mere. Pour le Cardinal, il demeura en Languedoc, afin d'y faire raser les Fortifications qui subsistoient encore, & sur-tout celles de Montauban. Ce soin devoit appartenir au Prince de Condé, qui avoit commandé les troupes que l'on avoit postées autour de cette Ville. Mais les Habitans en ayant paru mécontents, à cause de la haine qu'il affectoit de leur témoigner, ils préférèrent d'obéir à Richelieu, & d'exécuter le Traité sous ses ordres. Il y entra au mois d'Août & fut reçu avec de grands applaudissemens, après que la Déclaration du Roi eut été vérifiée au Parlement de Toulouse.

En Août.

Uzès & Castres furent traitées comme Montauban. Ainsi le Parti Réformé

1629.

1629.

me se trouva dépouillé de toutes ses Villes de sûreté, & réduit à dépendre de la pure bonne volonté du Roi, qui ne gardoit ses Déclarations qu'autant que ses Ministres le jugeroient utile. Depuis ce tems-là, ce Parti diminua insensiblement; & malgré l'obéissance qu'il rendit au Souverain, on ne cessa de travailler à sa ruine, jusqu'à ce qu'on l'ait entièrement anéanti, par la révocation de l'Édit de Nantes, comme nous le verrons sous le Règne suivant. Le Cardinal ayant été témoin de la démolition des Ouvrages de Montauban, prit le chemin de Fontainebleau, où étoit la Cour.

Durant que ces choses se passaient, le Duc de Mantouë envoya un Gentilhomme en France pour remercier le Roi du secours qu'il lui avoit donné, & pour ramener sa fille en Italie. Le jour du départ ayant été fixé, la Reine mere se crut délivrée de tout embarras. Mais la Duchesse de Longueville en fit avertir le Duc d'Orléans, qui s'opposa au départ de la Princesse. Ce fut alors qu'il quitta la route du Dauphiné, comme je l'ai dit, pour revenir à Paris mécontent de ce que le Cardinal alloit à l'armée, où il voyoit bien qu'il n'auroit que le titre de Lieutenant Général. Son dessein étoit d'enlever Marie de Gonzague & de fortir avec elle du Royaume. La Reine mere en ayant eu avis, la fit prendre à Colonier où elle étoit, & conduire à Vincennes sous bonne garde. Le Duc d'Orléans, à cette nouvelle, entra dans une colere qu'il seroit difficile d'exprimer. Il jura qu'il s'en vengeroit, & menaça de se retirer dans les terres de son appanage.

Le Roi & le Cardinal étoient encore alors au-delà des Monts. Ils apprirent avec chagrin la violence dont Marie de Médicis avoit usé envers la Princesse. A leur retour, ils la firent fortir de Vincennes, sur la promesse que Monsieur fit de nouveau de ne la point épouser

Tome IV,

sans le consentement de leurs Majestés. Le Cardinal, qui, par la prise de la Rochelle & la délivrance de Casal, avoit jetté des fondemens de son autorité plus solides que la simple faveur de la Reine mere, ne se mit gueres en peine du chagrin qu'elle pourroit en concevoir. Il fit entendre au Roi que cette Princesse ne cherchoit que son intérêt particulier dans cette affaire, & qu'il étoit dangereux de pousser ainsi le Duc d'Orléans, dont la passion pour Marie de Gonzague étoit approuvée de toute la France. Marie de Médicis, avertie de ce qui se passoit commença à haïr le Cardinal aussi fortement qu'elle l'avoit aimé auparavant.

Monsieur étoit à Joinville, Place de Champagne appartenant au Duc de Guise. Comme il refusa de voir le Roi jusqu'à ce qu'on lui eût donné satisfaction, cette conduite irrita Sa Majesté désormais absolue dans le Royaume. Elle ne se mit pas en peine de contenter son frere, qui se retira à Nancy, irrité de ce qu'on sembloit le mépriser. La Reine mere fut si émue à cette nouvelle, qu'il fallut lui tirer du sang un peu après qu'elle l'eut apprise. Toute la France la blâmoit de sa dureté envers un Prince qu'elle avoit prétendu traiter comme un enfant. Le Roi même lui en dit son sentiment, ce qui la jeta dans une extrême inquiétude.

Le Cardinal avoit aussi ses chagrins; les moins passionnés le blâmoient d'ingratitude envers Marie de Médicis sa bienfaitrice. Il craignoit, si le Roi venoit à mourir, comme plusieurs Astrologues le disoient, de se trouver exposé à la colere de cette Princesse, & peut-être encore à celle du nouveau Roi, avec lequel il ne lui seroit pas facile de se raccommoder. Toute la conduite du Duc d'Orléans lui persuadoit que sa haine pour lui étoit irréconciliable. Ce Prince, qui n'osoit se plaindre ni du Roi ni de la Reine mere, publia à Nancy un

1629.

En Septemb.
bre.

1629.

Manifeste plein d'invectives contre Richelieu. Ce Manifeste fut suivi d'une Lettre au Roi, où il donnoit à ce Ministre le titre odieux de nouveau *Maire du Palais*, qui avoit usurpé l'autorité Royale. Mais plus ses ennemis faisoient d'efforts pour le détruire, & plus le Roi augmentoit la confiance qu'il avoit en lui.

En Novem
bre.

Ce Prince lui en donna une nouvelle marque au mois de Novembre. Il fit expédier des Lettres Patentes, où après avoir fait l'éloge du Cardinal, il le déclaroit *Principal Ministre de son Etat*. Richelieu en avoit fait les fonctions peu après avoir été admis au Conseil; mais le rang qu'il y tenoit au dessus des autres Ministres étant moins attaché à sa personne qu'à sa dignité de Cardinal, ses Lettres Patentes le distinguèrent de tous les autres, par le titre de *Principal Ministre* qu'elles lui attribuoient.

Sur ces entrefaites le Duc de Bellegarde vint à la Cour de la part de Monsieur, pour tâcher de lui faire obtenir quelque chose. Il pria Marie de Médicis de ne point se raccommoder avec Richelieu, de qui Gaston avoit résolu de se venger. Il promit aussi que ce Prince ne se marieroit qu'au gré du Roi & de la Reine mere. Et comme il consentoit de revenir en France, & de demeurer quelque tems à Orléans sans voir le Roi, pourvû qu'on lui augmentât son appanage de cent mille livres en fonds de Terres; on lui accorda enfin cette demande, en lui assignant le Duché de Valois, outre ce qu'il avoit déjà.

Le Traité de Suze fut à peine conclu, qu'on s'aperçut que la Maison d'Autriche & le Duc de Savoye ne l'avoient fait que par la nécessité des conjonctures. Dès que l'Armée Françoisé eut repassé les Mouts, l'Empereur envoya le Comte de Merode avec dix-huit mille hommes dans la Valteline, pour entrer par-là dans le Milanès. Toute l'Italie ne fut pas peu surprise de voir une armée entiere destinée à l'exécution du Décret Impérial.

Ambroise Spinola y vint en même tems pour prendre la conduite des Troupes Espagnoles. Les uns & les autres ne cherchoient qu'à se saisir des Etats du Duc de Mantouë, sous prétexte de les tenir en dépôt, jusqu'à ce que l'Empereur eût terminé le différend. Pour ce qui est du Duc de Savoye, au lieu d'observer les articles du Traité, il fit redemander Suze au Roi, en feignant d'être toujours dans les intérêts de la France. Le Gouverneur de Milan & les Nonces du Pape firent en vain des propositions d'accommodement. Jules Mazarin, sur-tout, qui fut depuis Cardinal, s'employa beaucoup pour prévenir une rupture. Mais tous leurs soins furent inutiles: il en fallut venir aux voies de fait.

Le Roi se hâta d'envoyer de nouveaux secours au Duc de Mantoue, dont les Impériaux assiégeoient la Capitale. Mais elle se défendit si bien, que le jour de Noel ils furent contraints de l'abandonner. Cependant, comme ils s'étoient saisis de plusieurs autres Places, l'armée Françoisé se mit en marche, forte de vingt mille hommes de pied & de deux mille chevaux. Le Roi ayant désigné le Cardinal pour la commander: lui fit expédier des Lettres Patentes avec un titre qu'on n'avoit encore donné à nul autre. C'étoit celui de *Lieutenant Général représentant la personne du Roi*. On inventa même pour lui le nouveau terme de *Généralissime*, afin de le distinguer des Marechaux de Crequi, de Schomberg & de la Force qui devoient servir sous lui en qualité de Lieutenans Généraux. Il partit de Paris le 29 Décembre ayant dans son carosse le Cardinal de la Vallette & le Duc de Montmorenci à une portiere, & les Maréchaux de Bassompierre & de Schomberg à l'autre. Outre ses Gardes ordinaires, le Roi lui donna huit Compagnies du Régiment des Gardes, de trois cens hommes chacune pour l'accompagner.

1629.

En Décem-
bre.

1630.
En Janvier.

Le Cardinal de Richelieu, étant arrivé à Lyon le 18 Janvier, il envoya Servien au Duc de Savoye pour lui donner avis qu'il s'approchoit de la Frontiere avec une armée de trente mille hommes, & lui demander passage par ses Etats, conformément au dernier Traité. Le Duc le fit prier de s'avancer jusqu'au pont de Beauvoisin, où le Prince de Piémont se rendroit pour convenir de toutes choses. Mais le Cardinal le refusa, sous prétexte qu'il n'étoit pas de la dignité du Roi de traiter d'égal avec le Savoyard, ce qu'il sembleroit avoir fait, si à sa réquisition il se fût arrêté sur la Frontiere. Il marcha donc droit à Suze, où Charles Emmanuel, quoique mécontent de cette défaite, ne laissa pas d'envoyer son fils. Ce Prince eut diverses conférences avec le Cardinal, à qui il proposa d'attaquer la République de Gènes en même tems que le Duché de Milan, offrant de joindre pour cet effet l'armée du Duc son pere à celle de France. Le Cardinal rejeta toutes ces propositions, demandant que le Duc assignât au plutôt les Etapes pour faire marcher l'Armée vers le Montferrat, dont les places, faute de munitions & de garnisons suffisantes, couroient risque de tomber entre les mains des Espagnols. Comme Charles Emmanuel donna ses ordres de mauvaise grace & que l'Armée manqua même de vivres en plusieurs endroits, elle fut obligée de s'arrêter quelque tems à Cazelette. Pendant le séjour qu'elle y fit, le Cardinal envoya porter sa dernière résolution au Duc, pour l'obliger de se déclarer. C'étoit, que s'il vouloit joindre ses Troupes à l'armée du Roi, Sa Majesté lui donneroit la Vallée de Ciseri & le Pont de Gresin, lui entretiendroit cinq mille hommes de pied, & cinq cens chevaux, & se joindroit aussi à lui pour recouvrer ce que les Génois lui retenoient encore. Le Prince de Piémont vint trouver le Car-

dinal, & fit semblant d'accepter ses offres : mais pour ce qui regardoit les Génois, il dit que le Duc son pere voulant, avant toutes choses, en tirer raison, il ne pouvoit joindre ses Troupes à l'armée du Roi.

On vit bien que le Duc de Savoye ne cherchoit qu'à gagner du tems : c'est pourquoi tous les Généraux conclurent à lui déclarer la guerre, s'il n'exécutoit pas sur le champ le Traité de Suze. Sur le refus qu'il fit de raser les Fortifications de Veillane, & de rendre libres les passages de la Doire, on passa cette riviere à gué, & l'on marcha droit à Rivoli, Maison de Plaisance où il étoit. On ne l'y manqua que d'un jour : le Duc s'étant retiré à Turin, sur l'avis qu'il eut qu'on vouloit le surprendre. On fit encore quelques tentatives pour l'engager à seconder les intentions du Roi ; mais le Duc n'ayant rien voulu écouter, le Siege de Pignerol fut résolu pour le 20 de Mars. On fit tant de diligence, qu'en deux jours la Ville fut obligée de se rendre. Le Cardinal y entra, & fit aussitôt attaquer le Château. Il est situé sur un Roc, qui en rendoit la prise difficile. Mais le Gouverneur qui y commandoit n'ayant nulle expérience de la guerre, battit la chamade le jour de Pâques, quoiqu'il eût huit cens hommes de Garnison. Le Duc de Savoye qui venoit à leur secours, & qui les rencontra à une lieue de Turin, fut si irrité de leur lâcheté, qu'il ordonna à sa Cavalerie de faire main-basse sur ces troupes. Ainsi la prise de Pignerol assura aux François un libre passage de Dauphiné en Piémont. Le Cardinal de Richelieu, qui connoissoit l'importance de cette Place, la fit fortifier régulièrement, & ne voulut point en sortir, qu'il ne l'eût mise en état de défense.

Le Pape & les Vénitiens ne furent pas fâchés que la France eût un passage ouvert en Italie, pour retenir la

1630.

Savoie dans le devoir, & pour s'opposer plus facilement aux entreprises de la Maison d'Autriche. Mais ils craignoient que la rupture avec la Savoie n'arrêtât les Armes du Roi dans le Piémont, & que cependant Casal & Mantoue ne tombassent entre les mains des Espagnols. Pour prévenir ce danger, le Cardinal Antoine Barberin Légat & les Ambassadeurs de Venise vinrent trouver Richelieu à Pignerol, & le pressèrent de s'accommoder avec Charles Emmanuel. Comme il s'agissoit de rendre cette Place au Duc, & que le Cardinal n'y voulut jamais entendre, les conférences furent inutiles, & l'on se sépara sans avoir rien fait. Aussi tôt le Maréchal de Schomberg s'avança jusqu'à Briqueras; mais Spinola, Collalte Général des Impériaux, & le Duc de Savoie s'étant opposés à son passage, il n'osa pousser plus loin, & fut même obligé de revenir. Ainsi échoua le dessein, dont on avoit fait tant de bruit, de secourir le Duc de Mantouë.

En Avril.

En Mai.

Cependant le Roi, pour être plus près de ses Armées étoit parti pour Lyon, où il arriva le quatrième de Mai avec les Reines & toute la Cour. Il y reçut des Lettres du Cardinal, qui lui marquoit qu'après avoir mis Pignerol en état de défense, il étoit en chemin pour se rendre auprès de sa Majesté. Le Maréchal de Bassompierre y revint aussi de Solleurre, où on l'avoit envoyé pour demander six mille hommes aux Cantons. On tint Conseil sur les affaires d'Italie, où l'on ne pouvoit pénétrer à cause de la difficulté des passages; & pour balancer les progrès des Impériaux & des Espagnols dans le Mantouan, il fut résolu de faire la conquête de la Savoie. Le Roi se rendit à Grenoble, où le rendez-vous de l'Armée étoit marqué entre cette Ville & le Fort de Barraut. Il y trouva le Cardinal qui y étoit arrivé avant lui, & qui, après lui avoir rendu compte de ce qui s'étoit passé en Pié-

mont, fut à Lyon pour saluer les Reines. On crut qu'il n'avoit fait ce voyage que pour se raccommoder avec Marie de Médicis. Il lui fit de grandes soumissions, & cette Princesse de son côté lui témoigna beaucoup de bienveillance. Il fut ensuite retrouver le Roi, qui fournit en peu de tems toute la Savoie, avec une armée de dix-huit mille hommes de pied & de deux mille chevaux.

Cette conquête ne fut pas néanmoins d'une aussi grande conséquence qu'on l'avoit cru pour faciliter la paix avec la Maison d'Autriche. Mazarin vint en qualité de Nonce pour la négocier; mais on lui fit des propositions si dures, quoiqu'on offrit de rendre Pignerol, qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'elles pussent être acceptées: outre que Collalte & Spinola, recevant tous les jours de nouvelles troupes, se mettoient en disposition d'envahir le Mantouan & le Montferrat, sans qu'il fût possible de les en empêcher. D'ailleurs, toute la Nation Françoisé témoignoit ouvertement qu'elle étoit lassé de la guerre. Les Peuples étoient mécontents des nouvelles impositions dont on les chargeoit tous les jours. Il y avoit eu sur cela quelques séditions en Bourgogne; & à Lyon même, où les Reines étoient présentes, le Peuple refusa de se soumettre aux nouveaux impôts. La Garnison de Pignerol, & les Troupes qui étoient en Piémont, souffroient infiniment par la disette des vivres; & si l'on n'eut envoyé trente mille écus à Thoiras pour payer la Garnison de Casal, il étoit à craindre que faute d'argent, cette Ville ne retombât entre les mains des Espagnols.

1630.

En Juin.

Elle étoit la seule dans le Montferrat qui tint encore pour le Duc de Mantoue. Le Marquis de Spinola en fit le Siège avec une armée de dix-huit mille Fantassins & de six mille chevaux. Thoiras la défendit long-tems, & incommoda souvent les Assiégés par ses sorties. Les Allemands recommencerent

En Juillet.

1630.

alors à attaquer Mantoue, où le Maréchal d'Étrées s'étoit jetté ; mais comme il n'avoit , ni argent , ni troupes , il ne put être d'une fort grande utilité au Duc. La plupart des Habitans aimoient mieux se soumettre à l'Empereur , que d'avoir plus long-tems la guerre : ce qui joint à la lenteur des Vénitiens à les secourir , causa la prise de la Ville , aussi bien que de la Citadelle de Porto. Le Duc fut obligé d'en sortir , sans pouvoir rien sauver que sa personne. On le blâma fort de n'avoir rien fait de ce qui étoit nécessaire pour la conservation de ses Etats ; puisqu'au lieu de mettre une bonne garnison dans Mantoue , il avoit dissipé la meilleure partie des meubles précieux qu'il avoit trouvés dans le Palais de ses Ducs. On blâma aussi les Vénitiens de ne l'avoir pas mieux secouru. Mais on s'étonna surtout que la France , après s'être déclarée pour lui si hautement , eût abandonné si-tôt une entreprise qui devoit la couvrir de gloire. C'est qu'elle crut se dédommager par la conquête de la Savoye , des grandes dépenses qu'elle venoit de faire inutilement.

L'armée des Maréchaux de la Force & de Schomberg en ce Pays-là , étoit fort affoiblie par les défections & les maladies : il fallut la renforcer par un nouveau Corps de troupes , que l'on donna à conduire au Duc de Montmorenci & au Marquis d'Effiat. Il étoit composé de dix mille Fantassins & de mille chevaux , qui furent obligés de hasarder un combat contre les troupes de Savoye pour pouvoir se joindre avec l'autre Armée. Ce fut au passage d'un défilé , où l'arrière-garde des François fut d'abord chargée par le Prince Thomas , mais les deux Généraux ayant fait rebrousser chemin à quelques-unes de leurs troupes , battirent à leur tour les Savoyards dont près de deux mille furent mis en déroute. La conquête de la Ville & du Marquisat de Saluces sui-

vit de près cette expédition.

Charles Emmanuel s'avança pour lors jusqu'à Savillan , dans le dessein de combattre l'armée Françoisise ; mais il y mourut d'apoplexie vers la fin du mois de Juillet. C'étoit un Prince courageux , magnanime , d'un esprit vaste & remuant , qui prenoit rarement des mesures justes pour faire réussir ses entreprises. On l'accusa d'avoir été inconstant , infidèle & même cruel ; puisqu'on montrait divers Châteaux dans son Pays où il faisoit mourir secrètement ceux dont il vouloit se défaire. Dépouillé pour la seconde fois de la plus grande partie de ses Etats , il formoit encore à l'âge de soixante-neuf ans des desseins plus violens que jamais contre la Maison d'Autriche , à la création de laquelle il se voyoit réduit avec un extrême chagrin. On dit que la connoissance lui étant revenue un peu avant sa mort , il fit brûler en sa présence les papiers & les Lettres capables de découvrir ses nouvelles chimères , & d'en perdre peut-être les complices. Victor Amédée , son fils - aîné , beau-frere de Louis XIII. lui succéda. On crut que l'étroite alliance qui étoit entre eux les porteroit bien-tôt à la paix , & que le nouveau Duc recouvreroit ses Etats , plutôt par la générosité du Roi , que par la voie des armes. Mais la politique du Cardinal de Richelieu étoit entièrement opposée à cette espece de générosité , & les Généraux François continuerent leurs conquêtes.

Revel fut la premiere Place qu'ils prirent après la mort de Charles Emmanuel : la peste qui régnoit en ces quartiers-là y avoit déjà tué beaucoup de monde. Ils allerent ensuite à Ville-Franche & à Pontcallier dont les Châteaux se rendirent à composition. Carignan eut bien-tôt après le même sort , sans que le nouveau Duc pût l'empêcher , quoiqu'il y fût venu avec un corps de troupes pour s'opposer au passage de l'armée Françoisise. Elle étoit fort di-

1630.

En Août

minuée par la peste, & si pleine de malades, qu'elle ne put tirer aucun fruit de ses expéditions. Le principal eût été de secourir Casal extrêmement pressé par les troupes Espagnoles. Thoiras continuoit à se défendre avec une extrême vigueur; mais quels que fussent ses efforts, il n'y avoit pas d'espérance qu'il pût tenir au-delà du mois de Septembre. Il manquoit de vivres & d'argent, & ses Soldats diminuoient tous les jours. Il en donna avis aux Généraux François, mais l'état où se trouvoit leur armée ne leur permit pas de rien entreprendre. Les Espagnols de leur côté, n'étoient pas sans appréhension. Les quatorze mille hommes avec lesquels Spinola avoit commencé le siège, se trouvoient réduits à quatre mille par les maladies, & parce qu'on ne donnoit aucun quartier de part ni d'autre.

Dans cet embarras réciproque, Mazarin qui faisoit la fonction du Nonce Pancirole, voyant qu'il ne pouvoit porter les deux Partis à la paix, obtint du moins qu'ils signeroient une Trêve générale le 4. de Septembre qui devoit durer jusqu'au 15. d'Octobre. Les conditions étoient: « Que Spinola & Thoiras laisseroient les travaux tant pour l'attaque que pour la défense de Casal, dans l'état où ils étoient: que Spinola permettroit à la garnison françoise d'acheter des vivres dans son camp jusqu'à la fin d'Octobre: que l'on remettroit cependant aux Espagnols la ville & le château de Casal: que si la paix n'étoit pas conclue avant le 15. du même mois, les François pourroient tenter le secours de la citadelle, mais que si on ne la secouroit pas avant le dernier jour, Thoiras la remettroit à Spinola.

Cet Armistice parut étrange à ceux qui ne sçavoient pas l'état des deux Partis. Il leur sembloit que Spinola devoit

emporter la citadelle de Casal, ou que les François devoient lui faire lever le Siège. Mais outre que l'armée de Spinola étoit comme je l'ai dit, diminuée de plus des deux tiers, il ne pouvoit obtenir aucun secours des Impériaux, dont le Général étoit bien aisé de voir aussi diminuer sa gloire. D'ailleurs le Duc de Savoie étoit extrêmement irrité contre Spinola, parce qu'il avoit préféré le Siège de Casal à la jonction de leurs forces pour la défense du Piémont. Victor Amédée avoit même obtenu de la Cour d'Espagne qu'il fût défendu de faire aucun Traité; & il fallut un nouveau pouvoir de Madrid pour conclure la Trêve. Chagrin de se voir traversé de la sorte, ce Général ne donnoit plus les ordres devant Casal, comme auparavant: il en tomba même malade peu après: ce qui l'obligea d'abandonner entièrement le soin du Siège. Pour ce qui est des Généraux François, ils étoient d'autant plus portés à la Trêve, qu'ils comptoient Casal presque perdu. De plus, la division se mit entr'eux: & tout cela joint au mauvais état de leur armée, fit qu'ils reçurent avec joie, les propositions de Mazarin. Ce fut le Marquis de Sainte-Croix, auquel Spinola avoit remis la conduite de l'armée, qui traita avec Thoiras pour l'exécution de la Trêve. Mais Sainte-Croix eut si peu d'exactitude à garder les avenues de la citadelle de Casal, que quand la Trêve fut expirée, la Garnison se trouva plus nombreuse & en beaucoup meilleur état qu'auparavant. Les Soldats Espagnols avoient vendu des vivres aux François tant qu'ils en vouloient; & Mazarin lui-même, tout Médiateur qu'il étoit dans cette affaire, avoit porté de l'argent à Thoiras en allant négocier avec lui: ce qui engagea le Cardinal de Richelieu à reconnoître ce service dans la suite.

Il y avoit déjà quelque tems que ce Ministre entretenoit commerce en Allemagne avec les Princes qui commençoient de

1630.

former la Ligue Protestante, pour s'opposer à la grandeur de la Maison d'Autriche. Mais ce que tous les Traités & toutes les intrigues du Cardinal n'avoient pu faire, le seul Gustave Adolphe Roi de Suède l'exécuta, en arrêtant tout court par ses victoires les grands progrès des Autrichiens. Il en coûta à la France cinq cens mille écus par an qu'elle s'obligea de payer aux Suédois, à condition qu'ils attaqueroient l'Empereur. Cette puissante diversion fit bien tôt changer la face des affaires,

En Octobre.

Elle facilita le Traité conclu à Ratisbonne avec les Ministres de l'Empereur, où, après avoir réglé ce que le Duc de Nevers donneroit à ceux qui prétendoient à la succession de Mantouë, l'Empereur promettoit de lui accorder l'investiture de ses Etats, pourvu qu'il la lui demandât avec soumission. Ce Traité portoit entr'autres choses, que dès que les Généraux l'auroient reçu, les hostilités cesseroient entre les deux Armées.

Le Maréchal de Schomberg, qui avoit le plus d'autorité dans celle de France, jugea qu'on ne pouvoit accepter ce Traité, parce que l'Empereur ne devoit donner au Duc de Mantouë l'investiture de ses Etats que dans six semaines, & retirer ses troupes seulement 15 jours après: ce qui obligeoit les François à demeurer encore 2 mois entiers en Italie, exposés à la faim, aux maladies, & à toutes les autres incommodités d'un long séjour. C'est pourquoi il proposa de remettre sur le champ la ville & le château de Casal au Duc de Mantouë. Mazarin qui alla en faire la proposition aux Espagnols, rapporta, que pour preuve qu'ils vouloient exécuter le Traité de Ratisbonne de bonne foi, ils consentoient qu'on fournît la citadelle de Casal de monde & de munitions pour un an. Les François qui avoient reçu un renfort de troupes, regarderent cette offre comme un effet de la timidité des ennemis: ils la rejetterent hautement, & marcherent

pour les attaquer dans leurs Lignes. Déjà les deux Armées étoient en présence, & l'artillerie des deux camps prête à jouer, lorsque Mazarin qui avoit pris une peine extrême à aller & venir en poste, tantôt d'un côté & tantôt de l'autre, pour tâcher d'accommoder cette affaire, obtint enfin des Espagnols ce qu'ils avoient refusé d'abord. Les Généraux des deux partis, suivis d'un égal nombre d'officiers, s'étant avancés à une certaine distance, Mazarin les fit embrasser, & récita à haute voix les Articles suivans: « Que les Espagnols sortiroient » le lendemain 27. d'Octobre de la ville » & du château de Casal, & de toutes » les autres Places, où il seroit libre au » Duc de Mantouë de mettre telles Gar- » nisons qu'il lui plairoit: qu'en atten- » dant le 23. de Novembre, auquel » l'Empereur devoit donner l'investi- » ture à ce Duc; il resteroit un Com- » missaire Impérial à Casal avec sa fa- » mille seulement, duquel la Garnison » recevroit l'ordre, sans qu'il pût se » mêler d'autre chose: que soit que l'in- » vestiture fût accordée ou refusée au » jour nommé, ce Commissaire sorti- » roit alors de Casal & du Montferrat: » que dès le lendemain 27. d'Octobre » les Armées de l'Empereur & du Roi » d'Espagne commenceroient à se reti- » rer, & que celle de France en feroit » de même.

Ce Traité fut à peine signé, que les Parties s'accusèrent réciproquement d'y contrevénir. Il fallut que Mazarin s'entremît de nouveau pour les accommoder, le 27. de Novembre. Tout étant tranquille, les Généraux François ne penserent plus qu'à repasser les Monts. Thoiras eut le Commandement des troupes qui devoient rester en Italie; & peu après il fut fait Maréchal de France, de même que le Duc de Montmorenci & le Marquis d'Effiat.

Le Roi étant revenu à Lyon au mois d'Août, y étoit tombé malade d'une

1630.

En Novemb.
bre.En Décemb.
bre.

1630.

apostume dans le mesentere , qui lui faisoit enfler le ventre. Les Médecins le crurent perdu sans ressource , parce qu'ils ne connoissoient point la cause du mal ; mais l'apostume s'étant rompue d'elle-même , le Roi revint peu après en fanté , & toute la Cour s'en retourna à Paris. Cette maladie donna lieu à une nouvelle cabale qui se forma contre le Cardinal de Richelieu. Averti de tout ce qui s'étoit passé , il n'oublia rien quand le Roi fut guéri , pour l'irriter de nouveau contre la Reine sa mere. Il réveilla ses anciennes craintes sur la préférence que cette Princesse donnoit dans son cœur au Duc d'Orléans. Il lui dit qu'elle avoit consulté les Astrologues , pour sçavoir quand Gaston monteroit sur le Trône. C'en fut assez pour rendre suspectes au Roi toutes les démarches de Marie de Médicis. Ce Prince fit pourtant quelques tentatives pour la réconcilier avec le Cardinal ; mais voyant qu'on l'agrissoit tous les jours davantage contre lui , il résolut de le protéger contre tous ceux qui s'efforçoient de le perdre. Les deux Marillacs furent les premiers que le Roi lui sacrifia : il ôta les Sceaux à l'un pour les donner à Châteauneuf , & fit arrêter le Maréchal , qui fut mis en prison de même que son frere.

1631.

La Reine mere plus irritée que jamais , non seulement ne voulut plus que le Cardinal se mêlât de ses affaires particulieres , mais elle ne vouloit pas même le voir au Conseil. Paris n'étoit pas un lieu propre à contester avec cette Princesse : elle y étoit aussi aimée que Richelieu y étoit haï. Ce Ministre conseilla au Roi d'aller à Compiègne & d'y attirer Marie de Médicis sous quelque prétexte. Dès qu'elle y fut , le Roi lui fit dire par Vautier son premier Médecin , qu'il ne souhaitoit rien tant que de vivre avec

En Février.

elle comme auparavant : que pour cela il étoit nécessaire qu'elle se réconciliât avec le Cardinal , & qu'elle assistât au Conseil comme elle avoit accoutumé avant ces brouilleries. On souhaitoit aussi qu'elle donnât par écrit au Roi une promesse de ne rien entreprendre contre le repos de l'Etat & de ne jamais protéger ceux que le Roi jugeroit coupables de quelque chose contre son service. On en exceptoit néanmoins les Domestiques de Marie de Médicis. Elle témoigna d'être prête à faire tout ce que l'on souhaiteroit , excepté de se trouver au Conseil avec le Cardinal , & de donner l'écrit qu'on vouloit exiger d'elle. Là-dessus , le Roi assembla son Conseil Etroit pour y prendre une résolution.

Le Cardinal de qui tous les Conseillers dépendoient , feignit d'abord de ne pouvoir dire son sentiment , parce qu'il étoit intéressé dans l'affaire. Mais le Roi lui ayant commandé de parler , voici en substance ce qu'il dit : « Que l'Em- » pereur , les Rois d'Espagne & d'An- » gleterre , & le Duc de Savoye n'étant » pas amis de la France , ils n'avoient » d'autre dessein que de troubler son » bonheur ou par des guerres ouver- » tes , ou par des intrigues secretes , » par lesquelles on voyoit que les deux » Reines étoient mécontentes , aussi » bien que le Duc d'Orléans , avec qui » elles étoient unies dans leur mécon- » tentement ; que les Parlemens , les » Grands , & les Peuples s'en préva- » loient pour en tirer avantage aux dé- » pens de l'autorité royale : que les ca- » bales de la Cour , des femmes & des » Anglois avoient mis , il y avoit peu » d'années , toute la France en feu : » mais que la faction présente étoit » beaucoup plus forte , parce que la » qualité des femmes (1) étoit plus » considérable , & leur nombre beau-

(1) Les plus grandes ennemies que le Cardinal eût auprès des Deux Reines , étoient la Princesse de Conti , les Duchesses d'Orléans & d'Elbeuf , la Comtesse du Périgis , & plusieurs autres , toutes parfaitement unies

dans la haine qu'elles lui portoitent , & qui ne perdoient aucune occasion de le rendre odieux à la Reine mere.

1631.

» coup plus grand, &c. Qu'il n'y avoit
 » que le Roi qui pût y apporter du re-
 » mede : qu'il étoit certain que la Reine
 » mere ne pensoit qu'à le perdre, lui
 » qui parloit, & qu'elle ne guériroit
 » jamais de cette passion ; que tant
 » que le Duc d'Orléans croiroit qu'elle
 » pourroit y réussir, il demeureroit
 » uni avec elle ; que pendant que les
 » affaires du dedans seroient en cette
 » disposition, il ne seroit pas possible
 » de mettre fin à celles du dehors, ni
 » de pourvoir aux nécessités de l'Etat :
 » qu'il s'éleveroit tous les jours de
 » nouveaux mécontents qui formeroient
 » des prétentions excessives : qu'en dis-
 » simulant, le mal deviendroit enfin si
 » grand, qu'il ne seroit plus possible d'y
 » remédier : que dans la moindre ma-
 » ladie du Roi, les mécontents pour-
 » roient se rendre maîtres de sa personne
 » & de l'Etat, sans que ses plus fidèles
 » Serviteurs pussent espérer aucune ré-
 » compense, parce qu'on adoroit tou-
 » jours le Soleil levant, &c. que si au
 » contraire on travailloit à remédier
 » promptement à ces brouilleries de la
 » Cour, on empêcheroit d'abord que
 » la mauvaise volonté des mécontents
 » n'eût aucun effet, & qu'avec le tems
 » on les mettroit à la raison.

Ayant ainsi ébranlé le Roi par les
 motifs les plus capables de l'effrayer,
 il ajouta ; « que les remedes foibles ir-
 » ritoient les grands maux, mais que les
 » remedes violens les guérissent ou les
 » retranchoient entièrement : qu'il ne
 » falloit pas y toucher, ou qu'il falloit
 » y appliquer le fer & le feu : qu'ainsi
 » dans la conjoncture présente, il falloit
 » ou s'accorder avec les Etrangers
 » par une paix honorable & assurée,
 » ou se reconcilier avec la Reine mere
 » & avec le Duc d'Orléans : chasser le
 » Cardinal, ou ôter à la Reine ceux qui
 » lui suggéroient des pensées contraires
 » au bien de l'Etat, & la prier de s'ab-
 » tenir pendant quelque tems de venir

» à la Cour, de peur que sans y penser
 » elle n'entretînt le mal par sa pré-
 » sence.

Pour amener ensuite le Roi à choi-
 sir le dernier de ces expédients, il lui
 fit voir le peu d'apparence qu'il y avoit
 de pouvoir faire la paix avec les Etran-
 gers pendant ces troubles domestiques,
 parce qu'ils voudroient s'en prévaloir,
 & qu'on seroit obligé d'abandonner les
 Alliés de l'Etat. Il dit la même chose
 de l'accordement avec *Monsieur*,
 dont les Partisans & ceux qui s'étoient
 rendus maîtres de son esprit, se montre-
 roient insatiables. Et quant à la Reine
 mere, il la peignit si dissimulée, si vindicative, sortie d'un Pays & d'une Mai-
 son où l'on pardonnoit si rarement,
 qu'il n'étoit pas possible non plus de
 pouvoir s'accorder avec elle. Il
 ne restoit plus qu'à examiner, s'il étoit
 plus avantageux au Roi, ou d'éloigner
 son Ministre pour vivre en paix avec
 toute la famille Royale qui haïssoit le
 Cardinal également, ou d'éloigner la
 Reine mere avec tous ceux qui l'aigris-
 soient contre Richelieu. Au premier
 égard, il dit : que si son éloignement
 étoit un remede propre à guérir les
 divisions de la Cour, il le falloit pra-
 tiquer sans hésiter, & que pour lui,
 il le desiroit avec passion ; mais qu'il
 s'agissoit de sçavoir, si les mécontents
 seroient satisfaits de sa seule retraite,
 ou s'ils ne voudroient pas perdre & lui
 & ceux qui seroient demeurés, pour
 se rendre maîtres de l'autorité royale.
 C'étoit insinuer clairement que le Roi
 étant incapable de se faire craindre par
 lui-même, la Reine mere gouverneroit
 plus absolument que jamais, s'il n'y
 avoit plus de Ministre qui osât s'oppo-
 ser à ses passions. Aussi le Cardinal con-
 clut-il à dissiper les cabales que la Reine
 mere entretenoit à la Cour, en la priant
 de se retirer un peu loin de Paris, & en
 chassant d'auprès d'elle tous ceux qui
 lui donnoient de méchans conseils. U-

1631.

ajouta néanmoins qu'il falloit exécuter cette résolution avec beaucoup de douceur, en traitant cette Princesse le plus respectueusement qu'il seroit possible. Et comme par ce moyen la cabale seroit dissipée, & les autres Ministres en état de servir comme auparavant sans rien craindre, il finit, en demandant au Roi la permission de se retirer.

De tous les points contenus dans cette artificieuse harangue, ce dernier fut celui que le Roi put le moins goûter. Il prit l'avis du Conseil, qui en parla comme d'un remede dangereux & impraticable, & se détermina sans peine à bannir la Reine sa mere de la Cour. Pour cet effet, il fut résolu de partir secrettement de Compiègne, & de l'y laisser sous bonne garde, ce qui fut exécuté le 23 de Février. Cette Princesse s'emporta extrêmement, lorsqu'elle se vit de nouveau prisonniere. Elle écrivit plusieurs fois au Roi pour se plaindre & pour se justifier; mais toujours inutilement. Comme il n'y avoit point de remede, il fallut qu'elle prît patience. On voulut l'obliger, peu après, de sortir de Compiègne, où on la trouvoit trop près de Paris, & l'envoyer ou à Moulins en Bourbonnois, ou à Angers: on lui offrit même le Gouvernement de l'une ou de l'autre de ces Provinces. Elle le refusa toujours constamment, & fit naître plusieurs difficultés que l'on tâcha en vain de lever. Plus elle voyoit qu'on souhaitoit qu'elle changeât de demeure, plus elle s'opiniâtroit à rester à Compiègne. Cependant on la traitoit extérieurement avec assez de respect, & il lui étoit permis de se promener où elle vouloit.

Le Maréchal d'Étrées qu'on avoit laissé pour la garder avec huit Compagnies de Gardes du Roi, cinquante Chevaux-Legers, & cinquante hommes d'Armes, eut ordre de faire partir la Princesse de Conti pour Eu en Normandie, sans lui permettre de voir la Reine mere,

ni de passer par Paris. On ordonna en même tems aux Duchesses d'Ognino & d'Elbeuf de se retirer de la Cour; & le Maréchal de Bassompierre, sans être accusé d'autre chose que de trop d'attachement pour la Princesse de Conti, fut mis à la Bastille, où il demeura jusqu'à la mort du Cardinal. On fit le même traitement à Vautier, Premier Médecin de la Reine mere.

Le Duc d'Orléans s'étoit retiré dans la Ville de ce nom, où il sembloit vouloir se cantonner. Mais ayant sçu que le Roi s'en approchoit, il en sortit au mois de Mars, se retira en Bourgogne, & de-la à Besançon en Franche-Comté. Le Roi, qui le suivoit, fit déclarer à Dijon crimineis de Leze-Majesté le Comte de Moret, les Ducs d'Elbeuf, de Rouannès & de Bellegarde, le Coigneux, Puylaurens, & tous les autres qui étoient avec Gaston. Le Roi envoya ensuite cette Déclaration au Parlement de Paris pour y être vérifiée: il vouloit qu'on y procédât sans aucune délibération. Le Parlement en fit quelque difficulté, & la Compagnie se trouva si fort divisée, qu'au lieu de l'Arrêt de vérification que le Roi demandoit, il y eut Arrêt de partage. Le Cardinal qui ne pouvoit souffrir que l'on eût aucune considération pour ses ennemis, engagea le Roi à aller promptement à Paris, pour faire vérifier sa Déclaration en sa présence, & donner quelque mortification au Parlement. Le Roi étant arrivé au Louvre au mois de Mai, envoya dire à la Compagnie de s'y rendre en corps & à pied. Le Parlement obéit, & fut conduit le 12 à l'Audience. Le Garde des Sceaux, Châteauneuf, parla fortement contre les Délibérations en matieres d'affaires d'Etat, sous prétexte que ces causes étant réservées au Roi, il n'appartenoit pas au Parlement d'en connoître. Ensuite de quoi le Roi se fit apporter le Registre où l'Arrêt de partage avoit été écrit,

1631.

En Mars;

En Avril

En Mai;

1631.

en déchira lui-même la feuille, & fit mettre à la place l'Arrêt du Conseil, par lequel on faisoit défense à la Cour de Parlement de délibérer sur les Déclarations concernant les affaires d'Etat, à peine d'interdiction des Conseillers, & de plus grande encore, si on le jugeoit à propos. Il étoit de plus ordonné, que pour la faute commise par la Cour, on retireroit la Déclaration qu'on lui avoit envoyée, & qu'on lui défendrait de prendre connoissance de ce qui y étoit contenu. Ce ne fut pas tout : le Roi, pour marque de son indignation, interdit & reléqua deux présidens aux Enquêtes & un Conseiller, qui néanmoins furent rétablis bientôt après.

Sur ces entrefaites, *Monsieur* envoya une Requête au Parlement, dans laquelle il déclaroit être sorti du Royaume à cause de la persécution du Cardinal de Richelieu, qu'il disoit avoir fait une entreprise sur sa personne & sur celle de la Reine mere, pour attenter ensuite sur celle du Roi, & se rendre maître de l'Etat. Il s'opposoit aussi à la Déclaration du Roi, & demandoit Acte de son opposition, aussi bien que de ce qu'il se rendoit partie contre le Ministre. Mais le Roi, par un Arrêt du Conseil, ordonna que cette Requête seroit supprimée comme calomnieuse, & fit donner encore un autre Arrêt contre le Procureur du Duc d'Orléans qui l'avoit présentée.

En Juillet. Au Mois de Juillet la Reine mere envoya aussi une Requête au Parlement, dans laquelle elle exposoit, que sans avoir rien fait contre le Roi ou contre l'Etat, elle étoit retenue à Compiègne sous une très-étroite garde. Elle accusoit Richelieu d'être la cause de toutes les divisions qu'on voyoit régner à la Cour, & demandoit qu'on lui accordât un Acte par lequel il parut qu'elle se portoit pour Dénouciatrice & pour Partie contre le Cardinal & ses adhérens. Mais le Parlement, qui venoit

1631.

d'être maltraité pour avoir délibéré sur la Requête de *Monsieur*, n'osa pas même ouvrir le paquet de la Reine, & l'envoya tout cacheté au Roi.

Il y avoit bien de l'apparence qu'on vouloit faciliter à cette Princesse le moyen de s'échaper de Compiègne. On avoit fait sortir les Gardes de la Ville, & l'on s'étoit contenté de les distribuer sur les avenues, afin qu'elle ne les eût pas continuellement devant les yeux. Marie de Médicis profita de cette indulgence; elle sortit de nuit de Compiègne, & prit le chemin de la Capelle, Place frontiere de Picardie, où le fils du Marquis de Vardes, qui en étoit Gouverneur, devoit la recevoir. Le Cardinal en ayant eu avis, y envoya promptement le vieux Marquis, qui mit son fils hors de la Place, & empêcha que la Reine mere n'y fut reçue. Rien n'étoit plus facile alors que de l'arrêter, si on avoit voulu; mais le Cardinal, à qui il étoit plus avantageux qu'elle sortit de France que si elle y demouroit, fut bien aise de lui donner lieu de faire une faute qui perdit dans la suite cette Princesse. Etant donc avertie qu'elle ne pouvoit entrer dans la Capelle, & ne sachant où elle pourroit être en sûreté dans le Royaume contre l'inexorable Richelieu, elle se retira à Bruxelles où elle fut reçue avec toute sorte d'honneurs. Elle écrivit de-là une Lettre au Roi, qui lui fit une réponse très-mortifiante.

Il ne fut pas difficile au Cardinal de faire accroire à son Maître que Marie de Médicis s'entendoit auparavant avec les Espagnols, chez qui elle venoit de se retirer, sans quoi elle n'auroit pas osé aller chercher un azile sur leurs terres. Le Roi se laissa si fort prévenir de cette pensée, qu'il fut impossible à la Reine mere de l'en dissuader. Dès-lors le Cardinal de Richelieu étant le seul en qui le Roi se fioit, se trouva le maître absolu de toutes les affaires.

Il Pengagea à donner au mois d'Avout

1631.

une Déclaration très-injurieuse pour Marie de Médicis & pour le Duc d'Orléans. Elle portoit entr'autres choses :
 « que les mauvais Conseillers de son
 » frere l'avoient poussé, contre le de-
 » voir de sa naissance & le respect qu'il
 » lui devoit, à lui écrire des Lettres
 » pleines de calomnies & d'impostures
 » contre le Gouvernement : qu'il avoit
 » accusé contre toute vérité & raison
 » son très-cher & bien-aimé Cousin le
 » Cardinal de Richelieu, d'infidélité
 » & d'entreprise contre la personne de
 » Sa Majesté, celle de la Reine mere &
 » la sienne, & contre l'Etat : que de-
 » puis quelque tems la Reine mere s'é-
 » toit aussi laissée aller à de mauvais con-
 » seils, & que l'ayant priée de le secou-
 » rir de ses avis, comme elle avoit fait
 » auparavant, elle avoit répondu qu'elle
 » étoit lasse de se mêler d'affaires : ce qui
 » lui avoit fait comprendre qu'elle étoit
 » déterminée à demeurer liée aux des-
 » seins du Duc d'Orléans : que là-dessus
 » il avoit pris la résolution de se séparer
 » d'elle, (donnant ainsi le nom de *sépa-*
 » *ration* à la *prison* de Marie de Médi-
 » cis) & de la prier d'aller à Moulins,
 » ce qu'elle avoit refusé ; qu'étant en-
 » suite partie de Compiègne, elle s'étoit
 » retirée chez les Espagnols, d'où elle
 » ne cessoit de répandre des Ecrits ten-
 » dans à la subversion de l'autorité
 » Royale & du Royaume : que pour
 » toutes ces raisons, confirmant les pré-
 » cédentes Déclarations, il déclaroit cri-
 » minels de Leze-Majesté & perturba-
 » teurs du repos public tous ceux qui se
 » trouveroient avoir contribué à souf-
 » traire la Reine mere, & le Duc d'Or-
 » léans à son obéissance, & les avoir in-
 » duits à sortir du Royaume, comme
 » aussi tous ceux qui les avoient suivis &
 » qui étoient avec eux : qu'il vouloit
 » qu'on procédât contre eux par la saisie
 » de leurs biens, & par la privation de
 » toutes leurs Charges & Offices. » En
 » exécution de ce dernier Article, le

Doüaire de la Reine mere & tous les re-
 venus du Duc d'Orléans furent saisis.

Pendant que le Roi deshonoroit ainsi sa mere & son frere, & qu'il leur ôtoit les moyens de subsister, il combloit d'honneurs & de bienfaits le Cardinal auteur de toutes leurs disgraces. Sa Terre de Richelieu fut érigée en Duché-Pairie, & depuis ce tems-là, on ne le nomma plus que *le Cardinal-Duc*, comme on nommoit Olivares, premier Ministre d'Espagne, le *Comte-Duc*. Le Roi lui donna encore le Gouvernement de Bretagne, vacant par la mort du Maréchal de Thémines.

Le Parti de la Reine mere & de *Mon-*
sieur étoit extrêmement foible, parce qu'ils manquoient d'amis & d'argent. Les rigueurs exercées contre ceux qui les avoient suivis, en retinrent un grand nombre : & Marie de Médicis ne pouvoit trouver de l'argent sur ses pierreries, parce qu'on craignoit que le Roi ne les redemandât. Le Roi de son côté étoit si irrité contre sa mere, qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'il pût jamais s'y fier. Pour le confirmer dans sa mauvaise humeur, on fit une recherche exacte de ceux que la Reine avoit consultés sur l'horoscope de ce Prince. Senel Médecin du Roi, & Du Val, furent condamnés aux Galeres, pour avoir fait des prédictions sinistres contre la vie de Sa Majesté.

Durant ce tems-là, le Duc d'Orléans, qui avoit toujours entretenu commerce avec le Duc de Lorraine ; tâcha de le porter à appuyer son Parti : & ce Prince leva alors quelques troupes. Le Cardinal qui n'étoit pas ami de sa Maison en prit occasion de lui faire déclarer la guerre. Le Roi envoya donc en Lorraine les Maréchaux de la Force & de Schomberg, avec une armée, & ordre de prendre diverses Places dépendantes des Evêchés de Metz, Toul & Verdun, que l'on disoit avoir été usurpées par le Duc. Le Roi & le Cardinal avoient dessein d'y aller en personne ; mais il

1631.

En Septem-
bre.

1631.

falloit auparavant faire exécuter les Déclarations contre ceux qui étoient dans le Parti de Marie de Médicis. La Cour craignoit que si on en laissoit le soin au Parlement, il ne se portât pas avec assez de chaleur à seconder les intentions du Ministre. C'est pourquoi Richelieu fit établir une Chambre de Justice pour procéder à la rigueur contre Marie de Médicis, le Duc d'Orléans & leurs adhérens.

Le Parlement refusa de vérifier la Déclaration concernant l'établissement de cette nouvelle Chambre, à moins que les Membres qui la composeroient ne fussent tous pris de son Corps. Il se relâcha ensuite à demander que le Substitut & le Greffier fussent du moins pris de sa Compagnie. Mais le Cardinal qui ne vouloit pas que l'on pût absoudre ou différer de condamner ceux qu'il vouloit perdre, engagea le Roi à établir cette Chambre à l' Arsenal par Lettres Patentes du 23. Septembre. Elle fut seulement composée de deux Conseillers d'Etat, de six Maîtres des Requêtes, & d'autant de Conseillers du Grand Conseil. Depuis le Roi en établit encore une autre, appelée la Chambre du Domaine, pour suivre la Cour & exécuter ses commandemens.

C'étoit anéantir l'autorité du premier & du principal Tribunal du Royaume. Pour prévenir les abus que ces procédures extraordinaires pourroient causer, le Parlement convoqua toutes les Chambres, & prit la résolution de faire là-dessus des remontrances au Roi. En attendant, il fut défendu aux Commissaires de travailler à leur Commission, & l'on ordonna au Chevalier du Guet de faire exécuter les Jugemens de la Compagnie. Elle s'assembla encore le 10. & le 12. Décembre, & rendit un Arrêt conforme à cette résolution. Le Roi l'ayant sçu, fit casser cet Arrêt dans son Conseil, & ordonna que tous ceux qui avoient assisté à la Délibération eu-

sent à se rendre en Cour dans la quinzaine.

Cependant l'armée du Roi s'étoit faite des Places de Lorraine, sur lesquelles Sa Majesté avoit des prétentions. Le Duc n'étant pas en état de résister, se rendit à Metz, où le Roi & son Ministre étoient venus, & en fut très-bien reçu en apparence. Après quelques négociations, il y conclut son Traité, qui fut signé à Vic le sixième de Janvier suivant. Le Duc promettoit de se détacher de toutes intelligences, ligues & associations qu'il pût avoir avec quelque Prince ou Etat que ce fût, au préjudice du Roi & des Pays qui étoient sous son obéissance : comme aussi de chasser de ses Etats tous les ennemis du Roi, (par où l'on entendoit la Reine mere & le Duc d'Orléans) & tous ses Sujets qui étoient sortis de son Royaume contre son gré, & de leur refuser à l'avenir toute sorte de passage & de retraite.

Quant aux affaires d'Italie, le Duc de Mantoue s'accorda avec le Duc de Guastalle, par l'intervention du Nonce Pancirolle, & des Ambassadeurs de l'Empereur & du Roi Très-Christien. Le Traité le plus difficile à ménager fut celui de Querasque, où se trouverent Matthias Galas pour l'Empereur, & le Maréchal de Thoiras & Servien pour la France. Le Duc de Savoye y étoit en personne, & le Nonce faisoit la fonction de Médiateur. Après de longues négociations, on y convint (1) de diverses choses, dont voici en substance les principales.

„ Que le Duc de Nevers seroit mis
„ en possession des Duchés de Man-
„ touë & de Montferrat d'abord après
„ la conclusion du Traité, excepté de
„ ce qui devoit être remis au Duc de
„ Savoye qui l'auroit, dès que l'investi-
„ ture de l'Empereur pour le Duc de
„ Mantouë auroit été reçue : que tou-

(1) Ce Traité fut conclu dès le 6. d'Avril.

1631.

En Novem-
bre.En Décem-
bre.

1631.

„tes les Troupes Etrangères commen-
 „ceroient à se retirer le huitième d'A-
 „vril, en sorte que le 20. du même
 „mois, toutes les Places prises par les
 „armes de l'Empereur, du Roi de
 „France & du Duc de Savoye dans le
 „Mantouïan, l'Etat de Venise, le Mont-
 „ferrat, le Piémont & la Savoye, se-
 „roient remises entre les mains de leurs
 „Seigneurs, excepté Mantouë, Porto,
 „Canetto, Pignerol, Briqueras, Suze,
 „Avilliane; & que dès que l'Empe-
 „reur auroit reçu avis de ce Traité,
 „il donneroit au Duc de Mantouë l'in-
 „vestiture de ces deux Duchés: qu'aussi-
 „tôt le Baron Galas retireroit la gar-
 „nison de Mantouë, & que le même
 „jour le Maréchal de Thoiras rendroit
 „au Duc de Savoye Avilliane, Suze,
 „Briqueras & Pignerol: & enfin, que
 „toutes les Places de la Valteline de-
 „meureroient à la libre disposition des
 „Grisons, comme auparavant.» Ainsi
 fut conclue la paix d'Italie, dont le
 Traité se trouva presque entièrement
 exécuté au mois de Septembre.

Tout paroïssoit tranquille au dehors,
 lorsqu'on vit que de part & d'autre,
 on n'avoit songé qu'à se tromper. Il y
 avoit long-tems que Victor Amedée se
 sentoit du penchant à s'accommoder
 avec la France, qui tenoit une partie
 considérable de ses Etats; & Mazarin,
 qui s'en étoit apperçu, lui avoit fait
 entendre, que pour faire entrer entiè-
 rement cette Couronne dans ses inté-
 rêts & gagner sa confiance, il falloit
 remettre au Roi de France quelque
 gage assuré de sa bonne volonté, com-
 me seroit Pignerol, & que le Roi de
 son côté, ne manqueroit pas de le
 récompenser suffisamment. Richelieu
 étoit fort persuadé de l'importance de
 cette Place pour la Couronne. La diffi-
 culté étoit de trouver un moyen de la
 garder, sans rompre la paix d'Italie: ce
 qui ne se pouvoit faire, malgré le Duc
 de Savoye. Comme ce Ministre avoit

déjà beaucoup d'estime pour Mazarin,
 & qu'il sçavoit qu'il n'étoit pas mal dans
 l'esprit du Duc, il le chargea de cette
 négociation, dont il s'acquitta parfaite-
 ment bien. Le Duc de Savoye ayant
 consenti à laisser Pignerol entre les
 mains des François, on lui fit avoir en
 la place le Canavès (1), que l'on dé-
 membra du Montferrat par le Traité de
 Queratque, au prejudice du Duc de
 Mantouë.

Je ne parlerai point ici de l'étonne-
 ment des Imperiaux & des Espagnols,
 lorsqu'ils apprirent le secret de cette
 négociation: des moyens qu'on mit en
 usage pour demeurer en possession de
 Pignerol, & paroître néanmoins en sor-
 tir, selon le Traité: non plus que des
 défiances & des plaintes que cette af-
 faire causa de part & d'autre; ce dé-
 tail me meneroit trop loin. Il suffit de
 dire, qu'en même tems que la France
 travailloit à mettre ainsi le Duc de Sa-
 voye dans les fers, le Duc de Mantouë
 étoit tombé dans une si grande nécessité
 par cette guerre, qu'il fut aussi obligé
 de permettre, que les François envoyas-
 sent une forte garnison dans la citadelle
 de Casal, de peur que les Espagnols
 ne s'en faussent, lorsqu'ils verroient
 Pignerol entre leurs mains.

En conséquence du Traité de Vic,
 conclu, comme j'ai dit au commence-
 ment de l'année 1632. Marsal fut remis
 au Roi, & le Duc de Lorraine s'en re-
 tourna chez lui, bien resolu de rom-
 pre à la première occasion favorable un
 Traité, qu'il n'avoit signé que par la crainte
 de perdre ses Etats. Le Duc d'Or-
 léans n'y étoit pas plutôt arrivé, qu'il
 avoit conclu son mariage avec la Prin-
 cesse Marguerite, sœur du Duc, par
 le conseil de la Reine mere, qui crai-
 gnoit qu'on ne l'obligeât d'épouser la
 Princesse Marie de Gonzague. L'affaire

(1) C'est ce que quelques-uns appellent le Mar-
 quisat d'Yvree, quoique le Canavès n'en soit mainte-
 nant qu'une très-petite partie.

1631.

1632.

En Janvier.

1632. se conforma le plus secrètement qu'il fut possible, de peur que le Roi, qui se trouvoit dès-lors à Metz ne s'avancât en bonne compagnie vers Nancy pour troubler une fête à laquelle on ne l'invitoit pas. Le même Traité de Vic, obligea le Duc d'Orléans à se séparer de sa nouvelle Epouse, & à s'en aller dans les Pays Bas Espagnols, où l'Archiduchesse Isabelle lui avoit offert une retraite. Dès les premiers jours de son arrivée, il commença de concerter ses projets avec Marie de Médicis. Tous leurs desseins étoient fondés sur le secours que leur promettoit le Roi d'Espagne, sur une intrigue liée avec le Duc de Montmorenci mécontent de la Cour, par le moyen de l'Evêque d'Albi, & des Delbenes ses Neveux; enfin, sur la parole qu'avoit donnée le Duc de Lorraine, de faire irruption en France, dès que Gaston y seroit entré. Richelieu ne sçavoit rien encore de l'intrigue liée avec Montmorenci. Pour ce qui est de l'Empereur & du Roi d'Espagne, le Cardinal avoit si bien fait sa partie avec le Roi de Suède & avec Frederic-Henri Prince d'Orange, que les mécontents ne trouverent pas une grande ressource du côté de la Maison d'Autriche, occupée à se défendre contre ces deux Guerriers, qui l'attaquoient en Allemagne, & aux Pays-Bas. Et par rapport au Duc de Lorraine, le Cardinal prit de bonnes mesures pour l'arrêter, avant qu'il entrât dans le Royaume.

Son premier soin, pour intimider les Grands Seigneurs, fut de presser la condamnation du Maréchal de Marillac, au procès duquel on travailloit assidument. Depuis qu'il avoit été arrêté en Piémont, on l'avoit mené dans le Château de Sainte Menchault, & de-là dans la Citadelle de Verdun. Ensuite, selon la coutume du Cardinal, le Roi y avoit établi une Chambre de Justice, pour connoître de cette affaire. Le Prisonnier étoit accusé de Peculat

1632. par quelques témoins recherchés, depuis qu'il étoit en prison. La Chambre fit diverses procédures, tant à sa sollicitation, qu'à celle du Procureur du Roi, & donna enfin un Arrêt, par lequel elle le recevoit à la preuve de ses faits justificatifs. Le Cardinal qui s'étoit attendu que la Chambre donneroit un Arrêt de mort, fit révoquer la Commission, & congédier les Juges.

Le Maréchal fut quelque tems après traduit de Verdun au Château de Pontoise, & de-là à Ruel, Maison du Cardinal de Richelieu, entre Paris & Saint Germain. Le Roi y établit encore une Chambre de Justice par une nouvelle Commission du 11 de Mars. C'étoient en partie les mêmes Juges, & d'autres qu'on avoit substitués à la place de ceux qui avoient été rejettés: & ils étoient au nombre de vingt-quatre. Le Maréchal voulut récuser la Chambre en général, & quelques Commissaires en particulier, pour des raisons très-fortes; mais le Conseil jugea sa protestation nulle, & quoi qu'il pût faire, il n'en put recuser qu'un seul. Les informations faites contre lui à Verdun étoient dressées de maniere, qu'il paroissoit du moins coupable de certaines actions qu'on ne pouvoit excuser de Peculat, en prenant les choses à la dernière rigueur. Mais comme la plûpart des Officiers de Guerre commettoient ordinairement les mêmes désordres, on ne les regardoit dans le monde, ni comme des crimes capitaux, ni comme un véritable Peculat. De-là vient que le Maréchal protestoit toujours de son innocence. Ce n'est pas tout. En le supposant même légitimement convaincu de ce que des Témoins, qu'il prétendoit récufables & subornés, déposèrent contre lui sur les faits qui paroissoient les plus criminels, il étoit question de sçavoir s'il méritoit la mort. L'original d'une ancienne Loi alleguée ne se trouvoit point. Bullion la déter-

En Mars?

1632.

ra enfin, apparemment dans les Registres de la Chambre des Comptes. Elle portoit que le Peculat commis par quelque personne que, ce soit, seroit puni *par la confiscation de corps & de biens*. Outre que cette Loi n'avoit pas été mise à exécution contre des Officiers Militaires, si ce n'est dans l'affaire du Maréchal de Biez (1), dont la memoire fut réhabilitée ensuite, on ne convenoit pas bien de la véritable signification des mots, dans lesquels la peine étoit énoncée. Les créatures du Cardinal se mirent à feuilleter les vieux Registres & les anciens Livres de Jurisprudence Française. Ils trouverent que par la *confiscation de corps & de biens*, on entendoit la mort, ou le bannissement perpétuel, & que souvent ces termes se prenoient dans le premier sens.

Des Juges équitables & désintéressés auroient donné à une Loi équivoque l'interprétation la moins rigoureuse : comme il se pratique ordinairement en France. Mais le Garde des Sceaux & les autres Commissaires, qui vouloient faire leur cour au Cardinal, se crurent d'autant mieux fondés à condamner Marillac à la mort, que selon les informations de deux de ses plus grands ennemis (2), il paroissoit punissable du dernier supplice, conformément à l'Ordonnance de Blois, qui défend sous peine de mort, généralement à tous Officiers & Soldats, de prendre & d'exiger de l'argent, pour ne pas loger dans les Villages, ou autres lieux qu'on leur a marqués. Cette Loi, faite pour arrêter la licence des Officiers & des Soldats, au tems des Guerres civiles qui désoloient la France, parut trop rigoureuse pour être observée. Il auroit fallu pendre tous les Soldats, & couper la tête à tous les Généraux. D'où vient que les personnes équitables, voyant la procedure des Juges qui condamnerent

Marillac à la mort, conclurent, avec raison, qu'en le supposant même coupable de tout ce que ses ennemis lui imputoient, on ne pouvoit excuser ces Magistrats de malignité, de corruption, d'injustice, & d'une lâche & sanguinaire complaisance pour un Ministre vindicatif.

Enfin, le Samedi 8 de Mai, treize Juges, à la tête desquels étoient le Garde des Sceaux & Bullion Conseiller d'Etat, condamnerent Marillac à la mort. Les dix autres, entre lesquels Nesmond & Barillon tiennent le premier rang, opinerent les uns à l'absolution, & les autres à des peines si légères, qu'elles supposoient tacitement une décharge en faveur de l'accusé. L'Arret ne lui fut prononcé que le Lundi suivant, & exécuté le même jour en la place de Grève. On dit que le Cardinal avoit sollicité lui-même tous les Juges l'un après l'autre, la veille du jour qu'ils condamnerent le Maréchal. Cependant on assure, que lorsqu'ils le furent voir ensuite, dans l'espérance d'en être remerciés, le Cardinal leur dit en se moquant, *qu'il falloit avouer que Dieu accorde des lumieres aux Juges, qu'il ne donnoit pas aux autres hommes, puisqu'ils avoient pu trouver de quoi condamner à la mort le Maréchal de Marillac*. En effet tout son crime étoit d'avoir conseillé à la Reine mere à Lyon, pendant que le Roi étoit malade, de faire arrêter le Cardinal, si ce Prince mouroit ; crime que le bon Prélat ne put jamais lui pardonner. Pour son frere le Garde des Sceaux, il fut conduit à Pontoise, où il mourut bien tot après. Ainsi le Cardinal se vit délivré de deux ennemis, qu'il auroit pu craindre, s'ils eussent été en vie.

On travailloit durant ce tems-là à s'affermir dans la possession de Pignerol, & le Duc de Savoie, voyant qu'il ne pou-

1632.

En Mai.

(1) Voyez ci-devant Tome III. sous le règne de François I. en l'année 1543, & sous le règne de Henri II. en l'année 1547.

(2) Laïemas & Moricq.

1632.

voit refuser cette Place à la France, ne songeoit qu'à la vendre le plus cher qu'il pourroit. Il se servit en cette occasion du ministère de Mazarin, qui alla à Paris, sous prétexte de traiter avec le Roi, au nom du Pape, de l'extirpation de l'Hérésie dans la Ville de Genève, & de l'acc commodement du Duc de Savoye avec la République de Gènes qui n'avoit pas encore été ratifié par la France. Il offroit au Roi de lui céder entièrement Pignerol, s'il vouloit prendre la Ville de Genève & la lui remettre. Mazarin appuyoit cette demande au nom du Pape, mais outre qu'il n'étoit pas de l'intérêt de la Couronne, que cette Place tombât entre les mains du Duc de Savoye : que d'ailleurs elle étoit depuis long-tems sous la protection du Roi & alliée aux Suisses, on le refusa entièrement. Il fallut qu'il se contentât d'une somme d'argent, que le Roi promit de payer pour lui au Duc de Mantouë, à qui il la devoit par un Article du Traité de Querasque. Ainsi Pignerol, qui n'avoit été entre les mains des François, depuis le mois d'Octobre de l'année précédente, que comme en dépôt, leur fut cédé en propriété par un accord signé le 5 de Mai de celle-ci.

Le Duc de Lorraine armoit cependant, & mettoit ses Places en état de défense. On lui envoya Guron, pour lui faire entendre, que s'il ne vouloit pas observer le Traité de Vic, on sçauroit bien le contraindre à demeurer en repos & lui ôter tous les moyens de brouiller. Les Maréchaux d'Effiat & de la Force alloient commander sur la Moselle l'armée destinée au secours de l'Electeur de Trèves, dont les Espagnols prenoient hardiment les Places, depuis qu'il s'étoit mis sous la protection du Roi de France. Ils eurent ordre d'entrer dans la Lorraine, de marcher droit à Nanci & de l'assiéger, si le Duc refusoit de désarmer & de donner au Roi de nouvelles Places de sureté. Charles usant de ses défaites ordinaires, Richelieu

Tome IV.

1632.
crut qu'il n'y avoit plus de tems à perdre à cause des mouvemens du Duc d'Orléans, & des cabales de Montmorenci dans les Etats de Languedoc. Il fit partir le Roi le même jour qu'on avoit coupé la tête au Maréchal de Matillac; espérant que sa présence avanceroit plus que toute autre chose, la conclusion de cette affaire.

On prit d'abord la route de Calais. Valencé Gouverneur de la Place étoit suspect d'intelligence avec Marie de Médicis & le Duc d'Orléans. Richelieu vouloit le chasser de là, & y mettre un homme de confiance. Le Roi n'y fut pas plutôt arrivé qu'il déposséda Valencé, le relégua dans une de ses maisons, & mit le Marquis de Saint Chaumont à sa place. Ensuite tournant du côté d'Amiens, où la Reine son épouse l'attendoit, il traversa la Picardie, vint à Sainte-Menehould en Champagne, & entra bien-tôt après en Lorraine avec une Armée de vingt-cinq mille hommes qu'amenerent les Maréchaux de la Force & d'Effiat.

En Juin.
Celui-ci entra d'abord en action, & emporta Pont-à-Mousson sans résister. Le Duc de Lorraine étonné, demanda aussitôt à conférer avec lui. Il tâcha de s'excuser sur ce qu'il avoit reçu le Duc d'Orléans dans ses Etats, & s'offrit de donner au Roi de nouvelles assurances de sa fidélité. Mais soit qu'on ne crût pas devoir encore se fier à lui : soit que le Roi ou son Ministre voulût faire sentir au Lorrain quelques effets de sa colère, on lui tailla en pièces deux ou trois Régimens, Bar-le-Duc & Saint-Michel ouvrirent leurs portes, comme avoit fait Pont-à-Mousson; & le Roi s'avança jusqu'à Liverdun près de Nanci, dans la disposition d'investir la Place. Ce fut alors que le Duc envoya faire ses soumissions au Roi & lui offrir toute sorte de satisfaction. Richelieu, inquiet des mouvemens des Ducs d'Orléans & de Montmorenci, écouta les Envoyés qui étoient

Y

1632.

munis des pouvoirs nécessaires. Le Traité fut bien-tôt conclu (1), par la nécessité où le Duc se trouva de recevoir la Loi du plus fort.

Il contenoit en substance : « Que le » Roi rendroit au Duc la Ville & le » Château de Bar , la Ville & le Châ- » teau de Saint-Michel , Pont-à-Mouf- » son , & tout ce que le Roi avoit con- » quis dans les Etats de Charles , depuis » que l'armée Françoisé y étoit entrée. » Que le Duc remettrait entre les mains » du Roi pour quatre ans les Villes & » Château de Stenai & Jametz , avec les » munitions & l'artillerie qui s'y trou- » veroient , & qu'après le terme expiré , » ils seroient rendus à Charles de bonne » foi & dans le même état. Que moyen- » nant l'évaluation qui s'en seroit au de- » nier cinquante, le Duc céderoit au Roi » Clermont en Argone , Place sur la- » quelle Louis avoit des prétentions. » Que dans un an Charles seroit hom- » mage au Roi pour le Duché du Bar. » Que le Duc observeroit religieusement » les cinq premiers Articles du Traité de » Vic , qui demeureroient plus authen- » tiquement confirmés par celui-ci. » Enfin qu'il joindroit ses armes à celles » du Roi. Qu'il assisteroit Sa Majesté » dans toutes les guerres qu'elle pourroit » entreprendre , & qu'il donneroit un » passage libre aux Troupes de France , » quand on le lui demanderoit. » Le Cardinal de Lorraine , frere du Duc , se rendit en ôtage jusqu'à l'entiere exécution de ce Traité. Charles remit ponctuellement les Places stipulées , & le Roi s'en retourna à Paris , où les mouvemens du Duc d'Orléans rendoient sa présence nécessaire.

En effet , ce Prince avoit publié un manifeste où il traitoit le Cardinal de tyran , d'usurpateur , d'ennemi du Roi & de la Maison Royale. Il y prenoit le titre de *Lieutenant Général du Roi* pour redresser les abus & réprimer les vio-

(1) Le 26. de Juin.

En Août

lences de Richelieu : déclarant qu'il n'avoit pris les armes que pour faire ouvrir les yeux à Sa Majesté , & lui faire toucher au doigt combien elle se laissoit tromper par son Ministre. Ensuite il entra en France par le Bassigné & se jeta dans la Bourgogne à la tête d'environ deux mille hommes de pied ; mais la présence de Noailles Lieutenant pour le Roi dans cette Province l'empêcha d'y faire aucun ravage.

Le Roi se rendit aussi-tôt au Parlement pour y faire vérifier une Déclaration contre les mécontents. Tous ceux qui assisteroient ou qui se joindroient à *Monsieur* , y étoient déclarés rebelles & criminels de Leze-Majesté , avec ordre de procéder contre eux selon la rigueur des Ordonnances. Pour ce qui est du Duc d'Orléans , elle lui accordoit le terme de six semaines pour rentrer dans son devoir. Cependant on avoit envoyé contre lui deux corps d'armée commandés par les Maréchaux de la Force & de Schomberg ; & ils s'étoient avancés par deux endroits , pour tâcher d'enfermer les troupes de ce Prince. Mais comme il étoit dangereux pour des Sujets d'attaquer l'Héritier présomptif de la Couronne sans être autorisés par la présence du Roi , ce Monarque prit la résolution d'aller à l'armée en personne.

De toutes les Provinces où *Monsieur* passa , aucune ne voulut se déclarer en sa faveur. Il n'y eut que les Etats de Languedoc que le Duc de Montmorenci engagea à se mettre sous sa protection & à lui promettre de l'argent pour le paiement de ses troupes. Le Duc devoit avoir six mille hommes d'Espagne , qui néanmoins ne lui furent point envoyés : il en attendoit aussi un secours d'argent , qui ne vint que fort tard & qui fut peu considérable. Et la Cour ayant fait arrêter une grosse somme qu'il devoit faire venir de Paris , le Parti de *Monsieur* se trouva presque dénué de tout , & hors d'état de résister aux forces Royales.

1632.

En Juillet.

1632.

Néanmoins, comme la jonction des deux Maréchaux n'étoit pas faite, que le Maréchal de Schomberg, qui s'étoit avancé près de Castelnaudari, n'avoit encore que mille hommes de pied & douze cens chevaux, sans artillerie; & que *Monsieur* le voyoit deux mille Fantassins, trois mille chevaux, quantité de volontaires, & trois pièces de canon, le Duc de Montmorenci crut qu'il falloit profiter de cette supériorité pour attaquer l'armée Royale.

En Septem-
bre.

Aussi-tôt ayant pris le commandement de l'avant-garde, pendant que *Monsieur* conduisoit le corps de bataille, il s'avança avec les Comtes de Moret, de Rieux, & de la Feuillade, pour soutenir les enfans perdus qui avoient ordre de s'emparer d'un poste avantageux. Le Comte de Moret fut le premier qui donna dans la Cavalerie Royale & la mit en désordre. Le Duc de Montmorenci, qui vouloit en avoir l'honneur, court à toute bride suivi de son seul Ecuyer, franchit un fossé, & s'engage imprudemment dans la mêlée. Là, il oublie le devoir de Général & se bat comme un simple soldat. Quelque Infanterie Royale, qu'on avoit mise en embuscade dans des fossés, s'étant levée alors, fit sa décharge si à propos, que les Comtes de Moret, de Rieux & de la Feuillade, & plusieurs Officiers furent tués, & le Duc de Montmorenci percé de plusieurs coups. Il n'auroit pas laissé que de pouvoir se retirer, si, dans le même tems, son cheval blessé ne se fût abbatu sous lui: ce qui le fit prendre prisonnier.

Sa prise renversa en un moment toutes les espérances du Duc d'Orléans. Comme ce Parti ne subsistoit dans le Languedoc, que par le crédit du Gouverneur de la Province, on en vit à l'heure même la ruine toute entière. Les troupes nouvellement levées se débandoient, & le triste spectacle des corps morts exposés çà & là acheva de décourager ce qui restoit. Il ne fut pas possible de ra-

mener les Gendarmes de *Monsieur* au combat, tant l'épouvante étoit grande. On voyoit de tous côtés les Compagnies entières se sauver à bride abbatuë: en sorte que si le Maréchal de Schomberg eut envoyé seulement deux cens chevaux sur le passage, il prenoit *Monsieur* & tous ceux qui étoient avec lui. Mais le Maréchal étoit trop habile pour tenter de prendre l'Héritier présomptif de la Couronne, & pour le pousser à la résolution extrême de hazarder un second combat où il pouvoit demeurer. Content d'avoir le Duc de Montmorenci entre les mains, il donna le tems au Duc d'Orléans de se retirer à Beziers, & de penser à se raccommoder avec le Roi son frere.

Il n'y fut pas plutôt arrivé qu'il dépêcha Chaudébonne au Roi, pour lui faire de grandes protestations de fidélité à l'avenir, & lui demander les conditions suivantes: « Que Montmorenci » fût mis en liberté & rétabli dans ses » Charges & dans ses biens: que les » Ducs d'Elbeuf & de Bellegarde, & » tous les autres qui avoient suivi Marie » de Médicis ou Gaston rentrassent de » même dans leurs biens & leurs Gouvernemens; que Sa Majesté donnât » au Duc d'Orléans une Place de sûreté, où il pût demeurer avec une garnison raisonnable: qu'il plût au Roi » de rendre au Duc de Lorraine les Places que Sa Majesté tenoit de lui en » dépôt: que la Reine mere fût rétablie » dans ses biens & dans ses pensions, » & qu'elle pût choisir telle place qu'elle » voudroit pour sa retraite: que le Roi » donnât à son frere un million de livres » pour payer l'argent qu'il avoit emprunté: que le Roi qui étoit déjà au Pont » Saint-Esprit ne s'avancât pas davantage » avec son armée. » A ces conditions le Duc d'Orléans promettoit de renoncer à toute ligue & intelligence contraire au service du Roi. Là-dessus, Bullion Directeur Général des Finances, & le

1. 32.

1632.

Marquis des Foffez Gouverneur de Montpellier, furent chargés d'aller négocier avec son Altesse Royale.

Les instructions du premier portoient, qu'en cas que les confidens de Gaston parussent le détourner de se soumettre aux volontés du Roi, il devoit déclarer à Puylaurens, en présence de son Maître, que Sa Majesté sçavoit bien qu'il étoit le seul qui dissuadât le Duc d'Orléans de rentrer dans son devoir : & pour intimider davantage Puylaurens, Bullion fut chargé de dire encore à Gaston, que s'il vouloit abandonner ce favori à la juste sévérité du Roi, on feroit grace au reste de ses Partisans & de ses domestiques. Bullion trouva le Duc d'Orléans sensiblement affligé de s'être engagé si avant dans une affaire dont il ne pouvoit sortir avec honneur. Il lui dit que le seul moyen qu'il eût d'obtenir ce qu'il souhaitoit, étoit de se soumettre absolument à tout ce que le Roi voudroit : que c'étoit l'irriter que de lui demander des assurances : qu'à l'égard du Duc de Montmorenci, il lui feroit tort, s'il ne laissoit son sort à la disposition de Sa Majesté, & que l'obéissance aveugle qu'il lui rendroit en cette occasion devoit le mettre hors de toute crainte.

Bullion vint à bout de réduire Puylaurens. On commença de conférer sur les conditions du Traité. Enfin, au bout de trois jours, il fut signé à Beziers le 29. Septembre. Les principaux articles étoient : „ que *Monsieur* reconnoîtroit „ sa faute par écrit, & prieroit le Roi „ de la lui pardonner : qu'il donneroit „ toutes les assurances possibles de n'en „ commettre plus de semblables à l'a- „ venir : que pour cela il promettoit „ d'abandonner toute sorte de pratiques „ au dedans & au dehors du Royaume, „ & de n'avoir plus d'intelligences avec „ les Espagnols, les Lorrains, ou autres „ Princes, ni avec la Reine mere, con- „ tre le gré de Sa Majesté : de demeu-

„ rer en tel lieu qu'il plairoit au Roi de „ lui nommer, & d'y vivre comme un „ bon sujet & un vrai frere : que les „ Charges vacantes de sa Maison, & „ particulièrement celle de Chancelier, „ seroient données à des personnes agréa- „ bles au Roi : que Puylaurens, sous „ peine d'être déchu de sa grace qu'on „ lui accordoit, avertiroit le Roi de tout „ ce qui avoit été négocié avec les Etran- „ gers contre le service de Sa Majesté, „ le bien de l'Etat, & les principales „ personnes dont elle se servoit dans „ l'administration de ses affaires : que le „ Duc d'Orléans commanderoit à tous „ ses domestiques de révéler tout ce „ qu'ils sauroient se passer de contraire „ au service du Roi, & que ceux que „ Sa Majesté desireroit, en feroient le „ serment. Gaston promettoit enfin par „ un article secret d'aimer tous les Mi- „ nistres du Roi, & particulièrement „ le Cardinal de Richelieu, dont son „ Altesse Royale avoit toujours, disoit- „ elle, estimé la fidélité & le zèle.

A ces conditions le Duc d'Orléans rentra dans les bonnes graces du Roi. On lui permit de se retirer à Tours ou à Champigni, Maison des anciens Ducs de Montpensier. Ses domestiques rétablis dans leurs biens excepté le Duc de Bellegarde, le Président le Coigneux, & Monsigot, eurent la liberté de l'accompagner ou de le joindre. Le Duc d'Elbeuf obtint sa grace, & eut la permission de se retirer dans une de ses Maisons; mais ce ne fut qu'après de longues contestations de Gaston avec les Commissaires du Roi. Il congédia ensuite ses troupes Etrangères & engagea sa vaisselle d'argent, pour avoir de quoi les payer. On avoit parlé d'une entrevue entre les deux freres; mais elle fut remise à un autre tems. Le Duc d'Orléans partit de Beziers le 1. d'Octobre, & le Roi y entra le même jour.

Les États de Languedoc, convoqués premierement à Carcassone, avoient été

1632.

transférés dans cette Ville. Le Roi voulut y présider uniquement pour leur faire une censure de s'être laissés séduire par le Duc de Montmorenci. Le Garde des Sceaux ayant exagéré l'énormité de la rébellion, & exalté la bonté du Roi qui vouloit bien user de clémence, le Secrétaire d'Etat lut une Déclaration, par laquelle Sa Majesté rétablissoit les Privilèges de la Province, supprimoit les Elus, & régloit l'imposition des deniers qui seroient désormais levés en Languedoc. Après la clôture des Etats, Sa Majesté distribua diverses récompenses. Urbain de Maillé, Marquis de Brezé, fut fait Maréchal de France à la place d'Antoine Coiffier de Ruzé, Marquis d'Effiat : on lui donna encore le Gouvernement de la ville & du château de Calais. La Force obtint la Charge de Grand - Maître de la garderobe. Et le Maréchal de Schomberg, qui mourut quelques mois après, fut déclaré Gouverneur du Languedoc à la place du Duc de Montmorenci, au procès duquel on travailloit.

On prétend que ce Duc, quand il fut pris, avoit au bras un riche bracelet de diamans, où étoit le portrait de la Reine Anne d'Autriche. Pomponne de Bellièvre, depuis Premier Président au Parlement de Paris, alors Intendant de l'armée du Maréchal de Schomberg, s'en étant aperçu, feignit par amitié pour un Seigneur malheureux, de vouloir l'interroger juridiquement & commencer quelques procédures. Il s'approcha du lit du Maréchal Duc, le prit par le bras, & tira le mieux qu'il put le portrait hors du bracelet. La chose ne se put faire si subtilement que quelque espion n'en avertît le Cardinal. Il ne manqua pas de la rapporter au Roi, & de l'envenimer par ses calomnies ordinaires. C'en fut assez pour réveiller dans l'esprit du Monarque l'ancienne jalousie qu'il avoit conçue de son Epouse, & pour le rendre inflexible

à toutes les prières qu'on lui fit en faveur de Montmorenci.

Le Cardinal avoit si bien mis dans l'esprit du Roi qu'il falloit en faire un exemple, que rien ne fut capable de le sauver. Il engagea ce foible Prince à nommer le Parlement de Toulouse pour le juger, quoique ce fût à celui de Paris à en connoître. Châteauneuf, qui avoit été Page du Connétable de Montmorenci Pere du Criminel, & six Maîtres des Requêtes se rendirent dans cette Ville où la Cour alla de Beziers, pour présider à ce jugement. Comme le Maréchal Duc avoit été pris les armes à la main, il fut déclaré Criminel de Leze-Majesté & condamné à mort, après avoir subi ses interrogatoires. Dès qu'on lui eut lu son Arrêt, le Roi lui envoya demander par le Comte de Charlus l'Ordre du Saint Esprit & le Bâton de Maréchal, que le Duc lui renvoya aussi-tôt. Il chargea Charlus d'assurer Sa Majesté qu'il se repentoit extrêmement de l'avoir offensée & qu'il mouroit son très-humble serviteur. Charlus trouva le Roi dans son Cabinet jouant aux échecs avec Liancourt ; & après lui avoir fait le compliment du Duc, il se jeta à ses pieds fondant en larmes, & lui demandant grace. Tous ceux qui étoient dans le Cabinet en firent autant ; & le Roi eut le chagrin de voir que tout le monde pleuroit autour de lui, sans que personne, excepté le Cardinal & ses créatures pût digérer la dureté qu'il témoignoit en cette occasion. Il répondit qu'il n'y avoit point de grace pour le Duc & qu'il falloit qu'il mourût comme il l'avoit mérité. Tout ce que le Roi accorda, fut que le Bourreau ne le lieroit point, que ses biens ne seroient point confisqués, & qu'on le feroit mourir dans la Cour de l'Hôtel de Ville. Il eut la tête tranchée à l'âge de 37 ans le même jour que l'Arrêt lui fut prononcé ; après quoi le Roi ne pensa plus qu'à reprendre le chemin de Paris.

1632. Avant que d'y arriver, il reçut une
 En Novem-
 bre. Lettre du Duc d'Orléans écrite à Mont-
 tereau-Faut-Yone le 12 de Novembre.
 C'étoit une espece de Manifeste sur la
 résolution que Gaston prenoit de sortir
 du Royaume une seconde fois. Ayant
 appris à Tours la mort du Duc de
 Montmorenci, il jugea que son hon-
 neur ne lui permettoit pas de rester en
 France, & se crut légitimement déchar-
 gé de tout ce qu'il avoit promis par
 le Traité de Beziers. Il avoit proteité
 aux Commissaires du Roi avant la con-
 clusion, que si, nonobstant les assu-
 rances données de la part de Sa Majesté,
 il arrivoit quelque chose de funeste au
 Duc de Montmorenci, Gaston le regard-
 eroit comme une rupture, & ne tien-
 droit aucune des conditions stipulées.
 Il ne s'étoit soumis aveuglement aux
 volontés du Roi, que dans l'espérance
 de sauver la vie à un Seigneur fort cher
 à S. A. R. & auquel elle avoit des obli-
 gations particulieres. Telles furent les
 raisons apparentes de la sortie de *Mon-*
sieur. La véritable, c'étoit son mariage
 avec la Princesse Marguerite de Lorraine,
 qu'il sçavoit bien que le Roi ne lui par-
 donneroit pas. Sa Majesté fit réponse
 le 25 du même mois à la Lettre de son
 frere; & Gaston se retira dans les Pays-
 Bas, où il fut parfaitement bien reçu de
 l'Infante Isabelle.

Pour la Reine mere, sous prétexte
 de changer d'air, elle partit pour Ma-
 lines & ensuite pour Gand le jour avant
 que son fils arrivât. Elle étoit mécon-
 tente de lui, parce qu'il avoit abandonné
 ses intérêts dans le Traité de Beziers.
 Le Duc d'Orléans la suivit, mais il ne
 put jamais l'obliger de revenir à Bru-
 xelles. Il tâcha en vain de se justifier
 par la nécessité où il s'étoit trouvé de
 céder au tems. Le Cardinal de Riche-
 lieu profita de leur froideur, pour rui-
 ner sous main leurs affaires.

On avoit envoyé en Espagne, pour
 le plaindre du secours que l'Infante &

les Ministres du Roi Catholique avoient
 déjà donné au Duc d'Orléans, & pour
 justifier celui que la France donnoit au
 Roi de Suede contre la Maison d'Au-
 triche.

On reçut peu après la nouvelle de la
fin malheureuse de Gustave Adolphe tué
le 6 de Novembre à la bataille de Lutzen,
que son armée gagna après sa mort. Cet
accident apportoit un grand changement
aux affaires générales de l'Europe.

Ce fut pour empêcher la Maison
 d'Autriche d'en profiter que le Roi tint
 Conseil au mois de Janvier. Le Cardinal
 y représenta, que la premiere chose qu'il
 y avoit à faire dans cette conjoncture,
 c'étoit d'amasser de l'argent à quel-
 que prix que ce fût, & de faire en sorte
 que la guerre continuât en Allemagne,
 & dans les Pays-Bas, sans néanmoins
 se déclarer contre la Maison d'Autri-
 che, & à condition que ceux à qui l'on
 donneroit de l'argent, ne pourroient
 faire ni paix, ni trêve sans le consen-
 tement de la France. Que si pourtant
 on voyoit qu'on ne pût entretenir la
 guerre, il faudroit alors entrer dans l'ac-
 commodement qui se feroit. Qu'on de-
 voit examiner si le Roi ne devoit pas
 plutôt rompre avec la Maison d'Autri-
 che, & se joindre aux Protestans d'Al-
 lemagne & aux Etats Généraux des Pro-
 vinces-Unies, que de s'exposer à voir
 une Trêve ou une Paix se conclure sans
 y être compris. Que si la paix se faisoit
 en Allemagne, ou la Trêve dans les
 Pays-Bas, la France auroit à soutenir
 seule une guerre défensive que l'on por-
 teroit jusques dans son sein, & dans
 laquelle le parti de *Monsieur* & de la
 Reine mere, deviendroit aussi puissant
 qu'il étoit foible alors. Que d'un autre
 côté si l'on commençoit la guerre, tout
 le monde croiroit qu'on l'auroit entre-
 prise sans nécessité, & pour favoriser
 les ennemis de la Religion Catholique.
 Qu'ainsi, si l'on vouloit s'unir aux Pro-
 testans d'Allemagne, on ne pourroit le

1633.

faire qu'à ces conditions ; qu'ils conservassent la Religion Catholique dans tous les lieux où elle étoit : qu'ils remissent entre les mains du Roi tout ce qu'ils tenoient en deçà du Rhin, les principales places du Palatinat, & tout ce qu'ils avoient en Alsace & dans l'Evêché de Strasbourg : qu'ils l'aidassent à prendre Philisbourg & Brisach & qu'ils s'obligeassent à ne faire ni paix ni trêve, sans le consentement de Sa Majesté. Qu'à l'égard des Etats Généraux des Provinces-Unies, il faudroit obtenir qu'ils conservassent de même la Religion Catholique dans leurs conquêtes. Qu'il faudroit aussi attaquer conjointement les Villes Maritimes, à condition que ce qu'on prendroit, demeureroit au Roi. Que les Protestans ne demanderoient autre chose à la France, sinon qu'elle rompît avec la maison d'Autriche ou en Allemagne, ou en Flandre, ou en Italie, & qu'elle tint en Alsace une armée prête à les secourir au besoin, &c.

Le Cardinal déduisit ensuite les avantages qu'on retireroit de cette guerre, sçavoir : que sans tirer l'épée, le Roi porteroit les limites de ses Etats jusqu'au Rhin : qu'au moyen du dépôt dont on a parlé, il auroit entrée dans les Terres de Strasbourg, dans la Franche-Comté, & dans le Duché de Luxembourg, & qu'il brideroit si fort le Duc de Lorraine, qu'il ne pourroit rien entreprendre. Qu'à la vérité il faudroit avoir un peu plus de troupes qu'auparavant ; mais que le Douaire de la Reine mere & l'Appanage du Duc d'Orléans fourniroient de quoi les entretenir : qu'autrement la France se trouveroit seule opposée à la Maison d'Autriche.

Enfin, le Cardinal conclut, & le Conseil après lui, à employer tous les moyens possibles pour faire continuer la guerre en Allemagne & dans les Pays-Bas, sans que le Roi se déclarât ouvertement. Pour cet effet, on résolut d'envoyer en même tems des Amba-

sadeurs Extraordinaires à l'Empereur, à tous les Electeurs tant Catholiques que Protestans, & aux Etats Généraux des Provinces-Unies, pour exhorter les uns à continuer vigoureusement la guerre & pour promettre du secours contre les autres, pendant qu'on assureroit les derniers, qu'on vouloit vivre en paix avec eux. Cette résolution fut exécutée, & l'on n'oublia rien pour engager les Généraux Suédois à remettre à la France les Places qu'ils avoient occupées dans les Electorats de Cologne & de Mayence, & dans l'Alsace. On souhaitoit surtout d'avoir Mayence, pour s'emparer plus facilement de Strasbourg & de tout ce qui est en deçà du Rhin. Par-là l'on reculoit considérablement les Frontières du Royaume, & l'on se mettoit en état de faire un Traité avantageux.

Mais soit qu'on fit la paix ou la guerre, Richelieu étoit également inquiet de voir la mere du Roi & l'Héritier présomptif de la Couronne entre les mains des Espagnols. L'un & l'autre leur pouvoient être d'un grand usage durant la guerre, pour exciter quelque mouvement dans le Royaume au premier désavantage des armes de France. Que si la paix générale se négocioit durant le séjour de Marie de Médicis & du Duc d'Orléans aux Pays Bas, l'Empereur & le Roi d'Espagne étoient d'autant plus en droit de stipuler de bonnes conditions en faveur d'une Reine & d'un Prince qui se mettoient sous leur protection, que le Roi vouloit entrer dans tous les Traités, quoiqu'il n'y eût point de guerre ouverte entre lui & la Maison d'Autriche. Le moyen le plus sûr de prévenir ces inconvéniens, c'étoit de faire en sorte que la Reine mere & le Duc d'Orléans fortissent d'eux-mêmes des Etats du Roi d'Espagne. Le Cardinal le voyoit bien, & n'étoit pas embarrassé d'engager Gaston à prendre ce parti. Les favoris de ce Prince, toujours disposés à le livrer quand ils y

1633.

1633.

trouveroient leur avantage , se pouvoient aisément gagner ; & l'on ne manquoit pas de moyens pour les leurrer des plus belles promesses. Les plus grands obstacles étoient du côté de Marie de Médicis. Outre qu'elle étoit opiniâtre dans ses passions , ses Confidens lui insinuoient sans cesse que son honneur & sa propre sûreté demandoient qu'elle rentrât en France indépendamment du Cardinal ; ce qui ne se pouvoit faire sans l'appui de l'Empereur & du Roi d'Espagne.

Cependant Richelieu venant à réfléchir que la Reine mere avoit demandé l'été précédent des Vaisseaux au Roi d'Angleterre pour la transporter dans un Port d'Espagne, crut que sa retraite à Gand étoit une preuve qu'elle se dégoutoit des Pays-Bas. C'est pourquoi, jugeant qu'elle n'avoit peut-être plus tant d'éloignement pour l'Italie, il se mit en tête de l'amener par divers moyens à se retirer, du moins pour un tems, à Florence. L'embarras étoit de lui en faire la proposition. Après y avoir bien pensé, il espéra de réussir, par le moyen de Gondi envoyé du Grand Duc de Toscane. Il le fit venir un jour, & lui insinua, que si son Maître vouloit attirer la Reine mere à Florence, on lui en sçauroit bon gré. Ni l'une ni l'autre ne pensoient à rien de semblable. Marie de Médicis, chagrine de se voir trop long-tems à charge au Roi d'Espagne & à l'Infante Isabelle, put bien concevoir le dessein de se retirer auprès de la Reine d'Angleterre sa fille ; mais le Roi Charles son gendre faisoit difficulté d'y consentir, soit pour ne point se brouiller avec Louis, soit pour éviter de se charger de l'entretien d'une Princesse qui lui coûteroit beaucoup, soit enfin qu'il craignît l'humeur inquiète & remuante de sa Belle-mere. Tel étoit le triste sort de Marie de Médicis. Quoique son fils & ses deux gendres fussent les plus grands Rois de l'Europe, la

dureté d'un ingrat domestique la réduisoit à ne pouvoir trouver de retraite.

Depuis la mort du Duc de Montmorenci personne n'étoit à couvert du ressentiment de Richelieu. Ce Ministre impérieux & vindicatif fit condamner aux Galeres perpetuelles par le Parlement de Dijon, un Gentilhomme qui n'avoit commis d'autre crime que de suivre le Parti de l'Héritier présomptif de la Couronne. Le Duc d'Elbeuf, Paylaurens, du Coudrai-Montpensier & Goulas, furent condamnés à la mort dans le même Tribunal comme contumaces & criminels de Leze-Majesté, & eurent la tête tranchée en effigie à Dijon. Lafemas Maître des Requêtes & Intendant de l'Armée de Champagne, l'un de ces Juges qui firent mourir le Maréchal de Marillac, poursuivoit criminellement à Troyes plusieurs Gentilshommes fugitifs qui avoient suivi le Duc d'Orléans. On lui donna commission de les juger conjointement avec le Présidial de Troyes en dernier ressort. Ils furent condamnés par contumace, les uns à être écartelés & les autres à perdre la tête.

De tous ceux que Richelieu fit conduire sur l'Echafaut, aucun ne montra plus de fermeté que le Chevalier du Jars. On l'accusoit d'avoir voulu faire passer en Angleterre le Duc d'Orléans & la Reine mere. Comme on n'en avoit aucune preuve, le Cardinal s'avisâ d'un moyen extraordinaire pour découvrir si du Jars ne s'étoit point mêlé de cette intrigue. Non seulement il le fit mettre en prison, mais il engagea les Juges à lui faire son procès & à le condamner à la mort, en leur donnant parole que leur Arrêt ne seroit point exécuté. Sa sentence lui ayant donc été lue, il fut conduit sur l'Echafaut, où s'étant mis en posture pour recevoir le coup mortel, sans avoir rien avoué, on cria *grace, grace*. Comme il étoit prêt de descendre, un des Juges l'exhorta, après avoir éprouvé

1633.

En Fév. cr.

la clémence du Roi, de découvrir les intrigues de Châteauneuf Garde des Sceaux, qui avoit été arrêté quoiqu'il eût souvent servi de Ministre au Cardinal pour exercer plusieurs violences. Mais du Jars répondit courageusement, que l'affreuse image de la mort n'ayant point été capable de le faire parler, rien ne pourroit lui arracher de la bouche quoi que ce fût qui pût faire tort à son ami. On ne laissa point d'ôter les Sceaux à Châteauneuf & de l'enfermer dans le Château d'Angoulême. On ne sçait pas bien quelles impressions certaines gens avoient données contre lui au Cardinal. Quelqu'un lui rapporta que, durant une maladie qu'il avoit eue à Bourdeaux, le Garde des Sceaux transporté de joie s'étoit mis à danser au son des violons, dans l'espérance d'être bientôt premier Ministre. D'autres prétendent qu'il s'étoit déclaré son Rival auprès de la Duchesse de Chevreuse qui étoit aimée de Richelieu. Quoiqu'il en soit, il ne put jamais leur pardonner certaines railleries qu'ils avoient faites de lui dans quelques Lettres. (1) La Duchesse fut bannie de la Cour, & les Sceaux furent donnés à Pierre Séguier Président au Parlement de Paris, le Marquis de Leville neveu de Châteauneuf & quelques-autres furent mis en même tems à la Bastille. Le Maréchal d'Etrées intime ami de ce Magistrat, ayant appris à Trèves la nouvelle de sa disgrâce en fut si effrayé, qu'il quitta l'Armée qu'il commandoit, pour se mettre en sûreté. Il revint peu après, ayant connu que sa terreur étoit vaine.

Pendant que Richelieu ruinoit ainsi ses ennemis au dedans, il travailloit à tenir la Maison d'Autriche si occupée au dehors qu'elle ne pût prendre aucune part dans les brouilleries de la Reine

mere & de Monsieur. Pour cet effet, il fit renouveler à Hailbron par le Marquis de Fenquieres la Ligue que la Couronne de France avoit faite avec le feu Roi de Suède, & promit de faire toucher à Christine sa fille la somme d'un million de livres par an, pour continuer la guerre en Allemagne. Les deux Couronnes s'obligeoient encore à ne faire aucun Traité que d'un commun consentement, & à secourir tous leurs Alliés.

Il se faisoit en même tems une Négociation à la Haye entre les Etats Généraux des Provinces-Unies, & les envoyés des Pays-Bas soumis à la domination du Roi d'Espagne. C'étoit pour menager une Trêve entre Sa Majesté Catholique & les Etats Généraux. Richelieu entreprit de la traverser & d'engager ces derniers à continuer la guerre. Il le fit par le moyen du Baron de Charnacé Ambassadeur du Roi auprès des Etats. On leur promit la continuation d'un million de livres par an, avec un secours de six mille hommes de pied & de six cens chevaux, destinés pour prendre Dunkerque & Gravelines. Ainsi la France n'étoit ni en paix ni en guerre ouverte avec la Maison d'Autriche, & les deux Couronnes paroissoient disposées à profiter du parti qui leur seroit le plus avantageux.

Tel étoit au dehors l'état des choses, lorsque le Roi alla tenir son lit de Justice au Parlement de Paris le 12 d'Avril. Le dessein de Richelieu dans cette cérémonie, étoit de se venger avec éclat de son ennemi le Président le Coigneux Chancelier du Duc d'Orléans. On y lut une Déclaration du Roi, par laquelle ce Magistrat accusé d'avoir inspiré à son Maître de sortir de France & de se révolter contre le Roi, étoit derechef condamné comme criminel de Leze-Majesté; aussi-bien que Des Landes Payen Conseiller & Secrétaire de la Reine Mere. Le Roi censura aussi après

(1) Elles le traitoient de Cu pourri, (di culo farcido, dit Siri) à cause de ses hémorroïdes ulcérées.

1633.

ment la Compagnie, de ce qu'elle avoit osé peu de jours auparavant, envoyer des Députés à Saint-Germain, pour demander à Sa Majesté le rappel du Président de Mesmes, que le Cardinal avoit fait reléguer. Ainsi le Roi empêchoit qu'on ne lui fit aucunes remontrances; & en essayant de regner plus absolument que ses Prédécesseurs, il se livroit sans réserve à toutes les passions de ses Ministres. Il dit, avant que de sortir de l'Assemblée, qu'à l'avenir lorsqu'il viendrait au Parlement, il entendoit que quatre Présidens le vissent recevoir à genoux hors de la porte de la Chambre, comme cela se faisoit autrefois.

La Cérémonie du Lit de Justice fut précédée & suivie de la distribution de plusieurs Charges. Le Maréchal de Chaulnes fut fait Gouverneur de Picardie à la place du Duc de Chevreuse qui se démit. Le Duc de Vantadour eut le Gouvernement du Limousin en dédommagement de sa Lieutenance Générale du Languedoc, qui fut partagée en quatre. Le Comte de Jonsac fut fait Gouverneur de la Saintonge, de l'Angoumois, du País d'Aunis & de la Rochelle, & le Comte de la Palice Saint-Geran, du Bourbonnois. Le Baron de Pont-Château eut la Lieutenance Générale de la Basse-Bretagne, le Marquis de Senecé celle de Bourgogne dans le Bailliage du Mâconnois.

En Mai.

Le 14. de Mai, le Roi fit à Fontainebleau une nombreuse promotion de Chevaliers de son Ordre. Il y eut cinq Prélats Commandeurs, sçavoir : les Cardinaux de Richelieu & de la Valette, les Archevêques de Paris, de Narbonne & de Bourdeaux. Les plus distingués entre les Chevaliers étoient les Ducs de la Trimouille, d'Aluin, de Brissac, de Candale & de la Valette, les Maréchaux d'Etrées & de Brezé, les Comtes d'Harcourt, d'Alet, de Tonnerre, de Lanoy & de Sceaux, les Marquis de Nèlle, d'Aluie & de Gordes. Les Cardinaux de

1633.

Richelieu & de la Valette reçurent debout le Cordon bleu, au lieu que les autres Commandeurs, & même les Evêques, ne le reçurent qu'à genoux.

Le Maréchal de Thoiras devoit être compris dans cette promotion, & il avoit déjà fait ses preuves de Noblesse. Mais ce n'étoit qu'un piège pour l'attirer à la Cour & le faire arrêter. Son mérite & sa faveur causoient depuis long tems une extrême jalousie au Ministre. Il le rendit suspect de favoriser le Parti de la Reine mere & du Duc d'Orléans : il n'en fallut pas davantage pour causer son entière disgrâce.

Cependant la Reine mere étoit tombée dangereusement malade à Gand. Le Roi lui envoya deux de ses Médecins avec ordre d'en prendre tout le soin possible. Mais cette Princesse, prévenue de l'habileté de Vautier qui connoissoit son tempéramment depuis longtems, ne cessoit de le demander. Richelieu n'étoit pas d'humeur à relâcher si facilement ses ennemis, quand il les avoit une fois enfermés à la Bastille. Le refus dur & constant d'envoyer un Médecin de confiance à une Mere affoiblie par plus de quarante jours d'une fièvre continue, aigrèrent les esprits, & rendirent l'ingrat Richelieu plus insensible aux malheurs de sa Bienfaitrice. On ne laissa pas de lui faire parler d'accommodement; mais à condition de chasser de sa maison certaines personnes qui étoient désagréables au Cardinal. Marie de Médicis s'en moqua, & répondit froidement qu'elle se trouvoit fort bien chez le Roi d'Espagne.

On réussit aussi peu dans la négociation pour le retour du Duc d'Orléans. Son mariage avec la Princesse Marguerite ayant éclaté, le Roi sous prétexte qu'il avoit été contracté sans son consentement, protesta de nullité contre cette Alliance.

On se plaignoit alors en France, que le Duc de Lorraine faisoit tous les jours

des infractions au Traité de Liverdun. On disoit qu'il levoit des troupes, & qu'il les licentioit sur la frontiere, afin qu'elles passassent au service de l'Empereur ou du Roi d'Espagne. Le Roi lui envoya Guron pour lui en faire des reproches & lui demander satisfaction. Le Duc averti qu'il devoit venir se cacha à Nanci où il faisoit sa résidence, ce qui fit résoudre le Roi à le traiter en rebelle & à faire confisquer son Duché de Bar. Le Procureur Général, après l'avoir fait assigner au Parlement de Paris, sous prétexte qu'il n'en avoit pas fait hommage à la Couronne, obtint cette confiscation par un Arrêt du 30. Juillet.

En Juillet.

En Juin.

L'occasion de conquérir la Lorraine étoit trop belle : Richelieu persuada au Roi de ne la pas manquer. En vain le Duc envoya au-devant de lui le Cardinal son frere, pour excuser les infractions qu'on lui reprochoit, le Roi avança avec son Armée jusqu'à Bar, où il laissa la Reine & les autres Dames. De-là il alla à Pont-à-Mousson, où il arriva le 28. d'Août. Pendant ce tems-là le Régiment Lorrain de Florenville, qui voulut se jeter dans Nanci, fut défait par le Marquis de Saint Chaumont que le Roi envoya avec une partie de l'armée pour bloquer cette Place. Le Cardinal de Lorraine se rendit aussi-tôt à Pont à Mousson, pour offrir au Roi de lui remettre Saverne, Dachstein & la Mothe, avec la personne de la Princesse Marguerite. Le Roi accepta ce dernier Article; mais au lieu des Places qu'on lui offroit, il demanda Nanci qui valoit infiniment mieux. Le Duc & le Cardinal son frere changerent aussi tôt d'avis, & résolurent de faire sortir la Princesse de la Lorraine. Elle ne fut pas plutôt arrivée à Thionville, Place appartenante au Roi d'Espagne, qu'elle écrivit à la Reine mere & à *Monsieur* pour leur donner avis de son évafion.

Cette nouvelle déplut fort au Roi, qui donna d'abord ses ordres pour as-

siéger Nanci dans les formes. Le Duc qui n'avoit point pourvû à la défense de cette Ville, de laquelle néanmoins dépendoit la conservation de ses Etats, fut contraint d'en venir à un Traité signé par le Cardinal son frere le 6. de Septembre. « Il promettoit de mettre dans » trois jours la Place en dépôt entre les » mains du Roi pour y tenir telle garnison qu'il lui plairoit, jusqu'à ce que » sa bonne conduite, ou la Paix d'Allemagne eût convaincu Sa Majesté qu'elle n'avoit rien à craindre de sa part. Il » consentoit encore que l'on fit déclarer » nul dans toutes les formes le mariage » de la Princesse Marguerite; & que » dans quinze jours elle fût remise entre » les mains du Roi, qui agréoit qu'elle » demeurât à Nanci pour s'informer sur » les lieux des circonstances de cette » affaire. » Ce Traité ayant été ratifié, le Roi reprit le chemin de Paris.

En Septemb.
bre.

La Reine mere qui avoit ses chagrins aux Pais Bas, lui envoya Villiers-Saint-Genet au mois de Novembre, pour voir s'il n'y auroit pas moyen d'obtenir son retour à des conditions supportables. Elle lui fit faire de grandes plaintes de la maniere peu respectueuse dont la traitoient *Monsieur* & Puylaurens. Le Roi répondit qu'il étoit bien fâché que le Duc d'Orléans en usât mal avec la Reine sa mere; mais qu'elle ne feroit jamais tombée dans cet inconvénient, si elle avoit voulu croire ses conseils & ceux de ses fidèles serviteurs. Que si elle lui remettoit ses mauvais Conseillers pour les punir comme ils le méritoient, & qu'elle aimât, comme elle devoit, les bons Serviteurs de la Couronne, alors on croiroit qu'elle ne feroit plus dans la mauvaise disposition où elle avoit été lorsqu'elle sortit de France. Voilà comment tous les discours du Roi, dictés par le Cardinal, se réduisoient à contraindre Marie de Médicis d'abandonner tous ses domestiques à la vengeance de Richelieu; mais il étoit si honteux pour une Princesse-

En Novemb.
bre.

1633.

comme la Reine mere, de sacrifier de la sorte ses plus anciens Serviteurs aux passions d'un Ministre vindicatif, qu'on jugea qu'elle ne se résoudroit jamais à le faire, & qu'on ne le lui proposoit, que pour lui ôter toute espérance de réconciliation.

La Mere & les Fils également incapables de connoître par eux-mêmes leurs véritables intérêts, étoient ainsi le jouet de leurs favoris, qui les irritoient sans cesse l'un contre l'autre. Par malheur pour Marie de Médicis & pour Gaston, ceux qui les conduisoient avoient beaucoup moins d'habileté, que le Ministre de Louis. Celui-ci avoit plus d'à moitié gagné Puylaurens pour le porter à faire consentir *Monsieur* de se remettre au bon plaisir du Roi à l'égard de son mariage. Mais Gaston n'ayant pû le cacher à son épouse, ni à sa mere; la Reine lui fit honte d'un Traité, où Puylaurens ne pensoit qu'à acheter la faveur du Cardinal à ses dépens.

En Décem-
bre.

Cependant on s'apercevoit que le Duc d'Orléans s'ennuyoit en Flandre. L'Infante Isabelle étant venue à mourir sur ces entrefaites, la Reine & Madame commencerent à craindre que ce Prince changeant ne les abandonnât. Le Cardinal informé de tout, fit tenir un Conseil en présence du Roi, pour voir ce que l'on pourroit faire en cette conjoncture. Le Ministre y discourut au long, selon sa coutume, pour persuader au Roi de ne donner aucune satisfaction ni à Marie de Médicis ni à Gaston. Comme il étoit scandaleux de tenir si long-tems cette Princesse hors du Royaume, & que le Roi avoit quelquefois des remords là-dessus; le Cardinal lui disoit, qu'il devoit se souvenir, non-seulement qu'il étoit fils, mais encore qu'il étoit Roi, & qu'il devoit avoir plus de soin de procurer le bien de l'Etat, que de satisfaire les passions de la Reine sa mere. Par cette maxime, qui supposoit que le bien de l'Etat étoit incompa-

tible avec la satisfaction de Marie de Médicis, il étouffa toujours dans le cœur du Roi tous les sentimens de sa tendresse naturelle. Le résultat du Conseil fut donc: que si la Reine mere vouloit faire voir qu'elle n'avoit eu aucune part aux assassinats que Richelieu pretendoit que ses Serviteurs avoient projetés, en livrant à la Justice les auteurs de ces pernicieux conseils, le Roi lui permettroit de revenir en France, lui rendroit la jouissance de son Douaire, & lui donneroit la liberté d'aller vivre dans une de ses maisons éloignées de la Cour. A l'égard du Duc d'Orléans, le Cardinal conclut à le laisser où il étoit, s'il ne vouloit pas revenir aux conditions que le Roi lui avoit fait offrir depuis peu: qui étoient de lui donner une somme considérable pour payer ses dettes, de le rétablir dans tous ses appanages & dans tous ses biens, de faire de grandes gratifications à Puylaurens, & de donner enfin à Gaston le Gouvernement d'Auvergne avec la permission d'y demeurer avec ses Gardes.

Ces conditions ayant été proposées à la mere & au fils, ils les rejeterent également. La Reine ne put se résoudre à voir ses Serviteurs plus maltraités que ceux de Gaston; & le Duc d'Orléans s'imagina qu'on lui accorderoit beaucoup plus, s'il refusoit ces premières offres. Mais l'événement fit voir que l'une & l'autre se trompoient, & qu'ils auroient beaucoup mieux fait de s'accommoder au tems, que de se roidir contre un Parti infiniment plus fort que le leur. Le Cardinal arriva aussi par-là à son but, qui étoit de tenir la Reine mere & *Monsieur*, mais sur-tout la premiere, hors de France le plus long-tems qu'il lui seroit possible.

Plus de trois mois se passerent sans que le Duc de Lorraine remit la Princesse sa Sœur entre les mains du Roi. La Cour voyant qu'il se mettoit si peu en peine d'accomplir le dernier Trai-

1633.

1634.

1634.

En Janvier.

té, ne songea plus qu'à faire déclarer nul ce mariage. On prétendit se fonder sur ce que le Prince Lorrain avoit enlevé le Duc d'Orléans. Le Procureur Général, suivant ses instructions, présenta Requête au Parlement pour cette fin, & le Parlement demanda du tems pour informer & délibérer d'une affaire de cette conséquence. Mais le Roi lui en donna si peu, que le 18. Janvier il alla lui-même au Palais, pour y faire vérifier une Déclaration, contenant les raisons pour lesquelles il ne pouvoit approuver le mariage de *Monsieur*, & ordonner au Parlement de juger des informations qu'on avoit prises contre le Duc de Lorraine, pour justifier le prétendu rapt, & faire voir par conséquent la nullité du mariage. Par la même Déclaration, il rétablissoit le Duc d'Orléans, dans ses biens & dans ses honneurs, pourvu que dans trois mois il reconnût sa faute, & revînt demeurer en France comme auparavant.

Le Parlement n'étoit pas peu embarrassé : il sentoit toute la conséquence d'un Jugement, où il ne s'agissoit de rien moins que des héritiers du Successeur présomptif de la Couronne. Le Roi n'étoit fâché de cette alliance, que parce qu'elle s'étoit faite sans sa participation : autrement il n'y avoit, ni trop d'inégalité, ni rien de désavantageux à l'Etat, ou à la Maison royale. Aussi pour faire comprendre au Duc, que s'il vouloit se soumettre, on pourroit user envers lui de plus de douceur, on envoya un ordre au Parlement de Metz de différer la défense qu'on lui avoit ordonné de faire aux habitans des terres dépendantes des trois Evêchés, de ne plus reconnoître le Duc de Lorraine ; & on lui laissa tirer les revenus du Duché de Bar, sans le presser d'en venir faire hommage au Roi. Mais ce Prince étoit si irrité contre la France, qu'il chercha tous les moyens possibles de lui nuire.

1634.

Ce fut pour pouvoir se déclarer ouvertement contre cette Couronne, sans crainte d'être privé du peu qui lui restoit de ses Etats, qu'il en fit une donation à son Frere Nicolas François, Cardinal de Lorraine, par Acte passé le 19. de Janvier. Après quoi il se retira avec huit cens chevaux & deux mille fantassins, & alla joindre l'armée Impériale.

La premiere chose qu'on exigea du nouveau Duc, sans pourtant approuver, ni désapprouver la démission de son Frere, fut qu'il se déclarât contre le mariage de sa Sœur, qu'il livrât les pieces originales, tant du Contrat que de la dispense des Bans, qu'il nommât le Prêtre qui l'avoit béni, & les témoins qui avoient assisté aux épousailles. On donna par écrit à Contrifson son Envoyé, tous les articles auxquels on souhaitoit qu'il répondît ; & il revint peu après avec une Lettre de Créance, adressee au Cardinal de Richelieu. Comme le nouveau Duc n'avoit pas encore renoncé au Chapeau, il y prenoit la qualité de *Cardinal-Duc de Lorraine*. Richelieu s'emporta extrêmement à la vûe de cette souscription, comme s'il eût été le seul à qui appartint le titre de *Cardinal-Duc*. Ce fut bien pis quand il eut entendu la réponse de Contrifson, qui étoit, qu'après avoir fait chercher chez tous les Notaires de Nancy, il ne s'étoit trouvé aucune minute du Contrat de mariage : qu'apparemment il n'y en avoit point, ayant peut-être été écrit de la main même de *Monsieur* : qu'on n'avoit pas non plus trouvé la dispense des Bans ; mais que le Cardinal-Duc de Lorraine offroit d'en signer une semblable à la premiere : enfin, qu'on ne sçavoit pas les noms des témoins, & que le Moine qui avoit fait la cérémonie étoit parti du Pays depuis ce tems-là.

Richelieu répliqua en colere, qu'on voyoit bien que le Cardinal de Lor-

En Février.

1634.

raine, car il ne le nomma jamais Duc, vouloit marcher sur les traces de son Frere : qu'il se déclaroit son plus grand ennemi, d'ami qu'il étoit auparavant, & qu'à l'égard du mariage en question, le Roi scauroit lui faire voir combien il avoit les mains longues.

Ce Ministre eut peu après un bien plus grand sujet de dépit, lorsqu'il sçut que le Cardinal de Lorraine, au lieu d'épouser la Combalet sa nièce, comme il l'avoit crû, s'étoit marié avec Claude de Lorraine, sa cousine, & sœur de la femme de son frere. Ce mariage s'étoit fait en présence de la Duchesse, de quelques Demoiselles, & d'un Gentilhomme seulement. Ce qui y avoit déterminé si promptement le nouveau Duc, que nous appellerons désormais le Duc François, ce fut la crainte que le Maréchal de la Force, qui n'étoit pas loin de là avec l'Armée du Roi, ne vint enlever ces deux Princesses pour les envoyer en France : après quoi l'on auroit pû faire valoir les droits qu'on prétendoit qu'elles eussent sur la Lorraine, à l'exclusion des Princes de cette Maison. En effet, le Maréchal de la Force ne fut pas plutôt averti de ce mariage, qu'il fit investir Luneville, & conduire les mariés avec la Duchesse de Lorraine, & la Princesse de Phalsbourg à Nanci, pour les y faire garder.

Le Duc François envoya aussi-tôt un Gentilhomme à la Cour de France, pour faire part au Roi de son mariage, & le prier de lui faire rendre Luneville, & la liberté pour lui & pour les Princesses, puisqu'il étoit prêt d'observer tous les Traités qui avoient été faits avec Sa Majesté. Mais bien loin de lui rendre ce qu'il demandoit, on répondit que le Duc François étant de l'humeur de son frere, le Roi étoit obligé pour sa sûreté, de se saisir du reste de ses Etats. On n'avoit garde de relâcher les Princesses, du droit desquelles on prétendoit se servir, comme je Pai déjà insinué.

Cependant le Maréchal de la Force assiégeoit la Mothe, la seule Place forte, avec Biche, qui restât encore au Duc de Lorraine. Le Duc Charles, qui étoit en Alsace dans l'Armée Impériale, vint avec un corps de Troupes, dans le dessein de surprendre les François. Mais ayant été coupé & défait par le Rhingrave Othon qui commandoit l'Armée Suédoise, il eut assez de peine à se sauver en Franche Comté, avec le peu de monde qui lui restoit.

Comme le Cardinal de Richelieu, durant ce tems-là, pressoit le Jugement du Procès contre le Prince Lorrain, le Duc François & la Duchesse son épouse ne crurent pas en devoir attendre la fin en Lorraine. Ils trouverent le moyen de sortir de Nanci, à l'exemple de la Princesse de Phalsbourg qui s'étoit évadée quelque tems auparavant, & se retirèrent à Besançon, d'où ils passèrent ensuite à Florence. Ce fut alors qu'on parla de réunir toute la Lorraine à la Couronne, sous prétexte qu'ayant été autrefois un Fief des Comtes de Champagne, dont le Comté étoit depuis long-tems entre les mains des Rois de France, tout ce qui en dépendoit devoit aussi leur appartenir.

Le Roi piqué de l'évasion de la Princesse Claude, qu'il eût bien voulu séparer de son époux, sollicita vivement la Duchesse Nicole, épouse de Charles, qui étoit restée seule à Nanci, de venir en France. Elle y arriva au mois d'Avril, & fut reçue avec de grands honneurs à Fontainebleau où étoit la Cour. Cependant, de peur qu'on ne l'engageât dans quelque Traité, qui fût contraire aux intérêts de sa Maison, elle avoit fait, avant que de partir de Nanci, une protestation juridique, dans laquelle elle disoit, que ne pouvant se dispenser d'obéir au Roi qui l'appelloit à Paris, elle entendoit que tout ce qu'elle y pourroit faire contre les intérêts de la Maison de Lorraine, fût cen-

1634.

En Mars.

En Avril.
& Mai.

1634. sé nul & invalide, comme lui ayant été extorqué contre sa volonté.

On avoit suris depuis quelque tems les Procédures faites au Parlement contre le Duc de Lorraine. Mais ce Prince ayant fait afficher un Edit dans ses Etats, par lequel il défendoit à ses Sujets d'obéir aux François, qu'il traitoit d'Usurpateurs & de Tyrans, le Roi ordonna que les Procédures fussent continuées. Aussitôt on rendit contre Charles un Decret d'ajournement personnel, qui fut signifié à l'Hôtel de Lorraine, sans aucun égard à la Duchesse, que le Roi y avoit logée, & qu'il faisoit servir par ses Officiers.

Le Maréchal de la Force, de son côté, prit le Château de Biche, & ensuite la Mothe, qui se rendit à composition le 28 de Juillet : après quoi il ne resta plus rien en Lorraine, qui osât tenir pour ses anciens Maîtres. Le Parlement ayant confisqué alors le Duché de Bar, le Cardinal fit exécuter l'Arrêt à toute rigueur. Il établit une chambre de Justice à Nancy, qui adjugea au Roi quantité de Places de Lorraine, comme ayant été aliénées des trois Evêchés. Il fit encore saisir le reste du Pays pour les frais de la guerre, & obligea le Clergé, la Noblesse & le Peuple, à prêter serment de fidélité au Roi. On parloit de la Lorraine, comme d'une partie du Royaume, qui en avoit autrefois été détachée par usurpation & par violence, & qu'il avoit été juste de réunir à la Couronne. Et pour ôter toute envie aux Lorrains de se soulever jamais, on fit démanteler quantité de places, dans lesquelles ils auroient pû se cantonner.

La Reine mere, durant ce tems-là, ennuyée des dégoûts qu'elle recevoit du Duc d'Orléans à l'instigation de son Favori, & chagrine de ce que le Marquis d'Aytone, Gouverneur des Pays-Bas, avoit plus de considération pour Gaston que pour elle, résolut de se raccommoder avec le Roi son fils, & même avec son Ministre, à quelque prix

que ce fût. Pour cet effet, elle résolut de dépêcher à Paris le Rebours de Laleu son Ecuyer avec trois Lettres, l'une pour le Roi, l'autre pour le Cardinal, & la troisième pour Bouthillier, Secrétaire d'Etat. Elles contenoient des assurances de ses dispositions à faire tout ce que le Roi souhaiteroit d'elle, & particulièrement à se réconcilier avec le Cardinal pour obtenir la permission de retourner à la Cour. Rien n'étoit plus soumis que la Lettre de Marie de Médicis à ce Ministre, ni plus capable de le fléchir, s'il eût été susceptible de réconciliation. Voici en quels termes la Veuve de Henri le Grand ne dédaigna point d'écrire à cet ingrat & implacable Domestique. *Mon Cousin, le Sieur Bouthillier m'ayant fait dire de votre part, que mes déplaisirs vous touchoient sensiblement, & qu'ayant regret de me voir si long-tems privée de l'honneur de voir le Roi, votre plus grande satisfaction seroit d'employer votre pouvoir à me procurer ce bonheur; j'ai cru être obligée de vous témoigner par le Sr de Laleu que j'envoie au Roi, avec quelle sorte d'agrément je reçois votre bonne volonté. Prenez confiance en lui, & croyez mon Cousin, que je veux être véritablement, &c.*

Laleu étoit chargé de dire au Roi, » que les Sieurs de Villiers & Jacques » lot, ayant témoigné à la Reine mere » que Sa Maj. ne pouvoit se persuader » qu'elle l'aimât, si elle n'aimoit Mon- » sieur le Cardinal, il avoit ordre d'as- » surer Sa Majesté que cette Princesse » vouloit, en considération du Roi son » fils, aimer Monsieur le Cardinal, & » n'avoir nul ressentiment de tout ce qui » s'étoit passé. » Marie de Médicis ne s'adressoit au Roi que par bienfiance : c'étoit devant le Ministre qu'elle s'humilioit : c'étoit lui qu'elle regardoit comme le Maître absolu de toutes choses, comme l'Arbitre souverain de son bonheur & de son repos. Combien cette démarche ne dût-elle pas coûter au

courage de la défolée Princeſſe ?

1634.

Neanmoins les difficultés que ſon Ecuyer eut à obtenir Audience du Roi, firent juger avec raiſon que le Cardinal empêcheroit l'accommodement. On tint Conſeil, où il fut réſolu d'exiger comme un préliminaire abſolument néceſſaire, que Marie de Medicis livrât quelques uns de ſes Domeſtiques (1) qu'on lui nommoit. Quand Richelieu vit ſon Maître ſuſſamment aſſermi dans cette réſolution, Laleu fut mandé à Ruel, où il parut ſurpris de ne trouver que le Cardinal. Ce Miniſtre lui rendit néanmoins toutes ſortes d'honneurs, diſant que le reſpect qu'il avoit pour celle qui l'envoyoit, en demandoit encore davantage. Mais ſa répoſté fit aſſez voir de quel fonds partoît ce compliment. La Reine mere eut beau confirmer ſes proteſtations dans les termes les plus humbles, offrant meme d'envoyer ſon Confeſſeur en Cour, pour aſſurer le Roi de ſa ſincerité, on répondit que l'on n'écouteroit perſonne, à moins qu'il n'apportât la parole de la Reine de remettre au Roi les trois hommes qu'il demandoit. Il fallut que Laleu ſ'en retournât aux Pays-Bas, avec ces triftes nouvelles qui firent perdre à la Reine toute eſpérance de revoir le Roi ſon fils.

Puylaurens vit avec plaifir l'inutilité des ſoumiſſions de la Reine mere. Il étoit d'autant plus content, qu'il eſpéroit de réuſſir dans l'accommodement particulier de ſon Maître, que le Roi & ſon Miniſtre ſouhaitoient ardemment de rappeler. Ils faiſoient faire de grandes promeſſes à *Monſieur* & à ſon Favori, pour les attirer en France ; mais Gaſton mit un nouvel obſtacle à ſa reconciliation, en faiſant ratifier ſolemnellement ſon mariage aux Pays-Bas. Ce fut ſur un bruit qui ſe répandit, que le Cardinal ſe voyant déchu de l'eſpérance

de marier ſa Nièce au Duc François de Lorraine, ne faiſoit pourſuivre ſi vivement la diſſolution du mariage du Duc d'Orléans, que pour redire ce Prince à épouſer la Combalet. Mais la Princeſſe de Phalsbourg rompit ce coup ſi préjudiciable à l'honneur de ſa ſœur Marguerite. Elle engagea le Duc d'Orléans à conſulter ſur ſon mariage l'Univerſité de Louvain, laquelle l'ayant trouvée valide, il le fit confirmer ſolemnellement par l'Archevêque de Malines, en préſence de ſept témoins.

Ce ne fut pas tout : pour empêcher meme les Eſpagnols de ſouſçonner que Gaſton vouloit le raccommoier avec le Roi ſon frere, il ſe lia avec eux par un Traité, par où l'on pouvoit juger que ce Prince ne ſe picquoit pas beaucoup de tenir ſa parole. Le Marquis d'Aytone & le Prince Thomas de Savoye qui s'étoit mis depuis peu au ſervice d'Eſpagne, preſſerent extrêmement la Reine mere d'y entrer ; mais elle eut aſſez de fermeté & de prudence, pour ne vouloir pas prendre de liaiſons ſi contraires aux intérêts du Roi ſon fils. Le Marquis d'Aytone ayant envoyé ce Traité en Eſpagne, pour le faire ratifier, le Vaiſſeau qui rapportoit la ratification, échoua ſur la côte de Calais, de forte que cette ratification ayant été priſe par les François & envoyée en Cour, ne contribua pas peu à faire hâter le Cardinal de conclure la Négociation commencée avec le Duc d'Orléans.

C'étoit les deux Delbenes qui ſ'en étoient chargés, l'un à la Cour de France, & l'autre à celle de Gaſton, dans l'eſpérance que ce ſervice important leur feroit obtenir quelque choſe en faveur de l'Evêque d'Albi leur oncle, menacé de ſa dépoſition par les Commiſſaires du Pape. Le premier qui étoit Abbé avoit d'aſſez grandes relations avec Chavigny fils de Bouthillier, l'un des principaux Conſidens de Richelieu ; & le ſecond, qui étoit Chevalier

1634.

(1) Le Pere de Champeſubé Prêtre de l'Oratoire, l'Abbé de Saint Germain, & le Vicairé Abbé.

En Août.
& en Septembre.

1634.

lier de Malthe , n'étoit pas mal reçu chez Puylaurens. La principale difficulté qui retardoit leur Négociation regardoit la personne de Madame que le Roi vouloit que son frere lui remit entre les mains. On entendoit aussi qu'il consentit que des Commissaires nommés par le Pape jugeassent de la validité de son mariage. En quoi Richelieu projettoit de former une Ligue aussi dangereuse & plus criminelle que celle dont le fameux *Balafré* fut l'auteur & le chef (1). Henri Duc de Guise avoit du moins le prétexte spécieux de la Religion , lorsqu'il entreprit d'exclure de la succession à la Couronne Henri Roi de Navarre , Premier Prince du Sang Royal , & Héritier présomptif du Roi Henri III. Mais l'ambition de se mettre en état de disposer de la Couronne de France en faveur du Prince qui lui feroit de meilleures conditions , & la passion de maintenir sa fortune à quelque prix que ce fût , dûrent être les seuls motifs de l'étrange proposition que Richelieu eut l'audace de faire dans le Conseil , lorsque l'Abbé Delbene rapporta la réponse de Gaston à ses demandes. *Je ne vois que deux moyens , dit-il , de mettre le Roi à couvert des mauvais desseins de Monsieur ; l'un dépend de la Bénédiction du Ciel , & l'autre de la prudence de Sa Majesté. Le premier , c'est la naissance d'un Dauphin ; lequel en ôtant à Monsieur l'espérance de succéder à la Couronne , lui fera perdre l'envie de la voir bien-tôt vacante. Le second expédient consiste dans une étroite liaison entre ceux sur la fidélité desquels le Roi peut se reposer.*

L'Histoire ne nous apprend pas quelles réflexions l'on fit sur cet étrange avis ; mais il est certain qu'il alloit à faire donner pouvoir au Cardinal , de choisir entre les Princes du Sang , celui qui lui plairoit pour succéder à la Cou-

(1) Voyez le règne de Henri III. Tome III. sous l'année 1575. & suivant.

1634.

ronne. Quoi qu'il en soit , la Négociation des Delbenes ayant été suspendue durant quelque tems , il arriva un incident qui en fit hâter la conclusion. Ce fut l'attentat commis contre la personne de Puylaurens , attaqué & blessé par des inconnus , comme il montoit les degrés du Palais de Bruxelles. Le Duc d'Orléans en fit grand bruit , soupçonant le Duc d'Elbeuf , ou quelques-uns des gens de la Reine mere d'en être les Auteurs. D'autres crurent que les Espagnols , ayant été avertis que Puylaurens faisoit négocier le retour de *Monsieur* , voulurent rompre la Négociation , en faisant assassiner celui qui en étoit la principale cause. Le coup manqué , Puylaurens ne se crut plus en sûreté à Bruxelles , & il pressa *Monsieur* de se raccommoder avec le Roi. Ce Prince consentit à ce qu'on voulut , à la persuasion de son Favori , qui n'avoit aucun égard à l'honneur de son Maître. Le Traité fut donc conclu & signé par le Roi le 1. d'Octobre à Escolian.

Il portoit en substance « que le Roi » & *Monsieur* consentoient de se remettre , touchant le mariage du dernier , » au jugement qui interviendroit en la » maniere dont les autres Sujets du Roi » avoient coutume d'être jugés en tel » cas : le Roi permettant à *Monsieur* de » satisfaire sa conscience sur ce point par » les voies accoutumées : Qu'en cas que » ce mariage vint à être dissous , *Monsieur* » promettoit au Roi de ne se marier qu'avec le consentement de Sa » Majesté , comme le Roi promettoit de » son côté de ne contraindre jamais son » frere là-dessus : qu'en quelque endroit » que *Monsieur* demeurât avec la per- » mission du Roi , il promettoit d'y » vivre comme un vrai frere , & com- » me un bon sujet , sans y entretenir au- » cune intelligence qui pût déplaire à Sa » Majesté : que le Roi accordoit amnistie pour lui & pour ses domestiques , » excepté trois ou quatre : que *Monsieur*

En Octobre.

1634.

seroit rétabli en tous ses biens, appa-
nages, & pensions, & que le Roi lui
donneroit aussi-tôt après son retour,
quatre cens mille livres pour payer ses
dettes à Bruxelles & ailleurs, & cent
mille écus, quinze jours après pour
rétablir ses Equipages : que le Roi lui
donneroit le Gouvernement d'Auver-
gne, au lieu de celui de l'Orléanois &
du Blésois, &c. Le Roi n'accordoit
tous ces articles à *Monsieur*, qu'à con-
dition qu'il les acceptât dans quinze
jours, & qu'il les effectuât en revenant
en France dans trois semaines. Puy-
laurens avoit pour sa part le Gouverne-
ment du Bourbonnois, avec promesse
d'être fait Duc & Pair, & d'épouser une
parente du Cardinal, huit jours après
son retour en France.

Monsieur & lui pleins de joie d'avoir
obtenu ces avantages de la Cour, ne
pensèrent qu'à chercher les moyens de
s'échapper au plutôt des Pays-Bas, de
peur d'être arrêtés par les Espagnols. Ils
prirent le tems que le Marquis d'Aytone
étoit parti de Bruxelles, & en sortirent
eux-mêmes le 8. d'Octobre, sous pré-
texte d'une partie de chasse. *Monsieur* ne
dit adieu à personne, pas même à *Ma-
dame*, qu'il recommanda ensuite par
une Lettre à Marie de Médicis. Il gagna
la Capelle, & de-là Saint-Germain en
Laye où il fut bien reçu du Roi.

Après qu'on eut donné quelques jours
aux plaisirs, on commença à parler d'af-
faires. On voulut porter *Monsieur* à con-
sentir que son mariage fût déclaré nul.
On lui envoya plusieurs Théologiens
gagnés pour lui jeter des scrupules dans
la conscience ; mais ce Prince toujours
ferme sur cet article, se retira à Blois
avec son Favori, pour éviter les persé-
cutions de la Cour. Il n'y fut pas long-
tems, qu'il se plaignit des délais qu'on
apportoit à faire Puylaurens Duc & Pair,
& à lui donner la parente de Richelieu
en mariage. Ce Ministre, craignant de
nouvelles brouilleries, fit avertir Son

Altesse Royale & Puylaurens, que ce-
lui-ci pouvoit venir à Paris conclure son
mariage avec la seconde fille du Baron
de Pont-Château. Le Duc de la Valette
devoit épouser l'aînée le même jour, &
le Comte de Guiche, fils du Comte de
Gramont, Mademoiselle du Pleffis Chi-
vrai, aussi parente du Cardinal. Cette
nouvelle rétabli la joie dans la Cour de
Gaston. Il retourna à Paris avec Puy-
laurens. On les régala splendidement à
Rueil le 19. Novembre, & le Cardinal
les conduisit à Saint-Germain pour finir
l'affaire en présence du Roi. Les trois
Contrats de mariage furent signés, & la
cérémonie des Fiançailles se fit au Lou-
vre le 26 du même mois. Le lendemain,
on enregistra au Parlement de Paris la
Déclaration du Roi en faveur de Puy-
laurens & des autres qui avoient suivi le
Duc d'Orléans hors du Royaume ; &
les mariages furent célébrés le 28. avec
beaucoup de pompe à l'Arseuil. La Sei-
gneurie d'Aiguillon, achetée six cens
mille livres de la Princesse Marie de
Gonzague, qui la possédoit comme hé-
ritière par sa mere du feu Duc de
Mayenne fut érigée en Duché-Pairie
sous le nom de Puylaurens, & donnée
au Favori de *Gaston*. Le 7. Décembre,
il alla prendre sa séance au Parlement ;
& *Monsieur* un peu moins chagrin, s'en
retourna à Blois. Il évitoit la Cour au-
tant qu'il pouvoit, parce qu'on l'y pres-
soit continuellement de consentir à la
dissolution de son mariage.

L'année suivante commença par un
Etablissement qui se servira à jamais
la mémoire du Cardinal de Richelieu.
Ce fut celui de l'*Académie Française*,
par un Edit du Roi que ce Ministre ob-
tint en faveur de quelques beaux Esprits,
qui, depuis quelques tems, s'étoient
déjà assemblés en particulier, par un
louable desir de travailler à perfection-
ner la Langue Française. Par ce moyen,
elle a été portée à un point de perfec-
tion qui a excité toute l'Europe à l'étu-

1634.

En Décem-
bre.

1635.

En Janvier

En Novem-
bre.

1635.

dier ; enforte qu'elle n'y est guère moins commune aujourd'hui , que l'étoit la Langue Latine du tems d'Auguste.

La célèbre bataille de Norlingue perdue au mois d'Août dernier par les Suédois , avoit donné lieu à un nouveau Traité avec la Ligue Protestante , à qui l'on promettoit de grands secours d'hommes & d'argent. En conséquence de ce Traité , les Suédois avoient remis aux François Philisbourg , Place capable d'arrêter les Impériaux , en cas qu'ils voulussent passer le Rhin pour entrer en Lorraine : mais les différends des Couronnes n'ayant pû être accommodés par la voie de la Négociation , Philisbourg fut surpris dès le mois de Janvier , par celui-là même qui en avoit été Gouverneur avant que la Place tombât entre les mains des Suédois. La perte étoit d'autant plus considérable qu'elle avoit coûté quatre cens mille écus à la France.

En Février.

Pour en prévenir les suites, on donna ordre aux Maréchaux de la Force & de Brezé de ne bouger du Bergstrat , jusqu'à ce qu'on eût fortifié Manheim & Heidelberg, autant que leur situation le pourroit permettre. On renvoya Feuquieres en Allemagne pour assister à l'Assemblée des Cercles Protestans qui devoit se tenir à Worms & pour encourager les Confédérés à agir avec plus de vigueur. Le résultat de la Diète fut , qu'on prioit le Roi d'entretenir l'armée des Cercles commandée par le Duc Bernard de Saxe-Weymar. Elle n'étoit que de sept mille hommes de pied & de quatre mille chevaux ; mais c'étoient tous gens aguerris , dont les Officiers n'attendoient leur fortune que de leur épée. Pour l'armée des Suédois , commandée par Jean Bannier , elle étoit de près de cinquante mille hommes avec quelques Troupes des Alliés. Ils reprirent courage malgré la perte de Philisbourg , & promirent que si la France les aidoit , ils repousseroient les Impériaux jusques dans l'Autriche. Ceux ci de leur côté

1635.

se préparoient à faire les plus grands efforts pour empêcher la France de secourir les Cercles Confédérés. Ainsi tout se dispoit à une guerre ouverte.

En attendant qu'il se présentât une occasion de la déclarer , le Roi fit une Ligue offensive avec les Etats Généraux des Provinces-Unies des Pais-Bas signée le 8. de Février , par laquelle on s'obligeoit de part & d'autre à entrer au mois de Mai sur les Pais-Bas Espagnols avec une armée de trente mille hommes. Les François avoient mis néanmoins cette condition au Traité : *si les Espagnols ne se disposent pas à des termes raisonnables d'accommodement.* Mais comme ce qui paroîtroit raisonnable en France , le seroit sans doute très peu en Espagne , on ne se mettoit pas beaucoup en peine de cette condition. On convint d'agir conjointement dès que le tems d'entrer en campagne seroit venu ; & de donner le commandement des deux armées unies à Frédéric Henri Prince d'Orange, en qualité de Généralissime , à moins que le Duc d'Orléans ou le Cardinal ne s'y trouvassent en personne. Et l'on donna ordre aux Maréchaux de Châtillon & de Brezé , qui furent chargés de conduire l'armée destinée pour les Pais-Bas , de se trouver à Mézieres à la fin d'Avril pour aller joindre au commencement de Mai l'armée Hollandoise près de Maestricht. Ce Traité devoit demeurer secret jusqu'au tems de l'exécution , auquel la France déclareroit la guerre à l'Espagne.

Il s'en présenta bien-tôt un prétexte , même plus plausible que l'on ne l'auroit voulu. Ce fut la surprise de Trèves dont l'Archevêque étoit sous la protection de la France. Le Comte d'Emden Gouverneur de Luxembourg s'étoit jetté dans la Ville avec cinq cens chevaux , & après avoir saccagé le Palais du Prélat , l'avoit fait conduire prisonnier à Anvers. Le Cardinal fit demander sa liberté au Marquis d'Aytone par le Ré-

En Mars.

En Avril

1635.

sident de France à Bruxelles; & sur ce qu'il répondit qu'il falloit sçavoir là dessus les intentions de l'Empereur, on prit cette réponse pour une défaite, & l'on déclara la guerre à l'Espagne.

En May.

Comme l'Armée partagée en deux Corps s'avançoit vers Maeltricht, on eut avis que le Prince Thomas avec environ douze mille hommes de pied & quatre mille chevaux étoit retranché à Avein pour leur disputer le passage. On étoit déjà si engagé qu'il n'y avoit plus moyen de reculer. Les Généraux François résolurent sur le champ d'attaquer l'ennemi, & le firent avec tant de bonheur, qu'ils lui tuèrent quinze cens hommes, prirent trois mille prisonniers, mirent le reste en fuite, & demeurèrent maîtres de tout le bagage & de toute l'artillerie, sans avoir fait de leur côté que très-peu de perte. Le Prince d'Orange n'ayant joint l'armée que sur la fin de Mai, on l'accusa d'avoir été cause par sa lenteur qu'on ne put profiter de cette victoire. La mésintelligence des Chefs & divers autres contre-tems empêchèrent les troupes d'agir avec succès.

En Juin.

Cependant les deux armées réunies allèrent assiéger Tirlémont qui fut emporté l'épée à la main & saccagé. Les François & les Hollandois s'accusèrent réciproquement des désordres qui s'y commirent, durant lesquels le feu consuma quantité de vivres dont l'armée Françoisse auroit eu grand besoin. On alla ensuite assiéger Louvain, après en avoir fait sortir le Cardinal Infant, par une feinte, qui lui fit craindre qu'on n'en voulût à Bruxelles. Mais les François commençant à manquer de vivres, on leva le siège au bout de dix jours, sur l'avis que Piccolomini venoit au secours avec un corps de Cavalerie. Les deux armées s'allèrent rafraîchir, celle de France du côté de Ruremonde & de Venlo, & celle des Etats du côté de Boisleduc.

En Juillet.

Les Espagnols profitèrent de leur

inaction pour surprendre le Fort de Schenk une des Clefs des Provinces-Unies. On n'y avoit laissé qu'une très-petite garnison, & l'on avoit négligé, outre cela, d'y faire quelques réparations nécessaires. Le Colonel Eenholt y donna trois assauts la nuit du 27. au 28. Juillet, & l'emporta au troisième après une assez longue résistance. Il y eut diverses rencontres entre les deux armées près de ce Fort; mais il ne se fit rien de décisif, & le Prince d'Orange qui voulut le réduire par la faim, y employa plus d'un an, sans avoir pû l'obliger de se rendre.

Pendant que ces choses se passoient aux Pays-Bas, les Généraux François avoient ouvert la campagne sur le Rhin, par l'attaque de Spire qui avoit été prise dès le mois de Mars. Leur armée se trouvoit extrêmement diminuée par le grand froid que les soldats avoient souffert dans le Bergstrat, en sorte que de vingt-huit Régimens royaux qui avoient passé le Rhin, à peine y avoit-il dix mille hommes en état de servir, lorsqu'ils eurent repassé cette riviere. L'armée du Duc de Weymar n'étoit guère en meilleur état; & tout ce que l'on put faire en ce Pays-là, fut de demeurer sur la défensive, pour empêcher les Impériaux d'entrer dans la Lorraine.

Oxenstiern, Chancelier de Suède, se rendit à Paris au mois d'Avril, pour renouveler les anciens Traités. Bouthillier & lui en signèrent un nouveau, par lequel les deux Couronnes s'obligeoient réciproquement de secourir leurs Alliés & de ne faire ni paix ni Trêve l'une sans l'autre. Il passa ensuite en Hollande, d'où il devoit aller dans la Basse-Saxe, pour engager la Maison de Lunebourg à joindre ses troupes à celles du Landgrave de Hesse & de Banier, afin de chasser Galas du Pays de Wirtemberg. Mais n'ayant pû y réussir, Galas passa le Rhin, prit Worms, & s'étant joint à

1635.

1635.

Mansfeld, ils formerent ensemble une armée de douze mille chevaux, & quinze mille hommes d'Infanterie. Le Duc de Lorraine & Jean de Wert s'étant aussi approchés du même côté, on commença à craindre qu'ils n'entraffent en France, sans qu'on eût assez de troupes pour leur opposer. Mais les Impériaux au lieu d'exécuter leur dessein, laissèrent écouler beaucoup de tems : ce qui donna au Duc de Weymar celui de pouvoir couvrir la Lorraine. Le Maréchal de la Force & le Duc d'Angoulême eurent ordre de veiller aussi sur les mouvemens du Duc Charles de ce côté-là : & l'on ordonna au Cardinal de la Valette, qui souhaitoit passionnément de commander une armée, de s'aller mettre à la tête d'un petit corps qu'on vouloit joindre à celui de Weymar.

Galas avoit assiégé Keiserslauter, pendant qu'il tenoit bloqué Mayence; & le Duc n'étoit pas assez fort pour faire lever ce siège ou rompre le blocus. Il étoit d'autant plus intéressé à la conservation de Keiserslauter, qu'il y avoit retiré la meilleure partie du butin qu'il avoit fait depuis l'entrée du feu Roi de Suède en Allemagne. Aussi y avoit-il mis de bonnes troupes : & entr'autres le *Régiment jaune* de ce Prince, qui se fit tailler en pièces sur la brèche, plutôt que de se résoudre à capituler. Mais enfin le reste de la garnison ayant fait une résistance inutile, la Place fut prise de vive force & tout fut passé au fil de l'épée.

La perte de Deux - Ponts suivit de près celle de Keiserslauter. Mais le Cardinal de la Valette ayant joint en ce tems-là le Duc de Weymar, Galas se retira, sans qu'ils pussent l'atteindre pour lui donner bataille. Ils firent du moins lever le blocus de Mayence, qui étoit enfermée par quatorze mille Impériaux. Les François furent bien-tôt après obligés de se retirer à leur tour,

En Août.

1635.

pour éviter Galas, qui avoit rassemblé à Worms toutes les troupes Impériales. La difficulté étoit de faire une retraite assurée devant une armée de trente mille hommes, & par conséquent beaucoup plus forte que la leur. Ils hazarderent de prendre le chemin des Montagnes pour gagner Vaudervange, où il y avoit garnison François, & de-là se retirer sous le canon de Mets. Ce dessein fut exécuté heureusement à la fin de Septembre, sans autre perte que celle de l'artillerie & du bagage, que le mauvais tems & la promptitude de la marche les avoient contraint d'abandonner.

En Septembre.

Le Roi durant ce tems-là étoit allé en Lorraine avec ce qu'il avoit pû ramasser de troupes en Champagne. Il y fit le siège de Saint Michel, petite Place qu'il prit à discrétion au bout de quatre jours. Ensuite ayant tenu Conseil de guerre pour sçavoir ce qu'il devoit faire, le Comte de Carmail, Maréchal de camp, lui dit qu'il s'exposoit trop, & lui conseilla de s'en retourner. L'avis étoit d'autant meilleur, que Jean de Wert étoit aux environs avec six mille chevaux, dans le dessein d'enlever le quartier du Roi. Ce Prince en profita; mais Carmail, pour l'avoir donné, fut arrêté à son retour, & mis prisonnier à la Bastille.

On étoit alors au mois d'Octobre. L'Agent du Duc de Weymar fit le 27. un nouveau Traité pour son Maître, & pour ceux dont il commandoit les Troupes, « par lequel le Roi s'obligeoit » de ne faire aucune Trêve sans ses Alliés d'Allemagne, & le Duc promettoit la même chose à l'égard du Roi. » Ce dernier s'engageoit aussi à avoir » sur pied douze mille Fantassins & six » mille Chevaux avec l'Artillerie nécessaire, à condition, que le Roi lui » feroit payer quatre millions de livres » par an : que si en combattant il perdoit cette armée, le Roi lui en le-

En Octobre.

1635.

» veroit une autre ; & que s'il étoit fait
 » prisonnier, Sa Majesté en auroit soin
 » comme de l'un de ses Généraux. Par
 » un Article secret, le Roi lui promet-
 » toit encore le Landgraviat d'Alsace,
 » & cinquante mille écus de pension à
 » perpétuité. » Ainsi les Troupes Sué-
 » doises, dont le Roi n'avoit tiré aucun
 secours cette Campagne, furent du
 moins conservées pour être plus en état
 d'agir la Campagne suivante.

Cependant le Général des Impériaux
 & le Duc Charles étoient campés à
 Dieuse en Lorraine, où leur armée souf-
 froit beaucoup, tant par la disette que
 par le froid. Ils ne laissoient pas d'y
 demeurer constamment, sans que leurs
 Troupes se débandassent. L'Armée Fran-
 çoise, au contraire, quoiqu'elle ne man-
 quât de rien, s'affoiblissoit tous les jours
 par les désertions : comme néanmoins
 elle étoit alors supérieure à celle des
 ennemis, par la jonction des troupes du
 Maréchal de la Force & du Duc d'An-
 goulême, le Cardinal de la Valette
 s'avança jusqu'à Vic, pour obliger les
 Impériaux à décamper. Ils le firent en-
 fin sans être poursuivis, y étant forcés
 par les maladies qui s'étoient mises dans
 leur Camp. Galas en sortit le premier
 avec sa Cavalerie, & ravagea toute l'Al-
 sace. Le reste des Troupes suivit peu
 après & repassa le Rhin. Le Duc Char-
 les prit ses quartiers d'hiver dans la
 Franche-Comté. Et les François, con-
 tens de leur avoir fait évacuer la Lor-
 raine, se retirèrent en deçà de la Mo-
 selle.

La guerre ne se faisoit pas seulement
 en Allemagne & aux Pays Bas : elle se
 faisoit encore dans le Milanès, en con-
 séquence d'une Ligue que le Président
 de Bellièvre, Ambassadeur Extraordi-
 naire auprès des Princes d'Italie, avoit
 formée au mois de Juillet avec quelques-
 uns d'entr'eux. De ce nombre étoient
 les Ducs de Savoye, de Mantoue & de
 Parme. Le premier devoit fournir six

mille Fantassins, & deux mille deux cens
 chevaux : le second trois mille Fantassins
 & trois cens chevaux : & le troisieme
 quatre mille hommes de pied & cinq
 cens chevaux, qu'ils devoient chacun
 entretenir à leurs dépens, jusques à la
 fin de la guerre. Le Roi, de son côté
 s'obligeoit d'envoyer contre les Espa-
 gnols douze mille hommes de pied &
 cinq mille cinq cens chevaux. Cette
 Armée devoit être commandée par le
 Duc de Savoye, & en son absence par le
 Maréchal de Créquy Général des Trou-
 pes Françoises.

Celui-ci étant entré au mois d'Août
 sur les terres d'Espagne, alla assiéger
 Valence sur le Pô, sans ordre du Roi,
 ni sans en rien communiquer au Duc.
 C'en fut assez pour indisposer Victor
 Amedée qui refusa d'abord de se trouver
 au Siège. Il s'y rendit pourtant au mois
 d'Octobre, pressé par d'Hemery Am-
 bassadeur de France à Turin. Mais ayant
 visité les travaux & jugé que cette entre-
 prise ne réussiroit pas, il fallut en effet
 l'abandonner, après y avoir employé
 inutilement plus de six semaines.

On auroit pû du moins battre les
 Espagnols qui s'étoient avancés pour ve-
 nir au secours des Assiégés. L'Armée
 s'étoit mise en marche pour cela, & l'on
 avoit déjà fait toutes les dispositions pour
 l'attaque. Elle commença même du côté
 du Duc avec assez de vigueur, quoiqu'on
 n'eût point encore reconnu le poste des
 ennemis. On les poussa dans des vignes
 où ils avoient mis leur Infanterie, & ils
 disputoient assez faiblement le terrain,
 lorsque Créquy, sur un faux avis, envoya
 dire au Duc de Savoye, que les Espa-
 gnols étant retranchés au-delà & en
 plus grand nombre qu'eux, il ne croyoit
 pas qu'il fallût pousser plus avant : ce
 qui fit que Victor Amedée, qui avoit
 déjà délogé l'Infanterie ennemie des
 vignes, retourna en arrière & perdit
 le fruit de ce premier avantage. Les Es-
 pagnols qui se croyoient défaits, voyant

1635.

1635.

qu'on l'ichoit prise , commencèrent à se retrancher ; & les Confédérés se retirèrent , rejetant les uns sur les autres le mauvais succès de cette entreprise.

Le Cardinal de Richelieu en eut d'autant plus de chagrin , que l'occasion ne pouvoit être plus belle pour conquérir le Milanès. Avant que de commencer , on s'étoit rendu maître des passages de la Valteline , pour empêcher que les Espagnols ne reçussent des Troupes d'Allemagne. C'étoit le Duc de Rohan , qui dès le printemps , avoit eu ordre d'aller prendre en Suisse six mille hommes d'Infanterie & quatre Compagnies de Cavalerie avec lesquels il s'étoit faisi de ce Pays-là. Le Roi d'Espagne , averti de cette invasion , fit demander du secours à l'Empereur , qui envoya ordre à Galas de faire un détachement de son Armée pour le faire passer dans le Tirol & de-là dans la Valteline. Ce détachement étoit de huit mille hommes , conduit par le Baron de Fernamond , Sergent de bataille , qui attaqua le passage gardé par les troupes du Duc de Rohan. Mais il fut si bien reçu , & l'Infanterie Françoisé chargea si vivement la Cavalerie Allemande , qu'elle la renversa & la mit en fuite. Peu après , Serbellon étant entré dans la Valteline du côté de Milan , le Duc de Rohan marcha contre lui , l'attaqua à Morbegno où il se retranchoit , lui tua quinze cens hommes & lui enleva tout son bagage. Par-là il empêcha les Espagnols de recevoir aucun secours dans le Milanès ; mais les Alliés de la France ne purent en profiter , par la méintelligence des Chefs.

Quelque occupé que fût Richelieu de la guerre contre l'Espagne , il ne perdit point de vue son dessein de faire casser le mariage du Duc d'Orléans. On ne pouvoit plus alléguer ni séduction , ni clandestinité , depuis la célébration renouvelée à Bruxelles avec toutes les formalités requises dans l'Eglise Romai-

1635.

ne. On étoit réduit à la transgression de la prétendue Loi fondamentale du Royaume , qui défend , dit-on , aux Princes du Sang Royal & particulièrement aux Héritiers présomptifs de la Couronne , de se marier sans l'agrément & la permission du Roi. Richelieu crut que cela suffisoit , pour obtenir un Arrêt du Parlement de Paris , qui déclarât le mariage de Gaston nul & invalide. Mais comme l'affaire étoit encore très-délicate , comme appartenant au Pape ou aux Evêques qui en sont regardés comme les seuls Juges compétens , le Cardinal s'adressa à l'Assemblée du Clergé qui se tenoit cette année à Paris , & lui proposa le Cas de la maniere suivante : « Si les Ma-
» riages des Princes du Sang qui peu-
» vent prétendre à la Succession de la
» Couronne , & particulièrement ceux
» qui en sont les plus proches & les pré-
» somptifs Héritiers , peuvent être vala-
» bles & légitimes , quand ils sont faits
» non-seulement sans le consentement
» de celui qui possède la Couronne ,
» mais encore contre sa défense & sa
» volonté ? » Pierre Fenouillet , Jacques Camus , Leonor d'Etampes , Achilles de Harlai , & Denis Cohon Evêques de Montpellier , de Seez , de Chartres , de Saint Malo , & de Nîmes furent priés d'examiner la proposition , & de rapporter ensuite ce qu'ils trouveroient de plus fort pour & contre. Le choix de cinq Prélats dévoués au Cardinal , fit juger , dit Grotius , que la réponse seroit infailliblement à son gré. En effet , l'Evêque de Montpellier ayant fait son rapport à l'Assemblée , au nom des cinq Commissaires nommés , elle signa au mois de juin la Déclaration suivante : « Que les Coutumes des Etats peuvent
» faire que les mariages soient nuls &
» non valablement contractés , quand
» elles sont raisonnables , autorisées de
» l'Eglise , & affermies par une légitime
» prescription. Qu'ainsi la Coutume
» de France ne permet pas que les Prin-

1635

» ces du Sang , & particulièrement les
 » plus proches, qui sont Héritiers pré-
 » somptifs de la couronne, se marient
 » sans le consentement du Roi, beau-
 » coup moins contre sa volonté & sa
 » défense. Que de tels mariages ainsi
 » faits sont illégitimes, invalides & nuls
 » par défaut d'une condition sans laquel-
 » le lesdits Princes ne sont capables de
 » légitimement & valablement contrac-
 » ter ; & que cette Coutume de la Fran-
 » ce est raisonnable, ancienne, affer-
 » mie par une légitime prescription, &
 » autorisée de l'Eglise.»

Dès que Marie de Médicis, réfugiée à Anvers avec la Duchesse d'Orléans, eut été avertie de cette Déclaration, elle fit prier le Pape de ne permettre point que les Evêques de France se mêlassent de cette affaire. Le Pape parla fortement à Noailles Ambassadeur de France à Rome contre l'entreprise du Clergé, & envoya ordre à ses deux Nonces Mazarin & Bolognetti de s'en plaindre au Roi de sa part. L'Evêque de Montpellier parut le plus propre à déduire devant Urbain tout ce qui pouvoit justifier un Acte auquel il avoit eu autant & plus de part qu'aucun autre. Il partit pour Rome au mois d'Octobre avec une longue instruction. Urbain fit mine d'écouter, avec plaisir, les remontrances de Fenouillet; mais dans le fond il n'avoit nulle envie de favoriser les prétentions de Richelieu. La Cour de Rome n'étoit pas moins en garde que celles de Vienne & de Madrid contre les projets de ce Ministre. Comme il se faisoit donner toutes les Abbayes Régulières qui sont *Chef d'Ordre* en France, on craignoit à Rome qu'il ne pensât à se faire Patriarche. Que n'auroit-il pas entrepris, si après la dissolution du mariage de Gaston, il eût engagé le Prince à épouser la Combalet ?

Le Duc d'Orléans tâchoit de gagner du tems par les divers voyages qu'il faisoit dans son appanage. Il en fit un en

Bretagne, pour se délivrer des importunités de Chavigni, de Delbene, de la Riviere, de Goulas, & des autres Espions que le Cardinal tenoit auprès de lui. On en prit de l'ombrage à la Cour, craignant qu'il ne voulût se retirer en Angleterre. Mais Gaston n'étoit point capable de cette résolution. Il eut même tant de foiblesse, que le Roi lui ayant enjoint de n'envoyer plus l'argent qu'il faisoit toucher à Marguerite pour sa subsistance, il obéit sans réplique, & trouva bon que son Epouse demandât de quoi vivre aux Espagnols.

Le Chancelier d'Aligre étoit relegué depuis plusieurs années en sa Maison de la Riviere près de Chartres : il y finit tristement sa vie le onzième Décembre de celle-ci. Pierre Séguier Garde des Sceaux fut mis en sa place & prêta serment de fidélité le 19 du même mois.

Antoine le Maître, Avocat fameux par sa rare éloquence, présenta, selon la coutume, l'onzième Janvier suivant, les Lettres du nouveau Chancelier au Parlement de Paris & fit un beau Discours à la louange de Seguier & de ses Ancêtres. Il n'oublia pas celles du Cardinal, à qui ce Magistrat étoit redevable de son élévation. Le Maître renonça quelque tems après au Barreau, & se retira dans la solitude de Port-Royal.

Dès le lendemain de sa promotion, Seguier fit la première fonction de Chancelier au Parlement. Le Roi y étoit allé en grande Cérémonie pour l'enregistrement de quelques Edits, portant création de plusieurs nouvelles Charges. Le Jay, premier Président, dévoué à la Cour depuis qu'elle voulut contenter son ambition, abandonna, selon sa coutume, les intérêts du Public & ceux de sa Compagnie. Bignon, Avocat Général, eut plus de courage & de zèle. Il remontra vivement que la venalité des Charges avoit causé de fort grands maux à la France, & que la création continuelle de ces nouvelles Charges qui

1635.

En Décem-
bre.

1636.

En Janvier.

s'achetoient

1636.

s'achetoient fort cher , étoit la chose du monde la plus préjudiciable à l'Etat. Louis & son Ministre écoutèrent avec chagrin l'excellent Discours de l'Avocat Général ; mais tous les honnêtes gens lui applaudirent. On n'osa punir un Magistrat qui faisoit son devoir. Néanmoins le Parlement ayant voulu faire des Remontrances à Sa Majesté sur cette augmentation d'Officiers , qui étoit de vingt-quatre Conseillers & d'un Président au Mortier , le Roi relegua quelques Conseillers , les uns à Angers , les autres à Amboise , pour avoir parlé trop librement. Le nouveau Chancelier se transporta au Parlement , pour lui apprendre que ce n'étoit pas à lui à trouver à redire à la conduite du Roi ; & que son autorité ne s'étendoit qu'à faire observer les Loix & à rendre justice au Peuple. Le Roi y envoya aussi la Villeaux-Clercs pour défendre aux Chambres de s'assembler , & leur déclarer que l'on n'écouteroit point leurs remontrances , qu'elles n'eussent reçu les nouveaux Conseillers. Elles obéirent ; & vers le milieu de Mars elles obtinrent le retour de ceux de leurs Membres qui avoient été relegués.

Le Cardinal cherchoit de l'argent de tous côtés , & malgré son crédit il ne laissoit pas d'y trouver divers obstacles. On demandoit quatre millions au Clergé. Les Prélats assemblés à Paris , firent de fortes remontrances pour s'empêcher de payer cette somme. Richelieu n'y eut aucun égard. Il fit fermer l'Épargne du Roi pour toutes sortes de dépenses , excepté pour celles de la guerre : de sorte que les Gouverneurs des Provinces , & les Officiers de la Couronne auroient été obligés de se passer de leurs gages & de leurs pensions , si on n'avoit trouvé moyen de les leur payer aux dépens du Peuple que l'on chargea pour cela de nouveaux impôts. La plûpart se servirent de ce moyen pour se faire payer de tout ce qui pouvoit leur être dû : ce qui excita

Tom. IV.

de grands mécontentemens par tout le Royaume.

Le Ministre s'en mettoit peu en peine , pourvû qu'il réusît dans ses desseins. Il eut divers chagrins de la part de la Cour de Rome , à laquelle de son côté il ne donna pas plus de satisfaction. Le premier fut le rappel de Mazarin , envoyé en France en qualité de Nonce extraordinaire. Les Espagnols , qui ne pouvoient le souffrir depuis l'affaire de Casal , obtinrent du Pape , à force d'importunités , qu'il le renvoyât à Avignon faire sa charge de Vice-Légat. Richelieu , à qui il étoit dévoué , auroit bien voulu qu'il allât du moins en Espagne , sous prétexte de porter cette Couronne à la Paix , mais en effet pour lui servir d'Espion & d'Agent dans cette Cour-là. Le Pape n'y voulut point consentir , non plus qu'à le donner pour adjoint au Cardinal Ginetti , que l'on parloit d'envoyer pour traiter la Paix à Cologne. Le second chagrin que la Cour de Rome donna cette année au Cardinal , fut le refus des Bulles qu'il demandoit pour les Abbayes de Cîteaux & de Prémontré. J'ai touché , il n'y a qu'un moment les raisons qu'on croyoit avoir de le faire.

Mais si la Cour de Rome le mortifia , il prit à tâche de la contredire à son tour. Cela parut dans l'Ambassade du Maréchal d'Etrées , qu'il y envoya , malgré la répugnance que le Pape avoit pour sa personne. Le principal motif de cette Ambassade étoit de porter Urbain à traiter le Duc de Parme avec plus de douceur qu'il ne faisoit. Il avoit écrit deux Brefs à ce Prince , par lesquels il désapprouvoit son union avec la France : lui faisant entendre , que si le Saint Siège étoit obligé d'armer pour la défense de ses Etats , qui sont un Fief de l'Eglise , il prétendoit être dédommagé des frais. Le Pape refusa long-tems de traiter avec le Maréchal : mais Richelieu , qui n'étoit pas accoutumé à céder , le soutint

B b

1636.

1636.

si fortement, qu'il fallut que la Cour de Rome s'en accommodât.

Le Duc de Parme pour se recommander lui-même au Roi & au Cardinal, résolut de venir à Paris avant le tems d'entrer en Campagne. Il s'y rendit au mois de Février, & fut parfaitement bien reçu. Pendant son absence les Espagnols & le Duc de Modene firent des courses dans ses Etats, & se rendirent maîtres de quelques petites Places. Il courut pour les défendre, après avoir obtenu du Roi le pouvoir de commander un corps d'armée que le Duc de Savoye devoit lui donner. Mais ces troupes n'étant pas prêtes, il ne fut pas possible de le satisfaire. Les Espagnols & le Duc de Modene se fortifièrent durant ce tems-là dans les lieux dont ils s'étoient emparés. Le Marquis de Leganez, qui venoit d'être fait Gouverneur du Milanès, divisa les troupes d'Espagne en trois Corps qu'il plaça à Novare, à Pavie, & à Alexandrie, & jeta un Pont sur le Pô, à Girola, par où ils pouvoient se communiquer, pour empêcher le Duc de Savoye d'entrer dans les Etats du Duc de Parme.

En Avril.

Le Roi, à la sollicitation de ce Duc, envoya prier Victor Amedée de se mettre promptement en campagne pour l'aller secourir. La méfintelligence qui régnoit entre les Chefs, apporta encore des obstacles à ce dessein. On conclut pourtant qu'on accompagneroit le Duc de Parme avec toute l'armée, jusques sur les frontieres de ses Etats; qu'on lui donneroit six mille hommes de pied & huit cens chevaux pour en chasser les Espagnols; & qu'on se fortifieroit sur le Tesin, pour être en état d'avoir communication avec les Troupes de la Valtelline. Mais il y eut encore de grandes difficultés dans l'exécution, tant par le peu de concert des Généraux, que par le défaut des batteaux nécessaires pour traverser les rivières qu'il falloit passer. Par bonheur les Espagnols prirent toutes

ces irrésolutions des François pour des stratagèmes.

L'Armée prit donc enfin le chemin du Tesin; & le Maréchal de Crequi, qui la commandoit, se rendit maître tout en arrivant, d'Oleggio. On passa la riviere en cet endroit, & l'on s'y retrancha, pour couvrir un pont qu'on avoit dessein d'y construire. Le Duc de Savoye marcha en même tems vers Fontanet, qu'il trouva plus fort qu'il n'avoit crû. Il avoit mené avec lui le Maréchal de Thoiras, pour qui il avoit conçu une amitié particuliere, quoique le Cardinal le tint comme relégué à Casal, sans lui donner aucun emploi. La jalousie de la faveur fut la premiere cause de cette haine de Richelieu pour Thoiras: il l'avoit envoyé en Italie pour l'éloigner, & l'avoit ensuite rendu suspect au Roi sur divers prétextes. Le siège de Fontanet fut sa dernière expédition, ayant reçu un coup de mousquet au travers du corps, comme il faisoit dresser une batterie devant cette Place. Elle se rendit à composition peu de jours après.

Le Duc de Savoye & le Maréchal étoient sur les bords du Tesin, l'un d'un côté & l'autre de l'autre. Ils marchaient dans le dessein de choisir un poste pour s'y fortifier, lorsqu'ils apprirent que le Marquis de Leganez venoit à eux, du côté où étoit Crequi, avec quatorze mille hommes de pied, & quatre mille chevaux de Troupes Espagnoles. Tout ce que put faire le Duc, fut de jeter incessamment un Pont sur la riviere pour se joindre au Maréchal. Le Pont étoit à peine achevé, le matin du 23 de Juin, que Leganez vint charger les François, avec une vigueur extraordinaire. Ceux-ci soutinrent le choc, jusqu'à ce que les Savoyards fussent passés. Alors le combat devint général, & si opiniâtre qu'il dura jusqu'au soir, sans que la victoire se fût encore déclarée. Il n'y eut que la nuit qui obligea les Combattans de se

1636.

En Juin.

1636.

1636.

séparer ; mais les Espagnols s'étant retirés dans l'obscurité , abandonnerent aux François le champ de bataille. Ce fut presque le seul avantage que les Vainqueurs remportèrent en cette occasion , n'ayant eu de leur côté guerres moins de morts & de blessés que les ennemis.

Cependant le Duc de Parme étoit rentré *incognito* dans ses Etats , sans accepter le secours qu'on vouloit lui donner , de peur qu'il ne lui fût trop à charge. Il eut bien-tôt lieu de s'en repentir , voyant les Espagnols maîtres de la campagne , la ville de Plaisance bloquée , & les foudres du Vatican qui grondoient de toutes parts contre lui. Le meilleur parti qu'il pût prendre , étoit de s'accommoder promptement avec les Espagnols , qui , satisfaits de l'avoir humilié , lui offroient des conditions assez raisonnables. Mais une mauvaise honte d'un côté , & de l'autre les grandes promesses de la France l'empêcherent de donner les mains à cet accommodement. Ainsi la campagne finit sans avoir rien produit d'avantageux pour ce Prince.

En Alsace , on se contenta de ravitailler les Places qu'on y tenoit , & d'empêcher les Impériaux de les attaquer. Ce fut le Cardinal de la Valette , avec un petit corps d'armée de six mille hommes , tant Cavalerie qu'Infanterie , qui fut chargé de cette expedition. Il s'en acquitta d'autant mieux , qu'il avoit fait son apprentissage l'année précédente en Allemagne.

Pour punir les Francs - Comtois , qu'on accusoit d'avoir violé la Neutralité qu'ils étoient obligés d'observer , on envoya dans leur Province le Prince de Condé avec une Armée , qui entreprit le siège de Dole. La Place se défendit avec vigueur , en attendant le secours des Impériaux & des Espagnols. Il consistoit en huit mille Fantassins & autant de Cavaliers , que lui amenèrent le Duc de Lorraine & Lam-

boi. Le Prince ne les sçut pas plutôt à une lieue de son Camp , qu'il leva le siège par ordre du Roi , & se retira en Bourgogne , après avoir été repoussé à un assaut qu'il avoit fait donner à la Place le 14. de Juin. Les Impériaux le poursuivirent & firent de grands ravages , tant dans le Duché de Bourgogne que dans la Bresse , sans que , ni le Prince de Condé , ni le Duc de Weymar , ni le Cardinal de la Valette pussent l'empêcher. Le Duc Charles assiégea alors S. Jean de Lône ; mais il fut contraint à son tour de l'abandonner quelque-tems après , à l'arrivée d'un secours que le Colonel de Rantzau avoit eu ordre d'y conduire.

La Flotte Espagnole fut plus heureuse à conserver au Roi Catholique les Isles de Sainte Marguerite & de Saint Honorat. Les François avoient formé le dessein de les reprendre , avec trente-huit Vaisseaux qu'on fit venir de l'Océan , sous la conduite du Comte de Harcourt , de l'Archevêque de Bourdeaux & de l'Evêque de Nantes. Mais les Espagnols ayant paru avec cinquante Galeres bien fournies de toutes sortes de provisions , jetterent trois mille hommes dans ces Isles , qui se trouverent hors d'insulte par ce moyen.

Il n'en fut pas de même d'une entreprise qu'ils firent sur Bayonne , qui échoua par la lenteur de l'Amiral de Castille , qui en étoit chargé. Il s'étoit déjà rendu maître de la Campagne , de même que de Saint Jean de Luz , & du Fort de Socoa , avec un corps de six mille hommes de pied & de deux mille chevaux , lorsqu'il s'arrêta tout court , au lieu de marcher promptement vers Bayonne : ce qui donna le tems au Duc de la Valette de fortifier cette Ville , & de la pourvoir de toutes les choses dont elle manquoit.

Les forces de la France étant ainsi partagées en Italie & en Bourgogne , on ne pouvoit secourir les Places de Pi-

En Août

En Septemb.
bre.

En Octobre:

En Juiller.

1636.

cardie, dont les Espagnols s'emparoiert sans opposition. Cette Frontiere étoit demeurée dégarnie & sans défense, depuis la déclaration de la guerre, comme si l'on eût été en pleine Paix : ce qui avoit obligé les Gouverneurs de diverses petites Villes à se rendre aux premières attaques. Le Cardinal de Richelieu ne laissa pas d'en faire condamner plusieurs à la mort, comme traîtres, & comme si c'eût été par leur faute, que ces Places se fussent trouvées en si mauvais état. A la fin pourtant on opposa aux Espagnols un petit corps d'armée, commandé par le Comte de Soissons. Mais comme il n'étoit pas capable de leur faire tête, il ne put les empêcher de passer la Somme, & de prendre diverses Places de ce côté-là. Roye ouvrit d'abord ses portes, & Corbie qui passoit pour une Ville forte, ne soutint le siège que huit jours. Le Comte de Soissons se retira vers Compiègne, fuyant devant huit ou dix mille chevaux, que Piccolomini & Jean de Wert commandoient. L'alarme répandue dans tout le Pays, se communiqua bien-tôt jusqu'à la Capitale : on déchiroit publiquement le Cardinal de Richelieu comme l'unique auteur des maux auxquels on étoit exposé. Le Roi même qui étoit extrêmement chagrin, lui témoignoit beaucoup de froideur. Le Cardinal en fut si touché, que sans le Pere Joseph qui le fortifia, il étoit prêt d'abandonner le Ministère.

Ce fut alors que tous les Corps de Paris allèrent offrir leurs services au Roi, & qu'ils se cottiferent pour faire promptement de nouvelles levées. On fit venir des environs tous les jeunes gens capables de porter les armes. On obligea tous ceux qui avoient plusieurs Laquais d'en donner un, de même que les ouvriers qui avoient trop d'Apprentifs ; & l'on fit cesser de travailler à quantité de Bâtimens, pour entôler les charpentiers, les maçons, & les

autres manœuvres. Le Roi ordonna aussi que tous ceux qui avoient plus de deux chevaux de carosse, en donneroient un, pour servir à l'Artillerie, ou à la Cavalerie ; & que tous les Gentilshommes, tous ceux qui étoient exempts de taille, & tous les Officiers de sa Maison se trouveroient en armes à S. Denis dans six jours. Toutes ces troupes ramassées firent un corps de plus de cinquante mille hommes.

Quoique c'en fût assez pour chasser les ennemis de Picardie, le danger où l'on avoit été, & les affaires d'Italie & de Bourgogne, jetterent le Roi dans une profonde mélancolie, qui faisoit qu'il se chagrinoit de tout. Il étoit fâché que son frere eût le commandement de cette armée, qu'on lui avoit donné moins pour le favoriser, que pour ne pas mécontenter le Comte de Soissons, qui refusa de servir sous le Cardinal, comme celui-ci l'auroit voulu. La première chose que ce Ministère conseilla au Roi, fut de porter les Etats Généraux des Provinces-Unies à faire quelque entreprise sur les Terres d'Espagne. Pour cet effet, il conclut avec eux un nouveau Traité, par lequel il leur promettoit un million & demi de livres, payable en trois termes, dans l'espace d'un an, à condition que tout cet argent seroit employé à faire la guerre aux Espagnols.

Comme ces derniers n'étoient plus en état de faire tête à l'armée Française, ils ne songerent qu'à se retirer dans les Pays-Bas, sans avoir eu le tems de mettre leurs Conquêtes à couvert. Ainsi l'on reprit Roye en peu de jours, & Corbie, qui manquoit de vivres, fut obligée de capituler le 19. de Novembre. Ce bon succès rendit le courage à Richelieu, & rétablit entièrement sa réputation. On le blâma néanmoins d'avoir joint le Duc d'Orleans & le Comte de Soissons, dans le commandement d'une même armée, parce qu'étant tous

1636.

En Novemb.
erc.

1636.

deux ses ennemis, ils pouvoient se réunir pour le perdre.

En effet, sur l'avis qu'on leur avoit donné, que s'ils demeueroient étroitement unis, ils attireroient à leur parti les Maisons de Guise, de Vendôme, de Bouillon, d'Epéron & de Retz, que le Cardinal avoit maltraitées, ils tinrent Conseil à Peronne pour chercher les moyens de le ruiner. Les uns vouloient qu'on le mît mal dans l'esprit du Roi, en faisant entendre à ce Monarque, que son Ministre étoit seul la cause de tous les maux qui affligeoient le Royaume. Les autres étoient d'avis qu'on se défit de lui par un coup de main; & ce dernier fut jugé le meilleur. On choisit pour l'exécuter le tems qu'on tenoit Conseil à Amiens, où le Cardinal étoit logé, pendant le siège de Corbie. Le Roi s'y rendoit tous les jours d'un Château voisin, où il avoit pris son quartier. Quatre Conjurés devoient faire le coup à la sortie du Conseil, après que le Roi se seroit retiré, selon sa coutume. Déjà les deux Princes avoient arrêté le Cardinal, sous prétexte de l'entretenir, au bas du degré de la Sale où l'on s'étoit assemblé: déjà les Conjurés étoient derrière lui, n'attendant plus que le signal, lorsque le Duc quitta brusquement la conversation, & remonta dans la Sale, par un scrupule de conscience, ou plutôt, par un effet de ses irrésolutions ordinaires. Ainsi Richelieu échappa d'un des plus grands dangers qu'il eût jamais couru. Il n'en sçut les circonstances de quelque tems après, & résolut de ne s'exposer jamais à rien de semblable.

Ce coup manqué, les Princes voulurent prendre l'autre voye pour perdre le Cardinal dans l'esprit du Roi. Mais Richelieu en ayant été averti, crut ne pouvoit mieux s'en venger, qu'en les éloignant tous deux de la Cour. Pour cet effet, il leur fit donner un faux avis, que le Roi vouloit les faire arrêter: sur quoi

ils prirent la poste aussi-tôt, l'un pour se retirer à Blois, & l'autre à Sedan. Le Roi, surpris de ce prompt départ, le fut bien davantage, lorsqu'il sçut le bruit que les Princes répandoient du prétendu dessein formé contre leur personne. Il les fit assurer qu'il n'y avoit point pensé; & le Cardinal lui-même écrivit au Duc d'Orléans, pour lui faire des reproches de sa facilité à recevoir également les bons & les mauvais avis. On envoya plusieurs personnes à ce Prince pour sçavoir quels étoient ses sujets de plainte. Enfin après divers éclaircissements sur la satisfaction qu'on lui pourroit donner, Chavigny tira de lui un écrit signé de sa main, par lequel, après avoir promis de ne plus se conduire par les avis du Comte de Soissons, il supplioit le Roi de trouver bon que l'on mît fin de part & d'autre à tout ce qui pouvoit donner matiere de défiance. Le mariage de *Monsieur* étoit toujours la pierre d'achoppement. Il demandoit, ou que le Roi l'approuvât, ou, s'il vouloit l'en faire lui-même le Juge, qu'il lui donnât une Place de sûreté. Chavigny revenu à la Cour, fut bien tôt après renvoyé à Blois, avec un Ecrit signé du Roi, par lequel il consentoit au mariage de Gaston, s'il le vouloit absolument; mais à condition, ni qu'il n'épouseroit les intérêts du Duc de Lorraine, ni qu'il n'entretiendroit aucun commerce préjudiciable au bien du Royaume.

Le Duc d'Orléans parut satisfait, & disposé à signer sur cela la promesse qu'on lui envoyoit. Mais ayant différé de le faire, & la Cour grossissant tous les jours par le grand nombre de Seigneurs qui allèrent lui offrir leurs services, il retomba dans ses irrésolutions. Le Cardinal en prit occasion de faire observer de près toutes les démarches du Duc d'Orléans. On donna ordre aux Gouverneurs des Provinces & des Places d'autour de Blois, de veiller sur tous les passages, & d'arrêter son Altesse Royale jusqu'à nouvel ordre, en cas qu'elle voulût aller plus loin. Là-dessus,

1636.

En Décembre
1636.

1636.

Gaston s'obstina à demander de nouveau une Place de sûreté. Le Comte de Soissons en fit autant, & le Duc d'Orléans appuya sa demande. Il y en ajouta d'autres pour lui-même, que la Cour ne voulut point recevoir; & les choses demeurèrent quelque tems en cet état.

1637.

En Janvier.

Enfin, vers le milieu de Janvier 1637, le Roi envoya à Blois Leon Bruillard de Sillery, Conseiller d'Etat, déclarer à *Monsieur* qu'il vouloit absolument voir la fin de cette affaire. *Monsieur* envoya aussi-tôt le Pere de Gondren son Confesseur & Supérieur Général de l'Oratoire à la Cour, prier le Roi de lui accorder Nantes pour place de sûreté, &c. On comprit que Gaston cherchoit à gagner du tems pour se retirer à Sedan, où le Comte de Soissons tâchoit de l'attirer, & que peut-être ils attendoient que les Espagnols & les Impériaux fussent en état d'agir en leur faveur. Là dessus Richelieu conseilla au Roi d'envoyer au Comte de Soissons un Ecrit à signer, par lequel il déclaroit, que le Roi lui permettant de demeurer à Mouzon, petite ville de Champagne, dont il lui donnoit le Gouvernement, il y vivroit en bon Sujet; & que si le Duc d'Orléans venoit à s'écarter de l'obéissance qu'il devoit au Roi, il ne l'assisteroit en aucune maniere. Soissons répondit, qu'il s'en remettoit à tout ce que feroit le Duc d'Orléans, & refusa de signer cet Ecrit, pour ne pas s'engager de demeurer dans l'une des plus méchantes Places du Royaume. Richelieu ne l'offroit que par façon: il s'attendoit bien que le Comte ne l'accepteroit pas.

Convaincu par cette réponse, qu'il y avoit une étroite liaison entre les deux Princes, & qu'ils étoient fortis de la Cour après avoir concerté ensemble quelque grand dessein, le Cardinal pressa le Roi de s'avancer jusqu'à Orléans, d'y faire premierement marcher les deux Régimens de ses Gardes Françaises & Suisses, & douze cens chevaux de sa

Maison, & d'aller d'abord à Fontainebleau, comme pour donner à Gaston plus de tems de rentrer en lui-même. Le Roi, comme je l'ai déjà dit, étoit extrêmement mélancolique, & de fort mauvaise humeur. Ennuyé de ce que toutes les Négociations entamées avec les deux Princes n'aboutissoient à rien, il paroissoit résolu à les pousser hors du Royaume. Richelieu, qui méprisoit le Duc d'Orléans autant qu'il haïssoit le Comte de Soissons, animoit sans cesse le Roi contre eux, & l'exhortoit à suivre son tempérament qui le portoit à la sévérité.

Dès que Gaston apprit que le Roi étoit à Fontainebleau, il lui dépêcha un Gentilhomme pour le prier de ne s'avancer pas plus avant, promit que le Pere de Gondren retourneroit auprès de Sa Maj. & demanda qu'il plût au Roi de le laisser à Blois, de lui permettre d'y faire venir la Duchesse son épouse, & de ne l'obliger point de demeurer à la Cour. Gondren vint & trouva le Roi fortement résolu à réduire les deux Princes par la force. Néanmoins, après quelques Négociations, il obtint, que bien que le Roi marchât vers Orléans, il ne s'avanceroit pas plus avant, à condition que Gaston l'y viendroit trouver, pour conclure au plutôt son Traité. Le Cardinal s'y étant rendu le premier, le Duc en prit tant d'épouvante, qu'il se contenta de stipuler, qu'on ne l'arrêteroit pas lorsqu'il y viendroit. Le Roi lui en donna sa parole par écrit, & Richelieu la confirma par un billet de sa main. Le Duc signa de son côté à Blois une espee de nouveau serment de fidélité; dans lequel il demandoit aussi pardon pour le Comte de Soissons, & promettoit de se détacher de ses intérêts, en cas qu'il se rendît indigne de la grace que le Roi lui avoit faite de le laisser jouir de ses biens, de ses pensions & de ses Charges, pourvu qu'il demeurât dans les devoirs d'un bon Sujet. Le Roi fit là-

1637.

1637.

1637.

dessus une espèce de Déclaration, où il promettoit au Duc & au Comte de les laisser dans la jouissance que je viens de dire, à condition qu'ils ne feroient rien de préjudiciable à son service. L'Acte du consentement du Roi au mariage de son Frere, contenoit en substance ce qui suit :

« Que la véritable affection que le Roi » avoit toujours portée à *Monsieur* son » Frere & à son Etat, avoit été cause » de ce que Sa Majesté n'avoit pû s'em- » pêcher jusqu'à présent de lui faire sça- » voir plusieurs fois qu'elle ne pouvoit » approuver la convention du mariage » qu'il avoit contracté avec la Princesse » Marguerite, comme étant directement » contre les formes du Royaume, & » contre son propre bien. Que cepen- » dant *Monsieur* ayant déclaré à Sa Ma- » jesté, que c'étoit la seule chose d'où » pouvoit dépendre son contentement, » & que s'il plaisoit au Roi d'y consen- » tir, il l'obligeroit par ce moyen à n'a- » voir plus d'autre pensée que de lui » plaire ; sur ce fondement, le Roi pro- » mettoit à *Monsieur* de consentir au » mariage s'il le désiroit, le rendant » dès à présent si libre en cette action, » qu'il dépendroit de lui d'avoir ou de » n'avoir pas la Princesse Marguerite » pour épouse : Sa Majesté souhaitant » seulement que si *Monsieur* en prenoit » la résolution, il n'épousât pas contre » elle les prétentions de la Maison de » Lorraine, &c. » Voilà à quoi aboutit tout le fracas que Richelieu avoit fait en France, à Rome, & dans toute l'Europe, à l'occasion du mariage de Gaston. L'impatience de mettre en repos l'esprit de la Duchesse son épouse, & d'obtenir la liberté de vivre avec elle, fut le grand motif qui porta ce Prince religieux sur l'article de son engagement, à se contenter de tout ce que le Roi son Frere lui voulut accorder.

Ces Actes ayant été signés de part & d'autre, *Monsieur*, accompagné du Car-

dinal de la Valette, se rendit le huitième de Février à Orléans. Le Roi le reçut avec de grandes démonstrations de joie & d'amitié. On le caressa beaucoup en apparence; mais dans le fond, il fut regardé avec peu de respect par ceux qui étoient auprès de Sa Majesté. Le Cardinal ne put même s'empêcher de le rail-ler, & méprisa ouvertement sa foiblesse. *Monsieur* envoya donner avis au Comte de Soissons de ce qui s'étoit passé entre le Roi & lui, & lui dire, que s'il vou-loit être compris dans le Traité, il avoit un mois de terme pour l'accepter. Mais le Comte ne voulut pas y entrer : il se plaignit hautement de ce que le Duc d'Orléans l'abandonnoit, & manda à Son Altesse Royale que puisqu'elle lui en laissoit la liberté, il prendroit désormais ses mesures comme il le jugeroit à propos. Il s'accommoda pourtant dans la suite. (1)

Sur ces entrefaites mourut (2) à Vien- ne en Autriche l'Empereur Ferdinand II. dans sa 59. année, après en avoir passé dix-huit sur le Trône dans une grande agitation. Ferdinand III. son fils aîné élu & couronné Roi des Romains fort heureusement pour la Maison d'Autriche, lui succéda dans l'Empire, & dans ce qu'on appelle les Pays Hérititaires. Charles Archiduc de Gratz en Styrie, & Marie fille d'Albert, Duc de Baviere, eurent pour fils Ferdinand & Leopold. Tous les enfans mâles de l'Empereur Maximilien II. n'ayant aucune postérité, laissèrent par leur mort, ou par une cession volontaire à leur Cousin Ferdinand Archiduc de Gratz, la succession de tout ce que leur Maison possédoit en Allemagne. Il parvint à l'Empire après la mort de Mathias, dont les deux freres Albert & Maximilien avoient abandonné toutes leurs prétentions à Ferdinand. Il eut de bonnes qualités. Les Historiens louent sa douceur, son affabilité, sa clémence, son

Empereur, FERDINAND, III. jusqu'en l'année 1657. Encore AMURALIY.

(1) Au mois de Juillet.

(2) Le 14. Février.

En Février.

1637.

égalité dans la bonne & dans la mauvaise fortune, son attachement à la Religion qu'il professoit, sa confiance & sa résignation dans la maladie dont il mourut. Mais si Ferdinand eut de la clémence & s'il pardonnoit volontiers à ses ennemis, il faut avouer qu'il fit une grande violence à un si bon naturel dans l'affaire de Bohême : (1) sans parler de la sanglante exécution faite à Prague par son ordre, ni de la manière dont il se vengea de Frederic Electeur Palatin appelé à la Couronne de Bohême par les Etats du Pays dont la Maison d'Autriche opprimoit la liberté. Ferdinand traita de la manière la plus injuste & la plus impitoyable les Enfants, l'Epouse, la Mere & les Freres de son ennemi.

Aussi-tôt après son Elevation à l'Empire, il se vit sur le point de perdre tout ce que ses Cousins lui avoient transporté, afin de mieux établir la puissance de leur Maison ; mais secouru à propos par le Roi d'Espagne, par l'Electeur de Saxe, & par le Duc de Baviere, en peu d'années, il devint formidable à l'Allemagne & aux Princes voisins. Prospérité, dont lui, ou ses Ministres, par lesquels il se laissoit absolument gouverner, furent tellement aveuglés, que la Cour de Vienne où les Espagnols dominoient, se joignit à celle de Madrid, pour presser vivement l'exécution du projet de la Monarchie universelle formé sous l'Empereur Charles-Quint, & continué par Philippe II. son fils Roi d'Espagne. La rapidité des Victoires de Gustave Adolphe Roi de Suède, & le mécontentement de Walstein déconcertèrent ces vastes projets. Une seconde secousse eût apparemment renversé Ferdinand, si la mort de Gustave, la découverte de la conspiration de Walstein, la bataille gagnée à Norlingue & la Paix conclue à Prague n'eussent rendu l'Empereur une seconde fois supérieur à ses disgraces. Fer-

(1) Voyez ci-devant page 65. & suiv. 80. & suiv.

dinand fut sur le point de regner avec plus de splendeur qu'auparavant : mais la victoire remportée par les Suédois à Wirstocq, & le mauvais succès de l'irruption de Galas en Bourgogne ruinerent ses nouvelles espérances. Contre-tems, qui acheverent dit-on, d'affoiblir sa santé déjà considérablement altérée. Il laissa deux fils & deux filles : Ferdinand III. son Successeur, l'Archiduc Leopold-Guillaume, Anne Epouse de Maximilien Duc de Baviere, & Cecile mariée peu auparavant à Ladislas Roi de Pologne.

Le Cardinal de Richelieu, par je ne sçai quelle raison, ne voulut pas d'abord que la France reconnût Ferdinand III. ni pour Roi des Romains, ni pour Empereur, quoique tout se fût passé dans les formes, & que tous les Princes Catholiques & la plupart des Protestans le reconnussent sans difficulté. Mais il fallut bien y venir dans la suite, comme les autres, sans autre fruit de cette bravade, que d'avoir offensé mal-à-propos les Electeurs & plusieurs autres Princes intéressés.

Les affaires des Suedois allerent assez mal cette année en Allemagne ; & Bannier se contenta de se mettre en possession de la Pomeranie après la mort du Duc Bogislas IV. sans être en état d'inquiéter les Impériaux.

Celles du Duc de Parme n'alloient pas mieux. Assiégré dans Plaifance par les Espagnols, & en danger éminent d'y être forcé, il imploroit ardemment le secours de la France, lorsqu'on résolut de lui en envoyer par le moyen de la Flotte qui étoit venue en Provence pour recouvrer les Isles de Saint Honorat & de Sainte Marguerite. Mais lorsque ce secours étoit prêt à partir, le Duc de Parme dans la crainte qu'il n'arrivât pas assez à tems, fit son accommodement avec la Cour d'Espagne, par le moyen de Pandolfini, Ministre du Grand Duc, qui faisoit les fonctions de Médiateur. Il s'excusa auprès du Roi, sur la nécessité

1637.

fité

1637. fité où il s'étoit trouvé, & l'on ne parut pas fort irrité contre lui à la Cour, parce qu'on ne sçavoit encore par quel endroit entrer dans les Etats, ni comment y faire subsister les Troupes qu'on avoit dessein d'y envoyer. Le Duc fit sortir de ses Terres le peu qu'il y avoit de Troupes Françoises; après quoi il fut obligé de remettre Sabionette aux Espagnols. Il s'accommoda aussi bien-tôt après avec le Duc de Modene; & ainsi s'évanouit la Ligue d'Italie, & avec elle les espérances qu'on y avoit fondées.

En Avril. Cependant la Flotte de France, pour ne pas être tout-à-fait inutile, eut ordre d'aller attaquer l'Isle de Sardaigne, quoiqu'il n'y eût presque pas un Pilote à bord qui en connoît les rades & les Ports. Elle ne laissa pas d'y arriver heureusement, de faire descente dans la Baye d'Oristan sans opposition, & de prendre ensuite la Ville de ce nom qu'ils trouverent pleine de vivres. Mais les Insulaires s'étant aperçus du petit nombre des François, qui n'étoient gueres que quatre mille hommes d'Infanterie, résolurent de les chasser: ce qu'ils firent plus promptement qu'on ne l'auroit cru.

En Mai. Cette Armée Navale, de retour en Provence, fut envoyée vers les Isles occupées par les Espagnols. Elle les attaqua avec tant de vigueur, qu'en peu de jours le Roi fut maître de Sairre Marguerite. On contraignit ensuite la Garnison de Saint Honorat de capituler, pour avoir la liberté de se retirer. Le Comte de Harcourt, qui commandoit la Flotte, acquit beaucoup de réputation en cette occasion.

En Juin. Le Duc de la Valette chassa encore plus facilement les Espagnols de la Guyenne, sans faire autre chose que leur couper les vivres. Ils se trouverent réduits à une si grande extrémité, que sans attendre qu'on les attaquât, ils embarquerent d'abord à Socoa leur Artillerie & leurs malades, qui furent bien-

tôt suivis du reste de l'armée. Ils ne furent pas plus heureux en Languedoc. La Ville de Leucate, assiégée par le Comte Serbellon à la tête de quatorze mille hommes de pied & de quinze cens chevaux, se défendit si bien, par la vigilance de du Barry qui y commandoit, que le Duc d'Halluin Gouverneur de la Province, eut le tems de la secourir. Il ramassa promptement dix mille hommes de Milices aguerries par les guerres civiles, avec sept ou huit cens chevaux, & marcha en ordre de bataille vers le Camp des Espagnols, qu'il attaqua la nuit du 28. Septembre. Il le fit avec tant de promptitude & de vigueur, que les Ennemis, surpris & déconcertés, après une défense inutile de quelques heures, ne trouverent leur salut que dans la fuite. On prit tout leur bagage, leurs munitions & leur Artillerie qu'ils furent contraints d'abandonner; & cette belle action valut au Duc d'Halluin (1) le bâton de Maréchal de France.

On ne se défendit pas seulement avec bonheur en Guyenne & en Languedoc, en reprenant sur les Espagnols ce qu'ils avoient conquis: on les attaqua encore dans les Pays-Bas, & même avec assez d'avantage. Landreci assiégé par le Cardinal de la Valette & le Duc de Candale son frere, se rendit à composition le 23 de Juillet. La Capelle fut reprise peu après; & le Maréchal de Châtillon ayant pris Yvoi dans le Luxembourg au mois d'Août, attaqua ensuite Danvilliers qu'il réduisit au mois d'Octobre. Les Espagnols surprirent Yvoi, qui tomba par ce moyen entre leurs mains; mais ils ne purent faire lever le Siège de Breda au Prince d'Orange, ni empêcher la prise de plusieurs petites Places qu'on leur enleva tant aux Pays Bas que dans la Franche-Comté.

Tous ces avantages néanmoins ne purent balancer la perte de la Valteline,

(1) Il étoit fils du Maréchal de Schomberg, & commença dès-lors à être appelé comme son pere.

1637.

En Août.

En Septembre.

En Octobre.

1637.

qui avoit couté tant de peines & de dépense au Roi. Les Grisons n'avoient jamais été contens de la maniere dont on les avoit accommodés avec les Valte-lins : d'ailleurs on négligeoit de payer leurs Troupes à qui on devoit plus d'un million, ou plutôt on étoit dans l'impossibilité de le faire. Tout cela joint au long séjour des Troupes Françoises dans leur Pays, & à l'ombrage que leur donnoient les Forts qu'à le Roi y avoit fait construire, les disposa à écouter les sollicitations des Autrichiens. Ils résolurent de rompre avec la France, & firent un Traité à Inspruck avec l'Archiduc Leopold & le Marquis de Leganez, pour en être aidés à chasser les François de leurs Terres.

Le Duc de Rohan, qui avoit beaucoup d'autorité parmi eux, se trouvoit malade pour lors. Sçachant que les Troupes des Ligues avoient abandonné les postes qu'il leur avoit confiés, & qu'une partie étoit entrée dans Coite pour s'assurer de la Ville, il ne laissa pas d'aller par tout, pour tâcher de les apaiser. Il obtint à force de prières, qu'on attendroit deux mois pour avoir satisfaction de la Cour. Durant ce tems-là, il dépêcha Couriers sur Couriers, pour donner avis de l'état des choses. Mais les deux mois s'étant écoulés, & deux autres encore, sans qu'il vint aucun argent, tout le Pays parut en armes, & le Duc de Rohan n'étoit plus en sûreté. On vouloit qu'il donnât ses ordres pour renvoyer incessamment les Troupes Françoises. Il n'osoit prendre sur lui de le faire, avant que d'en avoir reçu le pouvoir. Cependant il falloit se résoudre: il se trouvoit, lui & ses Soldats dispersés, à la discrétion des Grisons. Tout ce qu'il put faire, dans cette extrémité, fut de promettre que dans vingt jours, s'il ne venoit point d'ordre de la Cour, il feroit sortir les François de la Valteline, & de se donner lui-même en otage pour sûreté de cette promesse. Par-là, il

donnoit le tems à la Cour, ou de dégager sa parole en payant aux Grisons ce qui leur étoit dû, ou de retirer ses troupes avec honneur. Mais enfin, ce terme étant encore expiré, sans avoir reçu aucune nouvelle de France, les Troupes Françoises sortirent, les Forts furent consignés aux Grisons, & le Duc de Rohan mis en liberté.

Il parut que Richelieu n'avoit eu dessein que de perdre ce Général, en laissant perdre la Valteline. Le voyage du Comte de Guebriant envoyé au devant de lui, avec de grosses sommes d'argent, pour recevoir les Troupes, & une lettre équivoque du Roi, qui sembloit le rappeler honorablement à la Cour, lui furent suspects: il craignit, avec raison, qu'on ne voulût l'arrêter: il se retira à Genève, d'où il alla ensuite servir sous le Duc de Saxe-Weymar son ami, en qualité de volontaire. Cette affaire se passa avant les autres événemens que j'ai rapportés.

Entre les plus considérables de cette année, on doit marquer la mort de deux Princes Alliés de la France, qui lui étoient fort utiles dans la conjoncture présente. L'un, Guillaume V. du nom Landgrave de Hesse-Cassel, le principal soutien des affaires de France en Allemagne, & qui avoit toutes les bonnes qualités qui peuvent orner une personne de son rang. Elevé dans le métier de la guerre par Maurice Prince d'Orange, il avoit fait de si grands progrès dans cette bonne école, que Gustave-Adolphe, Roi de Suède, le mettoit lui & le Duc Bernard de Saxe-Weymar, au dessus de tous les Princes d'Allemagne. L'ardeur du Landgrave pour la guerre ne l'empêcha pas d'aimer les Lettres. Il employa à des lectures utiles tous les momens de loisir qu'il pouvoit trouver. Sa clémence, sa justice & ses autres vertus le rendirent également cher & respectable à ses Sujets & à ses Soldats. Il avoit un attachement d'autant plus louable pour sa Religion,

1637.

1637.

qu'il étoit accompagné d'une probité sincere. Sa posterité ne se distingue pas moins en nos jours. La Cour de Cassel est une des plus religieuses & des plus réglées de l'Allemagne. Le Prince héréditaire qui en fut aujourd'hui le principal ornement, a toutes les qualités dignes du Trône (1) où son illustre Epouse vient de monter. Guillaume mourut le premier jour d'Octobre.

L'autre Prince qui mourut le 7 du même mois, fut Victor Amedee Duc de Savoye, autant estimé pour sa conduite dans la paix & dans la guerre, qu'aucun Prince de son tems. On ne reprit rien en lui, que la foiblesse qu'il eut de se laisser porter par Mazarin à ceder Pignerol à la France. Il trompa à la verité les Espagnols en cela; mais il y fut lui-même le plus trompé, n'ayant presque depuis été Souverain que de nom. François Hyacinthe son fils aîné & son Successeur ne lui survécut pas long-tems: il laissa tous les Etats de la Maison de Savoye à Charles Emmanuel, âgé de 4. ans, sous la Regence de leur mere Christine de France, conformément à la dernière volonté du Duc leur Pere.

La mort de Charles de Gonzague Duc de Mantoue avoit précédé les deux autres de quelques jours. Tant que ce Prince avoit vécu en France comme vassal, il s'étoit acquis beaucoup de réputation, & avoit passé pour avoir autant de prudence que de bravoure. Etant devenu Souverain, il parut succomber sous le poids des affaires, & ne put trouver les moyens d'empêcher la désolation de ses Etats. Il les laissa à Charles son petit-fils, né du Duc de Rhetel & de Marie de Mantoue qui en fut Turc. Elle étoit fille de Vincent de Mantoue & de Marguerite de Savoye fille de Charles Emmanuel, auquel Victor Amedée avoit succédé.

Christine, veuve de ce Prince, avoit pour Confesseur un Jésuite nommé le P. Monod, qui ne se méloit pas moins

des affaires d'Etat que de celles qui regardoient la conscience. Cet homme ou de son propre mouvement, ou par les ordres de Madame de Savoye, se mit en tête de chercher les moyens de faire rappeler en France Marie de Medici. Pour cela, dans un voyage qu'il fit à Paris, il fit amitié avec le Pere Caussin, aussi Jésuite, Confesseur du Roi; & comme il avoit beaucoup plus d'adresse que lui, il l'engagea facilement dans son dessein. Mais jugeant le retour de la Reine Mere impossible, tant que le Cardinal seroit en faveur, ils prirent ensemble des mesures pour ruiner Richelieu dans l'esprit du Roi. Ce fut le Pere Caussin qui se chargea de cette entreprise hazardeuse.

Les remontrances qu'il fit à Louis XIII. sur la conduite de son Ministre, rouloient sur quatre points principaux. Le 1. étoit l'exil de la Reine mere, où on la laissoit dans une si grande indigence qu'elle manquoit des choses les plus nécessaires à la vie: & cette considération parut toucher le Roi. Le 2. étoit le trop grand pouvoir du Cardinal, qui usurpoit toute l'autorité Royale, & qui n'en laissoit au Roi que le nom. Le 3. l'oppression des Peuples réduits à la dernière misere par les impositions exorbitantes. Le 4. l'intérêt de la Religion, que Richelieu sembloit vouloir anéantir, par les secours qu'il donnoit aux Suédois & aux Protestans d'Allemagne. Par toutes ces raisons le Confesseur concluoit à congédier le Cardinal-Duc. Le Roi en parut ému; mais comme il n'avoit pas la force de rien cacher à son Ministre, celui-ci détruisit bien-tôt les quatre chefs d'accusation, par des raisons que le Roi sent avoit accoutumé de trouver bonnes. Il lui remontra le danger qu'il y avoit de prêter l'oreille à deux esprits brouillons, & conclut à son tour à éloigner le Pere Confesseur. Un Excent des Gardes eut ordre de l'arrêter & de le conduire à

(1) De Suède.

1637.

Quimpercorentin en Bretagne. Le Cardinal ayant sçu, que le Pere Monod étoit le premier auteur du dessein formé contre lui, fit tant par ses intrigues auprès de Madame de Savoye, qu'elle consentit enfin à le faire aussi arrêter.

1638.

Cependant la Cour de France faisoit presser la Duchesse de renouveler le Traité de Ligue offensive & défensive fait avec Victor Amedée en 1635. & qui devoit expirer au mois de Juillet de cette année. Les Princes de Savoye ses beaux-freres (1) lui faisoient entendre au contraire, que si elle demouroit dans la neutralité, l'armée d'Espagne ne feroit aucune entreprise sur le Piémont. La Duchesse auroit bien voulu faire une Ligue purement défensive, par laquelle la France s'obligeât de défendre le Piémont s'il venoit à être envahi par les Espagnols. Tout ce qu'elle disoit pouvoir accorder touchant la guerre qu'on vouloit qu'elle continuât contre l'Espagne, étoit d'attaquer les Places que cette Couronne lui avoit prises dans le Montferrat. Du reste, son Conseil jugeoit qu'elle devoit demeurer neutre, pour conserver les Etats de son fils, sans néanmoins se détacher de la France, ni faire aucun nouveau Traité avec d'autres Puissances. Il craignoit que cette Couronne, sous prétexte de protection, n'envahit elle-même toute la Savoye & tout le Piémont. En effet, le Cardinal de Richelieu ne parloit que d'envoyer une armée considérable dans cette Principauté, tant pour la défendre contre les desseins des Princes de Savoye, que pour attaquer le Milanès.

Les choses étoient en cet état, lorsque le Marquis de Leganez mit le siège devant le Fort de Bième sur le Pô, pour délivrer le Milanès des courses de la garnison de cette Place. Ce poste, qui n'étoit pas bien fortifié, avoit besoin d'être promptement se-

(1) Le Cardinal de Savoye, & le Prince Thomas.

cou. Le Maréchal de Créqui y fut en personne; mais avec tant de malheur, qu'ayant mis pied à terre près d'un gros arbre, pour reconnoître avec des lunettes d'approche le Camp des Espagnols, il fut emporté le 17. de Mars d'un boulet de canon tiré exprès du Camp contre cet arbre, où l'on avoit remarqué son habit rouge. La France, par sa mort se trouva si dépourvue de Généraux, en qui le Cardinal pût se fier, qu'il fallut envoyer en Italie le Cardinal de la Valette, & faire en sorte que le Pape ne trouvât pas mauvais qu'on lui donnât cet emploi. Le Fort de Brême se rendit, après avoir souffert un assaut, au bout de 15. jours de siège.

Le 23. du même mois, Rhinfeld capitale des quatre Villes Forestières, fut prise par le Duc Bernard de Saxe-Weymar. Jean de Wert, le Duc Savelli & quelques autres Généraux de l'Empereur étant venus au secours avec dix mille hommes, le Duc leur alla au devant de l'avis du Duc de Rohan; & celui ci s'étant mis à la tête de l'aile gauche, fut des premiers à aller à la charge. Après un combat long-tems opiniâtre, les Impériaux furent battus; mais le Duc de Rohan se trouva blessé de deux coups de mousquet, dont il mourut le 23. d'Avril âgé de 68. ans. Il avoit appris le métier des armes sous Henri le Grand, qui n'ayant point d'enfans de Marguerite de France sa première femme, le regardoit comme l'héritier présomptif du Royaume de Navarre. La Cour de France ne regretta point un Seigneur qui lui étoit suspect, & même redoutable dans son exil. Les Etrangers lui rendirent justice. Les Vénitiens reçurent avec reconnoissance le don qu'il leur fit en mourant des armes qu'il avoit coutume de porter. Ils les gardent comme une marque de l'affection d'un des plus grands Capitaines de son tems pour leur Républi-

1638.

En Mars.

En Avril.

1638.

que. Les qualités les plus estimables de Henri Duc de Rohan, étoient une piété solide qui se remarque dans les Mémoires qu'il a écrits pour justifier trois prises d'armes qu'on traitoit de rebellions, son affabilité, sa douceur, son dévouement, sa libéralité. Son corps fut porté à Genève & enterré dans la grande Eglise, avec la magnificence digne à son rang, à son mérite & à son zèle pour la défense de la Religion réformée.

La prise de Rhinfeld fut suivie de la réduction de Fribourg, de tout le Brisgaw & de plusieurs Villes de la Souabe. Le principal dessein du Duc de Weymar étoit d'aller bloquer Brisfach : il le fit, & battit deux fois les Impériaux avant que de pouvoir serrer cette Place de près. Ils ne laisserent pas de tenter encore deux fois d'y jeter du secours; mais ayant été repoussés avec perte, Weymar réduisit enfin Brisfach à se rendre, faute de provisions, vers le milieu de Décembre. Il s'en mit en possession, & la France le souffrit, par l'intérêt qu'elle avoit de ménager ce Général.

D'autre côté, le Maréchal de Châtillon étoit entré dans l'Artois dès le commencement de la Campagne. Après avoir désolé le Pays, sans qu'on pût comprendre son dessein, il alla enfin assiéger Saint Omer sur la fin de Mai, croyant pouvoir l'emporter en peu de tems. Il se trompa néanmoins : non seulement il y employa plus de six semaines durant lesquelles le Prince Thomas de Savoye & Piccolomini y jetterent plus d'une fois du secours; mais au bout de ce tems-là, il fut contraint de lever le siège, quoiqu'il eût été joint par le Maréchal de la Force avec un corps d'armée. Ces deux Généraux prirent ensuite le Fort de Renti, qui se rendit le 9. d'Août. Mais cette conquête n'ayant pû effacer l'affront reçu devant Saint Omer, le Roi envoya

En Mai & Juin.

En Juillet

En Août.

1638.

dire au Maréchal de Châtillon de se retirer, & de laisser le commandement au Maréchal de la Force. Peu après, Du Hallier Maréchal de Camp reprit d'assaut le Câtelet, la seule Place qui restoit aux Espagnols de celles qu'ils avoient prises dans l'invasion de l'an 1636. C'est à quoi se réduisirent tous les avantages des François dans les Pays-Bas, après avoir donné une extrême frayeur au Cardinal Infant au commencement de la Campagne, par les grands préparatifs qu'il leur avoit vû faire.

Ce Général des Espagnols fut plus heureux. Il défit au mois de Juin sept mille hommes des Etats Généraux des Provinces-Unies, qui s'étoient rendus maîtres du Fort de Kalloo, sur la digue d'Anvers, sous le commandement du Comte Guillaume de Nassau. Il fit encore lever le Siège de Gueldre au Prince d'Orange le 25. d'Août, de sorte qu'il eut de quoi se consoler des petites pertes que les François lui avoient causées.

Mais si ceux-ci ne remporterent pas de grands avantages par les armes, ils s'en crurent bien dédommagés par la grossesse de la Reine qui se trouvoit enfin en état d'être bien-tôt mere, après vingt-trois ans de stérilité. Ce bonheur, & l'intérêt que l'on avoit de ménager la santé de cette Princesse, n'empêcherent pas Richelieu de lui susciter un chagrin capable de lui faire beaucoup de mal. Il découvrit qu'elle étoit en commerce de Lettres avec le Cardinal Infant son frere, uniquement au sujet de la paix dont les deux Couronnes avoient un si grand besoin. Comme la paix étoit ce qu'il pouvoit y avoir de plus contraire à ses intérêts, il résolut à quelque prix que ce fût, de rompre ce commerce. Il avoit toujours entretenu le Roi en mauvaise humeur contre son épouse, depuis qu'elle s'étoit mêlée des cabales opposées à son autorité : il ne lui fut pas difficile de faire comprendre à ce Prince

1638.

foible, le danger qu'il y avoit de permettre que la Reine écrivit à un ennemi déclaré de l'Etat. La Reine alloit souvent au Val de Grace, dont elle étoit la Fondatrice. Elle mettoit ses lettres dans une armoire de son Oratoire, où une Religieuse avoit soin de les prendre & de les envoyer à Bruxelles, comme elle avoit soin d'y mettre celles du Cardinal Infant qu'on lui adressoit. Richelieu non seulement fit arrêter celui qui les portoit ; mais il ordonna au Chancelier d'aller au Val de Grace pour saisir tous les papiers qui se trouveroient dans l'Oratoire de la Reine. Cette Princesse avertie à tems, avoit eu la précaution de les donner à garder à la Marquise de Sourdis : le Chancelier n'y trouva rien, & Richelieu fut au désespoir d'avoir remporté si peu de fruit de sa découverte.

Tout le Royaume étoit dans l'attente de l'enfant que la Reine devoit donner au Roi. Sa joie fut complète, lorsqu'on sçut qu'elle étoit accouchée d'un Prince, qui naquit le 5. Septembre. Tant de circonstances rendoient sa naissance comme miraculeuse, qu'il fut appelé par cette raison *Dieu-Donné*. Quelques Seigneurs firent tirer son horoscope, qui promettoit un Règne également *long, dur, & heureux*. On crut avoir un pronostic de la seconde de ces qualifications dans une circonstance remarquable de la naissance de ce Prince, qui est qu'il vint au monde avec des dents. Ses flatteurs le comparèrent à Hercule qu'on dit qui vint aussi au monde avec des dents, & dirent qu'il employeroit sa force à purger l'Univers de monstres.

La joie de tout le Royaume ne laissa pas d'être troublée par la nouvelle d'un échec souffert devant Fontarabie par le Prince de Condé. (1) Le Cardinal de Richelieu l'y avoit envoyé avec le Duc de la Valette, pour avoir sa revanche de l'invasion faite l'année précédente

(1) Henri de Bourbon premier Prince du sang.

1638.

par les Espagnols dans le Languedoc & dans la Guyenne. Ce Prince ayant donc fait la revue de son armée à Saint Jean de Luz à la fin de Juin, marcha droit à Fontarabie & l'investit.

D'Espenan, durant ce tems-là, prit le Port de Passage, où il trouva six Gallions & cinq Vaisseaux de guerre des ennemis. Il tomba encore cinq autres Gallions entre les mains des François, qui coulerent à fond l'Amiral de cette Flotte.

Le commencement ne pouvoit être plus heureux, & il y avoit sujet de tout espérer, d'autant plus que les Espagnols ne s'attendoient point qu'on les attaquât de ce côté-là, que le Gouverneur de Fontarabie étoit absent, & qu'il n'y avoit pas en tout, dans la Place, plus de sept cens hommes capables de porter les armes. Le Prince de Condé ouvrit la tranchée le 10. de Juillet ; & le 2 d'Août l'armée navale de France, commandée par l'Archevêque de Bourdeaux, parut devant le Port au nombre de quarante-deux Vaisseaux chargés de troupes. Elle prit d'abord, ou mit en fuite diverses Pinasses des Espagnols, & donna la chasse à une Flotte de cinquante voiles, qui amenoient du secours & des rafraichissemens aux Assiégés. L'Archevêque ayant sçu ensuite qu'il y avoit à Gatari quatorze vaisseaux de guerre & quelques autres moindres bâtimens, alla les brûler ou les fit échouer sur la plage. Ce ne fut pas sans avoir rendu un combat dans lequel périrent plus de trois mille Espagnols, sans qu'il en coutât aux François guères plus de deux cens hommes & quelques Officiers. Ainsi Fontarabie perdit l'espérance d'être secourue du côté de la mer.

Pour du côté de la terre, le Prince espéroit l'avoir prise, avant que les Espagnols pussent se mettre en campagne. Déjà les travaux étoient fort avancés & la garnison tellement diminuée, qu'elle n'étoit pas en état de soutenir un assaut,

1638.

Les Espagnols voyant la Place à l'extrémité résolurent de tenter le secours, sous la conduite de l'Amiral de Castille. Quoiqu'ils ne fussent que quinze mille hommes de pied & environ mille chevaux qui avoient occupé les hauteurs des montagnes voisines, ils marcherent en plein jour pour attaquer les François au nombre de plus de vingt mille, dans leurs retranchemens. Les Gardes avancées furent d'abord poussées, & comme elles se retirèrent au-dedans des redoutes les plus proches en sautant le fossé, les Espagnols les suivirent par le même chemin. Le quartier du Marquis de la Force fut le premier emporté. Ceux qui y entrèrent ayant tourné le canon contre les François, les mirent en si grand désordre, qu'ils ne pensèrent qu'à se sauver par la fuite. Les autres quartiers furent aussi bien-tôt forcés, n'y ayant aucun des Officiers Généraux pour rallier & pour soutenir les Troupes. Le Prince de Condé désespérant de remédier au mal, s'étoit d'abord embarqué pour se rendre à Saint Jean de Luz. Le Duc de la Valette par ordre du Prince avoit cédé son quartier à l'Archevêque de Bourdeaux & se trouvoit à une lieuë de-là. Enfin, l'Archevêque s'étoit aussi retiré, après avoir fait embarquer son monde. Ainsi le Général, aussi bien que l'armée Navale, ayant disparu, le reste se sauva comme il put, sans néanmoins être poursuivis par les Espagnols occupés au pillage du camp. Les François furent obligés d'abandonner toutes leurs munitions, leur artillerie, & leur bagage.

Le Prince & le Duc de la Valette s'accuserent réciproquement de ce malheur. Le Cardinal n'osa s'en prendre au Prince, de peur qu'on ne le blâmât lui-même de son choix. Il voulut perdre le Duc de la Valette, qui, dans la crainte d'un orage inévitable, passa en Angleterre, & fut bien reçu du Roi & de la Reine.

Marie de Médicis y passa aussi, pour porter son gendre & sa fille à faire de nouveaux efforts pour son rappel. Elle trouva moyen de parler à Bellièvre, Ambassadeur de France en cette Cour, quoiqu'il fit son possible pour l'éviter. Elle lui dit que ses longues afflictions avoient fait naître en elle de tout autres sentimens, que ceux qu'elle avoit en sortant du Royaume : elle le prioit de faire sçavoir au Cardinal, qu'elle le supplioit de la tirer de la misère & de la nécessité de demander son pain : qu'elle souhaitoit ardemment d'être auprès du Roi, non pour se mêler d'affaires, mais pour passer le peu de vie qui lui restoit en repos, & l'employer à son salut : que si le Cardinal ne pouvoit pas obtenir du Roi qu'elle retournât à la Cour, il lui obtint au moins la permission de vivre en quelque lieu du Royaume qu'il voudroit, où il pourvût à sa subsistance : qu'elle chasseroit de chez elle tous ceux qui lui étoient odieux ou suspects, prête à faire tout ce que le Roi lui ordonneroit, & tout ce que le Cardinal jugeroit à propos de lui conseiller. L'Ambassadeur répondit qu'il n'avoit aucun pouvoir de se mêler de cette affaire. Mais la Reine d'Angleterre lui ayant fait entendre que l'on prenoit cette voye, parce que le Roi avoit déclaré qu'il ne vouloit pas que des Etrangers se mêlassent de cet accommodement, Bellièvre en écrivit au Cardinal comme la Reine mere le souhaitoit.

Richelieu ne fut pas plus touché de ces Lettres, que de toutes les autres démarches de sa Bienfaitrice. Dans la supposition qu'elle brouilleroit le Royaume, si elle y revenoit, il rejetta toutes ses demandes, & lui fit une réponse très-dure que le Roi signa de sa main. Il y avoit long-tems que ce Prince ne déliberoit plus sur ce qu'il sçavoit être la volonté de son Ministre. Les Lettres de la Reine d'Angleterre ne firent pas plus d'effet ; on y répondit par d'autres

1638.

En Octobre.

En Décembre.

1639.

En Janvier.
& Février.

1638.

que Chavigny compoſa, & où, en louant la bonne intention d'Henriette, on la prioit de ne pas ſe mêler de cette affaire. Inflexible dureté d'un Prince foible, en qui la crainte de déplaire à un Miniſtre abſolu étouffoit tous les ſentimens naturels! Néanmoins pour ſe mettre en quelque ſorte à couvert de ce qu'on pourroit dire de cette inhumanité envers la Reine ſa Mere, il refuſa d'opiner dans le Conſeil qui fut tenu ſur ce ſujet. Il engagea les Miniſtres à donner leurs avis par écrit; mais ce fut lui-même qui les dreſſa, & les autres ne firent que les ſouſcrire. Ces délibérations roulerent ſur deux points principaux: l'un, qu'il n'y avoit aucun moyen de conſerver la tranquillité du Royaume, que de laiſſer la Reine Mere manquer de tout hors de France, excepté qu'elle ne voulût aller à Florence: l'autre, que les Princes ſont plus à leur Etat, qu'à eux-mêmes & à leurs parens, dont ils doivent faire céder toutes les conſidérations à un plus noble devoir.

En Mars.

Cependant le Cardinal de Savoye, & le Prince Thomas qui étoient venus de Flandre en Italie, ſe préparoient à entrer avec une armée dans le Piémont, où tout paroifſoit diſpoſé en leur faveur. Les François y étoient encore en trop petit nombre, pour ofer ſe mettre en Campagne. Ils ne purent tenir non plus dans le Fort de Cengio contre ſept ou huit mille Eſpagnols qui vinrent les y attaquer. Il eſt vrai qu'ils ſe défendirent d'abord vigoureuſement contre D. Martin d'Arragon, qui fut même tué dans une attaque; mais D. Antoine Sotello, qui lui ſuccéda, ayant repouſſé le ſecours que le Marquis de Villie vouloit jeter dans ce Fort, le réduiſit enfin à ſe rendre à compoſition. D'un autre côté, le Prince Thomas prit Chivas ſur le Pô, entre Turin & Creſcentin: ce qui n'effraya pas peu la Duchefſe, renfermée dans ſa Capitale. Quiers, Moncalier & Ivrye ſe déclarerent auſſi pour lui; de

même que Creſcentin, & Verrue, dont le Gouverneur n'étoit pas en état de reſiſter.

Le Cardinal de la Vallette, n'étant pas non plus aſſez fort pour s'oppoſer à ces progrès, ſe borna à conſerver Turin, où la Duchefſe craignoit d'être aſſiégée. Le Roi lui envoya Chavigni en qualité d'Ambaſſadeur Extraordinaire pour l'aſſurer de ſon ſecours; mais il eut ordre de lui faire entendre qu'il n'y avoit qu'un ſeul moyen de la ſauver, qui étoit d'envoyer ſes enfans en France, & de ſ'aſſurer ſi bien de ſes principales Places, en y mettant Garniſon Françoisiſe, qu'elle ne craignît plus de les perdre. La Duchefſe avoit beaucoup de répugnance à conſentir à cette propoſition. Pendant qu'on ſ'efforçoit de l'y déterminer, le Marquis de Leganez ſe rendit maître de Trino & de Santia dans le Montferrat. Ce fut une nouvelle raiſon aux Miniſtres François de preſſer la Duchefſe d'accepter les offres qu'on lui faiſoit pour conſerver le reſte. Elle y donna enfin les mains; & le premier de Juin on ſigna l'accord, par lequel le Roi promettoit de lui rendre les Places qu'elle lui remettroit, & celles qu'il pourroit reprendre ſur les ennemis, dès que la Duchefſe pourroit les garder par elle-même. Le Cardinal de la Valette aſſiégea & reprit Chivas peu après; ce qui commença à retabliſſer en ce Pays-là la réputation des Armes Françoises.

La fuite du Duc de la Valette hors du Royaume n'empêchoit pas qu'on ne lui fit ſon procès. Au contraire, au crime de trahiſon, dont on l'accuſoit pour avoir pû, diſoit-on, & n'avoir pas voulu prendre Fontarabie, on ajoutoit celui de félonie, pour être forti de France ſans la permillion de Sa Maſteſté. On avoit fait faire contre lui des informations en Guyenne. Le Roi ordonna qu'elles fuſſent communiquées au Procureur Général du Parlement de Paris, afin qu'il prît ſes conclusions,

&

1638.

En Avril.

En Mai &
Juin.

1639.

& demandât un Decret de prise de corps contre l'Accusé. Selon les formes ordinaires, ce devoit être au Parlement en Corps à connoître de cette affaire. Mais selon l'usage établi par le Ministre, le Roi nomma des Commissaires du Parlement & du Conseil d'Etat, qu'il fit venir à Saint Germain. En vain le premier Président représenta au nom de ses Confreres qu'il ne pouvoit dire son avis en ce lieu-là ; que la cause appartenoit au Parlement, & qu'il supplioit le Roi de l'y renvoyer selon les Ordonnances ; il fallut que tous opinassent au fonds, & chacun, excepté le seul Président de Bellièvre, fut de l'avis des Conclusions.

Ce Magistrat, plein de droiture & de fermeté, dit « qu'il trouvoit extrême-
 » ment étrange que le Roi fût présent
 » au procès d'un de ses Sujets : Que les
 » Rois avoient accoutumé de se réserver
 » les graces, & de remettre les con-
 » damnations aux Tribunaux de la Jus-
 » tice : Qu'il ne croyoit pas que Sa Ma-
 » jesté eût le courage de voir un hom-
 » me sur la Sellette pour être traîné une
 » heure après au Gibet : Que la vue du
 » Roi portoit avec elle la grace, qu'elle
 » levoit les interdits Ecclesiastiques &
 » que personne ne devoit sortir que
 » content de sa présence ». Il ajouta,
 qu'il étoit pernicieux d'intimider ainsi
 les Juges : Que c'étoit leur ôter toute
 liberté que de les obliger d'opiner de-
 vant le Roi : Que pour lui il persistoit
 dans son premier sentiment, qui étoit
 que la cause fût renvoyée au Parlement.
 « Le Roi répondit en colere, qu'il
 » haïssoit ceux qui ne vouloient pas qu'il
 » pût faire le procès à un Duc & Pair
 » où il voudroit : Qu'ils étoient des igno-
 » rans, indignes de leurs Charges, &
 » qu'il ne sçavoit s'il n'en mettroit pas
 » d'autres en leur place : Qu'il vouloit
 » être obéi : Qu'il leur feroit bien voir
 » que tous les privilèges n'étoient fon-
 » dés que sur un mauvais usage, &
 Tome IV.

» qu'il ne vouloit plus en entendre par-
 » ler ».

1639.

En conséquence du résultat de cette Assemblée, le Duc de la Valette fut condamné par un Arrêt du Conseil d'Etat (1), à être mis à la Bastille pour répondre sur les chefs dont il étoit accusé ; ou à être ajourné à son de trompe à comparoître dans un certain tems, & ses biens à être cependant mis en sequestre. Au mois de Mai, on lut en plein Conseil les dépositions de cinquante, tant Officiers que Soldats, qu'on avoit choisis pour porter témoignage contre lui ; & conformément aux conclusions du Procureur Général, qui alloient à la mort, le Conseil d'Etat prononça l'Arrêt, par lequel le Duc de la Valette étoit déclaré convaincu du crime de Lèze-Majesté & de félonie, & pour cela condamné à perdre la tête ; ce qui fut exécuté en effigie le huitième de Juin. C'est ainsi que Louis, dit *le Juste*, fit condamner à mort son beau frere, contre toutes les formes : car le Duc de la Valette avoit épousé en premieres nôces Gabrielle de Bourbon, légitimée de France, sœur du Roi.

On avoit donné ordre au Duc de Longueville d'aller faire le Siège de Coni, & au Cardinal de la Valette, d'aller assiéger Carmagnole. Mais comme ils se mettoient en devoir d'exécuter ces ordres, il fallut changer de dessein. Le Prince Thomas entra dans Turin par le moyen d'une intelligence la nuit du 26 de Juillet : ce qui obligea la Duchesse & les François qui y étoient, de se retirer en désordre dans la Citadelle. Ce ne fut pas le seul chagrin que cette Princesse eut à essuyer. L'Empereur fit publier en ce tems-là une Ordonnance, par laquelle il la déclaroit déchue de la Tutelle de ses Enfans, il absolvoit les Sujets de la Maison de Savoye du serment de fidélité qu'ils lui avoient fait, & leur ordonnoit de reconnoître pour

En Juillet.

(1) Du 4. Février.

1639.

Tuteurs du jeune Duc les deux Princes Maurice & Thomas ses Oncles. Tout le Piémont se souleva contre Christine à cette occasion, excepté les Lieux où les François étoient les plus forts. On ne laissa pas de conduire la Duchesse à Suze, après avoir mis une puissante Garnison dans la Citadelle de Turin, avec toutes les munitions nécessaires pour une longue défense. Sur ces entrefaites, le Nonce Caffarelli obtint qu'on feroit une suspension d'Armes pour deux mois, à commencer du 14. d'Août. Alors le Roi rappella le Duc de Longueville, pour aller commander en Allemagne, & laissa la conduite de toutes les Troupes d'Italie au Cardinal de la Valette, qui mourut peu après, & qui fut remplacé par le Comte d'Harcourt.

Le désordre des affaires de la Duchesse offroit au Cardinal de Richelieu une belle occasion de parvenir à ses desseins. Ils n'alloient pas à moins qu'à faire remettre entre les mains du Roi, & la personne du jeune Duc & tous les Etats de Savoye : c'étoit à ces conditions qu'on promettoit à Christine un puissant secours. Comme elle souhaita de s'aboucher avec son frere, on lui manda de venir à Grenoble, où le Roi se rendit avec le Cardinal. Là il ne fut rien oublié pour tâcher de la porter à ce qu'on desiroit. Le Prince Maurice ayant gagné les Gouverneurs de Nice & de Villefranche, la crainte de tout perdre avoit déjà fait consentir la Duchesse à remettre au Roi Suze, Avilliane, Gellasse & Taillon. On demandoit qu'elle lui remît encore Montmeillan; mais de quelque maniere que l'on s'y prit, il ne fut pas possible de l'y résoudre.

Durant ce tems-là, le Marquis de la Meilleraye ouvrit la Campagne du côté de l'Artois par le Siège d'Hédin, & le Marquis de Feuquieres avec un petit Corps d'Armée eut ordre d'aller attaquer Thionville. Cette Place étoit bien

fortifiée, & quoique Feuquieres ne manquât ni d'habileté ni de courage, il sentit une extrême répugnance à s'y attacher avec huit ou neuf mille hommes de pied, & quatre mille chevaux seulement. C'étoit peu de forces pour une entreprise de cette nature. Mais la crainte de déplaire à un Ministre, qui ne pouvoit souffrir aucune contradiction, l'obligea d'obéir aveuglement. Il ramassa donc ses Troupes avec assez de lenteur, & prit ses quartiers devant la Place. Il eut cet avantage, que les Ennemis ne s'imaginant point qu'il voulût attaquer une Place si forte, n'y laisserent qu'une assez petite Garnison. Les choses étoient en cet état, lorsque Piccolomini vint le 7. de Juin avec une nombreuse Armée donner dans les quartiers des François, non encore bien retranchés, & fort éloignés les uns des autres. Il en força un, entra dans le Camp sans beaucoup d'opposition, & défit plusieurs Régimens. La Cavalerie ayant lâché le pied, Piccolomini vint donner sur le Parc de l'Artillerie. Feuquieres y avoit rassemblé quelques Troupes qui furent taillées en pièces en le défendant. Il fut blessé lui-même, pris & mené à Thionville, où il mourut un an après de ses blessures.

Piccolomini fier de sa victoire, se flattoit que tout lui seroit désormais possible, & qu'il pénétreroit bien avant dans la Champagne ouverte de tous côtés. Pour s'en assurer l'entrée, il résolut d'assiéger Mouzon, Place assez mal fortifiée. Il se préparoit à y donner un assaut, lorsque le Maréchal de Châtillon, avec le débris de l'Armée de Feuquieres, vint au secours & rompit ce dessein. Le Général de l'Empereur, quoique beaucoup plus fort, abandonna ses retranchemens, ne voulant point risquer une bataille. Son dessein étoit de tenter le secours d'Hédin que la Meilleraye serroit de près. Le Gouverneur prévint l'assaut général, & rendit la Place le 29. de Juin, plutôt que les Af-

1639.

1639. siégeans ne s'y attendoient. Le Roi y entra par la brèche, & donna le bâton de Marechal à la Meilleraye sur la muraille. Châillon avoit eu ordre d'aller attaquer Yvoi, qu'il avoit déjà pris une fois, en cas qu'il le pût faire sans s'exposer à un sort pareil à celui de Feuquieres. Il fut plus heureux que ce Général. Yvoi fut pris au mois d'Août & ensuite rasé. La Campagne finit par-là dans les Pays-Bas, & par un avantage remporté sur un quartier des Croates de l'Armée Espagnole.

En Août.

En Allemagne, le Duc de Weymar faisoit la guerre contre les Impériaux, bien plus pour lui que pour la France, quoiqu'elle tirât cet avantage de ses conquêtes, que l'Empereur ne pouvoit faire agir contre elle les Troupes qu'il employoit contre le Duc. Il ne pensoit alors qu'à se conserver Brisach, pour former une Principauté de ce qu'il pourroit conquérir autour de cette Ville; car il commençoit à s'ennuyer d'être comme un simple Général des François & de dépendre des caprices d'un Ministre fier & changeant, de qui il ne pouvoit attendre qu'un esclavage éternel pour récompense de ses services. Après la prise de Brisach, le Cardinal lui avoit fait dire qu'il étoit nécessaire qu'il vint à Paris, afin d'y prendre des mesures pour la Campagne prochaine; mais c'étoit principalement pour l'engager à remettre cette importante Place entre les mains du Roi. Le Duc refusa d'y aller sous divers prétextes, & se contenta d'y envoyer le Colonel d'Érlach Gouverneur de Brisach. Richelieu tira parole de lui, que si le Duc venoit à mourir, il remettrait Brisach à la France. Le cas ne tarda pas à arriver. Le Duc s'étant rendu de Bourgogne dans le Suntgaw pour passer le Rhin à Neuwbourg, ne fut pas plutôt dans cette Ville, qu'il y tomba malade & mourut au bout de dix-huit jours à l'âge de trente-six ans. On soupçonna

le Cardinal de Richelieu de l'avoir fait empoisonner pour être plutôt maître de ses conquêtes.

1639.

En effet, dès qu'on eut appris la nouvelle de sa mort, on chercha tous les moyens possibles d'attirer ses Officiers & ses troupes au service du Roi. L'argent n'y fut pas épargné. Le Comte de Guebriant, qu'on chargea de cette affaire, y fut encore engagé par les plus grandes espérances. Ses instructions regardoient aussi Rhinfeld, Fribourg & les autres conquêtes de Weymar, situées au-delà du Rhin. Les Directeurs & autres chefs de l'armée du feu Duc, contents des avances qu'on leur faisoit, résolurent de se donner au Roi, en cas que quelque autre ne leur fit pas un plus grand avantage. L'Empereur & l'Électeur de Bavière, agissoient de leur côté, & faisoient des propositions aux mêmes Directeurs. Ceux-ci les écoutoient apparemment pour donner de la jalousie à la France, afin d'en obtenir plus facilement leurs demandes. Car il étoit difficile que des Officiers, qui avoient si long-tems porté les armes contre Ferdinand & contre Maximilien, en attendissent des avantages réels & effectifs. Ceux qu'auroit pu offrir la Suède, auroient été plus sûrs. L'Agent de cette Couronne sollicitoit vivement les Officiers & les Soldats de rentrer au service de la fille de Gustave, sous lequel ils avoient autrefois remporté tant de victoires. Mais Christine n'étoit pas en état de donner de l'argent. La crainte de se brouiller avec le Roi, fit même qu'elle parut se désister de ses prétentions, dès que Guebriant se fut plaint que les Suédois le traversoient dans cette affaire. Enfin, après plusieurs conférences tenues entre les Ministres François & les Officiers du feu Duc de Weymar, le traité fut conclu & signé à Brisach le 9. d'Octobre. Les principales conditions étoient: « Que les troupes

En 1639.

» du Duc demeureroient en un corps:

1639.

» que le Roi leur feroit payer comptant
 » le quartier de Mai , montant à deux
 » cens mille écus , pour être employés à
 » payer une montre à toute l'armée
 » & feroit fournir en bonnes assigna-
 » tions autres six cens mille livres pour
 » le troisieme quartier de cette année,
 » échû le dernier de Septembre : que
 » le Roi feroit payer à l'armée trois
 » montres & demie par an , à condition
 » que la demi-montre feroit employée
 » par les Officiers aux recrues & au
 » rétablissement des troupes : que Sa
 » Majesté feroit de plus payer , tant
 » aux Officiers Généraux , qu'à ceux
 » de l'artillerie , huit montres par an ,
 » selon les appointemens que le Duc de
 » Weymar leur avoit accordés : que les
 » ordres feroient donnés aux Soldats
 » par les Directeurs , ou par l'un d'en-
 » tre eux , mais qu'ils les recevoient
 » premierement eux-mêmes du Duc de
 » Longueville , comme les Officiers
 » François les recevoient du Duc de
 » Weymar : enfin , que les Places qui
 » étoient alors conquises , feroient re-
 » mises entre les mains du Roi , afin
 » que Sa Majesté donnât à celles de
 » Brisach & de Fribourg tels Gouver-
 » neurs qu'il lui plairoit , & qu'il y mit
 » des garnisons moitié Françaises moi-
 » tié Allemandes ». A ces conditions ,
 les Directeurs & Officiers , au nom de
 l'armée , promettoient au Roi de le
 servir envers & contre tous , & devoient
 en prêter serment dès que le Traité fe-
 roit ratifié.

Pendant que ces choses se passaient
 en Allemagne , le Prince de Condé , qui
 commandoit l'armée dans le Roussillon ,
 entreprit au mois de Juin le siège de
 Salces. Le Maréchal de Schomberg ,
 Gouverneur de cette Province , s'alla
 poster à une lieue de là du côté de Per-
 pignan pour couvrir le siège & tenir
 les Espagnols en échec. La Place fut
 emportée l'épée à la main au mois de
 Juillet : une partie de la garnison fut

tuée , & l'autre demeura prisonniere de
 guerre. Le château de Canet eut peu
 de jours après le même sort. Mais com-
 me Salces avoit été emporté par les
 François , avant qu'elle pût être secou-
 rue , le Marquis de los Balbazez ne fut
 pas plutôt maître de la campagne , qu'il
 y mit le siège pour tâcher de la repren-
 dre. C'étoit l'avis des principaux Of-
 ficiers François d'attaquer les retran-
 chemens des Espagnols pendant qu'ils
 étoient encore imparfaits. Ce ne fut
 pas celui du Prince de Condé , qui eut
 sujet de se repentir d'avoir différé l'at-
 taque au lendemain. Car il survint la
 nuit même un si grand orage mêlé de
 pluie & de tonnerre , que son Camp en
 fut inondé , & ses Soldats obligés d'a-
 bandonner leurs tentes. On étoit alors au
 mois d'Octobre. Il ne laissa pas d'en ra-
 masser quelques quatorze mille , avec
 lesquels il revint au mois de Novembre
 attaquer les lignes des Assiégeans. Mais
 il les trouva en si bon état & si vigou-
 reusement défendues par le Marquis de
 Torrecusa , qu'il fut contraint de se re-
 tirer vers Narbonne avec une perte con-
 sidérable. Richelieu averti de ces dis-
 grâces , & chagrin de ce qu'on croit
 contre son opiniâtreté à confier la con-
 duite des armées à un Prince qu'il n'esti-
 moit pas , envoya le Marquis de Coif-
 lin en Languedoc , avec des ordres pres-
 sans de faire une nouvelle tentative
 pour sauver Salces. Le Prince feignit
 de vouloir s'en retourner , & rejeta la
 faute du mauvais succès sur Schomberg.
 Mais il n'en fut pas de même qu'à Fon-
 tarabie. Schomberg , qui étoit autant
 aimé du Cardinal que la Vallette en
 étoit haï , avoit eu la précaution d'é-
 crire de bonne heure à son Eminence ,
 pour la prier de ne pas croire aveuglé-
 ment ce que le Prince pourroit dire
 pour rejeter sur les Officiers subalter-
 nes les fautes qu'il pourroit faire cette
 année , s'il arrivoit qu'il réussit aussi mal
 dans le Roussillon , qu'il avoit fait l'an-

1639.

En Novemb.
1639.

1639.

née précédente en Biscaye. Enfin, après quelques tentatives inutiles, Espenan qui commandoit dans Salces, ne voyant aucune espérance de secours, capitula à la fin de Décembre.

En Décem-
bre.

Les Armes du Comte d'Harcourt étoient plus heureuses dans le Piémont. La Trêve étant expirée, il attaqua Quiers à la vue de l'Armée ennemie, qui tâcha vainement de s'y rendre la première. Il y avoit en Garnison quatre cens Fantassins Allemans, & trois cens chevaux qui furent réduits à capituler le 28 d'Octobre, après quelques volées de canon. Le lendemain les Espagnols s'étant avancés, comme pour attaquer les lignes des François, ceux-ci leur allèrent au-devant & leur défirent cinq Escadrons de Cavalerie, qui se retirèrent en désordre sous le canon de Ville-neuve d'Asti. Le Comte d'Harcourt qui avoit envie de conserver Quiers pendant l'hiver, y demeura si long-tems pour se mettre en état de défense, que les vivres vinrent à lui manquer. Cependant le Marquis de Leganez & le Prince Thomas, qui l'avoient prévu, se posterent de telle sorte, qu'ils empêcherent qu'il ne lui en pût venir de Carmagnole. Il falloit que le Comte passât entre leurs corps d'Armée, s'il vouloit se retirer. Il le fit dans une nuit avec tant d'ordre & de promptitude, que la plus grande partie du chemin étoit faite lorsque les ennemis s'en apperçurent. Le Prince Thomas, qui y prit garde le premier, voulut attaquer les François de front à la Rotta pendant que les Espagnols, comme il le croyoit, les attaquoient en queue. Mais il fut repoussé avec perte; & la Cavalerie Espagnole, qui vint ensuite au galop, fut contrainte de s'en retourner sans avoir rien fait. Ainsi le Comte se rendit à Carmagnole, sans perte, après cette double victoire, & l'on blâma extrêmement Leganez d'avoir laissé échapper une si belle occasion. Les Espagnols reçurent un autre

échec près de Casal, dont la Garnison leur enleva le 29. de Novembre, cinq de leurs meilleures Compagnies de Cavalerie; & ce fut par là que finit la Campagne.

1639.

Le Roi étoit alors en Bourgogne. Après la prise d'Hedin, le Cardinal lui avoit persuadé de visiter sa frontière de Champagne, peut-être dans le dessein de surprendre Sedan, ou d'intimider tellement le Comte de Soissons qui s'y étoit retiré, que ce Prince inébranlable dans sa résolution de ne se mettre jamais à la discrétion du Ministre, cherchât enfin à s'accommoder avec la Cour.

Il avoit écrit au Roi, en y arrivant, pour l'assurer de sa fidélité, & lui avoit promis de ne rien entreprendre contre son service pendant tout le séjour qu'il feroit en cette Ville. Il lui avoit tenu fidèlement parole jusqu'alors, & il se défendit encore toute cette année & la suivante des instances des Espagnols & des importunités des siens, qui vouloient le porter au mouvement. Mais rien ne le put défendre des inquiétudes du Cardinal de Richelieu, qui lui faisoit faire tous les jours, sous le nom du Roi, des éclaircissements fâcheux, dont le détail seroit ici trop long à déduire; il suffit de marquer que ce Ministre, contre ses intérêts, précipita enfin le Comte dans la guerre civile, par des chicanes, que ceux qui sont favorisés de la fortune à un certain point, ne manquent jamais de faire aux malheureux. Le Roi demeura plusieurs jours aux environs de Sedan, à Donchery, & à Mouzon, & revint ensuite à Dijon.

Scoti, nouveau Nonce du Pape, y arriva peu de tems après. L'occasion parut favorable pour chagriner la Cour de Rome, dont le Roi étoit mal satisfait pour plusieurs raisons. L'une étoit le meurtre de Rouvrai, Ecuyer du Maréchal d'Etrées, assassiné par les Sbirres, parce qu'il leur avoit enlevé son valet

1639.

condamné aux Galeres. L'autre étoit le peu d'égard qu'avoit le Pape pour la nomination que le Roi avoit faite de Jules Mazarin, pour le chapeau de Cardinal. Outre cela le Ministre n'avoit encore pu obtenir les Bulles qu'il demandoit pour les Abbayes de Cîteaux & de Prémontré. Tout cela fit qu'on refusa de recevoir Scoti, en qualité de Nonce ordinaire en France. La Cour de Rome céda enfin & donna au Roi la satisfaction qu'il demandoit.

Après la conclusion du Traité dont j'ai parlé avec les Directeurs de l'armée du feu Duc de Saxe Weymar, le Duc de Longueville, reconnu Général par les Allemands aussi-bien que par les François, fit avancer son armée dans le Bas-Palatinat dans le dessein de surprendre Spire & Mayence. Mais ce projet fut déconcerté par la vigilance des Généraux de l'Empereur. De trois moyens qui furent mis en délibération dans le Conseil de Guerre pour faire subsister l'armée qui manquoit de vivres & de fourage, le passage du Rhin, proposé par le Comte de Guebriant, fut celui que l'on préféra. L'obscurité de la nuit en cachoit le dessein à l'ennemi, qui n'avoit que quelques Dragons postés de l'autre côté du fleuve : le reste de l'armée s'étant déjà retiré. L'Infanterie passa dans de petites barques dont on avoit amassé bon nombre, & les Cavaliers s'en servirent aussi, conduisant par ce moyen leurs chevaux à la nage. Les suites de ce passage, exécuté heureusement le 28. de Décembre, furent aussi heureuses pour Louis XIII. que funestes à la Maison d'Autriche & à ses Alliés.

1640.

Il surprit fort le Maréchal Banier qui commandoit l'armée de Suède en Allemagne. Ce Général prévoyoit que le voisinage de l'armée Française obligeroit le Landgrave de Hesse, & les Ducs du Brunswik & de Lunebourg, qui avoient embrassé la neutralité, de ren-
trer dans la confédération : que les Fran-

çois en auroient tout l'honneur, & qu'ils seroient en état de balancer son autorité & d'acquiescer du moins autant de crédit que les Suédois. On devoit occuper les quartiers de Franconie, de Hesse, & du Westerwaldt dont Banier tiroit de grandes contributions, & qu'il prétendoit lui appartenir. Cette démarche, contraire au Traité fait avec la Suède, lui donnoit de l'inquiétude. Le Traité portoit que les François agiroient seulement dans le Wirtemberg, & contre l'Electeur de Baviere, non moins odieux aux Suédois que l'Electeur de Saxe. Leur Général avoit sujet de trouver mauvais, que pour des intérêts particuliers qui ne regardoient point la cause commune, on épargnât un Prince qui fomentoit la guerre d'Allemagne. Pour prévenir le progrès dont le passage du Rhin pouvoit être suivi, son dessein étoit de débaucher les Troupes du feu Duc de Weymar, ou du moins de les engager à une jonction dont tout le fruit lui demeureroit. Banier & quelques Ministres de Suède n'avoient en vuë que leur avantage dans la correspondance qu'ils entretenoient avec la France. Richelieu de son côté & les Généraux François n'avoient pas des motifs plus désintéressés. L'une & l'autre Couronne se proposoit l'abaissement de la Maison d'Autriche, bien entendu que chacune chercheroit à profiter de la dépouille de l'ennemi, autant qu'elle pourroit. L'Armée Impériale forte de trente mille hommes avoit pris Konigraï & marchoit vers Egra pour être à la gauche des Bavares. Banier ne laissa pas échapper cette occasion de proposer au Duc de Longueville la jonction des Armées des deux Couronnes, menaçant qu'en cas de refus, il penseroit désormais à sa propre sûreté, & qu'il n'agiroit plus de concert avec les François.

La jonction parut nécessaire pour se rendre plus formidable dans l'Empire : elle se fit au mois de Mai. Les deux Ar-

1640.

En Mai.

1640.

mées égales en nombre , tant de Cavalerie que d'Infanterie marcherent droit à Piccolomini poité à Salzfèld , & sembloient promettre quelque chose d'extraordinaire. Mais ce Général des Impériaux sçut se conduire si habilement , que sans rien hazarder , il déconcerta les projets des Généraux de France & de Suède , fortifiés par les Troupes Confédérées de Hesse & de Lunebourg. Bannier , qui avoit gagné celles-ci , ne songeoit qu'à incorporer l'Armée de France avec la sienne. Il avoit déjà commencé d'y travailler par ses insinuations aux Directeurs des Troupes de Weymar. Mais le Comte de Guebriant tint bon , & témoigna tant de vigueur au Général Suédois & aux autres , qu'il empêcha la marche qu'ils vouloient faire vers la Bohême , afin d'éloigner de telle sorte les François , qu'ils ne pussent plus les quitter ; & il engagea même toute l'Armée du feu Duc de Weymar à prêter un nouveau serment à la France. Cette campagne se passa sans rien entreprendre d'important.

Il n'en fut pas de même dans les Pais-Bas , où le Maréchal de la Meilleraye eut ordre d'aller faire le siège de Charlemont sur la Meuse. Il s'y achemina dès le commencement de Mai : mais les pluies furent si excessives , qu'il n'osa continuer sa marche dans un pais où il ne pouvoit espérer de trouver ni vivres , ni fourrages. Cependant les ordres de la Cour étoient précis , & le Cardinal ne pouvoit souffrir qu'on formât des difficultés sur ce qu'il avoit conçu. On ne laissa pas de lui envoyer un Mémoire des obstacles qui s'opposoient à ce siège , ce qui en rompit l'entreprise.

On en forma bien-tôt après une autre sur Arras , que l'on crut pouvoit faire réussir plus facilement. La principale difficulté qui s'y rencontroit , étoit que les Espagnols ne s'apperçussent du dessein que l'on avoit , & qu'ils ne jettas-

sent du secours dans la Place. Pour cela , on fut d'avis que le Maréchal de Châtillon marchât droit à Berhune , comme s'il eût eu dessein d'assiéger cette Ville ; & que le Maréchal de la Meilleraye le suivit à petites journées , comme pour le soutenir ; mais que dès que ce dernier seroit à Bapaume , il tournât droit à Arras , & que le Maréchal de Châtillon , de son côté , en fit de même. Tout cela fut si bien exécuté , que les deux Armées se trouverent devant Arras le 13. de Juin , sans que les Espagnols eussent eu le moindre soupçon de leur dessein. Le Général Lamboi , qui étoit campé à une lieuë & demie de la Place , tenta aussi vainement d'y faire entrer du secours , & fut battu par le Maréchal de la Meilleraye. Malgré la vigoureuse résistance de la Garnison , la Place fut serrée de près , & le Cardinal Infant se crut obligé de marcher en personne pour tâcher de la secourir. Il alla pour cet effet camper au Mont-Saint-Eloi dans un lieu facile à défendre , & qui n'étoit séparé du quartier du Maréchal de Châtillon , que par une plaine d'une lieuë. Les François ne pouvoient recevoir des vivres que d'assez loin , & il falloit qu'une partie de leurs Troupes fortifiassent des Lignes pour leur aller au-devant. Dans la crainte que le siège ne tirât en longueur , & que les Espagnols ne se fortifiassent de nouvelles Troupes , les Maréchaux pressoient la Cour de leur envoyer un convoi , & prirent sur cela leurs mesures avec le Cardinal.

Le convoi étant prêt , Richelieu donna ordre à Du Hallier de l'escorter , & le Maréchal de la Meilleraye sortit du camp pour lui aller au-devant , avec trois mille chevaux & trois mille hommes d'Infanterie. Les Espagnols l'ayant sçu , attaquèrent les Lignes des François , qui étoient doubles , & forcèrent la première , malgré la résistance du Maréchal de Châtillon. Ils alloient

1640.

En Juin.

En Juillet.

1640.

encore forcer la seconde, de sorte que, soutenus d'une vigoureuse fortie de la Garnison, ils auroient infailliblement secouru la Place, lorsque les François sortant de leur seconde Ligne, les prirent en flanc, les mirent en désordre & les firent penser à la retraite. Dans le fort du combat arriva le Maréchal de la Meilleraye & Du Hallier demi-heure après avec le convoi: de sorte que les Espagnols, voyant marcher à eux un si grand nombre de Troupes, se retirèrent entièrement, avec perte de douze cens morts qui demeurèrent dans les Lignes des François. Ceux-ci y perdirent environ la moitié; mais après avoir fait de grandes brèches à la Place, ils la réduisirent à se rendre le 10. d'Août. L'Armée de France fut si fatiguée de ce siège, qu'elle ne fut pas en état de rien entreprendre davantage aux Pais-Bas durant le reste de la Campagne.

En Août.

Du côté de la Catalogne, il se présenta une occasion de faire une bien plus grande brèche à la Monarchie d'Espagne. Les Habitans du Pays, traités avec la dernière dureté par les Généraux Espagnols, pensoient à secouer le joug. Les seules Milices de la Province n'étant pas capables de repousser les François hors du Comté de Roussillon, le Roi Catholique y envoya une partie considérable de ses Troupes. La mesintelligence se mit incontinent entre elles & les Habitans. Ceux-ci chagrins, disoient-ils, de ce que les Etrangers ne secundoient pas la bravoure des gens du Pays, se retirèrent la plupart chez eux. Le Comte-Duc d'Olivarès ne manqua pas de faire entendre au Roi son Maître que les Catalans étoient mal intentionnés, & de crier que leur retraite mettoit l'Armée Espagnole hors d'état d'arrêter les progrès des Troupes Françoises. Prévenu depuis long tems contr'eux, le Roi Catholique consentit que sans avoir égard aux immunités d'une Province qui lui paroissoit avoir peu de zèle dans une

occasion pressante, on obligeât les hommes & les femmes à des corvées extraordinaires, & à fournir ou à porter du moins au Camp des Espagnols, les fourrages & les provisions nécessaires pour reprendre la ville de Salces. Ces nouvelles impositions, jointes aux violences commises par les Soldats qu'on les obligeoit de loger chez eux, acheverent de les irriter. Ils s'opposèrent à l'infraction de leurs privileges, & remontrèrent l'impuissance de la Province entierement épuisée. Leurs plaintes furent rejetées de la Cour. Bien loin de rappeler l'Armée, on ferma les yeux à la licence des Officiers & du Soldat, qui ajouterent le sacrilege à leurs violences.

C'étoit le tems que les Paysans, selon la coutume, s'étoient rendus près de Barcelone, afin de se louer aux Habitans pour la coupe de leurs blés. Quelques Soldats qui alloient à la Ville, ayant passé au milieu de ces Paysans attroupés, ceux-ci en reconnurent quelques-uns pour avoir été complices des excès commis dans un Bourg où les Officiers & les Soldats avoient mis le feu à la Principale Eglise. Pleins de fureur à la vue de ces impies, ils se jetterent sur eux au nombre de trois ou quatre mille, & les poursuivirent jusques dans la Ville, en jettant de grands cris. Une partie de la Populace mutinée se joignit à eux, & quelques coups tirés par les Domestiques du Viceroi acheverent de soulever l'autre. Telle fut l'origine du mécontentement des Catalans, qui crurent ne pouvoir mieux faire dans cette extrémité, que de recourir à la France.

Ils envoyerent premierement à d'Espenan Gouverneur de Leucate, pour sçavoir quel secours la Catalogne pourroit espérer des François, en cas qu'elle se déclarât en leur faveur. D'Espenan en écrivit au Cardinal, qui étoit alors à Amiens, & qui dépêcha incessamment du Plessis Bezançon, muni d'un plein pouvoir pour traiter au nom du

Roi

1640.

1640.

Roi avec les Catalans. Il fut d'abord à Leucate, & ensuite à Barcelone, où après avoir offert aux Habitans la protection de la France, il fut conclu, que pour engager le Roi à leur envoyer une Armée, on lui remettroit neuf ôtages, trois de chaque ordre, dont six demeureroient à Toulouse, & trois à la Cour comme Députés de la Principauté de Catalogne. Qu'on livreroit deux Portes de Barcelone au Roi, qui, de son côté, devoit envoyer un certain nombre de Troupes par terre & par mer. Ainsi l'on fit une espece de Traité, qui néanmoins ne fut pas signé. Les Otages partirent peu de tems après, & du Plessis prit les devans pour se rendre en Cour & instruire le Cardinal de l'état des choses.

Cependant comme le bruit couroit que les Espagnols préparoient une puissante Armée, on envoya ordre à l'Archevêque de Bourdeaux d'aller incessamment en Provence pour disposer la Flotte à mettre à la voile le plutôt qu'il se pourroit, & au Prince de Condé, pour faire avancer le corps qu'il commandoit, sous d'Espenan Maréchal de Camp, vers la Catalogne. Ce dernier s'étant mis à la tête de ces Troupes, entra dans cette Principauté par le Col de Pertuis, avant même que le Traité fût signé, pressé qu'il étoit par les Catalans, à cause des avis qu'ils recevoient que l'Armée d'Espagne s'approchoit de leurs frontieres. Il marcha droit à Barcelone avec trois mille fantassins & mille chevaux, & y fut reçu avec de grandes acclamations. Bezançon y arriva peu après, avec les ordres du Cardinal à qui il avoit envoyé le Traité signé, & qui avoit peine à croire ce qu'il lui écrivoit, tant cette révolution lui paroissoit importante!

D'autre part, l'Armée d'Espagne ayant traversé l'Ebre à Tortose, s'approcha de Tarragone, où d'Espenan se jeta avec sept ou huit cens chevaux & un Régiment Catalan nouvellement

levé. Il se repentit bien-tôt d'être entré dans cette Place sans Infanterie Française, lorsqu'il fut que les Espagnols avoient une Armée de 25 mille hommes, & qu'il vit les Milices Catalanes s'enfuir devant eux. Cette Armée étoit commandée par le Marquis de los Velez nommé Viceroi & Capitaine Général de Catalogne, & par le Marquis de Torrecusa Maître de Camp Général; pendant que le Duc de Saint George son fils, commandoit la Cavalerie. D'Espenan s'imaginoit de défendre Tarragone, comme il avoit défendu Salces; mais n'y ayant presque rien trouvé de prêt lorsqu'elle fut attaquée par les Espagnols, il fut obligé de capituler & de promettre de retourner en France avec toutes les Troupes Françaises, qui étoient en Catalogne, pour sauver Rosseil Commandant du Régiment Catalan, & le Dragon de Sainte Olatie qui est l'Eten-dart Général du Pays. Sa retraite pensa mettre les Catalans au desespoir. Ils ne laisserent pas de travailler à mettre Barcelonne en état de défense, de peur de voir tout ce qu'il y avoit de plus libre dans cette Principauté immolé tout d'un coup à la colere des Castillans.

Les Portugais n'étoient pas moins las de la Domination Espagnole. Ils donnerent en ce tems-là une nouvelle occupation à la Cour d'Espagne, en secourant son joug, & en élevant sur le Trône le Duc de Bragance, sous le nom de D. Juar IV. Dans huit jours tous les Castillans furent obligés de sortir du Portugal, sans qu'il fût besoin d'en venir à aucune effusion de sang, & sans qu'il se trouvât personne qui osât prendre le parti du Roi Catholique.

Dès le commencement de l'année; les Princes de Savoye avoient fait diverses propositions d'accommodement à la Duchesse, sans que les Hostilités cessassent pour cela dans le Piémont, ni même entre la Ville & la Citadelle de Turin. Le Cardinal de Richelieu, qui

1640.

1640.

vouloit la tenir dans la dépendance du Roi, lui écrivoit souvent pour l'empêcher de s'accorder, disant qu'elle ne pouvoit trop se défier de ses beaux-freres. Le Nonce du Pape durant ce tems-là s'efforçoit de porter les differens Partis à la Paix, & proposoit une trêve de quelques années entre la France & le Milanez. Quoique le Marquis de Leganez feignit d'être disposé à l'accepter, il ne laissoit pas de faire de grands préparatifs pour se mettre en campagne, avant que les recrues des François fussent arrivées. Ceux-ci faisoient de leur côté toute la diligence possible, en parlant de Paix ou de trêve comme les Espagnols. Ces derniers avoient d'étroites intelligences avec la Duchesse de Mantoue, & ce fut avec son consentement que le Marquis de Leganez entreprit le Siège de Casal. Le Comte de Harcourt n'en eut pas plutôt reçu avis, qu'il ramassa promptement tout ce qu'il put de Troupes pour marcher au secours de la Place. Il n'avoit que sept mille hommes de pied, trois mille chevaux & dix pieces canon; & les Espagnols étoient presque le double plus forts que lui. Il ne laissa pas de poursuivre son dessein avec une valeur & une intrepidité qui a peu d'exemples. Ce fut le 28. d'Avril qu'il parut à la vue des Lignes des Assiégeois. Après les avoir bien examinées & choisi l'endroit de l'attaque, il fit donner en même tems tous les Officiers qui commandoient avec lui, à plusieurs reprises, & si vigoureusement que les Espagnols furent enfin forcés. Leganez, remplissant les devoirs de Soldat & de Général, combattoit vaillamment & couroit de tous côtés, tantôt pour ramener les fuyards, tantôt pour rallier ses Troupes. Mais tous ses efforts furent inutiles. Harcourt signala encore plus sa valeur. Il sauta presque le premier dans le Camp des Ennemis, criant à ses gens de le suivre & renversant tout ce qui lui faisoit obstacle. Les François ainsi animés par l'ex-

En Avril.

emple de leur Général, à qui les Espagnols mêmes ne refuserent pas les justes louanges qu'il méritoit, obtinrent sur eux une victoire complete. Les Espagnols perdirent en cette occasion cinq mille hommes, huit pieces de canon, six mortiers, une partie de leur bagage & presque toutes leurs munitions, auxquelles ils mirent eux-mêmes le feu. Leganez n'eut pas néanmoins la précaution de brûler ou de faire sauter ses papiers. On trouva dans sa tente les Traités secrets qu'il avoit faits avec la Duchesse de Mantoue, touchant Casal & les terres que la Maison de Savoye tenoit dans le Montferrat, dont il pensoit à la dépouiller. Après un avantage si considérable, le Roi déconseilla plus qu'il jamais à sa sœur d'écouter les propositions d'accocommodement que le Prince Thomas lui faisoit faire.

Le Comte de Harcourt, qui venoit d'acquérir la réputation du plus brave & du plus déterminé Général que la France eût eu depuis long-tems, ne songea plus qu'à la soutenir en exécutant les ordres qu'il avoit d'aller faire le Siège de Turin. Il marcha avec tant de diligence que le 9. de Mai il vint reconnoître la Place. Il n'avoit, en comptant les recrues qui lui étoient venues, que sept mille fantassins & trois mille chevaux. Cependant après s'être saisi du Fauxbourg du Pô & de quelques Postes avantageux autour de Turin, il marqua les quartiers le 16. du même mois, & fit travailler à la circonvallation. Les lignes étant achevées, on poussa le Siège avec autant de vigueur que le pouvoit faire une si petite armée.

Dès que Leganez en eut avis, il s'avança de Verceil où il étoit, & vint camper au-delà du Pô sur les collines du côté de Quiers avec quatre mille chevaux & huit mille hommes d'Infanterie. Après avoir considéré à loisir les Lignes des François, il jugea qu'il n'étoit pas possible de les forcer, & qu'il

1640.

En Mai.

En Juin.

1640.

En Juillet.

valoit mieux travailler à leur couper les vivres pour les obliger à lever le Siège par la famine qu'il espéroit pouvoir mettre dans leur Camp. Ainsi le 9. Juillet il fit passer le Pô à douze cens hommes près de Montcalier où ils se retrancherent pour arrêter les vivres qui pourroient venir de ce côté-là. Mais peu de tems après le Vicomte de Turenne (1) attaqua ce Poste, le força, tailla en pieces une partie de ceux qui le défendoient, & fit noyer la plupart des autres dans le Pô, où ils se précipiterent dans leur fuite.

Ce poste étoit important pour le dessein de Leganez : il y retourna avec toute son armée ; & quoi que les François pussent faire, il ne fut pas possible de le lui faire quitter. Non content de fermer par-là le passage aux secours & aux vivres qui pourroient venir par Pignerol, il ferma aussi celui de Suze, de peur que les François ne fussent secourus de ce côté là. En peu de tems les vivres qui étoient au camp furent consumés, & il fallut que l'armée vécut de ceux qui étoient dans les Magazins de la Citadelle. On se voyoit ainsi en danger de périr bien-tôt par la famine & d'abandonner Turin, lorsqu'on apprit que le secours qu'on attendoit étoit arrivé à Pignerol. Cette espérance ranima les Soldats qui combattirent avec un courage égal & contre les sorties des assiégés, qui étoient souvent très-vives, & contre la famine. Leganez tenta inutilement de donner un assaut général aux lignes des François, il fut mal secondé par les chefs de la garnison ; & le lendemain, qui étoit

En Juillet.

le 12. de Juillet, le Vicomte de Turenne & le Comte de Tonnerre arriverent heureusement au camp avec six mille hommes de pied & huit cens chevaux, & des provisions pour l'armée.

Les choses demeurèrent en cet état

(1) Henri de la Tour d'Auvergne II. du nom, né en 1621.

jusqu'au mois de Septembre, que Turin se trouvant serré de fort près & sans espérance de secours, les assiégés ne songerent plus qu'à faire la capitulation la plus honorable qu'il leur seroit possible. Le Roi & le Cardinal avoient dessein d'envoyer Mazarin pour négocier avec les Princes de Savoye. Mais le Comte de Harcourt l'ayant sçu, ne voulut pas qu'après tant de travaux, un autre lui ôtât l'honneur de régler cette capitulation. Il convint donc avec eux : « Que le 22. du même mois le » Prince Thomas lui remettroit la ville » de Turin, où il rétablirait la Régence » de la Duchesse & la Souveraineté du » Duc son fils : Que toutes hostilités cesseroient, & que l'on donneroit » des otages de part & d'autre, jusqu'à » ce que le Prince Thomas se fût retiré avec ses troupes & tout leur bagage où il trouveroit à propos. » Il choisit Yvrée, & le Comte de Harcourt entra dans Turin avant que Mazarin pût y être. On y mit une garnison Françoisise de quatre mille hommes & le Comte du Plessis-Praslin en fut fait Gouverneur, après quoi la Duchesse s'y rendit avec le Duc son fils.

En Septembre.

La veille de cette capitulation, c'est-à-dire, le 21. de Septembre, deux ou trois semaines après le retour du Roi à Paris, la Reine son épouse accoucha d'un second Prince à qui l'on donna le titre de *Duc d'Anjou* & le nom de *Philippe* au Baptême.

Les Princes de Savoye s'accorderent bien-tôt après avec la France, & avec la Duchesse leur Belle-sœur. On expédia le 2. de Novembre un plein pouvoir au Comte de Harcourt & à Mazarin de négocier & de conclure cette affaire. Le Général de l'armée du Roi ne fut nommé que par bienfaisance, de peur de choquer un Officier qui avoit si bien servi. Les principaux articles de ce Traité qui demeura sans effet, furent : « Que le Prince

En Novembre.

1640.

» Thomas iroit à Paris au commence-
 » ment de l'année suivante : Qu'il de-
 » manderait aux Espagnols de lui ren-
 » voyer sa femme & ses enfans, & de
 » restituer les Places enlevées au Duc
 » de Savoye : Qu'en cas de refus, il ser-
 » viroit le Roi dans ses armées pour
 » en obtenir la restitution : Que le Roi
 » de son côté, rendroit ce qu'il occu-
 » poit dans le Piémont pourvû que le
 » Roi Philippe en fit autant : Que Sa
 » Majesté Très-Chrétienne appuyeroit
 » le droit des deux Princes à la succes-
 » sion du Duc leur Neveu, s'il mou-
 » roit sans enfans, pourvû qu'ils demeu-
 » rassent dans le Parti de la France :
 » Qu'elle s'employeroit auprès de Chris-
 » tine pour obtenir des conditions rai-
 » sonnables & avantageuses aux deux
 » Princes : & que le Roi donneroit des
 » pensions à Thomas, à la Princesse
 » son Epouse & à leurs fils, &c. «

1641.

En Janvier.

Henri Coiffier, dit Ruzé - d'Estiat ;
 Marquis de Cinq-Mars, Grand Ecuyer
 de France, pensa être disgracié au com-
 mencement de cette année 1641. Il
 avoit une Maîtresse nommée *Marie de
 l'Orme* qu'il alloit voir en poste dès
 que le Roi étoit couché ; & revenoit
 de même, en sorte que quand le Roi se
 levoit, ce qu'il faisoit ordinairement
 assez matin, & qu'il demandoit le
 Grand Ecuyer, on lui disoit qu'il n'é-
 toit pas levé. Le Roi, qui ne sçavoit
 pas cette amourette, censuroit souvent
 Cinq Mars de sa paresse, & quand il
 l'eut apprise, il lui défendit de voir
 cette fille ; mais le Grand Ecuyer, qui
 présuinoit trop de sa faveur, ayant ré-
 pondu aux censures du Roi avec peu
 de respect, reçut ordre de ne point pa-
 roître devant lui. Le Cardinal de Ri-
 chelieu fit ce qu'il put en cette occasion
 pour raccommoier le Grand Ecuyer
 avec son Maître ; & comme il étoit à
 Ruel, & le Roi à Saint Germain, il
 écrivit au Roi & donna le paquet à
 Cinq-Mars pour le rendre à Sa Ma-

jesté. Il prit d'autant plus à cœur cette
 réconciliation, qu'ayant élevé Cinq-
 Mars au poste où il étoit, il vouloit le
 rendre plus dépendant de lui, en lui
 devenant tous les jours plus nécessaire.
 Il étoit informé par son moyen de tout
 ce que pensoit le Roi, qui, dissimulé &
 couvert à l'égard de tous les autres,
 s'ouvroit assez souvent à ses Favoris : de
 sorte que le Cardinal, averti de tout, ré-
 gloit là-dessus sa conduite. Cependant le
 Roi s'étant aperçu que la plupart de
 ses Confidens étoient autant d'espions,
 & s'ennuyant d'être ainsi observé, fit
 jurer le Grand Ecuyer de ne rapporter
 point au Cardinal ce qu'il lui diroit.

Richelieu s'aperçut bien-tôt que
 Cinq-Mars ne le venoit plus avertir,
 selon sa coutume, de ce qui se passoit
 auprès du Roi. Il commença d'abord
 à lui devenir suspect, & ensuite il for-
 ma le dessein de le perdre. Cinq-Mars,
 qui de son côté n'aimoit pas naturelle-
 ment son Bienfaiteur, regardoit sa gran-
 deur comme un obstacle à la sienne, &
 commença à cabaler de toute sa force
 pour le ruiner. Il engagea dans ses in-
 térêts *François de Thou*, fils du fameux
Jacques-Auguste de Thou, un des hom-
 mes les plus accomplis qu'il y eût dans
 la Robe. Comme ce Ministre avoit
 empêché qu'il ne fût fait Conseiller d'E-
 tat, & que d'ailleurs il étoit, ou parent
 ou ami de plusieurs de ceux qui se ressen-
 toient de la haine du Cardinal, après avoir
 balancé quelque-tems, il entra dans les
 desseins du Grand Ecuyer, & y fit en-
 trer le Duc d'Orléans & le Duc de
 Bouillon. Cinq-Mars étoit parfaitement
 bien remis dans l'esprit du Roi : ce qui
 ne contribuoit pas peu à lui attacher un
 grand nombre de créatures.

Cependant le Cardinal s'appuya par
 une alliance avec la Maison de Condé
 en mariant sa nièce *Claire-Clémence
 de Maillé-Brezé*, fille du Maréchal de
Brezé, avec le *Duc d'Enguien*. Les
 fiançailles se célébrèrent le 7. de Fé-

1641.

En Février.

1641.

vrier, & il se donna un superbe Balet à cette occasion dans le Palais du Cardinal. Les nôces se firent le 11. du même mois, avec la magnificence que Richelieu avoit accoutumé de faire éclater en de semblables rencontres.

Pendant les divertissemens de ce mariage, le Ministre pensoit à mortifier le Parlement, qui avoit osé plus d'une fois faire quelque résistance à ses volontés.

En Mars.

Quelques semaines après, le Roi fit assembler toutes les Chambres & s'y rendit, accompagné des Princes du Sang, des Ducs & Pairs, & de plusieurs autres Seigneurs de la Cour. Il y fit lire une Déclaration, portant défense au Parlement de se mêler des affaires d'Etat, & par laquelle il lui ordonnoit de recevoir ses Edits, non pour les désapprouver, mais pour les enregistrer sans résistance. Le Roi déclaroit encore, qu'il entendoit avoir le pouvoir absolu de disposer de toutes les Charges du Parlement, & d'en récompenser qui il lui plairoit; & en même tems déposoit le Président Barillon, & les Conseillers Scarron, Salo, & quelques autres, qui avoient été relégués auparavant. Il ordonnoit aussi que le Parlement rendroit compte tous les trois mois au Chancelier, & prendroit tous les ans la permission de Sa Majesté pour continuer dans ses fonctions. Par-là le Roi abbatit entièrement l'autorité du Parlement de Paris, comme s'il en eût abusé, en s'opposant aux volontés trop absolûes de son Ministre.

Louis XIII. n'en aimoit pas plus le Cardinal, qu'il ne ménageoit que parce qu'il ne pouvoit s'en passer. Le Prince Thomas de Savoye, qui craignoit de tomber entre ses mains, ne se mit pas en peine de venir à Paris au commencement de cette année, comme il s'y étoit engagé, & n'exécuta pas mieux les autres articles du Traité qu'il avoit conclu à la fin de l'année précédente avec la France. Il traita même de nouveau avec les Espa-

gnols: ce qui fit croire, que ce n'étoit que pour obtenir davantage d'eux, qu'il avoit voulu se raccommoier avec le Roi. Ce changement obligea la Duchesse de publier un Manifeste, par lequel elle défendoit aux Sujets de la Maison de Savoye d'obéir aux Princes ses Beaux-freres. Ils y répondirent par un autre semblable, où ils prenoient la qualité de *Tuteurs légitimes de Charles-Emmanuel, Duc de Savoye, leur Neveu.* Et pour lui faire sentir la faute qu'il venoit de faire, en se rejoignant à l'Espagne, l'Armée Françoisé, sous le Vicomte de Turenne, se mit en campagne dès la fin de Février, prit Montcalvo & son Château en très-peu de jours, & tint en de perpétuelles allarmes les troupes Espagnoles qui étoient en Piémont.

Le siège d'Yvrée fut entrepris au commencement d'Avril sans que les ennemis fussent en état d'en empêcher les approches. Mais ceux-ci ayant assiégé Chivas pour faire diversion, les François abandonnerent Yvrée après un assaut pour aller au secours de cette dernière Place. Les Espagnols qui avoient réussi dans leur principal dessein, abandonnerent Chivas à leur tour, ne voulant pas risquer la bataille que les Généraux François leur offrirent.

Ces derniers néanmoins ne demeurèrent pas oisifs. Après avoir fait un peu reposer l'Armée, le Comte de Harcourt la mena prendre diverses petites Places, comme Ceva & Mondovi, & fut mettre le siège devant Coni, le 29. de Juillet avec deux mille chevaux & six mille hommes d'Infanterie. Le Prince Thomas, de son côté, s'avança pour la secourir avec huit mille hommes de pied & quatre mille chevaux; mais ayant trouvé tous les passages fermés, il alla attaquer Quiéras; d'où il fut repoussé avec grande perte. Il réussit mieux devant Montcalvo, qu'il prit par capitulation, après une résistance de trois jours; cependant Coni se

1641.

En Avril.

En May;

En Juin
& Juillet.

1641.

rendit au Comte de Harcourt vers le milieu de Septembre. Ce Général voulut aller secourir Montcalvo , ou donner bataille aux Espagnols ; mais ceux-ci l'évitant toujours , les Armées se séparèrent , & le Comte de Harcourt remit Coni à la Duchesse de Savoie.

Les Armes de France n'étoient guère moins heureuses dans les Pais-Bas. Le Cardinal avoit dessein d'y faire ouvrir la campagne par le siège d'Aire. Le Maréchal de la Meilleraye l'entreprit à la vûe des ennemis , qui parurent devant les Lignes des François , comme pour les attaquer ; mais tout se passa en escarmouches. Cependant la Place se défendoit très-vigoureusement : divers Ouvrages furent pris & repris plusieurs fois , & les Assiégeans furent souvent repoussés avec perte. Mais sçachant que le Cardinal Infant n'attendoit que la jonction du Général Lamboi pour tenter le secours de la Place , les François presserent si fort leurs travaux , & firent de si larges brèches par le moyen des mines , qu'ils réduisirent la Garnison & les Bourgeois à capituler , le 16. de Juillet.

Le lendemain , la ville de Gennep se rendit aux Hollandois , avec qui le Roi avoit renouvelé les anciens Traités , moyennant la somme de douze cens mille livres qu'il leur donnoit , à condition de faire quelque entreprise considérable. Ce fut le Prince d'Orange Frédéric-Henri qui se chargea de cette expédition. Il voulut ensuite aller attaquer le Sas de Gand ; mais le Comte de Fontaines , qui s'y rendit avant lui , l'obligea de se retirer à Bergopzoom sans pouvoir rien entreprendre.

Il n'en fut pas de même du Cardinal Infant , qui , ayant enfin été joint par Lamboi , entreprit d'assiéger l'Armée Françoisé en lui coupant les vivres de tous côtés. Le Maréchal de la Meilleraye , qui craignoit que s'il demeurait plus long-tems dans ses Lignes , il ne

perdit & son Armée & sa nouvelle conquête , alla se saisir du passage de Téroüanne ; avant que les ennemis vinssent l'occuper. Ceux-ci entrerent aussi-tôt dans les Lignes des François qui étoient comblées en partie , & remirent le siège devant Aire , où le Maréchal n'avoit pu laisser que peu de vivres & de munitions. Il espéroit d'y jeter bien-tôt un convoi , pour la mettre en état de faire une plus longue défense ; mais les Espagnols l'attaquèrent avec tant de promptitude & de vigueur , qu'il n'eut d'autre moyen pour tâcher de la leur faire abandonner , que de tenter une diversion. Il attaqua donc la Bassée , qu'il prit en peu de jours , pendant que le Maréchal de Brézé assiégeoit Lens ; après quoi ils firent des courses en Flandre , brûlant & pillant tout ce qui se trouvoit sur leur passage. Le Maréchal de la Meilleraye assiégea ensuite Bapaume au mois de Septembre , & la prit le 18. par capitulation : mais tout cela ne fit point quitter aux Espagnols le siège d'Aire , qu'ils croyoient réduire bien tôt par famine. Un autre événement sembloit devoit leur faire quitter ce dessein. Ce fut la mort du Cardinal Infant , lequel , étant tombé malade dans son camp , se fit porter à Bruxelles , où il expira le neuvième de Novembre. Mais D. Francisco de Mello , qui prit la conduite du siège après lui , le continua avec tant de fermeté , que le septième de Décembre il obligea les Assiégés à capituler , après avoir consumé depuis long-tems tous leurs vivres. Ainsi finit cette Campagne , où les Espagnols , pour gagner une Place , en laissèrent prendre trois autres aux François. Ils firent bien une perte plus considérable en Catalogne.

Au lieu de proposer une Amnistie aux Catalans , de peur que le désespoir d'obtenir leur pardon ne les portât à une défense trop obstinée , le Marquis de Los Velez traitoit avec tant de cruauté ceux qui tomboient entre ses mains , qu'il les

1641.

En Septemb.
bre.En Novemb.
bre.En Decemb.
bre.

1641.

1641. poussa par ce moyen à soutenir leur rébellion de toutes leurs forces. Secondés des Troupes Françoises qu'on avoit envoyées à leur secours, ils battirent les Espagnols près de Montjoii, & gagnèrent sur eux un grand nombre de Drapeaux. Le lendemain ils en envoyèrent la moitié au Roi, avec l'acte de la résolution qu'ils avoient prise de se soumettre à lui, à condition qu'il leur conserveroit leurs Privilèges. Le Cardinal de Richelieu, ayant reçu ces nouvelles, fut en doute s'il étoit avantageux à la France d'accepter une donation de la Catalogne, tant à cause de la difficulté qu'elle apporteroit à la conclusion de la Paix, que des dépenses qu'elle causeroit au Roi pour la conserver. Il eût mieux aimé que cette Principauté se fût formée en République indépendante, sous la protection de la France. Mais ayant reconnu qu'elle seroit par-là en danger de retomber sous la domination Espagnole, & qu'il y auroit de la honte à refuser une donation si considérable, par la crainte de la dépense qu'elle causeroit, il résolut enfin de l'accepter. Le Roi nomma le Maréchal de Brezé pour y aller commander en qualité de Viceroi, & pour jurer aux Catalans, au nom de Sa Majesté, la conservation de leurs Privilèges. Il étoit déjà dans le Roussillon, dont on vouloit tâcher de s'emparer. Mais n'ayant pû empêcher les Espagnols de forcer les passages des Montagnes, il se contenta de demeurer sur la défensive de ce côté-là. Ce qui favorisa le plus les François dans cette occasion, fut l'heureux succès du soulèvement des Portugais, qui, non-seulement chassèrent les Castillans de chez eux, mais firent des courses dans tout le voisinage avec beaucoup d'avantage. Le Roi D. Juan fut reconnu de la France & de tous les ennemis de l'Espagne, qui l'encouragerent à conserver la Couronne qu'il venoit de gagner.

Charles III. Duc de Lorraine, qui

1641.

ne pouvoit espérer d'appui de la part de la Maison d'Autriche, après les révolutions arrivées en Catalogne & en Portugal, & les autres pertes qu'elle avoit faites, résolut de se jeter aussi entre les bras de la France. Il vint au mois de Mars à Saint Germain; & lorsqu'il parut devant le Roi, il mit d'abord un genouil en terre, & dit qu'il venoit s'humilier lui-même devant lui, & remettre sa fortune à la clémence de Sa Majesté. Il avoit entrepris ce voyage pour tâcher de regagner au moins une partie de ses Etats, pour obtenir quelque somme d'argent afin de faire subsister ses Troupes, & pour engager le Roi à agir à Rome pour la dissolution de son mariage avec la Duchesse Nicole, afin d'avoir la liberté d'épouser ensuite la Comtesse de Cantecroix, sa maîtresse, dont il étoit éperduement amoureux. Mais la déclaration qu'on lui fit à son arrivée en France, que l'affaire de son mariage ayant été portée à Rome, le Roi ne s'en mêleroit plus, lui fit connoître qu'on lui avoit tendu un piège, mais qu'il n'étoit plus tems de reculer. Le Cardinal content de l'avoir humilié crut qu'il valoit mieux le rétablir, & gagner par là l'estime de plusieurs Princes comme lui, qui pouvoient beaucoup servir à l'abaissement de la Maison d'Autriche. On signa donc le 29. de Mai le Traité concernant la restitution de la Lorraine, & le Roi en jura l'observation le même jour, aussi-bien que le Duc, dans la Chapelle de Saint Germain. « Le Roi lui rendoit aussi le Duc » ché de Bar, à condition qu'il en fe » roit hommage à la Couronne, & que » Clermont, Stenai, Jamets & Dun, » avec toutes leurs dépendances, y de » meureroient réunis. Nanci devoit aussi » demeurer en dépôt entre les mains du » Roi, jusques à la fin de la guerre. Le » Duc étoit encore obligé de renoncer » à toutes ses intelligences avec la Mai » son d'Autriche : de remettre ses Trou-

1641.

» pes au Roi, qui les devoit entretenir
 » comme les siennes propres ; & de
 » payer à la Duchesse Nicole six vingt
 » mille livres en forme de pension. Le
 » Traité finissoit par une promesse que
 » le Duc faisoit d'observer si fidelement
 » ces articles, qu'outre ce qu'il laissoit
 » à Sa Majesté pour être inséparablement
 » réuni à la Couronne de France, il con-
 » sentoit que le reste de ses Etats lui fût
 » aussi dévolu, s'il contrevenoit en quoi
 » que ce pût être au Traité. »

Malgré cette clause, le Duc ne fut pas plutôt de retour chez lui, qu'il pensa à rompre de nouveau avec la France. Ce fut à la persuasion de la Comtesse de Cantecroix, qui, ayant perdu l'espérance que le Roi voulût agir en sa faveur, porta le Duc à rentrer dans le parti de la Maison d'Autriche. Il renoua pour cet effet avec le Cardinal Infant, sous prétexte que le Traité qu'il venoit de faire lui étoit trop défavantageux. Le Roi averti de ces pratiques, envoya le Comte de Grancei en Lorraine avec un petit corps d'Armée, qui se rendit maître de nouveau de tous les Etats du Duc: c'étoit pour le pouvoir faire avec quelque apparence de Justice, que le Cardinal avoit fait mettre dans le Traité le dernier article dont j'ai parlé.

J'ai dit aussi, il n'y a pas long-tems, que ce Ministre, par son procédé envers le Comte de Soissons, le poussa enfin à la révolte. Il s'étoit retiré à Sedan, pour se défendre des bassesses auxquelles la Cour avoit prétendu l'obliger; comme de recevoir la main gauche dans la Maison même du Cardinal. Après bien des irrésolutions, il prit enfin le parti de se déclarer, & ce fut le Duc de Bouillon qui le détermina. Ils mandèrent Don Miguel de Salamanque Ministre d'Espagne, avec qui ils conclurent un Traité. Ils en firent un autre avec la Cour de Vienne; & *Jean-François-Paul de Gondî*, connu depuis sous le nom de *Cardinal de Retz*, fut chargé de

travailler à gagner des gens dans Paris, où le comte de Soissons étoit aussi aimé que Ricnelieu y étoit abhorré de tout le monde. Entre les amis qu'il y avoit, le Maréchal de Vitri & le Comte de Carmail, prisonniers à la Bastille, étoient entres dans le complot. Le Duc de Guise, qui s'y étoit aussi joint & qui avoit fort souhaité la rupture, alla à Liège donner ordre à des levées. Ces Troupes jointes à celles de Sedan, devoient s'unir aux Espagnols & donner Bataille au Maréchal de Châtillon qui commandoit l'Armée du Roi sur la Meuse.

(1) L'ordre de l'entreprise, qui se devoit faire ensuite dans Paris, & qui étoit écrit de la main du Maréchal de Vitri, portoit: « qu'aussi-tôt qu'on au-
 » roit reçu la nouvelle du gain de la
 » Bataille, on la devoit publier à Paris
 » avec les cérémonies ordinaires: que
 » MM. de Vitri & de Carmail devoient
 » s'ouvrir en même tems aux autres pri-
 » sonniers, se rendre maîtres de la Bastil-
 » le, arrêter le Gouverneur, sortir dans
 » la rue Saint-Antoine avec une troupe
 » de Noblesse, dont le Maréchal de Vi-
 » tri étoit assuré, & crier *vive le Roi*
 » & *M. le Comte*: que M. d'Estampes
 » Président du Grand Conseil, devoit
 » à l'heure donnée faire battre le tam-
 » bour par toute sa Colonelle, jointe
 » le Maréchal de Vitri au Cimetiere
 » Saint Jean, & marcher au Palais pour
 » rendre des Lettres de Monsieur le
 » Comte au Parlement, & obliger de
 » donner Arrêt en sa faveur: que l'Ab-
 » bé de Retz devoit se mettre à la tête
 » de deux Compagnies de Bourgeois
 » dont il étoit sûr, avec 25. Gentils-
 » hommes qu'il avoit engagés sous dif-
 » ferens prétextes, sans qu'ils sçussent
 » eux-mêmes précisément ce que c'étoit:
 » qu'il devoit se saisir du Pont-Neuf,
 » donner la main par les Quais à ceux
 » qui marcheroient au Palais, & pousser

(1) Voyez les Mémoires du Cardinal de R. 17.

» ensuite

1641.

1641 » ensuite les barricades dans les lieux
» qui paroïtroient les plus soulevés ».

La disposition de Paris, où cet Abbé avoit répandu de grosses sommes, leur faisoit croire le succès infaillible. Le secret y fut gardé très-exactement : cependant l'airaire n'étoit pas à beaucoup près si avancée qu'on se le promettoit. La Bataille se donna à Marfée près de Sedan le 6. de Juillet. Le Comte de Soissons la gagna; mais il fut tué au moment de sa victoire, & sa mort déconcerta le parti. Le Roi & le Cardinal crurent avoir tout gagné par sa mort, elle les consola de la perte de la Bataille. Le Duc de Bouillon fit sa paix avec le Roi, & le Duc de Guise, qui n'avoit pas été compris dans l'accommodement, fut condamné par contumace. Ainsi tout contribuoit à affermir la fortune de Richelieu.

La crainte que chacun avoit de lui, ne lui faisoit presque trouver aucun obstacle dans ce qu'il vouloit entreprendre. Il fit faire sous main tant d'instances au Roi d'Angleterre, pour l'engager à faire sortir Marie de Médicis de ses Etats, que ce Prince violemment brouillé avec son Peuple, n'osa rien refuser au Cardinal, de peur qu'il ne fomentât encore plus ces brouilleries. Il fit donc entendre à sa belle-mere qu'elle l'obligerait si elle sortoit d'Angleterre. Elle souhaitoit de retourner dans les Pays-Bas; mais quoi que pût faire le Roi Charles, les Espagnols, peu satisfaits de sa conduite passée, ne la voulurent pas souffrir. Les Etats Généraux des Provinces-Unies n'osèrent pas non plus lui permettre de demeurer sur leurs Terres, de peur d'offenser le Cardinal. Elle fut obligée de s'en aller à Cologne, où elle demeura dans une extrême indigence jusqu'à sa mort.

Outre le plaisir que le vindicatif Cardinal ressentoit de tous les chagrins de cette malheureuse Princeesse, il en eut encore un autre à la fin de cette année.

Tome IX,

Ce fut celui d'apprendre que le Pape, qui avoit fait une promotion de douze Cardinaux, y avoit enfin compris son cher ami Jules Mazarin, pour qui la France faisoit demander un chapeau depuis si long-tems. Ainsi Richelieu se préparoit de loin un successeur au Ministère.

Maître absolu de l'esprit du Roi, il lui proposa d'aller en personne au commencement de l'année suivante, prendre possession de sa nouvelle Principauté de Catalogne, & jurer aux Catalans la conservation de leurs Loix & de leurs privilèges, selon la parole qu'on leur en avoit donnée. Cette proposition qui faisoit envisager au Roi la conquête du Roussillon comme facile, lui plut extrêmement : il ne songea qu'à l'exécuter. Il ne pénétrait pas les desseins ambitieux du Cardinal, qui vouloit le conduire dans un Pays éloigné, & le mettre comme entre deux armées commandées par ses plus proches parens & ses créatures, afin que si le Roi venoit à mourir dans ce long & pénible voyage, il pût se faire déclarer Régent du Royaume après sa mort. On ne doutoit pas même à la Cour que ce ne fût pour avancer ses jours qu'il le lui proposoit. On croyoit en avoir une preuve certaine dans le plan formé pour la Campagne, & dans les mesures prises pour le Gouvernement de l'Etat en l'absence du Roi. En effet, ce Prince projettoit d'emmener avec lui la Reine son Epouse & le Duc d'Orléans : de mettre le Dauphin & le Duc d'Anjou dans le Château de Vincennes, dont le Gouverneur étoit dévoué au Cardinal : & de laisser à Paris le Prince de Condé, non moins soumis à ses volontés, pour y commander, & régler avec le Conseil, composé des créatures de ce Ministre, ce qui regardoit le dedans du Royaume. Mais la Reine rompit le dessein que le Roi avoit formé de l'emmener, en lui disant, toute en larmes, qu'elle ne souffriroit

1641.

En Decem.
bre.

1642.

1642.

pas qu'on séparât d'elle ses enfans; & comme on ne voulut pas les exposer à un si long voyage, le Roi lui permit de demeurer avec eux à Saint-Germain.

En Janvier.

Les Troupes avoient eu ordre de filer dès le commencement de l'année du côté de Lyon : elles furent suivies du Maréchal de la Meilleraye qui les devoit commander, & du Vicomte de Turenne, qui avoit la qualité de Lieutenant Général. Le Duc de Bouillon se rendit aussi à Paris sur la fin de Janvier, pour y recevoir le commandement des

En Février.

Armées d'Italie. Le Roi partit au commencement de Février, accompagné du Cardinal, ne se promettant rien moins que de porter la guerre jusqu'au milieu de l'Espagne, & de bouleverser cette Monarchie, en faisant soulever ses Sujets après la conquête du Roussillon. Mais ils ne sçavoient ni l'un, ni l'autre, que la mort mettroit bien-tôt fin à tous ces projets, que l'un ne formoit que par ambition, & l'autre par foiblesse. Le Roi étoit déjà tombé dans cette langueur qui le conduisit dans le tombeau au bout d'un an, quelques mois après le Cardinal. Il ne laissa pas, étant arrivé à Lyon, de faire la revue des Troupes, qui se trouvoient autour de cette Ville : il compta jusqu'à quinze mille Fantassins & quatre mille chevaux. Ce fut-là que le Cardinal de Richelieu échappa encore à un danger qui paroïssoit inévitable.

Le Grand Ecuyer, qui ne songeoit qu'à le perdre, crut avoir besoin pour cela du secours de *Monsieur*, qui n'avoit jamais aimé ce Ministre, & qui, en ayant reçu toute sorte de chagrins, le haïssoit malgré toutes réconciliations. Ainsi, il ne fut pas difficile à Cinq-Mars de le gagner, en lui représentant que le Cardinal, qui voyoit le Roi incommodé, travailloit à se faire nommer Régent du Royaume, par son Testament, à l'exclusion de tous ceux

qui y pouvoient prétendre. Mais comme le Duc d'Orléans n'étoit pas propre à trouver aucun expédient, le Grand Ecuyer crut devoir faire venir à Paris le Duc de Bouillon, qui étoit engagé dans le même dessein. Il le fit prier de s'y rendre, avant que le Roi en partît, dans le même tems que le Cardinal l'y fit venir, pour y recevoir ses ordres, touchant le commandement de l'Armée d'Italie. Le Duc y vint & vit le Grand Ecuyer : ils conclurent qu'il falloit traiter avec l'Espagne pour en avoir une Armée capable de couvrir Sedan & de donner une bataille, comme l'année précédente, sans quoi l'on ne pourroit pas défendre cette Ville contre les Armées de France qui étoient en Champagne, en Picardie, & dans l'Artois. Ils arrêterent encore, qu'on traiteroit avec le Roi d'Espagne au nom de *Monsieur* qui donna pour cela les Lettres & les Mémoires nécessaires à Fontenailles. Celui-ci se rendit à Madrid, & conclut le 15. de Mars un Traité avec le »Comte-Duc, « par lequel le Roi d'Espagne promettoit de donner à *Monsieur* »douze mille hommes de pied & cinq »mille chevaux de vieilles Troupes, ou »tre quatre cens mille écus comptans »pour en lever de nouvelles. *Monsieur* »promettoit de son côté de se rendre »dans une Place de sûreté, qui étoit »Sedan, pour se mettre à la tête de cette »Armée & entrer en France à dessein »d'obliger le Cardinal de consentir à la »paix entre les deux Couronnes : ce que »l'on disoit être la fin du Traité. » Mais dans le fond, ce n'étoit que pour faire chasser le Cardinal, en faisant une guerre civile en France.

Celui-ci s'apercevoit facilement que le Grand Ecuyer machinoit quelque chose contre lui ; mais il ne savoit rien du détail de ses dessein. On assure que Cinq-Mars avoit eu plus d'une fois envie de se défaire du Cardinal, mais que ni le Duc d'Orléans, ni de Thou, à qui il

1642.

En Mars.

1642.

1642.

En Mai.

en avoit parlé, n'avoient pu donner leur consentement à un attentat de cette nature. D'autres disent que le Grand Ecuyer étoit convenu avec *Monseigneur*, d'exécuter ce projet dans le voyage de Languedoc; & qu'en ayant trouvé l'occasion à Briare, il n'avoit osé l'entreprendre en l'absence de son Altesse Royale que la goutte avoit empêché de suivre le Roi. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'il eut encore un semblable dessein à Lyon, où un grand nombre de Noblesse d'Auvergne l'étoit venu voir, & qu'il le proposa au Roi, s'offrant de faire lui-même le coup, un jour que ce Prince paroissoit mécontent de Richelieu, & qu'il souffroit que le Grand Ecuyer en parlât mal: mais qu'effrayé au moment de l'exécution, Louis XIII. refusa d'y consentir, ce qui sauva encore une fois la vie à son Ministre. Le Grand Ecuyer s'en consola, lorsqu'il vit peu après le Cardinal dangereusement malade à Narbonne où il s'étoit rendu. Ayant appris des Médecins, qu'il ne pouvoit vivre que peu de semaines, il aima mieux le laisser mourir de maladie, que de hâter sa mort par une violence qui pourroit bien être fatale à son auteur.

la Province. Malgré les douleurs de la goutte dont Sa Majesté étoit travaillée, elle partit de Narbonne, pour en ordonner elle-même le Siège.

La mauvaise intelligence du Cardinal & du Grand Ecuyer étoit devenue si publique, que dans le Camp de Perpignan, toute l'Armée étoit divisée en deux factions: l'une se nommoit des *Royalistes*, & l'autre des *Cardinalistes*, & il sembloit que les plus braves de l'Armée se déclaroient pour la première. Le Roi y tomba dangereusement malade; mais son mal ne dura pas. Cependant le Grand Ecuyer s'assura des Gardes & des Suisses, & fit promettre aux Officiers qu'ils serviroient le Duc d'Orléans, dans la contestation qui alloit naître entre lui & le Cardinal touchant la Régence. Les Maréchaux de Schomberg & de la Meilleraye étoient Chefs du Parti contraire; mais si le Roi fût mort, il y avoit grande apparence qu'ils auroient succombé. Ce fut alors que le Cardinal, étant à Tarascon, où sa maladie l'avoit obligé de se faire porter, apprit le secret du Traité négocié en Espagne par Fontrailles. Charmé d'avoir trouvé une occasion de rétablir sa fortune ébranlée, (car depuis quelque tems, il voyoit sa faveur diminuer tous les jours,) il ne songea plus qu'à se venger de ses ennemis. Le bruit s'en répandit bien-tôt fourdement. Cinq-Mars averti de l'orage qui se formoit, délibéra avec les Ducs d'Orléans & de Bouillon, sur ce qu'il y avoit à faire. Mais comptant que le Cardinal étoit plus près de mourir que d'exécuter sa vengeance, & présumant trop de la faveur du Roi dont il croyoit être sûr, il négligea les avis de Fontrailles qui lui conseilloit de se mettre en sûreté. Il est vrai que le Roi résista long-tems à l'emprisonnement de son Favori: il craignoit encore que l'accusation formée contre lui ne fût un artifice du Cardinal pour le perdre. Mais enfin, convaincu

Le Roi, tout incommodé qu'il étoit, partit de Lyon, pour prendre aussi le chemin de Narbonne. Étant à Valence, il donna le Chapeau de Cardinal à Mazarin, qui dès-lors, s'attacha uniquement au service de Sa Majesté, & il fit, étant à Narbonne, le Comte de Guebriant & la Mothe Houdancourt Maréchaux de France. Ni le froid ni les neiges ne retardèrent point la marche de l'Armée, qui assiégea Collioure le 17. d'Avril. La prise de cette Place & de son Château par le Maréchal de la Meilleraye & la défaite de Don Pedre d'Arragon, qui en vouloit tenter le secours, furent les premiers succès des armes du Roi dans le Roussillon. Ils lui frayèrent le chemin de Perpignan, Capitale de

En Avril.

1642.

En Juin.

de la vérité du complot lié avec l'Espagne, il consentit à l'ordre qu'on lui demandoit de le faire arrêter.

L'imprudent Cinq-Mars étoit alors à Narbonne avec la Cour, où il ne songeoit qu'à se divertir. Il fut pris le 14. de Juin dans une maison où il s'étoit caché, après avoir tenté inutilement de sortir de la Ville. On le conduisit d'abord prisonnier à l'Archevêché, d'où il fut ensuite transféré dans la Citadelle de Montpellier. De Thou fut arrêté en même tems au Camp devant Perpignan, & conduit à Tarascon, où Richelieu lui fit subir divers interrogatoires. Un ordre semblable avoit été expédié quelques jours auparavant contre le Duc de Bouillon : il ne laissa pas de demeurer tranquillement dans l'Armée d'Italie ; on l'arrêta enfin à Casal d'une manière peu honorable pour lui.

Les choses étant en cet état, Marie de Médicis retirée à Cologne, comme je l'ai dit, & réduite à la dernière indigence, attendoit patiemment la fin de ses maux. Peut-être espéroit-elle de les voir bien tôt finir par la mort de son persécuteur, lorsqu'elle n'en fut délivrée que par la sienne propre. Guérie en apparence d'une espèce d'hydropisie dont elle avoit été attaquée l'hiver précédent, elle tomba vers la fin du mois de Juin dans une fièvre ardente, accompagnée d'une soif extraordinaire. Dans l'extrême agitation que cette fièvre lui causoit, son Médecin aperçut sur ses jambes des taches noires, qui augmentoient à vue d'œil, & qui ne laisserent plus douter que ce ne fût la gangrène : on lui fit des incisions, dont elle parut un peu soulagée d'abord. Mais la fièvre redoubla si fort la nuit du 2. au 3. de
En Juillet.

Juillet, qu'elle mourut sur le midi dans un état qui faisoit pitié à tout le monde. Telle fut la triste fin d'une Reine autrefois si puissante, fille de François de Médicis, Grand Duc de Toscane, & de Jeanne d'Autriche sœur de l'Empe-

reur Maximilien II. Epouse de Henri IV. Roi de France, mere de Louis XIII. de Gaston Duc d'Orléans, d'Elizabeth Reine d'Espagne, de Christine Duchesse de Savoye, & de Henriette Reine d'Angleterre. L'Histoire abrégée de ce règne a suffisamment fait connoître ses bonnes & ses mauvaises qualités. S'il est vrai, comme on le dit, que le Roi témoigna une extrême douleur en apprenant la nouvelle de sa mort, il faut croire que sa tendresse pour sa mere se réveilla lorsqu'il n'en étoit plus tems. Peut-être sa conscience lui reprocha-t-elle alors, mais trop tard, d'avoir, par sa dureté & pour satisfaire un Ministre inexorable, laissé mourir sa mere dans l'exil & dans l'indigence, sans avoir voulu se réconcilier avec elle, quoi qu'elle eût pû faire pour cela.

Quant au Duc d'Orléans, s'il ne fut pas aussi touché qu'il devoit de la mort de sa mere, c'est qu'il avoit alors de terribles affaires en tête. Il venoit d'apprendre à Bourbon, où il étoit, la découverte de la conspiration, & l'emprisonnement du Grand Ecuyer. Un Prince plus ferme que lui eût pris d'abord le parti de se retirer à Sedan, où, appuyé par l'Espagne, il auroit bien sçu mettre le Cardinal à la raison, quand même il eût survécu au Roi. La France entière intéressée à l'avoir pour Régent, plutôt qu'un Ministre ambitieux & detesté d'un chacun, auroit bien sçu le rappeler pour lui faire rendre ce qui étoit dû à son rang & à sa naissance. Il avoit recherché le premier l'amitié du Grand Ecuyer. Cependant par une lâcheté indigne, je ne dis pas d'un Prince, mais même du dernier des hommes, il le sacrifia & le livra lui-même à son plus mortel ennemi. On menaçoit Gaston de le releguer à Venise, s'il ne découvroit tout le mystère. Il en mit le détail par écrit dans une déclaration datée d'Aigue-Perce le 7. de

1642.

1642.

Juillet. Oubliant qu'il étoit Prince du Sang & qu'il avoit été long-tems l'héritier présomptif de la Couronne, il écrivit au Cardinal les lettres les plus soumises, & implora servilement la protection d'un Domestique de sa mere. Le Ministre charmé de voir à ses pieds un Prince humilié, lui prescrivit les conditions auxquelles son pardon étoit attaché. On vit le timide Gaston réduit à se dégrader lui-même, demander comme une faveur signalée, qu'on le laissât vivre en simple particulier sans Gardes, sans suite, sans distinction; & servir enfin de témoin contre Cinq-Mars son ancien ami, dans une affaire qui leur étoit commune.

En Août.

Sans cette lâche trahison, il n'y avoit point de preuves capables de faire condamner juridiquement Cinq-Mars, ni de Thou. Le Duc de Bouillon & eux avoient été transférés à Lyon pour y être jugés par les Commissaires nommés au gré de leur implacable ennemi. S'ils eussent persisté à ne point parler, il eût été difficile de passer outre. Mais ils se perdirent eux-mêmes. La déposition de *Monsieur* lûe en présence des accusés, tira enfin de leur bouche une confession ingénue de leur liaison avec lui, & du Traité d'Espagne. Il n'en fallut pas davantage pour les faire condamner tous deux à la mort. Il n'est pas possible d'y aller avec plus de courage, ni avec de plus grandes marques de piété qu'ils en firent paroître. Cinq-Mars témoigna peut-être plus d'intrépidité, & de Thou plus de Christianisme; mais ils moururent tous deux avec beaucoup de constance le vingt-deux Septembre, jour auquel l'Arrêt fut prononcé & exécuté.

En Septem-
bre.

Le fort du Duc de Bouillon n'eût peut-être pas été plus favorable, s'il n'eût pensé à racheter sa vie par la reddition de Sedan. Cette Principauté, indépendante de la Couronne, ne pouvoit être confisquée au profit de Sa Ma-

1642.

jesté. Il importoit plus au Roi de l'avoir, que de faire mourir le Duc: & il parut bien que c'étoit la vûe du Ministre. En partant de Lyon le matin même du jour que l'Arrêt fut prononcé contre Cinq-Mars & de Thou, il avoit laissé à Mazarin le pouvoir de donner la vie & la liberté au Duc de Bouillon, dès que Sedan seroit remis au Roi: marque que la négociation étoit déjà entamée. Le Traité en fut conclu le quinze de Septembre par Mazarin au nom de Richelieu, qui commençoit ainsi à lui donner entrée dans les affaires, pour s'en servir ensuite selon ses desseins; & les Lettres d'abolition, en faveur du Duc de Bouillon, furent peu après expédiées.

Perpignan venoit d'être pris, & Salces d'être emporté de nouveau sur les Espagnols. Leganez, leur Général, tenta inutilement d'assiéger Lerida: le Maréchal de la Mothe-Houdancourt l'obligea de se retirer, après une bataille où les deux Partis s'attribuerent la victoire. Cependant la prise de Tortone & de quelques autres Places, assurèrent aux François le succès de leurs armes en Italie.

En Octobre.

En Novem-
bre.

Celles de Suède n'étoient pas moins heureuses en Allemagne. Le Général Torstenson, digne successeur de Banier mort depuis peu, gagna, cette année deux grandes victoires sur les Impériaux: l'une en Silesie, où il tailla en pièces l'armée de l'Empereur, commandée par François Albert Duc de Saxe Lawembourg, qu'il prit lui-même prisonnier: l'autre près de Leipsick, où il défit l'Archiduc Leopold. Il prit aussi plusieurs Places & remporta divers autres avantages.

Le Comte de Guébriant, avec quelques troupes Françoises, & le reste de celles du feu Duc de Weymar qu'il commandoit, ne contribua pas peu à toutes ces Victoires, quoi qu'il fût très-éloigné des Suédois, ayant arrêté

1642.

aux environs du Rhin un corps considérable de troupes Impériales. Il étoit entré dès le commencement de l'année dans le Pays de Cologne avec sept mille hommes & cinq piéces de canon. Le Comte de Herberstein se joignit à lui avec quatre mille hommes des troupes du Landgrave de Hesse, & neuf piéces de campagne. Ils assiégèrent ensemble Ordlingen, qu'ils prirent par capitulation. Ensuite le Comte de Guébriant ayant sçu que Lamboi, qui n'étoit qu'à trois lieux de - là, n'attendoit pour venir à lui que la jonction du Général Hazfeldt, résolut de le prévenir, pour ne les avoir pas tous deux sur les bras. Dans cette vûe, dit l'Historien de sa vie (1), il attaque Lamboi dans ses retranchemens près de Kemper, en abbat les barrières, coupe ou arrache les hayes & les palissades, gagne le canon des Impériaux, & le fait pointer contre eux-mêmes. La Cavalerie Françoisë & Hessoise entre pour lors à droite & à gauche dans le Camp de Lamboi, met celle de l'ennemi en desordre & hors d'état de secourir l'Infanterie accablée. Enfin, Lamboi, Merci Général Major, le Comte de Laudron, tous les Colonels & cinq mille autres, tant Officiers que Soldats, demeurent prisonniers. Plus de deux mille Impériaux furent tués sur la place. L'artillerie, le bagage, les provisions, les Cornettes, tout fut pris. Les François & les Hessois ne perdirent qu'un ou deux Officiers, & environ cent soixante Soldats, & eurent un peu plus de cinquante blessés; quoique le combat, sanglant & opiniâtre, eût duré depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures du soir. Le Roi en apprit le détail à Lyon, dans le tems qu'il s'avançoit vers la Catalogne; & cette victoire mérita eufin à Guébriant le bâton de Maréchal, que le Roi lui donna à Nar-

(1) Voyez l'Hist. du Maréchal de Guébriant, Liv. VI. Cette bataille se donna le 17. Janvier.

bonne, comme je l'ai raconté.

Durant ce tems - là les deux Princes de Savoye, plus mécontents que jamais des Espagnols, travailloient sérieusement à se racommoder avec la Duchesse leur belle sœur, & avec la France. L'ainé des deux freres, qui aimoit la vie tranquille, avoit toujours paru plus disposé à la paix que son cadet, dont il se déstoit, à cause de leurs intérêts différens. Maurice voyoit que Thomas ne pensoit qu'à s'assurer, ou du moins à ses enfans, la succession aux Etats de la Maison de Savoye, en cas que le jeune Duc Charles - Emmanuel mourût, & que pour cet effet on cherchoit à le faire vieillir lui Cardinal dans le célibat: ce qui n'étoit nullement de son goût. Au contraire, il vouloit être Duc de Savoye, ou laisser des enfans capables de l'être, si la race masculine de Victor Amedée venoit à manquer. C'est pourquoi il témoignoit une entiere disposition à s'accommoder avec Christine, pourvu qu'on lui permît d'épouser Louise - Marie sa nièce, fille aînée de Victor Amedée, afin de prévenir toutes les contestations qui se pourroient former, si Charles - Emmanuel mouroit jeune ou sans enfans.

Pour le Prince Thomas, mécontent de ce que la Cour de Madrid faisoit difficulté de lui donner le commandement d'une Armée en chef, & de ce qu'elle renvoyoit sa femme & ses enfans, il prit d'autant plus facilement la résolution de suivre l'exemple du Prince Maurice, qu'il ne pouvoit honnêtement continuer seul la guerre contre son Nèveu Charles - Emmanuel, & contre Christine. Ils signerent donc tous trois leur Traité d'accommodement à Turin, le 14. de Juin, dont voici les Principales conditions. « Que la Duchesse conserveroit le » nom & l'autorité de Tutrice & de Re- » gente, sans autre obligation que d'appeller Maurice & Thomas au Conseil, » quand ils seroient auprès d'elle, & de

1642.

1642.

» les consulter dans les affaires impor-
 » tantes. Que le premier épouseroit Louise-
 » Marie sa Nièce, & seroit Lieutenant
 » Général pour le jeune Duc dans le Com-
 » té de Nice & lieu en dépendans. Que
 » Thomas auroit la Même qualité à Yvrée,
 » & dans le Territoire de quelques autres
 » Villes ». Ainsi fut partagée entre la
 » mere & les oncles, l'administration des
 » Etats de Charles-Emmanuel, & la porte
 » de l'Italie que les Princes de Savoye pre-
 » noient si grand soin de tenir fermée,
 » demeura ouverte aux François.

Voici maintenant les principaux arti-
 cles du Traité signé pareillement à Tu-
 rin le 1. Juillet, entre Sa Majesté Très-
 Chrétienne & les deux Princes: « Que
 » Maurice & Thomas se déclareroient
 » pour la Couronne de France: Que
 » celui-ci la serviroit jusqu'à ce que le
 » Roi d'Espagne eût restitué au Duc
 » Charles Emmanuel les Places occu-
 » pées dans le Piémont, & renvoyé en
 » Italie la Princesse de Carignan & ses
 » enfans: que le Roi approuveroit le
 » Traité des deux freres avec Christine,
 » & le mariage de Maurice avec la Prin-
 » cesse Louise-Marie, & qu'il donneroit
 » à Maurice cent mille livres de pension:
 » qu'en considération du mariage de ce-
 » lui ci avec la nièce de Sa Majesté, il
 » recevrait les gratifications, qu'on lui
 » avoit autrefois offertes; sçavoir un
 » Duché de 25. mille écus de rente en
 » France, une pension considérable à la
 » Princesse durant sa vie, un présent
 » de pierreries, & cent mille écus d'ar-
 » gent pour les Noces: Que le Roi
 » donneroit pareillement cent mille li-
 » vres de pension à Thomas, & soixante
 » & dix mille pour sa femme & ses en-
 » fans quand ils seroient revenus d'Es-
 » pagne: Qu'il ne feroit ni paix, ni
 » Treve, avec la Couronne d'Espagne
 » sans y comprendre Thomas, & sans
 » obtenir à son épouse & à ses enfans la
 » liberté de revenir en Piémont: Qu'en
 » cas que Christine vînt à mourir durant

1642.

» la minorité de son fils, le Roi maintien-
 » droit Maurice & Thomas dans la qua-
 » lité & l'autorité de Tuteurs du jeune
 » Duc & de Regens de ses Etats, pour-
 » vu que les deux Princes demeurassent
 » attachés aux intérêts de la Couronne
 » de France.»

Ce Traité ainsi conclu & signé, le
 Prince Maurice épousa sa Nièce, quoi
 qu'il y eût entr'eux une très-grande dif-
 férence d'âge. D'autre côté, le Duc de
 Longueville eut ordre d'aller comman-
 der en Italie, & le Prince Thomas prit
 des mesures avec lui pour regagner les
 Places que les Espagnols tenoient dans
 le Piémont, & pour attaquer le Milanés:
 ce qu'ils commencèrent à exécuter très-
 heureusement pendant que l'Italie étoit
 brouillée par la guerre des Barberins
 contre le Duc de Parme. Ce fut alors
 que le Prince Thomas prit Nice de la
 Paille au mois de Septembre par com-
 position, de même que Tortone & son
 Château, comme je l'ai dit, dans les
 mois d'Octobre & de Novembre. Le
 Roi, pour récompenser les services de
 ce Prince, lui fit présent de cette Ville
 & de son territoire; & la Campagne fi-
 nit de la sorte en ce Pays-là.

Celle de Flandre fut plus favorable
 aux Espagnols Ils n'eurent pas besoin
 d'opposer un corps d'Armée considé-
 rable aux Etats Généraux des Provinces
 Unies, qui avoient résolu de demeu-
 rer cette année sur la défensive. Ainsi
 ils tournerent toutes leurs forces contre
 la France aux Pays-Bas, où ils atta-
 querent Lens au mois d'Avril avec une
 Armée de vingt-cinq mille hommes,
 sous les ordres de D. Francisco de Mel-
 lo. A cette nouvelle le Comte de Gui-
 che, qui couvroit la Champagne avec
 un corps d'Armée, s'avança pour se-
 courir la Place, mais elle s'étoit déjà
 rendue par la lâcheté du Gouverneur,
 nommé d'Anisi, qui ne la défendit que
 trois jours. La Bassée eut peu après le
 même sort, mais après s'être défendue

1642.

aussi long tems que l'état de la Place le pouvoit permettre.

Ces deux sièges furent suivis d'une Bataille gagnée par les Espagnols contre le Comte de Guiche. Il s'étoit retranché assez légèrement près d'un bois à l'Abbaye de Honnecourt. Il y fut attaqué par D. Francisco de Mello, qui, étant entré d'un côté dans le bois, pendant qu'une partie de ses Troupes donnoit de l'autre sur le retranchement des François, les en chassa, après une vigoureuse résistance, avec perte de quinze cens hommes, & de plus de deux mille prisonniers. La perte de cette Bataille devoit être suivie de celle de la Picardie déstituée de défense suffisante. Mais les irrésolutions de D. Francisco de Mello sauverent cette Province, que l'éloignement du Roi mettoit en grand danger. Il étoit alors dans le Roussillon avec sa principale Armée.

Ce Prince & son Ministre étant revenus à Paris, ce dernier songeoit plus à rétablir sa fortune & sa santé, qu'à se préparer à une mort prochaine. Il n'ignoroit pas les projets qu'on avoit formés pour le perdre, ni la disposition où le Roi avoit paru d'y consentir. Il ne se croyoit pas en sûreté chez le Roi même; & il eut l'audace de se faire conduire par ses Gardes jusqu'au Cabinet de Sa Majesté. Il craignoit que ce qui ne s'étoit pas fait dans un tems ne s'exécutât dans un autre. Il n'eut point de repos qu'il n'eût fait exiler le Lieutenant des Mousquetaires du Roi, & trois Capitaines aux Gardes qui lui étoient suspects. Cependant il étoit attaqué d'une violente douleur de côté, accompagnée de fièvre. Le 29. de Novembre son mal de côté augmenta extraordinairement, ce qui fit qu'on le saigna deux fois. Le 2. de Décembre on fit faire une consultation de Médecins, dont le résultat fut que le Cardinal n'avoit plus que très-peu de tems à vivre. En effet, il expira le 4. de la même manière

qu'il avoit vécu, c'est-à-dire, en véritable Comédien. Il protesta en mourant qu'il pardonnoit à ses ennemis, comme il prioit Dieu de lui pardonner à lui-même.

Il avoit conseillé au Roi, peu de jours auparavant, de faire enregistrer au Parlement une Déclaration dressée pour exclure le Duc d'Orléans de ses prétentions légitimes à la Regence du Royaume, après la mort du Roi, & lui en avoit remis l'acte entre les mains le 3. veille de sa mort. La chose fut exécutée le 9. malgré les prières de Mademoiselle de Montpensier, & les efforts de toutes les personnes qui s'employèrent en faveur de son pere. Ainsi *Monsieur* fut presque le seul qui demeura sacrifié à l'animosité implacable du Cardinal; car on rappella aussi-tôt après sa mort, tous les Officiers qui n'avoient été relegués auparavant que par politique.

Quoique le Roi fût très-content dans le fond de l'ame, de se voir délivré d'un Ministre impérien qui toute sa vie l'avoit tenu en tutelle, il parut néanmoins le regretter, & eut égard aux recommandations qu'il lui avoit faites en mourant en faveur de Mazarin. Comme il ne pouvoit se passer de Ministre, il ne balança point à choisir celui-ci, qui ayant été formé sur les maximes & par les mains de Richelieu, lui parut plus propre qu'un autre à prendre soin des affaires sur le même pied où le défunt les avoit établies.

Tout le monde fut étrangement surpris de voir les volontés du Cardinal également suivies après sa mort; car le Roi autorisa toutes les dispositions qu'il avoit faites par son testament des principales Charges & des plus importantes Places du Royaume. Mais on le fut bien davantage de voir Mazarin, Chavigni & des Noyers Secrétaires d'Etat, seuls dans le Conseil Etroit du Roi. Mazarin avoit plu à Chavigni par ses contes à l'Italienne, & par Cha-

1642.

En Janvier
& Février.

En Décembre
51.

vignî

1643.

vigni à Richelieu : liés de tout tems ensemble, ils s'unirent encore alors plus étroitement, ne jugeant pas pouvoir se maintenir autrement que par une parfaite intelligence. Telle fut leur méthode pour s'insinuer dans l'esprit du Roi : ils affectoient un entier désintéressement, ne pensant qu'à délivrer les prisonniers, à rappeler les exilés, & à obliger toutes les personnes distinguées par leur rang ou par leur naissance. Des Noyers alloit au même but, mais par un chemin différent. Devot de profession, & même Jesuite secret, à ce qu'on a cru, autant que Mazarin & Chavigni faisoient paroître de splendeur & d'éclat, autant affectoit-il de mener une vie basse & obscure.

Chavigni, pour se faire un appui se prévalut du crédit que lui donnoit sa Charge de Chancelier du Duc d'Orléans, & des derniers services qu'il prétendoit avoir rendus à Son Altesse Royale après le Traité d'Espagne. Il fit pencher Mazarin du côté de Gaston ; & l'un & l'autre firent si bien par leurs intrigues qu'ils obtinrent du Roi son rappel. Mazarin prétendoit s'affermir par-là contre le parti de la Reine, qu'il croyoit devoir toujours le haïr, comme le principal confident de Richelieu qui l'avoit persécutée. Voyant donc que la santé du Roi s'affoiblissoit de jour en jour, ils travaillèrent de concert à remettre Gaston en bonne intelligence avec lui : on le vit revenir à Saint-Germain, après l'Abbé de la Riviere son favori, qui avoit ménagé cette affaire. En entrant dans le cabinet du Roi, le Duc d'Orléans se jeta à ses genoux, lui demanda humblement pardon de ses fautes passées, le pria de les oublier, & fit de grandes protestations d'une constante fidélité à l'avenir. Le Roi, en l'embrassant, lui promit, s'il persistoit dans cette résolution, toutes les marques de bienveillance qu'il pouvoit attendre d'un bon frere.

Tome IV.

1643.

Quelques mois après Sa Majesté envoya au Parlement de Paris une Déclaration, pour révoquer celle qui rendoit le Duc d'Orléans incapable d'avoir aucune part à la Régence, en cas que sa mort arrivât avant que ses enfans eussent atteint l'âge de Majorité. Le Roi consentit aussi que Marguerite de Lorraine, Epouse du Duc d'Orléans, vint en France. Mais cette Princesse, appréhendant toujours quelque mauvais retour, ne put se résoudre à entrer dans le Royaume, avant que d'être assurée de la mort du Roi.

La réconciliation de Louis XIII. avec son frere fut suivie de l'élargissement des Maréchaux de Bassompierre & de Vitri, & du Comte de Carmail, que Richelieu avoit fait mettre à la Bastille. Le Maréchal d'Estrées obtint aussi la permission de revenir à la Cour, de même que Baradas & le Duc de Saint-Simon autrefois favoris du Roi. On accorda la même grace à la Duchesse Douairiere de Guise, retirée à Florence.

Le Duc de Beaufort, second fils de César de Vendôme, s'étoit lié avec les Ducs d'Orléans & de Bouillon, & avec Cinq-Mars, dans le Traité avec les Espagnols : & avoit pris ensuite le parti de sortir & de se retirer en Angleterre. Dès que le Cardinal fut mort, la Reine Anne d'Autriche, à qui ce Duc s'étoit particulièrement dévoué, lui fit écrire de revenir. Il partit sans autre précaution ; & vint d'abord à Anet, Maison du Duc de Vendôme son pere ; en attendant qu'on eût obtenu du Roi la permission de le faire paroître à la Cour.

Elle se remplissoit cependant de menées & d'intrigues, par rapport au changement que la foible santé du Roi faisoit envisager comme fort prochain. Les uns s'empressoient d'offrir leurs services à la Reine, & les autres au Duc d'Orléans, qui prétendoit, pour le moins, être associé avec elle à la Régence. Les divers

G g

1643.

Le Mars.
& Avril.

intérêts des principaux du Royaume, & des plus considérables du Parlement, les obligèrent bien-tôt à prendre parti entre la Reine & *Monsieur*; & si les brigues qu'on faisoit pour eux n'éclatoient pas davantage, c'est que la santé du Roi, qui sembloit quelquefois se rétablir, leur faisoit craindre qu'il ne fût averti de leurs pratiques, & qu'il ne fit passer pour un crime les précautions qu'ils prenoient pour établir leur autorité après sa mort. Le Cardinal Mazarin & Chavigni s'attachoient à *Monsieur*, & Des Noyers prenoit les intérêts de la Reine. Celui-ci se lia avec Augustin Potier Evêque de Beauvais, confident de cette Princeesse, mais qui n'avoit aucun des talens nécessaires pour se soutenir à la Cour. Le Cardinal & le Secrétaire d'Etat, avoient engagé le Pere Sirmond, Confesseur du Roi, à lui proposer la *Corrégence* pour la Reine & pour le Duc d'Orléans; mais la proposition en fut si mal reçue de Sa Majesté, qu'elle ne voulut plus entendre parler de son Confesseur, & prit le Pere Dinet en sa place. Mazarin & Chavigni voyant donc l'inutilité de leurs brigues en faveur de Gaston, se tournerent du côté d'Anne d'Autriche, & ménagerent l'Evêque de Beauvais. Leur changement fut moins regardé comme une marque de leur bonne volonté, que comme un effet de leur impuissance. Aussi auroient-ils fait sans doute peu de progrès, si Des Noyers avoit eu plus de patience, ou plus de souplesse auprès du Roi. Mais l'envie qu'il avoit de se rendre nécessaire, lui ayant fait demander trop brusquement la permission de se retirer, le Roi la lui accorda volontiers, poussé apparemment par Mazarin & Chavigni, qui étoient bien aises de se défaire d'un Concurrent incommode. Celui-ci s'étant retiré de la sorte, la Reine fut obligée d'accepter les offres que lui firent les deux autres, ou du moins de dissimuler avec eux, espérant qu'en recevoir le même service que Des

Noyers avoit eu dessein de lui rendre.

Cependant la maladie du Roi s'augmenta à tel point, qu'il n'y avoit presque plus aucune esperance de guérison. Il étoit si maigre & si défait, qu'il faisoit pitié à tout le monde & à lui même. Il découvroit quelquefois ses bras tout décharnés, & les montrait aux Courtisans qui le venoient voir. Destitué de chaleur naturelle, il étoit réduit à emprunter celle du Soleil, lorsqu'il entroit dans sa Chambre. Il n'en étoit pas mieux servi pour cela. A peine, dit Pontis, lui donnoit-on un bouillon qui fût chaud. Mazarin & Chavigni prirent occasion de son état, pour lui proposer de régler toutes choses, pendant qu'il pouvoit encore choisir la forme de Gouvernement la plus propre à exclure des affaires, les personnes qui lui étoient suspectes. Cette proposition, quoiqu'opposée en apparence aux intérêts de la Reine, parut néanmoins au Roi encore trop favorable à ses prétentions. Il ne pouvoit consentir à la faire Régente, ni se résoudre à partager la Régence entr'elle & son Frere. Les intelligences dont il avoit soupçonné son Epouse, & qu'il ne pouvoit oublier, le tenoient dans une défiance perpétuelle à son égard. Il en étoit si prévenu, que Chavigni l'étant allé trouver un jour de la part de cette Princeesse, pour lui demander pardon de tout ce qui avoit pû lui déplaire dans sa conduite, le suppliant particulièrement de ne point croire qu'elle eût eu aucune part dans l'affaire de Chalais, (1) ni qu'elle eût trempé dans le dessein d'épouser *Monsieur*, après que Chalais auroit fait mourir le Roi: il répondit à Chavigni, sans s'émouvoir: *En l'état où je suis, je dois lui pardonner, mais je ne dois pas la croire*. Il en étoit de même de ses dispositions pour *Monsieur*, malgré le pardon qu'il venoit de lui accorder; en sorte qu'il n'auroit peut-être pas surmonté ses irrésolutions à leur

1643.

(1) Voyez ci devant sous l'année 1629.

1643.

égard, si Mazarin & Chavigni ne lui en eussent fourni les moyens par une ouverture qu'ils lui firent. Ce fut de limiter tellement l'autorité d'Anne d'Autriche & de Gaillon, dans l'administration du Royaume, qu'ils ne pussent rien faire sans l'avis du Conseil établi pour cette fin.

En effet, le Roi ordonna par une Déclaration signée le 19 d'Avril, « Que Dieu l'appellant à soi, la Reine son épouse seroit Régente : qu'elle auroit l'éducation de leurs enfans avec l'administration du Royaume; & que le Duc d'Orléans son frere seroit Lieutenant Général du Roi Mineur, sous l'autorité de la Reine. Mais il vouloit que la Régente & le Lieutenant Général, ne pussent rien faire que par l'avis & le Conseil souverain de la Régence, composée de ses cousins le Prince de Condé, & le Cardinal Mazarin, & des Sieurs Seguier, Chancelier de France, Bouthillier, Sur-Intendant des Finances, & de Chavigni Secrétaire des Commandemens, qualifiés tous Ministres d'Etat, &c. » Cette Déclaration fit dire, que si ce furent Mazarin & Chavigni qui l'inventerent, ils devinerent bien les sentimens du Roi, qui jugeoit la Reine son épouse incapable de toutes affaires & trop passionnée pour la Maison d'Autriche. Cette Princesse ne laissa point de la signer, de même que le Duc d'Orléans, promettant réciproquement de ne jamais y contrevenir, ni l'un, ni l'autre : la conjoncture du tems le demandoit ainsi alors, mais elle ne put jamais la pardonner à ceux qu'elle en croyoit les auteurs.

Dés qu'elle eut été lûe à haute voix dans la chambre du Roi, en présence des Princes, des Ducs & Pairs, des Maréchaux de France, des autres

1643.

Grands Officiers de la Couronne, & des principaux du Conseil, les Députés du Parlement que le Roi avoit mandés, y furent introduits : & ce Prince leur déclara lui-même qu'il avoit fait dresser des Lettres pour la Régence, qu'il desiroit être promptement vérifiées : ce qui fut exécuté le lendemain à la Grand'Chambre, en présence de Monsieur, du Prince de Condé, & du Chancelier. La Lettre de cachet envoyée au Parlement pour ce sujet, lui enjoignoit aussi de tirer des Registres, la Déclaration du 9. de Décembre contre le Duc d'Orléans, & de la remettre entre les mains du Chancelier pour être cancellée & rompue.

Le lendemain, qui étoit le 21. d'Avril, le Roi se trouvant un peu mieux, voulut avoir la consolation de faire achever les cérémonies du Baptême du Dauphin, qui avoient été différées jusqu'alors. Le Cardinal Mazarin, par une faveur particuliere, fut choisi pour en être le Parrain; & la Princesse de Condé, la Marraine, ne nomma le jeune Prince qu'après avoir offert plus d'une fois cet honneur à son Eminence. Le nom de *Louis* fut aussi celui qu'on lui donna. Au retour de cette cérémonie, il arriva une chose qui chagrina un peu le Roi. Comme on lui eut mené le Dauphin, à qui il demanda comment il s'appelloit; *je m'appelle Louis XIV.* répondit-il, sans penser à ce qu'il disoit : ce qui ne laissa pas de fâcher le Roi, lequel se tournant de l'autre côté, lui dit : *pas encore, mon fils, pas encore.* Cette réponse lui parut de mauvais augure. Il n'y survécut que vingt-trois jours. Il expira le 14. de Mai, sur les deux heures après-midi, dans la quarante-troisième année de son âge, & la trente-troisième de son règne.

En Mai

EGLISE du dix-septième Siècle en partie.

1606.

LE Pape Paul V. de la Maison Borghèse, ayant excommunié les Vénitiens pour un fait purement de Police (1), & le Roi d'Angleterre ayant exigé un nouveau serment de fidélité de ses Sujets, à l'occasion de la conjuration des Poudres, quelques Theologiens écrivirent pour justifier l'action du Pape, & pour improuver celle de Sa Majesté Britannique, & ils avancèrent dans leurs écrits plusieurs maximes fausses & contraires à l'autorité des Rois. Comme ces Ouvrages n'étoient que trop capables de corrompre les Peuples & de les détourner du respect, de l'obéissance & de la fidélité qu'ils doivent à leurs Souverains, le Parlement de Paris crut devoir en arrêter le cours en condamnant le Livre que *Jean Mariana*, Jésuite Espagnol avoit composé, sous ce titre: *de Rege & Regis institutione*. Il renvoya d'abord l'examen de cet Ouvrage à la Faculté de Théologie de Paris, par un Arrêt du 27. de Mai 1610. en conséquence duquel la Faculté s'assembla & s'expliqua vivement contre ceux qui avoient osé avancer des maximes semblables à celles qui avoient été condamnées par une autre Censure de 1413. qu'elle confirma. Ensuite le Parlement rendit un Arrêt du 8. de Juin, portant condamnation du Livre de Mariana à être brûlé par la main du Bourreau: ce qui fut exécuté le même jour.

1610.

Le 26. de Novembre de la même année, le Parlement condamna pour le même sujet un Traité du Cardinal Belarmin, de *la puissance du Souverain Pontife dans les choses temporelles contre Guillaume Barclay*. Mais le Nonce du

(1) Voyez ci devant Tome III.

Pape ayant fortement sollicité la suppression de cet Arrêt, le Roi en donna un autre le 30. de Novembre, portant surseance du premier jusqu'à ce que Sa Majesté en eût autrement ordonné.

1610.

Tout ce que l'on reprochoit aux Jésuites, à qui l'on imputoit en général les sentimens pernicious des Ecrivains particuliers de la Société, n'empêcha pas la Reine Régente de leur accorder des Lettres Patentes pour enseigner publiquement dans le Collège de Clermont. Mais sur l'opposition de l'Université, le Parlement rendit Arrêt du 22. de Décembre, 1611. par lequel il étoit défendu aux Jésuites de se mêler de l'instruction de la Jeunesse dans la Ville de Paris, de quelque maniere que ce fût.

1611.

En Espagne, Philippe III. donna un Arrêt au mois d'Octobre pour la suppression de l'onzième Tome des Annales de Baronius, à cause d'un *Traité sur la Monarchie de Sicile*, qui y étoit inséré, dans lequel ce Cardinal appuyoit les prétentions des Papes sur la Sicile, & prétendoit que tous les Souverains en avoient reçu d'eux l'investiture, & lui en avoient fait hommage comme d'un Fief du Saint Siège.

L'an 1612. il y eut en France une fameuse dispute contre le Docteur *Richer*, au sujet d'un Livre qu'il avoit composé *sur la Puissance Ecclésiastique & Temporelle*, à l'occasion d'une These dans laquelle les Dominiquains enseignoient plusieurs Propositions contraires aux Libertés de l'Eglise Gallicane. A peine cette dispute étoit-elle appaisée que l'on dénonça au Parlement de Paris un Livre de Gaspard Scioppius, intitulé *Ecclésiasticus*, imprimé à

1612.

1612.

Harbert en 1611. Le Parlement l'ayant trouvé rempli de Propositions execrables contre la personne du feu Roi Henri IV. condamna ce Livre à être brûlé par la main du Bourreau : ce qui fut exécuté le 24. Novembre.

1613.

Il en fut de même du Livre d'*Adolphe Sculkenius*, sous le titre d'*Apologie pour le Cardinal Bellarmin*, contre le Livre de *Widdrington Anglois* : condamné par Sentence du Prevôt de Paris du 10. Juin 1615. & de celui de *François Suarez* Jesuite, intitulé : *Defensio fidei Catholicæ & Apostolicæ adversus Anglicanæ Sæctæ errores*, &c. condamné par Arrêt du Parlement du 26. Juin 1614.

1614.

L'année suivante il parut à Naples une Béate, nommée *Beata Julia*, qui, sous une fausse apparence de sainteté, cachoit les plus dangereuses maximes. Elle enseignoit, que le commerce des hommes avec les femmes étant naturel, il n'y avoit aucun péché à s'y laisser aller, &c. Elle avoit eu jusqu'à trois enfans de son Confesseur : elle corrompit en peu de tems un grand nombre de jeunes personnes de l'un & l'autre sexe. L'Inquisiteur en ayant été averti, fit renfermer la Béate & son Moine, dont on instruisit le procès, & qui furent condamnés à une prison perpétuelle. Deux insignes fourbes furent traités plus rigoureusement à Liège, où par l'espérance de s'enrichir, ils vinrent prêcher la repentance, se disant envoyés de Dieu, comme d'autres Jonas à ceux de Ninive, pour prédire aux Liégeois que s'ils ne s'amendoient, leur Ville seroit entièrement détruite & changée en un grand Lac, au bout de deux mois. Ils avouèrent leur imposture, & furent condamnés à être brûlés vifs.

1615.

1616.

1617.

Sur la fin de l'année 1616. *Marc-Anoine de Dominis*, Archevêque de Spalatro passa en Angleterre & embrassa la Religion Anglicane. Ce fut, dit-on, par-

ce qu'ayant eu part aux Ecrits que la Republique de Venise avoit publiés pour sa défense contre l'Interdit de Paul V. lesquels furent déferés à l'Inquisition, il craignoit qu'après la censure de ses Livres, on ne s'attaquât à sa personne. Etant arrivé en Angleterre, il trouva le Roi appliqué aux controverses qu'il avoit avec les Cardinaux Bellarmin & du Perron. Il fournit à S. M. B. de nouveaux Mémoires qui lui furent d'un grand secours. Ce Prince récompensa libéralement *de Dominis* : il le fit Doyen de Windsor, ensuite Maître de l'Hôpital de la Savoye, & le gratifia encore de plusieurs Benefices considérables. Comme il étoit en pays de liberté, il fit imprimer son grand Ouvrage de la *Republique Ecclesiastique*, auquel il travailloit depuis long-tems. Les ennemis de *Richer* publierent qu'il approuvoit cet Ouvrage. Cette nouvelle fit rechercher plus que jamais le Livre de la *Puissance Ecclesiastique* qu'il avoit composé. Il eut beau s'expliquer ouvertement contre les maximes de *de Dominis*, on voulut l'engager à se trouver aux assemblées de la Faculté, où son Ouvrage devoit être condamné, en même tems que celui de ce Docteur qu'on y avoit déferé. Il tint bon ; & cette dispute lui attira de grandes affaires. A l'égard de *de Dominis*, il resta encore plusieurs années en Angleterre, au bout desquelles il passa à Rome, où il vécut quelque tems.

Une des plus fameuses contestations qui se soient élevées dans ce Siècle, est celle que François Gomar eut en Hollande contre Jacques Arminius sur les matieres de la Prédestination & de la Grace, à laquelle les Eglises Réformées de France prirent part. Gomar naquit à Bruges le 30. Janvier 1563. de Parens qui faisoient profession de la Religion Réformée. Quand il eut achevé ses Humanités & sa Philosophie, il passa en Angleterre l'an 1582. pour étudier

1617.

1618.

1618.

en Théologie sous Witaker & Rainoldus, & reçut le degré de Bachelier deux ans après. Il vint ensuite demeurer à Heidelberg, où il s'occupa pendant deux autres années à apprendre le Grec & l'Hebreu : après quoi il fut choisi Ministre de l'Eglise Flamande de Francfort. Il se distingua tellement dans cette place, qu'il fut élu Professeur en Théologie dans l'Académie de Leide en l'année 1594. Il soutint également sa réputation dans ce poste, comme il avoit fait dans les précédens ; mais la tranquillité dont il y jouissoit ne dura que jusqu'à l'année 1603. qu'Arminius devint son Colleague.

Jacques Arminius étoit né à Oudewater sur l'Iffel l'an 1560. Il étudia d'abord à Utrecht, ensuite à Marpurg, & enfin à Genève, sous Theodore de Beze. Etant revenu en Hollande, il fut élu Ministre d'Amsterdam, & ensuite Professeur en Théologie dans la Ville de Leide. A peine fut-il installé dans sa Chaire, que Gomar commença à craindre la concurrence d'un Colleague qui avoit déjà beaucoup de réputation. Et comme il examinoit de près les démarches & les sentimens d'Arminius, il ne fut pas long-tems sans apprendre qu'il avoit des opinions différentes de celles qui étoient enseignées dans les Ecoles Protestantes, particulièrement touchant la *Prédestination*, la *Réprobation*, l'*inamissibilité de la Justice*, l'*efficacité de la Grace*, & la *liberté de l'homme*. Gomar se crut obligé de s'opposer fortement à ces nouveautés. Arminius ayant remarqué dans la suite quelque chose qui lui parut trop dur dans le Système de son Antagoniste, prit à tâche de le réfuter dans les Thèses qu'il fit soutenir, & eut l'art de faire goûter ses raisons à plusieurs personnes, qui embrassèrent son parti contre Gomar. Je n'entrerai point dans le détail de ces disputes, qui, passant des Ecoles dans les conversations, causèrent tant de

troubles dans les Pays-Bas, & tant de mouvemens dans les autres Pays de l'Europe : il faudroit pour cela des volumes entiers. Je dirai seulement qu'après plusieurs Assemblées convoquées inutilement pour mettre fin à ces contestations, il fallut enfin en venir au fameux Synode de Dordrecht, dont les Décisions sont encore aujourd'hui si célèbres.

L'ouverture s'en fit le 13. Novembre 1618. par deux Sermons. Je ne dirai rien non plus de toutes les séances, des délibérations, des Consultations, des Decrets & des incidens que les Arminiens firent naître pour éviter leur condamnation. Cela me meneroit trop loin, & d'ailleurs il y a des relations fort amples, dans lesquelles cette affaire est rapportée dans toute son étendue. Je me borne à quelques circonstances qui me paroissent les plus essentielles. Après les préliminaires, l'Assemblée commença par citer plusieurs Ministres Remontrans ou Arminiens, & leur ordonner de comparoître au Synode quinze jours après la signification, pour répondre sur les principaux Articles contestés, qui étoient au nombre de cinq (1). Les Arminiens firent grand bruit de cette citation, & prétendirent que la plûpart de ceux qui composoient le Synode, étant leurs parties, ne pouvoient être leurs Juges. On n'eut aucun égard à toutes leurs raisons, & l'on s'en tint à ce qui avoit été arrêté. Les Remontrans assistèrent donc à la Session du 7. Décembre qui étoit la XXIII. Alors le Président fit entendre à l'Assemblée l'ordre que les Etats Généraux lui avoient donné, d'exiger de chacun de ceux qui la composoient, un serment par lequel ils promettoient, que dans ce qui regarderoit la Doctrine, ils s'en tiendroient uniquement à la Sainte Ecriture, & qu'ils ne se proposeroient dans

1618.

(1) Voyez-les dans les Actes du Synode, Sc. A. Leyde chez Isaac Elzevir. 1624. in 4.

1618.

leurs Décisions que la Gloire de Dieu & le repos des Eglises.

Ensuite les Députés des Etats Généraux firent publier un Edit, par lequel il étoit ordonné aux Remontrans d'obéir à tout ce qui seroit arrêté par le Synode, & de répondre sur les points qui regardoient les cinq Articles contestés. Il y eut de part & d'autre plusieurs difficultés, qui furent suivies d'une protestation, par laquelle les Remontrans déclarèrent que tous & un chacun de ceux de leur Parti ne tenoient point le Synode, qui pour lors étoit assemblé, pour Juge légitime & competent des contestations qu'ils avoient au sujet de la Doctrine; & qu'ainsi ils regardoient le Jugement qui interviendroit comme n'ayant aucune force ni vertu par rapport à eux. En conséquence de cette protestation, chaque Province, & les Théologiens de chaque Nation furent priés de donner leurs avis sur les oppositions que les Remontrans avoient faites. On convint unanimement que leur protestation étoit nulle & injurieuse au Synode: qu'il ne falloit y avoir aucun égard, & qu'on passeroit outre à l'examen de la Doctrine des Arminiens.

Cependant pour garder les formes ordinaires, & ôter aux Remontrans le prétexte de se plaindre qu'on les eût condamnés sans les avoir entendus, on leur ordonna de comparoître au Synode, afin d'y proposer ce qu'ils avoient à alleguer touchant les cinq Articles. Ils obéirent & apportèrent un long Ecrit, qui contenoit leurs sentimens sur les points contestés. Néanmoins comme ils persistoient à déclarer, qu'ils ne pouvoient en conscience acquiescer aux Decrets du Synode, les Etats Généraux rendirent une Sentence le 1. Janvier 1619. par laquelle non-seulement ils

1619.

approuvoient tout ce qui avoit été fait jusques-là, tant par le Synode que par leurs Députés: mais encore ils enjoi-

gnoient aux Arminiens d'obéir aux uns & aux autres, à peine d'être traités comme refractaires & violateurs des ordres Souverains. Et en cas qu'ils refusaient de s'y soumettre, L. H. P. permettoient au Synode, d'examiner, d'expliquer & de juger conformément à l'Ecriture Sainte des Opinions des Remontrans, contenues dans leurs Ecrits, sur les points qui étoient en contestation. Cette discussion dura jusqu'au 6. de Mai, que le Synode ayant exposé au long ce qu'il croyoit & rejettoit touchant les cinq Articles, condamna solennellement les opinions des Remontrans, ajoutant qu'on devoit regarder comme calomnieux, ceux qui attribuoient aux Eglises Beligiques d'autres sentimens que ceux du Synode.

Les Eglises Reformées de France étoient convenues dans le Synode de Vitré d'envoyer les Ministres Dumoulin, Chauvé, Chamier & Rivet à Dordrecht. Mais le Roi, à qui l'on avoit fait entendre que cette Députation pourroit donner lieu à quelques troubles dans son Royaume, fit défense aux Députés, qui étoient partis sans sa permission, de continuer leur route, & leur ordonna de revenir sur leurs pas. Les Eglises Réformées, dans l'appréhension que les opinions d'Arminius ne se glissassent dans leurs Académies, déclarèrent, dans le Synode National qu'elles tinrent à Alais Ville des Cévennes depuis le 6 Octobre 1620. jus-

1619.

1620.

1620.

leurs Académies de prêter le même serment. (1)

Durant que ces choses se passoient, il se fit en divers endroits plusieurs exécutions pour cause de Religion. Pierre Machify, Notaire d'Accil, & Maurice Mongie, Sergent de la même ville, ayant été accusés d'avoir embrassé & enseigné la Doctrine des Réformés, furent arrêtés & conduits à l'Inquisition de Salusses par ordre de Dronier Gouverneur de ce Marquisat. L'un & l'autre furent condamnés à mort. Ayant appelé de leur Jugement au Senat de Turin, la Sentence y fut confirmée & exécutée le 21 d'Octobre 1619. dès quatre heures du matin, nonobstant la grâce que le Duc de Savoye leur avoit accordée. Les Réformés se plaignirent fort du procédé du Senat de Turin, & publièrent quelques Ecrits contre le Jugement de l'Inquisition, au nom de leurs Confreres qui avoient été chassés du Marquisat de Salusses. On y fit une réponse, pour prouver que les Souverains ont droit de faire des Edits & des Ordonnances touchant les matieres de Religion, & que les Sujets sont dans l'obligation de s'y soumettre.

A Toulouse, Lucilio Vanini, Philosophe Italien, fut condamné à faire amende honorable, à avoir la langue coupée, & à être ensuite brûlé vif, pour avoir tenu des discours scandaleux sur la Religion & entrepris de prouver plusieurs choses qui tendoient à l'Athéisme. Quelques particuliers s'en étant plaints, il fut mis en prison par ordre du Parlement qui travailla à instruire son procès. Au mois de Mars de la même année, une femme Juive subit le même sort à Saint Jean de Luz à cause de plusieurs profanations dont elle se trouva coupable.

Après la mort du Cardinal du Per-

ron, arrivée l'an 1618. le Cardinal de la Rochefoucaut & le Cardinal de Retz ayant été appelés au Conseil du Roi, Duval, un des principaux ennemis du Docteur Richer, regarda l'élevation de ces deux Cardinaux comme un puissant renfort pour son parti. Il invita de nouveau Richer à donner quelques explications des propositions de son Livre, & voulut lui persuader que c'étoit le moyen de faire cesser les troubles qu'il avoit causés dans la Faculté. L'amour de la paix & la considération que l'on avoit pour la personne de Richer étoit le prétexte; mais le désir de plaire au Nonce, & de donner cours aux Maximes Ultramontaines étoit en effet le grand mobile qui faisoit agir Duval & ses Partisans. En effet, Richer ayant paru disposé à faire ce que l'on exigeoit de lui, ses ennemis, au lieu d'Explications, lui demanderent une *Déclaration* de ses sentimens, & lui en donnerent même un modele, qu'il refusa de signer. Là-dessus on intimida Richer, qui crut trouver dans le Garde des Sceaux du Vair, & dans le Chancelier de Sillery la protection dont il avoit besoin en cette rencontre. La réponse que lui fit le premier de ces Magistrats est trop remarquable pour ne pas la rapporter ici. Sur ce qu'il disoit à Richer, qu'il falloit signer & approuver ce que le Nonce & les Cardinaux désiroient, le Docteur lui dit, qu'il s'agissoit *de retenir ou de condamner les anciennes maximes de Sorbonne & l'indépendance de la Couronne du Roi. Il n'importe*, reprit le Garde des Sceaux, *vous ne devez pas être plus sage que le tems. Si la Sorbonne d'aujourd'hui pense autrement que l'ancienne Sorbonne, & si vos Collegues sont de l'avis du Nonce & des Cardinaux, vous devez leur donner les mains. C'est que du Vair, non content de l'Evêché de Lizieux qu'on*

1620.

(1) Voyez le Jugement du Synode National de Dordrecht, &c. auquel on a ajouté le Canon des Eglises Protestantes de France; conclu & arrêté au Synode Na-

tional, tenu en Alais aux Cévennes l'an 1620. avec le serment d'approbation. A Quevill 1621, in 8.

1620.

lui avoit donné, aspiroit encore au Cardinalat, & qu'il ne pouvoit guères parler autrement, sans s'attirer à dos le Clergé, qui lui faisoit une pension de douze mille livres. Il s'en falloit bien que le Chancelier de Sillery ne fût dans les mêmes sentimens : aussi Richer trouva-t-il en lui un zèle & un attachement aux anciennes maximes de France, qui le rassurerent.

1621.

Il demeura tranquille jusqu'au mois d'Août 1621. qu'un Carme déchauffé du Royaume d'Arragon nommé *Dominique de Jesus-Maria*, qui passoit pour un grand faiseur de Miracles, vint en France en qualité de Missionnaire Apostolique. Depuis long-tems ce Religieux avoit acquis une grande réputation de sainteté. Pendant les troubles de Bohême, il s'étoit trouvé à la tête des Troupes Impériales, le crucifix à la main, les animant au combat, de maniere qu'on lui attribuoit le gain de la fameuse bataille de Prague. Il traversa ensuite l'Allemagne suivi d'une foule de Peuple qui publioit par tout son zèle & sa vertu. En passant par la Lorraine, on lui amenoit toute sorte de malades afin qu'il les guerît. Soit orgueil, ou simplicité, il ne faisoit point difficulté de les toucher ; mais on ne fut pas long-tems à revenir de l'estime que tout le monde en avoit conçue. S'étant fait fort de guerir une prétendue possédée de Remiremont, qui étoit venue à Nanci, une foule de Peuple y accourut, pour être témoin du futur miracle. Les principaux du Pays, & même plusieurs Evêques s'y rendirent. Mais la vertu de Dominique échoua, & l'on reconnut son imposture. Pour éviter le châtement qu'il méritoit, il prit la fuite & vint à Paris.

D'abord il se mit à donner des Bénédictiones à tous ceux qui s'atroupoient autour de lui : il entreprit aussi de guerir toute sorte de malades. Quoiqu'il ne réussit pas mieux qu'à Nanci, il souffroit

Tome IV.

1621. cependant que l'on coupât des morceaux de sa robe, que l'on publiât qu'elle ne diminueoit point, & que l'on débitât des Legendes de ses prétendus miracles avec son portrait. Il n'y eut pas jusqu'aux ennemis de Richer, qui n'accréditassent les impostures de ce Moine. A les entendre, il avoit le discernement des Esprits ; & sans avoir jamais vu Richer, il l'avoit, disoient-ils, remarqué dans la foule, l'avoit appelé par son nom, & averti du péril éminent où il étoit de son salut à l'occasion du Livre de *la Puissance Ecclésiastique & Politique* qu'il avoit composé. D'abord Richer ne fit que rire de ce conte ; mais ayant appris que les grands Vicaires de l'Evêque de Paris, & les autres Prélats qui se trouvoient dans cette Ville, gardoient le silence, tandis que le peuple & la plupart des Moines couroient en foule après le Carme ; il eut la curiosité de le voir. Il y avoit dans l'Abbaye de Saint Victor un Religieux aveugle que l'on avoit mené au nouveau faiseur de miracles : Richer ayant sçu que ce singe de Jesus-Christ lui avoit mis de la salive sur les yeux pour lui rendre la vûe, sans pouvoir réussir, & qu'il avoit de même entrepris inutilement la guerison de plusieurs autres personnes estropiées ou malades, il décria tellement & l'imposteur & ses partisans, que les ennemis de Richer en furent couverts de confusion.

Ils ne furent pas long-tems sans faire éclater de nouveau leur ressentiment contre lui. Au Carême de l'année 1622. ils supposèrent des Lettres adressées à la Faculté de Théologie de Paris, sous le nom du Cardinal de Sourdis, qui, pour lors, étoit à Rome, dans lesquelles on assuroit que le Pape Grégoire XV. vouloit que la Faculté condannât la doctrine de Richer. On n'eut aucun égard à ces Lettres dont on reconnut aisément la fausseté. Ce fut alors que pour éviter de nouvelles per-

H h

1622.

fécutions, Richer fit imprimer sa Déclaration en latin & en François, après l'avoir fait reconnoître par deux Notaires. Dans le même tems parut le Livre de *Michel Mauclerc, de la Monarchie Divine, Ecclésiastique & Séculière Chrétienne, &c.* dans lequel on avoit ramassé la plus grande partie de ce que les Ultramontains ont écrit en faveur de la Monarchie & de l'infaillibilité du Pape, sans discernement, ni critique dans le choix des auteurs dont ce Livre contenoit les extraits. C'étoit un piège qu'on tendoit à Richer. Mais quelque contraires que fussent les principes qu'on avançoit dans cet Ecrit aux maximes de la France, Richer garda un profond silence, & mit par-là ses ennemis en défaut.

Henri de Gondi, dit le Cardinal de Retz, étoit alors Evêque de Paris. Ce Prélat étant mort au mois d'Août, *Jean-François de Gondi* son frere lui succéda dans sa Prélature, & fut le premier Archevêque de cette Capitale, détachée cette année de la Province de Sens, & érigée en Archevêché par le Pape Grégoire XV. à la priere du Roi Louis XIII.

Le Cardinal de la Rochefoucaut un des plus animés contre Richer, avoit essayé d'en donner de mauvaises impressions au Roi, en lui disant, au retour du siège de Montpellier, que Sa Majesté avoit remporté de grands avantages sur les prétendus Réformés; mais que les *Richeristes* étoient du moins autant à craindre que les Huguenots, & qu'il falloit les exterminer, ou les chasser du Royaume. Mais voyant que le Roi n'étoit pas là-dessus aussi vif qu'il l'auroit souhaité, il fit convoquer une assemblée de Prélats au mois de Février 1623. chez le Cardinal de Sourdis, le plus ancien des Cardinaux de France, & voulut les engager d'appuyer les accusations qu'il avoit inten-

1623.

blée étoit composée des Cardinaux de Sourdis, de la Rochefoucaut, de Richelieu, de François de Harlai Archevêque de Roien, de Jean-François de Gondi Archevêque de Paris, d'André Fremiot ancien Archevêque de Bourges, & d'Augustin Potier Evêque de Beauvais. D'abord, le Cardinal de la Rochefoucaut remontra que la Sorbonne étoit Schismatique & qu'elle tendoit à l'Hérésie: que Richer étoit la cause de ce mal, & proposa deux articles pour les faire signer aux Richeristes. Le premier: *que le Pape, comme Pape, peut faire des Loix qui obligent en conscience tous les Fidèles en général & chacun d'eux en particulier.* Le second; *que le Pape peut donner Privilège aux Religieux pour ouïr les Confessions par tous les Diocèses:* ajoutant, que quand Richer & ses Partisans auroient signé ces deux articles, il faudroit en mettre une douzaine à la Bastille. Il déféra ensuite à l'Assemblée plusieurs autres Docteurs qu'il nomma.

Le Cardinal de Richelieu déclara, qu'étant Proviseur de Sorbonne, il ne pouvoit être indifférent à l'accusation que l'on formoit contre ceux de cette Maison, & qu'il n'étoit pas juste de les condamner sans les entendre. Il pria l'Assemblée de lui permettre de les mander, afin de sçavoir leur sentiment sur ce dont on les accusoit. Ceux-ci remontrèrent qu'il étoit à propos de s'adresser à toute la Faculté, au sujet d'une Censure qui étoit son Ouvrage: ce qui fit changer de résolution au Cardinal de Richelieu, qui vit bien que cette affaire étoit plus épineuse qu'il ne se l'étoit imaginé. Il en remit le soin au Cardinal de la Rochefoucaut, qui fit si bien, que Richer fut enfin déposé de son Emploi de Syndic de la Faculté, & obligé de se retracter: ce qu'il fit en l'année 1629. Je passe à l'établissement des Maisons Religieuses & des Hôpitaux qui ont été

1623.

fondés sous le règne de Louis XIII.

1623. Pendant la tenue du Chapitre général des Dominicains à Paris, le Pere Michaëlis, Provincial du Languedoc, obtint du Général de cet Ordre la permission d'établir à Paris un Couvent de *Freres Prêcheurs Réformés*. Il se retira d'abord dans une Maison particulière derriere Saint André des Arcs, avec quelques Religieux qui l'avoient suivi ; mais leur nombre s'étant augmenté, le Pere Galamin leur Général obtint

1611. des Lettres Patentes au mois de Septembre 1611. par lesquelles leurs Majestés accorderent la permission au Pere Michaëlis de bâtir un nouveau Monastere. L'Evêque de Paris leur accorda aussi les permissions nécessaires pour cela. Mais le Prieur & le Syndic du Couvent de la rue Saint Jacques formerent opposition à ce nouvel établissement. On fit de part & d'autre, pendant plus d'un an, divers écrits & plusieurs procédures, qui furent suivies d'un Arrêt du Parlement de Paris rendu le 23. Mats 1613. par lequel il fut permis au Pere Michaëlis de s'établir à Paris. Plusieurs personnes de considération contribuerent à l'envi à cet établissement, en fournissant au Pere Michaëlis de quoi acheter plusieurs maisons dans le Fauxbourg Saint Honoré, à la place desquelles on a bâti le Monastere des Jacobins Réformés que l'on voit aujourd'hui.

Les pieuses libéralités de la Reine Régente donnerent lieu à plusieurs semblables établissemens. Les *Carmes Déchaussés* ayant obtenu de Sa Majesté la permission de s'établir à Paris, le Sieur Vivian Maître des Comptes acheta pour eux un Jardin au bout de la rue de Vaugirard, où ils commencerent en 1613. à bâtir le Monastere & la belle Eglise que l'on y voit à présent.

La même année, le Sieur de la Tour ayant donné par son Testament aux

Capucins une maison & un grand clos qui lui appartenoit au Fauxbourg Saint Jacques, ces Religieux, secondés des aumônes de plusieurs personnes charitables, commencerent à y bâtir un Couvent.

Marie l'Huilier, Dame de Sainte Beuve, ayant aussi obtenu la permission de fonder un Monastere de filles & de veuves, pour l'instruction des jeunes filles, fit bâtir au même Fauxbourg Saint Jacques le Monastere des *Ursulines*, ainsi nommées, parce qu'elles prirent pour Patrone Sainte Ursule.

La Congregation de la *Sainte Vierge*, où l'on a la même destination, commença peu d'années auparavant à Bourdeaux, par les soins d'une autre illustre Veuve, nommée Madame de Lesnonac. Les Religieuses de la *Visitacion* de la Sainte Vierge, commencerent aussi par la pieté de plusieurs Saintes femmes, dont la premiere étoit Jeanne-Françoise Fremiote ; & qui, pour honorer la visite que la Sainte Vierge fit à sa cousine Sainte Elisabeth, visitoient les pauvres & les malades. François de Sales, Evêque de Genève, mit la dernière main à cet Ouvrage, en les établissant à Annecy, où il leur donna une règle. Elles sont présentement cloîtrées, & obligées d'admettre dans leur Ordre des filles délicates & mêmes infirmes, qui ne peuvent être Religieuses sous des règles plus austeres.

L'Etablissement auquel le Roi & la Reine Régente eurent le plus de part, fut celui de la *Congregation des Prêtres de l'Oratoire*, dont Pierre de Berulle, Prêtre du Diocèse de Paris, aussi distingué par sa pieté, qu'il l'étoit par sa naissance, fut le premier Instituteur. Louis XIII. lui accorda pour cet effet des Lettres Patentes vérifiées au Parlement le 4. Décembre 1612. par lesquelles Sa Majesté honora cette Congregation du titre de fondation Royale.

1614.

En conséquence de ces Lettres, la Reine Régente en fit expedier d'autres, par lesquelles Sa Majesté se déclara fondatrice de cette Congregation. Le Pere de Berulle eut bien-tôt la consolation de voir plusieurs personnes distinguées par leur pieté & par leur science approuver son dessein. En attendant qu'ils eussent trouvé une Maison propre pour leur établissement, ils demeurèrent quelque-tems au Fauxbourg Saint Jacques. Le Cardinal de Joyeuse étant mort trois ans après, le Pere de Berulle acheta sa maison, qui portoit le nom d'Hôtel du Bouchage, & y transféra sa Congregation. Le Roi choisit leur Eglise pour sa Chapelle du Louvre, & les Prêtres de l'Oratoire pour ses Chapelains. La pieté, la science & le zèle de ceux qui composoient cette Congregation porterent plusieurs Evêques à leur procurer des établissemens dans leurs Diocèses. Le Cardinal de Retz, en leur donnant l'Abbaye de Saint Magloire au Fauxbourg Saint Jacques, leur fit aussi accorder la Manse Conventuelle, pour y établir un Séminaire, dont il leur confia le soin.

La Reine ne se borna point à cet établissement. L'extrême misere d'une multitude de Pauvres, porta cette Princesse & la Reine Marguerite à donner des sommes considérables pour contribuer à bâtir à Paris plusieurs Hôpitaux. Quand ils furent achevés, le Parlement rendit un Arrêt du 15. Septembre, qui ordonnoit à tous les Mendians qui n'étoient point natifs de la Ville & Vicomté de Paris, de se retirer dans les Lieux de leur naissance : on exhorta ceux qui étoient de Paris, de s'appliquer à quelque profession pour gagner leur vie, à faute de quoi, huit jours après la publication de l'Arrêt, ils devoient être renfermés dans l'un de ces Hôpitaux, pour y faire ce qui leur seroit commandé, par les Administrateurs.

En 1614 l'Ordre des Chevaliers de

Sainte Magdeleine fut institué par un Gentilhomme nommé Jean Chesnel, Seigneur de la Chappronaye. On y faisoit vœu de renoncer aux Duels & à toutes querelles particulieres. Le Conseil du Roi approuva ce dessein, qui néanmoins ne réussit pas. Ce Gentilhomme se retira dans un Hermitage au bout de la forêt de Fontainebleau, où il passa le reste de ses jours dans les exercices de la pénitence, sous le nom d'*Hermite pacifique de Sainte Marie Magdeleine*. En 1615. l'Ordre des Chevaliers de *Jesus-Maria* fut institué par Paul V.

En 1618. Antoinette d'Orleans, fille de Louis Duc de Longueville, institua à Poitiers, où elle mourut, les Religieuses du *Calvaire*, ou la Congregation de Notre Dame du Calvaire & de Sainte Scholastique. Cette Dame se fit premierement Feuillantine à Toulouse; puis Paul V. la mit à la tête du Monastere de Fontevraut; enfin elle fonda l'Ordre du Calvaire dont les Religieuses font profession de suivre l'ancienne Règle de Saint-Benoît.

Cette même année au mois de Juillet, pour satisfaire au desir de Louis XIII. le même Pape donna une Bulle, portant que *la Fête de Saint Louis* Roi de France seroit gardée par tout le Royaume, & qu'il seroit libre d'y faire & celebrer l'Office en la maniere des Fêtes doubles conformément aux Rubriques du Breviaire Romain. Le Cardinal de Retz, Evêque de Paris, ayant reçu ce Bref, fit publier un Mandement le 8. d'Août portant injonction à tous Doyens, Chapitres, &c. de solemniser cette Fête en la maniere prescrite par le Bref du Pape; ce qui a toujours été observé depuis, le 25. du même mois.

L'année suivante l'Ordre des Chevaliers de la Conception fut institué par Ferdinand Duc de Mantoue, par Charles de Gonzague Duc de Nevers,

1614.

1615.

1618.

1619.

1619. & par Adolfe Comte d'Alla. En 1624. Urbain VIII. confirma cet Ordre, & donna lui-même la Croix au Duc de Nevers.

1621. Il y avoit 14. ans entiers que Paul V. gouvernoit l'Eglise de Rome, lorsque la mort l'enleva le 28. de Janvier 1621. Comme ce Pape avoit renouvelé presque tout le Collège des Cardinaux, le Cardinal Borghèse son Neveu crut qu'il auroit assez d'amis pour faire élire qui il voudroit à la place de son Oncle. Le Cardinal Campora fut d'abord celui sur qui il jeta les yeux; mais le Marquis de Cœuvres Ambassadeur de France à Rome, traversa si vivement l'élection de Campora qu'il sçavoit être dévoué à l'Espagne, que les suffrages se réunirent en faveur du Cardinal Ludovisio, qui prit le nom de Gregoire XV. Dès la première année de son Pontificat il fit un Règlement, pour prévenir les abus qui s'étoient introduits dans l'Élection des Papes. Il en fit encore plusieurs autres, & mourut le 8. Juillet

1623. Il n'y avoit alors aucun Cardinal François à Rome. Le Cardinal de la Vallette prit la poste pour s'y rendre, dès qu'on eut appris en France la nouvelle de cette mort. La mesintelligence qui se trouvoit entre le Cardinal Borghèse & le Cardinal Ludovisio neveu du mort chefs des deux principales factions qui partageoient le Conclave, rendit l'Élection du nouveau Pape fort difficile. D'abord chacun brigua pour les Cardinaux de son parti. Enfin le 6. d'Août le Cardinal Maffée Barberin fut élu & prit le nom d'Urbain VIII. Il protegea les belles Lettres & ceux qui s'y appliquoient, pendant tout le tems de son Pontificat.

En ce même tems on découvrit en Espagne une Secte de personnes qui s'appelloient Religieux *Alombrados* ou *Illuminés*, qui répandoient leurs erreurs dans l'Evêché de Cadix & dans l'Archevêché de Seville. L'Inquisiteur Général

en ayant eu avis, fit publier un Edit, par lequel il condamnoit 76. Propositions, dans lesquelles étoient renfermées les principales erreurs de cette Secte. Elles consistoient principalement dans une espece de spiritualité mal entendue & dans plusieurs maximes vicieuses sur l'obéissance aux Supérieurs, sur l'usage du Mariage & sur la maniere d'expliquer l'Écriture Sainte, qui, pour la plûpart, n'avoient point encore été avancées.

En France, il parut une autre espece de Fraternité, à qui l'on donna le nom de *Freres de la Rose Croix*, ou de *Freres invisibles*. Plusieurs personnes prétendirent que cette Secte étoit chimerique & n'avoit jamais existé. D'autres, pour la réaliser, distribuerent & firent afficher dans Paris des Billets qui portoient: *Nous Députés du Collège principal des Freres de la Rose-Croix, faisant séjour visible & invisible en cette Ville, par la Grace du Très-Haut, vers lequel se tourne le cœur des Justes: nous montrons & enseignons sans livres, ni marques, à parler toute sorte de Langues des Pays où nous habitons, pour tirer les hommes nos semblables d'erreur de mort.* Pompeux galimatias, dont quelques-uns se moquerent, & que quelques-autres réfuterent serieusement, comme contenant de véritables erreurs.

L'année suivante 1624. il y eut un differend entre Miron Evêque d'Angers & le Chapitre de l'Eglise Cathedrale de cette Ville, qui fit grand bruit en France. Le Chapitre avoit obtenu les années précédentes divers Arrêts, portant défenses à l'Evêque de rien innover dans les cérémonies observées jusqu'alors dans l'Eglise de Saint Maurice. L'Evêque prétendant que le Chapitre avoit empiété sur son autorité, refusa d'officier dans cette Eglise, sous prétexte qu'en le faisant, il paroîtroit souffrir des désordres qu'il croyoit devoir corriger. Cependant le jour du *Jendi*

1623.

1624.

Saint approcha. Miron ordonna à tous les Curés de la Ville de se rendre à l'Eglise de S. Pierre pour la consecration de ce qu'on appelle les *Saintes-Huiles*. Le Chapitre de S. Maurice appella incontinent *comme d'abus* de l'Ordonnance du Prélat qui entreprenoit de transférer la Cathédrale dans une autre Eglise. Garande, grand Archidiacre d'Angers, fommé de se trouver à l'Eglise de Saint Pierre pour y servir l'Evêque à la consecration des *Saintes-Huiles*, refusa de le faire ailleurs que dans le lieu accoutumé. Miron se crut en droit de punir la defobéissance de son Archidiacre, qu'il suspendit, après trois Monitions consecutives, de l'exercice de ses fonctions. Celui-ci se pourvût encore par appel *comme d'abus* au Parlement de Paris, & demanda aux Magistrats de l'envoyer à quelque Evêque voisin qui lui donnât ce qu'on appelle l'absolution *ad Causalam* de la suspension fulminée contre lui par l'Evêque d'Angers.

Il n'en fallut pas davantage pour enflâmer Miron homme inquiet & entreprenant, qui prétendit que Garande encouroit l'excommunication ordonnée dans le Droit Canonique, contre les Cleres qui portoient les affaires Ecclesiastiques devant un Tribunal Seculier, & fulmina en effet cette Sentence. Garande en appella derechef *comme d'abus*; & l'Evêque, plus emporté que jamais, se mit à déclamer contre cette maniere de recourir à la protection des Juges Seculiers, & avança imprudemment dans un sermon, que ceux qui favorisent les Appels *comme d'abus*, causent plus de mal à l'Eglise que les Héretiques mêmes. Miron s'étoit déjà fait des affaires au Parlement de Paris; en soutenant les prétentions exorbitantes du Clergé. Il acheva de se perdre par cette dernière démarche; & en combattant les Droits & la Jurisdiction du Parlement, il engagea cette Compagnie à soutenir ouvertement Garande. Il y

eut Arrêt ordonnant à l'Evêque, sous peine de la saisie du revenu temporel de son Evêché & de ses autres Bénéfices, de révoquer la Sentence d'Excommunication prononcée, avec défense de procéder par telles voies à l'avenir; & comme Miron refusa d'y obéir, son temporel fut saisi avec rigueur, & les esprits s'aigrirent extrêmement de part & d'autre. L'entremise de Marie de Médicis, qui avoit le Gouvernement d'Anjou, causa une réconciliation apparente entre l'Evêque & le Chapitre; mais elle ne dura pas long-tems.

Le point le plus difficile à terminer étoit la contention entre Miron & le Parlement. Le Prélat n'eut point d'autre ressource que d'implorer le secours de ses Confreres. Les Cardinaux & les Evêques qui étoient en Cour s'assemblerent & convinrent de présenter une Requête au Roi. Ils supplioient humblement Sa Majesté de délivrer l'Eglise opprimée par les Magistrats, qui entreprennent d'attirer à leurs Tribunaux des affaires purement Ecclesiastiques, dont les Evêques avoient seuls le droit de connoître. Les gens d'esprit se moquent de la supercherie de ces Prélats qui crioient au schisme & au renversement de la Religion, sur ce qu'on cherchoit à mettre les Sujets du Roi à couvert de leurs vexations injustes. Néanmoins à la sollicitation du Clergé, l'affaire de l'Evêque d'Angers avec son Archidiacre fut évoquée au Grand Conseil: expédient trouvé pour assoupir un différend dont les suites auroient pu devenir grandes & fâcheuses.

Il se tint à Paris l'année suivante une nombreuse assemblée du Clergé. Elle étoit composée de trois Cardinaux, huit Métropolitains, trente Evêques, & de cent Députés du second ordre. On y fit plusieurs Réglemens sur la Discipline Ecclesiastique & touchant la jurisdiction Episcopale par rapport aux Religieux qui s'en prétendoient exempts. Et vers

1625.

la fin de l'année le Cardinal de Richelieu fit proposer par ses amis la condamnation de certains Libelles où le Roi & les Ministres étoient étrangement décriés, à cause des alliances faites avec les Protestans & de la guerre commencée en Italie. Les Magistrats condamnerent d'abord ces Libelles à être brûlés par la main du Bourreau, & la Faculté de Paris les censura. Mais le Nonce Spada, ayant sçu qu'on en demandoit aussi une Censure au Clergé, s'intrigua fortement dans l'Assemblée, afin que l'Acte des Prélats fût conçu en termes généraux, comme l'avoit été celui de la Faculté, pour ne point donner atteinte à ce que les Auteurs flétris avançaient de conforme aux prétentions de la Cour de Rome. Leonard d'Etampes Evêque de Chartres fut chargé de composer la Censure : il le fit d'une manière qui fit connoître, qu'il avoit plus d'envie de faire sa Cour au Roi, & à ses Ministres, qu'au Pape & à ses Neveux.

1626.

L'Acte en ayant été lû & approuvé, le Nonce Spada s'intrigua de nouveau pour le faire rayer des Registres, disant qu'ils avoient été falsifiés. Sur quoi le Parlement donna un Arrêt, par lequel il étoit ordonné au Procureur Général d'informer des pratiques faites par des Etrangers, dans l'Assemblée du Clergé de France. C'étoit un ménagement pour la personne de Spada, qu'on ne vouloit pas nommer. Le Parlement défendoit ensuite aux Evêques de publier, & aux Libraires d'imprimer, ou de vendre une autre Censure que celle de la façon de l'Evêque de Chartres. Cette affaire eut encore d'autres suites, dont le Roi prévint aussi les effets, en l'évoquant à son Conseil.

Durant ces contestations entre le Parlement & le Clergé, l'université de Paris étoit aux prises avec les Jésuites. C'étoit au sujet d'un Livre de Santarel, de l'Herésie & du Schisme, qui parut cette année à Paris. Il contenoit des propositions plus outrées qu'aucune de

1626.

celles qu'on eût encore censurées. Non content de dire que le Pape a le pouvoir de déposer les Souverains Hérétiques, ou Schismatiques, Santarel soutenoit, « que le Pontife de Rome, dont » *le Tribunal est le même que celui de » Jesus-Christ*, a droit de donner des » Tuteurs aux Rois incapables de gouverner leurs Sujets, & de les déposer même, s'il le juge à propos, aussi bien que ceux qui négligent de remplir leurs devoirs, qui rejettent les » avis & les corrections du Pape, & qui » ne se mettent pas en peine de défendre l'Eglise. » Le quatrième d'Avril ce Livre fut flétri par une vigoureuse censure de la Faculté; & les Jésuites de France furent obligés d'en désavouer la Doctrine, de peur d'être une seconde fois chassés du Royaume.

1630.

Il ne se passa rien de remarquable jusqu'à l'année 1630. que la Guerre & la famine désoloient la Chrétienté en plusieurs endroits. Le Pape Urbain, au lieu de s'appliquer, dans ces tristes conjonctures, à éteindre l'embrasement prochain, dont l'Italie étoit alors menacée, ne songeoit qu'à satisfaire la sotte vanité des Cardinaux. Ces gens, dont l'habit rouge marque, dans son origine, la disposition où ils devroient être de répandre leur Sang pour la défense de la Foi, faisoient servir depuis long tems cette couleur au faste & à la magnificence. Ils ne s'accommodoient plus de la coutume établie de les traiter de *Reverendissimes* & d'*Illustriissimes*, & de leur donner de la *Seigneurie Illustriissime*, dans les Lettres & dans les conversations. Ils vouloient, dit un Auteur, (1) un titre qui les mit même au-dessus des Princes, & qui parût dire quelque chose de plus que celui d'*Altesse*. Quelqu'un s'avisait que le titre d'*Eminence* & d'*Eminentissime* pourroit bien répondre au desir des Cardinaux. Richelieu, plus vain qu'aucun de ses Contre-

(1) L'Histoire de Louis XIII.

res, approuva fort la nouvelle découverte, & y eut même, dit-on, beaucoup de part. Sur les remontrances de la *Congrégation des Rites*, Urbain publia le dixième de Juin un Decret, par lequel il ordonnoit, qu'au lieu du titre de *Reverendissime* & de *Seigneurie Illustrissime*, dont les anciens Cardinaux s'étoient crus suffisamment honorés, ceux d'à présent & leurs Successeurs auroient celui d'*Eminence* & d'*Eminentissime*, qui leur demeureroit particulièrement affecté. On fit grace néanmoins aux Electeurs Ecclesiastiques, & au Grand-Maître de Malthe, qu'il fut permis de traiter aussi d'*Eminence* & d'*Eminentissime*. Ceux-ci exceptés, le Pape défendoit, sous peine de son indignation & d'encourir certaines Censures, à tous Prélats, Evêques, Archevêques, Primats & Patriarches, de prendre cette marque de distinction, & enjoignoit expressément aux Cardinaux présens & à venir de s'en servir, & de rompre tout commerce de lettres & d'entretien avec toutes les personnes de quelque qualité qu'elles fussent, excepté les Empereurs & les Rois, qui refuseroient de leur donner ce nouveau titre. En un mot, il prit les mêmes précautions pour ce Règlement, que s'il se fût agi de la chose la plus importante au bien & à la conservation de l'Eglise Romaine.

Quelque tems après, il arriva certaines contestations en Angleterre, dans le Clergé Catholique, auxquelles la France prit beaucoup de part. L'Evêque Vicairé Apostolique dans ce Royaume-là étant mort, les Jésuites & les autres Religieux Missionnaires que l'autorité Episcopale n'accoutumoit pas, firent tout ce qu'ils purent pour empêcher que le Pape n'en nommât un autre. Les Bénédictins Anglois furent les seuls qui joignirent leurs instances à celles des Ecclesiastiques pour obtenir un Evêque. Les uns & les autres demandoient le

Docteur Kellyson, Professeur en Théologie dans l'Université de Reims en Champagne, ou le Docteur Richard Smith, qui avoit autrefois étudié à Paris avec le Cardinal de Richelieu. On pria le Pape Urbain de faire l'un des deux son Vicairé Apostolique en Angleterre. Smith fut préféré, & reçut une Bulle du Pape, qui, avec la qualité d'Evêque Titulaire de Calcedoine, lui donnoit la Jurisdiction ordinaire des Evêques sur tous les Catholiques Anglois. Dès qu'il prétendit l'exercer, il ne manqua point de se brouiller avec les Religieux, & sur tout avec les Jésuites, qui formerent tant d'intrigues contre lui, jusqu'à obtenir, dit-on, une *Proclamation* du Roi Charles, que pour mettre sa personne en sûreté, il fut obligé de sortir d'Angleterre.

Aussi-tôt, ils se mirent à écrire que rien n'étoit plus inutile qu'un Vicairé Apostolique dans ce Royaume-là : que l'Eglise Catholique s'y pouvoit gouverner sans lui, par des Prêtres & des Religieux revêtus de certains pouvoirs émanés du Pape : outre que la qualité de Vicairé Apostolique étoit si odieuse aux Protestans Anglois, que ce seul nom étoit capable d'augmenter la persécution que souffroient les Catholiques en Angleterre.

Mathieu Kellyson Recteur du Collège, ou Seminaire des Anglois dans l'Université de Douai, publia dans sa Langue un Livre de la *Hierarchie Ecclesiastique*, pour défendre la nécessité des Evêques & leur autorité. Edouard Knot, Vice-Provincial des Jésuites, répondit en Anglois à Kellyson, & fit approuver son Ouvrage par deux Moines, Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris. Enfin, un autre Jésuite Anglois, nommé Jean Floyde, entra encore en lice contre Kellyson, sous un nom supposé. L'Evêque de Calcedoine & ses Partisans firent mettre en Latin les Livres de Knot & de Floyde. On les présenta à l'Archevêque & à la Faculté de Théologie de Paris, qui les examinèrent

1631.

nerent & se préparèrent à déclarer juridiquement ce qu'ils en pensoient. Les Ouvrages des deux Jésuites furent condamnés au mois de Janvier 1631. par l'Archevêque, & dans le mois suivant, par la Faculté de Théologie.

Ce n'est pas tout : plusieurs Prélats, de ceux qu'on nomma depuis *Janse-nistes*, n'oublierent rien pour décrier la Société. Ils s'assemblerent, au nombre de plus de trente, en une espèce de Concile, où, après je ne sçai quel examen des deux Ouvrages traduits de l'Anglois en Latin, ils écrivirent une Lettre circulaire à tous leurs Confreres du Royaume, pour les avertir de la condamnation que leur Synode avoit cru devoir faire des deux Ouvrages qui lui avoient été déferés.

1632.

On vit bien-tôt paroître deux réponses, sous un nom supposé, & à la censure de la Faculté de Paris, & à la Lettre circulaire des Evêques. Deux ou trois Membres de la Faculté écrivirent à leur tour pour la défense, & de la Lettre des Prélats, & de la censure des Docteurs. Un inconnu entr'autres, sous le nom de *Petrus Aurelius*, fut celui qui se signala le plus dans cette dispute. Les injures dont il chargeoit les Jésuites, furent reçues avec un extrême applaudissement. Tout le monde se souleva contre eux, & le vingt-septième de Mars 1633.

1633.

ceux de France furent obligés de défavouer les Ouvrages de leurs Confreres. La dispute s'échauffa tellement, qu'il fallut que le Roi interposât son autorité pour la faire cesser.

Les Evêques de France, si zélés pour soutenir leurs droits & leur autorité contre les Jésuites, ne les soutinrent pas également contre la Cour de Rome. Ils souffrirent qu'au préjudice des Libertés de l'Eglise Gallicane, le Pape nommât des Commissaires pour juger quelques-uns de leurs Confreres, accusés du crime de Léze-Majesté, parce qu'ils s'étoient déclarés en faveur des Ducs d'Or-

Tome IV,

1635.

léans & de Montmorenci. C'étoient les Evêques d'Albi, d'Uzez, de Nîmes, de Lodève, de Saint Pons & d'Aler, qu'on accusoit d'être complices de la prétendue revolte. Le Pape donna commission à l'Archevêque d'Arles, & aux Evêques de Saint Flour & de Saint Malo, de juger leurs Confreres accusés. Le Clergé de France, qui faisoit alors tant de bruit pour soutenir les droits de l'Episcopat, demeura dans le silence, & n'osa s'opposer à la nouvelle entreprise du Pape. Les Commissaires ouvrirent leur Tribunal dans le Couvent des Augustins de Paris. L'Evêque d'Uzez mourut avant la fin de la Procédure. Celui d'Albi fut déposé; mais on ne put condamner les autres, parce que les preuves ne se trouverent pas suffisantes.

1634.

Le vindicatif Richelieu, qui étoit le principal moteur de cette cabale, en appuya une autre l'année suivante, uniquement par haine contre un Ecclesiastique qu'il soupçonnoit d'avoir fait une Satyre contre lui. C'étoit Urbain Grandier, Curé de S. Pierre & Chanoine de l'Eglise de Sainte Croix de Loudun, qu'on accusa d'avoir enforcé des Religieuses Ursulines, & quelques filles seculieres de cette Ville, qui feignoient d'être possédées. Chacun sçait quelles furent les suites de cette affaire qui coûta la vie à Grandier, & où l'on vit en même tems un des plus horribles exemples de la vengeance d'un Ministre tout-puissant, de l'abus que les Ecclesiastiques & les Moines peuvent faire de la Religion, & de la superstitieuse crédulité des gens de qualité aussi bien que du peuple.

Enfin, ce fut encore sous ce règne qu'arriva la fameuse dispute du *Janse-nisme*. Les contestations sur la Grace avoient commencé dès le siècle précédent, à l'occasion du Livre de *Louis Molina*, Jésuite Espagnol, sur la Concorde de la Prédestination de la Grace avec le libre arbitre. Elles se renouvelerent depuis avec beaucoup de cha-

1641.

leur, lorsque le Livre de *Cornelius Jansenius* (1) Evêque d'Ypres, parut en 1640. intitulé *Augustinus*. Quoique l'Auteur prétendit n'avoir rien avancé que de conforme à la Doctrine de Saint Augustin & de S. Thomas, il ne laissa pas d'être traité de Novateur & d'Hérétique par les Jésuites, qui dénoncèrent son Livre à l'Inquisiteur de Rome, & composèrent, pour le combattre, des Thèses qui furent soutenues à Louvain en 1641. Aussi-tôt tous les Ecclésiastiques se partagèrent : & chacun prit parti selon son inclination & ses préjugés. De-là les noms odieux de *Jansenistes* & de *Molinistes*, tirés de ceux des Chefs, dont chaque Parti suivit les étendarts. De-là, ces Ecrits envenimés, qui parurent bien-tôt de part & d'autre, & qui plongèrent l'Eglise de France dans une confusion dont elle ne peut encore sortir. Les disputes croissant, il fallut avoir recours à l'autorité. Les Jansénistes, soutenus de la Sorbonne, se retranchèrent dans les Livres Saints, & crurent avoir pour eux la Vérité. Les Jésuites plus puissans mirent dans leurs intérêts la Cour de Rome, & gagnèrent aussi bien-tôt celle de France, qui se déclara pour eux ouvertement. Enfin, le Pape Urbain VIII. pour éteindre ces disputes, condamna le Livre de *Jansenius*, comme renouvelant des Propositions déjà condamnées par Pie V. & par Grégoire XIII. Mais cette condamnation, qui sembloit devoir mettre fin à un fâcheux démêlé, donna lieu à des subtilités qui ne firent que l'augmenter dans la suite.

Les Ecrivains Ecclésiastiques qui se font le plus distingués sous ce règne, entre les Catholiques, sont : Aubert le Mire ; Edmond Richer ; Jean Pierre Camus, Evêque de Bellai ; Jacques Saliat ; Antoine Poissevin ; Pierre de Berulle, Cardinal ; Nicolas Coefeteau, Evêque de Marseille ; Jacques Gretser ;

(1) MORT au mois de Mars 1638.

Cornelius à Lapidé ; Augustin Torniel ; François de Sales, Eveque d'Anney ; Paul Laymon ; Giles Conink ; Armand de Richelieu, Cardinal ; Jacques Gautier ; Basile Ponce ; Martin Bonacina ; Abraham Bzovius ; Gabriël de Laubespine ; Jean de la Côte ; Nicolas Isambert ; Thomas Sanchez ; Bollandus, Jésuite ; Henri Canisius ; Philippe Gamache, le Pere Mersene, Minime ; Etienne Bauni ; François Veron ; Augustin Barbosa ; Jacques Sirmond ; Denis Petau ; Henri de Sponde, Evêque de Pamiers ; Pierre de Marca, Archevêque de Paris ; François Bosquet, Evêque de Montpellier ; Nicolas le Maître ; André Duval ; Pierre Gassendi ; Jean Filescac, Docteur de Paris ; Louis Navarin ; Gui Pancirolle ; Combefis ; Cornelius Jansenius, Evêque d'Ypres ; Louis & Scevole de Sainte-Marthe ; Jean de Lugo, Jésuite ; Lanusa ; Menochius ; M. Gaut, Evêque de Marseille ; Luc Holstein ; Pierre Halloix ; Philippe Labbe, Jésuite ; Jean de Lauvoy, &c.

Entre les Protestans : Amand Poland, Marc Beumler, Guillaume Feuguerée, Quirin Reuter, Conrad Grafer, Isaac Casaubon, Charles Gallus, Urbain Pierrius, Jean Jacques Grymeus, N. De Beaulieu, Jacques Crozé, Reinier Bachof, Calvin Carion, Bernard Sonius, Paul Bolduan, Raphaël Eglin, Ruport Erythropile, Guillaume Zepper, François de Croy, Jean Ulric Herlin, Alexandre Simson, Daniel Chamier, Conrad Vorstius, David Parée, Herman Ravensperger, Philippe Mornay, Jacques Capel, Thomas Erpenius, Jean Cameron, Marc-Antoine de Dominis, Jean Pifcator, Abraham Sculet, Matthias Martinius, Jean Buxtorf, Jean Rudolphe Lavater, Robert de Macon, Pierre Merlin, Gaspar Waferus, Charles Andieu, George Thomson, André Nemeier, Frideric Brecker, Augustin Callius, Isaac Cheiron, Jean

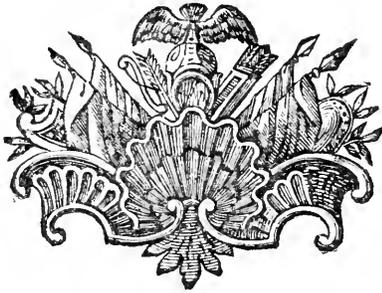
1641.

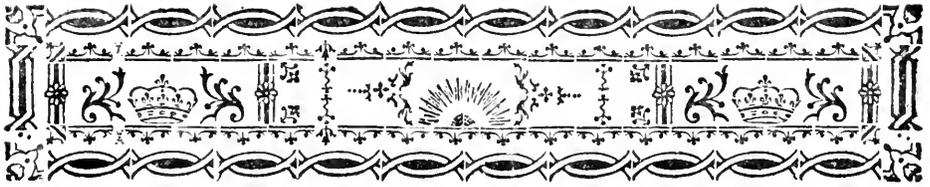
1641. Faber, Michel Gittichius, Emeric Katona, Antoine Guerond, Jean Lampadius, Abraham Coster, Jean de la Croix, Jean Welfsch, Timothée Du Chat, Rodolphe Hospinien, Simon Goulart, Nicolas Vedelius, Cyrille de Lucar, Melchior Haiminsfeld Goldast, Jean-Henri Alstedius, Jean Meursius, Antoine Valæus, François Monginot, Gersème Bucer, Wolfgang Meyer, Moïse Blondel, Jean & Daniel Toussain, Theodore Tronchin, David & Gilbert Primerose, Louis Crocius, Benoît Turretin, Guillaume Amesius, Sixtinus Amama, Jacques Laurent, Jean Faucher, Paul Ferry, Michel le Faucheur, Abraham Rambour, Jean Polyander, François Gomar, Louis de Dieu, Henti

Alting, Hugues Grotius Christophe Justel, Antoine Garniöle, Pierre Pafchal, Guillaume Bucan, Daniel Angelecrator, Jean & Isaac Junius, Jean Diodati, Antoine Corvin, Frederic Spanheim, &c.

Les Conciles qui se tinrent sous ce Regne, sont, ceux de Paris & d'Aix, en 1619. Celui de Salerne dans le Royaume de Naples, en 1615. Ceux de Petricovie, en 1620. & 1621. Celui de Bourdeaux en 1624. Celui de Petricovie, en 1628. Celui de Tarragone, en 1631. Celui de Varsovie, en 1634. Celui de Paris, en 1640. Celui de Constantinople, en 1642. & celui de Varsovie en 1643.

Fin de l'Abregé Chronologique du Règne de Louis XIII.





LOUIS XIV.

DIT LE GRAND,

ROI LXIV.

Agé seulement de quatre ans , huit mois & treize jours.

P A P E S.

Encore URBAIN VIII. un peu plus d'un an sous ce Règne. INNOCENT X. élu le 15. Septembre 1644. Siegea 10. ans 3. mois. ALEXANDRE VII. le 6. Avril 1655. S. 12. ans 1. mois & 15. jours. CLEMENT IX. le 20. Juin 1667. S. 2. ans 5. mois & 19. jours. CLEMENT X. le 29. Avril 1670. S. 6. ans 2.

moit 25. jours. INNOCENT XI. le 21. Septembre 1676. S. 13. ans. ALEXANDRE VIII. le 6. Octobre 1686. S. 1. an & 5. mois. INNOCENT XII. le 12. Juillet 1691. S. 9. ans. CLEMENT XI. le 23. Novembre 1700. mort le 19. Mars 1720. S. 19. ans 3. mois 26. jours.

1643.

En 1643.
Ferdinand.
FERDINAND
III. élu en
1637. mort
en 1658.



Rès-peu de Princes ont commencé si jeunes à porter la Couronne, & jamais aucun ne l'a portée si long-tems. L'Histoire ne fournit point d'exemple d'un Règne aussi long que celui-ci, ni qui soit rempli d'évenemens si extraordinaires. C'est un Règne de soixante & douze ans, commencé dans les troubles & les agitations des Guerres Civiles, continué dans l'éclat d'une autorité absolue & sans bornes, & terminé par une mort peu commune après des revers fâcheux & inespérés. Le jour même

de la mort de Louis XIII. son fils, encore au-dessous de cinq ans, fut proclamé Roi avec les cérémonies accoutumées; & trois jours après il vint au Parlement tenir son Lit de Justice pour la première fois.

Le feu Roi avoit pris en vain les mesures qu'il croyoit les plus justes pour limiter le pouvoir de la Regente après sa mort. Il n'eut pas plutôt les yeux fermés, que cette Princesse vint à Paris, pour s'affranchir de la Déclaration injurieuse qui lui lioit les mains. On lui conseilloit d'aller sans délai au Parlement, d'y mener le Roi tenir son lit de Justice, & d'y faire déclarer sa Régence absolue

1643.

1643.

par un Arrêt authentique, en présence des Princes & des Officiers de la Couronne. Il s'agissoit de gagner le Duc d'Orléans & le Prince de Condé, qui avoient leurs amis & leurs créatures dans cette Compagnie. C'est ce que fit Augustin Potier, Evêque de Beauvais, qui avoit toute la confiance de la Reine. Il promit de sa part des Gouvernemens à ces deux Princes, après quoi Sa Majesté se rendit le 18. de Mai au Parlement, qui lui accorda tout ce qu'elle voulut. Le Chancelier prononça l'Arrêt, qui portoit » que le Roi séant en son Lit de Justice, » la Régence du Royaume & l'éducation » du Roi étoit déferée à la Reine. Leurs » Majestés étant assistées de *Monsieur*, » de M. le Prince & d'autres Princes, » Ducs & Pairs, & Officiers de la Couronne. Ainsi fut annullée la Déclaration du feu Roi, & la Régence établie sans restriction entre les mains de la Reine. Pour ce qui est du Duc d'Orléans, on lui conserva sa qualité de Lieutenant Général du Royaume, & au Prince de Condé celle de Chef des Conseils en l'absence de son Altesse Royale : du reste il demeura au pouvoir de la Régente de faire choix des personnes dont les Conseils devoient être composés.

L'Evêque de Beauvais avoit fait jusqu'alors la figure de Premier Ministre. Mais comme il avoit plus de probité que de suffisance, il fut bien-tôt supplanté par un autre plus habile & plus politique que lui. Ce fut le Cardinal Mazarin, qui faisoit semblant de vouloir se retirer en Italie, pour se faire rechercher davantage. La Reine, connoissant sa capacité, avoit déjà jetté les yeux sur lui dès le vivant du feu Roi, pour s'aider de ses conseils & de ses lumières dans sa Régence. Et quoiqu'il fût l'Auteur de la Déclaration, dont elle s'étoit plainte si amèrement, elle le choisit faute d'autre, pour s'en faire un appui qui lui devenoit nécessaire. Elle le crut même si important pour son service

1643.

qu'elle se félicita de sa conquête comme du plus grand bonheur qui lui pouvoit arriver. Il avoit seul l'entière direction des affaires : le Duc d'Orléans & le Prince de Condé s'en remettoient à lui d'autant plus volontiers, qu'étant Etranger, ils ne croyoient pas en avoir rien à craindre. Le Duc de Longueville, le Chancelier Seguier, Bouthillier Surintendant des Finances, Chavigni, son fils Secrétaire d'Etat, & Servien, étoient les autres Membres qui composoient le Conseil de Régence.

Rien n'étoit plus propre à en affermir les commencemens, que l'heureux succès des armes du Roi Mineur. Le Duc d'Enguien commandoit l'armée de Flandre, & la valeur de ce jeune Héros étoit un gage assuré de la victoire. La fameuse bataille de Rocroi qu'il gagna le 19 de Mai, le lendemain de l'installation de la Régente, fut le prélude du bonheur qui accompagna son Gouvernement. Les Espagnols étoient entrés en Champagne avec une Armée de vingt-cinq mille hommes & avoient mis le Siège devant Rocroi. La prise de cette Ville leur eût ouvert les plus belles Provinces de France jusqu'aux portes de la Capitale : le Duc d'Enguien à l'âge de vingt-deux ans les contraignit d'en lever le siège : & non content de leur arracher une conquête qu'ils croyoient sûre, il couronna encore son triomphe par leur défaite. Elle acquit d'autant plus de gloire au Vainqueur qu'elle ne lui coûta que deux mille hommes, au lieu que les ennemis y en perdirent plus de six mille tués sur la place & plus de six mille prisonniers. On leur prit aussi toute leur artillerie & tout leur bagage, & cent soixante & dix Drapeaux furent envoyés à Paris, avec les Cornettes & les Guidons portés par vingt Cavaliers. Le Comte de Fuente, Général de l'armée Espagnole, vieux Capitaine, non moins vaillant qu'expérimenté, y tomba mort après avoir vu presque toute

1643.

son infanterie & une partie de sa Cavalerie taillée en pièces. Du côté des François, le Maréchal de l'Hôpital, les Maréchaux de Camp Gassion & la Ferté, & plusieurs autres Officiers Généraux se signalèrent dans cette expédition, mais toute la gloire en fut pour le Général, qui, plus jeune de deux ans que Scipion, signaloit, comme lui, ses premiers exploits par des coups de Maître. C'est ainsi que Louis de Bourbon, depuis Prince de Condé, soutenoit l'honneur du surnom d'Enguien, & qu'il vainquit dans les plaines de Rocroi le même Ennemi, qu'un de ses Prédécesseurs (1) avoit défait cent ans auparavant dans les Champs de Cerisoles.

C'étoit peu pour lui de rassurer par ce moyen les Frontières du Royaume, il voulut encore attaquer celles des ennemis. Après avoir donné quelques jours de repos à ses troupes, il les mena contre les Châteaux de Barlemont & d'Emeric, qui se rendirent à composition. Il envoya aussi sommer Virton, petite Ville dans le Luxembourg, dont la situation étoit importante pour le passage de l'armée. Le Commandant fit d'abord quelque difficulté, mais il se rendit à l'approche du canon. Enfin toutes ces Bicoques n'étant pas capables de satisfaire l'ambition du Duc d'Enguien, il proposa le Siège de Thionville, prise autrefois par le Duc de Guise (2), & rendue peu après aux Espagnols.

En Juin.

L'entreprise étoit hazardeuse, & le Cardinal Mazarin étoit d'avis qu'on l'abandonnât. Mais le reste du Conseil ayant jugé à propos de s'en remettre à la prudence du jeune Prince, l'événement fit connoître que rien ne pouvoit résister à son courage ou à son bonheur. La tranchée fut ouverte le 18. de Juin devant la Place, qui fit sa capitulation le 10. d'Août. Les Assiégeans y perdi-

En Août.

rent le Marquis de Gesvres, tué sur la brèche d'un baillon dont on les chassa: & les Assiéges, le Gouverneur, & le Maire de la Ville, emportés l'un d'une mousquetade & l'autre d'un coup de canon. La prise de Cirq suivit de près celle de Thionville, dont la Garnison pouvoit être incommodée par les partis qui fortoient de la première de ces Places. Le Commandant eut la gloire d'en soutenir le siège pendant plusieurs jours, & obtint le 3. de Septembre une capitulation honorable.

1643.

Par-là, le Duc d'Enguien s'ouvrit un passage pour aller dégager le Maréchal de Guébriant, qui se trouvoit enfermé en Allemagne, entre les troupes du Duc de Baviere & celles du Duc Charles de Lorraine. Ils repassèrent le Rhin à son approche, & le Général François se trouva en état de profiter du secours qu'on lui avoit amené. Toutefois il n'en jouit pas long-tems; car ayant entrepris le Siège de Rotweil, pour aller prendre ensuite ses quartiers vers Tubingen, il y fut blessé d'un coup de fauconneau dont il mourut peu de jours après. Le Comte de Rantzau, Maréchal de Camp, prit aussitôt le commandement de l'Armée, & acheva le Siège commencé par le Maréchal de Guébriant. Il marcha ensuite vers le Danube, pour passer ce Fleuve & entrer sur les Terres de Baviere; mais le Duc de Lorraine s'étant opposé à son passage, il fallut en venir aux mains près de Dulinghen. Les François n'avoient pas toutes leurs troupes ensemble: ils furent battus, & Rantzau fut fait prisonnier, avec le Marquis de Montausier & plusieurs autres personnes de marque. Leur défaite fut suivie de la perte de Rotweil, que le Duc de Lorraine assiégea & reprit. Il falloit envoyer en Allemagne un Général, qui y rétablît la réputation des Armes Françaises. Ce fut le Vicomte de Turenne que la Cour choisit pour cet emploi, après l'avoir honoré, de

En Septem-
bre.En Novem-
bre.

(1) Ce fut François de Bourbon, Comte d'Enguien. Voyez ci-devant Tome III. sous l'année 1544.

(2) Voyez le même Tome, sous l'année 1558.

1643.

même que Gassion, du bâton de Maréchal de France.

Ce Général avoit été rappelé d'Italie, où il commandoit l'armée à la place du Prince Thomas de Savoye, qu'une indisposition avoit obligée de se retirer. Il n'en revint qu'après avoir pris la Ville de Trin, dont le Prince avoit commencé le Siège; & le pont d'Esture, aussi bien que le Château de Camain, fut emporté par le Comte, depuis Maréchal du Plessis-Praslin. En Catalogne, le Maréchal de la Mothe-Houdancourt secourut Flix, que les Espagnols avoient assiégé, leur prit cinq petites Places, & leur donna plusieurs petits combats, dans lesquels il eut toujours l'avantage. Mais il ne put les empêcher de prendre Mougou, situé à douze lieues de Lerida. Ce fut l'unique conquête que les Espagnols firent cette année, quoi qu'avec une armée de plus de seize mille hommes, ayant échoué au Siège du Cap de Quiers, que Don Diego Cavallero fut contraint d'abandonner.

Tel étoit l'état des affaires au-dehors, lorsqu'il se forma au-dedans diverses intrigues, soutenues & fomentées par plusieurs partis différens, la Régence faisoit des mécontents, & le Cardinal Mazarin avoit tout à craindre de la faction opposée au parti du feu Cardinal de Richelieu. Cette faction grossissoit tous les jours par le rappel de ceux que ce Ministre avoit fait emprisonner ou éloigner trop légèrement. Les Bannis rappelés voulurent se rétablir dans leurs emplois, & ceux qui en avoient été revêtus essayèrent de s'y maintenir par toute sorte de voyes. Pierre Segulier, Chancelier, devoit son rappel au Cardinal Mazarin. Il avoit pour ennemie toute la Maison de Vendome, qui vouloit rétablir Charles de l'Aubespine, Marquis de Châteauneuf, Garde des Sceaux. Mazarin, ennemi de ce dernier, ne put consentir à son rétablissement; & la Reine, qui avoit une entiere complai-

1643.

sance pour son Ministre, conserva le Chancelier à sa considération. Elle immola Bouthillier, Surintendant des Finances, à la Cabale opposée aux Créatures du Cardinal de Richelieu; & la Surintendance fut partagée entre le Président de Bailleul & le Comte d'Avaux. C'étoit une adresse de Mazarin pour élever à cette Charge Emeri, qu'il fit à ce dessein Contrôleur Général; car le Comte d'Avaux devant aller à Munster en qualité de Plenipotentiaire de Sa Majesté pour la paix, devoit par conséquent laisser la Surintendance entiere au Président de Bailleul, incapable d'exercer seul cet emploi. La disgrâce de Bouthillier fut suivie de celle de Chavigny son fils. Comme il avoit eu la confiance du feu Roi, & qu'il étoit entré dans le secret des intrigues pour la Régence, le Cardinal fit tomber sur lui le ressentiment de la Reine au sujet de la Déclaration qui avoit limité son pouvoir. Il fut donc obligé de se démettre de sa Charge de Secrétaire d'Etat, qui fut donnée aussi-tôt au Comte de Brienne.

Entre tous ceux dont la Régente crut devoir se faire un appui, pour soutenir un Ministère encore chancelant, il n'y en a point qu'elle ménageât plus que le Duc d'Enguien, que la gloire de ses armes rendoit déjà très-considérable. Elle s'étoit liée avec lui, avant même qu'il partît pour l'armée; & il n'y a point de caresses qu'elle ne lui fit à son retour, pour l'attacher encore plus étroitement à ses intérêts. Le Prince de son côté y répondit avec une entiere franchise; mais quelque soin que prit le Cardinal de cultiver son amitié, il ne lui fut pas facile de se ménager entre la Maison de Condé & celle de Vendôme, divisées depuis longtemps par des intérêts contraires. Le Duc de Beaufort qui étoit de cette dernière Maison, avoit eu autrefois toute la confiance de la Reine. Il ne put souffrir qu'elle l'eût donnée au Cardinal Mazarin. Il s'en plaignit, & se mit contre lui

1643.

à la tête d'une Cabale appellée la Cabale des *Importans*. Ses galanteries avec les Duchesses de Longueville & de Montbason furent ce qui le broïilla irrécyclablement avec la Maison de Condé ; & ces deux Maisons ayant formé chacune un parti opposé , donnerent lieu aux troubles qui affligerent le Royaume pendant les dernières années de la Régence. Le Cardinal Mazarin s'attacha tantôt à l'une & tantôt à l'autre , selon qu'il crut y trouver plus de sûreté , jusqu'à ce que prenant de l'ombrage des victoires & des grandes qualités du Duc d'Enguien devenu Prince de Condé , il se fortifia contre lui de l'alliance de la Maison de Vendôme.

Une autre personne parut encore sur la scène & y fit un rôle des plus éclatans. Ce fut Marie de Rohan , Duchesse de Chevreuse , qui portoit par tout , dit un Auteur , le feu de la Guerre contre la France ; & allumoit celui de l'amour dans le cœur de tous les Princes chez qui elle alloit négocier. Haïe de Louis XIII. pour ses intrigues, elle ne fut point rappelée comme les autres. Elle étoit même marquée dans la Déclaration de ce Prince pour la Régence, comme une personne dangereuse à qui l'on ne devoit jamais permettre le retour. Elle en fut redevable au Duc de Beaufort & à toute la Maison de Vendôme. Mais elle revint à la Cour avec le même esprit qui l'en avoit fait éloigner , & n'y fit pas un mois de séjour qu'elle n'y jettât des semences de division & de trouble. Comme elle avoit été la compagne de la Reine dans sa disgrâce , elle crut à son retour devoir partager son autorité ; mais il s'en fallut bien qu'elle recouvrât l'ancienne confiance de sa Maîtresse , qui n'étoit plus ni en situation , ni en humeur d'être gouvernée. Elle en vouloit sur-tout au Cardinal , & c'étoit toucher la Reine par son endroit sensible. Ses liaisons particulieres avec la Maison de

peûte , & la firent reléguer en Touraine.

Le Duc de Beaufort fut traité encore avec moins de ménagement. Il donna tant de prise sur lui par ses brusqueries & par ses caprices , qu'il ne fut pas difficile à ses ennemis de trouver un prétexte de l'arrêter. On l'envoya prisonnier au Château de Vincennes , pour avoir , dit-on , conspiré contre l'Etat & contre la vie du Cardinal ; mais tout son crime étoit dans le fond de n'avoir pû souffrir l'élévation de ce premier Ministre , & de s'être uni , pour le détruire , avec la Duchesse de Chevreuse & la Duchesse de Montbason.

Ce coup de vigueur fit un grand effet dans une Cour où l'on ne distribuoit que des grâces. Personne n'en apperçut les suites, & l'autorité s'établit d'une manière d'autant plus absolue , qu'elle étoit plus douce & plus imperceptible. On se croyoit fort obligé au Ministre de tout le mal qu'il ne faisoit pas ; & par une modestie affectée , il s'élevoit d'autant plus sur la tête de tout le monde , qu'il paroïsoit s'abaisser davantage à leurs pieds. Il accorderoit tout & ne refusoit rien : les peuples , aussi-bien que les particuliers , eurent part aux bienfaits du nouveau regne : on les déchargea de dix millions de livres de tailles ; & il n'y eut pas jusqu'aux Etrangers à qui la Reine ne fit éprouver son crédit. Elle l'interposa efficacement entre le Pape Urbain VIII. & le Duc de Parme , qui étoient en guerre pour la Principauté de Castro. Elle fut renduë au dernier à condition d'en faire hommage au Saint Siège. La Reine consentit aussi de terminer la guerre avec l'Espagne. Elle envoya pour cet effet les Comtes d'Avaux & Servien ses Plénipotentiaires à Munster. La ville de Hambourg fut nommée pour y régler les Préliminaires ; mais après bien du tems & des disputes , les différends survenus entre les Suédois & les Danois furent cause que cette Assemblée n'eut aucun effet,

1643.

1644. La Négociation de paix ayant donc été infructueuse, on se mit en état de continuer la guerre. La Reine manda à ses Plenipotentiaires de renouveler le Traité d'alliance avec les Etats Généraux des Provinces Unies ; & en attendant l'ouverture de la Campagne, cette Princesse fit une nouvelle promotion de Ducs & Pairs. Faisant ensuite reflexion sur le mauvais état des affaires d'Allemagne, elle résolut d'y faire passer le Duc d'Enguien pour joindre ses forces à celles du Vicomte de Turenne. Quelque diligence que fit ce Prince ; il ne put empêcher la prise de Fribourg assiégé par les Bavares. Il voulut s'en dédommager par une conquête plus considérable ; & communiqua son dessein au Vicomte de Turenne, qui résolut de concert avec lui, d'attaquer le camp ennemi. Ce camp étoit retranché d'une manière presque inaccessible ; les Généraux François ne laisserent pas de le forcer, & y employèrent trois journées. La première fut la plus meurtrière, & pendant huit heures que dura le combat, la victoire ne pencha presque d'aucun côté. La nuit qui survint & la pluie qui tomba en abondance, obligerent chaque Parti à se retirer dans son camp. L'attaque recommença le lendemain & ne dura que deux heures, la nuit ayant fait cesser aussi bien que la première. Mais la troisième journée fut décisive : le camp fut forcé, tout le Canon des Ennemis pris, & le Général Merci qui les commandoit contraint de se sauver dans les montagnes. On raconte une action mémorable du Duc d'Enguien, qui fut sans doute la cause de sa victoire. Il jeta son bâton de commandement dans les retranchemens, marquant par-là à ses soldats, qu'il falloit vaincre ou périr pour le reprendre.

Son dessein étoit ensuite d'assiéger Fribourg ; mais les ennemis l'ayant pourvu abondamment de routes les choses nécessaires, il prit sa route le long du

Rhin & tourna ses armes contre Philibourg. Cette Place, quoique forte & considérable par son aisette, se rendit au bout de seize jours d'attaque, par la lâcheté du Gouverneur Bamberg qui fut soupçonné de trahison. Spire, Landau, & Baccara, avoient déjà subi le même sort : la première s'étant rendue au Duc d'Enguien, & les deux autres au Vicomte de Turenne. Leur prise fut suivie de celle de Worms & de Mayence, ainsi que de la Ville & du Château de Bingen. C'étoit le Vicomte de Turenne qui en avoit fait la conquête ; mais par une générosité dont il y a peu d'exemple, il voulut que ce fût le Duc d'Enguien qui réglât les conditions de la Capitulation.

L'Armée de Flandres & d'Italie ne remportoit pas de moindres avantages ; la première commandée par le Duc d'Orléans, & la seconde par le Prince Thomas de Savoye. Celui-ci prit Saint Ya dans le Milanès ; & l'autre s'attacha au Siège de Gravelines. Il avoit sous lui le Maréchal de la Meilleraye, le Comte de Rantzau qui avoit été mis en liberté, & le Maréchal de Gassion, qui commandoit un Corps séparé. On se saisit d'abord des Forts de Bayette, de la Capelle & de Saint Falquin, qui facilitoient l'approche de la Place. Envain les ennemis lâcherent leurs Ecluses : la tranchée fut ouverte la nuit du 16. au 17. de Juin, & quelque effort que fissent Don Francisco de Mello & Piccolomini, Généraux de l'Armée d'Espagne, qui jetterent deux fois du secours dans la Place, ils ne purent empêcher sa prise, qui arriva le 28. Juillet. Le Gouvernement en fut donné au Comte de Grancci ; & le Duc d'Orléans, content d'une si belle conquête, retourna en Cour pour la vendre chèrement au Cardinal Mazarin. C'est que ne lui ayant accordé sa protection que pour s'en faire payer par des nouvelles récompenses, Son

Altesse Royale mettoit par-là le M-

1644.

nistre dans la nécessité de ne lui rien refuser. La prise de Gravelines facilita au Maréchal de Gassion celle de l'Abbaye de Houatte & du Château de Hanefé qui le rendoient maître de la riviere de Aa. Il prit encore divers autres petits postes, avançant toujours dans le Pays ennemi. Les Hollandois de leur côté prirent le Sas de Gand, ainsi nommé de l'embouchure des Canaux & des rivieres qui en rendent la situation importante.

Les Armes Françoises ne furent pas si heureuses en Catalogne, où le Maréchal de la Mothe-Houdancourt fut battu par le Général de Sylva, & ne put secourir Lerida, dont la perte suivit de près sa défaite. Il voulut la réparer par une tentative sur Tarragone; mais son dessein n'ayant pas réussi, il fut envoyé en prison & privé du commandement. Il étoit pourtant plus malheureux que coupable, si l'on en croit un Auteur (1) contemporain, & l'on devoit moins lui attribuer ces mauvais succès, qu'à la faute des Ministres qui négligerent de lui envoyer les secours nécessaires. Les divisions de la France donnoient lieu aux Espagnols d'en profiter: leur Général prit Balaguier, & le Roi Philippe eût peut-être fait encore de plus grands progrès en Catalogne, s'il n'en eût été rappelé par la maladie de la Reine sa femme Elisabeth de France.

En Octobre.

Elle mourut à Madrid le 6 d'Octobre à l'âge de quarante-deux ans, étant née à Fontainebleau le 22 Novembre 1602. du Roi Henri IV. & de Marie de Medicis fille du grand Duc de Toscane. Elle avoit été mariée avec Philippe IV. Roi d'Espagne le 18. d'Octobre de l'an 1615. & n'avoit en de ce mariage que Philippe, mort jeune & Marie Theresé d'Autriche, mariée depuis au Roi Très Chrétien.

La foiblesse du Roi Catholique, & le desir qu'il avoit de procurer la tranquillité à ses Etats, lui fit faire cette année une proposition à la Régente de

(1) Nani Histoire de Venise.

France, qui auroit pu mettre fin à la guerre. Il ordonna à Michel de Salamanque, son Plenipotentiaire à Munster, de proposer, en passant à Paris, le mariage de l'Infante avec le Roi, & celui de l'Infant avec *Mademoiselle*, fille du Duc d'Orléans. Rien n'empêchoit de conclure le dernier, quoique les Parties fussent encore assez jeunes; mais le Roi & l'Infante étoient tous deux dans un âge si tendre, & l'exécution d'un tel projet dépendoit d'un intervalle si éloigné, que le Cardinal Mazarin en regarda la proposition comme un artifice des Espagnols, pour faire perdre à la France tout le fruit de ses Conquêtes. Cette Politique du Ministre fit échouer la négociation; & quelque envie qu'eût la Régente de voir sa nièce sur le Trône d'Espagne, son Conseil ceda à des raisons qui n'étoient pas vuides de réalité. Le tems n'étoit pas venu, qui devoit faire rechercher aux deux Nations avec une égale ardeur ce moyen de terminer la guerre, & il devoit se répandre encore bien du sang de part & d'autre, avant que d'en voir la conclusion.

Cependant il falloit fournir à l'entretien des Troupes & pourvoir aux autres nécessités de l'Etat. Les fonds publics destinés à cet emploi étoient épuisés par l'avidité des deux premiers Princes du Sang, que le Cardinal Mazarin pouvoit à peine satisfaire. C'étoit peu qu'il eût procuré au Duc d'Orléans le Gouvernement de Languedoc, au Prince de Condé qui aimoit l'argent, les moyens d'en amasser, & au Duc d'Enghien son fils, plus avide de gloire, le commandement des Armées, avec le Gouvernement de Champagne & de Ste-nai: ni l'un ni l'autre n'étoient contents, & ils formoient sans cesse des plaintes qui n'embarassoient pas peu le Cardinal. Le premier, à qui sa naissance devoit donner la premiere place dans le Conseil de la Régente, se plaignoit que le Cardinal ne lui laissoit qu'un vain titre,

1644.

1644.

pendant qu'il usurpoit en effet toute l'autorité. Le second, quoiqu'il accumulât richesses sur richesses, ne mettoit jamais de bornes à ses desirs & vouloit qu'on lui accordât toutes ses prétentions. Il falloit balancer le pouvoit de l'un par celui de l'autre, & ce n'étoit que dans cet équilibre que le Ministre pouvoit trouver sa sûreté. Il souffroit d'ailleurs impatientement la dissipation des finances, dont il eût bien voulu avoir lui même la meilleure part. On l'accusoit de s'approprier aussi de son côté tout ce qu'il pouvoit prendre, & comme il ne pouvoit remplacer ces deniers, que par des Edits qui faisoient crier le peuple, il ne faut pas s'étonner si son Ministère devint en peu de tems odieux. Dans ce désordre les Armées manquoient de toutes choses, & l'on rendoit néanmoins les Généraux responsables de tous les mauvais succès. Il falloit qu'ils suppléassent de leur bourse aux dépenses les plus nécessaires, comme fit cette année le Vicomte de Turenne en arrivant en Allemagne, où il trouva les Troupes sans argent, sans habits, & sans provisions. Ce n'étoient plus ces vaillans Soldats, qui avoient acquis tant de gloire sous la conduite du Duc Bernard de Saxe-Weimar, & depuis sous celle du Maréchal de Guebriant : c'étoient des Troupes délabrées, dont il étoit difficile de tirer désormais aucun service. Aussi avoient-elles été défaites par le Duc de Lorraine; & bien loin d'être en état de passer le Danube pour entrer en Bavière, à peine le Maréchal de Rantzau avoit-il pu rassembler six mille hommes de leurs débris. Il est vrai que cet échec fut réparé par la jonction du Duc d'Enguien avec le Vicomte de Turenne, & par les conquêtes qui suivirent la Bataille de Fribourg. Mais lorsque ce Prince retourna en Cour pour jouir des fruits de sa Victoire, plusieurs Officiers quitterent aussi l'Armée, la plupart des Troupes se débanderent, & le Vicomte

se trouva presque seul, fort en peine de pouvoit conserver les conquêtes qu'on venoit de faire. Il sauva pourtant les principales, Spire, Baccara & Philibourg; & fit hiverner son Infanterie le long du Rhin, pour couvrir les Villes qui étoient menacées.

Le tems venu d'entrer en Campagne, il voulut couper le chemin au Général Merci, qui menoit son Armée du côté de la Franconie. On étoit à peine au mois d'Avril, & c'est en ce Pays-là une saison encore assez rude. Cependant quoique la marche fût longue & les chemins fâcheux, les soldats l'entreprirent avec joie sous la conduite d'un Général qui avoit pour eux une tendresse de Pere. Il leur fallut traverser des rivières & passer des montagnes. Ils arrivèrent enfin au bout de trois semaines sur les bords du Nekre, où l'ennemi, surpris de les voir, fit semblant de fuir, pour revenir ensuite les surprendre. En effet l'Armée Françoisse lasse & recue, commençoit à peine à prendre un peu de repos, lorsque les ennemis fondant sur elle à l'improviste, l'envelopperent de tous côtés le 5 de Mai. Comme elle étoit dispersée dans ses quartiers, il ne fut pas facile au Général, quelque diligence qu'il fit, de la rassembler pour faire ferme. Il eut besoin de tout son courage & de toute son habileté, pour n'être pas enveloppé lui-même par le Général Merci, qui le poursuivoit vivement après avoir fait de ses troupes un grand carnage. Et ce ne fut qu'à la faveur des bois & de la nuit qu'ayant gagné le Mein, il put mettre en sûreté au-delà de cette riviere ce qu'il avoit sauvé de sa Cavalerie.

Telle fut la malheureuse journée de Mariendal, qui ne donna pas peu d'inquiétude à la Cour de France. Toute sa ressource étoit dans la valeur du Duc d'Enguien, qu'elle envoya de-rechef en Allemagne pour y réparer l'honneur de ses armes. Il le fit à la

1645.

En Avril.

En May.

1645.

En Août.

journée de Nortlingue, le 3. d'Août, où la victoire long-tems disputée se déclara enfin pour les François. Il est vrai qu'elle leur coûta cher, puisque le nombre de leurs morts & de leurs blessés égala celui des vaincus; mais ceux-ci y perdirent le Général Merci, qui commandoit les Bavaurois; & Gléen, Général des Impériaux, fut fait prisonnier dans la mêlée. Le Maréchal de Gramont eut le même sort du côté des François, qui, maîtres du champ de bataille, gagnèrent toute l'Artillerie & presque tout le bagage des ennemis. On fit aussi sur eux treize cens prisonniers, & on leur prit seize enseignes & dix-neuf cornettes. Le Duc d'Enguien acheta cette victoire de son sang, ayant été blessé au coude d'un coup de pistolet, sans sortir pour cela du milieu du feu & du carnage. Elle pensa même lui coûter la vie, étant tombé dangereusement malade peu de tems après, des fatigues & de la blessure qu'il avoit essuyée dans le combat. Il avoit déjà pris Nortlingue, ville Impériale dans la Souabe, qui n'avoit osé tenir devant lui, & emporté Dunkelspiel, où les ennemis avoient jetté quelques troupes. Il marchoit à Hailbron, qu'il avoit dessein d'assiéger, lorsqu'il fut attaqué de cette maladie, qui l'obligea de laisser encore le commandement de l'Armée au Vicomte de Turenne.

Il sembloit que la fortune des armes de France fût attachée à la personne de ce Prince. A peine eut-il quitté l'armée, que les Ennemis reprirent cœur, & que rabattant sur Nortlingue & sur Dunkelspiel, ils en chasserent les François qu'ils poursuivirent jusqu'aux bords du Rhin. Ils reprirent aussi Wimphen, dont on s'étoit rendu maître avant la Bataille, & ce ne fut qu'en jettant à propos un renfort considérable dans Philisbourg, que le Vicomte de Turenne empêcha cette Place de retomber encore entre les

maines des Ennemis. Il se vengea de ses pertes par la prise de Landau & de Trèves. Le Maréchal de Gramont fut échangé contre le Général Gléen.

Le Duc d'Orléans fut plus heureux en Flandre, où il ouvrit de bonne heure la Campagne par la prise des forts de Vaudreval, de Guetchar, & de Dringhen, en présence de Piccolomini, qui n'osa les secourir. Il assiégea ensuite Montcassel qu'il prit l'épée à la main, & marchant de-là vers Marduyck, il emporta cette Place, soutenu de l'Amiral Tromp qui étoit à la rade pour en empêcher le secours. Il se rendit maître avec la même facilité, de Link & de Bourbourg; après quoi ayant quitté l'Armée, il en laissa le commandement à Gassion & à Rantzau, qui reçut aussi alors le bâton de Maréchal. Comme on n'étoit alors qu'au mois d'Août, ces deux Généraux continuèrent à s'emparer de plusieurs autres Places. Menin, Armentieres, Bethune, Lilers, S. Venant, Lens, Arleux & l'Ecluse, ne tinrent pas long-tems devant leur Armée victorieuse, & il y en eut même quelques-unes qui ouvrirent leurs portes sans attendre le canon. Lamboi, Général des Espagnols, voulut se signaler à son tour par quelque expédition considérable: il reprit la ville de Mont-cassel avec son Château. Mais l'Armée ennemie s'étant ensuite séparée, Gassion, l'attaqua avec tant de succès, qu'il la battit & lui enleva cinq cens prisonniers & douze cens chevaux.

Toutes ces conquêtes assuroient de bons quartiers d'hyver aux Troupes & donnoient moyen d'étendre bien avant les Contributions. Il auroit été facile de les pousser encore plus loin, si le Prince d'Orange, Frederic Henri, Stadthouder des Etats Généraux des Provinces-Unies, qui commandoit leurs troupes en ce Pays-là, eût voulu seconder les desseins de la Cour de

1645.

En Septen-
bre & en No-
vembre.

1645:

France. Il ne tint pas au Maréchal de Gassion de lui en frayer le chemin, en jettant un pont sur le Canal qui est entre Gand & Bruges. Mais au lieu d'aller jusqu'à Anvers, dont il étoit aisé de faire la conquête, le Prince d'Orange se borna au siège de Hulst, Place moins importante par elle-même que par l'entrée qu'elle donnoit dans le Pays de Waes. Les Etats Généraux tenoient dès-lors pour maxime de ne pas trop favoriser les desseins d'un Allié puissant, qu'il étoit bon d'avoir pour ami, mais dont on avoit lieu de craindre le voisinage. C'est pourquoi le Prince d'Orange, content de se tenir sur les aîles de l'Armée Françoisse pour donner de la jalousie aux Espagnols, ne se mit pas en peine de son côté de faire aucune entreprise considérable.

En Lorraine le Gouverneur de la Mothe pour le Duc Charles commettoit des brigandages dont tout le País voisin étoit incommodé. Le Maréchal de l'Hôpital y fut envoyé pour les réprimer, & mit le siège devant cette Place. Toutefois cette expédition, discontinuée & reprise ensuite par Magalotti, Maréchal de Camp, qui y fut tué, eut besoin, pour être achevée, du Marquis de Villeroi, depuis Duc & Maréchal de France, qui prit la Place en peu de jours & en fit raser les fortifications.

Dans le Milanès, il ne se fit pas de grands exploits, par la foiblesse des deux Armées de France & d'Espagne. La première commandée par le Prince Thomas de Savoye, se borna à la prise de Vigevano, & la seconde conduite par le Marquis de Serra, se contenta de prendre le Château de Capriara, & finit là, dès le mois de Juin, les opérations de cette campagne.

On se réservoit pour la Catalogne, où le Siège de Rose fut entrepris de bonne-heure par le Comte du Plessis-Praslin. Les ennemis essayèrent inutilement de jeter du secours dans la Place.

Ils en furent empêchés par le Comte d'Harcourt, envoyé en ce País-là en qualité de Viceroi : il se campa dans la plaine d'Urgel, & facilita ainsi à son Colleague une conquête, qui lui valut à son retour le bâton de Maréchal de France. Le Comte d'Harcourt, resté seul, voulut pousser plus loin ses progrès. Il passa la Segre sur un pont de corde cherchant l'occasion de battre les Ennemis. Il les rencontra le 22. de Juin dans la plaine de Llorens, où de simples escarmouches engagerent peu à peu une bataille générale. Les Espagnols y perdirent trois mille hommes sans les prisonniers, & en auroient perdu davantage si le reste de leur armée n'eût cherché son salut dans la fuite. Ils se retirèrent sous le canon de Balaguier où ils furent assiégés par le Comte d'Harcourt, qui termina la Campagne par la réduction de cette Place.

Il n'en fût peut-être pas demeuré là sans une conspiration des Catalans de Barcelone, qui l'obligea d'y retourner pour l'approfondir. Elle s'étoit formée dès l'année précédente avant la disgrâce du Maréchal de la Mothe, & avoit été tenue jusques-là fort secrète. C'étoit pourtant une femme qui avoit toute la conduite du projet, & avec qui le Duc de Toralto, Gouverneur de Tarragone, l'avoit concertée par les ordres de la Cour d'Espagne. Cette femme, nommée Hippolite d'Arragon, Baronne d'Alby, joignoit à tous les attraits de la beauté, toute la dextérité nécessaire pour bien conduire une affaire. D'ailleurs peu avare de ses charmes, elle les prodigoit libéralement à quiconque pouvoit la servir dans ses desseins. Ce fut par ce moyen qu'elle gagna deux autres personnes, dont l'un étoit l'Abbé de Gallicans, & l'autre un Bourgeois nommé Onofre Aquilles. Ces trois Conjurés, aidés de leurs parens, devoient s'insinuer dans l'esprit du peuple, & l'engager à force de promesses, à secouer le joug de la domination Françoisse. L'Armée Navale

1645.

En Octobre

En Septemb.

1645.

d'Espagne avoit ordre de se tenir prête, & six mille hommes de troupes de terre devoient se présenter devant les murailles de la Ville pour l'assiéger. Le jour avoit été pris & assigné au 8. de Septembre. Mais les six mille hommes ayant manqué, & la flotte ayant paru deux fois inutilement, les Conjurés échouèrent dans leurs mesures, qui furent éventées par le Gouverneur. Celui-ci fit part de ses soupçons au Viceroy, qui vint en diligence, & qui n'oublia rien pour découvrir les chefs de la conspiration. Aquilles fut puni de mort, mais la beauté de la Baronne fut ce qui lui sauva la vie, on se contenta de la reléguer; & Gallicans en fut quitte aussi pour la prison à cause de son caractère d'Ecclésiastique.

Les Membres du Parlement de Paris, avoient jusqu'alors exercé leurs Charges avec dignité, & prenoient soin d'administrer la Justice, sans se mêler du Gouvernement. La nécessité d'avoir de l'argent ayant obligé la Cour à des impôts excessifs, le peuple cria, & eut recours au Parlement, comme au vengeur de la liberté opprimée. Cette Compagnie, intéressée elle-même dans les taxes, se mit en état de venger ses injures particulières, sous le prétexte du bien commun. La Cour, de son côté, ne put souffrir que le Parlement entreprît de limiter son autorité; & ce fut cette division entre le Souverain & ce Tribunal, dépositaire des Loix du Royaume, qui fut la cause de tous les troubles que nous verrons bien-tôt s'élever.

On avoit mis, entre autres, une Taxe sur les Bourgeois, appelée la *Taxe des aisés*: deux Présidens & deux Conseillers furent soupçonnés d'avoir appuyé les plaintes qui en furent faites; & sur cela seul, la Cour les fit arrêter, & donna des ordres pour les faire transporter hors de Paris. Le Parlement en Corps en alla faire ses Remontrances à la Régente, demandant que les relé-

gués lui fussent renvoyés, pour les juger lui-même selon leurs privilèges. Il fit inutilement plusieurs Députations pour le même sujet; ce ne fut qu'à force d'importunités qu'il obtint enfin la liberté de trois de ses Membres. On eut beau presser la Régente d'accorder la grace entière, & de relâcher aussi le Président de Barillon, qui étoit le quatrième. Elle fut inexorable, & ce Président demeura relégué.

Le cours de la Justice étoit suspendu: on employoit tout le tems des Audiences à dresser des Remontrances par écrit, pour être présentées au Conseil du Roi & de la Reine. Cette conduite ne fit qu'irriter de plus en plus Leurs Majestés, qui consentirent pourtant à la fin de recevoir les Remontrances, pourvu que la Justice se rendit sans interruption. Le Parlement prit le parti d'obéir, & par ce moyen l'affaire parut assoupie. Mais c'étoit un feu caché sous la cendre qui ne fut pas long-tems sans causer un grand embrasement. Cette rigueur de la Cour jettoit des semences de mécontentement dans les esprits, qui n'attendoient qu'une occasion favorable pour éclater.

Cependant la Régente profita de ce calme apparent pour faire enregistrer le 17. ou 18. Edits Burfaux, que les besoins de l'Etat rendoient nécessaires. Le Roi se transporta, pour cet effet, au Parlement le 7 de Septembre, & y tint son lit de Justice, assisté de la Reine sa mere, du Duc d'Orléans, du Prince de Condé, & des autres Princes & Officiers de la Couronne. Les Cardinaux de Lyon, Bichi, & Mazarin s'y trouverent aussi; & quoiqu'ils ne fussent point Pairs, & qu'ils n'eussent par conséquent, ni entrée, ni séance au Parlement, ils y furent admis néanmoins, par des raisons particulières, pour rendre l'Assemblée plus célèbre. Le Roi âgé seulement de sept ans, prit la parole avec une grace & une majesté qui attirerent l'admiration

1645.

En Septemb.
bre.

1645.

d'un chacun ; & son Chancelier ayant expliqué ses intentions plus au long, les Edits furent enregistrés par la délibération unanime de la Compagnie. Tel est l'usage que le jeune Roi faisoit déjà de son autorité.

On ne laissoit passer aucune occasion de faire aussi valoir sa puissance. La protection qu'il donna cette année aux Barberins, marque qu'il prétendoit l'exercer sur les Etrangers, aussi-bien que sur ses propres Sujets. Le Pape Urbain VIII. étoit mort au mois de Juillet de l'année dernière, & le Cardinal Pamphile, ennemi de Mazarin, avoit été élevé en sa place, sous le nom d'Innocent X. Les Barberins, Neveux du mort, qui avoient traversé l'élection du nouveau Pontife, ne se croyant pas en sûreté à Rome, trouverent en France un azile qu'il semble qu'il n'étoit, ni de l'intérêt, ni de l'honneur de la Couronne de leur accorder. Mais le Cardinal Mazarin, partageant avec eux la haine du Pape, trouvoit d'autant mieux son compte à les protéger, qu'il satisfaisoit par-là sa vengeance particulière. Il s'agissoit d'y faire consentir la Reine. Il exagéra en plein Conseil les avantages qui en pourroient revenir à Sa Majesté : l'intérêt qu'elle avoit d'empêcher le Pape de lui nuire en favorisant l'Espagne : l'utilité qu'elle pouvoit retirer des intelligences des Barberins dans le Royaume de Naples, & les services qu'ils pourroient lui rendre au prochain Conclave, en le disposant à une Election plus favorable à la France, que n'avoit été celle du Pape regnant.

Comme on croit aisément ce qu'on souhaite, la Régente se persuada sans peine, que tous ces avantages étoient aussi réels qu'on les lui dépeignoit. Elle reçut les Barberins sous la protection du Roi, & leur fit éprouver les plus grandes marques de ses libéralités. Ils étoient trois freres ; l'un, sçavoir le Cardinal Antoine, arriva cette année en France,

1645.

& fut nommé dans la suite à l'Archevêché de Reims, & pourvu de la Charge de Grand Aumônier : les deux autres étoient François, aussi Cardinal, & Thadée Préfet de Rome, qui y arriverent l'année suivante. Le Pape fit aussi-tôt confisquer leurs biens, les déclara interdits, & publia une Bulle contre les deux Cardinaux, qui les condamnoit à une amende pécuniaire, & les menaçoit de la privation du Chapeau. La Cour prit parti dans cette affaire. La Bulle fut déclarée nulle & abusive par Arrêt du Parlement ; & le Roi, pour mettre les Barberins à couvert, leur fit défense de sortir du Royaume. Cependant, ni cette protection, ni les bienfaits dont ils furent comblés, ne purent jamais les aliéner du Pape : ils se réconcilièrent avec lui, & n'en rendirent pas plus de service à la France.

Cette Couronne s'intéressa avec plus de justice pour l'Electeur de Trèves, retenu prisonnier depuis long-tems à son occasion. Il s'étoit jetté entre les bras de la France, pour délivrer son Pays de l'oppression à laquelle il avoit été exposé pendant la Guerre ; & par un Traité fait dès l'année 1634. il avoit reçu Garnison Françoisise dans ses principales Places. Mais l'Empereur, dont il avoit quitté le parti, résolut de s'en venger. Il lui prit Philipsbourg & Trèves l'année suivante, & l'ayant fait arrêter lui-même, il le retint prisonnier pendant neuf ans. Il ne fut relâché qu'à la sollicitation de la France, qui profita pour cela de la conjoncture des Négociations de Westphalie.

Cette complaisance de l'Empereur fut la premiere marque qu'il fit paroître de ses dispositions pour la Paix. La Régente de France ne la souhaitoit pas moins ; & il sembloit que les deux Partis commençoient à se lasser de la Guerre. Il étoit néanmoins difficile de concilier des intérêts si opposés. Fabio Chigi, Nonce Apostolique, qui fut depuis

1645.

Pape, sous le nom d'Alexandre VII. & Contrari Ambassadeur de Venise, furent les Médiateurs que l'on choisit pour y travailler. On nomma aussi le lieu du Congrès, & comme les Puissances intéressées au Traité étoient de Religion différente, les Catholiques Romains s'assemblerent à Munster, & les Protestans à Osnabrug. Là, chacun travailloit de son côté, & se communiquoit réciproquement ses prétentions. On y dressa un projet contenant les propositions suivantes, qui furent présentées aux Ministres de la Maison d'Autriche. « Que les Princes & Etats de » l'Empire fussent invités à l'Assemblée, & » qu'ils y eussent voix délibérative. Qu'à » l'égard des affaires d'Italie, on suivit » les sentimens du Pape, de la Répu- » blique de Venise, & des autres Prin- » ces neutres & bien intentionnés. Que » le Roi Très-Chrétien abandonneroit » tous les avantages qu'il avoit lieu de » se promettre du succès de ses Armes, » pourvu que les choses demeurassent » au même état où elles se trouvoient » alors : ou qu'on examinât les préten- » tions de la France sur plusieurs Etats » possédés par le Roi Catholique, pour » les céder au Roi Très-Chrétien, ou lui » en donner l'équivalent. » Ces propositions furent rejetées par les plénipotentiaires de l'Empereur & du Roi d'Espagne, & la paix se trouva plus éloignée que jamais.

On en imputa le défaut aux divisions des Comtes d'Avaux & Servien, Plénipotentiaires de Sa Majesté Très Chrétienne. Le premier d'un esprit doux & poli, prétendoit par sa naissance & par ses emplois la supériorité sur son Colleague : l'autre d'un esprit plus vif & plus véhément, ne vouloit lui céder en rien, fier du crédit de Mazarin, dont il possédoit toute la confiance. Il fallut pour les accorder, y envoyer Henri d'Orléans, Duc de Longueville, déjà nommé pour cette fonction par le feu

Roi. Sa qualité de Prince (1) ne permettoit pas aux deux autres de lui disputer la prééminence ; mais il ne put les reconcilier, & leur méfintelligence dura aussi long-tems que leur vie. Le Cardinal Mazarin la fomentoit sous main, pour tirer les choses en longueur. Il trouvoit son intérêt dans la prolongation de la Guerre.

Les Mediateurs néanmoins ne se rebuterent pas ; on continua les Conférences, quoiqu'avec peu de succès. Comme la Suède avoit joint ses Armes avec celles de France, & que leurs intérêts étoient à peu près les mêmes, l'Empereur entreprit de les diviser. Il envoya pour cet effet le Comte de Trautsmandorff son premier Ministre à l'Assemblée. La Cour d'Espagne y envoya de même le Comte de Pigneranda, pour essayer aussi de détacher les Hollandois de la France ; mais si celui-ci réussit dans son dessein, en amenant enfin les Etats Généraux à une paix séparée : celui-là trouva les Suédois inséparablement unis à la Couronne de France, & rien ne fut capable de rompre cette union. Elle avoit pour but d'un côté de conserver l'Alsace à la France avec Brisach & Philisbourg, & de l'autre d'obtenir pour la Suède la Pomeranie, avec quelques autres Provinces dans l'Empire. On fit de part & d'autre de nouvelles propositions, qui ne furent pas mieux reçues que les premières ; & dans le tems que les difficultés sembloient s'aplanir, le Comte de Servien, qui avoit le secret du Cardinal, y faisoit naître des obstacles insurmontables.

Le dessein de ce premier Ministre étoit de se venger du Pape en continuant la guerre d'Italie. Il ne pouvoit digérer que dans la dernière promotion, qui s'étoit faite de plusieurs Cardinaux, on n'y eût point compris l'Archevêque d'Aix,

(1) Il étoit Prince Souverain de Neuchâtel, & de ceint du Comte de Dunois, fils naturel du Duc d'Orléans, frere de Charles VI.

1645.

1646.

1646.

son frere. Il attribuoit ce procedé au peu de ménagemens du Pontife pour la France; & voulant intéresser par là le Royaume entier dans sa querelle, il sacrifia le repos de l'État à son propre ressentiment. Il fit résoudre le Conseil à tenter une Expedition Navale sur les côtes d'Italie.

Un autre incident retarda encore le grand ouvrage de la Paix. Ce fut la mort de Don Carlos, Infant d'Espagne, qui, laissant le Roi Catholique sans enfans mâles, réunissoit toute sa succession sur la tête de l'Infante. Le Mariage du Roi Très-Chrétien, avec cette riche Héritière fut alors du goût de la Cour de France, qui l'avoit rejeté peu auparavant: il s'agissoit d'y ramener celle de Madrid, & le Cardinal ne crut pas pour cela de voie plus sûre que celle des Armes. Il représenta au Conseil que la Monarchie d'Espagne étoit dans sa décadence: Que pour la relever, le Roi Philippe avoit sans doute en vue de marier sa fille dans la Branche Impériale de la Maison d'Autriche, pour assurer par-là sa Couronne à un Prince de son Sang: Que la France auroit tout à craindre de l'union formidable de ces deux Puissances; & que le seul moyen de la détourner, étoit de mettre le Roi Catholique dans la nécessité de donner sa fille au Roi Très Chrétien. L'événement a justifié cette Politique, qui ne laissa point de coûter encore bien du sang aux deux Couronnes.

Les Peuples en prévoyoit les suites & ne cessoient de crier contre le Cardinal Mazarin. Il augmenta encore leurs plaintes par les Impôts excessifs qu'il établit pour continuer la Guerre. J'ai déjà parlé de la Taxe des aisés, qui causa de grands desordres en plusieurs endroits. La Bourgeoisie se souleva à Meaux, à Châlons, à Reims & à Saint Quentin, refusant hautement de la payer. Les Marchands de Paris s'assemblerent à l'entrée du Louvre pour représenter

Tome IV.

1646.

leur impuissance: ils s'en plaignirent comme d'une vexation; & le nouveau Sur-intendant des Finances eut bien de la peine à en faire le recouvrement. Il fallut y employer la dernière rigueur, & y contraindre les Bourgeois par l'emprisonnement de leurs personnes. Ces violences ne s'exercerent pas impunément: Emeti pensa être assommé par les Mesureurs de bois, qui entreprirent de le tuer en pleine rue.

Cependant il ne diminua rien de sa dureté: il porta la désolation dans les Villes & dans la Campagne, & mit en pratique tous les expédiens que son esprit lui fournissoit. Il fit créer de nouveaux Offices, prit les gages des anciens Officiers, saisit les rentes publiques, & exigea des Emprunts de tous les Corps. Non content de fouler les Sujets du Roi, il mit une Taxe sur les Etrangers à qui on accordoit le Droit de Naturalité, & il n'y eut pas jusqu'aux Messes sur lesquelles on ne mit un Impôt. Le Clergé s'en plaignit moins que des Taxes qui regardoient les Bénéfices: qu'iqu'il ne portât que la moindre partie des Charges, il la trouvoit encore excessive par rapport à ses aisés dont il craignoit la diminution. De vingt millions auxquels il fut taxé cette année, il en offrit cinq, encore ne voulut-il les payer qu'en trois ans. C'étoit peu en comparaison des grands biens qu'il posséde, que les uns font monter au tiers & les autres à la moitié des biens du Royaume.

Le Parlement remontoit sa vigueur en s'opposant à la vérification des Edits qui lui paroissoient injustes ou ruineux. Le premier Président Molé, dévoué à la Cour & au Cardinal, voulut représenter aux Membres de cette Compagnie qu'ils étoient obligés d'obéir au Roi, à qui ils devoient leurs biens, leurs Charges & leurs vies: un des Contreillers lui répondit hardiment qu'il se trompoit; que c'étoit établir des ma-

L I

1646.

ximes dangereuses & renverser le fondement des Loix. Mais cette voix de la liberté mourante fut bien-tôt étouffée par l'autorité absolue : on ôta au Parlement le Droit de faire des remontrances, & il n'eut plus d'autre parti à prendre que celui d'obéir. Il souffrit impatiemment cette limitation tyrannique de son pouvoir : nous le verrons dans peu donner le branle aux grands mouvemens qui agiterent si long-tems tout le Royaume. Entre les Edits que le Roi donna cette année, il y en eut un qui érigea en Franc-Alleu tout le Domaine qui avoit été ci-devant aliéné : c'est-à-dire, qu'il le déchargea de tous droits Seigneuriaux, & de toute sujettion de foi & hommage. Mais cette décharge fut vendue chèrement aux possesseurs : on les taxa à des sommes qui égaloient presque la valeur du Domaine. Par-là, le Surintendant trouva les fonds nécessaires pour la Campagne, qui s'ouvrit en Italie par le siège d'Orbitelle.

La Cour se proposoit d'enlever aux Espagnols leurs Places maritimes sur les côtes de la Mer de Toscane ; & d'alarmer le Pape pour l'obliger à rétablir les Barberins. Il falloit pour cela deux armées, l'une de Terre & l'autre de Mer : le Prince Thomas de Savoye fut choisi pour commander la première, & le commandement de la Flotte fut donné à l'Amiral de Brezé. Celui-ci partit des Ports de Provence au mois de Mai, & se rendit devant Orbitelle, dont le Prince Thomas forma le siège par Terre. Cette Place est située au milieu d'un Lac qui la rend presque inaccessible de tous les côtés. Il avoit fallu, pour en faire les approches, se rendre maître du Fort de Telamone & de Saint Etienne, où les Espagnols avoient garnison. Ils ne laissoient pas de jetter de tems en tems quelques secours dans Orbitelle par le Lac ; mais ces secours ne pouvoient sauver la Place

1646.

qui étoit déjà extrêmement pressée par les François. Ceux-ci étoient prêts de l'emporter, lorsque l'armée navale d'Espagne parut à propos pour les en déloger. Ce ne fut pas sans en venir aux mains avec celle de France, qui, quoiqu'inférieure en nombre de Vaisseaux, seroit sortie victorieuse de ce combat, si les Soldats n'eussent été découragés par la perte de leur Amiral. Le même coup qui l'emporta, leur arracha la victoire, & délivra la Place assiégée.

La France se dédommagea bien-tôt de ce mauvais succès. Elle ôta le commandement au Prince Thomas, que son malheur avoit rendu suspect, & les Maréchaux de la Meilleraye & Du Plessis-Praslin furent envoyés en sa place. Ils parurent dans la Mer de Toscane, avant même qu'on y eût appris la nouvelle de leur embarquement. La prise de Piombino fut le premier fruit de leur descente, & le siège de Portolongone fut formé bientôt après. Cette Place se rendit à composition le 9. d'Octobre après 18. jours de tranchée ouverte. Le Pape n'attendit pas la fin de cette expédition pour rétablir les Barberins dans leurs dignités ; mais le Cardinal Mazarin ne jugea pas à propos de la suspendre, malgré ce prompt changement que la frayeur avoit produit dans l'esprit du Pontife.

Ce Ministre avoit tout lieu de s'applaudir, puisqu'en même-tems qu'il satisfaisoit son ressentiment, il soutenoit si heureusement les intérêts de la Couronne. Il en eut encore un nouveau sujet, dans l'honneur que la Reine lui fit de le choisir pour Surintendant de l'éducation du Roi. Ce jeune Monarque étoit entré dans sa huitième année, & il étoit tems de le retirer des mains des femmes. On lui donna pour Gouverneur le Marquis de Villaroi, & pour Sous-Gouver-

1646. neurs les Sieurs Du Mont & de Saint Etienne. Ces trois personnes avoient toutes les qualités nécessaires pour s'acquiescer dignement de leur Emploi. Il n'en étoit pas de même du nouveau Surintendant de l'Education du Prince : on le jugeoit très-peu propre à remplir une place que sa seule ambition lui avoit fait desirer ; & tout le Royaume murmura d'autant plus de voir le Roi entre ses mains, qu'on le croyoit plus capable de le corrompre par ses maximes pernicieuses.

En Mars. Le premier pas qu'il fit faire à ce jeune Monarque en quittant la robe de l'enfance, fut de le mener sur la Frontière de Picardie, pour animer les troupes à de nouveaux succès. On avoit concerté de bonne heure les opérations de la campagne de Flandre : le Maréchal de Gassion pouvoit par un coup des plus importants. Il sçavoit que les Ennemis étoient retranchés dans quatre villages entre Bruges & Dunkerque, il marcha à eux le 13. de Mai, les attaqua à neuf heures du soir, & les força l'épée à la main dans leurs lignes. Cette défaite fraya le chemin au reste de l'Armée, commandée par le Duc d'Orléans & par le Duc d'Enguien. Ces deux Princes conduisoient chacun un corps séparé qui se réunirent pour former le siège de Courtrai. Cette Place située sur la Lis passoit alors pour une des meilleures de Flandre : elle ne tint néanmoins que quinze jours, s'étant rendue le 28. de Juin.

En Juin. Bergue Saint-Vinox se défendit encore moins, ayant été réduit en quatre jours de tranchée ouverte. La forte Place de Mardyck eut bien-tôt après le même sort. Les Espagnols l'avoient surpris pendant l'hiver & y avoient mis une garnison qu'ils relevoient facilement par la communication de Dunkerque. Il falloit leur couper cette communication : & c'est ce que firent quelques Vaisseaux Hollandois qui fer-

merent le Canal avec quelques Fregates Françoises. Alors la Place ne pouvant plus espérer de secours fut obligée de capituler le 25. d'Août, après dix-sept jours de siège. Ce qui rendit ces exploits plus éclatans, c'est qu'ils furent faits à la vue de l'Armée Ennemie, qui n'osa secourir aucune de ces Places. Le Duc Charles de Lorraine, à la tête de vingt-cinq mille hommes, s'étoit avancé près de Courtrai pour en faire lever le siège au Duc d'Orléans ; mais l'ayant vû venir à lui avec une partie de ses troupes, il n'osa hazarder le combat, & se contenta de se retrancher. Le Marquis de Caracene avec deux mille chevaux & quatre mille hommes de pied, avoit aussi essayé de forcer un côté des lignes des François ; mais ayant été repoussé avec perte, il s'étoit retiré sous le canon de Bruges. Ayant ensuite rejoint le gros de son armée, campée aux portes de Dunkerque, il ne put empêcher la prise de Mardyck, qui facilita aux François l'attaque de cette autre Place.

Ce fut le Duc d'Enguien qui l'entreprit, lorsqu'on croyoit la campagne finie. Etant resté seul à la tête de l'Armée, par le départ du Duc d'Orléans qui étoit retourné à la Cour, il ne put se résoudre à la mettre en quartier d'hiver, sans avoir fait auparavant quelque action digne de son courage. Il forma donc le dessein d'assiéger Dunkerque, que l'avantage de sa situation rendoit dès-lors redoutable à tous ses voisins. Elle avoit une garnison de trois mille hommes de vieilles troupes, commandées par le Marquis de Leide, un des meilleurs Officiers qu'eussent les Espagnols ; & plus de six mille tant Bourgeois que Matelots, tous aguerris & très capables de la bien défendre. C'en étoit assez pour arrêter tout autre que le Duc d'Enguien ; mais ce jeune Prince, que les difficultés ne faisoient qu'animer davantage,

1646.

trouvoit l'entreprise d'autant plus glorieuse pour lui, qu'il y auroit plus d'obstacles à surmonter. Il occupa premièrement toutes les avenues de la Ville du côté de la terre, pendant que l'Amiral Tromp avec l'Armée Navale des Hollandois la tenoit bloquée du côté de la Mer; puis ayant fait ouvrir la tranchée de deux côtés en même tems, il poussa si vivement ses attaques, que le Gouverneur fut obligé de capituler au bout de dix-huit jours. Ce n'est pas que Piccolomini, Général des troupes Espagnoles, n'eût tenté plusieurs fois de la secourir: & que les Galeres d'Espagne ne parussent disposées à combattre les Vaisseaux Hollandois qui fermoient l'entrée du Port, mais n'ayant osé en venir aux mains avec une Armée tant de fois victorieuse, il leur fallut abandonner une entreprise, qu'il leur étoit trop difficile d'exécuter. Cette conquête termina la Campagne de Flandre, & donna un nouveau relief à la réputation du Duc d'Enguien.

Il n'en alloit pas de même en Allemagne, où l'Armée du Vicomte de Turenne étoit si foible, qu'il ne pouvoit entreprendre aucune expedition. La crainte que les Suédois ne devinssent trop puissans empêchoit la Régente de favoriser leurs conquêtes, & la trop grande confiance qu'elle avoit au Duc de Baviere lui faisoit négliger ses propres sûretés. Cependant les ennemis profitoient de ces dispositions: ils avoient repris plusieurs Places dans la Bohême & dans les Provinces de l'Empire, sans que le Vicomte de Turenne pût quitter les bords du Rhin pour marcher à leur secours. Il passa enfin ce Fleuve sur un Pont de batteaux près de Wesel, & s'assurant ensuite du Mein, il se rendit maître d'Aschaffembourg & de quelques autres Places dans l'Electorat de Mayence. De-là, continuant sa route vers le Danube, il passa aussi cette Riviere, prit la Ville de Rhain sur le Lech, & pénétra dans

la Baviere, qui fut ravagée par ses Soldats. L'Electeur voyant son País prêt à devenir la proye de l'Armée Françoisé, conclut avec la Régente le Traité qui le négocioit depuis long tems. Il permit la Neutralité pour lui & pour l'Archevêque de Cologne: il accorda un passage libre aux François pour aller dans le Haut-Palatinat & dans les Pays héréditaires de l'Empereur: il s'engagea de ne lui donner aucun secours, & confia aux François pour sûreté de sa parole les villes d'Hailbron & de Lawin ghen. Par-là tout le fort de la guerre retomboit sur la Maison d'Autriche, à laquelle l'Electeur n'étoit pas fâché de donner quelques mortifications, mais ce fut aux dépens de son propre País, qui, passant tantôt dans un parti & tantôt dans un autre, devenoit toujours la victime de leurs divers intérêts.

En Catalogne, le Comte d'Harcourt entreprit le siège de Lérida, située sur la Frontiere de l'Arragon. Il avoit pris, ce semble, toutes les précautions nécessaires pour se rendre maître de cette Place, qu'il espéroit de réduire par la faim. Mais le Gouverneur ménagea si bien ses provisions, qu'il fut en état d'attendre le secours que le Marquis de Leganez lui amena au mois de Novembre. Il y en avoit déjà six que la Place étoit serrée de fort près, & que l'Armée Françoisé se consumoit inutilement devant ses murailles, lorsque l'Armée d'Espagne parut en bon ordre & vint fondre sur le camp des François. Ceux ci déjà abbatus par les fatigues d'un si long siège, ne purent soutenir l'effort de l'ennemi: ils fuirent devant lui; & le Comte d'Harcourt, contraint d'abandonner la Place assiégée en même tems que le champ de Bataille, ne sauva le débris de son armée que par une honteuse retraite. C'est ainsi que Leganez prit sa revanche de la disgrâce soufferte devant Casal six ans auparavant.

La nouvelle de cette défaite arriva en

1646.

En Novemb.
etc.En Décemb.
etc.

1646.

Cour peu de jours avant la mort du Prince de Condé. Ce fut un double sujet de tristesse pour la France, qui vit flétrir les lauriers d'un de ses Généraux, en même tems que la Régence perdit un de ses principaux Chefs. Henri de Bourbon, Prince de Condé, premier Prince du Sang, étoit très-bien intentionné pour le bien public. Aussi chéri du Peuple par son amour pour la Paix & son aversion pour les impôts, que craint du Cardinal à cause de sa faveur & de son crédit, il fut également respecté du Parlement, qui déferoit beaucoup à son autorité. Il est vrai qu'il aimoit l'argent & que cette passion obscurcit un peu l'éclat de ses vertus; mais s'il accumula de grandes richesses, il paya ses dettes exactement, & ne fit crier personne après sa mort. Elle arriva le 26. Décembre dans sa cinquante huitième année. Il laissa trois enfans, Louis de Bourbon, Duc d'Enguien, devenu par cette mort Prince de Condé & premier Prince du Sang: Armand Prince de Conti, destiné premierement à l'Église, & puis marié à une Nièce du Cardinal: & Anne Geneviève, femme du Duc de Longueville, trois personnes dont nous aurons occasion de parler souvent dans la suite. Ainsi finit l'année 1646.

1647.

La suivante ne fut pas plus heureuse pour la France. Elle avoit tâché de dé-finit les deux branches de la Maison d'Autriche, en proposant le mariage de *Mademoiselle* avec l'Empereur Ferdinand. Mais la Cour de Madrid ayant traversé cette alliance, l'union des deux Maisons subsista comme auparavant. Elle se fortifia même encore par le nouveau Traité de confédération que l'Empereur fit avec le Roi d'Espagne, par lequel ces deux Princes promettoient de s'assister plus que jamais. Au contraire, la division qui se mit de tous côtés entre les Alliés de la France leur fit perdre tous les avantages qu'ils avoient remportés pendant leur union. J'ai déjà re-

1647.

marqué que cette Couronne commençoit à prendre de l'ombrage de la prospérité des Suédois. Cette jalousie fit agir foiblement les armes Françoises en Allemagne; & le dépit dégoûtant insensiblement les Suédois, les détacha peu à peu des intérêts du Roi Très-Christien. Le Traité de Neutralité conclu l'année dernière avec l'Électeur de Bavière fut la pomme de discorde: les Suédois en conçurent de la défiance, & l'Empereur profitant de leur mécontentement, rétablit ses affaires aux dépens des Alliés divisés.

Le premier avantage qu'il remporta sur eux fut la diversion à laquelle il obligea les François, en envoyant l'Archiduc Leopold son frere aux Païs-Bas dont le Roi d'Espagne lui donna le Gouvernement; car y étant entré à la tête d'une nombreuse armée, & menaçant de pénétrer en France, la Régente manda au Vicomte de Turenne de repasser promptement le Rhin, & de venir rassurer les Provinces voisines de la Capitale. Les Impériaux profiterent de son départ: ils chasserent les Suédois de plusieurs postes que ceux-ci ne pouvoient plus garder, & ces derniers, affoiblis d'une partie de leurs Troupes que le Vicomte de Turenne vouloit emmener avec lui, quitterent à regret la Bavière, où ils n'étoient plus en état de se maintenir. Comme ils n'exécutoient que par force le Traité de Neutralité qu'on les avoit contraints de signer, ceux qui servoient sous le Vicomte de Turenne, refuserent bientôt d'obeir à ce Général. Ils lui dirent que n'étant obligés de combattre que pour les intérêts de la Couronne de Suède, ils ne pouvoient se résoudre à sortir des terres de l'Empire pour marcher contre de nouveaux ennemis. Là-dessus ils se mirent en défense au nombre de deux mille cinq cens, prêts à combattre contre celui là même qui avoit coutume de les mener au combat. Le Vicomte représenta en vain aux Officiers

1647.

qu'ils lui répondroient de la défobéissance de leurs soldats : ils marcherent en bataille pour aller trouver Konigsmark qui leur avoit proposé de se joindre au Corps qu'il commandoit. Turenne les poursuivit, & les ayant atteints dans un défilé, il en battit une partie & fit les autres prisonniers. Il avoit résolu de les faire pendre; mais il céda à la hardie remontrance de l'un d'entre eux, qui découvrant son estomach couvert de blessures, lui dit de prendre garde de ne pas se deshonoré lui-même par le supplice infame de tant de braves gens qui avoient si souvent affronté la mort.

Cette désertion affoiblit considérablement l'armée du Vicomte de Turenne : elle se trouvoit réduite à six mille hommes, avec lesquels il ne laissa pas de passer le Rhin & d'avancer dans le Luxembourg. Il fit le dégât dans le Païs, & s'empara de la ville de Wirton & de quelques autres Places. Le plus grand fruit qu'il tira de ces expéditions peu importantes, fut d'obliger à son tour l'Archiduc à une diversion, qui l'empêcha de faire en Flandre de grands progrès. Ce Général des Troupes Espagnoles avoit pris Armentières dès le commencement de la campagne. Cette perte avoit été suivie de celle de Warneton, de Comines, de Lens, & de Landrecies. Le Maréchal de Gassion s'en étoit dédommagé par la prise de la Bassée, & s'étant joint au Maréchal de Rantzau, résolut d'assiéger Ypres située entre Lille & Nieuport; mais l'Archiduc leur ayant coupé les passages, réduisit le Maréchal de Gassion à se contenter de reprendre Lens. Cette expédition lui fut fatale; le Maréchal y perdit la vie en s'exposant comme un simple soldat. Ce fut alors que la Cour rappella d'Allemagne le Vicomte de Turenne, seul capable de remplacer le Maréchal de Gassion. L'Archiduc fit divers détachemens pour arrêter les progrès de ce Capitaine; & ce fut ce qui empêcha les ennemis de

En Mai.

En Juillet.

faire en Flandre de plus grandes expéditions.

1647.

En Octobre.

Le Vicomte auroit bien souhaité de les combattre, mais dans le tems qu'il en cherchoit l'occasion, il fut obligé de retourner dans le Bas-Palatinat, pour secourir Worms assiégée par les Impériaux. Il y arriva à tems pour en faire lever le Siège. Il marcha ensuite au secours des Suédois, que l'Electeur de Bavière vouloit faire sortir d'Allemagne; mais celui-ci en fut empêché par l'habileté du Général François.

Durant ce tems là le nouveau Prince de Condé, toujours avide de gloire, crut reparer en Catalogne la disgrâce soufferte l'année dernière par le Comte d'Harcourt devant Lerida. Ce Viceroy avoit été rappelé & le Prince envoyé pour remplir sa place; mais Lerida devoit être l'écueil des Armes Françoises : le bonheur du Duc d'Enguien abandonna le Prince de Condé en cette occasion. Il est vrai qu'il entreprit ce Siège en téméraire, on ne peut qualifier autrement la fanfaronade avec laquelle il fit ouvrir la tranchée au son des violons. On lui répondit bien tôt par une Serenade plus bruyante : ce fut une décharge si terrible de toute l'artillerie de la Ville, accompagnée d'une vigoureuse sortie que le Gouverneur fit à la tête de douze cens Mousquetaires & de quatre cens chevaux, que les Assiégeans ne pouvant soutenir leur feu, furent obligés de se retirer avec perte. Cet Echec n'auroit pas contraint pour cela le Prince de lever le Siège commencé avec assez de succès, si l'Armée Espagnole, forte de douze mille hommes de pied & de trois mille chevaux, ne fût venue à grandes journées au secours de la Place assiégée. Mais la supériorité de ces Troupes, jointe à la désertion de celles du Prince, lui fit craindre d'être forcé dans ses retranchemens : il prévint ce malheur par une judicieuse retraite. Ce fut le 17. de Juin qu'il se retira à Balaguier, où il donna

En Mai.

1647.

les ordres nécessaires pour la sûreté de la Province : il prit ensuite quelques Places qui pouvoient incommoder Barcelonne, & retourna à Paris fort chagrin du mauvais succès de son expédition. Il s'en consola par la possession qu'il prit cette année de la Charge de Grand Maître de France, vacante par la mort du Prince de Condé son pere, & de ses Gouvernemens de Bourgogne & de Berri.

Le Duc de Modene, nouvel Allié de la France, ne fut pas plus heureux au Siège de Cremone dans le Milanès. Il avoit été fait Généralissime des Armées d'Italie, à la place du Prince Thomas, devenu suspect à la Régente. Il joignit cinq mille hommes de ses Troupes à six mille autres qui vinrent de Piombino & d'ailleurs. Avec ce renfort il marcha à Cremone, accompagné du Comte d'Estades, qu'on lui avoit donné pour Lieutenant-Général. Mais la méfintelligence de ces deux Chefs, jointe à la saison avancée, firent échouer un projet dont on attendoit une plus facile exécution. Les pluies continuelles & le débordement des rivieres obligerent premierement le Duc de Modene à convertir le Siège en blocus, puis les Troupes se trouvant extrêmement incommodées dans leur Camp, abandonnerent enfin l'entreprise, qui manqua, dit-on, par la jalousie du Prince Thomas. D'autres en attribuent la faute à l'incapacité du Duc de Modene. Du moins ces deux Princes s'en accuserent - ils réciproquement ; & les efforts qu'ils firent pour se justifier n'effacerent pas la mauvaise impression que leur conduite avoit donnée à la Cour de France. Quoi qu'il en soit, il est certain que la Place ne pouvoit être secourue par les Espagnols, tout occupés de la révolte des Royaumes de Naples & de Sicile.

Les impôts qu'on avoit mis sur le bled furent ce qui aigrit l'esprit des Siciliens : la récolte avoit été mauvaise

cette année, & l'on commençoit à craindre la famine. Le peuple entra en fureur, brûla les Livres des Gabelles, chassa les Commis, enleva les armes des Arsenaux, emmena les Canons des remparts, & criant par tout, *du pain & point d'Impôts*, remplit la Ville de Palerme de confusion & de trouble. Le Viceroi fut chassé de son Palais, & le Gouverneur qui n'avoit pu apaiser les rebelles, en mourut de chagrin sur les Galeres où il s'étoit embarqué pour se dérober à leur poursuite. Leur Chef nommé *Joseph Alexi*, devenu à son tour insupportable aux séditieux par son orgueil, fut massacré par ceux même qui l'avoient choisi pour le mettre à leur tête. On crut la rebellion éteinte par sa mort ; mais elle se renouvela aussi tôt & ne put être apaisée que l'année suivante.

Celle de Naples eut pour cause un sujet bien moins important ; ou plutôt un panier de figues renversé fut l'occasion qui fit éclater un mécontentement à peu près semblable à celui des peuples de Sicile. Les Vicerois épuisoient le pays par leur insatiable avidité : ils avoient mis des impôts sur toutes les denrées ; il n'y avoit plus que les fruits qui en étoient exempts. C'est en ce pays-là la nourriture ordinaire du Peuple : il ne put souffrir qu'on y mît la moindre taxe. Celle dont il s'agissoit étoit si légère, qu'à peine pouvoit-on s'en ressentir. Un jour néanmoins qu'on avoit apporté du fruit au marché, les gens préposés pour lever l'impôt, s'étant approchés d'un paysan qui avoit un panier de figues, celui-ci le renversa par terre en jurant contre ce nouveau tribut. Aussitôt la populace accourt, la foule augmente, on pille le Bureau de la Gabelle, on se jette sur les Fermiers, un jeune homme, nommé *Masaniello*, se met à la tête de cette canaille, & court piller le Palais du Viceroi. Il est bien-tôt suivi de cent cinquante mille séditieux qui remplissent tout d'horreur & de car-

1647.

En Octobre.

En Juillet.

1647.

nage. Cependant il ne fut pas plus heureux que l'avoit été le Chef des Siciliens révoltés : il paya comme lui son orgueil de sa tête. Son sang néanmoins n'éteignit pas le feu de la rébellion : elle se ralluma peu après avec encore plus de violence. On avoit accorde aux rebelles l'abolition de tous les impôts, on avoit fait avec eux un Traité par lequel on rétabliſſoit le Peuple dans ſes anciens privilèges. Mais cette facilité du Viceroi ne fit qu'augmenter l'audace des mutins. Ils demanderent qu'on leur livrât les Châteaux, & ſur le refus qu'on leur en fit, ils ſe mirent en devoir de les attaquer. Il n'y avoit point de Troupes dans Naples, elles avoient été envoyées dans le Milans : le Viceroi eut recours à l'Armée Navale commandée par Don Juan d'Autriche, ſils naturel de Philippe IV. Ce Prince ſomma d'abord le Peuple de ſe ſoumettre, mais les rebelles ayant refusé d'obeir, il fit débarquer trois mille hommes, qui s'emparèrent des principaux poſtes de la Ville & des Châteaux. De là on tira ſur les féditieux, qui ſe voyant traités en ennemis, après le pardon général qu'on avoit promis de leur accorder, prirent tous enſemble la réſolution de ſe défendre. Ils choiſirent un Général, ils marchent en armes par les rues, ils abattent les armes du Roi, ils foulent aux pieds ſes portraits, & prenant des lois le titre de République, ils appellent un Prince de France à leur ſecours.

Henri II. Duc de Guiſe étoit alors à Rome pour quelque affaire (1) : les Napolitains s'adreſſent à lui & le regardent comme leur Libérateur. Ce Prince, qui avoit quelque droit au Royaume de Naples, du chef de ſes anciens Rois, & des Ducs de Lorraine dont il deſcendoit, ne fut pas fâché d'une occaſion qui le mettoit en état de faire valoir ſes prétentions. Il s'embarque ſur

une ſelouque, lui troiſième, paſſe au milieu de l'Armée Navale de Don Juan, & arrive heureuſement à Naples le 15. de Novembre. Il y fut reçu aux acclamations du Peuple, au bruit du canon & au ſon des cloches ; on lui fit une entrée des plus ſolemnelles, onze ſelouques & deux brigantins l'étant allé prendre à Civita-Vecchia où il les attendoit. On lui préſenta les Patentes de Généraliſſime des Armées de la République, avec le Titre de Gouverneur perpétuel du Royaume, tant pour lui que pour ſes Deſcendans : on lui offrit auſſi un baton de commandement qu'il ne voulut pas d'abord accepter par modéſtie. Mais malgré tous ces honneurs, malgré le courage qu'il fit paroître pour la déſente du Peuple qui l'avoit appelé à ſon ſecours, le Duc de Guiſe ne recueillit aucun fruit de cette expédition, comme nous le verrons dans le récit de ce qui arriva l'année ſuivante.

La Couronne de France avoit ſur le Royaume de Naples des prétentions encore mieux fondées que celle du Duc. Ce Royaume avoit été poſſédé autrefois par les deux branches d'Anjou en vertu de l'investiture qu'en donna en 1265. le Pape (2) Clement IV. à Charles de France, frère de Saint Louis, tant pour lui que pour ſes Héritiers en droite ligne. Cette concurrence ne pouvoit manquer d'être préjudiciable au Duc, à qui la France n'avoit garde de prêter ſes forces, pour faire réuſſir un deſſein qu'elle regardoit comme contraire à ſes propres intérêts. Auſſi ne l'appuya-t elle que foiblement : & ſi elle y envoya une Armée navale ſous les ordres du Duc de Richelieu, Général des Galeres, ce ne fut qu'en vue de profiter elle même de la Rébellion, en conſéquence de la protection qu'elle avoit auſſi accordée aux Napolitains. Ces

1647.

En Novem-
bre.

(1) C'étoit pour obtenir du Pape, un divorce avec la Comteſſe de Loſſa ſa femme, afin d'épouſer Ma-

lemoiſelle de Pons.

(2) Voyez ci-devant Tome II.

1647.

peuples l'avoient demandée au Roi par un Député, qui fut reçu à Paris de la manière la plus favorable. La Cour lui fit une réponse telle qu'il la pouvoit souhaiter, & écrivit en même-tems à Fontenai-Mareuil, son Ambassadeur à Rome, de ménager ses intérêts à Naples où ses amis travailloient à lui faire un Parti. Mais il s'en éleva un troisième, qui ruina toutes les espérances que la Cour fondeoit sur la rebellion. Ce fut celui de Gennare Annese, que les Rebelles avoient choisi au commencement pour leur Général. Cet homme d'une naissance obscure, mais d'un esprit adroit & insinuant, joignant le courage à la hardiesse, disputa au Duc de Guise l'autorité qu'on venoit de lui déferer. Celui-ci trouva pourtant le secret de gagner entièrement le peuple & la Noblesse. Gennare fit sa démission, moyennant une récompense considérable qu'on lui donna. Mais le Duc, abandonné ensuite des uns & des autres, & trahi par Gennare, fut la malheureuse victime de l'inconstance d'un Peuple auquel il s'étoit livré trop facilement.

Cependant toute la France se réjouissoit d'une révolte qui alloit occuper l'Espagne & favoriser les armes Françaises. Le Peuple en particulier en témoignoit une grande joie, par rapport à la nature du soulèvement, qui avoit pour cause la dureté des Impôts. Tout Paris applaudissoit aux Napolitains, pour l'exemple qu'ils lui donnoient de se soustraire aux extorsions des Partisans; & l'on n'entendoit autre chose dans cette grande Ville & par tout le Royaume que des discours à la louange d'un Peuple qui avoit tout sacrifié à sa liberté. Le Cardinal Mazarin employoit en vain tous ses soins, pour cacher les nouvelles que les Couriers apportoient d'Italie: plus il faisoit d'efforts pour les supprimer, & plus la renommée prenoit plaisir à les publier. On espéroit de voir les Peuples de France imiter bien-tôt un semblable

Tome IV,

zèle, & l'on s'animoit d'autant plus à marcher sur les traces des Napolitains, qu'on gémissoit comme eux sous la rigueur d'un dur Gouvernement.

En effet, on avoit violé ce sage milieu établi autrefois entre la licence des Rois & le libertinage des Peuples; on n'en voyoit plus que de foibles vestiges dans l'enregistrement des Traités faits entre les Couronnes, & dans les vérifications des Edits pour les levées d'argent. On affectoit même de donner tous les jours des atteintes à ces restes de l'autorité des Parlemens: & s'ils étoient encore les depositaires des Loix, ce n'étoit qu'autant qu'il plaisoit au Souverain, qui les expliquoit ou qui les éludoit à son gré. Richelieu avoit commencé de renverser toutes les maximes de l'Etat: Mazarin marcha sur ses traces & alla même plus loin que lui. Le premier n'avoit abaissé que les Corps: le second ruina aussi les particuliers. De là, ce mécontentement général qui entraîna les Grands & les Peuples dans la révolte.

La Régente, en entant l'an 1643, dans l'administration des affaires, avoit trouvé les fonds des trois années suivantes entièrement consumés d'avance. Il lui fallut emprunter douze millions pour aider à une partie des dépenses de l'Etat, & engager pour cela les revenus de trois autres années consécutives. Cette somme néanmoins ne suffisoit pas encore pour subvenir aux frais de la guerre: l'unique ressource fut d'avoir recours à des moyens extraordinaires & violens. Emeri, Surintendant des Finances, étoit l'homme le plus propre qu'il y eût pour un semblable emploi: Italien d'origine & de médiocre naissance, il étoit sans humanité, sans compassion pour les misérables, & sans ménagement pour personne: incapable d'être retenu par la Justice, par la pitié, ni par le désespoir où il pourroit jeter les Peuples, il mettoit en pratique tous les expédiens

1647.

M n

1647.

que son esprit lui fournissoit : il ne cherchoit que des noms pour trouver des Edits. Nous avons déjà vu une partie de ceux qu'il inventa pour fournir aux dépenses qu'une ambition démesurée rendoit nécessaires : il suggera encore l'Edit du Tarif, portant une imposition générale sur toutes les denrées qui entroient dans Paris. Le Parlement qui avoit déjà vérifié à regret un grand nombre d'Edits ruineux, éclata enfin contre celui-ci, & conclut tout d'une voix à le rejeter.

La Cour étoit alors à Amiens : elle revint promptement à Paris, & manda le Parlement au Palais Royal. Cette Compagnie fut inflexible : le Roi fut contraint de donner une Déclaration pour supprimer l'Edit, afin de sauver par-là son autorité. Il ne la fauvoit qu'en apparence ; & tout le Conseil le sentit vivement : aussi, pour ranier le Parlement à ce que la Cour exigeoit de lui, elle lui envoya, quelques jours après, cinq autres Edits, plus ruineux encore que celui du Tarif. Le Parlement refusa de les enregistrer & revint au premier ; mais ce fut avec tant de modifications, que la Cour ne put s'en accommoder : elle

En Septem-
bre.

donna un Arrêt au mois de Septembre, qui cassa celui du Parlement & qui leva toutes les modifications. La Régente triomphoit, & croyoit avoir le dessus par ce coup de vigueur & d'autorité ; mais le murmure des Peuples, qui se réveillèrent sur leur liberté & sur leurs privilèges : leur hardiesse à fouiller dans le sanctuaire des Loix : leur vivacité à rechercher les limites du pouvoir des Princes, & leur empressement à rétablir ces anciennes bornes si sagement posées entre les Rois & eux, firent connoître qu'on devoit s'attendre à de grands mouvemens, dont ces legeres émotions n'étoient que le prélude.

On maudissoit le Gouvernement ; mais on aimoit avec tendresse la personne du Roi : cette affection de tout le Royaume

pour son Prince, parut manifestement dans le danger qu'il courut, par une maladie dont il fut attaqué. C'étoit la petite verole qui donna d'autant plus d'appréhension, qu'elle avoit beaucoup de peine à sortir. On fit par tout des prières publiques ; chacun craignit de perdre un Roi qui paroïssoit d'un excellent naturel ; & l'on souhaitoit de le voir vivre pour regner avec douceur & avec équité. Il guérit enfin par les soins assidus de la Reine, qui succomba à son tour aux fatigues & aux allarmes qu'elle avoit eu à esluier. Mais cette maladie n'eut point de suite, & la Reine se trouva dans peu en état de vaquer aux affaires comme auparavant.

1647.

En Septem-
bre.

Elle en avoit sur les bras qui ne la laisserent pas sans inquiétude. Les dangers du dehors & les craintes du dedans demandoient une application infatigable pour prévenir les uns & pour guérir les autres ; & la guerre Civile, prête à éclater, étoit un mal encore plus dangereux que celle qu'on avoit à soutenir contre l'Empereur & contre l'Espagne. Au milieu de toutes ces appréhensions, on vit naître dans le Royaume divers désordres, fruits ordinaires de l'impunité & de la licence. La fureur des duels étoit portée aux derniers excès. La Noblesse surtout y attachoit une fausse gloire, qui coûtoit souvent bien du sang & des larmes. La France perdoit par-là ses plus braves Officiers : on leur voyoit prodiguer pour de frivoles querelles une vie qui eût été employée beaucoup plus utilement dans les armées. C'étoit au jeune Monarque, dont on respectoit peu la Minorité, qu'étoit réservée la gloire de reprimer, étant majeur, cette fureur brutale, qui s'exerçoit alors impunément.

Un autre désordre, long-tems caché, parut enfin au grand jour & manifesta des impuretés & des abominations dignes des plus épaisses tenebres. Ce furent celles des Religieuses de Louviers,

1647.

petite Ville de Normandie, accusées & convaincues de sacrilèges & d'impies. On y ajouta qu'elles étoient possédées du Diable, & il ne tint pas à elles de le faire croire; mais on reconnut que leur prétendue possession n'étoit qu'un jeu de l'esprit impur auquel elles s'étoient livrées, pour couvrir de ce voile mystérieux les plus honteux dérèglemens. Le Curé du lieu, qui prenoit soin de ce Couvent, avoit été le premier séducteur de la Supérieure, nommée Mere Louise: les Prêtres qui lui succéderent abusèrent à leur tour de la simplicité des Religieuses commises à leurs soins; & ce que la débauche avoit commencé, la fourbe l'acheva pour rendre la chose plus merveilleuse. Le Parlement de Rouen instruisit le procès, & condamna les coupables au dernier supplice.

Le Couvent de Louviers n'étoit pas le seul qui receloit de semblables dérèglemens; on en soupçonna celui de la Charité des femmes de la Place Royale de Paris, dont la Supérieure fut aussi accusée de sortilège. Mais soit que le crime ne fût pas avéré, soit qu'on en voulût épargner le scandale au Peuple, l'affaire demeura assoupie, & l'on ne jugea pas à propos de la divulguer. Les Religieuses du Saint Sepulchre du Pré au Clercs donnerent une autre scène, mais moins scandaleuse. Elles étoient venues de Lorraine s'établir à Paris, & leur Supérieure étoit du Pays de Liège. Celle-ci, méditant sa retraite, avoit épargné cinquante mille écus pour vivre dans le monde plus commodément. Dès qu'elle les eut amassés, elle quitta son Cloître, & toutes les autres en firent de même à son exemple.

Le Parlement étoit cependant divisé d'avec la Cour, contre laquelle il prenoit chaque jour de nouvelles forces. Ce qui gâta cette Compagnie, furent les trop grands ménagemens des Princes, qui crurent avoir besoin d'elle dans les intrigues qui se formerent pendant

la maladie du Roi. Comme on croyoit qu'il en dût mourir, chacun pensoit à ses intérêts dans l'établissement d'une nouvelle Régence. Il se tint pour cela divers Conseils dans les cabinets des principaux de la Cour, où il se fit bien des projets & des raisonnemens. On parla d'associer les Princes du Sang à la Régence & d'en exclure le Cardinal Mazarin. Le Duc d'Orléans & le Prince de Condé ménagerent le Parlement dans cette vue, & les Peuples prirent parti, par le seul desir de la nouveauté.

La convalescence du Roi dissipa tous ces nuages de confusion & de trouble; mais les Impôts en firent naître d'autres qui produisirent enfin un orage très-dangereux. Le Conseil de Régence voyant qu'il ne pouvoit tirer aucun argent par le moyen du Tarif, engagea le Parlement à ne pas s'opposer du moins à l'exécution des Edits qui avoient été vérifiés autrefois dans la Compagnie. Sur ce fondement il remit sur le tapis une Déclaration qui avoit été enregistrée deux ans auparavant pour l'établissement de la Chambre du Domaine, par lequel, au moyen d'un abonnement ou composition, on prenoit une année du revenu de chaque Maison. Par-là, il devoit revenir plus de trente millions au Roi, ce qui marque de quelle conséquence étoit cette nouvelle charge. Le peuple se mutina, alla en troupes au Palais, maltraita le premier Président, demanda justice de toutes ces vexations, & menaça de se la faire lui-même, si on refusoit de lui accorder la protection qu'il demandoit.

On avertit la Régente de ce désordre, pour prévenir, s'il étoit possible, un plus grand éclat. Mais bien loin de se relâcher; la résolution qu'elle prit fut de mener le Roi en personne au Parlement, afin de faciliter, par sa présence, la vérification des Edits, & de donner plus d'autorité à l'Arrêt qui en

1648.

1648.

1648.

En Janvier.

ordonneroit l'exécution. Ce jeune Monarque alla donc en grande pompe à l'Eglise Notre - Dame , pour remercier Dieu du recouvrement de sa santé , & de-là il monta le 15. Janvier au Parlement , sans l'avoir averti , que la veille extrêmement tard. Il y porta six Edits tous plus ruineux les uns que les autres , à l'exception du dernier qui contenoit une révocation de la taxe des aîsés. C'étoit un leurre pour faire passer les autres à la faveur de cette clôture agréable. L'Avocat Général Talon parla avec force contre cette maniere de mener le Roi au Parlement pour le surprendre : il demanda la liberté des suffrages , & néanmoins la séance finit par la vérification des Edits.

La Reine crut avoir beaucoup fait en mettant ainsi le pied sur la gorge aux Membres de cette Auguste Compagnie ; mais elle connut , dès le lendemain , qu'elle n'avoit pas lieu de s'applaudir beaucoup de ce succès. Le Parlement , honteux d'avoir laissé violer ses privilèges , écoute les plaintes de tous ceux qui étoient intéressés aux Edits ; il les examine de nouveau , après les avoir vérifiés , & veut obliger la Cour à les révoquer pour satisfaire aux instances des Peuples qui lui présentent Requête sur Requête. Son propre intérêt l'anime à venger la liberté opprimée , il se constitue Médiateur entre le Souverain & les Sujets : cet emploi flattoit son ambition ; il étoit charmé du doux nom de Pere & de Libérateur de la Patrie.

En Mai.

On avoit pris les gages des Officiers de la Chambre des Comptes , de la Cour des Aydes & du Grand Conseil. Tous ces corps lezés dans leurs intérêts personnels résolurent de s'unir pour demander la réformation de l'Etat. La résolution fut acceptée avec joie ; & l'on s'assembla à l'heure même dans la Salle de Saint Louis. Le Conseil d'en-haut donna en vain un Arrêt , portant défense

au Parlement de passer outre à ses délibérations. Il ne laissa pas de les continuer , & de déclarer par un autre Arrêt que la résolution du 17. Mai portant jonction de toutes les Cours Souveraines , passeroit en force de chose jugée. Ainsi fut établi ce célèbre *Arrêt d'Union* qui pensa tout gêner en voulant venger ses injures particulieres sous le prétexte du bien public.

La Cour outrée de ce procédé cassa l'Arrêt d'Union par un autre Arrêt du Conseil , & demanda la feuille du Registre où le premier étoit inseré , pour y mettre le sien à la place. Mais le Parlement refusa d'obéir. On le manda au Palais Royal , où on lui fit de fortes réprimandes ; mais demeurant ferme dans sa premiere résolution , il ne parut ébranlé ni des défenses , ni des menaces de la Cour. La Reine se tournant ensuite d'un autre côté , proposa aux autres Chambres le rétablissement de leurs gages , si elles vouloient se séparer du Parlement ; mais après une mûre délibération , il fut arrêté de ne point se défunir , pour quelque considération que ce pût être. Cette vigueur du premier Corps du Royaume fut un signal pour tous les mécontents. Les Peuples de toutes conditions se rallièrent & demandèrent la réparation de leurs griefs. Les noms des Financiers furent détestés : on déclama contre les extorsions des Traitans , on se plaignit hautement de cette espece d'inquisition établie sur les biens de toute nature. On crut ramener les esprits en ôtant la Surintendance à Eméri ; cette démarche ne réussit pas mieux que les autres. Le Parlement demandoit qu'on revocât les Intendants , & qu'on informât des malversations commises pendant le cours de leurs Intendances. La Cour donna en vain des délais : il fallut en venir à cette révocation & établir une Chambre de Justice.

Elle crut se dédommager de cette contrainte , en liant de nouveau les mains

1648.

En Juillet.

1648.

au Parlement. Le Roi y retourna tenir son lit de Justice, pour faire passer une Déclaration remplie de plusieurs articles ambigus. Les uns concernoient la direction des Finances, les autres pourvoyoient au payement des gages des Officiers; mais le dernier interdisoit les Assemblées: c'étoit le but de la Déclaration. On l'examina dans tous ses points; & comme les esprits étoient trop échauffés pour prendre une résolution convenable, la délibération fut remise au 17. d'Août par les instances de Monsieur le Duc d'Orléans. Ce jour venu, les Chambres se rassemblèrent: la Déclaration fut derechef examinée, & la Compagnie se réservant le droit de continuer ses séances & de faire des remontrances, donna un Arrêt sur le troisième article de la Déclaration qui acheva de désespérer la Cour. Cet Arrêt portoit: « Que » rouses les levées d'argent ordonnées » par des Déclarations non vérifiées » n'auroient point de lieu. » Le Duc d'Orléans fit inutilement tous ses efforts pour obliger la Compagnie à adoucir cette clause: il n'y put rien gagner, & la Cour se résolut d'en venir aux extrémités.

Cependant les Armées étoient en campagne, & agissoient de tous les côtés avec différens succès. Pour éloigner des côtes d'Italie l'Armée navale des Espagnols, on résolut le siège de Tortose sous la conduite du Maréchal de Schomberg. Dom Francisco de Mello, Général des Troupes du Roi d'Espagne en ce Pais-là, marcha du côté de la Place assiégée dans le dessein de la secourir; mais n'ayant pû le faire sans hasarder une bataille, il aimait mieux la laisser prendre que de s'exposer au risque de l'événement. La Place fut donc emportée d'assaut le 12. de Juin après huit jours de tranchée ouverte.

Le dessein qu'on avoit formé sur Crémone ne réussit pas si heureusement. Le Duc de Modene voulut réparer l'affront

1648.

qu'il avoit reçu l'année précédente devant cette Place. Tout sembloit lui répondre du succès: il força les lignes du Marquis de Caracene, tirées depuis l'Oglio jusqu'au Pô: il tua deux mille hommes des ennemis, fit huit cens prisonniers & leur prit tout leur canon. Mais malgré cet avantage, il lui fallut lever pour la seconde fois le siège de Crémone, faute de pain & des autres secours nécessaires pour faire subsister son armée. Triste revers pour un Prince animé d'un ardent désir de gloire! La Place assiégée étoit bien munie, & les Troupes qu'il commandoit manquoient de tout. Le moyen de s'opiniâtrer à une attaque, qui lui auroit coûté encore plus que la retraite? Les maladies lui enlevoient chaque jour un nombre considérable de soldats. Il ne laissa pas de tenir quelque tems la campagne, mais les pluies continuelles & la saison avancée l'obligèrent enfin de se retirer entièrement.

Les plus grands coups se frappoient en Flandre, où le Prince de Condé ouvrit la campagne par le siège d'Ypres. La tranchée fut ouverte le 17. de Mai, & la Place se rendit le 28. sans qu'il fût possible à l'Archiduc Léopold de la secourir. Il s'en dédommagea par la prise de Courtrai dont il se rendit maître sans beaucoup de peine, parce qu'on en avoit tiré pour le siège d'Ypres une partie de la Garnison. De-là, il marcha contre Furnes, qui fit aussi très-peu de résistance; il prit ensuite le Château d'Eterre & alla mettre le siège devant Lens. Il ne se proposoit pas moins, après la prise de cette Place, que d'entrer en France à la faveur du désordre & de la confusion qui y regnoient. Le Prince de Condé ne pouvoit rien entreprendre: il manquoit d'argent & de munitions, & les maladies affoiblissoient tous les jours son armée. Mais enfin, plein d'un noble dépit à la vûe des continuel succès des Espagnols, il marcha à leur rencon-

En Mai.

En Juin.

1648.

tre pour tenter de secourir la Place assiegée. Il n'étoit plus tems : elle étoit déjà prise , & le Prince se contenta de fermer les chemins à l'ennemi. L'Archiduc impatient d'entrer en France , veut forcer l'obstacle que le Prince mettoit à son passage : il s'avance avec confiance & présente la bataille au Prince de Condé. Celui-ci, quoiqu'inférieur en nombre , n'évite point l'occasion d'acquiescer de la gloire : il ne se livre pas non plus avec précipitation à l'incertitude d'un combat inégal ; mais feignant de quitter la partie pour prendre son tems & donner le change à l'ennemi ; il s'aperçoit que ses forces sont divisées & que la Cavalerie seule le poursuit sans garder presque aucun rang. Alors prenant tout à coup sa résolution , il fait faire volte-face à son armée , enfonce les escadrons ennemis qu'il trouve ouverts de tous côtés , & les ayant défaits ou mis en fuite , pousse à l'Infanterie qui étoit seule dans la plaine. Il eut bon marché de ces bataillons effrayés , qui n'étoient soutenus d'aucun corps de Cavalerie : Il les tailla presque tous en pièces , n'épargnant que ceux qui mirent les armes bas. A peine l'Archiduc & le Comte de Fuenfaldagne purent se sauver de cette défaite : on leur tua trois mille hommes , & on leur fit cinq mille prisonniers. De ce nombre fut le Général Beck , qui mourut peu après de ses blessures. Tout le canon & le bagage des Espagnols avec un grand nombre de drapeaux demeurèrent aux François , qui n'eurent de leur côté que dix-huit cens hommes tués ou blessés. Ainsi se passa la journée de Lens , qui ne fut pas moins glorieuse au Prince de Condé , que celles de Rocroi & de Nortlingue.

La Cour n'attendoit qu'un semblable succès pour s'en prévaloir dans l'esprit des peuples & relever son autorité. La nouvelle lui en fut apportée le vingt-quatre d'Août dans le tems qu'elle médisoit une vengeance de la conduite peu

respectueuse du Parlement. Cette Compagnie étoit composée de trois sortes de gens , qui formoient autant de partis différens. Les premiers opposés à la Cour , furent appelés (1) *Frondeurs* , parce qu'ils en frondoient toutes les résolutions. Les seconds dévoués au Roi ou à ses Ministres , furent appelés *Mazarins* , à cause de leurs complaisances pour le Cardinal. Et les troisièmes portèrent le nom de *Mitigés* , parce qu'ils tenoient le milieu entre l'emportement des uns & des autres. Les plus échauffés des *Frondeurs* , étoient Pierre de Broussel , Conseiller de la Grand'Chambre , & René Potier , Sieur de Blanc-Mesnil , Président aux Enquêtes. Charton , Lainé & Loisel se joignirent à eux , ayant à leur tête le Président Viole , & le Conseiller Longuëil , qui étoit regardé comme l'oracle de son parti. Celui-ci faisoit ouvrir par Broussel les avis les plus vigoureux , qui étoient suivis par les *Frondeurs*. Il s'en servoit d'autant plus efficacement que Broussel étoit chéri du Peuple , & que son âge avancé & son peu de bien le mettoient hors des atteintes de l'envie. D'ailleurs c'étoit un personnage de médiocre suffisance , qui avoit été élevé parmi les sacs dans la poudre de la Grand'Chambre , & qui n'étoit considéré que parce qu'il avoit vieilli dans la haine des favoris. Ce fut lui & Blanc-Mesnil que la Cour résolut de faire arrêter. Elle choisit pour cela le jour du *Te Deum* chanté en action de grâces de la victoire de Lens : elle le crut d'autant plus propre à exécuter cette entreprise , que toutes les rues étoient bordées de soldats aux Gardes depuis le Palais Royal, jusqu'à Notre-Dame. Le bon homme de Broussel fut enlevé dans un carrosse & conduit à Saint-Germain , & Blanc-Mesnil fut pris chez lui & mené au bois de Vincennes.

1648.

Le Août.

(1) Voyez la 2. Edit. de l'Hist. de Louis XIV. d'Amsterdam. Tome 1. Part. 1. pag. 324. 325 où l'origine de *Frondeurs* , est expliquée plus au long.

1648.

Le Peuple irrité de cet enlèvement, entra en fureur : il prit les armes de tous côtés : il tendit les chaînes, & menaça de mettre tout en combustion si l'on ne relâchoit les prisonniers. Les plus notables Bourgeois se rendirent au Palais Royal, pour demander leur élargissement ; mais ils ne furent point écoutés. Ce refus augmenta la sédition. Les Maréchaux de la Meilleraye & de l'Hôpital suivis de leurs amis, allèrent en vain à cheval par les rues pour tâcher de l'appaïser : ils trouverent le Peuple si animé, qu'ils furent contraints de se retirer. La Reine, qui apprit alors l'excès du désordre, commença à se repentir d'avoir été trop vite dans la détention des deux prisonniers. Elle chargea le Coadjuteur de Paris, dont elle connoissoit le crédit parmi le Peuple, de se montrer à lui & de calmer la sédition.

Ce Prélat, nommé Jean-François-Paul de Gondi, Neveu de l'Archevêque de Paris, & connu depuis sous le titre de *Cardinal de Retz*, étoit un homme de beaucoup d'esprit, d'un courage ferme, & d'un génie élevé, qui joignoit à plusieurs belles qualités une ambition démesurée, & un désir déréglé d'accroître sa fortune par toute sorte de voyes dans une profession pour laquelle il n'avoit d'ailleurs aucun penchant. Il avoit donné à la Cour quelques sujets de mécontentement par sa fermeté à soutenir sa dignité, & les droits de son Eglise en deux ou trois occasions. La Reine n'en perdit pas le souvenir. Elle eut recours à lui pour appaïser la révolte des Parisiens ; mais ce fut parcequ'elle l'en croyoit l'Auteur : & elle eut lieu de se confirmer dans cette pensée, par la facilité que le Coadjuteur trouva à exécuter sa commission. En effet, il se montra au Peuple : il l'exhorta, il le pria, il le menaça : il fit si bien en un mot que chacun posa les armes ; & le calme fut rétabli

1648.

dans Paris avant la nuit. Ensuite il alla au Palais Royal, accompagné du Maréchal de la Meilleraye, qui le présenta à la Reine, comme celui à qui elle devoit son salut. Mais cette Princeesse plus irritée du grand crédit du Coadjuteur, que de la sédition même dont elle n'avoit pas connu tout le danger, ne lui donna que des marques de froideur & de mépris, au lieu de la reconnoissance qu'il en devoit attendre. Il sortit alors tout en colere, bien résolu de se déclarer contre la Cour.

Il se figura un avantage chimerique à se distinguer de ceux de sa profession, par quelque chose d'extraordinaire. Le goût qu'il avoit toujours eu pour les révoltes, fut encore augmenté par les mépris qu'il venoit d'essuyer. Il avoit acquis depuis long-tems un grand crédit parmi le Peuple de Paris : il ne regarda plus sa Dignité de Coadjuteur, que comme un poste propre à fomenter les divisions & les intrigues. Le trouble de la Capitale & de tout l'Etat fut le malheureux objet qui occupa désormais toutes ses pensées. Il avoit appris qu'on avoit dessein de l'arrêter : il s'assure des amis, place dans les rues de pelotons de Bourgeois prêts à prendre les armes, leur donne un Chef, (1) s'empare de divers postes, & se met ainsi en état de défense. Cela se passa la nuit du vingt-sixième d'Août.

Le lendemain matin, le Chancelier Seguier, hai du Peuple, se mit en devoir d'aller au Palais, porter la Déclaration du Roi, qui défendoit l'Assemblée des Chambres. C'en fut assez pour ranimer les mutins, qui se doutèrent de sa commission. Ils l'insultèrent sur le Pont-Neuf, tirèrent quelques coups de mousquets dans son carosse, & le poursuivirent jusqu'à l'Hôtel d'O (2), où il eut assez de peine à se sauver. Dans le même tems, deux Compagnies des Gar-

(1) Miron Maître des Comptes, Colonel du Quartier de Saint Germain l'Auxerrois.

(2) Au bout du Quai des Augustins, du côté du Pont Saint Michel.

1648.

des Suisses furent commandées pour s'emparer de la Porte de Nefle. Ce fut un signal pour les gens du Coadjuteur : ils prirent les armes, chargerent les Suisses, en tuèrent vingt ou trente, & renouvelèrent en un moment la sédition par toute la Ville. On ferme les Boutiques, on tend les chaînes, on fait des Barricades jusques fort près du Palais Royal. Deux cens mille hommes armés vont demander les prisonniers à la Reine, & menacent en cas de refus, d'exterminer les Ministres, Auteurs de l'emprisonnement. Il n'étoit plus tems de délibérer : le danger pressoit : il falloit céder, ou mettre en péril l'Autorité Royale. On consentit de relâcher les Prisonniers, & cette condescendance augmenta l'audace des mutins. Ils demeurèrent en armes jusq'à ce qu'ils les vissent arriver, & leur retour ramena dans Paris la tranquillité que leur emprisonnement en avoit bannie. Ainsi se passa la fameuse journée des Barricades, qui menaça la France des mêmes malheurs, dont Naples & Sicile menaçoient encore l'Espagne.

Ces deux Royaumes étoient plongés dans une étrange confusion. Trois Partis divisoient le premier, & l'application du Duc de Guise à les ménager fut bien-tôt la cause de sa perte. Il négligea la Noblesse, de qui pourtant il avoit le plus à craindre, ou à espérer. Il laissa prendre trop d'empire au Peuple, dont les Nobles ne pûrent souffrir l'insolence. Et jaloux des démarches de la France, dont il craignoit que le secours ne lui enlevât la Royauté, il présumia trop de ses propres forces, & des applaudissemens d'un Peuple, parmi lequel il avoit plusieurs ennemis. Ses Galanteries lui en suscitèrent un grand nombre. Gennare, qui le trahissoit, étoit en secret ses démarches, & fomentoit sous main les divisions. Il prépara si bien les esprits, déjà aigris par la mauvaise conduite du Duc de Guise,

qu'il les disposa à recevoir Don Juan d'Autriche & le Comte d'Ognate, envoyé de la Cour de Madrid en qualité de Viceroi. Ils n'attendoient qu'une occasion favorable pour entrer dans Naples, où ils avoient un fort Parti : le Duc de Guise la leur fit naître par son imprudence, en étant sorti lui-même pour ouvrir le passage à un convoi de bled. Il ne fut pas plutôt hors de la Ville, que Don Juan & le Comte d'Ognate y entrèrent par une porte que Gennare leur fit ouvrir. Ils furent suivis de trois mille hommes, qui occuperent les principaux postes, & qui y mirent des Corps de Garde. Aussi-tôt une voix se fit entendre, demandant la Paix, & implorant la clemence du Roi : cette voix en excita plus de mille qui poussèrent le même cri dans tous les Quartiers. Ainsi, sans effusion de sang, la Ville entière rentra dans l'obéissance, plus promptement qu'elle ne s'en étoit écartée.

Ce fut un extrême sujet de surprise pour le Duc de Guise, qui en apprit la nouvelle par quelques-uns de ses amis. Il voulut rentrer dans la Ville, pour ranimer le Peuple par sa présence; mais ayant sçu que les Espagnols y étoient les maîtres, il ne songea plus qu'à mettre sa personne en sûreté. Il ne put néanmoins se dérober à la diligence des Couriers, qui furent envoyés pour le poursuivre. Il fut pris & conduit en Espagne, où on le traita plutôt comme un Criminel & comme un Chef de Bandits, que comme un grand Capitaine, & un Prince d'une Maison Souveraine.

La révolte des Siciliens s'apaisa encore plus facilement. Elle se ralentit d'elle-même après avoir jetté son premier feu. Le Cardinal Trivulce y fut envoyé en qualité de Viceroi, fortifié de l'Armée Navale de Don Juan, qui se rendit à la vue de Palerme, après avoir pacifié le Royaume de Naples. Il dissipa, sans peine, quelques Partis qui se soutenoient encore en certains endroits de l'Isle :

On

1648.

1648.

1648.

On fit des exemples des plus féditieux, & les autres acheterent leur pardon par leur prompt soumission aux ordres de la Cour.

Cependant la défaite de l'Archiduc fraya le chemin à de nouveaux succès. Le Prince de Condé se rendit Maître de Lens, dont la prise fut le premier fruit de sa victoire. Il se rendit ensuite devant Furnes, assiégée par le Maréchal de Rantzau. La prise de cette Place étoit importante pour la conservation de Dunkerque dont il avoit été fait Gouverneur. La saison déjà avancée lui faisoit presque desespérer d'y réussir : c'est ce qui déterminâ le Prince de Condé à l'aller joindre, pour hâter les opérations du Siège. Il fut à peine arrivé au Camp, qu'il reçut un coup de mousquet dans les reins. Il en eut perdu la vie, si son buffe, qui étoit replié en cet endroit, n'eût amorti la balle qui ne lui fit qu'une contusion. Furnes n'étoit pas capable de tenir long-tems devant un Prince victorieux : elle se rendit le soir même qui étoit le 10. de Septembre.

Ainsi la Maison d'Autriche faisoit des pertes de tous côtés. La Branche Impériale ne fut pas plus heureuse en Allemagne & le Duc de Baviere qui l'avoit abandonnée en signant le Traité de Neutralité, le rompit presque aussitôt qu'il vit le Général François au-delà du Rhin. La Cour, indignée de son inconstance, envoya le Vicomte de Turenne pour l'en punir. Il joignit le Général Wrangel, qui lui fit des excuses de la mutinerie des Suédois, & marcha vers le Danube, où les Imperiaux étoient campés au nombre de trente mille. Ils étoient commandés par Melander, auparavant Général des Troupes de Hesse. Celui-ci passa le Fleuve, pour éviter le combat auquel on vouloit l'engager. Il fut poursuivi jusqu'à la petite riviere d'Armuth, où son Arriere-garde fut attaquée dans le passage. Il fit en vain les plus grands efforts pour la

soutenir, il en vit tuer un grand nombre, & fut lui-même renversé d'un coup de pistolet. Le Duc de Wirtemberg prit aussitôt sa place, & arrêta l'Armée Francoise jusqu'à la nuit. Ce ne fut pas sans avoir perdu une partie de son monde, exposé au feu continuel de l'Artillerie des François. L'obscurité leur cacha sa retraite; mais à peine le jour commençait-il à paroître, qu'il fut poursuivi & poussé jusqu'au-delà de Rhain. Là, le Vicomte de Turenne trouva un Pont, sur lequel il fit passer toute son Armée, & entra dans la Baviere.

Ce fut alors que le Duc voulut renouer le Traité, qu'il avoit rompu avec trop d'inconstance. Il en fit inutilement la proposition : on ne voulut point l'écouter. Déjà l'Armée victorieuse étoit prête d'entrer dans la Capitale : il en sortit avec toute sa famille, à l'âge de soixante & dix huit ans, laissant son Pays en proye aux François & aux Suédois, qui firent par-tout de terribles ravages. Il s'embarqua sur l'Isler pour chercher un azile auprès de l'Evêque de Saltzbourg, & ne put sauver que par la fuite le débris de son ancienne puissance. Le Vicomte de Turenne eût fait encore de plus grands progrès, si une inondation subite ne l'eût arrêté aux bords de l'Emis, & n'eût rompu le dessein qu'il avoit d'entrer en Autriche.

On travailloit toujours à la Paix dans l'Assemblée de Munster & d'Osna-brug, mais il se rencontroit tant de difficultés dans la discussion des divers intérêts des Princes & Etats qu'il falloit satisfaire, que les Médiateurs ne sçavoient comment les concilier. L'accordement de l'Espagne avec le Portugal paroissoit impossible : celui de la France avec la Lorraine ne sembloit pas moins éloigné : il n'y avoit que celui de la Suède, avec l'Empereur & l'Empire, auquel on trouvoit un peu plus de facilité. Les Médiateurs firent tous leurs efforts pour contenter la France & la Suède.

1648.

& pour faire agréer à l'Empereur & au Roi Catholique le sacrifice qu'il falloit faire d'une partie de leurs Etats. On ne pouvoit autrement parvenir à une Paix, qui devoit tous les jours plus nécessaire, & cependant les Plénipotentiaires de France & d'Espagne, employoient toute leur adresse pour l'éloigner. Leurs machines ne tendoient qu'à gagner la Hollande, que l'une vouloit se conserver en maintenant les anciens Traités, & que l'autre s'efforçoit de lui ravir en s'alliant avec cette République. C'étoit pour cela que la France avoit envoyé Servien à la Haye, & que l'Espagne y négocioit par le moyen du Comte de Pegneranda. Celui-ci s'insinua si bien dans l'esprit des Etats-Généraux, ennuyés d'une si longue Guerre, qu'ils envoyèrent ordre à leurs Plénipotentiaires à Munster de conclure leur Traité particulier. Il avoit été signé dès le 30. de Janvier; mais comme il ne devoit avoir lieu que lorsqu'on auroit conclu celui des deux Couronnes, le Cardinal Mazarin faisoit naître sans cesse de nouveaux obstacles à leur accommodement. Le Duc de Longueville & le Comte d'Avaux, qui vouloient sincèrement la Paix, ne purent voir, sans dépit, qu'on les fit servir de Ministres aux passions du Cardinal. Ils s'en plaignirent, & le premier ayant quitté brusquement l'Assemblée, le second fut rappelé bien-tôt après.

Tout rouloit sur le Comte de Servien, qui étoit resté seul Maître de la Négociation. Comme il étoit entièrement dévoué au Cardinal, il concouroit, avec adresse, au dessein qu'il avoit de continuer la Guerre. Mais les plaintes des Peuples, les troubles de la France & les Barricades de Paris, l'obligerent, malgré lui, d'avancer la Paix, à laquelle il s'étoit opposé jusqu'alors. Toutes les Puissances intéressées la desiroient; elles trouverent bien-tôt des tempéramens, dès que Servien n'y apporta

plus d'opposition. L'Empereur accorda tout ce qu'on voulut; la Reine de Suède, contente de ses conquêtes, ne prétendit point de nouveaux avantages. Il n'y eut que l'Espagne qui tint bon, se croyant plus forte que jamais, depuis son Traité conclu avec les Etats Généraux. Il assura pour toujours la liberté des Provinces-Unies, sur lesquelles le Roi d'Espagne déclara n'avoir aucune prétention. Chacune des deux Puissances demeura en possession de ses Places; & la Navigation des Indes Orientales & Occidentales, fut déclarée libre pour les Sujets des deux Partis.

Pour ce qui est du Traité de l'Empereur & de l'Empire avec la France, conclu le 24. d'Octobre, on y céda au Roi Très-Chrétien, le droit de Souveraineté sur Pignerol, la propriété de l'Alsace, de Brisach, & du Suntgaw, avec le droit de protection sur Philisbourg, dont la propriété demouroit à l'Evêque de Spire. On lui transporta aussi la Souveraineté des trois Evêchés de Metz, Toul, & Verdun, enclavés dans la Lorraine, avec Moyenvic, dans le Bailliage de Nancy; à condition pourtant qu'on mettroit en possession de l'Evêché de Toul, le Duc François de Lorraine; & l'on remit la décision des intérêts du Duc Charles au Traité de la Paix, à faire entre les François & les Espagnols. Le Roi Très-Chrétien, de son côté, promit de restituer à Ferdinand-Charles, Archiduc d'Infpruck, les Villes Forestières de Rheinfeld, Seckingen, Lauffenbourg & Waldshut, & de lui payer dans l'espace de trois ans, trois millions de livres. Et à l'égard de la Suède, on lui accorda l'Archevêché de Bremen, avec la Ville & le Port de Wismar, dans le Mecklembourg, Stetin & toute la Haute-Pomeranie. Et pour dédommager l'Electeur de Brandebourg, à qui elle appartenoit, on lui donna l'Archevêché d'Halberstat, la Principauté de

1648.

En Octobre.

1648.

Minden, le Comté de Hohenstein, & l'Archevêché de Magdebourg.

On laissa au Duc de Baviere & à ses descendans la dignité Electorale, avec le Haut-Palatinat, à condition qu'il renonceroit à une dette de treize millions de florins, qui lui étoient dûs par l'Empereur. Le Bas-Palatinat fut restitué au Prince Palatin, en faveur duquel on créa un huitième Electorat. Le pouvoir & l'autorité des Diettes fut rétabli dans l'Empire, avec faculté aux Princes d'Allemagne de faire des Alliances entre eux, & avec les Etrangers, pourvu que ce ne fût point contre l'Empire, ni contre l'Empereur. Enfin, l'on confirma le Traité de Chiérafque, fait en l'année 1631. par lequel l'Empereur Ferdinand II. accordoit l'investiture du Duché de Mantoue au Prince que la France protegeoit, & on lui remit les Châteaux de Ruzzala & de Reggiolo avec leurs Territoires. Ainsi fut terminée cette longue guerre, qui avoit fait répandre tant de sang. Il en couta à l'Eglise Romaine plusieurs Evêchés & Archevêchés, qui furent sécularisés pour en investir le Roi de Suède, & les autres Princes Protestans. Aussi le Pape fut-il très-fâché de cette aliénation, contre laquelle néanmoins il se contenta de faire protester son Nonce à la Cour de Vienne.

Comme on accusoit le Cardinal Mazarin d'avoir retardé la Paix, on l'accusa aussi de tous les troubles du Royaume dont les Impôts furent la première cause. On disoit qu'il avoit épuisé la France d'argent, & l'on ne pouvoit souffrir qu'il la gouvernât par des maximes étrangères, qui n'étoient point du goût de la Nation. Ces sujets de plaintes & plusieurs autres que je supprime, * lui attirerent la haine des Peuples, & cette haine produisit tous les mouvemens que nous avons vus. Cependant tout cela n'étoit rien en comparaison de ce qui arriva dans la suite.

La journée des Barricades laissa un levain de mécontentement dans tous les esprits. La Régence en étoit fort irritée & le Parlement en prit de nouvelles forces contre la Cour. Jusques-là, il s'étoit intéressé pour le soulagement des Peuples, sans attaquer directement le Cardinal comme le principal Auteur de tous les maux de l'Etat. On le désigna désormais dans une assemblée des Chambres, & quelques-uns même le nommerent en demandant son éloignement. Tel fut le motif d'une Députation faite au Duc d'Orléans, au Prince de Condé & au Prince de Conti, pour les prier de se joindre à la Compagnie & de remédier efficacement aux maux présens.

Le Prince de Condé étoit revenu depuis peu à la Cour tout éclatant de la gloire qu'il avoit acquise à la journée de Lens: il attiroit l'admiration d'un chacun, & les deux Partis le regardoient comme l'arbitre de leurs différends. Le Cardinal se voyant poursuivi avec tant de chaleur, remit ses intérêts au Prince & lui demanda sa protection. Trois choses venoient d'arriver qui lui attirerent de nouveaux ennemis. L'emprisonnement de Chavigni, Secrétaire d'Etat sous le précédent règne, à qui le Cardinal avoit de grandes obligations: la disgrâce du Marquis de Gesvres, Gouverneur de Paris, du Marquis de Chandenier, & du Comte de Charost qui avoient eu le malheur de lui déplaire: & le mécontentement du Coadjuteur, qu'on ne ménageoit pas autant qu'il croyoit le mériter. Le premier, offensé de ce que Mazarin le laissoit sans emploi, résolut de s'en venger en mettant le Prince de Condé dans ses intérêts. Il confia son dessein à un de ses amis qui le trahit, & le Cardinal Payant sçu, le fit arrêter & conduire au Château de Vincennes. On blâma cette action du Ministre, comme une ingratitude, parce

* Voyez les plus au long dans l'Hist. du Règne de Louis XIV.

1648.

qu'on n'en sçavoit pas le secret, & les amis de Chavigny la dépeignirent dans le Parlement avec les plus noires couleurs. Cette Compagnie étoit sur-tout irritée de ce que la Reine avoit fait sortir le Roi de Paris : elle l'avoit emmené à Ruel & de-là à Saint Germain, où on lui fit une Députation, pour le prier de revenir dans la Capitale ; mais cette Princesse n'y voulut point consentir, & les Princes refusèrent aussi de se trouver au Parlement. Le mauvais succès de cette Députation pensa causer une nouvelle rupture. Déjà le Parlement commençoit à craindre pour Paris, & donnoit ses ordres pour la conservation de cette Ville. Le Prince de Condé, par une modération qui ne lui étoit pas ordinaire, prévint tous les troubles qui alloient survenir. Il écrivit avec le Duc d'Orléans au Parlement, pour l'exhorter d'envoyer des Députés à Saint Germain, afin de terminer tous les différends dans une Conférence.

Les Députés y étant arrivés ne voulurent point que le Cardinal y assistât. Il fallut qu'il se fit honneur de la nécessité, la prudence ne lui permettant pas de se commettre. On y convint d'une Déclaration qui accordoit au Parlement tout ce qu'il demandoit. Cette Compagnie l'avoit elle-même dressée : elle fut signée & scellée, sans qu'on y fit le moindre changement. Elle rétablissoit les anciennes Ordonnances & déchargeoit les Peuples de plusieurs millions. Elle rendit aussi la liberté à Chavigny ; & le lendemain de l'enregistrement, qui se fit le 28.

En Octobre.

d'Octobre, le Parlement prit ses vacations. Il crut encore se relâcher beaucoup en discontinuant ses assemblées, tant il s'approuvoit de sa fermeté qui avoit réduit la Cour à cet accommodement. Le Roi revint peu après à Paris & l'on vit suspendre pour un tems le cours des divisions publiques.

Durant ce calme, le Prince de Condé se trouva engagé dans une brouillerie

qui arriva entre le Duc d'Orléans & le Cardinal Mazarin. Dès le commencement de la Régence, Louis Barbier, Abbé de la Riviere, favori du Duc d'Orléans, avoit aspiré au Cardinalat ; & Mazarin, pour l'attacher à ses intérêts, lui en avoit donné des espérances dont il éloignoit adroitement l'exécution. Mais à la naissance de ces troubles, le Cardinal ayant absolument besoin de la protection du Duc d'Orléans, ne put se défendre des vives instances que lui fit cet Abbé pour avoir la nomination de la France au Chapeau. L'Abbé avoit déjà reçu du Pape des assurances de sa promotion à la première qui se feroit ; & dans cette attente, il avoit engagé son maître à soutenir la fortune chancelante du Cardinal. Cependant lorsqu'il se croyoit parvenu au comble de ses desirs, le Prince de Conti supplia le Roi de le nommer pour la première promotion. La Riviere n'osant disputer la préférence à ce Prince, s'en prit au Cardinal, & obligea le Duc d'Orléans, qu'il gouvernoit, à rompre avec lui. Enfin, pour empêcher la Nomination du Prince, il fit proposer au Prince de Condé, qu'en cas qu'il ôtât au Prince son frere l'envie du Chapeau, Son Altesse Royale lui feroit avoir tel Gouvernement qu'il voudroit. C'étoit engager le Duc d'Orléans dans une démarche qui ne pouvoit manquer de le brouiller avec la Cour, & c'étoit en même tems obliger le Cardinal à se tourner vers le Prince de Condé qui vraisemblablement n'abandonneroit pas le Prince son frere.

Les *Frondeurs* profiterent de ces divisions. Malgré la Déclaration du 28. Octobre, qui sembloit avoir réuni tous les esprits, ils s'en servirent pour animer plus que jamais le Parlement, en lui représentant qu'ayant été extorquée de la Cour, la Reine ne l'observeroit que jusqu'à ce qu'elle trouvât le moyen de s'en venger. Ils dirent que la journée

1648.

1648.

des Barricades ne s'effaceroit jamais de sa mémoire : que la seule foiblesse du Cardinal lui faisoit dissimuler ses ressentimens : qu'il falloit le perdre lui-même pour prévenir sa vengeance, & que le plus sûr moyen d'y réussir, étoit de gagner le Prince de Condé. Le Coadjuteur, qui étoit entré dans le Parti, s'efforça d'y attirer aussi le Prince. Il le tenta par de si fortes raisons, qu'il en parut persuadé durant quelque tems, mais quoiqu'il eût promis à Broussel & à Longueuil de se mettre à leur tête, il changea bien tôt après de sentiment.

Ce fut alors que le Coadjuteur s'adressa au Prince de Conti, mécontent de n'avoir point de place au Conseil, & qui étoit d'ailleurs irrité du peu de cas que le Prince de Condé faisoit de lui. Il l'alla trouver à Noisi, où il étoit avec le Duc & la Duchesse de Longueville, & les porta à se lier par un Traité avec les *Frondeurs*. Le Prince de Marillac, depuis Duc de la Rochefoucaut, qui étoit bien dans l'esprit de la Duchesse, ne contribua pas peu à lui faire prendre cette résolution.

La Cour de son côté mit toute son espérance au Duc d'Orléans & au Prince de Condé. Elle ne comptoit pas beaucoup sur le premier, qui par son naturel temperé, étoit peu propre à remédier à un mal qui ne pouvoit être déraciné que par la force ; mais elle s'appliqua fortement à mettre dans ses intérêts le second, naturellement incapable de modération, & qui avoit fait violence à son humeur en proposant la voie de la Conférence. La Reine y employa les larmes & les paroles les plus tendres dont elle put s'aviser. Elle flatta l'ambition du Prince, d'être l'appui de la Maison Royale ; & le Roi même, que l'on fit intervenir, lui recommanda sa personne & le salut de son Etat. C'en étoit trop auprès d'un Prince plein de feu, qui eût eu la gloire d'être l'arbitre des deux Partis en demeurant dans la

Neutralité. Il se déclara tout d'un coup en faveur de la Cour, & perdit par-là la bienveillance publique.

Ce qui lui aliéna sur tout le cœur des Peuples & du Parlement, fut une démarche pleine de hauteur qu'il fit au mois de Décembre vers cette Compagnie. Elle avoit repris ses séances à la Saint Martin & continuoit de s'assembler pour remédier aux contraventions faites à la dernière Déclaration. La Reine cherchoit tous les moyens de l'annuller, & le Parlement ne songeoit qu'à la maintenir. Il paroît même qu'il vouloit exclure le Cardinal du Ministère, & que l'intention de la Reine étoit de rompre les assemblées pour détourner un coup si hardi. Le Prince de Condé y alla avec le Duc d'Orléans, & ne garda aucunes mesures. Il dit qu'il sçavoit bien le dessein de la Compagnie, & fit un geste menaçant contre ceux qui en étoient les Auteurs. Il n'en fallut pas davantage pour exciter un murmure qui lui imposa silence ; tout le fruit qu'il remporta de cette brufquerie fut une haine aussi générale que l'avoit été l'affection qu'on lui avoit fait paroître peu auparavant. Il ne ménagea plus rien depuis ce jour-là : intéressé par sa propre querelle dans celle de la Cour, il se porta aux extrémités les plus rigoureuses, & résolut dès ce moment d'assiéger les Parisiens.

Il s'agissoit d'y faire consentir le Duc d'Orléans, qui y témoigna d'abord quelque répugnance. Animé par l'Abbé de la Riviere, il avoit fait craindre les plus terribles effets de son ressentiment. On avoit vû toute la Noblesse du Royaume se déclarer pour celui qui en étoit le Lieutenant-Général. Prêt à en venir aux mains avec le Prince de Condé, il marchoit dans Paris avec une nombreuse suite, & le Prince de son côté ne paroissoit pas moins disposé à un éclat. Mais tout à coup la Maison Royale se réconcilia, par celui-là même qui étoit cause de la division. On intimida l'Abbé

1648.

En Décemb.
bre.

1648.

de la Riviere seul capable de remettre l'esprit de son maître. Il l'appaise : il offre son service à la Reine , & le Duc d'Orléans consent au siège de Paris.

1649.

Aussi-tôt le Duc d'Elbeuf & ses trois fils , le Duc de Brissac & le Marquis de la Boulaye offrent leurs services au Parlement. Ils sont suivis dès le lendemain du Prince de Conti & du Duc de Longueville , du Prince de Marillac & du Marquis de Noirmouëtier. Le Duc de Bouillon & le Maréchal de la Mothe entrent aussi dans le même Parti, & il est encore renforcé du Duc de Beaufort qui s'étoit depuis peu échappé de Vincennes. Le Prince de Conti est nommé Généralissime de l'armée des Parisiens , qui lui donnent le Duc de Beaufort , le Duc d'Elbeuf , le Duc de Bouillon , & le Maréchal de la Mothe pour Lieutenans-Généraux. Tant de Chefs d'une si grande distinction releverent autant les espérances des peuples , qu'ils causerent d'appréhension à la Cour. Elle craignit que le Vicomte de Turenne ne suivit l'exemple du Duc de Bouillon son frere ; c'est pourquoi elle envoya ordre aux Troupes de ne plus le reconnoître & le Vicomte en fut aussi-tôt abandonné. Elle appréhenda aussi que le Prince de Condé n'imitât le Prince de Conti & la Duchesse de Longueville ; mais il fit tant de protestations de fidélité à la Reine , qu'il n'eut pas de peine à la rassurer. D'ailleurs il étoit broüillé avec la Duchesse sa sœur , qu'il avoit traitée d'une maniere injurieuse. Elle engagea aisément le Prince de Conti dans sa querelle : & bien-tôt il renonça à l'Etat Ecclésiastique & au Cardinalat.

En Janvier.

Les choses étant en cet état , le Roi sortit de Paris le 6. Janvier dès trois heures du matin , & se retira à Saint Germain suiv. de toute la Maison Royale. On traïta cette sortie d'évasion indigne d'un Souverain ; & le peuple en témoigna moins de consternation que de colere. Le Parlement , plus attentif aux

1649.

suites , envoya dès le lendemain des Députés pour supplier le Roi de revenir ; mais on ne voulut point les entendre , & le Blocus de Paris fut publié. Cette nouvelle porta la Compagnie à donner un Ariët foudroyant contre le Cardinal. Il le déclaroit *l'Auteur de tous les désordres de l'Etat , perturbateur du repos public , ennemi du Roi & du Royaume : lui enjoignoit de se retirer de la Cour dans ce jour , & hors des terres de la Domination du Roi dans la huitaine , & ledit tems passé , enjoignoit à tous les Sujets de lui courre sus.* Le Prevôt des Marchands & les Echevins donnerent des Commissions pour lever des Troupes , & chacun se taxa volontairement pour contribuer à leur entretien.

Le Prince de Condé n'avoit que six ou sept mille hommes qu'il avoit amenés de sa Campagne de Flandre. C'étoit une entreprise des plus hardies de prétendre , avec si peu de monde , assiéger Paris , que la multitude innombrable de ses Habitans & la présence de tant de Princes & de Seigneurs qui s'y étoient renfermés remplissoient de confiance. Il falloit se saisir de Lagni , de Corbeil , de Saint Cloud , de Saint Denis & de Charenton. Mais Briec-Comte-Robert n'ayant pu être occupé , les Parisiens tirèrent des vivres de ce côté-là , quoiqu'avec assez de difficultés. Le premier succès de leurs Généraux fut d'enlever Charenton au Prince de Condé & de s'ouvrir par ce moyen les passages de la Marne & de la Seine. Le Prince de Conti y mit trois mille hommes sous le commandement du Marquis de Clanleu qui s'y retrancha. Ce ne fut pas pour long-tems ; le Prince de Condé voulut reprendre ce poste : il en commit l'attaque au Duc de Châtillon , qui fut blessé à mort en forçant la dernière baricade , & le Marquis de Clanleu périt aussi en la défendant. Les Parisiens lui avoient promis du secours ; mais le Prince de Condé s'étant placé sur une éminence

1649.

1649.

pour l'empêcher, eut la gloire d'emporter Charenton avec une poignée de Soldats, à la vue de dix mille hommes qui n'osèrent entreprendre de s'y opposer.

Cet exploit fut suivi de plusieurs autres, tous défavantageux au Parti des *Frondeurs*. Dans l'un, le jeune Duc de Rohan perdit la vie, & dans un autre le Duc de Beaufort eut deux chevaux tués sous lui. Les Parisiens étoient déjà si resserrés, qu'ils commençoient à manquer de tout. Ces extrémités leur inspirèrent quelques pensées de Paix, à laquelle on ne travailla pourtant d'abord que foudrement. Chacun songeoit à faire son traité particulier pour obtenir des conditions plus favorables. La Cour n'étoit guères disposée à y consentir : elle vouloit au contraire réduire les Parisiens par la force, & dissiper la rébellion par la mort de ses principaux Chefs. C'étoient sur-tout le Duc de Beaufort aimé du peuple, & le Coadjuteur, qu'elle vouloit faire périr. Pour cela, il falloit exciter dans Paris, une confusion, qui mît ses Emissaires en état d'exécuter leur entreprise. Elle commença par faire semer des placards séditieux par le Chevalier de la Valette, bâtard de la Maison d'Epéron, & envoya ensuite un Héraut, revêtu de sa Cotte d'Armes, sous prétexte de porter trois paquets de Lettres, un au Prince de Conti, un à la Ville, & l'autre au Parlement. On devoit attenter à la vie du Duc de Beaufort & du Coadjuteur, pendant l'émotion que la vue du Héraut ne pouvoit manquer d'exciter dans la Ville; mais ce dessein échoua par la défiance qu'il fit naître dans les esprits : on refusa d'entendre le Héraut, & le Chevalier de la Valette ayant été arrêté, la conspiration fut découverte.

Il falloit colorer de quelques raisons le refus qu'on fit de recevoir le Héraut : le Parlement en trouva dans son respect pour le Souverain, qui ne lui permet-

toit pas de traiter avec lui d'égal à égal, ou comme un ennemi fait envers son ennemi. Cette soumission fut du goût de la Cour, quoique la politique y eût de côté & d'autre plus de part que tout le reste. On ne pensa donc plus qu'à ménager un accommodement. On sçavoit que la Normandie, la Provence & la Guyenne étoient entraînées par le mouvement de Paris : on avoit appris que Poitiers, Tours, Angers, le Mans, & plusieurs autres Villes suivoient l'exemple de la Capitale : que le Parlement de Toulouse étoit prêt de se déclarer, & que celui de Bourdeaux n'attendoit pour le faire que la réception des Lettres que celui de Paris lui écrivoit. Les Lettres furent interceptées, & c'est ce qui porta la Cour à consentir à une Négociation. Un autre incident acheva encore de l'y déterminer. Elle sçut que les *Frondeurs* avoient écrit à l'Archiduc à Bruxelles, pour l'exhorter à se joindre à eux, & forcer par ce moyen la Régence à conclure la paix générale. L'Archiduc avoit reçu la proposition, & envoya un Député à Paris pour cet effet. C'étoit un moine Bernardin (1), déguisé en Cavalier, qui prit le nom de Don Joseph d'Illescas. Le Parlement l'écoula, & justifia sa conduite auprès de la Cour, qui en prit occasion de se radoucir.

On convint de s'assembler à Ruel par Députés. La Cour nomma le Chancelier & le Tellier Secrétaire d'Etat; & le Parlement les Présidens le Coigneux & Viole. On travailla à la réunion du Prince de Condé avec le Prince de Conti : on reconcilia ce dernier avec le Duc d'Orléans : on satisfit les Ducs de Longueville & de Bouillon; & ces Chefs du parti ayant été ainsi détachés, il ne fut pas difficile de convenir sur tout le reste. Les principaux articles du Traité furent : « Que l'on congédieroit sans réponse » l'Envoyé de l'Archiduc : qu'il y auroit » pour le passé une amnistie générale :

(1) Nommé Atnolfini.

1649.

» que toutes les Déclarations & Arrêts
 » donnés depuis le 6. Janvier seroient
 » revoqués & annullés : que le Parle-
 » ment cesseroit ses assemblées, & qu'il
 » se trouveroit au lit de Justice que le
 » Roi vouloit tenir à Saint Germain ». Il n'étoit rien dit du Cardinal Mazarin ; mais par cela même il étoit conservé ; & quoiqu'il eût été exclus des conférences, il ne laissa pas de signer le Traité. C'en fut assez pour animer les mécontents, dont les intérêts n'y avoient pas été stipulés ; on renvoya les Députés à Saint Germain, pour demander satisfaction sur quelques Articles. Chacun obtint à peu près ce qu'il fouhaitoit, & la Déclaration pour la paix fut vérifiée au Parlement le 1. d'Avril.

En Avril.

Ce Traité, qui finit la guerre de Paris, ne fit pas cesser celle de plusieurs Provinces. La Normandie obéissoit au Duc de Longueville, qui en étoit Gouverneur, il y assembla une armée de huit à dix mille hommes pour le service du Parti qu'il favorisoit. La Régence de son côté y envoya le Comte d'Harcourt, qui n'y fit pas de grands progrès. Comme il n'avoit que huit cens chevaux, il se contenta de faire des courses, & de s'emparer de Quillebœuf & de Pont-au-Demer. Il occupa aussi le Pont-de-l'Arche, sur la riviere de Seine, pour observer les mouvemens du Duc de Longueville, qui s'étoit jetté dans Rouen. Le dessein du dernier étoit de maintenir l'ancien Parlement de cette Ville, d'empêcher le Semestre que la Cour y vouloit établir, & de s'assurer de la Noblesse, aussi-bien que du Tiers-Etat. Il reçut des marques de l'affection de ces trois Corps, & empêcha le Comte d'Harcourt de faire aucune entreprise considérable.

La Provence étoit beaucoup plus agitée, par l'ambition du Comte d'Alers, son Gouverneur. Il s'étoit attiré la haine du Parlement d'Aix, en sollicitant une déclaration qui le rendit Semestre ; il fit publier outre cela une

Ordonnance, par laquelle il étoit enjoint à tous ceux qui n'avoient point d'affaire dans la Ville d'en sortir incessamment, à peine d'être emprisonnés ; & fit venir des troupes dans cette Capitale, pour maintenir par la force l'autorité absolue qu'il y vouloit exercer. Plusieurs membres du Parlement ayant refusé d'obéir, se retirèrent chez le Président d'Oppede, où le Comte d'Alers vouloit les faire enlever. Mais le peuple ayant appris qu'il se préparoit à user de violence, prit les armes en faveur du Parlement, qui arrêta le Gouverneur, leva des troupes & s'unit au Parlement de Paris, à qui il envoya offrir un secours de quinze mille hommes. Cette union n'eut point alors d'autres suites, parce que le Traité de Saint Germain cassa le Semestre du Parlement d'Aix. Mais chaque parti ayant conservé son ressentiment, on reprit bien-tôt les armes de part & d'autre. La Cour se déclara pour le Gouverneur, qui traita les Provençaux comme des séditieux : il assiégea la Ville d'Aix, & prétendit la réduire à force ouverte. Les habitans se défendirent : toute la Province prit les armes sous la conduite du Comte de Carces, son Lieutenant de Roi. Il se donna plusieurs petits combats, où les deux partis remportèrent divers avantages. Enfin, le Parlement de Paris ayant député vers la Reine, pour implorer sa protection en faveur de celui d'Aix, on écouta ses remontrances, & l'on donna quelque satisfaction à un Peuple, qui n'avoit pris les armes que pour se défendre de la violence & de l'oppression.

Celui de Guyenne avoit encore plus à souffrir de la hauteur du Duc d'Épernon. Fier de la protection du Duc de Vendôme, il voulut se faire traiter d'Altesse par les Prélats de sa Province ; le Parlement de Bourdeaux s'appliqua à le mortifier, en défendant de lui donner un titre que sa seule vanité lui faisoit prendre. Le Gouverneur, pour s'en venger, voulut

1649.

1649.

1649.

voulut priver les Bourdelois de leurs privilèges: ceux-ci réclamèrent le secours du Parlement qui se mit en état de les soutenir. On arma de part & d'autre; on en vint aux mains, & quoique l'Archevêque se fût fait médiateur d'un accommodement, on vit bien-tôt éclorre dans cette Ville une Rebellion plus dangereuse. Elle arriva à l'occasion de deux Huisiers qui furent envoyés à Bourdeaux pour interdire le Parlement. Le Peuple voulut défendre à son tour cette Compagnie de qui il avoit reçu une si favorable protection. Il leva des troupes, en donna le commandement au Marquis de Sauvebenf, assiégea le Château Trompette, & rasa cette Forteresse qui mettoit un frein à sa liberté. En vain, le Maréchal du Plessis-Praslin fut envoyé dans cette Province pour essayer de mettre les séditieux à la raison: ils ne voulurent entendre parler d'aucun accommodement avec leur Gouverneur, qu'ils refuserent toujours de reconnoître. Il fallut avoir recours à la force, en envoyant contr'eux le Comte du Doignon avec plusieurs vaisseaux: les Bourdelois en équipèrent de leur côté, & ne craignirent pas d'attaquer l'Amiral de France. Il se donna plusieurs combats, tant par terre que sur la Garonne, avec différents succès, jusqu'à ce qu'enfin les Bourdelois ayant eu du dessous rentrent dans le devoir & s'abandonnerent à la clémence du Roi. On les traita moins en rebelles, qu'en peuple qu'il étoit dangereux de desesperer. On les rétablit dans leurs privilèges, on leur donna abolition de tout le passé, & l'on rappella le Duc d'Epéron, dont le Gouvernement leur étoit devenu insupportable.

Si les Sujets sont obligés de garder inviolablement le serment de fidélité qu'ils font à leur Souverain, le Souverain n'est pas moins obligé de tenir la parole qu'il donne à ses Sujets. Le violement de cette parole, & le manque

Tomé IV.

de bonne foi dans l'observation des Traités, furent la cause des troubles qui s'éleverent en Provence & en Guyenne. Dès que l'ordre y fut rétabli, la tranquillité y revint bien tôt après. Il est à remarquer que les Protestans de cette dernière Province ne prirent aucune part à ces troubles: c'est un témoignage que leur rendit le Duc d'Epéron, lui-même, en défabusant la Reine de la nouvelle qui s'étoit répandue, que le Duc de la Trimouille & le Duc de la Force, tous deux de cette Religion, s'étoient déclarés pour les rebelles. Il l'assura au contraire que les Réformés étoient demeurés très-fidèles au Roi, & cette Princesse en fut si persuadée qu'elle ne put se laisser de louer leur fidélité.

Ces divers mouvemens ne laissoient pas d'embarasser la Cour, occupée à se garantir au dehors des entreprises de l'Armée d'Espagne. La Picardie & la Champagne étant les plus menacées, elle marcha de ce côté-la, pour les rassurer par sa présence. Quelque diligence qu'elle fit, elle ne put prévenir les Espagnols, qui étoient déjà devant Saint Venant, & qui l'emporterent le 26. Avril. Ils assiègerent aussi la Ville d'Ypres, & s'en rendirent maîtres le 18. de Mai. C'est ainsi qu'ils s'approchoient de la Flandre Françoisse, où ils firent dans la suite des progrès plus considérables. Le Comte d'Harcourt commandoit l'Armée Françoisse ayant sous lui d'Hocquincourt & Villequier, Lieutenans-Généraux. Il fut joint par les troupes Allemandes du Général Erlach, & vint mettre le siège devant Cambrai à la tête de près de vingt-sept mille hommes. C'en étoit plus qu'il ne falloit pour forcer cette Place, si l'on eût pu empêcher les Espagnols d'y jeter du secours. Mais les passages n'ayant pu être fermés à tems, ils y firent entrer quatorze cens hommes, qui obligerent le Comte de Harcourt d'en lever le siège. Ce fut

○ ○

En Avril.

En Mai.

1649.

une grande mortification pour lui, aussi bien que pour le Cardinal Mazarin qui avoit cette entreprise fort à cœur. Il étoit même venu d'Amiens au Camp, où il distribua aux Officiers des présens de peu de valeur. Mais ils ne servirent qu'à le décréditer dans l'Armée & qu'à lui attirer des railleries de la part des soldats. Le Prince de Condé, qui n'avoit point été appelé à cette expédition, parce qu'il commençoit à devenir suspect, se réjouit de la voir manquée, & se retira dans son Gouvernement de Bourgogne.

Le Comte de Harcourt s'en dédommagea par quelques autres succès plus heureux. N'ayant pû attirer les Espagnols au combat, il s'approcha des troupes Lorraines, dont ils se couvroient, & les défit près de Valenciennes. Il battit ensuite huit cens chevaux qui escortoient un convoi de vivres pour Doüai, & mit le siège devant Condé, qui se rendit au bout de deux jours, ce fut le 25. d'Août que se fit cette expédition. Elle fut suivie de la prise de Maubeuge & d'un Château voisin, où l'on trouva quantité de provisions de guerre & de bouche. L'Archiduc de son côté prit la Mothe-aux-Bois, & c'est par-là que finit la campagne de Flandre.

En Octobre.

Celle de Catalogne fut plus heureuse pour les Espagnols. Ils s'emparèrent du Duché de Cardonne & de plusieurs Places, par l'impuissance où se trouva la France d'y envoyer les secours nécessaires d'hommes & d'argent. Le Comte de Marsin, qui commandoit en Catalogne, sauva néanmoins Barcelone que les ennemis menaçoient d'attaquer. Ils avoient rassemblé pour cela trente Vaisseaux de guerre & vingt-deux Galeres; mais le Général François y fit entrer du secours si à propos que les Espagnols n'osèrent entreprendre de l'assiéger.

Le Marquis de Caracène, qui com-

mandoit leur Armée en Italie, s'empara de Pomponasco, & entra ensuite dans le Modenois. Il prit Gualtieri & Castelnovo, d'où il envoya des partis faire le dégât dans tout le pais. Le Duc de Modene, qui manquoit de tout, ne put s'opposer à ses progrès. Il ne sauva même sa Capitale, qu'en se raccommodant avec l'Espagne. Il convint de faire sortir les François de ses Etats & de recevoir garnison Espagnole dans Correggio, moyennant quoi il fut reçu dans l'alliance de Sa Majesté Catholique qui lui restitua toutes ses Places. On sollicita le Duc de Mantouë d'en faire de même en lui offrant de le mettre en possession d'Albe, ou de Casal. Mais ce dessein fut traversé par le Duc de Savoye, qui tenoit ces deux Places, & qui les fit fortifier.

Cependant la Cour étoit à Compiègne, fort embarrassée sur son retour à Paris. Il n'y avoit pas moins de péril à s'en rapprocher, qu'à s'en tenir éloigné, eu égard à la disposition des Peuples, dont la haine pour le Cardinal s'augmentoît tous les jours. Le Prince de Conti, le Duc de Beaufort & le Coadjuteur animoient les *Frondeurs* à sa perte; ils ne pouvoient se rassurer que par l'appui du Prince de Condé. Ce Prince n'étoit guère disposé à le lui accorder, pour diverses raisons qui avoient altéré leur intelligence; ou plutôt les défiances mutuelles qu'ils avoient toujours eu l'un pour l'autre, ne leur avoient pas permis d'être unis aussi étroitement qu'ils le paroissent. Le Prince avoit perdu de son estime pour le Cardinal dans la familiarité, où ils avoient vécu pendant la guerre, & le Cardinal, irrité des mépris du Prince, méditoit de s'en venger avec éclat. Il sauva néanmoins les apparences, dans le besoin où il se voyoit de son secours. Il commença par s'assurer des *Frondeurs*, en menaçant leurs principaux Chefs. Il em-

1649.

1649.

ploya le Prince de Marillac auprès du Prince de Conti & du Duc de Longueville : il gagna la Duchesse de Montbazon , qui avoit un empire absolu sur le Duc de Beaufort : il engagea adroitement le Coadjuteur à aller à Compiègne , où il eut avec lui une conférence secrète pendant la nuit : il promit à Longueil, Conseiller de la Grand-Chambre , la Surintendance des Finances pour son frere le Président de Maisons : enfin , il gagna jusqu'aux Bateliers de Paris , à qui il fit distribuer de l'argent par un Partisan nommé la Ratiere. Il n'y avoit plus que le Prince de Condé qu'il étoit en peine de regagner , lorsqu'un hazard imprévu le fit revenir de Bourgogne à Compiègne , pour offrir ses services à la Cour. Il seroit difficile de deviner le motif de cette résolution subite. Ce Prince se souvint qu'il avoit promis à la Reine de ramener le Cardinal triomphant à Paris. Il voulut dégager sa promesse par une générosité, dont peu de gens sont capables.

Il se préparoit par ce service un nouveau sujet de se faire haïr : il surmonta néanmoins cette délicatesse , ne songeant qu'à la gloire qui accompagnoit cette action. Il se mit avec le Cardinal Mazarin à une portiere du carosse , où étoient le Roi & la Reine, pour rassurer ce Ministre par sa présence , contre les justes frayeurs qu'il pouvoit concevoir des *Frondeurs*. Ainsi Leurs Majestés rentrèrent dans la Capitale aux acclamations d'un Peuple toujours charmé de revoir son Souverain. Elles reçurent au Palais Royal les soumissions du Duc de Beaufort & du Coadjuteur ; & cette belle journée fut terminée par les remerciemens que la Reine en fit au Prince de Condé.

Dès le lendemain tous les Corps de Paris allerent rendre leurs respects au Roi & à la Reine : il n'y eut pas jusqu'aux Harangeres & aux Bateliers , qui

ne leur fissent une Députation. Les premières furent présentées par la Marquise de Fiefque , & les autres allerent en Corps saluer le Roi au Palais Royal , où la singularité du spectacle fut pour toute la Cour un sujet de divertissement. Le jour de la Fête de Saint Louis , le jeune Monarque monta à cheval & se promena par les rues pour se faire voir au Peuple. Ainsi le calme parut rétabli dans Paris par la réunion de tous les esprits. Mais c'étoit un calme trompeur , qui menaçoit d'un plus terrible orage. La plupart des réconciliations furent peu sinceres , n'étant l'effet que de la politique & de la dissimulation. Telle fut celle du Coadjuteur avec le Cardinal , qui ne se couvrit des apparences des plus belles protestations , que pour mieux cacher une haine implacable : telle fut celle du même Ministre avec le Prince de Condé , qui ne le ramena à Paris , que pour l'y tenir dans une plus grande sujettion. Ce qui acheva de les brouiller fut l'obstacle que le Prince apporta au mariage du Duc de Mercœur , avec une des Nièces du Cardinal. Celui-ci voulant établir sa fortune en France , chercha à faire des alliances avec les plus grandes Maisons. Il commença par celle de Vendôme , enveloppée toute entiere dans la disgrâce du Duc de Beaufort. Pour se réconcilier avec elle , il jeta les yeux sur l'aîné de cette Maison , qu'il proposa de marier avec une de ses Nièces. La Reine y consentit sans peine , & en parla au Prince de Condé , qui y donna aussi d'abord son consentement. Mais la Duchesse de Longueville , lui ayant représenté que le Cardinal en s'alliant avec la Maison de Vendôme ennemie de la sienne , n'avoit d'autre vûe que de la ruiner ; le Prince fut si frappé de ce discours , qu'il révoqua aussi-tôt sa parole , & s'opposa hautement au mariage. Le Cardinal cacha son dépit , & prit le parti de dissimuler. Ceci s'étoit passé avant le voyage de Compiègne. Le fet-

1649.

En Août.

1649.

vice que le Prince lui rendit , en le ramenant à Paris , excita de plus en plus sa haine contre un si redoutable Bien-faïcteur. Il jura en secret sa perte , & n'attendit que l'occasion pour l'exécuter.

Pour s'y préparer , il lui fallut vaincre de grands obstacles : le premier étoit la liaïson du Prince avec le Duc d'Orléans , cultivée par l'Abbé de la Riviere ; & le second , la haine des *Frondeurs* pour lui-même , sans le consentement desquels ils ne pouvoit exécuter ses desseins contre le Prince de Condé. Il entreprit de tromper ces derniers , & de les rendre irréconciliables avec le Prince. Pour cet effet , il leur insinua que le Prince les avoit trahis plusieurs fois par ses intelligences avec la Cour. Le Prince , offensé de leurs soupçons , les y confirma par son mépris & son éloignement. On n'eut pas de peine à lui faire croire que les *Frondeurs* avoient juré sa perte. Un coup de Mousqueton tire contre son carosse , mais dont le Cardinal avoit donné l'ordre en secret , acheva de le lui persuader. Il n'en fallut pas davantage pour l'aliéner entierement des *Frondeurs* , qui de leur côté donnerent les mains à son emprisonnement. Il s'agissoit d'y faire consentir le Duc d'Orléans , Lieutenant Général de la Régence. Le Cardinal excita sa jalousie contre l'ambition du Prince , qui vouloit , disoit-il , usurper la premiere Place dans le Gouvernement. Pour y réussir , il les commit ensemble , par rapport à l'épée de Connétable , seignant que le Prince la demandoit à l'exclusion de Son Altesse Royale , qui vouloit par ce moyen se conserver la principale fonction de sa Charge à la Majorité du Roi. C'en fut assez pour irriter le Duc d'Orléans , qui crut que le Prince de Condé négocioit en secret cette affaire. Il ne le regarda plus que comme son ennemi , & consentit sans peine au dessein de le faire arrêter. Il falloit néanmoins écarter en-

core l'Abbé de la Riviere ; tout puissant sur l'esprit du Duc d'Orléans. La Duchesse de Chevreuse , à la sollicitation du Cardinal , lui persuada que cet Abbé le trahissoit : qu'il decouvroit toutes ses intentions à la Duchesse de Longueville , sœur du Prince de Condé ; & que celui-ci informé par elle des desseins les plus secrets du Duc , prenoit ses mesures la dessus pour le supplanter. L'artifice étoit spécieux : il trouva créance dans l'esprit de Son Altesse Royale , qui chassa aussi-tôt son Favori.

Il n'y avoit plus que la Reine à gagner , pour la faire consentir à la prison de Monsieur le Prince. Plus les services qu'il lui avoit rendus étoient grands , & plus ils étoient propres à le lui faire redouter. C'est ce que le Cardinal lui fit entendre , en lui peignant Monsieur le Prince comme capable de tout entreprendre. La Reine étoit jalouse de son autorité : elle ne put se défendre d'un soupçon qui la touchoit par son endroit sensible. Elle signa l'ordre d'arrêter celui-la même qui avoit été jusqu'alors son plus ferme appui. On ne pouvoit le faire impunément sans lui associer le Prince de Conti & le Duc de Longueville. La Duchesse de Chevreuse se chargea encore de les faire tomber dans le piège , que le Cardinal tendoit à leur liberté. Elle leur persuada de venir au Conseil , où ils évitoient depuis quelque tems de se trouver tous trois ensemble. On fit sçavoir au Duc de Longueville , pour le leurrer , qu'on y traiteroit de la survivance du Gouvernement de Normandie , qu'il sollicitoit pour le fils du Marquis de Beuvron. Il ne manqua pas de s'y rendre pour voir l'effet des promesses du Cardinal.

Le jour fut pris au 18. de Janvier. Les trois Princes vinrent ensemble au Palais Royal , & eurent toute la confiance nécessaire pour être trompés. Ce n'est

1649.

1650.

En Janvier.

1650.

pas que les amis du Prince de Condé ne l'eussent averti plus d'une fois, qu'on tramait quelque chose contre sa personne. Il n'en voulut jamais rien croire, & traita tous leurs avis de visions. Il donna lui-même ses ordres pour le conduire plus sûrement à Vincennes : Voici comme le Cardinal s'y prit pour l'y engager. Il lui dit qu'on devoit arrêter ce jour-là un des *Frondeurs* (1), qui avoit excité la sédition, dans laquelle on avoit entrepris de l'assassiner : qu'il falloit pour se saisir de sa personne, que le Prince ordonnât les Gendarmes & les Chevaux-Legers du Roi, afin de contenir la populace. Cet ordre fut d'abord exécuté, sans que le Prince soupçonnât que c'étoit à lui qu'on en vouloit. A peine fut-il entré dans l'appartement du Roi, avec le Prince de Conti & le Duc de Longueville, que Guitaut, Capitaine des Gardes de la Reine, s'approcha de lui & lui demanda l'épée. Cominges & de Croissi arrêterent en même tems les deux autres Princes; & ils furent conduits tous trois à Vincennes dans un carosse qui les attendoit.

C'est ainsi que la haine du Cardinal l'emporta sur toute autre considération. Mais sa politique lui réussit mal : il ne prévint pas les suites d'un coup si hardi, qui pensa le perdre lui-même : chacun s'intéressa pour la liberté des Princes, & tout se réunit contre l'Auteur de leur détention. La Duchesse de Longueville, qui devoit aussi être arrêtée comme femme de l'un & sœur des deux autres, se sauva en Normandie pour engager le Parlement & toute la Province dans leurs intérêts. Le premier soin de la Cour fut d'y mener le Roi pour rendre ses intrigues inutiles par sa présence. Il fut suivi de l'Armée, commandée par le Comte d'Harcourt, & toutes les Villes lui ouvrant leurs portes, le reçurent avec soumission & avec joie. La Duchesse, qui s'étoit retirée à Dieppe, n'eut

(1) Nommé des Coutures.

1650.

que le tems de s'embarquer pour passer en Hollande, d'où elle revint ensuite à Stenai, auprès du Vicomte de Turenne. Il ne put résister à ses charmes : il s'engagea à la servir, & se lia pour cet effet avec l'Archiduc. Nous verrons dans la suite les progrès des Espagnols dans le Royaume.

La Normandie étant ainsi pacifiée, la Cour alla en Bourgogne, dont le Prince de Condé étoit Gouverneur. Le Comte de Tavannes, qui agissoit pour lui, croyoit y trouver un puissant Parti. Mais il fut trompé dans son attente : il n'y eut que Bellegarde qui voulut le recevoir. Comme cette Place manquoit de tout, il ne crut pas pouvoir long-tems s'y maintenir. Il résolut de marcher vers Stenai, pour joindre ses Troupes à celles du Vicomte de Turenne. Il rencontra en chemin le Marquis de Tavannes, son Oncle, Lieutenant de Roi dans la Province, qui venoit pour s'opposer à son passage avec quelques Troupes de Cavalerie & de gens de pied. Le Comte ne balança point à les attaquer, les battit, & fit prisonnier un Régiment entier d'Infanterie. Le bruit de cette action s'étant répandu dans la Province, il crut cette occasion propre à faire soulever la Ville de Dijon. Il se présenta devant ses murailles; mais voyant qu'on tiroit sur ses Troupes au lieu de les recevoir, il se retira de nouveau à Bellegarde, en attendant quelques secours qu'on lui avoit promis. Il y fut bien-tôt assiégé par l'Armée du Roi, commandée par le Duc de Vendôme. Le mauvais état de la Place ne lui permettant pas de sacrifier quantité de braves gens, qui s'y étoient enfermés avec lui, il se rendit à composition au bout de quelques jours, & eut la liberté de se retirer où il voudroit. Il alla à Paris pour y faire de nouveaux amis aux Princes; & ses Troupes ayant été licenciées, la plupart des Officiers allèrent se joindre à d'autres Corps pour le service du Prince de Con-

En Mats.

En Février.

1650.

dé. Ainsi toute la Bourgogne demeura soumise au Roi, qui en donna le Gouvernement au Duc de Vendôme, comme il avoit donné celui de Normandie au Comte d'Harcourt; & il envoya le Maréchal de l'Hôpital en Champagne, pour empêcher cette Province de se soulever.

Les plus grands mouvemens se faisoient en Guyenne, où les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucaut (1), Partisans de M. le Prince, s'étoient assurés de la Ville de Bourdeaux. Ils y conduisirent la Princesse de Condé, & le Duc d'Enguien son fils, qu'ils avoient fait venir à Turenne. Ils y furent reçus avec joie, quoiqu'ils y eussent une Cabale contraire, composée des créatures du Duc d'Epéron. Alors ce Duc & le Maréchal de la Meilleraye, eurent ordre de se mettre en Campagne: le Roi & toute la Cour se rendirent à Libourne; & le Siège de Bourdeaux fut résolu. Les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucaut, avoient levé trois mille hommes de pied: & environ quinze cens chevaux, avec lesquels ils s'étoient emparés de divers postes, mais ne pouvant tenir la Campagne devant l'Armée du Roi, qui étoit de quinze mille hommes, ils se retirèrent dans la Ville, laissant leurs Troupes en Quartiers, sous les ordres de Chambon Maréchal de Camp. Celui-ci fut attaqué par le Duc d'Epéron, & obligé de se retirer, quoique sans beaucoup de perte. A cette nouvelle, les Ducs de Bouillon, & de la Rochefoucaut, sortent de la Ville, à la tête d'un grand nombre de Bourgeois, dans le dessein de renouveler la Bataille. Mais les marais ayant empêché les deux Armées de se joindre, tout se passa en escarmouches, où le Duc d'Epéron perdit néanmoins grand nombre d'Officiers & de soldats.

(1) C'est le même que nous avons appelé ci-devant Prince de Mausillac, il devint Duc de la Rochefoucaut cette année, par la mort de son pere.

Depuis ce tems-là, Bourdeaux fut serré de plus près. L'Armée du Roi prit l'Isle de Saint George, qui est à quatre lieues au-dessus dans la Garonne, & le Château du Vaire ayant aussi été pris peu de tems après, toutes ces pertes eussent infailliblement porté les Bourdelois à la paix, si une severité mal entendue du Cardinal Mazarin ne les eût excités à continuer la guerre. Ils apprirent qu'on avoit pendu le Gouverneur du Château du Vaire, nommé *Pichon*, qui s'étoit rendu à discrétion. Ils firent le même traitement à *Canoles*, Officier de l'Armée du Roi, qui avoit été pris à l'attaque de l'Isle de Saint George. On ne pensa plus dès-lors qu'à se défendre courageusement dans Bourdeaux. La rigueur des Royalistes, qui leur avoit attiré cet Acte de représailles, bien loin de décourager les Bourdelois, ne fit que les animer davantage contre la Cour. Ils repoussèrent les Troupes du Roi à diverses attaques, leur tuèrent huit cens hommes dans une seule occasion, & firent si bien par leur résistance, qu'après treize jours de tranchée ouverte, le Siège n'étoit pas plus avancé que le premier jour.

On les auroit néanmoins réduits tôt ou tard, & cette réduction n'eût pas manqué de rendre la puissance du Cardinal Mazarin redoutable. C'est ce qui reveilla contre lui la jalousie des *Frondeurs*. Ils craignirent que n'ayant plus d'ennemis à combattre, il ne devint dans la suite trop absolu. Cette pensée les porta à s'entremettre de la paix. Le Parlement de Paris envoya des Députés à Bourg, où étoit la Cour; & celui de Bourdeaux en ayant été averti, il envoya aussi ses Députés, & l'on convint de part & d'autre d'une suspension d'Armes. Elle fut bientôt suivie de la conclusion du Traité de Paix, dont les Articles contenoient en substance ce qui suit: « Que le Roi » seroit reçu dans Bourdeaux en la maniere qu'il avoit accoutumé de l'être »

1650.

1650.

» dans les autres Villes de son Royaume:
 » Que l'Amnistie seroit accordée à tous
 » ceux qui avoient pris les Armes sans
 » exception: Que les Troupes qui avoient
 » soutenu le Siège, fortiroient de la
 » Ville, & pourroient en sûreté aller
 » joindre celles du Vicomte de Turenne
 » à Stenai: Que tous les Privilèges de
 » la Ville & du Parlement seroient main-
 » tenus: Que le Château - Trompette
 » demeureroit démolí, & que le Duc
 » d'Epéron seroit revoqué du Gouver-
 » nement de la Province ». Ces arti-
 » cles ne furent communiqués, ni à la
 » Princesse de Condé, ni aux Ducs de
 » Bouillon & de la Rochefoucaut: on ne
 » laissa pas de stipuler leurs intérêts, &
 » de pourvoir à leur sûreté. La Princesse,
 » & le Duc d'Enguien eurent la liberté
 » d'aller à Montrond, où ils ne devoient
 » tenir qu'une très-petite garnison: il fut
 » permis au Duc de Bouillon de se retirer
 » à Turenne, & le Duc de la Roche-
 » foucaut fut renvoyé dans son Gouver-
 » nement de Poitou, mais sans y faire
 » aucunes fonctions.

Avant que de partir, la Princesse alla
 voir le Roi & la Reine, espérant d'ob-
 tenir par ses larmes la liberté du Prince
 son Epoux; & n'y trouva point les dis-
 positions dont elle s'étoit flattée; mais
 les Ducs de Bouillon & de la Roche-
 foucaut, conférerent plus utilement avec
 le Cardinal Mazarin sur le même sujet.
 Ils lui représenterent combien il lui se-
 roit glorieux de donner la liberté aux
 Princes, dans un tems où il ne pouvoit
 y être contraint par les armes: qu'à la
 vérité la guerre étoit finie en Guyenne;
 mais qu'elle étoit prête à se renouvel-
 ler dans tout le Royaume pour tirer les
 Princes de prison: Que les *Frondeurs*
 vouloient s'en rendre maîtres pour les
 perdre, & le perdre lui-même, ensuite
 avec plus de facilité: Que le seul moyen
 de les prévenir étoit de se faire un mé-
 rite auprès des Princes d'une générosité,
 dont ils lui auroient obligation. Ce dif-

cours fit quelque effet sur l'esprit du
 Cardinal; mais il ne se hâta point de
 profiter de la conjoncture. Il pensa mê-
 me la perdre, par les mesures que prit
 le Vicomte de Turenne, pour enlever
 les Princes de ses mains. Déjà ce Général
 étoit entré en Champagne à la tête de
 deux mille chevaux, avoit pris Château-
 Porcien & Rhétel, & s'étoit avancé jus-
 qu'à la Ferté Milon, qui n'est guere qu'à
 une journée de Vincennes; lorsque les
Frondeurs en ayant eu avis, persuade-
 rent au Duc d'Orléans de tirer les Prin-
 ces de ce Château. Il les fit transférer à
 Marcouffi, ce qui déconcerta les mesu-
 res du Vicomte de Turenne.

Un autre de leurs amis, forma encore
 le dessein de les enlever en chemin. Ce
 fut le Comte de Tavares, qui rassem-
 bla pour cela un nombre de gens à che-
 val, avec lesquels il devoit se trouver
 sur leur route. Le Duc de Nemours
 étoit aussi du complot. Quoique rival
 du Prince de Condé, il ne laissa pas de
 vouloir le servir, à la sollicitation de
 la Duchesse de Châtillon, dont ils étoient
 amoureux l'un & l'autre. Mais le Duc
 d'Orléans en ayant été averti, fit don-
 ner aux Princes une escorte si nombreu-
 se, que personne n'osa paroître pour les
 délivrer. Le Cardinal souffroit impatiem-
 ment que le Duc d'Orléans fût maître
 de la destinée des Princes. Etant de re-
 tour à Fontainebleau au mois d'Octobre
 avec toute la Cour, il fit agréer à la
 Reine qu'on les transférât en un lieu plus
 sûr, où ils ne dépendissent que de lui.
 Il choisit le Havre de Grace, à l'extré-
 mité de la Haute Normandie, & les
 Princes y furent conduits le 15. de No-
 vembre. Il y a apparence qu'il ne les fit
 mener là, que pour donner de la jalousie
 au Duc d'Orléans & aux *Frondeurs*,
 & que pour se faire un mérite de la liber-
 té qu'il alla peu après leur rendre lui-
 même.

Cependant les armées étoient en cam-
 pagne, où elles remportoient plus ou

1650.

En Octobre.

En Novem-
bre.

1650.

moins d'avantages, selon leurs forces & l'habileté de leurs Généraux. En Italie, les Espagnols reprirent Piombino & Portolongone que les François avoient pris sur eux quatre ans auparavant. Ce ne fut, comme les années précédentes, que faute de pouvoir y envoyer des secours suffisans pour mettre ces Places en état d'être conservées. La dernière coûta aux Espagnols quarante-sept jours d'attaque, quoique les François n'en eussent mis que vingt à la conquérir. En Catalogne, on perdit Flix sur la Segre, & peu s'en fallut que les Espagnols ne regagnassent aussi toute la Province. Le Duc de Mercœur y avoit été envoyé au commencement de l'année en qualité de Viceroi. Il ne put contenir les Habitans de la plaine d'Urgel, qui rentrent sous l'obéissance de l'Espagne, & qui aidèrent les Espagnols à reprendre Tortose & Balaguier. Il fit arrêter le Comte de Marfin en Catalogne, où il cabaloit secrètement en faveur du Prince de Condé. Mais quoiqu'on lui envoyât le Marquis de Saint Mégrin avec des Troupes, il fut obligé de revenir lui-même en France solliciter de plus puissans secours.

Aux Pays bas, l'Archiduc avoit pris de bonne heure le Câtelet & la Capelle, dont la perte avoit été suivie de celle de Mouzon & de Dönchety. Il est vrai que le Maréchal de la Ferté avoit battu auparavant le Comte de Ligneville & défait les Troupes Lorraines qu'il commandoit. Mais cet avantage étoit peu considérable, en comparaison des pertes qu'on avoit faites. Le Cardinal voulut tout mettre en œuvre pour reprendre Rhétel & Château-Porcien. Il en donna le soin au Maréchal du Plessis-Praslin, qui marcha au mois de Décembre pour investir la première de ces deux Places. Il fallut combattre les Espagnols, dont il n'étoit séparé que par un Vallon. Bien tôt les deux armées en vinrent aux mains, avec un avantage d'abord assez

égal de part & d'autre, mais l'aile gauche des ennemis ayant été enveloppée par les François, le Vicomte de Turenne qui la commandoit n'en seroit échappé qu'avec peine, s'il ne se fût fait jour l'épée à la main au travers de ceux qui le poursuivoient. Il ne put néanmoins réparer le désordre de son Armée, dont il resta deux mille hommes sur la place, outre plus de trois mille qui furent faits prisonniers. Tel fut le succès de la bataille de Rhétel, où les ennemis perdirent encore tout leur canon & leur bagage, outre les deux places conquises par le Vicomte de Turenne, qu'ils se virent contraints d'abandonner.

Le Cardinal Mazarin s'en attribua toute la Gloire, sous prétexte qu'il s'étoit rendu au Camp pour en être le spectateur. Il retourna triomphant à Paris, où toute la Cour revint aussi pour assister au *Te Deum* qui fut chanté en action de grâces. Mais son triomphe fut sa perte, par le peu de modération qu'il conserva dans son bonheur. Sa hauteur renouvela la haine publique, & ceux mêmes qui s'étoient ligués avec lui pour faire périr les Princes, se réunirent pour le perdre & pour procurer leur liberté. Le Parlement, le Peuple, la Noblesse, tout concourut à ce dessein. Le Coadjuteur & la Duchesse de Chevreuse se lièrent par un Traité avec le Duc de Beaufort & la Duchesse de Montbazou. Anne de Gonzague, Princesse Palatine, en fit un autre au nom de Monsieur le Prince, qui lui donna pouvoir de traiter avec le Duc d'Orléans & avec les *Frondeurs*. Elle manda secrètement le Duc de la Rochefoucault à Paris, pour prendre avec lui les mesures convenables. L'éloignement du Cardinal & sa ruine entière fut la première chose que l'on proposa. On convint ensuite de travailler de concert à la liberté des Princes; & le mariage du Prince de Conti, avec Mademoiselle de Chevreuse fut comme le lien & la garantie du Traité.

1650.

En Décembre.
bre.

Il demeura quelque teins secret pour voir si le Cardinal se porteroit de bonne grace à l'élargissement des Princes; mais le Peuple, qui est extrême en tout, ne garda bien-tôt plus de mesures; il demanda hautement la vie de Mazarin. Ce Ministre avoit pour Armes une hache & des faisceaux: on en fit l'emblème du châtimement qui étoit dû à sa tyrannie: on distribua dans Paris des jettons (1) où paroissoit publiquement la haine que chacun lui portoit. Ce fut comme un signal général qui fit prendre les armes à la populace: on ferma les portes de la Ville: on y posa des sentinelles, & la Reine se vit hors d'état d'exécuter le dessein qu'elle avoit formé d'emmener le Roi. Le Cardinal qui ne se croyoit pas en sûreté, sortit le soir sans obstacle, & alla coucher à Saint-Germain. Sa retraite ne calma point les esprits; on n'en fut que plus ardent à demander qu'il sortit du Royaume. La Reine pressée de toutes parts, signa enfin l'ordre de délivrer les Prisonniers. Le Duc de la Rochefoucault en fut chargé, & se rendit pour cet effet au Havre de Grace. Il y trouva le Cardinal, qui avoit pris les devants, & qui vouloit se faire un mérite d'annoncer aux Princes leur liberté. On ne lui sçut aucun gré d'une démarche qu'il ne faisoit que par contrainte. Les Princes le reçurent avec froideur, & même, à ce qu'on prétend, avec mépris. Il dina pourtant avec eux & leur demanda leur amitié. On se sépara ensuite sans autre éclaircissement, les Princes pour aller coucher à Grosfrenil, & le Cardinal pour se retirer à Breuil sur les terres de l'Electeur de Cologne.

Le Prince de Condé revint bien-tôt à Paris, aussi glorieux après treize mois de prison, que son ennemi sortoit du Royaume chargé de la haine publique. Il fut reçu du Parlement & du Peuple avec de grandes acclamations:

le Duc d'Orléans alla au-devant de lui, & son entrée au Palais Royal avoit tout l'air d'un triomphe. Il semble qu'il lui eût été facile alors de s'emparer de toute l'autorité, & de se faire déclarer Chef de la Régence à l'exclusion de la Reine & du Duc d'Orléans. Le dernier étoit trop foible pour s'y opposer, & la Reine perdoit l'affection des Peuples par son trop grand attachement pour le Cardinal. Mais soit que le Prince fût trop étourdi de sa gloire pour la pousser à bout, soit qu'il eût appris à se modérer dans sa prison, il ne profita point de ce moment qui eût été décisif: cette entrevûe se passa toute en civilités, & l'on se sépara avec les démonstrations d'une réconciliation apparente.

Chacun néanmoins avoit ses vûes particulières, qui ne tarderent pas à replonger le Royaume dans les troubles dont il étoit sorti. Le Prince de Condé songeoit à se venger du Cardinal, qui travailloit de son côté à son rappel par le moyen de la Reine; pendant que les *Frondeurs* ne balançoient entre ces deux Chefs, que pour les détruire & profiter de leurs divisions. La Reine s'attacha à gagner le Prince en lui offrant de grands avantages. Les *Frondeurs* lui en offrirent encore de plus grands s'il vouloit se mettre à leur tête & embrasser leurs intérêts de bonne foi. Mais trop de défiance de part & d'autre gâta tout: le Prince, en voulant se ménager entre la Cour & le Parlement, fut contraint de se porter à des extrémités qui faillirent de nouveau à le perdre. C'est ce qui parut sur-tout dans son procédé à l'égard de la Noblesse. Elle tenoit de fréquentes assemblées depuis deux ans, qui tendoient à convoquer les Etats Généraux pour rétablir le bon ordre dans le Royaume. Rien n'eût été plus avantageux que ce projet, sur-tout pour le Duc d'Orléans & les autres Princes du Sang.

(1) On y voyoit représentées d'un côté les armes du Cardinal avec ces mots, *quod facit bonus, criminosum*; & de l'autre un licol avec cette devise, *est vincet, & de l'autre un licol avec cette devise, sunt certa hac fata tyrannis.*

1651.

Cependant au lieu de l'appuyer, le Prince de Condé Péluca, & dissipant l'Assemblée, sous prétexte de remettre la convocation des Etats à la majorité du Roi, il perdit tout le fruit de cette convocation, dont il eût pû tirer de très-grands avantages.

Le Parlement & la Noblesse ne demandoient pas seulement que le Cardinal fût banni du Royaume, & exclu du Conseil; ils auroient pû être satisfaits par l'exil de ce Ministre, & par une Déclaration du Roi qui leur accordoit l'un & l'autre. Ils demandoient encore qu'on informât contre lui & contre ceux qui l'avoient suivi: que son Procès fût instruit extraordinairement pour cause de péculat & autres crimes d'Etat, & que défenses lui fussent faites de rentrer jamais dans le Royaume, sous peine d'être traité comme criminel de Leze-Majesté & comme perturbateur du repos public. C'est ce que le Parlement ordonna par un Arrêt du mois de Mars, & par un autre rendu quelques mois après. Mais plus cette Compagnie faisoit paroître de chaleur contre son retour, plus la Reine s'efforçoit d'en éluder les délibérations, en prenant des mesures secrètes pour la sûreté de son Ministre. Elle ne se contenta pas de retenir auprès d'elle le Tellier, Servien, & Lionne, les plus intimes confidens du Cardinal: elle lui fit part de tout ce qui se passoit de plus important, & rien ne se décidoit dans le cabinet, que par les suggestions qu'il lui envoyoit de Cologne. Elle s'appliqua sur-tout à gagner le Prince de Condé, en lui faisant offrir la carte blanche par la Princesse Palatine. On eût bien voulu qu'il se fût opposé au mariage du Prince de Conti; mais comme il l'avoit approuvé dans sa prison, & qu'il n'étoit redevable de sa liberté qu'au Traité qui avoit été fait à cette condition par la Fronde, il en rejeta d'abord la proposition, pour ne pas se brouiller avec les *Frondeurs*. Il fallut

En Mars.

donc se contenter de la promesse qu'il ne traverseroit point le retour du Cardinal: du reste il ne s'engagea point d'y contribuer, & l'on convint de lui donner le Gouvernement de Guyenne pour lui, & celui de Provence pour le Prince de Conti.

Ce tempérament sembloit tout conciliet, si le Prince de Condé y eût toujours tenu ferme. Mais son humeur éloignée de toute modération le jeta bientôt dans une autre extrémité. Il traîna en longueur le mariage du Prince son frere avec Mademoiselle de Chevreuse: puis laissant croire aux *Frondeurs* que c'étoit la Duchesse de Longueville & le Duc de la Rochefoucault qui le traversoient, il fomenta sous main leurs soupçons, pour attendre l'issue d'un événement qui devoit régler sa conduite. Il vouloit sçavoir ce qui arriveroit du Marquis de Châteauneuf, à qui la Reine vouloit ôter les Sceaux, pour les donner au Président Molé. Son dessein étoit de faire le mariage projeté, si le Cardinal étoit ruiné par le Gardes des Sceaux son plus dangereux ennemi, ou de le rompre & de faire sa Cour à la Reine, si le Gardes des Sceaux étoit chassé par le Cardinal. Il ne fut pas long-tems en suspens. Les Sceaux furent ôtés au Marquis de Châteauneuf, & donnés au Premier Président, qui ne les garda que dix jours. Les *Frondeurs* irrités s'en plainquirent au Prince, qu'ils ne trouverent pas disposé à entrer dans leur ressentiment. Ce procédé renouvela leur défiance: ils s'en ouvrirent à la Duchesse de Chevreuse qui remarqua aussi en lui quelque refroidissement. C'en fut assez pour relâcher les nœuds d'une union qu'on voyoit bien que le Prince vouloit rompre. La Duchesse de Chevreuse ne s'empressa point de la renouer; & voyant que le Prince de Condé s'opposoit ensuite ouvertement au mariage de sa fille, elles ne pensèrent plus l'une

1651.

1651.

& l'autre qu'à se joindre aux *Frondeurs* pour se venger de ces infidélités.

Telle fut la première cause des malheurs de M. le Prince, qui eût peut-être trouvé plus de sûreté du côté de la Cour, si Mazarin eût pu se flatter d'avoir en lui un sincère appui. Mais leur défiance mutuelle ayant fait juger au Cardinal que le Prince n'avoit promis de ne le point traverser, que pour tout obtenir de la Reine sous ce prétexte, il porta cette Princesse à rompre le Traité, de peur de rendre M. le Prince trop puissant. Il lui manda de Breuil que les prétentions du Prince étoient excessives, que c'étoit sacrifier l'Etat que de consentir à les lui accorder, & que plutôt que de le faire à sa considération, il la prioit de se tourner du côté du Duc d'Orléans & du Coadjuteur même qui avoit gagné la confiance de ce Prince. (1) C'est ainsi que sous couleur du bien public il fit peur à la Reine de la trop grande puissance du Prince de Condé; & que craignant pour lui-même un ennemi si dangereux, il aima mieux le rendre suspect que de se mettre dans sa dépendance. La Reine, toujours jalouse de son autorité, reçut tous les soupçons que le Cardinal voulut lui donner; elle commença à redouter M. le Prince, & prêta l'oreille à tous les conseils qui tendoient à le perdre ou à l'éloigner. Elle fit venir le Coadjuteur, elle lui offrit la Place de premier Ministre avec l'appartement du Cardinal. Mais ce Prélat sachant qu'on ne lui faisoit toutes ces offres, que pour autant de tems que dureroit l'absence de Mazarin, refusa par une feinte modestie ce qu'on ne lui offroit pas sincèrement. Il faisoit du moins cette occasion d'offrir à tout autre égard ses services à la Reine. Elle lui promit le Cardinalat comme le prix du secours qu'il voudroit lui donner. Et ce secours ne tendant qu'à la délivrer des préten-

(1) Depuis la disgrâce de l'Abbé de la Rivière.

tions de M. le Prince, elle voulut l'engager dans un complot qui n'alloit pas à moins qu'à le faire assassiner. Il est vrai qu'on déguisoit ce dessein par des mesures moins violentes en apparence. Mais le Coadjuteur en ayant compris le but, en fit horreur à la Reine qui feignoit de l'ignorer. Il la fit résoudre à se contenter qu'on s'assurât de la personne de M. le Prince: il en forma lui-même le projet & se chargea de l'exécuter.

Le Prince qui en fut averti, en parut d'abord peu allarmé. Il crut qu'on ne lui donnoit ces avis que pour l'obliger de quitter Paris, & regarda comme une foiblesse d'en concevoir le moindre ombrage. Cependant le détail d'une conversation que le Coadjuteur avoit eue sur cela avec le Marquis de Lionne lui ayant été rapporté, il commença à y faire plus d'attention & à se persuader qu'on pouvoit bien avoir formé quelque dessein sur sa personne. Plein de ces pensées, & du chagrin que lui donnoit la rupture de son Traité, il alloit se mettre au lit le 6. de Juillet, lorsqu'il reçut un billet, par lequel on lui donnoit avis, que deux Compagnies des Gardes avoient pris les armes, & marchaient vers le Faubourg Saint Germain, où étoit son Hôtel. Il ne doute pas que ce ne soit pour l'investir; & sans faire réflexion que ces Compagnies étoient souvent commandées pour garder les portes & faire payer les entrées; il monte à cheval avec précipitation & sort de Paris par la porte Saint Michel. Il se rendit à sa Maison de Saint Maur, où la Princesse son épouse, le Prince de Conti & la Duchesse de Longueville l'allèrent trouver dès qu'il fut jour.

Ce prompt départ surprit la Reine, qui envoya aussi-tôt le Maréchal de Gramont à Saint Maur en demander la raison au Prince de Condé; celui-ci, sans lui donner aucune audience particulière, lui répondit en présence de

1651.

En Juster.

1651.

toutes les personnes qui l'accompagnoient, qu'il ne pouvoit retourner à la Cour, tant que le Cardinal Mazarin y gouverneroit par ses créatures : que le Tellier, Servien & Lionne étoient entièrement dévoués à ses volontés; & que tant qu'ils y rempliroient les premières places, il ne pouvoit trouver de sûreté que dans la retraite. Il ajouta ensuite ce qu'il avoit appris du dessein formé sur sa personne : ce que le Maréchal nia fortement, en protestant qu'au moins il n'en sçavoit rien. La Reine se radoucit beaucoup voyant ses mesures découvertes, & se consola de l'éclat qu'avoit fait M. le Prince, sçachant que son chagrin tomboit sur les Ministres subalternes plutôt que sur le Cardinal. Elle le fit assurer qu'il ne courroit aucun risque en revenant à la Cour, & voulut que le Duc d'Orléans s'engageât au Parlement pour sa sûreté. M. le Prince avoit écrit à cette Compagnie pour lui mander les raisons qu'il avoit eues de sortir de Paris. L'embaras du Duc d'Orléans, naturellement irrésolu, ne pouvoit être que très-grand dans une conjoncture si délicate. Il s'effraya du changement subit de la Reine, & voyant dans son esprit des dispositions à s'accommoder avec M. le Prince, il craignit d'être la victime de l'un & de l'autre, si une fois le Prince s'accommodoit avec la Cour.

Il étoit dans cette perplexité, lorsqu'un Courier arriva de Bruëil fort à propos pour l'en tirer. Il apportoit des Lettres du Cardinal, qui fulminoit contre toutes les propositions d'accommodement. La Reine toujours soumise à son Ministre, changea tout à coup de dispositions. Elle fit offrir la Carte blanche au Duc d'Orléans, pourvu qu'il voulût s'unir avec elle contre M. le Prince. Ce fut un nouvel embarras pour *Monsieur* qui craignoit le ressentiment

du Prince de Condé. Le parti qu'il prit fut de se ménager entre l'un & l'autre & de se trouver au Parlement sans trop expliquer ses intentions. Le Coadjuteur se chargea de faire consentir la Reine à l'éloignement des trois sous-Ministres : le Parlement donna un Arrêt, tendant indirectement à cette fin; & un nouveau Courier arrivé de Bruëil en avant apporté la permission à la Reine, elle fit part à la Compagnie de sa résolution.

Les choses étant en cet état, le Prince de Condé vint à Paris, fort incertain du parti qu'il devoit prendre. Le Parlement l'avoit déclaré innocent de tout ce qui s'étoit passé dans les premiers troubles, & le Conseil de Régence n'avoit pu refuser de lui en accorder une Déclaration. Mais le Prince n'avoit aucune garantie que cette Déclaration fût exécutée à la Majorité du Roi, il revint donc de Saint Maur, pour tâcher de sonder les intentions de la Cour. Il n'eut pas de peine à s'en éclaircir. La Reine lui montra toute son aigreur; & le choix qu'elle fit de trois nouveaux Ministres (1), ennemis déclarés de M. le Prince, acheva de le confirmer dans ses soupçons. Il en fit part au Duc d'Orléans dont l'irrésolution étoit peu propre à le rassurer; & ne voyant plus pour lui d'autre parti à prendre que la retraite, il partit pour se rendre à Montrond, place forte dans le Berri.

Il y avoit quelque tems que ce Prince avoit envoyé le Marquis de Sillery en Flandre, sous prétexte de dégager la Duchesse de Longueville & le Maréchal de Turenne des traités qu'ils avoient faits avec l'Espagne pour procurer sa liberté; mais en effet pour prendre des mesures avec le Comte de Fuenfaldagne, & pressentir quelle assistance le Roi Catholique pourroit lui donner, s'il étoit obligé de faire la guerre. Fuenfaldagne avoit bien reçu cette proposition, &

1651.

(1) Le Marquis de Châteaufort qui fut fait Chef du Conseil, le Président Molé, à qui l'on rendit les

Secaux & le Marquis de la Vieuville à qui l'on donna la Surintendance des finances.

1651.

n'avoit rien oublié pour engager M. le Prince à prendre les armes. Plein de confiance en ce secours, il ne songea plus qu'à se faire de nouveaux amis. Il manda aux Ducs de Nemours & de la Rochefoucault de le venir trouver à Montrond, où étoient déjà la Princesse son Epouse, le Duc d'Enguien & la Duchesse de Longueville. Il auroit bien voulu retenir aussi dans son parti le Duc de Bouillon & le Vicomte de Turenne; mais la conduite qu'il avoit tenue avec eux depuis sa sortie de prison les avoit beaucoup refroidis. Le premier refusa de se déclarer jusqu'à ce que la partie fût bien liée; & le second, que M. le Prince ne s'étoit pas mis en peine de menager depuis son retour, se crut quitte de tout engagement par les moyens qu'il avoit employés pour contribuer à sa liberté.

Il fallut donc que M. le Prince se contentât de l'espérance que lui donnoient les Espagnols. La conjoncture de son Traité avec eux ne lui permettoit pas de se trouver à la Cérémonie de la Majorité qui s'approchoit. Il colora son absence des prétextes les plus specieux qu'il put imaginer. Il en rejetta la faute sur ses ennemis & ses calomnieux qui le chassoient comme par force de Paris, & laissa en partant une Lettre au Prince de Conti qu'il le pria de présenter à Sa Majesté. Le Roi la reçut avec froideur & ne daigna pas même la lire. La Reine en prit occasion de s'aigrir de plus en plus contre le Prince de Condé. Sa Lettre étoit très-sage & très-respectueuse, mais elle finissoit par une protestation à laquelle on pouvoit donner un mauvais sens: il assuroit le Roi que le seul motif de son respect pour Sa Majesté l'empêchoit de l'accompagner à son lit de Justice. La Reine prit ces paroles pour une bravade & jura de s'en venger ou de périr. Cette Princesse étoit d'une humeur très-violente, & le Cardinal Mazarin n'ou-

bloit rien pour entretenir son ressentiment.

Le jour de la Majorité étant venu, toute la Cour se tint prête à en célébrer la Cérémonie. Elle fut remise au 7. Septembre: quoique le Roi fût entré dans sa quatorzième année dès le 5. Ce jour-là, il partit du Palais Royal sur les dix heures du matin à cheval, pour se rendre au Parlement en son Lit de Justice. Il y fut accompagné du Duc de Joyeuse, son grand Chambellan, du Maréchal de Villeroy, son Gouverneur, de ses Capitaines des Gardes, de son premier Ecuyer, & de tous les Princes, Seigneurs & Officiers de la Maison Royale. La Cavalcade, qui fut très-nombreuse & très-magnifique, étoit composée de toute la Maison du Roi. Quand on fut arrivé au Palais, la Reine prit sa Place au côté droit du Roi son fils, & après elle, le Duc d'Anjou, le Duc d'Orléans & le Prince de Conti. Les Ducs & Pairs Laïques & les Maréchaux de France venoient ensuite; & les Pairs Ecclésiastiques se placèrent de l'autre côté. Le Roi expliqua en peu de mots le sujet de cette auguste Assemblée: il dit, *qu'étant parvenu à l'âge, où, par les loix du Royaume, il pouvoit lui-même le gouverner, il venoit en prendre l'administration, espérant de la bonté divine les forces suffisantes pour s'en bien acquitter.* Il ajouta que son Chancelier diroit le reste, ce qu'il fit par un très-beau discours. La Reine, prenant ensuite la parole, fit une petite inclination au Roi, & lui remit par un discours convenable l'administration du Royaume qu'elle avoit exercée pendant neuf ans. Après quoi se levant de sa place, elle s'approcha du Roi, lui fit une profonde reverence, & lui rendit hommage en fléchissant un genou. Le Roi descendit de son Trône pour la relever, la baissa, & la remercia des soins qu'elle avoit pris des affaires pendant sa Minorité. Le Duc d'Anjou, frere du Roi, appelé alors *Mor-*

1651.

En Septem-
bre.

1651.

seur, fléchit aussi le genou; & baïsa la main de Sa Majesté. Le Duc d'Orléans, le Prince de Conti, & tous les Seigneurs & Officiers de la Couronne en ayant fait de même, on fit lecture de la Déclaration du Roi pour sa Majorité, d'un Edit contre les Duels & les blasphêmes, & d'une Déclaration pour la justification du Prince de Condé. Le tout fut enregistré conformément aux Conclusions de l'Avocat Général Talon, qui fit un très-beau discours à ce sujet.

La Déclaration donnée si solennellement en faveur de M. le Prince, auroit pu faire cesser ses soupçons, si le Roi eût été en âge d'exercer lui-même son autorité. Mais le Gouvernement demeurant toujours entre les mains de la Reine; plus dévouée que jamais aux volontés du Cardinal, il jugea bien qu'il ne devoit pas en attendre plus de certitude pour sa fortune; & il demeura ferme dans sa première résolution. Tout le Royaume en fut ému, & la Reine elle-même commença à en craindre les suites. Le Duc d'Orléans profita de cette disposition, pour tenter encore une voie d'accommodement. Il dépêcha un courier au Prince de Condé, qui l'attendit un jour entier à Angerville. Une méprise fut cause que la négociation n'eut point de lieu. Un autre exprès dépêché aussitôt ne put joindre M. le Prince qu'à Bourges, où les applaudissemens des Peuples & de la Noblesse avoient si fort augmenté ses espérances, qu'il ne voulut plus écouter aucunes propositions de la Cour. Il se détermina tout de bon à la Guerre Civile, visita Montrond qu'il trouva en très-bon état, & passa ensuite à Bourdeaux, qu'il espéra de soulever en sa faveur. Il connoissoit l'esprit remuant des Bourdelois, dont il avoit déjà éprouvé l'affection. Il fut reçu du Parlement & du peuple avec les plus grandes démonstrations de joie, aussi bien que la Princesse son Epouse & le

Duc d'Enguien. Divers Seigneurs vinrent l'y trouver, ou lui firent sçavoir qu'ils embraisoient son parti. De ce nombre furent le Duc de Richelieu & le Marquis de la Force, le Prince de Tarente & le Comte du Doignon.

Le Duc de la Rochefoucault, voyant le Parlement de Bourdeaux entierement déclaré pour le Prince, en donna avis au Duc de Bouillon pour achever de le déterminer. Celui-ci avoit en quelque façon donné sa parole, mais ne voulant pas se separer du Vicomte de Turenne, qu'il voyoit bien éloigné de s'attacher au Prince de Condé, il entreprit de negocier un nouvel accommodement, pour colorer par-là sa rupture. Il s'adressa pour cet effet à la Reine, & fit offrir de sa part à Monsieur le Prince, toutes les satisfactions qu'il avoit demandées. Cette médiation ne lui étoit pas assez agréable, pour espérer qu'il pût la recevoir. Il avoit compté d'avoir le Médiateur dans son parti, & il vit bien qu'il ne pouvoit plus s'en flatter après cette démarche. C'est pourquoi fermant l'oreille à toutes propositions, il ne les regarda plus que comme des pièges, pour l'empêcher d'exécuter ses desseins. Il prit tous les revenus du Roi à Bourdeaux, se servit de cet argent pour faire des levées, & se prépara à recevoir les Troupes du Roi, qu'il ne doutoit pas qui ne vinsent bien-tôt l'attaquer.

En effet, la Cour voyant qu'on ne pouvoit réduire le Prince que par la force des armes, résolut d'envoyer au plutôt une Armée en Guyenne, & d'y marcher elle même pour contenir les peuples par la présence du Roi. Ce jeune Monarque partit de Fontainebleau vers le milieu d'Octobre, & arriva à Poitiers le trente-un. Il passa à Bourges, dont les Habitans lui ouvrirent les portes, aussi prompts à abandonner les intérêts du Prince de Condé, qu'ils avoient paru les embrasser peu aupara-

1651.

En Octobre.

1651.

vant avec chaleur. L'Armée du Roi étoit commandée par le Comte d'Harcourt, qui arriva à tems devant Coignac, pour obliger le Prince à en lever le Siège. Cette Place étoit la seule de ce côté-là, dont le Prince de Condé ne fût pas maître : il occupoit toute la Charente, jusqu'à Angoulême, & le Baron de Vaireville étoit entré dans la Garonne avec la Flotte d'Espagne, composée de huit Vaisseaux de Guerre, & de quelques Brûlots. Le Comte d'Harcourt ayant délivré Coignac, marcha vers la Rochelle, qui s'étoit déjà déclarée pour le parti du Roi. Mais le Comte du Doignon ayant fait fortifier les Tours qui en défendent le Port, il fallut les attaquer pour s'en rendre maître. La réduction s'en fit en deux jours par les menaces, dont on effraya la Garnison, que le Comte d'Harcourt obligea de poignarder son Gouverneur. Le Comte du Doignon se retira à Brouage, & ne tarda pas de s'accommoder avec la Cour.

Le Prince de Condé étoit resté à Tonay-Charante, où le Comte d'Harcourt résolut de l'aller attaquer ; mais ayant sçu qu'il avoit passé la rivière à son approche, & qu'il s'étoit retranché à la Bergerie, il n'osa le poursuivre, quoique l'Armée du Roi fût de beaucoup supérieure à celle du Prince, & manqua ainsi une belle occasion de le battre dans sa retraite. Les deux armées demeurèrent plus de trois semaines dans les mêmes quartiers, séparées par la rivière, se contentant de vivre dans un Pays fertile, où rien ne leur manquoit. Le Prince y attendoit inutilement des nouvelles du Duc de Bouillon, & du Vicomte de Turenne : voyant qu'il ne pouvoit plus espérer de les gagner, il envoya le Duc de Nemours en Flandre, pour y tenir la Place qu'il avoit destinée au dernier. Ce ne fut pas sans s'emporter vivement contre eux, de ce qu'ils l'abandonnoient dans un tems où ils lui eussent été si né-

cessaires. Il eut bien-tôt de quoi s'en consoler, par le secours que lui amena le Comte de Martin, qui le vint joindre sur les bords de la Charente, avec trois mille hommes de pied, & trois cens chevaux de l'Armée de Catalogne. Ce Comte avoit été arrêté, comme nous l'avons dit, pour ses pratiques secrètes en faveur du Prince de Condé. Sa prison ayant fini en même tems que celle du Prince, on l'avoit renvoyé en Catalogne, où l'on lui donna de nouveau le commandement de l'Armée à sa considération. Il ne fut pas long-tems fidèle au Roi, qui avoit si-tôt oublié ses pratiques : il préfera l'amitié du Prince, à ce qu'il devoit à son Souverain.

Jusques-là, on s'étoit flatté d'un accommodement avec le Prince, & le Duc d'Orléans s'en étoit fait le médiateur. Le Parlement & les autres Corps du Royaume s'y intéressoient, à cause des grands services qu'il avoit rendus à la Couronne, & des suites dangereuses de la Guerre Civile, qui ne pouvoit manquer de bouleverser l'Etat. La Cour, de son côté, vouloit maintenir son Autorité, & rappeler le Cardinal, qui étoit seul la cause de toutes les divisions & de tous les troubles. Elle ne pouvoit le faire sans perdre Monsieur le Prince, qu'elle sçavoit bien qui n'y consentiroit jamais. De-là les extrémités où l'on se porta de part & d'autre : le Prince, pour faire bannir un Etranger qui dispoit de la Monarchie à son gré ; & la Cour pour proscrire un Prince du Sang, dont elle craignoit l'ambition & la puissance. Le Parlement différa tant qu'il put d'en enregistrer la Déclaration. Le Duc d'Orléans s'y opposa de tout son pouvoir. Mais la Saint Martin étant venue, & les ordres de la Cour réitérés au Parlement, la Déclaration fut vérifiée le 20 de Novembre dans une Assemblée, où le Duc d'Orléans refusa de se trouver.

Ce qui acheva de le consterner, ce fut la nouvelle qui se répandit alors que

1651.

En Novem-
bre.

1651.

En Décem-
bre.

le Cardinal étoit rentré dans le Royaume. Ce Prince en donna aussi-tôt avis au Parlement, qui se rassembla au mois de Décembre pour délibérer sur ce retour. Il n'y eut alors, ni partage dans la Compagnie, ni lenteur dans ses délibérations. Tous, d'une voix unanime, déclarèrent de nouveau le Cardinal criminel de Lèse-Majesté: il fut rendu des Arrêts fulminans contre sa personne: ses biens furent confisqués: sa Bibliothèque vendue: ses Bénéfices déclarés impétra- bles, & sa tête mise à prix: au grand scandale du Clergé, qui cria beaucoup contre cette procédure. Le Conseil d'en- haut cassa tous ces Arrêts du Parlement. Mais cette Compagnie tint ferme à main- tenir en cela les Libertés de l'Eglise Gallicane, en déclarant que l'Arrêt du Con- seil y étoit contraire, aussi-bien qu'aux Droits de la Couronne & à l'Autorité du Roi.

1652.

En Janvier.

Tout cela néanmoins n'étoit qu'un orage impuissant, que le Cardinal con- juroit à l'abri d'une protection plus effi- cace. Pendant qu'on vendoit ses meu- bles & sa Bibliothèque, il s'avançoit dans le Royaume, plutôt comme un Conquérant qui triomphe, que comme un Banni qui revient de son exil. En effet, il étoit escorté de deux mille che- vaux, commandés par le Maréchal d'Hocquincourt, menant après lui qua- tre pièces de canon, pour ouvrir les passages qu'on entreprendroit de lui dis- puter. Il passa ainsi la Marne & la Seine, & descendant le long de la Loire, il arriva le 28. de Janvier à Poitiers où la Cour l'attendoit. On eût dit qu'elle n'é- toit sortie de Paris, que pour aller au- devant de lui, & contribuer encore à la pompe de son triomphe. Le Parlement avoit envoyé deux Conseillers (1) sur sa route pour faire soulever les Commu- nes: le Maréchal d'Hocquincourt les fit Prisonniers, comme pour les attacher au char du Triomphateur. Le Roi le

(1) Lataut & du Couërol.

reçut à deux lieues de la Ville, à la tête de ses Gendarmes & de ses Chevaux- Legers. En un mot, on eût pû douter qui étoit le Souverain: ou de celui qui recevoit ces honneurs, ou de celui qui les alloit rendre.

La Cour vint ensuite à Loudun & de-là à Saumur, où elle arriva le 6 de Février. C'étoit pour être à portée de remédier au soulèvement de l'Anjou, que le Duc de Rohan Chabot, qui en étoit Gouverneur, avoit fait déclarer pour le parti des Princes. Il se jeta dans Angers à l'approche des Troupes du Roi; mais quoiqu'il eût promis au Prince de Condé, de bien défendre cette Ville, il la remit sans résistance entre les mains de Sa Majesté. Ce fut pendant ce siège que le Coadjuteur de Paris reçut la nou- velle de sa promotion au Cardinalat. La Reine lui en avoit fait la promesse sans aucun dessein de l'effectuer, mais il fut si bien servi à Rome, malgré les intri- gues de la Cour de France, qu'elle ne put réussir à faire révoquer sa nomina- tion. Le Pape eut en cela moins d'égard à son mérite, qu'à sa qualité d'ennemi de Mazarin. Le nouveau Cardinal se trouva ainsi en état de se soutenir contre le Ministre, dont le retour en France détachoit tous les jours quelqu'un du parti de la Cour. Tel fut le Marquis de Châteauneuf, qui demanda au Roi la permission de se retirer, pour ne pas demeurer dans les affaires, sous le Car- dinal Mazarin qui le haïssoit. Tel fut sur- tout le Duc d'Orléans, qui, non con- tent de se plaindre de ce retour, em- brassa ouvertement le parti de Monsieur le Prince, & lui envoya des Troupes, sous la conduite du Duc de Beaufort. Il étoit à craindre que cet exemple ne fût suivi des principaux Corps du Royaume: d'autant plus que le Duc de Beaufort avoit joint l'Armée du Duc de Nemours à Mante, & qu'ils étoient entrés dans les Provinces de la Loire, où ils étoient assurés des villes de Blois & d'Orléans.

Peut-être

1652.

En Février.

En Mars.

1652.

1652.

Peut-être que ce qui l'empêcha , fut la réduction d'Angers , sur laquelle le Prince de Condé n'avoit pas compté. Se voyant donc hors d'état de tenir la campagne devant l'Armée du Roi , fort supérieure à la sienne , il ne songea plus qu'à conserver la Guyenne , & qu'à fortifier les Places de cette Province , qui tenoient encore son parti. Il marcha de ce côté là , ne croyant pas être poursuivi. Mais le Comte d'Harcourt l'atteignit à Saint Andras , & l'auroit forcé dans son Quartier , si la nuit qui survint , n'eût fait différer la Bataille. Les deux Armées s'observèrent le lendemain , & se séparèrent sans combat. Le Prince de Condé se retira à Bergerac , où le Prince de Conti , le Maréchal de la Force , & le Duc de la Rochefoucault l'allèrent joindre.

Pendant qu'il s'efforçoit de conserver la Guyenne , il perdoit la Saintonge , dont la Capitale s'étoit rendue au Roi. Il est vrai qu'il battit le Marquis de Saint-Luc , près de Miradoux ; mais il fut contraint de lever le siège de cette Place , auquel il s'étoit attaché mal-à-propos. Il marcha ensuite vers Montauban , où le Marquis de Saint-Luc s'étoit retiré. Il ne doutoit point d'y être reçu avec joie par les habitans qui étoient pour la plupart Réformés ; mais leur attachement pour le Roi l'emporta sur les offres du Prince , qui échoïa de même dans son dessein sur Moissac. Le Roi fut si touché de cette fidélité des habitans de Montauban , qu'il leur donna une marque publique de sa reconnoissance , par la Déclaration qu'il fit expédier en leur faveur , quand il fut de retour à Saint-Germain au mois de Mai. Ce ne fut pas le seul échec que le Prince de Condé reçut dans cette Province. Il manqua d'être taillé en pièces à Stafford , où il s'étoit retiré après la levée du siège de Miradoux. Il y perdit ses Gardes , avec trois ou quatre cens hommes de Cavalerie , & eut assez de peine à gagner

Tome IV.

Agen , où il ne se sauva qu'en passant la Garonne dans un bateau. Il ne put même se flatter de conserver long-tems cette Ville , par les divisions qui s'y éleverent entre ses Troupes & les Bourgeois.

Il apprit alors que le Duc de Nemours avoit été joint par le Duc de Beaufort , près de la Loire , & qu'ils étoient incertains de la route qu'ils devoient tenir. Le premier avoit ordre de marcher en Guyenne , & le second de s'approcher de Paris , pour maintenir cette Capitale dans les intérêts de Monsieur le Prince. La jalousie des deux Beaux-Freres étoit la principale cause de leurs contestations. Le Prince crut devoir les terminer par sa présence : il marcha nuit & jour pour les aller joindre au travers d'une infinité de dangers. Il arriva enfin à l'entrée de la forêt d'Orléans , où il rencontra l'Avant-garde de l'Armée. Ce fut une grande joie pour les Troupes qui ne comptoient pas de le voir si tôt. Il en prit le Commandement , & mit fin par-là aux divisions des deux Beaux-Freres.

L'effet de sa diligence imprévûe fut de battre le corps d'Armée , que commandoit le Maréchal d'Hocquincourt , avant qu'il eût été joint par un autre , dont on avoit donné la conduite au Vicomte de Turenne. Celui-ci ayant appris la défaite du Maréchal , marcha au-devant du Prince , pour l'empêcher de pousser plus loin sa victoire. Il y réussit , l'ayant contraint de repasser un défilé , où les deux armées ne purent en venir à un second combat. Ceci se passa assez près de Gien , où la Cour étoit en de continuelles allarmes. Le Vicomte les fit cesser par sa prudence , qui sauva le Roi d'un des plus grands dangers où il se fût jamais trouvé. C'étoit peu de l'en avoir tiré si heureusement : il falloit le reconduire à Saint-Germain à la tête d'une Armée victorieuse. Le Vicomte l'entreprit encore , & couvrit la marche de la

Q q

1652.

Cour jusqu'à Melun , pendant que l'Armée du Prince marchoit vers Etampes. Celle du Vicomte de Turenne prit ses Quartiers près de Châtres & de Montlhery.

Le dessein du Prince de Condé étoit de soulever Paris contre le retour du Cardinal Mazarin. Il s'y rendit , précédé de Gourville , qu'il y avoit envoyé pour disposer les esprits en sa faveur. C'étoit faire un personnage bien différent de celui qu'il avoit joué en 1649. lorsqu'il ramena ce Ministre triomphant dans la Capitale. Mais les choses avoient changé : & le Prince , aussi bien que le Duc d'Orléans , n'avoient pris les armes que pour obliger la Cour à l'éloigner. C'est ce qu'ils déclarerent l'un & l'autre dans une Assemblée tenue à l'Hôtel-de-Ville , où se trouverent des Députés de tous les Corps & Communautés de Paris. Ils y furent si bien secondés , que l'on résolut d'envoyer une Députation solennelle au Roi , pour le supplier d'éloigner pour jamais de sa personne un Ministre odieux à tout le Royaume. On en avoit trop fait de part & d'autre , pour demeurer en si beau chemin. Il fallut remettre encore au fort des armes , la décision de cette importante querelle.

C'est ce qui arriva bien-tôt , par le voisinage des deux Armées. Elles ne pouvoient être si près l'une de l'autre , sans donner lieu à quelque rencontre qui les mit toutes deux en mouvement. La Cour voulant dégoûter les Parisiens de la guerre , envoyoit de tems en tems des Partis faire des courses jusqu'aux portes de Paris. Le Prince de Condé , pour les empêcher , fit occuper le Pont de Saint Cloud , par cent hommes de son Régiment , qui s'y retrancherent , & en rompirent une arche. Aussi-tôt l'on envoya le Comte de Miossans & le Marquis de Saint Mégrin , pour chasser ces cent hommes , & rétablir le Pont. Le Prince monta à cheval , suivi de huit ou dix mille Bourgeois en armes,

qui firent si bonne contenance devant les deux Lieutenans-Généraux de l'Armée du Roi , qu'ils s'éloignerent sans rien entreprendre , après avoir tiré quelques coups de Canon.

Leur retraite parut de bonne augure au Prince qui voulut profiter de la disposition des Bourgeois. Il les mena vers Saint Denis , où il y avoit une garnison de deux cens Suisses. Mais il en fut abandonné à la première décharge que fit sur eux cette garnison. Il ne laissa pas de les rallier , & de les faire entrer dans Saint Denis , par de vieilles brèches. Pousant de-là jusqu'aux Barricades , où les Suisses s'étoient retranchés , il les contraignit de se retirer dans l'Abbaye , où il les fit tous prisonniers de guerre. Par ce moyen le Prince demeura maître de la Ville , qui fut néanmoins reprise dès le soir même par les troupes du Roi.

Cette conjoncture parut propre à quelques-uns pour renouveler les propositions d'accommodement. Le Duc de Rohan & Chavigni , qui avoit été rappelé à la Cour , firent trouver bon à Monsieur le Prince , qu'il se remit à eux du soin de cette négociation. Le Prince consentit qu'ils allassent à Saint Germain , à condition qu'ils ne verroient point le Cardinal ; mais ayant fait tout le contraire , ils furent défavoués , & Chavigni en mourut de chagrin. Le Prince dressa alors un nouveau Mémoire de ses prétentions dont il donna le soin à Courville. Il ne réussit pas mieux que le premier , sans qu'on sçache précisément à quoi l'on en doit imputer le mauvais succès. Il se fit encore diverses autres négociations que je n'ai pas dessein de rapporter. Tout l'effort qu'elles produisirent parmi les Parisiens , fut d'y ruiner le parti de Monsieur le Prince , par cela seul qu'il n'avoit pas tenu à lui de s'accommoder avec le Cardinal.

La guerre étant donc devenue né-

1652.

1652.

1652.

cessaire, on résolut de part & d'autre de la continuer. Le Duc d'Orléans & le Prince de Condé avoient traité avec le Duc de Lorraine (1), pour l'engager à venir se joindre à eux. Il étoit en chemin avec ses troupes, lorsque l'armée du Roi assiégea Etampes où étoit enfermée celle du Prince de Condé. La Cour, sur l'avis de sa marche, manda au Vicomte de Turenne de lever le siège, & de ne pas s'exposer à l'incertitude d'un combat. Il ne se pressa point & prit si bien ses mesures qu'il donna le tems à la Cour de traiter aussi avec le Prince Lorrain. Ce Prince aimoit l'argent sur toutes choses; & comme il n'avoit pour tout bien que son armée, il la vendoit sans scrupule à quiconque lui en offroit le plus. L'accommodement étant fait, on convint de lever le siège d'Etampes à condition que le Duc s'en retourneroit. Ce fut une extrême surprise pour les Princes qui s'attendoient de combattre le Vicomte de Turenne. Ils en eurent d'autant plus de dépit qu'ils le pouvoient faire très-avantageusement. Mais le Duc crut avoir satisfait à son Traité en se présentant devant lui en bataille. Du reste il le laissa échapper au moment qu'il pouvoit le charger avec succès. Le Prince de Condé avoit encore une autre inquiétude. Comme il étoit alors à Paris, il craignoit que l'Armée du Roi n'enveloppât la sienne au sortir d'Etampes. Il monta à cheval avec douze ou quinze Officiers; & malgré les Partis qui battoient la campagne, il courut rejoindre ses troupes, qu'il eut le bonheur de ramener à Saint Cloud.

En Juillet.

Il y resta jusqu'à la fin de Juin, quoiqu'il eût beaucoup de peine à les faire subsister. Alors l'Armée du Roi devant être jointe par le corps que commandoit le Maréchal de la Ferté Senneterre, elle se disposa à l'en déloger, en l'attaquant des deux côtés. Le Prince, qui

(1) Charles IV. Beau-frere du Duc d'Orléans.

s'en aperçut, se retira à l'entrée de la nuit vers Charenton, où il espéroit d'arriver avant que les troupes du Roi le pussent joindre. Il fut néanmoins poursuivi par le Vicomte de Turenne, qui l'atteignit dès les hauteurs du Fauxbourg Saint Martin. Le Prince se voyant pressé, fit faire halte à son avant-garde qui étoit arrivée à la tête du Fauxbourg Saint Antoine. Il y trouva fort à propos des retranchemens que les Parisiens y avoient faits depuis peu pour se garantir du pillage des Lorrains. Il s'y logea sans perdre de tems, & se prépara à la plus terrible action où il se fût trouvé de sa vie. Le Roi en fut le spectateur de dessus une éminence où le Cardinal Mazarin l'avoit conduit. De là il vit le Prince de Condé commencer la bataille & repousser par deux fois l'épée à la main les détachemens envoyés contre lui. Il vit ensuite les deux Partis se mêler avec un acharnement incroyable. Le carnage étoit d'autant plus grand qu'on combattoit dans une rue du Fauxbourg où les coups se donnoient de fort près. Le Duc de Nemours en reçut treize dans ses armes, & le Duc de la Rochefoucault y fut blessé au visage d'une mousquetade qui lui fit perdre pour quelque-tems l'usage des yeux. Le Prince lui-même y auroit péri malgré toute sa valeur, si *Mademoiselle*, qui voyoit tout de la Bastille, n'en eût fait tirer le canon sur l'armée du Roi. Aussi-tôt le Vicomte de Turenne eut ordre de se retirer avec ses troupes, & *Mademoiselle* ayant fait ouvrir la porte Saint Antoine au Prince, facilita sa retraite dans Paris, ce qui fut le salut de son armée.

On ne sauroit dire qui eut l'avantage dans cette journée qui coûta beaucoup de braves gens aux deux Partis. Les deux Généraux y remportèrent une gloire égale, & furent comblés de part & d'autre des éloges qu'ils méritoient. Le Roi même rendit justice à la

1652.

Et c. Juil. et.

valeur du Prince de Condé, qui fit en cette occasion des exploits dignes d'une éternelle mémoire, s'ils eussent eu une autre cause que la révolte contre le Souverain. Tout Paris se réchauffa en sa faveur, le voyant revenir avec des drapeaux qu'il avoit pris au commencement de la bataille. Il profita de cette disposition pour animer de nouveau le Peuple à la ruine du Cardinal. La paille que chacun porta au chapeau fut le signal de cette conspiration. On tint pour cet effet une nouvelle Assemblée à l'Hôtel de Ville *. Le Duc d'Orléans fut reconnu Lieutenant - Général de la Couronne, & le Gouvernement de Paris, qu'avoit le Maréchal de l'Hôpital, fut donné au Duc de Beaufort. Mais une violence attribuée à Monsieur le Prince lui fit perdre tout - à - coup le fruit de cette Assemblée. La Cour ayant envoyé une lettre de cachet aux Echevins pour la faire différer de quelques jours, on prétend que le Prince apôta des séditeux, qui mirent le feu à l'Hôtel de Ville, pour faire périr ceux du Parti opposé. D'autres l'attribuent plus vraisemblablement au Cardinal Mazarin, qui en voulut faire retomber la haine sur Monsieur le Prince. Il y réussit. Le Prince de Condé fut bien tôt aussi odieux aux Parisiens qu'il en avoit été chéri deux jours auparavant. Le Cardinal de Retz fomenta leur haine, & prit les armes pour se soutenir contre le Prince de Condé. On les vit prêts d'en venir aux mains, si des intérêts plus importans n'eussent suspendu l'effet de leur animosité réciproque.

Le Parlement, acharné contre Mazarin, donnoit tous les jours des Arrêts pour son éloignement. Il avoit prié le Prince de Condé d'accepter le commandement des Armées, & créé un nouveau Conseil, qui augmenta les désordres au lieu de les diminuer. Les Ducs de Nemours & de Beaufort, aigris depuis long-temps l'un contre l'autre,

se querellerent pour le rang qu'ils y devoient tenir : ils se battirent à coup de pistolet, & le premier fut tué sur la place. Cette mort donna un champ libre aux Espagnols & aux amis de la Duchesse de Longueville, pour porter le Prince de Condé à continuer la guerre. Celle du Duc de Bouillon arrivée peu après, nuisit encore à l'avancement de la paix. Les Princes déclarèrent qu'ils ne poseroient les armes, que quand le Cardinal Mazarin seroit sorti pour jamais du Royaume : on fit sur cela diverses députations au Roi, qui voyant que le Parlement n'osoit s'opposer aux volontés des Princes, le transféra à Pontoise, où il s'étoit rendu avec toute la Cour; peu de Conseillers obéirent à cet ordre : ceux qui restèrent à Paris s'attribuerent toujours toute l'autorité. Enfin la Cour voyant qu'elle ne pouvoit remettre Paris dans le devoir sans éloigner le Cardinal, céda au tems, par l'avis même de ce Ministre, qui proposa de se retirer. Il sortit donc du Royaume pour la seconde fois, & le même jour qu'il partit, la Cour quitta Pontoise & s'en alla à Compiègne.

On lui fit aussitôt de nouvelles députations pour la prier de revenir à Paris. Le Roi donna une Amnistie générale, à condition que les Princes desarmeroient, trois jours après que la publication en seroit faite. Mais le Prince de Condé, à qui l'on ôtoit par là tout prétexte de continuer la guerre, prit occasion de quelques Articles de l'Amnistie, pour la rejeter. Il ne lui restoit plus d'autre parti, que de se ranger du côté de l'Espagne : il en reçut un puissant secours que lui amenèrent les Ducs de Lorraine & de Wirtemberg. Cette Armée s'étant jointe à celle que le Prince tenoit campée dans la Brie, auroit aisément défait celle du Vicomte de Turenne, si une maladie n'eût retenu le Prince à Paris. Le Vicomte étoit à la vérité retenu entre les Rivieres de Seine &

1652.

1652. d'Hieres ; mais s'y trouvant comme assiégé par les Lorrains & les Allemands, & commençant à manquer de vivres, il eut besoin de toute son adresse pour se tirer d'une telle extrémité. Il prit le tems que le Duc de Lorraine & les principaux Officiers de l'Armée ennemie étoient absens, pour décamper sans bruit la nuit du 4. au 5. d'Octobre, & gagna Corbeil & Melun, où il trouva toute sorte de rafraichissemens. Comme il fit rompre les ponts sur lesquels il avoit passé l'Hieres, il ne put être poursuivi par l'Armée des Princes, où le Comte de Tavannes étoit resté seul, sans s'appercevoir de sa retraite qu'au point du jour.

En Octobre. Le Prince de Condé en fut très-mortifié, & dit que le Vicomte ne lui auroit pas échappé, s'il eût pu se trouver à la tête de ses Troupes. Il eut encore un nouveau chagrin, par la perte qu'il fit en ce tems-là d'une partie de la Guyenne. Montrond s'étoit rendu au Roi dès le mois de Septembre, faute de secours. Agen & plusieurs autres Villes lui avoient aussi ouvert leurs portes; & les Habitans de Perigueux ayant poignardé leur Gouverneur, chassèrent les Troupes que le Prince y avoit mises en garnison. Il n'y eut que Villeneuve d'Agenois qui tint ferme & qui obligea le Comte d'Harcourt d'en lever le Siège. Pour ce qui est de Bourdeaux, elle étoit partagée en tant de factions, qu'on ne pouvoit en attendre que la ruine. Entre les partis différens qui y dominoient, il y en avoit deux principaux, l'un composé des plus riches Bourgeois, & l'autre des plus mutins & des moins riches. Ceux-ci avoient pris le nom d'*Ormistes*, d'un lieu planté d'ormes où ils s'assembloient près du Château du Ha. Le Parlement étoit aussi divisé en deux Cabales, appellées la *grande* & la *petite fronde*, qui, quoiqu'elles s'accordassent toutes deux pour soutenir les intérêts de Monsieur le Prince, étoient

opposées dans tout le reste. L'une & l'autre avoient eu alternativement les *Ormistes* de leur côté ; mais le Prince de Conti & la Duchesse de Longueville s'étant brouillés, augmentèrent à tel point l'insolence de cette Cabale, par leurs intrigues pour se l'acquérir, que tout le parti en fut ruiné dans la suite.

C'étoit autant de dispositions à la réunion generale des Peuples sous l'obéissance du Monarque. Ceux de Paris principalement souhaitoient son retour avec ardeur. On faisoit tous les jours des Assemblées pour l'y inviter, & l'on lui en envoyoit les délibérations dans les termes les plus respectueux & les plus humbles. Les Princes prenoient en vain des mesures pour s'y opposer. Il n'y avoit plus pour eux ni Parlement ni *Frondeurs*, & leur crédit étoit trop foible pour balancer celui du legitime Maître. On écartoit même avec soin tout ce qui pouvoit donner le moindre ombrage à la Cour. Dans cette vue, le bon homme de Broussel, qui avoit été fait Prevôt des Marchands, se démit volontairement de cette charge, sachant que c'étoit une des raisons pour lesquelles le Roi ne vouloit point revenir. Le Maréchal de l'Hôpital fut aussi rétabli dans la sienne, & peu-à-peu tout rentra dans la premiere subordination. La Cour étoit revenue à saint Germain attendant que tout fût tranquille pour se faire voir dans la Capitale. Ce fut alors que Monsieur le Prince en sortit, accompagné du Duc de Lorraine, leur Armée étant campée à Senlis, pour prendre ensuite la route de Champagne.

Le Duc d'Orléans étoit fort agité, il ne sçavoit s'il devoit attendre le Roi, ou sortir de Paris à l'exemple de Monsieur le Prince. Le Roi l'avoit invité de venir au-devant de lui; & l'ayant attendu inutilement à Chaillot, il l'en avoit fait presser de nouveau par le Duc d'Anville. C'est pourquoi il n'arriva que

1652.

fort tard à Paris, espérant toujours que le Duc d'Orléans viendroit le recevoir. L'Entrée se fit sans cérémonie; & le lendemain qui étoit le 22. d'Octobre, Sa Majesté tint son Lit de Justice au Louvre, où elle avoit mandé le Parlement. On y lut la Déclaration, portant l'Amnistie générale de tout ce qui avoit été fait pendant les troubles: on confirma celle qui déclaroit le Prince de Condé criminel de leze-Majesté; & l'on en rendit deux autres, dont la première regardoit le rétablissement des Compagnies Souveraines de Paris, & la seconde défendoit au Parlement de s'assembler, sans une permission expresse du Roi. Cette dernière portoit encore, que les Ducs de Rohan, de Beaufort & de la Rochefoucault, tous les Domestiques du Prince de Condé & de la Duchesse de Longueville, les femmes & les enfans de tous ceux qui servoient dans les Troupes des Princes, ou dans les places qu'ils occupoient, sortissent incessamment de Paris. Le même ordre fut donné à douze membres du Parlement, excepté le bon homme de Broussel, qu'on laissa caché dans la ville, à cause de son grand âge.

Pour ce qui est du Duc d'Orléans, le Roi parut fort offensé de son procédé. Il le relegua à Blois, ville de son Apanage, & le fit néanmoins inviter peu après de revenir à la Cour. Mais le Prince s'en excusa, content d'avoir fait sa paix avec le Roi, à qui il donna toujours depuis des marques constantes de sa fidélité. Le Duc de Beaufort fut compris dans l'accommodement & la plupart des autres exilés firent aussi le leur dans la suite. Il n'y eut que Mademoiselle, dont l'Action de la Journée de Saint Antoine ne put être si-tôt oubliée. Elle fut releguée à Saint Fargeau, avec permission néanmoins d'aller, quand elle voudroit, dans ses autres Terres. Il n'en fut pas de même du Cardinal de Retz, plus capable qu'aucun autre de renouvel-

ler les cabales & de s'opposer au retour du Cardinal Mazarin qu'on attendoit. La Cour étant informée de ses menées, résolut de le faire arrêter. Il alla lui-même se jeter dans le piège, en paroissant chez la Reine avec autant de confiance que s'il n'avoit rien eu à se reprocher. Peut-être croyoit-il que la pourpre le mettoit à couvert d'un pareil attentat, mais comme il la devoit moins à ses services, qu'aux défordres du Royaume & à la mauvaise volonté du Pape pour la France, elle ne put le garantir du ressentiment de la Reine, qui saisit la première occasion de le faire éclater. A peine étoit il hors de l'Appartement, que le Capitaine des Gardes l'arrêta & le fit conduire à Vincennes. Il y demeura jusqu'au mois de Mars de l'année suivante qu'il fut transféré à Nantes, comme nous le dirons en son lieu.

Pendant ces divers mouvemens, il s'en faisoit d'autres en Catalogne moins avantageux au Parti du Roi. La défection du Comte de Marsin y avoit causé de grands défordres: le Maréchal de la Mothe y fut renvoyé en qualité de Viceroy pour tâcher de les appaiser. Il ne put sauver Barcelonne qu'il trouva assiégée par les Espagnols. Il s'y jeta néanmoins au mois d'Avril, mais il n'y put tenir que jusqu'au 13 d'Octobre. Cette perte fut suivie de celles du Lampourdan & de la Vallée de Conflans, faute d'y pouvoir envoyer les secours nécessaires dans la conjoncture des troubles intérieurs du Royaume.

Les choses n'alloient pas mieux dans le Monferrat par la même raison. Les Espagnols ayant assiégé Casal, firent soulever les Habitans qui leur en ouvrirent les portes. C'étoit moins pour s'en rendre maîtres, que pour en chasser les François, qui se retirèrent dans la Citadelle. Mais le secours qu'on leur avoit promis n'ayant pu arriver à tems, la Place fut remise au Duc de Man-

1652.

En Décembre.

1652.

toute selon la convention qui en avoit été faite. Tout ce que put faire la France fut de tenir ce Duc dans la neutralité, & d'empêcher le Duc de Savoie de se tourner du côté de l'Espagne.

Il étoit difficile de pourvoir à tout, dans l'embarras où la Cour se trouvoit. Aussi les ennemis sçurent-ils bien en profiter, par la conquête qu'ils firent de Gravelines & de Dunkerque. La première fut prise dès le mois de Mai, pendant l'absence du Comte de Grand-Pré qui en étoit Gouverneur; & la seconde se rendit au mois de Septembre, sans qu'on pût la secourir ni par mer, ni par terre.

Ce ne furent pas encore là toutes les pertes que la France fit cette année. Le Prince de Condé s'étant séparé du Duc de Lorraine qui prit son chemin vers les Pays-Bas, marcha du côté de la rivière d'Aîne, & s'empara premièrement du Château Porcien. Il se présenta ensuite devant Rhetel, dont il se rendit maître. Puis tournant ses armes contre Sainte-Menehould, il l'emporta au bout de dix jours. Il passa de-là en Lorraine: où il prit Bar-le-Duc, qui fut repris au mois de Décembre par le Maréchal de La Ferté.

Le Cardinal Mazarin étoit alors sur la Frontière du Royaume, où il se tenoit à portée d'y rentrer lorsqu'il en trouveroit l'occasion. Il tâcha de reprendre Rhetel & Sainte-Menehould, avec quatre mille hommes qui lui servoient d'escorte; mais ce dessein n'ayant pû réussir, il reprit du moins Château-Porcien. C'est ainsi qu'il dispoit les Peuples à son retour par le bruit qu'il faisoit répandre de ses services.

Il arriva enfin le 2. de Février à Dam-martin, où il se prépara à faire le lendemain son entrée à Paris. Elle fut très-magnifique, & beaucoup plus que ne l'avoit été celle du Roi, lorsqu'il y revint à la fin des derniers troubles. Ce Monarque, non content d'envoyer au-

devant de lui ses Gendarmes, ses Chevaux-Legers & ses Gardes-Suisses & Françoises, voulut y aller en personne accompagné de *Monfieur*, son frere, du Prince Thomas de Savoie; & des Maréchaux de Villeroi & du Pletis Prasin. Il descendit même de son carosse, voyant le Cardinal sorti du sien lorsqu'il vit paroître celui de Sa Majesté. Ils s'embrasèrent plusieurs fois avec de grandes marques de tendresse; ensuite de quoi le Cardinal se mit à la portiere du carosse du Roi. Il ne fallut pas moins que la présence du Monarque pour contenir les Peuples de Paris à la vûe de ce Ministre qu'ils haïssoient. Il ne se fit aucune acclamation; ou s'il s'en fit par quelques Crocheteurs, il fallut que le Roi les achetât en leur jettant quelques Louis d'or par une fenêtre.

Cependant, comme le Peuple passe aisément d'une extrémité à l'autre, il ne fut pas difficile au Cardinal de le regagner. Son premier soin dès qu'il fut arrivé, fut de faire payer les rentes de l'Hôtel de Ville, dont le retardement avoit incommodé quantité de familles. La Ville lui en témoigna sa reconnaissance par un magnifique repas auquel il fut invité. Ensuite il s'employa pour le rappel des Conseillers exilés, ce qui lui attira une députation solennelle du Parlement, qui n'en faisoit qu'aux Souverains & aux Fils de France. Il ne lui manquoit plus que d'attirer sa famille en France, pour prendre part aux honneurs que chacun lui prodiguoit si libéralement. Il ne tarda pas d'y faire venir ses Nièces, qui furent reçues à la Cour avec de grandes distinctions. Elles arrivèrent premièrement au nombre de deux, & furent bien-tôt suivies de deux autres. Il y en avoit déjà une première; mariée comme nous l'avons dit, au Duc de Mercœur. Les autres épousèrent dans la suite, l'une le Prince de Conti, la seconde & la troisième, les Ducs de la Meilleraye & de Bouillon, & la qua-

1653.

1653.

En Février.

1653.

trième, le Connétable Colonne. Tel fut le bonheur de ce Ministre, que les Princes mêmes ne dédaignèrent pas son alliance.

Comme ce bonheur ne l'abandonna plus, il n'entreprit presque rien dont il ne vint à bout. Son attention fut de rétablir dans les Provinces la même tranquillité qui régnoit dans la Capitale. Il commença par la Bourgogne, où Bellegarde étoit encore soumise au Prince de Condé. On y envoya le Marquis d'Uxelles qui la réduisit en moins d'un mois de siège. Il n'en fut pas de même de la Guyenne, où il fallut des armées de terre & de mer pour réduire Bourdeaux. Le Duc de Vendôme eut le commandement de celle-ci, & l'autre fut donnée au Duc de Candale. On employa d'abord toutes les voies possibles de douceur; mais voyant qu'elles étoient inutiles, on fut obligé de recourir à la force. Le Prince de Conti, qui commandoit dans Bourdeaux avec le Comte de Marfin, fonda ses plus grandes espérances sur l'Armée navale d'Espagne. Il fallut lui opposer celle de France, quoique fort inférieure en nombre de vaisseaux. Les vents contraires ayant retardé long-tems la première, la Flotte Françoisse lui ferma les passages, & l'empêcha de jeter dans la Place les secours dont elle se flattoit. Les *Ormistes* ne laisserent pas de se défendre, ne voulant entendre à aucune proposition d'accommodement. Le Prince de Conti les appuyoit; mais il eut bientôt lieu de s'en repentir. Sa faveur les rendit vains, & ils remplirent la Ville de leurs violences. L'autre parti commença à se lasser d'une guerre qui leur caufoit de grands dommages & ne leur apportoit aucune véritable utilité. Il souhaita la Paix, à laquelle il fut encouragé par l'arrivée du Duc de Vendôme. Il se tint diverses Assemblées à la Bourse, où l'on se mit en état de négocier un accommodement. Les deux factions op-

1653.

posées se distinguèrent par des couleurs qui marquoient leurs différentes dispositions. En vain le Prince de Condé amusa ceux qui vouloient la paix, en les flattant du secours de l'Espagne qui ne paroissoit point. Ils se lassèrent de l'attendre & députèrent au Duc de Vendôme. On convint premièrement d'une Trêve, qui fut bien-tôt suivie de la conclusion de la Paix.

Le Traité en ayant été signé le 27. de Juillet, les Ducs de Vendôme & de Candale entrèrent dans la Ville par une porte, pendant que le Prince de Conti & le Comte de Marfin en sortoient par une autre, emmenant avec eux les troupes de leur parti. La Princesse de Condé & la Duchesse de Longueville en sortirent aussi, & chacun eut la liberté de se retirer où il voulut. Le Parlement, qui avoit été transféré tantôt à Agen & tantôt à la Réole, fut rétabli dans la Capitale: on élut de nouveaux Jurats; toutes les Assemblées qui se tenoient à la Bourse furent transférées à l'Hôtel-de-Ville; & les Bourdelois obtinrent par leur soumission le pardon général de toutes leurs révoltes. Les autres villes de la Guyenne qui tenoient encore pour les Princes, ne tarderent pas à se soumettre: elles éprouverent toutes la clémence du Roi.

Il n'y avoit plus que l'Alsace qui sembloit vouloir se soustraire à son obéissance. Le Comte d'Harcourt s'y étoit retiré après la levée du siège de Villeneuve d'Aginois, craignant que la Cour ne lui imputât cette disgrâce. Il étoit d'ailleurs mécontent du Cardinal, qui avoit pris des ombrages de ses services, & qui en avoit jetté à son tour dans l'esprit du Comte d'Harcourt. Sa retraite acheva de le rendre suspect. On l'accusa de vouloir se cantonner dans les meilleures Places de cette Province, où l'on prétendoit qu'il s'étoit fait recevoir sur des ordres supposés. Le Cardinal dissimula & fit par adresse ce qu'il n'auroit peut-être

En Juillet.

1653. être pû faire par la force. Il gagna la Garnison de Brisach, en changea le Gouverneur, s'assura de même de Philisbourg, & se faisant céder le Gouvernement de la Province, donna en la place celui d'Anjou au Comte d'Harcourt.

Tous ces succès avoient été précédés par d'autres qui sembloient promettre un bonheur constant aux Armes du Roi. La petite ville de Vervins, prise par les Espagnols l'année précédente, fut reprise cette année dès le mois de Janvier. Rhetel, Place plus importante, ne coûta que quatre jours de siège, & Commerci en Lorraine, fut réduite au bout de sept. Mais Rocroi qui valoit seule toutes les autres, échapa aux soins du Vicomte de Turenne, qui ne put empêcher Monsieur le Prince de s'en rendre maître. Ce dernier avoit passé la Somme, marchant avec confiance vers Paris, où il se flattoit de réveiller ses anciennes pratiques. Toutes les Provinces en furent allarmées, & la terreur se communiqua jusqu'au sein de la Capitale. Voyant néanmoins que personne ne branloit, il revint sur ses pas, toujours observé par le Vicomte de Turenne, qui ne songeoit qu'à garantir de l'insulte les principales Places de la Frontiere. Ainsi le Prince ne pouvoit faire aucun siège, voyant toutes ses mesures rompues par la prévoyance du Général François. Il ne pouvoit non plus l'attirer à un combat, par les précautions continuelles que celui-ci prenoit pour l'éviter conformément aux ordres de la Cour. Il le trompa néanmoins par une feinte : & tandis qu'il tenoit le Vicomte attentif à veiller sur toutes les Places les plus voisines de Paris, il investit Rocroi avec toute son armée & l'emporta le 29. de Septembre.

Le Vicomte n'osa en tenter le secours pour ne pas exposer le Royaume au succès douteux d'une bataille. Mais pendant que le Prince étoit occupé à ce siège, il attaqua & prit Mouzon, qu'il

Tome IV.

réduisit un jour avant la prise de Rocroi. Ce n'étoit pourtant pas un équivalent propre à le dédommager de la perte de cette dernière Place. C'est pourquoi il résolut encore le siège de Sainte-Menehould, dont il laissa la conduite au Maréchal du Plessis-Praslin, se contentant de le couvrir de toute son Armée. Cette expedition ne coûta guère plus d'un mois : elle fut achevée le 26. de Novembre, & c'est par où se termina

En Novembre.
bre.

cette campagne. Celle de Catalogne fut aussi mêlée de succès différens. On rompit les mesures des Espagnols, qui vouloient entreprendre le siège de Roses ; mais on échoua devant Gironne, qu'on fut contraint d'abandonner après l'avoir tenuë assiégée pendant plus de deux mois. On vengea cette disgrâce par un combat donné à l'occasion d'un convoi que le Général François voulut faire entrer dans Roses. Les Espagnols s'étant présentés pour lui en disputer le passage, furent battus avec perte de cinq cens hommes tués, & de huit cens prisonniers. Ce fut le Maréchal d'Hocquincourt qui signala par cet exploit son arrivée en Catalogne, où il fut envoyé cette année en qualité de Viceroi.

Le Duc de Savoye étoit toujours flottant, & prêt à quitter le parti du Roi pour embrasser celui de l'Espagne. La lenteur qu'on apportoit à le secourir contre cette dernière Couronne, étoit la cause de son irrésolution. Les Espagnols lui promettoient de l'aider à reconquerir Pignerol sur la France. Cette offre étoit d'autant plus capable de le tenter, qu'il voyoit impatiemment cette Place depuis long-tems entre les mains des François. On l'amusoit encore par l'espérance de lui faire épouser l'Infante. Il n'y avoit qu'une puissante Armée qui pût le maintenir dans l'alliance du Roi : on se hâta de la lui envoyer, sous la conduite du Maréchal de Grancei, qui arriva à tems,

R. r.

1653.

pour faire tête au Marquis de Caracene. Celui-ci avoit déjà passé le Ténare, dans le dessein de surprendre les troupes Françoises, qui étoient campées de l'autre côté. Le Maréchal de Grancei tomba sur lui à l'improviste, le battit près de la Roquette, lui tua neuf cens hommes, outre trois cens qui furent noyés, & le contraignit d'abandonner le champ de bataille, après un combat fort opiniâtre, où la victoire balança long-tems, avant que de se déclarer pour les François. Cet exploit fut suivi de la prise de Carpignano dans le Milanès, après quoi les Armées se mirent en quartiers, la saison étant trop avancée pour tenir la campagne.

Je reviens au Prince de Condé, que le Cardinal Mazarin craignoit toujours tout absent qu'il étoit. Il eût été bien aise de le regagner, & lui fit faire pour cet effet de nouvelles propositions, accompagnées d'offres très-avantageuses. Le Prince y prêta l'oreille, ce qui fit naître des soupçons aux Espagnols alarmés de ses irrésolutions. La crainte qu'ils eurent qu'il ne se racommodât avec la France les empêcha d'abord de lui mettre toutes leurs forces entre les mains. Peut-être étoit-ce la vue du Cardinal, en l'amusant de l'espérance d'un Traité. Le Prince s'en aperçut à son tour; & pour lever entièrement cette défiance, il rompit toute négociation & se tourna sans réserve du côté des Espagnols. Alors la Cour de France confirma de nouveau sa proscription. Le Roi alla exprès au Parlement pour le déclarer déchu de tous les Privileges de sa naissance. Et quoique tous ses Partisans fussent compris dans la même condamnation, il n'y eut que le Prince de Tarente, qui pût se résoudre à l'abandonner. L'Espagne ne fut pas long-tems sans se prévaloir de cette situation du Prince. Le voyant banni de sa patrie, sans espérance de retour, elle lui vendit cher son assistance, & commença

1653.

à lui faire éprouver une infinité de dégoûts. La première mortification qu'elle lui donna, fut de vouloir l'obliger à céder le pas à l'Archiduc. Le Prince étoit alors malade entre leurs mains, sans argent & sans troupes. Il rappella toute sa fierté, & résolut de ne se relâcher en rien sur les droits de sa naissance. En vain on lui représenta que l'Archiduc étoit fils & frere d'Empereur: il crut deshonorer le Sang de Bourbon, en consentant à toute autre chose qu'à une égalité. On cessa depuis ce tems là de le chagriner sur cet article; mais on ne perdit aucune occasion de lui faire sentir la dépendance où il s'étoit mis.

C'étoit une leçon pour le Prince de Conti, qui étoit bien embarrassé sur le parti qu'il devoit prendre. Il s'étoit retiré à Cadillac, après avoir reçu l'Amnistie de Bourdeaux. Là, il fit de sérieuses réflexions sur son état, & crut ne pouvoir rien faire de mieux, que de chercher tous les moyens de rentrer en grace. Il ne le pouvoit faire que par l'entremise du Ministre, dont il lui étoit important de regagner l'amitié. Il l'y avoit déjà disposé en lui résignant tous ses Bénéfices (1); il pensa encore à entrer dans son alliance. L'exemple domestique du Prince de Condé, qui avoit épousé la Nièce du Cardinal de Richelieu, le confirma dans cette pensée. Il en fit part à Langlade, Secrétaire de Mazarin, qui étoit alors à Cadillac, & s'en ouvrit plus particulièrement au Duc de Candale, qui s'employa même pour faire réussir cette affaire.

Le Prince commença par envoyer son Capitaine des Gardes à la Cour, pour faire ses soumissions au Roi & à la Reine, qui le reçurent avec toute sorte de bontés. Il envoya ensuite son Intendant au Cardinal, qu'il trouva très-disposé à écouter les propositions

1654.

(1) Le Prince de Conti étoit Abbé de Saint Denis, &c.

1654.

1654.

En Février.

du Prince. Après quoi lui ayant demandé Anne - Marie Martinozzi, sa nièce arrivée depuis peu en France avec sa mere, elle lui fut accordée, & le mariage se conclut au mois de Février. La Princesse eut pour sa dot deux cens mille écus, que lui donna le Cardinal son oncle: Leurs Majestés y en ajoutèrent cinquante mille, avec une pension de la valeur du revenu de tous les Bénéfices, dont le Prince avoit fait sa démission au Roi, en faveur du Cardinal Mazarin. Les Parties furent fiancées le 21. dans la Chambre de Sa Majesté par l'Archevêque de Bourges, & mariées le lendemain, dans la chapelle de la Reine par le même Prélat. On parla diversement de cette alliance, qui ne fut pas si généralement applaudie, qu'elle ne trouvât aussi des censeurs.

entreprises violentes qu'il commençoit à craindre pour sa personne. Il prétendit s'en relever, lorsqu'il seroit en pleine liberté; mais il se trompa dans ses vues: la Cour prit si bien ses mesures, qu'elle l'écarta toujours du Siège Archiepiscopal de Paris. On lui avoit promis de le mettre entre les mains du Maréchal de la Meilleraye, son Allié, qui le conduiroit au Château de Nantes, en attendant que la Cour de Rome eût admis sa démission. On l'y conduisit en effet, mais moins comme un Prisonnier élargi, que comme un Criminel qu'on transfere; & il y seroit peut-être demeuré long-tems, s'il n'eût trouvé moyen de s'échapper.

Dans le tems que la Cour de France se vengeoit ainsi d'un Prélat turbulent & séditeux, celle d'Espagne punissoit les infidélités du Duc de Lorraine, qui s'étoit rendu suspect en plusieurs occasions. Elle n'avoit pas oublié son traité avec les François, pendant le Siège d'Étampes, ses intelligences avec la Suède & l'Électeur Palatin, & la trahison qu'il lui avoit faite tout récemment au Siège de Rocroi, d'où il avoit retiré ses Troupes dans le tems qu'elles étoient le plus nécessaires à Monsieur le Prince. Elle résolut donc de le faire arrêter. On prit le tems qu'il étoit à Bruxelles, avec la Comtesse de Cantecroix sa femme de campagne. On s'assura de ses troupes par des largesses; & après qu'on en eut donné la conduite à son frere le Duc François, Charles fut transféré à Anvers, & de-là en Espagne, dans la Ville de Tolède. La Cour de France fit des efforts inutiles pour débaucher ces mêmes Troupes: elles demeurèrent fidèlement attachées au frere de leur Maître, qui quitta pourtant dans la suite le parti d'Espagne, pour embrasser celui du Roi.

Ce jeune Monarque étoit cependant à Fontainebleau, où il jouissoit des plaisirs de la belle saison. La cérémonie de

En Juin;

Le Cardinal de Retz étoit toujours au Château de Vincennes, où la Cour ne cessoit de le solliciter à donner sa démission de la Coadjutorerie de Paris. Le Prélat avoit tenu bon jusques-là, sans se laisser ébranler, ni par les promesses, ni par les menaces. Jean-François de Gondi, son Oncle, Archevêque de cette Capitale, étant mort sur ces entrefaites, le Neveu prit possession de l'Archevêché par Procureur. La Cour n'en fut pas plutôt avertie qu'elle s'y opposa, protestant de nullité de ces actes, comme ayant été faits par un sujet rebelle, atteint du crime de Leze Majesté. Ce fut un grand scandale pour toute l'Eglise de Paris, qui embrassa chaudement les intérêts de son Pasteur. Il pensa s'y former un schisme, qui ne laissa point de causer quelque embarras à la Cour. Mais le Cardinal Mazarin fit si bien par ses intrigues, qu'il porta enfin le Prisonnier à se remettre en bonne forme de son Archevêché. On employa, pour l'y engager les promesses les plus avantageuses; & le Cardinal de Retz, ennuyé de la dureté de sa prison, crut se délivrer par-là des

En Mars.

1654.

son Sacre avoit été différée jusqu'alors, à cause des troubles qui avoient agité le Royaume. Quand ils furent entièrement apaisés, il partit avec toute la Cour pour se rendre à Reims, où se celebre ordinairement cette solemnité. Sa Majesté alla descendre à l'Eglise Cathedrale, où elle fut reçuë par le Clergé. Le Siège en étoit alors vacant : ce fut l'Evêque de Soissons, comme premier Suffragant & Doyen-né de la Province, qui fit les fonctions de l'Archevêque en cette occasion. Après le *Te Deum*, le Roi alla loger au Palais Archiépisopal. Le lendemain, jour de la Fête-Dieu, Sa Majesté assista au Service, & le jour suivant, qui étoit le septième de Juin, elle fut Sacrée par les mains de l'Evêque de Soissons, avec les Ceremonies accoutumées.

On prit, avant que de partir de Reims, les mesures convenables pour la Campagne. Le Siège de Stenai fut résolu, & le Roi alla à Sedan, pour être à portée de s'y trouver. Le Vicomte de Turenne ouvrit la tranchée le troisième de Juillet devant cette place : puis laissant au Marquis de Fabert la conduite du reste, il repassa la Meuse pour aller couper les vivres aux Espagnols, qui avoient entrepris le Siège d'Arras. Stenai occupa les Armes du Roi durant trente trois jours, pendant lesquels ce jeune Monarque alla souvent visiter les Travaux, pour encourager les Troupes par sa présence. On n'attendoit que la fin de cette expedition pour marcher au secours d'Arras, qui étoit déjà ferré de fort près. Dès qu'elle fut achevée, le Maréchal d'Hocquincourt alla mener les Troupes du Siège au Vicomte de Turenne, qui avoit déjà été joint par le Maréchal de la Ferté. Avec ce secours il entreprit de forcer le camp des ennemis, & de les attirer à une Bataille. Elle se donna le 25 d'Août, avec tant de succès pour les François, que les Espagnols y perdirent tout leur canon &

En Août.

leur bagage, ayant abandonné leur camp, sans qu'il fût possible à l'Archiduc & au Comte de Fuenfaldagne de les rallier. Il n'y eut que le Prince de Condé qui tint ferme, & qui sauva par-là le debris de leur Armée.

La levée du Siège d'Arras fut le premier fruit de cette victoire. Il étoit d'autant plus important, que si le Prince de Condé eût forcé cette barriere, il eût pu entrer en Picardie, & donner l'allarme jusqu'aux portes de Paris. On marcha ensuite au Quesnoi, dont on se rendit maître en peu de jours. De-là l'armée passa à Clermont pour terminer la Campagne par la prise de cette Place. Elle occupa le Maréchal de la Ferté un mois entier, sans que le Prince de Condé pût entreprendre de la secourir. Il avoit rassemblé dans ce dessein un corps de troupes échappées de la défaite d'Arras; mais le Vicomte de Turenne observa de si près ses démarches, qu'il le tint perpetuellement en échec.

Les armes du Roi ne furent pas moins heureuses en Catalogne, où le Prince de Conti avoit été envoyé depuis son mariage avec la nièce du Cardinal Mazarin. Il prit Ville-Franche, petite Ville du Roussillon à l'entrée du Conflans, & s'ouvrant par-là le chemin de la Cerdagne, il alla mettre le Siège devant Puicerda. Ces deux conquêtes donnerent lieu à la reduction de quelques autres Places moins importantes, telles que sont Urgel, Beloer, Moncailler, Ripouïl, Berga & Campredon.

A l'égard de l'Italie, le Comte de Grancei y borna ses expéditions à un petit combat donné sur la riviere de Bormida, où les Espagnols, commandés par le Marquis de Caracène, perdirent trois cens hommes, sans y comprendre un grand nombre de Prisonniers. On n'entreprit rien davantage de ce côté-là, parce qu'on commençoit à

1654.

En Septem-
bre.

1654.

se laisser de porter la guerre au-delà des Monts, & que les meilleurs Généraux étant destinés pour les Frontières de Flandre, on ne pouvoit en envoyer de semblables en Italie, ni leur donner tous les secours dont ils auroient pu avoir besoin. Ainsi, soit défaut de capacité, ou manque de forces, le Comte de Grancei ne profita point des troubles de Naples, dont les Habitans recommencerent cette année à se soulever. Il quitta au contraire ce Pays pour entrer dans l'Alexandrin, où il ne trouva aucune occasion de faire prospérer les armes de France. Le Duc de Guise, que les Espagnols avoient fait prisonnier en 1647. & relâché ensuite à la recommandation du Prince de Condé, ayant embrassé le parti de la Cour, fut envoyé une seconde fois à Naples à la tête de l'armée Françoisse. Mais aussi peu heureux que la première fois, à peine eut-il débarqué quelques Troupes à Castell-à-Mare, qu'il fut contraint d'abandonner ce poste, en ayant été chassé avec perte. Il ne regagna même les Ports de France, qu'après avoir vû périr par la tempête une partie de ses Vaisseaux.

En Octobre.

Ce fut vers ce tems-là que le Cardinal de Retz se sauva du Château de Nantes; gagnant les terres du Roi d'Espagne, à qui il envoya demander sa protection. Il donna aussi-tôt avis de son évasion au Chapitre de Notre-Dame de Paris, en lui adressant une révocation en bonne forme de la démission forcée qu'il avoit faite de son Archevêché. Le Chapitre la reçut avec de grands témoignages de joie, & fit chanter le *Te Deum* en actions de Graces. La Cour irritée, s'en vengea sur plusieurs Chanoines & Curés, & sur deux Grands Vicaires que le Prélat avoit nommés pour gouverner son Eglise en son absence. Elle fit plus, elle publia divers Edits contre le Cardinal de Retz & ses adherans, déclara l'Archevêché de Paris vacant, & obligea par un Arrêt, le Chapitre de

Notre-Dame à exercer la Jurisdiction Episcopale. Il ne servit de rien au Prélat d'aller à Rome, & de se fortifier du secours du Pape, qui le reçut volontiers en sa protection. La mort de ce Pontife, arrivée peu après, le priva des avantages qu'il auroit pû en espérer.

1654.

Ce fut au mois de Janvier 1655. que mourut Innocent X. âgé de quatre-vingt-un an. Il eut pour successeur Alexandre VII. qui ne fut pas plus favorable à la France. Celui-ci donna au Cardinal de Retz le *Pallium* de l'Archevêché de Paris; mais l'ayant abandonné ensuite, ce Prélat, fut toujours errant, & contraint enfin de consentir à sa démission qu'on lui demandoit depuis si longtemps. Ainsi la Cour l'emporta par son autorité sur toutes les intrigues que ce Cardinal fit jouer pour se maintenir.

1655.

En Janvier.

La perte du Quesnoi tenoit fort au cœur à M. le Prince. Il résolut de le reprendre & en fit le blocus dans ce dessein. Le Vicomte de Turenne, qui n'étoit pas moins résolu de l'empêcher, donna le change aux Espagnols, faisant semblant d'avoir des vues sur plusieurs Places, pour les obliger à une diversion, pour cet effet, il partagea son Armée en divers petits Corps, qu'il fit marcher les uns d'un côté & les autres de l'autre. La feinte réussit. Le Marquis de Castelnau, Lieutenant Général, qui commandoit l'un de ces petits Corps, surprit le Câtelet, & l'emporta d'assaut: ce qui ayant attiré les Espagnols, qui affoiblirent le blocus du Quesnoi, le Vicomte prit ce tems pour y faire entrer un secours considérable.

En Mai.

Il forma ensuite un plus grand dessein, qui fut d'assiéger Landrecies. La tranchée fut ouverte le 18. de Juin en présence du Roi, qui se rendit au camp, pour être témoin des attaques. Elles furent poussées avec vigueur jusqu'au 20. de Juillet, que la place se rendit à composition. L'Armée se partagea alors en deux corps pour assiéger en

En Juin.

En Juillet.

1655. même tems Condé & Saint Guilain. On prit Maubeuge, comme en chemin faisant, & les deux Généraux s'avancèrent chacun de leur côté vers la Place qu'ils avoient dessein d'attaquer. Le Maréchal de la Ferté fut prévenu par les Espagnols, qui, lui ayant fermé le passage de Saint Guilain, l'obligerent de retourner sur ses pas & d'aller rejoindre le Vicomte de Turenne. Celui-ci étoit déjà devant Condé, dont il continua les attaques à la vue de l'ennemi. L'ayant réduit en quatre jours, il marcha avec le Maréchal de la Ferté à Saint Guilain; qui ne put résister à toutes leurs forces réunies. La Place fut emportée le 25. d'Août après douze jours de tranchée ouverte.

En Août.

Ainsi finit la campagne des Païs Bas, où la gloire des Généraux François reçut un nouvel éclat par les applaudissemens du jeune Monarque. Il revint à Paris, pendant qu'on mettoit les troupes en quartier, donnant aux peuples de grandes espérances de son inclination Martiale. En effet, il prenoit plaisir à s'entretenir avec le Vicomte de Turenne de tout ce qui regardoit le métier de la guerre; & l'on eût dit, à voir l'avidité avec laquelle il écoutoit ses leçons, qu'il vouloit se mettre en état de les pratiquer un jour en personne. Il ne le fit pas néanmoins: content de se faire servir par les Généraux les plus expérimentés, il ne parut à la tête de ses Armées, que pour leur donner plus de réputation par sa présence.

Aussi ne fut il pas également heureux dans les endroits qui en étoient éloignés. En Italie le Duc de Modene, mécontent des Espagnols, reprit à la vérité le parti du Roi, qui lui aida à faire lever le siège de Reggio; mais le Prince Thomas de Savoye, étant entré dans le Milanez, où il commandoit l'Armée Françoisé, fut contraint de lever celui de Pavie, qui étoit néanmoins fort avancé. Cette disgrâce fut causée par le défaut

En septem-
bre.

de vivres, les convois n'ayant pû arriver au camp dans le tems qu'on en avoit le plus de besoin.

1655.

Il en fut à peu près de même en Catalogne, par l'inapplication du Prince de Conti & du Duc de Mercœur. L'un commandoit l'Armée de terre, & l'autre les Troupes de débarquement. Mais au lieu de passer promptement les montagnes, après la prise de Cadaques & de Castillon, ils s'abandonnerent au plaisir, & donnerent le tems aux Espagnols de s'assembler pour leur fermer les passages. Le Prince de Conti quitta alors l'Armée, laissant en sa place le Comte de Mérinville pour la commander. Celui-ci délogea les Espagnols de devant Solfone, mais il fut contraint à son tour d'abandonner Bergues, & perdit ainsi le fruit de son expédition. Le Duc de Vendôme fut plus heureux sur mer, ayant battu la Flotte d'Espagne devant Barcelone, secondé par le Commandeur Paul, par Gabaret, & par Foran. Ce ne fut pas la seule perte que les Espagnols firent cette année. Ils eurent encore le chagrin de se voir abandonnés du Duc François de Lorraine, qui quitta leur parti avec toutes ses Troupes; pour embrasser celui du Roi Très Chrétien.

Ce fut pour se venger de cette défection & de celle du Duc de Modene, que la Cour d'Espagne sollicita puissamment l'Empereur de rompre à son tour avec la France. Elle le fit tenter par le mariage de l'Infante, & lui fit entrevoir les révolutions qui ne manqueroient pas d'arriver, si elle étoit contrainte de donner au Roi pour avoir la paix Ferdinand ne souhaitoit rien tant que de faire épouser l'Infante à l'Archiduc Leopold son fils, déjà couronné Roi de Bohême & de Hongrie. C'étoit l'unique moyen de rassurer la grandeur chancelante de la Maison d'Autriche, en réunissant de si riches successions. Ce fut aussi pour engager le Roi Catholique à lui en dou-

1655. ner des assurances, qu'il commença à prendre ses intérêts plus ouvertement. La Cour de France, de son côté, sans se brouiller avec celle de Vienne, commença à la regarder comme sa rivale, par rapport à l'Héritière d'Espagne, qu'elle méritoit de conquérir les armes à la main.

1656. On commença pourtant par la voie de la négociation. Tel fut le sujet du voyage que le Marquis de Lionne fit à Madrid, au commencement de l'année suivante. Il y arriva à l'improviste pour mieux surprendre cette Cour. Il étoit chargé d'un ample pouvoir écrit de la propre main du Roi, mais quoiqu'il ne parlât point de mariage, on ne laissa pas de comprendre que c'étoit-là le principal but de sa commission. Philippe IV. avoit perdu l'Infant Don Carlos, (1) son fils unique, & n'en avoit pas encore d'autre de son second mariage, avec la fille aînée de l'Empereur. Par-là l'Infante Marie-Therese étoit l'héritière présomptive de la Couronne. Le Roi son pere craignoit de faire passer la Monarchie en des mains étrangères, s'il faisoit épouser sa fille au Roi Très-Christien. Il renvoya donc le Marquis de Lionne au Comte de Pegneranda qui lui fit cette réponse dès la première Conférence.

Ce mauvais succès ayant fait rompre la négociation, le Marquis de Lionne revint à Paris, où l'on résolut de continuer la voie des armes. La Flandre étoit toujours le grand Théâtre de la Guerre, qui commença cette année par le Siege de Valenciennes, investie par le Vicomte de Turenne, vers le milieu de Juin. Il en forma le Siege peu de tems après, le Maréchal de la Ferté l'étant venu joindre avec ses Troupes. Comme cette Place est l'une des plus considérables des Pays-Bas, Don Juan d'Autriche, qui commandoit l'Armée d'Espagne à la place de l'Archiduc,

1656. entreprit de la secourir de concert avec Monsieur le Prince. Déjà la tranchée étoit poussée bien avant, & les attaques fort avancées, lorsqu'ils vinrent tous deux fondre sur le Quartier du Maréchal de la Ferté, dont ils forcèrent les Lignes. Il étoit séparé de celui du Vicomte de Turenne par un Canal, sur lequel on avoit jetté des Ponts de communication. Les Ecluses de la Ville ayant inondé la Campagne, & entraîné ces Ponts, il ne fut pas possible au Vicomte de secourir le Maréchal qui fut fait prisonnier, avec un grand nombre des siens. Ainsi Valenciennes fut secourue, & l'Armée Francoise obligée d'en lever le Siege.

Tout ce que put faire le Général, fut d'en sauver les débris en se retirant vers le Quesnoy. Mais il ne put garantir Condé, dont les Ennemis firent la conquête. Il s'en dédommagea en quelque façon, par la prise de la Capelle. La réduction s'en fit assez-tôt pour secourir Saint Guilain, assiégé par le Prince de Condé. Il avoit aussi des vues sur Peronne; mais le Vicomte de Turenne prit si bien ses mesures, qu'il déconcerta celles du Prince, & conserva cette Place aux François.

La Cour se consola du mauvais succès de ses Armes aux Pays-Bas, par la prise de Valence, qui occupa toute la Campagne d'Italie. Les Espagnols avoient d'autant plus d'intérêt de la conserver, qu'étant située sur le Pô, elle rend ceux qui la possèdent Maîtres de toute la navigation de cette riviere. Ce fut par la même raison que les François s'attachèrent à la conquérir. Ils étoient commandés par les Ducs de Modene & de Merceur. Ces deux Généraux ayant pris leurs Quartiers autour de la Ville, en fermerent si bien les avenues, qu'il ne fut pas possible aux Ennemis de la secourir. Elle étoit bien pourvue & défendue par une forte Garnison, tout cela contribua à la lon-

(1) Il étoit mort en 1646.

1656.

En Septem-
bre.

gueur du Siège; mais non pas jusqu'à l'empêcher de capituler au bout de quatre-vingt & deux jours. Ce fut le 13. de Septembre que se fit cette réduction importante.

Les Espagnols consternés presserent de plus en plus l'Empereur de les secourir. Le Conseil de Vienney trouva d'abord de la difficulté, parce que c'étoit aller contre le troisième article du Traité de Westphalie. Mais on en éluda le sens par un expédient peu conforme à l'esprit du Traité. Ce fut de déclarer que l'Empereur, en envoyant des Troupes en Italie & en Flandre n'avoit dessein d'employer les unes que contre les Anglois & les autres contre le Duc de Modène: que celui-ci, étant feudataire de l'Empire, devoit être puni de l'irruption qu'il avoit faite dans le Milanès; & que les Anglois n'étant pas compris au Traité, il lui devoit être permis de secourir contre eux le Roi d'Espagne. C'est ce qu'on allegua au Marquis de Vignacourt qui fut envoyé en Allemagne pour se plaindre de cette contravention. La Cour de Vienne n'eut point d'égard à ses remontrances: ce qui fit qu'on s'avisa d'un stratagème pour rendre inutile le renfort qu'elle avoit fait marcher du côté du Milanès. On gagna les Officiers: ceux-ci voulurent renvoyer les femmes que les Allemands traînent ordinairement après eux. Les soldats se mutinerent, & s'étant débandés ensuite à la réserve d'un petit nombre, tromperent ainsi l'espérance qu'on avoit fondée sur leur secours. Ceci se passa devant le siège de Valence, dont la prise fut peut-être l'effet de cette diversion ménagée à propos.

La Cour de France en reçut la nouvelle dans le tems qu'elle étoit occupée d'un spectacle qui parut fort nouveau aux yeux des Peuples. Ce fut l'arrivée de la Reine Christine de Suède à Paris, après avoir abdicqué sa Couronne dans un âge où l'on prend tant de plaisir à

la porter. Cette Princesse n'avoit guère que vingt-sept ans lorsqu'elle fit ce grand sacrifice. Mais plus charmée des douceurs d'une vie privée que de la pompe embarrassante de la Royauté, elle suivit son inclination qui la portoit à cultiver les beaux Arts & les Sciences. Elle étoit d'ailleurs déçue de l'estime que ses Sujets avoient conçue pour elle depuis long-tems. Tout cela, joint au goût qu'elle avoit pris pour la Religion Romaine, contribua à la faire descendre du Trône, peut être autant par chagrin que par modération. Elle s'en alloit à Rome, où l'on lui promettoit toute sorte d'agrémens. On lui fit à Paris une entrée magnifique, & elle y reçut les plus grands honneurs pendant tout le tems qu'elle y resta.

Paris néanmoins étoit fort épuisé, aussi-bien que tout le reste du Royaume. Les guerres continuelles avoient obligé la Cour à des Impôts excessifs, & tous les Ordres de l'Etat se ressentoient des calamités publiques. Il ne se pouvoit faire qu'il n'y eût par tout un grand nombre de misérables, particulièrement dans la Capitale, où le manque de travail réduisoit quantité de gens à la mendicité. Les uns par fainéantise & les autres par libertinage, s'accoutoient d'une vie errante, qui ne laissoit pas de fournir à leurs besoins. Il est vrai que plusieurs y employoient le vol & le brigandage, dont toute la Police de Paris eut bien de la peine à arrêter le cours. Il fallut, pour y remédier, renfermer la plupart de ces gens oisifs. C'est à quoi le Gouvernement s'attacha, en faisant bâtir un Hôpital Général, où les pauvres de tout âge & de tout sexe furent reçus, & appliqués, chacun selon leur pouvoir, au travail dont ils étoient capables. Par ce moyen la sûreté fut rétablie dans Paris, & les mendiants trouverent une honnête subsistance.

La pauvreté du Royaume ne dimi-
nuoit rien du luxe & de la magnificence

1656.

1657.

de

1657. de la Cour. Elle passoit tous les hyers dans les divertissemens, & reprenoit au Printems les pensées de la guerre. On fut pourtant moins diligent cette année que les ennemis, qui ouvrirent la campagne dès le mois de Mars. Ils s'attachèrent de nouveau à Saint-Guilain & l'emportèrent avant qu'on fût en état de le secourir. Le Vicomte de Turenne n'entra en campagne, qu'après la réduction de cette Place, qui se fit le 22. du même mois. Il voulut s'en venger sur Cambrai, dont le Gouverneur avoit affoibli la garnison pour renforcer celles de quelques autres Places voisines. Mais pendant qu'il faisoit travailler aux lignes de circonvallation, un Exprès que ce Gouverneur envoyoit à Mons, pour en donner avis à celui qui y commandoit, ayant rencontré le Prince de Condé avec quelques Escadrons de Cavalerie, lui fit naître la hardie résolution de se jeter dans la ville assiégée. Le Prince l'exécuta sans délibérer; & passant au travers du camp des François, il entra heureusement dans Cambrai, dont le Vicomte de Turenne fit aussi-tôt discontinuer les attaques.

En Juin. Ces mauvais succès ne le rebuta point. Il marcha vers Montmedi, pour en couvrir le siège que le Maréchal de la Ferté eut ordre d'entreprendre, ayant été racheté par la Cour. Cette Place est une des plus fortes du Luxembourg, la Citadelle étant située sur un roc qui en rend les approches fort difficiles. Elle avoit déjà tenu près de deux mois, lorsque le Roi se rendit au camp pour en hâter la prise par sa présence. Peu de jours après le Gouverneur fut tué, ce qui obligea encore les Assiégés de capituler. Ils le firent le 6. d'Août & obtinrent les conditions les plus honorables. Bien-tôt Saint-Venant eut le même sort. Le Vicomte de Turenne l'assiégea, & l'emporta en trois jours de tranchée ouverte,

Durant ce tems-là, les ennemis assié-

Tome IV.

1657. geoient Ardres, dont ils avoient déjà pris la Basse-Ville. Le Vicomte de Turenne y courut, & leur fit lâcher prise par le seul bruit de sa marche. Ils avoient reçu peu auparavant le même affront devant Calais, ayant été obligés d'en abandonner le siège par la résistance qu'ils trouverent dans la ville haute. Le Général François étoit bien vengé de la disgrâce soufferte par la levée du siège de Cambrai. Il voulut y ajouter encore deux expéditions avant que de terminer la campagne. Ce fut la prise de la Motte-au-Bois & de Mardick. Il fit exécuter la première au mois de Septembre par le Marquis de Castelnau, & se réserva la seconde comme plus glorieuse & plus importante. Mardyck est un fort près de Dunkerque, considérable par sa situation. Il ne coûta néanmoins que quatre jours de siège au Vicomte de Turenne, qui s'en rendit Maître le 3. d'Octobre. Les ennemis tentèrent de le reprendre, après la retraite du Général François; mais il revint assez à tems pour les en chasser & pour assurer au Roi sa conquête.

Les armes de ce Monarque n'étoient pas si heureuses en Italie, par la méfintelligence du Duc de Modène & du Prince de Conti. Les Espagnols voulurent en profiter, pour tâcher de reprendre Valence. Mais le Marquis de Valavois, qui en étoit Gouverneur, leur ayant représenté les conséquences de leurs divisions, les porta à agir de concert pour faire échouer cette entreprise. La Ville n'étoit que bloquée: on trouva moyen d'y faire entrer deux convois, qui la mirent en sûreté. Ce fut pourtant moins à ce secours qu'on fut redevable de sa conservation, qu'à une diversion, que l'Espagne fut obligée de faire en Portugal: sans quoi les brouilleries des deux Généraux, qui recommencèrent, auroient été fatales à la Ville que les ennemis avoient bloquée de nouveau. Elles furent cause de la

S f

1657.

levée du siège d'Alexandrie, par la négligence qu'ils apportèrent chacun de leur côté à le pousser. Ce qui donna lieu aux Espagnols de venir attaquer leurs lignes avec douze mille hommes, & d'en déloger toute l'armée, que les chefs divisés ne purent rallier.

La France eut sa revanche en Catalogne, où les mêmes ennemis leverent le siège d'Urgel, à l'approche d'un secours qui y fut amené de Roussillon. Le Marquis de Saint Abre qui y commandoit, & Don Joseph de Marguerit à la tête de ses Catalans, s'étant joints ensemble pour cet effet, n'eurent pas de peine à délivrer la Place qui étoit foiblement attaquée. Comme ils n'avoient pas eux-mêmes de grandes forces, ils ne firent durant tout le reste de la campagne que de très-petites expéditions. Le Duc de Candale, qui y fut envoyé ensuite avec cinq cens chevaux & autant d'hommes de pied, voulut en tenter de plus considérables, & attirer les ennemis à une bataille. Mais les pluies continuelles de l'arrière-saison l'obligèrent de revenir en France, où il mourut à Lyon dans un âge peu avancé.

Une autre mort plus considérable occupoit les Cours de Vienne & de France. C'étoit celle de l'Empereur Ferdinand III. dit Ernest, arrivée dès le 2. d'Avril. Ce Prince étoit né au mois de Juillet 1608. & avoit été élu Empereur en 1637. après la mort de son pere. Il avoit épousé en premières noces Marie-Anne d'Autriche, fille de Philippe III. Roi d'Espagne, dont il avoit eu Ferdinand François, mort le 9. Juillet 1644. & deux autres Princes, morts jeunes: Leopold, son successeur: Marie-Anne femme de Philippe IV. & Mere de Charles II. Roi d'Espagne, & une autre fille morte en enfance. Après la mort de sa première femme, il avoit épousé en 1648. Marie Leopoldine fille de l'Archiduc Leopold, laquelle étant morte l'année suivante, fut

place à une troisième femme, nommée Eleonor de Gonzague, fille de Charles Duc de Mantoue. Comme son fils unique Leopold, né au mois de Juin 1641. n'avoit encore alors que 16. ans, il ne pouvoit être élevé à l'Empire, dont les Loix demandent qu'on en ait dix sept accomplis. Cette difficulté arrêtoit les Electeurs, d'ailleurs portés en faveur de Leopold, qui étoit déjà élu Roi de Hongrie & de Bohême. Quelques-uns penchoient pour l'Archiduc Leopold-Guillaume, Oncle & tuteur du jeune Roi; d'autant plus que la Couronne d'Espagne n'ayant point d'Héritier mâle, on pensoit, comme je l'ai dit, à faire épouser l'Infante à ce dernier, pour retenir cette riche succession dans la Maison d'Autriche. Mais ce projet ne fut pas suivi, par la générosité de l'Archiduc, qui aima mieux conserver la Couronne Imperiale à son Neveu que de se la mettre sur la tête. Il naquit durant ce tems-là un fils au Roi Catholique, lequel, assurant la succession d'Espagne à la branche de sa famille, laissa la liberté aux Electeurs d'attendre l'âge competent du jeune Leopold, pour assurer en sa personne le Trône Imperial à la Branche d'Allemagne.

Ce fut pour détourner ce coup, que la Cour de France résolut d'envoyer des Ambassadeurs à la Diète dans le tems qu'elle étoit assemblée à Francfort. On jeta les yeux sur le maréchal de Gramont & le Marquis de Lionne qui furent chargés de traverser l'Élection de Leopold, & de faire passer, s'il étoit possible, la Couronne Impériale dans une autre maison. Le but de leurs instructions secrettes étoit de la briguer pour le Roi leur Maître, ou de la faire tomber à l'Électeur de Baviere, en cas qu'ils ne pussent réussir dans le premier dessein. Le Roi appuya la négociation par sa présence, s'étant avancé jusqu'à Metz avec une Armée pour intimider les Electeurs. Ils furent sur le point de se séparer, craignant que le

1657.

1657.

Roi de Suede, Allié de la France, ne vint aussi les allarmer d'un autre côté. Mais ayant sçu que ce dernier avoit pris le chemin de Dannemarck, ils continuèrent leurs séances, sans s'inquiéter du voisinage du Roi Très-Christien. Nous en verrons la suite l'année suivante, lorsque le jeune Leopold fut parvenu à l'âge de Majorité.

Pendant ces intrigues de la Diète, il arriva une contestation à la Haye entre l'Ambassadeur de France & celui d'Espagne, au sujet de la Presséance. Le premier étoit le Président de Thou, & le second Don Estevan de Gamarre, qui, s'étant rencontrés en Carrosse au Voorhout, promenade publique, se disputèrent le passage, sans que ni l'un ni l'autre voulût se détourner. La contestation s'échauffa, & l'on fut prêt d'en venir aux mains. Mais l'Espagnol fut obligé de céder, en passant par une barrière qu'on lui ouvrit, pour laisser le chemin libre à l'Ambassadeur de France. Ainsi le Roi se faisoit respecter aussi bien des Etrangers que de ses propres Sujets.

Il travailloit insensiblement à rendre son autorité absolue. Le Parlement de Paris l'éprouva, ayant obtenu cette année la permission de s'assembler. Ce fut à l'occasion de certains Edits, que la Compagnie prétendoit avoir droit d'examiner dans ses séances. Le Roi les avoit fait enregistrer, & l'on se plaignoit que sa présence ôtoit la liberté des suffrages aux opinans. Il ne tarda pas à s'en expliquer en leur ôtant même le droit de Remontrance. Il alla pour cet effet tenir son Lit de Justice au Palais. A peine fut-il placé, qu'il expliqua ainsi sa volonté. *Chacun sçait, dit-il, les malheurs qu'ont produit les Assemblées du Parlement. Je veux les prévenir, & que l'on cesse celles qui sont commencées sur les Edits que j'ai apportés, lesquels se VEUX être exécutés.* Puis s'adressant au Premier Président, *Je vous défens,*

ajouta-t-il, *de souffrir aucune Assemblée & à pas un de vous d'en demander.* Après quoi Sa Majesté se leva & se retira. C'étoit reduire cet Auguste Corps aux seules fonctions de rendre la justice, contre les Privilèges de son institution qui fut faite pour limiter l'autorité des Rois.

Il y eut encore un autre Lit de Justice au mois de Décembre, pour l'enregistrement de la Bulle d'Alexandre VII. contre les cinq fameuses propositions attribuées à *Jansenius*. Le Roi étoit assis sur son Trône, d'où il ordonna que la Bulle fût exécutée, en vertu de ses Lettres Patentes du Grand Sceau.

Pour se rendre plus formidable au dehors, il s'étoit fortifié (1) de l'alliance de Cromwel, qui, sous le titre de *Protecteur*, avoit envahi le trône d'Angleterre. Cette alliance fut renouvelée cette année, au grand scandale des Espagnols, qui s'en plainquirent comme d'une ligue qui n'alloit pas à moins qu'à détruire la Religion. Ils avoient pourtant fait tous leurs efforts pour attirer Cromwel dans leur Parti. Mais n'ayant pû y réussir, ils firent un crime à la France de ce qu'ils avoient regardé eux-mêmes comme un moyen légitime de la ruiner.

L'année 1658. étant venue, on se mit en état d'exécuter ce dont on étoit convenu avec les Anglois. C'étoit d'assiéger ensemble Dunkerque & de la remettre ensuite entre leurs mains, comme on y avoit remis Mardyck pour garantie de cette dernière promesse. Le siège en fut donc formé le 15. de Mai, par le Vicomte de Turenne, Général de l'Armée Françoisse d'un côté, & par le Chevalier Lokart, qui commandoit de l'autre les troupes Angloises. Il y avoit outre cela vingt Vaisseaux de guerre Anglois, qui tenoient la Place bloquée par Mer, pour empêcher les Espagnols de la secourir. Le Roi se ren-

(1) Dès l'année 1655.

1657.

En Décembre
etc.

1658.

En Mai.

1658.

dit à Calais le 20. du même mois, pour être spectateur de cette grande entreprise. Elle fut poussée avec d'autant plus de vigueur qu'on avoit à faire à une bonne garnison, & que le Marquis de Lede, qui la commandoit, étoit un des plus braves Officiers qui fussent alors au service de l'Espagne. Il se défendit vivement, par l'espérance d'être bien-tôt secouru. Le secours parut en effet le 15. de Juin, conduit par le Prince de Condé, & par Don Juan d'Autriche. Mais ne pouvant approcher de la Ville, sans qu'on en vint à une bataille, elle se donna près des Dunes, & ne fut point favorable à leur dessein. On se battit de part & d'autre avec un grand carnage, jusqu'à ce qu'enfin la victoire se déclara pour les assiégés. Les assiégés n'en furent pas plus disposés à se rendre : peut-être même n'en auroient-ils été que plus animés à la défense de la Place, si la perte de leur Gouverneur, qui fut tué dans une sortie, ne les eût obligés de capituler le 25.

En Juin.

Le lendemain le Roi fit son entrée dans la Ville, qui fut ensuite remise entre les mains des Anglois. Comme ils lui remirent aussi Mardick, le Monarque voulut s'y aller promener & visiter les fortifications de la Place. Il la trouva infectée du mauvais air, qu'y répandoient les maladies, & la malpropreté de la garnison. C'en fut assez pour altérer la santé du Roi, qui comptoit trop sur son tempérament, & sur sa jeunesse. Il revint avec de grands maux de tête, qu'il ne laissa pas de dissimuler pendant deux jours. La fièvre l'ayant pris ensuite, l'obligea de se mettre au lit. Elle devint bien-tôt si violente qu'on commença à desespérer de sa guérison. Quelques courtisans crurent si-bien qu'il n'en reviendrait pas, qu'ils annoncèrent sa mort au Duc d'Anjou, & le saluerent Roi par avance. Le Roi le sut & n'en fut pas con-

tent. Il essuya alors la même mortification qu'il avoit causée le jour de son baptême au Roi son pere. (1) Il en revint néanmoins, par le secours d'un Médecin d'Abbeville, qui lui donna l'émetique, remède alors peu connu. Tel en fut le succès, que le vomissement emporta la fièvre, & que le Monarque guérit peu après par la force de son tempérament. Tout le Royaume en témoigna autant de joie qu'il avoit paru affligé peu auparavant de sa maladie.

1658.

Les plus heureux succès suivirent en foule son rétablissement. Bergues-Saint-Vinox fut pris en trois jours, au commencement de Juillet, & cette réduction fut suivie de celles de Furnes & de Dixmude. Gravelines & Oudenarde eurent bien-tôt le même sort. La première, assiégée par le Maréchal de la Ferté, se rendit à composition le 30. d'Août, après trente-quatre jours de tranchée ouverte; & la seconde fut emportée le quatrième de Septembre, par le Vicomte de Turenne, qui n'y employa que trois jours. Ainsi se voyant la campagne ouverte jusqu'à Menin, il y marcha, & le prit avec encore plus de facilité qu'aucune de ces autres Places, ayant battu en chemin le secours que les ennemis vouloient y jeter. La ville d'Ypres fut encore soumise aux armes du vainqueur : elle capitula le 26. de Septembre, six jours seulement après l'ouverture de la tranchée. Ainsi finit la campagne des Pays-Bas.

En Juillet.

En Août.

On avoit pourvu à celle d'Italie, en prévenant les mauvais effets de la méfintelligence des deux Généraux. Le Duc de Modène, qui y commandoit seul, entreprit d'entrer dans le Milanès, pour établir des quartiers & des contributions dans le cœur de cette Province. Il passa l'Adda à la vue des ennemis, les battit sur le bord de cette rivière, & poussant ses progrès, passa

En Septemb.
bre.

(1) Voyez ci devant pag. 235.

1658.

encore le Tefin , pour arriver à Mortare qu'il avoit deffein d'affiéger. Ce fut le 7. d'Août qu'il vint camper devant cette Place , & elle fut emportée le 27. de Septembre , fans que les ennemis euffent pû réuffir à la fecourir. Ils crurent s'en dédommager en tentant de prendre Valence. Mais ils échouèrent aufli dans ce deffein , qui leur coûta pour le moins quatre cens hommes tués. Peut-être les succès de cette campagne auroient-ils été plus confidérables , fi le Duc de Modéne ne fe fût trouvé attaqué d'une maladie , qui le mit peu après au tombeau. C'étoit un Prince vaillant , mais moins heureux dans fes entreprifes , que hardi à former de grands deffeins.

Celui des Electeurs affemblés à Francfort ne trouvoit plus d'obstacle à l' Election qu'ils vouloient faire du jeune Leopold , depuis que ce Prince avoit atteint l'âge de majorité. Il s'étoit rendu à la Diète pour hâter fa nomination par fa préfence ; il n'y avoit plus qu'une difficulté qui en retardât la conclufion. C'étoit la Capitulation Impériale , par laquelle le futur Empereur s'oblige de conferver les droits des Princes & États de l' Empire , & de foufcrire à telles autres conditions qu'il plaît aux Electeurs de lui impofer. Celles qu'on prescrivait à Léopold étoient très-dures ; elles l'obligeoient à fe féparer des intérêts de l'Espagne , & à observer inviolablement le Traité de Westphalie , sous peine d'être déchû de l' Empire. On croyoit que Léopold n'y consentiroit jamais ; mais plutôt que de perdre une Couronne qui étoit comme héréditaire dans la Maifon d'Autriche , iligna la Capitulation telle qu'elle lui fut offerte , en vûe de ne l'observer , dit un célèbre Ambaffadeur (1) , qu'autant que la néceffité l'y contraindroit. Il fut aufitôt élu & proclamé Empereur , le 18. Juillet de cette année.

Telle fut l'adresse des Ambaffadeurs

(1) Nani , Ambaffadeur de Veniè.

François , qui , ne pouvant traverser l'élection dont nous venons de parler , firent du moins lier les mains au nouvel Empereur , d'une maniere fi forte & fi folemnelle. Pour l'obliger même à l'observation des promesses qu'il venoit de jurer , ils engagerent plusieurs Princes & Etats de l'Empire , à former ensemble une ligue , qui fut appellée la *ligue du Rhin*. Les Archevêques de Mayence , de Trêves , & de Cologne y entrèrent aufli - bien que l'Evêque de Munster , l'Electeur Palatin , le Roi de Suède , comme Duc de Bremen & de Werden , les Ducs de Brunfwick & de Lunebourg , & le Landgrave de Hesse. Elle fut signée à Mayence le 15. d'Août , & par ce Traité , le Roi Très-Chrétien , les Electeurs & les Princes Confédérés , se promirent une assistance mutuelle pour empêcher que la paix de Westphalie ne fût enfreinte , tant au-dedans qu'au-dehors de l'Empire.

Tant que les Espagnols n'en eurent point connoissance , ils parurent plus éloignés que jamais d'un accommodement. Mais dès que le bruit en fut parvenu à leurs oreilles , ils commencerent à se rendre plus traitables , à quoi une ruse du Cardinal Mazarin ne contribua pas peu à les déterminer. Comme il étoit né un second fils au Roi d'Espagne , il ne craignoit plus de voir fa Couronne fans successeur. Mais pour le hâter de donner au Roi l'Infante fa fille , il falloit le piquer de jalousie , en lui faifant craindre un autre mariage qui éloigneroit son accommodement avec le Roi Très-Chrétien. C'est ce que fit adroitement le Cardinal , qui engagea la Duchesse de Savoie à venir à Lyon , avec les Princesses ses filles , sous prétexte de faire épouser l'aînée (2) au Roi. L'artifice réuffit. A peine la Cour d'Espagne en fut avertie , qu'elle dépêcha Pimentel à Lyon où le Roi s'étoit rendu avec toute la

1658.

En Décem-
bre.

(2) Elle s'appelloit Marguerite.

Empereurs.
LEOPOLD. I.
élu en 1658.
mort en 1705.
MAHOMET
IV. qui avoit
succédé en
1649. à son
pere IBRA-
HIM.

1658.

Cour. Il lui offrit l'Infante à des conditions si avantageuses, qu'on ne douta point que le Traité de paix ne fût bientôt conclu. On renvoya alors la Duchesse de Savoie fort mécontente d'avoir servi de prétexte à une autre négociation. Le Roi n'avoit pas laissé de concevoir de l'amour pour sa fille, dans le peu de tems qu'elle étoit restée à la Cour; mais il fallut que cette inclination naissante cédât à la politique, qui décide toujours du mariage des Rois.

1659.

Celui du jeune Monarque avec l'Infante ayant été arrêté, on ne tarda pas à dresser les Préliminaires de la Paix, qui devoit être le fruit de cette Alliance. Pimentel se rendit pour cet effet à Paris, où la Cour retourna au mois de Février. Il eut diverses conférences avec le Cardinal Mazarin, dans lesquelles ils convinrent que la France retiendrait une partie de ses Conquêtes, & que l'Espagne abandonneroit les intérêts du Prince de Condé. Mais Pimentel fut désavoué sur ce dernier Article, qui occupa long-tems les Ministres Plénipotentiaires des deux Cours lorsqu'ils furent assemblés sur la Frontière. Celle de France nomma pour cet emploi le Cardinal Mazarin, & celle d'Espagne Don Louis de Haro, qui se rendirent aux Pyrénées, munis des pouvoirs nécessaires pour consommer le grand ouvrage de la Paix. L'Isle des Faïsans fut choisie pour le lieu de la Conférence; on y bâtit une Loge dans le milieu, & deux Ponts de communication, par où les deux Ministres s'y rendirent chacun de leur côté. Ils avoient tous deux une suite magnifique, quoique celle du Cardinal fût plus nombreuse, & plus leste que celle de Don Louis. L'ouverture des Conférences se fit le treize d'Août, & en moins de deux mois ces deux Ministres, assistés de leurs Secrétaires, consommèrent la plus grande affaire qu'il y eut jamais eu, en terminant une Guerre

En Août.

1659.

de vingt-cinq ans, par l'alliance des deux plus grands Partis de l'Europe. Ce n'est pas que le Traité du Mariage ne souffrit d'abord quelques difficultés. On insista long-tems sur les Renonciations, que la Cour d'Espagne exigeoit du Roi, par rapport à la succession de cette Monarchie. On s'attendoit bien qu'elles n'autoient lieu qu'autant qu'il plairoit au Roi de les observer. On ne laissa pas de les stipuler de la manière la plus solennelle.

Les Articles du Mariage ayant été réglés, on envoya le Maréchal de Gramont à Madrid, pour faire la demande de l'Infante. Comme la France étoit épuisée d'argent, on ne put lui faire un cortège aussi magnifique qu'il auroit été nécessaire en pareille occasion. On couvrit ce défaut d'une apparence d'empressement, qui, sous prétexte que la saison étoit déjà avancée, & que le Roi d'Espagne devoit amener sa fille sur la Frontière avant l'Hiver, ne permettoit pas de faire les préparatifs convenables. Le Maréchal prit donc la poste pour la forme, & sans aller plus vite que le pas des mules, si ce n'est à son entrée dans Madrid: il y parut en équipage de Courier, pour donner un air plus galant à son Ambassade. Elle fut reçue du Roi d'Espagne, avec de grandes marques de satisfaction. Il accorda l'Infante au Roi, & le Maréchal en rapporta la réponse à ce Monarque, qui l'attendoit avec très-peu d'impatience.

Ce qui causoit en lui cette indifférence, étoit une violente passion, dont son cœur se trouvoit prévenu. Il aimoit Marie Mancini, Nièce du Cardinal, à qui beaucoup de fierté & d'ambition, une humeur libre & enjouée, tenoient lieu d'esprit & de beauté. Elle avoit d'ailleurs des saillies fort plaisantes, qui divertissoient extrêmement le Roi. Ce jeune Prince, naturellement sérieux, s'ennuyoit avec toute autre qu'avec elle, parce qu'elle ne le contraignoit point,

1659.

& qu'elle n'étoit point gênée par sa présence, qui gênoit toutes les autres contre son intention. Elle ne fut pourtant pas sa première inclination. Il avoit aimé auparavant deux autres beautés, sans compter la Princesse de Savoye, qu'on ne peut pas mettre de ce nombre. La première fut Elizabeth de Tarneau, fille d'un Avocat au Parlement, que le Roi vit aux Thuilleries sans lui parler. Il fit en vain diverses tentatives pour l'engager à répondre à son amour. Comme elle se piquoit d'une sagesse austère, le poste de Maîtresse Pallarma; elle refusa même une entrevue, pour ne pas mettre sa vertu en danger. La seconde fut moins dédaigneuse, & remplit quelque tems le poste que l'autre avoit refusé. Elle se nommoit de la Mothe d'Argencour, fille d'honneur de la Reine mere, qui entr'autres qualités attrayantes, possédoit celle de danser parfaitement. Ce fut dans cet exercice que le Roi en devint amoureux. Il ne put si-bien cacher son commerce, que le Cardinal n'en fût averti. Il suscita un chagrin à la Demoiselle, qui prit aussi-tôt le parti du Couvent. Le Roi chercha à l'oublier entre les bras d'une autre Maîtresse. Il choisit Mademoiselle Mancini, comme pour se venger de la severité de l'Oncle, en formant avec la Nièce une nouvelle intrigue. Le Cardinal n'oublia rien pour la rompre dès le commencement. Il employa les motifs les plus touchans & les plus capables de faire impression sur l'esprit du Roi. Mais voyant que tout étoit inutile, il entreprit de le marier pour le guérir.

Les choses étoient en cet état, lorsque ce Ministre partit pour les Pyrénées, son absence laissa encore un champ plus libre à la tendresse de l'Amante & de l'Amant. La Reine n'avoit pas la force de s'y opposer; mais elle donnoit avis de tout au Cardinal, qui écrivoit au Roi les Lettres les plus fortes. Le Roi les montrait à sa Maîtresse, &

concertoit avec elle les réponses qu'il y faisoit. C'étoit un nouveau chagrin pour le Cardinal, qui fut sur le point de rompre la Négociation de la Paix & du Mariage. Il fit venir ses Nièces à Bourdeaux pour tâcher de guérir le Roi par leur éloignement. Le Monarque les y suivit bien-tôt, prêt à sacrifier sa Couronne à celle qui possédoit déjà son cœur. Il n'y eut qu'une fine politique du Cardinal, qui l'empêcha de mettre sa Nièce sur le Trône. Il craignoit de se faire trop d'ennemis, en immolant le bien public à son ambition. Il trouvoit un intérêt plus solide à se conserver sur le pied de Ministre: & couvrant cette prétendue modération du prétexte d'un zèle ardent pour la gloire de son Maître, il conclut son Mariage avec l'Infante, aux risques de tout ce qui en pourroit arriver.

Pour rompre néanmoins une inclination qui ne pouvoit avoir que de dangereuses suites, il maria sa Nièce au Connétable Colonne, & la fit partir aussi-tôt après son retour. Ce fut alors qu'on vit paroître la foiblesse du Roi dans toute son étendue. Il gémit, il pleura, & ne put s'arracher qu'avec une violence extrême des bras d'une personne qu'il aimoit toujours éperduement. Chacun sçait ce qu'elle lui dit en le quittant: *Vous m'aimez, SIRE, vous pleurez, vous êtes Roi, & je pars.* C'étoit le toucher par l'endroit le plus sensible, & l'engager d'une manière bien forte à faire usage de son autorité. Mais il fallut céder au tems, pour écarter de la Cour une rivale qui ne pouvoit que déplaire à la jeune Reine.

Quoiqu'on fût convenu de son Mariage, les deux Plénipotentiaires n'étoient point d'accord sur la Dot qu'elle devoit avoir. Don Louis eût voulu qu'on l'eût prise sur les Conquêtes que le Roi avoit faites depuis la rupture de la Négociation de Madrid, dont nous avons parlé en 1657. Mais le Cardinal

1659.

1659.

tint ferme sur ce qu'il s'étoit relâché par rapport à la Renonciation, disant qu'il suffisoit bien que le Roi eût renoncé à la succession de tant de Royaumes, dont l'Infante étoit héritière présomptive, sans se priver encore de sa Dot, qui devoit lui en faire une espece de compensation. Il ne fut donc plus question que du plus, ou du moins d'argent qu'on devoit donner. On disputa long-tems encore, tantôt sur la somme à laquelle on devoit fixer la Dot, tantôt sur l'évaluation des especes, dans lesquelles le paiement s'en devoit faire. Enfin, après plusieurs contestations, plus dignes de particuliers, que de Ministres de deux puissans Rois, on convint qu'il seroit actuellement payé pour la Dot de la future Reine, cinq cens mille écus d'or, de la valeur des écus d'or de France, au Soleil. L'Espagne néanmoins se trouva dans l'impuissance d'y satisfaire; & ce défaut de payement, fut un des prétextes que le Roi prit dans la suite pour se relever de la Renonciation.

Pendant qu'on travailloit aux Equipages de l'Infante, les deux Ministres Plénipotentiaires acheverent de négocier le Traité de Paix. Ce qui fit le plus de difficulté, ce furent, comme je l'ai dit, les intérêts du Prince de Condé. Don Louis ne pouvoit se résoudre à l'abandonner, par le motif de la gloire du Roi son Maître, qui étoit intéressée à sa protection. Le Cardinal de son côté, ne pouvoit consentir au rétablissement d'un Prince rebelle, qui avoit pris les Armes contre son Souverain. Ils s'échaufferent si fort sur cette contestation, qu'ils furent vingt fois sur le point de rompre les Conférences. Peut-être entroit-il du ressentiment personnel dans la chaleur du Cardinal. Il consentit enfin à son rétablissement, sur la promesse que fit Don Louis, de céder Avesnes au Roi, & Juliers pour le Duc de Neubourg. Les autres Articles ayant bien-

tôt été réglés, le Contrat de Mariage & le Traité de Paix furent signés le 7. de Novembre & ratifiés au mois de Décembre suivant.

Dès que le Prince de Condé eut appris la conclusion de la Paix, il se rendit à Toulouse où étoit la Cour, & fut reçu du Roi & de la Reine, avec de grandes marques de bonté. Le Cardinal Mazarin y étoit déjà arrivé pour rendre compte à leurs Majestés du détail de l'importante Négociation qu'il avoit si heureusement terminée. On ne s'angoissoit plus qu'à faire eclater par tout la joie que chacun en ressentoit, lorsqu'elle fut troublée par une mort imprévue, qui remplit la Cour de deuil. Ce fut celle de Gaston Jean-Baptiste de France, Duc d'Orléans, de Chartres, de Valois & d'Alençon, Oncle du Roi, arrivée le 2. de Février à Blois, où il s'étoit retiré, depuis environ sept ans. C'étoit un Prince doué de plusieurs belles qualités, qui avoit l'esprit fort orné, & qui parloit bien en public; mais que ses irrésolutions & sa foiblesse naturelle jetterent dans divers Partis, qui causerent enfin sa disgrâce. Il mourut âgé de cinquante-deux ans, ayant épousé en premieres Nôces Marie de Bourbon, Duchesse de Montpensier, dont il eut Anne-Marie-Louise d'Orléans, appelée *Mademoiselle*. Sa seconde femme fut Marguerite de Lorraine, fille puînée de François, Comte de Vaudémont. Il en eut un fils mort jeune & quatre filles, dont la première, nommée Marguerite-Louise, épousa le grand Duc de Toscane; la seconde, nommée Elizabeth, fut mariée avec Louis-Joseph de Lorraine, Duc de Guise; & la troisième, François-Magdelaine, Demoiselle de Valois, fut femme de Charles Emmanuel II. Duc de Savoye. La quatrième ne fut point mariée.

En attendant que l'Infante arrivât sur la Frontiere, le Roi se promenoit dans les Provinces Méridionales de son

1659.

En Novem-
bre.

1660.

En Janvier.

En Février.

Royaume,

1660.

Royaume, où il exécuta trois choses qu'il s'étoit proposé depuis long-tems. L'une, fût de bâtir une Citadelle à Marseille, pour contenir cette Ville, dans laquelle il étoit resté quelques vestiges des troubles passés : l'autre de réduire à l'obéissance les Protestans du Languedoc, qu'on accusoit d'avoir contrevenu aux Edits : & la dernière de s'emparer d'Orange, à la faveur de la Minorité du Prince Guillaume III. de ce nom, qui n'étoit pas en état de s'y opposer.

En Mai.

Ensuite ce Monarque se rendit à Aix, où la Paix fut premierement publiée. De-là s'avancant vers les Pyrenées, il passa à Avignon, où il exerça tous les Actes de Souveraineté. Enfin, il arriva à Bayonne, d'où il vint sur la fin de Mai à Saint Jean de Luz, pendant que le Roi d'Espagne se rendit de son côté à Saint Sebastien.

En Juin.

Le jour étant venu, auquel l'entrevue des deux Rois devoit se faire, ils passerent l'un & l'autre avec leur suite dans l'Isle de la Conférence, où ils s'embrasserent avec toutes les marques apparentes d'une parfaite réconciliation. Le troisiéme de Juin, Don Louis de Haro, à qui le Roi Très-Chrétien avoit envoyé sa Procuracion pour épouser l'Infante, s'acquitta de cette Commission dans l'Eglise Cathedrale de Fontarabie, & le lendemain le Marquis de Crequi fut dépêché de Saint Jean de Luz, pour porter à la jeune Reine les présens du Roi. Le sixième du même mois, le Roi d'Espagne la conduisit à l'Isle de la Conférence, où il la remit entre les mains du Roi son Epoux ; après quoi s'étant séparés, non sans verser des larmes de part & d'autre, la célébration du Mariage, qui ne s'étoit faite à Fontarabie que par Procureur, se réitera le 9. de Juin, à Saint Jean de Luz, où le Roi en personne épousa tout de nouveau l'Infante. Ce fut l'Evêque de Bayonne qui en fit la cérémonie.

Rien n'étoit plus beau que ce specta-

Tom. IV.

1660.

cle, où l'on voyoit briller ces deux Epoux, qui paroissoient faits l'un pour l'autre. Le Roi dans la fleur de sa jeunesse, s'y faisoit voir avec une Majesté, un port, une taille, un air de grandeur, qui attiroient les yeux d'un chacun. Il avoit la tête belle, les cheveux châains bruns, naturellement bouclés. Il prit ensuite la perruque, quand elle fut devenue à la mode. Il avoit le nez grand & bien fait, les yeux bleus, le regard assuré & plein de feu, les lèvres vermeilles, & le sourire très-agréable. Son teint un peu brun, lui donnoit un air mâle, qui, joint à une contenance libre & dégagée, le rendoit sans contredit le mieux fait de tout son Royaume. Il avoit la jambe très-belle, dançoit très-bien, & s'acquittoit parfaitement de tous les exercices convenables à un Prince.

A l'égard de l'esprit, il l'avoit juste, aisé, naturel. Il parloit peu, mais il parloit bien, & toujours dans les termes propres à chaque chose, il n'avoit point étudié, ne sçachant d'autre langue étrangere que l'Italienne ; mais il avoit du goût pour les Sciences, qu'il se fit un honneur de protéger. Comme il avoit peu de lumieres, il donna dans la superstition, & le faux zèle lui fit faire de grandes fautes. D'ailleurs il étoit d'un excellent naturel, capable des plus grandes choses, si l'on eût pris soin de le bien cultiver. Il n'étoit porté, ni à la cruauté, ni à la vengeance ; mais il ne laissoit pas d'avoir le cœur dur, croyant que tout dût fléchir à sa volonté. Du reste, fier, imperieux, magnifique, avide de richesses sans être avare, liberal sans être prodigue, & plus que tout jaloux d'une fausse gloire, qui l'empêcha souvent d'en acquerir une véritable.

D'autre part, la jeune Reine étoit une blonde éclatante, dont la douceur & la modestie relevoit encore la beauté. Son teint mêlé de lis & de roses éblouissoit par la vivacité de ses couleurs. Ses yeux bleus & mourans donnoient je ne

T t

1660.

ſçai quel charme à toute ſa perſonne , qui , ſans avoir une beauté parfaite , ne laiſſoit pas de toucher tous ceux qui la voyoient. Sa taille étoit petite , mais bien priſe , ſon parler doux & agréable , ſon humeur affable & complaiſante , & toutes ſes manières ſi aiſées & ſi gracieuſes , qu'on y remarquoit ſans peine la bonté de ſon cœur.

Telle étoit la Reine que le Ciel donna à la France , & qui fut reçue dans tous les lieux de ſon paſſage avec mille & mille acclamations. Comme elle apporta en même tems la Paix dans le Royaume , les Peuples en témoignèrent une extrême joie & ſe ſignalerent à l'envi dans les reſpects qu'ils rendirent à leurs Majeſtés. Le voyage ſe fit à petites journées , tant pour ne pas fatiguer la Reine , que pour donner le tems à la Capitale de lui préparer une entrée magnifique. Elle ſe fit le 26. d'Août par la porte de Saint Antoine , hors de laquelle on avoit élevé un Trône que l'on y a vu long-tems depuis. Leurs Majeſtés y reçurent les ſoumiſſions de tous les Corps de la Ville , après quoi elles ſe rendirent au Louvre où tout étoit diſpoſé pour les recevoir.

La Cour alla peu après à Fontainebleau pour y paſſer le reſte de la belle ſaiſon. Ce ne furent que Ballets , Feſtins , Comédies , & autres divertiffemens qu'on y donna à la jeune Reine. Le Cardinal Mazarin l'y accompagna pour ſe délaſſer des fatigues que la négociation des Pyrenées lui avoit cauſées. Mais comme ſi la Providence n'eût prolongé ſes jours que pour le mettre en état de compenſer par cette bonne œuvre les maux qu'il avoit ſuſcités à tout le Royaume , à peine eut-il terminé le grand ouvrage de la Paix qu'il tomba dans une maladie qui termina auſſi ſa carrière. Elle commença par un épuilement général , cauſé par ſa grande application qu'il avoit don-

née aux affaires. Puis la goutte & la gravelle , dont il étoit attaqué depuis long-tems , lui faiſant ſentir des douleurs aiguës , le tout ſe tourna en hydropiſie , qui commença à faire deſeſpérer de ſa guériſon. Il étoit en cet état lorsque la Cour revint de Fontainebleau à Paris. Comme il ſentoit approcher ſa fin , il voulut être porté dans ſon Hôtel , pour y jouir d'une plus grande tranquillité. Il ne laiſſa pas d'y avoir de fréquentes conférences avec le Roi , qui lui renvoyoit viſite régulièrement tous les jours. Là , il achevoit d'inſtruire le jeune Monarque des affaires les plus particulières du Royaume , & Michel le Tellier , Secrétaire d'Etat , écrivoit ſous lui les Mémoires qu'il vouloit laiſſer à Sa Majeſté. Il paſſa ainſi le reſte de l'année , ayant de tems en tems des intervalles qui ſuſpendoient la violence de ſon mal.

Au mois de Février ſuivant il ſe fit porter à Vincennes pour y être encore dans un plus grand repos. Alors ſa maladie ayant augmenté , il parla de faire ſon Teſtament. Il y fit divers legs à toute la Maifon Royale , ſans oublier ſes parens & ſes domeſtiques. Enſuite voulant épargner à ſes héritiers la recherche qu'on pourroit faire de ſes biens , ou calmer ſa propre conſcience ſur les moyens qu'il avoit employés pour les acquérir , il les remit au Roi , ſous prétexte qu'ils venoient de ſes libéralités ; mais en effet , pour les aſſurer à ſa famille par le don que Sa Majeſté lui en voudroit faire. C'étoit une nouvelle eſpece de Fideicommiſſis , qu'il étoit bien ſûr qui ſeroit fidèlement acquitté. Auſſi le Roi en uſa-t-il avec toute la généroſité poſſible. Ne pouvant reconnoître autrement les ſervices qu'il en avoit reçus , il fit expedier ſur le champ un Brevet daté du 6. de Mars , par lequel il donnoit en pur don à ce Miniſtre & à ſes héritiers , tous les biens qu'il avoit acquis pendant le

1660.

En Août.

1661.

En Février.

En Mars.

1661.

cours de son Ministère. Ils alloient , dit un Auteur (1), à plus de cent millions. Ce fut le Curé (2) de Saint Nicolas-des-Champs qui donna à Mazarin ce conseil fecourable.

Muni d'un tel expedient contre ses remords, il ne pensa plus qu'à mourir en paix : sur-tout après qu'il eut fait une espece d'amende honorable de tous les scandales qu'il pouvoit avoir causés. Ce fut le mercredi 9, de Mars à deux heures après minuit qu'il expira sans violence, âgé de cinquante-huit ans & quelques mois. Comme il avoit été plus haï qu'aimé pendant sa vie, il fut plus déchiré que loué après sa mort. On ne vit que Satyres injurieuses à sa Mémoire ; & s'il eut des Panegyriques, ce fut tout au plus de la part de ceux qu'il avoit comblés de bienfaits. Ainsi finit Jules Mazarin, qui n'étant ni Diacre, ni Prêtre, fut pourtant Cardinal de l'Eglise Romaine, Evêque de Mets, Abbé de Cluny, & pourvu de quantité d'autres riches Bénéfices, qui le faisoient passer pour Ecclésiastique, quoiqu'il n'en eût que le nom. Italien de naissance, il s'éleva par son habileté au premier poste du Royaume, & s'y soutint par la faveur de la Reine, malgré tous les orages qui sembloient l'en devoir renverser. S'il céda pour un tems à ses ennemis, ce fut pour en triompher d'une maniere plus éclatante, & pour laisser un monument éternel à la posterité de la plus haute fortune où un Etranger puisse s'élever par son adresse.

Le Roi se voyant privé de ce Premier Ministre, ne voulut point en choisir d'autre ; mais content d'écouter les avis des plus habiles de son Conseil, il entreprit de gouverner par lui-même, & de commencer enfin à exercer la Royauté. Jusques-là il avoit toujours

été comme en tutelle, tantôt sous la conduite de la Reine sa mere, & tantôt sous la férule du Cardinal. Affranchi de l'autorité de l'un par la mort, & de la puissance de l'autre par son mariage, il prit en main les rênes de l'Etat, qu'il laissa pourtant guider sous lui à deux Ministres que le Cardinal lui avoit recommandés en mourant. L'un étoit Jean-Baptiste Colbert, & l'autre, Michel le Tellier ; mais s'il leur donna part aux affaires, ce fut pour en partager le soin avec eux, ou plutôt pour se décharger sur eux de ce qu'elles avoient de plus fatigant & de plus pénible.

Alors tout commença à changer de face. Les abus qui s'étoient glissés dans l'administration de la Justice, furent réformés, la lenteur fut bannie des procès, & les Peuples furent déchargés des impôts qui avoient jusqu'alors excité leurs murmures & leurs plaintes. Le Monarque donna des Audiences réglées, où par ses réponses justes & précises, il fit voir que le bon sens peut suppléer à l'étude, & un heureux naturel au défaut d'une mauvaise éducation. Il partagea son tems. Certaines heures furent destinées à travailler avec ses Ministres, & d'autres à se délasser de son travail par les plus nobles divertissemens. Ainsi, sans donner sa confiance à personne, il fut mieux servi qu'aucun Roi l'eût jamais été, & il eut la gloire de tout faire par lui-même, parce qu'il n'eut point de favori qui le gouvernât. Tous les Grands étoient surpris. Ils ne s'étoient pas attendus de trouver tant de conduite dans une si grande jeunesse, ni qu'un Roi de vingt-deux ans fût capable d'une si grande application. Ils changerent tout-à-coup d'opinion, & en conçurent des espérances d'autant plus grandes, qu'ils croyoient pouvoir tout attendre de si heureux commencemens. Alors on se hâta de donner le surnom de *Grand* à un Monarque qui faisoit de si grandes choses. Heureux

1661.

(1) L'Auteur du Parallele du Cardinal de Richelieu & du Cardinal Mazarin.

(2) Nommé Joli.

1661.

s'il l'eût soutenu dans la fuite autrement que par une grande ambition.

Son mariage qui avoit répandu la joie dans tout son Royaume, fut bientôt suivi de celui de *Monsieur* son frere unique, qui ne reçut pas de moindres applaudissemens. Ce jeune Prince épousa sur la fin de Mars Henriette d'Angleterre, fille de Charles I. détrôné par Cromwel, & sœur de Charles II. rétabli sur le Trône de ses Ancêtres après la mort de cet Usurpateur. Elle n'avoit encore que dix-sept ans; mais elle faisoit paroître tant d'esprit & de mérite, qu'on ne douta point que ce mariage ne fût heureux. *Monsieur* l'avoit vûe souvent pendant son séjour en France, où elle s'étoit réfugiée dans le tems des troubles d'Angleterre; & ce fut dans leurs entretiens réciproques que se formerent les nœuds de cette union. La France en tira plus d'un avantage, comme nous aurons occasion de le remarquer ci-après.

Le premier qui revint au Roi de son application aux affaires, fut le redressement de ses Finances, dont il donna la direction à Colbert sous le titre de Contrôleur Général. Ce ne fut néanmoins qu'après la disgrâce de Nicolas Fouquet, qui en avoit été Surintendant jusqu'alors. Pour informer des abus & des dissipations qui avoient été faites, le Roi créa une Chambre de Justice qui proceda avec la dernière rigueur, contre tous ceux qui étoient accusés de malversations. Il commença par leur chef, qui étoit celui qu'on faisoit passer pour le plus coupable. Ses grandes dépenses l'avoient rendu suspect: on le chargea tout à la fois de concussion & de crime d'Etat. On croit que le Cardinal Mazarin en fournit les preuves au Roi dans les Mémoires qu'il lui laissa en mourant; cependant il l'avoit nommé l'un de ses Exécuteurs testamentaires, pour mieux cacher sa mauvaise volonté sous cette marque appa-

rente de confiance. Quoi qu'il en soit, on prit des mesures pour l'arrêter, & son procès fut instruit dans les formes. Comme on n'y trouva pas assez de charge pour le condamner à la mort, on se contenta de décerner contre lui la peine du bannissement, qui fut commuée ensuite en une prison perpetuelle. Cet Arrêt ne fut prononcé qu'au mois de Décembre 1664. par la difficulté qu'il y eut de terminer plutôt ce grand procès. C'est ainsi que le Roi se faisoit craindre, en exerçant sévèrement son autorité.

L'abus des Finances n'étoit pas le seul qu'il y eût à réformer. Il s'en étoit glissé de grands dans les Armées, & il falloit en rétablir la discipline par de bons Reglemens. C'est ce que le Roi fit encore, en choisissant pour cela un Ministre habile, ou plutôt en le formant lui-même selon le plan qu'il en avoit tracé. Il jeta les yeux sur Michel-François le Tellier, Marquis de Louvois, fils de Michel le Tellier, Secrétaire d'Etat, qui le mit exprès sur les rangs pour se décharger d'une partie du fardeau qui l'accabloit. Le crédit du pere mit bientôt le fils en faveur. Comme il étoit à peu près de l'âge du Roi, le Roi l'aima; il réussit si bien à le dresser aux affaires de la guerre, qu'il en fit le plus habile Ministre qu'il y ait eu depuis longtems dans ce département. Il est vrai qu'il abusa ensuite de son autorité, & que sa jalousie contre Colbert fut d'un grand préjudice au Royaume.

Ce dernier, outre la Direction des Finances eut aussi la Surintendance des Bâtimens. C'est sur-tout par cet endroit qu'il plut au Roi, en secondant son goût pour l'Architecture, à laquelle il prenoit un singulier plaisir. Je ne dirai rien des autres Maisons Royales qu'il fit bâtir, pour ne parler ici que de Versailles qui les surpasse toutes en beauté & en magnificence. C'étoit un lieu désagréable par lui-même, couvert de bois, où il n'y avoit ni sources, ni riviere.

1661.

1661.

Le Roi entreprit d'y élever un Château superbe, & d'y faire venir des eaux en aussi grande abondance que si elles eussent coulé naturellement dans son sein. Il fallut pour cela forcer la nature, & contraindre des rivieres entieres, par des Aqueducs soutenus sur plusieurs Arcades, à se rendre dans de grands réservoirs d'où elles forment une infinité de Jets, de Cascades, & de Canaux différens. Il n'y avoit qu'un Roi aussi puissant que Louis XIV. secondé des soins d'un Ministre aussi intelligent que Colbert, qui pût exécuter de telles entreprises. Il en vint à bout, & ce Chef-d'œuvre de l'Art fait encore aujourd'hui l'étonnement des Etrangers. Je passe sous silence les Statues admirables qu'on y voyoit, les excellentes peintures dont les appartemens étoient ornés, & les meubles somptueux qui y brilloient de toute part, pendant que le Monarque y faisoit sa demeure : c'étoit un Palais enchanté dont on ne pouvoit assez contempler les merveilles, & où les yeux se perdoient dans la diversité des objets dont ils étoient frappés. Tout y étoit ménagé avec art, tant pour le plaisir que pour la magnificence. Aussi le Roi avoit-il choisi ce lieu pour s'y retirer avec ses Maîtresses, parce qu'il étoit trop observé au Louvre, eu égard à la disposition des Appartemens.

Son mariage ne l'avoit pas guéri de son penchant pour les femmes. Au contraire étant devenu plus libre depuis ce tems-là, il chercha à se consoler du départ de la Connétable Colonne par quelque autre attachement capable de la lui faire oublier. Le hazard lui en présenta l'occasion en la personne de Mademoiselle de la Valiere, fille d'honneur de *Madame*, qui étoit prévenue pour lui d'une violente passion. Le Roi répondit à sa tendresse, & ne fit bien-tôt plus mystere de son amour. Il fut d'abord traversé par la jalousie de *Madame*, qui, prenant pour elle les fréquentes

visites que le Roi lui rendoit pour voir la Valiere, ne put se résoudre à servir de prétexte à cette nouvelle inclination. On en avertit la Reine qui s'en plaignit au Roi avec beaucoup de douceur. Mais il fallut qu'elle s'accommodât d'un partage qu'elle n'étoit pas maîtresse d'empêcher. L'attachement du Roi pour cette fille fut le plus tendre & le plus constant qu'il ait eu, non pas que la Valiere fût fort belle, elle étoit même un peu boiteuse; mais parce qu'il fût charmé de sa générosité & de son désintéressement. En effet elle n'aima en lui que sa personne, & n'abusa jamais de sa faveur pendant tout le tems qu'elle resta à la Cour.

On jouissoit à peine de la Paix, qu'elle pensa être rompue par une nouvelle contestation pour le pas, arrivée à Londres entre le Comte d'Estrades & le Baron de Vatteville, Ambassadeurs de France & d'Espagne. Le Comte de Brahé Ambassadeur de Suède, devant y faire son entrée publique le 10. d'Octobre, les autres se disposerent à envoyer selon la courume leurs Carosses au-devant de lui. Vatteville qui vouloit primer sur le Comte d'Estrades, prit toutes les précautions nécessaires pour s'assurer le premier rang qu'il prétendoit. Il gagna des Anglois pour seconder ses gens en cas d'attaque, fit venir des soldats d'Ostende, & garnir les traits de ses chevaux de chaînes de fer. Le Comte d'Estrades qui ne s'attendoit pas qu'on dût couper les siens, se contenta de renforcer son train, pour se maintenir dans la presséance due au Roi son Maître. Il fut bien surpris de voir revenir son Carosse les traits coupés, & qui, par cette raison, avoit laissé le champ libre à la sotte vanité du Baron de Vatteville. Il en écrivit aussitôt en Cour, & le Roi ne tarda pas à faire éclater son ressentiment.

La premiere chose qu'il fit fut de rompre tout commerce avec l'Espagne, de congédier le Comte de Fuenfaldagne

1661.

En Octobre.

1661.

son Ambassadeur à Paris, & de défendre l'entrée du Royaume au Comte de la Fuente, qui étoit en chemin pour lui succéder. Il écrivit ensuite des Lettres très-fortes au Roi Catholique, lui demandant une prompte satisfaction de l'injure faite à son Ambassadeur, au refus de laquelle il menaçoit de lui déclarer la guerre. La chose mise en délibération au Conseil d'Espagne, il fut résolu d'écrire au Roi, pour défavouer l'action du Baron de Vatteville, & de lui envoyer le Comte de la Fuente pour lui déclarer, comme il fit au mois de Mars 1662. que le Roi Catholique avoit donné ordre à ses Ambassadeurs dans toutes les Cours, où de pareilles difficultés se pourroient présenter pour raison de la presséance, *de s'abstenir de s'y trouver, & de ne point entrer en concurrence avec les Ambassadeurs & Ministres de sa Majesté Très-Chrétienne.* Paroles équivoques, que le Roi interpréta en sa faveur, & qu'il prit pour un ordre donné aux Ministres du Roi Catholique, de ceder le rang aux siens dans toutes les occasions.

Cependant la Reine étoit enceinte, & l'on attendoit avec impatience quel seroit le premier fruit de sa fécondité. Son terme étant venu, elle accoucha du Dauphin, qui nâquit à Fontainebleau le 1. de Novembre. Tout le Royaume prit part à cette heureuse nouvelle. On en rendit solennellement des actions de grâces à Dieu, & après le *Te Deum* chanté à Paris dans l'Eglise de Notre-Dame; on tira devant l'Hôtel de Ville un magnifique feu d'artifice, en même tems qu'on alluma dans toutes les rues d'autres feux accompagnés d'illuminations.

La joie publique étoit d'autant plus grande, que la Chambre de Justice poursuivait vivement les Gens d'affaires, auteurs de toutes les vexations dont le pauvre peuple avoit été accablé jusqu'alors. Elle commença par dépouiller les Trésoriers de l'Espagne & des

Parties Casuelles, & par supprimer leurs charges qui n'étoient plus d'aucune utilité. Elle fit rendre gorge à ces Sangsues qui s'étoient engraisées du sang des malheureux, & tous les Financiers furent contraints de payer de grosses taxes pour obtenir l'extinction d'un Tribunal qui les obligeoit à de telles restitutions. Outre cette Chambre, il y eut encore un Conseil de Finances, dont le Maréchal de Villeroi fut déclaré le Chef. Colbert y eut entrée comme Contrôleur Général: & quoiqu'il n'eût pas le nom de Surintendant, il en avoit la fonction & l'autorité. Ce fut alors qu'il fit paroître tous les talens de son génie également né pour l'économie & la magnificence; & qu'ayant réformé tous les abus qui s'étoient glissés dans l'administration des deniers publics, il fit fleurir le Commerce & les Manufactures, qui sont les principales richesses d'un Etat. Ainsi s'écoula le reste de cette année.

La suivante commença par une nombreuse Promotion de Chevaliers de l'Ordre du Saint Esprit, institué par le Roi Henri III. comme il a été dit ci-devant dans son Regne (1). Le Roi, qui en étoit le Grand-Maître, s'étant rendu le 1. de Janvier à l'Hôtel de Luynes près des Grands Augustins, en partit peu après pour aller à l'Eglise accompagné des anciens Chevaliers & de ceux qui devoient être reçus qu'on appelle les Chevaliers Novices. Il étoit précédé des cent Suisses de sa Garde, des trompettes, des tambours, des quatre Heralds d'armes, & suivi de ses Gardes du Corps qui fermoient la marche avec les deux cens Gentilshommes de sa Maison portant leurs bâtons de bec-à-corbin. Les Chevaliers tant anciens que nouveaux marchèrent deux à deux vêtus d'habits de toile d'argent, avec la chauffure de même couleur. Quand chacun eut pris sa place, les Novices préterent

1661.

1662.

En Janvier.

E. Novem.
1661.

(1) Voyez tome III. sous l'année 1579.

1662.

le ferment accoutumé, & reçurent des mains du Roi le Cordon bleu où la Croix de l'Ordre étoit attachée. Cette Promotion fut de soixante Chevaliers & de huit Commandeurs. Du nombre de ceux qui avoient été nommés, étoit le Marquis de Fabert, Gouverneur de Sedan, qui refusa cet honneur par un trait de modestie digne d'être marqué dans l'Histoire. Comme il ne pouvoit faire les preuves ordinaires de Noblesse, n'étant que le fils d'un Imprimeur de Nancy, le Roi l'en voulut dispenser en faveur de ses services, qui l'avoient élevé à la dignité de Maréchal de France. Mais Fabert remercia Sa Majesté, ne voulant pas consentir que pour le distinguer on violât un des principaux Statuts de l'Ordre.

Il y eut cette année une grande disette de bled dans le Royaume. Il étoit si rare & si cher qu'il n'y avoit que les riches qui pussent en acheter. Les pauvres se nourrissoient de racines, & les maladies que causoit cette méchante nourriture en faisoient mourir plusieurs de tout âge & de toute condition. Le Roi soulagea leur misere en faisant venir des bleds des Pays Etrangers pour être distribués à un prix raisonnable. Il fit même des aumônes considérables à ceux qui en avoient le plus de besoin, & prévint par ses soins la famine générale, dont tout le Pays étoit menacé.

Le Duc Charles de Lorraine étoit sorti de sa prison de Tolède à la Paix des Pyrenées, sous les dures conditions que la France se crut obligée de lui imposer pour l'empêcher de remuer. Mais ayant fait voir peu après de nouveaux effets de son inconstance, il l'obligea à se ressaisir de ses Etats, qui lui avoient été rendus à la priere du Cardinal Mazarin. C'est ce qui fut exécuté au

En Février.

mois de Fevrier en vertu d'une Donation que le Duc fut contraint de faire au Roi, par laquelle les Duchés de Lorraine & de Bar furent réunis à la Cou-

ronne. Le Duc François entreprit d'en faire voir la nullité; cependant le Parlement ne laissa pas de l'enregistrer, & le Roi, en l'acceptant, accorda aux Princes Lorrains l'honneur d'être réputés Princes du Sang. C'en fut assez pour allarmer les Princes Légitimés, qui protestèrent contre cette clause. Les Ducs & Pairs en firent de même, prétendant qu'elle préjudicoit à leur dignité. Le Roi eut égard à leurs Remontrances, & promit de leur faire justice.

Ce Traité, qui demeura sans exécution, fut suivi d'un autre plus avantageux pour le Roi. Je veux dire le renouvellement d'alliance entre Sa Majesté Très-Chrétienne & les Etats Généraux des Provinces Unies des Pays-Bas. Il regardoit principalement la sûreté du Commerce & de la Navigation, pour laquelle il contenoit une Ligue défensive contre tous ceux qui entreprendroient de les troubler. Il donna lieu peu après à diverses plaintes, par les infractions qui en furent faites, principalement lorsque le Roi eut acquis Dunkerque, comme nous le dirons bien-tôt.

Rapportons auparavant la fameuse affaire des *Corfes* qui eût coûté cher à la Cour de Rome, si elle ne se fût hâtée d'en faire une ample satisfaction. C'étoient les Soldats de la Garde du Pape, qui ayant rencontré deux ou trois François de la suite de l'Ambassadeur, leur firent insulte & en reçurent quelques coups. Aussi-tôt toutes les Compagnies Corfes s'assemblerent, marcherent en armes au Palais de l'Ambassadeur, & se saisirent de toutes les avenues qui y aboutissoient, comme si elles avoient eu dessein de l'assiéger. Ils tirèrent même sur sa personne, l'ayant vu paroître à un Balcon, où le bruit l'avoit attiré. L'Ambassadrice qui se promenoit alors par la Ville, ne fut pas plus respectée de ces furieux, qui tuèrent un de ses Pages à la portiere de son carrosse. On ne douta point que les parens du Pape n'eussent

1662.

En Avril.

1662.

prémédité cet attentat. Ils étoient mécontents de la Cour de France qui, de son côté, prenoit à tâche de les mortifier, pour se venger des traverses que Fabio Chigi lui avoit suscitées au Congrès de Munster. Pour cet effet, on avoit envoyé à Rome le Duc de Crequi, un des plus fiers Seigneurs de la Cour, qui y exerçoit son Ambassade avec toute la hauteur qui lui étoit naturelle. Ce Seigneur ne se trouvant plus en sûreté dans son Palais, fit publier les raisons qu'il avoit d'en sortir, & se retira sur les Frontières de Toscane.

Dès que le Roi en fut informé, il fit donner des Gardes au Nonce Piccolomini, & menaca le Pape des plus terribles effets de son indignation, s'il ne réparoit promptement l'injure faite à son Ministre. Le Pontife allarmé écrivit quelques Brefs d'excuse, mais en termes généraux, dont le Roi ne fut point content. Peu s'en fallut qu'on n'en vint à une guerre ouverte, qui auroit mis l'Italie en feu, si les parens du Pape ne l'eussent enfin prévenue, en le portant à faire au Roi une satisfaction convenable. On s'assembla à Pise pour y négocier l'accommodement; mais le Traité n'en fut conclu que plus d'un an après, comme nous le verrons, aux conditions les plus dures & les plus mortifiantes.

Cependant le Roi cherchoit à tirer avantage du mariage de son frere avec la sœur du Roi d'Angleterre. Il en étoit sorti dès le mois d'Avril une Princesse, nommée *Marie-Louise*, qui fut mariée depuis à Charles II. Roi d'Espagne. L'Ambassadeur (1) qui l'avoit négocié, fut en même tems chargé de deux autres Traités, dont l'un étoit le mariage de Charles avec l'Infante de Portugal, & l'autre la restitution de Dunkerque. Il étoit important de retirer cette Place des mains des Anglois, qui pouvoient de-là incommoder le commerce de

(1) Il se nommoit Comen.

France, & faire, quand ils voudroient, de facheuses descentes sur les côtes. Cinq millions offerts à propos à un Roi nouvellement arrivé d'exil, & qui préféroit les plaisirs à la gloire, firent réussir la négociation, à laquelle le Comte d'Eltrades eut beaucoup de part. Dunkerque fut ainsi rachetée au mois de Novembre, & la garnison transférée à Tanger (2) que le Portugal cédoit à Charles pour la dot de l'Infante.

En Novemb.
bre.

Les Hollandois se plainquirent de cette acquisition, qui ouvroit au Roi l'entree des Pays-Bas. D'ailleurs la Franchise accordée aux Habitans de Dunkerque, étant nuisible à la liberté de leur Commerce, ils la regarderent comme une infraction de l'Alliance, que le Roi avoit renouvelée avec eux tout récemment. Ils prirent dès-lors des mesures pour se garantir des entreprises d'un voisin, dont l'ambition commençoit à leur devenir redoutable, & l'on parla d'une ligue entre les dix-sept Provinces.

Le Roi dissipa tant qu'il put les bruits qui couroient de ses desseins; mais il ne put guerir l'ombrage que les Hollandois en conçurent. La suite fera voir si leurs soupçons étoient mal fondés. Peu de jours avant l'achat de Dunkerque, la Reine étoit accouchée d'une Princesse, nommée *Anne-Elizabeth de France*, qui mourut au commencement du mois de Decembre suivant. Le Roi alla ensuite visiter sa nouvelle acquisition, & revint passer l'hyver à Paris, dans les divertissemens ordinaires.

En Decem-
bre.

Il prétendoit que la Hollande lui garantit cette acquisition, en vertu du Traité qu'il avoit fait avec elle l'année précédente. Deux raisons arrêtoient la République: l'une, comme j'ai dit, la franchise que le Roi avoit accordée aux Dunkerquois; & l'autre, la ja-

1663.

(2) Sur la Côte de Barbarie vers le Détroit de Gibraltar.

1663.

lousie qu'elle avoit de cette Place, qui facilitoit aux François l'invasion de la Flandre. Il s'agissoit de lever ces ombrages pour obtenir la garantie d'où dépendoit la Ratification du dernier Traité. Le soin en fut donné au Comte d'Estrades, envoyé en qualité d'Ambassadeur à la Haye, qui ménagea si bien cette affaire, par le moyen du Pensionnaire Jean de Wit, dévoué à la France, qu'elle réussit comme on se l'étoit proposé. L'acquisition de Dunkerque fut garantie par la République, & le Traité de 1662. ratifié par le Roi Très-Chrétien.

Quant à la cession de la Lorraine, le Duc Charles n'ayant pas tardé à s'en repentir, commença à se ressaisir de Marsal, où il mit un Gouverneur à sa dévotion. Le Roi, indigné de ce procédé, y marcha en personne à la tête de ses troupes, & résolut de l'assiéger dans les formes. C'étoit une des meilleures Places du Pays, tant par la régularité de ses Ouvrages, que par l'avantage de sa situation. Elle ne lui coûta néanmoins qu'onze jours de siège, le Gouverneur ayant eu ordre de la remettre entre les mains du Roi.

Après cette expedition, on en entreprit une autre contre les Algeriens qui désoloient par leurs Pirateries les côtes d'Italie & de Provence. Pour les réprimer, on mit une Flotte en mer, commandée par le Duc de Beaufort, Amiral, ayant pour Lieutenant le Commandeur Paul, Chevalier de Malthe. Elle leur donna la chasse si vigoureusement, qu'ils furent contraints de se retirer dans leurs Ports, après avoir essuyé un rude combat, qui les mit pour long-tems hors d'état de reparoitre: On entreprit l'année suivante de faire un établissement sur la côte de Bugie, pour assurer encore mieux la navigation des Vaisseaux François. On s'empara pour cet effet de Gigeri, où l'on se maintint durant quelques mois sans beaucoup de

Tome IV.

peine. Mais les vivres ayant manqué par la difficulté d'y mener les convois, on fut contraint d'abandonner cette entreprise, dont les mesures n'avoient pas été bien concertées.

On en prit de plus justes pour faire observer parmi les troupes l'exacte discipline que le Roi vouloit y établir. Quoiqu'il en eût congédié une partie, il ne laissa pas d'en conserver l'élite pour garnir les Frontières & tenir ses voisins en respect. Le Marquis de Louvois qui entendoit ce détail mieux que personne, donna par-tout de si bons ordres, que jamais le Roi ne fut mieux servi, ni les peuples moins fatigués de l'insolence des soldats. Comme ils ne manquoient de rien, on n'entendoit plus parler, ni de violences, ni de brigandages. Chacun se renfermoit dans son devoir, plus par l'émulation de plaire au Maître, que par la crainte du châtement. Aussi les Emplois militaires ne se donnerent-ils plus qu'au mérite, ce qui contribua plus que tout le reste à remplir les Armées de bons Officiers

Pour faire en même-tems de bons Juges, le Roi fit travailler à un nouveau Code, appelé de son nom le *Code-Louis*. C'étoit un Recueil d'Ordonnances, tendant à régler toutes les procédures, & à faire fleurir la Justice par une exacte observation des Loix. Il ne fut publié qu'en 1667. & les années suivantes, à mesure qu'on en avançoit la compilation. S'il n'a pas eu le succès qu'on en devoit attendre, c'est moins au Législateur que l'on doit l'imputer, qu'aux subtilités de la chicane qui corrompt peu à peu les plus sages réglemens.

On en fit de semblables pour la Pôlice, qui remit insensiblement le bon ordre dans Paris. Cette Capitale fut embellie de quantité de beaux Edifices. On commença la Façade du Louvre, la plus superbe qui se puisse voir.

V u

1663.

1663.

Les particuliers imiterent l'exemple du Prince, & par le bon goût qui se répandit dans la construction des bâtimens, Paris devint en peu de tems une Ville régulière, riante, magnifique, où la propreté & la sûreté attirerent bientôt un grand concours d'Etrangers. Les rues furent élargies, les Places publiques ornées de Fontaines, & les bords de la Seine revêtus de belles pierres, qui commencerent à former des Quais somptueux autant que commodes. Les denrées y vinrent en abondance; on en facilita l'entrée par la diminution des Impôts; & le bon marché des vivres fit oublier les longues guerres qui avoient jetté les Peuples dans la misère & dans la désolation.

Tous ces soins du Monarque pour procurer le bien public au-dedans, ne lui firent pas négliger au-dehors les Alliances qui pouvoient lui être avantageuses. Celle des Suisses fut renouvelée cette année, d'une manière qui mérite d'être conservée à la postérité. Elle duroit depuis le Règne de François I. qui s'étoit confédéré avec ces Peuples belliqueux (1) après la bataille de Marignan, & avoit été cultivée avec beaucoup de soin par tous les Rois ses Successeurs. Louis XIV. voulut les imiter dans la réception solennelle qu'il fit aux Ambassadeurs des treize Cantons. Ce fut vers le milieu de Novembre qu'ils furent conduits à l'Audience, où ils parlerent découverts au Roi, qui étoit debout & couvert. Ils avoient souhaité qu'on leur cédât la main dans les visites qu'ils feroient chez les Princes & chez les Ministres; mais à l'exception de cet article, ils reçurent toutes sortes d'honneurs. Ils entrèrent le 14. en conférence avec les Commissaires du Roi, & le Traité ayant été signé, l'Alliance fut jurée en l'Eglise de Notre-Dame, avec les cérémonies accoutumées. Ils

En Novemb.
Lrc.

(1) Voyez Meretii Tome III. sous l'année 1515.

furent ensuite régalez à l'Archevêché, où tout se passa de la même manière, qu'on en avoit usé du tems de Henri IV. en pareille occasion (2).

1663.

Le Roi fit peu après une nouvelle création de quatorze Ducs, pour reconnoître par cet honneur les services des principaux Seigneurs du Royaume. Ce fut aussi pour prévenir les désordres qui pouvoient encore troubler l'Etat, en s'assurant des Grands de la Cour pour contenir le Parlement & le Peuple. Cette Politique réussit; car quoique la France ait été exposée dans la suite aux plus fâcheuses calamités, jamais les Peuples n'ont osé secouer le joug, auquel le Roi les avoit accoutumés de bonne heure.

Il se faisoit craindre également de ses Sujets & des Etrangers. On en peut juger par la satisfaction à laquelle il obligea la Cour de Rome, au sujet de l'affaire des Corfes, dont nous avons parlé il n'y a pas long-tems. Le Traité conclu à Pise le 12. de Février, portoit :

1664.

» Que le Cardinal Chigi, Neveu du
» Pape, viendrait en qualité de Légat
» en France, pour faire des excuses de
» tout ce qui s'étoit passé : qu'il protes-
» teroit que ce n'avoit pas été l'inten-
» tion du Pape d'offenser le Roi, ni
» son Ambassadeur : que, ni lui, ni
» aucun de sa Maison, n'avoient eu part
» à l'attentat, & qu'à l'avenir ils don-
» neroient au Roi des preuves de leur
» zèle, de leur obéissance & de leur
» fidélité : que le Cardinal Impériali,
» Gouverneur de Rome, viendrait en
» France pour se justifier de ce qui
» avoit été fait : que Dom Mario, frere
» du Pape, & Général de ses troupes,
» sortiroit de Rome, jusqu'à ce que
» le Légat eût eu sa première Audience
» du Roi, & qu'il déclareroit par un
» Ecrit de sa main, accompagné d'un
» Bref du Pape pour le confirmer, qu'il
» n'avoit point eu de part à ce qui s'é-

En Février.

(2) Voyez Tome I. sous l'année 1602.

1664.

« toit passé au sujet de l'insulte des
 « Corfès : que Don Agostino Chigi ,
 « autre Neveu du Pape , aussi - bien -
 « que sa belle - sœur Donna Olimpia ,
 « & sa niece , iroient au - devant du
 « Duc de Crequi , lorsqu'il retourne -
 « roit à Rome pour y exercer son Am -
 « bassade , & lui témoigneroient le dé -
 « plaisir que le Pape leur Oncle avoit
 « de l'accident qui étoit arrivé : que
 « toute la Nation des Corfès seroit dé -
 « clarée incapable de servir jamais dans
 « Rome , & dans tout l'Etat Ecclésiast -
 « tique : qu'enfin il seroit élevé à Rome
 « une Piramide , avec une Inscription ,
 « contenant en substance le Decret ren -
 « du contre la Nation Corse , qui de -
 « voit être placée vis - à - vis de l'en -
 « droit où étoit leur ancien corps de
 « Garde ».

En Juillet.

Tous ces Articles furent exécutés de point en point. Le Cardinal Chigi vint en France au mois de Juillet , faire au Roi la satisfaction dont on étoit convenu ; & le Cardinal Impériali le suivit bien-tôt après , pour s'acquitter aussi de l'ordre qui lui avoit été donné. Mais à l'exception des termes concertés dont le premier devoit se servir dans le compliment qu'il fit à Sa Majesté , la qualité de Légat , dont il étoit revêtu , & les honneurs qu'il reçut à son entrée , le dédommagerent bien de ce qu'il pouvoit y avoir d'humiliant dans la démarche qu'on lui faisoit faire.

Elle fut précédée de plusieurs fêtes galantes , qui occuperent la Cour jusqu'au mois de Mai. Le Roi s'y distingua par son adresse dans la danse , & tous les Seigneurs y brillèrent par une dépense , dont ils auroient pu se passer. Mais il falloit suivre le goût du Maître , que ses Ministres engageoient adroitement dans ces parties d'éclat , pour faire diversion aux affaires , & établir d'autant mieux leur autorité. C'étoit la politique du Cardinal Mazarin , dont ils suivoient en cela les Memoites. Il leur convenoit que le

1664.

Roi ne devint pas trop éclairé : ils favorisoient son penchant à la volupté & à la magnificence. Mais pour le rendre en même tems absolu , & pour faire sous son nom tout ce qu'ils voudroient , ils engageoient la Noblesse à se rendre dépendante de la Cour , en l'y attachant par des pensions que le luxe & les plaisirs rendoient tous les jours plus nécessaires.

Pour faire croire néanmoins que le Roi ne s'endormoit pas dans ces divertissemens , on lui donna des ouvertures sur le commerce , qu'il eut la gloire d'avoir rétabli dans ses Etats. Ce fut Colbert qui lui en traça le plan , sur le modele de celui des Hollandois qui étoient montés par-là à un si haut degré de puissance. Il proposa d'établir deux Compagnies , l'une pour les Indes Orientales , & l'autre pour les Indes Occidentales , sous la protection de Sa Majesté. Elle s'engagea de leur prêter six millions pour le fond nécessaire à leur établissement ; & aussi-tôt l'on fit partir une Colonie Françoisse de la Rochelle , pour aller peupler l'Isle de Cayenne , située dans l'Amérique Méridionale , à l'embouchure de la Riviere du même nom. Une autre fut envoyée au Canada , dans l'Amérique Septentrionale , & une autre dans l'Isle de Madagascar , au Levant du Continent d'Afrique ; mais ce dernier établissement ne dura pas long-tems.

Il falloit , pour assurer toutes ces colonies prendre soin de rétablir aussi la Navigation. C'est à quoi les Ministres s'appliquerent , en faisant construire de grands Vaisseaux , & en équipant de puissantes Flottes , qui disputèrent bientôt l'empire des Mers aux Anglois & aux Hollandois. Ce fut alors qu'on s'empara , comme j'ai dit , de Gigeri , où l'on ne pût néanmoins se maintenir contre les Maures , qui ne tarderent pas à le reprendre .

Peu après , l'Armée des Turcs entra en Hongrie , où dès l'année précédente elle avoit fait le Siège de Neuhausel. L'Em-

1664.

pereur allarmé envoya demander du secours à la France, qui lui accorda quatre mille hommes de pied & deux mille chevaux, sous le Commandement des Comtes de Coligni & de la Feuillade. Ils arrivèrent à tems pour se trouver à la fameuse Bataille de Raab, ou de Saint Godart, qui se donna le troisième d'Août. Elle fut très-sanglante: les Turcs y perdirent dix-sept mille hommes, sans ceux qui se noyèrent en voulant repasser le Raab, & les Chrétiens seulement trois mille, par la valeur des François qui rétablirent la Bataille à l'aile gauche. Mais ce secours, qui valut la paix à l'Empereur, le mit en défiance de la France, par la jalousie qu'il conçut de son pouvoir.

fin Octobre.

L'Electeur de Mayence eut aussi recours au Roi, pour réduire la Ville d'Erford, qui s'étoit soustraite de son obéissance. Il l'assiégea au mois d'Octobre, fortifié de quatre mille hommes, que la France lui envoya, & contraignit les Rebelles de se soumettre, après un Siège de vingt-sept jours.

En Août.

Le 16. Novembre suivant, la Reine accoucha d'une Princesse, nommée Marie-Anne de France, qui mourut au bout de six semaines. La Duchesse d'Orléans étoit aussi accouchée au mois de Juillet, de Philippe-Charles, Duc de Valois, qui ne vécut que deux ans, étant mort en 1666. au mois de Décembre.

En Novemb-
bre.

Au rétablissement de la Marine & du Commerce, il faut joindre les Manufactures, qui sont une partie essentielle de ce dernier moyen d'enrichir un Etat. Celles de France étoient tombées dans le mépris, par l'avidité que chacun témoignoît pour faire venir des étoffes étrangères. Par-là une infinité d'Ouvriers se trouvoient sans occupation, & les Peuples voisins en profitoient par le débit de leurs Marchandises, qui amontoient tout l'argent du Royaume. Le Roi entreprit de remettre les Arts en honneur. Il établit en divers endroits de belles Manufactures, & les plus habiles Arti-

sans se voyant occupés & encouragés, cessèrent de porter chez les voisins le fruit de leur industrie.

1664.

Le Roi n'en demeura pas-là. Non content d'illustrer par sa protection les Arts purement utiles ou nécessaires, il voulut honorer aussi ceux qui servent uniquement à la magnificence & à l'ornement. Telles sont la Peinture, la Sculpture, & l'Architecture, propres à conserver la mémoire des grandes actions. Dès long tems, il y avoit une Académie en ce genre, autorisée par Arrêt du Conseil. Le Roi en renouvela l'Etablissement par de nouvelles Lettres Patentes, & outre les nouveaux Privilèges qu'il lui accorda, il ne dédaigna point de la loger dans le Louvre, comme pour faire travailler tant d'habiles Maîtres sous ses yeux. Aussi s'y rendirent-ils si excellens, que Paris le disputeroit à l'ancienne Rome, par la beauté des Tableaux & la hardiesse des Statues, dont tous les Palais sont ornés. Nous verrons dans la suite l'Académie des Sciences se joindre encore à celle des beaux Arts; comme celle des Inscriptions fut établie, pour transmettre tous ces rares Monumens à la Postérité. Je n'oublie pas l'Académie de Musique, qui fut aussi portée au plus haut point sous ce Regne.

Ajoutons à toutes ces grandes entreprises, celle de joindre les deux Mers, par le moyen du Canal de Languedoc. Elle fut commencée cette année, & achevée seulement long tems après (1). Il ne s'agissoit de rien moins que de ramasser toutes les eaux de plusieurs petites rivières, & de les conduire dans les deux Mers, par un nouveau chemin de 64 lieues de longueur. C'est ce qui fut exécuté en creusant un bassin d'une profondeur & d'une étendue extraordinaires, qui, rassemblant toutes ces eaux, les distribue ensuite par des Ecluses, d'un travail non moins solide

(1) En 1685.

1664.

que surprenant. Tel étoit l'usage que le Roi faisoit de sa puissance : heureux s'il ne l'eût jamais employée qu'à faire réussir de tels projets!

Il en méditoit un plus ambitieux qui devoit éclore à la mort prochaine du Roi d'Espagne, & pendant la minorité de son successeur. C'étoit d'envahir les Pays-Bas Espagnols, sous prétexte des Droits de la Reine, dont la Dot ne lui avoit pas été payée entièrement. Les Hollandois en furent d'autant plus allarmés, qu'ils étoient alors sur le point d'entrer en Guerre avec l'Angleterre & l'Evêque de Munster. Ils ne sçavoient quel parti prendre pour se délivrer de leurs justes appréhensions. Le Traité de 1662. leur lioit les mains, & le Roi refusoit de l'exécuter, à moins qu'ils ne lui garantissent de leur côté ses prétentions à la succession d'Espagne. Ils le pressoient de leur envoyer les secours, dont on étoit convenu par ce dernier Traité; mais le Roi les amusoit; & pendant qu'il faisoit semblant de travailler à leur paix avec l'Angleterre, il l'éloignoit adroitement pour obliger ces deux Puissances à en venir aux mains. Enfin, craignant que les Hollandois ne s'accoutumassent avec cette Couronne, pour faire ensuite avec elle, avec l'Empereur & avec l'Espagne, une Ligue contre lui-même, comme le bruit en courroit, il résolut de se déclarer pour eux, & leur envoya l'année suivante le secours dont on le sollicitoit depuis si long-tems. Mais bien loin d'en tirer quelque utilité, la République n'en reçut que du dommage, puisque les six mille hommes que le Roi lui envoya ne servirent qu'à ravager le Pays, & que la Flotte de France ne joignit fort tard celle de Hollande, que pour être simple spectatrice des événemens.

1665.

La première ne quitta la Méditerranée, qu'après avoir battu deux fois les Corsaires d'Alger: l'une au mois d'Avril sous le Fort de la Goulette, près

En Avril.

En Août.

1665.

de Tunis, & l'autre au mois d'Août, près d'Alger, sous la Forteresse des Sefilles. L'Amiral, le Vice-Amiral, & le Contre Amiral de ces Pirates, furent faits prisonniers dans ce dernier combat, où l'Amiral François & le Commandeur Paul, se signalèrent d'une façon particulière.

Pendant qu'ils passaient dans l'Océan selon les ordres qui leur en avoient été donnés, le Roi faisoit dans sa Capitale divers changemens peu avantageux. L'un fut de rendre venales les Charges de Judicature & l'autre de supprimer la Chambre de Justice. Il y avoit long-tems que l'hérédité de ces Charges avoit été accordée, moyennant un *Droit annuel*, que les Officiers payoient pour en assurer la conservation à leurs héritiers. Ce Droit fut confirmé cette année, & établi sur le pied de la valeur des Charges, qui fut aussi fixée par le Roi. Ainsi elles furent bien-tôt remplies, non par ceux qui en étoient les plus dignes, mais par ceux qui se trouvoient le plus en état de les acquérir; & l'auguste corps du Parlement ne fut bientôt plus qu'un mélange monstrueux de divers Membres sortis de toutes sortes d'états & de conditions. La seule richesse leur tenant lieu de mérite, il ne faut pas s'étonner qu'ils en aient laissé avilir la dignité. Le Roi ne fut pas fâché d'humilier par-là cette Compagnie, qui lui avoit résisté en face autrefois. Aussi ne la crut-il plus digne de sa présence dans la suite; & après l'avoir dépouillée du Droit des Remontrances & des Modifications, il se contenta d'y envoyer ses Edits, premièrement par des Princes, & ensuite par des personnes ordinaires. A l'égard de la Chambre de Justice, elle fut supprimée par un Edit, qui laissa enfin respirer les Partisans. Le Roi prévoyoit qu'il en auroit besoin, pour soutenir les Guerres qu'il avoit dessein d'entreprendre; c'est pourquoi il se fit remplir ses coffres, des immenses restitu-

1665. rions aufquelles il les obligea, il leur donna Amnistie du reste, au hazard de laisser à son Successeur le soin de les rechercher de nouveau.

En Septem-
620. Ce qui donna lieu à la Guerre qu'il méritoit, fut la mort de Philippe IV. Roi d'Espagne, arrivée au mois de Septembre, après un Regne de quarante-quatre ans. Le Roi affecta d'en paroître touché par la Lettre qu'il en écrivit au Comte d'Estrades : mais le traitement qu'il fit peu après à Charles II. son Successeur, fut bien éloigné de la protection & de l'amitié qu'il lui avoit promise.

1666. En Janvier. La Reine Anne d'Autriche, Mere du Roi & Sœur de Philippe IV, ne lui survêquit que quelques mois, étant morte le 20. Janvier de l'année suivante. Sa vie avoit été un mélange continuel de bons & de mauvais succès. Si les premières années de sa Régence furent heureuses, rien ne fut plus malheureux que les dernières, par son attachement pour le Cardinal Mazarin, qu'elle voulut maintenir au risque de tout ce qui en pouvoit arriver. Elle y réussit; mais il lui en coûta bien des traverses. Si néanmoins quelque chose fut capable de l'en consoler, c'est d'avoir vu le Roi son Fils en état de gouverner par lui-même, & d'avoir donné la Paix au Royaume, par le Mariage de l'Infante sa Nièce, qui étoit ce qu'elle désiroit le plus. Du reste, sa personne étoit un composé de qualités différentes. Pleine de fierté & d'aigreur contre tout ce qui lui résistoit, elle n'avoit que de la douceur & de la bonté dans les occasions, où l'on s'attachoit à lui plaire. Personne ne sçavoit mieux se composer. Ses manieres extérieures la faisoient passer pour habile, quoiqu'elle eût dans le fond plus d'opiniâtreté que de résolution. Elle étoit ferme & hardie dans le péril, mais elle l'oublioit dès qu'il étoit passé, & ne prenoit pas assez de soin de le prévenir. Elle avoit tous les dehors de la pieté, dont elle laissa entre autres Monumens

la belle Eglise du Val de Grace.

1666. Le Roi étoit dans un age à être moins sensible à la perte de sa mere. Tout occupé de ses amours & de son ambition, il ne songeoit qu'aux grands desseins que cette dernière passion lui inspiroit. C'étoit d'envahir les Pays-Bas, comme dévolus à la Reine par la mort du Roi son pere. Il falloit pour cela ménager l'Angleterre, afin qu'elle ne fût pas contraire à ce projet. Le Roi envoya à Londres une Ambassade solemnelle, pour engager le Roi Charles à ne point traverser la Conquête des Pays-Bas. Et comme ce Traité devoit demeurer secret jusqu'au tems de l'exécution, on feignit, comme j'ai dit, de négocier la paix avec la Hollande, pendant que l'on convenoit sous main de continuer à lui faire la Guerre. Mais ces intrigues ayant été pénétrées; & le Roi ne pouvant plus résister aux instances réitérées des Provinces Unies, qui le pressoient de remplir ses engagements, il convint avec le Roi d'Angleterre de se déclarer réciproquement une Guerre simulée, ce qui fut exécuté de la part de la France, le 29. de Janvier. Ce fut en conséquence de cette Déclaration de Guerre, que la Flotte Françoisise eut ordre de venir dans l'Océan, mais si lentement, & après tant de délais, que les Hollandois n'en purent tirer aucun avantage. Le Roi ne les aida pas plus efficacement par Terre contre l'Evêque de Munster; & cependant, pour prix des six mille hommes qu'il fit marcher à leur secours, il ne tint pas à lui d'avoir Maestricht, qui est la clef de tout leur Pays.

Le Secret de cette Guerre entre la France & l'Angleterre, étant ignoré dans l'Amérique, on s'y battit plus sérieusement. Les deux Nations possédoient par moitié l'Isle Saint Christophe, l'une des Antilles. Dès qu'on y eut reçu avis de ce qui se passoit en Europe, on en vint aux mains; & les François chasserent les Anglois de l'Isle, après

1666.

leur avoir pris leurs Forts, leurs Armes & leur Canon. Les deux Rois apprirent avec chagrin une nouvelle si contraire à leurs intentions secrètes. Aussi la France ne tarda-t-elle pas à restituer à l'Angleterre la partie de l'Isle qu'elle possédoit, dès que la Paix fut conclue à Breda, comme nous le dirons l'année suivante.

En Mars.

C'étoit en vue d'entreprendre une Guerre plus utile, dont le Roi formoit à loisir les préparatifs. Pour cet effet, il assembla son Armée près de Compiègne, & en fit la revue le 15. de Mars. Il y parut avec une magnificence digne du spectacle, dont il vouloit régaler la Cour. Ayant trouvé ses Troupes en bon état, il les renvoya dans leurs Quartiers, jusqu'au tems destiné à les mettre en Campagne.

Pendant qu'il donnoit les ordres nécessaires pour la grande Expédition qu'il méritoit au dehors, on achevoit au dedans les Ouvrages commencés pour la commodité de la Navigation & du Commerce. On crut qu'il ne suffisoit pas d'avoir trouvé le moyen de joindre les deux Mers : on voulut encore former un Port commode pour les Vaisseaux qui entreroient dans la Méditerranée. On choisit pour cela le Cap de Sète, près de Frontignan, dans le Bas-Languedoc. Il n'y avoit eu jusqu'alors que quelques Etangs, qui ne pouvoient contenir de grands Vaisseaux. On y creusa un Port, d'une profondeur & d'une étendue convenables pour y mettre les plus grands Navires en sûreté. On en fit aussi un sur l'Océan, à l'embouchure de la Charente. Ce fut celui de Rochefort, où l'on bâtit un grand & magnifique Arsenal. Divers Maîtres y furent établis pour enseigner tout ce qui regarde la Navigation; & c'est de-là que partent toutes les Escadres qui vont au Canada, ou aux Isles de l'Amérique.

Ce fut aussi à peu près dans le même tems que s'établit l'Académie Royale des Sciences à Paris. Elle tint premie-

rement ses Conférences dans une des Sales de la Bibliothèque du Roi, qui lui donna ensuite (1) un Appartement dans le Louvre, pour faire plus d'honneur aux Membres qui la composent. Comme entre les Sciences dont on y traitoit, on cultivoit particulièrement l'Astronomie & les Mathématiques, on ne tarda pas de construire (2) hors du Fauxbourg Saint Jacques un Observatoire, pour y dresser les machines dont on pouvoit avoir besoin. Delà, tant de belles & utiles découvertes, qui se perfectionnent tous les jours. C'est aux soins de Colbert qu'on en est redevable, par l'application qu'il eut à inspirer au Roi de si nobles desseins. Un Edit sévère contre les blasphémateurs, donna encore cette année un nouveau lustre à la gloire de ce Monarque; heureux s'il n'eut jamais rien fait qui eût été capable de l'obscurcir!

Quoique son commerce avec la Marquise de Montespan, n'ait éclaté qu'environ trois ans après, ce fut pourtant dès ce tems-ci que cette Dame médita sa conquête. Elle étoit venue étaler ses charmes à la Cour, & le Roi la voyant souvent chez Madame de la Valiere, ne put se défendre du piège qu'elle lui tendoit. La Valiere s'aperçut de son changement, & s'en plaignit; mais contrainte de souffrir une Rivale, dont la beauté lui enlevoit insensiblement le cœur du Roi, elle demeura encore quelque tems à la Cour, jusqu'à ce qu'elle prit entièrement le parti de la retraite.

La Reine souffroit encore plus impatiemment ce partage. Mais la crainte de s'aliéner son Epoux, qui d'ailleurs en usoit bien avec elle, lui faisoit étouffer ses plaintes, & renfermer en elle-même son chagrin. Elle n'en eut pas moins de tendresse pour le Roi, qu'elle tâchoit de ramener par ses bonnes manieres. Elle accoucha au mois de Jan-

(1) En 1667.

(2) L'année suivante 1667.

1666.

1667.

1667.

En Janvier.

vier d'une Princesse, nommée comme elle *Marie-Therese*, qui ne vécut pas long-tems.

Au Printems suivant, le Roi pensa à faire valoir par les armes les Droits de la Reine son Epouse. Ils étoient de deux fortes; les uns regardoient la succession entiere d'Espagne, en cas que le Roi Charles II. vint à mourir sans enfans, & les autres, le Duché de Brabant, le Marquisat d'Anvers, la Seigneurie de Malines, une partie de la Flandre & du Luxembourg, &c. échus dès-lors à la Reine, par la mort de Don Balthasar son frere. Il est vrai qu'elle avoit renoncé aux uns & aux autres, comme nous l'avons rapporté par un Acte solennel, fait aux Pyrenées en faveur de la Paix & de son Mariage. Mais, ainsi qu'on l'avoit prévu dès le tems du Traité, cette renonciation ne devoit avoir lieu, qu'autant qu'il plairoit au Roi de l'exécuter. Il n'avoit oté l'enfreindre tant que la Reine sa Mere avoit vécu. Un reste de complaisance pour cette Princesse l'avoit emporté sur son ambition. Elle prévoyoit si bien les maux que devoit produire la rupture entre les deux Couronnes, qu'étant au lit de la mort, elle n'oublia rien pour la prévenir. Mais à peine eut-elle les yeux fermés, que le Roi se mit en état de soutenir ses prétentions, en assemblant toutes ses Troupes, ainsi que je l'ai rapporté. C'étoit pour intimider la Cour de Madrid, à qui il avoit fait sçavoir sa résolution, dès l'année précédente. Il la laissa même écouler toute entiere, pour ne paroître pas agir avec trop de précipitation. Mais celle-ci étant venue, & la Reine d'Espagne ayant fait réponse qu'elle ne pouvoit entendre à aucun accommodement sur les prétentions du Roi T. C. qu'elle croyoit destituées de toute apparence, ce Monarque fit publier un Manifeste pour établir la justice de ses desseins.

La jalousie de Louvois contre Colbert fut la cause secrete de cette prise d'ar-

mes. Le premier se voyant inutile en tems de Paix, inspira au Roi de faire la guerre à l'Espagne, sous prétexte des Droits de la Reine, appuyés sur de certaines Loix, qu'il eut soin de faire expliquer en sa faveur. Il ordonna à d'habiles Avocats d'y travailler, & ceux-ci, bien payés, ne manquerent pas de le servir à son gré. Ainsi la guerre fut entreprise sur ce Procès, où les Parties n'avoient point été appellées; & l'on entra tout d'un coup en Flandre, où le Roi voulut aller en personne. Cependant pour sauver la parole qu'il avoit donnée de ne point porter la guerre dans les Etats du jeune Roi d'Espagne pendant sa minorité, il qualifia cette expédition de *prise de possession* & non pas de *prise d'armes*: étrange *prise de possession*, disoient les Espagnols, *qui se faisoit à main armée!* en effet, le Roi entra en Flandre, à la tête de trente-cinq mille hommes.

Il avoit fait au mois de Mars un Traité de ligue avec le Portugal, par lequel il s'obligeoit de déclarer la guerre au Roi de Castille, dès que la Paix seroit faite avec l'Angleterre. Cette Paix n'étoit pas encore conclue, mais elle étoit si avancée, qu'on ne pouvoit pas douter du succès. Le Roi néanmoins n'en attendit pas la conclusion pour entrer en campagne. Il parut dès le mois de Mai devant Armentieres & Charleroi, qui se rendirent sans faire aucune résistance. Les Espagnols n'ayant pû se remettre si-tôt des grandes pertes souffertes dans la dernière guerre, n'étoient pas en état d'opposer à l'Armée du Roi des forces capables de la repousser. Ils s'étoient contenté de crier à l'injustice, & de publier des Manifestes pour faire connoître leur bon droit. Il ne faut pas s'étonner si celui du Roi prévalut, étant soutenu de la force, qui est toujours le moyen décisif en ces occasions. C'est ce qui obligea le Marquis de Castel-Rodrigo, Gouverneur des Pays-Bas, d'ab-

bandonner

1667.

En Mars.

En Mai.

1667. bandonner Charleroi, après en avoir fait sauter les Ouvrages.

En Juin. La Ville d'Ath n'attendit pas le siège : elle se rendit aux premières approches du Canon. Tournai laissa ouvrir la tranchée ; mais ce ne fut que pour la forme, s'étant rendu trois jours après. Le Roi y entra en conquérant, qui n'avoit qu'à paroître devant une Place, pour s'en faire aussi-tôt ouvrir les Portes. C'est ainsi que parloient les François, en insultant à la foiblesse des Espagnols. Douay ne tint que six jours, le Gouverneur ayant demandé à capituler le 6. de Juillet, & remis la Ville & le Fort de Scarpe entre les mains du Roi, qui y fit aussi-tôt venir la Reine, pour prendre possession de sa nouvelle conquête. Oudenarde eut le même sort, s'étant rendue le 31. du même mois.

En Juillet. C'étoit moins une expédition qu'un voyage, où tout se réduisoit à l'aspect terrible du vainqueur. La frayeur marchoit devant lui, & les Peuples consternés, baissant la tête, subissoient le joug qu'on venoit leur imposer. Ce n'étoit pas sans murmurer d'une violence qui les soumettoit malgré eux à une domination étrangère. Le même jour qu'Oudenarde se rendit, la Paix fut conclue à Breda, non par un Traité commun à toutes les Puissances intéressées, mais par trois Traités différens, selon leurs intérêts particuliers. La Paix de la France avec l'Angleterre ne fut pas ce qui souffrit le plus de difficulté. S'il n'y avoit eu que cet accommodement à régler, il auroit été bien tôt fait, puisque les deux Couronnes étoient d'accord, même dans le tems qu'elles feignoient de se faire la guerre. Celui de l'Angleterre avec le Dannemarck & les Provinces-Unies, fut un peu plus difficile à ménager. Cependant tout fut arrêté en deux mois, par l'intérêt qu'avoient les Etats-Généraux de terminer une guerre qui leur étoit fort à charge.

Ils songeoient d'ailleurs à se garan-

Tom. IV.

1667. tir de l'invasion des François, qui continuoient leurs conquêtes dans les Pays-Bas. La ville d'Alost fut prise le 4. d'Août, ensuite de quoi le Roi alla mettre le siège devant Lille. L'importance de cette Place, munie d'une garnison de deux mille hommes de pied, & de cinq cens chevaux, faisoit craindre qu'elle ne se défendît long-tems. Cependant elle se rendit le 28. après neuf jours seulement de tranchée ouverte. Sa prise fut suivie de la déroute du Comte de Marfin & du Prince de Ligne, qui s'étoient avancés jusqu'à Ypres, dans le dessein d'en tenter le secours. Ils commandoient l'un & l'autre un corps de Cavalerie Espagnole, dont le Roi n'eut pas plutôt appris la marche, qu'il envoya contre eux deux détachemens, conduits par les Marquis de Créqui & de Bellefonds. S'avancant ensuite lui-même jusqu'au Canal de Bruges avec un gros de Cavalerie pour les soutenir, il fut témoin de la défaite entière des troupes ennemies, sur lesquelles on prit plus de quinze cens chevaux, quantité de drapeaux & de prisonniers. Ainsi se termina la campagne du Roi, qui s'en retourna à Versailles dès le commencement de Septembre, pour aller revoir la Marquise de Montespan. Son amour naissant pour cette Dame ne lui permit pas même de lui dérober tout le tems de la campagne. Il l'interrompit deux fois pour satisfaire l'impatience de ses desirs.

Pendant que la principale Armée, commandée par le Viconte de Turenne, achevoit si rapidement toutes ces expéditions, le Maréchal d'Aumont, qui commandoit un corps séparé, en faisoit d'autres avec autant de succès & de promptitude. La première fut la prise de Bergues, qui se rendit en peu de jours au commencement de Juin. La seconde, celle de Furnes, qui ne fit guère plus de résistance. La troisième, celle de Courtrai, qui tenoigne

Xx

1667.

En Août.

En Septembre.

1667.

un peu plus de vigueur ; & la dernière , celle de Dixmude , qui n'attendit pas seulement le canon pour ouvrir ses portes. Etoit-ce à la valeur des François , ou à la consternation des Espagnols , que l'on devoit attribuer toutes ces conquêtes ? Il semble qu'il n'y avoit pas beaucoup d'honneur à prétendre , de succès qui coûtoient si peu aux Vainqueurs.

Ils en triomphoient néanmoins , comme d'un sujet de se croire invincibles , & s'en servoient à relever la gloire du Monarque en faisant valoir sa modération. Son dessein , disoient-ils , n'étoit pas de dépouiller l'Espagne , mais de se mettre en possession des Places qu'elle lui retenoit injustement : pour calmer de même les justes allarmes des Etats Généraux , on leur disoit que le Roi leur laisseroit un rempart capable d'assurer leur liberté , s'ils avoient besoin d'ajouter cette garantie à celle de sa parole royale. Mais tout cela ne suffisoit point pour les appaiser. Ils ne se mettoient pas en peine de cacher leur défiance. Ils craignoient , comme dit leur Ambassadeur Van Beuningen à Paris , *que le Roi ne voulût tout engloutir*. Ils se remuerent beaucoup pour faire accepter aux deux Cours divers projets d'accommodement ; & les Espagnols de leur côté n'oublièrent rien pour les engager avec eux dans une ligue contre la France. Le Roi sçut qu'on offroit pour cela Ostende & Namur aux Etats Généraux ; mais il ne s'en inquiéta pas , comptant sur le pensionnaire de Wit , qui gouvernoit la République à son gré.

Cependant , pour faire voir qu'il donnoit quelque chose à la médiation de ses Alliés , il consentit au mois de Novembre aux propositions suivantes que les Hollandois se chargeoient de faire agréer aux Espagnols. C'étoit , en cas que ces derniers les acceptassent dans le mois de Mars prochain , « de se con-

» tendoit des Droits échus à la Reine
 » par la mort du Roi d'Espagne , de la
 » cession qu'ils lui feroient en bonne
 » forme de toutes les Places que ses
 » armes avoient occupées pendant la
 » dernière campagne. Que si les Espa-
 » gnols aimoient mieux traiter avec lui
 » d'un échange desdites conquêtes , Sa
 » Majesté se contenteroit de la posses-
 » sion de ce qu'ils occupoient actuelle-
 » ment dans le Duché de Luxembourg ,
 » de Cambrai & du Cambresis , de
 » Douai , Aire , Saint Omer , Bergues
 » & Furnes , avec leurs dépendances ,
 » & que Charleroi (dont on avoit ré-
 » tabli les Fortifications) seroit rasé.
 » Que toutes les autres conquêtes non
 » comprises dans le présent projet se-
 » roient restituées aux Espagnols. Que
 » s'ils aimoient mieux céder à Sa Ma-
 » jesté la Franche-Comté que le Du-
 » ché de Luxembourg , Sa Majesté en
 » recevroit la cession & l'échange. Que
 » les Etats Généraux des Provinces-
 » Unies de leur côté , à la considéra-
 » tion desquels Sa Majesté avoit beau-
 » coup diminué de ses prétentions ,
 » lui promettoient d'employer leurs Of-
 » fices auprès des Espagnols pour les
 » porter , entre-ci & la fin de Mars sui-
 » vant , à l'acceptation de l'une des deux
 » alternatives , sçavoir de la cession du
 » Luxembourg ou de la Franche-Com-
 » té ; & qu'en cas de refus de la part
 » des Espagnols , les Etats joindroient
 » leurs forces à celles du Roi , pour les
 » obliger à donner les mains à la Paix. »

Il ne tint pas aux Médiateurs que ce projet d'accommodement ne fût accepté ; mais les Espagnols en ayant trouvé les conditions exorbitantes , aimèrent mieux s'y voir contraints par la force , que d'y souscrire volontairement.

C'est ce qui déterminâ le Roi à mettre de nouveau ses troupes en campagne , dans la saison la plus rude de l'hiver. Il en donna le commandement

1667.

1668.

En Février.

1668.

au Prince de Condé, qui, depuis son retour en France, n'avoit point été employé dans le Service, pour lui faire expier par cette espee d'oubli, le crime de sa rebellion. Il l'auroit peut-être même oublié plus long-tems sans la jalousie du Marquis de Louvois contre le Vicomte de Turenne, qui porta ce Ministre à donner au Vicomte un Compétiteur, capable de ruiner peu à peu son crédit dans l'esprit du Roi. Quoi qu'il en soit, c'étoit procurer peu de gloire au Prince, que de commettre sa valeur à une Conquête certaine, par le soin qu'on avoit pris de corrompre les Gouverneurs de la plupart des Places de la Franche-Comté. En effet, il n'eut pas la peine d'y mettre le siège : s'étant rendu devant Besançon le 5. de Février, il en reçut les clefs le 7. ces deux jours n'ayant été employés qu'à capituler. Le même jour le Duc de Luxembourg, nommé auparavant le Comte de Bouverille entra avec la même promptitude dans Salins, dont les habitans se contenterent de tirer quelques volées de canon pour la forme. Et le Roi qui vouloit avoir la gloire de cette expedition, se rendit le 10. devant Dole, qu'il étoit bien sûr d'emporter avec une égale facilité. Ayant fait sommer les habitans de se rendre, la Capitulation fut signée le 14. Il n'y avoit plus que Grai, & les châteaux de Joux & de Ste Anne qui fissent mine de résister. Ils subirent bientôt le même sort ; & en moins de dix-sept jours, toute la Franche-Comté fut subjuguée.

Le Roi n'avoit entrepris cette conquête qu'après en avoir donné avis aux Etats Généraux par une Lettre du 22. Janvier, C'étoit, disoit-il, *pour leur donner plus de moyen par cet expedient, si ses armes étoient heureuses, de porter les Espagnols à la paix, pour laquelle ils avoient témoigné jusqu'alors une invincible aversion.* Mais cette prétendue marque de confiance fut précisément ce qui confirma

les Hollandois dans leurs soupçons. Ils craignirent que le Roi ne fit quelque irruption vers leurs Frontieres, & s'étant assurés du secours de l'Angleterre & de la Suède par la Triple Alliance conclue sur la fin du même mois de Janvier, ils envoyerent à Lillo, à deux lieues d'Anvers, un corps de six mille hommes, & firent un Traité du haut-Pays de Gueldre avec l'Espagne, qui marquoit assez leurs justes craintes des entreprises du R. T. C.

Ne se croyant pas encore assez assurés par-là, ils employerent efficacement leur médiation pour amener les Espagnols à l'accommodement que la France souhaitoit. Le Roi promit de s'en tenir aux conditions qu'il avoit proposées, pourvu qu'elles fussent acceptées dans le mois de Mai ; l'Angleterre étant entrée avec les Etats Généraux dans la garantie du Traité, selon la convention qui en fut faite à Saint Germain au mois d'Avril entre ces trois Puissances, il n'y eut plus de difficulté à conclure le Traité d'Aix-la-Chapelle, qui contenoit en substance ce qui suit.

« Que le Roi T. C. retiendroit les places occupées par ses armes pendant la campagne de l'année dernière, avec leurs Dépendances, Appartenances & Annexes, dans la même sujettion & avec les mêmes droits qu'y avoient possédés les Rois Catholiques avant la présente cession. Qu'après la publication de la paix, Sa Majesté T. C. s'obligeoit de retirer ses troupes des Garnisons de toutes les Places de la Franche-Comté, & de restituer réellement & de bonne foi à Sa Majesté C. tout le Comté de Bourgogne sans y rien réserver ni retenir n'entendant au reste rien révoquer du Traité des Pirenées ». Ce qui fut signé à Aix-la-Chapelle, le 12. de Mai.

Voilà par quel accommodement forcé, l'Espagne fit satisfaction au Roi sur ses prétentions par rapport aux droits

1668.

En Avril.

En Mai.

1668.

de la Reine. Mais ce differend avoit fait de si vives impressions sur les Esprits, que chaque Parti conservant son ressentiment, le Traité d'Aix fut moins une Paix sincere qu'une trêve & une suspension de haine, jusqu'à ce qu'il se présentât une occasion de la faire éclater. L'Espagne ne pouvoit digerer la perte de tant de Places & de Pays, qu'on ne l'avoit contrainte de ceder qu'après les lui avoir enlevés par les armes. La Hollande ne pouvoit, sans frémir, réfléchir sur les dangers qu'elle avoit courus, & sur ceux auxquels elle se voyoit exposée par le voisinage de la France. Et cette Couronne, aigrie des justes défiances de la République, & des mesures qu'elle prenoit pour se rassurer, méditoit de s'en venger à la premiere occasion, en portant la guerre, comme nous le verrons bien-tôt, jusqu'au cœur de ses plus belles Provinces. La Triple Alliance surtout étoit ce qui irritoit le plus le Roi. En vain on la faisoit passer pour une Ligue faite premierement pour avancer la paix, & ensuite pour en assurer l'exécution par la garantie de l'Angleterre & de la Hollande. On sçavoit que le véritable but de ce Traité étoit de conserver les Pays-Bas & de s'opposer aux prétentions que le Roi y pourroit un jour former; les Hollandois se croyant perdus, *deux ans après que le Roi en seroit le Maître*. Ce sont les termes du Comte d'Estades dans la Lettre qu'il en écrivit à Sa Majesté. Il ne se trompa guère que d'un an, comme l'évenement l'a fait voir.

On avoit differé jusqu'au mois d'Avril la cérémonie du Batême du Dauphin. Elle se fit à Saint Germain en Laye dans la cour du vieux Château, où au lieu de Fonts Baptismaux, on avoit élevé une grande cuvette d'argent sous un Dais magnifique. Le Cardinal de Vendôme, Légat à Latere, en fut le Parrain au nom du Pape, & la Princesse de Conti la Marquise au nom de la Reine d'Angleterre.

Le Dauphin fut nommé Louis, & le Roi le fit appeller dans la suite *Monseigneur*. Peu après, son éducation fut confiée au Duc de Montausier, qui prit un soin particulier de lui inspirer toutes les vertus Royales; c'est dommage qu'il ne les ait pas exercées sur le Trône qui sembloit ne lui pouvoir manquer. Mais nous le verrons Fils & Pere de Roi, mourir trop tôt pour porter la couronne, dont sa bonté pour les peuples le rendoit si digne.

J'ai dit que le Roi son Pere s'appliquoit sur-tout à mortifier le Parlement. Il fit cette année une chose qui marque combien il étoit jaloux de son autorité. Ce fut d'obliger cette Compagnie d'ôter de ses Registres tout ce qui s'étoit fait contre la Puissance Royale depuis l'année 1647. jusqu'à la fin de 1652. Il ne put souffrir ces monumens autentiques qui lui reprochoient l'abus que les Ministres avoient fait de leur pouvoir pendant sa minorité. Il voulut les abolir, pour en effacer en même tems la memoire.

Tout contribuoit à le rendre absolu: ses victoires au-dehors, qui faisoient trembler ses Voisins & ses Alliés, & au-dedans sa hauteur naturelle, & la dépendance où il tenoit la Noblesse & tous les Seigneurs de la Cour. Il les amusoit, comme j'ai dit, par des Divertissemens d'éclat, où ils se consumoient en dépenses superflues. Il ne se passoit point d'hyver, où il ne se donnât des fêtes magnifiques, dans lesquelles chacun étoit obligé de paroître à proportion du rang qu'il tenoit. Tantôt c'étoient des Balets & des Joustes; tantôt des Campemens & des Revues où les Officiers se ruinoient pour faire montre. Ces plaisirs tenoient la Cour en joie, & les esprits dissipés par ces amusemens, ne s'appercevoient pas de l'autorité que le Roi prenoit insensiblement sur eux. On ne parloit que de sa magnificence, dont les peuples éblouis ne sentoient pas les effets ruineux. Paris s'embellissoit de

1668.

1668.

jour en jour, & c'en étoit assez pour fasciner les yeux d'une populace aisée à séduire. On fit repaver cette Ville, ce qui en augmenta encore la propreté. Et comme c'étoit peu de la rendre propre, si on ne travailloit aussi à la rendre sûre, on y établit une si bonne police, que bien-tôt elle fut purgée d'un grand nombre de brigands & de vagabonds. Toutes les rues furent éclairées la nuit de lanternes qui contribuent à l'ornement aussi-bien qu'à la sûreté, & le guet à pied & à cheval, distribué dans tous les quartiers de la Ville, acheva d'en bannir les filoux qui ne pouvoient plus s'y cacher impunément. Ce n'est pas qu'il ne s'y commette encore des désordres, inséparables de la multitude qui se trouve à toute heure dans Paris; mais on peut dire que le mal est beaucoup moindre que par le passé, & qu'on y a apporté tout le remède dont la prudence humaine est capable.

Ce fut particulièrement à Versailles, où le Roi fit de nouveaux embellissemens. Ce séjour lui plaisant plus que tout autre, il voulut le rendre digne de sa Cour, la plus superbe qu'il y eût alors en Europe. Il n'oublia rien, ni pour l'ornement des Jardins, ni pour la magnificence des appartemens: les plus excellens tableaux, les plus belles Statues, les plus riches tapisseries, les plus superbes meubles, les vases les plus précieux, tout y fut rassemblé avec un goût & une ordonnance merveilleuse, qui ne ravit pas moins ceux qui les voyent tous les jours, qu'elle frappe & étonne les Etrangers: Il est vrai qu'on se récrie sur les dépenses énormes qu'il a fallu faire pour embellir ce lieu naturellement ingrat. Mais Louis XIV. ne se plaçoit qu'aux entreprises extraordinaires, & pourvu qu'on y réussît, il lui importoit peu à quel prix.

1669.

Il vouloit paroître *Grand* jusques dans les plus petites choses, en quoi les flatteries continuelles des Courtisans

1668.

ne contribueroient pas peu à l'entretenir. Se voyant encensé par-tout, il crut mériter tous les éloges que les Etrangers lui prodiguoient aussi-bien que ses propres Sujets. Les Ambassades solennelles du dehors furent encore un poison qui aida à le corrompre. Il en reçut une entr'autres cette année de l'Empereur des Turcs*, qui lui donna les titres les plus pompeux.

*Mahomet IV.

Quel qu'en ait pu être le motif, il n'empêcha pas que le Roi n'envoyât contre lui du secours aux Vénitiens en Candie. *Cette Ville étoit assiégée depuis plusieurs années par les Infidèles, qui se promettoient enfin de la réduire en peu de tems. Elle se trouvoit aux abois, lorsque ce secours vint lui redonner une leur d'espérance. Il consistoit en sept mille hommes de Troupes choisies, commandées par le Duc de Navailles, outre quatorze Vaisseaux Vénitiens chargés de soldats, de chevaux & de munitions, qui étoient venus avec la Flotte Françoisé sous les ordres du Duc de Beaufort, Amiral. Toutes ces Troupes ne furent pas plutôt distribuées dans leurs quartiers, que le Général Vénitien & le Duc de Beaufort allèrent visiter la Place. Ils la trouverent beaucoup plus pressée qu'ils ne se l'étoient imaginé; & ayant tenu conseil de guerre, ils résolurent de faire une sortie sur les Assiégeans. Elle fut heureuse d'abord, les nouvelles Troupes ayant marché jusqu'au Camp des Turcs, où elles tuèrent tout ce qui osa leur résister; mais un accident imprévu leur arracha bien-tôt la victoire dont elles se croyoient déjà assurées.*

En Juin

Le feu s'étant pris à quelques barils de poudre d'un magasin dont on s'étoit rendu maître, fit sauter en l'air plusieurs soldats qui furent ensevelis sous les ruines du magasin. Aussi-tôt le reste des Troupes prit l'épouvante, croyant que c'étoit l'effet d'une mine, & se renversant les uns sur les autres, ne songea qu'à fuir sans que personne les poursuivît. En vain le

1669.

Duc de Navailles fit tous ses efforts pour les arrêter, il fallut céder au torrent qui l'entraîna malgré lui dans la Ville. Il y rentra avec cinq cens hommes de moins, qui avoient péri dans le défordre de cette terreur panique. Et ce qu'il y eut de plus affligeant, c'est que le Duc de Beaufort ne se trouva plus, sans qu'on put sçavoir ce qu'il étoit devenu.

Les Turcs profiterent de ce désastre, qui ne laissa pas de leur coûter treize cens hommes: ils serrèrent la Ville de plus près, & la réduisirent à la dernière extrémité. Elle tint pourtant encore six semaines, pendant lesquelles les Troupes Françoises déperissant de jour en jour, le Duc de Navailles voulut les emmener. Il partit malgré les instances des Assiégés qui le conjuroient de ne les pas abandonner. Mais quoiqu'il alleguât les ordres du Roi qui ne lui permettoient pas de rester plus long tems dans la Place, il fut disgracié à son retour, pour n'avoir pas attendu la Capitulation. Ce ne fut qu'après avoir soutenu un assaut général, que les Assiégés purent s'y résoudre. Il s'y répandit bien du sang, mais quoique les Turcs eussent été repoussés, il ne fut plus possible aux Chrétiens de résister. Ils arborerent pavillon blanc le 27. d'Août, & les Articles ayant été signés le 6. de Septembre, ils rendirent la Ville aux Turcs à qui toute l'Isle fut aussi cédée par le Traité.

Ainsi finit le fameux Siège de Candie, qui coûta plus de soixante & dix mille hommes aux ennemis, & plus de trente mille aux Vénitiens. Mais ce qui intéressa le plus toute l'Europe Chrétienne fut la perte de cette Isle, qui, jusques-là, lui avoit servi de barrière contre les Infidèles.

Au mois de Novembre suivant, le Roi Casimir abdiqua la Couronne de Pologne,

& se retira en France. Il avoit passé successivement du métier des armes à la profession d'homme de Lettres, de l'état de Jéuite à celui de Cardinal, & de la pourpre Romaine à celle de la Royauté. Si ce fut par un effet de son inconstance naturelle ou à la persuasion de la Reine son Epouse (1) qu'il quitta aussi la dernière, c'est ce qui n'est pas bien certain. Du moins est-il constant qu'il se rengagea dans l'Etat Ecclésiastique, & qu'ayant été reçu en France avec tous les honneurs dûs à son rang, le Roi lui donna l'Abbaye de Saint Germain-des-Prez qu'il posséda jusqu'à sa mort.

Quelque tems auparavant (2) la Duchesse d'Orléans étoit accouchée d'une Princesse, nommée *Anne-Marie* Demoiselle de Valois, qui fut mariée depuis à Victor Amedée, Duc de Savoie.

Les deux Expéditions du Duc de Beaufort contre les Corsaires d'Alger n'avoient pas si bien réprimé leurs Pirateries, qu'ils n'eussent été en état de les recommencer de nouveau. Mais sur le bruit des grands préparatifs qu'on faisoit contre eux cette année, ils envoyèrent des Députés au Roi, qui conclurent avec lui un Traité de Paix, au mois de Fevrier. Par ce Traité ils s'obligerent de mettre tous les Esclaves François en liberté, & de restituer à la Nation quelques Vaisseaux qu'ils avoient pris sur elle.

Le Roi étoit dans cet âge où l'ambition se fait sentir le plus vivement. Il ne pouvoit souffrir que rien lui résistât; & le Traité d'Aix-la-Chapelle, qui lui lioit les mains, ne lui tenoit pas moins au cœur que la triple Alliance faite pour en procurer l'exécution. Il entreprit d'en détacher le Roi d'Angleterre, pour se venger ensuite plus sûrement des Hoi-

1669.

En Août.

En Septem-
bre.En Novem-
bre.

1670.

En Fevrier.

(1) Elle se nommoit Louise-Françoise de Gonzague, Princesse de Nevers, & avoit épousé en premières nées le Roi Ulaslaf, frere de Casimir. On prétend qu'elle vouloit faire passer la Couronne du Roi

son époux au Prince de Condé, ou du moins au Duc d'Enguien son fils.

(2) Le 27. d'Août.

1670.

1670.

En Mai.

En Juin.

landois qui en étoient les Auteurs. Une Maîtresse (1) que la Duchesse d'Orléans, sœur du Monarque Anglois, lui mena à Douvres, & des sommes considérables qu'on eut soin de lui faire toucher, furent les moyens dont on se servit pour le séduire. Il falloit un prétexte pour faire entreprendre ce voyage à la Duchesse. Le Roi prit celui de visiter ses conquêtes de Flandres; & partant pour cet effet au mois de Mai avec toute la Cour, il conduisit sa belle-sœur jusqu'à Calais, d'où elle passa ensuite à Douvres. Elle n'eut pas de peine à réussir dans sa commission, qui fut tenue secrète jusqu'à ce qu'elle eût été agréée du Parlement. Elle se rembarqua au milieu de Juin pour la France, où elle mourut peu de jours après en sa Maison de Saint Cloud, d'une mort si prompte & qui parut si peu naturelle, qu'on ne douta point qu'elle n'eût été empoisonnée dans un bain. Ainsi fut enlevée à l'âge de vingt-six ans, une des plus belles Princesses qu'il y eût en Europe, & à qui sa beauté fut peut-être fatale. Elle avoit excité la jalousie du Duc son époux par ses complaisances pour le Comte de Guiche, & depuis pour le Duc de Montmouth, fils naturel de Charles II. le Seigneur le mieux fait qu'on pût voir, & qui étoit venu depuis peu en France.

Le Traité qu'elle avoit négocié étant en bon train, l'Ambassadeur de France en Angleterre n'eut que le soin de l'achever. C'étoit Colbert de Croissy, l'un des plus habiles Ministres qui ait paru sous ce règne. A cette Alliance, le Roi ajouta encore celles de plusieurs Princes de l'Empire, qui éblouis par son or, & leurrés par ses promesses, suivirent sans peine les mouvemens qu'il voulut leur inspirer. L'Electeur de Cologne (2), l'Evêque de Mun-

ter (3), le Duc de Neubourg (4), & le Prince Palatin (5) furent de ce nombre. Le premier fut porté à cette démarche, par l'Evêque de Srasbourg & par le Prince Guillaume de Furftemberg, son frere, tous dévoués à la France, & à qui il avoit laissé la conduite de ses Etats. Le Roi lui promit de lui faire rendre Rhinberg que les Hollandois occupoient, depuis que Gerard Truchzes, Archevêque de Cologne, la leur avoit livrée en se retirant dans leurs Provinces. Dans cette vuë, l'Electeur reçut garnison Françoisise dans Bonn, Nuys, Liege, Dinan, & dans quelques autres postes avantageux qui lui appartenoient. L'Evêque de Munster se déclara encore plus facilement contre les Hollandois, à cause du ressentiment qu'il conservoit contre eux, depuis la guerre qu'il leur avoit faite l'an 1665. pour la Seigneurie de Borkeloo qu'ils lui retenoient, & à cause de la protection qu'ils avoient donnée au Comte de Benthem, avec lequel il avoit quelques differends. On gagna le Duc de Neubourg en lui promettant de le faire élire Roi de Pologne; ses Etats de Juliers, situés le long du Rhin, facilitant le passage dans les Provinces-Unies, furent le motif qui fit rechercher son alliance. Enfin celle du Prince Palatin fut cimentée par le mariage de sa fille * avec le Duc d'Orléans, peu après la mort d'Henriette sa premiere femme.

Le Roi s'étant assuré par-là des bords du Rhin, voulut encore prévenir la jalousie que les Princes de l'Empire, qu'il n'avoit pû mettre dans ses intérêts, pouvoient concevoir de l'approche de ses troupes. Pour cet effet, il envoya protester à la Diette de Ratisbonne, qu'il ne vouloit point troubler le repos de l'Allemagne, & qu'il

* Elisabeth Charlotte.

(1) Mademoiselle de Keroual, de Bretagne, devenue ensuite Duchesse de Portinourch.

(2) Ferdinand Maximilien de Baviere.

(3) Christophe Bernard van Gal, de Binspink.

(4) Philippe Guillaume de Baviere.

(5) Charles de Baviere Palatin du Rhin.

1670.

seroit toujours prêt de se joindre à ceux qui voudroient faire observer la paix de Munster. Mais l'Empereur qui pénétrait les desseins du Roi, fit presser l'Assemblée de prendre promptement des mesures pour la sûreté commune, à quoi il n'eut pas de peine à la déterminer.

Les Etats Généraux des Provinces-Unies n'avoient pas ignoré non plus les négociations de la Cour de France : & justement alarmés de grands préparatifs qu'on y faisoit, ils ordonnerent à leur Ambassadeur *Pierre Grotius* de s'en éclaircir. On lui répondit que le Roi ne rendoit compte de ses desseins à personne ; ce qui ayant confirmé les Etats dans le soupçon que l'orage qui se formoit devoit fondre sur eux, les porta à se préparer à la défense ; mais ils le firent si foiblement & avec si peu d'ordre, qu'il n'y eut pas lieu de s'étonner dans la suite de la facilité que trouverent les François à s'emparer en si peu de tems de toutes leurs Places.

La division régnoit alors dans ces Provinces, où il y avoit trois Partis différens. Le premier avoit pour chef le jeune Guillaume Henri, Prince d'Orange, le Pensionnaire Jean de Wit étoit à la tête du second, & le troisième n'en vouloit point souffrir, estimant que l'on n'en pouvoit reconnoître sans donner atteinte à la liberté de la République. La faction d'Orange étoit la plus foible. Le jeune Prince ayant été exclus de la dignité de Stathouder, possédée par son Pere & par ses Ancêtres. Celle des de Wit croyant que la troisième s'étoit jointe au Parti du Prince, dans la nécessité où l'on se trouvoit de mettre une personne d'autorité à la tête des Troupes, le Pensionnaire négligea de munir les Places comme il l'auroit fallu, pour faire retomber sur le Prince d'Orange le blâme de cette négligence. Il y eut même plusieurs personnes de ce Parti des de Wit, qui entreprirent des correspondances à la Cour

de France ; & l'on ne douta point que le Comte de Monbas qui y fut envoyé secrettement loin d'y ménager un accommodement, n'y eût trame quelque chose contre la liberté des Provinces-Unies. Cependant le Parti du Prince d'Orange prévalut quelque tems après : il fut fait Capitaine Général de toutes les Troupes de la République & Amiral de ses Armées Navales, comme ses Prédécesseurs l'avoient été. On esperoit que Sa Majesté Britannique se laisseroit gagner aux prières du Prince son neveu. Dans cette vue on le fit passer en Angleterre au mois d'Octobre. Mais la France y avoit pourvu. Le jeune Prince ne fut point écouté, & il fut obligé de repasser la mer, sans avoir rien pû obtenir du Roi son oncle.

Les choses étoient en cet état, lorsque le Roi irrité des nouvelles brouilleries du Duc de Lorraine, envoya au mois d'Août le Maréchal de Crequi dans son Pays avec un corps considérable de troupes. Le trouvant ruiné par les guerres précédentes, il n'eut pas de peine à le réduire entierement. Il s'empara de toute la Lorraine & du Duché de Bar, sous prétexte que le Duc n'avoit pas observé le Traité de Metz par rapport à la reddition de Marfal. On fit ensuite marcher vers Peronne une Armée assemblée près de Saint Germain. Elle fut partagée en deux corps, dont l'un alla joindre le Maréchal de Crequi en Lorraine, & l'autre eut ordre de s'avancer vers Sedan, pour s'opposer aux entreprises qui se pourroient faire du côté de Flandre ou de Hollande.

Pendant que le Roi se frayoit ainsi le chemin à de nouvelles conquêtes, Madame de Montespan accoucha de *Louis-Auguste de Bourbon, Duc du Maine, légitimé de France*. Elle avoit caché long-tems sa grossesse par une mode qui fut suivie de toutes les Dames de la Cour. Mais le tems étant

1670.

En Août.

venu

1671. venu de mettre au jour ce qu'elle receloit ; le Roi ne fit plus mettre de son commerce avec cette Dame, qui dura encore plusieurs années.

La guerre qu'il méditoit ne l'empêchoit pas de suivre sa passion pour les Bâtimens & pour les Fontaines. Il fit cette année des dépenses immenses à Versailles pour défaire & refaire ce qu'il y avoit entrepris ; & les Peuples fatigués des contributions qu'on exigeoit d'eux, n'eurent pas le tems de goûter les fruits d'une paix qui fut de si courte durée. Mais s'il faisoit d'un côté des dépenses superflues, il en faisoit d'utiles de l'autre, & trouvoit moyen de satisfaire à tout. Telles furent les nouvelles fortifications de Dunkerque & d'Ath, mises au mois de Mai dans leur perfection. Pour hâter les premières, le Roi se rendit à Dunkerque avec trente mille hommes, ce qui allarma fort les Espagnols aussi-bien que les Etats Généraux. Cependant son dessein n'étoit pour lors que de faire achever les ouvrages commencés, & il revint à Versailles, dès qu'il les eut mis en l'état où il les vouloit.

A son retour, il établit une nouvelle Académie d'Architecture, qui fut logée au Louvre dans un appartement particulier. Il proposa un Prix pour celui qui inventeroit un nouvel ordre : c'étoit pour mettre au-dessus du Corinthien & du Composite, & il fut nommé *l'Ordre François*. Mais de tous ces établissemens, le plus utile & celui qui lui fit le plus d'honneur, fut la construction de *l'Hôtel de Mars* ou *des Invalides*, bâti à Paris au bout du Faubourg Saint Germain. C'est un des plus beaux édifices de cette grande Ville, & des mieux rentés pour la subsistance de ceux que leurs blessures, leurs infirmités, ou leur grand âge rendent incapables de servir. Les soldats y sont reçus de même que les Officiers, & tous y trouvent un azile assuré, aussi-

Tome IV,

bien en santé qu'en maladie.

Une célèbre Ambassade du Roi d'Arda, Prince d'Afrique, acheva de mettre le comble à la vanité du Roi. *Il s'estimoit heureux*, dit son Ambassadeur, *de faire alliance avec un aussi grand & aussi puissant Prince que l'Empereur des François*. Ce fut, à ce qu'on croit, pour lui proposer un Traité de commerce avec la Colonie François de la Martinique. Cet Ambassadeur fut reçu de la manière que le sujet le méritoit. Mais la posture dans laquelle il parla au Roi, & les cérémonies ordinaires chez les Princes Orientaux, furent regardées en France comme des marques particulières de la vénération qu'on avoit par tout pour le Monarque. L'Ambassadeur se prosterna trois fois le ventre contre terre, & mit ses doigts sur ses yeux pour montrer qu'il ne pouvoit soutenir l'éclat de la Majesté du Roi. Tant de faste persuada à ce Prince que sa renommée avoit volé jusqu'aux extrémités de la terre ; & croyant que sa gloire ne pouvoit jamais souffrir d'éclipse après cela, il vengea hautement les moindres injures qu'on lui fit, ou qu'il s'imagina qu'on lui avoit faites.

Ce fut en effet sur ce seul prétexte qu'il porta la guerre dans la Hollande. Quelques particuliers de ces Provinces ayant fait frapper des médailles que l'on fit passer pour injurieuses aux têtes Couronnées, le Roi s'en crut blessé & voulut à toute force en avoir raison. En vain les Etats Généraux déclarèrent à ses Ambassadeurs qu'ils n'y avoient aucune part, & lui écrivirent pour se disculper une Lettre très-soumise ; il n'eut aucun égard à leurs remontrances, & fut bien-aise au contraire de saisir cette occasion de les humilier. Il rompit avec des Alliés qui ne lui avoient jamais rendu que de bons offices, & leur fit un crime de la triple Alliance, comme d'une in-

Y y

En Décembre 1671

1671.

fraction du Traité de 1662. qu'il avoit violé le premier. La vérité est qu'il ne cherchoit que des prétextes pour envahir leurs belles Provinces, à quoi ne contribua pas peu la Politique du Marquis de Louvois, qui voulut se rendre nécessaire au Roi, en lui inspirant des desseins conformes à son ambition. Comme il lui avoit déjà suggéré la guerre des Pays-Bas Espagnols, il lui suggéra encore celle des Provinces-Unies, pour embarrasser Colbert qui lui portoit ombrage depuis long-tems.

Avant que de l'entreprendre, on fit de nouvelles tentatives auprès de l'Empereur & des Princes de l'Empire, pour les engager du moins à demeurer dans la neutralité. On leur fit beaucoup valoir le desir de maintenir la Paix de Westphalie, & le dessein de prévenir de nouveaux troubles en Allemagne qui ne manqueroient pas d'arriver, si le Roi Catholique se prévaloit des liens du sang, pour engager S. M. I. dans une ligue avec les Provinces-Unies contre la France. L'Empereur, qui se voyoit assez d'affaires sur les bras du côté du Danube, évita volontiers de s'attirer une autre guerre du côté du Rhin; & suivant son inclination naturellement portée à la tranquillité, il prêta enfin l'oreille aux propositions de la France, qui étoient de faire avec elle une alliance de paix & d'amitié: ce qui fut exécuté à Vienne par le Traité du premier Novembre.

1672.

Il restoit pourtant encore un obstacle à surmonter. C'étoit la confédération de la Suède avec la Hollande, dont il falloit détacher cette Couronne, pour dissoudre entièrement la triple Alliance. Quoique la Puissance Suédoise ne fût plus à beaucoup près aussi formidable que par le passé, il étoit pourtant dangereux de l'avoir pour ennemie, & c'est ce que Louis XIV. voulut prévenir. Il envoya pour cet effet le Marquis

1672.

de Pomponne à Stockholm, où il ménagea si bien l'esprit du Roi Charles & de ses Ministres, qu'il les amena aussi à faire avec la France un Traité qui fut conclu le 14 d'Avril. Ajoutons à toutes ces Alliances, celle du Duc de Savoye, du Prince de Wirtemberg, & du Duc de Hanover, & il faudra convenir que le Roi n'oublioit rien pour n'être point traversé dans la guerre des Provinces-Unies; puisqu'il prit soin de ménager même les Princes les moins capables de nuire à ses desseins. Il n'y eut pas jusqu'à l'Espagne, toute aigrie qu'elle étoit par le Traité d'Aix-la-Chapelle, qu'il ne fit tenter par le marquis de Villars, jusqu'à offrir de remettre par provision entre les mains du Gouverneur des Pays Bas toutes les Places cédées par ce dernier Traité, en attendant la Majorité du Roi. Mais toutes ces offres furent rejetées; en quoi les Etats Généraux éprouverent la généreuse politique des Espagnols.

Toutes ces mesures étant prises, il ne fut plus question, que de déclarer la guerre dans les formes aux Hollandois, pour ne pas encourir, comme le Roi d'Angleterre, le blâme de l'avoir commencée par des hostilités. C'est ce que fit le Roi T. C. par son Manifeste du mois d'Avril, où il n'alléguâ d'autre motif que l'intérêt de sa gloire & *la mauvaise satisfaction* (1) qu'il disoit avoir de la conduite des Hollandois à son égard. Il se mit aussi-tôt en Campagne prenant sa marche par la Picardie, & se rendit près de Charleroi où une partie de ses troupes étoit déjà arrivée. Il y demeura quinze jours pour attendre le reste; & s'avança ensuite vers la Meuse, traversant le Pays de Juliers pour s'approcher des bords du Rhin. Il divisa son armée en quatre corps, dont l'un fut commandé par le Duc d'Orléans son

En Avri.

(1) Il fut remarqué en ce tems-là que ces termes n'étoient pas François. La mauvaise satisfaction que Sa Majesté a de la conduite, &c.

1672.

frere; l'autre par le Prince de Condé, le troisième par le Vicomte de Turenne; & le quatrième, qui étoit le plus considérable, il le réserva pour lui-même. Le Vicomte se mit le premier en mouvement, s'avancant devant Maseyck, petite Ville sur la Meuse, qui, après lui avoir disputé l'entrée durant trois heures, lui ouvrit ses portes, & reçut une Garnison de douze cens hommes commandés par le Marquis de Chamilli, qui commença aussitôt à la faire fortifier. De-là le Général François marcha vers Saint Tron, dont il se rendit maître, de même que de Tongres & de quelques autres Places, où il mit Garnison à la priere de l'Electeur de Cologne, qui craignoit les habitans de Maastricht. S'étant ensuite avancé à demilieue de cette dernière Ville, que le Roi n'avoit pas dessein d'assiéger, il en décampa pour aller à Nuys, & de-là, joindre le Prince Condé devant Wesel.

En Juin.

On étoit alors au commencement de Juin, & le Roi ordonna à la fois quatre Siéges: celui d'Orsoy, par le Duc d'Orléans; celui de Wesel, par le Prince de Condé, celui de Burich, par le Vicomte de Turenne, & celui de Rhinberg par les Troupes que le Monarque commandoit en personne. Orsoy étoit bien fortifié ayant cinq gros bastions & une forte muraille terrassée; mais la Garnison n'étant que de sept cens hommes, elle ne pouvoit résister long-tems. Le Colonel Moulet qui la commandoit, refusa pourtant de se soumettre à la sommation que lui en fit faire le Duc d'Orléans; de sorte qu'il fallut faire venir du Canon & battre la Place dans les formes. Après quelques attaques, que la Garnison soutint vigoureusement, elle fut contrainte de se rendre à discrétion, ne voyant point de secours à espérer.

A l'égard de Wesel; quoique cette Place fût regardée alors comme la clef des Provinces-Unies, elle ne laissoit

pas d'être fort négligée. Elle auroit néanmoins été assez forte, pour soutenir un Siége de plusieurs mois, si, depuis que l'on appréhendoit les François, on se fût mis en état de réparer ce qui pouvoit manquer à ses ouvrages. Mais les habitans virent la Campagne couverte de troupes avant qu'on eut pensé à se précautionner, & la Place étoit investie depuis trois heures, lorsqu'on s'avisait de mener le canon sur les remparts. Il étoit d'ailleurs si mal monté, que quoiqu'on ne manquât pas de munitions, la plus grande partie se trouva hors d'état de servir. On fit pourtant grand feu sur le Camp du Prince de Condé, le premier & le second jour. Mais ce Prince ayant remarqué qu'on ne tiroit point du tout d'un Fort situé à une portée de fusil hors de la Ville, sur la riviere de Lippe, crut que c'étoit faute de canon & ne se trompa point. Il fit aussitôt attaquer ce Fort Pépée à la main, & les habitans qui étoient accourus au secours de la Garnison, ayant mis les armes bas, il ne lui fut pas difficile de s'en rendre maître. Alors quelques traîtres ayant excité un tumulte dans la Ville contre le Gouverneur qui refusoit de capituler, ils l'obligèrent de le faire, voyant les assiégeans prêts à donner un assaut. Il en coûta la tête à l'un de ces traîtres, & le Gouverneur, aussi-bien que le Major de la Place, furent dégradés & bannis, après que le Bourreau leur eut passé le glaive sur la tête.

Cette conquête fut suivie de celle de Burick & de Rhinberg: la première, par le Vicomte de Turenne, & la seconde par le Roi en personne. Mais il en fut moins redevable à la valeur de ses troupes, qu'à la lâcheté de ceux qui commandoient dans ces Places, surtout dans la dernière, où l'on écouta des conditions qu'il ne convenoit pas même à un grand Roi de proposer: c'étoit de ne lui pas donner la peine de la battre,

1672.

1672.

& d'en faire sortir la Garnison sous promesse de la laisser aller avec armes & bagage à Maestricht. De quarante-sept Officiers dont le Conseil de guerre étoit composé, il ne s'en trouva que trois qui opinèrent pour la défense. Mais leur avis n'ayant pas été suivi, tous les autres furent arrêtés à Maestricht, & l'on coupa la tête au Baron d'Offeri.

Tel étoit l'étourdissement général répandu dans les Provinces-Unies, que ces quatre Places, qui en sont comme les clefs, se rendirent avec la facilité que nous venons de voir. La Ville de Rees fit un peu plus de résistance; mais le Fort qui est vis-à-vis n'ayant pas secondé la bravoure du Gouverneur, il fut contraint de subir la dure loi qu'il plut au vainqueur de lui imposer. Le Roi marcha de-là à Emmerick la première Ville du Duché de Clèves, dont la Garnison se retira au Fort de Schink, pendant que le Gouverneur alla faire ses soumissions au Roi. Le Prince de Condé, de son côté, s'étant avancé vers l'Islel, s'empara sans peine de Deurecum, petite Ville à deux lieues de Doesbourg, & vint ensuite rejoindre le Roi au Camp devant Emmerik.

Les Hollandois se défendoient mieux sur mer par la bravoure de De Ruyter leur Amiral. Sur l'avis qu'il eut que les deux Flotes de France & d'Angleterre étoient à la rade de *Solbai*, il résolut de les aller chercher & de leur livrer combat, avant que de perdre l'avantage du vent qu'il avoit sur elles. Il tâcha de les surprendre la nuit du 6. au 7. de Juin avec plusieurs brûlots. Mais le vent étant venu à calmer lorsqu'il s'en approchoit, une Fregate Française, qui l'aperçut, eut le tems d'en avertir le Comte d'Etrées, Vice-Amiral de France. Les Flotes Française & Angloise se joignirent aussi-tôt en une sous le commandement du Duc d'York Grand Amiral d'Angleterre; & celle de

de six fregates quatre flutes & huit brûlots, ne fit plus qu'une Escadre de l'Armée Navale. Celle des Anglois fut divisée en deux Escadres de cinquante-trois vaisseaux, douze fregates, quatorze brûlots & quelques Galiotes. Les François avoient à bord mille six cents vingt-six pièces de Canon, & dix mille neuf cents soixante & six hommes: les Anglois quatre mille quatre-vingt-douze pièces de Canon, vingt-trois mille cinq cents trente hommes, & vingt-quatre barques destinées au service des autres. Forces terribles, qui sembloient devoir abîmer pour jamais les Hollandois. Leur Flote n'étoit que de soixante & douze vaisseaux de guerre, & d'environ quarante autres bâtimens, tant brûlots, fregates, Galiotes & Yachts, que barques d'avis.

Le Duc d'York eut le Corps de bataille de la Flote des deux Couronnes, ou l'Escadre du Pavillon rouge opposée à celle de De Ruyter. Le Comte d'Etrées eut l'Avant-garde, ou l'Escadre du Pavillon blanc, contre celle d'Adrien Bankert Lieutenant Amiral de Zéelande, & Guillaume de Montaigne Comte de Sandwick, eut l'Arrière-garde, ou l'Escadre du Pavillon bleu contre Van Ghent Lieutenant Amiral de Hollande.

Il étoit environ cinq heures du matin, lorsque les deux Flottes étant en présence, Bankert vint fondre avec l'Escadre de Zéelande & de Frise sur celle des François, & commença un combat qui fut sanglant & de longue durée. Le vent & la marée étoient favorables aux Hollandois. Le choc fut terrible. Les deux Escadres se poursuivirent tout à tour en se canonant, & comme la chaleur du combat les avoit détachées d'abord du Corps de leur armée Navale, la crainte de se détruire les fit revirer l'une & l'autre pour se réunir. Cela donna lieu aux vaisseaux du Comte d'Etrées, qui avoient couru au Sud

1672.

1672.

pour tâcher de prendre le vent, de se remettre en file, & de commodiser ceux de Bankert par un feu redoublé, qui fit plier Cornille Evertzen, Vice-Amiral de son Escadre & qui auroit fait gagner le vent aux François, s'il y en avoit eu. Mais il se fit tout à coup un si grand calme, que pour gouverner les vaisseaux, on fut obligé de faire ramer des chaloupes devant; & que malgré toute l'expérience des Chefs, les vaisseaux des deux Flottes se trouverent pêle mêlé, sans pouvoir se débarrasser. Il se fit là un grand carnage de part & d'autre.

De Ruiter s'étant aperçu du désavantage qu'avoit l'Avant-garde de Bankert, détacha une division de son corps de bataille pour la renforcer, de sorte que les François voyant beaucoup plus de vaisseaux à combattre furent obligés d'augmenter leur feu. Bankert envoya presqu'une toutes les bordées de son Escadre sur le Sr. de Rabeniere, qui commandoit la troisième division sous le Comte d'Etrées & qui en eut la cuisse emportée. Evertzen son Vice-Amiral tomba sur Abraham du Quesne qui gouvernoit la seconde division. Mais les Hollandois de cette avant-garde, craignant de perdre l'avantage du vent, se tinrent éloignés des François à la portée du canon, & ceux-ci étant toujours sous le vent furent contraints d'attendre qu'il leur redevint favorable.

Cependant le Comte de Sandwick, Amiral du Pavillon bleu, couroit au Nord, & celui du Pavillon rouge le secondoit, lorsque l'arrière-garde des Hollandois commandée par Van-Ghent, qui avoit Sweers pour Vice-Amiral & de Haen pour contre-Amiral, arriva sur lui. Le Capitaine Braakel se signala en cette occasion, ayant été attaquer avec son vaisseau, qui n'avoit que trois cens hommes & soixante-deux Pièces de canon, celui du Comte de Sandwick qui avoit huit cens cinquante

1672.

hommes & cent deux Pièces de canon. Il lui envoya tant de bordées qu'il en fut tout percé & mis tout à fait hors de service. Sandwick fit divers efforts pour gagner le vent sur Van-Ghent & Sweers; mais il y trouva tant de résistance, qu'après avoir vu tomber la moitié de son monde à ses côtés, après avoir coulé à fond un Vaisseau de guerre qui l'abordoit, après avoir évité deux brûlots, il ne put se sauver d'un troisième envoyé par le Capitaine Braakel, qui le fit sauter en l'air avec son fils & tout le reste de son équipage.

L'Escadre bleüe des Anglois ne laissa pas de reprendre cœur après la perte de son Amiral, tellement qu'elle fit plier deux divisions de l'arrière-garde Hollandoise. Le Lieutenant Amiral Van-Ghent y fut tué, & le Capitaine Braakel mis hors de combat. Le bon ordre que cette mort avoit troublé fut incontinent rétabli par la prévoyance du Grand Bailly de Putten, qui étoit sur la Flotte en qualité de député des Etats.

De Ruiter de son côté attaqua le Duc d'York, & cette attaque dura près de deux heures, pendant lesquelles on déploya de part & d'autre tout ce que la valeur & l'expérience font capables de mettre en œuvre en de semblables occasions. Le Duc d'York ayant le vent sur sa propre division, c'est-à-dire sur le milieu de l'Escadre où il se trouvoit, n'en pouvoit recevoir que fort peu de secours. Ce qui fut cause que son Vaisseau fut fort maltraité, quoique monté de huit cens hommes & de cent Pièces de canon. Son grand mâst de hune fut emporté avec le bâton du Pavillon & l'Etendart. Le Chevalier Jean Cox, qui en étoit le Capitaine, fut tué, & le Vaisseau mis entièrement hors de service: ce qui obligea ce Prince de passer aussitôt sur un autre & d'y transporter le Pavillon Amiral. Le choc recommença ensuite

1672.

avec autant de furie & d'opiniatreté qu'auparavant, & continua jusqu'à la nuit sans relâche.

Cependant l'avant-garde Hollandoise commandée par Banker, après s'être tenue deux heures hors de la portée du canon des François, revira sur eux à la faveur du vent & leur livra sur le soir un nouveau combat qui fut très-violent durant quatre heures. De Ruiter à qui le Duc d'York avoit gagné le vent, prenant occasion de l'obscurité, envoya ordre aux Zélandois de se retirer & de se joindre à lui. Par ce moyen les François n'ayant plus d'ennemis à combattre firent route toute la nuit avec vingt-quatre Navires Anglois, détachés de l'Escadre du Duc d'York dont le Comte d'Etrées n'avoit point eu de nouvelles, parce qu'il s'étoit trouvé fort éloigné de lui tout le jour, mais ils se rejoignirent le lendemain sur les dix heures. De Ruiter passa la nuit à remettre sa Flote en état. Elle se trouva encore forte de cent Vaisseaux du premier rang, après le puissant renfort qui lui étoit survenu la veille durant le combat, au lieu que celle d'Angleterre & de France n'en avoit pas plus de cinquante qui fussent en état de servir.

Les Hollandois les suivirent sur le midi, comme s'ils eussent voulu les attaquer : ce qui fit revirer la Flote des deux Rois qui avoient le dessus du vent, & qui sembloit vouloir les engager à un nouveau combat avant que de perdre cet avantage. Le Grand Bailly qui s'appuyoit sur la supériorité des Vaisseaux Hollandois & plus encore sur le courage & la bonne conduite de De Ruiter, n'étoit pas d'avis de le refuser. Mais l'avant-garde du Comte d'Etrées n'eut pas plutôt avancé contre le Corps de bataille des Hollandois, que leur Flote revira & reprit la route de leurs côtes. Elle vint mouiller à Schooneveld, rade de Zélande. Les An-

glois & les François se retirèrent vers la Tamise, où le Sr de Rabeniere, chef d'Escadre des François, mourut de sa blessure. Les Anglois perdirent quatre Vaisseaux dans cette dernière action, les François un, & les Hollandois trois.

Durant ce tems-là, le Roi s'étant rendu maître de toutes les Places qui n'étoient pas à couvert des rivières, crut d'abord devoir entamer le cœur de la Hollande par l'attaque de Nimegue, & détacha six mille chevaux de son Armée, qui étoit encore campée près d'Emmerick, pour en aller reconnoître les avenues. Le Prince de Condé devoit cependant forcer les passages de l'Issel gardés par le Prince d'Orange à la tête de vingt-cinq mille hommes. Le Vicomte de Turenne prévoyant que l'une & l'autre entreprise coûteroit beaucoup de monde & retarderoit les conquêtes du Roi, fut d'avis de faire avancer l'Armée vers l'Isle de Betau & de tenter aux environs le passage du Rhin. Son avis fut goûté. Néanmoins l'on trouva bon d'envoyer des troupes vers l'Issel pour donner le change aux ennemis. Le Prince de Condé fut chargé en même-tems de s'informer des endroits où l'on pourroit avec moins de péril entreprendre le passage du fleuve. Comme il n'avoit point plu depuis long-tems & que la sécheresse étoit extraordinaire cette année-là, les eaux étoient devenues si basses, que le Rhin se trouvoit guéable en plusieurs endroits, dans le bras qui le sépare de l'Issel. Deux Gentilshommes du Pays en ayant donné avis au Prince, il reçut avec joie l'offre qu'ils lui firent de lui montrer un passage où il n'y avoit pas cent pas à nager. Le Prince d'Orange qui prenoit garde à tout, prévoyant ce qui pouvoit arriver, envoya le Comte de Monbas, Général de la Cavalerie Hollandoise, vers le Fort du Tollhuys, peu éloigné

1672.

1672.

de celui de Skink. C'étoit justement l'endroit qu'on avoit indiqué au Prince de Condé pour le passage. Il détacha le Comte de Guiche avec les deux Gentilshommes pour aller sonder le gué. Ceux-ci menerent le Comte vis-à-vis du Tolhuys, où s'étant jettés à l'eau les premiers, le Comte les suivit avec son Ecuyer, pendant que son escorte demeura derriere. Ayant trouvé le passage tel qu'on le lui avoit dit, il revint en informer le Prince de Condé, qui alla aussi-tôt en donner avis au Roi. Il lui représenta si bien l'importance de cette occasion, que le Roi, après l'avoir fait souper avec lui, le laissa partir dès la nuit même, & appella le Vicomte de Turenne pour lui faire part de cette résolution.

Le Prince d'Orange ayant été averti par des Payfans, qu'on avoit sondé la Riviere, & qu'il avoit paru de la Cavalerie Françoisé à l'autre bord, envoya aussi-tôt ordre au Comte de Monbas, destiné à la garde de ce poste, avec deux Régimens de Cavalerie, & deux d'Infanterie qu'il commandoit, de se retirer avec ses troupes à Nimegue, s'il ne se trouvoit pas en état d'empêcher le passage, & d'aller commander dans cette Ville, jusqu'à ce qu'il l'eût pourvue d'un Gouverneur. Mais l'inquiétude ayant fait changer de mesures au Prince, il nomma le Sr de Welden pour Gouverneur de Nimegue, & dépêcha le Général Wurtz, Allemand, au Comte de Monbas, pour lui dire de garder le passage qui lui avoit été confié, avec promesse de lui envoyer un renfort de cinq Régimens. Le Comte surpris & fâché qu'on eût donné à un autre le Gouvernement qu'il avoit espéré, écrivit aux Députés des Etats qu'il n'y avoit point d'apparence que les François tentassent le passage du Rhin, au pied du Tolhuys, dont la Tour étoit à l'épreuve du canon; & qu'il seroit plus à propos qu'il

se jettât dans Nimegue pour défendre la Place en cas de siège. Les Députés reçurent sa Lettre, dans le tems que le Prince d'Orange étoit sorti du camp avec un détachement, & sans la lui communiquer, firent réponse au Comte qu'il n'avoit qu'à suivre ce qu'il leur avoit mandé. Il prit aussi tôt le chemin de Nimegue, avec les deux tiers de ses troupes, ne laissant qu'un Régiment de Cavalerie près du Tolhuys. Il rencontra peu après le renfort que lui avoit promis le Prince d'Orange, & apprenant en même tems que les François étoient sur le bord du Rhin pour en tenter le passage, il retourna sur ses pas à la defense du poste qu'il avoit quitté. Il trouva que plusieurs Cavaliers étoient déjà passés, & qu'ils se faisoient du poste. Cela ne le rebuta point. Il s'avança & les attaqua avec tant de succès, qu'il les en chassa, & les contraignit de regagner l'autre bord, faute de retranchemens. Puis sans attendre le Prince de Condé, qui avoit remis la grande action au lendemain, il alla trouver le Prince d'Orange, à qui il remontra l'impossibilité qu'il y avoit de s'opposer à une Armée entiere.

Le Prince, déjà irrité de la Lettre que Monbas avoit écrite aux Députés des Etats, le retint dans son camp comme un traître, qui auroit manqué de fidélité à ses Maîtres, & envoya à sa place le Général Wurtz avec quelque Cavalerie, lequel, étant arrivé sur le soir au Tolhuys, n'y trouva, ni canon, ni retranchement.

Le Prince de Condé, informé de ce qui se passoit chez les Hollandois, & n'ayant rien à craindre d'un délai, avoit remis le passage au 12. de Juin, afin d'attendre le Roi qui s'avançoit avec son Armée. Aussi-tôt que ce Monarque fut arrivé, ceux qui étoient venus la premiere fois avec le Comte de Guiche se jetterent dans le Rhin, pour

1672.

En Juin.

1672.

le passer à la nage. Ils furent suivis du Régiment des Cuirassiers commandé par le Comte de Revel, & de plusieurs personnes de qualité que le devoir de leur Charge ne retenoit point à la tête des troupes. Il s'y en joignit encore plusieurs autres à l'envi, ce qui en ayant obligé une partie à prendre le large, il s'en noya plusieurs dans des trous qu'on n'avoit pas prévus.

Le Général Wurtz étoit sur l'autre bord, pour le défendre, avec quelque Cavalerie & quelque Infanterie, dont le reste s'étoit retranché à la hâte entre des arbres qui se trouvoient-là. Mais au lieu d'entrer dans la rivière, & d'aller au-devant des François, il les regarda passer un à un, ne pouvant s'imaginer qu'ils eussent la hardiesse d'avancer, ou croyant qu'il lui seroit aisé de les défaire, lorsqu'ils aborderoient sur la rive. Alors voyant les Cuirassiers à demi passés, il vint à eux l'épée à la main, après avoir fait faire une décharge, dont le Comte de Revel fut dangereusement blessé. Les Hollandois lâcherent le pied dans ce moment, au lieu de faire ferme. Ce qui ayant donné courage aux François qui étoient encore dans l'eau, ils se hâtèrent de joindre les autres qui les attendoient sur le bord, après avoir donné la chasse aux ennemis.

Le Prince de Condé, que le succès de cette action regardoit particulièrement, parce que c'étoit lui qui l'avoit conduite, passa aussi la rivière avec le Duc d'Enguien son fils dans un bateau plat, où il fit entrer le Duc de Longueville son Neveu, qui s'étoit jetté à l'eau de même que plusieurs Seigneurs de la Cour. Le Roi, plein d'espérance à ce premier succès, permit aussi à une partie de sa Maison de traverser le fleuve à la nage. Le Comte de Nogent, & le Chevalier de Sallart s'y noyèrent. Le Prince de Condé étant arrivé de l'autre côté, rangea ses

1672.

troupes en bataille, pour attaquer le retranchement des Hollandois. Ceux qui le gardoient ayant perdu toute espérance après la fuite de la Cavalerie de Wurtz, dont ils se virent abandonnés, songerent moins à se défendre qu'à demander quartier; ce qui leur fut accordé après avoir mis bas les armes.

Cependant les François avançaient vers le retranchement sans tirer, non plus que les Hollandois, ce qui faisoit déjà croire au Roi, qui voyoit de loin toute cette manœuvre, qu'il se rendroit maître de tout le pays, sans beaucoup de peine. Mais le Duc de Longueville, encore plein d'une débauche qu'il avoit faite au camp, & qui ne s'étoit pas trouvé présent à la défense que le Prince son oncle avoit faite de tirer, fit une faute qui fut cause de tout le desordre qui arriva ensuite, & qui fut même funeste à son Auteur. Car, au lieu de suivre le Prince, étant allé seul au retranchement des Hollandois, où il tira un coup de pistolet, ceux-ci fâchés de n'avoir pas tiré plutôt, & croyant qu'il n'y avoit plus de quartier à espérer, firent leur décharge sur lui, & sur ceux qui survinrent. Le Prince de Condé se douta de l'imprudencé de son Neveu, & s'étoit avancé pour le prévenir. Mais n'ayant pû arriver à tems, il eut le regret de le voir tomber mort, & fut blessé lui-même à la main, ce qui l'empêcha d'agir le reste de la campagne. Il fut si irrité de ce contre-tems, que sans penser à sa blessure, ni à la promesse qu'il avoit faite aux ennemis de les épargner, il fit passer au fil de l'épée tous ceux qui ne purent se sauver par la fuite.

Tel fut le passage du Rhin si vanté parmi les François. Je m'y suis étendu exprès pour en rapporter les principales circonstances, & pour faire voir par l'exacte vérité de ce récit, qu'il ne méritoit pas les éloges pompeux, que la plûpart

1672.

plupart des Historiens lui ont donnés. Le Roi, qui étoit retté de l'autre côté avec le Duc d'Orléans, ayant fait passer le Fleuve à une grande partie de son Armée, y fit jeter un Pont, pour lui & pour le reste de sa Maison. Il entra ensuite dans le Betau, la plus fertile Contrée des Provinces - Unies & établit des contributions dans tout le pays. Alors ayant fait venir le Vicomte de Turenne pour prendre la place du Prince de Condé, qui devoit s'aller faire panser à Emmerick, il voulut sçavoir leur avis sur les démarches qu'il y avoit à faire. Leur sentiment fut qu'il ne falloit pas conserver tant de Places, & qu'il suffisoit de s'assurer de quelques passages. Mais à peine le Prince de Condé fut parti, que le Marquis de Louvois, qui étoit au camp, fit changer d'opinion au Roi, en lui persuadant de garder tout ce qu'on pourroit prendre. C'étoit pour contre-carrer le Vicomte de Turenne, & parce que Louvois se figuroit que les Hollandois seroient contraints de subir toutes les Loix du vainqueur, avant que de pouvoir espérer aucun secours. Mais la suite a fait voir qu'il se trompoit dans ses vuës, & que ce qui ne coûte qu'à prendre, n'en est quelquefois pas moins difficile à garder.

Le Vicomte partit en ce même tems, & prit sa marche du côté d'Arnheim. Il se saisit le même jour de Heussen & d'Ysselort, petites places du Betau, qui se trouvoient sans défense. Le sacagement qu'il en fit faire sur le champ, mit à découvert toute l'Isle, que les Habitans croyoient inaccessible, à cause des Rivieres. Il s'empara encore le même jour du pont d'Arnheim, que les Bourgeois avoient commencé de détruire; & se mit en état de battre la Place de ce côté-là. Elle se rendit deux jours après, sous la promesse d'être maintenue dans ses privilèges.

Le lendemain l'Armée Françoisse mar-

Tome IV.

1672.

cha vers le Fort de Knodsembourg vis-à-vis de Nimegue, qui fut attaqué la nuit suivante. La garnison, qui n'étoit que de trois cens cinquante hommes, se défendit vigoureusement, mais n'ayant pû être relevée par celle de Nimegue, elle se rendit à de bonnes conditions, & eut la liberté de se retirer à Groningue.

Le Prince d'Orange voyant les François maîtres du Betau, & d'une partie des Provinces de Gueldre & d'Overissel, par les expéditions de l'Evêque de Munster, & de l'Electeur de Cologne, ne songea plus qu'à conserver la Province d'Utrecht, qui étoit la plus ouverte & la moins en état de défense. Son Armée que la nécessité de renforcer diverses garnisons, avoit réduite à treize mille hommes, ayant été jointe par quelques Régimens Espagnols, que le Comte de Montereï, Gouverneur des Pays-Bas lui avoit enfin envoyés, il la fit venir devant Utrecht, la nuit du quinziesme de Juin. Toute la Ville étoit dans une confusion générale. Le Peuple s'étoit soulevé contre les principaux Habitans, qui avoient témoigné vouloir transporter ailleurs leurs effets. Ce désordre fut cause que le Prince d'Orange n'y put entrer ce jour-là, les portes lui en ayant été fermées, & les Bourgeois ayant refusé de lui donner des vivres, même pour de l'argent. Il obtint pourtant d'y entrer seul le lendemain, & s'offrit de défendre la Ville, pourvû qu'elle voulût y contribuer, & que l'on commençât à abattre les Fauxbourgs. Mais n'ayant pû ébranler les Habitans par aucune considération, il fut obligé d'en sortir, jugeant bien, que s'ils avoient dessein de changer de maître, la garnison qu'il auroit pû y laisser ne seroit pas capable de les en empêcher. Il partagea ensuite sa petite Armée en quatre corps pour l'employer plus sûrement à la garde du Pays. Il en mit un sous la conduite du Prince

Zz

1672.

Maurice, un autre sous celle du Comte de Horn, un troisième sous le Général Wurtz, & il alla se poster avec le quatrième sur le Rhin, près de Bodegrave.

Les Habitans d'Utrecht, quoique couverts de plusieurs bonnes Places, que les François n'avoient pas attaquées, ne virent pas plutôt le Prince d'Orange parti, qu'ils envoyèrent des Députés au Roi pour lui demander des Sauvegardes, en attendant qu'il lui plût de venir prendre possession de la Ville. Le Marquis de Louvois ayant examiné leurs pouvoirs, leur répondit, que quoique Sa Majesté fût venue pour conquérir des Places & non pour donner des Sauvegardes, elle ne laissoit pas de leur envoyer vingt-cinq Soldats avec deux Trompettes, mais qu'elle jugeoit à propos qu'ils s'en retournassent pour demander à leurs Maîtres un plein pouvoir de traiter avec lui.

Cependant le Vicomte de Turenne ayant pris le Fort de Knodsembourg, tourna le Canon contre Nimegue, & fit un détachement de son Armée pour aller à Tiel qui lui ouvrit ses portes le lendemain. Les mêmes troupes s'avancèrent vers Voorn & Saint André, deux Forts encore meilleurs que Knodsembourg & de plus facile défense, mais dont les garnisons firent encore moins de résistance, & les abandonnèrent sans attendre qu'on les attaquât. Pendant ce tems-là le Vicomte marcha contre le Fort de Skink sur le Rhin, qu'il fit d'abord sommer de se rendre. La prise de ce Fort sur les Espagnols avoit coûté à Frederic Henri Prince d'Orange, sept mois d'attaque & un grand nombre de soldats; mais par une complaisance hors de saison, les Etats Généraux y avoient mis pour Gouverneur un jeune homme nommé Terhoof, fils d'un Bourguemestre de Nimegue, sans expérience & sans capacité. La Place passoit pour la plus

forte & la plus importante de tout le Pays par sa situation. Elle étoit aussi la mieux fortifiée, la mieux pourvue de Soldats & de munitions, ayant pour garnison cinquante Compagnies bien entretenues, de sorte qu'on la jugeoit imprenable. La première faute que fit le Commandant fut de renvoyer les Frégates qui se trouvoient sur le Rhin & qui étoient destinées pour la défense de la Place. Il avoit aussi fait démolir mal-à-propos un Ouvrage que le Général Wurts avoit fait construire nouvellement pour en rendre les Fortifications meilleures. Le Vicomte de Turenne, profitant de ces bévues, attaqua le Fort par cet endroit, & fit avancer les travaux en si peu de tems, que la garnison épouventée reçut, huit heures après le commencement du siège, les conditions offertes par le Général François. Elle fut conduite avec escorte jusqu'à Coevorden.

La prise de Doesbourg ne surprit pas moins les Etats Généraux, qui comptoient sur la force de ses bastions & sur une garnison de quatre mille hommes de pied, & de 300. chevaux. Ces troupes répondirent d'abord assez bien à ce qu'on attendoit d'elles. Le premier jour de l'attaque, il en coûta la vie à plusieurs des assiégeans, pour avoir fait l'ouverture de la tranchée trop près de la Place, par l'empressement que les Généraux François avoient de s'en rendre maîtres à cause de la présence du Roi. Néanmoins dans le tems qu'on se préparoit à donner l'assaut, les Bourgeois effrayés demandèrent à capituler, & la garnison fut faite prisonnière. Depuis ce tems-là, ce ne fut plus qu'une suite continuelle & rapide de nouvelles conquêtes.

La seule ville de Nimegue fit une résistance raisonnable. Les troupes que le Vicomte de Turenne avoit laissées devant pour la tenir bloquée, & pour la battre tant du canon de Knodsem-

1672.

1672.

bourg que d'une autre batterie qui donnoit sur le Wahal, n'avoient pas fait grand progrès pendant son absence. Les Bourgeois animés par le Gouverneur, étoient résolus de donner leur vie pour leur liberté, & partageoient avec la garnison tous les travaux du siège, ce qui obligea le Général François de l'attaquer à force ouverte, à son retour du Fort de Skink. Il la fit sommer de nouveau; mais ce fut inutilement. De sorte que voyant la garnison & les habitans inébranlables aux promesses & aux menaces, il fit dresser une nouvelle batterie, & jeter quantité de bombes & d'autres feux d'artifice, pour s'épargner l'ouverture de la tranchée & le danger inévitable d'un assaut. Les bombes ne firent pas tout l'effet qu'il espéroit. Les Magistrats avoient donné de si bons ordres, pour observer les endroits où elles tomboient, que le dégât étoit réparé sur le champ. Il n'y avoit point de maison dont les portes, les fenêtres & autres ouvertures ne fussent bouchées de fumier; & plusieurs avoient aux plus hauts étages, des tonneaux & des cuves pleines d'eau, pour éteindre d'abord l'embrasement. La contenance courageuse de la garnison & de la Bourgeoisie fit juger au Vicomte qu'il n'y avoit rien à faire de si loin. Il laissa ainsi écouler le mois de Juin, après quoi faisant passer la riviere à son Armée, il résolut de ferrer la Ville de plus près.

Cependant les Villes de Cuylembourg, de Viane, de Heukelum, d'Asperen, de Leerdam & de Oudewater se soumirent aux François, & demanderent des Sauvegardes. Leurs conquêtes ne furent pas moins promptes dans les Provinces de Gueldre & d'Utrecht. Elboutg & Harderwick ouvrirent leurs portes au Colonel Hautain sans se mettre seulement en posture de résister. Le Marquis de Rochefort, qui avoit été détaché de l'Armée du Vicomte de Turenne aussi-tôt après la reddition d'Arn-

1672.

heim, s'étant avancé jusqu'à Waghenin-gue, petite ville du Duché de Gueldre qu'il trouva sans défense, y mit des Sauvegardes à la priere des Habitans, & en envoya d'autres le même jour à Rhene, ville de la Province d'Utrecht. Mais la Garnison de cette dernière se sauva pour se joindre au corps d'Armée du Prince d'Orange. Le Marquis réduisit les jours suivans Wick de Durstede & Amersfort.

Dans le même tems l'Electeur de Cologne & l'Evêque de Munster ayant été saluer le Roi dans son camp, marcherent contre la ville de Zwol en Overissel, qui leur ouvrit ses portes, quoique défendue par cinq Régimens d'Infanterie & cinq Compagnies de Cavalerie. Mais le Colonel Polens, Bonphield, & Unico-Riperda qui les commandoient, ne voulant pas être complices de la lâcheté des Habitans, se retirerent dans les dehors pour s'y défendre & faire une composition honorable qui leur fut accordée par les deux Prélats.

Dès le même jour, les Principaux de la Ville écrivirent au nom des Etats de la Province d'Overissel une Lettre circulaire aux villes de Campen, de Hasselt, de Steenwick, & autres de la même Province, pour qu'elles envoyassent leurs Députés à Zwol, afin d'être comprises dans le Traité qu'on devoit faire avec les Prélats de Cologne & de Munster. Campen fut la première qui députa pour cet effet, & la plupart des autres ayant suivi son exemple, on réduisit par la force celles qui ne voulurent pas les imiter.

D'autre côté le Marquis de Rochefort, après la prise d'Amersfort, détacha six vingt chevaux de ses Troupes pour se saisir de quelque poste d'où il pût tirer des vivres pour son Armée. Il n'en trouva point de plus commode que Naarden, petite Place à cinq lieuës de-là, dans la Province de Hollande.

1672.

Elle étoit gardée par une garnison de quatre cens hommes & médiocrement pourvue de munitions. Le sieur Mazel, qui commandoit le détachement, y étant arrivé la nuit, la fit aussi-tôt sommer de se rendre. Les Habitans & les Soldats également épouvantés crurent que toute l'Armée Françoisé alloit les envelopper; & ils ouvrirent les portes sans faire aucune composition. Le Marquis de Rochefort y entra le même jour, & s'y arrêta jusqu'au lendemain pour recevoir les soumissions du Peuple & de la Noblesse voisine. Ensuite, au lieu d'avancer vers Muyden & de s'en saisir comme il l'auroit pû facilement, il prit le chemin d'Utrecht, ce qui sauva la ville d'Amsterdam.

Le Duc d'Orléans de son côté, investit Zutphen, & l'ayant fait reconnoître, somma la Place dès le même jour. Comme les fortifications étoient bonnes, & qu'il y avoit une garnison de trois mille hommes avec des provisions suffisantes, on lui répondit que Zutphen étant la capitale de la Province, elle devoit aux autres l'exemple de fidélité, & qu'elle ne traiteroit de sa reddition que quand elle n'auroit plus aucun moyen de se défendre. Là-dessus le Prince fit approcher quinze mille hommes pour donner l'assaut dès le lendemain. Les fascines étoient toutes prêtes pour combler les fossés & l'on se mit à ouvrir la tranchée. Les assiégés firent un feu continué toute la nuit & tuèrent beaucoup de monde aux assiégeans. Mais ceux-ci ayant tiré le jour suivant quarante-deux bombes, s'avancèrent jusqu'à la contrescarpe: ce qui causa une telle épouvante à la Ville, que les Bourguemeistres allèrent au camp des François pour traiter d'accommodement. Le Duc d'Orléans refusa de les écouter, à cause de la réponse qu'ils avoient faite à sa première sommation; & leur ayant fait dire que s'ils ne se soumettoient dans

une heure, il feroit passer la garnison au fil de l'épée; les Magistrats intimidés, rendirent la Ville à discrétion.

Tant de pertes ayant porté l'effroi dans le cœur de la République, ceux qui la gouvernoient jugèrent que la paix seule pouvoit en arrêter le cours. Ils députèrent quatre (1) des plus considérables d'entre eux au Roi Très-Chrétien qu'ils trouverent en marche, après avoir quitté son camp d'Amerongue pour se rendre à Utrecht. Ils lui témoignèrent qu'ils venoient sçavoir sa volonté touchant le sort de la République, & s'informer des conditions auxquelles il voudroit leur accorder la paix. Le Roi leur répondit qu'il attendoit d'eux les propositions qu'ils voudroient lui faire: qu'il n'entreroit en aucune négociation avec eux, qu'ils n'eussent plein pouvoir de conclure la Paix: qu'ils pouvoient compter sur la résolution où il étoit de garder tout ce qu'il avoit pris & tout ce qu'il pourroit prendre encore avant la conclusion du Traité, à moins qu'on ne lui donnât en échange un équivalent convenable. Là-dessus Grotius retourna en diligence à la Haye pour en donner avis aux Etats Généraux, qui le renvoyèrent sans perdre tems au camp du Roi, où les autres Députés étoient demeurés. Il le trouva à Zeist; & comme il persévoit à vouloir sçavoir ce que le Roi souhaitoit, les Marquis de Louvois & de Pomponne, Ministres & Secrétaires d'Etat lui donnerent par écrit les conditions sur lesquelles Sa Majesté vouloit leur accorder la Paix.

» Ces conditions étoient en substance: Que les Etats Généraux permettroient à l'avenir le libre & public exercice de la Religion Catholique dans tous les lieux de leur obéissance: & restitueroient à l'Ordre de Malthe les Commanderies qui se trouvoient lui appartenir dans l'étendue

(1) Meilleurs Grotius, van Chent, d'Ottyk, & Eck.

1672.

En Juillet.

1672.

» duë des Provinces-Unies. Qu'ils céde-
 roient à la France toutes les Provin-
 ces & Places qu'ils possédoient en
 Flandre & en Brabant, excepté l'E-
 cluse & l'Isle de Cadfant. Qu'ils cé-
 deroient aussi la ville de Nimegue,
 les Forts de Knodsembourg & de
 Skink, & toute la partie de la Gueldre
 située en deçà du Rhin, l'Isle de Bom-
 mel, l'Isle & le Fott de Voorn, les
 Forts de Saint André & de Creve-
 cœur, le Château de Louwestein, la
 ville de Grave, la Ville & Comté
 de Mœurs, si mieux n'aimoient les
 Etats Généraux laisser le Roi posses-
 seur des conquêtes qu'il avoit fai-
 tes. On y joignit les villes de Maef-
 tricht & Bois-le-Duc, & tout ce
 qu'ils possédoient dans le Pays d'Ou-
 tre-Meuse. Qu'ils payeroient à la
 France vingt millions pour les frais
 de la guerre, dans lesquels seroient
 compris trois millions qu'ils lui de-
 voient par un prêt à eux fait l'an
 1624, & qu'en reconnaissance de la
 Paix que le Roi vouloit bien leur ac-
 corder dans un tems où il auroit pû
 pousser plus loin ses conquêtes, les
 Etats-Généraux lui feroient présenter
 tous les ans, par une Ambassade ex-
 traordinaire, une médaille d'or pé-
 sant un marc, portant qu'ils tenoient
 du Roi la conservation de la même
 liberté que les Rois ses prédecesseurs
 leur avoient acquise.

Ces conditions parurent si dures,
 que chacun en fut indigné. Les Etats
 de Zelande écrivirent aux autres Pro-
 vinces d'une manière très-forte, les
 encourageant à défendre leur liberté &
 leur Religion, & à imiter la valeur de
 leurs peres qui avoient tant répandu
 de sang pour assurer l'une & l'autre.
 D'ailleurs, les mouvemens que l'Em-
 pereur & les Espagnols commençoient
 à se donner releverent le courage pres-
 que abbatu des Etats Généraux, &
 quoiqu'ils jugeassent leurs affaires tout-

1672.

à-fait desespérées, ils aimèrent mieux
 en attendre la crise, que de subir lâche-
 ment le joug du vainqueur.

La Ville d'Amsterdam prit alors tou-
 tes les résolutions que l'amour de la li-
 berté & le desespoir peuvent inspirer.
 Les Bourgeois animés par les haran-
 gues du Bourguemestre Gilles Valke-
 nier, & du grand Schout Gerard Haf-
 selaar, dont le fils avoit été tué dans
 le dernier combat naval, témoignèrent
 vouloir préférer la mort à une honteuse
 servitude. Tous conclurent à la défense.
 Les Magistrats députerent à la Haye
 Monsieur Hop, alors Pensionnaire de
 la Ville, qui parla si vivement dans
 l'Assemblée, qu'il ferma la bouche pour
 un tems à ceux qui vouloient qu'on re-
 tournât vers le Roi. Et comme les tra-
 vaux qu'on avoit faits à Amsterdam ne
 paroissoient pas suffisans pour la défen-
 dre contre l'Armée Royale, il fut résolu
 de la mettre sous l'eau avec son terri-
 toire. On fit aussi-tôt percer les digues
 & lâcher les écluses. Tous les ponts
 furent abbatu; les chemins entrecou-
 pés & la campagne ne fut bien-tôt plus
 qu'une mer. Les autres Villes de Hol-
 lande en firent de même aussi bien que
 celles de la Flandre Hollandoise & du
 Brabant.

Ardembourg se défendit contre les
 François sans avoir recours à ce remé-
 de. Les Gouverneurs de Tournai & de
 Courtrai l'ayant attaquée avec quatre
 mille hommes furent repoussés par les
 Habitans & par le Colonel Spindler
 qui alla à son secours, & laisserent
 quantité de morts avec plus de six cens
 prisonniers.

*L'inondation de la Hollande fut sui-
 vie de l'élévation du Prince d'Orange à
 la dignité de Stathouder, & à toutes les
 autres Charges qui avoient été possédées
 par ses Ancêtres: & cela du consente-
 ment général de toutes les Villes auquel-
 les celle de Dordrecht montra l'exemple.
 Ce qui n'empêcha pas que les Etats Gé-*

néraux, tout rebutés qu'ils étoient des dernières propositions de Louis XIV. ne penſaſſent à s'en délivrer par quelque bon accommodement. Ils avoient envoyé des Députés à Londres depuis quelques jours, ſur ce que le Roi leur avoit déclaré qu'il ne pouvoit traiter avec eux ſans la participation du Roi d'Angleterre. Ces Députés y furent reçus favorablement du Parlement & du Peuple, qui commençoient à devenir jaloux des grands progrès de la France. Le Roi Charles néanmoins les reçut plus froidement; & ſans vouloir leur parler, les fit conduire à Hamptoncourt, ſoit pour les empêcher d'émouvoir par leur préſence le Peuple de Londres, mécontent de la guerre qu'il faiſoit aux Etats Généraux, ſoit pour ne donner à Louis XIV. aucun ſujet de diſſance. Comme ils n'étoient chargés que de ſçavoir du Monarque Anglois ce qu'il ſouhaitoit des Etats pour conſentir à la Paix, ce Prince envoya auſſi-tôt le Duc de Buckingham & les Lords Arlington & Halifax en Ambaſſade au Roi Très-Chrétien avec les propositions qu'il avoit à faire

Le Lord Halifax, accompagné de Gabriel Sylvius, alla droit à Utrecht, pendant que les Lords Buckingham & Arlington paſſerent à la Haye, d'où ils furent trouver le Prince d'Orange en ſon camp de Bodegrave. Ils lui témoignèrent comme ils avoient fait aux Députés des Etats, que ce n'avoit jamais été l'intention du Roi leur Maître d'exterminer la République, ou de la faire tomber ſous l'obéiſſance des François: qu'ils ſçavoient auſſi que ce n'étoit pas le deſſein du Roi Très-Chrétien de la ſubjuguer tout-à-fait, mais ſeulement de l'humilier; l'afſurant des bonnes intentions du Peuple d'Angleterre en faveur des Etats Généraux, & de ſa jaloûſie par rapport aux progrès des François, avec promeſſe de leur rendre tous les bons offices qu'ils pourroient auprès de leur Maître. Cependant étant arrivés auprès du Roi, & ayant

vû les inſtructions du Lord Halifax & de Sylvius, ils oublièrent leurs promeſſes, & ne penſèrent qu'à renouveler le Traité conclu entre les deux Rois contre les Etats Généraux.

Dans le même tems l'Armée navale d'Angleterre qui s'étoit remiſe en mer ſous le Commandement du Duc d'York, ſe préſenta devant Scheveling vis-à-vis de la Haye. Les Anglois ne tenterent pourtant point d'y faire deſcente, mais après avoir fait une décharge de leur canon, ils prirent la route du Texel où il étoit plus facile d'aborder, pour favoriſer les deſſeins des François & de l'Evêque de Muſter par le Zuider zée. Ils n'attendoient que le flot pour prendre terre, lorſque par un événement qu'on ne peut regarder que comme ſurnaturel, (1) il retarda de douze heures; ce qui fit entièrement échouer leur projet. Ils furent enſuite battus de la tempête, qui leur fit perdre trois Bâtimens & beaucoup de ſoldats. La Flotte de Hollande, qui s'étoit avancée pour les obſerver, ſouffrit auſſi quelque dommage.

Pendant ces allarines des Hollandois du côté de la mer, & leurs démarches inutiles pour négocier la Paix, le Vicomte de Turenne fit ouvrir la tranchée devant Nimegue. Il le fit à la faveur d'un vieux ouvrage à corne qu'on n'avoit pas eu la précaution d'aplanir. Ses gens s'y logerent, & continuerent leurs attaques. Deux jours après, le Vicomte ayant appris que la garniſon de Grave au nombre de 1300. hommes étoit fortie pour renforcer celle de Bois-le-Duc, détacha trois cens chevaux de ſon Armée pour aller ſommer la Place de ſe rendre, & porter les Magiſtrats à venir au camp pour dreſſer les Articles de la compoſition. Sçachant enſuite qu'il étoit entré des troupes Eſpagnoles dans Bois-le-Duc, & que les 1300. hommes avoient eu ordre de retourner à Grave, il fit un nouveau dé-

(1) Le 14. Juillet.

1672.

tachement de plusieurs Escadrons sous la conduite du Marquis de Joyeuse, pour aller attaquer ces troupes, avant qu'elles arrivaient dans la Place. Le succès répondit à son attente. Les François rencontrèrent les Hollandois, & les ayant surpris avant qu'ils eussent eu le tems de se reconnoître, ils les attaquèrent, & les rompirent, non sans éprouver une résistance obstinée qui coûta la vie ou la liberté aux vaincus.

La défaite de ces Troupes fut suivie de la réduction de Grave, qui se soumit au Général François, aussi bien que Ravestein & Gennepe, que leurs garnisons abandonnerent pour aller renforcer celle de Nimegue. Cette Ville eut peu après le même sort, malgré la valeur du Gouverneur, de la garnison, & des Habitans, qui furent obligés de capituler, se voyant prêts à essuyer un affaut général.

Le Roi étoit cependant à Utrecht, où il exerçoit tous les droits de la Souveraineté. Son dessein étoit d'entrer en Hollande; mais l'inondation lui fit prendre d'autres mesures; & ne voulant pas risquer sa gloire sur un élément aussi peu fidèle que l'eau qui couvrait tout le Pays, il se vit contraint d'embrasser la voie des négociations, où il espéroit de trouver son compte. Il laissa à Utrecht le Duc de Luxembourg pour Gouverneur, sur le refus du Marquis de Rochefort; & prenant la route du petit Brabant, il se rendit à Boxtel à deux lieues de Bois-le-Duc avec les Ambassadeurs d'Angleterre & les Députés de Hollande.

Là, on proposa aux derniers les conditions sous lesquelles les deux Rois consentoient de leur accorder la Paix. Celles du Roi Très-Christien étoient presque les mêmes qu'il avoit déjà proposées, si ce n'est qu'il vouloit de plus, obliger les Etats Généraux de rendre au Prince d'Oost-Frise les Places qu'ils oc-

cupoient dans son Pays, & au Comte de Bentheim ses enfans que leur mere avoit retenus à la Haye sous leur autorité. Pour celles du Roi d'Angleterre, elles étoient bien différentes du projet dont le Duc de Buckingham & le Lord Arlington avoient fait l'ouverture aux Députés des Etats. *Il demandoit le salut du Pavillon; un million de livres sterling pour les frais de la guerre, & cent mille livres sterling tous les ans pour le droit de la pêche sur les côtes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande; la Souveraineté de ce qui resteroit des Provinces-Unies pour le Prince d'Orange son Neveu, ou du moins la succession héréditaire & inaliénable des Charges de Stathouder, de Capitaine Général, & d'Amiral à ses descendans; la participation de tout leur Commerce des Indes; la Ville de l'Ecluse en Flandre, avec les Isles de Cadzant, de Walcheren, de Goeree & de Woorn, & protestoit de nullité de Paix & de Trêve, si le Roi Très-Christien n'étoit entièrement satisfait d'eux.*

Les Etats Généraux furent encore plus surpris de ces propositions que de celles de la France; tant par ce que le Roi d'Angleterre n'avoit rien exécuté de considérable depuis la dernière déclaration de guerre, que parce que ses demandes étoient si éloignées du langage qu'avoient tenu ses Ambassadeurs. Les unes & les autres leur parurent si exorbitantes qu'ils crurent qu'elles n'avoient été faites que pour avoir un prétexte de continuer la guerre; de sorte qu'animés par les vives sollicitations du Prince d'Orange, ils résolurent d'attendre au milieu de leurs eaux quelque occasion favorable de se tirer de l'extrémité où ils se trouvoient. Ils députerent vers l'Empereur & les Princes d'Allemagne, qui, étant demeurés jusqu'alors dans une espèce d'insensibilité, commencèrent à s'apercevoir que le feu qui conjuroit les Etats de leurs voisins, pourroit bien s'é-

1672.

1672.

tendre jusqu'aux leurs : ce qui les engagea à les secourir.

Le premier qui se déclara pour eux fut l'Electeur de Brandebourg (1) qui marcha à leur secours à la tête de vingt-cinq mille hommes. Il est vrai qu'il trouva des obstacles à rien entreprendre d'important, le Vicomte de Turenne s'étant opposé à son passage ; mais les Etats Généraux en tirèrent du moins cet avantage , que l'approche de ce Prince éloigna une partie des Troupes Françoises de leurs frontieres , & que leurs Peuples commencent à respirer.

En effet le Roi s'en retourna à Paris abandonnant le dessein de pousser plus loin ses conquêtes ; & la plupart des Places évacuées par ses Généraux furent reprises par les Hollandois. C'étoit le tour du Prince d'Orange à entreprendre quelque chose , fortifié qu'il étoit des Troupes auxiliaires des Espagnols que le Comte de Montereil lui avoit enfin envoyées. Il s'approcha de Naarden , dont la garnison incommodeoit beaucoup la Ville d'Amsterdam ; & ayant attiré le Duc de Luxembourg de ce côté là , il rabattit tout d'un coup sur Woerden , qu'il avoit résolu d'assiéger. Ce dessein néanmoins ne lui réussit pas : il fut obligé d'en lever le siège , après avoir perdu six à sept cens hommes , dans une action qu'il soutint contre le Duc de Luxembourg. Cet échec n'abattit point le courage du Prince. Jugeant que pour tirer les François de la Hollande , il falloit porter la guerre dans leur Pays , il se mit en marche à la tête de ving quatre mille hommes , & s'avança du côté de Liège. On crut d'abord que c'étoit pour se joindre à l'Electeur de Brandebourg ; mais sçachant qu'il avoit été repoussé en Allemagne par le Vicomte de Turenne , il fit courir le bruit qu'il en vouloit à Tongres & à Maseik , Places que l'Electeur de Cologne avoit données aux

(1) Frédéric Guillaume.

1672.

François pour leur faciliter le Blocus de Maestricht. Par ce moyen , le Duc de Duras , craignant d'être surpris près de Tongres où il étoit avec un camp volant , fit venir le Comte de Montal , de Charleroi dont il étoit Gouverneur pour prendre garde à Tongres , tandis qu'il veilleroit d'un autre côté. Le Prince d'Orange , pour les confirmer dans leur opinion , fit faire dans Maestricht un grand amas d'outils à remuer la terre. Son véritable dessein étoit d'assiéger Charleroi.

Les Espagnols n'avoient pas encore déclaré la guerre à la France. Néanmoins pour seconder le Prince d'Orange dans ses desseins , ils s'emparèrent des passages par où le Duc de Duras pouvoit marcher à Charleroi. Le Comte de Marfin alla même quelques jours après joindre le Prince avec dix mille hommes des Troupes d'Espagne , au nom du Roi Catholique , avec les Princes de Salms & de Vaudemont. Le Duc de Duras en fut d'autant plus surpris , que le Comte de Montereil avoit depuis peu envoyé assurer le Roi Très-Chrétien de la disposition des Espagnols à entretenir la paix. Aussi ne prétendoient-ils pas la rompre par les secours qu'ils envoioient aux Hollandois , les regardant comme des troupes auxiliaires , qu'ils étoient obligés par leur alliance de leur fournir. Le Général François , ainsi enfermé , se tira pourtant de ce mauvais pas par le peu de fermeté des Espagnols. Il passa la Meuse & le Roër , après avoir été poursuivi de près par le Prince d'Orange , & se retira du côté de Cologne.

Les Hollandois & les Espagnols marcherent ensuite vers Tongres , ce qui porta le Comte de Montal à se jeter dedans avec deux ou trois cens hommes qu'il conduisoit. On ne douta plus alors du siège de cette Place , surtout quand on vit que le Prince d'Orange

1672.

range y envoyoit huit cens chevaux pour l'investir. Mais il repassa aussi-tôt la Meuse & retourna à Maëtricht, voyant que l'Armée Impériale, que lui amenoit le Comte de Montecuculi, n'étoit pas plus en état de le joindre que celle de l'Electeur de Brandebourg, par la lenteur avec laquelle on la faisoit marcher pour continuer de favoriser la France. Le Prince d'Orange seignit néanmoins de vouloir continuer le siège de Tongres, afin d'empêcher Montal d'en sortir; & lui ayant par-là donné le change, il fit investir Charleroi par le Comte de Marfin.

La nouvelle de ce siège donna beaucoup d'inquiétude au Roi, qui envoya des Couriers par tout pour assembler ses Troupes. Mais en vain auroient-elles tenté de secourir cette Place, dont la garnison n'étoit que de deux ou trois cens hommes, si le Comte de Montal n'eût été la rassurer par sa présence, en se jettant dedans par un coup de hardiesse des plus surprenans. Cet Officier, résolu de périr ou de rentrer dans la Place, sortit de Tongres à la tête de soixante Cavaliers choisis, qui furent joints ensuite par cinquante autres. Il leur fit prendre l'écharpe rouge, qui est celle d'Espagne, & ayant marché au travers des bois, il se mêla parmi les ennemis à la pointe du jour, comme ils revenoient du Biouac. Il arriva ainsi jusqu'au dernier corps de garde, où il seroit passé sans être découvert, si le Colonel Floris ne fût venu *au qui vive* avec une partie de son monde. Alors Montal lui passa sur le ventre, l'épée & le mousqueton à la main, & se jetta heureusement dans la Ville en se battant contre tous ceux qui le pouivoient. Il monta aussi-tôt sur le rempart, d'où il fit faire un grand feu de canon & de mousqueterie; & ordonna une sortie par le Sr de Saint Sylvestre qui y fut fait prisonnier. Ce secours néanmoins n'auroit pas empê-

Tome IV.

1672.

ché la prise de la Place, si la rigueur de la saison eût permis d'y rester plus long-tems. Mais on étoit alors à la fin de Décembre, & la terre étoit si endurcie par la gelée, qu'on ne pouvoit faire aucuns travaux. C'est ce qui porta le Prince d'Orange à abandonner un siège, où il lui étoit impossible de réussir.

D'autre part, le Duc de Luxembourg, que l'inondation avoit empêché de rien exécuter, crut que la gelée lui seroit plus favorable. Il envoya un détachement pour surprendre la ville de Gouda; mais la glace qui rompit sous les pieds, & la précaution qu'eut le Marquis de Konigsmark d'en renforcer la garnison de trois Régimens, obligèrent les François à se retirer. La gelée continuant, le Duc de Luxembourg entreprit de marcher du côté de Leiden & de la Haye. Pour cet effet, il fit sonder la glace & se mit dessus le 28. Décembre avec huit mille hommes de pied & quatre à cinq mille chevaux. Cette expédition néanmoins ne fut pas plus heureuse que la précédente. A peine eut-il perdu Woerden de vue, que le tems se tourna au dégel. L'air se remplit d'une neige épaisse qui fondoit en tombant, & qui, embarrassant sa marche tout le reste de la journée, sauva Leiden & la Haye, comme l'inondation avoit sauvé Amsterdam. Le Général François voulut s'en dédommager en cherchant l'Armée Hollandoise; mais il n'en trouva que de petits corps séparés qu'il battit avec facilité. Ne pouvant donc rien entreprendre de considérable, ni retourner à Woerden ou à Utrecht, parceque ses Troupes étoient coupées par plusieurs canaux dégelés, il chercha les moyens de construire un Pont à la hâte des planches & des solives de plusieurs maisons qu'il abbatit. Mais ce Pont s'étant rompu peu après, lorsqu'il n'y avoit encore qu'une partie des troupes passées, le reste regagna Woerden com-

A a a

En Décem-
bre.

1672.

me il put, en ravageant tout ce qui se trouva sur le chemin. Swammerdam & Bodegrave éprouverent toute la brutalité du soldat : il n'y eut point de défords qui ne s'y commissent, & ces excès acheverent de faire tomber le nom François en exécration dans ce Pays-là.

1673.

L'année suivante ne commença guère plus heureusement pour la Hollande, qui fut abandonnée d'un de ses principaux Alliés. Elle se plaignoit que l'Electeur de Brandebourg n'avoit rien entrepris contre les François avec une Armée de plus de vingt-cinq mille hommes; & ce Prince en rejettoit la faute sur le Général de l'Empereur, qui ne l'avoit pas joint à tems pour agir de concert contre l'ennemi commun. Il en écrivit une grande Lettre aux Etats, qui ne laissent pas de murmurer de sa conduite : ce qui porta ce Prince à faire la paix avec la France, à condition qu'on lui rendit Wesel & les autres Places du Duché de Cleves qui lui appartenoient.

In Mai.

On parla ensuite d'une paix générale. La médiation de la Suède fut acceptée, & cette Couronne nomma des Ambassadeurs, qui allerent premièrement en France & en Angleterre, & se rendirent ensuite à la Haye. Ils étoient convenus de Dunkerque pour le lieu du Congrès, avec les deux Rois, qui avoient promis d'y envoyer leurs Ambassadeurs, & ils exhortoient les Etats Généraux d'y envoyer aussi les leurs. Mais ils s'en excusèrent, parce que cette Ville étoit dans le Pays ennemi, & l'on convint de Cologne où les uns & les autres envoyèrent leurs Plénipotentiaires. Ces négociations néanmoins furent inutiles, par les difficultés qui les accrocherent peu de tems après. On ne songea donc plus qu'à continuer la guerre, & chacun s'y prépara de son côté.

Les Hollandois firent rétablir les fortifications de Nieuwerbrug que le Duc

de Luxembourg avoit démolies & abandonnées. Ils envoyèrent le Général Wurtz dans la Flandre Hollandoise pour s'opposer aux garnisons de Tournay & de Courtray; & les milices de la Province de Hollande furent envoyées en Frise, sous la conduite du Prince Maurice de Nassau, contre les invasions des Troupes de Munster. Le Sr Van Beaumont alla à Copenhague, en qualité d'Envoyé Extraordinaire, pour se joindre au Sr. Werkendam Ambassadeur ordinaire en cette Cour, afin de presser le secours que le Roi de Dannemarck avoit promis aux Etats; & l'on sollicita fortement l'exécution d'un Traité fait avec la Reine Régente d'Espagne, pour la résoudre à déclarer la guerre à la France.

1673.

En Avril.

Le Roi T. C. de son côté fit de grands préparatifs pendant l'hiver; & le mois de Mai étant venu, il partagea son Armée en trois corps. Le Vicomte de Turenne fut mis à la tête du premier pour couvrir les environs de la Moselle & les bords du Rhin: le Prince de Condé, qui se trouva guéri de sa blessure, fut envoyé à Utrecht avec l'autre; & le Roi à la tête du troisième, s'avança dans le Brabant. Le Gouverneur des Pays-Bas Espagnols ne pouvoit se formaliser de cette démarche des François, après celle qu'il avoit faite le premier. Mais sçachant que le Roi son maître en avoit fait faire des excuses par son Ambassadeur à la Cour de France, en rejetant le tout sur lui, il s'absenta pour un tems de son Gouvernement, afin que la Comtesse son épouse pût sonder les intentions du Roi. Elle lui envoya pour cet effet un Gentilhomme, qui rapporta pour toute réponse que l'on devoit se préparer à une guerre ouverte. Les Hollandois ne doutèrent point alors que tout l'effort des armes Françaises ne dût tomber sur les Pays Bas Espagnols. Pour les confirmer dans cette pensée, le Roi s'approcha de Bruxelles, ce qui ayant

1673.

fait croire au Comte de Montereï qu'on en vouloit à cette Place, il retira de Maëstricht quelques Troupes qu'il y avoit envoyées pour le service des Etats. Aussi-tôt le Roi marcha de ce côté-là, après avoir donné ordre aux garnisons de Tongres & de Mafick d'investir cette Place, où se rendirent en même tems les Comte de Lorge & de Montal. Les Hollandois l'avoient fortifiée comme le Boulevard de leurs Provinces, mais il n'y avoit qu'une garnison de cinq à six mille hommes, ce qui ne pouvoit suffire à défendre la Ville & les dehors qui étoient fort grands. Il y manquoit d'ailleurs quantité d'Officiers qui se trouvoient absens : ce qui facilita aux François les moyens de s'en rendre maîtres. Le Gouverneur se défendit pourtant avec beaucoup de vigueur : c'étoit le Sr. Farjoux Colonel Espagnol, célèbre pour avoir autrefois défendu Valenciennes contre les François, les Etats Généraux l'avoient demandé au Comte de Montereï, après la mort du Rhingrave arrivée au commencement de l'année.

En Juin.

Le Roi étant donc arrivé devant cette Place le 10. de Juin, à la tête de quarante mille hommes, fit ouvrir la tranchée sept jours après. Les travaux furent avancés avec succès malgré le feu continuel des remparts ; & cinq batteries qu'on fit tirer tout à la fois y répondirent bien-tôt par un plus grand. Les assiégeans prirent divers ouvrages qui furent repris par les assiégés. Il s'y donna plusieurs combats où l'on perdit beaucoup de monde de part & d'autre. Enfin, après plusieurs attaques redoublées où le Gouverneur signala sa bravoure, l'effet imprévu d'une mine, qui fit sauter ses gens au lieu des François, excita un soulèvement dans la Ville qui l'obligea de capituler le 30. de Juin. Il sortit avec toutes les marques d'honneur, & fut conduit à Bois-le-Duc. Ce siège coûta aux François quatre à cinq

1673.

mille hommes & plusieurs Officiers de distinction.

Le premier dessein du Roi avoit été de porter la guerre dans le Brabant Hollandois ; & il l'eût exécuté, si les ennemis n'eussent pas lâché leurs écluses, & inondé tout le Pays. Il fut donc obligé de marcher d'un autre côté. Comme il étoit instruit de la négociation de la Hollande avec le Duc de Lorraine & l'Empereur, il résolut de s'approcher de Strasbourg pour empêcher cette Ville de favoriser les Impériaux, & de se faire voir en Lorraine pour rendre inutile la mauvaise volonté du Duc. Il entra ensuite en Alsace pour s'assurer de dix Villes dont il soupçonnoit la fidélité, & fit démolir Colmar qui supportoit le plus impatiemment sa domination. Il envoya en même tems ravager le Pays de Trèves, sous prétexte que l'Électeur, se défiant de l'approche de ses Troupes, avoit reçu garnison Impériale dans Coblents & dans Hermenstein. Il n'en demeura pas là. Il fit assiéger Trèves par le Marquis de Rochefort qui s'en rendit maître trois semaines après.

Les Hollandois se consolèrent en quelque façon de la perte de Maëstricht par les avantages qu'ils remportèrent contre l'Evêque de Munster, qui continuoit de leur faire la guerre, malgré les Lettres Evocatoires qui lui avoient été signifiées de la part de l'Empereur, par lesquelles il étoit enjoint à tous Officiers & soldats de quitter le service de ce Prêlat & de l'Électeur de Cologne. Le Prince Jean Maurice de Nassau battit le 2. Juillet une partie des Troupes de l'Evêque près de Staphorst, où le Général Major Dost fut blessé & fait prisonnier, & se saisit ensuite du Fort de Bondernieulant. D'autre côté le Fort Neuf, ou Niewschans, fut assiégré par le Sr de Rabenhaupt. L'Evêque y envoya mille hommes, pour tâcher de se jeter dans la Place. Mais le Général Hollandois les attaqua au

En Juillet.

1673.

passage & les tailla en pièces. Le Prêlat, sans se rebuter, fit un nouveau corps de cinq mille hommes qu'il envoya au secours du Fort sous la conduite du Colonel Nagel, du Comte de Saint Paul, & du Colonel Wedel. Ces troupes attaquèrent avec beaucoup de violence un quartier des assiégés, qui les repoussèrent après en avoir tué un grand nombre. Le lendemain, les Munsériens s'étant ralliés, revinrent à la charge, avec aussi peu de succès. Ils perdirent les Colonels Wedel & Kalkar, avec plusieurs autres Officiers & trois à quatre cens soldats : ce qui fut suivi de la réduction du Fort dont le Commandant Nitraw & quatre cens hommes de la garnison furent faits prisonniers,

Le Prince de Condé n'ayant pû rien exécuter en Hollande à cause de l'inondation, se retira à Grave pour entreprendre quelque chose dans le Brabant. Mais les eaux qui couvroient aussi tout le Païs, lui rendirent les Places de cette Province également inaccessibles. Ce qui lui fit prendre la résolution de passer aux Pays-Bas Espagnols, après qu'ils se furent déclarés contre la France.

Quoique les Hollandois travaillaient à se réconcilier avec le Roi d'Angleterre, ils ne laisserent pas d'équiper une puissante Flotte, & de Ruiter usa de toute la diligence possible pour prévenir la jonction des Anglois avec les François. On n'étoit pas moins actif en Angleterre, malgré les divisions du Parlement, dont une partie favorisoit les Hollandois contre la France, & les difficultés que le Roi Charles trouva à obtenir les subsides qu'il demandoit. Ce Monarque n'ayant pas jugé à propos d'exposer plus long-tems la personne du Duc d'York son frere, héritier présomptif de la Couronne, déclara le Prince Robert Palatin Amiral du Pavillon rouge, & lui donna pour Vice Amiral Jean Harmant, & Jean Chicheley pour Contre-Amiral. Edouard

Spragh fut fait Amiral de l'Escadre bleue, ou de l'Arriere-garde, & la blanche fut réservée pour les François, sous la conduite du Comte d'Estrees qu'on attendoit.

L'Amiral de Ruiter, craignant de manquer son coup, s'il étoit obligé d'attendre que toutes les forces maritimes des Etats Généraux fussent réunies, partit de la Brille le 9. de Mai avec l'Escadre de la Meuse, qui, étant jointe aux Vaisseaux du Texel, composoit une Flotte de quarante-deux grands Vaisseaux de guerre, dix-huit Brûlots & seize autres Bâtimens. Il arriva le 12. devant la Tamise, & mouilla derrière les Bancs appellés Bardifes. Mais ayant rencontré quarante-cinq Vaisseaux de guerre en montant la riviere, il ne put exécuter le dessein qu'il avoit d'en couler quelques-uns des Anglois à fonds pour boucher le passage à leur Armée navale. Il retourna aussi-tôt à Schooneveldt pour y attendre le reste des forces Hollandoises, & observer la contenance des deux Nations. Cornelle Tromp vint l'y joindre avec les plus gros Vaisseaux de l'Escadre d'Amsterdam : après quoi l'Amiral Hollandois disposa aussi toute sa Flotte en trois Escadres. Il prit pour lui le corps de bataille, donna à Tromp la conduite de l'Avant-garde, & confia l'Arriere-garde à l'Amiral Bankert.

L'Escadre Française, composée de trente gros Vaisseaux de guerre, dont l'Amiral avoit cent & quatre pieces de canon, de sept Frégates, treize Brûlots & quelques Galioles, joignit les Anglois le 25. de Mai, près de Dungenesse, dans la Manche. Cette Flotte partit le cinquième jour après, pour aller chercher les Hollandois sur leurs côtes, & les découvrit le lendemain à l'ancre devant Schooneveldt, où de Ruiter l'attendoit. Le gros tems empêcha les deux Partis de s'engager dans une action ayant le 7. de Juin. Le

1673.

En Mai.

1673.

Prince Robert ayant fait fonder la veille, & trouvé qu'il n'y avoit pas assez d'eau pour les gros Vaisseaux, détacha trente-cinq Frégates & treize Brûlots, qui devoient se poster sur une ligne, au-devant des Escadres rangées en ordre de bataille. L'Amiral de Ruiter, quoique sous le vent, fit appareiller aussi tôt: & sur les deux heures après midi, le combat commença par les François, dont l'effort fut vaillamment soutenu par Tromp, qui fut contraint deux fois de changer de Vaisseau. Il s'attacha ensuite au Vice-Amiral du Pavillon rouge, à cause du changement fait par de Ruiter dans l'ordre des Escadres. Beaucoup de braves gens périrent dans cette occasion. Vluc, Contre-Amiral de l'Escadre de Bankert & Schrum, Vice-Amiral de celle de Tromp, y furent tués avec quelques Capitaines. Les démêlés qui survinrent entre Tromp & son autre Contre-Amiral Sweers, ne diminuèrent rien de l'ardeur avec laquelle cet Amiral couroit de bord en bord: il n'y eut que la nuit qui pût faire cesser le combat. Les Vaisseaux Hollandois parurent plus maltraités que ceux des François & des Anglois; mais ceux-ci y perdirent un plus grand nombre de Frégates & de Brûlots, que l'adresse de Ruiter avoit trouvé moyen de rendre inutiles.

Le Prince Robert vouloit conserver le vent sur les Hollandois, pour les engager encore au combat le lendemain. Mais ceux-ci revinrent à Schooneveldt, se tenant toujours prêts à mettre à la voile, jusqu'à ce qu'ils trouvassent occasion de se rendre maîtres du vent. Ils le firent le 14. du mois, & prévirent les autres qui se préparoient à fondre sur eux. Le combat commença près de Flessingue, par l'Escadre bleüe de l'Amiral Spragh, qui après avoir disputé le vent aux Hollandois durant quelque tems, fut abordé par leur Avant-garde, ce qui attira sur elle le fort du combat.

1673.

Le reste de la Flotte Angloise se trouva en désordre par la faute du Prince Robert, qui manquoit de cette autorité & de cette prévoyance qu'on admiroit dans l'Amiral de Ruiter. Ce désordre fit que les Rouges se trouverent parmi les Blancs, le corps de bataille confondu avec l'Avant-garde; plusieurs Vaisseaux hors de leur rang; mais le peu de soin qu'eurent les Hollandois de profiter de cette conjoncture, & d'arriver à propos sur les Anglois & sur les François, fit connoître que les premiers n'avoient pas dessein de s'engager dans un grand combat, & qu'ils vouloient ménager leurs forces. L'action finit au bout de quatre heures; l'Amiral d'Amsterdam parut avoir de l'avantage sur l'Amiral bleu des Anglois, qui avoit toujours combattu sous le vent.

Pendant que les Vaisseaux des trois Nations se donnoient en Europe ces mouvemens plus dommageables que fructueux, d'autres Navires des deux partis agissoient d'une maniere plus décisive sur les côtes de l'Amérique & aux Indes Orientales. Une Escadre de six Vaisseaux Anglois, commandée par le Capitaine Doole, s'empara des Isles de Tobago & de Saint-Eustache, avec quelques autres adjacentes. Dans le même tems, quatre Vaisseaux Hollandois de la Compagnie des Indes prirent l'Isle de Sainte Helene. Mais les Anglois ne la laisserent pas long-tems en leur pouvoir. Ayant fait avancer quelques mois après quatre Vaisseaux de guerre & quelques autres Bâtimens, ils attaquèrent les Forts avec une vigueur qui sembloit les en devoir rendre maîtres. Ils n'eurent pourtant pas d'abord tout le succès qu'ils s'étoient promis, ce qui les obligea de se retirer pour quelques jours. Mais les Hollandois les voyant revenir avec plus d'équipage qu'au-paravant, dans la résolution d'emporter l'Isle de vive force, la remirent volontairement entre leurs mains.

Le Vice-Amiral Corneille - Evertzen

1673.

fut plus heureux sur les côtes de l'Amérique. S'étant approché de la Virginie avec une Escadre de quinze Vaisseaux, de trente à cinquante-six pieces de canon, il brûla cinq Vaisseaux Anglois & en prit sept richement chargés. Il marcha ensuite à la rencontre des Vaisseaux de Terre-Neuve & en prit ou ruina soixante-cinq.

Il passa peu après à la Martinique, & se présenta sans rien entreprendre devant la plupart des Isles de la Domination Françoisë; d'où ayant repris la route de la nouvelle Hollande, il attaqua & prit le Fort de la nouvelle Yorck, où il trouva quarante pieces de canon. Il reprit aussi l'Isle de Saint-Eustache sur les Anglois, & revint en Europe, chargé de richesses & de gloire, après leur avoir ruiné plus de quatre-vingt Vaisseaux.

Quoique le plus fort de la guerre d'Amérique, se passât entre les Anglois & les Hollandois, les François des Isles ne laisserent pas d'agir, tant pour la défense de leurs Côtes, que pour l'attaque des Places Hollandoises qu'ils trouvoient à leur bienséance. Ils allerent se présenter devant l'Isle de Curaçao avec dix-huit voiles, parmi lesquelles il y avoit sept Vaisseaux de guerre, sous la conduite du Lieutenant Général de Buas. Ils mirent à terre 1300. hommes de leur Equipage; mais ils trouverent la garnison du Fort si bien préparée à les recevoir, qu'ils furent obligés de se retirer, & prirent la route de Spagnola sans rien entreprendre.

Jacques de la Haye, Commandant une Escadre Françoisë, eut plus de succès dans les Indes Orientales contre les Hollandois. Il prit sur eux la Baye & le Fort de Trinquemale à l'Ouest de l'Isle de Ceylan. Mais ce poste étoit trop important pour qu'ils le laissassent long-tems en sa puissance. L'Amiral Pyclof Van Geens, envoyé par le Gouverneur Général de Batavia avec une Flotte de seize Vaisseaux, vint cher-

cher le sieur de la Haye vers la côte où il étoit, & l'ayant rencontré, l'obligea de se retirer vers Surate, après quoi il reprit Trinquemale. Il y trouva cent douze pieces de canon dont il profita, & fit deux cens cinquante prisonniers François, sans les Indiens qui étoient dans la Citadelle.

Le sieur de la Haye répara peu après cette perte par la prise de Saint Thomé, Isle située vers la côte de Coromandel, que les Hollandois avoient enlevée depuis douze ans aux Portugais. Il y mit une garnison de six cens hommes; & voulant faire sçavoir au Roi cette conquête, il fit partir exprès un Vaisseau. Mais ayant été surpris d'une tempête devant Lisbonne, il périt avec une partie de l'équipage & plusieurs Officiers. Revenons aux affaires maritimes de l'Europe.

Les deux Flottes ennemies, ayant réparé le dommage qu'elles s'étoient fait dans les deux combats dont j'ai parlé, se remirent en mer vers la fin de Juillet. Celle d'Angleterre jointe avec celle de France, étoit de deux cens cinquante voiles, où l'on avoit embarqué quantité de Troupes pour faire une descente sur les côtes de Hollande, sous la conduite du Comte Frédéric de Schomberg. Etant sortie de la Tamise; elle fit route au Nord-Est, avec un vent favorable, & alla chercher celle des Hollandois. L'Amiral de Ruiter qui avoit mouillé devant Schooneveldt, se trouvant inférieur en nombre de Vaisseaux, & voulant gagner le vent, leva l'ancre & fit voile vers Ostende, où ayant rencontré le vent favorable, il revira & revint sur la Flotte des deux Rois. A son approche, le Prince Robert fit tourner sur les Hollandois son Arriere-garde, avec ordre de revenir ensuite, ne faisant ce mouvement que pour les attirer en haute mer. Mais de Ruiter ayant connu qu'on ne vouloit lui faire faire cette démarche que pour

1673.

En Juillet.

1673.

donner moyen aux Troupes de débarquement de faire descente en Zéelande, retourna aussi-tôt à Schooneveldt pour défendre les côtes. Il fut suivi de près par les Anglois qui n'ayant pû l'attirer au combat, se montrèrent le lendemain devant Schevelin, & s'étendirent jusqu'au Texel.

L'Amiral Hollandois ayant fait monter sa Flotte à leur vûe, & le vent qui leur avoit été favorable depuis quinze jours, ayant tourné la nuit en sa faveur, il s'avança le jour suivant à une lieuë de la côte de Putten, & leur présenta la bataille à sept heures du matin. Le Lieutenant Amiral Bankert attaqua l'Avant-garde commandée par le Comte d'Etrées : de Ruiter s'attacha au Prince Robert, & Tromp à l'Arrière-garde, commandée par l'Amiral Spragh. Le fort du combat parut d'abord entre ces deux derniers. Sweers Vice-Amiral de Tromp, poussa Kempthorn Vice-Amiral de Spragh, qui le fit plier & le mit entièrement sous le vent : de sorte que la plus grande partie de l'Escadre bleue s'étant détournée, Tromp & Spragh se canonnèrent bord à bord, l'espace de trois heures sans bouger de la place. Le Vaisseau de Spragh fut si maltraité, que cet Amiral fut obligé de passer sur un autre. Kempthorn voyant que Tromp tâchoit d'aborder le Vaisseau abandonné, ou de le ruiner par un Brûlot, revint sur lui avec quinze ou seize voiles, l'environna & l'engagea dans une sanglante mêlée. Tromp fut obligé à son tour de changer de Vaisseau, & de transporter le Pavillon de son Escadre. Il vint fondre ensuite sur son ennemi avec tant de furie, que de toute l'Escadre bleüe, il ne se trouva plus que deux Vaisseaux capables de résister. Celui de Spragh étant tout percé de coups, cet Amiral voulut se transporter sur un troisième ; mais la chaloupe où il passa, ayant été brisée d'un boulet de canon

1673.

avant qu'il pût arriver à bord, il tomba à la Mer & se noya avec plusieurs de ses gens. Toute l'Escadre bleüe fut désemparée & mise hors de combat par Tromp, dont l'Escadre se trouva aussi en mauvais état. Il perdit le Vice-Amiral Sweers qui fut tué en combattant ; & le Vice-Amiral Kempthorn fut blessé avec plusieurs autres Officiers du côté des Anglois.

Le Prince Robert qui s'étoit battu vaillamment contre de Ruiter, averti de l'accident funeste de Spragh, se dégagea pour aller au secours de l'Escadre bleüe. L'Amiral Hollandois le suivit pour ne pas abandonner Tromp ; & quoique la journée fût bien avancée, le combat recommença. Mais le jour finit avant que la victoire se fût déclarée. Les Hollandois y perdirent le sieur de Liefde, Vice-Amiral du Pavillon de De Ruiter, avec quelques autres Officiers.

Le combat cessa plutôt entre le Comte d'Etrées & Bankert. Le Sieur Martel, Contre-Amiral de France, eut ordre de revirer au Nord de Bankert, tandis que lui & le Sieur des Ardens qui gouvernoit la troisième division, allèrent passer au travers de l'Escadre d'Evertzen avec beaucoup de hardiesse, faisant feu de la droite & de la gauche de leurs Vaisseaux. Ils se canonnèrent ensuite durant trois heures, éloignés de trois lieuës du corps de bataille. Bankert qui craignoit l'issue de ce combat particulier, se fit jour avec son canon, & alla rejoindre de Ruiter. Les Anglois voyant qu'ils n'avoient pas remporté en cette occasion tout l'avantage qu'ils s'en étoient promis, se retirèrent dans leurs Ports.

Le Prince d'Orange, délivré de la crainte des Anglois sur les côtes, & du Prince de Condé qui avoit passé en Brabant, entra dans le Graveland à la tête de vingt-cinq mille hommes. Il fit semblant d'attaquer Bommel, pour donner

1673.

le change au Duc de Luxembourg ; & tombant tout-à-coup sur Naarden, il y mit le siège, & l'emporta en trois jours de tranchée ouverte.

Durant ce tems - là l'Armée Impériale, dont la marche avoit été retardée par les artifices du Ministre de l'Empereur, marcha vers le Rhin, sous les ordres de Montecuculi, après que ce Monarque en eut fait lui-même la revue à Egra en Bohême. On doutoit qu'elle pût approcher de ce Fleuve, à cause des mouvemens du Vicomte de Turenne, qui s'avança à Veintheim en Franconie pour s'opposer à son passage. Mais Montecuculi ayant surmonté tous les obstacles que les François vouloient mettre à son dessein, marcha vers Coblentz, où ayant passé le Rhin, il fut joint par les troupes Hollandoises & Espagnoles, que commandoit le Prince d'Orange. En même tems le Roi Catholique déclara la guerre à la France, qui, de son côté en fit de même trois jours après.

Le Prince d'Orange, fortifié par la jonction de l'Armée Impériale, forma le siège de Bonn, qu'il fit investir le 4. de Novembre par les troupes Espagnoles, que le Marquis d'Assentar conduisoit. Cette Place étoit la résidence ordinaire de l'Electeur de Cologne. Outre les Troupes de ce Prince, commandées par le Général Lautsberg, il y avoit encore quinze cens François sous les ordres des Sieurs de Reveillon & de Gassé. Les assiégés se défendirent bien d'abord, faisant de fréquentes sorties & un feu continuel de leur canon. Mais n'ayant pû empêcher les travaux des assiégeans, ceux-ci battirent la Ville de tous côtés avec une violence extraordinaire. Le Maréchal d'Humieres, détaché par le Prince de Condé, s'approcha de la Place pour la secourir. Il y fit entrer cent Dragons, conduits par Saint Sylvestre, par le Quartier des Impériaux, qui les prirent pour

En Novemb.
bic.

des gens du Duc de Lorraine. Mais cent Cavaliers, qui voulurent passer par le Quartier du Prince d'Orange, ayant été reconnus, furent taillés en pièces, ou faits prisonniers. A cette nouvelle, cinq cens autres qui étoient dans un bois voisin sous les ordres du Chevalier d'Humieres, se retirèrent avec précipitation. Le Maréchal ne pouvant rien entreprendre, & craignant d'être attaqué, reprit la route des Pays-Bas. Le 11. la demi-lune fut emportée, quoiqu'avec une perte considérable de part & d'autre : ce qui faisant craindre aux Assiégés d'être pris d'assaut, les obligea de battre la chamade le lendemain.

La prise de Bonn fut suivie de celle des Châteaux de Brueil & de Lechnich, & des Villes de Kerpen & de Duren par les Alliés, après quoi les Impériaux, commandés par le Duc de Bourbonville à qui Montecuculi en avoit remis le Commandement, reprirent la route de Bonn.

Le Roi ne se croyant pas en état de résister aux Alliés avec le peu de troupes qu'il avoit, donna ordre d'évacuer les Places conquises sur les Etats Généraux, qu'il fit abandonner. Le Duc de Luxembourg, qui y commandoit, fit aussi-tôt fortir les François de Woerden, de Crevecoeur, de Campen, de Bommel, d'Harderwich & d'Utrecht, d'où il emporta des sommes considérables. Le Fort de Sckink fut remis à l'Electeur de Brandebourg, de même qu'Emmerik, Wesel, Burich, & Récs, suivant l'accord que le Vicomte de Turenne en avoit passé avec lui l'année précédente, au nom du Roi. Rhinberg & Nuys furent donnés à l'Electeur de Cologne.

Ce fut environ dans le même tems que le Roi s'empara de la ville d'Orange, après l'avoir remise au Prince, sur qui il l'avoit déjà faite autrefois. Le Comte de Grignan s'y étant présenté à la

1673.

la

1673.

la tête de quelques troupes & de l'Arrière-Ban de Provence, le Gouverneur qui n'avoit que soixante & dix hommes de garnison, se rendit au premier coup de canon. On fit peu après démolir le Château de cette Ville, qui étoit une Forteresse considérable.

Madame de Montespan accoucha aussi en ce tems-là d'une Princesse, nommée *Louise-Françoise de Bourbon*, Demoiselle de Nantes, qui fut mariée en 1685. à Louis Duc de Bourbon.

1674.

Pendant que toutes ces choses se passaient, on ne laissoit pas de négocier la paix à Cologne, comme je l'ai déjà insinué. Mais la négociation n'ayant pas eu le succès qu'on s'en étoit promis, on s'en vit encore plus éloigné que jamais au commencement de cette année, par deux événemens qui la rompirent entièrement. La ligue de l'Empereur avec l'Espagne, les États Généraux, & une grande partie des Princes de l'Empire donna à ce Monarque tant d'espérance de relever les affaires de la Maison d'Autriche & sa propre autorité en Allemagne, qu'il résolut de rompre les Conférences de Cologne, sachant qu'on y traitoit la paix d'une manière trop favorable au Roi Très-Chrétien. Comme il étoit mécontent depuis long-tems de certaines pratiques du Prince Guillaume de Furstemberg, un des Plénipotentiaires de l'Electeur, il donna ordre de l'arrêter au Marquis de Grana, Gouverneur de Bonn, qui en commit l'exécution au Marquis Obizzi, Capitaine dans son Régiment. Celui-ci, à la tête de vingt Cavaliers & de quelques Officiers, attaqua le Prince Guillaume, comme il revenoit de visiter la Comtesse de la Mark, l'arrêta dans son carrosse après avoir tué deux de ses gens; & l'ayant fait monter sur un cheval, le fit conduire à Bonn par son escorte. Le Roi prétendit que cet enlèvement étoit contraire au Droit des gens, & qu'il violoit la sûreté publique qui devoit

Tome IV.

1674.

être observée au Congrès de Cologne. Il fit connoître qu'il s'attendoit à un désaveu de la part de l'Empereur par le relâchement du Prince, & la punition exemplaire de ceux qui avoient commis l'attentat. Mais l'Empereur, qui n'avoit agi que contre un Prince Allemand, son sujet, Ministre d'un Prince de l'Empire & dans une Ville de l'Empire, bien loin de le relâcher, fit publier par tout des Manifestes pour justifier son procédé. Il prétendit n'avoir violé, ni la Foi publique, ni le Droit des gens: Que le Prince Guillaume n'avoit pu être regardé comme Plénipotentiaire de l'Electeur de Cologne, d'autant que nul pouvoir n'a lieu où se trouve celui qui donne le pouvoir: que ce même Prince étoit Colonel d'un Régiment au service du Roi Très-Chrétien, & avoit par conséquent manqué d'obéir aux Lettres évocatoires de l'Empereur, & tramé plusieurs cabales contraires à ses intérêts & au repos de l'Empire, quoique né son sujet, & immatriculé comme tel dans le dernier rôle de la Noblesse d'Autriche.

Cette action ne fut pas la seule qui rompit les mesures que l'on avoit commencé de prendre pour la paix. Le Marquis de Grana fit encore arrêter aux portes de Cologne les Chariots des Ambassadeurs de France, portant les livrées qu'ils faisoient venir de Paris pour leurs équipages, & fit enlever quarante huit mille Rixdalers de l'argent du Roi, que ce Monarque envoyoit pour distribuer à ceux qui agissoient pour lui dans l'Empire. Le Magistrat de Cologne fut pressé par les Plénipotentiaires d'aller demander au Marquis de Grana réparation de ces attentats. Mais on n'en put tirer d'autre réponse, sinon, que n'ayant rien fait que par le commandement de l'Empereur, dont il montra l'ordre par écrit, il ne pouvoit remettre le Prince en liberté sans un nouvel ordre de son Maî-

Bbb

tre. Ce refus obligea le Roi de Suede, qui s'étoit rendu garant de la sûreté du Prisonnier, d'en faire des plaintes à la Cour Impériale. Mais ce fut inutilement; & cette affaire eut bien d'autres suites que nous rapporterons en leur lieu.

En Février.

La Paix que les Etats Généraux souhaitoient de faire avec l'Angleterre eut un succès plus favorable, quoique la Cour de France n'oubliât rien pour la traverser. Les Etats après avoir mis tout en usage auprès du Roi Charles pour le porter à leur accorder la Paix séparément de la France, le trouvant inflexible dans son attachement pour le Roi Très-Christien, changerent de batterie; & sans plus penser à gagner l'esprit de ce Prince, ils s'attachèrent à persuader ses peuples pour les mettre dans leurs intérêts. Pour cet effet ils répandirent le bruit parmi les Anglois que la fermeté du Monarque à demeurer inséparablement attaché à la France, ne procedoit que du Traité secret qu'il avoit signé avec Louis XIV. par l'entremise de la Duchesse d'Orléans sœur de Sa Majesté Britannique, pour abolir la Religion Anglicane, embrasser lui-même ouvertement la Romaine, & établir sur ses peuples, par le secours de la France, un Gouvernement arbitraire & absolu. Il n'en fallut pas davantage pour faire impression sur l'esprit des Anglois, extrêmement jaloux de leurs privilèges & de tout tems ennemis des François. Ils résolurent de s'opposer ouvertement à l'exécution des Traités que leur Roi avoit faits avec celui de France; & la Chambre-Basse du Parlement, qui étoit assemblée depuis le commencement de l'année, ayant déclaré que les peuples ne pouvoient plus concourir à la ruine des Hollandois leurs Alliés, le Roi Charles se vit obligé de céder au tems, & de donner les mains au Traité particulier de l'Angleterre avec les Etats Généraux, qui fut signé à Londres le 19. de Février.

La part que le Marquis del Fresno, Ambassadeur d'Espagne, eut à la négocia-

tion de cette Paix pour les Etats Généraux, & les conditions auxquelles ils se Joumirent, firent connoître que l'Espagne étoit devenue l'ame de la guerre qui se faisoit au Roi Très-Christien, & que les Hollandois n'achetoient si cher une Paix particuliere que dans l'intention d'éloigner encore davantage celle qui se traitoit sur les bords du Rhin.

Cependant Louis XIV. irrité de n'avoir pas eu de satisfaction de l'injure qu'il prétendoit lui avoir été faite à Cologne, rappella ses Plénipotentiaires le 16 d'Avril: & ceux des autres Princes se retirèrent aussi peu de tems après. Le Roi remporta néanmoins cet avantage de la rupture, qu'ayant fait représenter au Roi de Suede, le manque de considération des Alliés à son égard, dont le procédé alloit au mépris de sa médiation, il le trouva sensible à ce motif, & encore plus à l'argent qu'il lui donna pour l'engager dans ses intérêts. La part que ce Monarque témoigna prendre alors à l'affaire du Prince Guillaume, ne permit pas de douter qu'il n'en eût reçu des services importans, & qu'il ne s'en promît de plus grands encore de ses intrigues dans les Cours d'Allemagne.

Cependant la Diète de Ratisbonne prit la résolution de faire un armement général. L'Empereur fit retirer de cette Ville le sieur de Gravelle Ambassadeur du Roi, qui fut obligé d'en sortir dans trois jours, & dans quinze de toutes les terres de l'Empire. Le Sieur de Gremonville, Envoyé de France à Vienne, eut le même ordre presque dans le même tems. L'exemple & les plaintes de Charles Louis Electeur Palatin, dont les François n'avoient pas épargné le Pays, ne contribuèrent pas peu à faire prendre ce parti à la Diète. Rodolphe Auguste, Duc de Brunswick & de Wolfembutel, & George Guillaume Duc de Lunebourg & de Zell, quitterent la neutralité, & firent une Ligue avec les Etats Généraux, par laquelle ils s'o-

1674.

bligèrent de mener seize mille hommes à leur secours moyennant une certaine somme.

D'autre part, l'Électeur de Cologne & l'Évêque de Munster se voyant environnés d'ennemis par l'Armement général de l'Empire, & craignant avec fondement que la France ne se vît hors d'état de secourir ses Alliés, firent leur accommodement avec l'Empereur & les Hollandois, à qui ils rendirent les Places qu'ils avoient prises sur eux pendant la guerre. Le Roi fit la même chose de toutes celles qu'il occupoit encore dans leur Pays; excepté Grave & Maestricht dont il renforça les Garnisons d'une partie des Troupes tirées des autres villes. Pour cet effet, le Marquis de Bellefonds, qui y commandoit, eut ordre d'en sortir, & remit aux Etats Généraux Zutphen, Arnheim, Nimègue, Tiel, & toutes les Places du haut & bas Betau. Les garnisons qu'on en tira formerent un Corps considérable qu'il ramena en France. Mais comme il n'obéit pas assez promptement à cet ordre, il fut relegué dans ses terres à son retour.

Le Duc de Navailles ayant été envoyé en Franche-Comté, dès le mois de Février, avec un corps de Troupes, y prit Gray & quelques autres petites Places durant l'hyver. Le Roi avant de se rendre maître du reste, porta les Suisses à employer leur médiation auprès des Espagnols pour obtenir la neutralité de cette Province, par laquelle les Impériaux pouvoient pénétrer dans le Royaume. L'intérêt des Cantons s'y trouvoit mêlé. Il leur convenoit moins d'avoir les François pour voisins, que les Espagnols dont ils n'avoient rien à craindre. Mais les Ministres du Roi Catholique ayant refusé d'entendre à la proposition, on s'appliqua à guérir les Cantons de la jalousie qu'ils pourroient prendre des Conquêtes du Roi, par l'argent qu'on répandit à propos parmi les membres

1674.

du Corps Helvetique. Leur complaisance alla même jusqu'à fermer les passages par où les Espagnols pouvoient recevoir du secours. Ce fut un des coups des plus importans de la Politique de la Cour de France, qui se voyant assurée de ce côté-là, n'eut pas de peine à exécuter l'expédition qu'elle méditoit.

Le Roi se rendit pour cet effet en Franche-Comté dont il assiégea la Capitale déjà investie par le Duc d'Enghien. Le Baron de Soye qui en étoit Gouverneur, & le Prince de Vaudemont qui s'y étoit jetté au premier bruit du Siège, s'y défendirent vigoureusement durant quelques jours. Ayant capitulé ensuite, ils se retirèrent dans la Citadelle, située sur un roc inaccessible de tous côtés. Le Roi la fit néanmoins attaquer; & les travaux se trouvant assez avancés pour donner l'assaut au Fort Saint Étienne qui commandoit la Citadelle d'un côté, le Duc de la Feuillade à la tête du Régiment des Gardes & tous les Volontaires de l'Armée, monterent en plein jour sur la brèche, & emporterent le Fort l'épée à la main. On y dressa aussi tôt une batterie, dont on acheva de foudroyer la Citadelle, qui fut obligée de capituler deux jours après. Dole eut bien tôt le même sort, aussi bien que Salins & le Château Sainte Anne, & le Roi se vit par là maître de toute la Province.

Le Duc de Lorraine avoit entrepris de la secourir; mais le Vicomte de Turenne lui ayant fermé les passages de l'Alsace, il alla joindre le Comte Enée Caprara qui étoit dans le Palatinat avec les Troupes des Cercles de Souabe & de Franconie, & quelques Régimens Impériaux, à qui le Prince Palatin s'étoit obligé de remettre la Ville de Germersheim. Les François les prévirent encore en occupant cette Place, sous la conduite des Marquis de Rochefort & de Vanbrun, Ensuite le Vicomte de Turenne, pour

1674.

empêcher la jonction du Duc de Lorraine avec Caprara, passa le Rhin à Philisbourg, & s'avança près d'Heidelberg. Son Armée étoit de six mille chevaux & de trois mille hommes de pied, auxquels se joignirent encore quatre Régimens de Cavalerie, deux d'Infanterie & quelques Dragons. Les Impériaux, qui n'avoient que sept mille hommes, se croyant néanmoins supérieurs, attendirent le Vicomte à Sintzheim dans la résolution de lui donner combat. Ils étoient maîtres d'une hauteur près de la Ville, où l'on ne pouvoit aller que par des défilés. Le Général François hésita quelque tems à les attaquer dans un poste qui leur donnoit un si grand avantage. Mais ayant fait occuper les Hayes où les Impériaux avoient mis leur Infanterie & quelques Dragons, il les en délogea & les contraignit de se retirer dans la ville qui fut aussi tôt attaquée par le Chevalier d'Hocquincourt. Les Impériaux l'abandonnerent & rejoignirent leur Cavalerie qui étoit sur la hauteur. Ce succès facilita au Vicomte le passage du défilé qui y conduisoit. Il rangea son Armée en bataille, & l'on ne fut pas long-tems sans venir aux mains. Le combat fut sanglant & opiniâtre; on retourna deux fois de part & d'autre à la charge, après quoi les deux Armées se séparèrent avec un avantage presque égal. Tout ce qu'il y eut de singulier, c'est que la Cavalerie Française dut son salut à l'Infanterie, ce qui n'étoit jamais arrivé jusqu'alors. Il y eut environ trois mille hommes tués ou blessés de chaque côté.

L'Armée Française repassa le Rhin quatre jours après pour aller se rafraîchir en Alsace, dans le même tems que les Impériaux passerent le Neckre près d'Hailbron & de Winphen. Ils furent joints au bout de quelques jours par le Duc de Bournonville, qui conduisoit les Troupes des Cercles. Ayant appris alors que le Vicomte de Turenne étoit

retourné sur leurs terres après avoir reçu quelque renfort, ils passerent encore le Mein, laissant le Palatinat exposé aux ravages des Troupes Françaises.

Le Prince de Condé commandoit l'Armée aux Pays-Bas, où le Prince d'Orange avoit été joint par les Troupes Espagnoles & Impériales, les premières sous la conduite du Comte de Montereij, & les autres sous celle du Comte de Souches. Le Général François étoit retranché près de la Sambre, ayant à ses côtés les villes de Charleroi & Fontaine-l'Evêque, & par-devant deux bois qui le couvroient. Les Alliés, dont l'Armée étoit de cinquante-cinq à soixante mille hommes, cherchant l'occasion de le combattre, s'avancerent le 9. d'Août à une lieue & demie de ses retranchemens, & y resterent le lendemain campés près du Village de Seneff. Mais n'ayant osé y attaquer le Prince dont l'Armée étoit pourtant inférieure à la leur de près d'un tiers, ils se mirent en marche dans le dessein d'entreprendre quelque Siège. Le Comte de Souches conduisoit l'avant-garde, le Prince d'Orange le Corps de bataille, & le Comte de Montereij l'arrière-garde, soutenue de quatre mille chevaux des trois Nations, commandés par le Prince de Vaudemont. Ils prirent la route de Binch & de Morimont par le village de Seneff, où le Prince d'Orange fit passer une Colonne d'Infanterie, pendant que la Cavalerie passoit par la droite sur des Ponts qu'il avoit fait jeter sur un ruisseau.

Le Prince de Condé en ayant eu avis, détacha Saint Clair Colonel de Cavalerie avec quatre cens chevaux & les Officiers doublés, pour aller s'embusquer & donner l'allarme à l'avant-garde des alliés, pendant qu'il tomberoit sur l'arrière-garde. Saint Clair marcha une lieue entre deux Colonnes des ennemis, & s'étant fait voir dans la plaine de Binch en chargeant un de leurs Escadrons, il s'attira bientôt sur les bras toute la Co-

1674.

En Août.

1674.

lonne dont il soutint la charge de défilé en défilé. Les alliés en avoient un à passer au village de Faye à une lieue de Seneff. Le Prince de Condé voyant que leur avant-garde & leur Corps de bataille y étoient déjà engagés bien avant, sortit de son camp dans le dessein de les charger en queue. Le Comte de Montal tomba d'abord sur les Troupes les plus proches, ce qui épouvanta tellement les plus avancées, que sans penser à se joindre à celles qui les devançoient, elles se jetterent dans l'Eglise & dans les maisons de Seneff, abandonnant leurs Equipages qui furent pillés par les François.

Le Prince de Vaudemont se voyant en même tems attaqué dans un lieu où la Cavalerie ne pouvoit combattre commodément, à cause des fossés & des hayes dont il étoit coupé, envoya demander deux bataillons au Prince d'Orange, qui lui en envoya trois sous la conduite du jeune Prince Maurice de Nassau. Ils furent postés devant la Cavalerie au delà de Seneff. La vue de ce renfort fit avancer les François avec quelques pièces de campagne. Cependant le Prince de Condé ayant donné ordre au Comte de Montal d'aller attaquer l'Eglise & le Village de Seneff au travers des buissons, se mit lui-même à la tête des Gardes du Corps avec les Ducs de Luxembourg & de Navailles, le Marquis de Rochefort & le Chevalier de Fourilles, & marcha droit à l'arrière-garde des Ennemis. Ceux qui s'étoient retranchés dans l'Eglise & dans les maisons de Seneff furent forcés. Le Prince d'Orange, ayant reconnu le mouvement du Prince de Condé, fit revenir une partie des troupes qui avoient déjà passé le ruisseau de Seneff. Le Prince de Vaudemont mit dans ce tems-là sa Cavalerie derrière l'Infanterie pour la soutenir; mais s'apercevant que les chevaux étoient trop pressés faire de terrain, il les renvoya vers les autres corps. Alors

1674.

le Prince de Condé se jeta sur son détachement avec tant de violence, que le Prince de Vaudemont eut à peine le tems de faire tourner visage à trois Escadrons. Les autres prirent la fuite & se retirèrent auprès de la Cavalerie Espagnole postée au pied d'une colline. Mais les François les ayant poursuivis jusques-là, mirent cette Cavalerie dans un si grand désordre que se jettant sur l'Infanterie qui occupoit la colline, elle la rompit. Le Prince de Waldeck, qui la commandoit, fit envain tous ses efforts pour la rallier: il reçut trois blessures & n'évita d'être fait prisonnier, qu'en tuant de sa main trois François qui le poursuivoient. Il regagna alors le gros de l'Armée.

Tout l'avantage avoit été jusques-là; du côté du Prince de Condé; mais voulant poursuivre les Alliés, il trouva que le reste de leur Armée étoit revenu sur ses pas au bruit du Combat, pour soutenir l'arrière-garde, & que le Prince d'Orange avoit déjà posté plusieurs bataillons derrière les hayes du village de Saint Nicolas aux bois: ce qui l'obligea d'attendre son Infanterie qu'il avoit laissée fort loin. Cependant sa Cavalerie demeura exposée au feu des ennemis, qui ayant eu le loisir de s'élargir & d'entasser Escadron sur Escadron pour soutenir leur Infanterie, firent un feu continuel de derrière les hayes. Leur artillerie chargée à cartouche emportoit à chaque coup des files entières dans les Escadrons François, qui demeurèrent dans cette situation pendant plus d'une heure sans s'ébranler. Le Prince de Condé voyant l'affaire engagée si malheureusement, chercha les moyens de s'en tirer le moins mal qu'il lui fut possible: il fit venir des troupes fraîches, & le Prince d'Orange en fit autant. Le Général François s'étant mis à la tête d'un bataillon, en fit marcher deux autres sous les ordres du Chevalier de Fourilles pour pousser l'Infanterie Hollandoise,

1674.

Le Chevalier fut blessé à mort dans cette occasion dont il avoit prévu le danger. Il dit en mourant, qu'il n'auroit souhaité que de vivre encore trois heures pour voir comment le Prince de Condé s'en tiroit. Il étoit en effet fort embarrassé. Il fit des efforts incroyables, sacrifiant les troupes de la Maison du Roi, qui taillèrent en pièces une partie de la Cavalerie ennemie, commandée par le Duc de Villa Hermosa, & par le Marquis d'Assentar qui fut tué. Ce succès encouragea le Prince de Condé, qui ayant fait avancer ce qui lui restoit de troupes, attaqua le reste du Corps de bataille des Alliés posté sur une hauteur au-delà du village de Fay. Le Comte de Souches y fit aussi-tôt marcher les Impériaux, que le Prince d'Orange mit à la gauche avec les Espagnols, plaçant les Hollandois à la droite. Le combat devint alors très-furieux, & ne finit que bien avant dans la nuit, ayant duré en tout dix-sept heures. Chaque parti demeura sur son champ de bataille & s'attribua la victoire par cette raison. Mais les Alliés ne firent aucun prisonnier de marque, & ne gagnèrent que sept ou huit Étendarts, au lieu que le Prince de Condé fit plus de trois mille prisonniers, dont les principaux furent les Princes de Salm, Maurice de Nassau, de Solms & de Holstein; les Comtes de Staremburg & de Merode, le Colonel des Gardes du Prince d'Orange, & deux cens autres Officiers. Il n'y eut pas moins de dix mille morts des deux cotés, & quelques-uns même les font monter jusqu'à quatorze mille. Cette sanglante bataille se donna le 11. d'Août.

Le deux du même mois étoit né Philippe d'Orléans, du second mariage du Duc d'Orléans son pere avec la Princesse Palatine. Ce Prince non moins recommandable par ses belles connoissances, que par ses exploits, a été depuis Régent du Royaume.

1674.

Les deux Armées se remirent quelque tems après en Campagne, & l'on crut qu'elles en viendroient à un second combat. Le Prince d'Orange fit ce qu'il put pour l'engager, malgré les irrésolutions du Comte de Montereil & du Comte de Souches. Mais le Prince de Condé choisit toujours des postes si avantageux, qu'on ne pouvoit l'attaquer sans risquer d'être battu.

Le Prince d'Orange, voyant ses mesures rompues, fit marcher son Armée vers Oudenarde, qu'il assiégea le 14. de Septembre. Au premier avis qu'en eut le Prince de Condé, il détacha le Marquis de Ranes avec cent chevaux & cent Dragons qui se jetterent dans la place. Puis, marchant lui-même au secours à la tête de son Armée, il fit lever le Siège au Prince d'Orange, qui étoit prêt de donner un assaut général. Il est vrai qu'il se trouvoit seul dans son Camp, ayant été abandonné par le Comte de Souches, qui avoit aussi entraîné le Comte de Montereil. Ainsi, voyant paroître les François qu'il ne croyoit pas si près, il rangea ses troupes en bataille, résolu d'en venir à un combat. Mais les deux Armées n'étant séparées que par un chemin creux, où il ne pouvoit passer que cinq ou six hommes de front, aucun des deux partis n'osa s'y engager, & l'on se contenta de s'observer. Le Prince d'Orange se retira ensuite vers Gand, d'où il prit le chemin d'Alost & de Bruxelles pour se rendre à Grave qui étoit assiégée par Rabenhaupt.

En ce tems-là l'Empereur découvrit l'infidélité du Prince Lobkowitz, son premier Ministre : dont l'intelligence avec la Cour de France avoit causé la ruine de tous les projets des Alliés. Son Secrétaire Ferri fut arrêté & mis à la question, mais quoiqu'il ne dit rien à la charge de son maître, celui-ci fut jugé coupable sur d'autres preuves. L'Empereur fit saisir tous ses biens tant en Bohême qu'en Au-

En Septem-
bre.

1674.

triche, & le relogua à Rokovitz, une de ses maisons, où il le fit garder à vue jusqu'à sa mort. Le Comte de Souches à son retour à Vienne, ne fut pas écouté non plus en ce qu'il voulut alléguer pour sa justification. Il lui fut ordonné de se retirer dans son Gouvernement de Varadin, ou dans l'une de ses Terres.

En Octobre.

Le Prince d'Orange arriva devant Grave le 9. d'Octobre avec soixante Cornetes de Cavalerie. Le Marquis de Chamilli, qui soutenoit le Siège depuis deux mois, commençant à manquer de vivres, envoya le 18. un exprès au Roi pour lui donner avis de l'état où il se trouvoit. Il reçut ordre de rendre la place au Prince d'Orange, selon la convention secrette qui en avoit été faite entre les Rois de France & d'Angleterre, à condition de ne rien faire entreprendre au Comte de Stirum, envoyé avec une Flotte au secours des Espagnols. Les Alliés trouverent dans Grave trois cens vingt pièces de canon.

Il ne s'étoit rien fait en Allemagne depuis la Bataille de Sintzheim, & le ravage du Palatinat dont elle fut suivie. Le Vicomte de Turenne attendoit un renfort qu'on lui avoit promis de lui envoyer. Il ne peut pas plutôt reçu, qu'il marcha aux ennemis, pour leur empêcher le passage du Rhin. Ils le passerent pourtant à Mayence, & s'emparerent ensuite du Pont de Strasbourg, pour s'affurer un chemin en Alsace. Le Général François les suivit, & malgré l'infériorité de ses troupes, attaqua leur Camp près d'Entsheim, où il gagna sur eux une entière victoire. Ce ne fut pas le seul avantage qu'il remporta. Il batit encore les Impériaux près de Mulhausen, & les défit une troisième fois près de Turkeim, le 5. Janvier de l'année suivante; ce qui les obligea d'abandonner l'Alsace & de repasser le Rhin.

La Campagne de Roussillon ne fut pas d'abord si heureuse pour les François. Ils furent battus près du Ter avec

1674.

perte de deux mille hommes. Mais le Comte de Schomberg, qui y fut envoyé peu après, dégagea le Lieutenant Général le Bret, qui étoit tombé dans une embuscade des Espagnols, & s'opposant à l'impétuosité de ceux-ci, empêcha l'entière déroute de la Cavalerie Françoisse. Peut-être néanmoins que les Ennemis auroient poussé plus loin leurs progrès, si un soulèvement arrivé à Messine ne les eût obligés à une diversion qui acheva d'en délivrer le Roussillon.

Les Messinois étoient mécontents de Dom Diego de Soria leur Gouverneur, qui, pour acquérir une autorité absolue dans la Ville, avoit formé le dessein de faire assassiner six des principaux membres du Sénat. Ce complot ayant été découvert, causa une si grande émotion parmi le peuple, que dès lors il résolut de se soustraire à la Domination Espagnole, & de se mettre sous la protection du Roi Très-Chrétien. On dépêcha aussi-tôt un Exprès au Duc d'Etrées, Ambassadeur de France à Rome, lequel lui ayant donné des Lettres de recommandation pour le Duc de Vivonne, Général des Galeres du Roi, le disposa à secourir les Messinois après en avoir donné avis à la Cour.

Les ordres ne tarderent pas à venir pour faire partir six vaisseaux de guerre chargés de munitions & de vivres, dont la conduite fut donnée au Commandeur de Valbelle qui les mena à Messine avec trois brûlots. Il y fut reçu des peuples au bruit de toute l'artillerie, & le Sénat fit aussi-tôt arborer l'Étendard de France pour marque qu'il se mettoit sous sa protection. La Flotte d'Espagne s'avançoit à pleines voiles pour secourir le Château assiégé par les Messinois; mais ayant appris qu'il s'étoit rendu sur ces entrefaites, elle n'osa approcher, & se retira à Melazzo. Ce ne fut néanmoins que pour se fortifier par la jonction de dix-neuf galeres, avec lesquelles la Flotte étoit revenue bloquer la Ville, l'auroit réduite par la

1674.

famine, si le secours de la France ne l'eût encore delivrée de ce danger, comme nous le verrons.

Mais pendant que le Roi entroit ainsi sur les terres de ses voisins, eux-mêmes se préparoient à envahir les siennes, par le moyen des intelligences qu'ils y entretenoient. Ce fut le Chevalier de Rohan, qui lia cette intrigue avec les Espagnols, leur promettant de livrer aux Hollandois Honfleur, ou Quillebeuf, petite Ville de Normandie, à l'embouchure de la Seine. Il s'en falloit bien qu'il eût les moyens d'exécuter un pareil dessein; mais étant perdu de dettes & de réputation, & ne sachant plus où donner de la tête, il eut recours à cette trahison pour tirer de l'argent du Comte de Montereil. Il s'associa avec la Truaumont, fils d'un Auditeur des Comptes de Rouen, avec le Chevalier de Preaux & la Marquise de Villars, trois personnes qui n'avoient plus rien, ni à ménager, ni à perdre. Un Maître d'Ecole Flamand, établi à Piquepuffe près de Paris, portoit les Lettres de part & d'autre; & il fut fait un Traité dans les formes, en vertu duquel l'Amiral Tromp devoit se trouver à portée avec sa Flotte à jour nommé. Mais la conspiration fut découverte avant qu'ils pussent rien entreprendre. Le Chevalier de Rohan, la Marquise de Villars & le Chevalier de Preaux eurent la tête coupée: le Maître d'Ecole fut pendu; & la Truaumont n'évita le même supplice, qu'en se faisant tuer par les Gardes qui furent envoyés pour l'arrêter.

Durant ce tems-là, Messine étoit aux abois, prête à subir le châtement que le Roi d'Espagne préparoit à sa révolte, lorsqu'un nouveau secours arriva de France, fort à propos pour l'en préserver. Il étoit conduit par le Marquis de Valavoit, qui quoiqu'il n'eût que six Vaisseaux & quelques Brulots, passa néanmoins au travers de la Flotte Espa-

gnole, & entra à pleines voiles dans le Port. Il fut bien-tôt suivi d'un autre plus considérable, que lui amena le Duc de Vivonne. Il consistoit en un grand nombre de Bâtimens chargés de toutes sortes de provisions, & escortés de neuf Vaisseaux de Guerre, trois Brulots & une Frégate. Ce ne fut pas néanmoins sans essuyer tout le feu des Espagnols, dont la Flotte étoit composée de vingt-trois Vaisseaux & de dix-neuf Galeres. Mais le Commandeur de Valbelle étant survenu favorisa le passage des François, en coulant à fond quelques Vaisseaux des Ennemis. Ainsi Messine fut délivrée, & prêta peu après serment de fidélité au Roi. Elle ne fut pas long-tems sans s'en repentir. Les débauches des François lui firent regretter son légitime Maître: mais contrainte de souffrir ce qu'elle ne pouvoit empêcher, elle fut punie de sa rebellion par ceux même qui l'entrenoient. Il ne tint pas au Duc de Vivonne, fait depuis peu Maréchal de France, de s'emparer de toute la Sicile. Il assiégea du moins Agouste dans la Province du Sud, & l'emporta au mois d'Août après douze jours de Siège.

Le principal avantage que le Roi tira de cette diversion, fut de voir la Catalogne dégarnie de troupes, & pour ainsi dire, exposée à la merci de ses armes. En effet, le Comte de Schomberg y trouva beaucoup de facilité à faire subsister son Armée commodément, ayant occupé une grande étendue de Pays, par le moyen de plusieurs Places dont il se rendit maître. De ce nombre fut Bascara, Figuières, le Fort Joui, Ampurias & quelques autres, ce qui lui facilita encore le Siège de Bellegarde, après avoir défait le Duc de Saint Germain, Général des Espagnols. Cette Place, quoique très-forte par sa situation, ne laissa pas d'être emportée en cinq jours de tranchée ouverte.

Ce n'étoit pas là néanmoins que se

1675.

En Janvier.

En Février.

En Avril.

En Décembre.

1675. faisoient les plus grandes expéditions. Le fort de la guerre étoit en Flandre & en Allemagne, où l'on préparoit bien des affaires au Roi par la Ligue presque générale qui se forma contre lui. Outre les Impériaux, les Espagnols, & les Hollandois confédérés pour abattre sa puissance; le Roi de Dannemarck & l'Electeur de Brandebourg s'y joignirent aussi bien que les Ducs de Brunswick & de Lunebourg. L'Electeur Palatin, l'Electeur de Trèves & l'Evêque de Munster en firent de même; & il n'y eut pas jusqu'au vieux Duc de Lorraine qui ne voulût grossir de sa Cavalerie celle des Alliés. Le Prince d'Orange, qui étoit toujours l'ame de cette Ligue, avoit pris de bonne heure ses mesures, & seroit entré le premier en Campagne, si la petite vérole, dont il fut attaqué au mois d'Avril, n'eût retardé ses desseins pour quelque tems.

En Mai. Il fut donc prévenu par le Roi, qui choisit le Prince de Condé pour Généralissime de ses Troupes, voulant, dit-il, faire sous lui la Campagne en qualité de volontaire seulement. L'armée étoit de soixante mille hommes, dont une partie alla vers la Meuse faire le Siège de Dinant, sous les ordres du Maréchal de Crequi. On s'étoit assuré du Pays de Liège, en surprenant dès le mois de Mars la Citadelle de la Capitale de cette Province, malgré les intrigues du Cardinal de Bade, Chanoine de Saint Lambert, que l'Empereur y avoit envoyé pour faire déclarer les Liégeois en sa faveur. Dinant eut bientôt le même sort. La Ville se rendit dès le lendemain de l'attaque, & le Château, situé sur un roc de difficile accès, muni de toutes les choses nécessaires, & défendu par une forte garnison Allemande, ne tint néanmoins que sept jours.

L'Armée s'avança alors sur les frontieres de Brabant, pour arrêter la marche du Prince d'Orange, qui s'appro-

choit avec les Espagnols, & les Hollandois. Le Maréchal de Crequi eut ordre d'agir sur la Moselle & dans le Pays de Trèves; & le Marquis de Rochefort fut chargé du siège de Hui qu'il attaqua le premier de Juin. Il n'eut pas de peine à s'en rendre maître. La Ville & le Château ayant capitulé le 6. deux jours après le même Marquis eut ordre d'inveſtir Limbourg, pendant que le Roi s'avança vers Maëſtricht, pour arrêter les Alliés en cas qu'ils voulussent tenter le secours de la Place. Ils le tenterent en effet étant partis de Louvain dans cette vûe le 13. de Juin: mais ils furent prévenus par le Prince de Condé, qui ouvrit la tranchée ce même jour, & qui, voulant laisser au Duc d'Enguien son fils l'honneur de cette conquête, le mit en état d'emporter la Place le 21. Le Prince d'Orange étant donc arrivé trop tard, retourna dans le Brabant, pour s'opposer aux François, qui portoient par tout la désolation & le ravage.

Le Roi s'en retourna alors à Versailles, laissant le soin du reste de la campagne au Prince de Condé. On étoit dans la circonstance d'un Jubilé: ce qui fit naître à ce Monarque quelque pensée de rompre tout commerce avec Madame de Montespan. L'Evêque de Meaux fut même employé à l'y refou-dre; mais le tems de la dévotion ne fut pas plutôt passé, que le Roi reprit sa première ardeur pour sa maîtresse, qu'il continua de voir comme auparavant.

Le Vicomte de Turenne marchoit cependant en Alsace pour empêcher les Impériaux de passer le Rhin à Strasbourg. Montecuculi qui étoit à leur tête, se voyant prévenu par la diligence du Général François, fit remonter ses ponts à Manheim, & passer une partie de ses troupes près de Spire, pour tâcher d'attirer les François de ce côté-là. Le Vicomte ne prit point le change: tou-

1675.

tes les démarches des Impériaux ne purent l'obliger à s'éloigner de Strasbourg. Jugeant néanmoins que ce seroit mal conserver l'Alsace, que de la consumer par le séjour qu'il y feroit, il résolut de passer le Rhin pour faire subsister son Armée sur les terres de l'Empire. Dans cette vûe il détacha le Marquis de Vaubrun, avec quelques troupes & six pièces de canon, pour travailler à un Pont près d'Ottenheim, où le Rhin se divisant en cinq branches forme plusieurs Isles couvertes de bois. Ayant passé le fleuve, il se saisit de Wilsted, petite Ville du Comté de Hanau sur la riviere de Kintzig, dans le tems que les Impériaux étoient en marche pour l'occuper. Montecuculi s'avança alors vers Offembourg, pour observer les démarches du Vicomte, & ne voyant aucune apparence de l'attirer à un combat, marcha quatre jours après vers l'Abbaye de Schureren, dans le tems que les François allerent camper à Altenheim, qui n'en est qu'à deux lieues de distance. Les deux Armées demeurèrent là quelque tems; après quoi les Impériaux commençant à manquer de vivres, retournerent à Offembourg, & le Vicomte de Turenne à Wilsted. Il ne se passa rien dans tous ces mouvemens, que quelques escarmouches entre des Partis.

Enfin, après plusieurs autres marches & contremarches, qui durerent pendant trois mois, le Général des Impériaux voyant que le Vicomte de Turenne avoit disposé ses troupes, de maniere qu'il empêchoit les siennes de fourager, décampa des environs de Schertken, d'où s'étant avancé à Biel, à deux lieues au-delà de Bade, il marcha le lendemain avec toute son Armée au village de Saltz pach, pour couvrir la marche du Comte Caprara qu'il faisoit venir d'Offembourg. Le Vicomte de Turenne l'y suivit encore, & s'étant campé de l'autre côté du village, au delà d'un ruisseau qui

le séparoit des Impériaux, on ne doutoit pas que l'on n'en vint à un combat, & l'on commença à s'y préparer de part & d'autre. Le Général François se tenoit même si assuré du succès, vû la disposition des ennemis, qu'il croyoit ne lui pouvoir échapper, qu'il en écrivit au Roi en des termes qui sembloient lui promettre la victoire: mais étant monté sur une hauteur avec Saint Hilaire, Lieutenant Général de l'artillerie, pour observer la contenance des ennemis, il y fut frappé d'un boulet de canon, qui le renversa mort sur la place.

Montecuculi voulant profiter de la consternation que cet accident avoit jetté dans toute l'Armée, fit attaquer Wilsted, qui fut emporté d'assaut par les Dragons de Chavagnac. Il se mit ensuite à poursuivre les François, qui repassoient le Rhin en ordre de bataille. Il tomba sur l'Arriere-garde près d'Altenheim, où le Marquis de Vaubrun, qui avoit pris le commandement, fut tué. On y perdit trois ou quatre mille hommes, sans les prisonniers; mais cette perte n'empêcha pas la retraite du reste, qui se fit en bon ordre, sous la conduite du Comte de Lorges.

Le Prince de Condé quitta alors les Pays Bas, pour aller en Alsace prendre le Commandement de l'Armée. A son approche Montecuculi leva le siège d'Haguenau; & s'étant campé dans un endroit d'où il pouvoit découvrir toute l'Armée Française, il la fit canonner avec tant d'avantage, que le Prince de Condé décampa & se retira vers Schelestad. Les Impériaux le suivirent, chargerent son Arriere-garde, & lui tuèrent beaucoup de monde; mais n'ayant pu l'attirer à un combat, ils tournerent sur les Châteaux de Molsheim & de Molsheic, dont ils se rendirent maîtres, & où ils firent quantité de prisonniers. Ils alliégerent ensuite la ville de Saverne, qui auroit eu en peu

1675.

En Juillet.

1675.

de jours le même fort, si un courier dépêché au Comte de Montecuculi par ordre de l'Empereur, ne lui en eût fait lever le siège, sans qu'on en ait pû sçavoir la raison.

En Septemb.
bre.

Les Alliés s'en dédommagerent bientôt par celui de Trêves, dont les François étoient en possession depuis deux ans. Ce fut le vieux Duc de Lorraine qui eut la meilleure part à cette expédition, ayant été joint par les Troupes des Ducs de Brunswik & de Zell, & par celles des Evêques de Munster & d'Osna-brug. Le Maréchal de Crequi, qui étoit aux environs de la Moselle avec un Corps de troupes, s'avança pour secourir la Place, après avoir été joint par le Marquis de la Trouffe, & le Chevalier de Sourdis. A son approche, les Alliés sortirent de leurs Lignes, & vinrent jusqu'au Pont de Conzarbruch, résolus de passer la Saare pour couper le passage à l'Armée Françoisse. Déjà ils avoient gagné l'autre bord de la riviere, sans que le Maréchal de Crequi eût fait aucun mouvement pour s'y opposer. Toute sa Cavalerie, au contraire, étoit allée au fourage, ce qui le déconcerta tellement, qu'il ne donna que des ordres confus, & négligea d'occuper des postes qui lui auroient été très-avantageux. Les Alliés s'en étoient saisis. Il voulut les en déloger, & détacha pour cela le Comte de la Marck avec un corps de troupes; mais elles furent repoussées & le Comte tué. Le Combat devint alors général, & l'armée Françoisse fut mise en déroute. Le Maréchal voulut la rallier derrière le Village de Taverne, où il avoit posté quelques Escadrons. En vain il s'efforça d'y faire ferme. Les fuyards mirent tout en désordre, & l'entraînérent lui-même avec tant de confusion, qu'il eut bien de la peine à se sauver lui cinquième, en se jettant dans Trêves à la faveur de la nuit.

Le Gouverneur étoit mort en tombant de son cheval le jour d'avant la Ba-

taille. Le Maréchal prit sa place, & crut réparer par une défense obstinée l'affront qu'il venoit de recevoir. Il soutint en effet durant quinze jours encore les attaques continuelles des Assiégeans. Mais ayant refusé de se rendre au bout de ce tems là, contre l'avis de tous les Officiers de la Garnison, qui signèrent la Capitulation, il fut mené prisonnier à Coblents, & mis entre les mains de l'Electeur de Trêves.

Les Ducs de Brunsvick & de Zell se séparèrent alors des Alliés, à quoi l'on jugea qu'ils s'étoient laissés aller, gagnés par l'argent de la France. Le vieux Duc de Lorraine en eut tant de chagrin, qu'il en tomba malade & mourut au bout de trois jours. Il laissa l'espérance de rentrer dans ses Etats au Prince Charles son Neveu, qui prit dès lors le titre de Duc.

Les Armées étoient durant ce tems-là dans une espèce d'inaction au Pays-Bas. Le Duc de Luxembourg, qui avoit pris le Commandement de celle de France, se contenta de demeurer sur la défensive, ayant eu ordre de ne point hasarder de combat. Il rompit par-là toutes les mesures du Prince d'Orange, dont les expéditions se bornèrent à la prise de Binchs, situé entre Mons & Charleroi.

Il s'éleva cette année quelques troubles en Bretagne & en Guyenne, à cause des Impôts; mais ils ne furent pas de durée. Il en coûta pourtant la vie à quelques Receveurs & Commis, dont les séditieux brûlerent les Bureaux. On y envoya des Troupes, & tout fut calmé, après qu'on eut fait un exemple des plus coupables. Le Roi, pour faire sentir son autorité aux Parlemens de ces deux Provinces, qui n'avoient pas pris assez de soin de réprimer la sédition, jugea à propos de les transférer pour un tems: sçavoir celui de Bretagne à Van-nes, & celui de Guyenne à Condom. Ils y restèrent jusques en 1690. qu'ils furent rétablis dans leurs premiers Sièges. On remarqua dans ces troubles, comme

1675.

1675.

dans les précédens, que les Réformés de France demeurèrent toujours fidèles au Roi : ce qui n'empêcha pas leur ruine, dont nous parlerons en un autre endroit.

Si Louis XIV. savoit punir ceux qui étoient rebelles à ses ordres, il savoit aussi récompenser ceux qui lui donnoient des marques de leur fidélité. Il créa au mois de Juillet huit Maréchaux de France : savoir, les Ducs de Luxembourg, de Navailles, de Vivonne, & de Duras, les Comtes de Schomberg, de la Feuillade & d'Estades, & le Marquis de Rochefort, qui l'avoient si bien servi, les uns dans les armes, & les autres dans les Négociations Politiques. C'étoit pour réparer en quelque sorte la perte qu'il avoit faite en la personne du Maréchal de Turenne : cependant le Comte de Lorges, son Neveu ne fut pas compris dans cette promotion. La jalousie de Louvois en fut la cause; mais elle ne le priva de cet honneur que jusqu'à l'année suivante, que le bâton de Maréchal fut le prix de leur raccommodement.

Quoique la Guerre fût allumée de toutes parts, on ne laissoit pas de penser à la Paix, qui étoit désirée d'un chacun. Les Plénipotentiaires de Suède n'avoient rien épargné, même depuis l'enlèvement du Prince de Furstemberg, pour y porter les Puissances intéressées; & prévoyant que le Roi leur maître ne manqueroit pas de se déclarer en faveur de la France, ils n'avoient point voulu quitter la qualité de Médiateurs qu'ils n'eussent renoué la négociation. Le Baron Spar avoit été à Londres pour offrir la médiation au Roi d'Angleterre. Il étoit allé ensuite en France, où il avoit agi si efficacement auprès du Roi, pendant que les Comtes d'Oxenstiern & Erenstheim faisoient les mêmes diligences, l'un à la Cour de l'Empereur, & l'autre auprès des Espagnols, que dès le mois de Juillet la médiation du

Roi d'Angleterre avoit été généralement acceptée. Ce Monarque envoya à la Haye le Chevalier Guillaume Temple pour préparer les esprits, & le déclara peu après Médiateur Plénipotentiaire pour la paix, avec Mylord Jean Barklay, & Leonel Jenkens, auxquels il joignit encore dans la suite Laurent Hyde, fils d'Edouard, Comte de Clarendon, & beau-frere du Duc d'York. Nimegue étoit le lieu dont on étoit convenu pour s'assembler. Mais quoique le Roi Très-Chrétien eût aussi agréé le lieu du Congrès, il avoit néanmoins fait savoir aux Médiateurs qu'il n'y enverroit point ses Ambassadeurs jusqu'à ce que l'Empereur lui eût donné satisfaction, tant au sujet du Prince de Furstemberg, que de l'argent qui lui avoit été enlevé par les Impériaux. La fermeté de la Cour de Vienne à refuser constamment ces deux points, fut cause du peu de progrès que l'on fit vers la paix; & l'on attendit que les armes en déterminassent le tems & les conditions.

La Campagne n'ayant rien décidé, le Roi d'Angleterre s'avisa d'un expédient qu'il crut propre à fléchir la Cour de France. Ce fut d'engager l'Evêque de Strasbourg, frere du Prince Guillaume de Furstemberg, à joindre ensemble leurs prières auprès du Roi Très-Chrétien, pour le porter à se relâcher sur la liberté du dernier. Le Roi fut bien aise d'en être pressé, pour se faire un mérite de son consentement à leur demande. Il nomma aussi-tôt le Duc de Vitry, le Marquis de Croissy Colbert, & le Comte d'Avaux, neveu de celui qui avoit été Plénipotentiaire à Munster, pour ses Ministres Plénipotentiaires à Nimegue, & l'on ne pensa plus dès-lors qu'à former au plutôt le Congrès. Les deux derniers partirent de Paris sur la fin de Décembre, sans attendre le Duc de Vitry, qui étoit retenu par une maladie: & ils arrivèrent le trois de Janvier suivant à Charleville où

1675.

En Décembre.

1676.

En Janvier.

1676.

ils demeurèrent jusqu'à l'expédition de leurs Passeports. Les Etats Généraux nommerent aussi leurs Ministres Plénipotentiaires, qui se rendirent à Nimegue le 25. du même mois.

Ces démarches paroissoient un achèvement sûr à la paix. Cependant il se passa encore deux ans avant qu'elle pût être conclue. Comme on n'étoit point convenu d'une suspension d'armes, chacun les reprit; la France dans la résolution de garder la Franche-Comté, & de ne point rendre la Lorraine au Prince Charles, neveu & héritier du vieux Duc: & les Alliés dans l'espérance de la réduire par quelque échec à se relâcher sur ces deux points.

Les Espagnols voulant délivrer Messine, & sauver la Sicile qui étoit aussi en danger de leur échapper, sollicitèrent les Hollandois de leur envoyer un secours capable de résister à l'Armée Navale de France. Les Etats Généraux leur accorderent une Flotte composée seulement de trente voiles sous les ordres de l'Amiral De Ruyter. Il s'étoit mis en mer dès le mois d'Août de l'année dernière, & avoit mouillé au mois de Décembre à la rade de Melazzo. Il s'en falloit bien qu'il ne fût aussi fort que l'Armée Française commandée par le Lieutenant Général du Quesne, ayant sous lui les Marquis de Preuilly & de Gabaret. Mais ayant été renforcé de neuf Galeres Espagnoles & d'un grand vaisseau de guerre, il présenta la bataille aux François le huit Janvier de cette année entre les Isles de Salines & de Stromboli.

Le Lieutenant Général Du Quesne, non moins redoutable sur la Méditerranée, que de Ruyter l'étoit sur l'Océan, ayant gagné le vent sur les Hollandois, fonda sur eux avec tant de violence, que de long-tems on n'avoit vu un combat si furieux. On fit de part & d'autre un feu épouvantable. Le Marquis de Preuilly qui commandoit l'Avant-garde des François fit plier celle qui

lui étoit opposée. Du Quesne fit reculer l'Amiral Hollandois dont il maltraita fort le vaisseau. Et Gabaret s'attacha à l'Arrière-garde Hollandoise, qui n'eut pas moins de peine à se défendre de ses coups. Il n'y eut qu'un calme soudain qui put empêcher les suites d'un combat si sanglant & si opiniâtre. Il duroit depuis dix heures du matin, lorsque la nuit sépara les combattans avec une perte à peu près égale.

Quelque tems après l'Amiral De Ruyter ayant été joint par l'Escadre Espagnole que commandoit le Marquis de Montefarchio, vint mettre le siege devant Agouste, où il avoit pratiqué des intelligences. Il en laissa la conduite au Vice-roi, pendant qu'il se mit en état de fermer le passage aux François. Ce fut alors qu'on en vint à un second combat qui coûta la vie à ce célèbre Amiral de Hollande.

Le Lieutenant Général Du Quesne partit vers le milieu d'Avril de Messine pour venir au secours d'Agouste, qui commençoit à être serrée d'assez près. Il avoit reçu un renfort de dix vaisseaux conduits par le Lieutenant Général d'Almeras; il le fit son Vice-Amiral dans cette seconde bataille, ayant divisé sa Flotte en trois Escadres comme la première fois. L'Amiral Hollandois en fit de même, prenant pour lui l'Avant-garde, parce qu'il laissa le Pavillon Amiral aux Espagnols, commandé par *Francesco Penna de la Cerda*. La bataille se donna le 21 d'Avril, & ne fut pas moins sanglante que la première; mais les plus grands efforts se firent entre les deux Avant-gardes qui perdirent chacune leur Commandant. D'Almeras fut emporté d'un coup de canon, & de Ruyter blessé à la tête, d'une chute dont il mourut deux jours après. Il étoit sur le tillac de son vaisseau, où il donnoit tranquillement ses ordres au milieu du feu & du carnage, lorsqu'un coup de canon lui brisa le pied gauche & la jambe droite, & le fit tomber de fort

1676.

En Avril.

1676.

haut sur la nuque du col. Il ne laissa point de continuer à donner ses ordres de son lit, sur les rapports qu'on lui venoit faire. Gerard de Callembourg son premier Capitaine, les executa si bien, qu'on ne s'apperçut point du défaut du Général.

Cependant la mort de d'Almeras mit quelque désordre dans l'Avant-garde Françoisse que le Général Du Quesne eut assez de peine à rétablir. Il ne le fit qu'au clair de la lune qui n'étoit pas un tems propre à recommencer le combat. Les deux Flottes se séparèrent après qu'on eut levé le siège d'Agouste, & les Espagnols se retirèrent à Syracuse, aussi bien que les Hollandois qui y conduisirent leur Amiral. Ce fut-là qu'il mourut le 29 d'Avril âgé d'environ soixante-neuf ans, dont il en avoit employé plus de cinquante au service de la République de Hollande.

En Juin.

Son corps fut mis sur le navire que montoit le Capitaine Callembourg. Comme la Flotte partoit de Palerme où elle avoit fait radouber ses Vaisseaux, celle de France commandée par le Maréchal de Vivonne vint l'attaquer le 3 de Juin. Elle étoit forte de 28 vaisseaux & de 25 Galeres, & supérieure à celle des Alliés qui n'avoit que 19 Galeres & 27 vaisseaux. Monsieur Du Quesne commandoit l'Avant-garde avec le Pavillon de Vice-Amiral, Monsieur de Gabaret l'Arriere-garde avec celui de Contre-Amiral, & Monsieur de Vivonne le Corps de bataille avec le Pavillon Amiral. Le feu fut très-grand de part & d'autre; mais les Alliés furent les plus maltraités. Douze de leurs vaisseaux périrent avec six galeres, sept mille hommes, & sept cens pieces de canon. Cependant le vaisseau où étoit le corps de De Ruyter ne fut point endommagé, quoiqu'il se fût trouvé au plus fort du combat: ce que tout autre que des Réformés n'auroient pas manqué d'attribuer à une espece de miracle.

1676.

L'Armée de terre étoit pour lors en campagne, ou plutôt le Roi y en avoit mis quatre, commandées par quatre nouveaux Généraux. Le Duc de Luxembourg étoit en Allemagne avec la premiere: le Duc de Navailles dans le Roussillon avec la seconde: le Maréchal de Rochefort entre Sambre & Meuse avec la troisieme; & la quatrieme étoit commandée par le Roi en personne, ayant sous lui les Maréchaux de Crequi, d'Humieres, de Lorges, de Schomberg & de la Feuillade, dans le Pays-Bas. Cette derniere étoit composée de plus de cinquante mille hommes. Le Roi avoit mené avec lui *Monsieur*, son frere unique pour avoir part aux expéditions qui se feroient. Il détacha le Maréchal d'Humieres pour faire irruption dans les Pays de Vaes, pendant que le Maréchal de Crequi eut ordre d'investir Condé. La tranchée fut ouverte le 22 d'Avril devant cette Place, & les travaux poussés avec tant de vigueur, que la Garnison fut obligée de capituler au bout de quatre jours, & de se rendre prisonniere. Le Prince d'Orange & le Duc de Villa-Hermosa s'avancerent en vain jusqu'à Mons avec l'Armée des Alliés. Ils apprirent en chemin que Condé s'étoit rendu: & se posterent entre Mons & Saint Guilain pour observer les mouvemens des François.

En Avril.

Le Roi qui avoit été présent à ce Siège, en partit pour aller camper à Sebourg, d'où il envoya détruire la plupart des Châteaux du Pays de Liege, & ravager celui de Juliers. Il n'épargna point les États du Duc de Neubourg, qui avoit quitté la Neutralité pour se joindre avec l'Empire, l'Espagne & la Hollande; il fit assiéger la petite ville de Sittard, qui fut prise d'assaut & livrée à la brutalité du Soldat. Le Pays de Clèves éprouva le même traitement, aussi bien que celui d'entre la Meuse & le Vahal, qui fut mis sous contribution. Et il n'y eut que le séjour des Plénipo-

1676.

En Mai.

tentiaires à Nimegue qui sauva cette ville du pillage.

Le 6 de Mai le Roi envoya un détachement sous les ordres de *Monsieur* pour assiéger Bouchain, pendant qu'il couvrait le siège, avec le reste de son Armée, pour empêcher le Prince d'Orange de le traverser. Il se campa dans un poste si avantageux, qu'il ne pouvoit craindre d'y être attaqué; mais le Prince d'Orange s'étant avancé jusqu'à Valenciennes, le Roi passa promptement l'Escaut, & arriva à la Cense d'Urtebise, lorsque les Alliés parurent de l'autre côté. Les deux Armées n'étoient séparées que par une plaine, & l'on ne doutoit pas qu'on ne dût bientôt en venir aux mains. Déjà le Prince d'Orange avoit mis ses Troupes en bataille, & l'on en avoit fait autant du côté des François, lorsque le Roi fit assembler le Conseil de guerre pour délibérer sur ce qu'il y avoit à faire en cette occasion. La plupart des Généraux jugerent la bataille inévitable; mais *Monsieur* ayant remarqué quelque altération sur le visage du Roi, fit signe au Maréchal de Schomberg, qui fut d'avis de ne rien risquer. Tous les autres se rangerent à son opinion pour faire leur cour au Monarque. On se retrancha donc entre Bouchain & les Alliés, disant que c'étoit à eux d'attaquer s'ils avoient envie de combattre; & peu après Bouchain se rendit, n'ayant soutenu le siège que six jours.

Le Prince d'Orange voulant pourvoir à la sûreté de Cambrai, y envoya trois mille hommes; & le Roi croyant qu'il n'y avoit plus de bataille à craindre, décampa & prit sa marche vers Alost. Le Prince d'Orange décampa aussi & se saisit de tous les passages; de sorte que les mêmes raisons d'en venir aux mains subsistant toujours, le Roi quitta enfin son Camp de Ninove, & partit pour retourner à Versailles, laissant le commandement de l'Armée au Maréchal de Schomberg. Tout se passa

de part & d'autre en de légères escarmouches; & le Prince d'Orange, qui ne desiroit rien tant que d'attirer le Roi à un combat, voyant qu'il en avoit perdu l'occasion, prit la route d'Anvers pour s'y aboucher avec le Pensionnaire de Hollande.

La campagne ne finit pas pour cela. Le Général des Alliés revint bien-tôt assiéger Maestricht, la seule Place des Etats Généraux qui fût encore au pouvoir des François. Il la fit investir le 7 de Juillet avec une Armée de vingt-cinq mille hommes, & ouvrir la Tranchée douze jours après. Mais malgré la valeur de ses troupes, & le feu continu dont il la foudroya jusqu'au 26 d'Août, il fut obligé d'en lever le siège après bien du sang répandu de part & d'autre. Le Maréchal d'Humieres fut plus heureux devant Aire qu'il prit en six jours sur la fin de Juillet.

Mais si la Campagne des Pays-Bas eut un succès si favorable pour la France, il n'en fut pas de même en Allemagne où elle souffrit plusieurs échecs de la part des Impériaux. Ils étoient commandés par le jeune Duc de Lorraine, que l'Empereur avoit mis à la place de Montecuculi. Ce Prince passa le Rhin près de Spire au commencement de Mai, & s'empara du Fort de Philipsbourg situé en deçà de ce Fleuve. De-là il marcha dans la Haute Alsace, où le Duc de Luxembourg se présenta à lui le 4. de Juin. Il est vrai que deux mille chevaux & cent Dragons des Impériaux furent battus au passage du ruisseau de Rohr, où ils ne s'attendoient pas de voir tomber sur eux toute l'Armée Française. Mais ils eurent bien-tôt leur revanche près de Zilbersteeg, où l'Arrière-garde du Maréchal eût été taillée en pièces, sans la brave résistance de trois Régimens Anglois, qui soutinrent le choc avec beaucoup de valeur. Le Comte d'Hamilton qui les commandoit y fut tué, & il en coûta la vie à un

1676.

En Juillet.

1676.

grand nombre de soldats qui ne purent tenir contre la Cavalerie Allemande. Ce succès facilita aux Impériaux le siège de Philipsbourg, entrepris par le Prince de Bade-Dourlach, Général des Troupes des Cercles. La défense n'en fut pas moins vive que l'avoit été celle de Maestricht. Mais l'attaque ayant été plus obstinée, & le Général François n'ayant pû y jeter de secours, la Place fut obligée de se rendre au bout de trois mois de siège.

Le Maréchal de Luxembourg se vengea de cette perte par l'invasion qu'il fit dans le Comté de Montbelliard. Son dessein étoit d'entrer dans le Brisgaw pour y surprendre quelque Place. Mais le Duc de Lorraine y ayant pourvu, en jettant à propos des Troupes dans Fribourg, les expéditions des François dans ce Pays-là se bornerent au dégât de quelques villages. Le prétexte qu'il prit pour s'emparer de Montbelliard, fut de mettre le Comté sous la protection du Roi.

En Août.

Il resteroit à parler de la Campagne du Rouffillon. Mais les opérations n'en ayant pas été fort importantes, je passe à la Déclaration de guerre du Roi Très-Chrétien au Roi de Dannemarck en faveur du Roi de Suède, nouvel Allié de la France. Elle rouloit, selon le stile ordinaire de ce Règne, sur le motif de la gloire du Roi, intéressée à l'exécution du Traité fait à Copenhague l'an 1660. entre la Suède & le Dannemark, dont Sa Majesté Très-Chrétienne étoit garant. En vertu de cette garantie, Sa Majesté déclaroit ne pouvoir souffrir que le Roi de Dannemarck inquiétât un Prince avec qui elle étoit en paix & en alliance, & s'engageoit de lui faire la guerre par mer & par terre, jusqu'à ce qu'elle l'eût réduit à faire son accommodement. Cette Déclaration fut donnée à Versailles le 28. d'Août de la présente année.

Peu de jours après; c'est-à-dire le 13.

de Septembre, naquit *Elizabeth Charlotte d'Orléans*, qui épousa dans la suite *Leopold Charles*, depuis Duc de Lorraine.

1676.

En Septem-
bre.

Pendant que la France portoit ainsi par tout le flambeau de la guerre, les Peuples épuisés demandoient la Paix & formoient des vœux impuissans pour l'obtenir. Les Médiateurs secondoient envain un si juste desir, en imaginant des moyens de rendre la tranquillité à l'Europe: on accusoit la France d'en éloigner les propositions, & de faire échouer tous leurs projets. On disoit, & c'étoit la voix publique: « Que cette
» Cour amusoit ses amis & ses ennemis
» en envoyant ses Plenipotentiaires à
» Nimegue pour traîner en longueur les
» Conférences, pendant qu'elle épioit
» les momens de s'emparer tantôt d'un
» Pays & tantôt d'un autre, sous prétexte
» d'amener ses voisins aux dures condi-
» tions qu'elle vouloit leur imposer.
» On alleguoit le refus que faisoient ses
» Ministres d'admettre aux Conférences
» le nouveau Duc de Lorraine, à qui
» le Roi Très-Chrétien disputoit le
» droit d'avoir des Ambassadeurs & n'a-
» voir donné qu'à l'extrémité & sur les
» fortes instances de Sa Majesté Britan-
» nique la qualité de frere, ne le vou-
» lant traiter que de cousin. On regar-
» doit ce refus comme un incident qui
» empêchoit la Paix, par l'injustice dont
» on usoit envers un Prince Souverain,
» en le depouillant de ses Etats & des
» droits qui en font l'Apanage.

Aussi n'oublioit-on rien pour « en-
» courager les Alliés à soutenir vigou-
» reusement une guerre qu'ils ne faisoient
» que pour le salut commun de l'Euro-
» pe. On les exhortoit à prévenir les ma-
» chinations d'une Monarchie qui vou-
» loit tout engloutir, qui prétendoit que
» la plus grande partie de l'Allemagne
» étoit son patrimoine, & que rien n'é-
» toit capable de satisfaire & d'obliger à
» mettre les armes bas. On leur repré-
» sentoit

1676. » sentoit que la paix avec cette Couronne
 » ne pouvoit être sûre ni de durée , tant
 » qu'elle seroit dans le degré de puis-
 » sance où elle se trouvoit , parce qu'elle
 » avoit besoin de la guerre pour tenir
 » ses Princes, ses Maréchaux, ses Ducs,
 » sa Noblesse dans la dépendance de la
 » Cour; & qu'une paix ne seroit que
 » trahir les Alliés, en fournissant aux
 » François tout le tems qu'il leur plairoit
 » de prendre pour les opprimer, &
 » qu'enfin on ne devoit pas y consen-
 » tir, qu'on ne eût réduit la France à
 » l'accepter sous les conditions dont les
 » Alliés seroient les Maîtres. »

Quelque justes que fussent ces con-
 sidérations, il s'en falloit bien que les
 Alliés se trouvasent en état de faire la
 loi au Roi Très-Christien. Ils subirent
 au contraire celle qu'il lui plut de leur
 imposer, après que la continuation de
 ses conquêtes eut élevé sa puissance au
 plus haut période où elle soit montée
 sous ce Règne.

1677. Le premier exploit de l'année où nous
 entrons se fit à Tabago, l'une des Antil-
 les, qui appartenoit aux Hollandois.
 Le Comte d'Etrées, qui, deux ans au-
 paravant avoit repris sur eux la Cayenne,
 étoit venu mouiller le 15. de Février à
 deux lieues de cette Ile, où Binkes
 Amiral de Zélande étoit à la rade avec
 son Escadre. Celui ci en ayant eu avis,
 ne songea qu'à défendre l'entrée du
 Port aux François, qui, de leur côté,
 mirent quelques gens à terre pour aller
 reconnoître le Fort, & prendre ensuite
 des mesures pour l'attaquer. On trouva
 que les fortifications étoient bonnes,
 quoiqu'elles ne fussent que de terre,
 qu'elles étoient défendues par plusieurs
 pièces de canon, & que si on faisoit l'at-
 taque dans les formes, il faudroit plu-
 sieurs jours pour s'en rendre maître. C'est
 ce qui détermina le Comte d'Etrées à
 prendre la résolution d'insulter le Fort,
 pendant qu'il entreroit dans le Port avec
 son Escadre, & qu'il occuperoit les

Tome IV.

Hollandois à la défense de leurs vais-
 seaux.

1677. Leur Escadre, composée de dix Na-
 vires de guerre, d'un Brûlot & de trois
 autres petits Bâtimens, étoit amarée à
 terre dans une espèce de cul-de-sac où
 les vaisseaux ne pouvoient entrer que
 l'un après l'autre; & outre le canon qui
 tiroit de dessus le Fort, il y avoit en-
 core des batteries à fleur d'eau, dont
 il falloit essuyer les décharges. Gabaret
 y entra le premier, & alla mouiller à
 la portée du pistolet des Hollandois. Il
 y reçut une blessure & fut ensuite em-
 porté d'un coup de canon. Le sieur Mon-
 tortié & le Comte de Blenac le suivi-
 rent: celui ci alla mouiller entre les
 vaisseaux du Port & leurs batteries, &
 le Comte d'Etrées y étant entré en mê-
 me tems avec son Escadre composée
 de six vaisseaux, quatre fregates & un
 brûlot, commença un des plus furieux
 combats qu'on eut donné sur mer de-
 puis long-tems. L'Amiral Binkes sou-
 tint vaillamment ses efforts. Mais un
 vaisseau François qui fut le premier
 brûlé, ayant mis le feu à deux vaisseaux
 Hollandois qui étoient à ses côtés,
 l'embrasement se communiqua bien-tôt
 à deux Flutes, sur lesquelles l'Amiral
 Binkes avoit mis les femmes, les en-
 fans & les Negres. Cet incendie remplit
 tout le Port d'horreur. Les cris des
 femmes & des enfans, le bruit du ca-
 non & de la poudre qui faisoit sauter les
 vaisseaux en l'air, formoient le plus tra-
 gique spectacle qu'il soit possible d'ima-
 giner. Le canon du vaisseau du Comte
 d'Etrées mit le feu au Contre-Amiral de
 Hollande qu'il avoit abordé, & dont
 il s'étoit rendu maître. Ce vaisseau sauta
 en l'air, & couvrit de flammes celui du
 Comte, auquel le feu prit incontinent
 de tous côtés. Le Comte d'Etrées, qui
 avoit déjà été blessé à la tête & à la jam-
 be, & qui avoit eu une partie de ses
 Officiers tués auprès de lui, ne sauva
 sa vie qu'à la faveur d'un canot, que

1677.

En Mars.

1677.

le sieur Bertier, Garde Marine, eut la hardiesse d'aller enlever à la nage sous l'éperon d'un vaisseau Hollandois. Mais à peine étoit-il entré dedans, que le canot fut criblé de coups. Néanmoins, comme il étoit proche de terre, le Comte y fut porté par ses Matelots, de même que les Officiers qui étoient avec lui. D'autre part, trois vaisseaux Hollandois, pressés par les Fregates & les vaisseaux François, furent contraints d'aller échouer; mais les François eurent le même sort, & se brisèrent entierement sur la côte.

Pendant qu'on se cannonoit, les Troupes de débarquement qui avoient eu ordre de faire l'attaque par terre, s'approcherent si près du Fort à la faveur d'un petit bois, qu'elles y donnerent l'assaut, sans attendre l'effet de la diversion du combat de mer: mais ils furent si bien reçus, qu'après trois attaques réitérées, on les contraignit de se retirer. Il y eut un grand nombre d'Officiers & de Soldats tués ou blessés à la Palissade, qui avoit d'abord été abandonnée par les Hollandois, mais qui fut défendue par les Habitans de la Colonie Françoisise qui avoient pris parti dans le Fort. Les François perdirent quatre vaisseaux dans le combat de mer, dont deux furent brûlés & les autres pris, & en eurent deux démantés. Les Hollandois en perdirent treize, mais dont il n'y en avoit que cinq armés en guerre, & le nombre de leurs Officiers tués ou blessés fut moins grand. Ce combat se donna le 3 de Mars. Le Comte d'Etrées ayant fait radouber ses vaisseaux, repassa en France pour y faire des recrues. Il retourna au mois de Décembre à Tabago, & soumit toute l'Isle à l'obéissance du Roi qui l'a depuis cédée aux Anglois.

En Mars.

Les troupes de terre ne furent pas moins diligentes à prévenir les ennemis. Pendant que le Prince d'Orange déliberoit à la Haye sur les opérations de la Campagne, l'Armée du Roi s'af-

sembloit autour de Valenciennes, de Cambrai & de Saint Omer. Le Maréchal de Luxembourg investit la première de ces Places, & le Roi s'y rendit en personne pour avoir l'honneur de la réduction. Elle fut des plus promptes, puisque la tranchée ayant été ouverte le 10 de Mars, tous les dehors furent attaqués & emportés le 17 & que le Roi y entra le lendemain. C'est à l'heureuse témérité de ses Mousquetaires qu'il fut redevable de cette expédition.

1677.

Les deux autres Places furent aussitôt investies & assiégées: Cambrai par le Maréchal de Luxembourg, & Saint Omer par le Maréchal d'Humieres. Le Roi se rendit encore devant Cambrai, où il ne fit son entrée qu'après la réduction de la Citadelle, qui capitula le 17 d'Avril, douze jours après la reddition de la Ville.

En Avril.

Le Prince d'Orange n'ayant pu venir assez-tôt pour faire lever le Siège de ces deux Places, entreprit du moins de secourir Saint Omer, dont il s'approcha le 10. du même mois. Le Duc d'Orléans, qui étoit au Camp, marcha d'abord au devant de lui avec une partie de l'Armée Françoisise, & la rangea sur les bords du ruisseau de Péne, qui la séparoit de celle des Alliés. On en vint aux mains avec beaucoup de bravoure de part & d'autre, & le combat fut sanglant. Mais la Cavalerie Françoisise ayant rompu les Escadrons des Alliés, le Prince d'Orange, qui se trouvoit par tout, eut assez de peine à les remplacer par son Infanterie, qui fut obligée de plier ayant été attaquée en flanc & de front en même tems. Alors la victoire fut complète pour le Duc d'Orléans, qui se vit maître du Champ de bataille, & de plus de soixante tant drapeaux qu'étendarts. Ainsi se passa la journée de Mont-Cassel, qui coûta aux Alliés plus de quatre mille hommes tués, outre près de trois mille

1677.

prisonniers, treize pièces de canon & deux mortiers. Elle fut suivie de la prise de Saint Omer, qui capitula le 20 d'Avril.

Tant de conquêtes exciterent la jalousie du Parlement d'Angleterre que les Alliés ne cessent de solliciter en leur faveur. Ils lui représentoient la ruine prochaine de son commerce si le Roi Très-Christien se rendoit maître de la Flandre, d'où il fermeroit leurs Ports, & envahiroit l'empire de la Mer. Les deux Chambres en furent ébranlées, & commençoient à prendre de généreuses résolutions, lorsque le Roi Charles les sépara pour les empêcher de les exécuter.

On continuoit cependant les Conférences de Nimègue; mais d'une manière si lente, qu'on ne pouvoit encore s'en promettre aucun fruit. Les Ambassadeurs d'Hollande y portèrent aux Médiateurs Anglois le projet d'un Traité de commerce entre la France & les Etats Généraux, leur faisant entendre qu'ils avoient ordre d'en signer les articles, dès qu'on sauroit que les François voudroient aussi les agréer. C'étoit un grand acheminement à la Paix, que la Hollande souhaitoit plus que toutes les autres Puissances. Aussi ses Ministres déclarerent-ils à l'Assemblée qu'ils étoient résolus de la faire, & que les Etats Généraux ne pouvoient plus porter le poids des subsides qu'ils avoient fournis jusqu'alors à leurs Alliés. Comme néanmoins ce Traité ne parut que l'année suivante, on continua encore la guerre dont on espéroit de meilleurs succès.

Le nouveau Duc de Lorraine, qui étoit à la tête d'une puissante Armée en Allemagne, prétendoit y attirer toutes les forces des François pour faciliter au Prince d'Orange les expéditions qu'il vouloit faire d'un autre côté. Mais le Maréchal de Créqui ruina les projets du Duc, & déconcerta ceux

du Prince d'Orange, qui entreprit le siège de Charleroi. Ce dernier avoit laissé au Duc de Villa-Hermosa le soin d'observer l'Armée Française, pendant qu'il faisoit travailler aux lignes devant la Place. Il ne put si bien en occuper les avenues, que le Duc de Luxembourg ne lui coupât les vivres, tandis que le Maréchal de Créqui tenoit l'Armée Espagnole en échec. Manquant donc bien-tôt de provisions dans son camp, il aima mieux l'abandonner, que de risquer un combat inégal, pour se faire ouvrir les passages. Ainsi Charleroi fut délivré par la sage conduite des Généraux François.

Le Maréchal de Créqui ayant contraint le Duc de Lorraine de se retirer au-delà de Trèves, le fatigua tellement par ses marches & ses contremarches, battant ses partis, & lui enlevant ses convois, qu'il l'obligea encore de passer le Rhin après avoir considérablement affoibli son Armée. Ensuite ce Maréchal assiégea Fribourg, capitale du Brisgaw, que le Duc de Lorraine entreprit en vain de secourir. Ce ne fut pourtant qu'après avoir battu les Impériaux à Kokberg près de Strasbourg, où ils s'étoient avancés pour reconnoître l'Armée Française. Fribourg ne tint pas long-tems ensuite de cette action. La Ville & la Citadelle capitulerent le 15. de Novembre.

Trois semaines après le Maréchal d'Humieres vint mettre le siège devant Saint Guilain. La saison, comme on voit, étoit fort avancée: mais malgré les neiges & les glaces qui couvroient la terre, les attaques furent poussées si chaudement, que la garnison fut obligée de capituler au bout de neuf jours. Elle sortit avec armes & bagage pour être conduite à Bruxelles au nombre d'environ quinze cens hommes.

Le Duc de Navailles ne fut pas moins heureux en Catalogne, où il battit les Espagnols au mois de Juin.

1677.

En Octobre

En Novembre

En Décembre

1677.

let. Ils étoient commandés par le Comte de Montereil, à qui la Reine Régente d'Espagne avoit donné le Gouvernement de cette Province, après l'avoir rappellé des Pays-Bas. Ce Général voulant empêcher les François de passer le Col de Bagnols, se poita sur une hauteur opposée, & mit quelque Infanterie au bas pour les surprendre dans un défilé. Cette Infanterie fut taillée en pièces, sans que la Cavalerie pût la secourir. Les François gagnèrent ensuite une plaine où le combat recommença de nouveau. Il dura six heures entières, après quoi l'on se sépara. La perte des François ne fut que de six cens hommes, sans les blessés, & celle des Espagnols de six mille.

Durant ce tems-là le Prince d'Orange passa en Angleterre, où il demanda au Duc d'York l'ainée de ses filles en mariage. Elle se nommoit Marie, & étoit une Princesse accomplie tant par les qualités du corps que par celles de l'esprit. Elle étoit de plus regardée comme l'Héritière présomptive des trois Royaumes, parce que le Roi Charles n'avoit point d'enfans légitimes, ni le Duc d'York son frere, d'enfans mâles. Le Prince n'eut pas de peine à l'obtenir du Roi son oncle qui l'aimoit tendrement; & ce mariage le conduisit au Trône d'Angleterre, comme nous le verrons ci-après.

Les Alliés en conçurent de favorables espérances & ne furent point trompés. Le premier effet qu'il produisit fut un projet de Paix, dressé par le Roi d'Angleterre, & bien différent de celui qu'avoit proposé le Roi Très Chrétien. Il contenoit en substance : « Que la
» France devoit rendre aux Espagnols,
» premierement la Sicile & outre cela
» les villes de Charleroi, d'Ath, de
» Contrai, de Condé, de Saint Gui-
» lain, de Tournai, & de Valenciennes; à condition qu'on lui laisseroit la
» Franche Comté. D'autres n'excepi-
» pas même de ce projet la Franche-

» Comté, & y ajoûtent la Lorraine que
» le Roi T. C. feroit obligé de rendre
» au Duc Charles, aussi bien que les
» Places qu'il avoit prises en Alsace
» à l'Empereur. Quoi qu'il en soit, le
» Roi n'ayant pû se résoudre à abandon-
» ner ce qu'on lui demandoit, remit
» encore la décision de ses prétentions
» au sort des armes.

Ce refus produisit une Ligue qui fut signée à la Haye le 16. de Janvier suivant, entre l'Angleterre & la Hollande, pour contraindre la France à faire la Paix aux conditions stipulées par le projet. Le Roi Charles s'étoit enfin laissé toucher aux desirs de ses peuples, soit qu'il crût ne pouvoir plus résister sans commettre son autorité aux résolutions de la Chambre Basse, dont les dernieres adresses avoient plus l'air de menaces que d'instances faites par des sujets à leur Souverain; soit qu'ayant ouvert les yeux sur les prosperités de Louis XIV. il en eût conçu de la jalousie : ou qu'il voulût faire quelque chose en faveur du mariage du Prince d'Orange, qui accrut son crédit auprès des Etats Généraux, en leur faisant connoître qu'ils étoient redevables à ce Prince de cette Declaration de guerre.

A quelque motif qu'on veuille l'attribuer, le Roi Très Chrétien en fut un peu surpris, & se flatta néanmoins encore d'en arrêter l'effet par ses intrigues. Puis, voulant profiter du tems avant que son nouvel ennemi fût en état de traverser ses projets, il partit de Versailles dès le mois de Février, & prit avec toute la Cour le chemin de Lorraine. Durant ce tems là, ses Troupes qui avoient hiverné sur les frontieres, tenoient comme bloquées tout a la fois Luxembourg, Charlemont, Namur, Mons, & Ypres, cinq Places les plus fortes & les mieux pourvues des Pays-Bas. C'étoit pour donner le change aux Généraux des Alliés, qui n'avoient garde de s'imaginer que Gaud fût la

1677.

1678.

En Janvier.

En Février.

1678. conquête que le Roi vouloit entreprendre.

En Mars. En effet, il ne les vit pas plutôt occupés à la défense des Places que l'on vient de nommer, que laissant la Reine à Metz, il traversa avec une diligence extrême soixante lieues de pays, & arriva devant Gand le 4 de Mars. Comme on ne l'y attendoit pas, on n'eut presque d'autre obstacle à lui opposer que l'inondation dont on couvrit une partie du terrain : mais il en resta encore assez pour ouvrir la tranchée & assiéger la Place dans les formes. Dom Francisco Pardo qui en étoit Gouverneur, n'ayant qu'une foible Garnison, fut obligé de capituler au bout de cinq jours ; & deux jours après il rendit aussi la Citadelle.

La Ville & la Citadelle d'Ypres furent emportées avec la même rapidité ; non que la Garnison ne se défendit vaillamment, mais parce que l'attaque fut des plus vives, & les travaux poussés avec assez de facilité. On ne laissa pas d'y perdre de braves gens, sur-tout d'entre les Grenadiers, dont les Officiers furent tous tués ou blessés à l'attaque de la Citadelle. Cette conquête ne coûta au Roi que huit jours.

En Avril. Ce fut alors qu'il fit voir aux Alliés, que bien loin de recevoir la loi d'eux, il étoit en état de la leur donner, par les conditions de Paix qu'il leur proposoit le 9 d'Avril. Elles furent rejettées comme trop dures ; mais quoique rien ne parut plus éloigné que l'acceptation qui s'en devoit faire, elles servirent pourtant de base au Traité qui fut conclu quelque tems après. Il n'y eut que les Hollandois qui ne les rejetterent pas d'abord si hautement. Ils demanderent un délai de dix jours, pour porter leurs Alliés à y donner les mains.

En Mai. Le Roi qui étoit retourné à Versailles après la prise d'Ypres, revint alors auprès de Gand, d'où il résolut de porter un nouveau coup à ses ennemis,

1678. pour les hâter de consentir à la Paix. Il envoya ordre à un détachement de la Garnison de Maestricht, commandée par la Bretesche, de se rendre maître de la Ville & du Fort de Lewe en Brabant : ce qui fut exécuté d'une manière aussi heureuse que prompte. Alors les Etats Généraux qui n'avoient encore rien pû obtenir de leurs Alliés, deputerent Monsieur de Beverning au Roi, pour lui demander une suspension d'Armes de six semaines. Elle fut accordée à commencer au premier de Juillet ; & jusqu'au 15 d'Août qu'elle devoit durer, le Maréchal de Luxembourg eut ordre de suspendre toutes les opérations de la Campagne.

Cet intervalle de tranquillité fut employé efficacement par les Hollandois pour porter aussi les Espagnols à la Paix. Ils se déterminèrent à accepter le projet qui leur avoit été offert par la France, moyennant qu'on leur restituât Charleroi, Oudenarde, Ath, Courtraï, Condé & Saint Guilain ; qu'on rendit Maestricht aux Etats Généraux, & que le Prince qui commandoit leurs Armées fût remis en possession de la Ville & Principauté d'Orange. La plus grande difficulté étoit d'y faire consentir les autres Confédérés. Le Roi de Danemarck & l'Electeur de Brandebourg ne pouvoient se résoudre à rendre ce qu'ils avoient pris à la Suede ; & le Roi néanmoins ne vouloit de Paix avec eux qu'à cette condition. L'Empereur étoit encore plus éloigné d'y consentir : cependant la suspension d'Armes de six semaines n'avoit été demandée que pour les y engager, & ce terme expiré, l'Espagne & la Hollande avoient promis de signer leur Paix particuliere. Un nouvel incident pensa la reculer plus que jamais : ce fut à l'occasion du tems où se devoit faire la restitution des six Places à l'Espagne. Cette Couronne & les Etats Généraux prétendoient que ce devoit être aussi-tôt après la ratification de leur Traité particulier ; & la France ne le

1678.

vouloit faire qu'après l'entiere satisfaction de son Allié le Roi de Suède. La chose alla si loin, que l'Angleterre & la Hollande firent ensemble un accord le 26 Juiller, par lequel elles s'obligeoient de déclarer conjointement la guerre à la France, si le Roi ne consentoit dans le 11 d'Août à la restitution des Places Espagnoles, indépendamment de ce que pourroient faire le Roi de Dannemarck & l'Electeur de Brandebourg.

On trouva un tempérament : ce fut de porter le Roi de Suède à se désister de ses prétentions sur les Places Espagnoles qui lui servoient de garantie entre les mains du Roi. Et ce désistement ayant été notifié à Nimègue, rien n'empêcha plus la Paix particuliere des Etats Généraux. Ce fut le 10 d'Août, entre onze heures & minuit, que le Traité en fut signé au moment que le terme fixé au Roi par celui des Provinces-Unies avec l'Angleterre, alloit expirer.

Un autre événement, encore plus inesperé que le premier, pensa rompre cette Paix, même après qu'elle fut signée. Dans le tems qu'on vouloit exiger du Roi l'évacuation des six Places promises à l'Espagne, le Maréchal de Luxembourg avoit eu ordre d'investir Mons, pour porter par-là les Ennemis à se relâcher sur le tems de cette évacuation. Et comme l'Angleterre & la Hollande s'étoient liguées, ainsi que je Pai dit, pour y contraindre le Roi, les Anglois avoient envoyé dix mille hommes au Prince d'Orange pour renforcer son armée. Avec ce renfort, il crut pouvoir continuer la guerre, & faire lever le blocus de Mons. Il vint pour cet effet le 14 d'Août attaquer le quartier du Maréchal de Luxembourg, qui ayant appris la conclusion de la Paix, ne s'attendoit à rien moins qu'à cette surprise. Il se leva de table où il étoit pour lors, & montant à cheval avec précipitation, tout ce qu'il put faire fut de rassembler

ses Troupes, qui avoient à peine eu le tems de prendre les armes. Elles plierent au premier choc; mais ayant été ramenées à la charge, elles reprirent le Village de Cateau dont les ennemis s'étoient emparés. Ce ne fut néanmoins qu'après avoir abandonné l'Abbaye de Saint Denis, dont ceux-ci demeurèrent les maîtres. Le combat fut sanglant & opiniâtre jusqu'à la nuit qui sépara les combattans avec une perte à peu près égale. Il en coûta aux Anglois deux mille hommes de leurs meilleurs Soldats; & aux François tout le Régiment des Gardes, celui de Feuquieres, & plusieurs autres, avec un grand nombre d'Officiers tués ou blessés.

On parla diversément de cette action du Prince d'Orange. Les uns vouloient qu'il eût le Traité de Paix signé dans sa poche; mais qu'il feignît de l'ignorer, parce qu'il n'en étoit pas content, & qu'il ne l'avoit pas reçu des Députés des Etats Généraux qui se trouvoient à l'Armée. Les autres prétendoient qu'il l'ignoroit parfaitement, & qu'il voulut se hâter d'entreprendre quelque chose qui pût ou en retarder la conclusion, ou la rendre plus avantageuse aux Alliés. Quoi qu'il en soit, les Anglois n'eurent pas lieu d'en être contens, non plus que les Etats Généraux qui y firent une perte considérable. Le lendemain matin le Prince envoya avertir le Duc de Luxembourg de la conclusion de la paix, dont il dit qu'il n'avoit reçu la nouvelle que la nuit; & ils convinrent de cesser tous actes d'hostilités de part & d'autre.

Le 17 de Septembre les Espagnols ratifierent leur Traité, non sans y avoir été contraints par les contributions que les Troupes Françoises exigèrent jusqu'aux Portes de Bruxelles & d'Anvers. Les ratifications en furent échangées le 15 de Décembre, & aussi tôt les six Places qu'on leur avoit promises furent évacuées; & Maestricht avec ses dé-

1678.

En Août

En Septem-
bre.En Décem-
bre.

1678.

pendances fut rendu aux Etats Généraux.

Comme l'Empereur & l'Empire n'étoient point encore compris dans la paix, les hostilités continuèrent en Allemagne. Le Maréchal de Créqui y remporta des avantages considérables, & prit plusieurs Places sur les Impériaux. Le premier combat se donna près de Gretzingen, où le Prince de Bade, Général de l'Empereur, fut blessé, & le Comte de Ligneville, Aide de Camp du Duc de Lorraine, fait prisonnier avec plusieurs autres Officiers. Le second fut à la tête du Pont de Rinfelds, où les François firent un si grand carnage des Impériaux, que les corps morts, dont le pont étoit tout rempli, les empêchèrent d'entrer dans la Ville. Le troisième se donna dans l'Ortnau, où six mille Impériaux commandés par le Duc de Lorraine, furent défaits & poussés jusqu'à un Village près d'Offembourg.

La prise du Fort de Khell suivit de près cette défaite, aussi-bien que l'incendie d'une partie du Pont de Strafbourg, que le Maréchal de Créqui fit brûler pour ôter aux Ennemis la communication de l'Alsace. Ce Général prit encore plusieurs autres Forts le long du Rhin, & termina enfin cette Campagne par la déroute de douze cens hommes de Cavalerie, que le Duc de Lorraine entreprenoit de faire passer sur un pont qu'il avoit construit près de Lanterbourg.

1679.

Il n'en falloit pas moins pour obliger l'Empereur à la Paix. Las de continuer presque seul une guerre qu'il n'avoit entreprise qu'à la sollicitation des Alliés, il fit aussi son Traité le 5. de Février de l'année suivante. Les principaux Articles étoient : « Que le Roi Très-Chrétien » renonçoit à ses prétentions sur Philif- » bourg, & l'Empereur à celles qu'il » avoit sur Fribourg & ses dépendances, » & que la France auroit un passage li- » bre pour pouvoir y aller de Brisfach.

En Février

1679.

» Par rapport au Duc de Lorraine, » l'Empereur avoit stipulé qu'il seroit » rétabli dans les Domaines que la Fran- » ce avoit laissés à son Oncle; ainsi Nanci » demouroit au Roi, avec les quatre » chemins pour passer en Alsace & en » Bourgogne ». Mais le Duc ne voulut point consentir à ces conditions.

A l'égard du Prince Guillaume de Furstemberg, il fut remis en liberté aussi-tôt après la ratification du Traité, & lui, le Prince Egon son frere, & leur neveu le Prince Antoine, furent rétablis dans tous leurs biens & dignités, comme auparavant.

Il n'y avoit plus que le Roi de Dan- nemarck & l'Electeur de Brandebourg, qui ne pouvoient se résoudre à acheter la Paix par la restitution de ce qu'ils avoient pris à la Suède. Ils firent de grandes plaintes contre la Hollande, de ce qu'elle les abandonnoit, après avoir reçu d'eux de si puissans secours : mais toutes leurs plaintes furent inutiles. Le Roi Très-Chrétien qui se voyoit en état de leur donner la loi, ne voulut point abandonner les intérêts de son Allié, qu'il ne lui eût fait faire une ample satisfaction sur ses demandes. Il envoya même des Troupes dans le Pays de Cleves, qui commirent de grands ravages sur les terres de l'Electeur : de sorte qu'étant menacé de voir tomber sur lui tout le poids de la guerre, il fut contraint de sacrifier ses conquêtes à la conservation de ses Etats. Il signa son Traité au mois de Juin, & rendit tout ce qu'il avoit pris aux Suédois en Pomeranie. Le Roi de Dannemarck l'imita peu de tems après, dans l'impuissance où il se trouvoit de résister seul aux Armes de la France.

En Mars

En Juin

Ainsi la paix devint générale, & le Roi, qui se vit par-là l'Arbitre de l'Europe, en reçut le surnom de GRAND. Comme il crut sa gloire suffisamment établie, il ne songea plus qu'à se donner tout entier aux plaisirs. Il commençoit à se refroidir pour Madame de

1679.

Montespan, dont les manières hautes & imperieuses lui faisoient de tems en tems éprouver des dégoûts fâcheux. Elle contribua elle-même à sa ruine, en louant devant le Roi une jeune personne qui étoit venue depuis peu à la Cour. C'étoit Mademoiselle de Fontanges, fille d'honneur de Madame, que ses Parens y avoient envoyée exprès pour faire valoir sa beauté. Le Roi demanda à la voir, & l'aima aussi-tôt qu'il la vit. Madame de Montespan en devint furieuse. François d'Aubigné, depuis Marquise de Maintenon, étoit alors auprès d'elle en qualité de Gouvernante des Enfans Naturels du Roi. Elle eut besoin de toute son adresse pour calmer la fureur de Madame de Montespan, qui ne menaçoit de rien moins que de les déchirer à ses yeux. Cependant le Monarque n'ayant pas la force de rompre avec elle, il se contentoit de la voir de tems en tems, donnant la meilleure partie de ses faveurs à celle qui avoit depuis peu gagné son cœur.

La Cour n'étoit occupée que de plaisirs, & ne parloit que des charmes de la nouvelle Favorite. Ce n'étoient que parties de chasse, Ballets, Comédies, & autres divertissemens, où la Fontanges brilloit encore plus par sa beauté que par sa nouvelle faveur. Un autre sujet de joie vint se joindre à tous ces passe-tems de la Cour. Ce fut le mariage de Marie-Louise d'Orléans, fille de Philippe d'Orléans, & d'Henriette sa première femme, que le Marquis de Los Balbazes vint demander pour le Roi d'Espagne. Cet Ambassadeur fit son entrée publique à Paris le 11. de Juin, & reçut ensuite son Audience du Roi à Saint Germain en Laye, avec les cérémonies accoutumées. Ayant obtenu sa demande, le mariage fut célébré au mois d'Août dans la grande Chapelle du Château, où le Cardinal de Bouillon en fit la Bénédiction. Le Roi la

Reine, & toute la Cour y assisterent, & la fête dura plusieurs jours.

Le Roi reprit alors ses occupations de paix : je veux dire les bâtimens & autres ouvrages pour lesquels il avoit une grande passion. Il fit venir les plus habiles Ingenieurs, & leur traça des plans pour fortifier ses nouvelles conquêtes. Il mit sur pied des Compagnies de jeunes Gentilshommes, qu'il entretenoit en diverses Citadelles pour augmenter le nombre des Officiers. Comme il n'avoit licentié qu'une partie de ses troupes, il exerçoit le reste par des campemens, & faisoit de tems en tems des voyages pour visiter les Places & en hâter les ouvrages.

Il y avoit déjà quelques années (1) que la Marquise de Brinvilliers avoit été brûlée à Paris pour crime d'empoisonnement. Ce crime étant devenu à la mode, par l'effet d'une certaine poudre, appelée *poudre de succession*, on érigea une Chambre ardente pour en connoître, & pour poursuivre ceux qui en étoient accusés. Le soupçon tomba sur plusieurs personnes de marque, que la jalousie de Louvois voulut faire périr sous ce prétexte. Telles furent la Comtesse de Soissons, la Duchesse de Bouillon, le Maréchal de Luxembourg, & plusieurs autres, de qui ce Ministre prétendoit avoir divers sujets de mécontentement. Tous néanmoins se sauverent ou par leur crédit ou par leur innocence. Il n'y eut qu'une sage-femme, nommée *la Voisin*, accusée d'avoir distribué la poudre de succession, à qui l'on fit le procès. Elle fut brûlée vive au mois de Février de cette année, après avoir eu la main coupée & percée auparavant d'un fer chaud.

Au mois de Mars suivant, un spectacle plus agréable occupa la Cour & les Provinces. Ce fut l'arrivée de la Princesse de Bavière, destinée pour épouse à Monseigneur le Dauphin. Elle se

(1) En l'année 1670.

nommoit

1679.

1680.

En Février.

En Mars.

En Août.

1680.

nommoit Anne-Marie Christine, fille de l'Electeur Ferdinand-Marie, & d'Henriette-Adelaïde de Savoye. Le Roi & Monseigneur la vinrent recevoir à Vitri-le-François, & la conduisirent à Châlons où étoit la Reine & toute la Cour. L'Entrevue se fit hors de la Ville avec de grandes démonstrations de joie; & quelques jours après le mariage fut célébré dans l'Eglise Cathédrale par les mains du Cardinal de Bouillon. Le tems destiné aux plaisirs de cette fête s'étant passé dans les jeux & les divertissemens, la Cour partit de Châlons & retourna à Saint Germain en Laye.

Entre les Places que le Roi fit fortifier, Huningue est une des plus considérables, aussi-bien que le port de Toulon. La premiere entre Bâle & Brisach, pour fermer aux Allemans l'entrée de la Haute Alsace; & la seconde sur la côte de Provence, dans une rade très-propre à contenir un grand nombre de vaisseaux. Le Roi fit accompagner ce Port de plusieurs magasins & d'un magnifique arsenal, muni des ateliers nécessaires pour la fonderie des canons & des mortiers. Il rassembla au même tems un grand nombre de Matelots qui furent distribués en trois classes: un tiers fut mis sur les vaisseaux de guerre, un tiers sur les vaisseaux marchands, & l'autre tiers fut réservé pour remplacer les uns & les autres.

L'Eté étant venu, le Roi fit un voyage en Flandre pour visiter les travaux qu'il avoit ordonnés en ce pays-là. Il partit au mois de Juillet, accompagné de la Reine, de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine, & des principaux Seigneurs & Dames de la Cour. Par tout où leurs Majestés ne couchoient point, elles mangeoient dans leur carosse, qui étoit ordinairement fort grand, & où l'on pouvoit dresser une table. La premiere Ville où elles s'arrêtèrent fut Boulogne, dont

Tome IV,

1680.

le Roi visita d'abord les fortifications. Le lendemain il monta à cheval, pour aller voir le Port d'Ambleteuse, qu'il donna ordre de mettre en bon état, & de-là il se rendit à Calais, en suivant toujours la côte, pendant que les Dames y allèrent par un autre chemin. Dès qu'il y fut arrivé, il visita les Havres, & prit ensuite le divertissement de se promener en chaloupe sur la mer. Il prit peu après la route de Dunkerque, où le Marquis de Seignelai avoit fait préparer un très-beau vaisseau de guerre, pour en régaler leurs Majestés. Le Chevalier de Leri qui le commandoit leur en fit voir toutes les manœuvres, ce qui fut pour la Cour un spectacle aussi agréable que nouveau. Tout l'Equipage étoit très-lesté, & le vaisseau orné magnifiquement. La premiere manœuvre fut celle des voiles, après quoi le Chevalier fit faire l'exercice des armes aux soldats. On représenta ensuite un combat, & la maniere d'en venir à l'abordage. Le Roi & toutes les Dames prirent un singulier plaisir à ces représentations. Elles finirent par un grand repas, où rien ne manquoit pour la somptuosité & la délicatesse.

Le lendemain on représenta un combat de deux Frégates qui avoient aussi été préparées pour ce dessein. Le Roi & la Reine étoient chacun dans une Galiote, accompagnés des Seigneurs & Dames de la Cour. Le Chevalier de Leri tenoit le gouvernail de celle du Roi, & le Capitaine de Selingue conduisoit celle de la Reine. La mer étoit calme, il n'y avoit qu'autant de vent qu'il en falloit pour mettre les deux Frégates en mouvement. Elles se canonnèrent durant une heure, prenant alternativement le vent l'une sur l'autre; après quoi le combat finit, & l'on retourna à la Ville. Le Roi fit de grandes largesses à l'équipage, pour lui marquer la satisfaction qu'il en avoit reçue.

Sa Majesté étoit encore à bord de

Ecc

1680.

premier Vaisseau, lorsqu'elle y fut visitée par le Comte d'Oxford & le Colonel Churchill (1), envoyés de la part du Roi d'Angleterre pour la complimenter. Le Marquis de Wargnies en fit de même, de la part du Duc de Villa-Hermosa, Gouverneur des Pays Bas pour le Roi d'Espagne : & tous reçurent leur audience sur le Vaisseau, avec la pompe convenable à cette occasion extraordinaire.

En Août.

De Dunkerque la Cour alla à Ypres, visitant toutes les Places qui se trouvoient sur sa route, & arriva à Lille le soir du premier jour d'Août. Elle y fut reçue par la garnison sous les armes, Monseigneur étant la pique à la main à la tête de son Régiment. De là elle partit pour Valenciennes, passant par Condé, avec les mêmes honneurs. Par tout le Roi visita les Fortifications, donnant les ordres nécessaires pour les mettre en l'état qu'il souhaitoit. Il revint ensuite à Sedan par le Quesnoy, Bouchain & Cambrai : & partit le 21. du mois pour retourner à Versailles.

Quoique ce voyage n'eût été entrepris que pour le divertissement de la Cour, il ne laissa pas de donner de l'ombrage aux voisins, à qui la puissance de la France étoit alors très-redoutable. Ils craignoient les desseins d'un Prince dont l'Europe entière avoit été obligée de subir la Loi ; & soupçonnant que ses dernières conquêtes ne seroient point capables d'assouvir son ambition, ils appréhenderent qu'il n'en voulût faire de nouvelles. En effet, le même esprit qui, pour supplanter Colbert, avoit porté Louvois à faire entreprendre la guerre de Hollande, inspira bien tôt au Roi qu'il pouvoit impunément violer la paix, sous prétexte de certaines prétentions, que la Loi du plus fort lui faisoit paroître juste.

Il commença par s'emparer de Char-

(1) Depuis Duc de Marlborough.

lemont sur les Espagnols, au lieu de Dinant que les Liégeois devoient lui céder par le dernier Traité. Puis établissant à Merz & à Brifach certaines Chambres, dites de *Réunion*, il y cita plusieurs Princes Souverains & autres, comme possédant des biens démembrés de la Couronne. De ce nombre furent divers Seigneurs de Places de la Haute & Basse Alsace, qu'on obligea de reconnoître le Roi pour leur Souverain : & le Prince Palatin du Rhin, comme Comte de Veldents, dont cette Comté fut réunie à l'Eglise & Chapitre de Verdun. Tout ce qui se trouva dans la dépendance des deux Evêchés enclavés, fut repris en vertu du même Droit ; & il suffisoit, pour dépouiller les Propriétaires, de les condamner par une Sentence émanée de ces Tribunaux. Aussi tôt on procedoit contre eux par les voies de fait : & l'on arboroit les Armes de France dans tous les Villages & Paroisses. Les opprimés portoient leurs plaintes à la Diète de Ratisbonne ; mais ils n'avoient rien, parce que l'Empire n'étoit pas en état de les soutenir.

Le Palatin, outré de l'injustice qu'on lui faisoit de lui enlever la plupart des Terres qu'il avoit héritées de ses Ancêtres, ou de prétendre qu'il les tint en Fief de la Couronne de France, envoya faire sur cela de très-humbles remontrances au Roi. Il lui fit représenter « ; Que le Bailliage de Germersheim » & Falckenbourg, dont on l'avoit dé- » pouillé contre toutes les formes juri- » diques, avoient appartenu de tems » immémorial à ses Peres : que cepen- » dant on y avoit établi un Gouverneur » François, qui avoit fait ôter ses Armes » de Douanne pour y mettre celles » de France, & fait sçavoir à tous » ses Sujets qu'ils ne devoient plus re- » connoître que le Roi ». Colbert de Croissy, à qui cette affaire fut renvoyée, ne répondit autre chose, sinon

1680.

1681.

1681.

que les Chambres de Metz & de Brisach avoient été établies pour en connoître, & que c'étoit devant elles qu'il falloit proceder : que d'ailleurs le Roi son Maître ne demandoit que ce qui avoit autrefois appartenü à l'Alsace, laquelle lui avoit été cédée par le Traité de Nimegue, en confirmation de celui de Munster. En vain les Intéressés représenterent qu'il falloit du moins leur donner le tems d'en écrire aux Médiateurs des Traités de Westphalie & de Nimegue, la France ne pouvant prétendre avec justice d'être seule l'interprète de ces Traités : On ne leur répondit que par des gens de guerre qu'on envoya dans tous les Lieux qui refusoient de se soumettre.

En Juillet

La Diète de Ratisbonne écrivit pourtant là dessus au Roi : « Que quoiqu'on ne lui eût cédé par la dernière Paix que les trois Evêchés de Toul, Metz & Verdun, & leurs territoires, avec une partie de l'Alsace, ses Ministres n'avoient pas laissé d'exiger de plus un nouvel hommage des dix Villes Impériales situées dans cette Province qui toutefois n'avoient pas été cédées par le Traité : Que quoiqu'on fût convenü de remettre cette affaire à la décision de certains Arbitres, les Tribunaux de Brisach & de Metz prétendoient un Droit souverain & absolu sur tous les Etats de l'Empire, situés dans l'Alsace, & en exiger le serment de fidélité. Qu'en vertu de ce Droit une partie des Terres de l'Electeur Palatin, de l'Evêque de Spire, du Prevôt de Weisenbourg, &c. avoient été occupées par les armes : Que les Châteaux de Madenbourg & de Falckenbourg avoient été attaqués à force ouverte, & obligés de se rendre à coups de canon : Que les Forteresses de Hombourg & de Bitsch, avoient été traitées de la même maniere, quoiqu'elles eussent été remises par Sa Majesté Impériale, entre les mains des Electeurs de Mayen-

1681.

ce & de Trêves comme Arbitres : Que les trois Villes de Fumay, Freppin & Reven sur la Moselle, quoiqu'appartenant depuis plus de cent ans à l'Electeur de Trêves, & n'étant nullement de la dépendance de l'Alsace, ou des Evêchés cédés, n'avoient pas laissé d'être forcées d'une maniere violente, aussi-bien que le Château d'Orbestein, qui n'avoit jamais été sujet du Pays Messin.

Que ces exactions étoient directement contraires aux Traités de Westphalie qui avoient été pris pour fondement de ceux de Nimegue : Que par les uns & les autres rien n'avoit été cédé, outre les Evêchés ci-dessus & leurs Districts : Que bien loin que toute l'Alsace y fût comprise, on n'y avoit nommément exprimé (*§. Tertio Imperator 43.* du Traité de Westphalie) que la Ville de Brisach, le Marquisat de la Haute & Basse Alsace (non pas toute l'Alsace) le Suntgaw, le Droit de Satrapie sur les dix Villes de l'Empire, mais non pas les dix Villes mêmes, & tous les Villages & autres Droits appartenant à ladite Satrapie : Que l'Alsace a toujours été séparée du Marquisat & de ladite Satrapie : Que par la cession faite au Roi de ces deux derniers, on avoit excepté non seulement les Evêchés de Strasbourg & de Bâle, & en particulier la Ville de Strasbourg, mais encore les Etats sujets de l'Empire dans l'une & l'autre Alsace, &c. Que c'étoit une grande injustice de prétendre obliger des Etats qui depuis plusieurs années jouissoient paisiblement de leurs Seigneuries, de produire leurs Titres, puisqu'il étoit par ce moyen possible qu'on ne pourroit être assuré de son bien.

Que pour ce qui étoit du Palatinat en particulier, on étoit convenü (*§. Deinde & Inferior 14.*) qu'il seroit restitué tout entier avec tous ses biens Séculiers & Ecclésiastiques,

1681.

» Droits & Appartenances, en la même
 » maniere que les Electeurs & Comtes
 » Palatins les avoient possédés avant la
 » guerre de Bohême, spécialement le
 » Comte Leopold-Louis, dans le Comté
 » de Veldents, de même que les Com-
 » tes de Hanaw, Nassaw, Leiningen,
 » Dachsbourg, l'Evêque de Spire &
 » l'Abbé de Weiffembourg, &c. Que
 » l'intention des Contractans, ainsi
 » énoncée, avoit été envoyée à Sa Ma-
 » jesté Très-Chrétienne au mois de Sep-
 » tembre 1648. Qu'elle avoit été con-
 » firmée par ses Ministres, & ratifiée
 » par le Traité de Nimegue, auquel il
 » n'avoit été rien changé à cet égard. Que
 » le Roi lui-même l'avoit si bien recon-
 » nu, que par sa réponse aux Etats de
 » l'Empire au mois de Septembre 1665.
 » il avoit déclaré qu'il ordonneroit à ses
 » Ministres & Officiers dans l'Alsace,
 » de s'y comporter de telle sorte, que
 » l'Empire n'eût pas sujet de se plaindre :
 » Qu'il l'avoit encore mieux témoigné
 » depuis par l'évacuation & restitution
 » desdites Places, en conformité de la
 » Paix de Westphalie, & par la déclara-
 » tion faite en conséquence, qu'il ne
 » souhaitoit des Etats de l'Empire, char-
 » gés dès-lors, comme il a été dit ci-
 » dessus, rien de semblable à ce qui se
 » pratiquoit maintenant.

» Que quoique la même chose eût été
 » répétée à la Paix de Nimegue (§ *Juxta*
 » *pacem* 27.) Néanmoins les Chambres
 » de Metz & de Brisach, dont les Etats
 » de l'Empire ne dépendoient aucune-
 » ment, ne laissoient pas de vouloir être
 » Juges & Parties tout ensemble, à l'ex-
 » clusion des autres Contractans, sou-
 » tenant que ce qui avoit appartenu
 » quelques centaines d'années aupara-
 » vant aux Evêchés susdits, à la Haute
 » & à la Basse Alsace, &c. avoit été
 » cédé à Sa Majesté Très-Chrétienne.

Le Mémoire finissoit en disant que,
 puisque cette prétention de la France
 étoit destituée de preuve, & contre-

dite même par le dernier instrument
 de Paix, la Diète donnoit à juger à tou-
 te l'Europe, si la prétention des Cham-
 bres pouvoit avoir lieu, s'en remettant
 au reite à l'équité & justice de Sa Ma-
 jesté.

C'étoit intéresser le Roi par un en-
 droit auquel il auroit dû être sensible.
 Cependant après avoir laissé ce Mé-
 moire sans réponse durant trois mois,
 pendant lesquels les ordres de la Cour
 s'exécutoient toujours par provision, il
 fit écrire à la Diète : « Qu'il ne pou-
 » voit imputer le contenu de sa Lettre
 » qu'au peu de soin qu'avoient eu les
 » Ministres envoyés de la part de l'Em-
 » pire à Nimegue, de rendre compte à
 » leurs Maîtres des principales difficul-
 » tés qui y avoient été agitées & termi-
 » nées par les Traités que de sa part il
 » vouloit observer : Que toutes les Pla-
 » ces & Territoires occupés par son or-
 » dre lui appartenoient si justement,
 » qu'on n'en pouvoit douter sans faire
 » tort à la foi publique : Que la der-
 » niere paix avoit été conclue à ces
 » conditions ; Que la bonté de Sa Ma-
 » jesté avoit été si grande, que plusieurs
 » Places furent rendues à l'Espagne, auf-
 » quelles consistoit la plus grande uti-
 » lité des conquêtes des François : Que
 » l'Empire lui ayant cédé toutes les
 » Terres occupées par ses Gouverneurs
 » ou par ses armes, il ne pouvoit com-
 » prendre quel étoit le préjudice que
 » la Diète prétendoit en souffrir : Qu'il
 » consentiroit aux propositions d'arbi-
 » trages qu'on lui faisoit, & à la ré-
 » vision de ce qui avoit été pronon-
 » cé par ses Ministres, plutôt qu'à re-
 » nouveler la Guerre, si son droit ne
 » pouvoit se défendre : Qu'ainsi il es-
 » péroit que la Diète imposeroit silence
 » à tous ceux qui par leurs plaintes,
 » cherchoient à rompre le lien d'ami-
 » tié qui avoit été approuvé de tous par
 » la Paix.

Cette réponse faisoit assez connoître

1681.

En Octobre.

1681.

que le Roi n'étoit pas d'humeur à se relâcher de ses prétentions. Il y étoit en effet si peu disposé, que dans le tems même qu'il reçut le Mémoire de la Diète, il s'empara encore de la Ville de Strasbourg. On y employa les Troupes qui avoient passé tout l'Été en Bourgogne, en Lorraine & en Alsace, sous prétexte d'y travailler à diverses Fortifications. Le Marquis de Louvois s'y rendit, feignant d'aller à une partie de chasse; & dès qu'il fut arrivé, il envoya plusieurs détachemens qui s'emparèrent des Forts de cette Ville, situés en-deçà & au-delà du Rhin. Les Habitans surpris, en firent leurs plaintes & demandèrent du secours à l'Empereur. Mais le Baron de Montclar étant arrivé aussitôt, à la tête de douze mille hommes, les fit sommer de se rendre sous peine d'être traités comme ennemis. Le seul parti qu'ils eurent à prendre, fut de signer une capitulation, contenant en substance: « Que la Ville de Strasbourg » reconnoissoit le Roi Très - Chrétien » pour son Souverain Seigneur & Protecteur: Qu'elle seroit confirmée dans » tous ses Privileges, Droits, Statuts & Coutumes, tant Ecclésiastiques que » Politiques: Que le libre exercice de » la Religion y seroit conservé tel qu'il » avoit été depuis l'an 1624. avec toutes les Eglises & Ecoles, excepté celle » de Notre-Dame qui devoit être rendue aux Catholiques, Sa Majesté leur » permettant l'usage ordinaire des cloches de plusieurs Eglises, dont ils » étoient en possession, hormis pour sonner la Prédication: Que les Magistrats seroient conservés avec tous » leurs Droits: Que la Bourgeoisie seroit exempte de toute contribution & » taxe; tous les Impôts ordinaires & extraordinaires étant laissés pour la » conservation de la Ville qui devoit » jouir de toutes les Douanes, Droits » & Revenus; mais sans avoir la disposition des armes & munitions de

1681.

» guerre, qui devoient être mises en » la puissance des Officiers de Sa Majesté, &c. » Cette capitulation ayant été signée le 30. de Septembre, les Troupes du Roi y entrèrent le même jour.

Ces sortes d'usurpations ne se bornerent pas à l'Allemagne. On en fit autant aux Pays-Bas, où l'on n'évacua certaines Places qu'on avoit cédées, qu'après en avoir exigé de grandes contributions. On en retint d'autres qu'on ne voulut pas évacuer; & il y en eut dont on s'empara, quoiqu'elles n'eussent pas été cédées à la France. On établit des Bureaux jusqu'aux portes des Places Espagnoles. On forma sur Alost des prétentions qui furent examinées par des Commissaires; & cet examen n'ayant rien produit, on investit Luxembourg, pour l'avoir en compensation. On en leva ensuite le blocus pour déférer à la médiation du Roi d'Angleterre; mais comme elle ne regardoit que les différends de la France avec l'Espagne, & que le Roi Catholique auroit bien voulu y faire aussi comprendre les intérêts de l'Empereur, les choses demeurèrent en cet état, jusqu'à ce que les armes en décidassent.

On fit aussi une acquisition considérable en Italie, pour n'être pas moins puissant de ce côté-là. Ce fut celle de la Ville & Forteresse de Casal, que le Roi acheta du Duc de Mantouë, & dont le Marquis de Boufflers alla prendre possession au nom de Sa Majesté.

Il étoit impossible que les Voisins ne fussent allarmés de ces démarches. Elles portèrent l'Empereur, la Suede, la Hollande, & quelques Princes de l'Empire, à se liguier contre la France par un *Traité d'Association*. Il étoit surprenant que le Roi de Suede oubliât si-tôt les obligations qu'il avoit au Roi. Mais il s'étoit si mal trouvé d'avoir embrassé sa querelle, qu'il ne se crut en sûreté qu'en se joignant à ses Ennemis,

1681.

Cependant les armes du Roi se faisoient redouter au-dehors aussi-bien qu'au-dedans de l'Europe. Les Corsaires de Tripoli n'osoient paroître devant ses vaisseaux commandés par le Marquis du Quefne, Lieutenant Général. Pour éviter sa poursuite, ils s'étoient retirés sous la forteresse de Chio, où l'Aga qui y commandoit, les avoit reçus sous sa protection. Ils y furent attaqués par le Général François, qui ayant coulé à fond une partie de leurs vaisseaux, & ruiné du feu de son artillerie plusieurs maisons de la Ville, les contraignit de demander la paix, aux conditions qu'on voulut leur imposer. La principale fut de relâcher tous les Esclaves François que le Marquis reçut à son bord.

C'étoit déjà beaucoup de purger la Mer de ces Pirates qui l'infestoient par leurs courses continuelles. Le Roi voulut encore achever de mettre ses Côtes à couvert des entreprises de ses ennemis; pour cet effet, il fit construire un nouveau Port à Brest, Ville de Bretagne, où les plus gros Vaisseaux font à l'abri de tous les vents.

En Novem-
bre.

Telles étoient ses occupations de paix, assaisonnées de tous les plaisirs qu'on peut prendre au milieu d'une Cour également magnifique & flatteuse. Le nombre de ses enfans naturels augmentoit toutes les années. Celle ci vit naître *Françoise-Marie-Louise de Bourbon*, Demoiselle de Valois, depuis Duchesse d'Orléans, Princesse ornée de vertus, qui ont réparé avantageusement le défaut de sa naissance. Madame de Montespan sa mere ne parut plus guéres à la Cour depuis ce tems-là. La mort de Madame de Fontanges, dont elle fut soupçonnée d'avoir avancé les jours acheva de ruiner sa faveur. Le Roi ne put se consoler de cette perte que par les entretiens de Madame de Maintenon. Il y trouva tant de solidité & de délicatesse, qu'il lui donna désormais toute son

estime, & l'admit dans sa plus étroite familiarité. Aucune autre avant elle n'étoit entrée dans le secret du Cabinet. Elle s'empara de l'esprit aussi bien que du cœur du Monarque, se frayant ainsi le chemin au Trône, auquel elle fut associée dans la suite plus efficacement que si elle eût porté le nom de Reine.

C'est la coutume en France que les Princes du Sang reçoivent en venant au monde la Croix de l'Ordre du Saint Esprit & le Cordon Bleu. Quoique *Monsieur* eût reçu l'un & l'autre en naissant, le Roi voulut le faire Chevalier de l'Ordre cette année avec les Cérémonies accoutumées. *Monsieur* & le Duc d'Enguien furent choisis pour l'accompagner en cette occasion. La solennité se fit au Château de Saint Germain-en-Laye, en présence de tous les Chevaliers assemblés pour cet effet.

Quelques mois après il nâquit un Prince à *Monsieur*, de son mariage avec la Princesse de Baviere. Il fut nommé *Louis*, Duc de Bourgogne, & parut très-digne du Trône, où la mort l'empêcha pourtant de monter. C'étoit le tems des prospérités de la Famille Royale: rien ne manquoit à son bonheur. Nous le verrons croître encore quelque tems; mais nous le verrons tomber aussi en décadence, & la fin de ce Regne devenir aussi malheureuse que le milieu en avoit été glorieux.

Le Roi fit même un acte de modération, qui fut d'autant plus loué, qu'il sembloit mettre des bornes à sa puissance. Il décida dans sa propre cause en faveur d'un grand nombre de ses sujets justement allarmés. Plusieurs possédoient des Maisons bâties à Paris sur les anciennes Fortifications de la Ville. Les Traitans avoient fait de grandes avances sur les droits qui en devoient revenir à Sa Majesté. Comme ils ne pouvoient les retirer sans ruiner les Particuliers à qui ces fonds tenoient lieu de Patrimoine, le Roi aima mieux rembourser

1681.

1682.

En Janvier.

En Août.

1682. les Traîtres, que de troubler les Propriétaires dans leur possession.

Mais comme s'il se fût repenti de cette action si pleine de générosité & de grandeur d'ame, il en fit une autre quelque tems après qui donna de justes sujets de plaintes à ses voisins. Ce fut de bombarder Luxembourg en pleine paix, sous prétexte que la Garnison faisoit des courses sur les Terres de son obéissance. Il y envoya le Maréchal de Créqui avec des troupes, qui après avoir fondroyé cette Ville, s'emparèrent encore du Comté de Chini. La Ville d'Orange, quoiqu'indépendante de la Couronne, éprouva aussi un injuste traitement. Elle avoit été rendue par la dernière paix à son Prince légitime; le Roi en fit démolir les murailles, après en avoir fait sortir les Etudiens François qu'on y avoit envoyés.

1683. Une autre démarche qui se fit l'année suivante parut encore plus in ligne d'un Roi Très Chrétien. Ce fut de fomenter la guerre que le Turc faisoit en Hongrie contre l'Empereur. Le Roi envoya à la Porte le Comte de Nonlet, qui fit si bien par ses intrigues que la Trêve de vingt ans qui avoit été conclue entre les deux Empires, ne put être continuée qu'à des conditions trop dures pour les Impériaux. *Le Sultan demandoit que la Hongrie fût laissée en l'état où elle étoit l'an 1655. que ce Royaume lui payât désormais un tribut de cinquante mille florins par an: qu'on rasât les Fortifications de Leopold stad, & de Gratz; qu'on cédât Nitria, Eckof, l'Isle de Schut & la Forteresse de Murau à Teckels Chef des mécontents; qu'on accordât à ceux-ci une amnistie générale, & qu'on les rétablît dans tous leurs biens & privilèges. Par là, les infidèles eussent été maîtres de toute la Hongrie, & fussent venus jusqu'aux portes de Vienne, sans que l'Empereur eût pu les en empêcher. On voyoit qu'ils ne cherchoient qu'à rompre, & cela par les suggestions de la France, qui vou-*

loit profiter de l'occasion.

L'ambition du Roi le portoit à se mettre la Couronne Impériale sur la tête; il regardoit la guerre de Hongrie comme un moyen sûr d'y parvenir. Il se tenoit déjà prêt à faire une puissante diversion de ce côté-là, comptant que les Princes de l'Empire seroient trop heureux de lui demander la paix à ce prix. Mais ces mesures à cet égard, antet déconcertées, il tenta du moins de faire élire le Dauphin Roi des Romains. « Les conditions étoient de incorporer » à l'Empire la Lorraine, la Haute & » Basse Alsace, les Villes de Metz, » Toul & Verdun: d'en rétablir les » Frontières telles qu'elles avoient été » anciennement: de restituer Enbourg » à l'Empereur avec son Artillerie & ses » munitions de guerre, d'entretenir » sous le commandement du futur Roi » des Romains, & à ses seuls dépens, » une Armée de soixante mille hommes en Hongrie, pour en chasser » l'ennemi commun: d'avancer les Officiers & soldats Allemands dans cette » armée à proportion de leurs mérites: » de remettre toutes les Places conquises » entre les mains de l'Empereur, & de » reculer ses frontières de ce côté-là » jusqu'à Belgrade ou Weiffembourg de » la Grece: de tenir outre cela une puissante Flotte dans la Méditerranée pour » faire la guerre aux Turcs par mer & » par terre: & enfin de renoncer pour » jamais aux prétentions que le Roi » Très-Christien pouvoit avoir sur les » Pays autrichiens possédés par Charles-magne & ses Successeurs, &c.

Le Roi regardoit ce projet comme si assuré, qu'il ne doutoit point que la proposition n'en fût reçue à bras ouverts par toute l'Allemagne; & qu'elle ne fût même très agréable à l'Empereur par la tranquillité qu'elle lui promettoit. Aussi en considéroit-il le refus comme un affront sensible à sa personne, & injurieux à son fils unique. Mais de quelques cou-

1683.

leurs qu'il couvrît ses desseins, ils furent éludés par les Princes & Etats de l'Empire, qui n'avoient garde de se donner pour Maître celui qu'ils craignoient même d'avoir pour voisin. Ils sçavoient assez que ses vues, dans les invasions qu'il avoit faites de leurs Terres, étoient de déponiller peu-à-peu la Maison d'Autriche, dont il souffroit impatiemment la grandeur. Mais leur intérêt propre les porta à la soutenir contre une Puissance rivale qui leur seroit encore plus redoutable. Il fallut donc que le Roi Très-Christien essayât ce refus qu'il regardoit comme injurieux, & qu'il remit à un autre tems à faire de nouvelles tentatives.

Cependant les Turcs se mirent en campagne au nombre de trois cens mille hommes, & vinrent camper entre Albe-Royale & Raab. L'Empereur qui n'en avoit que cinquante mille, se hâta de les envoyer au devant de l'ennemi, sous la conduite du Duc de Lorraine. Il s'étoit auparavant fortifié de l'Alliance du Roi de Pologne, que le Marquis de Vitri, Ambassadeur de France, n'oublia rien pour traverser. Les deux Armées furent quelque tems en présence, séparées seulement par la riviere de Raab. Mais les Tartares l'ayant passé à la nage, obligerent bien-tôt les Impériaux de retourner vers Vienne pour fermer l'entrée du Pays. Alors les Turcs ayant aussi passé la riviere, tomberent sur l'Arriere-garde de l'Armée Impériale, & la mirent en désordre près de Pétronel. Le Duc de Lorraine fit ferme à la tête du corps de bataille : ce qui ayant étonné les ennemis, les obligea de fuir après un rude combat.

En Juillet.

Ils ne laisserent pas d'assiéger Vienne d'où l'Empereur & toute sa Cour avoient eu le tems de sortir. Mais les bons ordres qu'y avoit laissé le Duc de Lorraine, joints à la courageuse résolution des Assiégés, la mirent en état d'attendre le secours que devoient lui amener le Roi de

Pologne & les Troupes auxiliaires de l'Empire. Dès qu'il parut, les Turcs furent obligés de décamper, non sans avoir soutenu un combat où ils perdirent leurs tentes & leur bagage.

Ce combat fut suivi de deux autres, tous deux à l'avantage des Chrétiens : le premier avec quelque perte des Polonois que le Duc de Lorraine dégagea heureusement des Infideles ; mais le second tout à fait funeste aux derniers, dont plus de dix mille demeurèrent sur la place. Ce fut près de BarKam que l'un & l'autre se donna : cette Place ne put tenir contre les Impériaux, non plus que huit ou dix autres qui furent le fruit de leur victoire.

Quoique le Roi fût demeuré dans l'inaction durant tout ce tems là, & qu'il vit même avec plaisir le danger où se trouva l'Allemagne, il ne put empêcher quelques Princes du Sang, & autres jeunes Seigneurs d'aller servir en Hongrie dans l'Armée des Impériaux. De ce nombre furent les Princes de Conti, de la Roche sur Yon, de Turenne, & le Prince Eugene de Savoye, dont la France ne connoissoit pas assez le prix. Celui ci, n'ayant alors que dix sept ans, avoit demandé au Roi une Compagnie de Cavalerie qui lui fut refusée.

C'en fut assez pour le porter à aller essayer ailleurs sa valeur. Il y alla & ne revint point ; & ce qu'il y eut de pis, c'est que depuis il exerça cette même valeur contre la France, qui avoit si imprudemment refusé de l'employer. Les autres revinrent couverts de gloire : mais ce ne fut que pour éprouver la disgrâce du Roi dont ils avoient fait certaines railleries que ce Monarque ne put jamais leur pardonner.

La Reine étoit morte au mois de Juillet au retour d'un voyage qu'elle avoit fait avec le Roi sur la Frontiere. Toute la France la pleuroit, & ne pouvoit donner assez de larmes à ses vertus. Le Roi, pour laisser un libre cours à sa douleur, s'étoit renfermé à Versailles,

où

1683.

1683.

où il n'étoit visible que pour Madame de Maintenon. C'est ce qui donna lieu aux railleries que firent les Princes dont j'ai parlé. Quelques jeunes Seigneurs de la Cour que le Roi avoit empêché de les suivre, leur écrivoient régulièrement & leur donnoient avis de tout. On surprit quelques unes de leurs Lettres, & l'on trouva qu'ils traitoient le Roi de *Gentilhomme Campagnard, afaînéanti auprès de sa vieille femme*. Le Prince de la Roche-sur-Yon, à qui les Lettres s'adressoient, fut long-tems sans oser paroître à la Cour, & le Roi exila Messieurs de la Rocheguyon, de Liancourt & de Villeroi, qui les avoient écrites.

La mort de Jean-Baptiste Colbert arriva aussi bien-tôt après. Ce fut une véritable perte pour le Roi, dont les Finances n'avoient jamais été si bien gouvernées que par ce Ministre. Mais les peuples n'en jugerent pas de même, parce qu'il avoit porté un peu trop loin les revenus & l'autorité du Roi à leur égard. Sa Charge de Contrôleur Général fut donnée à Pellétier, Conseiller d'Etat, auparavant Conseiller au Parlement & Président des Enquêtes; & la Surintendance des Bâtimens fut exercée par Louvois qui, depuis long-tems, l'envioit à Colbert.

Cependant, pour tenir Louvois en crainte; Madame de Maintenon, déformais toute-puissante à la Cour, lui opposa le Marquis de Seignelai, fils de Colbert, Secrétaire d'Etat au Département de la Marine. C'étoit un jeune homme plein d'esprit, & non moins actif qu'ambitieux. Il excita plus que jamais la jalousie de Louvois, qui, de sa part ne pensa qu'à tout brouiller pour se rendre nécessaire. Comme il avoit inspiré au Roi de s'emparer de Strasbourg, il lui inspira de le fortifier pour s'en assurer la possession. Il fit bâtir Sar-Louis, Place forte en Lorraine, & en éleva plusieurs autres qui ne servirent qu'à mettre en défiance les Peuples voisins.

Tome IV,

1683.

Sur tout, les contributions que les Troupes du Roi exigeoient aux Pays-Bas, furent regardées par les Espagnols comme de véritables hostilités. Ils firent attaquer une des Gardes de l'Armée par un détachement de la garnison d'Oudenarde. Il n'en fallut pas davantage pour rallumer la guerre que le Roi n'attendoit que l'occasion de recommencer. Il envoya ordre au Maréchal d'Humieres d'assiéger Courtrai & Dixmude, qui furent aussi-tôt prises qu'attaquées.

On peut croire que les Espagnols ne demeurèrent pas durant ce tems-là dans l'inaction. Ils firent saisir les effets des Marchands François qui se trouvoient alors sur leurs terres, & les hostilités de part & d'autre allèrent si loin que la guerre parut inévitable des deux côtés. Les François néanmoins ne la déclarèrent pas les premiers quoiqu'ils fussent les premiers à mettre les autres dans la nécessité de le faire.

Ce fut dans ces circonstances tumultueuses que naquit de Madame la Dauphine le Prince qui devoit un jour commander aux Espagnols. On le nomma *Philippe Duc d'Anjou*, & sa naissance modéra un peu la douleur qu'on ressentoit de la mort de la Reine.

Un autre sujet de joie se présenta encore au mois d'Avril suivant. Ce fut le Mariage d'*Anne-Marie d'Orléans* avec *Victor Amedée Duc de Savoye* & depuis Roi de Sicile. On espéroit que cette Alliance tiendrait ce Prince inséparablement uni aux intérêts du Roi. Cependant elle ne l'empêcha pas de se déclarer plusieurs fois contre lui.

L'hiver s'étant écoulé dans les préparatifs que le Roi fit pour la Campagne, il envoya assiéger Luxembourg qu'il souhaitoit d'avoir depuis long-tems. Il ne l'avoit pas entrepris durant tout le cours de la dernière guerre, moins peut-être à cause de la force de cette Place, qu'à cause de sa situation entre les Pays-Bas & l'Allemagne, d'où

En Décembre.

1684.

En Avril.

FFF

1687.

elle pouvoit recevoir du secours. Mais les Impériaux étant occupés en Hongrie, le Roi fut bien aise de profiter de l'occasion & s'avança en Flandre pour en attendre le succès. Il en donna le soin au Maréchal de Créqui, qui investit la Ville avec une Armée de trente mille hommes. La tranchée fut ouverte le huitième de Mai & poussée avec vigueur jusqu'au troisième de Juin que le Prince de Chimai, Gouverneur de la Place, fut obligé de capituler faute de secours.

En Juin.

De-là l'Armée marcha à Trèves, dont le Roi prétendoit que l'Electorat lui appartenoit, comme une dépendance de l'ancien Royaume d'Austrasie. On n'eut pas de peine à s'en rendre maître, & l'on en fit aussi-tôt démolir les Fortifications. Ensuite l'Armée retourna aux Pays-Bas sous les ordres du Marquis de Bissi, à qui le Maréchal de Créqui avoit cédé le commandement pour retourner en Cour. Elle se joignit à celle du Roi, qui étoit du côté de Condé, & porta la désolation dans une infinité de Bourgs & de Villages. On ne voyoit qu'incendies de toutes parts: les peuples confornés fuyoient aux approches du soldat, & quoiqu'ils ne refusassent rien de tout ce qu'on exigeoit d'eux avec tant de violence, on brûloit impitoyablement leurs maisons pour le seul plaisir de ravager.

Telle étoit la vengeance que Louis XIV. prenoit de ceux qui osoient l'irriter. La Ville de Genes l'éprouva aussi d'une manière tout-à-fait mémorable. Jamais on ne porta plus loin les effets d'un vif ressentiment. Le seul soupçon que les Génois avoient cabalé avec les ennemis de l'Etat, fit jurer la perte de leur Ville qu'on foudroya à force de bombes & de canons. Elle eût été réduite en cendres, si la grandeur de la satisfaction n'eût égalé celle de l'offense, ou du moins celle du Monarque qui se prétendoit offensé si grièvement. Il fallut que le Doge & quatre Sénateurs se

rendissent promptement à Paris, & qu'ils demandassent pardon au Roi d'avoir eu le malheur d'encourir sa disgrâce.

1684.

Tant de suite ne pouvoit que soulever tous les esprits de ceux qui entendoient parler. Bien-tôt on vit l'Europe entière se réunir pour abattre une puissance si formidable. Les Espagnols néanmoins, hors d'état de s'y opposer pour le présent, furent contraints d'accepter une Trêve de vingt ans que le Roi voulut bien leur accorder. L'Empereur fut trop heureux d'y être compris, en égard à la diversion que les Turcs faisoient en Hongrie. Il comptoit pour rien les avantages (1) qu'il abandonna au Roi par ce Traité, dans l'espérance de s'en dédommager quand il se seroit délivré des armes Ottomanes.

Le Duc de Lorraine qui commandoit encore ses Troupes avoit assez bien réussi dans ses premières expéditions. Il prit sur les mécontents la Ville & le Château de Vicegrade, après quoi marchant contre les Turcs, il les battit près de Weitzen, qu'il emporta ensuite facilement. Il se donna encore un autre combat près de Bude à l'avantage des Impériaux. Mais ils ne furent pas si heureux au siège de cette dernière Place, que le défaut de munitions les obligea d'abandonner au bout de trois mois.

Cet échec fut réparé l'année suivante par la prise de Neuhausel, Place forte que les infidèles avoient depuis long-tems en leur pouvoir. Ils tenterent vainement de la secourir avec une Armée de soixante mille hommes. Le Seraskier qui la commandoit, ne pouvant en approcher, rabattit sur Vicegrade dont il pilla la Basseville, après en avoir égorgé tous les Habitans. Les Turcs voulurent ensuite assiéger Gran pour obliger les Impériaux à une diversion. Mais le Duc de Lorraine ayant détaché trente mille hommes de

1685.

(1) Le Roi garloit Strasbourg, & tout ce qu'il avoit pû de quelque manière que ce fût depuis la paix de Nimègue.

1685.

son Armée, dont vingt mille demeurèrent devant Neuhausel, alla se montrer à la tête de leur Camp, comme pour les défer à une action. Les Turcs passèrent aussitôt un marais qui les séparoit de l'Armée Impériale, laquelle ayant feint de faire retraite pour les attirer dans un lieu plus avantageux, retourna ensuite sur ses pas à la faveur d'un brouillard qui couvroit sa marche. On en vint aux mains peu après avec un avantage assez égal des deux côtés. Mais les Impériaux ayant soutenu par trois fois les attaques violentes des Infidèles les poussèrent à leur tour si vivement, qu'ils furent obligés de fuir dans le Marais. On y en tua plus de deux mille, outre quatre ou cinq mille qui restèrent sur le champ de bataille. Le Prince Louis de Bade, le Prince de Baviere, le Prince Eugene, les Princes de Conti, de la Roche-sur-Yon, & de Turenne se signalerent extrêmement dans ce combat, qui ne coûta que peu de monde aux Impériaux. La prise de Neuhausel fut le fruit de cette victoire

C'est ainsi que les Impériaux profiterent de la Trêve qui lioit les mains au Roi Très-Chrétien. Mais si ce Monarque ne fit point la guerre au dehors cette année, il en fit une cruelle au dedans à ses propres Sujets de la Religion Réformée qu'il obligea enfin de sortir de ses Etats. Ce fut une playe mortelle pour le Royaume, qui se vit privé par là de plusieurs milliers de ses habitans. Mais le Roi n'y voulant souffrir qu'une Religion, exécuta cette année ce grand projet que l'on méditoit depuis plus d'un siècle. Il commença par envoyer des Troupes en plusieurs Provinces pour obliger les Réformés à se soumettre aux ordres de la Cour. Le Bearn, la Guyenne, la Xaintronge, l'Aunis, le Poitou, le Haut-Languedoc, le Vivarais, le Dauphiné furent en peu de tems couverts de Dragons. Le Lionnois, les Cévennes, le Bas-Languedoc, la Provence, les Vallées, le Pays

1685.

de Gex, furent peu de tems après inondés de même, aussi bien que la Normandie, la Bourgogne, le Nivernois, le Berri, l'Orléanois, la Touraine, l'Anjou, la Bretagne, la Champagne, la Picardie, sans épargner l'Isle de France. Par tout les Intendans eurent ordre de fermer les Villes, d'en assembler les Habitans, & de leur représenter les ordres du Roi, qui étoient qu'ils embrassassent la Religion Romaine, sous peine d'y être forcés de la manière que l'on jugeroit à propos.

Sur le refus que la plupart en firent, on commanda aux Dragons d'approcher; on en mit une partie aux avenues des Villes, on logea le reste à discrétion chez les Réformés, où ils vécutent pendant quelque tems de ce qui se trouva dans leurs maisons. Les provisions étant consumées, on mit les maisons au pillage, on fit le dégât sur leurs fonds, & l'on dissipa tout ce qui pouvoit leur appartenir. On s'attaqua ensuite aux personnes, que l'on tourmenta en mille manieres, sans distinction d'âge ni de sexe, pour les obliger à changer de Religion. Plusieurs soutinrent ces rudes épreuves, d'autres y succomberent, & ceux qui eurent la force de résister furent ensevelis dans de noirs cachots. Ou si quelques-uns se sauverent dans les bois, échappant à la vigilance de leurs gardes, on les poursuivoit avec fureur, on tiroit sur eux comme sur des bêtes, & l'on les tuoit impitoyablement. Les femmes & les filles furent mises dans des Couvents, où l'on ne leur donnoit point de repos qu'elles n'eussent assisté à la Messe. Les maisons abandonnées furent démolies, les fonds vendus ou confisqués, & les Propriétaires réduits à la dernière nécessité. Je ne parle point de leurs charges & emplois dont ils avoient déjà été privés long-tems auparavant, ni des Arts & métiers dont on avoit eu soin de les exclure, non plus que de leurs

1635.

Temples, qui furent rafés jufqu'aux fondemens. Tous furent fujets à ces traitemens rigoureux : les Nobles comme les Roturiers, les riches comme les pauvres, les perfonnes publiques comme celles qui vivoient dans une condition privée.

Le 10 Octobre.

Enfin l'on frappa le grand, le terrible coup qui devoit pour jamais abolir la Religion Réformée en France : ce fut de révoquer le célèbre *Edit de Nantes*, donné au mois d'Avril 1598. par lequel Henri IV. avoit permis dans fon Royaume l'exercice de cette Religion. (1) On peut voir dans la harangue que ce Prince fit aux Gens de fon Parlement pour le faire enregiftrer, les raifons qu'il eut de donner cet Edit. Le Roi fon petit fils l'avoit confirmé de la maniere la plus folemnelle ; & c'étoit fur la foi de fa parole Royale, revêtu de toutes les formes les plus authentiques, que fes Sujets Réformés s'étoient reposés jufqu'alors. Cependant il jugea à propos de le casser & de l'annuller au mois d'Octobre.

Les Réformés efperoient du moins quelque Trêve à la faveur du XII. Article de l'Edit de Révocation. Il portoit : « Qu'en attendant qu'il plût à Dieu de » les éclairer, ils pourroient demeurer » dans le Royaume, y continuer leur » commerce, & jouir de leurs biens, » fans pouvoir être troublés ni empê- » chés fous prétexte de leur Religion, à » condition de n'en point faire d'exer- » cice, ni de s'affembler fous prétexte » de prieres au d'aucun culte, quel » qu'il fût. » Mais on n'y eut aucun égard : les Dragons furent laiffés dans les Provinces, où ils commirent encore plus de violences qu'auparavant. On en envoya même en quelques-unes où il n'y en avoit pas encore ; & tous furent contraints, fans diftinction, ou de changer, ou de fe fauver par la fuite.

A l'égard des premiers, voici la mé-

(1) Voyez ci-devant Tome III.

thode qu'on observa. Le Procureur Général & les autres Magiftrats de chaque ville, envoyèrent des billets à tous les chefs de famille, pour leur ordonner de s'affembler en un lieu qui leur étoit marqué. Là, on leur fignifioit de la part du Roi qu'ils euflent à changer de Religion, fous peine d'y être forcés par les voies que Sa Majefté jugeroit convenables. Et comme ces fommatons n'eurent pas beaucoup d'effet, le Marquis de Seignelai s'avifa d'un autre expédient dans tout le reffort de Paris qui étoit de fon Département. Il fit venir dans fon Hôtel tous les Réformés qui n'avoient pas encore changé, & en ayant fait fermer les portes, ils leur déclara qu'ils n'en fortiroient point qu'ils n'euffent figné un acte d'abjuration qu'il leur préfenta tout dressé. Cet acte portoit, qu'ils le faisoient de leur plein gré & fans y être forcés en aucune maniere.

A l'égard des autres, on prit toutes les précautions poffibles pour leur ôter les moyens de s'échaper. On redoubla les Gardes des Ports, des Villes, des grands chemins, des paffages des rivières : on ordonna aux Paifans de leur courir fus : on difperfa des gens de guerre dans toute la Campagne ; on donna des ordres très-feveres à tous les bureaux, portant défenses de laiffer passer qui que ce fût ; & l'on aima mieux rompre tout commerce avec les Etrangers, que de laiffer aux Sujets Réformés la moindre iffue pour sortir du Royaume. Tous ceux qu'on put attraper furent envoyés en prifon, déponillés de leurs effets, feparés de leurs femmes, & les femmes de leurs maris, chargés de chaînes, appliqués à la torture, & exposés à tous les maux que la fureur ingénieufe du foldat étoit capable d'inventer. Bien-tôt toutes les Villes furent remplies de prifonniers, & le Royaume entier n'étoit plus qu'une vaste prifon. Il s'en fauva pourtant plus de huit cens

1635.

mille (car à quoi n'engage pas l'amour de la liberté?) Et ces fugitifs emportant avec eux la plupart des Arts & métiers qui faisoient fleurir le Royaume, ils en enrichirent les Etats voisins qui les reçurent à bras ouverts.

Le Roi crut avoir tout gagné en faisant un tel usage de sa puissance. Mais pendant qu'il exerçoit sur ses Sujets une autorité sans bornes, Madame de Maintenon acqueroit sur lui un ascendant qu'elle a conservé jusqu'à sa mort. Tant que la Reine vécut, cette Dame affecta de ne se mêler de rien. Dès qu'elle eut les yeux fermés, elle fit si bien par ses complaisances pour le Monarque, qu'elle devint maîtresse absolue à la Cour. Comme elle l'avoit persuadé de sa vertu, autant qu'elle l'avoit charmé par son esprit, elle se porta à tout & se crut toutes voies permises. La dévotion dont elle se piquoit étoit un beau voile dont elle couvroit son ambition. Elle commença à régenter dans le cabinet, puis étendant ses influences jusques sur le Conseil, rien ne s'y décidoit plus que conformément à ses suggestions. Les Ministres furent placés de sa main, les emplois distribués à son gré, tant dans l'Eglise que dans l'épée, & toutes les graces dispensées à proportion de sa faveur.

Comme on ne pouvoit lui plaire qu'en affectant les dehors de la piété, toute la Cour prit ce masque, & la dévotion devint à la mode. On n'en fut pas plus réglé dans le fond. Au contraire, la licence trouva son compte à se cacher sous ce voile spécieux; & sous prétexte de spiritualité, le libertinage n'eut plus de bornes. Tout s'arma d'un zèle Catholique: pourvu qu'on parût ardent à l'extirpation de l'Hérésie, il n'y eut point de péchés dont on n'obtint aisément le pardon. C'est à ce zèle & au dessein d'établir le pouvoir arbitraire qu'est dûe la profcription des Protestans. On craignit

que la différence de sentimens en matière de Religion ne fût un obstacle à l'affermissement de l'autorité Royale; & l'on crut qu'en traitant ainsi une partie des Sujets, on n'auroit pas de peine à tenir l'autre dans l'abaissement.

Aussi tira-t-on d'eux jusqu'à leur substance pour l'employer au luxe & à la magnificence des Palais du Roi. Les Impôts devinrent excessifs. Les peuples accablés plierent sous un poids qu'ils ne pouvoient plus porter. Les Provinces gémissent; mais on étouffa leurs plaintes, & l'on étoit content pourvu qu'elles n'arrivassent pas jusqu'aux oreilles de Sa Majesté. Il suffisoit que le Prince se crût heureux, fût-ce par le malheur général de ses Peuples; & comme on rapportoit tout à sa personne, on ne se faisoit pas une peine de lui immoler aussi tout. Telles étoient les maximes par lesquelles la Cour se gouvernoit alors. Mais ces moyens qu'on croyoit propres à élever la gloire de la Monarchie Françoisé furent précisément ceux qui contribuerent à la renverser.

Elle en eut un présage dans le renversement d'un Trône voisin, qu'on avoit cru affermir par des maximes toutes semblables. *Tant que Charles II. Roi d'Angleterre avoit vécu, son Royaume avoit joui d'une parfaite tranquillité. Après sa mort, le Duc d'York son frere ayant été proclamé Roi sous le nom de Jacques II. l'Angleterre commença à se brouiller, parce que le nouveau Roi voulut y introduire le pouvoir absolu & arbitraire. Il suivit en cela les conseils de la France; mais ses conseils lui furent pernicioeux. Il entreprit contre la Religion & les Loix du Pays & contre les Privilèges de son Parlement, & ses entreprises ruinèrent son autorité & l'obligèrent à descendre du Trône. C'est ce que nous verrons dans la suite par la liaison qu'ont ces événemens avec ceux du Règne que nous décrivons.*

La maniere dont tout étoit administré ne pouvoit que déplaire aux Princes du Sang Royal, qu'on affectoit de tenir dans une grande dépendance. De-là les cabales qu'ils formerent pour s'affranchir d'un joug auquel ils avoient peine à s'accoutümer. Ils eurent l'année suivante une occasion de les renouveler pendant une maladie dont le Roi fut attaqué, qui leur fit croire sa mort fort prochaine. Cette maladie étoit une fistule à l'anus. Il fallut y appliquer le fer & le Roi souffrit beaucoup dans cette douloureuse opération : il fut même réduit à une telle extrémité que l'on désespéra de sa vie. Mais la force de son temperament le rappella des portes de la mort. Ce fut donc pendant cette maladie qu'il se forma diverses intrigues pour le plan d'un nouveau gouvernement. Chacun s'empressoit auprès de *Monsieur*, qu'on ne doutoit pas qui ne dût bien tôt monter sur le Trône. Et ce Prince qui avoit toujours été élevé dans une dépendance servile, se réjouissoit de voir finir la tutelle à laquelle on l'avoit assujetti jusq' alors. Déjà, il régloit sa maison, il distribuoit ses emplois, il marquoit le nombre de ses Officiers. Déjà il dispoit de Madame de Maintenon, dont la faveur faisoit ombre à la sienne. C'étoit à Anet, Maison de plaisance bâtie par le Roi Henri II. que se faisoient toutes ces dispositions. Le Duc de Vendôme y donna une fête au Dauphin pendant que le Roi étoit à l'extrémité; & ce Monarque, qui ne vouloit pas qu'on scût le danger où il étoit, crut donner le change aux yeux de la Cour, en permettant alors ces divertissemens. Mais on n'y parloit d'autre chose que des changemens que sa mort produiroit dans le Royaume, & ni lui, ni sa vieille Maîtresse n'étoient pas épargnés dans la bouche des Courtisans. Cependant la santé du Roi se rétablit, & les partisans du Dauphin furent trompés dans

leurs espérances.

La Cour retomba dans la sujétion dont elle se croyoit prête de sortir. Une basse flatterie prit la place de la véritable politesse. On voulut persuader au Roi qu'il étoit immortel. Le Duc de la Feuillade fut celui qui s'avisa de ce nouveau moyen d'adulation. Il fit bâtir à Paris une Place magnifique, qu'il nomma *la Place des Victoires*, parce que les victoires du Roi y sont représentées aux bas de sa Statuë, qui est élevée dans le milieu. Cette Statuë est de bronze doré, surmonté de la Victoire, tenant une couronne, sur un piedestal de marbre blanc, aux quatre coins duquel sont quatre Captifs enchaînés, représentant quatre Nations que le Roi a subjuguées par ses armes. Et comme si ce n'eût pas été assez d'insulter aux Peuples voisins par un monument si orgueilleux, on insulta aussi à la vérité par l'inscription placée aux pieds de la figure, en ces mots, VIRO IMMORTALI. Ce ne fut pas encote tout. On voulut faire l'Apothéose du Roi, après l'avoir élevé au rang des Immortels. Le Corps de Ville, composé du Prevôt des Marchands & des Echevins, se rendit comme en Procession devant la Statuë le jour qu'on devoit la découvrir, qui fut célébré comme un jour de fête. On lui fit diverses révérences & génuflexions : On la harangua comme si elle eût été animée, & l'on parla de fonder une lampe à perpétuité, qui devoit brûler devant nuit & jour. Mais le Roi n'ayant pas voulu consentir à cette dernière circonstance, le Duc de la Feuillade se contenta de placer aux quatre coins de la Place, quatre fanaux, soutenus par de riches colonnes que l'on allumoit régulièrement tous les soirs. Cette institution néanmoins n'a pas été de durée; car dans le tems que j'écris ceci (1) on démolit les quatre fanaux pour en faire servir les colonnes à un usage

(1) Le premier Décembre 1718.

1686. plus saint ; qui est d'en orner l'Eglise des Théatins.

C'étoit peu que les Peuples de France contribuassent par leurs applaudissemens à élever ainsi la gloire du Roi : il falloit que les Nations Etrangères en fussent témoins , & qu'on vint, pour ainsi dire , l'adorer des extrémités de la Terre. C'est ce qui arriva peu après par la célèbre Ambassade des quatre Mandarins de Siam. Ils firent leur entrée à Paris , avec toute la pompe convenable , & eurent leur audience à Versailles , au milieu d'une nombreuse Cour. Ce fut pour elle un spectacle tout nouveau que l'arrivée de ces Ambassadeurs , qui s'étoient exposés aux périls d'une longue navigation , pour apporter au Roi le tribut de ce qu'il y a de plus rare en Orient. Ils furent régalez à leur tour de présens magnifiques , & conduits dans toutes les Provinces , pour y voir les Places & l'étendue des Etats de Sa Majesté.

Il étoit arrivé peu auparavant un nouveau sujet de joie à la Famille Royale. Outre les deux Princes , dont la Dauphine étoit déjà accouchée , elle en eut un troisième au mois d'Août , nommé *Charles , Duc de Berry*. Ainsi toute la Cour étoit en fête & ne songeoit qu'aux divertissemens. Le Roi , dont la santé se rétablissoit de jour en jour , donna cette année un Caroussel non moins magnifique que surprenant par sa nouveauté. Les Dames y étoient de part avec les Chevaliers : il y avoit deux quadrilles , composées chacune de trente personnes de l'un & de l'autre sexe. Celles des Dames étoient conduites par la Duchesse de Bourbon & par Mademoiselle de Bourbon ; & celles des Chevaliers avoient M. le Dauphin , & le Duc de Bourbon à leur tête. Chacun y signala son adresse , & les Dames sur tout n'y brillèrent pas moins par leur dextérité que par leurs charmes.

Mais tous ces plaisirs furent peu

après changés en deuil , par la mort du Prince de Condé. La Duchesse de Bourbon , qui s'étoit si fort distinguée dans le Caroussel , ayant été attaquée de la petite vérole au mois de Novembre , le Prince partit de Chantilli pour l'aller visiter à Fontainebleau. Il étoit déjà indisposé lui-même ; cette indisposition ayant augmenté dans les fréquentes visites qu'il lui rendit , il tomba malade dans les formes , & l'on commença à craindre pour sa vie. Il fut pourtant encore dans un état assez incertain , jusqu'au 10. de Décembre , que le mal ayant empiré tout-à-coup , le Prince fit approcher son Secrétaire , & lui dicta une lettre pour le Roi. Il y témoignoit son regret de la conduite qu'il avoit autrefois tenuë en portant les armes contre Sa Majesté. Il la supplioit de continuer à sa famille les mêmes bontés , dont il l'avoit honorée depuis qu'il étoit rentré en grace : il le conjuroit en termes fort tendres de pardonner au Prince de Conti quelques sujets de mécontentement qui l'avoient fait releguer à Chantilli. Et ayant appris le lendemain que sa lettre avoit produit tout l'effet qu'il en espéroit , il expira tranquillement , laissant à tout le Royaume un extrême regret de sa perte.

Telle fut la fin de ce grand Prince , qui avoit tant de fois affronté la mort à la tête des Armées , & dans les batailles. Il en trouva une plus douce dans son lit , après avoir passé six ou sept ans dans la retraite à Chantilli. Le Roi lui donna des larmes , & dit , qu'il perdoit un grand Capitaine. En effet , il égala César & Alexandre , s'il ne les a même surpassés par la grandeur de son courage , eu égard à la manière dont on fait la guerre dans ces derniers tems. Il avoit ses défauts , qui tempérèrent l'éclat de ses grandes qualités. C'eût été un Prince accompli , si sa prudence & sa modération eussent égalé

1686,

En Novembre.

En Décembre.

En Septem-
bre.

1686.

la grandeur de son courage. Son corps fut porté à Valeri, où est la sépulture de ses Ancêtres, & son cœur à Paris dans l'Eglise des Jésuites de Saint Louis.

Cependant on continuoit de tourmenter ceux de la Religion Réformée dans le Royaume. On ne voyoit qu'échafauts & que gibets dressés. Les Intendans se faisoient suivre par tout de bourreaux pour exécuter ceux qui refusoient de se soumettre. On s'aperçut néanmoins que ces rigueurs ne produisoient pas grand effet; & si la crainte en fit obéir quelques-uns aux ordres de la Cour, on n'eut pas lieu de beaucoup s'applaudir de ces conversions forcées : Aussi traita-t-on avec plus de ménagement les Réformés d'Alsace, à cause de la proximité de l'Allemagne, où se traitoit la Ligue d'Ausbourg.

1687.

L'Empereur souffroit impatiemment les usurpations que le Roi avoit faites dans l'Empire. Il sçavoit que ce Monarque avoit encore formé le dessein de ruiner les Républiques, les Villes Anseatiques, & tous les Etats indépendans. Ce fut pour en empêcher l'exécution, & pour mettre des bornes à la puissance exorbitante de la France, qu'il forma la Ligue dont on vient de parler. Tous les Princes & Etats de l'Empire y entrèrent, aussi-bien que les Etats Généraux des Provinces-Unies, le Prince d'Orange & le Duc de Lorraine.

Cette Ligue rompit les mesures du Roi Très-Christien, qui paroïssoit ne s'en mettre pas en peine, & qui venoit tout récemment de donner de nouveaux sujets de plaintes aux Espagnols. Malgré la Trêve de vingt ans, qui portoit que durant tout ce tems-là on renonceroit de part & d'autre à tout droit de dépendance, il n'avoit pas laissé de faire planter des poteaux sur les Terres de Namur, pour marque de sa Jurisdiction, à cause du Comté de Chini,

dont il prétendoit que ces Terres relevoient. Il étoit difficile que l'Espagne produisît ses Titres pour justifier que ce terrain appartenoit au Comté de Namur; cette difficulté fut le motif dont la Cour de France se prévalut pour établir sa possession.

Il n'y avoit plus que la Cour de Rome, envers laquelle on conservât encore quelque apparence de ménagemens; mais il survint aussi bien tôt une rupture entre elle & la Cour de France à l'occasion que je vais dire. Le Pape souffroit impatiemment le Droit de Franchises à Rome aux Ministres des Puissances qui y avoient leurs Ambassadeurs. Il avoit déjà porté l'Empereur à renoncer à cet ancien droit & prétendoit abolir de même celui de toutes les autres Cours. Cependant, tant que le Duc d'Etrées, Ambassadeur de France à Rome, avoit vécu, le Pape n'avoit pu venir à bout de l'en dépouiller, & s'étoit contenté de protester qu'il n'en recevrait aucun dans la suite qui n'y renoncât. Dès qu'il fut mort (1) il donna ordre à son Nonce en France de faire au Roi des remontrances sur ce sujet. Elles ne furent point écoutées. Le Roi tint ferme sur ses prétentions; & il choisit pour l'Ambassade de Rome le Marquis de Lavardin, à qui il donna une escorte suffisante pour se faire respecter. Ce Ministre entra à Rome, sans obstacle, en équipage de guerre, mais le Pape refusa de le reconnoître en qualité d'Ambassadeur, &, au défaut d'autres armes, lança contre lui les foudres du Vatican.

L'Ambassadeur ne fit pas grand cas de cette excommunication, surtout après que le Parlement de Paris eut interjeté appel de la Bulle, & déclaré nulle l'Interdiction qui avoit été faite à Rome, de l'Eglise de Saint Louis. C'étoit Innocent XI. qui remplissoit alors le Saint Siège, Pontife d'un caractère bien dif-

(1) Au mois de Janvier de cette année.

1687.

1687.

ferent de ses Prédécesseurs. Il n'approuvoit point la persécution qu'on faisoit en France aux Jansenistes : Il ne pouvoit goûter les violences dont on usoit envers les Nouveaux Convertis : mais ce qui l'irritoit le plus , étoit la conduite du Roi envers l'Empereur , dont il traversoit les progrès contre les Infidèles. La prise de Strasbourg en pleine Paix , l'acquisition de Casal , le Siège de Luxembourg lui tenoient sur-tout extrêmement au cœur , & il ne pouvoit revenir de ses frayeurs , causées par le bombardement de Gênes. Cette maniere de faire la guerre contre des Chrétiens , lui donnoit de justes alarmes pour l'Etat Ecclésiastique , où l'incendie pouvoit se communiquer en peu de tems. Pour rabattre les hauteurs d'une Cour qui se promettoit tout du mérite de tant de conversions forcées, il crut devoir lui donner des dégoûts dans toutes les occasions. Il commença par refuser des Billes aux Evêques qui lui furent présentés par le Roi , & faillit ensuite le prétexte des Franchises pour faire éclater des ressentimens qu'il tenoit renfermés depuis long-tems. Il le soutint avec une vigueur extraordinaire , jusqu'à excommunier , comme j'ai dit, l'Ambassadeur. Mais la France se moqua de ses foudres , & lui en fit craindre à son tour de plus dangereux.

Ainsi tout paroissoit disposé de part & d'autre à un grand embrasement. On ne garda plus de mesures avec le Pape , dont le Nonce à Paris eut ordre de ne point sortir de sa Maison. Toutes les plumes se déchaînèrent contre ce Pere commun des Fidèles , qui avoit conçu , disoit-on , depuis plusieurs années le dessein de se déclarer ennemi des François. On l'accusoit de partialité en faveur de ceux qui étoient jaloux des prospérités de la France , & d'affecter de donner des dégoûts à cette Couronne dans les choses mêmes qui étoient les plus avantageuses à la Religion. On se

Tome IV.

1687.

plaignoit de son opiniâtreté à refuser les Bulles aux Evêques , ce qui étoit cause que trente-cinq Eglises Cathédrales demeuroient destituées de Pasteurs.

Le Pape de son côté , justifia sa conduite par les raisons qu'il crut les plus capables de l'appuyer. Il fit voir ce que c'étoit que les Franchises , leur origine & ce qu'il avoit fait pour les abolir. Il exagéra l'abus de la prétention des Ambassadeurs qui s'attribuoient le droit de donner des Sauvegardes pour les maisons de leurs Domestiques & d'autres Habitans , quoiqu'éloignées de leurs Palais. Il en rapporta l'origine sous le Pontificat de Clement IX. dont le Successeur en avoit représenté les inconveniens aux Princes qui , pour la plupart , n'avoient pas fait difficulté d'y renoncer. Il alléguâ pour exemple l'Ambassadeur Extraordinaire de Pologne , qui s'en étoit abstenu en l'an 1680. Celui de l'Ambassadeur Extraordinaire d'Espagne en 1683. Celui du Roi d'Angleterre en 1686. Et enfin , celui de l'Empereur qui y avoit aussi renoncé tout récemment. Il ajouta que le Roi Très-Chrétien avoit lui-même paru très-disposé à les imiter. Mais que ces dispositions qui avoient précédé les renonciations des autres Princes , ayant commencé à s'achever dès l'année 1677. Sa Sainteté avoit protesté qu'Elle ne recevrait plus de sa part aucun Ambassadeur , que le Roi ne se fût relâché sur ce point.

La vérité étoit pourtant que ce Pape qui faisoit tant de bruit , avoit lui-même autorisé la possession de ce Privilège. C'est sur quoi le Roi se fondeoit pour le maintenir en la personne de son Ambassadeur. Il répondit à tout ce qu'on lui alleguoit au contraire qu'il ne s'étoit jamais réglé sur l'exemple d'autrui , & que Dieu l'avoit établi pour servir d'exemple aux autres. Après une réponse si fiere , qui eût été qu'un Roi accoutumé à vaincre , se fût jamais dédit de cette prétention ? Mais les intérêts

Ggg

1687.

changent selon les vues de la Politique : un intérêt plus fort l'emporta dans la suite sur celui-ci.

On avoit d'interé jusqu'alors les cérémonies du Bateau des trois Princes, fils du Dauphin. On les célébra le 18. de Janvier sans aucune pompe, & sans leur donner d'autres Parrains & d'autres Mairaines que des personnes de la Cour. Le Roi & Madame présentèrent le Duc de Bourgogne : Monsieur & Mademoiselle répondirent pour le Duc d'Anjou ; & le Duc de Berry fut tenu sur les Fonts par le Duc de Chartres & Mademoiselle d'Orléans. La cérémonie se fit dans la Chapelle de Versailles.

Le Roi étoit entièrement rétabli, & l'on ne tarda pas à en faire partout des réjouissances publiques. Les ordres de la Cour furent envoyés pour cet effet dans toutes les Villes du Royaume, où l'on chanta solennellement le *Te Deum* en actions de grâces du retour de sa santé. La Capitale se distingua des autres en cette occasion : Toutes les Communautés, tous les Corps, tant Ecclésiastiques que Séculiers se rendirent à l'Eglise Métropolitaine, où l'Archevêque officia pontificalement. Telle fut la clôture des Prieres qui avoient duré pendant toute la maladie de Sa Majesté. Elle prenoit plaisir à se faire raconter le détail de ce qui s'étoit passé dans chaque Ville pour témoigner la part que chacun avoit pris à son état. Deux jours après la clôture des Prieres, ce Monarque vint en personne à Paris, pour rendre aussi ses actions de grâces à Dieu.

Il alla descendre à l'Eglise Notre-Dame, au milieu des acclamations de *Vive le Roi* ; ensuite de quoi il se rendit à l'Hôtel de Ville, où on lui servit un repas magnifique. On étoit alors à la fin de l'Hyver. Cependant tous les plats, au nombre de plus de trois-cens, furent couronnés des plus belles fleurs. La Table du Roi étoit de cinquante-cinq couverts, outre quatre autres de trente cou-

verts chacune pour les Seigneurs & Officiers de la Maison. La fête dura jusqu'au soir. Elle fut terminée par un très-beau feu d'artifice, & le Roi s'en retourna à Versailles, au-travers des illuminations, dans tous les quartiers de la Ville étoient ornés. Il vit en passant la Place des Victoires, & continua sa marche par l'Hôtel de Vendôme, où l'on en commença une autre pour y élever aussi un Monument en son honneur.

Depuis que Madame de Maintenon étoit Maîtresse à la Cour, elle méditoit un établissement dans lequel elle avoit plus d'une vue. Ce fut de former une Communauté, où trois-cens jeunes Demoiselles fussent élevées dans tous les exercices convenables à leur sexe & à leur naissance. Elle choisit pour cela Saint-Cyr près de Versailles, où elle fit bâtir une vaste & magnifique Maison, que le Roi enrichit de gros revenus, & où il alloit souvent faire des retraites avec la Dame qui en avoit la principale direction. Il ne voulut pas que cette Maison pût recevoir de bienfaits, d'autres que des Rois & des Reines de France. Par-là, les filles de la plûpart des Gentilshommes trouverent un azile contre la pauvreté, jusqu'à ce qu'elles fussent venues en âge d'être placées de la main du Roi.

Il remédioit ainsi à la misère que la Guerre avoit causée dans le Royaume. Pour empêcher que les bonnes Maisons n'achevaissent de se ruiner par le jeu, il renouvela les anciennes Ordonnances contre tous les Jeux qu'on appelle de hazard. Le *Hoca*, la *Bassette*, le *Lansquenet*, &c. furent défendus sous de sévères peines, par un Arrêt du Conseil, en date du 17. de Juillet. Mais comme les meilleures Loix sont inutiles, si l'on ne tient la main à les faire exécuter, on trouva moyen d'é luder celle-ci, & la défense ne servit qu'à faire prendre de nouvelles précautions aux Joueurs.

1687.

En Juillet.

Celles qu'on avoit prises contre les Algériens, en faisant avec eux un Traité ne les avoient pas empêchés non plus de recommencer leurs courses contre les Vaisseaux François. On fut donc obligé de se remettre en Mer pour réprimer leurs violences. On leur livra un rude combat au mois de Septembre près de Ceuta, où leur Vice-Amiral fut coulé à fond, après avoir tué ou blessé plusieurs des Pirates qui le montoient, & fait les autres prisonniers. Enfin, le Marquis de Denonville, Gouverneur de la Nouvelle France, battit aussi cette année les Iroquois qui incommodoient par leurs courses le commerce des François en ce pays-là.

Pendant que ces choses se passaient, l'Armée Impériale battit celle des Turcs en Hongrie, dans la plaine voisine des Châteaux de Harzan & de Mohatz. Les Infidèles y perdirent plus de douze mille hommes, outre les Places de Butzin, d'Esseck, de Walpo, de Walkovar, d'Orovitz & de Fossega, que prit sur eux le Comte de Dunevald. Le Duc de Lorraine de son côté, étant entré en Transylvanie, obligea le Prince Abassi de recevoir Garnison Impériale dans les meilleures Places de cet Etat, & d'implorer lui-même la protection de l'Empereur pour sa personne. Peu après ce Monarque s'étant démis du Royaume de Hongrie en faveur de l'Archiduc Joseph son fils, l'en fit couronner Roi au mois de Décembre. Les Etats du Pays s'assemblerent à Presbourg pour cet effet, & d'Elective que cette Couronne avoit été jusqu'alors, la déclarerent désormais héréditaire dans la Maison d'Autriche.

L'année suivante ne fut pas moins favorable aux Impériaux en ce Pays-là. Ils prirent la Forteresse de Montgut, où la Princesse Ragotzki fut faite prisonnière avec tous ses enfans. Peu s'en fallut que Tekeli son mari n'eût le même sort. Il fut surpris dans son lit par le Gé-

néral Keusler, & contraint de se sauver à demi-nud, laissant ses Troupes à la merci des Impériaux qui en firent un grand carnage. Ils prirent aussi Albe-Royale, & plusieurs autres Places des environs.

Les Anglois, durant ce tems-là, ne pouvant plus souffrir les attentats du Roi Jacques, formerent une Ligue pour la défense de leur liberté. Ils appellerent à leur secours le Prince d'Orange, neveu & Gendre du Roi, dont il avoit épousé la fille, & se préparèrent à le recevoir, sans que la Cour en eût aucun soupçon. La naissance inopinée d'un fils, dont la Reine d'Angleterre accoucha en cachette, la fit regarder comme supposée par ceux qui n'en avoient pas été témoins selon les Loix. Cette supposition, vraie ou fautive, jointe à divers autres sujets de mécontentement, excita les Peuples à la révolte, & leur fit prendre de justes mesures pour se délivrer du joug qu'on leur préparoit. Le Prince d'Orange appelé par la Nation, se mit en état d'appuyer ses demandes. Il fit un Armement considérable en Hollande, avec tout le secret qu'il est possible de garder en pareille occasion.

On ne put néanmoins le faire si secrètement, que la Cour de France n'en conçût de l'ombiage. Elle en fit demander raison aux Etats Généraux, avec menace de porter la Guerre dans leurs Provinces, s'ils entreprenoient la moindre chose contre le Roi d'Angleterre qu'elle favorisoit. Ces menaces n'ayant pas eu l'effet qu'on en attendoit, furent bien-tôt suivies d'hostilités réelles. Le Roi fit arrêter dans ses Ports tous les Vaisseaux des Marchands Hollandois, & non content de saisir leurs effets, il arrêta aussi leurs Matelots & leurs Capitaines. Les Etats Généraux s'en plainquirent comme d'une contravention formelle aux derniers Traités. Mais voyant qu'on n'avoit nul égard à leurs plaintes, ils firent à leur tour publier un Placard, portant interdiction de toutes

1687.

En Septem
bre.EMP. des
TURCS.
SOLIMAN III.
depuis cette
année 1687
jusqu'en 1691.En Decem
bre.

1688.

1688.

les Marchandises de France, sans pour-
rant en venir à aucun acte d'hostilité.
Ce remede produisit son effet : les Vais-
seaux Hollandois furent relâchés, &
les Etats de leur côté leverent l'interdi-
ction des Marchandises. Mais la Cour
de France ne pouvant souffrir de s'être
vue forcée à cet acte de modération,
recommença bien-tôt ses violences,
avec encore plus de hauteur qu' auparav-
ant. Non-seulement elle fit arrêter de
nouveau les Vaisseaux Marchands des
Hollandois : Non seulement elle fit saisir
les effets de tous ceux de cette Nation
qui étoient établis dans le Royaume :
Non-seulement elle mit garnison dans
leurs comptoirs, pendant que ses Ar-
mateurs pilloient au-dehors tous les
Bâtimens qu'ils pouvoient prendre ;
mais elle voulut contraindre les Capitai-
nes & Matelots des Vaisseaux arrêtés à
la servir contre leur patrie, les me-
naçant des plus severes peines, s'ils
refusoient d'obéir à ces dures proposi-
tions.

On ne sçavoit à quoi tendoient ces
hostilités, d'autant plus surprenantes,
qu'elles s'exerçoient en tems de Paix.
On ne doutoit pas que le Roi ne vou-
lut faire une diversion en faveur du
Roi d'Angleterre. Mais comme il avoit
refusé d'armer quarante Vaisseaux que
le Marquis de Seignelai s'étoit offert
de tenir prêts, on continuoit tranquil-
lement l'armement qui se préparoit en
Hollande. On jugea par les démarches
de la France, qu'elle ne vouloit pas
aider le Roi Jacques aussi efficacement
qu'elle le pouvoit, puisqu'au lieu d'oc-
cuper les Hollandois, en attaquant
quelques unes de leurs Places, on se
contenta de porter la guerre en Alle-
magne, ce qui n'étoit pas capable de
les détourner de leur projet. Il est vrai
que le Conseil du Roi fut trompé dans
ses vues, & que n'ayant été informé des
véritables desseins du Prince d'Orange,
que lorsqu'il n'étoit plus tems de s'y

opposer, il écouta trop Louvois, à qui
l'armement maritime de Seignelai fai-
soit ombrage.

On s'en tint donc au projet d'armer
par terre, pour faire la diversion que
l'on se proposoit. Mais comme il falloit
un prétexte pour rompre la Trêve con-
clue avec l'Empereur & l'Empire, on
en trouva un plausible dans l'affaire que
je vais rapporter. L'Electeur de Colo-
gne étant mort sur ces entrefaites, le
Roi entreprit de faire élire en sa place
le Cardinal de Furstenberg, Evêque de
Strasbourg, nommé depuis peu à la
Coadjutorerie de cet Electorat. L'Elec-
tion appartenoit au Chapitre de Colo-
gne, & les voix étoient partagées entre
le Cardinal & le Prince Clement de Ba-
viere frere du mort, appuyé par l'Em-
pereur. On n'attendoit plus que la dé-
cision de la Cour de Rome, lorsque le
Roi prit les armes pour la faire pencher
en faveur de celui qu'il protegeoit. L'Em-
pereur fut surpris de voir les bords du
Rhin couverts de Troupes, il se mit
en état de repousser la force par la force,
& les Princes de l'Empire se disposerent
à le seconder.

Le même prétexte servit à déclarer
la guerre à la Hollande qui prenoit,
dit le préambule de la Déclaration, des
engagemens avec les Princes de l'Empi-
re, pour traverser par toutes voies
l'établissement du Cardinal de Furstem-
berg dans l'Electorat de Cologne. Et
Sa Majesté se trouvant obligée de sou-
tenir les intérêts de ce Cardinal, à l'é-
lection duquel on déclaroit positive-
ment que l'on ne s'opposoit, que parce
qu'on le croyoit attaché aux intérêts de
Sa Majesté, Elle déclaroit que tout ce
qu'on entreprendroit contre ce Cardinal
seroit regardé par Elle comme s'il étoit
fait contre ses propres Etats. C'étoit
être bien éloigné de s'en rapporter à
une élection canonique, comme le
Roi y avoit paru disposé peu de tems
auparavant. Mais sçachant que la Cour

1688.

En Novem-
bre.

1688.

de Rome ne feroit pas plus favorable au Cardinal que le Chapitre de Cologne qui s'étoit déclaré pour son concurrent, Sa Majesté eut recours à la force, quoique peu convenable en pareille occasion.

Les premières hostilités se firent en Allemagne, où le Dauphin assiégea Philisbourg. Cependant, comme cette démarche étoit des plus irrégulières dans la conjoncture de la Trêve, le Roi l'accompagna de Manifestes pour colorer les motifs qui l'y avoient porté. Il y parloit comme ayant moins eu dessein d'attaquer que de se défendre, & prétendoit qu'en recommençant la guerre, il n'avoit que des intentions sincères pour la paix. Il demandoit à la vérité que la Trêve qu'il avoit rompue par cette prise d'armes, fût changée en un Traité de paix définitif; mais c'étoit à condition que le Cardinal de Furstemberg fût mis en possession de l'Electorat de Cologne, & qu'on cedât à Sa Majesté tous les Lieux qu'elle avoit réunis à sa Couronne depuis les derniers Traités de paix. Cette demande comprenoit les réunions des Chambres de Metz & de Brisach. A ces conditions, le Roi consentoit de rendre Philisbourg quand il l'auroit pris, & d'y ajouter encore Fribourg. Mais l'Empereur & ses Alliés ne pouvant se résoudre à acheter si chèrement la tranquillité publique, il fallut de part & d'autre décider la question par voye de fait. Comme les Impériaux n'avoient pas eu le tems de s'y préparer, la loi du plus fort en fit bien-tôt la décision. Philisbourg fut pris après un mois de Siège, & la Ville fut ruinée par la quantité de bombes qu'on y jetta.

Le dessein du Roi, si l'on en croit son Manifeste, étoit moins de s'ouvrir par-là une porte dans l'Empire, que de fermer l'entrée de ses Etats à ceux qui entreprendroient de les troubler. Cependant le Dauphin porta ses armes

dans le Palatinat, sous prétexte de faire restituer à *Madame*, Belle sœur de Sa Majesté, ce qui devoit lui appartenir de la succession de ses Pere & Frere. Il assiégea dans les formes Manheim, Frankendal, & Heidelberg: il s'empara de Worms, de Spire, d'Oppenheim, & de plusieurs autres Places; & quoique ces trois dernières eussent ouvert leurs portes, dans l'espérance d'être traitées favorablement, elles éprouverent néanmoins tout ce que la brutalité du soldat peut commettre de défordres & d'insolence. On n'épargna ni les édifices publics, ni les maisons des particuliers: les Eglises furent brûlées, les maisons pillées, & tout le Pays réduit à la dernière misère. On ne peut y passer encore aujourd'hui sans y voir de tristes vestiges de cette défolation.

Cependant le Prince d'Orange se disposoit à passer en Angleterre au premier vent favorable. La Hollande ne manqua ni de Vaisseaux ni de Matelots, malgré les soins que la France avoit pris de les arrêter; & telle fut la diligence & le secret qu'on observa dans l'équipement de cette Flotte, qu'elle se trouva prête à partir avant qu'on fût en état de l'empêcher. Avant que de mettre à la voile, le Prince envoya en Angleterre une Déclaration contenant un dénombrement des Grieffs de la Nation Angloise contre le Roi Jacques. Il exposa que plusieurs Seigneurs Anglois, tant Ecclesiastiques que Séculiers, l'ayant appelé à leur secours pour se garantir des maux dont ils se voyoient menacés, il avoit d'autant plus volontiers acquiescé à leur priere, qu'étant par la Princesse son épouse le plus proche héritier de la Couronne, il étoit plus intéressé que personne à la conservation des Loix & de la Religion du Royaume, duquel on avoit même entrepris de lui ôter la succession, par la supposition d'un Prince de Galles dont on prétendoit que la Reine fut accouchée depuis peu. Il allegua qu'un Parlement libre étoit le seul remede assuré qu'on pût

1688.

1688.

apporter à ces maux, ajoutant qu'un Parlement ne pouvoit jamais être libre sous un Roi qui regnoit sans égard aux Loix. Il marqua la résolution qu'il avoit prise de passer la Mer avec des forces suffisantes pour appuyer les Délibérations de ce Parlement, exhortant tous les bons Anglois de se joindre à lui pour concourir à un dessein si louable. Et sur ce que le Roi allarmé de ce dessein, avoit fait quelques démarches tardives pour contenter ses Sujets, le Prince protesta qu'il n'avoit nulle intention d'envahir le Royaume, mais seulement de faire assembler un Parlement libre, & d'aider les Anglois à se faire donner par le Roi des assurances de cette liberté.

Ce Prince mit peu après à la voile, avec une Flotte composée de soixante-cinq gros Vaisseaux de guerre, de dix Brulots, & de cinq cens Flutes, portant environ vingt & un mille hommes * tant de Troupes réglées de Cavalerie & d'Infanterie, que de Volontaires & de François réfugiés. Il avoit avec lui plusieurs Seigneurs Anglois auxquels s'étoit joint le Maréchal de Schomberg & ses deux fils, que la persécution faite aux Protestans avoit obligés de sortir de France. L'Avant-garde étoit commandée par le Vice-Amiral Herbert, l'Arriere-garde par le Vice-Amiral Evertzen, & le Corps de bataille par le Prince en personne, qui montoit une Frégate de trente-six pièces de canon, ayant sous lui le Contre-Amiral Schepper, le plus ancien Officier de Marine des Provinces-Unies. Le vent qui étoit d'abord favorable, ayant tourné tout à coup, il s'éleva une si furieuse tempête, que la Flotte fut dispersée & obligée de relâcher dans ses Ports. Mais ayant recommencé d'appareiller le 10 de Novembre, elle partit le lendemain dans le même ordre que la première fois. Elle arriva le 15 sur les côtes d'Angleterre, où elle débarqua ses Troupes sans aucune opposition. Ensuite de quoi le Prince étant entré dans Excester, Capitale du Comté

* D'autres disent seulement treize mille.

de Devonshire, toute la Province se déclara pour lui, aussi-bien que plusieurs autres où il fut reçu avec joie.

Le Roi qui l'avoit attendu du côté du Nord, pour s'opposer à sa descente, revint à Londres sur ces entrefaites, & y trouva les esprits peu disposés en sa faveur. Il proposa aux Evêques de signer un Ecrit pour détester l'invasion du Prince d'Orange; mais ces Prélats s'en étant excusés, il résolut, quoiqu'un peu tard, de convoquer un Parlement libre, & expédia ses Lettres Patentes pour cet effet. Il dépêcha ensuite au Prince le Marquis d'Halifax, le Comte de Nottingham, & le Lord Godolphin, pour traiter avec lui d'accordement. Il lui fit proposer d'arrêter sa marche, & de prendre tous les moyens possibles de le contenter. Le Prince y consentit, à condition que le Roi de son côté s'éloigneroit de Londres à la distance de trente mille. Mais le Monarque n'ayant pu goûter cet expédient, prit dès-lors la résolution de se retirer tout-à-fait. Il quitta sa Capitale, après avoir donné les ordres nécessaires pour l'évasion de la Reine & du Prince son fils. Le Comte de Lauzun, qui étoit alors en Angleterre, se chargea de leur conduite; ce qui ne contribua pas peu à le faire rentrer en grace à la Cour. Le Roi ayant révoqué les ordres qu'il avoit donnés pour la convocation du Parlement libre, les Seigneurs ne laissèrent pas de s'assembler, & se déclarèrent pour le Prince d'Orange, à qui ils le firent sçavoir par une Députation.

Il étoit déjà assez près de Londres, lorsqu'il apprit que le Roi qui s'étoit embarqué pour passer en France, avoit été retenu à Feversham par un vent contraire, & qu'on l'avoit arrêté déguisé en Marchand. Cette nouvelle suspendit sa marche, & donna lieu aux Seigneurs assemblés de députer vers le Roi pour le prier de revenir. On lui envoya ses Carrosses & ses Gardes, avec lesquels il retourna dans Londres, où il fit encore quelques

1688.

En Décembre.

1688.

jours les fonctions de la Royauté. Mais s'étant retiré à Worcester du consentement du Prince d'Orange qui lui envoya pourtant sa Garde Hollandoise, il y fut si peu observé qu'il s'embarqua sur la Tamise, d'où il fit voile en France avec le Duc de Berwick son fils naturel.

1689.

En Janvier.

Le Trône fut censé vacant par cette fuite que les Anglois regarderent comme une abdication. Ils se mirent en état de le remplir selon les Loix & la constitution de leur Gouvernement. Ils choisirent pour cet effet le Prince & la Princesse d'Orange, qu'ils proclamerent Roi & Reine d'Angleterre. Il en fut aussi-tôt dressé un Acte, auquel on donna le titre de Convention. Cet Acte régla la succession à la Couronne, qui devoit appartenir à la Princesse Anne de Danemarck, en cas que le Prince d'Orange vint à mourir sans enfans. Et c'est en vertu de cette Convention, fondée sur le droit des Peuples en qui réside, dans les cas Extraordinaires, le principe de l'Autorité Legislative, que la Couronne d'Angleterre est aujourd'hui assurée dans la Ligue Protestante, où elle paroît en état de se maintenir long tems glorieusement.

En Février.

Bien-tôt après, la nouvelle Reine arriva à Londres où elle fut reçue avec de grandes acclamations. Et les deux Chambres assemblées lui ayant déferé le Gouvernement, conjointement avec le Prince son Epoux, ils furent proclamés le 26 Février par les Hérauts d'Armes, avec les cérémonies accoutumées.

Il étoit impossible qu'un si prompt changement ne causât de vives allarmes à la Cour de France. Mais s'il lui fit connoître ce qu'elle avoit à craindre de l'Union de la Hollande avec l'Angleterre, il encouragea l'Empereur à déclarer la guerre au Roi Très-Christien pour se venger des hostilités qu'il avoit depuis peu exercées contre lui. Le Roi de son côté fit de grands préparatifs pour s'opposer aux uns & aux

autres. Il donna une puissante Flotte au Roi Jacques qui avoit encore quelques Places en Irlande, afin de maintenir ce Royaume dans ses intérêts. Le Comte de Tirconel qui en étoit Viceroy, assembla promptement tout ce qu'il put de Troupes, & le Comte de Lauzun, fait Duc à la priere de la Reine fugitive, y fut envoyé à la tête de six ou sept mille hommes de débarquement. La Flotte qui les y avoit transportés, commandée par le Comte de Châteaurenault, fut rencontrée dans la Baye de Beautri par celle des Anglois que commandoit l'Amiral Herbert. Il se donna entre elles un sanglant combat sans aucun avantage décisif de part ni d'autre. Ce ne fut que le prélude de la guerre que le Roi déclara au Prince d'Orange le 25. de Juin suivant.

1689.

En Juin.

Les progrès du Roi Jacques furent d'abord aisez rapides en Irlande; mais après en avoir fournis la meilleure partie, il fut obligé de s'arrêter devant Londonderry. Cette Ville soutint un siège de trois mois avec une vigueur extraordinaire, qui néanmoins n'auroit pas été capable de la sauver, eu égard à l'extrémité où elle se trouvoit, sans le secours que le Major Général Kirke lui amena fort à propos. Le Roi Jacques, qui y avoit déjà perdu huit mille hommes en diverses attaques, voyant la Place ravitaillée, désespéra de l'emporter. Il prit le parti de lever le siège, pour ne pas exposer le reste de son Armée. Cette fermeté des Habitans de Londonderry, que le Ministre Valker ne cessoit d'encourager par son exemple & par ses exhortations, fut le salut du Parti Protestant en Irlande, par le tems qu'elle donna au Roi Guillaume de se mettre en état de la secourir.

En Août.

Il eut bien tôt deux avantages considérables sur le Roi Jacques; le premier près de Donach, où le Comte Vosseli battit le Comte d'Hamilton, & tailla en pieces deux mille cinq cens hommes de

1689.

ses Troupes; le second entre Slego & Boileu ou le Colonel Thomas Lloid deſt un Corps de Rebelles, dont il tua une partie & emmena le reſte priſonnier. Les Villes de Colerene & de Knockjergus furent auſſi ſoumiſes à ſes armes, de même que Waterfort, dont le Comte de Tirone ſ'empara. Le Duc de Schomberg qui entra peu après dans l'Iſle avec un Corps de Troupes, ayant été joint par le Major General Kirke, y fit à ſon tour divers progrès ſans oppoſition. Il n'y eut que Charlemont qui refuſa de lui ouvrir ſes portes.

En Ecoſſe, le Château d'Edimbourg avoit refuſé de reconnoître le Roi Guillaume. Il fut attaqué par le Colonel Mackai, & le Duc de Gourdon qui y commandoit, obligé de ſe rendre, après l'avoir défendu durant quelques jours. Ce Colonel n'eut pas d'abord le même avantage contre le Vicomte de Dundee, qui tenoit pour le Roi Jacques dans le Nord de ce Royaume. Il fut abandonné de ſes Troupes, & ſouffrit un rude échec dans le Comté d'Athol. Mais il eut ſa revanche dans un ſecond combat, où le Vicomte fut tué & ſon Corps de Troupes mis en déroute. Un troiſième acheva de diſſiper ce Parti, qui put d'autant moins ſe relever, que celui du Roi Guillaume acqueroit tous les jours de nouvelles forces.

Cependant les hoſtilités continuoient en Allemagne, où le Palatinat, l'Electorat de Trèves, le Duché de Wirtemberg furent ravagés par les François. Ils porterent par tout le fer & la flamme, & non contents de piller les Eglises & les maiſons, ils remuerent juſqu'aux cendres des morts, violant les tombeaux des Electeurs, pour ſ'enrichir de leurs dépouilles. Tout l'Empire aſſemblé à la Diète de Ratibonne ne put apprendre ces violences, ſans un extrême reſſentiment. On y réſolut de déclarer la guerre au Roi comme à l'ennemi commun de la Chrétienté, at-

1689.

tendu ſon Alliance avec la Porte Ottomane, dont la Diète prétendoit avoir des avis certains, auſſi bien que des intrigues par leſquelles la Cour de France avoit excité la Rebellion en Hongrie. L'Electeur de Brandebourg fit à peu près une ſemblable Déclaration, de même que les Etats Généraux des Provinces Unies, qui, quoiqu'attaqués les premiers, & ſans aucun fondement légitime, étoient néanmoins demeurés près d'un an dans l'inaction.

L'Eſpagne entra auſſi dans la querelle, voyant que la Trêve, toute avantageuſe qu'elle étoit aux François n'avoit pu la garantir de leurs hoſtilités. Elle ne fut pas néanmoins la première à déclarer la guerre: le Roi lui en avoit donné l'exemple au mois d'Avril, & le Gouverneur Général des Pays Bas y répondit au mois de Mai par ordre de Sa Majeſté Catholique. Juſqu'alors les François avoient tout entrepris ſans oppoſition. Ils n'eurent pas la même facilité à l'arrivée des troupes Impériales, qui, s'étant jointes à celles des Cercles & de pluſieurs Princes des environs du Rhin, les repouſſerent avec ſuccès juſqu'aux bords de cette rivière. L'Electeur de Brandebourg & les Hollandois furent les premiers qui ſe mirent en mouvement. Ils s'emparerent de Keiſerwaert & de Rhinberg dans l'Electorat de Cologne, où le Cardinal de Furftemberg avoit mis des troupes Françoises en garniſon. L'Electeur s'avança enſuite aux environs de Nuis, où il battit le Marquis de Sourdis, dont il mit toute la Cavalerie en fuite. Son Infanterie auroit eu le même fort, ſans la réſiſtance du Marquis de Caſtries, qui fit ferme à la tête de deux bataillons, ce qui donna lieu au reſte de faire ſa retraite en bon ordre.

Mayence fut peu après ſiégée par le Duc de Lorraine, qui commandoit les Troupes de l'Empereur. Le Marquis d'Uxelles, Lieutenant Général,

En Avril.

En Mai.

1689.

la défendoit avec dix mille hommes de garnison : ce qui joint au ménagement des Impériaux , pour une Ville qui étoit malgré elle sous une domination étrangère , fit durer le siège depuis le 18. de Juillet jusqu'au 6. de Septembre, qu'elle fut obligée de capituler. Le plus grand feu se fit dans les sorties , dont trois entre autres furent très - meurtrières tant pour les Assiégés que pour les Assiégeans. Le Prince de Hanover , aujourd'hui Roi d'Angleterre , eut son chapeau percé d'une balle de mousquet dans l'une de ces occasions.

L'Armée Française étoit durant ce tems-là vers le haut Rhin , sous la conduite du Maréchal de Duras , qui , n'ayant pû empêcher la prise de Mayence , fit le dégât dans tout le Pays depuis Heidelberg jusqu'à Strasbourg. Il permit le pillage & l'incendie à ses Troupes , qui acheverent de désoler tout ce qui avoit été épargné durant l'hyver.

Cette nouvelle maniere de faire la guerre avoit pour but d'obliger les Impériaux à une diversion. Mais ils poursuivirent leur dessein sur Bonn , qui étoit investie par l'Electeur de Brandebourg. Il l'assiégea dans les formes après la prise de Mayence , & poussa ses attaques avec tant de vigueur qu'il s'en rendit maître par composition en moins d'un mois. C'étoit le Sieur d'Asfeld qui y commandoit pour les François , lequel ayant déjà soutenu un rude assaut , ne crut pas en devoir attendre un second , pour obtenir des conditions favorables. Ainsi se termina la Campagne d'Allemagne , qui valut deux Places importantes aux Impériaux.

Celle des Pays-Bas ne fut pas plus avantageuse pour la France. Le Prince de Waldeck , qui commandoit l'Armée des Alliés , observa long - tems celle des François , sous les ordres du Maréchal d'Humieres , pour tâcher de l'attirer à une action ; mais n'ayant pû

en venir à bout , & sçachant que quelques fourageurs de son Armée avoient été chargés par le Maréchal , il envoya huit cens hommes pour les soutenir ; ce qui n'empêcha pas qu'ils ne fussent poursuivis jusqu'au village de Forge. Là , ils firent ferme quelque - tems , jusqu'à ce qu'ayant été joints par de nouveaux détachemens ils se retirèrent à Walcourt , qui fut aussitôt attaqué par les François. Comme l'Armée des Alliés étoit à portée de le défendre , le Maréchal y trouva plus de résistance qu'il n'avoit espéré. Il ne se rebuta pourtant point d'abord , quoiqu'il fût toujours repoussé avec perte. Mais voyant que les Alliés recevoient à tous momens de nouveaux renforts , il aima mieux quitter la partie que de s'attirer toute leur Armée sur les bras. Il avoit déjà perdu trois à quatre mille hommes avec quantité d'Officiers , lorsqu'il fut obligé d'abandonner son camp , sans pouvoir emmener ni canon , ni munitions , ni bagage.

Il ne se fit pas cette année d'autre expédition en ce Pays-là. Mais le Duc de Noailles qui commandoit en Catalogne , prit Campredon sur les Espagnols , & battit les Miquelets qui empêchoient les approches du Château. Ils occupoient une hauteur qui étoit presque inaccessible. On ne laissa pas de les y attaquer & de les chasser de leurs retranchemens. Ce qui ayant facilité le passage du canon & des convois , obligea bien tôt la Place de se rendre faute de secours.

Il n'y eut pas jusqu'au Pape à qui le Roi ne déclarât aussi la guerre. Nous avons vû ci-devant les mécontentemens qui régnoient entre les deux Cours. Celle de France n'étoit pas d'humeur à les oublier , & jugeant que les voies de fait seroient plus propres à se faire faire raison de ses demandes , elle s'empara de la Ville d'Avignon & de tout le Comtat Venaissin. Les motifs que le

1689.

Roi allegua de cette conduite, furent que le Pape n'avoit voulu consentir à aucun temperament sur le droit de Regale : qu'il refusoit des Bulles aux Eveques qui avoient été nommés par Sa Majesté : qu'il se faisoit un point d'honneur d'ôter les franchises à ses Ministres : qu'il avoit refusé de reconnoître le Marquis de Lavardin pour son Ambassadeur : & qu'il avoit fait paroître sa partialité pour la Maison d'Autriche, en préférant pour l'Archevêché de Cologne le jeune Prince de Baviere au Cardinal de Furtemberg.

La Cour de Rome ne laissa pas ce Mémoire sans réponse. Elle repliqua entre autre choses, que la Cour de France n'avoit usé de represailles sur les biens du Comtat d'Avignon que parce que le Vice-Legat s'étoit taillé, selon la coutume, des effets laissés par le feu Evêque de Saint Paul : que le Pape refusoit avec raison de donner des Bulles aux Evêques, qui, sans aucun droit & de leur propre autorité, avoient concouru à l'extension de la Régale contre la disposition du Concordat : que le Bref d'éligibilité, accordé au Prince Clément de Baviere, étoit un moyen de terminer le differend que les Parties avoient remis à sa décision : que nul Ambassadeur ne pouvoit porter ce titre, qu'il ne fût auparavant reçu de la Puissance vers laquelle on l'envoyoit, & que bien loin d'être blâmé d'avoir refusé audience au Marquis de Lavardin, il en avoit même trop fait d'avoir souffert qu'il fût entré en armes dans sa Capitale.

Ainsi les choses s'aggravèrent, au lieu d'en venir à un accommodement. Il n'y eut que la mort du Pontife qui donna une nouvelle face aux affaires. Son successeur Alexandre VIII. trouva des tempéramens qui satisfirent également les deux Cours. On lui rendit le Comtat d'Avignon, & lui de son côté, laissa jouir le Roi de la Régale. Mais il fut inflexible sur les Franchises,

En Août.

& le Marquis de Lavardin fut rappellé.

Un autre changement, arrivé à la Porte, avoit fait espérer à l'Empereur que les Turcs seroient contraints de lui demander la paix. Ils avoient même envoyé pour cela des Ambassadeurs à Vienne, après la déposition de Mahomet IV. dont la place fut remplie par son frere Soliman ; & c'étoit à la faveur de cette espérance que l'Empereur s'étoit vu en état de déclarer la guerre au Roi Très-Chrétien. Mais les intrigues de la Cour de France changerent bien-tôt ces dispositions. Les Turcs résolurent de continuer la guerre, & ils ne tarderent pas à s'en repentir. Ils furent battus en trois rencontres différentes par le Prince Louis de Bade, qui commandoit les Imperiaux, & perdirent outre cela la Forteresse de Sighet, aussi bien que les Villes de Nizza & de Widin en Servie.

Le premier combat leur coûta huit mille hommes, outre tout leur bagage, leurs munitions, & plus de cent piéces de canon : il se donna au mois d'Août, près de Jagodina sur la Morave, les Turcs étant commandés par le Seraskier. Le second leur en coûta un peu moins, par la résistance des Janissaires & des Spahis, qui ne laissèrent pas d'être mis en fuite. On leur prit encore un grand nombre de tentes, & plus de mille chameaux chargés. Celui-ci se donna près de Nizza. Enfin le troisième près de Widin, fut suivi de la prise de cette Ville, avec perte de deux mille hommes du côté des Turcs & de deux cens seulement du côté des Imperiaux.

Entre les evenemens particuliers qui n'ont rapport qu'à la Cour de France, le premier qui se présente, est le choix que le Roi fit du Duc de Beauvilliers, fils du Duc de Saint Aignan, pour Gouverneur des trois Princes ses petits-fils. Le second, la nomination de Monsieur de Pontchartrain, pour la Charge de Controlleur Général des Finances,

1689.

Empereur.
Encore
F. FOPOLD &
SOLIMAN III.
en 1685. rég.
5 ans & demi.

En Septem-
bre.

1689. vacante par la démission qu'en fit Monsieur Pelletier. Le troisième Pérection de la statue du Roi à l'Hôtel de Ville de Paris, à la place d'une autre du même Prince, au pied de laquelle étoit une inscription qu'on ne fut pas fâché d'abolir, quoiqu'elle marquât l'extinction entière de la révolte des Parisiens pendant le tems de sa Minorité. Le quatrième, une nombreuse promotion des Chevaliers du Saint-Esprit, & le cinquième une création de trois Charges de Trésoriers de l'Épargne, dont il revint une finance de plus de deux millions à Sa Majesté.

1690. Comme ce dernier moyen d'avoir de l'argent n'étoit pas encore suffisant pour soutenir le poids de la guerre, il fallut avoir recours à plusieurs Edits, non moins ruineux pour le peuple que nécessaires aux desseins du Roi. Il en fit un entre autres, par lequel il fut ordonné à toutes personnes qui avoient de l'argenterie excédant le poids d'une once, de la porter aux Hôtels des monnoyes pour être convertie en espèces. Le Roi lui-même fit fondre tous les meubles d'Orfèvrerie qui étoient à Versailles: ce qui servit d'exemple au Duc d'Orléans & aux autres Princes pour faire aussi fondre les leurs. Ce n'étoit plus le tems que tous ces Edits pouvoient être modifiés par le Parlement, qui avoit même plus d'une fois refusé de les vérifier. L'autorité du Roi étoit devenue si absolue, qu'on encouroit une disgrâce certaine, quand on parloit seulement de s'y opposer.

En Avril. La mort de la Dauphine, arrivée sur ces entrefaites, mit fin aux chagrins de cette Princesse, qui étoit depuis long-tems fort désagréablement à la Cour. On l'accusoit d'entretenir des intelligences avec le Duc de Bavière son frere, que la France avoit tâché inutilement d'attirer dans ses intérêts. Telles étoient ses vues, lorsqu'elle proposa ce Mariage; mais voyant que bien loin d'y réus-

1690. fir, le Duc s'étoit uni inséparablement au Parti de l'Empereur, on donna tant de mortifications à la Princesse, que la vie ne fut plus pour elle qu'une suite continuelle de chagrins. Aussi sa mort ne fit-elle pas un grand vuide à la Cour. A peine ses obsèques furent-elles finies, que les divertissemens y recommencèrent comme auparavant.

Une autre mort se fit plus sentir à la Cour Impériale, par la perte qu'elle lui causa d'un de ses plus habiles Généraux. Ce fut celle du Duc Charles de Lorraine, qui avoit combattu avec tant de succès contre les Turcs. Il mourut à Welz en Autriche, aussi regretté par les Alliés, qu'il avoit été craint dans la dernière Campagne par les François.

Il s'en falloit bien que le Prince de Waldeck, Général des Alliés, eût autant d'habileté & d'expérience. Il étoit grand Capitaine, mais peu actif & peu entreprenant. Sa lenteur fut le salut de l'Armée Française commandée cette année par le Duc de Luxembourg au Pays-Bas. Ce Général eut ordre de passer la Sambre, ce qui l'exposoit à un échec inévitable, si les Alliés, campés de l'autre côté, se fussent hâtés de le prévenir. Mais s'étant arrêtés à Fleurus, qui n'est qu'à deux ou trois lieues de cette riviere, le Duc eut le tems de se préparer à la Bataille qui se donna le lendemain. Elle fut sanglante, ayant coûté sept à huit mille hommes aux Alliés, & près de quatre mille aux François. Mais elle fut pour ceux-ci la source des plus grands avantages, quoique leur Général n'eût pas d'abord profité de sa victoire comme il auroit fallu. La jalousie de Louvois en fut la cause. Il souffroit impatiemment qu'on l'eût mis à la place du Maréchal d'Humières, en qui l'on n'eut plus de confiance depuis l'affaire de Walcourt. C'est pourquoi il affoiblit l'Armée du Duc pour en former une au Maréchal du côté de la Mer; & non content de cette diver-

1690.

sion , qui penâ coûter cher à la France, il arrêta les progrès du Duc de Luxembourg qui ne put rien entreprendre de fort important.

On s'en dédommagea sur la mer , où les Flottes d'Angleterre & de Hollande furent battues par le Comte de Tourville , à la vûe de l'isle de Whigt. Cet Amiral, avec une Flotte de soixante & douze vaisseaux de haut bord , sans les autres bâtimens , s'étant avancé jusques sur les Côtes d'Angleterre pour chercher celle des Alliés , l'attaqua & la mit en désordre , malgré la résistance du Vice-Amiral Evertzen, qui soutint presque seul tout le choc. L'Escadre Angloise, au lieu de s'approcher, se tint au vent, ce qui auroit causé la déroutte entiere des Hollandois, si le Duc de Grafson, Capitaine Anglois & quelques autres, ne pouvant approuver la manœuvre de l'Amiral Herbert, ne se fussent détachés pour les soutenir, sans être commandés. Il leur en coûta sept ou huit vaisseaux qu'ils firent échouer & brûler sur la Côte, plutôt que de les laisser tomber entre les mains des François. Le Comte de Tourville fit peu après une descente à Timmouth, où il brûla quelques vaisseaux des ennemis.

Durant ce tems-là, Victor Amedée, Duc de Savoye, songeoit à se délivrer de la sujettion où la France le tenoit depuis long-tems. Cette Cour n'ignoroit pas les Négociations secrettes du Duc avec la Cour de Vienne, qui le sollicitoit puissamment de se joindre à son Parti. C'est pourquoi elle résolut d'envoyer Monsieur de Catinat en Piémont à la tête de dix ou douze mille hommes, qui, sous prétexte de passer dans le Milanéz, s'arrêtèrent aux environs de Turin. Le Duc ne fut pas long-tems dans l'incertitude du dessein pour lequel on avoit fait marcher ces Troupes. Le Roi lui fit demander trente mille hommes des siennes, en équivalent d'un secours d'argent, qu'on prétendoit qu'il

1690.

avoit donné à l'Empereur. Cette proposition ne tendoit à rien moins qu'à défarmer Son Altesse Royale, sous prétexte qu'en secourant sous main l'Empereur elle avoit contrevenu à la Neutralité. On ne lui donna que deux jours pour prendre là dessus sa dernière résolution, après quoi Monsieur de Catinat avoit ordre d'agir, si le Duc ne faisoit pas une réponse favorable. Mais celui ci employa si utilement la voye de la Négociation, qu'il gagna un mois de tems, durant lequel il prit de justes mesures pour se défendre de l'oppression de la France. On lui demandoit non-seulement trente mille hommes de ses Troupes, mais encore la Ville de Verrue & la Citadelle de Turin. Il fit sçavoir à tous ses voisins l'injustice de ces demandes & s'étant assuré de leur secours, il prit dès-lors la résolution de ne plus rien ménager avec Monsieur de Catinat. Il lui envoya ordre de se retirer de dessus ses Terres, & de payer le dégat que ses soldars y avoient fait. Ce fut un grand sujet de surprise pour le Général François qui s'étoit attendu à toute autre chose. Il voulut renouer la négociation, mais il n'étoit plus tems, & l'on se disposa à le traiter en ennemi.

Cette rupture réjouit autant les Alliés qu'elle causa d'étonnement & d'embarras à la Cour de France. Tous les Sujets de Son Altesse Royale en témoignèrent une satisfaction qui ne lui permit pas de douter de leur attachement; & il donna promptement tous les ordres nécessaires pour la sûreté de ses Places, & pour chasser les François de celles qu'ils occupoient.

Le rappel & le retour des Vaudois fut le premier effet de ce changement. Ils échappèrent par ce moyen aux desseins qu'on avoit formés de les détruire. Le Duc fut touché de leurs maux, & leur accordant une amnistie générale, il les mit en état de lui témoigner leur fidélité. On les vit descendre en foule des rochers qui avoient

1690.

servi d'azile à leur suite ; ils vinrent se prosterner aux pieds du Prince , & lui offrir ce qui leur restoit de vie pour le sacrifier à ses intérêts.

Les deux Cours publièrent des Manifestes contenant de part & d'autre les motifs de leur conduite , & se mirent bien-tôt en devoir de l'appuyer par des effets. Monsieur de Catinat , qui s'étoit emparé du Pont de Carignan sur le Pô , sçachant que le Duc de Savoye s'avançoit pour charger son Arriere-garde , fit repasser ce Fleuve à ses Troupes pour aller au devant de l'ennemi. Il le trouva campé près de Staffarde , couvert d'un bois & d'un marais , où l'on ne pouvoit aller que par un défilé. Il fit forcer l'aîle droite retranchée dans des cassines , & l'en ayant délogée avec assez de peine , il attaqua l'aîle gauche qui se défendit encore plus vigoureusement. Ayant néanmoins passé le marais que l'on croyoit impraticable , il chargea si vivement toute l'Infanterie de cette aîle qu'elle entraîna dans sa déroute le reste de l'Armée qui ne put la soutenir. Le Duc de Savoye perdit trois mille hommes dans ce combat , outre mille prisonniers & plusieurs pièces de canon : & la victoire des François fut suivie de la prise de Cahours & de Salusses.

Il se donna peu après un autre combat entre Moutiers & Conflans en Tarentaise. Le Marquis de Vins , qui commandoit les Troupes du Roi y battit celles du Duc commandées par le Baron de Sales ; après quoi les François s'emparèrent du Château de Mionlans , pendant que Monsieur de Catinat , d'un autre côté , se rendit maître de la Ville de Suze dans les Alpes.

Les Vaudois , durant ce tems là , se joignirent aux autres Troupes du Prince , & chasserent les François de Luzerne & de quelques autres postes dont ils s'étoient emparés. Ils étoient conduits par le Ministre Arnaud , qui de concert avec le

Marquis de Parelle , Général des Troupes de Son Altesse Royale , remporta divers avantages , sans perte que d'un petit nombre de soldats.

Ceux du Roi Guillaume en Irlande furent encore plus considérables. Il se rendit Maître des plus fortes Places de ce Royaume , que la victoire de la Boine acheva de lui soumettre entièrement. Les Troupes Françoises , jointes à celles du Roi Jacques , ayant abandonné tout le Pays jusqu'en degà de cette riviere , y furent jointes par l'Armée Angloise , qui se mit en état de la passer. Celle-ci étoit fort inférieure en nombre , ce qui n'empêcha pas le Roi Guillaume de tenter le passage à quelque prix que ce fût. Il en coûta la vie au Duc de Schomberg & au Ministre Walker , qui furent tués tout proche de la personne de ce Monarque. Il lui en coûta aussi du sang à lui-même , ayant eu les épaules effleurées ; & une de ses bottes emportée de deux coups de canon. Mais la vue de son sang ne servant qu'à l'animer d'avantage , il combattit , tout blessé qu'il étoit , & chargea si vivement les Troupes du Partî contraire , qu'il les mit en déroute , & contraignit le Roi Jacques de repasser la mer. Les Anglois ne perdirent que sept à huit cens hommes en cette journée , qui fut funeste à plus de quatre mille de leurs ennemis.

La nouvelle de la blessure du Roi Guillaume arriva plus promptement en France que celle de sa victoire , qui pourtant l'avoit suivie de fort près. On y ajoûta un faux bruit de sa mort , qui répandit dans tout le Royaume une joye si extravagante , que l'on eut honte dans la suite des excès auxquels on s'étoit porté. Rien ne fit mieux voir à quel point ce Prince étoit déjà redouté des François. La terreur qu'ils en conçurent s'augmenta depuis ce tems-là de jour en jour , & ce n'étoit pas sans sujet , comme on le verra par le récit de ses expéditions.

1690.

En Août.

1690.

Il ne s'en fit pas cette année de fort importantes en Allemagne, où elles se bornèrent de part & d'autre à quelques chocs particuliers. L'Armée du Roi y étoit commandée par le Dauphin, & celle de l'Empereur par le Duc de Bavière, qui se contenterent de s'observer dans leurs campemens. Les François prirent seulement le Château de Becktelsheim, qui fut mis au pillage, & la garnison faite prisonnière par le Maréchal de Lorge.

L'Empereur avoit fait couronner dès le commencement de l'année son fils Joseph Roi des Romains, après que l'Élection en eut été faite par tous les Electeurs assemblés à Ausbourg. Ce Monarque n'eut pas en Hongrie des succès si favorables que par le passé. Il ne put se rendre maître que de Canise, & perdit Widin, Nizza, Belgrade & Semendria. Ces pertes furent l'effet des intrigues de la France, qui, ayant envoyé à la Porte le Marquis de Châteauneuf en qualité d'Ambassadeur, fit faire des présens considérables au Vizir pour l'engager à continuer la guerre.

Les Turcs néanmoins éprouverent l'année suivante que le sort des armes est sujet à de grands revers. Enflés des succès de la dernière Campagne, ils s'assemblerent au nombre de cent mille, & marcherent en Hongrie, pendant que les Impériaux, plus foibles de près des deux tiers, s'avancerent au-delà de la Drave pour s'y opposer. Ceux-ci étoient commandés par le Prince de Bade, qui résolut d'attaquer les autres près de Semlim. Je ne puis entrer dans le détail des démarches qui se firent de part & d'autre avant l'action. Il suffit de dire que le Camp des Turcs fut forcé : que le grand Vizir, l'Aga des Janissaires, & le Séraskier furent tués : que tout leur bagage, leurs munitions, & cent cinquante-huit pièces d'artillerie furent prises, & que leur armée fut mise dans une déroute générale, après avoir laissé le Champ de

bataille couvert de dix-huit à vingt mille morts.

On ne frappa point de si grands coups en Allemagne, où la Campagne fut peu différente de celle que j'ai rapportée, il n'y a pas long-tems. Le Duc de Saxe, Général des Impériaux, passa le Rhin & resta quelque tems dans le Palatinat; pendant que le Maréchal de Lorge, qui commandoit l'armée Française, entra dans le Marquisat de Bade-Dourlach, où il prit Fortzheim à l'entrée du Pays de Wirtemberg.

Le fort de la guerre étoit aux Pays-Bas. Le Roi, qui avoit dessein de prévenir les ennemis, se mit de bonne heure en campagne, & entreprit le siège de Mons. La Place fut investie dès le 15. de Mars par le Marquis de Boufflers, & la tranchée ouverte neuf jours après. Peu s'en fallut néanmoins qu'il ne se repentît d'y être venu en personne. L'inquiétude que lui donna le Roi Guillaume, qui s'avança avec quarante mille hommes jusqu'à Hall, troubla un peu la joie qu'il se promettoit de cette expédition. Mais ce ne fut qu'une fausse allarme. L'Armée Française supérieure de beaucoup, n'avoit rien à craindre des entreprises du Monarque Anglois. Le Duc de Luxembourg fut détaché avec quatorze mille chevaux pour l'observer, & retarder sa marche. La Ville de Mons fit durant ce tems-là sa Capitulation; après quoi le Roi, très-content de cet exploit, quitta l'Armée, & s'en retourna à Versailles.

Le Roi Guillaume fit ce qu'il put pour attirer le Duc de Luxembourg à une action. Il espéroit de dédommager par-là les Alliés de la prise de Mons & de toutes leurs autres pertes. Mais les François sçurent si bien l'éviter, que le Monarque Anglois se borna à la prise de Beaumont, où il y avoit un grand Magazin de vivres & de fourages. Le Comte de Tilli, qu'il détacha avec un

1691.

En Mars.

1691.

E M P.
DES TURCS
ACHMET II.
jusqu'en 1695.

1691.

corps de Troupes, eut aussi l'avantage de faire lever le siège de Liege au Marquis de Boufflers, qui s'étoit déjà rendu maître des Forts de la Chenaie & de la Chartreuse. Ensuite de quoi le mois de Septembre étant venu, sans qu'on eût pu faire aucune entreprise considérable de part ni d'autre, le Roi Guillaume quitta l'Armée à son tour, laissant en sa place le Prince de Waldeck pour la commander.

Celui-ci ne se trouva pas plutôt seul, que le Duc de Luxembourg s'en prévalut pour l'attaquer. Il le fit au passage du ruisseau de la Catoire près de Leuze, avec l'élite de la Cavalerie Française & de toutes les Troupes qui composent la Maison du Roi. Le choc fut soutenu avec vigueur par les Alliés, qui s'étoient formés en deux lignes avec une partie de leurs troupes. Mais la première ayant été rompuë, la seconde fit si bonne contenance pour donner le tems à l'autre de se remettre, que le Duc de Luxembourg ne jugea pas à propos de s'engager plus avant, voyant que toute l'Armée ennemie se disposoit à lui tomber sur les bras. Il n'y eut de part ni d'autre aucun avantage décisif dans cette occasion. La perte des deux côtés fut à peu près égale; & si les ennemis y eurent un plus grand nombre de soldats tués, les François y perdirent plus d'Officiers.

La Campagne de Piémont fut aussi mêlée de bons & de mauvais succès. M. de Catinat s'étant rendu maître de la Comté de Nice, de la ville de Carmagnole, & de divers autres postes qu'il fit insulter & brûler, ne trouva pas la même facilité à l'attaque de Coni dont il entreprit le siège avec dix mille hommes. La résistance du Comte de la Roüere, qui en étoit Gouverneur, donna le tems au Prince Eugene de Savoye de venir au secours avec quatre mille chevaux Impériaux & quelques milices du Pays: ce qui obligea les

1691.

François de lever le siège avec précipitation & d'abandonner leurs munitions, leur canon, & une partie de leur bagage. Les Marquis de Larrei & de Vins ne réussirent pas mieux devant le Château de Mirebeau. Les Vaudois qui le défendoient, s'en acquitterent si bien, qu'ils les contraignirent d'abandonner leur entreprise.

Un plus puissant secours, envoyé au Duc de Savoye de la part de l'Empereur, auroit pu mettre ce Prince en état de se relever de ses pertes, si la méfintelligence des Chefs n'eût été un obstacle à leurs desseins. Il consistoit en vingt mille hommes, dont quinze lui furent amenés par le Comte Caraffa, accompagné du Prince de Commerci, des Comtes Palfi & de Taf, & cinq par le Duc de Baviere. Mais par la raison que j'ai dite, jointe aux incommodités de la saison avancée, ils se contenterent de reprendre Carmagnole, Veillane, & Rivoli, sans que Monsieur de Catinat fût en état de s'y opposer.

Il n'y eut que le Roi Guillaume qui eut en Irlande des succès plus déclarés. Entre les Places qui tenoient encore pour les Rebelles, Athlone & Limerick étoient les principales. La première fut prise d'assaut après un siège de quelques jours; & la seconde par Capitulation, après divers combats tous favorables au Parti Anglois. Le plus considérable fut celui d'Agrim, où les François & les Irlandois furent forcés dans leurs retranchemens, par le Général Ginkel qui leur tua sept mille hommes. Par ce moyen toute l'Isle fut obligée de se soumettre, & les François de repasser la mer sans entreprendre de nouvelles expéditions.

Celle de Mons étoit dûe aux conseils de Louvois, qui croyoit augmenter sa faveur à mesure qu'il se rendoit plus nécessaire. Mais l'orgueil de ce Ministre & les cruautés auxquelles il avoit porté le Roi, lui ayant attiré des re-

En Septem
bre.

1691.

proches au lieu des applaudissemens qu'il attendoit, il en conçut tant de chagrin, qu'il ne put survivre long tems à sa disgrâce. Il mourut le 16. de Juillet, chargé de la haine publique, à cause des violences qu'il avoit fait commettre tant durant la paix que durant la guerre. Le Marquis de Barbesieux, son fils, lui succéda; & quoique né d'un pere que le Roi ne parut pas regretter, il n'eut pas moins de pouvoir que lui dans sa Charge, dont il avoit obtenu la survivance.

1692.

L'année suivante commença par deux mariages, qui fournirent d'agréables divertissemens à toute la Cour. Le premier fut celui de Philippe, Duc de Chartres, depuis Duc d'Orléans, & Régent du Royaume, qui épousa au mois de Février, François-Marie de Bourbon, légitimée de France, fille naturelle du Roi. Le second, celui de Louis-Auguste de Bourbon, légitimée de France, Duc du Maine, &c. qui épousa au mois de Mars Anne-Louise Bénédicte de Bourbon, seconde fille de Henri Jules, Prince de Condé. Ils furent célébrés l'un & l'autre avec beaucoup de pompe & de magnificence.

En Février.

En Mars.

Les fêtes qui se donnerent à cette occasion occuperent insensiblement les esprits jusques au tems d'entrer en campagne. Le Roi voulut encore y aller en personne, & entreprit le siège de Namur. Il partit pour cet effet le 10. de Mai à la tête de cent cinquante mille hommes, quoique le Roi Guillaume en eût cent mille qu'il avoit déjà assemblés pour s'y opposer. Le Roi qui avoit bien pris ses mesures, ne laissa pas de poursuivre son dessein. Il distribua ses Troupes en divers quartiers pour investir la Place; & ayant donné un corps d'armée au Duc de Luxembourg pour couvrir le siège, il fit ouvrir la tranchée en trois endroits le 30. du même mois. Namur est une Place très-forte, défendue d'une bonne Citadelle située sur un

En Mai.

rocher, & d'un autre Fort non moins considérable, qui rendoient le succès de ce siège fort douteux. Mais comme j'ai dit, le Roi avoit bien pris ses mesures; & le Prince de Barbançon, qui en étoit Gouverneur, n'ayant tenu dans la Ville que jusqu'au 5. de Juin, fut justement soupçonné par le Conseil d'Espagne de ne s'être pas défendu aussi long-tems qu'il le pouvoit.

1692.

En Juin.

Il restoit encore à prendre la Citadelle & le Fort Guillaume. L'une & l'autre se rendirent à la fin du mois après diverses attaques qui coûtèrent beaucoup de monde aux deux Partis.

Les Assiégés y perdirent, en les défendant, la moitié de leur Garnison qui étoit de huit mille hommes au commencement du Siège. Le reste fut conduit à Gand & à Louvain, selon les Articles de la Capitulation. Ce fut le Marquis de Boufflers qui exécuta cette entreprise, sous les ordres du Roi, en présence de plusieurs Princes & Seigneurs de la Cour. Le Dauphin, le Duc de Bourbon, & le Duc de Chartres s'y trouverent, aussi-bien que le Comte de Toulouse, qui reçut une contusion d'un coup de mousquet: c'est par-là que le Roi termina ses Campagnes n'en ayant plus fait aucune en personne depuis cette expédition.

Cependant le Duc de Luxembourg observoit l'armée des Alliés, qui cherchoient à rétablir par quelque coup d'éclat la réputation de leurs armes. Il se fit de part & d'autre divers mouvemens tendant à se donner le change & à se prévenir: jusqu'à ce qu'enfin le Général François fut surpris près de Steinkerke, se reposant sur un faux avis qu'il avoit reçu. Déjà ses premières troupes avoient été chargées, avant qu'elles eussent eu le tems de se mettre en bataille, lorsque le Maréchal de Boufflers avec un Corps de Dragons arriva à propos pour les soutenir. Ce secours ranima peu à peu les François que la surprise avoit

En Août.

mis

1692.

mis en désordre , quoique le Prince de Conti eût fait tous ses efforts pour les rallier. Le combat recommença ensuite avec violence , les François regagnerent le terrain qu'ils avoient perdu , & les Troupes Angloises découragées par la mort du Général Makai , qui fut tué , laisserent échaper la victoire qui sembloit d'abord s'être déclarée pour les Alliés. Aucun des deux partis ne put se flater d'avoir eu l'avantage puisque cette journée fut également funeste à l'un & à l'autre , par la perte de sept à huit mille hommes qui furent tués de chaque côté. Il y périt grand nombre d'Officiers , ce qui empêcha les deux Armées de rien entreprendre le reste de la campagne.

D'autre part , le Maréchal de Lorge remporta deux avantages en Allemagne sur les Impériaux. Le premier aux environs de Philipsbourg , où il battit le Marquis de Brandebourg Bareith , le Comte de Stirum & le Lantrave de Hesse ; & le second près de Fortzheim , où il railla en pieces huit à neuf cens hommes des troupes tant du Duc de Baviere que du Duc Administrateur de Wirtemberg , qui fut fait prisonnier.

Durant ce tems-là , le Roi employoit toute sorte de moyens pour regagner le Duc de Savoye , & le détacher des intérêts de la Ligue. Mais bien loin de réussir dans ce dessein , il apprit que ce Prince avoit passé les Alpes , avec le Comte Enée Caprara , le Prince Eugene , & le Duc de Schomberg , & que ces quatre Généraux avoient fait irruption dans le Dauphiné. Cette Province étant ouverte de tous côtés , fut bien-tôt inondée de leurs troupes , qui commirent par tout des désordres effroyables. Embrun ne se sauva du feu qu'en payant quinze mille écus de contributions. Gap , Chorges & Sisteron furent prises & abandonnées au pillage ; & il y a bien de l'apparence qu'ils auroient encore pénétré plus avant , si

Tome IV.

le Duc de Savoye n'eût été attaqué de la petite vérole : ce qui arrêta le cours de leurs expéditions. Dès que les Impériaux se furent retirés , le Roi envoya sur les lieux des Commissaires , pour réparer le dommage qui y avoit été fait.

Ce qui se passa de plus considérable en Hongrie , fut la prise du Grand Waradin par le Général Heusler. Du reste les Turcs & les Impériaux s'observèrent : ceux-ci commandés par le Prince de Bade & ceux-là par le nouveau Vizir Calil , qui demeura retranché près de Belgrade , pour n'être pas forcé d'en venir à une action.

L'Empereur méditoit depuis quelque-tems de récompenser le Duc de Hanover , qui avoit si bien mérité de la cause commune. Il proposa en sa faveur un neuvième Electorat , qui trouva d'abord quelques oppositions , mais qui fut agréé dans la suite , comme nous aurons occasion de le rapporter.

Le Roi de son côté , pour récompenser ses Officiers , fit une création de sept Maréchaux de France au commencement de l'année suivante. Ce furent le Comte de Choiseul , le Marquis de Joyeuse , les Ducs de Villeroi & de Noailles , le Marquis de Boufflers , le Comte de Tourville , & Monsieur de Catinat. Ensuite , ayant formé un camp à Gemblours , il s'y rendit au mois de Mai pour faire la revue de son armée. Elle étoit de cent mille hommes , & jamais elle n'avoit paru plus leste qu'en cette occasion. Toutes les Dames de la Cour s'y trouverent , ce qui fit juger que le Roi n'avoit pas dessein de rien entreprendre en personne. En effet , ayant sçu que le Roi d'Angleterre étoit campé assez près de là à l'Abbaye du Parc sous Louvain , il prit le parti de s'en retourner laissant au Duc de Luxembourg le Commandement Général de l'Armée.

Le Roi suivit en cela le conseil de

l'ii

1692.

1693.

En Mai.

1693.

Madame de Maintenon, qui ne vouloit pas qu'il s'exposât au hazard d'une Bataille. On en fit divers jugemens d'autant plus défavantageux à Sa Majesté que le Roi Guillaume étoit inférieur en nombre de troupes, & qu'on pouvoit aller à lui par deux endroits. Ce Prince en étoit lui-même si persuadé, qu'il ne pouvoit croire ce qu'on lui rapporta de la retraite du Roi T. C. & qu'il n'avoit osé abandonner son poste, tant que l'Armée avoit été à portée de le combattre. Mais le Roi ne fut pas plutôt parti, qu'il fit divers mouvemens, pour donner le change au Duc de Luxembourg.

En Juillet.

Ce Général feignit d'en vouloir à plusieurs Places pour obliger à son tour le Roi Guillaume à quelque diversion. Il fit attaquer Hui par le Maréchal de Villeroi, qui s'en rendit maître en peu de jours; puis marchant du côté de Liège avec tous les préparatifs nécessaires pour l'assiéger, il en décampa tout-à-coup, dès que les Alliés y eurent envoyé deux détachemens de leur Armée. Il parut bien-tôt à la vue de leur camp avec toute la Cavalerie de la Maison du Roi. Ce camp étoit assis sur la rivière de Ghéte, s'étendant d'un côté jusqu'au village de Nerwinde, & de l'autre jusqu'à Dormal où il avoit à dos le ruisseau de Landen. Il étoit couvert de hayes & de chemins creux & bordé de retranchemens garnis de près de cent pièces de canon. Le Roi Guillaume y avoit fait travailler toute la nuit du 21. Juillet, résolu d'y attendre l'Armée Française.

Le Duc de Luxembourg de son côté la rangeoit en bataille à mesure qu'elle arrivoit. Dès que le jour fut venu, il la fit marcher sur deux lignes vers le camp des Alliés. L'attaque commença par trois endroits différens, toujours au désavantage des Français qui furent repoussés avec perte. En vain le Duc de Luxembourg parcourut tous les rangs

pour animer les soldats par sa voix & par son exemple, la seconde charge ne fut pas plus heureuse que la première, par les bons ordres du Roi d'Angleterre & du Duc de Bavière qui avoient pourvu à tout. Le Maréchal de Boufflers étoit d'avis qu'on se retirât, pour ne pas risquer la défaite entière de l'Armée. Mais le Duc de Luxembourg ne pouvant consentir à ce dessein, fit un corps de toute sa Cavalerie & marcha de nouveau aux ennemis. Leur feu commençant à diminuer, il trouva moyen de pénétrer leurs lignes, ce qui fit peu à peu pencher la victoire de son côté. Elle se déclara bien-tôt entièrement, quand l'artillerie des Alliés eut cessé de tirer, ce que l'on imputa à l'Ingénieur Goulon, qui en rejeta la faute sur les ordres d'un Officier général. Aussi-tôt les Français entrèrent dans le camp & renversèrent tout ce qui s'opposoit à leur passage. Le reste de l'armée ennemie fit sa retraite en bon ordre, sans être poursuivie faute de vivres & de munitions.

Ainsi le Duc de Luxembourg ne put profiter de sa victoire, qui d'ailleurs lui coûta si cher qu'on ne pouvoit se réjouir de l'avoir achetée à ce prix. Le grand nombre de gens de qualité qu'on y perdit mit en deuil la meilleure partie du Royaume: ce qui excita de grands murmures contre ce Général que chacun accabla de reproches à son retour. Il en fut dédommagé par les applaudissemens de la Cour, dont, après tout, il n'avoit fait que suivre les ordres. Ce ne fut pas néanmoins la seule perte que firent encore les victorieux. Ils prirent Charleroi au mois de Septembre aux dépens de quatre à cinq mille soldats.

Un ou deux avantages de cette nature, dit le Dauphin au retour de la campagne, suffisoient pour ruiner le Royaume déjà épuisé par la disette de vivres & d'argent. Les Munitionnaires avoient tellement dégarni les Provinces, pour fournir à la subsistance de

1693.

En Septemb.
bre.

1693.

tant de troupes, que la misere étoit générale & la cherté des grains excessive. Les pauvres étoient réduits à se nourrir d'herbes, ce qui en fit mourir plusieurs, sur-tout en Normandie & en d'autres endroits. On vit des familles entieres désertter le Royaume, pour chercher chez les ennemis le pain qui manquoit dans leurs maisons.

Quoique la Cour fût informée de ces extrémités, par les séditions qui s'éleverent en quelques lieux, elles ne firent pas cesser les fureurs de la guerre. Le Maréchal de Lorge la porta en Allemagne avec tout ce qu'elle a de plus barbare & de plus affreux. On ne peut lire sans horreur les cruautés qui se commirent dans le saccagement d'Heidelberg, & ces excès, que la postérité aura peine à croire, feront à jamais la honte du nom Chrétien. Cependant le Roi s'en applaudit dans la Lettre qu'il écrivit à l'Archevêque de sa Capitale, pour en faire chanter solemnellement le *Te Deum*. Il envoya ensuite le Dauphin avec un renfort de trente mille hommes commander l'Armée qui venoit de ravager le Palatinat. Il sembloit qu'avec de telles forces il dût en peu de tems subjuguier toute l'Allemagne. Mais le Prince de Bade prit si bien ses mesures, que quoiqu'il n'eût pas plus de trente mille hommes, il rendit inutiles tous les grands projets du Dauphin. Ils se bornerent à exiger des contributions jusqu'au-delà du Neckre; après quoi il repassa cette riviere & revint en France fort mécontent de cette Campagne.

Celle de Piémont fut plus glorieuse pour le Maréchal de Catinat, qui, sans s'écarter des régles ordinaires de la guerre, gagna la bataille de la Marfaille contre le Duc de Savoye & ses Alliés, après les avoir empêchés de faire le siège de Pignerol. Ce ne fut pas néanmoins sans que la victoire fût long-tems disputée, par la valeur du

1693.

Prince Eugene, qui étoit à la tête des Impériaux & du Duc de Schomberg qui commandoit les Troupes Angloises. Le Duc de Savoye & le Comte Caprara eurent même d'abord l'avantage à Païlle droite; mais la Cavalerie Françoisse, qui avoit poussé la gauche, ayant pénétré jusqu'au corps de bataille qui se trouvoit découvert, l'Infanterie qui le composoit fut enfoncée & contrainte de céder au nombre. Il en coûta la vie au Duc de Schomberg & à quatre ou cinq mille hommes des Alliés.

En Catalogne, le Maréchal de Noailles prit la Forteresse de Roses, & le Fort de la Trinité, sans que Don Pedro de Rables qui commandoit dans la premiere de ces Places, & que le Duc de Médina Sidonia qui étoit à portée de la seconde, pussent empêcher le succès de l'une & l'autre de ces expéditions.

Enfin le bombardement de Saint Malo par les Anglois fut la dernière entreprise de cette année. Ils avoient disposé pour cela une machine, qui auroit ruiné la Ville, si elle eût réussi. C'étoit un Vaisseau de nouvelle construction, rempli de toute sorte d'armes à feu & de matieres combustibles, qui devoit porter l'incendie par-tout où il se feroit attaché. Mais s'étant arrêté avant que d'être à portée des murailles, la machine creva & sauta en l'air avec un horrible bruit. Les habitans en furent quittes pour leurs vitres cassées & pour les tuiles de leurs maisons qui se fracassèrent en plusieurs endroits. Les Anglois mécontents de ce succès, se retirèrent dans le dessein de mieux prendre une autrefois leurs mesures.

Le Roi crut la conjoncture favorable pour leur faire des propositions de paix. L'Envoyé de Dannemarck, qui réidoit à Londres, fut prié d'en faire l'ouverture; & Pon employa PElec-

1694.

1694.

teur de Baviere pour interposer son crédit auprès du Monarque Anglois. Mais rien ne fut capable d'ébranler ce Prince, qui aima mieux continuer la guerre que de consentir à des conditions défavantageuses à la cause commune : de sorte que le Roi se voyant sans espérance de réussir de ce côté-là, fit de nouvelles tentatives auprès des Etats Généraux. Il envoya à Maestricht Mrs. de Callieres & de Harlai, qui y eurent quelques conférences avec Monsieur de Dickvelt Député de leurs Hautes - Puissances. Mais les propositions qu'on y fit avant été communiquées au Roi d'Angleterre, il n'en fut pas content, & la négociation n'eut point de lieu.

Ainsi la guerre continua, & le Roi résolut d'y employer toutes ses forces. Ce ne fut pas sans avoir auparavant encouragé ses Officiers, en instituant en leur faveur l'Ordre Militaire de S. Louis. Il donna la conduite des troupes au Duc de Luxembourg, mettant à leur tête le Dauphin, pour lui laisser tout l'honneur de cette campagne. On n'y fit pourtant pas de grandes expéditions. Tout se termina à se retrancher au Pont d'Espierre, dont le Roi d'Angleterre avoit résolu de s'emparer. Son dessein étoit d'entrer en France, après s'être rendu maître de ce poste, & d'occuper ensuite quelques Places maritimes du Royaume. Mais il fut prévenu par la diligence du Général François, qui y envoya promptement quatre mille chevaux avec autant de fantassins en croupe : ce qui déconcerta les desseins des Alliés de ce côté-là. On ne put néanmoins les empêcher de prendre Deinsé & Dixmude, ni de former le siège de Hui, dont ils se rendirent maîtres en huit ou dix jours d'attaque. On fit trois gros détachemens que le Duc de Luxembourg envoya contre eux ; mais ils furent battus l'un après l'autre, & contraints de se retirer avec

perte. Ainsi s'évanouirent les grands desseins qu'on avoit formés sur Liège & Maestricht, sans pouvoir faire autre chose que de se tenir sur la défensive.

Il en fut à peu près de même en Allemagne, où le Prince de Bade tint long-tems le Maréchal de Lorge en échec : jusqu'à ce que l'ayant obligé de repasser le Rhin, les Impériaux entreurent en Alsace, & s'y emparerent de plusieurs postes qui furent repris ensuite par les François.

La France continuoit toujours ses négociations secretes avec le Duc de Savoie ; & c'est à quoi elle fut redevable du peu de progrès des Alliés dans le Piémont. Le Prince Eugene y commandoit les troupes Impériales, & le Comte de Gallowai y avoit succédé au Duc de Schomberg ; mais ni l'un ni l'autre ne purent rien entreprendre par les irrésolutions du Duc de Savoie, qui rompit toujours leurs desseins. D'ailleurs le Maréchal de Catinat & le Comte de Tessé se tenoient à portée d'observer leurs démarches, ce qui les réduisit à la prise du Château Saint George, & au Blocus de Cazal par le Général Geswind.

Les Vaudois eurent plus de succès dans les Vallées de Pragelas & de S. Martin. Ils y enleverent un convoi, & battirent un corps de mille hommes, ce qui leur facilita la prise de Queiras, dont ils forcerent les retranchemens.

Il n'y eut que dans la Catalogne où les armes Françaises remporterent des avantages plus déclarés. Le Maréchal de Noailles qui y commandoit s'avança jusques sur les bords du Ter pour attirer l'Armée Espagnole à un combat. Elle étoit commandée par le Duc de Scalona, qui s'étoit retranché de l'autre côté de la riviere. Les François ne laisserent pas de la passer, malgré le feu des ennemis qui les canonnoient à la faveur de leurs retranchemens. Le

1694.

1694.

Sieur de Chazeron, Lieutenant Général à la tête des Carabiniers, & le Sieur de S. Sylvestre à la tête des Grenadiers & de quelques Dragons, furent les premiers qui se jetterent dans le fleuve. Etant arrivés à l'autre bord, ils enfoncerent les Espagnols, les poursuivirent jusques dans leurs lignes, & donnerent le tems au reste de l'armée de passer aussi la rivière & de se mettre en bataille à mesure qu'elle arrivoit. La Cavalerie ennemie soutint plusieurs chocs avec valeur : mais quelques efforts qu'elle fit pour couvrir la retraite de l'Infanterie, elle fut rompue & poursuivie durant un long espace, avec perte de cinq mille hommes & de trois mille cinq cens prisonniers. Les François ne perdirent guères plus de cinq cens hommes dans cette occasion. La prise de Palamos, de Gironne & d'Ostalic fut le fruit de cette victoire. La première ne tint que quatorze jours, tant pour la Ville que pour le Château : la seconde seulement quatre, & la troisième se rendit sans attendre un coup de canon. Le Château de cette dernière Place fit un peu plus de résistance. Mais les Assiégés y étant entrés après en avoir forcé tous les retranchemens, les Assiégés mirent les armes bas & furent faits prisonniers de guerre.

Tous ces avantages devoient être suivis de la prise de Barcelone, selon le dessein que la Cour de France en avoit formé. Elle avoit même envoyé pour cet effet le Maréchal de Tourville à la rade de Roses, où son Escadre avoit été jointe par celle du Chevalier de Château-Renaud & par le Chevalier de Noailles commandant les Galeres de France. Mais dans le tems que la Flotte Françoisse se préparoit à cette expédition, celle des Alliés commandée par l'Amiral Russel, par le Contre-Amiral de Neville, & le Vice-Amiral Calembourg, arriva devant Barcelone ce

1694.

qui rompit entièrement les mesures des François. Les troupes de terre s'en dédommagerent par la prise de Castell-Folliet, Place située sur une hauteur presque inaccessible & défendue par une bonne garnison. Ces difficultés ne rebuterent point le Maréchal de Noailles, qui n'employa que trois jours à la réduire.

Sçachant ensuite que les Espagnols tâchoient de reprendre Ostalic, il envoya contre eux un détachement de son Armée, qui les obligea de lever le siège & de se retirer avec précipitation : c'étoit le Marquis de Conflans qui avoit formé cette entreprise. Celle du Baron de Preau ne fut pas plus heureuse contre le Château de Saint Paul. Quoiqu'il s'en fût rendu maître après l'avoir battu durant l'espace de ving-quatre heures, il l'abandonna presque dans le même tems, aux approches d'un Corps de Troupes que commandoit le sieur de Reinac.

Les affaires maritimes ne furent pas plus favorables aux Alliés. Le Chevalier François Wheler qui escortoit la Flotte Marchande de Smirne avec quinze Vaisseaux de guerre, fut surpris d'une tempe si violente dans le Détroit de Gibraltar, qu'il y périt avec son vaisseau, & douze de la Flotte Marchande.

Les Hollandois prirent peu de tems après une autre Flotte Marchande destinée pour la France, & composée de cent cinq Vaisseaux tant Suédois, que Danois & Daftzicquois. Le Capitaine Jean Bart, en ayant eu avis, leur donna la chasse entre le Texel & la Meuse ; & s'attachant à l'Amiral Hollandois, quoique monté de cinquante-huit pièces de canon, il l'aborda, en prit quelques autres avec le reste de son Escadre, & délivra la Flotte Marchande, qu'il escorta jusques aux lieux de sa destination.

Les Alliés voulurent venger cette perte en tentant une descente sur la

1694.

côte voisine de Brest. Ce furent le Général Talmasch & le Marquis de Carmarthen qui se chargèrent de cette expédition. Mais la Cour, qui en fut avertie à tems, donna par tout de si bons ordres, que les Troupes Angloises, qui avoient déjà pris terre à Camaret, furent obligées de se rembarquer avec perte de mille ou douze cens hommes tués ou faits prisonniers. On ne put néanmoins empêcher que cette Flotte ne bombardât Dieppe & le Havre de Grace. Dunkerque & Calais auroient aussi eu peu après le même sort, si les vents n'en eussent écarté les ennemis, dont les machines ne répondent pas à leur attente. La Campagne s'étant ainsi écoulée avec différens succès, chaque parti mit ses Troupes en quartiers, en attendant que le printemps ouvrît de nouveau le Théâtre de la guerre.

1695.

En Janvier.

Mais la France fit une perte durant l'hiver, qu'il ne lui fut pas facile de réparer. François Henri de Montmorenci, Maréchal Duc de Luxembourg, qui l'avoit si bien servi à la tête de ses Armées, mourut le 4. de Janvier d'une attaque d'apoplexie. Il fut moins regretté des peuples que de la Cour. Comme ses victoires avoient coûté beaucoup de sang à tout le Royaume, on donna peu de larmes à une mort, qui dans d'autres circonstances, auroit causé plus de regrets.

Celle de la Reine d'Angleterre causa un plus grand deuil à la Grande Bretagne. Le mérite de cette Princesse, reconnu même de ses ennemis, fut pour ceux qui l'avoient appelée à la Couronne un juste sujet de la regretter. Cependant les étrangers s'en réjouirent par l'espérance du changement que cette mort pourroit apporter aux affaires. Ils croyoient que la Couronne seroit dévolue à la Princesse Anne, comme plus prochaine héritière, par droit de succession. Mais le Prince d'Orange ayant été reconnu Roi,

conjointement avec la Reine son Epouse, il ne fut fait aucun changement à la Loi qui assuroit la Couronne au survivant des deux. Tel étoit le résultat de la Convention, devenue Parlement, & confirmée par deux Actes passés depuis en conséquence : & tel le Droit des peuples de ce Royaume en vertu de sa constitution.

1695.

La Cour de France ne laissa pas d'en espérer une révolution qui pourroit lui être favorable. Elle fit de bonne heure les préparatifs de la Campagne, & ne négligea aucune voie d'en assurer promptement les fonds. Il étoit difficile d'y réussir, vû l'épuisement général du Royaume. Elle eut recours à des moyens violens qui acheverent de desespérer les Sujets. On les distribua en vingt-deux Classes, dans chacune desquelles chaque particulier fut obligé de payer un tribut. Ce tribut fut appelé *Capitation*, parce qu'il se levoit *par tête*, & que nulle personne ne pouvoit prétendre de s'en exempter. Le Roi lui-même voulut s'y soumettre; & depuis le sceptre jusqu'à la houlette, tout le Royaume & le Pays conquis furent compris dans ce nouveau dénombrement.

L'enrollement forcé des Soldats fut le moyen qu'on mit en usage pour augmenter le nombre des Troupes. Tous les villages se trouverent bien-tôt déserts, & la Campagne déstituée de Laboureurs. Quelques-uns de ceux qui manquoient de pain furent ravis d'en trouver en portant les armes: les autres fuyoient pour se soustraire à cette dure nécessité, aimant mieux périr de misère, que d'aller malgré eux se faire tuer à un siège ou dans un combat.

Les coffres du Roi étant remplis & les Troupes recrutées de cette manière, on crut avoir beaucoup de forces; parce qu'on avoit beaucoup d'hommes portant le mousquet. Mais quel fond pouvoit-on faire sur une multitude ainsi rassemblée par violence? Le mauvais

1695.

succès de la Campagne fit bien voir qu'on n'en devoit rien attendre d'avantageux.

Le Roi Guillaume la commença le premier en Flandre par le siège de Namur, Place que les François croyoient imprenable à cause des grands ouvrages qu'ils y avoient faits. Pour donner le change au Maréchal de Villeroi qui y commandoit les Troupes de France, il partagea son armée en quatre Corps sous la conduite d'autant de Généraux. Il marcha ensuite du côté de Knoque, faisant semblant d'en vouloir à ce Fort. Puis voyant que le Général François demeurait tranquille dans ses lignes, il donna ordre d'investir Namur, qu'il se mit aussi-tôt en état d'assiéger. Au premier bruit de sa marche, le Maréchal de Bouffers se jeta dans la Place, dont la garnison se trouva de seize mille hommes, & pourvue de toute sorte de munitions. Le Maréchal de Villeroi, de son côté, sortit aussi-tôt de ses lignes résolu d'attaquer le Prince de Vaudemont, qui couvrait le siège avec une Armée de trente mille hommes. Il marcha à lui si secrètement, qu'il n'auroit pas manqué de le battre, s'il l'eût attaqué d'abord sans marchander : mais voyant qu'il lui restait peu de jour, il crut bien faire de remettre au lendemain une victoire qui lui paroissoit immanquable. En effet il étoit supérieur de beaucoup, & l'occasion ne pouvoit être plus avantageuse. Mais ce délai fut le salut de l'Armée du Prince de Vaudemont. Il profita de la nuit pour faire une retraite non moins glorieuse que nécessaire. Le Maréchal surpris & déconcerté le poursuivit inutilement le lendemain matin. Il ne put joindre que deux Régimens qui se sacrifièrent pour le reste de l'Armée.

Cependant le Roi d'Angleterre avoit fait ouvrir la tranchée devant Namur en trois endroits différens. Il poussa ses attaques avec tant de succès, qu'il obli-

gea bien-tôt la Ville de se rendre. Il ne lui restoit plus qu'à prendre le Château ; à quoi il trouva de grandes difficultés. Il le fit battre de cent soixante pièces de canon & de cinquante-cinq mortiers, pour éviter les longueurs & la perte des soldats, inséparables de ces sortes d'entreprises.

La Cour de France ne pouvoit digérer qu'avec une Armée de cent mille hommes, elle ne pût s'opposer aux desseins des Alliés. Ce fut pour les obliger à une diversion qu'elle ordonna au Maréchal de Villeroi d'aller brusquement bombarder Bruxelles. Il le fit durant un jour & deux nuits avec un feu si terrible de vingt-cinq mortiers & de dix-huit pièces de canon, qu'il réduisit en cendres les plus beaux édifices publics de cette Ville, outre plus de deux mille cinq cents maisons particulières. Ce fut là tout le fruit qu'il retira de cette expédition.

Le Château de Namur en ressentit un violent contre-coup. Cinq nouvelles batteries que le Roi Guillaume fit dresser en ruinerent les principaux ouvrages. On fit sommer alors le Maréchal de Bouffers & le Comte de Guiscard qui en étoit Gouverneur. Mais n'ayant fait aucune réponse aux conditions raisonnables qu'on leur fit offrir, les batteries recommencerent à tirer, & l'on se prépara à donner l'assaut. Il fut soutenu durant cinq heures & coûta deux mille hommes aux Assiégeans. Mais les Anglois qui étoient montés à la brèche, n'ayant pas été secondés aussi promptement qu'il l'auroit fallu, furent obligés de l'abandonner avec une perte considérable. Les Alliés ne laisserent pas de se loger sur les principaux angles du chemin couvert : d'où s'étant préparés à donner un second assaut le 1. de Septembre, les Assiégés ne l'attendirent pas, & capitulerent pour le lendemain.

Tout ce que put faire le Maréchal

1695.

En Août.

En Septembre.
etc.

En Juillet.

1695.

de Villeroy, pour n'être pas simple spectateur d'une conquête si importante, fut d'attaquer Dixmude & Deinse, qu'il reprit sans beaucoup de difficulté. Il voulut aussi faire une tentative sur Nieupport; mais le Prince de Vaudemont, qui s'étoit retiré sous le canon de Gand, ayant détaché quelque Infanterie & quelques Dragons de son armée, rompit les mesures des François, & les obligea de se retirer. Le Maréchal marcha ensuite du côté de la Mehaigne, feignant de vouloir attirer les Alliés à une action. Il fit passer cette riviere à quarante Escadrons, pour en charger trente des ennemis qui s'étoient avancés pour les reconnoître. Mais le Marquis de la Forêt, qui commandoit ces derniers, ayant attiré les autres dans une embuscade, les chargea avec tant de violence, qu'il leur fit perdre l'envie d'en venir à un combat général.

Ce fut pendant le siège de Namur que se firent ces divers mouvemens. La Place n'eut pas plutôt été rendue, que le Maréchal de Boufflers en sortant à la tête des Dragons, fut surpris de se voir arrêter par un ordre du Roi d'Angleterre. Il demanda, non sans émotion, quel pouvoit être le motif d'un pareil procédé. Il s'en imagina un qui n'étoit pas sans apparence. La surprise lui fit même lâcher quelques mots qui pensèrent révéler un important secret. Mais il se trouva bien soulagé, lorsqu'on lui apprit que c'étoit par représailles des infractions continuelles que les François, faisoient aux articles des Capitulations. Il en écrivit en Cour ce qui fit donner aux Alliés une ample satisfaction sur leurs plaintes.

Leurs armes ne furent pas moins heureuses en Piémont. Le Prince Eugene, qui y commandoit les Troupes Impériales se rendit maître de Casal, qui étoit bloqué depuis près d'un an. Il fut résolu qu'on en feroit raser les Fortifications, & que la Place ainsi de-

mantelée seroit remise au Duc de Mantoue. La France ne perdit pas sans chagrin un poste qui lui étoit si important. Mais ses intrigues avec le Duc de Savoye, empêcherent les suites de cette expédition, auxquelles S. A. R. forma sous main des obstacles insurmontables.

On crut rétablir les affaires de Catalogne, en y envoyant le Duc de Vendôme à la place du Maréchal de Noailles dont on étoit mécontent à la Cour. Cependant les exploits de ce nouveau Général se bornerent à faire lever le blocus d'Ostalic & de Castelfolliet, & à rompre les mesures des Espagnols sur Palamos, qu'ils avoient dessein d'assiéger. On en fit encore moins en Allemagne, où commandoient les Maréchaux de Lorge & de Joyeuse. Le Prince de Bade les tint perpetuellement en échec, & prit sur eux divers petits postes le long du Rhin.

Non seulement le Roi n'eut pas au dehors d'avantages considérables cette année, il éprouva encore au dedans les mêmes disgrâces qu'il avoit fait souffrir aux Alliés. Ils se vengerent des incendies exercés dans le Palatinat & sur la Ville de Bruxelles, par le bombardement de quelques ouvrages de Dunkerque. Le Risban & les deux jettées en furent endommagés; mais les brûlors qu'on y avoit mis pour les ruiner, se consumèrent inutilement sans produire tout l'effet qu'on en attendoit. Une semblable entreprise fut ensuite formée sur Calais. Dix Fregates, douze Galiotes, & plusieurs Chaloupes s'en approcherent & y jetterent quatre cens bombes; ce qui causa un dommage considérable tant aux ouvrages de la Ville qu'aux maisons des habitans.

La Guerre continuoit de même en Hongrie, où le Sultan Munstapha IV. qui étoit monté sur le Trône par la mort de son oncle Achmet, se mit à la tête d'une puissante Armée, & causa divers échecs aux Impériaux. Il prit sur eux Lippa & Ticout;

Empereur
des Turcs
MUSTAPHA
jusqu'en
l'année 1701.
qu'il eut pour
successeur
ACHMET III.
qui régna en-
core.

1695.

1695.

Titoul; puis marchant contre le Comte Veterani, qui étoit entre Lugos & Caransebes, il le battit, le prit prisonnier & lui fit couper la tête, après avoir taillé en pièces quatre à cinq mille hommes de ses Troupes.

1696.

En Février.

L'année 1696. commença par une conjuration contre le Roi Guillaume, qui fut découverte par un de ceux qui devoient l'exécuter. Le Roi Jacques ennuyé de ne pouvoir vaincre son ennemi par la force, eut recours à l'artifice, en donnant à sa Brigade qui étoit à Londres la commission secrète d'attaquer le Prince d'Orange dans son quartier d'hiver. Il nommoit ainsi une troupe de 50. ou 60. assassins qui devoit attendre le Prince sur le chemin de Richeumont, lorsqu'il iroit à la chaise. Tout étoit prêt pour en donner avis au Roi Jacques, qui s'étoit rendu à Calais avec une Flotte, pour passer aussi tôt en Angleterre. Mais le coup ayant manqué deux fois, par l'avis qu'en donna un des conjurés, les Anglois prirent de si justes mesures qu'ils mirent en sûreté la personne de leur Monarque. Les deux Chambres du Parlement firent pour cet effet un *Acte d'Association*, s'obligeant de le défendre envers & contre tous pour prévenir de semblables entreprises.

En Mars.

Par-là, le dessein des François n'eut point de lieu. Non seulement l'on empêcha leur descente, mais l'on se mit encore en état de les insulser sur leurs propres Côtes. La Flotte Angloise s'étant trouvée prête dès le 5. de Mars, partit des Dunes le même jour, & se rendit à la hauteur de Gravelines. Elle étoit forte de quarante Vaisseaux de guerre sous les ordres de l'Amiral Ruffel, du Lord Barclai & du Vice-Amiral Ailmer. Elle tint la mer jusqu'au 15. d'Avril, que s'étant approchée de Calais, où les François avoient renfermé leurs vaisseaux de transport, elle y jetta plus de quatre cens bombes qui cause-

En Avril.

rent dans la Ville une perte considérable. Le Roi Jacques s'étoit retiré à Boulogne, pour ne voir pas de si près l'incendie dont on le menaçoit. Mais s'il n'en fut point spectateur, il entendit du moins le bruit des bombes, qui brûlerent dix ou douze vaisseaux, une Eglise & deux cens maisons.

1696.

Cette vengeance fut suivie de la punition des Conjurés. Ils subirent le châtiment porté par les Loix d'Angleterre contre les Traîtres. Leurs corps ayant été pendus au Gibet, leur cœur & leurs entrailles furent arrachés & jetés au feu; & leurs têtes exposées sur les portes de Londres, pour intimider les autres par leur exemple.

Les Troupes Françoises étant restées durant ce tems-là aux environs de Calais & de Dunkerque, le Général Koehorn & le Comte d'Athlone, qui étoient à Namur, profiterent de leur éloignement. Ils s'avancerent à Givet à la tête d'un Corps de Troupes, & y ayant jetté quantité de bombes qui brûlerent tous les Magasins, ils se rendirent maîtres de la Ville, où ils ruinerent les cazernes des soldats. Le Comte de Guiscard, pour s'en venger, marcha alors vers Namur, dans le dessein de surprendre cette Place. Mais ayant trouvé la Garnison sous les armes, il s'en retourna sans tirer un seul coup.

Tels furent les préludes de la Campagne, pour laquelle le Roi avoit fait des préparatifs extraordinaires. Ils n'eurent pourtant pas tout le succès qu'on en avoit esperé. Le Maréchal de Boufflers qui commandoit l'Armée de Flandre, ayant eu ordre de ne s'en risquer, se contenta d'observer celle des Alliés, commandée par le Roi Guillaume. Tout se passa en diverses marches & contremarches. Et autant que les ennemis chercherent l'occasion de donner bataille, autant les François s'appliquerent à l'éviter.

Il ne se passa rien de plus décisif en

1696.

Allemagne , où le Prince de Bade d'un côté , & le Maréchal de Choiseul de l'autre , ne songerent qu'à faire échouer réciproquement leurs desseins. Ils demeurèrent chacun dans leurs lignes jusqu'au mois d'Août que le Prince de Bade en sortit. Il prit alors le Château de Hartz défendu par deux cens hommes qui se retirèrent sans autre perte ; après quoi les troupes retournerent dans leurs quartiers sans en venir à aucune action.

Il n'en fut pas de même en Catalogne , où les Troupes Françoises furent souvent aux mains avec les Espagnols , quoiqu'avec peu d'avantage de part & d'autre. Le Duc de Vendôme , qui commandoit les premières , ayant appris que le Prince de Darnstadt étoit campé avec quatre mille cinq cens Chevaux à Massanet , résolut de passer le Ter pour l'attaquer. Mais les Espagnols étant décampés à son approche , se retirèrent vers Ostalric , pour joindre leur Infanterie qui étoit retranchée sous le canon de cette Place. Le Général François les y poursuivit , résolu d'en venir à une action. Il fut reçu vigoureusement par la Cavalerie Espagnole qui le repoussa trois fois , & qui trois fois le vit revenir à la charge ; mais ayant été enfoncée à la quatrième , parce que l'Infanterie qui étoit dans son Camp ne fit aucun mouvement pour la secourir , les ennemis furent obligés de fuir avec perte de cinq ou six cens hommes. Il n'en coûta que cent cinquante aux François qui ne jugerent pas à propos d'engager une action générale. Ils se contenterent de démolir toutes les petites Places qui servoient de retraite aux Espagnols : ce qui ne se fit pas sans de fréquentes escarmouches qui coûtèrent néanmoins peu de monde aux deux Partis.

La mort de Marie-Anne d'Autriche , Reine Douairiere d'Espagne , arrivée le 27. d'Avril , causa quelque inquié-

tude à l'Empereur son frere , par la crainte qu'elle ne produisît quelque changement contraire à ses intérêts. Mais comme cette Princesse ne se méloit presque plus de rien depuis quelque tems , sa mort n'eut aucune suite qui fût préjudiciable aux affaires de l'Europe.

La maladie dont le Roi Charles II. son fils fut attaqué quelques mois après , causa de plus justes allarmes au Roi Très - Chrétien. Il souhaitoit que ce Prince ne mourût pas dans la conjoncture de la guerre , de peur que les Alliés ne s'opposassent aux desseins qu'il avoit formés sur ses vastes Etats. Aussi n'eut-il pas plutôt appris qu'il commençoit à se rétablir , que voulant prévenir les suites d'une rechute , il n'oublia rien pour désarmer ces mêmes Alliés par les tentatives qu'il fit pour les porter à la paix. Il falloit commencer par les persuader qu'il la désiroit sincèrement. Il le fit en offrant de reconnoître le Roi Guillaume & d'abandonner le Roi Jacques , dont les intérêts lui avoient été si chers jusqu'alors. On alla même jusqu'à tenir à Gand quelques conférences secrètes , entre M. de Callieres de la part de Sa Majesté T. C. & M. de Dickvelt de la part des Etats Généraux , pour donner de la jalousie au reste des Alliés. Mais les propositions du Roi n'ayant pu être acceptées par les Ministres des autres Puissances , ce Monarque s'appliqua à défunir ses ennemis , voyant qu'il ne pouvoit autrement les désarmer.

Le premier sur lequel il tourna ses vûes , fut le Duc de Savoye , qu'il tâchoit depuis long-tems d'attirer dans son parti. Il redoubla ses soins avec d'autant plus d'empressement , que la guerre d'Italie étoit la plus onéreuse à la France , par les grandes dépenses qu'elle lui costoit & les frigues qu'elle coûtait aux soldats. Le Comte de Tessé fut envoyé à Turin pour faire des offres à S. A. R. qui de son côté ayant fait assurer le Roi de ses

1696.

1696.

1696.

dispositions à un accommodement, convint d'une Trêve de six semaines avec la France, ce qui n'embarassa pas peu les Alliés.

Ils étoient depuis long-tems en défiance de ce Prince qui leur avoit pourtant promis de ne se point accommoder sans leur participation. Ils redoublèrent leurs offres pour tâcher de le retenir dans leur Alliance. Mais les promesses de la France qui s'obligea de lui restituer tous ses États, jointes à plusieurs millions qu'on lui donna, & au mariage de sa fille arrêté avec le Duc de Bourgogne, l'emportèrent sur la parole qu'il avoit donnée aux Alliés. Il ne put si bien dissimuler ses nouveaux engagements, qu'ils ne parussent enfin par un Traité de Ligue offensive & défensive, conclu le 29. d'Août avec la France.

En Août.

La Trêve n'avoit été accordée que pour porter les Princes d'Italie à accepter aussi la Neutralité. Mais le terme prescrit pour attendre leur réponse étant expiré sans qu'ils eussent voulu y consentir, on se mit en état de les y contraindre par la force des armes. Les Troupes qui étoient demeurées jusqu'alors dans l'inaction, se mirent en marche sous les ordres du Maréchal de Catinat; & s'étant avancées sur les frontières du Milanès, formèrent le Siège de Valence. Le Duc de Savoye s'y rendit pour y commander en qualité de Généralissime; ce qui, joint à la vigueur dont la Place fut attaquée pendant quinze jours, fit résoudre les Alliés à souscrire enfin à la Neutralité, par la crainte du danger où cette Province étoit exposée. Les François leverent aussi-tôt le Siège, & reprirent le chemin des Alpes; pendant que le Prince Eugene, de son côté, ramena les Troupes Imperiales dans le Tirol, après avoir reçu un dédommagement des quartiers d'hyver qu'elles devoient avoir en Italie.

Cependant les Armées navales des

deux Parties agissoient sur mer avec différens succès. Celle d'Angleterre, composée de soixante & dix Vaisseaux de guerre, sans les Fregates & les Galioles à bombes, fut partagée en deux par les ordres de Mylord Barclai, qui en envoya une partie devant l'Isle de Ré, pendant qu'il prit avec l'autre le chemin de Belle-Isle. Le Chevalier Bekman qui commandoit la premiere division, s'étant approché de Saint-Martin, y jeta une si grande quantité de bombes, que toute la Ville en fut consumée ou détruite. Il s'approcha ensuite d'Olonne qui fut traitée avec la même rigueur: tandis que Mylord Barclai fit descente dans deux Isles voisines de Belle-Isle, où il ruina plus de vingt Villages, & enrichit ses Troupes de butin.

Le Marquis de Nesmond, Chef d'Escadre des Armées de France, étoit durant ce tems-là à la hauteur du Cap de Finisterre en Galice, où il rencontra un convoi d'Ostende, composé de huit Vaisseaux richement chargés, allant à Cadix. Il s'en rendit maître sans beaucoup de peine: de même que le Chevalier Bart d'une partie de la Flotte Hollandoise, qu'il rencontra à six lieues de Flie peu après. Son Escadre étoit composée de huit Vaisseaux de guerre & de divers Armateurs; & la Flotte de Hollande de deux cens Vaisseaux Marchands, escortés de cinq Fregates. Bart l'attaqua avec vigueur, aborda lui-même le Commandant, prit trente Vaisseaux Marchands, & quatre du convoi, sans avoir souffert que très-peu de perte. Il n'en profita pas néanmoins. Ayant rencontré presqu'au-tôt douze autres Vaisseaux de guerre Hollandois, convoyant une Flotte qui alloit au Nord sous les ordres du Capitaine Ménard, il fut contraint de mettre le feu à sa prise, pour l'empêcher de retomber entre les mains des ennemis. Il eut assez de peine à en échaper lui-même, ne s'étant sauvé

1696.

qu'à force de voiles de la poursuite de quelques autres Vaisseaux qui arrivoient sur lui.

Ces avantages n'ayant donc pû réparer les dommages causés par les Anglois sur les côtes de France, le Roi pensa de nouveau aux moyens de se procurer la paix. Les conférences secretes duroient toujours entre ses Commissaires & ceux des Etats Généraux des Provinces Unies. Ceux-ci crurent qu'il étoit tems enfin de communiquer les Négociations à leurs Alliés: ce qui fut fait au commencement de Septembre. Le Siège de Valence, & le changement du Duc de Savoye qui s'y étoit rendu avec toutes les forces du Piémont, engagerent l'Empereur & le Roi d'Espagne à faire de serieuses réflexions sur cet événement. Ils consentirent aussi à la Neutralité, pour laquelle le Duc de Savoye n'avoit cessé de les solliciter pendant la Trêve.

En Septem-
bre.

En Octobre.

Le Traité ayant été conclu le 7 d'Octobre, on commença tout de bon de penser de tous côtés à la paix. Le Roi, pour marquer qu'il la desiroit, donna à M. de Callieres le caractere d'Envoyé Extraordinaire, avec ordre de demander aux Etats Généraux le choix d'une Place pour le lieu du Congrès. Ceux-ci ayant déclaré qu'ils n'entreroient en aucune Négociation, sans y comprendre le Roi Guillaume & les autres Alliés, chaque Puissance fit choix de ses Ministres, & l'on s'assembla d'abord à la Haye.

En Novem-
bre & Dé-
cembre.

Le Roi nomma pour ses Plénipotentiaires Messieurs Courtin & de Harlai, sans néanmoins en exclure M. de Callieres. Le Roi d'Angleterre choisit le Comte de Pembrock, Mylord Williers, & le Chevalier Joseph Williamfon; le Roi d'Espagne, M. de Quiros & le Comte de Tiremont; & les Etats Généraux, Messieurs Boreel, de Dickvelt, & Van Haeren. L'Empereur ne nomma les siens qu'au commencement de l'année suivante: ce furent les Comtes

de Caunits & de Straetman. Il ne lui importoit pas moins que la Ligue subsistât en son entier, qu'il importoit au Roi Très Chrétien de la voir détruite. L'un & l'autre avoient l'œil sur l'Espagne en cas que le Roi Catholique vînt à mourir, comme on le craignoit. Ses Etats étoient si éloignés de ceux des Princes ligués, & si à portée de la France prête à s'en emparer au premier événement, que la conquête pouvoit en être faite avant la formation d'une nouvelle Ligue pour s'y opposer. Aussi l'Empereur avoit-il fort à cœur la continuation de la Ligue, qu'il regardoit comme le salut de l'Europe. Il n'y eut rien qu'il ne fit pour éloigner le Traité de Paix; & il y auroit peut-être réüssi, si l'intérêt commun des Alliés à procurer le repos public, ne l'eût emporté sur ses vûes particulieres.

Pendant qu'on disutoit à la Haye les prétentions que chacun devoit former, la Princesse de Savoye arriva en France, en conséquence du Traité fait avec le Duc son pere, dont son mariage avec le Duc de Bourgogne devoit, comme j'ai dit, être le lien. Elle fut reçue à Lyon aux acclamations de toute la Ville, & les Peuples ne l'appelloient que la *Princesse de la Paix*. Quoiqu'elle n'eût alors guères plus de onze ans, on remarquoit en elle beaucoup d'esprit & des manieres au-dessus de son âge. Sa physionomie étoit noble, & sans que sa beauté fût parfaite, sa personne avoit mille charmes qui en firent dans la suite le principal ornement de la Cour. Le Roi alla au-devant d'elle jusqu'à Montargis, accompagné de Monseigneur le Dauphin & de Monsieur; & le Duc de Bourgogne ne la vint recevoir qu'à Nemours. De-là elle fut conduite à Fontainebleau, d'où on la mena à Marly & à Versailles.

Quoiqu'on n'eût pas encore nommé le lieu du Congrès pour la Paix, les négociations ne laissoient pas de se con-

1696.

1697.

1697.

tinuer. Le bruit s'en répandit jusqu'à Constantinople, & le Divan en fut alarmé. Le Vizir manda aussi-tôt l'Ambassadeur de France, pour sçavoir de lui quel étoit le fondement de cette nouvelle. L'Ambassadeur éluda la question, par l'assurance qu'il donna au Vizir que le Roi son Maître ne feroit rien sans la participation du Grand Seigneur. Cependant il n'étoit pas sans appréhension dans un lieu où l'on n'a pas beaucoup d'égards au Droit des gens. Il en donna avis à la Cour, qui dépêcha aussitôt un Exprès à Constantinople, avec des Lettres du Roi pour assurer le Sultan de son amitié. Ces Lettres furent accompagnées de présens pour le Grand Vizir & pour les autres Ministres du Divan, sans lesquels il auroit été difficile d'adoucir l'aigreur de leurs esprits prévenus. On n'eut pas de peine à leur persuader par cette voie, que toutes les démarches de la France ne tendoient qu'à l'avantage de la Porte, qui seroit plus en état de tourner toutes ses forces contre l'Empereur, quand la ligue des Alliés seroit dissipée, comme on l'espéroit.

Les esprits étant donc rassurés de ce côté là, on travailla à donner satisfaction à ceux qui étoient intéressés au Traité de Paix. On promit d'en prendre pour fondement ceux de Westphalie & de Nimegue, & de restituer préliminairement la Lorraine au Duc Charles, sans quoi l'Empereur ne vouloit point entrer en négociation. Ces mesures ainsi prises, il fut question de choisir un Médiateur pour concilier tant d'intérêts différens. Le Roi de Portugal & le Duc de Savoye offrirent leurs offices; mais on ne jugea pas à propos de les accepter. On rejeta de même ceux du Pape, & l'on choisit le Roi de Suède, dont la médiation fut agréable à tous les Alliés. Il n'y eut que les Espagnols qui refusèrent d'abord de la reconnoître, jusqu'à ce qu'en ayant écrit au Roi

leur Maître, ils reçurent ordre de se conformer à la résolution prise sur ce sujet en plein Congrès. Le Roi de Suède (1) qui aspirait à cet honneur & qui s'y attendoit, avoit envoyé pour cet effet le caractère d'Ambassadeur au Baron de Lillienroot son Ministre à la Haye. Il fut sçué d'un consentement unanime en qualité de Médiateur, & promit au nom du Roi son Maître d'exercer cette fonction d'une manière si équitable, que personne n'auroit lieu de se repentir de l'honneur qu'on lui avoit fait de lui déferer.

Pour rendre sa médiation plus efficace, Sa Majesté Suédoise fit au mois de Mars un grand Armement qui inquiéta beaucoup les Alliés. Chacun en raisonna selon ses intérêts ou ses craintes. On ne douta point qu'il n'eût été concerté avec la France pour intimider les Impériaux, & leur faire embrasser plus promptement la Paix. Mais quelles qu'ayent été en cela les vues du Roi de Suède, il n'en retira aucun fruit, la mort l'ayant enlevé dans le mois suivant. La médiation ne laissa pas d'être continuée au Baron de Lillienroot, au nom du jeune Roi Charles XII. (2) qui n'avoit alors que quinze ans. Il y eut quelques difficultés sur le lieu où se devoient tenir les conférences; mais après diverses contestations excitées la plupart par les Ministres de l'Empereur, on convint enfin du Château de Ryswick, où le Congrès fut ouvert le 9 de Mai.

On n'en faisoit pas la guerre avec moins d'ardeur. Au contraire la paix conclue en Italie, ne fit que rendre plus nombreuses les Troupes du Roi dans le Pays-Bas. Elles furent commandées par trois Maréchaux de France, Catinat, Boufflers & Villeroi, qui avoient chacun un corps séparé sous sa conduite. Le premier à la tête de quarante

(1) Charles XI.

(2) Mort le 11. Décembre 1718.

1697.

En Février.

En Mars

En Avril.

En Mai.

En Janvier.

1697.

En Juin.

mille hommes, commença la campagne par le siège d'Ath, tandis que les deux autres le couvroient avec chacun une Armée d'observation. La Place fut obligée de se rendre après 13 jours de tranchée ouverte, n'ayant pû être secouruë par les Alliés. Le Roi Guillaume & l'Electeur de Baviere qui commandoient leurs Troupes n'auroient pû l'entreprendre sans hasarder une bataille, à quoi l'infériorité de leurs forces ne leur permit pas de s'exposer. Ils se contenterent de mettre le Pays à couvert, en formant un camp capable d'arrêter l'armée Françoisë.

Ils l'empêcherent par ce moyen d'exécuter divers desseins que les Généraux François avoient formés. Le principal étoit d'attaquer Bruxelles; ce qui n'auroit pas manqué d'arriver, si le Roi d'Angleterre n'eût prévenu les Maréchaux de Villeroi & de Boufflers, qui marchaient déjà de ce côté-là. Ainsi leurs progrès ayant été suspendus par sa diligence, ils tirèrent du moins ce fruit de leur inaction, qu'elle fut employée à parler de paix. Le Maréchal de Boufflers & le Comte de Portland eurent sur ce sujet diverses conférences à la tête des deux Armées, où ils réglèrent plusieurs Préliminaires qui arrêtoient le cours des négociations.

On fit encore moins de progrès en Allemagne. Le Maréchal de Choiseul qui y commandoit les Troupes Françoises fut réduit à demeurer sur la défensive, & borna tous ses mouvemens à des campemens ou à des fourages. Encore ne put-il empêcher le Prince de Bade de passer le Rhin & de venir assiéger Ebrénbourg. Sa prise coûta quatre ou cinq cens hommes aux Impériaux qui s'en rendirent maîtres en huit jours de tranchée ouverte.

Les plus grands succès étoient réservés pour la Catalogne, où le Duc de Vendôme assiégea Barcelone, le 15 de Juin. Il s'empara premièrement des

postes avancés qui couvroient la Place, non sans en venir aux mains avec les ennemis qui l'attendoient en bataille au-delà d'un Pont. Ce passage fut forcé & les Espagnols mis en déroute: ce qui facilita les approches de la Ville qu'on ne put néanmoins investir de tous côtés. Le Prince de Darmstadt s'y jeta pour la défendre. Sa présence, jointe aux fréquens secours qu'il trouva moyen d'y faire entrer, rendit le siège long & meurtrier. Comme l'Armée Espagnole étoit à portée, il falloit la combattre avant que de prétendre emporter la Place. Le Général François n'hésita pas à faire attaquer pour cela Don Miguel Gonzales d'Otaffa qui étoit posté avec près de dix mille hommes sur trois hauteurs derrière le camp. Il marcha en même tems contre le Marquis de Grigni, campé à Cornella à une lieuë de son Armée, & soutenu des Troupes du Viceroi Don Francisco de Velasco. Les Troupes du Marquis furent poussées jusqu'au delà de San Feliu, où le Viceroi ne s'attendoit à rien moins; car éveillé par le bruit du combat, tout ce qu'il put faire fut de se sauver à la hâte, n'ayant seulement pas eu le tems de s'habiller. Il abandonna son camp & tout son bagage, où les François firent un butin considérable. Il en fut de même de celui de Don Miguel Gonzales d'Otaffa. Le Comte de Breuil & le Lieutenant Général d'Usson qui l'attaquerent, le mirent en désordre & en chasserent les Espagnols: tellement qu'obligés de se retirer sur des hauteurs inaccessibles, ils virent piller & brûler tous les postes qu'ils avoient occupés auparavant.

Le Duc de Vendôme revint ensuite au siège, dont il avoit laissé la conduite au Marquis de Buzebieres, Lieutenant Général de jour. Il s'étoit rendu maître de la contrescarpe la nuit du 6 au 7 de Juillet; mais les avantages remportés par les François n'ayant servi qu'à

1697.

1697.

exciter de plus en plus les Assiégés à se défendre, ils seroient peut-être venus à bout de leur faire lever le siège, si la conjoncture de la Paix prochaine n'eût porté la Cour de Madrid à une autre résolution. Elle prit celle de faire remettre la Place aux Assiégeans qui seroient dans peu obligés de la lui rendre. Le Duc de Vendôme en prit possession le 15. d'Août.

Jean Sobieski III. du nom, Roi de Pologne, étoit mort dès le mois de Juin de l'année précédente, & toute l'Europe étoit attentive aux suites des brigues qui se faisoient pour lui donner un Successeur. L'Acte dressé par la Noblesse pour l'Élection défendoit expressément de nommer un Originaire Polonois, sous peine d'être déclaré ennemi de la Patrie. Il fallut donc chercher parmi les Etrangers un sujet digne d'être élevé à ce haut rang. La Diète fut partagée en deux factions qui causèrent de grands troubles dans la Pologne.

La première & la plus nombreuse jeta les yeux sur François-Louis de Bourbon Prince de Conti, qui avoit déjà donné en plusieurs occasions des preuves éclatantes de sa valeur. Le Roi suppléa par ses largesses à ce qui pouvoit lui manquer pour gagner les suffrages des Polonois. Il fut élu par vingt-huit Palatinats, selon les formes ordinaires en ce Royaume.

La seconde & la moins considérable se déclara pour Auguste, Electeur de Saxe, qui, quoiqu'il n'eût pour lui qu'un petit nombre de Palatinats, l'emporta néanmoins sur son Concurrent, tant par sa diligence à soutenir son parti, que par la foiblesse de celui du Prince François, qui manqua de vigueur dans une occasion si importante.

Quelques Politiques ont prétendu que pendant que le Roi faisoit en apparence tous ses efforts pour appuyer le Prince de Conti, il travailloit sous main à le traverser par un effet du res-

1697.

sentiment que j'ai dit ailleurs (1) qu'il avoit contre ce Prince. Mais il eût si peu vrai-semblable que le Roi eût voulu faire tant de dépense dans une occasion où rien ne l'obligeoit à dissimuler, qu'il semble qu'on doit plutôt imputer ce mauvais succès au défaut des mesures qui furent mal prises ou mal soutenues. En effet on peut dire que la France en fit trop & trop peu. Elle en fit trop, pour ne pas achever une entreprise si heureusement commencée. Elle en fit trop peu, pour faire croire qu'elle n'avoit pas envie de réussir.

Quoiqu'il en soit, le Prince de Conti ayant été proclamé Roi, par ceux de son Parti, monta sur l'Escadre qui lui avoit été préparée, & arriva à Dantzick, Capitale de la Prusse Polonoise. Il trouva que son Concurrent, qui, de son côté, s'étoit aussi fait couronner, étoit déjà entré dans le Royaume, où il avoit joint ses Troupes à celles de la Couronne, dont les Généraux s'étoient déclarés en sa faveur. Il jugea qu'il tenteroit inutilement de pénétrer dans un Pays, dont les principales Places étoient dès-lors entre les mains de ses ennemis. Sur-tout les sachant tout proche de Dantzick, où ils avoient déjà forcé l'Abbaye d'Oliva qui en est voisine, il ne songea qu'à se rembarquer après avoir été abandonné de la plupart des Seigneurs Polonois qui l'avoient reçu.

Son départ fut regardé comme une renonciation qui ne servit pas néanmoins à réunir les factions opposées. Plusieurs de ceux qui avoient appelé le Prince de Conti firent à la vérité leur capitulation avec l'Electeur; mais quoiqu'il eût été reconnu Roi, & qu'il eût fait peu après en cette qualité son entrée publique à Varsovie, la division qui continua à régner parmi les Polonois, causa de grands malheurs à ce Royaume.

Il se fit aussi cette année un nouveau sou-

(1) Voyez ci-devant page 185.

1697.

levement en Hongrie. Quatre à cinq mille hommes ayant pris les armes sous la conduite du Colonel Tokai, furent bien-tôt suivis d'un plus grand nombre, qui se porteroient à d'extrêmes désordres. L'Empereur y envoya aussi-tôt ses Généraux qui ayant battu les Rebelles en plusieurs occasions, les dissipèrent enfin entièrement, après avoir fait un exemple des plus coupables.

EMP. DES
TURCS en
CORE MUSTA-
PMA II.

Ce succès fut suivi d'un autre beaucoup plus considérable contre les Turcs. Le Prince Eugene de Savoye, qui depuis la Neutralité d'Italie, étoit allé commander en ce Pays-là, ayant appris que le Grand Seigneur étoit à la tête de son Armée près de Belgrade, résolut de le combattre, ou de traverser du moins ses desseins. Il marcha pour cet effet vers Zenta sur la Teisse, & enfonça d'abord mille chevaux Turcs qui s'opposoient à son passage. Scachant ensuite qu'un Corps de vingt-cinq mille des infidèles se dispoisoit à passer cette rivière, il entreprit de le charger; ce qu'il exécuta si heureusement, qu'à peine mille hommes des ennemis purent se sauver de la défaite. Il en périt plus de vingt mille tant par le fer, que par le feu ou par l'eau. On leur prit toute leur Artillerie & tout leur Bagage, & outre un grand nombre de Drapeaux & sept Queues de cheval, on leur enleva la Caisse militaire & toutes les archives de la Chancellerie du Sultan. En un mot jamais victoire ne fut plus complète ni plus avantageuse par le butin immense qu'on y fit. Le fruit le plus important qu'en retira l'Empereur, fut la réduction de la Bosnie sous son obéissance.

En Septem-
bre.

La Paix de Ryswick, qui suivit de près cette action, fut un nouveau sujet de mécontentement pour le Sultan qui avoit espéré que la France le soutiendrait dans ses desseins sur la Hongrie. Il en fut d'autant plus surpris, qu'elle étoit très-défavorable au Roi. En effet, bien loin d'en prescrire les conditions aux Alliés, comme il avoit fait au Traité de Nime-

gue, il fut contraint d'accepter celles qu'ils voulurent lui imposer. C'est que la France commençoit à sentir sa foiblesse, & qu'elle avoit besoin de la Paix pour se remettre de ses longs travaux. Les Traités de Westphalie servirent de fondement à celui-ci. Outre les grandes restitutions que le Roi fut obligé de faire, il donna sa parole Royale de ne troubler ni inquiéter en aucune manière Guillaume III. Roi de la Grande-Bretagne, dans la possession des Royaumes & Etats dont il jouissoit. Les Articles furent signés le 20 de Septembre entre la France d'une part, & l'Espagne, l'Angleterre & les Provinces-Unies de l'autre. Et comme on n'avoit encore pu régler ceux qui regardoient les Impériaux, on convint d'une suspension d'armes d'un mois, pour leur donner le tems de faire aussi leur Traité qui fut conclu le 30 d'Octobre.

1697.

Ainsi les Peuples commencèrent à respirer. La Paix fut publiée, & le mariage du Duc de Bourgogne avec la Princesse de Savoye en fut comme le Sceau. On le célébra à Versailles le 7 de Décembre avec une grande magnificence. Les nouveaux Epoux se mirent au lit, où ils demeurèrent environ une heure, les rideaux ouverts, en présence de toute la Cour: ensuite de quoi ils se séparèrent pour ne consommier leur union que deux ans après. L'extrême jeunesse de l'un & de l'autre en fut la cause, aussi bien que le tempérament du Duc de Bourgogne qui n'étoit pas d'une forte complexion.

En Octobre.

En Novem-
bre & Dé-
cembre.

La Cour de France ayant envoyé un Exprès à Londres pour communiquer ce mariage au Roi d'Angleterre, il chargea le Duc de Saint Albans d'en venir complimenter le Roi. Ce Ministre arriva à Paris au mois de Janvier, & fut reçu à la Cour avec des honneurs extraordinaires. C'étoit pour colorer par ces démonstrations extérieures la feinte reconciliation des deux

1698.

En Janvier.

1698.

deux Cours. Car quoiqu'on eût restitué Orange à son légitime Maître, on ne laissa pas d'exercer bien tôt de nouvelles violences contre les Protestans de cette Principauté. Les choses y ayant été rétablies sur l'ancien pied, & les Ministres recommençant à prêcher, les nouveaux Convertis des Pays voisins voulurent y aller pour entendre leurs Sermons & assister aux Prieres. C'en fut assez pour donner lieu à la Cour, non-seulement de décréter des peines très-severes contre tous ceux qui seroient surpris dans les chemins, mais même de défendre à tous les Sujets du Roi d'aller s'établir à Orange, & d'ordonner à tous ceux qui y étoient établis depuis long tems, d'en revenir au plus tard dans six mois.

Ainsi la Paix, bien loin d'être favorable aux nouveaux Convertis, leur fut plus funeste que la guerre. On les désarma dans tout le Royaume comme suspects: marque que l'on se désoit avec raison de tant de conversions qui n'avoient été faites que par violence. On avoit reconnu leur fidélité tant qu'on les avoit laissés vivre dans leur Religion; dès qu'ils en eurent changé, pour obéir aux ordres de la Cour, on commença à les regarder comme capables de se révolter contre leur Prince. Cependant par une contradiction de conduite, qui marquoit assez la playe profonde que l'Edit de 1685. avoit faite à l'Etat, le Roi donna une déclaration permettant à ses Sujets Réfugiés de revenir en France dans six mois à la charge d'y faire profession de la Religion Catholique Romaine. Si l'on étoit si peu sûr du cœur de ces Nouveaux-Réunis, à quoi bon les rappeler? Et si l'on ne doutoit pas que leur conversion ne fût sincere, pourquoy les désarmer comme suspects? Mais la France avoit besoin d'hommes, & il falloit à quelque prix que ce fût la repeupler. On promettoit à ces Sujets fugitifs de les mettre à couvert des

Tome IV.

peines corporelles qu'ils avoient encourues par la contravention aux nouveaux Edits; mais on ne disoit rien de leurs biens, dans la possession desquels il étoit juste de les rétablir, & la Déclaration de 1689. qui en avoit disposé, n'étoit point révoquée par celle-ci. D'ailleurs la clause de ne revenir qu'à condition d'exercer publiquement la Religion Catholique Romaine, ne laissoit voir que de fâcheuses conséquences pour ceux qui étoient demeurés dans le Royaume sur la foi de l'Edit de révocation; ou plutôt la maniere dont on les traitoit, contre la disposition expresse de ce même Edit, faisoit assez voir ce que devoient appréhender ceux qu'on s'efforçoit de rappeler de leur refuge.

Quoiqu'il en soit, personne n'y fut trompé. Ceux mêmes qui demeurèrent sur la foi des promesses du Roi, furent emprisonnés, pendus, suppliciés; & la paix, qui, pour tous les autres ouvroit les prisons & les galeres, les remplit de Protestans, dont les chaînes ne devinrent que plus pesantes dans la tranquillité dont tout le reste du Royaume jouissoit. On vouloit leur soumission plutôt que leur persuasion; & comme la voie de la contrainte n'a guères de pouvoir sur les consciences, on se faisoit des personnes, faute de pouvoir s'assurer des cœurs. La Cour eût bien voulu que toute la France eût été *Catholique*; mais il fallut se payer du non au défaut de la réalité. Toutes les familles d'Orange, qui avoient changé extérieurement, reprirent à la faveur de la Paix leur première profession; plusieurs qui en étoient sorties durant l'interdiction y retournerent & l'on y en compta cette année environ trois mille. Tel est l'effet naturel de la liberté.

Comme la guerre ne donnoit plus de véritable occupation au Roi, il voulut du moins en conserver l'image, en ordonnant près de Compiègne un des plus beaux Camps qu'on eût jamais vus. Il

LII

1698.

En Février.

1698.

En Septem-
bre.

étoit composé de soixante & dix mille hommes des Troupes les plus lestes de ses Armées, & particulièrement de sa Maison. Le Maréchal de Boufflers, qui les commandoit sous le Duc de Bourgogne, s'y distingua par une dépense excessive, tenant table ouverte pour les Dames & les Officiers. Sa Tente étoit une grande maison de bois, composée de tous les appartemens nécessaires, & aussi magnifiquement meublée que pouvoit l'être son Hôtel à Paris. Toutes celles tant des Officiers que des Soldats étoient de la dernière propreté, la plupart des Colonels s'étoient ruinés pour mettre leurs Régimens en état de paroître : outre les habits d'ordonnance qui étoient tout neufs, ils avoient encore divers autres ornemens qui servoient à les relever. Rien n'étoit plus brillant que les Equipages des Officiers, ni rien de plus magnifique que tout ce spectacle, qui, au milieu de la paix, retraçoit un fidèle tableau de la guerre. On y représenta des maraudes, des escarmouches, des décampemens, des marches, des batailles rangées, des Siéges de ville, des fourages, des rencontres de partis : tout cela sans aucun désordre, & d'une manière aussi sérieuse, que s'il ne s'étoit point agi d'un simple divertissement. Il n'y eut que le mauvais tems qui en diminua un peu le plaisir. Mais comme rien ne coûte aux Grands, dont les récréations ne connoissent point d'obstacles, le Roi & toute la Cour assista pendant la pluie à plusieurs de ces actions. Le Siège de Compiègne en fut la clôture ; l'Armée se partagea en deux corps, l'un pour attaquer la Ville, & l'autre pour la défendre. On ouvrit la tranchée dans les formes, on fit les approches, on força des retranchemens, on insulta des Ouvrages, & l'on força enfin les Assiégés à capituler. Le feu fut très-grand dans toutes ces occasions, & cette image de la guerre parut à ceux qui n'y étoient pas accoutumés aussi

terrible que la chose même.

Le Roi en fut aussi content que d'une véritable expédition. Il fut charmé de la belle Ordonnance de ses Troupes, qui sembloient n'avoir rien perdu dans les fatigues des Campagnes précédentes, & ce qu'il venoit de voir l'excita à former bien-tôt de nouveaux desseins. Il retourna à Versailles sur la fin de Septembre, & se rendit à Fontainebleau au commencement d'Octobre pour y passer le reste de la belle saison.

Peu de jours après que la Cour y fut arrivée, on y célébra une nouvelle fête. Ce fut le Mariage d'*Elizabeth Charlotte d'Orléans*, fille de *Monsieur*, avec *Leopold-Charles*, Duc de Lorraine. Les préparatifs en furent très-somptueux, & la Cérémonie s'en fit le 13. avec beaucoup d'éclat & de pompe. Le 16. la Princesse partit pour se rendre dans les Etats du Duc son Epoux, qui vint au-devant d'elle à Vitri-le-François, & qui lui fit faire à Bar une réception des plus magnifiques. Cette Alliance est la trentetroisième que la Maison de Lorraine ait faite avec celle de France.

Il sembloit que tous ces plaisirs devoient assez occuper la Cour, pour l'engager à laisser jouir les nouveaux Convertis de quelque repos. Cependant on les inquiéta plus que jamais, & ils furent les seuls qui n'eurent point de part à la tranquillité publique. Outre les Déclarations dont nous avons parlé il n'y a pas long-tems, le Roi en donna deux autres au mois de Décembre. La première, pour ôter toute espérance de sortir du Royaume à ceux qui y étoient demeurés ; & la seconde pour rappeler ceux qui en étoient sortis, par l'appas des biens temporels qu'on leur promettoit. Il étoit au choix de ceux-ci de retourner en France, ou de n'y pas retourner, selon qu'ils y seroient déterminés par l'intérêt de leurs biens, ou par celui de leur conscience. Mais il n'en étoit pas de même de ceux-là : ils ne

1698.

En Octobre.

En Décembre.

1698.

pouvoient acheter la liberté de sortir, même par la perte de leurs biens : il falloit qu'ils sacrifiaffent leur conscience, ou qu'ils fussent prêts à tout souffrir. Car il leur étoit enjoint sous peine de *punition corporelle*, de vivre exactement & fidelement dans la profession & l'exercice de la Religion Catholique-Romaine. Dure extrémité, qui ne laissoit aux uns de quoi vivre qu'en mettant leur ame sous le joug, & qui faisoit perdre aux autres toute espérance de rien posséder désormais dans le Royaume.

C'est ainsi que des Sujets Chrétiens ne purent obtenir une Treve qu'on ne refusoit pas même aux Infidèles. *Les deux Empires qui se faisoient la guerre depuis si long-tems, suspendirent enfin leurs hostilités. Le Roi d'Angleterre & les Etats Généraux interposèrent leur médiation pour les amener à un accommodement; & le Traité en fut enfin conclu à Carlowitz le 24. Janvier de l'année suivante.*

1699.

Cependant le Roi étoit toujours possédé par la Marquise de Maintenon, sur le front de laquelle on voyoit moins de beauté que de rides, mais dont la vivacité de l'esprit paroissoit encore dans le feu de ses yeux. Elle pouvoit tout, elle faisoit tout, elle se mêloit de tout, elle étoit l'ame de tous les conseils. Aussi dévouée au Monarque qu'elle aimoit, que le Monarque étoit attaché à sa personne, il ne manquoit à leur union que le Sceau du Sacrement. Elle le pressoit depuis long-tems de mettre par-là le comble à son ambition. Le Roi y consentit pour calmer sa propre conscience. Il sentoit quelque scrupule de vivre dans un mariage clandestin : il voulut lui donner une forme moins équivoque. Néanmoins comme ce mariage étoit d'une nature à ne pouvoir être célébré publiquement, il fallut avoir recours à une personne de confiance. Louis Antoine de Noailles avoit été fait Archevêque de Paris en 1695. par la faveur

1699.

de Madame de Maintenon. Elle crut pouvoir tout exiger d'un Prélat qui lui étoit redevable de sa dignité. Elle ne se trompa point : le nouvel Archevêque donna sans peine sa bénédiction au Mariage en présence du P. de la Chaize, & d'un Ministre d'Etat seulement.

Ainsi la Veuve de Scaron eut, au titre près, toute l'autorité de Reine de France qu'elle exerça d'une manière encore plus absolue que si elle eût été déclarée telle en effet. De-là ces animosités réciproques qui révolterent contre elle *Monseigneur* & la plupart des Princes du Sang : de là ce divorce dans la famille Royale qui pensa avoit de si fâcheuses suites : de là enfin tant de satyres malignes & tant de bons mots qui inonderent sous main & la Cour & Paris. La Dame ne les ignoroit pas ; mais contente des respects extérieurs de ceux-mêmes qui parloient mal d'elle, toute son application fut de se faire des Créatures pour se maintenir dans un rang si élevé. Modeste par art & dévote par étude, elle ne vouloit point briller avec trop d'éclat. Il lui suffisoit que la gloire du Monarque fit réjaillir sur elle quelques-uns de ses rayons.

Ce fut pour perpétuer cette Gloire dans l'esprit des peuples, qu'elle eut soin d'en faire ériger un nouveau monument dans une des plus belles Places de Paris. C'est celle qu'on nommoit autrefois la Place de Vendôme, vis-à-vis des Feuillans de la rue Saint Honoré. On y éleva au mois de Juin un magnifique Piedestal, sur lequel fut placée au mois d'Août la Statue Equestre du Roi en bronze, qui, depuis, a fait donner à la Place le nom de *Louis le Grand*. Mais la magnificence de ce spectacle ne fut point capable de contenir la populace uniquement occupée de ses maux. Elle porta son insolence jusqu'à mettre une besace sur l'épaule de la Statue, comme un emblème de la misère publique, dont la paix n'avoit encore rien

En Juin.

En Août.

1699

diminué. En vain les Panegyristes du Roi y opposerent des paralleles de ce Prince avec les plus grands Héros de l'Histoire : cette circonstance fit plus d'impression que les discours les plus fleuris ; tant il est vrai que la solide gloire d'un Roi consiste à rendre ses peuples heureux.

En Septem-
bre.

La Cour étoit alors à Fontainebleau, où elle alloit ordinairement passer les beaux jours de l'arrière-saison. Lorsqu'elle fut de retour à Versailles, le Duc & la Duchesse de Bourgogne eurent permission de coucher ensemble pour la première fois. Mais on les sépara dès le lendemain pour ménager la santé du jeune Prince. On régla en même tems sa Maison, qui fut la plus leste de la Cour.

En Novem-
bre.

Au mois de Novembre suivant, leurs Alteſſes Royales de Lorraine revinrent en France pour faire hommage au Roi du Duché de Bar qu'elles avoient néanmoins stipulé de posséder en toute souveraineté. Mais plutôt que de s'exposer à une guerre, dont l'événement auroit pu être d'une plus dangereuse conséquence, le Duc se résolut à cette démarche qu'il crut plus convenable à ses intérêts. Il conserva *l'incognito* jusqu'à la Chambre du Roi où ce Monarque reçut son serment avec les cérémonies accoutumées.

Cependant la foible santé du Roi d'Espagne faisoit craindre à tout moment pour sa vie. On n'ignoroit pas les prétentions du Roi T. C. à sa succession, ni que ce ne fût pour s'en emparer qu'il conservoit toutes ses forces sur pied, après avoir désarmé les Alliés par la conclusion de la paix générale. Le Roi d'Angleterre & les Etats Généraux des Provinces Unies crurent avoir suffisamment pourvu à la tranquillité de l'Europe en faisant, de concert avec la France, un Traité secret de partage de tous les Etats de la Monarchie d'Es-
pagne. Mais venant à faire réflexion

que le Roi T. C. pourroit bien n'avoir aucun égard à ce Traité, & prendre les armes à la mort du Roi Catholique pour faire valoir ses prétentions, ils engagèrent ce dernier à se choisir lui-même un héritier pendant sa vie, à l'exclusion d'un des Enfans de France. Le Prince Electoral de Baviere fut donc celui qu'il nomma pour son successeur dans son Testament : il étoit petit-fils de l'Impératrice, Sœur de Sa Majesté Catholique.

1699.

Quoique ce Testament eût été fort secret, la Cour de France ne laissa pas d'en avoir bien-tôt une copie. Le Roi en fit témoigner son ressentiment à Charles par le Comte d'Harcourt son Ambassadeur auprès de lui. Mais la réponse de ce Monarque n'ayant point paru satisfaisante à Sa Majesté, elle songea à prendre d'autres mesures pour la sûreté de ses prétentions.

La mort du Prince Electoral de Baviere, arrivée sur ces entrefaites, fut une circonstance des plus favorables à ce dessein. La Cour de France, hors d'inquiétude de ce côté-là, imagina un nouveau Traité de partage dont on fit honneur au Comte de Tallard. « Il por-
» toit en substance, qu'en cas de mort
» du Roi Catholique sans enfans, Mon-
» seigneur le Dauphin, ses héritiers &
» successeurs nés & à naître, se tien-
» droient satisfaits d'avoir pour leur
» part de la succession d'Espagne les
» Royaumes de Naples & de Sicile,
» toutes les Places Espagnoles situées
» sur la côte de Toscane, & les Isles
» adjacentes : la Ville & le Marquisat
» de Final : la Province de Guipuscoa
» avec ses dépendances & annexes, &c.
» Et que la Couronne d'Espagne avec
» tous les autres Royaumes, Isles, Etats,
» Pays, & Places que le Roi Catholi-
» que possédoit tant au-dedans qu'au
» dehors de l'Europe, seroient donnés
» & assignés à l'Archiduc Charles, en
» partage & extinction de toutes leurs

1699.

» prétentions réciproques sur ladite suc-
 » cession, pour en jouir eux & leurs hé-
 » ritiers à perpétuité.

1700.

Ce Traité demeura long-tems sur le bureau à la Haye, sans que les Etats Généraux pussent se résoudre à le signer. Le Roi d'Angleterre y avoit donné les mains, croyant par là prévenir la guerre. Mais ayant sçu que la France ne laissoit pas de solliciter sous main le Roi Charles à faire un nouveau Testament en faveur du Duc d'Anjou, il menaça de rompre toute négociation, si l'on ne traitoit de bonne foi de part & d'autre. Cette nouvelle fit redoubler les intrigues des Ministres François à Londres, pour amener ce Traité à une heureuse conclusion. On ne doutoit pas que le Roi d'Angleterre une fois gagné, n'y fît consentir à leur tour les Etats Généraux. Ils ne purent refuser à ce Prince un consentement qu'il demandoit à bonne intention. Le partage fut signé, quoique la France ne songeât qu'à l'é luder & qu'à le rompre.

En Mars.

En effet dans le tems qu'elle le proposoit comme un moyen sûr d'éviter la guerre, elle détournoit sous main l'Empereur de l'accepter. Elle en fit même parvenir des copies à la Cour de Madrid contre la convention expresse de ceux qui avoient consenti au Traité. Le Roi Charles, voyant qu'on partageoit ses Etats de son vivant, en pensa mourir de chagrin. Il prit dès-lors la résolution d'en disposer lui-même, & la France n'oublia pas de le faire pencher du côté du Duc d'Anjou. Il falloit pour cela exciter la défiance de ce Prince foible contre le Roi d'Angleterre & les Etats Généraux. On n'eut pas de peine à lui persuader que ces deux Puissances n'avoient d'autres vues, que de ruiner la Religion en Espagne par ce démembrement. Après quoi, on lui inspira; pour se venger de ce procédé, de faire choix d'un héritier qui fût assez puissant pour maintenir la Mo-

narchie dans tout son lustre. On lui fit entendre qu'un Prince François étoit seul capable de l'exécuter, puisqu'outre ses justes droits à la Couronne d'Espagne, il pourroit encore, en cas de besoin, disposer de toutes les forces de la France.

1700.

On gagna pour cet effet le Cardinal Porto-Carrero Archevêque de Tolède, qui obsédoit sans cesse le Roi Charles; & on lui envoya un projet de Testament qu'il prit son tems pour lui faire signer. Il portoit « que les renoncia-
 » tions d'Anne & de Marie-Thérèse
 » d'Autriche, sa tante & sa sœur, Reines de France, à la succession de ses
 » Royaumes & Etats, n'ayant été faites que pour ne pas réunir tant de
 » Couronnes sur la tête d'un Prince
 » François; ce danger ne subsistoit plus,
 » depuis que la France avoit des héritiers présumptifs en la personne du
 » Dauphin & du Duc de Bourgogne.
 » Qu'ainsi sa succession devant passer au
 » parent le plus proche, qui étoit le
 » Duc d'Anjou, son neveu, second fils
 » du Dauphin, il l'instituait en cette
 » qualité son successeur à tous ses Royaumes & ses Seigneuries, sans en excepter aucune partie; déclarant & ordonnant à tous ses Sujets qu'ils eussent à
 » le recevoir & à le reconnoître pour
 » leur Roi.

En Octobre.

Que ce Testament eût été suggéré ou non, du moins fut-il la pomme de discorde qui replongea l'Europe dans une nouvelle guerre. Le Roi T. C. pour en appuyer les dispositions, fit marcher ses Troupes vers les Frontières d'Espagne, afin d'y être à portée d'exécuter ce qu'il leur ordonneroit.

Sur ces entrefaites mourut le Duc de Glocester, fils du Prince George de Dannemarc & de la Princesse Marie-Anne Stuart, Héritier présumptif de la Couronne d'Angleterre. Cette mort donna lieu au Parlement de ce Royaume d'en régler la succession dans la Ligne Pro-

1700.

testante, après la mort du Roi Guillaume & de la Princesse, pour affermir de plus en plus la Religion Réformée & le repos des Peuples Anglois.

En Novemb.
61c.

Quelques mois après mourut aussi Charles II. Roi d'Espagne. Le Roi T. C. n'en eut pas plutôt appris la nouvelle, qu'il rendit public le Testament où le Duc d'Anjou étoit nommé son successeur. Les Régens d'Espagne y joignirent leurs invitations, par lesquelles ils demandoient ce jeune Prince pour leur Monarque. On tint conseil dans la chambre du Roi; & il fut résolu que son petit-fils iroit au plutôt remplir le Trône où on l'appelloit. Il s'agissoit d'é luder le Traité de partage, par lequel la Cour de France avoit reconnu le droit de l'Empereur.

On prétendit qu'il étoit annullé par le Testament; & pendant qu'on s'en renvoyoit à cette dernière disposition, qui rendoit le droit de la feuë Reine Marie-Thérèse aussi problématique que celui de la branche Impériale, on donna atteinte à ce Testament dans une clause, sans songer que c'étoit l'annuller dans toutes les autres. Il portoit que la Couronne d'Espagne seroit substituée à l'Archiduc, en cas que le Duc de Berri fût Roi de France, ou qu'il vînt à mourir sans enfans. On fit faire au Duc d'Orléans une protestation contre cette clause qui régloit la succession à son préjudice, & l'on impugna ainsi le seul titre sur lequel le Duc d'Anjou fondeoit tout son droit. Mais on étoit résolu de le soutenir par les armes, si quelqu'un se mettoit en état de le disputer.

Cependant pour appaiser le Roi d'Angleterre & les Etats Généraux, justement indignés de la violation du Traité de partage, le Roi T. C. prit un tour auquel on ne se seroit jamais attendu. Il leur fit insinuer par ses Ministres, que son dessein en proposant ce Traité, ayant été de prévenir les troubles dont l'Europe pouvoit être affligée

par la guerre, Sa Majesté avoit remarqué qu'on parvenoit à ce but avec moins de peine par l'acceptation du Testament. C'étoit du moins le partage du lion qui s'attribuoit seul toute la proye. Aussi peut-on juger de l'étonnement avec lequel cette explication fut reçue des Puissances à qui l'on tâcha de la faire goûter. Elles en témoignèrent leur ressentiment d'une manière à en faire craindre les suites.

Le Roi, pour parer le coup qu'il prévoyoit bien qu'on alloit lui porter, attira dans ses intérêts l'Electeur de Baviere alors Gouverneur Général des Pays-Bas pour l'Espagne. On le flata pour cet effet des plus grandes espérances, même de le faire monter sur le Trône Impérial: ce qui joint à plusieurs millions qu'on lui donna, précipita enfin ce Prince dans tous les malheurs où nous le verrons tomber. « Il s'obligea » de faire entrer un certain jour des » Troupes Françoises dans toutes les » Places des Pays-Bas, & d'en défar- » mer les garnisons après que ses Trou- » pes y seroient entrées: d'agir avec » toutes ses forces contre les ennemis » du Roi: de porter l'Electeur de Co- » logne son frere à embrasser les mê- » mes intérêts, & à recevoir les Fran- » çois dans les Villes de son Electorat qui » seroient à leur bienfiance. Il consen- » tit de recevoir dans ses Etats un corps » de Troupes Françoises avec un Géné- » ral de la même Nation pour les com- » mander, & promit d'agir de concert » avec les siennes pour faire telle di- » version qu'il seroit jugé nécessaire ». Moyennant ces promesses, & celle de former dans l'Empire un parti avec les Cercles & les membres qui le composent, sous le prétexte d'une association pour le maintien de la paix, les deux Rois s'obligerent de leur côté de lui donner, & à l'Electeur de Cologne, un subside considérable sa vie durant, payable par quartier, s'engageant à tous

1700.

1700.

les frais de la guerre que l'Electeur de Baviere feroit dans ses Etats : comme aussi d'assurer le Gouvernement des Pays-Bas à lui & à sa postérité pour toujours : d'employer les armes des deux Rois pour réduire les Chapitres de Cologne & de Liège qui étoient alors en division avec l'Electeur ; & de ne point finir la guerre sans les avoir rétablis l'un & l'autre dans leurs Etats, en cas qu'ils eussent été occupés par les Alliés.

Le Duc d'Anjou eût bien souhaité d'avoir un entretien particulier avec l'Electeur ; mais ayant fixé son départ au 4. de Décembre, il laissa le soin de la négociation au Roi son ayeul. Il en reçut toutes les instructions dont il pouvoit avoir besoin pour sa conduite. Le Roi lui dit, qu'il ne devoit jamais entrer dans les sentimens d'une Nation qui avoit toujours été ennemie irréconciliable de la sienne : qu'il devoit se souvenir toute sa vie du sang de France dont il étoit forti : que l'union réciproque des deux Monarchies le rendroit un jour aussi absolu en Espagne, que lui son ayeul l'étoit en France, & que quelques peines qu'il eût dans les commencemens de son Regne, il devoit s'attacher à gagner les cœurs des peuples, qui l'avoient appelé à les gouverner. Le Dauphin son pere lui dit aussi : qu'il ne devoit jamais oublier le sacrifice qu'il lui faisoit si généreusement d'une Couronne qui lui appartenoit de Droit. Qu'outre le motif de sa tendresse, des raisons d'Etat l'y avoient déterminé, pour prévenir les guerres sans fin qu'auroit pu produire l'union apparente des deux Monarchies en sa personne ; que quoiqu'incertain de devenir jamais Roi, il le voyoit sans jalousie monter sur un Trône d'où dépendoient plusieurs grands Royaumes : & qu'enfin, pour toute reconnaissance, il ne lui demandoit que de l'aimer tendrement, & de ne se porter jamais à aucune guerre contre ses freres.

1700.

Le nouveau Roi signa ensuite un Traité d'Union & d'Alliance perpétuelle entre les deux Couronnes de France & d'Espagne, promettant de ne rien faire pendant son regne & celui de ses successeurs que de concert avec le Roi T. C. qui lui promit de son côté de le secourir de toutes ses forces contre quelque ennemi que ce fût qui entreprendroit de lui déclarer la guerre. Alors les deux Rois se separerent. La Cour suivit celui d'Espagne jusqu'à Seaux, d'où il continua sa route vers la Frontiere accompagné de ses deux freres les Ducs de Bourgogne & de Berri. Là ils se dirent un éternel adieu, & le nouveau Roi fit son entrée dans ses Etats.

En Décembre.
bre.

Il arriva à Madrid vers le milieu de Février de l'année suivante, non sans avoir auparavant donné ses ordres aux Régens du Royaume, pour en faire sortir la Reine Douairiere, aussi bien que le Comte d'Aversberg, Ambassadeur de l'Empereur. Cette conduite envers une Princesse, qui sembloit digne d'un meilleur traitement, parut extraordinaire à bien des gens. Plusieurs en prirent occasion de se déclarer pour la Maison d'Autriche ; & la Princesse releguée fut suivie d'un grand nombre de personnes que sa disgrâce entraîna dans son parti.

1701.

En Février.

Celui de l'Empereur n'étoit pas encore assez fort pour agir offensivement. L'Empire étoit divisé ; & chacun craignant pour soi n'étoit pas en état de secourir les autres. Ainsi le nouveau Roi fut mis en possession de la Monarchie Espagnole, sous le nom de *Philippe V.* sans aucune contradiction, & avant qu'aucun Prince fût en état de s'y opposer. Effet surprenant de la puissance de la France, qui avoit trouvé le secret de defarmer les Alliés pendant qu'elle conservoit sur pié toutes ses forces ! Ain*si* cette Couronne obtint sans effort par la paix, ce qu'elle avoit tenté inutilement par tant de guerres.

Cette conjoncture fut regardée d'un

1701.

chacun comme un tems de crise pour la perte ou pour le salut de l'Europe. Mais si le péril étoit évident ne s'opposant point au torrent qui commençoit à inonder les Etats voisins, il n'y en avoit pas moins à s'y opposer d'une maniere foible & inefficace. Outre les divisions de l'Empire, qui ne permettoient pas à l'Empereur de poursuivre ses droits sans secours, les Provinces Unies, qui se trouvoient les plus exposées, sembloient n'être attentives qu'à se garantir de l'invasion. L'Angleterre d'autre côté, ne paroissoit pas disposée à entrer dans une nouvelle guerre. La Nation en général étoit plus portée à demeurer sur la défensive qu'à agir offensivement.

Pendant que la Maison de Bourbon s'élevoit ainsi sur un Trône étranger ; il s'en forma un nouveau dans la Prusse que l'Empereur érigea en Royaume. Ce fut en reconnoissance des services que la Maison Imperiale avoit reçus de l'Electeur de Brandebourg qui fut couronné Roi à Conigsberg sous le nom de Frideric I. Ce Monarque institua en cette occasion l'Ordre de l'Aigle Noir, qui devient tous les jours plus illustre.

La disposition générale des affaires étant telle que je viens de dire, on chercha en Angleterre & en Hollande tous les moyens possibles de procurer un accommodement. Il s'agissoit de faire faire satisfaction à l'Empereur lezè dans ses Droits à la succession d'Espagne, qui se feroit néanmoins contenté de la portion que le Traité de partage lui adjugeoit. Les Etats Généraux ne pouvoient trouver autrement leur sûreté particuliere, & la paix générale dépendoit de la décision de ce point important. Le Comte d'Avaux fut envoyé à la Haye en qualité d'Ambassadeur de S. M. T. C. pour entrer sur cela en négociation. On eut avec lui plusieurs Conférences, où l'on proposa divers expédiens. Mais tous furent inutiles par l'application que la France apporta à

les éluder. La distinction que firent ses Ministres entre l'Esprit & la Lettre d'un Traité, au sujet de celui de Partage, fut trouvée aussi extraordinaire qu'elle étoit nouvelle. Ils firent entendre que l'Union des deux Couronnes étoit l'unique moyen d'entretenir la paix.

Cette Déclaration fit juger que la guerre étoit désormais inévitable, & l'on ne songea plus qu'à s'y préparer. Le Roi d'Angleterre passa en Hollande, pour se mettre en état d'obtenir par la force ce qu'il n'avoit pu procurer par la voye de la négociation. Il visita toutes les places frontieres des Provinces-Unies & fit dans la Gueldre la revue des troupes des Etats. Le Parlement d'Angleterre durant ce tems-là, ayant eu connoissance du Traité de Partage, dont il n'avoit encore rien sçu jusqu'alors, le désapprouva comme préjudiciable non seulement à la Grande Bretagne, mais encore à l'Europe entiere par la trop grande puissance qu'il attribuoit au Roi T. C. De sorte qu'ayant appris que ce Monarque ne vouloit pas même s'en tenir à ce Traité, tout avantageux qu'il lui étoit, après l'avoir proposé lui-même, les deux Chambres prirent de concert toutes les mesures convenables pour secourir promptement les Hollandois. Le Roi avoit déjà fait sortir leurs troupes de la plupart des Places qu'ils occupoient aux Pays-Bas. Muni d'un plein pouvoir des Régens d'Espagne, il en avoit pris possession au nom de son petit-Fils. Il se faisoit encore de Mons, de Charleroi, & de Namur, sous prétexte que les Etats Généraux ne vouloient pas reconnoître le Roi Philippe, & il anéantit la fameuse Barriere stipulée & confirmée par tant de Traités. Il fit la même chose dans le Milanez, où il envoya ses troupes pour s'assurer de cette Province, & prévenir, par ce moyen, une nouvelle Ligue avec l'Empereur. Il y réussit en quelque façon. Mais s'il empêcha les Princes d'Italie de se déclarer pour la

1701.

En Mars.
& Avril.En Juin.
& Juillet.

la

1701. la Maison d'Autriche, il ne put du moins les attirer dans son parti. La plupart embrassèrent la Neutralité excepté les Ducs de Savoye & de Mantouë qui s'attachèrent au nouveau Roi d'Espagne. Leur Alliance avec les deux Couronnes fut suivie de celle qu'elles conclurent aussi avec le Portugal. La force des conjonctures y détermina le Roi Pierre, qui se trouvoit sans secours & défarmé. Mais il prit d'autres mesures dans la suite en se déclarant pour la cause commune. Enfin la Cour de France porta ses intrigues jusques chez les Hongrois & dans la Suède; en Hongrie, pour replonger l'Empereur dans une guerre, qui ne pouvoit lui causer que de grands embarras; & en Suède pour fomenteur celle que le Roi Charles XII. faisoit alors aux Polonois, dont les forces, s'ils se fussent trouvés libres, auroient sans doute été à la disposition de l'Empereur.

En Septem-
bre. Ce Monarque de son côté, ne demeurait pas oisif. Il conclut avec le Roi d'Angleterre & les Etats Généraux un Traité appelé *la Grande Alliance*, par laquelle ces trois Puissances s'unirent pour l'intérêt commun. Elles jugerent que pour établir la paix & la tranquillité de l'Europe, il falloit s'opposer à l'agrandissement de la France, & procurer à l'Empereur une juste satisfaction; ce qui emportoit en même tems la sûreté de leurs Etats & de leur commerce.

Pendant qu'on travailloit de part & d'autre à ces diverses négociations, Philippe d'Orléans, frere unique du Roi, mourut à Saint Cloud au mois de Juin, d'une attaque d'apoplexie, dans la soixante & unième année de son âge.

Jacques II. Roi d'Angleterre, mourut aussi quelque tems après, au Château de Saint Germain-en-Laye, où il tenoit sa petite Cour. Le Roi avoit déclaré à la Reine son Epouse & à tous les Seigneurs Anglois qui avoient suivi

1701. sa fortune, qu'il reconnoitroit le Prince de Galles son fils pour légitime successeur des Couronnes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande: prétendant que cette reconnoissance n'avoit rien de contraire au Traité de Ryswick, par lequel il s'étoit engagé de ne point troubler Guillaume Roi de la Grande Bretagne, dans la possession paisible de ses Etats. Mais la nouvelle distinction entre l'esprit & la lettre des Traités, étoit encore ici nécessaire. Aussi l'Ambassadeur de France ne fut-il plus souffert à Londres après cette Déclaration, & celui qui résidoit auprès du Roi T. C. eut ordre de sortir de Paris sans prendre congé.

On ne laissa pas d'envoyer dans toutes les Cours une Lettre circulaire pour colorer la conduite de la France en cette occasion. Elle portoit, que le Prince de Galles ayant pris le titre de Roi d'Angleterre aussi-tôt après la mort de son pere, le Roi n'avoit pas fait difficulté de le reconnoître en la même qualité: que la conséquence étoit naturelle, l'ayant toujours reconnu pour son fils & pour son héritier: que ce titre ne lui procureroit d'autres secours que celui de sa subsistance & de son entretien qu'il avoit accordé au Roi son pere: que sa générosité ne lui pouvoit permettre d'abandonner ce Prince dans ses malheurs: qu'il ne vouloit point être juge entre le Roi de la Grande Bretagne & le Prince de Galles: qu'il ne pouvoit décider contre ce dernier en lui refusant un titre que sa naissance lui donnoit: qu'enfin il suffisoit qu'il observât exactement le Traité de Ryswick, comme c'étoit son intention & qu'il s'en tint précisément aux termes de ce Traité, qui portoit que S. M. T. C. ne troubleroit point le Roi de la Grande Bretagne, & qu'elle n'assisteroit ni de troupes ni de Vaisseaux, ni d'autres secours ceux qui le voudroient inquiéter.

1701.

Cette Lettre ayant été présentée aux Régens d'Angleterre en l'absence du Roi Guillaume, acheva d'exciter leur inimitié contre la conduite du Roi T. C. Le Monarque Anglois étant peu après repassé dans son Isle, reçut des Adresses très-vives des deux Chambres, par lesquelles en même tems qu'elles l'assuroient de leurs soumissions, elles lui promettoient de le mettre en état de se soutenir contre tous ses ennemis.

Sur ces entrefaites, le nouveau Roi d'Espagne épousa la Princesse *Marie-Louise Gabrielle de Savoye*, premièrement à Turin par Procureur, puis en personne, quand la Princesse fut arrivée dans ses Etats. La cérémonie s'en fit à Figueras en Catalogne, où le Mariage fut conformé au mois de Novembre.

En Novem-
bre.

Le Royaume de Naples se voyoit soumis malgré lui à la Domination d'un Prince François. L'Empereur y envoya le Baron de Chassinet pour menager les esprits de la Noblesse, & tâcher de l'attirer dans son parti. Il eut d'abord tout le succès qu'il pouvoit espérer de sa négociation. On devoit s'assurer du Duc de Medina-Celi, Viceroi, & faire entrer des troupes dans Naples pour soumettre tout le Royaume. Mais le Viceroi en ayant été averti, le même jour que ce projet devoit être exécuté, il fit entrer une Compagnie de soldats dans le Château, dont les conjurés avoient résolu de se saisir. Voyant leur dessein découvert, ils ne laisserent pas de le faire éclater sans perdre tems. En un moment toute la Ville fut en armes & le Viceroi assez embarrassé. Mais ayant reconnu la disposition de la populace, qui, faute de Chefs, ne se porta à aucune violence contre son devoir, il eut bien-tôt dispersé les rebelles qui ne se trouvoient pas appuyés comme ils l'avoient cru. Le Baron de Chassinet fut pris avec tous ses papiers & la liste des conjurés, dont la plupart furent punis du dernier supplice.

Ce projet ayant si mal réussi pour

l'Empereur, il en forma un autre dans le Milanez, qui n'eut pas un succès plus favorable. Il fit d'abord publier un Manifeste, pour établir ses prétentions sur ce Duché qui étant un fief de l'Empire sujet au Droit de Reversion, lui étoit dévolu au défaut d'hoirs mâles, par la mort du Roi Catholique. Il le fit signifier au Prince Thomas de Vaudemont, * Gouverneur du Milanez, de même qu'aux Etats du pays, qu'il fit sommer de le reconnoître. Mais voyant que les intrigues de la France prévalloient, il chargea de ses ordres le Prince Eugene, qu'il envoya avec une armée dans cette Province. Celle de France, supérieure en nombre, étoit commandée par le Maréchal de Catinat, qui craignoit d'autant moins les Impériaux, qu'il s'étoit emparé de tous les passages, & que le Duc de Savoye, avec toutes ses forces, étoit à portée de le joindre au premier avis. Cependant le Prince Eugene ne fut pas plutôt arrivé sur la Frontière, qu'il surmonta tous les obstacles qui sembloient s'opposer à ses desseins. Il amusa les François par des feintes, & fit si bien qu'étant entré dans le Pays par des chemins où on ne l'attendoit pas, il tomba tout à coup sur Carpi, où les François se croyoient hors d'insulte. Ce poste fut attaqué & défendu avec une égale vigueur. La victoire, long-tems disputée se déclara néanmoins pour les Impériaux, qui, maîtres du Champ de bataille en chasserent les François avec perte de deux mille hommes.

Cette défaite fut pour le Prince Eugene un acheminement à de plus grands progrès. Trouvant tous les postes abandonnés jusqu'à Verone, il nétoya l'Adige, passa le Mincio, & alla se camper près de l'Oglio, où il trouva abondamment de quoi faire subsister ses troupes. Le Maréchal de Catinat, qui ne vouloit rien risquer, crut devoir se

* C'étoit le fils qu'on avoit pour les Espagnols.

1701.

1701.

retirer en attendant une occasion plus favorable. Il avoit pourtant été joint par les Troupes du Duc de Savoye : ce qui fit mal juger de sa conduite à ceux qui avoient intérêt de la blâmer. On l'accusa d'avoir fui devant un ennemi qu'il étoit en état d'arrêter dans son passage : & comme le malheur d'un Général eut une disposition prochaine à sa disgrâce, on lui envoya pour adjoint le Maréchal de Villeroi.

Celui-ci ne fut pas plus heureux dans l'exécution de ses nouveaux ordres. Il attaqua le Camp de Chiari où les Impériaux l'attendoient dans de bons retranchemens. Ils furent d'abord forcés, & les ennemis chassés de divers postes, mais étant revenus ensuite à la charge, & tous les postes abandonnés ayant bientôt été repris, on se les disputa long-tems par un flux & reflux d'avantages & de pertes réciproques. Ces événemens se passerent à la droite des Impériaux. Leurs succès furent moins douteux à la gauche : car ayant laissé approcher les François, dont ils essuyèrent le premier feu, le Prince Eugene fit faire sur eux une si terrible décharge de toute son artillerie, qu'il les mit en désordre, leur tua deux ou trois mille hommes, & obligea le reste de se retirer. Le nombre des blessés fut encore plus grand que celui des morts. La mêlée avoit été si chaude, qu'il en coûta du sang au Maréchal de Catinat & au Comte de Sculembourg qui commandoit les troupes de Savoye. Cependant les Impériaux n'y perdirent que deux ou trois cens hommes, en comptant les blessés.

Ils étoient encore dans le poste de Chiari, lorsque les François repassèrent l'Oglio, résolus de les charger dans leur retraite. La chose n'étoit pas sans apparence, eu égard à la rigueur de la saison, & au défaut de plusieurs choses nécessaires, qui sembloient ne pas permettre aux ennemis d'y rester. Mais le Prince Eugene trompa la prévoyance

du Maréchal de Villeroi, en faisant faire des baraques pour loger ses troupes, & en assurant, contre son attente, la subsistance des hommes & des chevaux. Les François furent obligés de quitter les premiers leur camp d'Urigo; ils furent même attaqués dans leur marche par le Prince Eugene, qui tomba sur leur arriere-garde.

Cependant le reste de l'Armée ayant beaucoup d'avance sur les Impériaux, ceux-ci, plutôt que de la poursuivre, prirent leur route par le Mantouan, emporterent Fontanella & Caneto, & mirent Garnison dans Guastalle, aussi bien que dans la Mirandole. Ces expéditions se firent en plein hyver.

On ne fut pas long-tems sans voir éclater le feu de la Rebellion qui se fomentoit en Hongrie. Le Prince Frideric Ragotzki & quelques autres, gagnés par le Ministère de France, formerent le dessein de surprendre l'Empereur & toute la famille Impériale à Luxembourg, Maison de plaisance peu éloignée de Vienne où ce Monarque alloit souvent prendre le divertissement de la chasse. Les mouvemens dont on s'aperçut donnerent quelque soupçon de la conspiration. On en arrêta les principaux chefs; & leurs papiers ayant été saisis, on eut bien-tôt de quoi les convaincre de leur perfidie. Ragotzki fut mis en prison & déclaré criminel de Lèze-Majesté. Mais les mêmes intrigues qui l'avoient précipité dans ce malheur, l'en tirent; on gagna ses gardes & l'on facilita son évasion. La Cour de Vienne mit en vain sa tête à prix, pour tâcher de le faire prendre mort ou vif. Il échapa à toutes les poursuites, de même que le Comte Berezini son Collègue. Ils étoient réservés à faire encore de plus grands maux.

Le Traité d'Alliance conclu, comme j'ai dit, entre l'Empereur, le Roi d'Angleterre & les Etats Généraux, ne pouvoit laisser long-tems les choses, en l'état où elles avoient été jusqu'à pré-

1701.

1702.

1702.

En Janvier.

sent. La guerre n'étoit point déclarée : & quoiqu'elle se fit en Italie au nom de l'Empereur, elle ne se faisoit ailleurs que sous le nom de *troupes auxiliaires*. Le Prince Eugene ne laissa pas de signaler le commencement de cette année par une entreprise des plus hardies, mais qui n'eut pas tout le succès qu'il en avoit espéré. Ce fut de surprendre Cremona, qui l'eût rendu maître de tout le Milanès, après avoir pris Berfello, & avoir formé le blocus de Mantoue : il avoit pratiqué des intelligences dans cette première place, & y avoit introduit des soldats déguisés par un aqueduc qui passoit sous la maison d'un Curé. Déjà les troupes qu'il y avoit fait filer, lui avoient livré une des portes. Déjà il étoit entré dans la Ville avec d'autres qui l'avoient suivi, & s'étoit avancé dans la Place d'armes, après avoir fait prisonnière la grande Garde des François, avoir enlevé le Maréchal de Villeroy, & s'être saisi de la Maison de Ville : lorsqu'un de ces incidents inespérés, que toute la prudence humaine ne peut prévoir, lui fit perdre tout le fruit de cette entreprise, jusques-là si heureusement exécutée. On étoit en pleine nuit, & la Garnison non plus que la Bourgeoisie, n'avoit encore fait aucun mouvement. Mais le Lieutenant Colonel Schertzer n'ayant pu se rendre aussi-tôt qu'il l'auroit fallu à la porte du Pô, pour soutenir le Comte de Merci qui s'en étoit emparé, le jour vint, & l'allarme commença à se répandre dans la Ville. Alors chacun courut aux armes. Les François vinrent au secours de deux Regimens Irlandois qui se battoient contre les Impériaux à la Porte du Pô : ceux-ci furent repoussés, & le Pont-levis ayant été rompu, le Prince de Vaudemont, (1) qui venoit avec de nouvelles troupes, fut obligé de se retirer. En même tems le Prince

(1) C'étoit le Pere, qui demouroit attaché au Parti de l'Empereur.

Eugene, voyant son coup manqué, par le mouvement qui commençoit à se faire de tous côtés dans la Ville, ne crut pas pouvoir plus long-tems s'y maintenir. Il fit sonner la retraite, & sortit en bon ordre par la même porte qui lui avoit été livrée, à la tête de la Cavalerie, suivi de l'Infanterie sous les ordres du Comte de Staremberg. Ce fut sur la fin de Janvier qu'arriva ce mémorable événement.

Le mois de Mars suivant en produisit un autre qui sembloit devoir être bien plus funeste à la cause commune. Ce fut la mort du Roi Guillaume causée par une fièvre continue, après une chute qu'il fit à la chasse, où son cheval s'abattit rudement. Ce Prince ne témoigna d'autre regret en mourant, que celui du danger où les Provinces-Unies étoient exposées : il pria Dieu de les protéger, & mourut en poussant sur elles un profond soupir, dans la 53 année de son âge. Il ne fit paroître aucune inquiétude pour son Royaume, dont il avoit réglé tous les intérêts & l'ordre de la succession. La Couronne fut déferée le même jour à la Princesse Anne Stuard, qui entra d'abord dans toutes les vues du Parlement : & les suites fâcheuses que cette mort avoit donné lieu de craindre furent prévenues d'une manière qui surprit fort les autres Cours.

Celle de France sur-tout en attendoit une révolution aussi favorable pour elle que préjudiciable à l'Angleterre & à la Hollande. Dans cette vue elle fit diverses tentatives auprès des Etats Généraux pour les porter à se détacher des Alliés. Mais les motifs de leur Alliance étant les mêmes qu'auparavant, ils firent voir par leur conduite que rien n'étoit capable de la dissoudre. Ils imputerent même à foiblesse toutes ces démarches du Roi T. C. & se hâtant de le prévenir, ils firent assiéger Keiserwert. Cette Ville étoit de la dépendance de l'Electeur de Cologne qui

1702.

En Mars.

1702.

En Avril.

avoit reçu, comme j'ai dit, des troupes Françoises dans ses Etats. Celles de Hollande marcherent contre lui sous les ordres du Prince de Nassau-Sarbruck, en qualité de troupes auxiliaires de l'Empereur, & la tranchée fut ouverte vers le milieu d'Avril devant la Place. Il n'étoit pas facile d'empêcher les François d'y jeter du secours, d'autant plus qu'ils étoient campés de l'autre côté du Rhin, d'où ils incommodoient fort les Assiégeois par leurs batteries. Mais les attaques furent si vives, & le Comte d'Athlone, qui couvroit le siège avec une Armée d'observation, rompit si bien toutes les mesures des François, que la Place assiégée fut contrainte de se rendre. Sa prise fut suivie de celle de Kempen, de Linn & d'Erkelens.

Le Comte de Tallard, qui avoit été témoin de cette expédition, crut en empêcher les suites en joignant ses troupes à celles du Maréchal de Boufflers. Le Comte d'Athlone en fit de même de son côté, en se joignant au Comte de Tilli, qui étoit campé près de Santen dans la Gueldre. Cette jonction concerta le Maréchal qui avoit résolu de la prévenir; il se contenta de prendre Burix & deux autres postes de peu d'importance. La Cour de France néanmoins avoit formé de si grands desseins, qu'elle en voulut donner la gloire au Duc de Bourgogne, envoyé pour cet effet à la tête de l'Armée en qualité de Généralissime. Le principal étoit sur Nimègue dont on prétendoit s'emparer sans coup ferir. On avoit pratiqué pour cela des intelligences dans cette Ville, & le Prince s'en approcha avec les troupes qu'il commandoit. Mais ayant été prévenu par les Comtes d'Athlone & de Tilli qui se rangerent en bataille devant la Place, il fallut en venir aux mains avant que de prétendre y entrer. Ces deux Généraux furent si bien secondés par le canon des remparts, s'étant

jettés dans les Ouvrages extérieurs, pour se mettre à couvert de l'artillerie Françoisé, que le Duc de Bourgogne fut obligé de se retirer, voyant le mauvais succès de ses intelligences. Il alla camper près de Clèves, toujours observé par le Général des Alliés qui disposa ses troupes aux environs du Wahal & du Rhin, pour en défendre le passage.

On en étoit venu trop loin de part & d'autre pour continuer plus longtemps la guerre sans la déclarer. Les trois Puissances Alliées commencerent à le faire le 15. de Mai; & le 5. de Juillet la même chose fut faite par la France. Le motif énoncé dans cette dernière Déclaration étoit, « que le Roi par le » Traité de Riswick, ayant donné des » preuves sinceres du desir qu'il avoit » de rétablir la paix & la tranquillité » dans l'Europe; & que l'Empereur, » sans aucun droit à la succession de la » Monarchie d'Espagne s'étant mis en » état, par l'augmentation de ses trou- » pes & par ses alliances avec plu- » sieurs Princes, de recommencer une » guerre aussi injuste que mal fondée : » S. M. T. C. se voyoit obligée de se » défendre & de soutenir le Roi d'Es- » pagne son petit-fils. » On n'y faisoit aucune mention du Traité de partage, par lequel le Roi avoit lui-même reconnu le Droit de l'Empereur à la succession de la Monarchie Espagnole: non plus que des hostilités de la France qui, après s'être emparée de cette Monarchie, avoit la premiere porté ses armes en Italie, dans le Pays-Bas, & sur le Rhin. Ce ne fut que pour les repousser, que l'Empereur se liguait avec les Puissances engagées à la garantie du dernier Traité de Paix: & le motif de la sûreté commune fut le seul qui leur mit les armes à la main.

Comme l'Espagne étoit la plus intéressée dans toutes ces Déclarations de guerre, elle fit la sienne à son tour à

1702.

En Mai &
Juillet.

1702.

peu près dans le même tems que le Roi T. C. Le Marquis de Bedmar, Gouverneur des Pays-Bas Espagnols, ne peut pas plutôt fait publier dans l'étendue de sa Jurisdiction, qu'il en fit ressentir les effets aux Hollandois en assiégeant Middelbourg, situé à une lieue & demie de l'Ecluse. Le Général Coehorn s'en étoit emparé dès le commencement de la campagne. Ce Bourg fut repris en peu de jours, & les Hollandois s'en dédommagerent par la conquête du Fort de S. Donat.

Cependant le Duc de Bourgogne étoit toujours campé entre Cleves & Cranembourg. Milord Jean Churchill, Comte de Marlborough fut celui que la Reine d'Angleterre & les Etats Généraux choisirent pour lui opposer. Ils ne furent pas trompés dans les espérances qu'ils avoient fondées sur la conduite de ce grand Capitaine. Il obligea le Duc de Bourgogne à quitter le poste qu'il occupoit, & prit sa marche vers le Brabant, pour tâcher de l'attirer à une bataille. Deux fois les armées furent en présence, & deux fois le Duc de Bourgogne évita de s'engager. Tels étoient les ordres de la Cour, qui lieurent les mains à ce jeune Prince. Le Comte de Marlborough l'ayant plusieurs fois cherché inutilement, ne songea plus qu'à faire des conquêtes.

En Septem-
bre.

Le Duc de Bourgogne pour n'en être pas témoin, quitta alors l'armée dont il laissa le commandement au Maréchal de Boufflers. Celui-ci ne put empêcher la prise de Venloo par le Prince de Nassau-Sarbruck, non plus que celle de Maseik emporté par le Prince de Hesse. Les Alliés se rendirent encore maîtres de quelques autres postes, sans que les François pussent s'y opposer; & le Comte de Marlborough étendit ses contributions dans le Brabant, dans le Pays d'entre Sambre & Meuse, & dans le Duché de Luxembourg. Alors sçachant que les François avoient aban-

1702.

En Octobre.

donné la petite Ville d'Erkelens pour se jeter dans Ruremonde, il ne laissa pas de faire attaquer cette Place qui fut emportée au bout de cinq jours. Le Fort de Stevensweert eut le même sort, quoique défendu par une garnison nombreuse. Il n'y eut pas jusqu'à la Ville de Liège qui n'ouvrit ses portes au Comte de Marlborough. Il fit aussitôt attaquer la Citadelle par un feu continu de mortiers & de canon. La brèche étant assez large, on se prépara à y donner l'assaut. Il fut soutenu avec vigueur & couta beaucoup de sang de part & d'autre. Mais le Sieur Violaine qui y commandoit, ayant été pris les armes à la main avec plusieurs autres Officiers, le reste se rendit à discrétion, voyant les Alliés déjà maîtres de la Place. Ils y firent un butin considérable, & y trouverent quantité de vivres, d'armes & de munitions. Ils attaquèrent tout de suite le Fort des Chartreux qui fut pris en trois jours de tranchée ouverte. Le Prince Albert Frederic de Brandebourg, frere du Roi de Prusse, n'eut pas le même succès devant Rhinberg. La brave résistance du Marquis de Gramont, & la mauvaise saison qui commençoit, l'obligèrent d'en abandonner le siège.

D'autre part le Marquis de Bedmar échoua de même devant le Grand Keixuit; mais ce ne fut qu'après avoir pris trois autres Forts situés dans la Flandre Hollandoise. Les Troupes qui les défendoient les abandonnerent lâchement, après avoir essuyé le premier feu.

En Allemagne, la plupart des Princes de l'Empire avoient résolu de demeurer dans la Neutralité. Mais la crainte de voir succomber l'Empereur dans une guerre qui entraîneroit aussi leur ruine, les porta à se joindre à son Parti, pour détourner de dessus leurs propres Terres les malheurs qui paroissent les menacer. Sa Majesté Impériale fortifiée de ce secours, n'eut pas moins de succès sur le haut-Rhin au

1702.

commencement de la campagne, que ses Alliés en avoient eu aux Pays-Bas. Le Roi des Romains entreprit le siège de Landau, une des plus fortes Places de l'Europe; & malgré la belle défense du sieur de Melac qui en étoit Gouverneur, il ne laissa pas de l'emporter. Il est vrai que ce siège fut plus long qu'on ne l'avoit d'abord espéré, ayant duré depuis le 19. de Juin jusqu'au 9. de Septembre que se fit la capitulation. Le Maréchal de Catinat qui commandoit les Troupes Françaises, en ayant été spectateur, se retira ensuite du côté de Strasbourg, pour éviter d'en venir à une bataille. Le Roi des Romains voyant qu'il ne pouvoit l'y attirer, laissa le commandement de son armée au Prince de Bade qui se rendit maître de Haguenau. C'est à quoi se terminèrent de ce côté-là les conquêtes des Impériaux, que la jonction du Duc de Baviere au parti de France empêcha de pousser plus loin leurs progrès.

Ce Prince avoit différé jusqu'alors de se déclarer ouvertement, soit que ses forces ne fussent pas prêtes, soit qu'il entrevît trop de difficultés à ses desseins. Mais la nécessité dans laquelle il se trouvoit, ou de céder aux instances de l'Empereur, ou de lever le masque en conséquence de ses engagements avec le Roi Très-Chrétien, ne lui permit plus de dissimuler. Il débuta par la surprise d'Ulm, capitale de la Souabe. Il se saisit ensuite de Kirkberg & de Biberach, puis détachant le Comte d'Arco, Général de sa Cavalerie, avec douze mille hommes pour s'approcher du Rhin, il demeura en Souabe avec le reste de ses Troupes, pour diviser celles des Cercles. Alors le Maréchal de Catinat voulant favoriser la jonction des Français & des Bavares, détacha le Marquis de Villars qui entreprit de passer le Rhin à Huningue. Il ne le pouvoit faire qu'à la vûe des Impériaux retran-

1702.

chés sur une hauteur de l'autre côté. Cet obstacle ne l'empêcha pas de commander des travailleurs qui éleverent promptement quelques ouvrages pour couvrir un Pont de bateaux. Les Impériaux descendirent pour s'y opposer, mais le Pont fut achevé malgré leurs efforts: ce qui coûta deux ou trois cens hommes à chaque Parti.

Ce passage fut suivi de la prise de Nieubourg que les Impériaux furent contraints d'abandonner. Le Marquis de Villars ayant reçu un renfort de dix mille hommes, que le Comte de Guiscard lui amena, se vit en état de les pour suivre, & le fit sans rencontrer d'opposition. Il les atteignit dans les montagnes d'Erlingen, où il se donna un rude combat. Les Impériaux y perdirent deux mille hommes, & les Français environ douze cens: mais ceux-ci demeurèrent maîtres du champ de bataille.

Cette défaite diminua un peu de la réputation du Prince de Bade, qui commença à devenir suspect aux Alliés. Il voulut en avoir sa revanche, & chercha pour cet effet l'Armée Française. Mais le Marquis de Villars repassant le Rhin, ne crut pas devoir risquer un second combat. Il se plaignit du Duc de Baviere qui n'avoit fait aucun effort pour le joindre, s'étant contenté de demeurer dans la Souabe, où il établit divers quartiers. Ce Prince prit pourtant Weiffembourg en Franconie, de même que Kempten sur l'Ill, & battit le Comte Palfi, commandant un corps de Troupes Impériales.

Le Comte de Tallard, durant ce tems-là, mit sous contribution presque tout le Duché de Berg. Il s'approcha ensuite de Cologne qu'il obligea d'accepter la Neutralité, & se rendit maître de Traerbach, tandis que le Marquis de Lomenie avec un camp volant s'empara de la Ville de Trêves. Il marcha peu après en Lorraine où les Impériaux étoient à portée de pénétrer. Et comme l'Empe-

1702. reur avoit refusé au Duc Charles la Neutralité qu'il avoit demandée pour ses Etats, le Général François mit garnison dans Nanci & dans la plupart de ses autres Places, sous prétexte de les défendre contre les Allemands.

En Italie, le Prince Eugene leva le blocus de Mantoue, & rassembla toutes ses forces pour s'opposer aux desseins des deux Rois. Il y eût peut être réussi, sans une imprudence du Général Visconti, qui exposa trois mille hommes des Impériaux à une défaite certaine au-delà du Crostolo, pour n'avoir pas pris assez de précaution contre l'Armée entière des Couronnes. Ce fut près de Santa Vittoria qu'il reçut cet échec, à la défense d'une cassine où il fut obligé de se jeter, & où il ne perdit néanmoins que sept ou huit cents hommes.

Le Prince Eugene chercha bien-tôt l'occasion de s'en venger. Il le fit à la Journée de Luzzara le 15 d'Août, qui quoiqu'également meurtrière pour les deux Partis, lui valut néanmoins le champ de bataille. On y compta fix à sept mille morts, du nombre desquels furent le Marquis de Créqui du côté des François, & le Prince de Commerci du côté des Impériaux. La prise de Luzzara par les derniers assura encore leur Victoire.

Elle fut balancée par la perte de Guastalle que les Espagnols emportèrent en dix jours : après quoi le Duc de Vendôme qui commandoit les Troupes Françaises à la place du Maréchal de Ville-roi, croyant que l'infériorité des Impériaux les obligeroit de quitter leur poste, se mit en état de les charger dans leur retraite. Mais le Prince Eugene rompit ses mesures, en demeurant près de deux mois dans son camp, quoiqu'il y manquât de beaucoup de choses, & que la saison commençât à devenir incommode. Le Roi Philippe qui avoit été jusqu'alors à la tête de ses Troupes, n'espérant plus de trouver d'occasion de se signaler, prit le chemin de Madrid,

& termina ainsi la campagne.

Enfin les événemens maritimes furent pour le moins aussi favorables aux Alliés. Jamais on ne vit tant de prises faites sur les François & sur les Vaisseaux Marchands de la Nation : au lieu que les Flottes Angloises & Hollandoises, tant des Indes que des Pays du Nord, arriverent heureusement dans leurs Ports. Il est vrai que les Alliés échouèrent sur Cadix, où ils tenterent une descente, pour engager les Peuples du Pays à se déclarer pour la Maison d'Autriche. Mais ils s'en dédommagerent par l'Expedition de Vigo, où la plus grande partie de la Flotte venue de la nouvelle Espagne, fut prise avec toutes les richesses dont elle étoit chargée.

1703. L'hyver ne fut pas capable d'interrompre les hostilités du Duc de Baviere en Allemagne. La lenteur des Cercles à s'y opposer, lui laissa tout le tems de ravager les Pays voisins de son Electorat. Il s'avança ensuite vers Newbourg appartenant à l'Electeur Palatin, qu'il emporta assez brusquement quoiqu'il y eût une garnison de mille hommes. Les Troupes des Cercles se mirent peu à peu en mouvement, quoique d'une maniere assez infructueuse pour la cause commune. Leur dessein manqua sur Samsembourg, & sur Traerbach, dont elles furent obligées d'abandonner le Siège. Le Comte de Lottum, Général des Troupes Prussiennes, fut plus heureux. Il se rendit maître du Château de Veldentz & de la Ville de Rhinberg, appartenant à l'Electeur de Cologne.

La Ville capitale de ce nom quitta aussi alors la Neutralité pour se joindre au Parti de l'Empereur. Elle s'obligea même de contribuer aux frais du Siège de Bonn, dont nous aurons bien-tôt occasion de parler. C'étoit la dernière Place qui fût encore au pouvoir de son Archevêque. La France s'en vengea, en redoublant les forces de son frere, à qui elle envoya de puissans secours.

1703. A leur approche, les Impériaux abandonnerent les Villes d'Offenbourg, de
 En Février. Gegenbach & de Zell, aussi-bien que celles de Wilted & de Raftadt, ce qui mit les François en état de se rendre aussi maîtres du Fort de Kell. Leur dessein étoit de joindre les Troupes Bava-roises, pour faire ensemble de plus grandes expéditions. Les Comtes de Schlik & de Stirum s'y opposerent tant qu'ils purent, & firent même d'abord quelques conquêtes dans le Pays. Mais l'un & l'autre se laisserent amuser par les seintes de l'Electeur qui les atira séparément à une action où ils eurent du désavantage. Le premier étoit campé près de Schardingberg avec un corps de Troupes, partie Impériales, & partie Saxonnnes. L'Electeur, pour l'obliger à une diversion, feignit d'en vouloir à Passau & prit sa marche de ce côté-là. Le Comte de Schlik décampa aussitôt avec presque toute son Infanterie & une partie de sa Cavalerie; sur quoi l'Electeur profitant de cette démarche du Comte, revint en diligence attaquer le reste de ses Troupes, dont il eut bon marché à cause de leur inferiorité. Il en tua mille hommes, fit un grand nombre de prisonniers, & prit outre cela toute l'Artillerie & le bagage.

En Mars.

L'autre avantage que l'Electeur remporta, fut contre le Comte de Stirum, dont il observoit tous les mouvemens. Il ne fut pas si considérable, ayant coûté assez de monde aux Bava-rois; mais il empêcha le Siège d'Amberg, Capitale du Haut-Palatinat de Baviere. Le Comte qui voulut l'entreprendre, voulut aussi se saisir des passages de la riviere de Wils; il fut prévenu par l'Electeur qui les fit occuper à ses Troupes, en les jettant à propos dans Schmidmul & dans Kalmuntz. Il fallut en venir aux mains avec les Impériaux campés au Village d'Em-horf: le Village fut emporté, & ceux qui le défendoient battus ou faits prisonniers.

Tome IV.

Le principal dessein de l'Electeur étoit de s'assurer de Ratilbonne, où la Diète étoit assemblée actuellement. Sachant donc que le Comte de Stirum devoit prendre sa route par cette Ville pour pénétrer dans la Baviere, il le prévint encore & marcha avec une grande diligence pour s'en emparer. Il se mit d'abord en état d'en faire les approches: ce qui fit résoudre la Diète à lui livrer les portes du Danube avec le Pont. Cette précaution garantit la Baviere. Elle fut même suivie peu après de la jonction des Troupes Françoises avec celles de l'Electeur. Mais la joie qu'en eut ce Prince fut bien altérée par les dures propositions du Maréchal de Villars. Celui-ci ne lui demanda rien moins que le commandement en chef de toute l'Armée, aussi bien que de lui livrer les Villes d'Ulm, d'Ingolstadt & de Braunau, pour Places de sûreté. Tels étoient les ordres de la Cour de France. L'Electeur en fut surpris & fâché au point que l'on peut s'imaginer. On trouva un tempérament, qui fut d'y mettre garnison, ni partie de Troupes Françoises & Bava-roises.

1703.

Le Maréchal, avant que de se joindre à l'Electeur, fit une tentative contre le Prince de Bade retranché dans les lignes de Stolhoffen; il entreprit de les forcer, fortifié du corps de Troupes que commandoit le Maréchal de Tallard. Mais les ayant fait reconnoître de plus près, il en trouva les approches si difficiles, qu'il vit bien que ce seroit s'exposer inutilement. Il en abandonna donc le dessein, pour se rendre au camp des Bava-rois à Dutlingen: ce qu'il fit au commencement de Mai.

En Avril.

L'attaque des Lignes du Pays de Vaes, défendues par le Marquis de Bedmar, réussit mieux aux Généraux Coehorn & Spar, qui les forcerent sans beaucoup de perte. Le combat fut sanglant & opiniâtre; mais les Alliés donnerent si vigoureusement par deux endroits, Coehorn du côté de Calloo, & Spar du

N n n

1703.

côté de Steken , que les Espagnols furent mis en déroute. Depuis long tems on n'avoit vû un si grand carnage que celui qui se fit en cette occasion.

Les services du Comte de Marlborough lui ayant mérité le titre de Duc que la Reine d'Angleterre lui donna avant que d'entrer en campagne , il s'efforça de montrer par de nouvelles expéditions , combien il étoit digne de cet honneur. La premiere qu'il entreprit , fut le Siège de Bonn, qu'il acheva en peu de jours dans le mois de Mai. Toute forte qu'étoit cette Place, & défendue par une bonne garnison, il n'étoit pas possible qu'elle résistât au feu continuel de cinquante mortiers & de cent pièces de canon, dont le Général Coehorn la fit battre sans relâche: le Marquis d'Allegre qui la défendoit, fut bien-tôt contraint de capituler.

La Cour de France ne vit pas sans chagrin le prompt succès de cette expédition. Elle avoit donné le commandement de ses Troupes de Flandre au Maréchal de Villeroy, racheté depuis peu de sa prison d'Allemagne. Il marcha avec une partie de l'Armée vers Tongres, où il surprit quelques Troupes des Alliés. Ils étoient alors occupés devant Bonn, dont on croyoit que le Siège seroit beaucoup plus long. Le Maréchal voulut profiter de cette diversion pour entreprendre celui de Liège. Mais Bonn ayant capitulé dans ce tems-là, il craignit de s'attirer sur les bras une Armée supérieure à la sienne. Il marcha donc vers Maestricht, dans le dessein de surprendre les Alliés qui commençoient à s'y assembler. Il y trouva le Comte d'Auwerkerque Velt-Maréchal des Troupes Hollandoises, si bien disposé à le recevoir, qu'il jugea à propos de retourner sur ses pas sans rien entreprendre.

Il apprit ensuite que le Baron d'Opdam qui étoit en Brabant avec un corps de troupes, s'étoit allé poster entre Or-

dren & Eckeren, dans la vue de tenir en échec, dans les Lignes d'Anvers, les Troupes rassemblées des deux Couronnes. Sur cet avis, il détacha le Maréchal de Boufflers à la tête de trente escadrons de Cavalerie & de Dragons, & de trente compagnies de Grenadiers, qui, joints aux Troupes des Lignes, devoient faire un corps beaucoup plus nombreux que celui des Alliés. Ce renfort étant arrivé au camp le 30 de Juillet, le Maréchal concerta avec le Marquis de Bedmar les moyens d'attaquer les ennemis avec avantage. Le carnage fut horrible, dit la Relation des François, & la victoire balança souvent, durant plus de cinq heures que dura la mêlée. Mais quoique chaque Parti se soit attribué la gloire du succès, il paroît par les circonstances que c'est aux Alliés qu'est dû le gain de la bataille. Ils forcèrent & conservèrent le poste d'Oteren, ils y passèrent la nuit, & n'en sortirent que le lendemain: ce qui, joint à la disposition des François qui ne voulurent rien risquer le reste de la campagne, marque que ce n'est pas à eux qu'on doit donner l'avantage de cette action.

En effet, le Duc de Marlborough, qui étoit allé à Breda prendre de nouvelles mesures avec les Députés des Etats Généraux, chercha inutilement à son retour l'occasion d'engager les François dans une affaire décisive. Le Maréchal de Villeroy témoigna d'abord ne vouloir pas l'éviter: mais ayant vu les Ennemis venir à lui vers son Camp d'Hoogstrate, il y mit le feu, & se retira pour se conformer aux ordres de la Cour.

Milord Duc quitta alors le Brabant pour entrer dans le Pays de Liège. Il assiégea Hui vers le milieu du mois d'Août, & s'en rendit maître en peu de jours. Il marcha ensuite vers Limbourg qu'il réduisit sur la fin de Septembre. Le Comte de Reinac, qui y commandoit,

1703.

En Juillet.

1703.

se défendit vaillamment jusqu'à la veille de l'assaut. Mais la Ville étant presque réduite en cendres par le feu continuel de huit batteries différentes, il se rendit prisonnier de guerre avec toute sa Garnison.

Le Duc de Baviere, durant ce tems-là, entra dans le Tirol avec un grand nombre de troupes. Il pénétra ensuite jusques dans le Trentin, où le Duc de Vendôme vint d'Italie pour le joindre. Mais ils trouverent de part & d'autre tant de difficultés à leurs desseins, qu'ils furent obligés d'y renoncer & d'abandonner chacun leurs conquêtes.

Celle que les François vouloient faire de Landau eut un succès aussi peu avantageux. Comme elle ne devoit être le fruit que des intelligences qu'on entretenoit dans la Ville, elle manqua par la découverte que l'on en fit. Mais ils s'en dédommagerent sur Brisach, quoiqu'à peu près par les mêmes voies. Ce qui le fit soupçonner, fut le peu de résistance du Comte d'Arco qui en étoit Gouverneur, qui paya de sa tête la prompte reddition de la Place. D'ailleurs on en voulut donner la gloire au Duc de Bourgogne, qu'on fit venir exprès pour cette expédition. La Cour ne l'auroit point exposé au hasard d'une entreprise qui auroit été douteuse. Il se passa peu après trois actions avec des succès tous differens. La premiere près du Danube, en un lieu nommé Munderkingen, où les Impériaux eurent du dessous. La seconde près d'Augshourg que les Bavaois vouloient surprendre, & d'où ils furent chassés par le Prince de Bade: & la troisiéme près de Donavert, où le Comte de Stirum fut défait.

Sa défaitte encouragea les François à pousser plus loin leurs progrès: voyant qu'ils avoient perdu le fruit de leurs intelligences dans Landau, ils résolurent de l'attaquer à force ouverte. La Place fut investie au milieu d'Octobre par le Comte de Marfin, & assiégée

peu après dans les formes par le Maréchal de Tallard. La vigueur des Assiégés ne fut pas moindre que celle des Assiégeans. La défense fut aussi vive que l'attaque; & si ceux-ci prirent enfin divers Ouvrages, ils les acheterent par la perte d'un grand nombre de soldats. Il y avoit déjà près d'un mois que la Place soutenoit les travaux du Siège, lorsque le Prince de Hesse & le Comte de Nassau-Weilbourg voulurent tenter de la secourir. Mais ce secours pour s'être trouvé incomplet par le retardement de quelques Troupes, fut plus funeste qu'utile aux Assiégés. On se battit: les Impériaux furent défaites, & leur défaitte hâta la reddition de la Place. Elle coûta deux ou trois mille hommes aux François, outre un grand nombre d'Officiers.

Les Impériaux soutinrent mieux la gloire de leurs armes en Italie, sous la conduite du Comte de Staremberg. Ce Général plus foible que les François, ne laissa point de déconcerter les mesures prises par le Duc de Vendôme. Il attaqua même un détachement sous les ordres du Comte Albergotti, qui fut extrêmement maltraité. Il ne put néanmoins empêcher la prise de Bondanella, de Carpi & de Zelo, non plus que le bombardement de Bersello, qui, ayant été ensuite attaqué dans les formes, se rendit aux François au bout de quelques jours.

Ces avantages furent compensés par la défection du Duc de Savoye, qui se joignit aux Impériaux. Le Roi, pour s'en venger, ordonna au Duc de Vendôme de défarmer les Troupes de son Altesse Royale qui étoient dans son Armée, & d'en faire les Officiers prisonniers. Cet ordre fut exécuté, & la Cour fit publier un Manifeste pour justifier son procédé. Le Duc de Savoye, de son côté, déclara la guerre à la France, usant de représailles sur tous les Sujets du Roi qui se

1703.

1703.

En Decem-
bre.

trouverent dans ses Etats. Cette déclaration lui en attira bien-tôt une autre qui fut publiée au commencement de Décembre. Celle-ci fut suivie de la marche des Troupes Françaises dans la Savoye, qui la réduisirent toute entiere sous l'obéissance du Roi.

Ainsi le Parti des Alliés se fortifioit, tandis que la France profitoit de leurs dépouilles. Une autre Puissance s'unit encore cette année aux Impériaux; ce fut le Roi de Portugal, qui n'ayant embrassé en apparence le Parti du Roi Philippe, que parce qu'il y fut forcé par les conjonctures, n'attendoit qu'une occasion favorable pour s'en dégager.

L'Empereur en profita pour faire couronner l'Archiduc Roi d'Espagne sous le nom de Charles III. Il le fit à la sollicitation de la Reine d'Angleterre & des Etats Généraux, qui reconnurent le nouveau Roi aussi bien que le Roi de Prusse & l'Electeur de Hanover. Après quoi ce Prince ayant publié ses droits sur la Monarchie d'Espagne, se mit en état de les faire valoir. Il partit pour le Portugal, où les Puissances qui le soutenoient envoyèrent une Flotte de cinquante voiles.

On croyoit tout fini sur le Danube, lorsque l'Electeur de Baviere se remit en campagne tout de nouveau. Il se rendit maître de Kempten & assiégea Augsbourg, qu'il avoit déjà manqué de surprendre. Cette Ville ne put résister au feu continuel de quarante-cinq mortiers & de cent trente piéces de canon. Les Habitans se rendirent au bout de huit jours, croyant par-là obtenir des conditions plus favorables; mais il fallut qu'ils se rachetassent du pillage par d'énormes contributions.

Ces ravages faits dans l'Empire par un de ses membres, donnoient de grandes inquiétudes à l'Empereur. Ragotzki lui en suscita de nouvelles, en rallumant parmi les Hongrois le feu de la rebellion. Il s'étoit tenu caché en Pologne,

jusqu'au tems propre à faire éclater ses desseins. Ce tems venu, il parut à la tête d'un Corps considérable de Troupes, s'empara de Montgat & de plusieurs autres Places, & fit soulever presque tout le Royaume de Hongrie. C'étoit la France qui le faisoit agir, pour profiter de ces divisions.

Mais pendant qu'elle les fomentoit secrètement, il s'en éleva dans son propre sein, qui penferent avoir d'étranges suites. Les persécutions qu'on continuoit d'exercer contre les Protestans, en réduisirent plusieurs au désespoir, principalement dans les Cévennes, contrée de la Province de Languedoc. Ils prirent les armes au nombre d'environ six mille, animés par de prétendus Prophètes, & commirent de grandes cruautés sur-tout envers les Prêtres & les Religieux. On crut les ramener par la douceur, & ensuite les intimider par quelques châtimens: on n'y réussit pas: il fallut y envoyer des troupes réglées sous les ordres du Maréchal de Montrevel.

Tout l'hiver on resserra le Duc de Savoye dans le Piémont. Le Général Visconti avoit taché sur la fin de l'année précédente de lui conduire deux mille chevaux de secours; mais le Duc de Vendôme qui l'attrapa dans sa marche, l'avoit défait; en sorte qu'il n'en passa pas cinq cens. C'est ce qui obligea le Général Staremberg de tenter la conduite d'un Corps plus considérable. Il passa la Secchia dans ce dessein. Le Duc de Vendôme se mit à ses trousses, lui défit ou prit en trois occasions près de quatre mille hommes, & lui enleva environ mille chariots. Il en couta la vie au Général Solari tué au mois de Janvier au passage de la Bormia. Ostiglia fut ensuite abandonnée par les Impériaux qui firent sauter les Tours de Sarravalle, & se retirèrent sur les Terres de Venise, où le Grand Prieur de France, qui commandoit sur le Pô,

1703.

1704.

En Janvier.

1704. les suivit ; pendant que le Duc son frere prenoit Verceil, où près de six mille hommes qui étoient dans la Place, furent faits prisonniers de guerre. Yvréc & ses Châteaux eurent le même sort quelque tems après : onze bataillons y furent arrêtés ; & le Duc de la Feuillade, après avoir pris Suze, s'empara de toute la vallée d'Aoste, & ferma par-là le passage de la Suisse au Duc de Savoie.

En Mai. En Allemagne, les affaires y avoient assez bien commencé pour les François. Une course faite au mois de Janvier avoit jetté l'épouvante dans les Cercles de Souabe & de Franconie, pendant que l'Electeur de Baviere, qui avoit pris Aulbourg, comme j'ai dit, au mois de Décembre, s'emparoit de Passaw & de la Ville d'Ens. Le Maréchal de Tallard lui conduisit au mois de Mai un convoi de cinq cens chariots, avec douze cens Fantassins, trois mille chevaux, & un grand nombre d'Officiers de recrû. Tout passa heureusement sous le canon de Fribourg, par la vallée de Saint Pierre & les routes de la Forêt noire, & l'Electeur vint au-devant jusqu'aux sources du Rhin. Ce puissant renfort obligea les Alliés d'abandonner la Flandre pour courir au secours de l'Empereur.

En Juin. Le Duc de Marlborough passa donc en Allemagne, & parut sur les bords du Danube, où il joignit le Prince de Bade. Ils attaquèrent en arrivant les retranchemens de Schellemburg près de Donawert, & les emporterent le 2. de Juin. La supériorité des ennemis obligea l'Electeur de demander un nouveau secours. Le Maréchal de Tallard passa une seconde fois les montagnes, pendant que le Maréchal de Villeroy, venu de Flandre, restoit à observer le Prince Eugene retranché dans les lignes de Stolhoffen. Mais pendant que le Maréchal de Tallard étoit occupé devant Willinghen qu'il ne put empor-

1704. ter, le Prince Eugene sortit de ses lignes, & joignit les autres Généraux des Alliés.

En Août. Le Maréchal de Tallard joignit aussi enfin l'Electeur. Et le 13. d'Août se donna la fameuse bataille d'Hochstet. L'aîle droite de l'Armée Françoisé étoit commandée par ce Maréchal : l'aîle gauche par le Maréchal de Marsin, & le corps de bataille par l'Electeur de Baviere. Le second eut d'abord un avantage considérable sur l'aîle droite des Alliés ; mais le premier ne fut pas si heureux. Ceux-ci passerent un marais que l'on croyoit impraticable, & fondirent si vivement sur la droite, qu'ils pénétrèrent jusqu'au centre. Toute la Cavalerie Françoisé fut enfoncée & défaite sans aucun retour. Vingt sept bataillons de leur Infanterie furent envelopés dans un Village, & quatre Régimens de Dragons qui furent coupés, se virent obligés de capituler. Le Maréchal de Tallard avoit été pris peu auparavant, & le Marquis de la Baume son fils blessé à mort à ses côtés. La perte totale des François monta de leur propre aveu, à près de quarante mille hommes, & il en coûta environ douze mille aux Alliés. Ils ne pouvoient acheter que cherement une victoire si complete. Le Roi fut en particulier fort mécontent de la Gendarmerie, dont plusieurs Officiers furent cassés. L'Electeur de Baviere & le Maréchal de Marsin, avec le débris de leur Armée, se sauverent à peine sous le canon d'Ulm, ayant passé le Danube pendant la nuit, & brûlé le Pont qu'ils avoient jetté sur ce Fleuve.

Ce fut une nouvelle accablante pour la Cour que celle de cette déroute générale. Elle y arriva justement dans le tems des préparatifs qu'on faisoit à Paris pour célébrer la naissance du *Duc de Bretagne*. C'est le nom qu'on donna à l'arrière-petit-fils du Roi, né le 25. de Juin du mariage du Duc & de la

1704.

Duchesse de Bourgogne. Il ne pouvoit survenir un contre-tems plus fâcheux. Le Roi, quoique peu accoutumé aux disgrâces, apprit celle-ci avec beaucoup de fermeté. Il défendit d'en parler & se contenta de prendre les moyens d'y apporter un prompt remède. Mais malheureusement ce remède étoit presque aussi fâcheux que le mal; puisque plus les hommes & l'argent diminuoient dans le Royaume, plus on y voyoit croître le nombre des Edits onéreux. Il fallut faire par force des levées de soldats que l'on contraignoit de s'entôler sous peine des Galeres. Il fallut introduire dans le Commerce des billets au lieu d'argent monnoyé, & avoir recours à mille autres expédiens ruineux qui acheverent de porter par-tout la désolation & la misere.

En Septemb.
bre.

L'Electeur de Baviere, durant ce tems-là fut contraint d'abandonner son pays, de passer le Rhin à Strasbourg, & de se retirer en Flandre dont on lui donna le Gouvernement. Les Alliés, de leur côté, quitterent les environs d'Hochstet, & marcherent vers Ulm dont ils firent le siège. Deux mille cinq cens François qui y étoient enfermés, furent reçus à composition. Ensuite les Impériaux ayant passé le Rhin à Philisbourg, vinrent assiéger Landau, défendue par Laubanie, Lieutenant Général, qui y perdit les deux yeux, & ne se rendit qu'au bout de six semaines. Le Château de Traerbach, assiégré presque en même tems, fut emporté au bout de quelques jours; & pour surcroît de malheur, la mortalité se mit parmi les chevaux de l'Armée du Maréchal de Villeroy, dont il en périt quatre mille.

En Octobre.

En Novemb.
bre.

Le départ de ce Général des Pays-Bas sembloit laisser aux Alliés une pleine liberté d'agir: cependant ils manquerent leur coup sur les lignes de Meerdorp & de Vaseiges par la diligence du Marquis de Bedmar. Le Comte

de la Mothe empêcha de même le bombardement de Bruges que le Baron Spar avoit commencé avec assez de succès. Mais le Velt Maréchal d'Auverkerque s'en dédommagea par celui de Namur, qui dura sept jours entiers avec beaucoup de violence. Ce fut au mois de Juillet que se firent ces expéditions dans les Pays-Bas.

Au commencement d'Août, les Flottes combinées d'Angleterre & de Hollande se présenterent devant Gibraltar. Le Prince de Darmstad y fit descente à la tête de deux mille hommes, avec lesquels ayant inutilement sommé le Gouverneur de le recevoir, il en fit mettre à terre un plus grand nombre qui obligea bien-tôt la Place de se rendre. Ainsi les Alliés se virent les maîtres de la communication des deux mers. Ils furent rencontrés dans le travers de Malaga par le Comte de Toulouse commandant l'Armée navale de France. Le combat étant inévitable, il devint de part & d'autre très-violent. Les François y eurent quinze cens hommes tués ou blessés, & plusieurs Vaisseaux mis hors de ligne. Ils ne purent en venir à l'abordage, que les Alliés éviterent toujours heureusement; & quoiqu'ils avouassent ne rien sçavoir de la perte que les derniers avoient faite, la Cour de France ne laissa pas de s'attribuer la victoire. C'est que les Peuples avoient besoin de cette consolation pour les remettre du chagrin que leur causoit la journée d'Hochstet.

On se consola de tout, pourvu qu'on pût réduire les mécontents des Cévennes. Leur nombre augmentoit tous les jours, & la Cour ne pouvoit digérer que des pelotons d'habitans qui n'avoient pour s'armer que leur courage & leur industrie, donnassent tant d'affaires à des Troupes réglées, commandées successivement par deux Maréchaux de France. Car les rigueurs que Montre-

1704.

1704.

vel exerçoit contre eux ayant fait croître le mal au lieu de le diminuer, on envoya à sa place le Maréchal de Villars qui s'y prit d'abord d'une manière toute différente. Il s'appliqua à gagner leurs Chefs, dont le principal se nommoit *Cavalier*. Qui croiroit qu'un Boulanger de profession, fort jeune d'ailleurs, & qui n'avoit jamais manié les armes, fut néanmoins regardé comme un grand Capitaine, avec qui la Cour se félicita de pouvoir ménager un accommodement? Cependant on en jugea ainsi, & après le Traité signé, Cavalier reçut de grands honneurs & eut la liberté de sortir du Royaume. Ce Traité portoit une amnistie générale, le retour des exilés, la délivrance des prisonniers qu'on avoit faits depuis le commencement de la guerre, & la restitution des biens confisqués. Mais il ne fut pas possible d'obtenir la liberté de conscience : ce qui laissa toujours un levain de mécontentement dans les esprits.

L'Empereur ne vint pas si facilement à bout des Hongrois, quoique ses Généraux remportassent sur eux divers avantages. J'en marquerai trois principaux qui ne mirent pas fin à la guerre pour cela. Le premier près d'Altenbourg où les Généraux Forgatz & Caroli furent battus avec perte de quatre mille hommes, de leur artillerie & de leur bagage. Le second près de Tirnau, où l'Infanterie Hongroise fut taillée en pièces, & Ragotzki mis en déroute avec sa Cavalerie. Et le troisième près de Clausembourg en Transylvanie, où le Général TouwsKai fut contraint de lever le blocus de cette Place, après un combat dans lequel il perdit deux mille hommes.

1705.

Le Duc de Vendôme avoit mis le Siège devant Verrue, dès le mois d'Octobre de l'année dernière. Le Duc de Savoye, campé à Crescentin, s'étoit conservé une communication avec la Place. Ainsi le Siège fut long, & la résistance des Assiégés si opiniâtre, qu'on

desespéroit presque de les réduire. Cependant la communication du Duc de Savoye ayant enfin été coupée, ils furent obligés de se rendre au mois de Mars, & ne furent reçus qu'à discrétion. Il n'en alla pas de même de Gibraltar, assiégé dès le même tems par les Troupes Françoises. Elles y employèrent inutilement plus de six mois, au bout desquels elles furent contraintes de lever le Siège, par la belle défense du Prince de Darmstad. Les Troupes de Terre & de Mer échouèrent également dans cette entreprise, n'ayant pu empêcher le secours des Alliés.

La France perdit peu après un de ses Princes, qui étoit encore dans le berceau. Ce fut le Duc de Bretagne, né au mois de Juin de l'année dernière. Le Duc & la Duchesse de Bourgogne s'en consolèrent par l'espérance d'une heureuse fécondité.

La mort de l'Empereur Leopold, qui arriva au mois de Mai suivant, causa un plus grand deuil à l'Allemagne. Elle perdit un Prince pieux, qui avoit eu le bonheur de se maintenir contre deux Puissances redoutables tant en Orient qu'en Occident. Mais le choix de son Successeur Joseph, revêtu de toutes les qualités nécessaires pour remplir les communes espérances, ne contribua pas peu à dissiper la crainte que les Alliés avoient conçue d'un tel changement.

La France crut en profiter par les avantages que son Général eut dans le même tems en Italie. Il prit la Mirandole en trois semaines, & fit assiéger la Citadelle de Ville-Franche, de même que Nice & les Châteaux de S: Sospir & de Montalban, que le Duc de la Feuillade emporta. Il ordonna aussi le Siège de Chivas, que le Duc de Savoye fut contraint d'abandonner, après y avoir fait une belle défense. Mais comptant d'aller tout de suite à Turin, il fut tout d'un coup arrêté par le Prince Eugene, qui, contre toute apparence, s'étoit ou-

1705.

En Mars.

En Avril.

En Mai.
 EMP. JOSEPH.
 élu en 1705.
 mort en 1711.

En Juillet.

1705.

En Août.

vert un passage dans les montagnes du Bressan. Ce Général des Impériaux se trouvant sur les bords de l'Adda, y attaqua au mois d'Août l'Armée Française. Il fut reçu & repoussé d'abord avec tant de bravoure, qu'on l'obligea de repasser un canal au-delà duquel il s'étoit avancé. Mais ayant à son tour chargé les François par la gauche, il les poussa jusqu'au-delà de l'Adda, sans que le Duc de Vendôme pût les ramener à la charge. L'attaque de la droite ne réussit pas si heureusement : les Impériaux furent repoussés des bords d'un autre canal, qu'ils ne purent traverser à cause de sa profondeur, il s'y en noya même un grand nombre. Le Prince Eugene leur ayant ordonné alors de s'arrêter pour éviter une plus grande perte, demeura sur le champ de bataille durant plus de trois heures malgré le feu du canon des François qui étoient postés de l'autre côté. Ainsi aucun des partis n'eut l'avantage dans ce combat qui leur coûta une perte à peu près égale, savoir de trois ou quatre mille hommes sans les blessés.

Cependant le Roi Charles étoit parti de Lisbonne sur les Flottes combinées d'Angleterre & de Hollande. Dès qu'il eut abordé sur les côtes de Catalogne avec les Troupes de débarquement, il se rendit maître de Barcelonne après avoir emporté d'assaut le Fort de Montjoui. Cette conquête fut suivie des hommages de toute la Province. Ensuite le Roi Philippe, sur le bruit, vrai ou faux, d'une conspiration contre sa personne, fit arrêter le Marquis de Leganés. Mais sa détention n'eut point d'autres suites. Il fut conduit en France, & mourut quelques années après au Château de Vincennes.

Du côté d'Allemagne, les Alliés formèrent de grands desseins sous la conduite de Mylord Duc de Marlborough. Ils ne menaçoient pas moins que d'emporter Thionville, Sarlouis, les trois Evéchés, & de pénétrer dans la Cham-

pagne avec une Armée de plus de cent mille hommes. Ils avoient pour cela de très-grands Magasins dans la Ville de Trêves. Le Roi leur opposa diverses intrigues auprès de quelques Généraux des Troupes Impériales, qui ne seconderent pas, comme ils le devoient, le Général Anglois. Ainsi le Maréchal de Villars, avec une Armée beaucoup inférieure en nombre, se posta si avantageusement à Sirek près de la Moselle, qu'il rompit tous les desseins des ennemis. Ce Général prit ensuite plusieurs petits Châteaux où il y avoit garnison Allemande, & nétoya le lignes de Weissebourg. Mais ayant été obligé de faire un gros détachement de son Armée pour la Flandre & pour l'Italie, il demeura sur la défensive le reste de la campagne, contre le Prince Louis de Bade, qui avoit passé le Rhin. Celui-ci força les lignes des François dans la Basse-Alsace, pour dissiper la défiance où l'on commençoit d'entrer à son égard, & menaça de faire le Siège de Fort-Louis que le Maréchal de Villars couvrit. Il se contenta de prendre Hagenau, que la garnison abandonna pendant la nuit, préférant ce parti à celui de rester prisonnier de guerre.

Pendant que le Duc de Marlborough étoit sur la Moselle, l'Electeur de Bavière commandoit l'Armée Française en Flandre avec le Maréchal de Ville-roi. Il prit Hui, & se présenta devant Liège, qu'il fut contraint d'abandonner. Ces démarches obligèrent les Etats Généraux de presser le Général Anglois de revenir aux Pays Bas. Il reprit Hui, & l'Electeur se retrancha à Vignamont pour lui fermer le chemin à de plus grandes conquêtes. Ses lignes ne laissèrent pas d'être forcées par le Comte d'Hompefch & le Baron de Welderren. Milord Duc y étant entré peu après, mit son Armée en bataille, ne doutant pas d'en venir à un combat. Mais les François ne firent aucun mouvement

que

1705.

1705.

que pour se retirer la nuit vers Louvain. Leur retraite facilita au Général Anglois la prise de Tirlemont & de Leuwc.

Les choses étant en cet état, il se fit un soulèvement en Baviere, que la Cour Impériale n'eut pas de peine à calmer. La Noblesse ayant fait prendre les armes à quelques Payfans, s'enfermit pour exciter des troubles à Amberg où ils commirent divers désordres. Ils s'emparèrent même de quelques autres Places avant qu'on pût les mettre à la raison. Mais le Général Kirchbaum ayant marché contre eux à la tête d'un corps de Troupes réglées, dissipa bien-tôt cette canaille qui se trouvoit sans argent & sans Chef. On punit les plus séditieux, & les autres éprouverent la clémence de l'Empereur.

Cet avantage fut suivi d'un autre remporté par les Troupes de ce Monarque sur les Mécontents d'Hongrie. Ils étoient commandés par Ragotzki, Forgatx & Esterhafi. Le Comte d'Herbeville les mit en déroute, & leur tua six mille hommes sans les prisonniers. La réduction de la Transylvanie fut le fruit de ce succès des Impériaux.

1706.

Les progrès du Roi Charles en Catalogne donnoient de justes inquiétudes aux deux Rois. Ils firent de nouveaux efforts pendant l'hyver pour l'attaquer au Printems par mer & par terre. A peine le mois de Février fut venu, que le Roi Philippe se mit en campagne, résolu d'assiéger les Places qui avoient reconnu son concurrent. Il voulut commencer par Valence & Gironne, mais la Cour de France lui fit changer de dessein, & le Siège de Barcelonne fut celui auquel on se détermina. La tranchée fut ouverte devant Montjoui dès le commencement d'Avril, & les attaques poussées vigoureusement jusqu'au 25. qu'on s'en rendit maître. On espéroit de réduire bien-tôt Barcelonne, où les vents contraires avoient empêché la Flotte des Alliés d'arriver. Déjà on se

Tome IV,

1706.

préparoit à donner l'assaut, lorsque le vent changea, & fit entrer cette Flotte dans le Port à pleines voiles. Ce secours inespéré fit tout à coup perdre courage aux Assiégeans. Ils abandonnerent leur Camp en désordre, sans emmener ni canons ni munitions; & ce ne fut pas sans péril, que le Roi Philippe put regagner sa Capitale.

Cet échec balança la victoire que le Duc de Vendôme avoit remportée en Italie peu auparavant. Ce fut près de Calcinato qu'il attaqua les Impériaux commandés par le Comte de Reventlau. Celui-ci ayant été prévenu par la marche des François n'eut que le tems de ranger son armée en bataille.

L'Aîle droite fut d'abord enfoncée avant que l'infanterie eût pu la joindre pour la soutenir; & la gauche ayant été obligée de céder au grand nombre de Troupes fraîches qui revenoient continuellement à la charge, se retira à Gavano avec perte de deux à trois mille hommes tués ou faits prisonniers.

Rien n'étoit si brillant ni si avantageux que le commencement de cette Campagne, dit le Roi au Duc de Vendôme, dans la Lettre de félicitation qu'il lui en écrivit. Mais la suite n'y répondit pas, par la faute que l'on fit d'envoyer ce Général en Flandre. C'étoit, disoit-on, pour redonner aux Troupes cet esprit de force & d'audace si naturel à la Nation Françoisè. Elle l'avoit perdu à la journée de Ramelies, dont je vais rapporter l'événement en peu de mots.

Les armées étoient en présence le 23. de Mai, jour de la Pentecôte: celle de France commandée par l'Electeur de Baviere & le Maréchal de Villeroi; & celle des Alliés par le Duc de Marlborough, le Duc de Wirtemberg, & le Velt-Maréchal d'Auverkerque. L'occasion ayant paru favorable aux derniers, ils commencerent l'attaque par l'aîle droite des François, composée la plupart de la Cavalerie. Elle soutint le premier choc

En Mai.

En Février.

En Avril.

1706.

avec assez de vigueur ; mais le Prince de Hesse étant revenu à la charge avec des troupes fraîches, poussa si vivement tout ce qui parut devant lui, que la Maison du Roi fut entierement rompue & sept Escadrons de Cavalerie taillés en pièces. L'Infanterie eut bien tôt après le même sort. Tellement que le Maréchal de Villeroi, ne sçachant comment réparer le désordre de son armée, prit le parti de se retirer avec le peu qu'il en put sauver. Il laissa vingt mille hommes sur la place, outre environ dix mille prisonniers. Le reste se retira vers Louvain sans emmener ni artillerie ni bagage.

Ce fut donc pour réparer cette défaite, que le Duc de Vendôme eut ordre de venir en Flandre à la place du Maréchal de Villeroi. Mais il trouva qu'elle avoit été suivie de la réduction entiere du Brabant, d'Anvers, de Malines, & de la plupart des Places qui avoient appartenu à l'Espagne. Telles furent Bruges, Damme, Oudenarde, Ostende, Nieuport; & il n'arriva que pour être témoin de la prise de Menin, la Clef de tout le Pays conquis. Cette Place ayant été investie au commencement de Juillet, capitula vers le milieu d'Août après un premier assaut. Dendermonde & Ath furent aussi emportés dans les mois de Septembre & d'Octobre.

Cependant le Roi Philippe étant retourné à Madrid, apprit que l'armée des Alliés s'en approchoit : il en sortit avec précipitation; ce qui engagea cette Capitale à reconnoître le Roi Charles. Il fut reconnu de même à Sarragoisse & en plusieurs autres lieux. Mais ce Prince n'ayant pû joindre assez-tôt son armée, donna le tems au Parti contraire de se reconnoître, ce qui lui fit perdre tout le fruit de ses expéditions.

La France espéroit de maintenir sa superiorité en Italie, en y envoyant le Duc d'Orléans, qui fut depuis Régent du Royaume. Le Duc de Vendôme avant

que de quitter ce pays là avoit fait border l'Adige d'une longue chaîne de retranchemens pour en fermer le passage aux Impériaux, pendant que la Capitale du Piémont étoit assiégée par le Duc de la Feuillade. Le Prince Eugene, qui étoit allé à Vienne au mois de Janvier, se hâta de revenir pour s'opposer aux desseins des François. Il rejoignit son armée au mois de Juillet, & se mit en état de passer l'Adige. L'entreprise étoit hazardeuse par la raison que je viens de rapporter. Mais les François ayant abandonné plusieurs postes, aux approches de l'Armée Impériale, ils furent chassés de divers autres, & l'armée passa sans opposition. On fut surpris d'une facilité à laquelle on ne s'étoit pas attendu. Le Prince Eugene, devant qui tant d'obstacles disparurent, passa aussi le Pô, & pénétra jusques dans le Modenois. De-là traversant le Parmesan & le Plaisantin, il arriva en trente-quatre jours de marche à la vue de Turin, fort à propos pour delivrer cette Place qui étoit presque réduite à la dernière extrémité.

Ce ne fut pas sans livrer un grand Combat, qui se donna le 7. de Septembre. Il fut fatal au Maréchal de Marsin, qui mourut dans l'opération qu'on lui fit pour lui couper la cuisse. Le Duc d'Orléans y reçut deux blessures & ne laissa pas de charger, tout blessé, comme auroit pu faire un Grenadier. Mais la bravoure de ce Prince ne put empêcher la déroute entiere de son armée. Il prévint le danger qu'il y avoit d'attendre les ennemis dans ses retranchemens. Toutefois un ordre supérieur l'emporta sur son habileté & sur sa prudence. Les lignes furent forcées, les Alliés se rendirent maîtres du Camp; ils y firent un butin immense, ayant pris presque toutes les Tentés, quantité de chevaux, de munitions & de bagage. Le lendemain ils poursuivirent les fuyards, qui se sauyoient en désordre vers Pignerol.

1706.

Le Juin.

En Juillet,
Août, Sep-
tembre &
Octobre.

1706.

Le Marquis de Langallerie, à la tête de mille chevaux, les atteignit à la Marfalle où il en fit un grand carnage. Le reste évita à peine les embuscades que les Vaudois & les paysans leur avoient dressées dans le chemin.

Ainsi, par une seule action, les deux Rois perdirent tout le fruit de diverses Campagnes. Toutes les Villes du Piémont, du Montferrat & du Milanéz furent réduites successivement; & le Prince Eugene se vit, avant la fin de la Campagne, Gouverneur de cette dernière Principauté, qui rentra à quelques Villes près, sous la domination de l'Empereur.

Une révolution si subite inspira au Roi T. C. quelques pensées de paix. Il la fit proposer par le Duc de Bavière, pour ôter le soupçon que sa mauvaise fortune l'eût obligé à cette démarche. Mais comme on ne parloit en même tems d'aucun moyen particulier d'y parvenir, les Alliés en rejetterent la proposition comme préjudiciable au progrès de leurs armes.

On vit alors en France ce qu'on n'y avoit jamais vû auparavant. Ce furent des prières publiques & des actes solennels d'humiliation ordonnés par tout le Royaume. Par-là on reconnoissoit tacitement l'injustice d'une guerre qui n'avoit pour cause que l'ambition du Roi. Les peuples en étoient si persuadés, qu'ils ne se mettoient pas en peine de cacher leurs murmures & leurs plaintes.

Sur tout ceux des Provinces maritimes se plaignirent hautement d'un joug qu'ils ne pouvoient plus porter. Ce fut pour les en soulager, qu'on les déchargea d'une partie des taxes qui étoient excessives. Il ne tint pas aux Alliés de profiter de ce mécontentement général. Ils équipèrent une puissance Flotte destinée à tenter une descente sur les Côtes occidentales du Royaume. Mais les vents contraires ayant fait échouer

leurs desseins, les choses demeurèrent au même état, & chaque parti, songea à former de nouvelles entreprises.

La Reine d'Angleterre & les Etats Généraux employèrent en vain leur médiation, pour porter les Hongrois à un accommodement avec l'Empereur. Leurs demandes étoient trop fortes pour que ce Monarque y pût donner les mains, & leurs engagements avec la France trop bien liés, pour espérer si-tôt de les rompre. Aussi les Conférences tenues pour cet effet à Tirnav ne furent-elles suivies d'aucun succès. On reprit les armes en Moravie & en Transylvanie, où les Mécontents essayèrent de nouvelles pertes.

Celle que le Roi T. C. avoit faite deux ans auparavant du Duc de Bretagne son arrière-petit-fils, fut réparée au mois de Janvier par la naissance d'un autre Prince, à qui l'on donna le même nom. Tout le Royaume en témoigna beaucoup de joie, & la Capitale, sur-tout se distingua par des réjouissances extraordinaires.

Il ne restoit plus, comme j'ai dit, aux Impériaux que quelques places à réduire dans le Milanès. Ils surprirent Ostiglia, le Château de Modène & Borgoforte, malgré les obstacles qu'y forma le Comte de Medavi. Ensuite ils bloquerent Crémone & Valence, & se mirent en état d'emporter aussi le Château de Milan. Le Marquis de la Floride qui y commandoit, avoit refusé jusqu'alors d'être compris dans la capitulation qui devoit être faite pour tout le Duché. Mais se voyant attaqué si vivement qu'il ne pourroit long-tems se défendre, il capitula enfin, & fut conduit à Mantoue avec sa garnison.

Les Impériaux étoient maîtres de tous les passages: ce qui mettoit les troupes des deux Couronnes dans l'impossibilité de pouvoir échaper. Il fallut pour les conserver, se résoudre à capituler aussi avec le Prince Eugene. Le Prince de Vaudemont fut chargé de cette négocia-

1706.

1707.

En Janvier.

1707.

En Mars.

tion, par laquelle en abandonnant toutes les Places de Lombardie, on eut la liberté de faire retirer les Troupes à Suze.

Mais si la fortune fut si contraire aux François en Italie, elle se déclara pour eux en Espagne d'une manière à leur faire oublier tous les autres contretiens. Ce fut principalement à la journée d'Almanza, où le Duc de Berwick commandoit l'armée des deux Couronnes. Les Alliés sçachant qu'il venoit au secours de Villena, qu'ils avoient assiégée, après la destruction de plusieurs de leurs Magasins en Castille, se hâtèrent de le combattre, avant qu'il eût été joint par le renfort, que le Duc d'Orléans lui amenoit. Ils le firent d'abord avec assez de succès sous la conduite du Comte de Gallowai. Mais toutes les Troupes n'ayant pas témoigné une égale ardeur, leur gauche fut enfoncée par la droite des François, & la plupart de leur Infanterie passée au fil de l'épée. La Cavalerie Angloise & Portugaise soutint mieux l'effort de l'aile gauche. La victoire y fut même disputée assez long tems, jusqu'à ce que le Duc de Berwick ayant fait avancer neuf bataillons frais, soutenus de plusieurs Escadrons, commença à faire plier la Cavalerie ennemie, qui ne put résister à tant d'efforts. La perte des Alliés fut de sept à huit mille hommes, & celle des deux Rois d'environ la moitié.

Quelque diligence qu'eût pu faire le Duc d'Orléans, il ne put avoir part à la gloire de cette journée. L'action étoit finie lorsqu'il joignit le Duc de Berwick. Il continua sa route vers Valence, qui fut obligée de se soumettre au vainqueur. Mais pour la punir de s'être déclarée pour le Roi Charles, elle fut dépouillée de tous ses privilèges, de même que la Ville d'Arragon. On fit plus, les Royaumes dont ces deux Villes étoient les Capitales, furent

réunis à celui de Castille, seulement en qualité de Provinces. Tel est l'usage que le Roi Philippe faisoit déjà de ses heureux succès.

Mais rien n'est égal à la rigueur dont il usa envers la Ville de Xativa. Sous prétexte qu'elle avoit soutenu un long siège, & que ses habitans s'étoient défendus jusqu'à l'extrémité, ils furent tous passés au fil de l'épée sans distinction ni d'âge ni de sexe, & la Ville rasée jusqu'aux fondemens en punition de sa rébellion. On eut plus de ménagement pour Lerida, quoiqu'emportée d'assaut par le Duc d'Orléans. Elle lui coûta un mois de siège, avec perte de deux à trois mille soldats; & le pillage y fut permis pendant huit heures.

Ce Prince envoya ensuite un détachement de ses Troupes en Portugal, pour y fortifier celle du Roi Philippe. Ce renfort mit le Marquis de Bai en état d'assiéger Ciudad - Rodrigo, qu'il emporta d'assaut, & dont il fit le Gouverneur & la garnison prisonniers.

Mais ce qui mit le comble à la joie du Roi Philippe, fut la naissance d'un Prince qui put lui succéder. On le nomma Louis-Philippe, Prince des Asturies, du nom du Roi son pere, & du Roi T. C. qui le fit présenter au Batême par le Duc d'Orléans & par la Princesse des Ursins, pour lui & pour la Duchesse de Bourgogne.

Le Maréchal de Villars à la tête de trente huit mille hommes, entra durant ce tems-là en Allemagne, où les ennemis n'étoient pas encore disposés à le recevoir. Il profita de leur négligence, & marchant droit aux lignes de Stholoffen, il y entra sans opposition. Le Prince de Barceith y étoit pourtant avec mille hommes, ce qui sembloit suffisant pour les garder. Mais s'étant retiré avec précipitation à l'approche de l'armée Française, il mit le Maréchal de Villars en état de pousser plus

1707.

En Août.

1707.

loin ses progrès. Le pillage de Dourlach, qui en fut le premier fruit, engagea plusieurs autres Villes à lui payer des contributions considérables. Elles s'étendirent dans le Wirtemberg, dans la Franconie, & jusques sur les frontieres de la Souabe & de la Baviere. Les Impériaux poussés de poste en poste n'eurent pas la force de s'y opposer. Ils souffrirent même divers échecs dans les lieux où ils voulurent faire quelque résistance.

Cependant ils se remirent dans la suite par la jonction de divers corps de troupes que leur amenèrent le Général Heister, le Prince d'Hohen Zollern, & le Comte de Thungen. Avec ce renfort, ils prirent leur marche vers Philisbourg, ce qui inquiéta à son tour le Général François. La crainte qu'il eut qu'on ne lui coupât la communication avec Strasbourg, le fit promptement revenir vers le Rhin, pour couvrir l'Aïface contre les desseins des Imperiaux. Il fit aussi abandonner les lignes de Stolhoffen, pour fortifier celles de Lauterbourg qui n'étoient gardées que par quatre mille hommes. Et ne pouvant garder Heidelberg & Manheim qu'il avoit pris sans opposition, il en rappella le Comte du Bourg, pour reunir ses forces divisées. On crut qu'il en vouloit venir à une action, voyant qu'il cotoyoit l'armée Impériale; mais tout se passa à s'observer de part & d'autre, & à se canonner durant quelque tems.

Il falloit un nouveau Général aux Impériaux pour les encourager à entreprendre quelque chose de plus considérable. C'est à quoi pourvut l'Empereur, en priant l'Électeur de Brunswick-Lunebourg de vouloir en prendre le commandement. Ce Prince ne fut pas plutôt arrivé à l'armée, que les Soldats parurent pleins d'ardeur pour lui obéir. Il en fit un détachement de quatorze cens chevaux & de cent Grenadiers, qu'il envoya contre le Marquis de Vivans,

campé à Offenbourg avec sept Regimens de Cavalerie & de Dragons. L'éloignement du Maréchal de Villars qui en étoit à plus de huit lieues, facilita la défaite de ce Corps de Troupes. Le Comte de Merci l'attaqua au mois de Septembre, le mit en désordre après un combat fort opiniâtre, où il en demeura six à sept cens sur la place, sans les prisonniers au nombre de douze cens. Le Maréchal de Villars ayant appris cet échec repassa le Rhin, pour éviter une pareille disgrâce.

Les Alliés avoient été obligés d'envoyer en Allemagne un détachement de leur Armée des Pays-Bas: c'est ce qui empêcha le Duc de Marlborough d'y profiter des avantages de l'année précédente. Le Duc de Vendôme prit toutes les précautions nécessaires pour le prévenir; & sans s'engager dans aucune action, quoique son Armée fût supérieure en nombre, il se contenta de demeurer sur la défensive, & de rompre les mesures du Général Anglois. Celui-ci chercha en vain l'occasion de combattre l'Armée Françoisé: le Duc de Vendôme l'évita toujours avec soin, réglant ses marches sur celles de l'ennemi, à qui il ne laissa prendre aucun avantage.

Le Prince Eugene durant ce tems-là, formoit ailleurs de plus grands desseins. Voyant ses armes oisives dans le Milanès, il passa les Alpes, & fit une irruption subite en Provence. La Flotte Angloise & Hollandoise étoit sur la côte, prête à favoriser son dessein. Toutefois n'ayant pas été secondé, comme il l'espéroit, par le Duc de Savoye, il échoua devant Toulon, dont il vouloit former le Siège.

Il s'en dédommagea par deux autres entreprises, qui eurent un succès plus avantageux. L'une fut la prise de Suze, dont le Prince Eugene fit le Siège en personne; & l'autre la réduction entiere du Royaume de Naples, par le Comte de Taurin qu'il y envoya. La premiere ne

1707.

En Septem-
bre.

1707.

lui coûta que quelques jours d'attaque, le Fort Catinat ayant été pris d'assaut & la Citadelle rendue à discrétion ; & la seconde fut secondée par l'affection des Peuples, qui embrassèrent volontiers l'occasion de se soustraire à une Puissance étrangère. La soumission de la Capitale, jointe à la prise de Capoue, de Pescara, & de Gaète, entraîna bien-tôt celle de tout le Royaume.

Ce fut un contretems très-fâcheux pour le Roi Philippe, dont la France se ressentit par l'intérêt qu'elle y prenoit. Elle fit de nouveaux efforts pour se relever de tant de pertes ; & plus l'épuisement étoit général, plus le Roi faisoit valoir son autorité. Outre les impositions extraordinaires, les créations de Rentes, d'Offices, d'augmentations de Gages, de Capitation, auxquelles on avoit eu recours les années précédentes, il fallut en venir à des conversions & à des réformations d'Espèces, qui n'étant pas encore suffisantes, produisirent les Billets de Monnoye, pour tenir lieu d'argent comptant dans les payemens. Moyens ruineux & violens, d'autant plus à charge aux Peuples, qu'ils ne tendoient qu'à l'accroissement de la puissance Royale.

Celle de la Monarchie Angloise s'accrut aussi cette année, mais par un moyen bien différent. Ce fut par l'union des deux Royaumes d'Angleterre & d'Ecosse, à laquelle on travailloit depuis un siècle. Par là, les deux Royaumes n'en firent plus qu'un, sous le nom de Grande Bretagne, de même que les deux Parlemens.

L'augmentation de cette Puissance n'empêcha pas le Roi Très-Chrétien de vouloir troubler la Reine Anne dans la possession de ses Etats. Il le fit par l'armement d'une nombreuse Flotte qui devoit mener le Prétendant en Ecosse. Elle portoit près de sept mille hommes de Troupes sous les ordres du Chevalier de Fourbin. Mais l'Amiral Bing s'étant mis en mer avec des forces supérieures, em-

pêcha les François d'approcher & les contraignit de prendre le large à force de voiles. Il les poursuivit même pendant deux jours, sans autre avantage néanmoins que de prendre un de leurs vaisseaux de cinquante-deux pièces de canon, sur lequel étoient les hardes & la vaisselle d'argent du Prétendant.

Ce Prince ayant échoué dans cette expédition, chercha à s'en dédommager, en faisant, sous le Duc de Vendôme, la campagne de Flandre. Elle commença par la surprise de Gand & de Bruges, qui sembloit promettre à la France les plus heureux succès. Mais la bataille d'Oudenarde, gagnée par les Alliés, changea bien-tôt la face des affaires. Ceux-ci firent venir d'Allemagne l'Armée commandée par le Prince Eugene, qui s'étant joint au Duc de Marlborough, se trouva en état de faire tête aux François. On se chercha d'abord de part & d'autre, & l'on ne fut pas longtemps sans en venir aux mains. La première action se passa au Village de Heurne, où le Major Général Cadogan fit trois bataillons entiers prisonniers. Ensuite ayant pénétré dans la plaine, où la Cavalerie Françoisse étoit rangée en bataille, l'attaqua & la rompit, quoiqu'il n'eût aucune Infanterie pour le soutenir. Alors le Duc de Marlborough & le Prince Eugene étant survenus avec le reste de l'Armée, toutes les Troupes donnerent de tous côtés, & le combat devint général. Il n'y eut que la nuit qui le fit cesser, tant les Troupes étoient animées au carnage. Les François néanmoins plierent presque par-tout & furent contraints de se retirer du côté de Gand. Leur perte fut considérable, & l'on compta le lendemain jusqu'à sept mille de leurs prisonniers. Ils vinrent ensuite prendre & raser toutes leurs Lignes & mettre le Siège devant Lille Capitale du Pays conquis.

Les grands détachemens faits de part & d'autre de l'Armée d'Allemagne, ne

1708.

En Juillet.

En Août.

1708.

In Mars.

1708.

permirent pas de rien entreprendre de considerable en ce Pays-là. Le Duc de Baviere y demeura sur la défensive, observé par l'Electeur de Brunsvick-Lunebourg, qui le tint perpetuellement en échec.

Il en fut à peu près de même en Espagne, où le Roi Charles ne put recevoir assez-tôt les secours qu'on lui envoyoit d'Italie. Le Duc d'Orléans en profita, pour prendre Tortose par Capitulation. Mais il pensa perdre le fruit de sa diligence, par la défaite d'un convoi que lui prirent les Amiraux Leake & Wassenar. Le premier fit voile vers la Sardaigne, dont il somma la Capitale de se soumettre au parti Autrichien. Sur le refus qu'en fit d'abord le Gouverneur, la Ville fut bombardée avec violence: ce qui l'ayant obligé de se retirer, mit les habitans en liberté de suivre leur penchant. La plupart avoient pris les armes dans l'Isle en faveur du Roi Charles. Ce renfort de l'Amiral Anglois encouragea les autres qui n'avoient osé se déclarer. Le reste suivit bien-tôt l'exemple de la Capitale.

De-là l'Amiral Leake se rendit à Minorque devant Port Mahon. Il y fut joint par le Général Stanhope, avec tous les préparatifs nécessaires pour en faire le Siège. Le reste de l'Isle n'attendit pas, pour se soumettre, le succès de cette expédition. Elle fut poussée avec vigueur, & la Place emportée au mois de Septembre. Tous les Espagnols qui s'y trouverent prirent parti pour le nouveau Roi.

La conquête de ces deux Isles mit l'Armée navale des Alliés en état de seconder en Italie les Troupes Impériales & auxiliaires. On y prévint les effets de la Ligue que la France méditoit contre les Autrichiens.

Le Duc de Savoye eut en Piémont des succès beaucoup plus considérables. Quoiqu'il n'eût pu se mettre en Campagne qu'au mois de Juillet, il y surprit encore la

1708.

vigilance du Maréchal de Villars. Ayant feint de vouloir pénétrer dans le Dauphiné, il attira de ce côté-là toutes les forces du Général François; puis tournant tout à coup du côté de Sezane & d'Oulx, il se rendit maître d'Exiles, de la Perouse, de toute la Vallée de Saint Martin & de Fenestrelles. Par-là il couvroit sa frontiere, & s'ouvroit un passage sur les Terres de France. C'est ce qui fit rappeler une partie de l'Armée du Roussillon, pour s'opposer à ses progrès.

Cependant le Duc de Bourgogne s'étoit rendu à l'Armée de Flandre, composée d'environ six-vingt mille hommes. Le Prince Eugene la fit observer & mit toutes les Places des Alliés en sureté. Ensuite il fit investir Lille, où les François avoient jetté un Corps de Cavalerie avec de la poudre. Le dessein d'assiéger cette Ville leur parut téméraire, sur-tout devant une Armée si nombreuse qui sembloit devoir la secourir. Mais quoiqu'accompagné de grandes difficultés, il réussit aux Alliés au-delà de toute espérance; & depuis le commencement de la guerre, on n'en avoit point formé d'aussi important. La tranchée fut donc ouverte le 22. Août, & poussée avec vigueur jusqu'au milieu d'Octobre. Les deux Armées s'observoient durant ce tems-là, pour se traverser mutuellement dans leurs projets. Celle des Alliés passa l'Escaut sur l'avis de quelques mouvemens du Duc de Bourgogne. Ce fut alors que le Prince Eugene reçut une lettre empoisonnée, qui pourtant ne produisit pas l'effet qu'on en attendoit. Il se posta dans la plaine de Lille, attendant les François en bonne contenance. Ceux-ci ayant ensuite marché vers Tournai, feignirent d'en vouloir tantôt à Oudenarde, tantôt à Ath, & tantôt à Bruxelles. Ils attaquèrent divers convois des Alliés, mais toujours avec perte, & sans aucun succès. La principale de ces actions fut celle de Winenda-

1708.

le, qui dura près de deux heures, & qui fut très-meurtrière. Les premiers y perdirent trois à quatre mille hommes, & les seconds environ neuf cens : ce qui fut d'autant plus remarquable, que ceux-ci n'étoient gueres que sept mille contre vingt-quatre. Ils s'emparèrent de Warendale & de Waeslo, qui couvroient la marche de leurs convois.

Ainsi les Assiégeois ne manquoient de rien, & se trouvoient en état de pousser vivement leurs attaques. Les assiégés au contraire étoient réduits à manger leurs chevaux. Aussi voyant tout disposé le 21 d'Octobre pour un assaut général, ils battirent la chamade pour la Ville qui se rendit le jour suivant. Le Maréchal de Boufflers s'y étoit jetté dès le commencement du Siège pour la défendre. Il se retira dans la Citadelle, où il tint bon encore plus d'un mois.

L'armée Françoisse, qui n'avoit pû secourir Lille, voulut au moins ne pas demeurer oisive. Elle fit un détachement, qui s'empara de Lessingen, où les Alliés avoient un Magasin : Puis le Duc de Bavière étant revenu d'Allemagne, assiégea Bruxelles, qu'il étoit difficile de secourir. Il falloit pour cela que l'armée des Alliés repassât l'Escaut, dont les François avoient arrêté les eaux pour inonder les Campagnes voisines. Le passage fut néanmoins tenté le 27. de Novembre, & exécuté d'une manière non moins heureuse que hardie. Le lendemain elle marcha vers Bruxelles, d'où elle n'eut pas de peine à déloger les Assiégeois. Cependant ils devoient ce jour-là même donner un assaut général à la Place. Déjà ils étoient maîtres de plusieurs ouvrages qui leur avoient coûté un grand nombre d'Officiers & de Soldats. Mais dans le tems qu'on s'attendoit à leur voir recommencer l'attaque avec plus de force, on s'aperçut que leur feu diminuoit. Un profond silence qui se fit tout-à-coup dans leur camp étonna encore les Assiégés davantage. Le Duc de Ba-

viere avoit demandé une suspension d'armes pour enterrer ses morts & retirer ses blessés. Mais ce n'étoit qu'un prétexte pour mieux assurer sa retraite.

Il n'en fut pas de même de la Citadelle de Lille, où le Maréchal de Boufflers fut enfin obligé de capituler. Il le fit le 9. de Décembre, après quoi il voulut y donner à souper au Prince Eugene & au Prince de Nassau. On y servit un morceau de cheval en mémoire de l'extrémité à laquelle la Place avoit été réduite. Le Maréchal, qui avoit acquis beaucoup de gloire durant ce Siège en alla recevoir à Versailles la récompense & les félicitations. Le Roi le fit Pair de France, & donna à son fils aîné la survivance du Gouvernement de Flandre, dont le pere avoit été pourvu.

L'Armée Françoisse ayant ensuite quitté la Campagne, celle des Alliés entreprit encore le Siège de Gand. Comme le Gouverneur n'avoit plus de secours à espérer, il n'attendit pas l'extrémité pour se rendre, il laissa pourtant ouvrir la Tranchée en deux endroits, mais il capitula cinq jours après. Les Garnisons de Bruges & de Lessingen évacuèrent aussi-tôt ces deux Places : ce qui facilita aux Alliés le moyen d'étendre leurs contributions jusques sur la Frontière de Picardie.

Les armes de l'Empereur en Hongrie n'agissoient pas avec la même rapidité. Le Général Heister battit néanmoins les mécontents près de Trentschin, & prit ensuite Neutra avec quelques autres Places dans les montagnes. Mais la foiblesse reciproque des deux Partis ne put terminer une guerre que la Cour de France avoit intérêt de prolonger.

L'hiver de l'année suivante fut un des plus rudes que l'on eût eu depuis un Siècle. On trouva tant à la Ville qu'à la Campagne plusieurs personnes mortes de froid ; & ce qui acheva de plonger le Royaume dans la misère, c'est qu'une forte gelée qui succéda à un prompt dé-

1708.

En Decem-
bre.

En Octobre.

En Novem-
bre.

1709.

gel,

1709. gel, fit périr tous les bleds qui avoient été jusqu'alors couverts de neige. On fut contraint de labourer de nouveau les terres au Printems, & d'y semer de l'orge & de l'avoine. Mais ces grains ne purent réparer la disette de bled, & la force étant ôtée au pain, le plus grand nombre se ressentit du changement de nourriture.

La Cour prit peu après le deuil, pour la mort de deux Princes du Sang. Le premier fut François de Bourbon, Prince de Conti, qui avoit été élu onze ans auparavant Roi de Pologne. Il mourut à Paris au mois de Février dans sa quarante-cinquième année, universellement regretté pour sa douceur & ses autres qualités. Le second fut Henri Jules de Bourbon Prince de Condé, fils unique du grand Prince de ce nom, dont nous avons si souvent parlé dans cette Histoire. Il mourut aussi à Paris au mois de Juillet, laissant par sa mort le Duc de Chartres premier Prince du Sang.

En Février. Pour remédier, autant qu'il étoit possible, à la cherté excessive des grains, le Roi donna au mois de Mai une Déclaration pour la visite de tous les greniers, qui fut suivie d'une autre au mois de Juin, dont l'exécution se fit avec beaucoup d'exactitude. Toutes sortes de personnes furent obligées de s'y soumettre sans distinction, sous peine de confiscation des grains, & des galeres, contre tous ceux qui feroient des déclarations fausses ou défectueuses. On fit aussi de grandes aumônes aux Pauvres, pour soulager une partie de leurs besoins. Mais la misère étoit si générale, & le Royaume entier si épuisé dans toutes ses parties, que tous ces remèdes ne purent aller jusqu'à la source du mal. Il étoit trop enraciné pour espérer de le guérir si facilement. Le commerce étoit tombé dans une désaillance, dont il ne peut encore se relever.

Tome IV.

Cependant à mesure que les revenus diminuoient, les dépenses devenoient tous les jours plus grandes. Il falloit fournir aux frais d'une guerre, qu'on ne voyoit aucun moyen de terminer. On parla de Paix à la Haye où la France envoya pour cet effet le Marquis de Torci & le Président Rouillé. Mais le refus qu'ils firent de s'expliquer positivement sur les sûretés que le Roi devoit donner pour l'évacuation de tous les Etats de la Monarchie d'Espagne, replongea les Peuples dans les mêmes calamités, où ils gémissaient depuis si long-tems. C'est ainsi que l'intérêt de cette Couronne étrangère attira à la France tous les maux dont elle prétendoit la garantir. On ne songea plus qu'à reprendre les armes, & le Roi écrivit une Lettre circulaire à tous ses Gouverneurs de Provinces, pour leur marquer que c'étoit à regret qu'il les repreneoit. Il est pourtant certain que la rupture des négociations vint de sa part, puisqu'il refusa de souscrire aux Préliminaires, déjà signés par les Alliés. Le XXXVII. Article étoit la pierre de touche : il portoit que toute la Monarchie d'Espagne seroit rendue au Roi Charles dans l'espace de deux mois.

Les Armées se mirent donc en campagne : ou plutôt celle de France, commandée par le Maréchal de Villars, se retrancha en Flandre entre la Bassée & Lens. Celle des Alliés, qui ne jugerent pas à propos de l'y attaquer alors, entreprit le siège de Tournai. La tranchée fut ouverte le 7. de Juillet, après que la Place eut été investie par le Duc de Marlborough & le Prince Eugene. Elle se défendit vigoureusement jusqu'au 29. du même mois, que la Ville fit sa Capitulation, par laquelle la garnison devoit se retirer dans la Citadelle. Comme on y jeta deux jours après une grande quantité de bombes, qui incommoderent ex-

P p p

1709.

trêmement les Assiégés, ils convinrent de se rendre le 8. d'Août, supposé que la Cour approuvât la convention signée le 4. Le Roi ne voulut y consentir qu'à condition d'une armistice qui seroit observé dans les Armées jusqu'au 5. de Septembre. Surquoy les Assiégeans ayant recommencé leur feu, contraignirent la garnison de se rendre prisonniere de guerre à la fin du mois. Ainsi fut emportée une des principales Fortereses de la Flandre Walone.

En Août.

Ce n'étoit pas encore tout ce que les Alliés avoient entrepris d'exécuter. Ils formerent le dessein d'assiéger Mons, & d'attaquer premierement les François dans leur camp. Il étoit d'autant plus difficile d'y réussir, que ce camp étoit retranché de tous les côtés, tant par l'art que par la nature. Les deux ailes étoient couvertes de deux bois, & l'ouverture d'entre deux munie d'un triple retranchement palissadé & garni d'artillerie. Malgré ces obstacles, qui firent long-tems balancer la victoire, & qui coûtèrent fort cher à l'armée des Alliés, dès qu'ils purent s'y faire jour, ils y entrèrent l'épée à la main, & en chasserent les François, qui de leur aveu, furent obligés d'abandonner le champ de bataille. Que la perte ait été très-grande de part & d'autre, ce n'est pas ce qu'il y a de surprenant en pareille occasion; mais c'est qu'une Armée qui attaquoit à découvert, en ait pu forcer une autre ainsi retranchée, & la poursuivre comme on fit, près d'une demi-heure au-delà de son camp. Ce fut l'onzième de Septembre que se passa cette terrible journée, dite de *Malplaquet*, du lieu près duquel se donna le combat. Le Maréchal de Villars y fut blessé au genouil, ce qui ne l'empêcha point de donner ses ordres au plus fort de la mêlée. Le Prince Eugene y fut aussi blessé au cou, mais sa blessure n'eut point de suites dangereuses.

La bataille en eut de plus grandes

pour les François qui ne furent plus en état d'empêcher le siège de Mons. Les Alliés le formerent aussi-tôt sans même avoir besoin de lignes pour se couvrir. La Place étoit pourvue de provisions pour six mois, défendue d'une garnison de huit mille hommes, & munie de soixante & quatorze pieces de gros canon, sans les mortiers, les grenades & les bombes. C'en étoit plus qu'il ne falloit pour tenir contre une Armée, que la bataille de Malplaquet auroit ruiné entierement, comme on le disoit. Cependant on ne se défendit pas un mois, la tranchée ayant été ouverte le 25. de Septembre, & la Capitulation signée le 20 d'Octobre. C'est par de tels effets plutôt que par des relations douloureuses, qu'on doit juger de l'événement d'un combat.

1709.

En Août.

Il ne s'en donna point en Allemagne, par les divers détachemens qu'on fut encore obligé de faire pour le Pays-Bas. Le Comte de Merci y échoua dans un projet formé par les Impériaux, pour n'avoir pas suivi les ordres du Prince de Brunswick-Lunebourg, ce qui fit que le Comte du Bourg remporta sur lui quelque avantage.

Les affaires allerent de même avec assez de nonchalance dans le Piémont. On ne put y faire tête aux généraux des Alliés qui chasserent les François de divers postes. Le Comte de Thaur passa les monts, & pénétra en Savoye, où il s'empara de la Ville & du Château d'Annecy. Il y fit même subsister son Armée; jusqu'à ce que le mauvais tems l'obligea de passer les montagnes.

Il y avoit quelque-tems que l'Empereur se promettoit de détacher le Pape Clement XI. des intérêts des deux Couronnes. Il avoit pour cela fait passer des Troupes dans le Ferrarois, dans la Romagne, & dans le

Du Septem-
bre.

1709.

Bolonois. Le Pape ennuyé de leur séjour se laissa d'attendre le secours qu'on lui avoit fait espérer de la part des Rois Très-Chrétien & Catholique. Il fit son accommodement avec l'Empereur, & reconnut pour Roi d'Espagne Charles III.

Ce changement fut très-sensible au Roi Philippe, qui oublia tout respect pour le Pontife en cette occasion. Il fit chasser son Nonce de Madrid, fit fermer la Nonciature, & défendit tout commerce avec la Cour de Rome. Il n'en eut pas pour cela de plus heureux succès contre les Alliés : les avantages furent assez balancés de chaque côté. Si le Roi Philippe prit Alicante par capitulation : s'il gagna un combat près de Badajox sur les Portugais : s'il fit bloquer Olivença par le Marquis de Bai après s'être emparé du Château d'Alconchel ; il fut aillarmé pour Cadix, où le Général Stanhope arriva avec des Troupes de débarquement : il vit lever le blocus d'Olivença où les Portugais jeterent du secours : ses Troupes abandonnerent le siège de Venasque, après en avoir attaqué le Château pendant deux mois : son arrière-garde fut battuë par le Général Staremberg, qui passa le Segre & s'empara de Balaguer : enfin craignant les suites de la jalousie qui commençoit à éclater entre les Espagnols & les François, il fut contraint de changer la forme de son Gouvernement, & de renvoyer les Troupes auxiliaires du Roi son grand pere.

La guerre de Hongrie n'étoit pas plus décisive parce qu'on n'y faisoit aussi que de foibles efforts. Les Chefs des mécontents firent diverses tentatives pour reprendre les Villes des montagnes ; mais le Général Heister, quoiqu'inférieur en nombre de Troupes, trouva toujours moyen de les en empêcher. Il leur en enleva même quelques autres ; de sorte que si cette guerre fut ruineuse, elle le fut particu-

lièrement pour ceux qui croyoient trouver leur intérêt à la fomenteur. Ainsi la Diète de Presbourg, assemblée pour pacifier ces troubles, fut aussi inutile que les précédentes.

Pendant que ces Mécontents continuoient à souffrir, pour ne vouloir pas se soumettre aux conditions qu'on vouloit leur imposer, ceux qui étoient sortis de France pour la Religion, éprouvoient un traitement des plus favorables de la part des Puissances étrangères. Ils furent naturalisés tant en Angleterre, qu'en Prusse & dans les Provinces de la domination des Etats Généraux, ce qui leur fit presque oublier leur Patrie, par le bonheur qu'ils eurent d'en trouver une autre dans leur exil.

La France ne pouvoit que gémir de la perte de tant de Sujets, qui alloient former dans les Etats voisins une génération toute nouvelle. Ce coup fatal, ajouté à tant d'autres, étoit pour elle un juste sujet de déplorer le pouvoir absolu. Mais contente d'en gémir en secret, elle ne pouvoit secouer un joug devenu trop pesant pour ses Peuples. Tous les jours il étoit aggravé par les nouveaux moyens qu'on inventoit pour avoir de l'argent. On amortit à la vérité les billets de monnoye, mais ce ne fut que pour avoir recours à d'autres expédiens plus fâcheux. La conversion des Rentes de l'Hôtel de Ville fut un de ces moyens déjà tenté en d'autres tems. On ne sçavoit plus de quoi s'aviser pour remédier à l'état déplorable du Royaume. Telle étoit la misere répandue par tout, que les mêmes volontaires, dont j'ai parlé, n'ayant pu suffire à soulager les malheureux, on en ordonna de forcées, auxquelles on obligea les Propriétaires, Locataires & Usufruitiers de tous les biens. Dures extrémités, qui appauvriroient les uns, sans beaucoup diminuer la pauvreté des autres ! C'étoit

1709.

1709.

une des maximes du précédent Ministere (1), qu'il falloit appauvrir le peuple, pour rendre les Rois de France absolus.

1710.

En Février.

Il nâquit au mois de Février un troisième fils au Duc de Bourgogne. Le titre de *Duc d'Anjou*, qu'on lui donna, fit voir qu'on n'avoit pas dessein de rappeler d'Espagne Philippe V. qui l'avoit porté. Cependant on fit en ce tems-là de nouvelles protestations d'abandonner ce Prince, & de prendre avec les Alliés des mesures propres pour l'obliger à restituer les Etats Espagnols. On s'assembla même au mois de Mars & d'Avril à Gertruidenberg, où la France & les Etats Généraux envoyèrent leurs Plénipotentiaires. Mais ce qui étoit de la part de ceux-ci un effet de leur bonne foi, & du desir sincere qu'ils avoient de la Paix, ne fut de la part des autres, qu'une démarche illusoire pour amuser les Alliés & pour gagner du tems.

En Mars.
& Avril.

Leurs Généraux n'y furent pas trompés. Sçachant qu'on n'entretenoit cette négociation que pour retarder les opérations de la Campagne, ils ne laisserent pas de l'ouvrir, & assemblerent leurs Troupes près de Tournay. Ils s'emparèrent de Mortagne, qu'ils avoient déjà perdu & repris une fois. Et voyant les François retranchés à Pont à Vendin, où ils attendoient tranquillement le succès des Conférences entamées, ils forcerent leurs lignes & les en chasserent sans perdre un seul soldat.

En May.

Ils marcherent de-là à Douai, dont ils firent aussi-tôt le siège. Ce fut un double sujet de consternation pour la Cour de France, qui n'étoit pas en état de l'empêcher. L'Armée n'étoit pas encore formée, & les Généraux mécontens ne sçavoient à quoi se déterminer. Il fallut souffrir que les Alliés pussent leurs contributions jusqu'en Picardie. Les Conférences de

(1) Du Cardinal de Richelieu.

Gertruidenberg ayant été rompues sur ces entrefaites, on se mit en état de continuer la guerre avec vigueur. Douai fut pris en six semaines, sans que le Maréchal de Villars eût été en état de s'y opposer. Il vit de même prendre Béthune qui fit la capitulation au mois de Juillet.

1710.

En Juin.

En Juillet.

Le Roi régla alors le rang des Princesses & Princesses de sa Maison, à l'occasion de la mort du Duc de Bourbon, Chef de la Branche de Bourbon-Condé, arrivée dès le mois de Mars. Il ordonna que Mademoiselle d'Orléans auroit le pas après les Princesses de Conti, & immédiatement avant la Duchesse du Maine. Que le Duc de Chartres, fils du Duc d'Orléans, auroit la pension & les honneurs de premier Prince du Sang. Que le Duc d'Enguien prendroit le nom de Duc de Bourbon, & son frere celui de Comte de Charolois. Et que le Marquis d'Antin feroit les fonctions de Gouverneur de Bourgogne & de Grand Maître de la Maison du Roi, en attendant que le Duc de Bourbon qui avoit été reçu en survivance fût en âge de les exercer.

Environ dans le même tems le Duc de Berri épousa Mademoiselle d'Orléans, Princesse d'un esprit aisé, qui faisoit dès-lors les délices de toute la Cour. La cérémonie s'en fit dans la nouvelle Chapelle de Versailles, que le Roi avoit fait bâtir depuis peu avec beaucoup de soins. Sa Majesté donna le Palais du Luxembourg à Paris, pour logement aux nouveaux Epoux; & le Duc de Berri eut, outre le Duché de ce nom, celui d'Alençon & le Perche pour appanage.

La Campagne de Flandre continuoit toujours durant ce tems-là. La perte de Bethune fut suivie de celle d'Aire & de Saint Venant. Celle-ci à la fin de Septembre, & l'autre seulement en Novembre, à cause des grandes difficultés dont ce Siège étoit accompagné.

En Septem-
& Novem-
bre.

1710.

Il fut achevé par les Alliés en présence de l'Armée Française, qui, quoique disposée en apparence à leur livrer combat, se contenta néanmoins de demeurer sur la défensive, dans la crainte d'un événement défavantageux.

Ceux qui arrivèrent en Espagne furent mêlés de bons & de mauvais succès. Tout y parut assez favorable au Roi Philippe dans les commencemens; mais il eut ses contre tems qui favorisèrent à son tour le Roi Charles. Celui-ci voulant attaquer les Espagnols, avoit besoin d'un secours qui lui venoit d'Italie, & d'un corps de Troupes Palatines, occupées à observer le Duc de Noailles dans le Lampourdan. Le premier étoit retardé par les vents contraires, & pour profiter de l'autre, il falloit obliger le Duc de Noailles à une diversion. C'est ce que fit à propos le Général Seissan, par l'embarquement de sept cens hommes qui allèrent descendre en Languedoc au Port de Certe, où ils restèrent jusqu'à ce que le Duc de Noailles y fût arrivé. Ayant réussi à le faire sortir du Lampourdan, les troupes Palatines furent en liberté d'aller joindre le Roi Charles. Il reçut aussi le secours qu'il attendoit d'Italie, & se trouva en état de battre les Espagnols à la journée d'Almenara.

Tel fut l'effet de la diligence du Général Stanhope, qui se rendit maître du passage d'Alfaraz en jettant un Pont sur la Noguere. Toute l'Armée des Alliés ayant passé la riviere sur le Pont, découvrit bien-tôt celle des Espagnols postée à Almenara. Il étoit alors sept heures du soir : le Roi Charles ne voulut pas différer de la combattre. comme le terrain étoit resserré, il n'y eut guère que la Cavalerie qui put donner. Toute celle du Roi Philippe fut mise en déroute, & poussée jusques bien avant dans la nuit : elle se retira sous le canon de Lerida avec une perte considérable

Il ne tint pas aux Espagnols de faire croire qu'ils avoient eu leur revanche à Penalva. Ils publièrent qu'ils y avoient défait toute la Cavalerie ennemie, quoique le Roi Charles, ayant manqué ce poste, se fût retiré avec perte seulement de huit Chevaux. Mais c'étoit pour cacher par cette nouvelle du 15. d'Août, un autre du 20 bien moins équivoque & qu'ils avoient intérêt de ne pas divulguer. En effet la victoire de Sarragosse fut si complete pour le Roi Charles, qu'il sembloit que toute l'Espagne dût lui être soumise en peu de tems. Le Roi Philippe en fut si persuadé, qu'il envoya sa Cour à Vittoria pendant qu'il rassembloit à peine les débris de son Armée. La lettre touchante qu'il écrivit au Roi, peut, mieux que tout le reste, faire juger de son état. Il étoit tel que si les Troupes Portugaises eussent pu joindre à tems celles de son Concurrent, il eût été obligé d'abandonner l'Espagne, ayant déjà perdu tout l'Arragon & toute la Castille. Mais cette jonction n'ayant pu se faire, le Roi Philippe eut le tems de se reconnoître, & d'attendre des secours de France, qui furent assez prompts pour le tirer d'embarras.

Ayant repris courage à leur arrivée, il s'approcha de Madrid avec le Duc de Vendôme, qu'il avoit déclaré son Vicaire Général. Les Alliés, qui avoient consumé tous les fourages des environs, ne songerent qu'à se rapprocher de l'Arragon où ils avoient quantité de Magazins & de vivres. On étoit alors au mois de Décembre. Les Troupes Angloises prirent la route de Brihuega, croyant y pouvoir subsister plus commodément. Elles y furent enfermées par le Duc de Vendôme, qui fit aussi-tôt battre les murailles de la Place. Le Général Staremberg en ayant eu avis, s'approcha dans le dessein de les dégager. Mais ses forces ayant été

1710.

En Décemb.
bre.

1710.

réduites au tiers de celles qu'avoit l'Armée des deux Couronnes, il couroit risque d'être enfermé lui-même, s'il ne s'en fût sauvé par la plus belle retraite dont on eût encore ouï parler. Ce ne fut pas sans avoir causé aux deux Rois une perte de près de six mille hommes, & sans avoir fait échouer tous les desseins de leurs Généraux, ce qui fit dire que le Général Starcmberg, sans être battu, avoit néanmoins perdu la bataille.

Les affaires de Hongrie étoient à peu près dans le même état. Les Mécontens ne purent reprendre aucune de leurs Places, & en perdirent au contraire de nouvelles par la bonne conduite des Impériaux. Telles furent Leitschau, Zolnock, & Erlau, avec les postes importants d'Esperies & de Neuhausel: ce qui dispoit insensiblement les choses à une entière pacification. Mais un fleau plus terrible que la guerre se fit craindre jusques sur les terres de l'Empereur. Ce fut le mal contagieux qui jetta par tout de justes allarmes. Elles se calmerent pourtant peu à peu, quand on vit qu'il ne faisoit pas de grands progrès.

1711.

Ce mal ne fut pas le seul qui affligea successivement divers endroits de l'Europe. La mortalité des bestiaux, de fréquens tremblemens de terre, de grandes & sèches inondations, firent craindre des coups plus funestes d'une main invisible appesantie sur plusieurs Etats. La mort de plusieurs Grands couvrit aussi toutes les Cours de deuil. La France fut la première qui perdit l'héritier présomptif de sa Couronne. Le Dauphin, fils unique du Roi, mourut, au mois d'Avril universellement regretté. C'étoit un Prince pacifique; qui faisoit espérer un bon Roi en sa personne. Il fut enlevé dans sa cinquantième année, après une maladie qui ne dura que sept jours.

En Avril.

L'Empereur Joseph le suivit quatre jours après, emporté à l'âge de 33. ans

par la même maladie, qui étoit la petite vérole. L'Impératrice Douairiere, sa mere, prit le gouvernement des affaires par provision; en attendant les ordres de l'Archiduc Charles, à qui étoit échue la succession des Royaumes, Provinces, & Pays héréditaires du défunt Empereur. Cette mort n'empêcha pas les Hongrois de consentir enfin à un accommodement. Le Comte Caroli à la tête de quatre mille hommes, ayant quitté le parti des Mécontens dès le mois de Mars, les autres se laisserent d'une guerre qui les affoiblissoit tous les jours de plus en plus. Ils entrerent en négociation; & comme il ne s'agissoit plus, lorsque l'Empereur mourut, que des sûretés qu'on leur donneroit, le Traité fut conclu sur la fin d'Avril sous le titre d'Amnistie & de Grace. On y joignit un formulaire du serment qui devoit être prêté par les Hongrois. Ils promettoient d'être toujours fidèles à S. M. I. sous la promesse réciproque qu'elle leur faisoit de maintenir les droits & libertés des Religions reçues ou tolérées dans le pays.

1711.

Si cette mort n'apporta aucun changement desavantageux aux affaires de l'Empire, la France ne laissa pas de la regarder comme un coup du Ciel en sa faveur. Elle n'oublia rien pour en profiter, comme elle avoit fait après la mort de Ferdinand III. Mais les tems étoient changés, & cette Puissance n'étoit plus assez formidable pour donner de l'inquiétude aux Electeurs. Tous conspiroient unanimement à mettre sur le Trône Impérial le seul Prince qui restoit de la Maison d'Autriche. Et si les Electeurs de Baviere & de Cologne y étoient contraires, par le parti qu'ils avoient pris contre leurs intérêts, on n'avoit plus tant de sujet de les craindre, depuis la journée d'Hochstet & le siège de Bonn, qui les avoient dépouillés tous deux de leurs Etats.

Pendant que l'Allemagne attendoit

1711.

tranquillement le tems marqué pour l'élection d'un nouveau Maître, le Duc de Bourgogne, désormais Dauphin de France, entreprit de rétablir les Finances de ce Royaume, & s'y appliqua avec beaucoup de soin. Ce Prince avoit de grands talens & des lumieres au-dessus de son âge. Mais le cahos où il prétendoit s'engager étoit si confus & si embarrassé, que quand même la mort ne l'auroit pas enlevé si-tôt, il auroit eu peine à le débrouiller avec avantage. Toujours étoit-il beau d'en former seulement le dessein. Le Roi régla au mois de Mai, les rangs des Ducs & Pairs de France, comme il avoit fait l'année précédente, ceux des Princes & Princesses de sa Maison.

En Mai.

Cependant l'affaire de Brihuega du mois de Décembre dernier avoit extrêmement affoibli l'Armée du Roi Charles, & n'avoit pas permis au Général Staremberg de secourir Gironne investie aussi-tôt après, & rendue par Capitulation au mois de Janvier de cette année. Mais si les Troupes des deux Couronnes remportèrent cet avantage en Espagne durant l'hiver, elles ne purent rien entreprendre en Portugal, où les ennemis reprirent Miranda de Duero au commencement de la Campagne.

Le Maréchal de Berwick, qui commandoit en Savoye, ne put aussi empêcher le Duc de ce nom d'y pénétrer. Il fallut même faire divers détachemens du Roussillon & de l'Alsace pour s'opposer à ses progrès, ce qui affoiblit d'autant les Armées d'Espagne & d'Allemagne.

Comme l'Electeur de Bavière fut déclaré Généralissime de celle du Rhin, il fallut à leur tour que les Alliés y envoyassent des détachemens du Pays-Bas pour renforcer le Prince Eugène. Cette diminution de leurs forces de Flandre ne les empêcha pas de prendre le dessus sur les François. Ils commen-

cerent par s'emparer du poste d'Arleux dont ceux-ci s'étoient rendus maîtres. La conservation en étoit d'autant plus importante, qu'il assuroit la Navigation de la Scarpe jusqu'à Tournai. Les François tenterent de le reprendre; mais ils le trouverent si bien fortifié, qu'ils ne jugerent pas à propos de l'attaquer. Cependant, quelque tems après, l'Armée des Allies ayant quitté la plaine de Lens, dont elle avoit consumé tous les fourages, Arleux fut repris par un gros détachement de celle de France, & quatre cens hommes qui le défendoient furent faits prisonniers.

1711.

Cet avantage néanmoins n'étoit pas à comparer avec celui que les Allies remportèrent en passant les lignes des François à Villiers-Brulin, qui, jusqu'alors avoient été crues impénétrables. Ce fut le fruit d'une marche de vingt heures à laquelle le Maréchal de Villars ne s'étoit pas attendu. Il se mit aussi tôt à la poursuite de l'Armée ennemie; mais l'avance qu'elle avoit sur lui trompa encore ses mesures, & la mit en état de passer l'Escaut pour aller assiéger Bouchain.

En Août.

La tranchée fut ouverte le dix-huit d'Août, malgré le voisinage de l'Armée Françoisse, qui étoit en état de s'y opposer. Elle se contenta de harceler les ennemis, dont elle enleva trois Généraux, sçavoir le Général d'Erbach, le Général-Major Bork, & le Major Wassenauer. On s'attendoit que ce siège seroit long, par toutes les difficultés qui s'y rencontroient. Cependant il dura moins d'un mois, la Place ayant capitulé le 12. de Septembre. Quelque differend survenu sur la Capitulation fit recommencer les attaques dès le lendemain. On ne voulut recevoir la garnison que prisonniere de guerre; à quoi il fallut se soumettre, malgré les plaintes de la Cour, qui publia qu'on avoit conrevenu à l'accord. On fit paroître de part & d'au-

En Septem-
bre.

1711.

tre divers Mémoires contenant les griefs de chaque parti. Mais le Duc de Marlborough se justifia pleinement de l'infraction dont on vouloit le rendre coupable. Il décampa à la vue des François, qui ne firent aucun mouvement pour l'inquiéter. Et après avoir donné tous les ordres nécessaires pour la réparation des ouvrages de Bouchain, il termina ainsi sa dernière Campagne qui ajoutoit un nouveau lustre à toutes les autres.

Celle du Duc de Vendôme en Aragon se borna au siège de Venasque, qu'il fit entreprendre par le Marquis d'Arpajon. Il s'en rendit maître en 6. jours, depuis le 11. de Septembre jusqu'au 16. Après quoi le Général François voulant s'emparer d'un Camp avantageux, dont les Alliés s'étoient rendus maîtres avant lui, il ne put les en déloger, quoiqu'il fit sur eux durant huit jours un feu continu de son artillerie. Il fut même repoussé à l'attaque d'un Moulin, par lequel seul il pouvoit avoir de l'eau d'un ruisseau : ce qui l'obligea d'abandonner cette entreprise.

En Octobre.

Empereur
Charles VI.
élu en 1711.
mort en 1740.

Le tems venu qu'on devoit procéder à l'élection d'un nouvel Empereur, la cérémonie s'en fit à Francfort au mois d'Octobre, la Capitulation Impériale n'ayant pû être dressée plutôt. Les Electeurs de Baviere & de Cologne s'en plainquirent comme d'une inobservation de la Bulle d'Or. Mais on eut peu d'égard à leurs plaintes, vû les engagements qu'ils avoient pris contre ce qu'ils devoient à leur dignité. La Diète passa outre, & choisit pour Empereur Charles-François-Joseph, Archiduc d'Autriche, Roi de Bohême, de Hongrie, des Espagnes, &c. VI. du nom. Toute l'Europe applaudit à ce choix, que ce Prince souteroit par des qualités éminentes. Il n'avoit pourtant alors que vingt-sept ans. Il fut couronné au mois de Décembre.

En Decembre.

La France même regarda cet événement comme très-propre à affermir la

possession du Roi Philippe, puisque la Couronne Impériale, ajoutée à celles que Charles possédoit déjà, rétabliroit l'équilibre nécessaire à la sûreté des autres Puissances. Les Alliés le comprirent, & c'est ce qui facilita la paix d'Utrecht.

Peut-être néanmoins ne se seroit-elle pas faite si tôt, si la France ne se fût attachée à mettre l'Angleterre dans ses intérêts. (1) Des jalousies semées à propos contre le Duc de Marlborough, dont la Reine avoit paru si contente, donnerent lieu à un changement dans le Ministère, qui en fit bien-tôt espérer un autre dans les affaires du dehors. Les principaux Membres du Parlement furent gagnés, & commencerent à se déclarer contre la continuation de la guerre. Elle n'avoit été entreprise que pour empêcher la Couronne d'Espagne de s'affermir sur la tête d'un Prince François. On ne pouvoit douter que l'Europe ne courût toujours le même danger tant que le Roi Très-Chrétien pourroit disposer de ces deux Royaumes. L'Angleterre l'avoit compris ainsi, & avoit été la première à prendre les armes pour s'y opposer. Cependant, bien-tôt elle ne s'aperçut plus de ce danger; elle voulut la paix, sans même stipuler la restitution de l'Espagne. Un voyage secret de Mathieu Prior à Paris ébaucha la Négociation qui se tramoit sourdement entre les deux Cours. On en vit éclore des *Propositions secrètes*, dont on eut grand soin de faire mystere aux autres Alliés. *Menager* fut ensuite envoyé à Londres muni d'un plein pouvoir pour traiter avec les Ministres de S. M. B. Ceux-ci firent signer à la Reine tout ce qui leur plut; & ce fut par ces voies souterraines que les choses furent amenées au point où nous les verrons dans peu.

(1) Voyez le détail de ces intrigues dans l'Histoire du règne de Louis XIV. Tome X.

1711.

Comme

1711.

Comme on ne pouvoit long-tems les cacher au reste des Alliés, on résolut de s'en ouvrir mystérieusement aux Etats Généraux des Provinces-Unies. Ce fut le Comte de Strafford qui fut chargé de cette Commission. Il leur remit les *Articles Préliminaires* concertés entre la France & l'Angleterre & leur proposant Utrecht, Nimègue, Aix-la-Chapelle & Liège, il les pria de la part de la France de choisir une de ces Places pour la tenuë d'un Congrès. Ce fut une extrême surprise pour les Etats Généraux, qui ne croyoient pas les choses si avancées. Ils députerent inutilement M. Buys, pour faire leurs remontrances à la Reine. Elle avoit fixé ses mesures & l'on se trompoit en espérant de les rompre par des délais. L'Empereur fit de son côté des démarches aussi inutiles. La Reine les qualifia d'*artifices de gens qui se plaisoient dans la guerre*; & ses Ministres ayant nommé *Utrecht* pour le lieu du Congrès, firent sçavoir à tous les Alliés que S. M. B. en avoit fixé l'ouverture au 12. Janvier suivant.

1712.

En Janvier.

Elle ne se fit pourtant que le 29. Les Plénipotentiaires qui s'y trouverent, furent de la part de S. M. T. C. le Maréchal d'Huxelles, l'Abbé de Polignac & Monsieur Menager : de la part de S. M. B. l'Evêque de Bristol, & le Comte de Strafford : de la part des Etats Généraux, Monsieur Buys & Monsieur Vander Dussen, & deux Ministres de la part de son Altesse Royale de Savoye. On se garda bien d'y déclarer ce dont on étoit convenu entre la France & l'Angleterre. On n'y proposa que les *Préliminaires*, signés par le Sr. Menager. Ils ne contenoient rien des intentions du Roi par rapport aux autres Puissances Alliées. L'Angleterre avoit engagé la négociation sans sçavoir à quoi elle se reduiroit. Ce ne fut que dans la seconde Conférence tenue le 3. de Février, que l'Abbé de

Tome IV.

1712.

Polignac présenta l'*Explication Spécifique des offres de la France* à cet égard. Elle fut reçue avec indignation; & Monsieur de S. Jean, Secrétaire de l'Ambassade Angloise eut bien de la peine à ramener les esprits.

Telle étoit la situation des affaires, lorsque le Dauphin & la Dauphine de France moururent tous les deux de la rougeole à six jours l'un de l'autre. Toute la Cour en fut affligée au point que l'on peut s'imaginer. La Princesse en faisoit le plus grand ornement, & le Prince, l'espérance de tout le Royaume. Le Roi ressentit cette perte plus qu'aucune qu'il eût encore faite jusqu'alors. Il étoit à Marli, où il tomba dans un grand accablement, & de peur que sa douleur ne lui fût funeste, il essaya peu-à-peu de la dissiper par la chasse & par la promenade. Il ne voulut point par cette raison être témoin de la pompe funèbre qui se fit à Versailles le 23. du même mois. Il n'y revint que le 27. jour auquel il déclara le *Duc de Bretagne Dauphin de France*.

Toutefois il ne jouit pas long-tems de l'espérance qu'il avoit fondée sur ce nouveau Dauphin. La mort l'enleva encore le 6. Mars, lorsqu'il entroit dans sa sixième année. On l'avoit nommé *Louis*, en lui administrant les cérémonies du Batême dès qu'on le vit en danger de mourir. Ce fut alors que le Roi eut besoin de toute sa constance pour soutenir tous ces coups doublés. Il en fut touché, mais non pas abbatu; & soit par tempérament ou par grandeur d'âme, il fut celui de toute sa Cour qui témoigna le plus de fermeté. Il eut peu après une nouvelle allarme, par la maladie dont fut attaqué le Duc d'Anjou, seul reste du Sang Royal. On se hâta de lui administrer aussi les cérémonies du Batême, où on lui imposa le même nom de *Louis*. Mais le Roi ne se hâta pas de le

En Mars.

Q q q.

En Février.

1712.

déclarer Dauphin, comme s'il eût craint que ce titre ne renfermât quelque fatalité. Cependant ce jeune Prince, quoique d'une complexion très-délicate, se rétablit peu-à-peu. Il étoit destiné à relever les espérances du Royaume sur lequel il régné aujourd'hui si heureusement.

Les Ministres des Puissances Alliées avoient cependant leur Congrès particulier, où ils examinoient ensemble les propositions faites à l'Assemblée générale. Ceux que S. M. I. y envoya furent le Comte de Sinzendorf, le Comte de Corsana, & Monsieur de Conbrück, qui mourut durant le cours des Conférences, & qui fut remplacé par le Baron de Kirkner. Les États Généraux y envoyèrent aussi des Députés (1) de toutes les Provinces. L'instruction des Ministres Anglois portoit qu'ils ne devoient agir que de concert avec ceux des Alliés. Néanmoins ceux de France furent les seuls avec qui ils entretinrent une étroite intelligence. D'où il s'ensuit que le Congrès d'Utrecht n'étoit qu'une négociation illusoire pour amuser les autres intéressés, puisque tout étoit réglé d'avance entre la France & l'Angleterre. Aussi refusa-t-on de répondre aux Alliés, lorsqu'à l'Explication spécifique de la France ils opposèrent des demandes réciproques. On pressa les Hollandois d'entrer dans les mesures de la Reine, mais sans leur dire quelles étoient ces mesures; & sur le refus qu'ils firent de consentir à ce qu'ils ne connoissoient pas, on rompit avec eux, & la Reine se prétendit libre de tous ses engagements précédens.

En Avril.

En Mai.

C'est ce qui parut plus manifestement lorsque le Duc d'Ormond ayant été envoyé à l'Armée, comme pour

concerter les opérations de la Campagne avec le Prince Eugene & les autres Généraux, refusa d'en venir à aucune hostilité contre les François. Il avoit reçu cet ordre sur la simple promesse que le Roi avoit faite d'obliger son petit-fils d'accepter l'alternative des deux Couronnes de France ou d'Espagne, & sans qu'on eût encore reçu aucune réponse de Madrid. Mais quand la réponse fut venue, & que le Roi Philippe eut choisi la renonciation à la Couronne de France; (que le Marquis de Torci déclara de bonne foi qui seroit estimée nulle & invalide) ce fut alors que le nouveau Général découvrit nettement ses ordres aux autres chefs de l'Armée, & que l'Evêque de Bristol ne feignit point de dire en plein Congrès: *Que puisque les Etats Généraux répondoient si mal aux avances que la Reine avoit faites, & qu'ils ne vouloient pas concerter avec ses Ministres au sujet de la Paix, elle seroit ses affaires à part, & qu'elle estimoit n'être plus dans aucune obligation quelle qu'elle pût être, à leur égard.* Des paroles on en vint bien-tôt aux effets. Le Roi envoya sa réponse aux demandes particulières de la Reine; & cette réponse stipuloit une suspension d'armes qu'il ne s'agissoit plus que de publier.

Les Généraux des Alliés, qui en furent informés, ne laissèrent pas de vouloir poursuivre la guerre. Ils commencèrent la Campagne par le siège du Quesnoi, où la tranchée fut ouverte le 18. de Juin. Le Général Fagel, qui commandoit les attaques, les poussa vivement jusqu'au mois de Juillet, que la garnison fut obligée de se rendre le 6. prisonnière de guerre. Il fut fait en même tems un détachement de quatorze cens chevaux qui pénétre-

1712.

En Juin.

(1) M. de Randvick pour la Province de Gueldres; Mrs Buys & Vander Duffen pour celle de Hollande; M. de Moermont pour celle de Zélande; le Baron de Renswoude pour celle d'Utrecht; M. de

Gossinga pour celle de Frise; le Comte de Rechtersen pour celle d'Over-Yssel; & les Comte de Tu & de Knipuyfen pour celle de Groningue.

1712.

rent en Champagne & jusques dans le Soissonnois ; d'où revenant par le Pays Messin , ils laisserent par-tout de tristes marques de leur passage.

En Juillet.

Sur ces entrefaites , on envoya au Duc d'Ormond une copie de la *Suspension d'Armes* , qui n'étoit pas même signée par le Marquis de Torci. Le Général Anglois sans s'arrêter à ce défaut de formalité , la déclara aussi tôt au Prince Eugene & aux Députés des Etats Généraux. Il proposa en même tems aux Troupes étrangères à la solde d'Angleterre de le suivre. Mais leurs Chefs ayant refusé de lui obéir , il se retira avec celles qu'il commandoit , & regarda les autres comme ennemis. L'évacuation de Dunkerque de la part du Roi T. C. & la prompte conclusion d'une paix séparée de la part de l'Angleterre , furent les conditions de cet Armistice particulier. L'intelligence parfaite des deux Généraux fut égale à celle des Secrétaires des deux Cours , aussi-bien qu'à celle de leurs Ministres au Congrès d'Utrecht , continué seulement pour la forme.

Il ne fut pas difficile après cela à l'Armée du Maréchal de Villars de signaler l'ardeur qu'elle lui témoignoit pour combattre. Assurée de l'inaction des Anglois , elle avoit toujours tenu la campagne avec un air de confiance qui lui étoit tout nouveau. Elle ne songea plus qu'à surprendre les Alliés , occupés au siège de Landrecies. Pour cet effet , sur l'avis que le Comte d'Albemarle étoit avec un Corps de Troupes près de Denain , toute l'Armée Françoisse y marcha avec tant de diligence , que ce Général n'en fut averti que lorsqu'il n'étoit plus possible de l'éviter. Le Prince Eugene vint à son secours jusques sur les bords de l'Escaut ; mais il fut obligé de s'y arrêter , le Pont qu'on avoit jetté sur ce fleuve ayant été rompu par les bagages. Ainsi le retranchement des Alliés fut forcé

sans beaucoup de peine ; le Comte d'Albemarle fut fait prisonnier l'épée à la main , & le Comte de Dhona noyé. Une partie de leurs Troupes fut tuée sur la place , & l'autre emmenée prisonniere ou précipitée dans l'Escaut. Il ne s'en sauva que quatre mille huit cens hommes , à qui le Prince Eugene facilita la retraite par un Pont de bois achevé avec précipitation. Tel fut le fruit de la complaisance des Anglois pour la France , quoiqu'ils ne sussent pas même encore quelle récompense ils en devoient recevoir. La prise de Mortagne , de St. Amand , & de Marchiennes en fut la suite , de même que la levée du siège de Landrecies par les Alliés ; & la Suspension d'Armes générale tant par mer que par terre , entre les troupes des deux Puissances nouvellement confédérées , en fut le comble & le couronnement.

1712.

L'armée Françoisse profita de ses avantages ; elle entreprit le siège de Douay. La force de ses retranchemens ne permit pas au Prince Eugene de l'y attaquer. Ainsi le Siège ayant été continué sans opposition , le Fort de l'Escharpe se rendit le 27. d'Août , & le corps de la Place le 8. de Septembre. La prise du Quesnoy & de Bouchain suivit de près cette expédition. L'une & l'autre furent emportées au mois d'Octobre , & leurs garnisons faites prisonnières de guerre.

En Août.

En Septem-
bre.

La surprise du Fort de Knoque par les Alliés modéra un peu la joie que la Cour reçut de ses conquêtes. Il ne falloit plus qu'y en ajouter d'autres faites par les Troupes mêmes du Duc d'Ormond. C'est ce que ce Général exécuta en s'emparant de Gand & de Bruges. Alors il ne manqua plus rien aux desirs de la Cour. Elle oublia presque celui de la Paix générale , tant elle se félicitoit d'en avoir fait une particulière avec l'Angleterre. Elle suivit de près l'armistice , & les deux Cours

En Octobre.

En Novem-
bre.

1713.

s'envoyeroient réciproquement des Ambassadeurs.

En Février.

Le Roi de Prusse mourut sur ces entre-faites d'une fluxion sur la poitrine, qui l'emporta au mois de Février. C'étoit un Prince pacifique, qui joignoit à ses autres belles qualités un grand zèle pour la Religion. Il en donna une marque éclatante par la lettre qu'il en écrivit peu avant sa mort à la Reine d'Angleterre en faveur des Protestans de France. Il eut pour successeur le Prince Frédéric Guillaume son fils, qui a régné si glorieusement, & dont les inclinations guerrières ont paru dans toute sa conduite.

En Mars.

La Paix ayant été faite de la manière que nous l'avons dit, elle fut déclarée à Utrecht au mois de Mars, & l'on peut juger de la surprise avec laquelle les Alliés en reçurent la nouvelle. Il n'y eut point d'instances qu'on ne fit aux Hollandois pour les obliger d'y souscrire aussi de leur côté. Ils tinrent bon durant quelque tems. Mais enfin entraînés par les sollicitations des Anglois, ils se rendirent sur l'assurance qu'on leur donna qu'on avoit pourvû à leur sûreté particuliere. La Paix avec le Portugal, le Roi de Prusse & le Duc de Savoye, fut aussi signée au mois d'Avril, & publiée à Paris dans le mois suivant avec les cérémonies accoutumées. Tout ce qu'on put obtenir en faveur des Protestans par cette Paix, fut la délivrance de la moindre partie de ceux qui étoient retenus dans les Prisons ou sur les Galeres. Ils furent reçus à Genève & en Suisse, avec tout l'accueil que leur constance méritoit : on s'empressâ de pourvoir à leurs besoins, & plusieurs de ceux qui vinrent en Hollande y ont obtenu des pensions pour leur subsistance. Mais pour ceux qui restèrent dans le Royaume, leur condition ne fut pas meilleure qu'auparavant. On continua de les persécuter, & le Roi donna dans la suite

En Avril.

En Mai.

une Déclaration, par laquelle il leur défendoit de sortir de ses États, & aux Réfugiés d'y rentrer, sans une permission particuliere.

Les Ministres du Roi Philippe & ceux de l'Electeur de Baviere n'avoient pas encore été admis au Congrès. Ils y furent reçus après la signature des autres Traités, & l'on ne songea plus qu'à faire aussi la Paix avec S. M. I. Le Roi, pour faire voir qu'il la desiroit, envoya un plan de ses propositions, ne donnant que jusqu'au 1. de Juin pour les accepter. Elles contenoient en substance ; » Que le Traité » de Rîswick seroit rétabli : Que le Rhin » serviroit de Barriere entre la France & » l'Empire : Que S. M. garderoit tout » ce qu'elle avoit conquis en deçà, & » remettrait ou seroit démolir tout ce » qu'elle avoit au-delà ou le long de » cette riviere : Qu'elle céderoit le vieux » Brisach, & le Fort de Khel : Que la » Maison d'Autriche auroit outre cela, » le Royaume de Naples, le Duché de » Milan, les quatre Places appartenant » à l'Espagne sur la côte de Toscane, » & les Pays-Bas Espagnols avec quelques exceptions : Que la Sardaigne » seroit donnée à l'Electeur de Baviere, » comme la Sicile au Duc de Savoye, » & que le premier seroit rétabli dans » tous ses États à l'exception du Haut » Palatinat, &c. » Les Ministres Anglois signerent ces propositions pour concourir encore en cela au dessein de S. M. T. C. Mais ceux de S. M. I. ne jugerent pas à propos de les recevoir. Ainsi la guerre continua entre ces deux Puissances.

Le Maréchal de Villars fut envoyé sur le Rhin, où il espéra de faire dans peu de grands progrès. Le Prince Eugene se contenta de l'observer, ne pouvant rien entreprendre faute d'Infanterie. Le Général François s'empara de Spire, de Worms, & de plusieurs autres Places du Plat Pays, pour faire

1713.

En Juin.

1713. subsister son armée plus facilement. En suite ayant emporté un Fort qui couvrait un Pont de bateaux des Impériaux vis-à-vis de Manheim, il fit assiéger Landau par le Maréchal de Befons. La Place se défendit vigoureusement, & les François furent repoussés à diverses attaques. Il fallut que le Général en fit changer les Troupes jusqu'à trois fois, encore ne put-il la réduire que le 20. d'Août après deux mois moins quatre jours de tranchée ouverte.

En Juillet
& Août.

En Septem-
bre.

Le Prince Eugene rassembla durant ce tems-là toute son armée pour empêcher les François de passer le Rhin. Il fut joint par le Général Vaubonne, qui vint avec vingt mille hommes de la Forêt Noire, & par le Prince Maximilien de Staremberg, qui le renforça aussi de divers Regimens. Mais malgré tous ces renforts, le passage se fit près du Fort Louis & du Fort de Khel; & l'armée s'avança sans opposition vers Fribourg. Le Général Vaubonne y avoit fait des lignes, dans lesquelles il ne croyoit pas pouvoir être forcé. Cependant on les attaqua avec tant de vigueur par trois endroits, qu'il fut contraint de les abandonner, après avoir jeté une partie de son monde dans la Place.

Le Maréchal de Villars ne laissa pas de l'assiéger; il demeura un mois devant la Ville, dont la garnison étoit de quatorze bataillons; puis ayant emporté la demi-lune à la fin d'Octobre, il se mit en état d'attaquer les Châteaux. Comme la garnison s'y étoit retirée, & qu'on avoit contraint le Gouverneur d'y recevoir aussi les femmes & les autres bouches inutiles, il manqua bien tôt de vivres, & fut obligé de capituler. Il le fit le 16. de Novembre, après quoi les Troupes furent mises en quartier.

En Novem-
bre.

On avoit forcé l'Empereur de consentir à l'évacuation de la Catalogne;

mais quoiqu'il eût stipulé la conservation des Privilèges de ces Peuples, on n'y eut aucun égard & l'on abandonna dans la suite leurs intérêts. On alla même jusqu'à aider à les détruire, ce qui les jeta dans le desespoir. Ils résolurent de tout sacrifier pour leur défense, en prenant le Ciel à témoin de la violence qu'on leur faisoit. Aussi ne vit-on jamais de plus grands efforts que ceux des Barcelonnois l'année suivante.

1713.

Comme l'Empereur n'avoit continué la guerre que pour témoigner plus de vigueur que le reste des Alliés, il sentoit le besoin qu'il avoit de la paix, & y parut plus disposé à la fin de cette campagne. Le Prince Eugene & le Maréchal de Villars s'assemblèrent à Rattadt pour en traiter. Ils furent bien-tôt d'accord, malgré les allées & venues qui sembloient persuader le contraire. Ils affectèrent un secret extraordinaire, pour donner plus de poids à la négociation. On crut d'abord que l'on y traitoit d'autres choses que des intérêts particuliers de S. M. I. Mais quoique le Prince Eugene écrivit plusieurs Lettres à la Diète, pour l'assurer que ceux de l'Empire y seroient aussi compris, ils ne purent néanmoins y être réglés.

En Décem-
bre.

Enfin le mystère ayant été prolongé jusqu'au 6. Mars de l'année suivante, on signa ce jour-là les Préliminaires, auxquels il ne fut rien changé par le Traité. Il portoit: « Que l'Empereur » resteroit maître de la Sardaigne & de » ses autres Etats d'Italie, de même » que des Pays-Bas: Que les Electeurs » de la Maison de Baviere seroient en- » tièrement rétablis: que Fribourg, le » Vieux Brisach & le Fort de Khel » seroient rendus à S. M. I. & que » pour le reste de la Barriere à faire » entre l'Empire & la France, on s'en » tiendroit au Traité de Ryswick. » C'est ainsi que le Roi Philippe demeura

1714.

En Mars.

1714.

maitre de l'Espagne, malgré tous les efforts qu'on avoit faits pour s'y opposer : mais comme je l'ai déjà infinué, on crut la balance de l'Europe suffisamment établie par l'avènement du Roi Charles au Trône de l'Empire ; & quoiqu'il n'eût pas renoncé à ses prétentions sur la Monarchie Espagnole par le Traité de Paix, on se contenta d'en assurer la possession à son Concurrent par la garantie des autres Puissances. On crut de même avoir pourvu suffisamment au danger de voir réunir les deux Couronnes de France & d'Espagne, par les rénonciations réciproques du Roi Philippe, du Duc de Berri, & du Duc d'Orléans, sauf à prendre d'autres mesures dans la suite selon l'exigence des conjonctures.

A peine le Trône fut-il ainsi assuré au nouveau Roi, qu'il perdit la Reine son Epouse après une maladie de langueur. Elle mourut au mois de Février pendant les Conférences de Rastadt, dans sa vingt-sixième année. Elle avoit eu quatre fils, sçavoir Louis, Prince des Asturies, Ferdinand qui ne vécut que peu de jours, & les Infants Philippe & Ferdinand, dont la Princesse des Ursins étoit Gouvernante.

En Mai.

La France perdit aussi un de ses Princes au mois de Mai, sçavoir Charles, Duc de Berri, frere de S. M. C. Il n'avoit que vingt-huit ans, & ne laissa point d'enfans, le premier qu'il avoit eu, nommé Duc d'Alençon, étant mort peu de jours après sa naissance. Il en fut de même d'une Princesse, dont la Duchesse son Epouse, qui étoit restée enceinte accoucha dans le mois suivant.

En Juin.

Tant de pertes ne pouvoient qu'affliger sensiblement le Roi qui n'avoit plus qu'un Dauphin de quatre ans pour unique héritier de sa Couronne en ligne directe. Il défendit le grand deuil à la Cour, pour n'avoir pas sans

cesse devant les yeux des objets capables de renouveler sa douleur. Il quitta Marli, où il étoit alors, & vint à Trianon qui est dans le Parc de Versailles. Peu après il fit la revue de ses Gendarmes & de ses Mousquetaires.

Toutefois de crainte que la mort ne fit encore des ravages parmi les Princes de son Sang, il usa d'une précaution qui ne fut pas également approuvée de tout le monde. Il ordonna par un Edit du mois de Juillet, qu'en cas que tous les Princes légitimes vinssent à manquer, ses deux fils légitimés le Duc du Maine & le Comte de Toulouse, fussent appelés à la succession : les déclarant pour cet effet, au défaut de tout autre héritier, habiles à porter la Couronne, qu'il vouloit leur être dévoué de plein droit, non-seulement à eux, mais à leurs enfans & descendans mâles à perpétuité, nés en légitime mariage. Il ajoûta à cette prérogative tous les honneurs dûs aux Princes du Sang, comme le droit de séance au Parlement & le pas devant tous les autres Princes des Maisons Souveraines. Cet Edit fut enregistré au mois d'Août sans opposition, tant ceux qui y étoient le plus intéressés craignoient de paroître mécontents des volontés absolues du Monarque.

Il fit ensuite son testament en datte du 2. du même mois, par lequel il régla toutes choses tant pour la tutelle du Dauphin son arriere-petit fils, que pour le Conseil de Régence qu'il vouloit être établi pendant sa minorité. Il y joignit l'année suivante deux Codicilles. Le testament étoit accompagné d'un Edit par lequel le Roi défendoit de l'ouvrir, pour quelque cause & prétexte que ce fût, avant son décès ; ordonnant que l'ouverture s'en fit après sa mort en présence de tous les Princes de son Sang & des Pairs du Royaume assemblés en Parlement. Le 28. il l'envoya à cette Compagnie pour y être

1714.

En Juillet.

En Août.

1714. gardé comme il l'ordonnoit. On environna d'un gros mur l'endroit de la Chancellerie où il fut déposé, & on le ferma de trois clefs donc l'une fut mise entre les mains du Premier Président, l'autre entre les mains du Procureur Général, & la troisième entre celles du Greffier en chef de la Cour.

Jamais on n'avoit vû tomber à la fois tant de têtes couronnées, que la mort en avoit fauché depuis quelque tems. La Reine d'Angleterre fut encore de ce nombre, elle mourut dans une espece de lethargie, qui l'emporta au bout de trois jours. Comme tout étoit réglé pour la succession à la Couronne, elle se trouva dévolue à l'Electeur de Brunswik-Lunebourg, qui fut proclamé Roi sous le nom de George I. Ce Prince écrivit aussi-tôt au Conseil Privé, & nomma dix huit Pairs pour Régens du Royaume en son absence. Il ne tarda pas long-tems à venir prendre lui-même les rênes du Gouvernement. Il partit d'Hanover au commencement de

Septembre, & fit son entrée publique à Londres le premier d'Octobre. Les acclamations générales lui répondirent de tous les cœurs de ses Sujets. Ils ne pouvoient assez témoigner leur joie de voir régner sur eux un Prince dont ils connoissoient les bonnes intentions, aussi-bien que la valeur & la prudence. La suite a justifié les espérances qu'on en avoit conçues si légitimement. Bien-tôt le Royaume changea de face. Les Communes s'appliquerent à rechercher les auteurs des pernicious conseils (comme elles les nommoient) qu'on avoit vu éclore sous le précédent Ministère. Les Adresses des deux Chambres furent remplies des protestations qu'elles faisoient au Roi de seconder ses justes desseins. On jugeoit dès-lors que ce Monarque seroit un jour par son équité & par sa sagesse l'Arbitre de l'Europe entière.

Les intérêts des Princes de l'Empire n'ayant pû être réglés au Congrès de Raastadt, les deux Généraux de l'Em-

1714. pereur & du Roi T. C. se rendirent à Bade pour y consommer l'ouvrage de la Paix générale. Outre la mort de la Reine Anne, qu'on craignoit qui n'y apportât quelque retardement, le Roi Philippe avoit contracté au mois d'Août un second mariage qui pouvoit aussi causer de nouvelles brouilleries. Il avoit épousé la Princesse de Parme, héritière présomptive du Duché de ce nom, laquelle, transportant ses droits au Roi son époux, pouvoit allarmer le Milanès par le voisinage d'une Puissance formidable. Ce qui vient d'arriver au tems que j'écris * justifie les appréhensions que l'Empereur en conçut. Cependant ni l'un ni l'autre de ces événemens n'empêcha la conclusion de la Paix qui étoit fort avancée. Les Plénipotentiaires de part & d'autre se rendirent au Congrès de Bade le 7. de Septembre, où ils ne firent que signer ce que les deux Généraux avoient concerté. Il ne fut plus question du Royaume de Sardaigne qu'on avoit promis à l'Electeur de Baviere pour le détacher du parti de l'Empereur. Tout ce qu'on put obtenir fut de le rétablir dans ses Etats qui lui furent restitués en leur entier, mais sans aucun rédommagement, de même que l'Archevêché de Cologne au Prince Clément son frere. On laissa à S. M. I. le soin de donner à l'Electeur Palatin un équivalent pour le Haut-Palatinat. Du reste toutes choses furent rétablies dans l'Empire sur le pied de ce qui avoit été réglé au Traité de Riswick.

Il n'y eut que les Catalans, qui ne jouirent point de la tranquillité accordée à tout le reste de l'Europe. Comme on leur avoit ôté leurs privileges, & qu'il n'y avoit que la force qui pût les soumettre au nouveau Roi, ils prirent la résolution desespérée de se

* La découverte des desseins du Roi d'Espagne sur le Milanès & le Royaume de Naples en l'année 1713.

1714.

défendre jusqu'à la dernière extrémité. Leur Capitale avoit été bloquée dès l'année précédente, & la tranchée ouverte devant la Place au mois de Mai de celle-ci. Mais on n'avoit pu si bien l'enfermer qu'il ne restât quelques passages ouverts du côté des montagnes. Les Assiégés reçurent par-là divers secours qui les mirent en état de résister durant quelque tems. Enfin le mois de Septembre étant venu, & la Cour de Madrid commençant à craindre les suites d'une résistance si obstinée, résolut de faire les plus grands efforts pour la surmonter. Le Maréchal de Berwick, qui commandoit les Troupes Françaises donna l'assaut par trois endroits; il fut soutenu avec une bravoure qui a peu d'exemple dans l'Histoire. Le Bastion de S. Pierre fut pris & repris jusqu'à onze fois: tellement qu'après un combat de quatre heures les Assiégés se retirèrent dans la nouvelle Ville, où ils demandèrent à capituler. Les conditions qu'ils obtinrent, furent qu'on leur assureroit la vie, & que la Ville ne seroit point pillée. Du reste ils furent obligés de se remettre à la discrétion du Roi Philippe, à quoi ils eurent beaucoup de peine à consentir. Ainsi fut réduite par le secours des Anglois une Principauté qui ne s'étoit engagée à recevoir le Roi Charles que sous la protection des Alliés, & particulièrement de l'Angleterre: & telle fut la récompense des services que la Nation Angloise en avoit reçus pendant sept ans. Cette réduction précéda de quelques jours l'avènement du Roi George au Trône de la Grande Bretagne: Ce Monarque y monta fort à propos pour rétablir l'honneur de la Nation.

En Novem-
bre.

Il en donna part au mois de Novembre à S. M. T. C. par une lettre qu'il lui écrivit, & qui fut envoyée par M. Prior. On ne doutoit pas que la bonne intelligence ne continuât sous le

nouveau Règne entre les deux Cours. Cependant à peine la Paix fut elle conclue, que celle de France fit une chose qui pensa la rompre. Ce fut la construction du Fort de Mardick, entrepris contre la teneur du IX. Article du Traité d'Utrecht. Il portoit: « Que » non-seulement le Port de Dunker- » que seroit comblé, & que les Di- » gues qui formoient le Canal seroient » détruites; mais que les fortifications, » le Port & les Dignes de Dunkerque » ne pourroient jamais être rétablis. » On crut satisfaire au Traité en ne relevant pas les mêmes Dignes, & en ne rétablissant pas le même vieux Canal, comme si le nouveau qu'on faisoit à Mardick étoit moins contraire à l'esprit de la Convention dont on observoit scrupuleusement la lettre. Chacun fit ses réflexions sur une conduite si opposée à celle qu'on avoit tenuë autrefois à l'occasion du Traité de Partage.

Le Roi de la Grande Bretagne en fit ses plaintes au Roi T. C. par le Comte de Stairs qui lui envoya au mois de Janvier suivant, mais avec ordre de ne prendre ni Audience ni caractère qu'il n'eût reçu la satisfaction qu'il demandoit. Ce Ministre présenta divers Mémoires au Marquis de Torci, auxquels on ne fit d'abord que des réponses vagues & générales. On continua cependant toujours de travailler au nouveau Port, dont la grande Ecluse fut achevée au mois de Mars. Mais pour cesser de donner de l'ombrage à une Cour éclairée qu'il n'étoit plus si facile de tromper, on interrompit tout à coup les ouvrages au commencement d'Avril, & le Comte de Stairs demeura à Paris, quoique sans prendre de caractère.

Au mois de Mai les Cantons Catholiques de la Suisse renouvelèrent leur alliance avec la France, à des conditions qu'on n'avoit point encore vûes jusqu'alors. C'étoit: « Qu'en cas de » guerre

1714.

1715.

En Janvier.

En Février.

En Mars.

En Avril.

En Mai.

1715.

» guerre ou de division entre les Can-
 » tons, le Roi employeroit premiere-
 » ment les offices amiables pour porter
 » les Parties à se réunir ; & qu'en cas
 » que cette voie ne réussit pas, il em-
 » ployeroit celle de la force à faire ren-
 » trer l'Agresseur dans son devoir, se
 » rendant garant des Traités qui se fe-
 » roient entre les Membres du Corps
 » Helvétique. » Les Cantons Protestans
 refuserent d'entrer dans cette Confé-
 dération contraire aux principes de leur
 union, qui portoit, qu'en cas de dif-
 férens entre quelques-uns d'entre eux,
 les autres interviendroient comme ar-
 bitres. Ils sentirent l'inconvénient de
 recourir à une Puissance Etrangere,
 qui sous prétexte de les protéger, ne
 manqueroit aucune occasion de les sub-
 juguer. Ils laisserent prendre aux Ca-
 tholiques des engagemens si peu con-
 venables aux intérêts communs de la
 Nation ; & quelques instances que fit
 auprès d'eux l'Ambassadeur de France,
 ils ne lui répondirent autre chose, sinon
 qu'ils entretiendroient toujours l'Al-
 liance renouvelée en 1663, qui étoit
 faite pour toute la vie du Roi, & pour
 les huit premieres années du règne de
 son successeur.

Ce qui donna lieu à cette démar-
 che des Cantons Catholiques, fut une
 guerre que leur avoit attirée quatre
 ans auparavant l'Abbé de S. Gal, en
 violant les privileges de ceux du Toc-
 kembourg. Ces peuples appellerent à
 leur secours les Cantons de Zurich
 & de Berne, qui réduisirent leurs en-
 nemis à faire une paix défavantageuse.
 Les vaincus crurent la nouvelle allian-
 ce qu'ils avoient faite propre à préve-
 nir dans la suite de semblables incon-
 vénients, sans penser qu'ils se mettoient
 eux-mêmes sous un joug plus dur que
 celui qu'ils vouloient éviter.

Quoi qu'il en soit, la Paix, bien loin
 de remettre le Royaume, ne servit
 qu'à lui faire mieux sentir l'épuisement

Tome IV.

général où la guerre l'avoit réduit. On
 en peut juger par cette seule circon-
 stance, que les revenus ordinaires,
 joints au dixième denier & à la Capita-
 tion, ne produisoient, année commu-
 ne, que 75. millions, déduction faite
 des charges ordinaires, & que les dé-
 penses de chaque année durant la
 guerre montoient à plus de 219. mil-
 lions : d'où il s'ensuit qu'il manquoit
 tous les ans plus de 144. millions pour
 subvenir aux dépenses extraordinaires.
 A quels expédiens ne fallut-il pas avoir
 recours pour les trouver ?

Cependant les plaisirs ne dimi-
 nuoient point à la Cour. Elle se ren-
 dit à Marli au mois de Mai, auquel
 tems le Roi accorda à la Duchesse de
 Berri les mêmes honneurs qu'avoit eus
 autrefois la Dauphine. Il y eut toujours
 grand jeu chez elle mêlé à quantité
 d'autres divertissemens. On cherchoit
 plus que jamais à amuser le Roi que
 son grand âge & quelques indispositions
 dont il étoit attaqué de tems en tems,
 n'empêchoient point d'être encore sen-
 sible à la joye. Lui-même il surmon-
 toit les chagrins de la vieillesse par
 tout ce qui étoit capable de le diver-
 tir. Il alloit régulièrement à la chasse
 comme auparavant, excepté qu'il ne
 montoit pas à cheval, mais dans une
 chaise commode & faite exprès pour
 cet exercice. Il cultivoit de sa main
 quelques plantes de son jardin : il tail-
 loit ses arbres & prenoit sur-tout plai-
 sir aux entretiens de Madame de Main-
 tenon avec qui il s'enfermoit souvent à
 Saint Cyr.

Au mois de Juin il fit la revuë de
 ses Mousquetaires, de ses Chevaux-
 Legers, & de ses Gendarmes, &
 jouissoit encore d'une santé si parfaite
 à la fin de Juillet, qu'il fut en état
 d'en faire deux dans une semaine, &
 de rester trois ou quatre heures de suite
 à cheval.

Mais au commencement du mois

R r r

1715.

En Juin.

En Juillet.

En Août.

1715.

d'Août, il commença à paroître si changé, qu'on ne douta plus qu'il ne fût près d'achever bien-tôt sa carrière. On remarqua en lui une maigreur & une foiblesse dont on ne s'étoit pas aperçu jusqu'alors. Il ne laissa pas de donner encore plusieurs Audiences; l'une le 13. à l'Ambassadeur de Perse qui étoit arrivé à la Cour au mois de Février, & l'autre le 16. à l'Envoyé Extraordinaire du Duc de Wolfembutel. Sa Maj. mangea aussi en public les jours suivans, quoique sur son lit, & fit tenir Conseil plusieurs fois dans sa Chambre. Le 24. ayant donné ordre qu'on fit sortir tout le monde, excepté le Maréchal de Villeroi, le Roi lui dit entre autres choses, qu'il voyoit bien que son heure approchoit, & qu'il falloit songer sérieusement à mourir; il demanda le même jour à se confesser, & reçut le lendemain le Viatique. Il donna ensuite divers ordres avec une entière liberté d'esprit, mandant tous les Princes l'un après l'autre & leur parlant à chacun en particulier. Le soir on visita les jambes de Sa Majesté, dont l'une fut trouvée sans mouvement, & l'autre atteinte de la gangrene. Le 26. on s'aperçut que la gangrene montoit, & Madamé de Maintenon s'étant rendue dans la Chambre du Roi, ce Monarque la pria de sortir, & de n'y plus revenir. A midi il fit appeller le Dauphin, à qui il donna les avis les plus importants & les plus salutaires. Il lui dit en propres termes, comme on n'en peut plus douter (1), *Qu'il alloit devenir un grand Roi; mais que tout son bonheur dépendroit d'être soumis à Dieu, & du soin qu'il auroit de soulager ses Sujets. Qu'il falloit pour cela éviter, autant qu'il le pourroit, de faire la guerre, qui est la ruine des peuples: Qu'il ne devoit pas suivre le mauvais exemple que lui-même lui avoit donné sur cela: Qu'il*

(1) Voyez le MANIFESTE sur les sujets de rupture entre la France & l'Espagne du mois de Janvier 1719.

1715.

avoit souvent entrepris la guerre légèrement, & l'avoit soutenuë par vanité, en quoi il ne devoit pas l'imiter; mais qu'il devoit être un Prince pacifique, & mettre sa principale application à soulager ses Peuples.

Un moment après le Roi fit encore appeller le Duc du Maine & le Comte de Toulouse, de même que le Duc d'Orléans à qui il parla assez long-tems. A midi & demi il entendit la Messe, après laquelle il fit approcher tous ses Domestiques, & leur dit les choses du monde les plus touchantes. Il leur témoigna un sensible regret de ne les avoir pas mieux récompensés qu'il n'avoit fait. Il leur recommanda de servir le Dauphin avec la même affection qu'ils avoient toujours eu pour sa personne, ajoutant que c'étoit un enfant de cinq ans qui pouvoit essuyer bien des traverses, comme lui-même se souvenoit d'en avoir beaucoup essuyé durant sa minorité. *Je m'en vais, leur dit-il; mais l'Etat demeurera toujours. Soyez-y fidèlement attachés, & que votre exemple en soit un pour tous mes autres Sujets.* Il les exhorta ensuite à l'union, en laquelle consiste la force d'un Etat, & à suivre les ordres du Duc d'Orléans, qu'il déclara qui alloit gouverner le Royaume. Il donna lui-même les ordres nécessaires pour ses obéques après sa mort, ordonnant que son cœur fût porté à la Maison Professe des Jésuites, & qu'on n'y fit pas plus de dépense qu'on n'en avoit fait pour y placer celui du Roi son pere.

Enfin, étant demeuré encore quatre jours à peu près dans le même état, il commença le 31. à perdre connoissance. Il entendit néanmoins les Prieres que l'on fait pour les agonisans; & après un long combat qui marquoit la force de son temperament, il expira à huit heures & un quart du matin le Dimanche 1. jour de Septembre.

Ainsi mourut Louis XIV. d'une ma-

A LA POSTERITÉ.

POUR LA GLOIRE PERPETUELLE
DU REGNE TRIOMPHANT

* DE LOUIS LE GRAND,
ROI TRÈS-CHRÉSTIEN,

TOUJOURS VICTORIEUX, TOUJOURS AUGUSTE,
QUI A COMMENCÉ DE VAINCRE,

aussi-tôt que de regner.

QUI PAR SA CLEMENCE A RENDU
LA TRANQUILLITÉ A LA FRANCE,

Et par sa Justice donné la Paix à toute l'Europe:

QUI, PAR LA TERREUR DE SES ARMES
A chassé les Infidèles de la Chrétienté ,

ET VAINCU EN TOUS LIEUX SUR MER ET SUR TERRE
les Ennemis de son Etat & de sa gloire :

QUI PAR SA SAGESSE A RETABLI L'ORDRE
DANS LA POLICE , DANS LES FINANCES ,
& dans les Loix.

ET

QUI PAR SA MUNIFICENCE A MIS LES SCIENCES
ET LES BEAUX ARTS DANS LEUR PERFECTION.

* Louis XIV. mort le premier Septembre 1715.

FASSE LE CIEL

QUE SES CONQUESTES AILLENT AUSSI LOIN

QUE SA RENOMMÉE,

QUE LE NOMBRE DE SES ANNÉES

égale celui de ses Victoires :

ET QUE LE BONHEUR DE SON EMPIRE

SOIT LA FELICITÉ DE TOUS LES PEUPLES

DE LA TERRE.

1715.

niere aussi édifiante que sa vie l'avoit été peu. Son penchant à la vanité fut ce qui gâta ses plus belles entreprises. Accoutumé dès l'enfance à la flatterie, il ne sçut plus la distinguer de la vérité. Il laissa prendre trop d'autorité à ses Ministres, sous prétexte qu'il en étoit bien servi; & comme il étoit monté si jeune sur le Trône, il n'eut pas le tems d'apprendre à gouverner. Il avoit pourtant de bonnes qualités qui l'eussent pu rendre un des plus grands Princes de l'Europe. Il étoit patient, adroit, généreux, appliqué, laborieux, infatigable; mais avec tout cela d'un génie subalterne, & qui avoit besoin d'être dirigé: excellent pour travailler sous autrui, mais incapable de rien faire de grand par lui-même. Il étoit ferme & constant dans l'adversité, sans jamais rien diminuer de la hauteur & de la fierté qui lui étoient naturelles. Ses longues prospérités l'avoient rendu dur, il ne savoit pas compatir aux disgrâces des malheureux. Il n'étoit pourtant point cruel, & l'on ne peut pas dire qu'il aimât le sang. Naturellement réservé & sérieux, il n'eut point d'amis, parce qu'il se communiquoit peu; chacun se composoit en sa présence.

Sa Cour, une des plus polies & des plus galantes de l'Europe, fut en même tems une des plus corrompues: non que le Roi ait jamais autorisé la licence, il la punissoit même sévèrement; mais parce que le milieu est difficile à tenir entre la galanterie & la débauche. Pendant sa jeunesse les plaisirs étoient plus nobles, & la galanterie accompagnée de plus de politesse. Dans la suite les hommes devinrent plus grossiers, parce que les femmes étoient moins retenues. Mais sur la fin, lorsque Madame de Maintenon fut maîtresse absoluë à la Cour, chacun commença à se déguiser, & affecta de paroître dévot. On ajoûta à tous les dé-

sordres le plus grand des vices qui est l'hypocrisie.

La superstition dont le Roi étoit très-susceptible, lui fit prendre pour bon tout ce que lui inspirerent ses Confesseurs. Le dessein d'extirper l'Hérésie, fut le comble de son Héroiisme: c'est à quoi l'on attacha son salut. Dans cette vue, que n'auroit-il pas fait pour expier tous les desordres de sa jeunesse?

Entre ses Ordonnances, nous avons remarqué celles qu'il fit contre les Duels & les Blasphémateurs: le Code qu'il publia pour la réformation de la Justice: ses Réglemens pour la discipline Militaire, que pour la Police de Paris, les Hôpitaux qu'il y fit bâtir, la protection qu'il donna aux Arts & aux Sciences, & les diverses Académies en tout genre qu'il institua ou qu'il remit en honneur.

Ce Prince eut de la Reine son épouse, outre *Louis, Dauphin*, né à Fontainebleau le 1. de Novembre 1661, & mort, comme nous l'avons dit en son Château de Meudon le 14. d'Août 1711. de la petite vérole, *Philippe de France, Duc d'Anjou*, né le 2. d'Août 1668. mort le 10. de Juillet 1671. *Louis-François de France, Duc d'Anjou*, né le 14. Juin 1672. mort le 4 Novembre suivant: *Anne-Elizabeth de France*, née le 18. Novembre 1662. morte le 30. Décembre suivant; *Marie-Anne de France*, née le 16. Novembre 1694. morte le 26. Décembre suivant; & *Marie-Thérèse de France*, née le 2. Janvier 1667. morte le 1. Mars 1672.

Il eut aussi, comme chacun sçait, plusieurs enfans naturels de diverses Maîtresses; je ne marquerai ici que ceux qui ont été légitimés. Sçavoir, de *Louise-Françoise de la Baume le Blanc de la Valière*, Duchesse de Vaujour, &c. *Louis de Bourbon*, Comte de Vermandois, Amiral de France, né le

1715.

1715.

2. Octobre 1667. mort à Courtrai le 18. Novembre 1683. *Marie - Anne de Bourbon*, Demoiselle de Blois, née en Octobre 1666. mariée le 6. Janvier 1680. à *Loüis - Armand de Bourbon*, Prince de Conti. De *Françoise - Athénaïsse de Rochecouart*, Marquise de Montespan; *Louis-Auguste de Bourbon*, Duc du Maine & d'Aumale, Prince Souverain de Dombes, Comte d'Eu, Pair de France, Gouverneur de Languedoc, Grand-Maître de l'Artillerie de France, Colonel-Général des Suisses, &c. *Louis-César de Bourbon*, Comte de Vexin, né l'an 1672. destiné Abbé de Saint Denis en France & de Saint Ger-

main des Prés, mort le 10. Janvier 1683. *Louis-Alexandre de Bourbon*, Comte de Touloufe, Duc de Damville & de Penthièvre, Pair & Amiral de France, Gouverneur de Bretagne, né le 6. de Juin 1678. *Louise - Françoise de Bourbon*, Demoiselle de Nantes, mariée au mois de Juillet 1685. à *Louis Duc de Bourbon*. *Louise-Marie-Anne de Bourbon*, Demoiselle de Tours, légitimée en Janvier 1676. morte le 15. Septembre 1681. & *Françoise Marie de Bourbon*, née en Mai 1677. mariée le 18. Février 1692. à *Philippe*, Duc d'Orléans, Petit-fils de France, qui a été Régent du Royaume.

1715.

SUITE de l'Eglise du XVII. Siècle.

1644.

LE Pape Urbain étant mort au mois de Juillet 1644. le Cardinal Pamphile qui lui étoit redevable de la pourpre, & qu'il avoit employé en plusieurs Nonciatures, lui succéda sous le nom d'Innocent X. mais il ne conserva pas long-tems le souvenir des bienfaits qu'il en avoit reçus. A peine fut-il couronné qu'il chassa de Rome les Barberins, Neveux d'Urbain, qui avoient eu le plus de part aux cabales qui s'étoient faites contre lui dans le Conclave. L'un d'eux, qui étoit le Cardinal Antoine, se retira en France, où il fut fait premierement Grand-Aumônier, & ensuite Archevêque de Reims. Deux ans après, Innocent les rappella à la considération du Roi Louis XIV. & se réconcilia avec eux, par une Alliance qu'il fit faire dans cette Maison. Le pouvoir qu'il laissa prendre à *Donna Olympia* sa belle-sœur, lui attira bien des critiques.

1644.

1646.

ficat (1). Elle prétendit que les Evêques intimidés par la violence de Richelieu n'avoient pas eu la liberté de s'opposer à l'entreprise d'Urbain, ni même de lui remontrer leurs Droits fondés sur les anciens Canons. L'Acte de protestation fut signifié dans les formes au Nonce du Pape résident en France. On pouvoit alors témoigner du courage sans rien hazarder. Le ressentiment du Cardinal mort n'étoit plus à craindre, & le Duc d'Orléans Lieutenant Général du Royaume appuyoit les Delbenes Neveux de l'Evêque d'Albi qui avoit perdu, comme j'ai dit, son Evêché, à cause des services rendus à Son Altesse Royale.

1645.

Le Parlement de Paris n'eut pas moins de fermeté à maintenir ses Privilèges contre les entreprises d'Innocent X. malgré les efforts que fit la Cour pour favoriser ce Pontife. Ce fut à l'occasion d'un Traité qui avoit pour titre : *Remarques sur un Decret de l'Inquisition de Rome, touchant l'autorité des Princes des Apôtres Saint Pierre &*

1647.

1645.

L'Assemblée du Clergé qui se tint en France l'année suivante, protesta solennellement contre l'atteinte donnée à ses Privilèges sous le dernier Ponti-

(1) Voyez ci - devant page 249.

EGLISE.
1647.

Saint Paul. Ce Decret, accompagné d'une Bulle du Pape, avoit été rendu contre une Proposition du Livre de la *fréquente Communion*, où il est dit, que *Saint Pierre & Saint Paul sont les deux Chefs de l'Eglise qui n'en font qu'un.* Le Traité où ce Decret est examiné, avoit été qualifié de *Libelle diffamatoire*, & comme tel supprimé & défendu par une Sentence du Châtelet, sous prétexte qu'il traitoit mal la Cour de Rome & encore plus mal les Jesuites. Cette condamnation avoit été faite en conséquence d'un Mandement du Nonce, imprimé en France, de même que le Decret & la Bulle, par lequel Mandement le *Nonce* prenoit cette qualité *par tout le Royaume*, ajoutant qu'il gardoit l'Original du Decret *dans ses Archives*, & qu'il avoit reçu commandement de le faire imprimer & de l'envoyer à tous les *Archevêques & Evêques de sa Nonciature.*

Le Parlement fit grand bruit de cette affaire : il trouva qu'elle bleffoit les Droits du Royaume, & l'Avocat Général Talon y remarqua trois défauts principaux. Le premier d'avoir imprimé & publié en France un Décret de l'Inquisition du Saint Office revêtu du nom & de l'autorité du Pape, quoiqu'on ne reconnût dans le Royaume ni l'autorité du S. Siège à cet égard, ni la juridiction de ces Congrégations qui se tiennent à Rome, & que le Pape établit à sa volonté. 2. d'y voir prendre au Nonce la qualité de *Nonce dans tout le Royaume de France*, où il prétendoit avoir *ses Archives* & le *Siège de sa Nonciature*, comme si sa qualité de Nonce lui donnoit un Territoire & quelque étendue de Jurisdiction, lui, dont l'emploi étoit borné à la Cour & proche de la personne du Roi. 3. Il se plaignoit de la Sentence rendue au Châtelet par le Lieutenant Civil, qui, n'ayant pas coutume de prendre connoissance des affaires de

EGLISE.
1647.

Doctrine, à moins que l'autorité du Roi & les Droits du Royaume n'y fussent blessés, devoit en donner avis à la Cour, avant que de rien prononcer sur cette matiere. Aussi les Gens du Roi, après avoir conféré entre eux au Parquet, arrêterent-ils : « Que dé-
» fenses seroient faites à toutes per-
» sonnes d'imprimer, de publier, & de
» débiter aucuns Brefs, Decrets ou
» Bulles de Rome, sans Lettres Pa-
» tentes du Roi enregistrées à la Cour :
» Que les exemplaires de la Bulle en
» question & du Mandement donné
» en conséquence seroient saisis & sup-
» primés ; & que les Réglemens faits
» pour l'impression seroient perpetuel-
» lement exécutés.

Leurs Majestés étoient alors à Compiègne : elles ordonnerent au Chancelier de mander le Parlement au Palais Royal. Les Députés s'y étant rendus, le Chancelier leur dit : « Qu'il
» falloit faire une grande différence
» entre la Bulle du Pape pour laquelle
» il avoit plû au Roi d'accorder un
» Privilege, & le Mandement du Nonce
» qui avoit été imprimé sans permis-
» sion. Qu'à l'égard de la Bulle, il étoit
» avantageux à l'autorité Royale qu'un
» Nonce fût suppliant, & qu'il demandât
» la permission de faire imprimer & pu-
» blier un Décret de Rome touchant
» le Spirituel. Que l'impression & la
» distribution s'en étoit faite sur le Pri-
» vilege & l'autorité de Sa Majesté.
» Que si dans l'Imprimé le Nonce
» avoit fait ajouter quelque chose de
» son Chef, cette addition ne faisoit
» point partie de la Bulle, ni du Pri-
» vilege, où il n'étoit parlé que du Dé-
» cret, &c. » A quoi le Roi par une Lettre qu'il fit écrire aux Gens de son Parlement, ajouta : « Qu'ayant voulu
» sçavoir de Monsieur le Nonce, s'il
» entendoit par ce Mandement & par
» ce procédé s'acquérir quelque nou-
» veau Droit & quelque nouvelle Ju-

—
EGLISE.
1647.

» juridiction dans le Royaume, il avoit
» précisément déclaré que ce n'étoit
» nullement son intention, & qu'il n'a-
» voit en cela songé à rien moins qu'à
» nouveauté. Qu'ainsi il n'y avoit rien
» à craindre & à soupçonner, ni aucun
» lieu par conséquent de se précaution-
» ner de ce côté-là. Qu'il louoit le
» zèle de son Parlement & le soin
» qu'il témoignoit prendre pour le bien
» de son service; mais qu'il lui enjoin-
» gnoit toutefois de ne point délibérer
» sur ce fait-là jusqu'à son retour à
» Paris.

C'est ainsi qu'on voulut ménager la Cour de Rome, sans penser qu'elle établissoit insensiblement une possession qu'elle scauroit bien faire valoir en tems & lieu.

Les Deputés ayant fait leur rapport de ce qui s'étoit passé au Palais Royal, le Parlement ne laissa pas de passer outre, en conséquence de l'ancienne maxime du Palais qui ne souffre pas que les Délibérations soient suspendues par des Lettres de cachet. Il fut donc ordonné: « Qu'il seroit fait défense gé-
» nérale aux Archevêques, aux Evêques,
» à leurs Vicaires & Officiaux, au Rec-
» teur & aux Suppôts de l'Université,
» de recevoir, de publier, ou d'exé-
» cuter les Decrets de l'Inquisition: ni
» autres Bulles ou Brefs du Pape, à
» l'exception néanmoins de celles con-
» cernant les Provisions des Bénéfices
» & autres Expéditions ordinaires qui
» s'obtiennent en Cour de Rome, sui-
» vant les Ordonnances de l'Etat: Que
» tous les Exemplaires du Decret se-
» roient saisis & apportés au Greffe de
» la Cour, pour être supprimés, &c.

On peut juger si ce résultat choqua moins le Conseil, que le Décret de l'Inquisition avoit choqué le Parlement. Les personnes équitables ne pouvoient trouver mauvais que cette Compagnie tint ferme à maintenir les Droits & les Privilèges du Royaume. Les enne-

mis du Cardinal Mazarin faisoient cette occasion de le rendre odieux, en rejetant sur lui le procédé du Conseil, qu'ils s'imaginoient n'avoit d'autre motif pour favoriser la Cour de Rome, que l'intérêt du Premier Ministre, & la considération du Chapeau de Cardinal qu'on ménageoit pour l'Archevêque d'Aix son frere.

L'Eglise de France fut encore troublée sur la fin du Pontificat d'Innocent X. par les disputes sur les matières de la Grace. Ce Pape avoit paru d'abord ne vouloir point se mêler de ces contestations; mais la Sorbonne lui ayant envoyé en 1650. les cinq Propositions extraites du Livre de *Jansenius* pour les condamner, il prononça enfin l'an 1653. & publia sa Bulle de condamnation contre cette Doctrine.

Cette même année la Cour donna aux Eglises Réformées de France un Député Général, pour défendre leurs Droits & porter leurs justes Remontrances, jusqu'au Trône de Sa Majesté. Le droit de le nommer appartenoit aux Eglises; mais le Roi, sans leur en laisser le choix, nomma pour cet emploi le Marquis de Ruvigny, & envoya seulement dire au Consistoire de Charenton qu'on eût à le reconnoître. C'étoit un homme d'un esprit délicat & subtil, également agréable & à la Cour & à ceux dont il étoit chargé de défendre les intérêts. Son choix fut généralement approuvé. Il exerça l'emploi jusqu'à l'an 1678. que voulant s'en décharger à cause de ses infirmités, il le fit remettre à son fils connu depuis sous le nom de Mylord Gallowai. Il ne laissa point d'agir encore quelque tems par lui-même dans les occasions importantes; mais ayant été obligé de passer peu après en Angleterre, son fils exerça seul toutes les fonctions de cette Charge, jusqu'à la révocation de l'Edit de Nantes.

—
EGLISE.
1647.

—
1650.

—
1653.

EGLISE. Le Pape Innocent X. étant mort au
 1655. mois de Janvier 1655. les Cours de
En Janvier. France & d'Espagne renouvelèrent leurs
 cabales pour l'élection de son succes-
 seur. Comme elles étoient également
 persuadées, qu'il étoit de leur intérêt
 d'en avoir un qui leur fût favorable ,
 il fallut recourir aux machines & aux
 artifices ordinaires en ces occasions. La
 Cour de France en fit joüer une infi-
 nité , qui ne lui réussirent pas néan-
 moins comme elle l'avoit espéré. En-
 tre les sujets proposés pour remplir
 le Trône Pontifical, il y en avoit sur-
 tout deux fort distingués par leur mé-
 rite : l'un étoit *Giulio Sachetti*, & l'autre
Fabio Chigi. Le premier avoit pour
 lui la supériorité de l'âge, qui n'est pas
 d'un petite considération dans le choix
 d'un Pape ; mais ce défaut étoit com-
 pensé en la personne de Chigi par les
 signes équivoques d'une santé assez dé-
 licate & incertaine. Le Conclave étoit
 comme à l'ordinaire , partagé en diver-
 ses factions. Il y en avoit deux princi-
 pales soutenues par les deux princi-
 pales Puissances de l'Europe. Celle de
 France étoit à la vérité peu considéra-
 ble par le nombre des voix ; mais son
 nom & la réputation de ses armes im-
 primoient assez de respect aux Cardi-
 naux , pour les empêcher de nommer
 un Pape contre qui cette Couronne se
 seroit ouvertement déclarée. Celle d'Es-
 pagne étoit sans comparaison plus nom-
 breuse , & pouvoit en demeurant unie ,
 donner une exclusion certaine au sujet
 qu'elle n'auroit pas agréé. Outre ces
 deux il y en avoit une troisième indé-
 pendante de l'une & de l'autre, & qui prit
 le nom d'Escadron volant. La première
 avoit donné l'exclusion à *Sachetti*, &
 la seconde paroïssoit opposée à *Chigi*.

Malgré ces dispositions apparentes ,
 on vit les Vieillards , contre leurs ma-
 ximes ordinaires, concourir au choix
 d'un sujet , dont l'âge devoit éteindre
 toutes leurs espérances , & les jeunes

solliciter pour un homme très-régulier ,
 qui vrai-semblablement ne devoit pas
 avoir beaucoup d'indulgence pour leurs
 défauts. On vit la France revenir à un sujet
 qu'elle avoit exclus ; l'Espagne desirer ,
 contre ses maximes un Pape qui paroït-
 soit ferme & vigoureux ; & le Cardinal
 Barberin se séparer de ses Partisans, les
 créatures d'Urbain VIII. son Oncle , &
 se donner pour Maître celui qu'il avoit
 si fort rebuté les derniers jours de la vie
 d'Innocent X.

On convint donc de se réunir le 7.
 d'Avril pour l'élection du Cardinal
 Chigi qui prit le nom d'Alexandre VII.
 Il n'en témoigna aucune joie. Il pleura
 au contraire amerement pendant qu'on
 relisoit le Scrutin. Ayant été conduit à
 l'Eglise de Saint Pierre, selon la cou-
 tume, il affecta de ne s'asseoir que sur le
 coin de l'Autel, quoique l'usage soit
 de se mettre dans le milieu. Il y reçut
 l'adoration du Sacré College avec beau-
 coup plus de modestie que de grandeur ,
 & avec beaucoup plus d'abatement que
 de joie. Tout le monde crut que le nou-
 veau Pape alloit gouverner l'Eglise de
 la maniere la plus sage & la plus édi-
 fiante. Tout ce qui se disoit de lui au
 commencement de son Pontificat n'avoit
 rien que d'extraordinaire & de grand.
 Il tenoit ses parens éloignés , & paroït-
 soit ne devoir jamais les rappeler : il
 avoit dans sa chambre un cercueil &
 d'autres objets lugubres, pour lui re-
 mettre sans cesse devant les yeux l'i-
 mage de la mort ; il témoignoit un cou-
 rage inflexible pour résister à tout ce qui
 avoit l'air de passion ou de foiblesse hu-
 maine. Mais tout cela n'étoit l'effet que
 d'une profonde dissimulation. Il conti-
 nua quelque tems ce rôle dont il s'étoit
 si bien trouvé jusqu'alors. Mais bien tôt
 il dégénéra de cette conduite si réguliere
 en apparence. Séduit peu à peu par des
 conseils intéressés, il se livra au pou-
 voir de ses parens. Porté ensuite par
 son propre génie à construire de vains

EGLISE.
 1655.

En Avril.

EGLISE.
1655.

bâtimens, il parut que tous ses desseins se renfermoient d'un côté dans sa famille, & ne passioient pas de l'autre l'enceinte des murs de Rome. Ainsi le monde, qui s'attendoit à de grandes choses, jugea petites, dit Nani, les médiocres qu'il faisoit. Il en fit aussi de petites, dit le Conseiller Joli dans ses Mémoires. Il s'occupa jusqu'à la bagatelle de tout ce qui avoit du faste & de l'éclat, s'étant fait faire des habits, des meubles & des équipages magnifiques, avec des carosses & des livrées plus superbes que tous ses Prédécesseurs. On dit de lui qu'il étoit petit dans les plus grandes choses, & grand dans les plus petites.

1657.

Il reçut à Rome l'abjuration de Christine Reine de Suède : il envoya pour le même sujet sa Bénédiction au Duc de Mekelbourg, & à la Princesse Louise Palatine, fille de la Reine de Bohême; & fit baptiser le Roi de Maroc. Il condamna aussi l'an 1657. les cinq fameuses Propositions de *Jansenius*. Mais les nouvelles subtilités qui survinrent sur la distinction du *Fait* & du *Droit* ne firent qu'augmenter davantage les disputes. Les Evêques d'Aler & d'Angers, de Beauvais & de Pamiers, ayant refusé de se soumettre purement & simplement à la Constitution contre la Doctrine du Livre de l'Evêque d'Ypres, il nomma des Commissaires pour leur faire leur Procès. Vingt Prélats de France soutinrent hautement dans une Lettre qu'ils lui écrivirent, que leurs Confreres accusés d'Hérésie ne pouvoient être jugés que dans le Concile de leur Province. Cette affaire, capable d'embarasser le Pape & le Roi, fut accommodée ensuite par l'entremise de Gondrin Archevêque de Sens, de Vialart Evêque de Châlons sur Marne, & d'Étréals Evêque de Laon, depuis Cardinal. Il est apparent que les Prélats de France n'auroient pas été plus courageux que leurs Prédécesseurs, si Lionne, le Tellier & Colbert, qui gouver-

noient absolument Louis XIV. n'eussent favorisé sous main le Parti Janseniste, & insinué à leur Maître d'assoupir une affaire poussée trop loin par l'animosité des Jésuites, contre des gens qui avoient entrepris de ruiner le crédit & la réputation de la *Société*. Mais comme c'étoit une Hérésie moins pardonnable chez les bons Peres, que celle qui renverse l'inspiration des Livres Saints, ils ne furent pas long-tems à reprendre le dessus, & à faire changer la face des affaires.

Il se prévalurent du crédit que leur donnoit le poste qu'ils remplissoient de Confesseurs du Roi. Ils inspirèrent à ce Monarque le dessein d'établir dans son Royaume une entiere uniformité de doctrine. Le Roi dont les intentions étoient meilleures que ses lumieres n'étoient grandes, donna pour cet effet une Déclaration au mois de Mai, « portant » injonction à tous les Chefs de Parti, » de signer un *Formulaire* que les Prélats de l'Eglise Gallicane avoient » dressé, lequel devoit être signé par » tous les Ecclésiastiques du Royaume, » Séculiers & Réguliers, avec injonction aux Archevêques & Evêques de » faire exécuter dans trois mois cette » Déclaration dans leurs Diocèses. » Qu'il seroit procédé contre les Réfractaires conformément aux Constitutions Canoniques & aux Loix de » Royaume, & que leurs Bénéfices » demeureroient impétables. Enjoint » aussi à tous les Archevêques & Evêques de signer ce *Formulaire*; & en cas de refus, qu'ils y seroient contraints par la saisie de leur Temporel avec défense à l'avenir de vendre » les Oeuvres de *Jansenius*.

Le Pape canoniza cette année Saint Thomas de Villeneuve Archevêque de Valence, & Saint François de Sales Evêque & Prince de Geneve. Il donna en faveur du second, Dispense de 13. années du tems qui est porté par le Decret

EGLISE.
1657.

1665.

EGLISE.
1665.

Decret d'Urbain VIII. pour procéder à la Béatification des personnes qui meurent en odeur de Sainteté. Les actions admirables de ce Prêlat qui avoient égalé, disent ses Panegyristes, celles des plus grands Apôtres de l'Eglise, & les miracles qu'on prétend qui s'operoient tous les jours à son tombeau, furent des raisons assez fortes pour faire passer le Pape sur ces formalités. Il procéda à la Canonization à la priere du Roi & du Clergé de France, de l'Ordre de la *Vifitation*, dont il étoit le Fondateur, & du Duc de Savoye qui en témoignèrent beaucoup de joie.

1667.

Enfin après avoir publié une Bulle portant défenses de ne rien dire, écrire, ni prêcher contre l'*Immaculée Conception* de la Sainte Vierge, il mourut l'an 1667. âgé de plus de 68. ans, dont il en avoit passé douze, un mois & quinze jours dans le Pontificat.

Vingt-sept jours après la mort d'Alexandre VII. *Jules Rospigliosi*, de la Ville de Pistoie, fut élu en sa place. Il avoit été employé par Urbain VIII. dans la Légation du Cardinal Barberin son neveu : ensuite il fut envoyé en Espagne en qualité de Nonce Apostolique. Durant le Conclave pour l'Élection d'Alexandre VII. le Sacré College lui deféra le Gouvernement de Rome, qui est une charge assez délicate, quand le Siège est vacant & dont il s'acquitta néanmoins avec succès. Le même Alexandre le fit Cardinal, après l'avoir fait son Secrétaire, & ce fut par tous ces degrés qu'il parvint enfin à devenir aussi son Successeur, sous le nom de Clement IX. Les premières actions de son Pontificat firent connoître ce qu'on pouvoit attendre de lui. Il déchargea d'abord les Peuples de l'Etat Ecclésiastique des tailles & des autres subsides. Il donna des Evêques au Portugal, qui en demandoit depuis long-tems ; & employa la plus grande partie de ses revenus, pour envoyer du se-

Tome IV.

cours en Candie contre les Infidelles. Il appaisa les troubles de l'Eglise de France, en reconciliant les Evêques qui se déchiroient sur la distinction du *Fait* & du *Droit*, par rapport à la Doctrine de *Janfenius*.

Il canoniza Saint Pierre d'Alcantara, Religieux de l'Ordre de S. François, & Sainte Magdelaine de Pazzi, Carmelite. Cependant, comme le secours de Candie étoit ce qu'il avoit le plus à cœur, outre celui qu'il y envoya lui-même, il en procura un très-considérable de la part des François. Mais tous ces soins n'ayant pu empêcher la perte de cette Place, le généreux Pape eut tant de déplaisir de voir triompher les ennemis du nom Chrétien, qu'il en mourut le 9. Décembre 1669.

Clement X. son Successeur, nommé *Emile Altieri*, d'une ancienne famille de Rome, auparavant Evêque de Camerino avoit été fait Cardinal le 28. Novembre de la même année. Clement IX. au lit de la mort se hâta de le revêtir de la Pourpre en l'assurant qu'il lui succéderoit au Pontificat. Sa prédiction fut accomplie le 29 d'Avril 1670. Clement X. fut d'une humeur fort pacifique au milieu de la guerre dont l'Europe étoit embrasée. Il canoniza plusieurs Saints ; fit l'ouverture & la clôture de la Porte Sainte en 1675. & mourut le 22 Juillet 1676. laissant le Siège vacant jusqu'au mois de Septembre.

Alors fut élu *Benoît Odescalchi*, qui prit le nom d'Innocent XI. Sa première profession fut celle des armes, qu'il porta pour le service du Roi d'Espagne contre la France. Il y fut blessé d'un coup de mousquet à l'épaule ; ce qui lui fit quitter le métier pour embrasser l'Etat Ecclésiastique où il se fit des amis auprès d'Innocent X. qui lui donna le Chapeau. Odescalchi avoit été proposé dans le Conclave de Clement X. Mais il fut rejeté par la France qui leva de-

SS

EGLISE.
1669.

1670.

1675.

1676.

EGLISE.
1676.

puis son exclusion. Cette Couronne eut lieu de s'en repentir dans la suite ; car le Cardinal Cibo abusant de la foiblesse du Pape le fit entrer dans les desseins du Prince d'Orange, en donnant une Bulle d'éligibilité au Prince Clement de Baviere pour l'Archevêché de Cologne : ce qui causa beaucoup de troubles.

1677.

Il s'opposa fortement au Droit de Régale, prétendu par le R. T. C. Ce Droit est celui que le Roi de France s'attribuë de jouir des revenus des Evêchés & des Archevêchés de son Royaume le Siège vacant, & jusqu'à ce que l'Archevêque ou l'Evêque lui ait prêté le serment de fidélité. Ce n'est point ici le lieu d'examiner sur quoi ce Droit est fondé ; s'il fut toujours inséparable de la Couronne, ou si c'est un Privilege accordé d'ailleurs aux Rois de France : si celui de nommer aux Bénéfices étoit une suite de la jouissance du revenu, comme il semble que le Concordat de Boulogne l'ait accordé à François I. & à ses Successeurs. Il suffit de dire par rapport à l'étenduë de ce Droit, que quoiqu'il eût lieu presque dans tout le Royaume, quelques Evêchés & Archevêchés, & quelques Provinces, prétendirent néanmoins en être exemts : jusqu'à ce que le Parlement de Paris déclara par un Arrêt du mois d'Avril 1608. que le Roi avoit droit de Régale dans l'Eglise de Saint Jean de Bellai, *comme en toutes autres de son Royaume* ; & fit défenses aux Avocats & Procureurs de soutenir aucune proposition contraire. Aussi-tôt les Archevêques & Evêques des Provinces de Languedoc, de Guyenne, de Dauphiné & de Provence se pourvurent au Conseil du Roi ; & cette instance dura jusqu'en l'année 1673. Alors, après un délai de plus de soixante ans, le Roi fit une Déclaration au mois de Février, vérifiée au Parlement le mois d'Avril suivant, par laquelle Sa Majesté dé-

EGLISE.
1679.

clara : » Que le Droit de Régale lui ap-
» partenoit univérselement dans tous
» les Archevêchés & Evêchés de son
» Royaume, Terres & Seigneuries de
» son obéissance, à la réserve de ceux
» qui en sont exemts à titre onéreux «.
Au mois d'Avril 1675. le Roi fit une autre Déclaration vérifiée en la Cour au mois de Mai de la même année, par laquelle il nomma expressément les Archevêchés & Evêchés des quatre Provinces qui se prétendoient exemtes du Droit de Régale, sçavoir Bourges, Bourdeaux, Auch, Toulouse, Narbonne, Arles, Aix, Avignon, Ambrun, Vienne & ses Suffragans.

Ce fut en conséquence de ces Déclarations, que le Roi l'an 1682, fit un Edit perpétuel sur la Régale, d'où le Pape Innocent XI. prit occasion de lui en disputer le Droit. Sa Majesté prétendit aussi avoir celui de nommer les Supérieures & Abbeses des Monastères de filles, quoique les Religieuses eussent accoutumé d'en faire l'Élection par leurs suffrages. L'empire absolu que ce Prince avoit pris sur son Peuple lui fit trouver peu d'obstacles à ses prétentions. Les Evêques d'Aler & de Pamiers furent les seuls, qui, ne pouvant souffrir qu'on usurpât, comme ils disoient, les Droits de leurs Eglises, se mirent en état de résister à ceux qui se prévalloient de l'Autorité Royale pour les enfreindre. Ils portèrent au Saint Siège leurs appels de l'Arrêt du Conseil d'Etat. Innocent XI. n'oublia rien pour faire désister le Roi T. C. de ses prétentions : il lui écrivit sur ce sujet plusieurs Brefs, par lesquels il lui fit connoître qu'elles étoient contraires à la disposition expresse du Concile de Lion, & à la possession immémoriale de ces Eglises, confirmées & autorisées par les Ordonnances des Rois ses Prédécesseurs, par les Arrêts du Parlement de Paris, par les Registres de la Chambre des Comptes, & par le sentiment uni-

1682.

forme des plus célèbres Jurisconsultes de France.

Mais toutes ces remontrances furent inutiles. Le Roi tint ferme dans ses prétentions ; & comme il étoit bien-aîsé qu'elles fussent appuyées de quelque apparence de Droit , il nomma premièrement les Archevêques de Reims, d'Ambrun & d'Albi , & les Evêques de la Rochelle, d'Autun & de Troyes , pour examiner les Brefs du Pape ; & ces Commissaires ayant ensuite remontré au Roi l'importance qu'il y avoit de convoquer un Concile National de tous les Evêques du Royaume , ou une Assemblée générale du Clergé , pour y prendre les résolutions convenables à la conservation de ce qu'on appelle les *Droits de l'Eglise Gallicane* : Sa Majesté ordonna que cette Assemblée générale seroit convoquée , & ses prétentions discutées avec soin.

Les Prélats assemblés en premier lieu, ayant accordé au Roi ce qu'il demandoit , quoiqu'avec quelque restriction , l'avoient ensuite fait sçavoir au Pape. Le Pontife surpris d'apprendre , qu'au mépris du S. Siège , on eût disposé du Droit des Eglises de France sans son autorité & sans sa participation , en marqua son ressentiment aux Evêques dans un Bref qu'il leur envoya , & leur fit connoître l'injustice de leur démarche , déclarant nul ce qui avoit été arrêté dans leur Assemblée particulière comme ne représentant pas le Clergé de France. Ces Prélats n'avoient rien à répondre à des reproches si justes de la part de celui qu'ils regardoient comme le Pere commun des Fidèles. Mais comme leur silence auroit paru un aveu tacite de leur faute , ils s'aviserent de combattre l'autorité du Pontife Romain , par ordre du Roi , qu'ils avoient porté à faire ce pas , & publièrent les quatre propositions suivantes.

I. *Que le Concile Général est au-dessus du Pape , conformément à la Doc-*

trine établie dans les Sessions IV. & V. du Concile de Constance , n'approuvant pas le sentiment de ceux qui soutiennent que cette maxime n'a lieu que dans le tems des Schismes.

II. *Que ni le Pape ni l'Eglise universelle n'ont aucun pouvoir sur le temporel des Rois : Qu'ils ne peuvent être déposés , & que les Sujets ne peuvent jamais être dispensés , ni exemptés du serment de fidélité envers leurs légitimes Souverains.*

III. *Que la puissance du Pape doit être limitée par les Canons , & que S. S. ne peut rien faire ni statuer qui soit contraire aux Maximes établies par les Conciles , ni aux Libertés de l'Eglise Gallicane , qui ne sont point des immunités , ni des Privilèges ; mais qui sont comme des barrières pour défendre les François , & les garantir des mauvais conseils des Souverains Pontifes , & de l'abus qu'ils font de leur autorité au préjudice du Droit Commun qui est fondé sur les anciennes Constitutions.*

IV. *Que bien que le Pape ait la principale autorité dans les choses qui regardent la Foi , ses Décisions ne sont pas néanmoins authentiques , sans le consentement universel de l'Eglise : ce qui marque que le Pape n'est point infallible , à moins qu'il ne soit à la tête du Concile , & que c'est l'arrêté de ce Concile Oecuménique qui représente toute l'Eglise assistée du Saint Esprit , qui décide & rend le Pape infallible quand il prononce conformément à l'arrêté & à la décision de ce Concile légitimement assemblé.*

La Cour n'en demeura pas là. Le Roi donna une Déclaration en forme d'Edit , par laquelle il ordonna à tous ses Sujets de recevoir ces Propositions , & aux Professeurs en Théologie & en Droit Canon de les enseigner , avec défense de mettre au jour une Doctrine qui y fût contraire. Plusieurs Docteurs de Sorbonne furent exilés pour n'avoir point voulu déferer à un ordre si violent , sans égard à leur âge , à leur ca-

EGLISE.

1682.

ractere, à leur profession, & aux raisons qu'ils pouvoient avoir de ne le pas faire. L'Evêque d'Arras fut même disgracié pour avoir fait connoître que les quatre Propositions n'étoient pas toutes soutenables. Cependant le Pape indigné de l'audace des Evêques, les condamna dans un Consistoire tenu à ce sujet, & fit brûler ignominieusement le contenu des Propositions avancées.

1683.

1684.

1685.

Il faut convenir qu'il y avoit quelque chose de bizarre & de surprenant dans ce démêlé entre les Cours de Rome & de France. Car si jamais il y eut une conjoncture où elles devoient être bien unies, il semble que c'étoit alors, puisque d'un côté on voyoit régner un Pape aussi loué pour ses bonnes mœurs qu'il y en eût eu depuis long-tems; & que de l'autre on voyoit la France faire de son mieux pour mériter les applaudissemens du Siège Romain, par l'extirpation tant souhaitée de l'Hérésie (1). Cependant ce fut au milieu de ces dispositions favorables, qu'on vit s'allumer entre ces deux Puissances une querelle aussi envenimée qu'il y en eût jamais eu, & dans laquelle il sembloit que des deux côtés on affectât de porter les choses aux dernières extrémités, au péril de tout ce qui en pourroit arriver.

Mais on est encore plus surpris lorsqu'on vient à examiner les sujets de leurs querelles réciproques. Car soit qu'on jette les yeux sur l'affaire de la *Régale*, qui étoit un des Grieffs du Pape, ou sur celle des *Franchises* qui fut dans la suite celui de la France, comme nous l'avons dit ci-devant, (1) il ne paroît pas que la matière fût d'une assez grande importance de part ni d'autre.

1687.

1689.

Quoiqu'il en soit, Innocent XI. étant mort au mois d'Août de l'année 1689. le Cardinal *Ottoboni*, élevé à la

Pourpre par Innocent X. fut fait Pape au mois d'Octobre, & prit le nom d'Alexandre VIII. Son Pontificat fut court, n'ayant duré qu'un an & cinq mois. Il fit tout ce qu'il put, durant ce tems-là, pour secourir l'Empereur & les Vénitiens contre les Infidèles. En mourant il donna la Bibliothèque de la Reine de Suède pour augmenter celle du Vatican, & fit plusieurs Canonizations.

Son Successeur Innocent XII. *Pignatelli*, Archevêque de Naples, avoit été Inquisiteur à Malthe, Gouverneur de Viterbe, Nonce en Pologne, à Vienne, & Maître de la Chambre des Papes Clement X. & Innocent XI. La France marqua beaucoup de joie de son exaltation. Il fit plusieurs Cardinaux; mais il refusa constamment de donner les Chapeaux vacans pendant qu'il fut malade parce qu'il n'avoit pas le tems d'examiner les Sujets.

Ce fut sous son Pontificat, que la prétendue Hérésie du *Quiétisme* fut condamnée dans le Livre de François de Salignac de la Mothe Fénelon Archevêque de Cambrai, intitulé *Maximes des Saints*. Ce Prélat y soutenoit l'amour pur & désintéressé tel que plusieurs Contemplatifs l'ont enseigné, & tel qu'il ne subsiste que dans l'imagination échauffée de quelques Dévots de profession, qui croient par là se sequestrer du reste du monde & regardent les autres hommes comme des Mercenaires, qui marchandent le Paradis avec Dieu, & qui ne le servent qu'en vuë de la récompense. Cette idée sans doute est belle, & digne de la grandeur de Dieu qui mérite d'être servi pour lui-même, & sans aucune vuë d'intérêt. C'est dommage que la nature de l'homme soit trop foible pour atteindre à une si haute perfection, & que l'amour propre soit toujours la base & le motif de toutes nos vertus. Toutefois il est vrai de dire, que plusieurs Mystiques ap-

EGLISE.

1689.

1691.

1699.

(1) Voyez ce qui a été dit de la révocation de l'Edit de Nantes & de ses suites sous l'année 1685.

(1) Voyez ci-devant pag. 410.

EGLISE.
1699.

prouvés de l'Église Romaine avoient enseigné ces mêmes Maximes, & étoient encore allés plus loin que M. de Cambrai. Tels étoient S. François de Sales, Ste. Thérèse, le Bienheureux Jean de la Croix, Balthasar Alvarez & quelques autres que l'on ne confondit pas néanmoins avec l'Archevêque, dans la condamnation qu'on fit de sa doctrine, quoiqu'il eût été plus modéré que tous ces Mystiques. C'étoit vouloir que la prétendue Hérésie subsistât encore dans les Livres de ces Auteurs, quoiqu'elle fût condamnée dans le sien. Mais il faut l'avouer, l'intérêt de la Religion fut le moindre motif qui attira tant d'affaires à cet illustre Archevêque. Une jalousie secrète de Jacques-Benigne Bossuet Evêque de Meaux, dont ce n'est pas le lieu de parler ici, fut ce qui le porta à se déclarer son plus implacable ennemi.

1700.

Le Pape qui le condamna mourut le 27. Septembre de l'année suivante. Sa place fut bien-tôt remplie par l'élection qui fut faite le jour de Saint Clement du Cardinal *François Albani*, qui prit par cette raison le nom de Clement XI. Ainsi finit le XVII. Siècle, dans lequel étoient arrivés tant & de si grands événemens. Outre les

EGLISE.
1700.

disputes sur la Grace qui avoient allumé une guerre si vive entre les Théologiens, on en avoit déclaré une plus juste aux Casuistes relâchés, dont on condamna dans ce Siècle un très-grand nombre de Propositions. La célèbre *Probabilité* trop étendue par ses Défenseurs, y fut aussi renfermée dans les bornes légitimes par de puissans & illustres adversaires. Mais ni les unes ni les autres de ces disputes ne furent si bien éteintes, qu'elles ne se soient encore réveillées depuis, & qu'elles ne soient passées au Siècle suivant. Celles de la Grace sur-tout, s'y sont renouvelées avec une violence qui n'a jamais eu d'exemple.

Je devois peut-être en laisser le récit à l'Historien du nouveau Règne, pour ne point diviser l'Histoire abrégée de l'Église du XVIII. Siècle. Mais comme la fameuse affaire de la Constitution *Unigenitus*, qui occupe tout le Pontificat de Clement XI. a aussi occupé tout le reste du Règne de Louis XIV. on ne fera peut-être pas fâché d'en trouver ici une exposition exacte & suivie, jusqu'au silence imposé sur cette matiere par la dernière Déclaration du Roi Louis XV.

EGLISE du dix-huitième Siècle en partie.

1701.

Rien ne fut plus beau ni de meilleur augure en apparence, que le commencement du Pontificat de Clement XI. Les vertus que ce Pape faisoit paroître lui mériteroient une Médaille qui fut frappée en Allemagne: où d'un côté l'on voyoit son buste avec cette Legende.

1702.

Albanum coluère Patres, nunc maxima rerum Roma colit. . . .

Et de l'autre, ses armes entourées

d'une Couronne de fleurs avec ces quatre mots: *Iustitia, Pietas, Prudentia, Eruditio*. Il fit éclater sa piété dans les tremblemens de terre qui affligèrent alors l'Italie, en exhortant lui-même son Peuple à la Pénitence: il défendit dans Rome toutes sortes de divertissemens, & modéra le luxe des femmes, afin de trouver plus facilement des secours pour les pauvres.

1703.

L'Affaire de la Chine qu'il termina peu après lui attira encore une grande

EGLISE.
1703.

réputation. Il s'agissoit de sçavoir ce que l'on devoit croire du culte & des cérémonies Chinoises sur lesquels les Missionnaires de ce Pays-là étoient partagés ; les uns les croyant permis , comme n'ayant rapport qu'au culte du vrai Dieu, ou n'étant que des cérémonies purement civiles, & les autres croyant au contraire qu'ils ne pouvoient être pratiqués par des Chrétiens. Les Jesuites étoient du premier sentiment, & faisoient à la Chine un mélange bizarre de pratiques Religieuses & Idolâtres. Le Pape, par un Decret du 20. Novembre 1704. autorisa celui de la Congrégation de Rome, qui condamnoit le culte & les cérémonies des Chinois, & envoya le Cardinal de Tournon à la Chine, lequel y étant arrivé, se déclara aussi contre le culte qui y étoit en usage.

1704.

Les Jesuites s'en vengerent bien-tôt contre ce Prélat, outre les persécutions qu'ils lui suscitèrent, qui sont telles qu'on ne peut les lire sans horreur, ils entreprirent de faire passer leur vengeance jusq'en Europe contre ceux qui leur avoient attiré cette condamnation, & tâcherent de mettre le Pape dans leurs intérêts. Le Pontife qui se repentoit déjà d'avoir chagriné une Compagnie dont il connoissoit le grand crédit, embrassa la premiere occasion de se montrer favorable aux bons Peres. Il se laissa aisément persuader de proscrire de nouveau les Jansenistes leurs ennemis. Pour cet effet il expédia au mois d'Août 1705. un Bref, par lequel il confirmoit & renouvelloit les Constitutions des Papes Innocent X. & Alexandre VII. contre les cinq Propositions de *Jansenius*. Le Roi T. C. ne l'eut pas plutôt reçu, qu'il écrivit à l'Assemblée du Clergé de France, en le lui envoyant. Il exhorta les Prélats à le recevoir avec le respect dû au S. Siège, & à délibérer incessamment sur la voie la plus convenable pour le faire

1705.

recevoir d'une maniere uniforme dans tous les Diocèses de son Royaume, leur enjoignant d'en informer S. M. afin qu'elle fit expédier ses Lettres Patentés pour le publier & le faire exécuter dans toutes les Terres & Pays de son obéissance. Le Bref fut approuvé par l'Assemblée, & les Lettres Patentés expédiées en conséquence, furent enregistrées au Parlement dans le mois suivant. Tel étoit le crédit des Jesuites qu'aucun Prélat n'osa s'opposer à cette nouvelle condamnation. Qu'auroient pu faire les Jansenistes contre l'Autorité d'un Pape & celle d'un Roi qui avoit une méthode si efficace pour convertir les Hérétiques? Les gens de bien les plaignoient, & appréhendoient que leur chute ne fût un coup fatal à la pureté de la Morale Chrétienne dans tous les lieux soumis à l'Autorité du S. Siège. Les Molinistes triomphoient, & croyoient leurs adversaires terrassés pour jamais par ce nouveau coup.

Il n'y eut pas jusq'à de simples filles, à qui ils ne fissent ressentir les effets de leur animosité. Je parle des Religieuses de Port-Royal des Champs, dont tout le crime étoit d'être conduites par les Maximes de ces pieux Solitaires, qu'on regardoit comme les Chefs du Parti Augustinien. Les Jesuites obtinrent du Pape une Bulle du mois de Mars 1708. qui rénnissoit Port-Royal-des-champs, à Port-Royal de Paris ; & sur le refus que firent les Religieuses de la premiere Abbaye d'obéir à cette Bulle, elles furent dispersées impitoyablement, & leur Monastere entierement éteint l'année suivante.

EGLISE.
1705.

1708.

Ce fut dans cette conjoncture que parut le Livre des *Réflexions Morales* de Pasquier Quesnel Prêtre de l'Oratoire sur le nouveau Testament. L'approbation authentique du Cardinal de Noailles Archevêque de Paris lui fut fatale : on n'y avoit rien trouvé à reprendre, tant qu'elle n'y avoit point

EGLISE.
1708.

paru. Les Jesuites confervoient depuis quelque tems de l'éloignement pour ce Prélat. Une Ordonnance publiée en 1696. où il se déclaroit publiquement pour la doctrine de S. Augustin sur la Grace & sur l'Amour de Dieu en étoit une des principales causes. Dès-lors le P. de la Chaize jura, *qu'il lui feroit boire jusqu'à la lie le vase de l'indignation de la Société.* Cette animosité enfanta l'année suivante le fameux *Problème Ecclésiastique*, & c'est là la première époque de toutes les attaques renouvelées depuis contre le P. Quesnel. Le succès du *Problème* fut malheureux : cet Ecrit malignement composé pour décréditer la conduite du Cardinal de Noailles fut brûlé à Paris par Arrêt du Parlement du 15. Janvier 1699.

L'année suivante on examina à Rome ce *Problème.* Aux Propositions du P. Quesnel qui y étoient attaquées, on en joignit plusieurs autres, jusqu'au nombre de 65. qui furent dénoncées en même tems à la Congrégation du S. Office ; mais les choses n'étoient pas encore bien disposées. On justifia les Propositions dénoncées, & l'on n'y trouva pour lors que les sentimens de S. Augustin, de S. Prosper, de S. Fulgence, de S. Leon, & d'autres Peres de l'Eglise : en sorte que le Livre du P. Quesnel sortit des mains des Censeurs plus pur & plus autorisé qu'il n'y étoit entré. Le *Problème* au contraire fut pros crit par un Decret du S. Office du 2. Juillet. On regarda, dit le Cardinal de Noailles, dans une Lettre à M. d'Agen, cette Censure comme une Approbation du moins indirecte & tacite du Livre *des Réflexions*, que le *Problème* attaquoit, & l'on se croyoit en effet bien autorisé à penser que de condamner à Rome un Ouvrage, fait précisément pour dénoncer & pour combattre les *Réflexions*, c'étoit assez visiblement les approuver.

Le mauvais succès du *Problème* for-

ça durant quelque tems les Jesuites à renfermer dans leur cœur leur ressentiment contre M. de Noailles. Mais le fameux *cas de Conscience* publié en 1702. leur ouvrit une vaste carrière pour renouveler leurs poursuites contre le Livre *des Réflexions*, contre son Auteur, & contre l'Archevêque qui s'en étoit déclaré le Protecteur. Le premier effet de leur ressentiment tomba sur le P. Quesnel. Ils surprirent un ordre du Roi d'Espagne pour le faire arrêter à Bruxelles où il étoit, & Humbert Guillaume de Precipian Archevêque de Malines, se chargea de l'exécution. Ce Vieillard âgé de 70. ans, fut enfermé au mois de Mai 1703. dans les prisons de l'Archevêché, d'où il fut tiré au mois d'Octobre par un trou qu'y fit un artisan, & conduit à Amsterdam, où il a toujours trouvé depuis un azile inviolable.

Je n'entrerai point dans le détail des Ecrits qu'il fit, dès qu'il se vit en liberté, contre l'Archevêque de Malines qui travailloit à lui faire son procès. Je passe aux motifs qui portèrent le Pape Clement XI. à prendre parti contre M. de Noailles dans cette affaire. Cet Archevêque avoit été un des cinq Prélats de France, qui en 1697. dénoncerent à Innocent XII. le Livre du Cardinal de Sfondrate, intitulé : *Nodus Predestinationis, le Nœud de la Prédestination.* Ce Livre contenoit des Propositions qui étoient une suite du Système Moliniste qu'il suivoit dans toute son étendue. L'Assemblée du Clergé de l'année 1700. ayant adopté publiquement cette Dénonciation, il se trouva que tous les coups portés contre ce Livre retomberent sur le Cardinal *Albani* qui s'en étoit déclaré le Protecteur. Ce Cardinal, devenu Pape, n'oublia point cette entreprise de M. de Noailles. Les avis sérieux que le Prélat prit la liberré de lui donner au sujet des affaires de la Chine, aussi-

EGLISE.
1708.

EGLISE.
1708.

tôt après son élévation au Pontificat, ne contribuèrent pas peu à augmenter son ressentiment. D'un autre côté, le Livre du P. Quesnel, déjà odieux en lui même à la Cour de Rome par ses Maximes contraires à celles de cette Cour, le devint bien davantage, lorsque ce Pere eut publié un autre ouvrage, intitulé, *les Avis sinceres aux Catholiques de Hollande*, & celui des *Abus & Nullités du Décret donné le 4. Octobre 1707. contre M. l'Archevêque de Sebasfe.*

Ces motifs, joints aux sollicitations pressantes des Jesuites, déterminèrent la Cour de Rome à faire une nouvelle attaque au Livre *des Reflexions*, par un Décret qui parut en 1708. Clement XI. prétendoit que ce Décret devoit avoir force de Loi en France; mais il n'y put être reçu étant contraire aux usages du Royaume. Ainsi le Saint Pere eut le regret de voir ses tentatives inutiles de ce côté-là, & d'apprendre que le Clergé de France se reveilloit sur les Droits & les Privileges de l'Eglise Gallicane. Il ne se rebuta pourtant pas de ce mauvais succès. Fertile en expediens pour parvenir à ses fins, il tâcha de gagner l'esprit du Roi, par le moyen du P. Tellier Jesuite, Confesseur de S. M. qui avoit succédé dans ce poste au P. de la Chaize.

Mais quelque bonne volonté qu'eût le Roi de seconder les desirs du Pape, le tems & les circonstances ne lui permettoient pas de la faire paroître alors. Ce Prince avoit trop d'ennemis au dehors sur les bras, pour s'en faire encore de nouveaux dans le sein même de son Royaume. On en fit sentir les conséquences au S. Pere, qui comprit qu'il falloit feindre encore quelque tems. Néanmoins il ne négligea rien pour attirer à son parti quelques Evêques.

Pour cet effet, le P. Tellier entreprit d'obliger le Cardinal de Noailles

même à condamner le Livre du P. Quesnel. Il engagea les Evêques de Luçon & de la Rochelle à se mettre à la tête de cette quatrième attaque: L'Evêque de Gap & quelques autres, furent réservés pour les seconder. Il parut donc en 1710. le 15. de Juillet une Ordonnance signée par ces deux Evêques, mais qui dit-on, avoit été composée par les Jesuites. On prit soin d'en faire distribuer un grand nombre d'Exemplaires; & pour braver le Cardinal de Noailles, les deux Neveux de ces Prélats qui étoient au Séminaire de S. Sulpice, firent afficher cette Ordonnance aux environs de l'Eglise de Notre-Dame, & aux portes même de l'Archevêché. Ce coup réveilla le Cardinal, qui fit sortir du Séminaire les deux Neveux des Evêques de Luçon & de la Rochelle. Les Oncles s'en plainquirent au Roi par une Lettre, & lui représenterent l'Archevêque de Paris comme un homme dont la foi étoit suspecte, par l'Approbation qu'il avoit donnée au Livre *des Reflexions* qui néanmoins avoit été imprimé avec privilege de S. M.

La démarche de ces deux Prélats fut appuyée par l'Evêque de Gap, qui donna sur cela une Ordonnance du mois de Mars 1711. & confirma la condamnation qu'ils avoient faite du P. Quesnel l'année précédente. Mais le contenu de cette Ordonnance, faisant juger qu'elle parloit de la même plume, qui avoit dressé celle des Evêques de Luçon & de la Rochelle, le Cardinal de Noailles, à la sollicitation de plusieurs Communautés, de divers Curés, & d'un grand nombre de Docteurs, donna un Mandement au mois d'Avril suivant, dans lequel il condamnoit les Ecrits de ces Prélats, & en défendoit la lecture. Les Evêques qui étoient alors à Paris, s'intéresserent pour le Cardinal de Noailles: le Roi, même lui donna la liberté de se justifier; & le Parquet
des

EGLISE.
1709.

1710.

1709.

1711.

EGLISE.
1711. des Gens du Roi, aussi bien que plusieurs Membres du Parlement l'exhorterent à témoigner de la fermeté en cette rencontre.

Avant que les Evêques de Luçon & de la Rochelle eussent signé la Lettre qu'ils envoyèrent au Roi contre lui, le P. Tellier en avoir fait voir un modèle à S. M. pour sçavoir si Elle trouveroit bon que ces Prélats la lui écrivissent. Le Roi répondit que *cette Lettre étoit bien dure & bien forte*, sans autre explication : ce que le P. Confesseur ne laissa pas de prendre pour un consentement. On douta si peu que la Lettre ne vint des Jesuites, qu'on l'attribua au P. Doucin, piqué personnellement contre le Cardinal de Noailles. Ce Prélat fit publier au Prône le 3. de Juillet son Ordonnance contre l'instruction Pastorale des Evêques, après l'avoir fait imprimer avec beaucoup de secret. Cette précaution ne lui fut pas inutile, puisque le P. Tellier dit depuis, qu'il l'auroit empêché, s'il eût sçu à minuit qu'elle dût être publiée le lendemain. Le Curé de S. Sulpice la publiant au Prône, parla des Evêques de Luçon & de la Rochelle, dont la Lettre avoit attiré cette Ordonnance, & dit *qu'ils étoient de bonnes gens, point malins, incapables d'avoir écrit cette Lettre qui certainement ne venoit point d'eux.*

Le même jour que l'Ordonnance fut publiée le P. Tellier alla à Marli, où étoit la Cour, & n'oublia rien de ce qui pouvoit aigrir le Roi contre le Cardinal. Il lui représenta que ce Prélat avoit manqué de respect à S. M. en n'attendant point la justice qu'elle lui avoit promise, & en se la rendant à lui-même par son Ordonnance. Deux jours après, M. de Pontchartrain écrivit au Cardinal, *que le Roi étoit mécontent de son Ordonnance, & que puisqu'il s'étoit rendu justice, il ne devoit point en attendre d'autre de S. M.* Il

Tome IV.

ajouta par apostille au bas de sa Lettre, que dans l'état où étoient les choses, il croyoit qu'il seroit bien de ne pas venir à la Cour.

Le Cardinal ne se laissa point abattre par cette Lettre, qui donna lieu au bruit qui se répandit de sa disgrâce. Dès le lendemain il écrivit au Roi une Lettre digne de son zèle & de sa fermeté. Il lui marquoit, que dans cette affaire il y avoit deux choses à considérer ; l'une la Lettre des deux Evêques, & l'autre son Ordonnance, qu'il ne s'étoit point fait justice de la Lettre outrageante écrite contre lui ; qu'il n'en avoit pas dit un mot dans son Ordonnance ; qu'il ne cesseroit point pour cela d'en demander réparation : que son Ordonnance regardoit la Doctrine : qu'il en étoit Juge dans son Diocèse : qu'il tenoit cette autorité de J. C. même, & qu'au reste il avoit épargné ces Prélats, autant qu'il avoit pu, pour l'honneur de leur caractère. Le Roi fut touché de cette Lettre, & la donna à lire à Madame de Maintenon, qui lui dit *que M. le Cardinal avoit raison, qu'elle avoit vu son Ordonnance, & que ce qu'il disoit étoit très-vrai.* Le même jour les Dames de la Cour étant chez Madame de Maintenon avec le Roi, cette affaire fut mise sur le tapis : toute l'Assemblée prit parti pour son Eminence, & dit hautement que c'étoient les Jesuites ses ennemis, qui lui suscitoient ces affaires, qu'ils vouloient se rendre maîtres de tout, & réduire toute l'Eglise à leurs sentimens. Le Roi en parla au Chancelier, qui représenta à S. M. qu'on devoit à M. le Cardinal & à sa Dignité la justice qu'il demandoit. On assure même qu'il ajouta, que cette Lettre méritoit d'être condamnée au feu, & que c'étoit avoir manqué au respect dû à S. M. que d'avoir rendu publique une Lettre qu'Elle avoit voulu supprimer avec tant de bonté & de sagesse.

T T T

EGLISE.
1711.

EGLISE.
1711.

Le Roi envoya quelques jours après M. Voisin, à M. le Cardinal, à qui il dit qu'il pouvoit venir à la Cour & que S. M. avoit été surprise dans cette affaire. M. de Torci lui vint dire la même chose au bout de deux jours. Mais comme son Eminence n'alla point à Marli pour cela, on jugea qu'ayant reçu par écrit l'avis de n'y point aller, elle attendoit de même une invitation par écrit pour s'y rendre. Madame de Maintenon lui écrivit donc, qu'il pouvoit venir quand il lui plairoit, qu'il feroit très-bien reçu, & que le Roi lui rendroit justice. Le Cardinal se rendit à Marli, où il reçut en effet un accueil des plus gracieux.

Les Jesuites voyant le train que prenoit cette affaire, se mirent à crier eux-mêmes contre la Lettre dont ils étoient plus les Auteurs, que les Prélats peu prévoyans qui l'avoient signée. Le Roi en écrivit de sa main une très-forte à ces Prélats pour les obliger à donner satisfaction au Cardinal. La chose ayant été remise à la prudence de Monseigneur le Dauphin, le P. Tellier commença à craindre qu'elle ne tournât pas à son avantage & à celui de ses Confreres, d'autant plus que le Roi avoit été engagé par les amis du Cardinal de Noailles à se déclarer en sa faveur. Cependant il ne perdit pas espérance, & il remua Ciel & Terre pour parer le coup. Dans ce dessein, il envoya à l'Evêque de Clermont & à plusieurs autres Evêques de France un modèle de Lettre au Roi contre le Cardinal de Noailles, en les priant de la souscrire. On intercepta un de ces modèles, avec une Lettre que l'Abbé Bochart de Saron, Trésorier de la Sainte Chapelle de Vincennes, écrivit à l'Evêque de Clermont son oncle. Les Jesuites, & sur-tout le P. Tellier, furent extrêmement mortifiés de voir révéler une partie de leurs intrigues, par la publication qui fut faite

de ces deux Lettres. L'Abbé Bochart qui avoit été Jesuite, & qui tenoit encore par des liens très-intimes à la Société, crut devoir faire sa cour au P. Confesseur, en se chargeant pour lui, autant qu'il pourroit, de l'indignation publique. C'est ce qu'il fit par une Lettre qu'il écrivit à ce Pere, où entr'autres choses il lui parloit ainsi : *Il est faux que ce soit vous, ni aucun Jesuite, qui m'ayez porté à prier mon oncle de la signer (la lettre au Roi.) & à l'écrire. Je l'avouë & la soutiens toute entiere de moi. Pourquoi en rougirois-je ? C'est pour la défense de la vérité & de la saine Doctrin.* Mais le Public ne prit point le change : on n'en crut pas moins le modèle de Lettre l'ouvrage du P. Tellier, comme quelqu'un entreprit de le prouver, par celle qui parut sur ce sujet au mois d'Août, adressée à l'Abbé Bochart.

Le Cardinal de Noailles ayant connu évidemment par cette découverte, que les Jesuites étoient seuls les Auteurs du complot, ne crut pas devoir continuer à plusieurs d'entr'eux les pouvoirs de prêcher & de confesser qui expiroient cette année pour la Maison Professe. Il en fit autant l'année suivante à l'égard du Collège & du Noviciat. Le Roi fit en vain diverses instances auprès du Cardinal pour obtenir que les Jesuites fussent rétablis dans leurs pouvoirs de prêcher & de confesser : le Prélat le refusa toujours avec une fermeté qui déplut autant au Roi, qu'elle surprit les gens attentifs à toute la suite de cette affaire. Sa Majesté indignée révoqua alors le Privilege accordé pour l'impression & le débit du Livre, qui faisoit le sujet de la contestation ; & demanda au Pape une Constitution en forme, qui le condamnat, en marquant distinctement les Propositions dignes de censure.

Sur ces entrefaites, arriva la nouvelle de la mort du Cardinal de Tour-

EGLISE.
1711.

non, confirmée par diverses Lettres de la Chine. Les Jesuites craignirent qu'on ne publiât à cette occasion des Ecrits qui leur fussent désavantageux, & qui confirmassent les soupçons fâcheux dont on parloit dans le monde au sujet de cet illustre Mort. Pour parer ce coup, ils sollicitèrent & obtinrent du Roi une Ordonnance adressée aux Religieux Dominicains & à Messieurs des Missions Etrangères. par laquelle Sa Majesté leur défendoit de faire rien imprimer sur les affaires de la Chine, & déclaroit, que s'il se faisoit quelque chose au préjudice de cette défense, Elle les en rendroit responsables.

Quelque tems après, on vit paroître un Livre sans nom d'Auteur & sans Privilege, intitulé : *Réflexions sur les Ordonnances & Instructions Pastorales, publiées sous le nom de Messieurs les Evêques de Luçon, la Rochelle & Gap.* Comme l'Auteur, qu'on soupçonna être le Cardinal de Noailles, s'étoit autorisé de l'Approbation de Monseigneur le Dauphin, dans un avertissement qui étoit à la tête, prétendant que ce Prince avoit reconnu que les Mandemens des deux Evêques avoient besoin de correction, il en fut défavoué publiquement, & cette première partie que l'on se préparoit à envoyer à tous les Evêques de France, fut flétrie par un Arrêt du Parlement de Paris du 13. Février 1712. Après la mort du Dauphin, arrivée le 18. du même mois, on trouva dans ses papiers un Ecrit qui fut imprimé par ordre du Roi. Le Prince, à qui on l'attribuoit, s'y défendoit formellement du *Jansénisme*, dans lequel on le soupçonnoit d'être engagé; & quant au différend d'entre le Cardinal de Noailles & les Evêques de Luçon & de la Rochelle, il déclaroit qu'il ne pouvoit être terminé, qu'en révoquant de la part de ceux-ci le Mandement qui faisoit le sujet de la querelle, moyennant quoi son Emi-

nence recevoit la satisfaction que le Roi lui avoit promise de la part des Prélats opposans. Bien des gens soupçonnerent que ce Mémoire avoit aussi été supposé par les Jesuites. Cependant un Anonyme ayant entrepris d'en détruire l'autorité, son Ecrit, aussi-bien qu'une Déclaration du Pere Quesnel sur le même sujet, fut condamné par Arrêt du Parlement du mois de Juin, à être laceré & brûlé dans la cour du Palais par l'Exécuteur de la Haute-Justice. Quand même ce Mémoire seroit effectivement du Prince dont il porte le nom, comme il semble qu'on n'en peut douter, ayant été reconnu pour tel par l'autorité du Roi, il n'en seroit que mieux voir le grand crédit des Jesuites, qui auroient trouvé moyen d'attirer à eux un Prince ferme & éclairé, & d'autant plus redoutable à leur Parti, qu'il y avoit paru autrefois plus contraire.

Quoiqu'il en soit, ils ne se relâchèrent point dans le dessein formé de perdre le Cardinal de Noailles, en hâtant la condamnation du Livre qu'il avoit approuvé. Pour cet effet, ils engagerent le Pape à établir au mois de Juin une Congrégation composée des Cardinaux Ferrari, Fabroni & Tolomeï, & de quelques Théologiens, pour extraire de ce Livre des Propositions qui pussent servir de fondement à la Constitution que le Pontife devoit envoyer en France. Le Roi lui avoit promis dès le mois de Novembre dernier, d'employer toute son autorité pour faire recevoir cette Constitution par les Evêques de son Royaume, sans nul examen, & sans qu'il fût fait aucune mention de leur Jugement. Nonobstant ces favorables dispositions, les plus éclairés Partisans du Pape ne laisserent pas de craindre que les Evêques de France & les Parlemens ne se réveillassent & n'agissent conformément aux quatre articles si solennellement arrêtés & pu-

EGLISE.

1712.

bliés en 1682. (1) Leur crainte se trouva bien fondée.

Cependant le Pere Quesnel, voyant qu'on travailloit sérieusement à la condamnation de son Livre, fit paroître deux Apologies pour aller au-devant de tous les soupçons qu'on pourroit avoir de ses sentimens. Il écrivit aussi au Pape une Lettre respectueuse, par laquelle il supplioit entr'autres choses Sa Sainteté de ne point le condamner sans l'entendre. Mais le Pape n'y fit aucune réponse, & n'eut aucun égard aux justes demandes du suppliant.

Les Jesuites, de leur côté, pour ne point laisser le Cardinal de Noailles sans quelque nouvelle mortification, emprunterent le nom du Sieur Gaillande, jeune Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, pour donner plus de poids à un Ecrit qu'ils firent paroître sous le titre d'*Eclaircissemens sur quelques Ouvrages de Théologie, &c.* L'Auteur y annonçoit d'un ton de Prophète, que la Doctrine approuvée par ce grand Archevêque étoit sur le point d'être condamnée par l'Eglise Universelle.

Cet Ecrit ayant été dénoncé à la Sorbonne au mois de Décembre, le Sieur Gaillande s'en déclara publiquement l'Auteur : sur quoi il fut résolu qu'on feroit une Députation solennelle, pour témoigner à M. le Cardinal la douleur que la Sorbonne ressentoit de ce qu'une personne de son Corps avoit eu l'indiscrétion & l'imprudence de composer cet Ecrit contraire à l'autorité de son Eminence, & pour lui déclarer que le Corps de la Sorbonne n'y avoit aucune part. Ce qui fut exécuté le 5 Janvier 1713. Ce Livre fut bientôt réfuté par un autre, sous le titre de *Vains efforts des Jesuites contre la justification des Réflexions sur le Nouveau Testament, composé par feu Messire Benigne Bossuet, Evêque*

(1) Voyez ci-devant page 507.

de Meaux. On l'attribua au P. Quesnel. On vit aussi paroître la même année un nouvel Ecrit de l'Evêque de Gap. Il y réfutoit certains articles donnés à M. le Dauphin, qu'il attribuoit expressément au Cardinal de Noailles qui les a défavoués. Mais cet Ecrit fut si mal reçu que l'Auteur fut obligé de le supprimer dans sa naissance.

Les Jesuites ne doutant point que le Livre du P. Quesnel ne dût être bien-tôt condamné, avoient eu la précaution, pour se conformer au goût public, d'en faire composer un par le Pere Lallemand, qui en eût la forme extérieure sans en avoir le venin. Il parut avec l'approbation d'un grand nombre de Prélats qui en recommandoient la lecture & le combloient des plus grands éloges, en déclarant néanmoins qu'ils n'avoient pas eu le tems de l'examiner.

En ce tems-là, les Jesuites furent obligés de défavouer authentiquement un nouveau Tome de l'Histoire de leur Compagnie, imprimé à Rome & composé par le Pere Jouvenci, intitulé : *Historia Societatis Jesu, Pars quinta, Tomus posterior ab anno Christi 1591. ad 1616. Auctore Josepho Juvencio, Societatis ejusdem Sacerdote, Romæ 1710.* Le Parlement non content de ce défaveu, donna un Arrêt le 24 de Mars, portant suppression du Livre. Il auroit poussé les choses plus loin, si on ne lui eût lié les mains. On a imprimé à cette occasion un excellent Livre sous ce titre : *Recueil de Pieces touchant l'Histoire de la Compagnie de Jesus, composée par le R. P. Joseph Jouvenci Jesuite, & supprimée par Arrêt du Parlement de Paris du 24 Mars 1713.* On a fait en 1716. une seconde Edition de ce Recueil.

Tout ce qui avoit été fait jusqu'alors contre le Livre des *Réflexions Morales*, n'étant que les préludes de l'orage qui menaçoit tout le Parti Augustinien,

EGLISE.

1713.

1713.

EGLISE.
1713.

on le vit enfin éclater par la fameuse Constitution *Unigenitus Dei filius* que les Jesuites avoient sollicitée si long-tems, & qui parut datée du 8 Septembre 1713. Elle condamnoit ce Livre, & Cl. *Propositions* qui en sont extraites, par vingt - quatre ou vingt-cinq qualifications, dont le Pape ne faisoit l'application à aucune Proposition particuliere. Les Jesuites qui avoient un double intérêt de pousser cette affaire avec chaleur, étoient bien assurés de réduire par-là le Cardinal de Noailles à cette fâcheuse alternative, ou de s'opposer à la censure, ou de révoquer son approbation, comme il fit. L'une & l'autre assuroit également leur vengeance, puisqu'en prenant le premier parti, son Eminence se brouilloit tout à la fois, & avec la Cour de Rome, & avec celle de France; & qu'en choisissant celui qu'elle prit, elle ne manqueroit pas d'en ressentir de grandes mortifications & une diminution considérable de son crédit. Ainsi on peut dire que la Société eut alors tout l'avantage dans cette affaire.

Le Cardinal de Noailles révoqua donc l'approbation qu'il avoit donnée aux *Reflexions Morales sur le Nouveau Testament*, en conséquence de la censure de Rome, & défendit par un Mandement du 28 Septembre de les lire & de les garder. Il est vrai que cette démarche qui sembloit d'abord marquer quelque foiblesse de la part de ce Prélat, a été avantageusement réparée dans la suite par la fermeté qu'il a fait paroître jusqu'à présent, & qui s'augmente à mesure que son Parti se fortifie. Mais tout dépend de voir comment elle sera soutenue, & si les parties, lassées enfin par tant de longueurs, ne laisseront point à la Cour de Rome l'avantage qu'elle pourroit tirer du

silence même qu'on vouloit garder.

Dans quel Labyrinthe les Jesuites n'ont-ils pas engagé le Pape, le Clergé de France, & peut-être même toute l'Eglise par l'ardeur indomptable qu'ils ont fait paroître à solliciter & à poursuivre cette *Constitution* qui fut regardée dès-lors, & qui l'est encore, comme un Ouvrage de passion & de Parti? C'est une Bombe, dit un Auteur, que le Pape a jetté au milieu de l'Eglise Gallicane, & qui l'embrase de tous les côtés. Comme il n'avoit censuré les Jesuites, sur l'affaire de la Chine que foiblement, vû l'énormité du crime, il s'est déclaré pour eux dans l'affaire des *Reflexions*, afin de profiter de leur crédit auprès du feu Roi, de faire reconnoître son Infaillibilité, & d'établir en France son plein pouvoir également contesté, & dans les Parlemens & dans l'Eglise. On disoit hautement qu'il n'avoit jamais paru de Piece où l'on eût gardé si peu de ménagement, soit par rapport à la sainteté de la Morale, ou à la pureté de la discipline, soit par rapport à l'honneur du Saint Siège. Que la haine a conçu cette Bulle, que l'erreur l'a enfantée, & qu'une autorité respectable, mais malheureusement séduite, l'a suprisé & arrachée au premier Pasteur de l'Eglise. (1) Que cette Bulle, contre laquelle (2) le Cri de la foi est si général & si persévérant, ne peut être reçue de quelque maniere qu'on la propose: » Qu'on » ne peut employer, pour tâcher de » la rendre supportable, une méthode » inconnue à nos Peres, & sans exemple dans l'Histoire de l'Eglise: une » méthode, selon laquelle on pourroit » tout approuver & tout condamner, » & qui en donnant à l'erreur une couleur de vérité, & à la vérité une » apparence d'erreur, rendroit tout » problématique & incertain, & intro-

EGLISE.
1713.

(1) Lettre des Prêtres de l'Oratoire de Nantes à M. le Cardinal de Noailles, du mois de Janvier 1717.

(2) Lettre du Clergé de Saint Etienne du Mont à Paris à M. le Cardinal de Noailles, adoptée par le Clergé de S. Hilaine, du mois de Janvier 1717.

EGLISE.
1713.

» duiroit dans l'Eglise la pernicieuse
 » Liberté de proscrire aujourd'hui ce
 » qu'on auroit canonisé hier, & d'en-
 » velopper dans de sacrilèges censures
 » les Canons des Conciles, les Symboles
 » de la Foi, & les paroles mêmes de la Ve-
 » rité éternelle : une méthode enfin, con-
 » tre laquelle réclameraient toujours
 » la simplicité de la Foi, la sincérité
 » Chrétienne, & la justice dûë à un
 » Auteur, qui par des Protestations
 » tant de fois réitérées, donne des mar-
 » ques si éclatantes de la pureté de ses
 » sentimens.

De tout cela il s'ensuit, qu'un cé-
 lebre Pasteur (1) de l'Eglise Réformée
 a eu raison de faire voir, que *l'Unité,*
la Visibilité, l'Autorité de l'Eglise & la
Vérité sont renversées par cette Constitu-
tion : que les Divisions entre le Pape
 & les Evêques rendent ces caractères
 de l'Eglise incertains & douteux, &
 que l'Histoire du Jansenisme, aussi-bien
 que les artifices du Pape & ceux des
 Evêques vivans prouvent le Pyrrhonisme
 inévitable de l'Eglise présente, par la
 difficulté de démêler la vérité. Que se-
 roit-ce, si l'on étoit obligé de recevoir
 cette Constitution, lors même qu'on y
 reconnoît des erreurs ? Car le même
 Pape qui a qualifié les CI. Propositions
 de *fausses, captieuses, scandaleu-*
seuses, téméraires, impies, blasphéma-
toires, sentant l'hérésie, & même *d'héré-*
tiques, enseigne lui-même la même
 Doctrine dans ses Homélie, comme
 Pa fait voir un Evêque de France dans
 une *Lettre au Cardinal Fabroni,* &
 comme le prouve encore un habile
 homme dans un Ouvrage (2) qui vient
 de paroître tout récemment. On y dé-
 montre que si le Pape est Orthodoxe
 dans ses Sermons, il faut qu'il soit Pé-
 lagien dans sa Bulle : & que si les Propo-
 sitions condamnées sont telles qu'il les

qualifie, il est lui-même Hérétique par
 sa propre décision. D'où il s'ensuit que
la Chaire de la Vérité, & la Visibi-
lité de l'Eglise, dépendent maintenant de
la Hollande & de la Ville d'Amsterdam,
par l'axiome qu'elle donne aux Docteurs
opprimés. Quel Paradoxe ! Où est en
 effet cette *Justice,* cette *Piété,* cette
Prudence, cette *Erudition* dont les
 Partisans du Pape lui font honneur dans
 la Médaille rapportée ci-devant : L'Au-
 teur du Livre que je cite ici, prouve
 que toute *l'Erudition* de Clement XI.
 consiste à être le Copiste des Peres de
 la basse Latinité, & particulièrement
 de Saint Leon, dont il se plaît à cou-
 dre des morceaux dans ses Sermons,
 qui ne sont par-là qu'une misérable
 Rapsodie ; mais qu'il est bien éloigné
 d'atteindre la beauté de l'expression &
 la véritable éloquence dont il se pique.
 Il prouve clairement son *imprudence*
 par le trop d'autorité & d'étendue qu'il
 a donné à sa Constitution. Il détruit
 l'idée de sa *Piété* par la manière dont
 il joue la Religion, & par ses erreurs
 sur la Divinité de Jesus-Christ, aussi-
 bien que sur la Grace. Enfin, il dé-
 montre son *injustice* dans toute sa con-
 duite, en bouleversant l'Eglise au lieu
 d'y mettre la paix, & en voulant éta-
 blir sa propre autorité par l'oppression
 & la violence. C'est que ce Pape s'em-
 barraisse peu que tout périsse, pourvu
 qu'il fasse naître de grands événemens,
 pour en remplir son Histoire qu'il com-
 pose lui-même sous un autre nom.

Je reviens aux faits Historiques, où
 la suite de mon sujet me ramene. Qua-
 rante Evêques de l'Assemblée du Cler-
 gé tenue à Paris cette année & la sui-
 vante, & ensuite un grand nombre d'au-
 tres, déclarerent qu'ils acceptoient la
 Bulle *Unigenitus* purement & simple-
 ment, quoiqu'en même tems ils y don-
 nassent des Explications par une *Ins-*
truction Pastorale. D'autre part, le Car-
 dinal de Noailles & plusieurs autres

(1) M. Bafnage.

(2) L'Etat présent de l'Eglise Gallicane, &c.
1719.EGLISE.
1713.

EGLISE.
1714.EGLISE.
1714.

Evêques voyant les conséquences de cette Bulle, & ne jugeant pas les Explications de l'Instruction Pastorale suffisantes, refusèrent d'accepter la *Constitution*, jusqu'à ce que le Pape se fût expliqué d'une manière capable de mettre entièrement à couvert la Doctrine, la Discipline, la Morale, la Liberté des Ecoles, le Droit des Evêques, & les Libertés de l'Eglise Gallicane.

Le Roi fut fort surpris, en apprenant que la Constitution, qu'il croyoit qui passeroit tout d'une voix dans l'Assemblée du Clergé, avoit néanmoins trouvé plusieurs Evêques opposans. Le Cardinal de Rohan, chargé de faire à l'Assemblée le rapport de la Commission établie pour l'examen des *CI. Propositions*, avoit déclaré au mois de Janvier 1714. que pour témoigner au Pape le respect qu'on lui devoit, & pour satisfaire Sa Majesté qui desiroit ardemment de voir la fin de cette affaire, on reçût la Constitution purement & simplement. Cependant il ajouta, que pour remédier à l'abus qu'on pourroit faire de la condamnation de plusieurs Propositions, on écrirait une Lettre au Pape, dans laquelle on lui marqueroit en quel sens on acceptoit sa Constitution. Mais les Prélats qui s'étoient unis avec le Cardinal de Noailles, après avoir entendu la Proposition, dirent par la bouche de l'Archevêque de Tours: « Que puisqu'on convenoit que » la Constitution ne pouvoit pas être » reçue sans Explications, il falloit » convenir de ces Explications avant » que de recevoir la Constitution; que » ce qu'ils devoient à leur dignité & » à la Verité, exigeoit cela d'eux, & » que par conséquent, ils ne pou- » voient consentir à une acceptation » pure & simple, de la manière qu'on » la proposoit ». On en dressa un Procès Verbal, & l'on convint que le Cardinal de Noailles feroit un projet de Mandement avec les explications

qu'il croiroit nécessaires, ensuite de quoi l'Assemblée se sépara.

Les Evêques s'étant rassemblés le premier de Février, on fit lecture de l'Instruction Pastorale dont les Prélats de la Commission étoient convenus pour l'acceptation de la Bulle. Le Cardinal de Noailles, qui présidoit, fit un Discours par lequel il déclara à l'Assemblée: « Qu'ayant été obligé de s'y » trouver avec les Prélats de son parti » pour obéir aux ordres du Roi, ils » ne pouvoient donner leur avis sur une » acceptation à laquelle leur Religion, » leur honneur, leur conscience, ne leur » permettoient pas de consentir ». Quelque suprenante que fût cette Déclaration pour les Prélats résolus d'accepter la Bulle, on ne laissa pas de procéder sur le champ aux opinions; & le Secrétaire de l'Assemblée appelant chaque Prélat selon son rang, il s'en trouva le même nombre que la première fois qui furent d'avis de la recevoir & d'approuver l'*Instruction Pastorale*. Les Evêques opposans écrivirent une Lettre au Roi pour lui rendre compte de leur conduite, & lui envoyèrent en même tems celle qu'ils avoient dessein d'écrire au Pape. Mais lorsqu'ils en attendoient la Réponse, le Cardinal de Noailles reçut une défense d'aller en Cour, & les Prélats opposans d'écrire en Corps au Pape, avec ordre s'ils vouloient lui écrire en particulier, de communiquer leur Lettre à la Cour, & d'en obtenir la permission. Enfin ces mêmes Prélats, au nombre de huit, reçurent le 9. Février une Lettre de Cachet qui les releguoit chacun dans leur Diocèse, & leur enjoignoit de partir de Paris dans trois jours, ce qu'ils exécutèrent ponctuellement. Plusieurs autres Docteurs furent exilés, & l'on ne fit grâce à aucun de ceux qui ne voulurent pas se conformer aux ordres de la Cour.

De la manière dont on s'y prenoit, il

EGLISE.
1714.

étoit facile de voir qu'on n'en demeure-
roit pas là. Aussi le Roi pour pousser la
chose avec la même hauteur qu'on l'a-
voit commencée, donna-t-il le 14 Fé-
vrier des Lettres Patentes pour faire re-
cevoir & exécuter la Bulle par tout son
Royaume. Ces Lettres furent enregis-
trées le 15. au Parlement, malgré l'op-
position de dix Conseillers, qui furent
d'avis de faire auparavant de très-hum-
bles Remontrances au Roi sur la con-
séquence de cette affaire.

Tout le monde la crut entièrement
terminée par-là, & chacun prit pour
quelque tems le parti du silence. Mais
quelques Evêques du nombre des op-
posans, s'étant réunis aux quarante, qui
s'étoient déclarés pour l'acceptation,
les esprits s'aigriront de part & d'autre
de plus en plus. Le Cardinal de Ro-
han remit au Syndic de la Faculté de
Théologie de Paris une Lettre de Ca-
chet du 28. Février, par laquelle le
Roi enjoignoit à ce Corps de recevoir
aussi la Constitution. La chose mise en
délibération, il s'éleva plusieurs débats
contre un ordre qui parut nouveau &
fort extraordinaire en matière de Doc-
trine. Une seconde Lettre de Cachet
du 2. de Mars fut aussi-tôt expédiée
pour la même fin; & telle fut l'auto-
rité du Roi, que la Faculté de Théo-
logie obéit, excepté toutefois la clause
du *consentement unanime*. Le Cardinal
de Noailles, de son côté, toujours fer-
me dans son premier sentiment, publia
alors sa *Lettre Pastorale*, dans laquelle
ses adversaires chercherent à trouver
des moyens d'abus.

Cependant le Cardinal de la Tri-
mouille avoit été chargé de faire sça-
voir au Pape les mesures que la Cour
de France avoit prises pour l'accepta-
tion de la Constitution; mais quelque
tour qu'il eût donné à la chose, la
Cour de Rome parut mécontente de
la lenteur des Prélats qui composoient
l'Assemblée du Clergé, & le Pape leur

envoya sur cela un nouveau Bref du
27. de Mars. Sa Sainteté fut encore
plus scandalisée du refus du Cardinal
de Noailles & des autres Evêques op-
posans de recevoir sa Bulle *sous le vain
prétexte de demander de nouvelles Expli-
cations*. Ce procédé, & la *Lettre Pasto-
rale* qui en fut la suite, parurent à la
Cour de Rome des attentats dignes
de tout le ressentiment du Saint Sié-
ge; & après deux Décrets du Saint
Office qui en firent la condamnation,
un autre Bref du 8. de Mai, plus fort
que le premier, fut envoyé au Roi pour
exciter de nouveau son zèle. L'indigna-
tion de la Cour & l'exil furent, d'un
côté, la peine de ceux qui ne voulu-
rent pas se soumettre; & la terreur
d'une Excommunication soudaine fut,
de l'autre, la menace dont on les ef-
fraya.

Mais ces traitemens rigoureux &
ces menaces, bien loin de rebuter
ceux qui les souffroient, & d'intimider
les autres ne servirent qu'à faire éclat-
ter de plus en plus leur fermeté. C'est
ce qui parut sur-tout en la personne du
Cardinal de Noailles, qui, sçachant
que le Pape avoit demandé au Roi au
mois de Mai 1715. la permission de
procéder contre lui à toute rigueur,
& qu'il vouloit même lui ôter son
Chapeau, répondit: « Que pour le
» Chapeau, il le tenoit de la bonté du
» Roi, & que dès que S. M. le rede-
» manderoit, il étoit prêt à le rendre:
» Que pour son Archevêché, il le te-
» noit de Dieu, & qu'il tâcheroit d'y
» faire son devoir tant que Dieu l'y
» laisseroit. Qu'au surplus dans les af-
» faires de l'Eglise, on n'agissoit point
» par la crainte des menaces, mais par
» conscience ».

On parloit depuis long-tems de
convoquer un Concile National pour
terminer l'espece de Schisme que cau-
soit dans le Royaume cette grande
Contestation. Le Roi, qui avoit ré-
solu

EGLISE.
1714.

1715.

EGLISE.

1715.

folu de tenter toutes fortes de voies pour en venir à bout avant sa mort, manda le 28. Juillet le premier Président & le Procureur Général du Parlement, pour leur dire qu'il étoit déterminé à convoquer ce Concile de son autorité : mais qu' auparavant il vouloit donner une Déclaration qui fut enregistrée en la Cour, pour ordonner aux Evêques opposans de se joindre au plus grand nombre, à faute de quoi ils seroient poursuivis par les Loix Canoniques. Ces Messieurs ayant prié le Roi de leur donner quelque tems de réfléchir sur cette Déclaration, S. M. le leur accorda. On vit bien-tôt après paroître un écrit intitulé, *Difficultés sur la Convocation & tenue d'un Concile National en France dans les circonstances présentes.* Il contenoit XVII. articles, par lesquels on faisoit voir combien cette convocation étoit inutile, difficile, dangereuse, & préjudiciable à l'Eglise & à l'Etat. il ne restoit plus que la voie de l'autorité, qui étoit le dernier remède.

Le Roi résolut de l'employer, en dressant une Déclaration qu'il devoit porter lui-même au Parlement le 20. d'Août. Il devoit casser le Procureur Général, & faire exercer cette Charge par l'Avocat Général Chauvelin : il devoit ensuite prononcer l'Arrêt d'enregistrement, sans que personne eût osé entreprendre de s'y opposer. Les Lettres de Cachet pour faire arrêter le Cardinal de Noailles étoient toutes prêtes & l'on devoit faire conduire ce Prélat sous bonne garde à Pierre-Encise. C'est du moins ce que portoit une Lettre, qu'on dit qui fut trouvée dans les papiers de feu M. Chauvelin, & qu'on prétend lui avoir été envoyée le 2. d'Août par le P. Tellier. Mais ce projet fut déconcerté par la maladie dont le Roi se trouva attaqué en ce tems-là, & dans laquelle il parut avoir changé de dispositions, en disant, que si

Tome IV.

on l'avoit trompé, il avoit du moins été dans la meilleure foi du monde. En vain, il demanda au lit de la mort aux Cardinaux de Rohan & de Biffi, si effectivement il n'avoit pas été trop loin dans cette affaire, dans laquelle il n'avoit rien fait que par leurs conseils & ceux de son Confesseur. En vain il leur dit qu'il craignoit de s'être trop engagé : que si cela étoit, il pouvoit encore y remédier : quainfi il leur ordonnoit de lui dire s'il n'y avoit point eu de passion dans leur conduite, & s'il n'avoient point agi par des considérations humaines; les deux Cardinaux tinrent ferme à rassurer le Roi mourant, en disant qu'il ne devoit lui rester aucun scrupule d'avoir suivi le Pape & les Evêques. En vain il demanda à voir le Cardinal de Noailles, pour se réconcilier avec lui dans ses derniers momens : on écarta toujours ce Prélat avec soin, de peur que si le Roi le voyoit, il ne détruisit en un instant l'ouvrage de tant d'intrigues, & de tant d'années.

Tel étoit l'état de cette affaire au mois de Septembre 1715. lorsque le Roi mourut. Le Gouvernement étant ensuite tombé entre les mains d'une Régence, la Scène changea bien-tôt de face. On vit les anciennes Maximes reprendre tout à coup le dessus, la liberté rendue au Parlement & aux Evêques, les Exilés rappelés, le Cardinal de Noailles mis à la tête d'un nouveau Conseil de Conscience, & toutes choses rétablies sur un tel pied, qu'on pouvoit désormais espérer, que les voies de Droit prévaudroient sur celles de la contrainte : Mr. le Duc d'Orleans, Régent, s'expliqua, qu'il vouloit se conduire par l'avis des Conseils & du Parlement, & ne se servir de son autorité, que pour soulager les pauvres, entretenir la paix au dedans & au de-hors du Royaume, & rétablir surtout l'union & la tranquillité de l'E-

V V V

glise Il s'y conduisit en effet avec autant d'équité que de sagesse & de modération, pour ménager d'un côté la délicatesse de la Cour de Rome, & pour conserver de l'autre les Droits du Royaume dont il est le Gardien. Il prit le parti de donner aux esprits divisés le tems de s'éclaircir & de s'entendre, persuadé que si chacun y vouloit proceder avec la même circonspection, il ne seroit pas difficile de convenir. Pour cet effet, il fit donner au mois d'Octobre 1717. une Déclaration, par laquelle le nouveau Roi imposoit par provision " un silence général & absolu " sur cette matiere, afin de préparer „ les voies par cette espece de Trêve „ à une véritable paix, en attendant „ que le S. Pere touché des maux de „ l'Eglise de France, eût trouvé les „ moyens d'y rétablir une paix solide : lui insinuant en même tems, „ qu'on ne doutoit pas qu'il ne fit voir „ que sa sagesse & ses lumieres sont „ au-dessus des vûes de ceux qui ont „ cru que pour faire cesser les divisions, „ il falloit avoir recours à l'Eglise Uni- „ verselle ". Mais le Pape séduit par de mauvais conseils, & poussant trop loin les préjugés de sa prétendue autorité, ne put souffrir qu'on s'élevât contre elle, quoiqu'il ne se mit pas en peine de faire cesser les divisions. Et voyant que les Appels au futur Concile Général se multiplioient tous les jours dans l'Eglise de France, il fit publier au mois de Septembre 1718. des *Lettres Apostoliques*, par lesquelles il séparoit de sa Communion tous ceux qui n'avoient pas reçu, ou qui ne recevroient pas à l'avenir sa Constitution, sans penser, comme le dit autrefois Firmilien au Pape Etienne, *qu'en croyant séparer tout le monde de sa Communion, c'est lui qui se sépare de la Communion de tout le monde.* Les Appels n'ayant pas discontinué pour cela, & quelques Prélats du parti acceptant

s'étant même oubliés jusqu'à écrire d'une maniere injurieuse à l'autorité du Roi & des Parlemens, la Cour vient d'imposer de nouveau pour un an, un silence général aux uns & aux autres sur ces matieres, par la Déclaration donnée au mois de Juillet 1719.

Les Ordres établis sous le Regne de Louis XIV. sont 1. celui des Dames Chevalieres de la *vraie Croix*, institué l'an 1668. par l'Impératrice Douairiere Eleonore de Gonzague, veuve de Ferdinand III. Cet ordre est composé de plusieurs Dames de qualité, qui se font une dévotion particuliere d'honorer le bois de la vraie Croix. Le Pape Clement IX. l'approuva par une Bulle.

2. L'Ordre des Chevaliers de *Saint Louis*, institué par Louis XIV. même, au mois d'Avril 1693. On n'y reçoit que des Officiers de guerre.

Enfin, les Ecrivains Ecclésiastiques, qui se font le plus distingués sous le même Regne: sont parmi les Catholiques Romains, Innocent de Ciron; Jacques Goard; Antoine Arnaud; Jean de la Haye; Théophile Rainaut, Jesuite; Antoine Godeau, Evêque; Jean Morin & François Senaut, de l'Oratoire; Antoine Diana; Simon de Muis; François Pinson; Pierre Poussines; l'Abbé de S. Ciran; le P. Cossart, Jesuite; Henri & Adrien de Valois; François Annat, Jesuite; Erienne Baron, Prosper Fagnan; Jean de la Croix, Carme Déchauffé; Melchior Pastor; Guillaume Voet; Henri Justel; le Cardinal Sforzia Palavicin, Jesuite; Odoric Raynaud, Jean-Baptiste Goner; Erienne Baluze, Jean-Baptiste Cotellier; Charles le Cointe; P. Daniel Huet, Evêque d'Avranches; Jean-Paul Oliva, Général des Jésuites; M. Hermant, Docteur de Sorbonne; M. Gerbais, Docteur de Sorbonne; Jean Caramuel, Evêque de Vigevano; Messieurs de Walembourg; M. Boileau, Docteur de Sorbonne; M. Barillon, Evêque de Luçon; M. Pa-

1716.

1717

1718.

1719.

1719.

villon, Evêque d'Alet ; M. Feidau, Docteur de Sorbonne; Pasquier Quefnel, de l'Oratoire ; M. de Sacy ; le P. Thomassin, de l'Oratoire ; M. Nicole; M. le Tourneux ; le P. Alexandre, Jacobin; Jacques Benigne Bossuet, Evêque de Meaux; le P. Rapin, Jésuite; Esprit Flechier, Evêque de Nîmes; Louis Ellies du Pin; Don Jean Mabilion, Religieux Benedictin; M. Genest, Evêque de Vaison; Jean Armand le Bourthillier, Abbé de la Trappe; le Cardinal le Camus, Evêque de Grenoble; l'Abbé Fleury; Bernard Lamy, de l'Oratoire; le P. Bouhours, Jésuite; le P. Hardouin, Jésuite; le P. Jouvenci, Jésuite; l'Abbé de Tillemont; le Cardinal Noris; le Cardinal d'Aguirre Benedictin, Espagnol; le P. de la Baune, Jésuite; Dom Bernard de Montfaucon, Benedictin; D. Nicolas Nourry, Benedictin; Dom Thierry Ruinard, Benedictin; D. Jean Martianay, Benedictin; D. François Lamy, Benedictin; D. Jean Garet, Benedictin, le P. Juenin, de l'Oratoire; le P. Cheminais, Jésuite; le P. Bourdaloue, Jésuite; le P. de la Ruë, Jésuite; le P. Malbranche, de l'Oratoire, &c.

Entre les Protestans, André Rivet, Jean Gerard Vossius, Samuel Petit, Claude Saumaise, Jacques Godefroi, Benjamin Basnage, Marc Zuerius Boxhornius, Edme Aubertin, Theodore Zuinger, David Blondel, David & Etienne le Clerc, Daniel Heinsius, Jean Mestrezat, Louis Capel, Etienne Courcelles, Pierre du Moulin, Jean du Croi, Guillaume Twisse, Daniel Tilenus, Jean Crocius, Henri Guillaume Wortsius, Etienne Fabricius, Guillaume Langius, Jean Arnoud Corvin, Jean Cloppenburg, Laurent Banck, Guillaume Apollonius, Arnoul Bootius, Mathieu Bochart, Jean le Sueur, Abraham Boreel, Jean Vorstius, Jacques Brandmyller, Jean Maccovius, Metrophane Critopule, Arnoul Montanus, Jacques Luthard, Jean Maxi-

milien de Langle, R. de la Ruelle Maurice Bohemus, J. d'Huilfeau, Chrétien Schotan, Pierre de Launay, Antoine Hullsius, George Hornius, Jean d'Espagne, Meric Casaubon, Jean Buxtorf, Jean - Antoine Vander Linden, Jean Hoornebek, Samuel Borchart, Jean-Henri Hottinger, Jean Cocceius, Charles Drelincour, Jean Daillé, Alexandre Morus, Louis le Blanc, Valantin Conrart, Jean Frederic Gronovius, Samuel Des Marets, Gilbert Voet, Abraham Heidan, François Junius, Josué de la Place, Pierre Ravanel, Jean Leger, Vigier Martel, Jean Muller, Tanegui le Fevre, Matthieu Larroque, Jacob Spon, François Burman, Jean Claude, Christophe Witthicius, François Turretin, Etienne le Moyne, Isaac Vossius, Paul Colomiez, Jean de la Placette, Pierre Jurieu, Pierre Bayle, Henri Basnage Sieur de Beauval, Samuel Basnage de Flotemanville, Michel le Vassor, Jacques Bernard, Antoine Leger, Adrien Reland.

Les plus célèbres Anglois de ce siècle sont : Thomas Polus, Guillaume Midleton, George Carleton, Antoine Watton, Thomas Bilson, Henri Smith, Thomas Thomfon, Robert Abbot, Guillaume Cambden; François Bacon; George Abbot; Guillaume Laud, Richard Gardiner, Thomas Morton, Jean Prideaux, Jean Selden, Jacques Ufferius, Jean Wilkins, Henri Spelman, Henri Hammond, Thomas Hobbes, Robert Boyle, Samuel Parker, Edoüard Reinold, Samuel Gardiner, Henri Morus, Louis Du Moulin, fils de Pierre, Henri Montanus, Jean Pearson, Richard Pearson, Rodolphe Cudworth, Jean Tillotson, Archevêque de Cantorbéry, Edoüard Stillingfleet, Evêque de Worcester, Guillaume Lloyd, aussi Evêque de Worcester, Jean Locke, Thomas Burnet, Gilbert Burnet, Evêque de Salisbury; Richard Cumberlan, Evêque de Peterborough; Guillaume Cave, &c.



T A B L E

D E S M A T I E R E S

Contenues dans les quatre Volumes de l'Histoire de France de Mezerai.

Les Chiffres Romains servent à distinguer les Volumes , & les Chiffres Arabes marquent la Page. La Lettre V. sert de renvoi , & signifie voyez.

A.

A R O N Roi de Perse, mort en 809. Présens qu'il envoie à Charlemagne. I. 511.

Abassi (Michel) mort en 1690. Reçoit garnison Impériale en Transilvanie IV. 419.

Abailard (Pierre) mort en 1142. Enseigne la Philosophie. II. 288, 289. ses disputes avec Saint Bernard. II. 194. condamné. II. 264. 282.

Abarca. Voyez Sance - Abarca.

Abbas (Scha) mort en 1629. Roi de Perse, envoie un Ambassadeur en Europe. III. 535

Abbayes fondées. II. 114 les fondateurs s'en conservent le revenu. II. 105. avoient des Vidames & des Notaires I. 526. données en fief. II. 115. à la disposition des Evêques. II. 122. livres dans leurs élections. II. 324. possédées par des Laïques. I. 521. 326. III. 630. V. Biens ecclésiastiques

Abbés, à qui ce nom étoit donné. I. 323. 528. mutilent leurs moines. I. 510. Soumis aux Evêques. I. 432. II 273. V. Monastères. Origine de leurs crosse & de leurs mitres. II. 273. toujours confirmés par le Seigneur. II. 110. vont à la guerre. II. 114.

Abbeses qui usurpent l'autorité sacerdotale. I. 525. Nommées par le Roi. IV. 506.

Abbeville construite. II. 107. prise aux Anglois. II. 464. engagée au Duc de Bourgogne. II. 563. se rend à Louis XI. II. 612. se donne à la Ligue. III. 402. la quitte III. 472.

Abbon, Ev. de Soissons. II. 54.

Abbon, Abbé de Fleury, tué en 1004. II. 118 II. 120.

réforme des monastères. II. 115. excite un soulèvement contre des Evêques. II. 165.

Abbot (Robert) mort en 1618. IV. 523.

— George son frere mort en 1633. IV. 523.

Abdelle, Roi Sarrazin en Espagne. I. 516.

Abderaman prend Sarragosse. I. 515.

Abderame se rend indépendant du Calife. I. 501.

fait une irruption en France, où il est tué en 732. I. 472.

Abin (Chateigner d') défait la Guierche. III. 443.

Abington cache des Jésuites chez lui. III. 577.

Abodrites soumis aux François. I. 513. punis de leur révolte. I. 535. V. Cédraque, Sclaomir, Tracifcon.

Abre (le Marquis de Saint) secoure Urgel. IV. 322.

Abolutions après la mort. II. 116.

Abstinences des vendredi & samedi. II. 172.

Abubécere mort en 635. Ses conquêtes. I. 441.

Abul-Guebac mort en 753. Calife. I. 501.

Abulard, Roi de Cordoue, prend Sarragosse. I. 515.

Académie d'architecture, établie. IV. 353.

— Française, établie. IV. 186.

— De musique, établie. IV. 340.

— De peinture, sculpture & architecture, établie. IV. 340.

— Des sciences, établie. IV. 343.

Académies des Gaules, avant Clovis. I. 328.

Achard, Ev. de Noyon. I. 463.

Achille martirisé. I. 295.

- Achmet* II. mort en 1695. IV. 440.
Achmet III. déposé en 1730. IV. 440.
Acier (Jacques de Cruffol d') mort en 1586. Chef Huguenot. III. 279. 285. 288. 291.
Acilius, voyez *Aviola*.
Acincum, situation de cette place. I. 150.
Acolythe, ses fonctions. I. 271.
Acores (les isles) perdues pour D. Antoine. III. 361.
Acqui pris par les François. IV. 118.
Acquits comptants, inventés. III. 330.
Acqs, voyez *Dacqs*
Acre prise par Saladin. II. 217. par les Croisés. II. 221. 317. qui la perdent. II. 351.
Aclard, Ev. de Nantes, chassé de son siège. II. 9.
Acugno (Antonio) Ev. de Zamora, se révolte contre Charles V. III. 91. est tué en 1521. *ibid*.
Adalinges, V. *Edlinges*.
Adam, V. *Melun*.
Adamites, hérétiques. II. 203
Adalben, Ev. de Verdun, mort en 992. II. 92.
Adalberon (Ancelin ou Ascelin,) Ev. de Laon, ses intrigues & ses trahisons. II. 91. 93. 94. 102. 103. 116.
Adalberon, Ev. de Metz, reforme des monasteres. II. 115.
Adalberon, Archev. de Rheims, couronne Hugues Capet. II. 92. 99. 100. Meurt en 989. II. 102.
Adalbert (Saint) martyrisé en 997. II. 121.
Adalger Livre Reims au Duc de Lorraine. II. 102. 103.
Adalgise, Gouverneur de Sigebert. I. 436. 439.
Adalgise, fils de Didier, se sauve chez les Grecs. I. 499. Est fait mourir en 788. I. 501. 505. V. Benevent.
Adalvalde empoisonné, en 626. I. 421.
Adalulfe, accuse faussement Gundeberge. I. 421.
Adda, (bataille de l') IV. 472.
Adélaïde, fille de Charlemagne. I. 518.
 — Fille du Roi Pepin. I. 492. V. *Adeleide*.
Adélard dissipe les finances de Louis I. II. 5.
Adélard, Abbé de Corbie, mort en 826. I. 476. 499. 527. exilé I. 535. rappelé. I. 536. foumet Louis I. à la pénitence publique. *ibid*.
Adélays, femme de Robert le Fort II. 17.
Adelbert, Ev. condamné. I. 522.
Adelbert associé au Royaume d'Italie. II. 78. En est chassé II. 85. Meurt en 965. II. 87. V. *Marche*, *Toscane*, *Yvrée*
Adele, fille de Louis I. I. 546. V. *Gerlotte*.
Adéleide, femme de Richard Duc de Bourgogne. II. 55.
Adéleide épouse Louis le Begue. II. 27.
Adéleide, appelle Othon en Italie & l'épouse. II. 71. 78.
Adéleide, fille de Hugues Capet, ou plutôt Robert I. Son mariage. II. 106. 107. V. *Adélaïde*, *Gatinois*, *Vermandois*.
Adéleide, femme de Hugues Capet. II. 106. 107.
Adelgau, Archev. d'Hambourg, mort en 988. II. 86.
Adelgise, V. *Adalgise*, Benevent.
Adelman, mort en 1061. Ecrit contre les sacramentaires. II. 168.
Adémar (Gefroi de Saint) institue les Templiers, II. 283. V. *Gênes*, *Grignan*.
Adéodat, Pape, mort en 677. I. 446. 460.
Ado, V. *Ouin*.
Adon, Ev. de Vienne, mort en 874. II. 68. 69. Son martyrologe. II. 68.
Adolfe de Nassau, élu Empereur. II. 352. ses vains efforts contre la France. II. 353. 355. est tué en 1298. II. 356. V. *Boulogne*, *Clèves*, *Gueldres*, *Guines*, *Gustave-Adolfe*.
Adoption chez les François. I. 399. 407. 474.
Adorne (Antoine) remet Gênes aux François. II. 502.
Adorne (Antoine) est fait Duc de Gênes. III. 69. 101.
Adorne (Barnabé) perd le titre de Duc de Gênes. II. 572.
Adour, Riviere remise dans son lit à Bayonne III. 369.
Adrets (François de Beaumont, Baron des) Chef huguenot. III. 260.
Adriatique (la Mer) glacée. II. 14.
Adrien, mort l'an 140. élu Empereur, ses exploits & ses bâtimens. I. 79. ses vertus. I. 80. ses adoptions. I. 80. persécute les Chrétiens. I. 291.
Adrien I. Pape. I. 495. 498. Envoye des Réglemens ecclésiastiques en France. I. 524. Sa mort en 795. I. 508.
 — II. mort en 872. II. 1. 18. 19.
 — III. mort en 885. II. 30.
 — IV. (Nicolas Breakspeare) Ses démêlés avec l'Empereur II. 201. Sa mort en 1159. II. 201.
 — V. (Othobon de Fiesque,) mort en 1276. II. 332.
 — VI. (Adrien Florent) élu III. 99. Devient ennemi des François. III. 103. Meurt en 1524. III. 107.
Adventius, Ev. de Mets, II. 17.
Adultères punis chez les Germains. I. 17.
Aelius se met à la tête des Bagaudes. I. 106.
Aemilius - Arborius, Rhéteur de Toulouse. I. 330.
Aetius, ses intrigues de Cour. I. 195. 197. 198. 207. 208. est fait grand maître de la milice. I. 206. ses exploits. I. 196. 199. 206. 210. 214. 222. 225. 357. 359. se reconcilie avec Albinus. I. 113. massacré en 454 I. 228. 359.
Actius, ami de Prétexat. I. 399.

- Aetius*, hérétique. I. 307.
Africanus, leur état en Gaule & en Germanie. I. 14.
Africain (Paul) s'entend avec le Lombard. I. 498.
Afrique, envahie par les Vandales. I. 199. 347. 354.
Afrique, prise de cette ville par Charles V. III. 186.
Aganon, Favori de Charles le Simple. II. 53.
Agapes, ce que c'étoit. I. 284.
Agapet Pape, mort en 536. I. 376. dresse des écoles de dialectique pour la Théologie. II. 169.
 — II. mort en 955. II. 70.
Agapius, Ev. de Digne, déposé. I. 464.
Agathe (Sainte) enlevée aux François. III. 23.
Agathon, Pape, mort en 683. I. 451.
Agaune, fondation de ce monastere. I. 327. 377. son exemption. I. 460.
Agde pris sur les Sarrasins. I. 474. (Concile d') I. 373.
Ageu occupé par les Goths. I. 191. pris sur les Aquitains. I. 491. reconnoît Henri IV. III. 472. abandonne les Princes. IV. 309. V. Phœbadius, Hebert.
Agenois cédé à l'Anglois. II. 318. 339. 449. donné en dot à la Reine Marguerite. III. 354.
Ageric, Ev. de Verdun. I. 428.
Agila tué en 553. I. 383. 385.
Agilolse, sa réputation. I. 381.
Agilulfe, Roi Lombard, mort en 616. I. 421.
Agilulfe, massacré par des Moines. I. 461.
Agnan, (Gefroi de S.) fait la guerre à l'Angevin. II. 125. étranglé en 1020. II. 126. V. Aignan.
Agnelets, sorte de monnoye. II. 400.
Agnès, fille du Roi Jean, morte en 1349. II. 456.
Agnès, fille de Louis VI. Son mariage. II. 209. 210.
Agnès, fille de S. Louis, morte en 1327. épouse le Duc de Bourgogne. II. 326. 388. V. Bourbon, Guienne, Navarre.
Agobard, Ev. de Lyon, mort en 840. ses intrigues & sa doctrine. II. 66. 68. condamné. I. 543.
Agouste, (bataille d') IV. 389. prise par les François. IV. 384.
Agrestin attaque l'institut de S. Colomban. I. 461. 464.
Agria, pris par les Turcs. III. 535.
Agricola, Préfet du prétoire des Gaules. I. 190.
Agricola débite les erreurs de Pélagius. I. 208.
Agrim, (bataille d') IV. 431.
Agrippa (Marcus - Vipfanius) ses exploits dans les Gaules. I. 30. 36. fonde Cologne & fait des grands chemins. I. 30. conseille à Auguste de déposer l'Empire. I. 31. il en eut adopté. I. 44.
Agrippin veut faire reconnoître Gillon. I. 256.
Agrippine (Julie) morte l'an 33. rassure les troupes à Cologne, I. 48.
Agrippine la fille poignardée l'an 59. fonde Cologne & empoisonne son mari. I. 64.
Agroi (Saint) V. Ageric.
Aguerre (Chrétienne d') morte en 1611. veuve de Louis d'Agoult, Comte de Saux. III. 429. 440. 441.
Aguirre (Joseph Saens d') mort en 1699. IV. 523.
Aghinz, Duc Gascon, se feumct à Dagobert. I. 437.
Aigle, (l') prise par le Roi Jean. II. 439.
Aignadel, (bataille d') III. 60.
Aignan (Saint) mort en 453. Ev. d'Orleans. I. 222. 319. 373.
Aignan (Léonor de Beauvilliers de Saint) mort en 1589. Arrêté. III. 398.
Aignan (Honorat de Beauvilliers de Saint) mort en 1622. Mécontent. IV. 84.
 — Paul son petit fils, mort en 1714. Gouverneur des enfans du Dauphin. IV. 426. V. Agnan.
Aigrold rétablit le Duc Richard en Normandie. II. 75.
Aigubelle pris par les François. III. 498. par les Savoyards. III. 504.
Aigues Mortes pris par Damville. III. 332. donné aux Huguenots. III. 338. 355. se rend au Roi, IV. 100.
Aiguilly (le Baron d') IV. 54.
Aiguillon assiégé. II. 424. délivré II. 427. pris aux Anglois. II. 466. pris par les Huguenots. III. 293. V. Mayenne, Pontcourlay.
Aile auxiliaire, chez les Romains. I. 39.
Aile de Cavalerie, chez les Romains. I. 38.
Ailli (Pierre d') mort en 1475. III. 35. 39. 40.
Ailmer bombarde Calais. IV. 441.
Aimar, V. Poitiers.
Aimeric mort en 1180. établit les Carmes. II. 377.
Aimery, V. Saintes.
Aimoin Historien. II. 116.
Aimon, V. Savoye.
Aire cédée à la France. II. 241. prise par les Flamans. II. 242. par les François II. 619. IV. 212. 391. par les Espagnols. IV. 222. par les Alliés, IV. 484.
Aifès (taxe des) excite des troubles. IV. 262. 265. revoquée. IV. 276.
Aix fondée. I. 7. capitale de la seconde Narbonnoise. I. 33. 343. se donne à la ligue. III. 404. y renonce. III. 467. délivrée du Duc d'Epéron. III. 474. pris par les Impériaux. III. 109. 145. ses conciles III. 629. IV 251. ses Evêques, V. Bernardi, Canigiani, Foix, Genebrard, Hôpital, Lazare, Maximin, Mazarin, S. Romain. Son Université établie en 1409, rétablie en 1603. II. 380. établissement de son Parlement. III. 43. qui est transféré à Sisteron. III. 454. en différend avec l'Archevêque. III. 538. s'unit à celui de Paris. IV. 288.

- Aix-la-Chapelle* fondée I. 508. brûlée. II. 33. pillée. II. 90. séjour des Rois. II. 95. ban Impérial contre elle. IV. 31. ses Conciles I. 524. II. 63. 64. 65. (traité d') IV. 347.
- Aix*, (Louis d') usurpe l'autorité dans Marseille. III. 441. contraint d'en sortir. III. 489.
- Aizo* s'empare d'Osilone. I. 538.
- Alain*, V. Bretagne, Dol, Porrhoet, Vannes.
- Alains*, où ils habitoient. I. 168. envahissent les Gaules. *ibid.* I. 346. s'établissent en Espagne. I. 184. 346. y sont atterrés. I. 191. 347. s'habituent en Gaules. I. 213. sont battus. I. 137. & leur domination éteinte en Gaules. I. 253. pour leurs Rois, V. Beorgue, Eocharich, Goar, Sambida, Sangiban.
- Alaman* (Louis) Ev. d'Arles, mort en 1450. béatifié. III. 40.
- Alammon* remet Marseille dans l'obéissance du Roi. III. 489.
- Alarçon* garde en prison François I. III. 112. Clément VII. III. 122.
- Alaric* Roi des Goths en intelligence avec Stilicon. I. 165. exige de l'argent de l'Empereur. I. 170. sacrage Rome. I. 174. sa mort en 410. & sa sépulture I. 174. 346.
- Alaric II.* tué en 507. I. 369.
- Alaric* passe en Thrace avec les Goths. I. 151.
- Albanie* (Jean Stuart Duc d') mort en 1536. envoyé à la conquête de Naples. III. 110. 113. son mariage. III. 135.
- Albe* en Vivarets, ruinée. I. 100. V. Viviers.
- Albe* pris par les François. III. 192. V. Henri.
- Albe* ou *Alve* (Fédéric de Tolède Duc d') mort en 1527. III. 113.
- Ferdinand Alvarez son petit fils, mort en 1595. III. 271. Gouverneur du Milanéz. III. 201. 206. des Pays-Bas. III. 275. 347. du Portugal. III. 551.
- Antoine Alvarez son petit fils, mort en 1639. IV. 115.
- Albe-Royale* prise par les Turcs. III. 130. 161. par les Impériaux. III. 535.
- Albemarle* prisonnier à Denain. IV. 491.
- Albergetti* battu en Italie. IV. 467.
- Alberic* fils de Clodion. I. 215.
- Alberic* fils de Marozie, s'empare du pouvoir dans Rome. II. 61. 85. V. Gatinois.
- Alberic* de Beauvais, Cardinal, mort en 1147. II. 286.
- Albert I.* investi de l'Autriche. II. 329. se ligue contre la France. II. 355. élu Empereur. II. 356. 362. renouvelle les alliances avec elle. II. 357. tué en 1308. II. 366. V. Autriche.
- Albert II.* d'Autriche, mort en 1439. élu Empereur II. 566.
- Albert* Ev. de Mayence, V. Brandebourg.
- Alber*: Patriarche de Jérusalem, mort en 1214. dresse la règle des Carmes. II. 377.
- Albert le Grand*, mort en 1280. II. 380. 381.
- Albert*, V. Baviere, Brabant, Chaulnes, Luynes, Metz, Namur, Toscane.
- Albigois* pris par les François. I. 369. V. Alby.
- Albigois* hérétiques. II. 203. 238. 265. guerre contre eux. II. 207. 237. 308. V. Toulouse.
- Albigny* (Charles de Simiane d') mort en 1603. chef ligueux. III. 393. 421. 435. passe au service de Savoie. III. 504. manque Genève. III. 550.
- Albinus* reprime les Beauvaitiens. I. 29.
- Albinus* (Claudius) repousse les Frisons. I. 84. est fait Empereur. I. 85. tué en 199. I. 85.
- Albinus* tué en 263. I. 99.
- Albinus* reconcilié avec Aetius. I. 213.
- Albin* se soumet à Charlemagne. I. 504.
- Albojède* fille de Childeric. I. 256. 363.
- Alboin*, son mariage. I. 390. regne en Italie. I. 393. empoisonné en 574. I. 396.
- Albon* (Jocelin Comte d') II. 174. V. André.
- Albrade* fille de Louis IV, son mariage. II. 81.
- Albret* Vicomte de Tartas, (Guitard d') mort vers 1350, ses terres priées par les François. II. 418.
- Arnaud-Amanjeu, neveu du précédent, mort en 1401. II. 463; pris dans Casere. II. 471.
- Charles son fils, fait la guerre en Afrique. II. 497. est fait Connétable. II. 508. destitué. II. 518. rétabli. II. 521. favorise les Anglois. II. 523. est tué en 1415. III. 525.
- Charles II., son fils, mort en 1471. II. 557. dans la ligue du bien public. II. 591.
- Charles fils du précédent, décapité en 1473. II. 604.
- Alain son neveu, mort en 1522, se ligue contre Charles VIII. III. 7. ses prétentions sur la Bretagne. III. 11. 12. 29. manque Fontarabie. III. 55.
- Jean son fils, perd la Navarre. III. 67. meurt en 1516. III. 84.
- Henri son fils. III. 84. pris à Pavie. III. 112. son mariage. III. 156. meurt en 1555. III. 202.
- Charles son frere meurt en 1528. III. 127.
- Jeanne fille d'Henri, son mariage. III. 156. 181. citée à Rome. III. 626. amène des troupes à la Rochelle. III. 284. vient en Cour. III. 302. est empoisonnée. en 1572. III. 303. V. Mmoilans, Orval.
- Albret* (Amanjeu d') Ev. de Lescar, mort en 1520. III. 636.
- Catherine épouse Montaigu. II. 515.
- Charlotte morte en 1514. épouse César Borgia. III. 44.
- Louis Ev. de Cahors, mort en 1465. III. 40.
- Louis, bâtard mort en 1569. Ev. de Lescar, cité à Rome. III. 626.
- Albuquerque-Achamet*. Sultan de Babilone. II. 157.
- Albuquerque*,

- Albuquerque*, (François Fernandez de la Cueva, Duc d') IV. 15.
- Alby* prise sur les Aquitains, I. 491. sur les Albigeois, II. 239. cédée au Roi, II. 318. dans le parti de la ligue. III. 421. ses conciles, II. 282. ses Evêques, V. Amboise, Clair, Elbene, Joffredi, Saulge, Albigeois.
- Alby* (Roger Comte d') favorise les hérétiques, II. 203. 266.
- Alby* (Hippolite d'Aragon Baronne d') sa confiscation. IV. 261.
- Alcé* Déesse des Germains. I. 19.
- Aleimus* Orateur à Bordeaux, I. 330.
- Alconchel* pris par Philippe IV. V. 483.
- Alcuin* mort en 804. vient en France, I. 506. son caractère, I. 520. est nommé Archevêque de Tours, I. 527.
- Aldegonde* morte vers 674. fonde un Monastere, I. 462.
- Aldestan* Roi d'Angleterre, mort en 940. II. 70.
- Aldobrandin* (Pierre) mort en 1621. s'empare de Ferrare, III. 503. finit l'affaire de Salusses, III. 529. 532.
- Alecius* usurpe l'Empire, & est tué en 300. I. 112.
- Aledosi* (François) Cardinal de Pavie, tué en 1511. III. 60. 64.
- Alegre* (Yves d') mort en 1512. ses exploits, III. 47. 51.
- Yves tué en 1592. III. 404.
- Cristophe mort en 1640. III. 584.
- Yves mort en 1733. capitule dans Bonn. IV. 466.
- Alençon* pris par les Anglois. II. 528. livrée à Louis XI. II. 597. prise par les Ligueurs, III. 408. qui la perdent, III. 423. se rend au Roi IV. 86. erigée en Pairie, II. 412.
- Alençon* (Roberts III. Comte d') embrasse le parti de Philippe II. II. 234. il mourut en 1217. laissant un fils Robert IV. qui mourut deux ans après sans postérité: Hele ou Alix sa sœur en fit don à Philippe-Auguste en 1220. & par ce moyen la Comté d'Alençon fut réunie à la couronne & donnée à
- Alençon* (Pierre de France Comte d') fils de S. Louis, mene des Troupes en Sicile, II. 340. se croise, III. 323. il mourut en 1283. sans enfans & sa Comté passa à
- Alençon* (Charles de Valois Duc d') frere de Philippe VI. tué en 1346. II. 403. 426.
- Pierre II. son fils, mort en 1404.
- Jean I. son fils, contraire au Duc de Bourgogne, II. 517. tué en 1415. II. 525.
- Jean II. son fils dans le parti du Dauphin, II. 536. son mariage, II. 541. prisonnier des Anglois, II. 553. au sacre de Charles sept, II. 557. dans la Praguerie, II. 567. chasse les Anglois
- de sa ville, II. 573. contraire à Louis XI. II. 590. 597. son procès & sa mort, en 1476. II. 579. 580. 605.
- René son fils, mort en 1492. II. 597. se ligue contre la Dame de Beaujeu, III. 5.
- Charles II. son fils, III. 76. son mariage, III. 31. son caractère, III. 95. meurt en 1525. III. 112. sans enfans, & sa Comté est réunie à la couronne. Elle est donnée à
- Alençon* (François de France Duc d') fils d'Henri II. son ancien nom. III. 219. ses intrigues, III. 313. 318. arrêté, III. 318. s'échappe, III. IX. 329. 334. son accommodement, III. 337. fait la guerre aux Huguenots, III. 343. tâche d'épouser Elisabeth III. 353. 359. reconnu Souverain par les Etats généraux, III. 347. 348. 356. 358. 259. se fait chasser des Pays-Bas, III. 364. meurt en 1584. III. 370. sans alliance, & sa Comté revient à la Couronne. Le nom en fut encore donné à
- Alençon* (Charles de Berry Duc d') arriere petit-fils de Louis XIV. né & mort en 1713. IV. 494.
- Alençon* (Pierre c'est Philippe d') Evêque de Rouen, mort en 1397. II. 548.
- Aletheus* passe en Thrace, I. 151.
- Alet* érigé en Evêché, II. 544. l'Evêque en est jugé par des Commissaires du Pape, IV. 249. V. Pavillon.
- Aletée* est fait mourir en 615. I. 418.
- Alethius* enseigne les Lettres à Bourdeaux, I. 330.
- Alets* saccagé III. 333. (prise & traité d') IV. 152.
- Alets* (Louis de Valois Comte d') mort en 1653. IV. 178. 288. V. Angoulême.
- Alexandre* martyrisé en 178. I. 295.
- Alexandre* déclaré Empereur, I. 88. est assassiné en 235. I. 88. achete la paix des Germains. I. 93.
- Alexandre* défend Berre contre les François, III. 489.
- Alexandre* (Noël) mort en 1724. IV. 523.
- Alexandre I.* Pape, meurt en 132. I. 333.
- II. (Anselme) mort en 1073. usurpe le gouvernement de toute l'Eglise, II. 170. donne le titre de Royaume au Portugal, II. 193.
- III. (Roland Ranucci) mort en 1171, ses différens avec l'Empereur II. 201. 202. 204. 259. 261. son accord, II. 262.
- IV. (Rainald de Segni) mort en 1261. suscite des ennemis à Mainfroi, II. 319.
- V. (Pierre Philargi) mort en 1410. élu Pape, II. 516. privilège qu'il donne aux Mendians, II. 516.
- VI. (Rodrigue Borgia) son caractère, III. 16. sa conduite avec Charles huit, III. 19.

- empoisonné en 1503. III. 53.
Alexandre VII. (Fabio Chigi) Médiateur à Munster, IV. 264. élu, IV. 317. 503. sa dissimulation, IV. 503. sa mort en 1667. IV. 505.
 — *VIII.* (Pierre Ottoboni) ôte les franchises des Ambassadeurs à Rome, IV. 426. meurt en 1691. IV. 508.
Alexandre III Roi d'Ecosse, meurt en 1286. III. 350.
Alexandrie prise par le Roi de Chipre, II. 460. se rend aux François, III. 45.
Alexandrie de la paille, prise de cette ville, III. 108. 123. secourue par les Espagnols, IV. 322.
Alexi (Joseph) massacré en 1647. IV. 271.
Alexis I. Comnene mort en 1118. trahit les croisés, II. 151. 154. 157.
Alexis II. Comnene, son mariage, II. 209. 210. étranglé en 1183. II. 212.
Alexis III. l'Ange-Comnene mort en 1205. aveugle son frere, II. 226. 232.
Alexis IV. l'Ange étranglé en 1204. II. 232. 233.
Alexis Ducas Murzuphle usurpe l'Empire de Const. II. 233.
Alexis Comnene Emp. de Trebisonde, II. 233.
Alez, v. Alets.
Aïfir Sultan d'Egipe, ses conquêtes. II. 351.
Alfonse Roi de Galice, Vassal de Charlemagne I. 511.
Alfonse I. Roi de Portugal, mort en 1185. II. 193.
Alfonse II. Roi d'Aragon, mort en 1196. II. 318. 335.
 — de Castille, mort en 824. s'affranchit des Sarasins, I. 502.
 — de Portugal, mort en 1223. II. 295.
Alfonse III. Roi d'Aragon, II. 342. se maintient dans son Royaume, II. 352. meurt en 1291. II. 353.
 — Roi de Portugal, mort en 1279. son mariage, III. 350.
Alfonse V. Roi d'Aragon adopté par la Reine de Naples, II. 535. 562. meurt en 1458. II. 580.
Alfonse VI. Roi de Castille, mort en 1109. II. 194.
Alfonse VII. mort en 1157. II. 199. sa vanité, III. 210.
Alfonse VIII. mort en 1214. II. 229.
Alfonse IX. de Castille Roi de Leon, mort en 1230. II. 315. son mariage, II. 294. 295.
Alfonse X. Roi de Castille, élu Empereur, II. 317. s'en déshérite, II. 334. laisse son Royaume à son second fils, au préjudice de ceux de son aîné, II. 337. 338. 351. ses malheurs & sa mort en 1284. II. 341.
Alfonse XI. Roi de Castille, mort en 1350. II. 455. allié de la France, II. 416 sa maîtresse se nommoit Eléonore de Gusman, II. 461.
Alfonse d'Aragon Roi de Sicile, sa cruauté, III. 11. son caractère, III. 16. meurt en 1495. III. 19.
Alfonse, V. Aragon, Castille, Poitiers, Toulouze.
Alger conquis par Barberouffe III. 140.
Algeriens battus par les François IV. 337. 347. 350. 419.
Alhamur Roi de Grenade. II. 322.
Alicante prise par Philippe V. IV. 483.
Alienor d'Angleterre Reine de Castille, II. 229. V. Aquitaine, Eleonor.
Alifan (le Comte d') étranglé en 1561. III. 218.
Aligre (Etienne d') IV. 110. 124. est fait Garde des Sceaux, IV. 109. les perd IV. 132. meurt en 1635. IV. 192.
Alincourt, voyez Villeroi.
Alix femme de Louis VI. ses enfans, II. 190. 191. se remarie & meurt en 1154. II. 191.
Alix fille du Roi Robert, son mariage, II. 132.
Alix fille de Louis VII. fiancée à Richard I. II. 207. 208. 210. 218. morte après 1183. II. 208. V. Adelaide, Anjou, Aquitaine, Bourgogne, Bretagne, Champagne, Courtenai, Montlheri, Namur, Vienne.
Alla (Adolfe Comte d') institue les Chevaliers de la Conception, IV. 245.
Allais, voyez Alets.
Allemagne (le Baron d') mécontent en Provence, III. 381.
Allemagne Duché jouissant des droits Regaliens, II. 110. depuis quand la Germanie a pris ce nom, I. 365. II. 198. V. Bitherid, Hortarius, Macrian.
Allemagne (Leutaire Duc d') I. 385. tue Othon, I. 440.
 — Godefroi, mort en 709. I. 459.
 — Wilehaire, I. 459.
 — Thibaut se révolte & est soumis, I. 476.
 — Landfroi, I. 479.
 — Godefroi, I. 519.
 — Ethico, II. 22.
Allemands, signification de ce mot, I. 87. leur origine & le terrain qu'ils occupoient, I. 86. pillent les Gaules, I. 100. 107. 113. sont battus; I. 113. ravagent la Gaule, I. 135. 136. 137. sont défaites & soumis à Julien, I. 137. 141. 146. envahissent les Gaules. I. 167. 215. sont battus, I. 234. subjugués par Clovis, I. 365. secouent le joug des François, I. 455. 459. sont matés par Pepin, II. 459. 465.
Allemani - Vouzé (Etienne l') decouvre la conspiration d'Amboise, III. 233.
Alliance (grande) IV. 457. triple, IV. 347.
Allovic tué en 410. I. 181.
Alluye (Charles d'Escoubleau, Marquis d') mort en 1646. IV. 178.

- Almanza* (bataille d') IV. 476.
Almazor (Aboujafar) mort en 776. fait alliance avec Pepin, I. 491.
Almaric brûlé après sa mort pour hérésie. II. 239.
Almenara (bataille d') IV. 485.
Almeras tué en 1676. IV. 388.
Almidon, *V.* Amulion.
Almoravides (Fortunio) trouble la Navarre. II. 365.
Alost pris par les François. III. 364. IV. 345.
Alpaide concubine de Charles Martel. I. 459.
Alpaide fille de Louis I. I. 546.
Alpaide reste dix ans sans manger. II. 290.
Alpes Cottiennes & Pennines. I. 33.
Alpes Julies fortifiées. I. 131.
Alpes Provinces aux Bourguignons. I. 251.
Alpinus (Julius) foulé les Helvétiens. I. 68.
Alpacc cédée au Roi. IV. 282. 312. *V.* Flandre.
Alstedius (Jean-Henri) mort en 1638. IV. 251
Altembourg pris par les Turcs. III. 130. (combat d') IV. 471.
Altin, I. Evêque d'Orleans. I. 261.
Alting (Henri) mort en 1644. IV. 251.
Altino ruiné par Attila. I. 226.
Alimar Comte. II. 49.
Altoviti Baron de Castellane, (Philippe) tue le Grand-Prieur, & est tué en 1586. III. 220. 381.
Alvirip, sa fondation. I. 41.
Alviane (Barthelemi d') ses exploits. III. 59. 60. 69. 82.
Aluin, *V.* Schomburg.
Alured de Gigault défait les Bretons. II. 136.
Alymes (René de Lucinge des) négocie l'affaire de Salusses. III. 530.
Amalabergue Reine de Turinge, sa méchanceté. I. 106. se sauve. I. 379.
Amalafrede Reine des Vandales. I. 373.
Amalafroi tué en 531. I. 379.
Amalaric Roi Visigoth, son mariage. I. 378. tué en 532. I. 379.
Amalarius Stercoraniste. II. 67.
Amalasuinte, sa Régence. I. 378. sa mort en 535. I. 382.
Amama (Sextinus) mort en 1629. IV. 251.
Amand Ev. de Rodez. mort en 487. II. 69.
Amand Ev. de Tongres, mort en 684. I. 434. 463.
Amand (Saint) surpris. III. 94. IV. 491.
Amandus Chef des Bagaudes. I. 106.
Amarant martirisé. I. 295.
Amat tué en 571. I. 393.
Amat Ev. d'Oleron, convoque des conciles. II. 172.
Amat Ev. de Sens. I. 453. 463.
Amaury de Chartres, ses hérésies. II. 374.
Amauri d'Anjou, Roi de Jerusalem à 27 ans, mort en 1174. II. 203. 217. *V.* Arnoul-Amaury, Craon, Montfort.
- Amauri* de Luzignan, Roi de Chipre, mort en 1205. II. 338.
Ambaïtes, ce que c'étoit. I. 23.
Ambassade d'Afrique à Louis XIV. IV. 353.
Ambassade d'obédience à Rome. II. 572. III. 592.
Ambassadeur d'Espagne, détention de son Secrétaire. III. 578. de France, insulté à Madrid. III. 536. à Constantinople. *V.* Feriole.
Ambigat envoie des colonies de Gaulois. I. 4.
Amabisa s'empare du Languedoc. I. 470.
Amblavé (dérouté d') I. 468.
Ambleteuse, ce port mis en bon état. IV. 401.
Amboise, les Minimes s'y établissent. II. 620. (conspiration d') III. 232.
Amboise (Louis d') mort en 1469. son mariage. II. 604. perd la Vicomté de Thouars. *Id.* 536. — François, morte en 1485. épouse le Duc de Bretagne. II. 587.
Amboise de Chazumont, (Pierre d') mort en 1473. II. 599.
 — Charles I. son fils, mort vers 1480. II. 615.
 — George son frere Archev. de Rouen, mis en prison. III. 77. est fait Cardinal. III. 44. Légal en France. III. 49. veut se faire élire Pape. III. 53. forme la ligue de Cambrai. III. 59. meurt en 1510. III. 62. son éloge. III. 635.
 — Charles II. fils de Charles I. ses exploits. III. 62. meurt en 1511. III. 64.
 — Louis son fils, mort en 1517. Ev. d'Alby. III. 41. dissout le mariage de Louis XI. III. 44. fait restituer le Rouffillon aux Espagnols. III. 15. est fait Cardinal. III. 57.
Amboise de Buffi (Jacques d') mort en 1515. pris à Guinegaste. III. 70. *V.* Clermont.
 — Georges Ev. de Rouen, mort en 1550. III. 636.
Ambouin pillée par les Normands. I. 536.
Ambroise Préfet du Prétoire des Gaules. I. 344.
Ambroise (Saint) mort en 397. sa naissance. I. 319. fait la paix de Valentinian II. avec Maximus. I. 157.
Ambrun Capitale des Alpes Cottiennes. I. 32. 343. pris par les Huguenots. III. 377. par les Alliés. IV. 435. *V.* Avençon, Eux, Marcellin, Saloniens.
Amé disciple de S. Colomban. I. 462.
Ameline pendu en 1591. III. 446.
Amelius (Picre) Archev. de Narbonne. II. 374.
Amérique découverte. III. 14. les François s'y établissent. III. 281.
Amersfort pris par les François. IV. 363.
Amésius (Guillaume) mort en 1634. IV. 251.
Amida détrône son pere. III. 160.
Amiens son arcenal. I. 126. prise par les François. I. 241. 257. Siège Royal. *ibid.* prise par les Normands. II. 33. résiste aux Anglois. II. 449.
 Chambre ouveraine dans cette ville. II. 541.

- engagée au Duc de Bourgogne. II. 563. ouvre ses portes au Roi. II. 602. chasse des ennemis qui l'avoient surprise. III. 14. Huguenots qui y sont massacrés. III. 256. se donne à la ligue. III. 402. reconnoît Henri IV. III. 472. surprise par les Espagnols. III. 496. reprise par les François. III. 496. 499. construction de sa citadelle. III. 502. V. Arnoul, Bertefroi, Firmin, Fouilloy, Godefroi, Grange, Guillaume, Jessé, Pelvé, Thibaut.
- Amilton* Comte d'Aran, (Jacques d') mort en 1575. s'empare de la Régence d'Ecosse. III. 559.
- Amingue* Général de Théodebert. I. 384. 385. V. Poitiers.
- Amiot* (Jacques) Ev. d'Auxerre, mort en 1593. III. 637. envoyé au concile de Trente. III. 187.
- Amiral* suppression de cette charge. IV. 133. V. Bourbon.
- Amirante* de Castille, V. Cabrera.
- Amoros* tué en 738. I. 474.
- Amoros* perd Saragosse. I. 515.
- Amortissement* origine de ce droit. II. 113.
- Amour* (Guillaume de Saint) mort en 1272. condamné à Rome. II. 315. 380.
- Ampoule Sainte* apportée. I. 366.
- Ampurias* pris par les François. IV. 384.
- Amsterdam* échappe aux François. IV. 364. 365.
- Amulon* tué en 812. I. 516.
- Amurath I.* tué en 1389. II. 460. 498.
- Amurath III.* mort en 1595. ses exploits. III. 535.
- Amurath IV.* mort en 1640. IV. 102. 325.
- Arabaptistes* massacrés. III. 138.
- Anaclet I.* Pape, meurt l'an 112. I. 332.
- Anaclet II.* Pierre de Leon II. 186. reconnu en Aquitaine. II. 186. déclaré Antipape. II. 260. meurt en 1138. II. 261.
- Anargyre* défait par Attila. I. 219.
- Anastase I.* Pape, mort en 402. I. 335. 340.
- Empereur, mort en 518. I. 365. 370.
- II. Pape, mort en 498. I. 365.
- Empereur, mort en 714. I. 466.
- III. Pape, mort en 912. II. 45.
- IV. Pape, (Conrad) mort en 1154. II. 192.
- Anastasia* sœur de Constantin. I. 115.
- Anselm*, V. Adalberon.
- Ancenis* pris par le Roi. II. 598. III. 9. 505.
- Ancêtre* (concile d') I. 334. V. Marcel.
- Ancré*, (Concino Concini Maréchal d') ses menées contre Henri IV. II. 597. 605. sa faveur auprès de la Reine. III. 533. IV. 5. 8. se fait hair. IV. 7. 17. 18. 46. 49. 40. 49. est fait Maréchal de France. IV. 21. augmentation de son pouvoir. IV. 51. conjuration contre lui. IV. 51. assassiné en 1617. IV. 56.
- Ancre*, (Honor Galignai Maréchale d') sa faveur auprès de la Reine. III. 563. décapitée en 1617. IV. 58.
- Ancré*, (Galignai frere de la Maréchale d') sollicite le chapeau de Cardinal. IV. 21. 22. V. Concini.
- Andagès* tue Théoderic. I. 224.
- Andeflede* étranglée en 534. I. 364.
- Andeli*, (traité d') II. 295. construction d'un fort dans cette Ile. II. 226. 227. pris par les François. II. 235.
- Andelnau* fondation de ce monastère. II. 41.
- Andelot* (François de Coligni d') ses exploits. III. 118. 208. 255. 262. 277. se sauve de prison. III. 209. 215. s'unit au Prince de Condé. III. 225. député des Huguenots en Allemagne. III. 258. meurt en 1569. III. 288.
- Andeole* son martyre en 208. I. 295.
- Andernach* fondé. I. 41. ruiné. I. 121. rebâti. I. 142. (batailles d') I. 24. 72.
- Andochius* martyrisé en 178. I. 294.
- Andragathius* tue Gratien. I. 156. se noye en 387. I. 158.
- André* Roi de Hongrie, V. Anjou
- André Montbrun*, (Pierre de Bellegarde, Marquis de Saint) se sauve de Privas. IV. 152.
- André* (Saint) fort pris par les François. IV. 262.
- André* (Charles, c'est Guichard d'Albon, Saint) mort en 1502. ses exploits en Languedoc. III. 25.
- André* (Jacques d'Albon S.) sa faveur. III. 176. est fait Maréchal. III. 177. pris à S. Quentin. III. 209. négocie la paix. III. 214. s'unit aux Guises. III. 225. 247. ses exploits. III. 239. 258. ses intrigues. III. 254. tué en 1562. III. 262.
- André* (Louiſe de Juſtrac, c'est Luſtrac, veuve du Maréchal de Saint) son amour pour le Prince de Condé, & sa postérité. III. 266.
- André* (François de Saint) mort en 1571. persécute les Protéstans. III. 218. pensé être assassiné. III. 230. V. Beton.
- Andréſt* flotte Romaine en cet endroit. I. 126.
- Andrien* (Charles) sçavant. IV. 250.
- Andronic I.* Comnene, mort en 1185. III. 214.
- Andronic II.* Paléologue, mort en 1332. II. 341.
- Andronic III.* Paléologue, mort en 1341. II. 416.
- Ange* (château saint) pris par les Espagnols. III. 110.
- Ange*, (Ferdinand Caſtriot Marquis de Saint) tué en 1525. III. 112. V. Alexis, Isaac.
- Angelocrator* (Daniel) mort en 1639. IV. 251.
- Angelus* établi. II. 604.
- Angennes* (Charles d') Ev. du Mans, mort en 1587. envoyé à Rome. III. 405.
- Angennes-Rambouillet* (Charles d') Ev. du Mans, mort en 1601. III. 637. V. Rambouillet.
- Angenout* (Jean) Conseiller au Parlement. III. 482.
- Angers* fondé. I. 29. tombe au pouvoir des François. I. 253. pris par les Normands. II. 20. 136. par les François. II. 229. par les Anglois. II. 236. par Louis XI. II. 607. par les Huguenots. III.

255. qui le perdent. III. 257. pris pour la ligue. III. 374. 377. reste dans le parti du Roi. III. 404. soumis à Louis XIV. IV. 304. (conciles d') I. 301. 374. III. 35. (traité d') IV. 88. son Université instituée en 1364. II. 389.
- Angers* (Milon Comte d') I. 492. V. Anjou, Arnaud, Aubin, Balue, Brunon, Mathieu, Miron, Rely, René, Varenne.
- Angelvins* se soulevent & sont opprimés. I. 56.
- Angilbert*, mort en 814. son mariage. I. 517. 518.
- Angilbert* Ev. de Paris, sa trahison. I. 454.
- Angitole* pris par les Espagnols. III. 51.
- Angleterre*, si elle a relevé de Charlemagne. I. 512. feudataire du S. Siège. II. 241. 245. les payfans s'y révoltent contre les nobles. II. 485. son schisme, III. 128. 135. 136. 181. 195. 214. Le Vicaire Apostolique de ce Royaume, persécuté par les Jésuites. IV. 248. réglemens pour la succession au Royaume. IV. 423. pour ses Rois & Reines, V. Anne, Artur, Charles, Edouard, Este, Ethelbert, George, Guillaume, Henri, Jacques, Jean, Kanut, Marie, Richard; pour les Princes du Sang, V. Artur, Beffort, Buckingham, Clarence, Cornouailles, Galles, Glocestre, Kent, Lancastre, Normandie, Sommerfet, York; pour les Princesses, V. Aliénor, Eléonor, Henriette, Jeanne, Isabelle, Marie, Marguerite, Matilde.
- Anglois* leur cri à la guerre. I. 26. quels pays ils habitoient. II. 107. 167 envahissent la Gaule. I. 109. 167 soumettent la Grande-Bretagne. I. 357. se civilisent. I. 394. subjugués par le Duc de Normandie. II. 149. motifs qui les ont fait chasser de France. II. 576.
- Anglure d'Estanges* (François d') mort en 1544. rend Luxembourg. III. 164.
- Anglure* Guyonelle (Philippe d') III. 549.
- Angon* arme française. I. 372.
- Angoulême* occupé par les Goths I. 191. pris par les François. I. 369. 491. par les Normands. II. 6. vient au Roi. II. 361. à la Maison d'Evreux. II. 411. au Connétable de Castille. II. 436. pris par les Anglois. II. 424. revient au Roi. II. 468. érigé en pairie. III. 79. pris par les Huguenots. III. 255. V. Gelais, Girard, Grimoard.
- Angoulême*, palais abattu. III. 270.
- Angoulême* (Arnaud-Manfer Comte d') mort en 992. II. 104.
- Guillaume II son fils, Comte de la Marche, mort en 1028. II. 104.
- Guillaume III. son arriere petit fils, mort en 1120. se croise. I. 156.
- Aymar son arriere petit-fils, mort en 1218. II. 231.
- Isabelle sa fille, morte en 1245. épouse Jean sans Terre. II. 231. le Comte de la Marche. II. 309. ses menées contre S. Louis. II. 298. ses enfans hériterent du Comté d'Angoulême, & l'arriere petite fille de cette Isabelle, nommée Marie, se trouvant l'héritiere de sa Maison, céda ses droits sur le Comté d'Angoulême à Philippe le Bel; ce Prince le prétendoit par confiscation, sur Guy de la Marche son frere, mort en 1307. ce Comté fut donné à Louis Duc d'Orleans, fils de Charles V. dont le cinquième fils fut
- Angoulême* (Jean d'Orleans Comte d') mort en 1467. II. 512. 519. III. 78.
- Charles son fils, mort en 1495. III. 5. 78. V. Marguerite. Son fils François I. réunit le Comté à la Couronne, Henri II. le donne à
- Henri bâtard de Valois III. 220. 306. 330. 352. 374. est tué en 1586. III. 380. il mourut sans enfans; & le Comté d'Angoulême passa au bâtard de Charles IX.
- Charles de Valois, sa naissance. III. 321. mécontent. III. 521. arrêté, III. 545. mis en liberté. III. 548. confpire contre Henri IV. III. 564. est arrêté. III. 365. son procès. III. 569. 570. sort de la Bastille. IV. 17. dans le parti de la Régente, VI. 50. 52. ses exploits. IV. 50. 52. 55. 99. 140. 190. meurt en 1650. ne laissant qu'un fils, le Comte d'Alets, mort sans postérité masculine, V. Alets.
- Angoulême* (Charlotte de Montmorenci, épouse du Duc d') morte en 1636. III. 582.
- Angoulême* (Marguerite d'Orleans-) morte en 1549. épouse le Duc d'Alençon. III. 31.
- Angoulême* (traité d') IV. 76.
- Angoumois* cédé à l'Anglois. II. 449. révolté pour la Gabelle. III. 181.
- Angrovariens*, quel peuple c'étoit. I. 345.
- Anguien*, V. Condé, Flandre.
- Anhalt* (Christian Prince d') mort en 1630. III. 603. IV. 6.
- Anicet* Pape ses différens sur la Pâque. I. 305. meurt en 175. I. 333.
- Anielle*, V. Masanielle.
- Anjou* occupé par des Saxons. I. 246. soumis en partie à la Bretagne. III. 17. 109. saisi sur l'Anglois. II. 235. 243. 318. 466. ses Comtes jouissoient des droits régaliens. II. 109. étoient Sénéchaux héréditaires. II. 101. leur origine. II. 28. leur succession. II. 300. V. Angers.
- Anjou*, (Torquat tige des Comtes d') II. 28. 300.
- Tertulfe, son fils. II. 300.
- Ingelger son fils, mort en 888. II. 28.
- Foulques I. son fils, mort en 938. II. 28.
- Foulques II. son fils, mort en 958. II. 53. 77.
- Gefroi I. Grifegonelle son fils, ses exploits. II. 90. est fait Sénéchal héréditaire. II. 101. sa mort en 987. *Ibid.*
- Foulques III. Nerra son fils. II. 101. sa cruauté. II. 84. 128. en fait pénitence. II. 132. 139. son mariage, II. 128. fait la guerre au Comte de Champagne. II. 125. 129. meurt en 1040. II. 129.

Anjou (Maurice d') son frere, mort en 1012. n'étoit que puiné & n'a pas regné, par conséquent il étoit grand oncle, & non pas ayeul de Gefroi III. II. 135. 300.

— Alix sa sœur, son mariage. II. 131.

— Gefroi II. Martel, fils de Foulques III. II. 139. meurt en 1060. II. 300.

— Gefroi III. fils d'Ermenegarde, sœur de Gefroi II. & de Geofroi de Châteaulandon, se fait céder la Saintonge. II. 135. fait soulever la Guyenne. II. 138. s'empare de la Touraine. II. 140. 141. pris prisonnier. II. 148. fort de prison. II. 151. meurt vers 1100.

— Foulques IV. le Rechin son frere. II. 141. met son frere en prison. II. 148. le met en liberté. II. 151. sa lâcheté à l'égard de sa femme. II. 153. 159. mourut en 1109.

— Gefroi IV. son fils, mourut en 1106. II. 151.

— Foulques V. son frere. II. 301. devient Roi de Jérusalem. II. 137. meurt en 1142. II. 195.

— Gefroi V. son fils, épouse Mathilde d'Angleterre. II. 85. 187. dispute la Normandie & l'Angleterre. II. 188. 193. 198. meurt en 1150. II. 198.

— Gefroi VI. son fils, de pouillé de ses Terres par son frere Henri II. Roi d'Angleterre, devient Comte de Nantes. II. 198. 200. meurt en 1158. II. 201. V. Baudouin, Jérusalem, Mortaing.

— Sibille fille de Foulques V. II. 193. Reine de Jérusalem, morte en 1190. II. 217.

Anjou donné à un fils de France. II. 301. qui étoit *Anjou* (Charles de France Comte d') fils du Roi Louis VIII. devient Comte de Provence. II. 310. 317. Roi de Sicile. II. 294. 300. 319. son mariage II. 328. ses grands projets. II. 338. il n'épousa pas en secondes nocés la fille de Baudouin II. Empereur de Const. car il n'en avoit pas, mais Marguerite de Bourgogne, morte en 1308. se croise II. 311. 314. 323. 332. ses grands projets arrêtés. II. 339. perdit la Sicile. II. 340. meurt en 1284. II. 341.

— Charles II. son fils, Roi de Naples. II. 356. pris prisonnier. II. 341. mis en liberté. II. 350. 352. son accord avec le Roi de Sicile. II. 359. meurt en 1309. II. 366. sa postérité. II. 366.

— Marguerite sa fille, morte en 1299. épouse le Duc de Valois. II. 403.

— Eléonor sa sœur, morte en 1341. épouse le Roi de Sicile. II. 360.

— Charles III. son frere, surnommé Martel Roi de Hongrie mort en 1296. II. 339. 366.

— Clémence sa fille, épouse Louis X. II. 386. 388. meurt en 1328. II. 389.

— Charles-Robert IV. son frere, mort en 1342. dispute le Royaume de Naples. II. 366.

— André son fils Roi de Naples, étranglé en 1345. II. 366. 428.

Anjou (Louis d') son frere Roi de Hongrie. II. 366. s'empare du Royaume de Naples. II. 428. meurt en 1382. II. 492.

— Marie sa fille, morte en 1392. dépossédée de la Hongrie. II. 492. son mariage. II. 367.

— Louis Ev. de Toulouse, second fils de Charles II. mort en 1298. II. 354. 355. 356. 382.

— Robert son frere, Roi de Naples. II. 366. sa sagesse. II. 419. meurt en 1343. II. 423.

— Charles son fils, mort en 1328.

— Jeanne I. sa fille, son mariage. II. 428. étranglée en 1382. II. 486.

— Marie sa sœur, son Mariage. II. 428. elle ne put être enlevée en 1381. car elle mourut en 1366. II. 486.

— Philippe Prince de Tarente, quatrième fils de Charles II. mort en 1332. son mariage. II. 432.

— Louis son fils, mort en 1362. épouse la Reine de Naples. II. 428.

— Jean Duc de Duraz, huitième fils de Charles II. mort en 1335. II. 486.

— Charles son fils, décapité en 1348. II. 428.

— Marguerite sa fille, morte en 1412. son mariage. II. 486. se retire avec son fils. II. 493.

— Louis Comte de Gravines, fils de Jean, Duc de Duraz, mort en 1362. II. 486.

— Charles son fils, s'empare de Naples. II. 486. de la Hongrie, & est assassiné en 1386. II. 492.

— Ladislas son fils Roi de Naples. II. 493. 505. 516. empoisonné en 1414. II. 523.

— Jeanne II. sa sœur. II. 523. ses adoptions. II. 535. 553. meurt en 1435. II. 561.

Anjou érigé en Duché. II. 455. & donné à *Anjou* (Louis I. de France Duc d') fils du Roi Jean, II. 458. se sauve d'Angleterre. II. 453. ses exploits. II. 462. 464. 466. 470. 472. ses exactions. II. 475. Régent de Charles six, II. 480. s'empare des trésors de Charles V. II. 481. cède la préférence au Duc de Bourgogne. VI. 482. adopté par Jeanne I. Reine de Naples. II. 486. s'empare de la Provence. II. 486. évite d'être empoisonné. II. 487. mort en 1384. II. 491.

— Louis II. son fils, est fait Chevalier. II. 496. ses droits sur Naples. II. 492. 516. meurt en 1417. II. 527.

— Louis III. son fils, II. 521. 527. ses droits sur Naples, II. 535. 533. meurt en 1434. II. 561.

— René son frere, II. 455. 528. son mariage, & dispute la Lorraine. II. 560. mis en liberté. II. 565. veut s'emparer de la succession de la première Maison d'Anjou. II. 566. 618. en guerre avec le Duc de Bourgogne. II. 608. ses testamens. II. 607. sa mort en 1480. VII. 616.

— Jean son fils, mort en 1471. II. 592. 595. 598. son entreprise sur Naples, II. 580. 588.

- Anjou* (Nicolas d') son fils, meurt en 1473. II. 606. V.
Alençon, Henri III, Maine, Orleans.
- Anjou* (Marguerite d') morte en 1482. épouse le Roi d'Angleterre. II. 570. son courage. II. 571. 576. 580. 603.
- Marie, épouse Charles VII. II. 521. 582. meurt en 1463. II. 584. 587. ses enfans. II. 584.
- Yoland, morte en 1483. épouse le Comte de Vaudemont. II. 565.
- Anjou* réuni à la Couronne. II. 618. on en donna encore le nom aux Princes suivans.
- Anjou* (Philippe Duc d') fils de Louis XIV. mort en 1671. IV. 499.
- Louis - François son frere, mort en 1672. IV. 499.
- Philippe son neveu, V. Philippe V.
- Louis son neveu V. Louis XV.
- Anisy* rend Lens. IV. 231.
- Annai* (François) mort en 1670. IV. 522.
- Annâtes*, leur origine II. 170. 543.
- Anne* (Sainte) prise de ce Château. IV. 347. 379.
- Anne Marie*, Reine d'Angleterre. IV. 453. eût couronnée. IV. 460. déclare la guerre à la France, IV. 461. fait la paix. IV. 488. meurt en 1714. IV. 495.
- Anne* de France, fille de Charles VIII. III. 29.
- Anne Elisabeth*, fille de Louis XIV. née & morte en 1662. IV. 499. 536.
- Anne* fille Sigismond, Roi de Pologne, proposée à Henri III. III. 317.
- Anne* de Hongrie, morte en 1547. épouse Ferdinand I. III. 120.
- Anne* de Russie épouse Henri I. Roi de France. II. 143. 145. ses enfans. II. 143. 146. son second mariage. II. 144.
- Anne V.* Autriche, Beaujeu, Bretagne, Chypre, Orleans.
- Arnebaut* (Claude d') mort en 1552. est fait Maréchal de France. III. 150. Ministre de François I. III. 156. ses exploits. III. 159. 167. disgracié. III. 176. 177.
- Jacques Cardinal mort en 1558. III. 636.
- Jean III. tué en 1562. III. 262.
- Arnebaut* (Isambert du Bois d') III. 493.
- Annecy* pris par les Alliés. IV. 482.
- Année* commencée au mois de Janvier. III. 269.
- Anse* (Gennare) Chef des Révoltés de Naples, mort en 1648. IV. 273. introduit les Espagnols dans la ville. IV. 280.
- Annonciades* instituées. II. 491. III. 44. 75. 634.
- Anomœens* Hérétiques. I. 308.
- Anroux* pendu en 1591. III. 446.
- Ansbert* son origine. I. 357. s'il fut ayeul de Saint Arnoul. I. 390.
- Ansbert* Ev. de Rouen, mort en 698. I. 460.
- Anscher* Archev. de Hambourg, mort en 865. II. 69.
- Anse* (concile d') II. 172.
- Ansegise*, mort en 679. son mariage. I. 439.
- Ansegise* recueille les capitulaires. I. 530. II. 64. V. Ansigife.
- Ansegise* Ev. de Sens mort en 877. II. 31. tâche en vain d'obtenir la primatie. II. 23.
- Anselin* (Gilles) Ev. de Narbonne, mort en 1312. II. 359.
- Anselme* (Saint) Ev. de Cantorbéry. mort en 1109. II. 290. travaille sur l'Incarnation. II. 263. chassé de son Siège. II. 259. fait condamner Roscelin. II. 168.
- Anselme* Ev. de Tournai. II. 174. 287
- Anstede* femme de Varaton. I. 455.
- Ansgarde* femme de Louis le Begue, répudiée. II. 27. 28.
- Ansigise* fils de Saint Arnoul. I. 419. V. Ansegise.
- Ansvariens* leur pays. I. 36. exterminés. I. 65.
- Ansqetel* établissement de son fils. II. 137.
- Antenor* François. I. 148.
- Anterus* Pape, mort en 238. I. 234.
- Anthemius* élevé à l'Empire. I. 241. tué en 472. I. 241.
- Antibes* prise de cette ville. III. 454. 456.
- Antin* (Louis - Antoine de Pardaillan - Gondrin Marquis d') mort en 1736. IV. 484.
- Antioche* prise par les Croisés. II. 156. relève du Royaume de Jérusalem. II. 157. V. Eustathius.
- Antioche* (Bohemond I. Prince d') fils de Guischar, Duc de la Pouille, mort en 1108. II. 137. passe en Terre Sainte. II. 156. son mariage. II. 163. 165.
- Tancrede son neveu, passe en Terre Sainte. II. 156. 157. son mariage. II. 163.
- Raymond de Poitiers - Aquitaine, gendre du fils de Bohémond I. mort en 1149, trahit Louis VII. II. 196.
- Bohémond IV. son petit fils, mort en 1233. II. 339. mal nommé Raymond-Rupin, celui-ci étoit son neveu, & fut privé de sa Principauté par son oncle
- Hugues III. son fils, mort en 1284. se fait couronner Roi de Jérusalem. II. 339. il n'étoit pas fils d'Alix, comme il est dit ici, V. Champagne, (Alix de)
- Antioche* (Marie d') fille de Bohémond IV. mere de Conrad d'Antioche, vend au Roi de Sicile ses droits sur Jérusalem. II. 338.
- Antoine* (Saint) pere des Hermites, I. 322. sa regle, I. 325. lieu où il repose, II. 174. fondation de son ordre, II. 174.
- (feu Saint,) maladie, II. 152. V. Ardens.
- (bataille du Fauxbourg S.) IV. 307.
- Antoine* de Bourbon-Vendôme, ses exploits, III. 159. 161. 191. devient Roi de Navarre, III. 202. épouse la Reine de Navarre, III. 156. 181. son caractère, III. 225. sa conduite avec les Gui-

- ses, III. 226. 238. avec la Reine Mere, III. 241. 246. 249. 252. meurt en 1562. III. 259.
- Antoine** (Dom) dispute la couronne de Portugal, III. 250. 361. se retire en France, & meurt en 1595. III. 362.
- Anton** (Combat d') II. 558.
- Anton** (Claude-Batarnay) tué en 1562. III. 301.
- Antonin** (Saint) pris par le Roi, IV. 99.
- Antonin** (Arius) Empereur, mort en 163. I. 80.
- Antonin** (Marc-Aurele) devient Empereur, I. 81. miracle en sa faveur, I. 81. sa douceur pour les Chrétiens, I. 83. les persécute, I. 291. meurt l'an 180. I. 83.
- Antonius** (Lucius) se fait déclarer Empereur, & est décapité en 94. I. 78.
- Antrai**, prise de cette ville, IV. 54.
- Anvers** brûlé par les Normands, I. 544. réuni à la Flandre, II. 556. érigé en Evêché, III. 217. pillée par les Espagnols, III. 348. évite une surprise du Duc d'Anjou, III. 364.
- Aoste** occupé par les François. IV. 469.
- Apchon**, V. Dapchon
- Aper** tue Numerianus, I. 105.
- Applaincour** promoteur de la ligue. III. 340.
- Apocrisaire**, fonctions de cet Officier, I. 424. 528.
- Apodemus** perd Silvanus, I. 134. brûlé en 361.
- Apollinaire**, mort vers 380. hérétique, I. 321.
- Apollinaris** (Sidonius) Prêtre du Prétoire, I. 171. foumet l'Espagne, I. 174.
- Apollinaris** (Caius-Sidonius) son fils, gendre d'Avitus, I. 222. fait soulever Lyon contre Majorian, I. 234. 235. est fait Préfet de Rome, I. 241. Evêque de Clermont qu'il défend contre les Visigoths, I. 249. renfermé, puis rétabli dans son Siège, I. 250. mort en 482. I. 319. 331. 373.
- Apollonius** (Guillaume) IV. 523.
- Apollonius** (Sidonius) V. Apollinaris.
- Apostoliques**, sorte d'hérétiques, II. 264.
- Apôtres**, à qui l'on a donné ce nom, I. 270.
- Appellations** en Cour de Rome, comment elles ont eu lieu, I. 259. multipliées, II. 270.
- Appel** du Légat du Pape au Pape, II. 245. 257. au futur concile, *ibid.*, II. 359. 362. 580. au sujet de la pragmatique, II. 596.
- Appels** comme d'abus, comment les Papes ont droit d'en juger, I. 289. ont affoiblis la juridiction ecclésiastique, II. 414. contestations à ce sujet, IV. 246.
- Apronius** (Lucius) sa défaite. I. 58.
- Apronge**, V. Felix.
- Aquila** prise par le Duc d'Anjou, II. 486.
- Aquila** (Jean d') vient secourir le Duc de Mercœur, III. 435. 474.
- Aquille** (concile d') I. 510. ruinée par Attila, I. 225.
- Aquilles** (Onofre) exécuté en 1645. IV. 262.
- Aquilin** martyrisé, I. 296.
- Aquila** Ev. d'Evreux, mort en 695, I. 428
- Aquilus**, I. 71.
- Aquitaine**, origine de ce nom, I. 179. son étendue & sa division, I. 32. 343. II. 93. occupée par les Goths, I. 191. 215. 240. 347. par les François, I. 369. par les Gascons, I. 413. donnée à Charles le Chauve I. 541. 544. II. 11. secoue le joug des François, I. 455. 457. s'élit un Duc, I. 469. jouit des droits Régaliens, II. 109. V. Guienne, Bourdeaux.
- Aquitaine** (Sadragefile Duc d') I. 418.
- Eudes. I. 469. son accord avec Charles-Martel, I. 469. ses exploits contre les Sarrafins, I. 470. 472. meurt en 735. I. 473.
- Hunoud son fils, soumis à Martel, I. 473. 476. 479. se retire dans un monastere, I. 479. affommé en 774. I. 495. 496. 500.
- Gaifre son fils, I. 479. 480. tué en 768. par Pepin, I. 490. V. Poitiers.
- Aquitaine** érigée en Royaume, I. 496. pour **Aquitaine** (Pepin Roi d') fils de Louis le Débonnaire, I. 534. ses différens avec son pere, I. 539. 541. 542. son mariage, I. 535. meurt en 838. I. 544.
- Pepin II. son fils, dispute le Royaume d'Aquitaine à Charles le Chauve, I. 544. 545. II. 2. 4. 5. ses vices, III. 10. mis en prison, II. 11.
- Charles son frere, mort en 863. I. 544. arrêté, puis est fait Ev. de Mayence, II. 10.
- Aquitaine** donnée à Charles le Chauve, I. 541. 545. II. 11. qui la donne en Duché à **Aquitaine** (Ranulfe I. de Poitiers, Duc d') tué en 867. II. 17.
- Ranulfe II. son fils, mort en 892. II. 44.
- Ebles son fils, mort en 935. II. 57. 58. 62.
- Guillaume II. son fils, II. 57. 58. 73. se conserve le Poitou, II. 83. meurt en 963. II. 88.
- Guillaume III. son fils, II. 88. soumis par Hugues-Capet, II. 102. sa mort en 993. II. 104. fonde des Abbayes. II. 114.
- (Guillaume IV. Duc d') son fils, II. 104. ses guerres, II. 120. ses desseins sur l'Empire, II. 127. meurt en 1031. II. 128.
- Guillaume V. son fils, mort en 1038. II. 104. 128. 138. perd la Saintonge, II. 135.
- Eudes son frere, II. 128. réunit la Gascogne à l'Aquitaine, II. 138. sa mort en 1039. II. 138.
- Pierre dit Guillaume VI. son frere, mort en 1058. II. 128. 138.
- Gui-Gefroi, dit Guillaume VII. son frere, II. 128. 138. ses expéditions, II. 147. son mariage dissout, II. 173. meurt en 1086. & non pas 1096. II. 155.
- Guillaume VIII. son fils, II. 155. se croise, II.

- II. 157. 159. meurt en 1126. II. 183.
Aquitaine (Guillaume IX. d') son fils, mort en 1137.
 II. 183. son testament, II. 188. favorise Anaclet, II. 261.
 — Alienor sa fille épouse Louis VII. II. 188. 189. en est repudiée, II. 196. 199. 209. épouse Henri II. Roi d'Angleterre, II. 199. délivre son fils Richard de prison, II. 224. meurt en 1202. II. 234. ainsi l'Aquitaine passa aux Rois d'Angleterre, sur lesquels elle fut confisquée en 1370. V. Charles fils de Charles VII.
 — Alix Pernelle sa sœur épouse le Comte de Vermandois, II. 188. 194.
Aquitaine (Arnoul Roi d') fils du Roi Eudes, II. 47.
Aquitaine (Adelmodis Epouse de Guillaume IV. Duc d') II. 128. V. Antioche.
Arablai (Pierre d') mort en 1346. Chancelier, II. 393.
Aragise Duc de Benevent I. 509.
Aragon origine de ses Comtes, I. 496. commencement de ce Royaume, II. 52. donné au Comte de Valois, II. 341. restitué à ses Rois naturels. II. 352. 353. réunis à la Castille, IV. 476.
Aragon (Aznard I. Comte d') I. 496.
Aragon (Alfonse bâtard d') Evêque de Saragosse, mort en 1520. III. 84.
Aragon (Catherine d') son mariage III. 56. repudiée III. 128. meurt en 1536. III. 136. 143.
Aragon (Charles d') dispute la Navarre à son pere, II. 579. empoisonné en 1461. II. 588.
 — Charlotte morte en 1506. refusée à César Borgia III. 43. elle épousa depuis Guy de Montfort-Laval, mort en 1531.
Aragon Navarre (Eleonore d') morte en 1479. épouse le Comte de Foix, II. 573. III. 27.
Aragon Sicile (Ferdinand d') mort en 1550. retenu en Espagne, III. 48. refuse de se révolter contre Charles V. III. 91. épouse Germaine de Foix, III. 102.
Aragon (Ferdinand bâtard d') passe en Terre Sainte II. 323.
Aragon (Jeanne d') dite de Castille, épouse Philippe Archiduc d'Autriche III. 47. devient folle, III. 58. meurt en 1555. III. 202.
 — Jeanne morte en 1517. Veuve de Ferdinand l'ancien & non le jeune, Roi de Naples, III. 55. celle-là étoit sœur de Ferdinand V. mais Ferdinand le jeune avoit épousé une autre Jeanne d'Aragon qui étoit sa tante, fille de Ferdinand l'ancien.
 — Isabelle épouse Philippe III. II. 318. 343. le suit à Tunis, II. 344. meurt en 1271. II. 333. 344. ses funérailles, II. 334.
 — Isabelle dite de Castille, morte en 1498. épouse le Roi de Portugal, III. 43. 173.
- Aragon Sicile* (Isabelle d') morte en 1524. épouse Storce, III. 15.
Aragon (Marguerite c'est Marie d') dite de Castille morte en 1517. épouse le Roi de Portugal, III. 47. 173.
Aragon (D. Martin d') tué en 1639. IV. 208.
 — D. Pedre défait près de Collioure IV. 227.
 — Petronille morte en 1173. II. 318. 335.
 — Philippe, II. 547.
 — Pierre mort en 1296. son mariage, II. 452.
 — Raymond, II. 202.
 — Sancia morte en 1254. Comtesse de Toulouse, II. 309.
 — Yoland morte en 1278. Reine de Castille, II. 337.
 — Yoland morte en 1442. épouse le Duc d'Anjou Louis II. II. 582. V. Alphonse, Federic, Ferdinand, Jacques, Jean, Isabelle, Pierre Ramire.
Aramont envoyé en Turquie, III. 180. 186. 187.
Araxide chassé de Tunis, III. 141.
Arbalêtre leur usage introduit en France, II. 228.
Arbeion tire Theodose d'un grand danger, I. 161.
Arbuisle Roi Sneve, décapité en 457. I. 232.
Arbogaste Comte de Treves, Chretien avant Clovis, I. 328.
Arbogaste, I. 154. 155. 159. tue le fils de Maximus, I. 158. fait étrangler Valentinien, I. 159. fait Eugene Empereur, I. 160. ravage les terres des François, I. 160. est vaincu & se tue en 394. I. 161.
Arboriques, I. 179. 183. V. Armoriques.
Arbresel (Robert d') mort en 1117. fonde Fontevault, II. 166. 174.
Arc (Jacques d') II. 557.
 — Jacquemin son fils II. 559.
 — Jean son frere, II. 559.
 — Jeanne sa sœur ses exploits; II. 556. anoblisse, II. 558. 559. vendue aux Anglois, II. 559. son procès, II. 560. brûlée en 1431. II. 560. sa mémoire justifiée, II. 579. sa postérité. *Ibid.*
 — Pierre son frere, II. 559.
Aradius devient Empereur d'Orient, I. 162. meurt en 407. I. 170.
Aradius veut ôter l'Auvergne aux Austrasiens I. 379.
Archange Capucin, mort en 1630. son extraction III. 368.
Archant, V. Grimoville.
Archaye Roi d'Ecosse, I. 506.
Arche, V. Pont de l'Arche.
Archers (francs) établis, II. 572. cassés, II. 617.
Archevêque, commencement de ce titre, I. 290. 524.
Archias, V. Montbrun.
Archi-Chaplain, ses fonctions, I. 424.
Archidiacres leurs fonctions, I. 272. 273. Laïques, I. Yyy

526.
Archiduc, commencement de ce titre, II. 89. III. 9. V. Autriche.
Archimandrite, ce que c'étoit, I. 323.
Archiprêtre, leurs fonctions, I. 272. 273.
Arcomas, V. Touzaine.
Arco joint les François, IV. 463.
Arco décapité en 1703. IV. 467.
Arcois fait la guerre aux Normans, III. 298.
Arda, ambassade de ce pays en France, IV. 353.
Ardabure met Valentinien III. sur le trône, I. 196. Général de l'Empereur Leon, I. 232. protège Genferic, & est assommé en 468. I. 242.
Ardanc Roi Gepide, suit Attila en Gaule, I. 221. se soustrait aux Huns, I. 228.
Ardembourg pris par les Hollandois, III. 569. manqué par les François, IV. 365.
Ardenne (Renier Comte d') devient Duc de Lorraine, II. 53.
Ardenne (Idée d') épouse le Comte de Bourgogne, II. 149.
Ardens (des) ses exploits sur mer, IV. 375.
Ardens (le mal des) II. 106. 470.
Ardoina Déesse Gauloise, I. 258.
Ardres bâtie, II. 149. prise par les Espagnols, III. 492. rendue au Roi, III. 508. secourue, IV. 322.
Arenius sauve Gondebaude, I. 366.
Aréjise tué en 534. I. 380.
Aréjise renonce au titre de Roi, I. 504.
Aréluine (forêt d') sa situation, I. 383.
Artemberg (Charles de Ligne d') mort en 1616. III. 508. V. Barbançon.
Argence arrête le Prince de Condé, III. 287.
Argent rare en France, II. 125. devient commun, I. 438. III. 47. défense d'en porter sur les habits, III. 539. IV. 19. & de le transporter dehors, III. 539.
Argentaine, où étoit cette ville, I. 152.
Argentan brûlé, II. 140. pris par les Anglois, II. 528. enlevé à la ligue, III. 423.
Argenterie convertie en espèces, IV. 427.
Argentuil réédification du monastère des filles de ce lieu, II. 107.
Argenton fortifié, I. 491.
Argonges avertit de la défection du Connétable, III. 302.
Artaud morte en 515. tue son mari, I. 365.
Artaudine, ses progrès, I. 153.
Arlent, son partage, I. 433. meurt en 631. I. 424.
Ariens condamnés, I. 300. 348. 349. Hérétiques Anglois, II. 238. (demi) I. 308.
Aigle Ev. de Nevers, I. 429.
Arioste Roi Lombard, mort en 638. I. 421.
Arioste se soumet à Julien, I. 142.
Arivoile chassé des Gaules, I. 11.
- Arista*, V. Innigo - Arista.
Aristarque bat les François, I 94.
Aristote, défense de lire ses ouvrages, II. 239.
Arius mort en 336. son hérésie, I. 307. condamnée I. 308.
Aries, flotte des Romains dans cette ville, I. 126. capitale de sept Provinces, I. 190. conservée à Contran, I. 396. prise & abandonnée par les Sarrazins, I. 474. soumise aux Comtes de Provence, II. 317. V. Provence. Se donne à la ligue, III. 404. livrée au Duc de Savoye, III. 441. dispute la primatie, I. 314. 348. son Evêque a le Vicariat dans les Gaules, I. 315. 429 IV. 249. V. Alaman, Aurélien, Césaire, Héros, Hilaire, Honorat, Marcian, Marin, Monte, Patrocle, Ravenius, Saturnin, Trophime, Valle
Assemblée Ecclésiastique importante dans cette ville, I. 302. (conciles d') I. 199. 300. 301. 306. 309. 334. 348. 374. 430. 524. (bataille d') I. 370.
Arlès érigé en Royaume, II. 31. 42. 61. déterré par les Evêques, II. 66. V. Bofon, Bourgogne, Hugues, Louis, Rodolphe, Vienne. Son titre éteint, II. 317. l'Empereur Charles IV. s'en fait couronner Roi, II. 460. en transporte les droits au Roi de France, II. 473.
Arlieux, les Espagnols en sont chassés, III 358. pris par les François, IV. 260. 487.
Arlington (Henri-Bennet d') mort en 1685. IV. 366.
Arlon pris par les François, III. 159.
Armagnac (Geraud V. Comte d') mort en 1285. II. 334. son mariage, II. 452.
— Bernard VI. son fils, mort en 1319. II. 452.
— Jean I. son fils, mort en 1373. II. 436. 443.
— Jean II. son fils, mort en 1384. II. 463. 471. 484.
— Jean III. son fils tué en 1391, II. 499.
— Bernard VII. son frere, n'épousa pas une Visconti; mais Beatrix sa sœur, épousa Charles Visconti; II. 499. s'oppose au Duc de Bourgogne, II. 517. favorise les Anglois, II. 523. est fait Connétable, II. 525. violences de sa faction, II. 518. 528. qui est exterminée, II. 529. se fait haïr, II. 527. fait éloigner la Reine, II. 528. massacré en 1418. II. 529.
— Jean IV. son fils, mort en 1450. abandonne ses prétentions sur Comminges. II. 568. il n'avoit point épousé une sœur de la Comtesse de Comminges, car elle n'en avoit point; mais il se prétendoit héritier de la fille de cette Comtesse, qui étoit morte sans enfans, parce que sa mere avoit épousé Jean III. d'Armagnac son oncle.
— Jean V. son fils, II. 576. 578. 588. 590. 594. 604. poignardé en 1473. II. 606.
— Isabelle la sœur morte en 1463. épouse son frere Jean V. II. 578.
— Charles son frere, mort en 1497. amené prison-

- nier, II. 606. III. 636.
- Armagnac* (Pierre d') son fils bâtard mort en 1514. II. 591. III. 636.
- *George* son fils Cardinal, mort en 1585. cede la préférence aux Princes du Sang, III. 249. forme une ligue, III. 268. 339. Gouverneur de Provence, III. 352. 636.
- Armagnac* (bâcard d') Cap. des Ecorcheurs, II. 565. V. Nemours.
- Armand* postule le rétablissement des Jésuites, III. 554.
- Armée Navale* de Philippe six, II. 418. 420. de Charles six, II. 493. V. Marine.
- Armées Romaines* leurs grands voyages, I. 118.
- Arménie*, V. Léon.
- Armentarius* déposé, I. 300.
- Armentieres* prise par les Espagnols, IV. 270. par les François, IV. 260. 344.
- Armes* sous la seconde Race, I. 530. sous la troisième Race, II. 113.
- Armes à feu* défendues, III. 228. 509.
- Armes de France* supportées par des Cerfs volans; II. 483.
- Arminius* passe au Service des Romains, I. 43. les quitte & leur fait bien de la peine, I. 45. 46. 47. 50. sa mort l'an. 20. I. 52.
- Arminius* (Jacques) mort en 1609. ses contestations avec Gomar, IV. 238.
- Armoiries*, leur origine, II. 157. origine de leurs émaux, I. 15. abus qu'on en a fait, II. 158.
- Armoises* (le Comte des) Chef de la famille de la Pucelle d'Orleans, II. 560.
- Armonius* met ses erreurs en Vers, I. 284.
- Armoriques*, qui ils étoient, I. 178. s'établissent en République, I. 178. se liguent avec les François, I. 179. 346. 353. soumis aux Romains, I. 189. dans la Germanique premiere, I. 189. se révoltent, I. 210. 211. sont subjugués, I. 212. leur pays occupé par les Alains, I. 212. 213. 215. par les Bretons, I. 357. incorporés avec les François, I. 366.
- Arnaud* (Antoine) mort en 1694. IV. 522. V. Pomponne.
- Arnaud* (Henri) Ev. d'Angers, mort en 1692. IV. 504.
- Arnaud* (Pierre) Gouverneur du Fort-Louis. IV. 105.
- Arnaud* mene les Vaudois à la guerre, IV. 429.
- Arnaud de Bresse* brûlé en 1155. II. 201. 259. ses hérésies, II. 264.
- Arnaud de Villeneuve*, mort vers 1310. II. 380.
- Arnay-le-Duc* surpris par les Huguenots, III. 294. rencontre près cette ville, III. 295.
- Arnheim* fondé, I. 41. pris aux Hollandois, IV. 361. rendu, IV. 379.
- Arnolfini* envoyé de l'Archiduc aux Frondeurs, IV. 287.
- Arnoul* (Saint) I. 463. ses ancêtres, I. 390. ap-
pelle Clotaire en Austrasie, I. 416. Gouverneur de Dagobert, I. 418. son Ministre, I. 437. est fait Evêque de Mets, I. 419. sa retraite & sa mort en 640. I. 420. sa postérité, I. 419. réformation de son Abbaye, II. 115. son Eglise détruite, III. 191.
- Arnoul* Ev. d'Amiens, mort vers 1250. garde plusieurs bénéfices, II. 307.
- Arnoul* Ev. de Gap, mort en 1065. II. 166.
- Arnoul* Ev. de Lisieux, mort en 1184. II. 287. 284.
- Arnoul Amaury* Ev. de Narbonne, mort en 1225. II. 287.
- Arnoul* Ev. d'Orleans, II. 116. 118. 165.
- Arnoul* mort en 1023. neveu & non pas frere bâtard du Duc de Lorraine, se fait Duc de Laon, II. 102. est fait Archevêque de Reims, II. 102. li re cette ville au Duc de Lorraine, II. 102. dégradé & mis en prison, II. 103. rétabli dans Reims, II. 104. 117.
- Arnoul* Ev. de Soissons, mort en 1088. II. 166. 173.
- Arnoul* petit fils de Pepin, mis en prison, I. 459. 469.
- Arnoul* Gouverneur de Louis II. I. 503. V. Aquitaine.
- Arnoul* est fait Duc de Carinthie, II. 31. élu Roi de Germanie, II. 38. bat les Normands, II. 43. couronné Empereur, II. 46. meurt en 899. II. 47. 49. ses enfans, II. 48.
- Arnoul* le Mauvais son fils, II. 48. il fut Duc de Baviere; mais il n'est pas trop sûr qu'il fût fils de l'Empereur Arnoul, il mourut vers 933. V. Baviere, Flandre, Gueldre.
- Arnoul* le Danois prétend à la Comté de Flandre, II. 183.
- Arnoul* répand l'hérésie des Sacramentaires, III. 626. se convertit, III. 617.
- Arnoul de Selve*, bâtit Ardres, II. 149.
- Arnoux* Jésuite, ses intrigues, IV. 69. 70.
- Arnuphis*, son prétendu miracle, II. 82.
- Arogast* redige la Loi Salique, I. 204.
- Arondel* (Richard Fits-Alan Comte d') décapité en 1326. II. 404.
- Richard IV. son petit fils décapité en 1397. II. 504.
- Thomas son arriere petit neveu tué en 1534. II. 562.
- Arpajon* (Louis Marquis d') mort en 1736. IV. 488.
- Arpajon* de Lautrec (Guy d') mort vers 1507. II. 616.
- Arpus* mené en triomphe, I. 51.
- Arques* (journées d') III. 419.
- Arques* (Guillaume Comte d') trouble la Normandie, II. 136. 139. 141. V. Joyeuse.
- Arquier*, V. Grange.
- Arvas*, manne que l'on y garde, I. 146. piif; par les François, I. 214. ruinée par Attila, I. 359.

- brûlée par les Normands, II. 32. prise & pillée par les François, II. 89. 92. soulevée pour les impôts, II. 438. manquée par Charles fix, II. 523. (paix d') *ibid.* II. 562. prise par les François, II. 612. par les Flamands, III. 14. par les François, IV. 215. qui la défendent, IV. 316. *V. Artois.*
- Arras* l'Evêque en est disgracié IV. 508. *V. Gerard*, Geoffroy, Waast.
- Arrêts* du Parlement rendus en François, III. 152. se payent, III. 73.
- Arros* Baron surprend le Comte de Gramont. III. 326.
- Ars* (Louis d') ses exploits, III. 51. 55.
- Ars* (Gaspard de Villeneuve Marquis d') III. 283.
- Archeot* (Charles de Croy Duc d') III. 508. mort en 1612.
- Arsenaux* des Romains dans les Gaules, I. 126.
- Arsenius* Legat du Pape, II. 16.
- Artezelle* (Jacques) II. 418. 419. massacré en 1245. II. 424.
- Philippe son fils II. 484. son orgueil, II. 488. tué en 1382. II. 488.
- Artillerie*, la charge de Grand-Maitre devient charge de la Couronne, III. 528.
- Artois* donné à la France, II. 208 223. 229. érigé en Comté, II. 129. en Paiti, II. 306. uni au Duché de Bourgogne II. 397. 415. réuni à la Flandre, II. 451. III. 15. hommages rendus pour cette Comté, III. 79. la souveraineté en est cédée à l'Empereur, III. 117. 129. ravagé par les François, III. 494. *V. Arras.*
- Artois* (Robert de France I. Comte d') II. 294. 300. refuse l'Empire, II. 307. se croise, II. 311. est tué en 1250. II. 312.
- Blanche sa fille morte Reine de Navarre en 1302. II. 336. 372.
- Robert II. son frere, II. 334. se croise, II. 323. ses exploits, II. 338. 355. sa vigneur contre le Pape, II. 357. 359. tué en 1302. IV. 360.
- Philippe son fils mort en 1298. II. 393.
- Mahaut sa sœur Epouse du Comte de Bourgogne, hérite de l'Artois au préjudice de son neveu, II. 393. en différent avec ses sujets, II. 386. 394. meurt en 1329. II. 415.
- Robert III. son neveu, fils de Philippe exclus de la Comté, II. 393. favorise Philippe de Valois dans la prétention à la Couronne, II. 410. dispute l'Artois à sa tante, II. 415. le perd, II. 415. passe en Angleterre, II. 415. 417. battu à S. Omer, II. 420. tué en 1342. II. 422.
- Jean son fils, on lui donne la Comté d'Eu, II. 426. prisonnier à Poitiers, II. 440. mort en 1387.
- Philippe II. son fils va faire la guerre en Afrique, II. 497. est fait Connétable, II. 500. passe en Hongrie, II. 501. pris par les Turcs, II. 503. meurt en 1397. *ibid.*
- Artois* (Charles d') son fils mort en 1472. sans postérité, II. 590. 593.
- Artois* Archevêque de Reims, II. 60. 115. 117. couronne Louis IV. II. 71. se demet de l'Archevêché & le reprend, II. 72. 76. 77. meurt en 962. II. 88.
- Artus* d'Angleterre mort en 1502, épouse Catherine d'Aragon, III. 56. *V. Bretag e.*
- Aroand* puni de mort en 467. I. 241.
- Asbure* ruiné par les François, I. 188.
- Ascaric* Roi François, I. 354. fait des courses dans les Gaules, I. 114. exposé aux bêtes en 307. I. 115.
- Ascelin*, *V. Adalberon.*
- Aschaffembourg* pris par les François, IV. 268.
- Asela* Reine de France, I. 181. 354. tuée en 415. I. 187.
- Asclepiodote* defeat Alectus. I. 112.
- Ascoli* Général Espagnol, IV. 22.
- Asfeldt* (Alexis Bidal d') mort en 1689. IV. 425.
- Astles* leurs regles, I. 301. 431. conservées, II. 445.
- Asueries* (Jean d') Avocat contre Marigni, II. 384.
- Aspar* ses efforts inutiles contre les Vandales, I. 199. 232. 242. est assommé en 468. I. 242.
- Asperen* se rend aux François, IV. 363.
- Aspremont* (Blamont d') II. 394.
- Aspremont* (Jean Fluhus d') Evêque de Mayence, meurt en 1627. III. 602.
- Assassins*, dessein de leur Prince sur le Roi. II. 308.
- Ashtar* investit Cologne, IV. 376. tué en 1074. IV. 382.
- Association* de Princes Contre Louis XIV. IV. 405.
- Ast* uni à la Savoie, II. 386. donné au Duc d'Orléans, II. 496. 572 cédé à l'Empereur, III. 117. 129. au Duc de Savoie, III. 139.
- Astarc* (Arnaud Nonat Comte d') II. 20.
- Astolfe* Roi Lombard s'empare de l'Exarchat, I. 487. le donne au Pape & le laisse Souverain dans Rome, I. 489. meurt en 757. I. 489.
- Astrologie judiciaire* en vogue, III. 40.
- Asturies*, *V. Louis I.* Roi d'Espagne, Pelage.
- Ataulfe* devient Roi des Goths, I. 174. se jette sur les Gaules, I. 184. 185. 347. épouse Placidia, I. 184. 185. 187. 347. se retire en Espagne où il est assassiné en 415. I. 188. 347.
- Atec* Roi François, I. 110. 354.
- Ath* prise par Louis XIV. IV. 345. fortifiée, IV. 353. rendue à l'Espagne, IV. 397. prise par les François, IV. 446. par les Alliés, IV. 474.
- Athalaric* Roi des Ostrogoths en Italie, meurt en 534. I. 378. 382.

- Athanasilde** Roi des Visigoths mort en 567. se révolte contre Agila, I. 385. marie ses filles à des Rois François, I. 394. éteint la domination des Sueves, I. 232.
- Athanasie** traite avec les Romains, I. 151. chassé par les Huns, *ibid.* meurt en 382. I. 165.
- Athanasie** (Saint) mort en 373. exilé par les Ariens, I. 308.
- Athènes** (Gautier de Brienne Duc d') son mariage, II. 436. tué en 1356. II. 440.
- Athum** défend Narbonne, I. 474.
- Athlone** pris par le Roi Guillaume, IV. 431.
- Athlone** (Ginckel Comte d') ses exploits, IV. 431. 441. 461.
- Athon**, V. Canosse.
- Atreman** (François d') porte les Gantois à la paix, II. 492.
- Attale** Abbé de Bobie, mort en 627. I. 461.
- Attalus** Roi des Marcomans, I. 98.
- Attalus** est fait Empereur par Alaric, I. 174. 184. 187. livré à Honorius, I. 188. qui le mene en triomphe, I. 190.
- Attale**, son martyre, I. 294.
- Arthius Paterna**, enseigne les Lettres à Bourdeaux, I. 330.
- Attignac**, son supplice en 1602. III. 551.
- Atigny** (Concile d') II. 63. 65. (Parlement d') I. 523.
- Attila** tue son frere, I. 218. 358. impose tribut à l'Empire, I. 218. son caractère, I. 219. est fait Grand Maître de la Milice, I. 219. passe dans les Gaules, & y est défait, I. 219. 222. 223. 359. saccage l'Italie, III. 226. meurt en 453. I. 227. 359.
- Attuariens** où ils faisoient leurs courses, I. 139. soumis par Julien, I. 144. V. Chastelliers.
- Avallon** pris par le Roi Robert, II. 121. par les Royalistes, III. 441. reconnoît Henri IV. III. 475.
- Avarois** chassés de France, I. 392. 395. 412.
- Avangour** (Charles de Chatillon-Blois dit de Bretagne Baron d') mort vers 1434. III. 7. V. Blois.
- Avangour** (François bâtard de Bretagne Baron d') mort vers 1494. cède ses droits sur la Bretagne à Charles VIII. III. 29.
- Marie petite fille de son arriere petitfils, Epouse du Duc de Montbascon morte en 1657. aimée du Duc de Beaufort, IV. 256. ses intrigues. IV. 296.
- Avaux** (Claude de Meimes Comte d') mort en 1650. envoyé à Munster, IV. 255. 256. 264. rappelé, IV. 282.
- Jean Antoine son petit neveu mort en 1709. négocié en Hollande, IV. 388. 456. V. Meimes.
- Aubenton** saccagé, III. 95.
- Auberoche** secouru par les Anglois, II. 423.
- Auberon** fils de Clodion, I. 357.
- Aubert** précepteur de Guillaume le conquérant assassiné, II. 138.
- Auberticourt** (Eustache d') II. 448. 464.
- Aubertin** (Edme) mort en 1652. IV. 523.
- Aubespine** sèche qui fleurit, III. 308.
- Aubespine** (Claude de l') mort en 1567. III. 214.
- Jean Ev. d'Orleans mort en 1596. reconnoît Henri IV. III. 468.
- Gabriel Ev. d'Orleans mort en 1630. III. 515. IV. 250. V. Châteauneuf.
- Aubeterre** (François d'Esparbez de Luffan Vicomte d') mort en 1628. IV. 83. 124.
- Aubigny**, origine de ce nom, I. 85.
- Aubigni** (Robert Stuart d') mort en 1543. ses exploits en Italie, III. 19. 21. 24. 48. 51. 80.
- Aubigny** tué en 1525. III. 112.
- Aubin du Cormier** (bataille de Saint) III. 9.
- Aubin** Ev. d'Angers mort en 550. I. 428.
- Aubrios** (Hugues d') bâtit la Bastille, II. 465. mis en prison, s'enfuit & meurt vers 1382. II. 484.
- Aubry** sort de France, III. 470.
- Aubusson** (Pierre d') mort en 1503. est fait Cardinal, III. 11. V. Feuillade.
- Audemer**, V. Pont - Audemer.
- Auderite** en Gévaudan ruinée, I. 100.
- Audley** (Thomas) sollicite le divorce d'Henri huit, III. 135.
- Audover** pris prisonnier, I. 396.
- Audouere** répudiée & étranglée en 580, I. 394. 400.
- Audris** Ev. du Mans, II. 69.
- Audris** Archev. de Sens mort en 933. II. 69.
- Avein** (bataille d') IV. 183.
- Avenche** sauvée par la force de l'éloquence, I. 68.
- Avençon** (Guillaume d') Archev. d'Embrun mort en 1600. III. 632.
- Avenelles** (Pierre des) découvre la conspiration d'Amboise, III. 233.
- Aventin** Ev. de Chartres, I. 261. 319.
- Aversberg** fort de Madrid, IV. 455.
- Averse** reçoit les François, III. 51.
- Avesnes** cédé au Roi, IV. 328.
- Avesnes** (Jacques d') investit Acre, II. 221.
- Bouchard son fils mort en 1243. son mariage, II. 233. 311. V. Hainaut, Oistrevan.
- Baudouin son fils mort en 1289. II. 311.
- Averglemens**, V. mutilation.
- Augsbourg** pris par l'Electeur de Baviere, IV. 468. (conf. sion) III. 130. (ligue) IV. 416. combat) IV. 467. V. Udalric.
- Auguste** fait faire le dénombrement des Gaules, I. 31. autels que l'on lui dresse dans ces Provinces, I. 38. 43. bâtimens qu'il y fait faire, I. 38. 44. légions qu'il y laisse, I. 38. y revient, I. 41. veut passer en Grande-Bretagne, I. 30. 31.

- soumet les Sicambres , I. 38. veut subjuguér les Germains , I. 39. 45. Provinces qu'il se réserve , I. 34. 344. conserve l'Empire , I. 30. ferme le temple de Janus , I. 43. meurt l'an 16. I. 46.
- Auguste*, origine de ce nom , II. 249. affecté aux Empereurs , I. 80.
- Augustin* (Saint) sa doctrine sur la grace adoptée par les Papes , I. 318. 374. institue les Clercs Réguliers , I. 322. sa mort en 433. I. 210.
- Augustins* institués , II. 377. retranchés du corps de l'Université , II. 516. s'attribuent les fonctions curiales & y renoncent , III. 37. réformés , III. 622.
- Augustule* (Romulus) Empereur , I. 244. déposé , I. 245. 362.
- Avi* (Saint) mort en 527. I. 377.
- Avienus* envoyé vers Attila , I. 226.
- Avignon* délivré des Sarrasins , I. 474. prise sur les Albigeois , II. 293. soumise aux Comtes de Provence , II. 317. devient le Siège du Pape , II. 363. qui l'achette , II. 428. affranchie de sa sujétion à l'Empire *ibid.* occupée par les François , III. 109. réception de Louis XIII. dans cette ville , IV. 101. Louis XIV. y exerce les actes de souveraineté , IV. 329. le prend & le rend au Pape , IV. 425. 426. (conférences d') II. 203. (conciles d') II. 173. III. 35.
- Aviz* (D. Juan Alvarez d') tué en 1607. III. 500.
- Avulane* remis au Roi , IV. 210.
- Aviola* (Acilius) ses oppressions , I. 56.
- Avions* , V. Chabons.
- Avitus* , ses exploits en Germanie , I. 65.
- Avitus* (Marcus - Mœcilius) services qu'il rend à l'Empire , I. 210. 213. 222. est fait Grand Maître de la Milice , I. 230. déclaré Empereur , I. 231. son incontinence , I. 231. 232. est déposé & meurt en 457. I. 232.
- Avitus* (Alcimus) Ev. de Vienne mort en 525. I. 329. 373. 428. convertit les Bourguignons , I. 377.
- Aulus* cédé à l'Anglois , II. 449.
- Aulu-Gelle* disciple de Phavorin , I. 329.
- Aumale* érigé en Duché , III. 165. 177.
- Aumale* (Etienne d') mort en 1126. se croise , II. 156.
- Aumale* (Claude de Lorraine Duc d') mort en 1573. défait & pris prisonnier , III. 192. son mariage avec Louise de Brezé , III. 206. ramène l'armée d'Italie , III. 211. prend les villes de Normandie sur les Huguenots , III. 257. laisse passer les Allemands , III. 288.
- Claude son fils , son caractère , III. 427. tué en 1591. III. 437.
- Charles son frere mort en 1631. ses exploits pour la ligue , III. 374. 382. 399. 408. 418.
- passe chez les Espagnols , III. 482. arrêté contre lui , III. 482. tente de secourir Amiens , III. 500. ennemi d'Henri IV. III. 600.
- Aumônes* , distribution de celles des premiers Chrétiens , I. 285. imposées sur le domaine , II. 324. forcées , IV. 483.
- Aumont* (Jean d') Maréchal , III. 397. ses exploits ; III. 434. 452. 473. tué en 1595. III. 488. V. Villequier.
- Aunay* Vicomte , IV. 54.
- Auneau* , les Réîtres y font défait , III. 386.
- Aunile* monastere appellé S. Calais , I. 398.
- Avocats* , par qui cette profession étoit exercée dans le douzième siècle , II. 279. maltraités par les Germains , I. 45. éludent un arrêt , III. 542.
- Avocats - Généraux* , au nombre de trois réduits à deux , II. 622.
- Avoise* , V. Havoise.
- Avoye* fille de Hugues - Capet , son mariage , II. 106. 107. V. Havide
- Avray* (bataille d') II. 459.
- Avranches* vendu au Roi II. 325 secouru par les Anglois , II. 566. (conciles) II. 282. V. Bocars, Cenaut, Rolland.
- Aure* (Sainte) morte en 666. fondation de son monastere , I. 462.
- Aurelle* Priscillianiste décapité en 385. I. 312. V. Antonin.
- Aurelian* fait la guerre en Germanie , I. 98. devient Empereur , I. 102. ses exploits *ibid.* I. 344. persécute les Chrétiens , I. 291. est assassiné en 277. I. 102.
- Aurelian* est fait Comte de Melun I. 365.
- Aurelian* Ev. d'Arles , mort en 555. sa regle , I. 325.
- Aurelius* (Petrus) (Jean du Verger de Hauranne) Abbé de S. Cyran mort en 1643. IV. 523. son ouvrage pour les Evêques , IV. 249.
- Aureole* (Pierre) mort en 1322. II. 545.
- Aureolus* tué en 268. poursuit Posthumus , I. 101.
- Aureolus* commande en Espagne , I. 509. meurt en 809. I. 515.
- Aurilly* (Jacques de Hellenvilliers d') favori du Duc d'Alençon , III. 364.
- Ausbourg* , V. Augsbourg.
- Auscaine* est fait mourir , II. 76.
- Ausch* Métropole de la troisième Aquitaine , I. 337. occupée par les Goths , I. 191. V. Aufande, Bernard, Levis.
- Ausone* précepteur de Gratien , I. 150. est fait Consul , I. 153. 330.
- Ausone* reconnoît Henri IV. III. 478.
- Aussonville* fait intrusion dans la Franche-Comté ; II. 476.
- Austérités* du douzième siècle , II. 279.
- Austinde* Ev. d'Ausch , II. 166.
- Austrapius* , son origine , I. 247.
- Austrasie* pays compris sous ce nom , I. 376. passe

- sous le pouvoir de Pepin, I. 457. *V.* Chikleric, Martin, Pepin, Sigebert, Theodebalde, Theodebert.
- Aufremonius* Ev. de Clermont, I. 261. 262. 347.
- Auftrigilde - Bobile* morte en 580. I. 393. 400.
- Aufrude* femme de Drogo, I. 459.
- Autaris* Roi Lombard tributaire des François, I. 403. 410. les défait en bataille, I. 409.
- Autels* doivent être construits de pierre, I. 526.
- Autriche*, origine de ce nom, I. 506. passe dans la maison qui la possède, II. 339. origine de cette Maison, II. 335. érigée en Archiduché, III. 9. acte pour en éloigner les Princes de l'Empire, IV. 64. *V.* Ofriche.
- Autriche* Albert ses exploits, III. 491. 500. 526. IV. 6. 31. épouse l'Infante Isabelle, III. 511. fait mourir un prétendu Dom Sébastien, III. 540. fait trêve avec les Hollandois, III. 588. 593. meurt en 1621. IV. 199. *V.* Albert.
- Anne morte en 1580. épouse Philippe II. III. 323.
- Anne morte Duchesse de Baviere en 1665. IV. 200.
- Anne - Marie - Maurice, sa naissance, III. 538. épouse Louis XIII. IV. 8. 15. 24. 25. 34. 43. 73. cède le pas à la Reine Mere, IV. 77. est malade, IV. 82. fait une fausse couche, IV. 98. projet de la marier au Duc d'Orléans & de renfermer le Roi, IV. 131. 134. 135. chagriné pour ses correspondances avec l'Espagne, IV. 205. ses intrigues pour se faire déclarer Régente, IV. 233. 235. 252. fait haïr son gouvernement, IV. 265. 277. 274. 275. cause des troubles, IV. 284. 286. 292. 297. 299. rentre à Paris, quand ils sont apaisés, IV. 309. meurt en 1666. IV. 342.
- Dom Carlos étouffé en 1568. III. 281.
- Carlos-Baltasar, meurt en 1646. IV. 265.
- Catherine Duchesse de Savoye meurt en 1597. III. 221. 522.
- Cécile Renée Reine de Pologne morte en 1644. IV. 200.
- Charles mort en 1520. IV. 159. *V.* Burgau, Charles.
- Dorothee, *V.* Elisabeth.
- Eléonor épouse François I. III. 117. 121. 173. aime le Connétable de Montmorenci, III. 153. meurt en 1558. III. 174.
- Elisabeth morte en 1525. Reine de Danemarck, III. 141. 167.
- Elisabeth épouse Charles neuf, III. 298. 323. meurt en 1582. III. 321. 324.
- Ernest meurt en 1595, III. 327. 477.
- Frédéric évangé en 1251. II. 314. 315. 327. *V.* Bade, Frédéric.
- Ferdinand mort en 1641. ses exploits dans les Pays-Bas, IV. 188. 205. 222. *V.* Ferdinand, Tirol.
- Autriche* (Ferdinand-François d') mort en 1654. IV. 323.
- Guillaume mort en 1406. son mariage, II. 323.
- Henri, II. 321.
- Jean, bâtard de Charles V. ses exploits, III. 298. 300. 348. meurt en 1578. III. 349. *V.* Joseph, Isabelle.
- Jean, bâtard de Philippe IV. mort en 1607. ses exploits, IV. 272. 280. 319.
- Léopold mort en 1194. arrête Richard d'Angleterre, II. 223.
- Léopold mort en 1410. son mariage, II. 508.
- Léopold - Guillaume mort en 1662. IV. 200. 229. 269. 277. 316. *V.* Grats, Inspruck, Léopold, Tirol.
- Marguerite accordée à Charles huit, II. 619. renvoyée, III. 13. épouse le Duc de Savoye & forme la ligue de Cambrai, III. 59. fait la paix de Cambrai, III. 129. meurt en 1530. III. 142.
- Marguerite, bâtarde de Charles V. morte en 1586. épouse Alexandre de Médicis, III. 129. 142. le Duc de Parme, III. 151. 179. révoque l'Inquisition dans les Pays-Bas, III. 227. 274.
- Marguerite épouse Philippe III. Roi d'Espagne, III. 511. meurt en 1611. IV. 12.
- Marie morte en 1558. épouse le Roi de Hongrie, III. 120 fait ravager la Champagne, III. 142. 191.
- Marie morte en 1584. épouse le Duc de Clèves, III. 601.
- Marie morte en 1603. épouse Maximilien II. III. 323.
- Marie - Anne morte en 1646. épouse Ferdinand III. IV. 322.
- Marie - Anne épouse Philippe IV. Roi d'Espagne, IV. 319. est Régente, IV. 344. meurt en 1696. IV. 442.
- Marie - Léopoldine morte en 1649. épouse Ferdinand III. IV. 322.
- (Marie - Thérèse d') épouse Louis XIV. IV. 258. 319. 325. 329. son portrait, IV. 329. son entrée à Paris, IV. 330. sa douceur pour le Roi, IV. 344. meurt en 1683. IV. 408.
- Maximilien mort en 1618. IV. 159. *V.* Maximilien, Philippe.
- Rodolphe Roi de Bohême mort en 1508. son mariage, II. 343. 348. 357. *V.* Tirol.
- Auty*, *V.* Séguier.
- Autun* fondé, I. 38. son arsenal, I. 126. son académie, I. 329. reconnoît Henri IV. III. 478. (collège d') II. 399. (conciles d') I. 464. II. 173. Pallium donné à l'Evêque, II. 10. *V.* Bertrand, Eduens, Huraut, Leger, Retice, Robert.
- Auvergne* soumise aux Visigoths, I. 248. 249. aux Austrasiens, I. 369. 379. 380. réunie à la Coug-

roane, II. 239. passe dans la Maison de la Tour d'Auvergne, II. 451. réunie à la Couronne, III. 581.

Auvergne (Bernard Comte d') mort en 881. tuteur de Louis III. II. 27.

— Chilping, tué en 761. I. 491.

— Firmin pris prisonnier, I. 396.

— Robert soumis par Louis le Gros, II. 182. c'étoit Guillaume III. fils de Robert II. mari d'une petite fille du Duc de Guienne.

— Guy mort en 1223 dépeuplé de sa Comté, II. 239.

— Guillaume VIII. Comte de Boulogne, mort en 1332. II. 430. 456.

— Jeanne sa fille, ses mariages, II. 430. 456. meurt en 1423. II. 457.

— Jeanne arriere petite-fille de Guillaume VIII. morte en 1423. épouse du Duc de Berry, II. 500.

Auvergne (Robert d') Ev. de Clermont mort Archev. de Lyon en 1233. mis en prison par le Comte d'Auvergne, II. 239. V. Angoulême, Guillaume, Tour d'Auvergne.

Auverkerke, ses exploits, IV. 466. 470. 473.

Auxence Ev. de Milan mort en 374. I. 310.

Auxerre brûlé, I. 221. au pouvoir des François, I. 364. II. 121. 357. donné au Duc de Bourgogne II. 563. rendu par les Huguenots, III. 280. reconnoît Henri IV. III. 475. (conciles d') f. 430. V. Amiot, Germain, Noyers, Pérégrin, Saligni

Auxerre (Jean de Châlons Comte d') mort en 1379. II. 459

Auzonius Ev. d'Albe transfere son Siège à Viviers, I. 100.

Aybar (Ximenès d') trouble la Navarre, II. 365.

Aydes (Cour des) transférée à Poitiers, II. 550. interdite, II. 588.

Ayde de Lescun (Odet d') Comte de Comminges mort en 1498. favori de Monsieur, II. 596. 600. 693. Gardien de la Duchesse de Bretagne, III. 10.

— Odet son frere mort en 1531. III. —.

Aydone (François de Moncade Marquis d') mort en 1635. IV. 183.

Aymar Ev. du Puy mort en 1098. le premier croisé, II. 154.

Aymeri de Pavie trahit les François, II. 429. écartelé en 1351. II. 437. V. Amauri, Thouars.

Ayos Ev. de Bourges mort en 866. II. 69

Ayre occupée par les Goths, I. 191. ruinée, II. 6.

Aza manque de parole aux François, I. 509.

Azarin Priscillianiste décapité en 385. I. 312.

Azincour (bataille d') II. 525.

Aznar Comte Gascon battu par les Sarrazins, I. 537. 538. V. Aragon, Gascogne.

B ABILONE ruinée, I. 105.

Babou (Isabelle) épouse de François d'Escoubleau Marquis de Sourdis, III. 513.

Baccara pris par les François IV. 257.

Baccenis, forêt, sa situation, I. 111.

Bachof (Reinier) mort en 1614. IV. 250.

Bacon (Roger) mort en 1284. II. 380. III. 592.

Bacon (François) mort en 1626. IV. 523.

Badzjox (combat de) IV. 483.

Bade (traité de) IV. 495.

Bade, origine de ses Princes, II. 89.

Bade (Frederic de) Duc d'Autriche décapité en 1269. II. 321. 322.

— Frederic (c'est Philibert tué à Moncontour en 1569.) amene des troupes à Charles neuf, III. 286.

— Herman, II. 321.

— Gustave-Adolphe Cardinal mort en 1677. IV. 385.

— Louis - Guillaume mort en 1707. ses exploits ; IV. 399. 411. 426. 430. 433. 435. 436. 440. 442. 446. 463. 467. 469. 472.

Bade - Dourlach (Frederic de) mort en 1677. IV. 392.

Baden brûlé, I. 68.

Baderic tué en 530. I. 378.

Badins (Jodocus) mort en 1635. III. 39.

Badubene, forêt, sa situation, I. 58.

Badschilder (bataille de) II. 465.

Bagare, origine de ce mot, I. 106.

Bagaudes révoltés en Gaule, I. 106. 210. 211.

Bagni (Jean - François) mort en 1641. IV. 69.

Bagnols (bataille de) IV. 396.

Bai (Marquis de) ses exploits, IV. 476. 483.

Bajazet I. II. 498. bat les François, II. 503. défait par Themir-Lanc, II. 506. se tua en 1403.

Bajazet II. II. 618. demande Zizim, III. 11. craint Charles huit, III. 20. empoisonné en 1512. III. 67.

Baisf (Lazare) mort en 1544. III. 170.

Baillet (Jean) massacré en 1358. II. 445.

Bailleul (Jean de) Roi d'Ecosse, II. 350. 354. retenu prisonnier par le Roi d'Angleterre, II. 356. mis en liberté, II. 357. 361.

— Edouard son fils se rétablit en Ecosse, II. 361. 415. 416.

Bailleul (Nicolas de) mort en 1652. IV. 255.

Bailleul de Renouard capitule dans Caën, III. 264.

Bailion tué en 383. I. 156.

Baillons usurpent Perouse, III. 44. 54.

Bailion (Jean - Paul) se ligue avec Medicis, III. 49. défait par les François, III. 66. rentre dans Perouse, III. 99.

- Bainobaut** disgracié, I. 133. 138.
Bajovariens, V. Bavares.
Baitotritus Duc des Sicambres, I. 38.
Balagni (Jean de Montluc-) mort en 1603. négocie l'élection d'Henri III. à la couronne de Pologne, III. 314. dans le parti de la Ligue, III. 408. 418. son traité avec Henri IV. III. 466. chassé de Cambrai, III. 483. 485.
Balagni (Renée de Clermont d'Amboise épouse de) traite avec Henri IV. pour son mari, III. 466. meurt en 1595. III. 486.
Balaguier, prises de cette ville, IV. 258. 261. 296. 483.
Balbazex (Philippe Spinola Marquis de Los) mort en 1659. prend Salces, IV. 212.
Balbazex (Paul Spinola Marquis de Los) son fils mort en 1699. IV. 400.
Balbiano de Beljoyeuse (Louis de) III. 123.
Balbinus (Cælius) assassiné l'an 240. I. 90.
Balduin complice de Salcede, III. 360.
Baleares (Iles) soumises à Charlemagne, I. 509.
Balsac (Jean-Louis Guez de) mort en 1654. IV. 72. V. Entragues, Verneuil.
Balthazar Charles d'Autriche V. Autriche.
Balue (Jean) Ev. d'Evreux, mort en 1491. III. 349. veut faire révoquer la pragmatique, II. 596. mis à la Bastille, II. 600. en fort, II. 617. Légal à latere, III. 3.
Baluze (Etienne) mort en 1718. IV. 522.
Bamberg rend Philisbourg, IV. 257.
Bandin (Martin) chasse les Espagnols de Sienne, III. 195.
Banck (Laurent) mort en 1662. IV. 523.
Banier (Jean) commande les Suédois en Allemagne, IV. 187. sa jalousie contre les François, IV. 214. meurt en 1641. IV. 229.
Banbert (Adrien) ses exploits, IV. 356. 372. 375.
Bannieres, leur usage à la guerre, II. 112.
Bannieres d'Eglise portées à la guerre, II. 140.
Banqueroutiers, peines décernées contre eux, III. 596.
Bapaume pris par les François, II. 522. IV. 222. brûlé, III. 95.
Bappon ami de Silvanus, I. 133.
Baptême à qui, & comment on le conferoit anciennement, I. 265. 526. II. 180. registre ordonné pour les écrire, III. 152.
Bar, construction de ce Château, II. 78. hommage rendu pour lui, II. 355. érigé en Duché, II. 454. 456. donné au Duc de Lorraine, II. 607. lui est ôté *ibid.* rendu, III. 4. avec la souveraineté, III. 228. confisqué sur lui, IV. 169. 179. 183. 311. lui est rendu à charge d'hommage, IV. 452. (bataille de) II. 138. 561.
Bar (Frederic I. Comte de) mort en 984. II. 78. III. 5.
 — Henri II. mort en 1239. II. 243. 303. 307. *Iqm. IV.*
- Bar** (Thibaut II. de) son fils mort en 1287.
 — (Henri III. de) son fils mort en 1301. se ligue contre la France, II. 355.
 — Edoüard I. son fils mort en 1336. II. 394. 416.
 — Jean, c'est Henri IV. son fils mort en 1344. II. 454.
 — Robert son fils I. Duc, mort en 1411. II. 454. 456. au sacre de Charles V. II. 458.
 — Henri son fils mort en 1398. II. 503.
 — Philippe son frere mort en 1396. II. 503.
 — Edoüard III. son frere, II. 520. tué en 1415. II. 521.
 — Louis son frere Cardinal mort en 1430 n'étoit plus Ev. de Poitiers en 1418. II. 550. V. Barre, donna son Duché à René d'Anjou Duc de Lorraine, V. Lorraine.
Bar-sur-Aube, V. Pierre.
Bar-sur-Seine donné au Duc de Bourgogne, II. 563. prise II. 615.
Baradas (François de) mort en 1683. IV. 234. favori de Louis XIII. IV. 134. disgracié, IV. 136.
Barbançon (Jean de) Ev. de Pamiers, cité à Rome, III. 626.
Barbançon (Octave - Ignace de Ligne - Arembert de) tué en 1693. rend Namur, IV. 432.
Barbares, motifs de leur irruption, I. 92. difficultés de marquer leur pays & leur nom, I. 92. envahissent l'Empire, I. 145. V. Germains
Barbalan (Guillaume) II. 552. tué en 1432. II. 561.
Barbastre pris par le Duc d'Aquitaine, II. 148.
Barbation traversé Julien, I. 137.
Barbe, quand les Rois de France ont commencé à se la raser, II. 112. supprimée, III. 93.
Barbe (Louis) réforme les Bénédictins, III. 38.
Barbeaux fondé, II. 211.
Barberin (Antoine) mort en 1671. IV. 156. protégé par la France, IV. 263. rétabli à Rome. IV. 266.
 — François mort en 1679. sa légation en France IV. 117. 123. en Espagne, IV. 126.
 — (Thadée) mort en 1647. IV. 263.
Barberousse (Horuc) tué en 1518. III. 140. V. Frederic.
Barberousse (Chairadin) mort en 1547. ses conquêtes en Afrique, III. 140. pille Corfou, III. 149. vient au secours de François I. III. 161.
Barbeseux (Antoine de la Rochefoucault de) mort en 1537. III. 126.
Barbeseux (Louis - François - Marie le Tellier de) mort en 1701. entre dans le ministère, IV. 432
Barbet (Etienne) II. 361. 368.
Barbet (Pierre) Archev. de Rheims, mort en 1298. II. 345. 349. 376.
Barbezies au siège de Barcelone IV. 446.
Barbin créature de Concini, IV. 48. 51. arrêté, IV. 522.

T A B L E

58. trait, IV. 70.
Barbosa (Augustin) mort en 1647. IV. 250.
Barbus (freres) qui l'on nommoit ainsi, II. 284.
Barcelone prise par les Sarrazins , I. 508. par les François , I. 511. qui en cedent la souveraineté à l'Aragon , II. 318. V. Catalogne. Prise par les Espagnols , IV. 310. par les François , IV. 446. par l'Archiduc , IV. 472. soumise à Philippe V. IV. 496 (traité de) III. 129. ses Comtes jouissoient des droits Regaliens , II. 109.
Barcelone (Bera Comte de) souche des Comtes de cette Ville , I. 511. exilé , I. 536.
 — Bernard fidele aux François , I. 538. sa faveur , I. 530. 540. condamné à mort en 844. II. 6.
 — Borel mort en 993. II. 116.
 — Raymond - Berenger I. son arriere petit fils mort en 1076. établit la paix de Dieu dans ses Etats , II. 214.
 — Raymond - Berenger III. son petit fils , mort en 1131. son mariage , II. 306.
 — Raymond IV. son fils mort en 1163. II. 318.
 335.
 — (Berengere de) morte en 1149. Reine de Castille , II. 109.
Barclai (Guillaume) mort en 1605. IV. 236
Barclai (Jean) Plénipotentiaire à Nimegue , IV. 388.
Barclui bombarde Calais , IV. 441. ses exploits sur mer , IV. 443.
Bardes , origine de ce nom , I. 4. Poëtes Gaulois , I. 260.
Baruth , V. Brandebourg.
Barillon (Jean - Jacques) IV. 168. déposé de sa préférence , IV. 221. relegué , IV. 262.
Burillon (Henri de) mort en 1699. IV. 522.
Bukam (bataille de) IV. 408.
Barlaimont pris par les François , IV. 254.
Barlaimont (Charles de) mort en 1596. III. 274.
Bernabites leur établissement en France , III. 633. fondation de leur Eglise à Paris , I. 462.
Baron (Etienne) IV. 522.
Baronius (Cesar) mort en 1607. condamnation de son traité de la Monarchie de Sicile , IV. 256. négocie l'absolution d'Henri IV. III. 485. écrit contre Venise , III. 586.
Barraut (Emery Joubert de) Ambassadeur à Madrid , III. 537. 562.
Barraux pris par les François , III. 504.
Barre . fondation de cette Abbaye , II. 372.
Barre (Nicolas de la) Ev. de Poitiers , II. 550. V. Bar.
Barres (Guillaume des) II. 243.
Barricades à Paris sous Henri trois , III. 390. sous Louis quatorze , IV. 279.
Barriere (Jean de la) mort en 1600. établit les Feuillans , III. 633.
Barriere (Pierre) Secretaire du Parlement , II. 396.
Barriere (Pierre) sa conspiration & son supplice en 1593. III. 465.
Barry défend Leucates , IV. 201.
Bari (Jean) mort en 1702. ses exploits , IV. 437. 443.
Barthelemi (journée de la Saint) III. 300. 304. 306. 309. 311.
Baruth , prises de cette ville , II. 217. 211.
Bary (Meles Duc de) donne des Terres aux Normands , II. 137. V. Renaudie.
Basa (François) complice de Salcede se tue en 1582. III. 360.
Basas occupée par les Goths , I. 191. ruinée par les Normands , II. 6. prise par les Anglois , II. 512. V. Pontac.
Bascara pris par les François , IV. 384.
Bajci (Mathieu de) mort en 1552. infitue les Capucins , III. 631.
Basile (Saint) mort en 379. sa Regle , I. 325.
Basile I. dit le Macédonien Empereur mort en 886. II. 17.
Basile II. mort en 1025. II. 86. 89.
Basilic , V. Basilique.
Basilides , V. Jean Basilides.
Basiliques , signification de ce mot , I. 283.
Basilisque trahit l'Empereur pour Genserik , I. 241. obtient son pardon , I. 243. est fait Empereur & sa fin malheureuse en 477. I. 244.
Basni Roi de Turinge reçoit Childeric , I. 234. 240. 361.
Basine vient épouser Childeric , I. 240. 362.
Basine fille de Chilperic deshonorée & renfermée dans un monastere , I. 400. dispute qu'elle y a , I. 409.
Basse (combat près de) II. 570. s'allie avec les Suisses , II. 608. (concile de) II. 561. 566. III. 34.
Basnage (Benjamin) mort en 1655. IV. 523.
Basnage de Beauval (Henri) mort en 1710. IV. 523.
Basnage de Flostemauville (Samuel) IV. 523.
Baïsoares , V. Bavarois.
Bassée prises de cette ville , IV. 222. 231. 270.
Bassette jeu défendu , IV. 418.
Bastian créé César , est tué , I. 115.
Bassompierre (Christophe de) mort en 1599. amene des troupes à Charles neuf , III. 286. à la ligue III. 418. a Vaucouleur en engagement , III. 425.
Bassompierre (François de) son fils mort en 1646. IV. 120. 134. fidele à la Régente , IV. 18. est fait Colonel des Suisses , IV. 24. Maréchal de France , IV. 100. 101. ses exploits , IV. 85. 88. 140. 151. ses négociations , IV. 92. 124. 126. 136. 156. épouse la Princesse de Conti , IV. 29. évite une disgrâce , IV. 104. mis à la Bastille , IV. 162. en sort , IV. 233.

- Baste** (George) mort en 1607. vient au secours de la ligue, III. 449.
- Bastille** construite à Paris, II. 465. rendue au Roi, II. 470.
- Batailles** en l'air, II. 6. 223. *V.* Oiseaux.
- Batavaire** est fait mourir en 408. I. 173.
- Bâtard** promu à un Archevêché contre les Canons, II. 123.
- Bâtards** légitimés par le Pape, II. 231.
- Bâtards** troupe d'aventuriers, II. 404.
- Batarnai-Anton** (Claude) tué en 1562. III. 301.
- Bataves** vaincus par les Germains, I. 50. leur origine & leur pays, I. 69. conservent leur liberté, I. 69. se foulevent contre les Romains, I. 50. 57. 70.
- Bataves** (Ile des) sa situation, I. 48. *V.* Belgique.
- Bath** chef tartare, II. 308.
- Batilde** épouse Clovis second I. 443. sagesse de sa Régence, I. 444. ses fondations, I. 460. 462. sa retraite & sa mort en 686. I. 445.
- Battori** (Sigismond, c'est Etienne) mort en 1586. élu Roi de Pologne, III. 333.
- (Gabriel) tué en 618. IV. 13.
- Sigismond mort en 1613. défait les Turcs, III. 535.
- Bavai** ruinée I. 175. prise & rasée, I. 356. III. 197.
- Bavalaun** sauve la vie de Clifton, II. 495.
- Bavarois**, leur pays, I. 381. secouent le joug des François, I. 455. qui les y font rentrer, I. 471. *V.* Baviere.
- Baucht** (Nicolas) Amiral, ses exploits, II. 418. pendu en 1340. II. 420.
- Baudiné** (Gabriel de Cruisil de) tué en 1572. III. 285. 294. 307.
- Baudouin I.** de Flandre Empereur de Constantinople, II. 233. 252. son mariage, II. 214. 215. 254. se ligue avec l'Anglois, II. 226. se croise, II. 231. sa fin malheureuse en 1206. II. 233. *V.* Flandre (Baudouin IX.)
- Baudouin I.** de Boulogne Roi de Jerusalem mort en 1118. II. 155. 157.
- Baudouin II.** de Courtenai Empereur de Constantinople mort en 1272. II. 304. 307. perd l'Empire, II. 319. & le titre, II. 336.
- Baudouin II.** de Rhetel Roi de Jerusalem mort en 1131.
- Baudouin III.** d'Anjou, sa Régence, II. 195. meurt en 1163. II. 203.
- Baudouin IV.** son neveu meurt en 1185. II. 217.
- Baudouin V.** de Montferrat son neveu meurt en 1185. II. 217. *V.* Bourgogne, Flandre, Hainaut, Mets.
- Baudouin** (François) mort en 1572. panche au Luthéranisme, III. 251.
- Baudour**, *V.* Batilde.
- Baudricourt** (Robert de) mort vers 1453. II. 556.
- Baufremont** (Jeanne de) épouse de Givri, III. 636. *V.* Senecey.
- Baugé**, fondation de cette ville II 139. 300. (bataille de) III. 536.
- Baugey** (Guy de) mort en 1268. II 386.
- Baugey** (Sibille de) morte en 1294. épouse le Duc de Savoye, II. 386.
- Baugenci** enlevé aux Anglois, II. 557. (concile de) II. 159. 173. 282.
- Baugenci** (Raoul de) II. 178.
- Baviere**, qui lui a donné ce nom, I. 44. perd le titre de Duché, I. 505. fournie par les Impériaux, IV. 470. 473. Origine de cette Maison, II. 48.
- Baviere** (Garibald Duc de) épouse Valdrade, I. 386.
- Theudon converti, I. 429.
- Hubert soumis par Charles-Martel, I. 471.
- Odillon se révolte, I. 478.
- Taifillon, I. 479. rend hommage à Pepin, I. 490. s'échappe de sa Cour, I. 491. 503. tondu Moine en 787. I. 505. *V.* Theudon.
- Welphon, I. 536.
- Leopold tué vers 908. tige de cette Maison, II. 48.
- Arnoul chassé d'Italie, II. 52. 61. *V.* Arnoul.
- Henri Duc de Baviere & de Frioul excite des mouvemens en Allemagne, II. 72. 79. 92.
- Henri se croise, II. 195.
- Louis mort en 1347. *V.* Louis V.
- Etienne II. son petit fils, mort en 1413. II. 492.
- Louis son fils mort en 1447. ses intrigues en France, II. 510. mis en prison, II. 520. richesses qu'il emporte de France, II. 541.
- Albert mort en 1579. IV. 199.
- Maximilien I. son petit fils mort en 1651. IV. 7. 200. chef de la ligue catholique en Allemagne, III. 602. ses intérêts réglés à Munster, IV. 268. 283.
- Ferdinand-Marie son fils mort en 1679. IV. 401.
- Maximilien II. son fils mort en 1726. ses exploits, IV. 411. 446. refuse de s'unir à la France, IV. 423. 430. 431. 434. prend son parti, IV. 454. 463. 468. 469. 470. 472. 473. 479. 480. fait des propositions de paix qui sont rejetées, IV. 475. est rétabli, IV. 495.
- Joseph-Ferdinand, son fils meurt en 1699. IV. 452.
- Baviere** (Anne-Marie-Victoire de) épouse le Dauphin IV. 401. meurt en 1690. IV. 427.
- Elisabeth mere de Conradin, II. 321.
- Frédéric mort en 1393. II. 528
- Ferdinand Arch. de Cologne mort en 1650. IV. 31.

T A B L E

- Baviere* (Ferdinand-Maximilien , c'est Maximilien , Henri de) mort en 1688. se ligue avec la France , IV. 351. 361. 363. fait la paix , IV. 379.
- Joseph-Clément Archev. de Cologne mort en 1723. IV. 420. prend le parti de la France , IV. 454. rétabli , IV. 495.
- Isabelle épouse Charles six , II. 492. 538. son entrée à Paris , II. 538. haïe des peuples , II. 509. 539. ses intrigues , II. 539. sa haine pour le Dauphin , II. 528. 539. sa mort en 1435. & ses funérailles , II. 540. 564. ses enfans , II. 541.
- Magdelaine morte en 1628. épouse le Duc de Neubourg , IV. 23.
- Marie morte en 1608. épouse l'Archiduc de Grats. III. 511. IV. 12. 199.
- Rutgarde , I. 519.
- Theudelaine Reine de Lombardie , I. 421. V. Deuxponts , Hainaut , Neubourg , Palatin.
- Baalme* (Sainte) ce que c'est , II. 379.
- Baume* (Pierre de la) Ev. de Genève en est chassé , III. 139. mort en 1544. V. Montrevel.
- Baume* (François d'Hostun Marquis de la) tué en 1704 IV. 469.
- Baune* (Jacques de la) mort en 1725. IV. 523.
- Banni* (Etienne) IV. 250.
- Bavon* (Saint) mort en 653. bâtit un Monastere , I. 461.
- Baufset* chassé du château d'If , III. 498.
- Bauson* , ses emplois , I. 150. 154. 155. 157. 163. fa mort en 387. I. 157.
- Baurin* (Guillaume) mort en 1665. IV. 127.
- Baux* (Isabelle dite Eléonore de) veuve de Frédéric Roi de Naples , se retire à Ferrare , III. 56. V. Orange , Tarente.
- Bayard* (Pierre du Terrail , dit le Chevalier) ses exploits , III. 70. 80. 94. tué en 1524. III. 107.
- Bayard* Secrétaire d'Etat , III. 176.
- Bayette* fort pris par les François , IV. 257.
- Bayeux* saccagé , II. 50. pris par les Anglois , II. 528. par les François , II. 575. par les Huguenots , III. 255. sur eux , III. 257. sur la ligue , III. 423. V. Boileyo , Contest , Eudes , Exupere , Pierre.
- Bayle* (Pierre) mort en 1706. IV. 523.
- Bayonne* pris & détendu par les François , II. 576. III. 7. 126. 453. entrevue des Cours de France & d'Espagne en cette ville , III. 271. (bataille de) II. 355. l'Evêque fait le mariage de Louis XIV. IV. 329.
- Bazoche* , origine de ce mot , I. 283.
- Bazoches* (Jacques de) Evêque de Soissons mort en 1228. II. 302.
- Bazoches* (Miles de) Evêque de Soissons mort en 1290. II. 334.
- Bearn* relevé de la Guienne , II. 334. dispute pour la succession de cette Vicomte , II. 452. ren-
- tre sous l'obéissance de la Reine de Navarre ; III. 289. réuni à la Couronne de France , IV. 61. la Religion Catholique y est rétablie , IV. 60. 63. 89.
- Bearn* (Centule IV. Vicomte de) son mariage dissout , II. 172. assassiné vers 1088.
- Pierre mort vers 1153. II. 335.
- Galton VI. son fils , mort vers 1170. II. 335.
- Marie sa tante , sœur de Pierre , épouse
- Guillaume de Moncade , II. 335.
- Gaston VII. son fils mort en 1215. II. 374. dépouillé de ses Etats comme Fauteur d'Hérétiques , II. 239.
- Gaston VIII. petit fils de son frere mort en 1290. relevé de la Guienne , II. 335. ses enfans , II. 452.
- Constance sa fille épouse Guillaume , ou plutôt Henri petit fils de Jean - sans - Terre Roi d'Angleterre , II. 452.
- Maguerite sa sœur épouse le Comte de Foix , II. 452.
- Mathe sa sœur épouse le Comte d'Armagnac , II. 452.
- Guillemette sa sœur épouse l'Infant d'Aragon , II. 452.
- Beat* Tribun des Vénitiens , I. 513. se fait élire Duc ; I. 515. chasse ses freres , I. 515.
- Beatrix* , V. Bourgogne , Castille , Montfort , Portugal , Provence , Vermandois.
- Beucaire* pris par Damville , III. 319. place de sûreté aux Huguenots , III. 338.
- Beaucorroy* (Guillaume de) livre Guines aux Anglois , II. 436. écartelé en 1351. *ibid.*
- Beaufort* donné à Guillaume Roger , II. 423.
- Beaufort* secoure Montauban , IV. 95.
- Beaufort* (François de Vendôme Duc de) revient en Cour , IV. 233. ses intrigues , IV. 255. 286. 291. 296. 304. 308. 310. son accommodement , IV. 310. est mis à Vincennes , IV. 286. s'en sauve IV. 286. tue le Duc de Nemours en duel , IV. 308. défait les Algériens , IV. 337. 341. périt en Candie en 1669. IV. 349. 350. V. Etrées , Vendôme.
- Beaufremont* , V. Baufremont.
- Baugey* V. Baugey.
- Beaujeu* (Guichard de) mort en 1137. son mariage II. 177.
- Imbert IV. mort en 1189. soumis par Philippe second , II. 213.
- Imbert V. mort vers 1250. finit la guerre de Toulouse , II. 293. 303.
- Edoüard I. tué en 1351. II. 437.
- Edoüard II. son neveu mort en 1400. ayant fait jeter par les fenêtres un Huissier , qui lui signifioit un ajournement pour répondre à un crime de rapt dont il étoit accusé , donna ses terres à Louis II. Duc de Bourbon pour se tirer d'affaire.

- Beaufeu** (Pierre de Bourbon de) mort en 1503. ses exploits, II. 606. 614. Lieutenant-Général du Royaume, II. 618. son mariage, II. 622. Régent en France, III. 17. devient Duc de Bourbon, III. 13.
- Anne fille de Louis XI. son épouse morte en 1522. II. 622. son autorité, III. 1. la perd, III. 13.
- Beaulieu** traité fait dans cette Abbaye, III. 337.
- Beaulieu** rend Vincennes au Roi, III. 470.
- Beaulieu** défait les Algériens, III. 595.
- Beaulieu** (le Camus de) tué en 1425. I. 555.
- Beaulieu-Ruzé** (Martin de) mort en 1613. III. 541. a les Sceaux, III. 430.
- Beaulieu** (Louis le Blanc de) mort en 1675. IV. 250.
- Beaumont** (Jean III. de) mort vers 1366. II. 437.
- Jean IV. son fils tué en 1385. II. 470.
- Robert son frere mort en 1408. fait révolter la Bretagne, II. 483. est arrêté, II. 495.
- Jean, II. 557. V. Lavardin.
- Beaumarchais** (Eustache de) II. 337. 338.
- Beaumarchais** (François Bouhier de) IV. 103. disgracié, IV. 112.
- Beaumont** pris par les Alliés, IV. 430.
- Beaumont** en Argonne bâtie, II. 381.
- Beaumont** au Maine érigé en Duché & réuni à la Couronne, III. 170.
- Beaumont** sur Oise vient au Roi, II. 325. ruiné par les payfans, II. 446.
- Beaumont** le Roger érigé en Comté - Pairie, II. 412.
- Beaumont** (Roger de) défait les Rebelles en Normandie II. 138.
- Beaumont** (Matthieu I. Comte de) mort en 1151. humilié par Louis le Gros, II. 160.
- Beaumont** (Jean Comte de) foumet les Albigeois, II. 308.
- Beaumont** (le Comte de) quitte la ligue contre la France, II. 355.
- Beaumont** (Jean de) rend Bayonne aux François, II. 576.
- Beaumont** envoyé à la guerre de Pise, III. 47.
- Beaumont**, IV. 11. V. Adrets.
- Beaumont** (Van) envoyé en Dannemark, IV. 370.
- Beaune** prise de cette place, II. 615. donnée à la ligue, III. 376. retenue dans ce parti, III. 475. reçoit les Royalistes, III. 478.
- Beaune** (Jacques de) Evêque de Vannes mort en 1511. III. 102. V. Samblançay.
- Beaune** (Martin de) son frere Ev. de Tours, III. 102. 638.
- Beaune** (Renaud de) son neveu Ev. de Bourges mort en 1606. III. 102. veut soustraire le Royaume au Pape, III. 440. reçoit l'abjuration d'Henri IV. III. 463. le fait reconnoître par le Clergé, III. 471. réforme l'Université, III. 525.
- Beaune** (Simon de) Evêque de Bourges mort 1296. II. 375.
- Beauvain** (Jean de Croy de) mort en 1581. III. 104. 113.
- Beauri** (combat naval de) IV. 423.
- Beauvais** fondé, I. 29. les habitans en sont reprimés I. 29. tombe au pouvoir des François, I. 362. brûlé, II. 11. veut se soustraire aux impôts, II. 370. enlevé aux Anglois, II. 558. résiste au Duc de Bourgogne, II. 605. Huguenots qui y font massacrés, III. 256. reconnoît Henri IV. III. 472 (conciles d') II. 64. 171. 172. 179. 282. (college de) II. 549. son Evêque a la préférence sur celui de Langres, II. 392. V. Buzenval, Cauchon, Châtillon, Dormans, Dreux, Fumée, Hildeman, Lucien, Marigni, Potiers, Robert, Chrétien, Hugues, Vincent.
- Beauvais-la-Nocle** (Jean de Laffin, dit) III. 296. 337. 338. V. Laffin.
- Beauvais** (Gabriel de) Ev. de Nantes mort en 1678. IV. 195.
- Beauvilliers**, V. Aignan.
- Beauvoir** pris par les Catholiques, III. 292.
- Beauxamis** (Thomas) mort en 1589. perd la Cure de S. Paul, III. 347.
- Bec** (Philippe du) Ev. de Nantes & de Reims, mort en 1605. II. 468.
- Beche-Dauphin** démoli, III. 534.
- Becherel** se rend aux François, II. 469.
- Beck** prisonnier à Lens, IV. 278.
- Becket** (Thomas) Archev. de Cantorbery, ses démêlés avec le Roi d'Angleterre, II. 204. 205. 262. massacré en 1170 II. 206. canonisé, II. 207.
- Becktelseim** pris par les François, IV. 430.
- Bedmar** (Hidore - Jean - Joseph de la Cueva de) mort en 1723. IV. 462. forcé dans ses ligués, IV. 465. ses exploits, IV. 467. 470.
- Begards** supprimés, II. 367. 377. 548.
- Begghe** morte en 692. épouse Ansegise, I. 419. 439.
- Begghe** fille de Pepin, I. 462.
- Begon** gendre de Louis I. I. 546.
- Beguine** fausse prophétesse, II. 337. 346.
- Beguines** abolies, II. 346. 367. 377.
- Behobie** château ruiné, III. 96.
- Beja** (Louis de Portugal Duc de) mort en 1555. III. 350.
- Bekman** ses exploits sur mer, IV. 443.
- Bela III.** Roi de Hongrie mort en 1196. II. 208. son mariage, II. 210.
- Belac** assiégé, II. 120. III. 443.
- Belcastel** de Parmillac, ses intrigues, III. 389.
- Belenus** Dieu Gaulois, I. 258.
- Belesme** vient au Roi, II. 325.
- Belgique**, son étendue & sa division, I. 33. 343. son pouvoir des François, I. 240. V. Bataves.

- Belgius* conduit des colonies de Gaulois, I. 5.
Belgrade pris par les Turcs, III. 102. IV. 430.
 (combat de) III. 149.
Belin (Jean-François de Faudois Comte de) III.
 467. 492.
Belin (Geofroi de Saint) Ev. de Poitiers mort en
 1611. III. 404.
Belin (Geofroi de Saint) Capitaine des Ecorcheurs,
 II. 565.
Beljocuse, V. Balbiane.
Belfaire mort en 565. ses conquêtes, I. 380.
 582.
Bellarmin (Robert) mort en 1621. condamnation
 de plusieurs de ses Ecrits, III. 586. IV. 236.
 237.
Bellay (Jean du) Ev. de Paris mort en 1560. III.
 136. 146. 169. 636. V. Camus.
Bellay-Langezy (Guillaume du) mort en 1543. ser-
 vices qu'il rend à François I. III. 112. 126. 137.
 143. 150. 158.
Bellefonds (Bernardin Gigault de) mort en 1694.
 IV. 345. 379.
Bellegarde en Catalogne pris par les François, IV.
 384.
Bellegarde donné au Duc de Mayenne, III. 488. fur-
 pris par les Savoyards, III. 505. pris par le
 Roi, IV. 293. 312.
Bellegarde (Roger de S. Lary de) III. 212. suit
 Henri trois en Pologne, III. 316. est fait Maré-
 chal de France, III. 329. meurt en 1579. III.
 352.
 — César son fils tué en 1587. III. 330. 388.
 — Roger son cousin mort en 1646. III. 451. 541.
 IV. 120. 134. ses intrigues, IV. 7. 87. 89. 109. 154.
 162. 172. V. André.
Belle-Iste érigée en Marquisat & donnée au Comte
 de Retz, III. 313. pillée IV. 443.
Belle-Iste (Charles de Gondi Marquis de) tué en
 1596. III. 452. 488. 513. V. Gondi, Longue-
 ville.
Belle-Pêche pris par les Anglois, II. 465.
Belles-Lettres en vigueur dans les Gaules, I. 328.
 leur décadence, I. 331. honneurs qu'elles ont
 procuré, I. 331. leur état en France à la fin
 de l'Eglise de chaque siècle.
Belleville cédé à l'Anglois, II. 449.
Bellèvre (Pomponne de) mort en 1607. III. 342.
 360. 394. 495. envoyé en Pologne, III. 316.
 à Vervins, III. 503. est fait Chancelier, III. 518.
 perd les Sceaux, III. 568. 574.
Bellèvre (Pomponne II. de) son petit fils mort en
 1657. rend service au Duc de Montmorenci, IV.
 173. forme une ligue contre l'Espagne IV. 190.
 sollicite le retour de Marie de Médicis, IV. 207.
 son avis dans le procès du Duc de la Vallette,
 IV. 209.
Belluzone pris par les Suisses, III. 46.
Bellovese conduit des colonies de Gaulois, I. 5.
Belser pris sur les Espagnols, IV. 316.
Bely Chancelier de Savoye, II. I. 526.
Benavente, III. 271.
Benavide (Emmanuel de) III. 51.
Bendocabar mort en 1277. ses avantages sur les
 Croisés, II. 323.
Benedict recueille les capitulaires, II. 64.
Benedict Cardinal-Légat mort en 1087. II. 173.
 V. Benoît.
Bénédictins déservent les Cures de campagne & en
 sont empêchés, II. 277. Institution de la Con-
 grégation du Mont-Cassin, III. 38.
Bénéfices, trafic que l'on en fait, I. 445. nommés
 par Charlemagne, I. 526. leurs élections ren-
 dues libres, I. 526. les Papes en disposent par
 usurpation, II. 272. 543. comment Saint Louis
 y nommoit, II. 324. à qui on payoit les Anna-
 tes, II. 543. destinés aux gens de mérite sans
 effet, II. 577. défense de prendre de l'argent
 pour les investitures, III. 34. leur pluralité dé-
 fendue, II. 277. 299. 307. donnés aux Capitai-
 nes, III. 630. V. Biens Ecclésiastiques, Clergé,
 Investitures.
Bénéfices de différente sorte, I. 530.
Bénéficiers contraints de résider à leurs bénéfices ;
 II. 610.
Bénéficiers du Roi ne pouvoient marier leurs filles
 sans sa permission, I. 424.
Benehart, V. Maillé.
Benevent Duché relevant du Roi de France, I.
 532. (bataille de) II. 321.
Benevent (Adelgise Duc de) II. 20.
 — Grimoald mort vers 673. I. 506. 510. 512.
 532. cru forcier, I. 511.
 — Radelchise appelle les Sarrazins, II. 8.
Bénigne prêche à Langres, I. 261. martirisé vers
 180. I. 295.
Bernon Ev. de Mets aveuglé, II. 117.
Bennon Abbé de Clugni mort en 926. II. 116.
Benoise fait enterrer le cœur d'Henri trois, III. 411.
Benoît (Saint) mort vers 544. institue les complies,
 I. 284. lieu où il repose, I. 461. II. 175. sa
 Règle apportée en France, I. 325. enjointe aux
 personnes religieuses, I. 522. accroissement de
 cet Ordre, I. 461. réformé, II. 63. III. 38.
 V. Fleury sur Loire.
Benoît I. Pape mort en 577. I. 395.
 — II. mort en 685. I. 451.
 — III. mort en 858. II. 1.
 — IV. mort en 905. II. 45.
 — V. mort en 965. dégradé, II. 86.
 — VI. étranglé en 974. II. 82.
 — VII. mort en 984. II. 82.
 — VIII. mort en 1024. II. 119.
 — IX. (Théophilacte) mort en 1054. II. 134.
 — X. (Jean) mort en 1059. II. 147.

- Benoît XI.** (Nicolas Boccafini) élu, II. 363. meurt en 1304. *ibid.*
 — **XII.** (Jacques Fournier) élu, II. 416. meurt en 1342. II. 422.
 — **XIII.** (Pierre de Lunç) II. 501. prolonge le schisme, II. 511. 513. dépoté, II. 516. 528. meurt en 1424. II. 524.
Benoît Abbé d'Aniane mort en 821. réforme l'Ordre de S. Benoît, II. 63.
Benoît Coadjuteur de Limoges aveuglé, II. 115.
Benoît (René) mort en 1608. convertit Henri IV. III. 462. son confesseur, III. 513. 638.
Benon, V. Bovon, Saxe.
Bentheim (Ernest-Guillaume Comte de) mort en 1693. protégé par les Hollandois, IV. 351. 367. il répudie la femme Gertrude de Zelft morte en 1679. *ibid.*
Bentivogles usurpent Boulogne, III. 44.
Bentivogle (Jean) mort en 1508. allié de Sforce, III. 16. chassé de Boulogne, III. 57.
Bentivoglio (Guy) Cardinal mort en 1644. IV. 89.
Beorgue Roi Alain tué en 465. I. 137.
Bérangelle, V. Cañille, Navarre.
Berenger I. Roi d'Italie, son origine, I. 546. proclamé Roi d'Italie, II. 38. 39. 48. 49. appelle les Hongrois, II. 57. meurt en 925. II. 57.
Berenger II. son extraction, II. 57. déclaré Roi d'Italie, II. 76. éloigne les Hongrois, II. 78. vaincu par les troupes d'Othon qui le rétablit II. 79. chassé d'Italie, II. 85. sa mort en 966. II. 86. V. Frioul, Provence, Rennes.
Berenger, II. 166. ses erreurs, II. 167. sa retraite & sa mort en 1091. II. 168.
Berenger dispute sur la propriété des biens, II. 546.
Berevrude épouse Clotaire deux, I. 418. 422. meurt en 620. I. 423.
Berezini partisan de Ragotski, IV. 459.
Berga pris par les François, IV. 316.
Bergame saccagée, I. 226. II. 57.
Bergerac pris par les Anglois, II. 292. 423 par les François, II. 472. 575. IV. 95. (traité de) III. 345.
Berghes, S. Vinoux se révolte contre les François, II. 360. saccagé, II. 490. pris par les François, III. 212. IV. 267. 324. 345. par les Espagnols, III. 366.
Berghes (le Marquis de) meurt en 1569. III. 275.
Beringhen (Pierre) III. 541.
Berland (Pierre) Archev. de Bourdeaux mort en 1453. III. 36.
Berlaymont (Louis de) Ev. de Cambrai mort en 1596 favorite les Espagnols, III. 485.
Bernard (Saint) Abbé de Clairvaux mort en 1153. II. 290. son extraction & son crédit, II. 194. prend le parti d'Innocent deux, II. 186. prophétise contre Louis IX, II. 186. prêche la croisade, II. 195. l'événement contraire à ses prophéties le décrédite,
 II. 198. ses disputes contre Abailard, II. 194. contre les Henriciens, II. 197. 263. 264. empêche le massacre des Juifs, II. 264.
Bernard (Saint) Abbé de Tiron mort en 1106. II. 290.
Bernard (frere) II. 219. fait chasser les Juifs, II. 213.
Bernard Ev. d'Aufsch, II. 374.
Bernard Archev. de Vienne, mort en 843. II. 68. 69.
Bernard de Rennes mort vers 1162. Cardinal, II. 286.
Bernard fils de Charles-Martel, ses enfans, I. 476. suit Charlemagne dans la conquête de l'Italie, I. 499.
Bernard petit fils de Charlemagne est Roi d'Italie, I. 517. relève de Louis premier, I. 532. est aveuglé & meurt en 818. I. 534. V. Vermandois.
Bernard son petit fils, I. 535.
Bernard bâtard de Charles trois, II. 38. V. Comminges, Foix, Gothie, Senlis.
Bernard (Etienne) mort en 1609. fait rentrer Marfeille dans l'obéissance, III. 490.
Bernard (Jacques) mort en 1718. IV. 523.
Bernardi (Arnaud) Archev. d'Aix, II. 550.
Bernardi (Jean) Archev. de Tours, meurt en 1466. III. 35.
Bernardin Albizefchi, dit de Sienne mort en 1444. réforme les Cordeliers, III. 38.
Bernier ou Bernard petit fils de Charles-Martel, I. 476.
Bernouiere tué en 1602. III. 550.
Berquier, V. Wormes.
Berquin (Louis) brûlé en 1529. III. 128. 617.
Berre prise par le Duc de Savoye, III. 441. 489.
Berry occupé par les Visigoths, I. 247. 248. pris aux Anglois, II. 249. 466. érigé en Duché, II. 455. & donné à
Berri (Jean de France Duc de) fils du Roi Jean, ses exploits, II. 464. 466. 472. 490. 493. ses exactions, II. 497. peu considéré, II. 482. dispute le Gouvernement au Duc de Bourgogne, II. 517. mort en 1416. V. Auvergne, Charles fils de Charles VII.
Berri (Charles de France Duc de) petit fils de Louis XIV. sa naissance, IV. 415. son mariage, IV. 418. 484. sa mort en 1714. IV. 494.
Berry (le Marquis de) IV. 54.
Bersello prises de cette ville, IV. 460. 467.
Berte femme de Pcpin, I. 493. signification de ce nom, I. 493. sa mort en 783. I. 494.
Berte prétendue fille de Pepin, I. 492.
Berte épouse Ethelbert & le convertit, I. 394.
Berte morte en 926. ses mariages, II. 18. 57. 61.
Berte épouse le Roi Robert qui la répudie, II. 1207. 130. 135. V. Berthe.
Bertechilde épouse Dagobert, I. 434.

- Bertefroi*, I. 401. tué en 587. I. 409.
Bertefrot Ev. d'Amiens, I. 460.
Berthe, signification de ce mot. II. 109. *V.* Berte.
Berthe fille de Charlemagne morte en 853. I. 518.
Berthe ou plutôt Gerberge épouse Carloman, I. 496. se retire de France, I. 496. 499. tombe au pouvoir de Charlemagne, I. 499.
Berthe épouse Philippe I. II. 150. 164. répudiée, II. 152. 164. reprise, II. 165. sa mort en 1111. & ses enfans, II. 165.
Berthe soutient le siège de Vienne. II. 19.
Berthelede fille de Cherebert mauvaise Religieuse, I. 394.
Berthier Maire de Neustrie, I. 455. tué en 687. I. 455.
Berthier (Saint) bâtit un monastere, I. 461.
Bertier Roi de Turinge tué vers 530. I. 378.
Bertier, sa hardiesse, IV. 394.
Bertignes (Raymond de) se pend en 1330. II. 410.
Bertin (Saint) mort vers 709. fonde un monastere, I. 462. qui est brûlé, II. 11.
Bertoaire fille de Theodebert, I. 384. 416.
Bertoald Maire du Palais de Bourgogne tué en 604. I. 413.
Briacald Duc Saxon tué en 628. I. 420.
Bertold, *V.* Meranie, Zeringhen.
Bertouville (Cothon) pendu en 1562. III. 259.
Bertrade de Montfort quitte le Comte d'Anjou pour épouser Philippe I. II. 153. 164. excommuniée, II. 153. 154. 159. son mariage approuvé, II. 159. tâche de faire perir Louis VI. II. 160. 177. ses enfans, II. 153.
Bertrand (S.) Ev. de Comminges mort en 1125 bâtit une ville de son nom, I. 407 II. 381.
Bertrand (Pierre) Ev. d'Autun mort en 1348. II. 399. 414. 545. *V.* Tripoli.
Bertrand Archev. de Tarentaise, II. 412.
Bertrandu (Jean) III. 636. est fait premier Président puis Garde des Sceaux, III. 184, on les lui ôte, III. 226. meurt en 1560. III. 235.
Bertric Roi des Visigoths, I. 414.
Berulle (Pierre de) mort en 1629. IV. 250. amene des Carmelites en France, III. 634. fonde l'Oratoire, IV. 243. ses négociations, IV. 75. 113.
Berwick (Jacques Fitz - James Duc de) tué en 1714. passe en France, IV. 423. ses exploits, IV. 476. 487. 496.
Besacers, ancien nom des Mandians, II. 377.
Besançon, capitale de la cinquième Lionnoise, I. 33. 343. ses académies, I. 331. pris par les François, IV. 347. 379.
Besançon (Hugues de) Ev. de Paris mort en 1352. II. 457.
Besans, leur valeur, II. 313.
Besons (Jacques Bazin Maréchal de) mort en 1733. prend Landau, IV. 493.
Bessaron mort en 1472. Légat en France, II. 603.
Besse (du) secoure la Duchesse de Nevers, IV. 54. *V.* Luffignan.
Bestiaux (mortalité des) IV. 486.
Betes à corne. maladies sur elles, I. 511. 536.
Beisford (Simon de) décapité en 1329. II. 413.
Beisfort (Jean d'Angleterre Duc de) Régent en France, II. 537. son mariage, II. 552. meurt en 1435 II. 563. *V.* Couci.
Bethune (combat de) III. 8. pris par les François IV. 260. par les alliés, IV. 484.
Bethune (Philippe Comte de) mort en 1649. ses négociations, IV. 73. 75. 109. 114. *V.* Charrot, Orval, Sully.
Betsac (Jean de) brûlé en 1389. II. 497.
Bevon Card. de S. André (David) dispute la Régence d'Ecosse, III. 159. assassiné en 1546.
Beverning (Jerôme de) mort en 1690. IV. 397.
Beumier (Marc) IV. 250.
Beuningen (Van) Ambassadeur en France, IV. 346.
Beuve (sainte) *V.* Luillier.
Beuveron (retraite de S. James de) II. 555.
Beuron (Pierre de Harcourt Marquis de) mort en 1627. IV. 86.
Beuron (Françoise Harcourt Marquis de) mort en 1705. IV. 293. *V.* Harcourt.
Beze (Theodore de) mort en 1605. au Colloque de Poissi, III. 250. député de Genève à Henri IV. III. 530. met les Picaumes en vers, III. 620. Professeur à Genève, IV. 238.
Beziers pris sur les Sarrafins, I. 474. sur les Aquitains, I. 491. sur les Albigeois, II. 238. cédé au Roi, II. 318. (Concile de) I. 300. 309. 348. II. 374. (traité de) IV. 172. *V.* Strozzi.
Beziers (Raymond Trincavel Vicomte de) II. 244.
Biagras forcé par les Impériaux, III. 107.
Biberack pris par le Duc de Baviere, IV. 463.
Bibran martyrisé, I. 295.
Bible, antiquité de sa traduction Françoise, II. 545.
Bibliothèque du Roi augmentée, II. 622. III. 132. 222.
Bicêtre, ce Château brûlé, II. 518.
Biche, prise de ce Château, IV. 182. 183.
Bichi (Alexandre) mort en 1657, IV. 262.
Bicoque (bataille de la) III. 101.
Bidoisan (François de S. Paul) tué en 1596. III. 491.
Bien de l'Etat, ce que l'on appelle ainsi, IV. 137.
Bien public (Ligue du) II. 591.
Biens Ecclesiastiques exempts des charges publiques; & de redevances, I. 275. 432. perdent leurs immunités, I. 432. Clotaire avoit dessein d'en prendre les deux tiers; abus qu'en fait Charles-Mattel, I. 472. 521. Carloman les aliène, I. 522. Menaces contre les Usurpateurs, II. 64.

56. rendus aux Ecclésiastiques, II. 104. envahis par les Seigneurs, II. 115. inféodés aux Laïques, II. 165. comment ils sont retournés aux Ecclésiastiques, *ibid.* envahis par Louis VI. II. 186. les Papes veulent les affranchir du Souverain, II. 267. 268. sujets au cinquième comme les Laïques, II. 264. aliénés au profit du Roi, III. 268. par autorité du Pape, III. 338. rachetés, III. 576. occupés par des Militaires, III. 630. V. *Benéfices, Clergé, Dixmes, Décimes, Evêques.*
- Bur** Core-de Fer ravage la France, II. 7.
- Biez** (Oudar du) défend Montreuil, III. 165. son procès, III. 177. mort en 1553.
- Bigame** mis en pénitence, II. 117.
- Biganie** excommuniée, II. 144.
- Bigne** (la) découvre la conspiration d'Amboise, III. 234.
- Bigon** (Jerôme) mort en 1656. IV. 192.
- Bigorre** cédé à l'Anglois, II. 449.
- Bigorre** (Centurie III. Comte de) II. 247.
- Etienneette sa fille morte vers 1190. épouse Guy de Montfort, mort vers 1220. II. 247.
- Mathie de Matthas sa petite fille, ses enfans. II. 452.
- Bigo** (Emeric) III. 342.
- Bilchilde** épouse Theodebert second & meurt en 609. I. 415.
- Bilchilde**, femme de Childeric second fait disgracier S. Léger, I. 447. est tuée en 633. I. 448.
- Bilieux** (mal) III. 312.
- Blaimer** ne peut sauver Anthemius, I. 243.
- Bilivule** amenée en France, I. 471.
- Billers** introduits au lieu d'argent, IV. 470.
- Billats** de monnoye, IV. 478. amortis, IV. 483.
- Blinrus** Duc en Saxe, II. 33.
- Blisen** (Thomas) mort en 1618. IV. 523.
- Bliz** défait une flote François, IV. 478.
- Binghen** bâti, I. 41. 142. pris par les François, IV. 257.
- Birkas** (Jacques) tué en 1677. IV. 393.
- Bins** brûlé, III. 197. pris, III. 349. 387.
- Bjord** livre Arles au Duc de Savoye, III. 441. affaîné en 1592. III. 454.
- Blorn** Roi de Suede se fait Chrétien, I. 516.
- Birague** (René de) Cardinal, III. 636. conseille la saint Barthelemi, III. 304. 306. sa barangue ennueuse aux Etats, III. 341. meurt en 1583. III. 369.
- Birell** (S. Jean-Pierre) mort en 1360. II. 548.
- Biron** (Jean de Gontaut de) meurt en 1557. III. 228.
- Charles, c'est Armand son fils négocie pour les Huguenot, III. 280. 292. échappe à la saint Barthelemi, III. 308. ses exploits, III. 312. 355. 363. 366. 419. 439. 444. 448. dans le parti des politiques, III. 313. est fait Maré-
- chal de France, III. 347. reste fidele à Henri quatre, III. 415. attendant qu'il avoit pris sur lui, III. 426. 430. sa politique, III. 449. tué en 1592. III. 452.
- Biron** (Charles de Gontaut de) son fils est fait Amiral, III. 454 le cede, III. 471. 473. ses exploits, III. 479. 484. 497. 528. ses négociations, III. 537. 541. mécontent, III. 517. 523. 531 le Roi lui pardonne, III. 531. sa conspiration, III. 543. est arrêté, III. 545. décapité en 1602. III. 547. V. *Blancart.*
- Claude sa sœur, morte en 1607. veuve en 1605. de Charles de la Rochefoucaut, Comte de Roucy, III. 544.
- Bischo** (Guillaume) II. 622.
- Bischoes** II. 546. 548.
- Bisfi** (Henri de Thiard de) Card. mort en 1737. IV. 521.
- Bisfi** (Jacques de Thiard de) ses exploits, IV. 410.
- Bisnol** Conseiller fait prisonnier, IV. 304.
- Buberid** Roi Allemand, I. 149.
- Bisfch** pris par les François, IV. 403.
- Buit** vaincu par les Romains, I. 7.
- Blacons** remet Orange au Prince, III. 583.
- Blawel** (George de) prête le serment du Test au Roi d'Angleterre, III. 592.
- Bladaste** Capitaine François, I. 401. 407.
- Blainville** (Jean Varigniez de) mort en 1628. ses négociations, IV. 83. 84. 127.
- Blamont** (Thomas de) Ev. de Verdun mort en 1305. II. 394.
- Blanc-Rollet** (le) se déclare pour Henri IV. III. 418. V. *Beaulieu.*
- Blancard** (Jean de Biron de S.) mort en 1636. III. 545. V. *Biron.*
- Blanchard** décapité en 1419. II. 531.
- Blanche** femme de Louis V. l'empoisonne, II. 93. 95.
- Blanche** fille de S. Louis épouse l'Infant de Castille, II. 322. mal-traitée par son beau pere, II. 337. morte en 1320.
- Blanche** fille de Philippe III. empoisonnée en 1305. II. 343. 348. 358.
- Blanche** fille de Philippe le Bel, II. 371.
- Blanche** fille de Philippe V. morte en 1358. II. 398. 399.
- Blanche** (Jeanne dite) fille de Philippe VI. morte en 1371. II. 431.
- Blanche** fille du Roi Jean, II. 456.
- Blanche** (Jeanne c'est) fille de Charles le Bel morte en 1392. épouse le Duc d'Orleans, III. 431.
- Blanche** d'Evreux Reine de Navarre morte en 1441. son mariage, II. 554. 579. V. *Artois, Bourgogne, Bourgogne, Castille, Navarre, Provence, Valois.*
- Blanchefnil** (Nicolas Potier de) mort en 1635. III. 545. 608.

- Blancmesnil* (René de) son petit-fils mort en 1680. IV. 278. 280. V. Potier.
- Blancs*, faction unie aux Gihelins, II. 354.
- Blancs-manteaux*, leur institution, II. 378.
- Blindine*, son martyre, I. 294.
- Blanquetique*, les Anglois y passent la Somme, II. 425.
- Blasphémateurs*, Edits contre eux, II. 213. IV. 30. 302. 343.
- Blasés* fortifié par les Espagnols, III. 435. 443. rendu au Roi, III. 508.
- Blaye* défendue par les Anglois, II. 510. vendue à Luffan, III. 453.
- Blé*, V. Uxelles.
- Bléd* miraculeux, I. 103. exempt d'impôts, III. 495.
- Bléde* Roi Hun assassiné en 443. I. 218. 358.
- Bleno* (Charles Corbon Comte de) IV. 393.
- Bleré* (bataille de) II. 140.
- Blitilde* crue fille de Clotaire I. I. 390.
- Blois* vendu au Roi, II. 305. 325. au Duc d'Orléans, II. 498. uni à la couronne, III. 172. pris aux Huguenots, III. 257. 280. V. Champagne.
- Blois* (Thibaud de Champagne Comte de) son mariage, II. 198. 202. 208. tué en 1191. II. 221.
- Blois* Louis son fils, cousin, & non pas frere de Thibaud. V. Comte de Champagne, mort en 1205, se croise, II. 231. sa sœur Marguerite n'ayant eu qu'une fille Marguerite d'Avèfnes, morte en 1241. fit passer ce Comté dans la Maison de Châtillon par son mariage avec Hugues de Châtillon. V. Boulogne.
- Louis de Châtillon, arriere petit-fils de son fils mort en 1346, II. 417.
- Guy son fils mort en 1397, II. 464. vend ses terres au Duc d'Orléans, II. 498.
- Blois* (Charles de Châtillon) frere de Louis épouse l'héritiere de Bretagne, II. 417. pris prisonnier, II. 427. mis en liberté II. 437. tué en 1364, II. 459.
- Jean I. son fils, Comte de Penthievre mort en 1403, prisonnier, II. 427. délivré II. 494. son mariage. *ibid.* III. 7.
- Guy son frere prisonnier, II. 427.
- Olivier fils de Jean mort en 1433, enleve le Duc de Bretagne, II. 531. sa punition, II. 531.
- Charles II. son frere mort vers 1433. II. 530. III. 7.
- Jean II. son frere mort en 1454, II. 530. rentre dans ses terres, II. 575. 576.
- Guillaume son frere mort en 1455. II. 530. III. 12.
- Françoise sa fille épouse Alain d'Albret, III. 12. morte vers 1481, III. 29.
- Nicole fille de Charles II. épouse Jean de Bro-
- se, III. 7.
- Blois* (Marguerite de) sœur de Jean I. morte en 1404. épouse le Duc d'Anjou, II. 493.
- Marie sa sœur, épouse le Connétable de Castille II. 436. V. Avaugour.
- Blond de Rochecour*, (le) III. 176.
- Blondel* (David) mort en 1655, IV. 523.
- Blondel* (Moyse) mort en 1644. IV. 251.
- Blondel* trahit Genève, III. 551. son supplice en 1606. III. 552.
- Boabdile* Roi de Grenade vaincu, III. 14.
- Boamond*, V. Antioche.
- Bobelene* fonde des Monasteres, I. 462.
- Bobelene* (saint) Abbé de saint Maur I. 462.
- Bobigny*, III. 263. V. Mezieres.
- Bobon* Evêque de Digne, déposé, I. 464.
- Bobon* Ev. de Valence, trahit S. Leger, I. 452.
- Bocart* (Jean) Evêque d'Avranche mort en 1484. II. 622.
- Bochart* (François) Ev. de Clermont, mort en 1715. intrigues des Jésuites pour lui faire écrire une lettre contre le Cardinal de Noailles, IV. 514.
- Bochart* (Jean-Jacques) mort en 1722. veut engager son oncle à écrire au Roi contre le Cardinal de Noailles, IV. 514.
- Bochart* (Mathieu) IV. 523.
- Bochart* (Samuel) mort en 1669. 523.
- Bochetel* (Bernardin) Ev. de Rennes, III. 278. 632.
- Bodegrave* saccagé, IV. 370.
- Bodillon* tue Childeric second, I. 448.
- Bodin* (Jean) mort en 1596, III. 342. 403.
- Boete* assassiné en 454. I. 229.
- Boemond*, V. Antioche.
- Boesse*, V. Escodoca.
- Bogistas*, V. Pomeranie.
- Boheme*, son ancien nom, I. 513. troubles de ce Royaume, I. 64. 65. 80. 90.
- Boheme* (Bonne de) épouse le Roi Jean, II. 416. 455. meurt en 1349. II. 430. 455. V. Autriche, Charles, Elisabeth, Hus, Jean, Lechon, Rodolphe, Wenceflas.
- Bohemiens* défaits en bataille, I. 513. qui l'on apolloit ainsi. II. 528.
- Bohemus* (Maurice c'est Martin) mort en 1662. IV. 523.
- Boiens* chassés de Boheme, I. 44.
- Boileau* (Jacques) mort en 1716 IV. 522.
- Boilen* (combat de) IV. 424.
- Boine* (bataille de la) IV. 429.
- Bojocalus* périt avec son peuple, I. 65.
- Bois* (Jean du) II. 492.
- Bois* (Pierre du) II. 484. 488.
- Boislauphin* (Urbain de Laval de) mort en 1629. arrêté, III. 398. mis en liberté, III. 402. rend le Mans, III. 422. est fait Maréchal par la Ligue, III. 456. son accord avec Henri IV. III. 481. dans

- le parti de Marie de Médicis, IV. 32. 42. 84.
Boiffé (Jean de Thumeri de) ses négociations, III. 603. IV. 24.
Boisy (Adrien de Gouffier -) mort en 1523, III. 636.
Boisy (Artus de Gouffier de), III. 72. 85. meurt en 1519. III. 88.
Boisy (Claude Gouffier -) mort en 1570. III. 118. 145. 322.
Bolduc (Paul) mort en 1614. IV. 250.
Bolstas I. Roi de Pologne mort en 1025. II. 121.
Bollandus (Jean) mort en 1665. IV. 250.
Bologne, V. Boulogne.
Bolognetti Nouce en France, IV. 192.
Bombes inventées, III. 95.
Bommel évacuée par les François, IV. 376.
Bonacin: (Martin) mort en 1631, IV. 250.
Bonail pris sur les Protestans, IV. 121.
Bonaventure (Romain) mort en 1242. Légat en France, II. 292. 302. 374.
Bonaventure (saint) mort en 1274. II. 336. 380. 381.
Bondnelle pris par les François, IV. 467.
Bondrieulant pris par les Hollandois, IV. 371.
Bonet Capitaine François, I. 131.
Boniface, prise de cette place, III. 194.
Boniface I. Pape mort en 423. I. 335. 349.
 — II. mort en 532. I. 376.
 — III. mort en 606. I. 406.
 — IV. mort en 614. I. 406.
 — V. mort en 625. I. 406.
 — VI. mort en 897. II. 45.
 — VII. (Francon) mort en 985. II. 82.
 — VIII. (Benoit Cajetan) élu, II. 353. institue le Jubilé, II. 358. ses idées sur la puissance Pontificale, II. 358. ses démêlés avec Philippe le Bel, II. 354. 356. 358. accusations contre lui, II. 359. 362. excommunié le Roi, II. 359. arrêté prisonnier, II. 362. meurt en 1303. II. 363. révocation de ses bulles, II. 363. 364. sollicitations vaines pour la condamnation de sa mémoire, II. 364. 367.
 — IX. (Pierre Thomacelli) mort en 1404, II. 497. 509.
Boniface martyr Thébéen, I. 295.
Boniface (Windfride) couronne Pepin, I. 480. 486. son dévouement au Pape, I. 521. 522. II. 274. martirisé en 754. I. 527.
Boniface Comte en Afrique, desservi à la cour, I. 195. 196. 197. 198. appelle les Vandales, I. 199. 354. rentre en grace, I. 199. est tué en 432. I. 207. V. Montserrat.
Bonface pendu en 1585, III. 374.
Bonn fondée, I. 41. 142. brûlée, II. 33. prises de cette ville, I. 210. IV. 376. 425. 466.
Bonne fille de Charles V. meurt en 1360. II. 479. P. Bohème, Savoye, Luxembourg.
- Bonnivet* (Guillaume Gouffier de) sa faveur, III. 88. prend Fontarabie, III. 96. tué en 1515. III. 104. 107. 121.
Bonnivet (Ayné de Rochechouart Marquis de) mort en 1651. IV. 27.
Bonours reconnu Empereur est pendu en 281. I. 104.
Borgheld capitulé dans Zwol, IV. 363.
Bons-hommes, V. Minimes.
Bootins (Arnoul), mort en 1650. IV. 523.
Bonzi (Jean Card. de) mort en 1621. IV. 15. 274. 32.
Borpart, sa fondation, I. 41.
Borsk pris prisonnier, IV. 487.
Boreel Plénipotentiaire à Rîsvick, IV. 444.
Boreel (Abraham, c'est Adam) mort en 1666. IV. 523.
Borghese (Scipion Caffarelli) mort en 1633. IV. 90.
Borgia Duché donné à du Guefclin, II. 462.
Borgia (César) son caractère, III. 16. donné en ôtage au Roi, se sauve, III. 19. est fait Duc de Valentinois, & se marie, III. 43. commande les François à Naples, III. 48. 49. évite l'effet du poison, III. 53. sa mort en 1516. III. 54.
Borgia (François) Card. de Cosence mort en 1511. III. 65.
Borgoforte pris par les alliés, IV. 475.
Bormia (passage de la) IV. 468.
Bormio pris par les François, IV. 115.
Borfelle, V. Ostrevant.
Borale, V. Leutgarde.
Bose d'Emandreville (Jean du) décapité en 1562. III. 259.
Bois-Rose surprend Fescamp, III. 451. se rend au Roi, III. 465.
Bosco pris par les François, III. 123.
Bosco mêlé dans les intrigues de Biron, III. 532.
Bosclauc érigé en Evêché, III. 217.
Bosnie enlevée aux Turcs, IV. 448.
Bosnie (Elisabeth de) veuve du Roi de Hongrie; massacrée en 1386. II. 492.
Boson défait par les Visigoths, I. 409. V. Gontran Boson.
Boson, ses gouvernemens, II. 19. 22. son mariage, II. 22. 27. conspire contre Charles le Chauve, II. 24. adopté par le Pape, II. 27. se fait Roi d'Arles, II. 31. en est chassé, II. 32. mort en 888. II. 39. V. Bourgogne, Périgord, Tuscane.
Bosquet (François) Ev. de Montpellier mort en 1676. IV. 250.
Bossyo (Jean de) Ev. de Bayeux affommé en 1418. II. 529.
Bossu (Maximilien de Henin Comte de) meurt en 1578. III. 349.
Bossu (Honorine de Glimes, veuve du Comte de)

- morte en 1670. mariée au Duc de Guise, IV. 272. *V.* Longueval.
Bossuet (Jacques Benigne) mort en 1704. IV. 523. sa jalousie contre M. de Fenelon, IV. 509.
Boubelen tué en 591. I. 410.
Boucan, *V.* Douglas.
Boucanegre décapité en 1402. II. 503.
Bouchage, *V.* Joyeuse.
Bouchain livré au Roi, II. 612. qui le rend, II. 615. pris par les François, III. 95. IV. 391. 491. par les Allés, IV. 487.
Bouchard Comte d'Étable, I. 513., *V.* Corbeil, Melun, Montmorenci.
Bouchard découvre les menées contre les Guises, III. 238. 240.
Bouchard (l'Île) reçoit le Roi de Navarre, III. 404.
Boucher (Jean) partisan des Seize, III. 446. meurt à Tournay en 1644. III. 470.
Bouchers (compagnies de) à Paris, II. 518. abolies, II. 527.
Boucicaut (Jean le Meingre dit) mort en 1421. Gouverneur de Genes, II. 503. ses exploits, II. 503. 504. 505. 510. 525.
Boucher la perte honteuse chez les Germains, I. 26.
Boves Comte, II. 18.
Boves (Enguerrand de) II. 162.
Boufflers (Louis-François de) mort en 1711. prend possession de Casal, IV. 405. est fait Maréchal de France, IV. 433. commande le Camp de Compiègne, IV. 450. ses exploits, IV. 430. 431. 432. 434. 439. 441. 445. 461. 462. 466. capitule dans Lille, IV. 480.
 — Antoine-Charles-Louis son fils mort en 1711. IV. 480.
Bouguier (François) fait manquer Marseille, III. 374.
Bouhours (Dominique) mort en 1702. IV. 523.
Bouillon vendu à l'Évêque de Liège, II. 155. pris par les Impériaux, III. 93. repris sur l'Empereur, III. 191. compétiteurs pour cette Duché, III. 387.
Bouillon (Godefroi de) II. 151. se croise, II. 155. élu Roi de Jérusalem, II. 156. meurt en 1100. II. 157.
Bouillon (Henri-Robert de la Marck Duc de) mort en 1574. III. 255.
 — Guillaume Robert son fils, III. 384. meurt en 1588. III. 487. *V.* Marck.
 — Charlotte la sœur morte en 1594. III. 476. héritière de la Duché de Bonillon, III. 387. le fait passer dans la Maison de la Tour d'Auvergne, III. 342. en épousant
 — Henri de la Tour d'Auvergne, III. 483. 486. dans le parti du Duc d'Alençon, III. 314. 335. abandonne le Roi de Navarre, III. 344. retient à sa Cour, III. 354. ses exploits, III. 380. 431. les mariages, III. 443. 476. les négociations, III. 492. 493. IV. 17. mécontent. III. 499. 517. s'éloigne de France, III. 549. 554. 573. revient à la Cour, III. 579. ses menées sous la Régence de Louis XIII. IV. 4. 5. 10. 16. 17. 18. 23. 26. 27. 32. 41. 45. 48. 49. 60. 67. trahir les Protestans, IV. 10. veut disposer du Taillon, IV. 40. meurt en 1623. IV. 103. *V.* Nassau.
Bouillon (Frédéric-Maurice Duc de) son fils quitte les Réformés, IV. 98. complice de Cinq-Mars, IV. 220. 224. 225. 226. arrêté, IV. 228. son accommodement, IV. 229. ses intrigues sous la Régence de Louis XIV. IV. 286. 294. 295. 301. 302. meurt en 1652. IV. 308.
 — Godefroi-Maurice son fils mort en 1721. son mariage, IV. 411. *V.* Mancini, Tour d'Auvergne.
 — Emanuel-Théodose son frere Cardinal mort en 1715. IV. 400. 401.
Boukin, *V.* Douglas.
Boulangier (Jean le) mort en 1481. II. 614.
Boulangers punis pour avoir mélangé le pain, II. 389.
Boulaye, II. 378. a le Card. de Bourbon en garde, III. 427.
Boulaye (Maximilien Echallart Marquis de la) IV. 286. *V.* Marck.
Boulen (Anne de) aimée d'Henri huit, III. 128. l'épouse, III. 135. décapitée en 1535. III. 147.
Boulogres hérétique, II. 203.
Boulogne usurpée sur les Papes, III. 44. leur revient, III. 57. prise par les François, III. 64. 65.
Boulogne en Picardie avoit une flotte Romaine, I. 126. prise par Constantius, I. 111. par les François, I. 214. sa tour d'ordre réparée, I. 509. prise sur le Flamand, II. 89. l'hommage en est cédée à la France, II. 223. se rend à Louis XI. II. 612. retourne à la Maison de la Tour d'Auvergne, II. 451. *V.* Auvergne, Tour d'Auvergne. Donnée au Duc de Bourgogne, II. 563. 594. prise par les Anglois, III. 164. 165. 167. qui le rendent, III. 183. 184. se déclare pour le Roi contre le Duc d'Épernon, IV. 74. fondation de son Hôpital, II. 457.
Boulogne (Adolphe Comte de) mort en 933. II. 53.
 — Godefroi Chancelier de France mort vers 1096. II. 149.
 — Eustache II. son frere, II. 149. *V.* Ardenne.
 — Godefroi son fils mort en 1100. *V.* Bouillon.
 — Baudouin son frere. *V.* Baudouin, Mélifende
 — Eustache III. son frere, mort vers 1120. se croise, II. 155.
 — Mahaut I. sa fille morte en 1152. II. 183. épouse
 — Etienne

Boulogne (Etienne de Champagne, Comte de Blois & de) mort en 1152. précédé à la Comté de Flandre, II. 183. usurpe le Royaume d'Angleterre, II. 188. 193. 198. 199.

— Eustache son fils mort en 1153. son mariage, II. 190. 191. devient Duc de Normandie, II. 193. meurt en 1153. II. 198.

— Renaud de Dammartin gendre de sa sœur, se ligue contre Philippe second, II. 226. dépouillé de ses terres, II. 240. brûle la flotte François, II. 242. pris prisonnier, II. 243.

— Mahaut II. sa fille morte en 1258. son mariage, II. 229. 249. répudiée par le Roi de Portugal, III. 351.

— Philippe de France son mari meurt en 1233. II. 249. contraire à la Régence de Blanche de Castille, II. 304. lui devient favorable, II. 305.

— Robert fils ou frere prétendu de Mahaut II. elle étoit fille unique, & n'eut point d'enfans mâles, III. 351. V. Auvergne.

Bovon Ev. de Châlons mort en 947. II. 54. destitué, II. 60.

Bourbon pris sur les Aquitains, I. 491. érigé en Duché-Pairie, II. 405. 412. son cri de guerre I. 26.

Bourbon (Archambaud V. de) mort en 1113. II. 179.

— Hemon son frere soumis par Louis VI. II. 179.

— Archambaud IX. mort en 1249. II. 325.

— Agnès sa fille morte en 1283. épouse le fils du Duc de Bourgogne, II. 325.

— Béatrix de Bourgogne, Dame de Bourbon sa fille, morte en 1310. II. 325. épouse

— Robert de France Comte de Clermont mort en 1317. II. 325.

— Louis I. son fils, mort en 1341 devient Duc & Pair, II. 405.

— Pierre I. son fils tué en 1356. II. 440. 461.

— Louis II. son fils mort en 1410. II. 454. 476. 480. va faire la guerre en Afrique, II. 490. 497.

— Jean I. son fils mort en 1413. II. 517. pris par les Anglois, II. 525.

— Charles I. son fils mort en 1456. II. 533. 557. 562. 567.

— Jean II son fils, son mariage, II. 581. ses intrigues, II. 590. 595. 603. 617. III. 1. 5. est fait Connétable, III. 2. meurt en 1488. III. 13. V. Beaujeu.

— Charles III. arrière petit-fils de Jean I. III. 68. est fait Connétable, III. 80. prend Milan, III. 83. mécontenté, III. 95. 103. passe chez l'Empereur. III. 104. ses exploits, II. 107. 109. 110. tué en 1527. III. 120. les héritiers rentrent dans ses biens, III. 129. V. Châtelleraud, Condé, Conti, Lavedam, Marche, Montpensier, Préaux, Roche-sur-Yon, Vendôme, Vermandois, Verneuil, Vexin.

Bourbon (Alexandre de) noyé en 1440. II. 565.

Bourbon (Blanche de) épouse le Roi de Castille, & est empoisonnée en 1361. II. 461.

— Catherine-Henriette, bâtarde d'Henri IV. morte en 1663. son mariage, IV. 60. 73.

— Françoisse Marie-Louise morte en 1749. épouse le Duc d'Orléans, IV. 406. 432. 50

— Guy mort en 1442. II. 565.

— Jeanne épouse Charles V. II. 478. meurt en 1377. II. 479.

— Jeanne épouse le Prince d'Orange, III. 10.

— Louis Evêque de Liège en guerre avec les Liégeois, II. 595. 599. 613. massacré en 1482. II. 619.

— Louis Amiral mort en 1486. ses exploits, II. 591. 598.

— Louise-Françoise morte en 1743. épouse le Prince de Condé, IV. 415

— Louise-Marie-Anne morte en 1681. IV. 500.

— Marguerite morte en 1483. épouse le Duc de Savoie, III. 104.

— Marie-Anne morte en 1739. épouse du Prince de Conti, IV. 484. 500.

— Suzanne meurt en 1521. III. 104.

Bourbourg se révolte contre les François, II. 360. pris par les François, IV. 260.

Bourdaisiere (George Babou de la) arrêté, III. 398.

Bourdaisiere (Philippe Babou de la) Card. mort en 1570. III. 636.

Bourdaloue (Louis) mort en 1704. IV. 523.

Bourdeaux Métropole de la deuxième Aquitaine, I. 32. 343. ses Académies, I. 330. prise par les Goths, I. 187. 191. par les François, I. 369. par les Sarrazins, I. 472. par les Normans, II. 10. enlevée & rendue aux Anglois, II. 353. 356. défaits des Anglois, & prise de la ville, II. 576. bridée par un château, II. 577. se révolte pour la Gabelle & est punie, III. 182. les Huguenots y sont massacrés, III. 310. veut envain chasser son gouverneur, III. 374. reste dans le parti du Roi, III. 404. se soulève en faveur du Prince de Condé, IV. 294. 302. rentre sous l'obéissance du Roi, IV. 312. V. Berland, Delphinus, Edme, Escoubleau, Espinay, Gerard, Léontius, Montauban, Prévôt-Sansac, Sourdis.

Bourdeaux (conciles de) I. 300. 312. 348. III. 629. IV. 251.

Bourdeaux (Parlement de) établi, II. 621. reste fidele au Roi, III. 418. est en différend avec l'Archevêque, III. 539. IV. 44. avec le Gouverneur, IV. 288. 289. transféré à Condom, IV. 387.

Bourdeaux, son Université établie en 1473. II. 380.

Bourdillon (Imbert de la Platriere de) mort en 1567. III. 247.

Bourdin (Gilles) mort en 1570. III. 240.

- Bourdon* (Louis) noyé en 1417. II. 528.
- Bourg*, suppression de cet Evêché, III. 139. pris par les François, III. 528. 533. 534.
- Bourg* aux Anglois, II. 510. surpris par les Huguenots, III. 293.
- Bourg* (Antoine du) Chancelier, III. 140. meurt en 1538. III. 151.
- Anne son fils, ariété, III. 218. brûlé en 1559. III. 230.
- Bourg* (Leonor-Marie du Maine Comte du) mort Maréchal, IV. 477. 482.
- Bourg* (de) rend la Bastille au Roi, III. 470.
- Bourgeois*, V. villes.
- Bourges* Métropole de la premiere Aquitaine, I. 32. 343. prise sur les Aquitains, I. 491. vendu au Roi, II. 156. fondation des hôpitaux & du collège de cette ville, II. 584. résiste à Louis XI. II. 191. prise aux Huguenots, III. 258. donnée à la ligue, III. 392. 404. reconnoit Henri IV. III. 468. se déclare pour les Princes & les abandonne, IV. 302.
- Bourges*, sa primatie, II. 375. V. Beaulne, Chastre, Cœur, Cros, Daimbert, Elle, Fort, Fremiot, Gauzlin, Gilles, Oudrille, Palladius, Raoul, Rome, Sully, Sulpice, Ursin, Wlfade.
- Bourges*, assemblées Ecclesiastiques dans cette ville III 35. (conciles) II. 171. 172. 374. 375. III. 629.
- Bourges*, son Université instituée en 1465. II. 380.
- Bourges* (Eudes-Herpin Vicomte de) II. 156.
- Bourgogne*, extinction de son premier Royaume, I. 379. V. Chilperic, Godégisile, Godemar, Gondebaud, Gundemar, Gontran, Gundicaire, Gunboche, Sigebert, Timéri.
- Bourgogne Transjurane* érigée en Royaume, II. 17. 39. 42. uni à celui d'Arles, II. 61. passe aux Empereurs de Germanie, II. 135. 200. V. Arles, Conrad, Raoul, Rodolphe.
- Bourgogne Duché* prise par Charles deux, II. 19. par le Roi Robert, II. 121. donnée à son fils, II. 125. unie à la Couronne, II. 450. 451. donnée au fils du Roi Jean, II. 452. 453. jouissoit des droits Régaliens, II. 109. se soustrait aux Impôts de Philippe le Bel, II. 370. 383. fournie à Louis XI. II. 613. 615. à Louis XIV. IV. 293.
- Bourgogne* (Parlement de) établi, II. 621. rétabli à Dinan, III. 480.
- Bourgogne* (college de) fondé à Paris, II. 390.
- Bourgogne* (Richard Duc de) mort en 921. II. 35. 50.
- Hugues le Noir son fils, II. 62. cède la moitié de la Bourgogne, II. 61. s'unit avec le Roi, II. 71. meurt en 652. II. 79. V. Hugues le Blanc.
- Raoul son frere Roi de France, V. Raoul.
- Othon mari de sa niece & frere de Hugues Ca-
- pet mort en 965. II. 85.
- Bourgogne* (Eudes dit Henri de) son frere mort en 1001. II. 83. 121.
- Robert de France fils du Roi Robert est fait Duc de Bourgogne, II. 129. 135. défait par les Normands, II. 140. meurt en 1075. II. 150.
- Henri son fils mort en 1066. II. 150. V. Portugal.
- Hugues I son fils mort en 1092. II. 150.
- Othon, c'est Eudes I son frere mort en 1103. II. 105. fonde Citeaux, IV. 174.
- Hugues II. son fils & non pas III. meurt en 1141. & non pas 1123. II. 181.
- Eudes II. son fils mort en 1162. II. 181. 203.
- Hugues III. son fils II. 203. soumis par Philippe second, II. 216. meurt en 1192. II. 222.
- Eudes III. son fils mort en 1218. II. 222. ses exploits II. 238. 243.
- Hugues IV. son fils, mort en 1272, II. 325. se croise, II. 312.
- Jean son fils mort en 1268. épouse l'héritiere de Bourbon, II. 325.
- Robert II. son frere mort en 1309. son mariage, II. 326. vend le Revermont au Duc de Savoye, II. 386.
- Eudes IV. mort en 1349. II. 390. 392. 456. son mariage, II. 393. 397. 399. ses exploits, II. 420.
- Philippe son fils meurt en 1346. II. 424. 426.
- Philippe son fils meurt en 1361. II. 451. 456. 457. il ne laissa point de postérité & son Duché fut donné à
- Philippe de France fils du Roi Jean, pourquoi nommé Hardi, II. 453. 465. 470. ses exploits. II. 446. 459. 472. épouse l'héritiere de Flandres, II. 463. dispute la Régence, II. 480. 500. 506. prend la possession sur son frere aîné, II. 482. hérite de la Flandre, II. 490. la pacifie, II. 492. Regent en Bretagne, II. 505. 507. meurt en 1440. II. 507.
- Jean son fils, son mariage, II. 492. battu par les Turcs, II. 503. fait assassiner le Duc d'Orleans, II. 510. 512. ses intrigues pour s'emparer du Gouvernement, II. 513. 514. 515. 516. 518. 521. 526. 527. 528. 529. 562. abandonné des Flamands, II. 522. assassiné en 1419. II. 532. réparation de sa mort, II. 563.
- Philippe son fils, son mariage, II. 557. 559. veut venger la mort de son p.e.c, II. 533. se ligue avec l'Anglois, II. 558. se reconcilie avec le Roi, II. 562. pense être assassiné, II. 565. moyenne la liberté du Duc d'Orleans, II. 567. influe la Toison d'Or, II. 559. foumet Bruges, II. 577. & Gand, II. 578. reçoit le Dauphin, II. 579. meurt en 1467. II. 596.
- Charles son fils, son mariage, II. 563. 581. 592. sa haine pour Louis XI II. 589. 599. 602. 604. sacage Dinan, II 595. Liege, 597. 599. haine des

- Allemands contre lui, II. 603. ses projets, II. 606. 607. assiege Nuis, II. 610. battu par les Suisses, & tué en 1477. II. 611. son caractère, II. 597. sa discipline militaire, II. 598.
- Bourgogne* (Marie de) sa fille succède aux Etats de son pere, II. 612. perd la Bourgogne, II. 613. 615. épouse Maximilien d'Autriche, II. 613. 614. meurt en 1482. II. 619. ménagement de cette Maison pour ses peuples, II. 602. V. Brabant, Bures, Henti, Nevers.
- Bourgogne* (Agnès de) morte en 1476. épouse le Duc de Bourbon, II. 562. V. Bourbon.
- Alix morte en 1273. épouse le Duc de Brabant, II. 345.
- Anne morte en 1432. épouse le Duc de Bethfort, II. 552.
- Baudouin bâtard mort en 1508. veut empoisonner le Duc son frere, II. 602.
- Bonne morte en 1399. II. 508.
- Catherine morte en 1425. son mariage, II. 508. 515.
- Ermengarde répudiée par le Comte d'Anjou, II. 151.
- Jeanne épouse Philippe six, II. 432. ses vertus, *ibid.* meurt en 1348. II. 430. 433.
- Jeanne morte en 1360. II. 456.
- Marie épouse le Duc de Savoie, II. 508.
- Marguerite épouse Louis X. & est étranglée en 1315. II. 369. 388.
- Marguerite II. 456.
- Marguerite épouse le Comte de Hainaut, II. 508. 523.
- Marguerite morte en 1441. ses mariages, II. 509. 523. 525. 552.
- Peronne Comtesse d'Anjou, II. 300.
- Yoland Comtesse de Nevers morte en 1280. épouse un fils de S. Louis II. 325.
- Bourgogne* (Louis de France Duc de) petit-fils de Louis XIV. sa naissance IV. 406. son baptême, IV. 418. son mariage, IV. 444. 448. 452. commande le camp de Compiègne, IV. 450. ses exploits, IV. 461. 467. 479. veut redresser les finances, IV. 487. meurt en 1712. IV. 489.
- Bourgogne Comté* conquise par le Roi de Germanie, II. 76. jouit des droits Régaliens, II. 110. de qui elle relevoit, *ibid.* Titres de ses Comtes, II. 111. uni au Duché, II. 397. 398. donné à la France, II. 352. réuni à la Flandre, II. 451. soumis à Louis XI. II. 613. 616. retourne à la Maison d'Autriche, III. 15. donnée à l'Infante Isabelle, III. 510. conquise par Louis XIV. IV. 347. 379.
- Bourgogne* (Boson Comte de) mort en 935. II. 62.
- Bourgogne* (Gilbert Comte de) II. 102.
- Bourgoine* (Comtes de) origine de cette Maison, II. 121.
- Bourgoine* (Othe-Guillaume Comte de) dépouillé du Duché de Bourgogne, II. 121. meurt en 1025. II. 128.
- Bourgoine* (Renaud I. de) son fils mort en 1057. II. 128.
- Renaud III. son arrière petit-fils mort vers 1124 refuse de reconnoître Lothaire second, II. 182. son accord avec la Maison de Zeringhen, II. 200
- Etienne I. mort en 1102. se croise, II. 156. 157. il ne fut que de la deuxième Croisade.
- Othelin mort en 1302. donne sa Comté à la France, II. 352. V. Mâcon.
- Bourgogne Comté* (Agnès de) ses mariages, II. 128.
- Béatrix épouse Frédéric I. II. 182. 200
- Blanche épouse Charles le Bel, II. 352. répudiée pour aduler prend le voile, II. 360. 401. 405. 406. morte en 1326.
- Clémence morte en 1129. épouse le Comte de Flandres, II. 180.
- Guille Comtesse de Savoie, II. 190.
- Jeanne épouse Philippe le Long, II. 352. accusée d'adultere, II. 369. justifiée, II. 369. meurt en 1329. II. 399. V. Calite II.
- Bourgoing* (Edmond) Prieur des Jacobins écartelé en 1590. II. 421.
- Bourguet* Abbaye fondée, II. 114.
- Bourguignons*, leur origine, I. 107. 168. chassés de la Gaule, I. 103. y font irruption, I. 107. 169. 346. y restent paisibles, I. 177. 186. 357. leurs Rois & leurs Prêtres, I. 147. comment ils portoient leurs cheveux, I. 202. leur conversion, I. 210. 357. sont presque exterminés, I. 210. transplantés en Savoie, I. 213. 215. 251.
- Bourniquel* Vicomte Huguenot, III. 279.
- Bournonville* (Enguerrand de) décapité en 1414. II. 522.
- Bournonville* (Alexandre-Hyppolithe-Balthazar de) mort en 1690. IV. 376. 380.
- Bouffac* (Jean de Brosse de) mort en 1433. II. 552. 555. 559.
- Bouffole* inventée, II. 360.
- Bouteiller*, antiquité de cette Charge, I. 528. II. 111. 250.
- Bouteiller* (Jean) III. 39.
- Bouteville* (Louis de Montmorency de) mort en 1615. III. 430.
- Elisabeth- Angélique sa petite-fille morte en 1695. son mariage, IV. 286.
- Bouthilier* (Claude le) mort en 1651. IV. 188. 235. 253. 255. V. Chavigni, Rancé.
- Boutieres* (Guignes Guiffrey de) ses exploits, III. 162. 163.
- Bouton*, V. Chamilli.
- Bouvens* rend Bourg au Roi, III. 529. 534.
- Bovier* (Gilles le) III. 39.
- Bouvines* (bataille de) II. 443. saccagé par les François, III. 196.

- Boxhorius* (Marc-Zuerius) mort en 1653. IV. 523.
- Boyle* (Robert) mort en 1692. IV. 523.
- Braakel*, ses exploits sur mer, IV. 357.
- Brabant*, origine de ce mot, I. 180. réuni à la Flandre, II. 556. fournis par les Imperiaux, IV. 474. tige de ses Ducs, II. 122.
- Brabant* (Lambert II. Comte de Louvain, tige de la Maison de) tué en 1015. II. 90. 122.
- Godefroi son arriere petit-fils mort en 1139. II. 180.
- Henri Comte de Brabant son petit-fils mort en 1235. son mariage, II. 242. 249. 286.
- Henri III. & non VI. son petit-fils mort en 1260. II. 336. 345.
- Henri son fils se fait Moine en 1269. II. 326.
- Jean I. son frere mort en 1294. II. 336 son mariage, II. 326. prouve l'innocence de sa sœur, II. 337. 346.
- Jean II. son fils mort en 1312. II. 355.
- Jean III. son fils mort en 1355. II. 415. 417. 420. 431. 455.
- Jean son fils Duc de Limbourg, mort en 1335. son mariage, II. 431. 433.
- Henri son frere mort en 1349. II. 455.
- Jeanne sa sœur morte en 1406. épouse le Comte de Hollande mort en 1345. II. 416. ses différends avec le Duc de Gueldres, I. 495. se remarie avec
- Wenceslas de Luxembourg mort en 1383. II. 458. 465. 482. Jeanne se voyant sans enfans, donna ses Etats à Marguerite de Flandres, Duchesse de Bourgogne sa nièce, & le Brabant passa à son second fils.
- Antoine de Bourgogne tué en 1415. II. 508. 525.
- Jean son fils mort en 1427. son mariage rendu valide, II. 536. 554.
- Philippe son frere meurt en 1430. II. 556.
- Brabant* (Albert de) Card. assassiné en 1193. II. 286. canonisé & transféré à Bruxelles, II. 286. 290.
- Marie épouse Philippe trois, II. 336. 345. fausse accusation contre elle, II. 337. 346. meurt en 1321. II. 347. 347.
- Marie morte en 1398. épouse le Duc de Gueldres, II. 416.
- Marguerite épouse l'Emp. Henri VII. II. 427.
- Marguerite morte en 1368. épouse le Comte de Flandres, II. 416.
- Braccino* (Virginio des Urfin Duc de) III. 532.
- Brachida* (Marc-Antoine) sa mort cruelle en 1571. III. 299
- Braganca* (Jean de Portugal Duc de) mort en 1582. cède la Couronne à Philippe II. III. 350. V. Jean IV.
- Bras* (le Comte de) contestations à son entrée à Londres, IV. 333.
- Branças*, V. Oife, Villars.
- Brandebourg* (Joachim I. Electeur de) mort en 1535. III. 89.
- (Jean-George de) son petit-fils mort en 1598. secoure Henri IV. III. 443.
- Jean Sigifmond son petit-fils mort en 1619. son mariage, III. 601. partage la succession de Cleves, IV. 7.
- Georges-Guillaume son fils mort en 1640 s'empare des Etats de Cleves, III. 601. 602. IV. 22.
- Frédéric-Guillaume son fils mort en 1688. ses intérêts réglés à Munster, IV. 282. contraire à la France, IV. 368. 370. 385. 397. 399.
- Frédéric III. son fils ses Exploits, IV. 424. 425. honoré du titre de Roi de Prusse, IV 456. meurt en 1713. IV. 492.
- Frédéric-Guillaume II. son fils mort en 1740. IV. 492.
- Brandebourg-Culmbach* (Albert de) mort en 1557. se ligue avec la France, III. 189. la trahit, III. 190. 191. 192.
- Brandebourg-Prusse* (Albert Frédéric de) mort en 1618. son mariage, III. 601.
- Brandebourg* (Albert Frédéric de) mort en 1731. III. 462.
- Brandebourg-Prusse* (Anne de) morte en 1625. son mariage, III. 601.
- Brandebourg* (Charles de) c'étoit alors Jean George qui regnoit, mort en 1598. III. 278.
- Brandebourg-Baireith* (Christian-Ernest de) mort en 1712. IV. 433. 476.
- Brandebourg* (Ernest de) meurt en 1613. IV. 22.
- Jean-George Ev. de Strasbourg mort en 1624. III. 554.
- Brandebourg-Prusse* (Madeleine Sybille de) morte en 1659. épouse le Duc de Saxe, IV. 601.
- Bras* vend Montmellian, III. 529.
- Brandmyller* (Jacques) mort en 1629. IV. 523.
- Bravo* (Diego) mort en 1521. se révolte contre Charles V. III. 91.
- Bray sur Seine* cédé au Roi, II. 306. 325. pris par les Ligueurs, III. 426. V. Guillaume.
- Breda*, prises de cette Ville, III. 358. IV. 201. (traité de) IV. 345.
- Brederode* député des Hollandois pour la paix, III. 593.
- Brefs*, V. Bulles.
- Brembo* (Richard) se bat & est tué, II. 437.
- Breine* pris par les Espagnols, IV. 204.
- Bremen* Evêché sécularisé & donné à la Suede, IV. 282.
- Breidel* (Daniel) Ev. de Mayence mort en 1582. III. 323.
- Brenewille* (bataille de) II. 180.
- Brenne*, V. Marek.
- Brennus* périt en Grece, 278. ans avant J. C. I. 5.

Brennus fait une irruption en Toscane, I. 6.
Bresse saccagée, I. 226. II. 57. unie à la Savoie, II. 386. prise par les François, III. 66. 529. cédée au Roi, III. 534. (bataille de) III. 66. V. Savoie.

Breffeux, IV. 58.

Brest détendue par les Anglois, II. 469. 493. rendue au Breton, II. 503. prise par Charles VIII. III. 11. défendue contre la Ligue, III 453. construction de son port, IV 406. V. Camaret.

Bret (le) commande en Rouffillon, IV. 383. 384.

Bretagne (Grande) origine de ses habitans, I. 3. soumise aux Romains, I. 61. qui l'abandonnent, I. 178. 197. les habitans se fortifient, I. 86. 197. subjugués par les Anglois, I. 198. 257. on y plante des vignes. I. 105. elle quitte les erreurs de Pelagius, I. 208. ce nom est donné à l'Angleterre & à l'Ecosse, III. 566.

Bretagne (petite) Royaumes qui y sont établis, I. 172. occupée par les Alains, I. 112. par les Bretons qui lui donnent leur nom, I. 171. 246. 357. 362. soumise aux François I. 399. 410. 437. 504. 509. 516. 535. 537. se soustrait à la France, II. 7. 9. pays qu'elle contenoit, II. 17. perd le titre de Royaume, II. 21. donnée en souveraineté aux Normands, II. 52. ses Comtes jouissoient des droits Régaliens, de qu'ils relevoient, II. 109. établissement de la Justice de ce pays, II. 181. partage des successions dans ce Duché, II. 216. érigée en Duché-Pairie, II. 392. 421. cédée à Louis XI. par les héritiers, III. 7. 29. réunie à la Couronne, III. 133. sédition dans cette Province pour les impôts, IV. 387. ses Evêchés, I. 172. soustraits de la Métropole de Tours, II. 9. y sont réunis, II. 261. ses États, IV. 29. établissement de son Parlement, III. 200. qui est transféré à Vanne, IV. 387.

Bretagne (Conan Roi de) I. 171. 155.

— Grallon, I. 172.

— Hoel, I. 172.

— Rivalon Murmacson. I. 172. 246.

— Waroc se soustrait à l'autorité de Chilperic III. I. 399. 410.

— Cœnulphe-Machon fournis par Charlemagne, I. 516.

— Néomene, I. 172. se fait couronner, II. 7. 9. meurt en 851. II. 10.

— Hensp ux, II. 10. tué en 866. II. 17.

— Salomon, II. 7. 14. 17. 21. tué en 874. II. 21.

— Guegon son fils, II. 21. V. Conan, Conobert. *Bretagne* (Guy Comte des Marches de) la soumet à la France, I. 509.

— Merman tué en 818. I. 535.

— Judicael, II. 21. meurt en 889. II. 43.

Bretagne (Alain Barbetorte Comte de) mort en 952.

— Drogon son fils tué en 959. II. 84.

Tem. IV.

Bretagne (Guerec de) son frere naturel empoisonné en 590. II. 84. 105.

— Hoel son frere assassiné, II. 84.

— Hoel Comte de Nantes son fils tué, II. 105.

Bretagne (Conan I. Comte de) tué en 992. II. 84. son mariage, II. 105.

— Geoffroi son fils mort en 1008. défait Judicael ; & épouse Havoise de Normandie morte en 1034. II. 84. 105. 126.

— Alain II. son fils mort en 1040. II. 136.

— Conan II. son fils empoisonné en 1066. II. 137. 148.

— Havoise sa sœur morte en 1072. épouse

— Hoel de Cornouaille mort en 1084. II. 149. 150.

— Alain III. son fils mort en 1119. II. 126.

— Conan III. son fils mort en 1148. II. 181. 197.

— Hoel son fils dispute la Bretagne, II. 197. chassé de Nantes, II. 200.

— Berthe sa sœur morte en 1163. eut deux maris, Alain le Noir de Penthièvre, Comte de Richemont, arriere petit-fils de Geoffroi, Comte de Bretagne, mort en 1146. & Eudes de Porhoet qui disputa la Bretagne à Hoel, II. 197. V. Porhoet.

— Conan IV. son fils & d'Alain le Noir s'empare de la Bretagne sur sa mere & son second mari, II. 197. 201. sa mort en 1170. II. 204.

— Constance sa fille morte en 1201. II. 201. 204. 216. 225. épouse

— Geoffroi d'Angleterre son premier mari mort en 1186. son alliance, II. 216.

— Ranulfe Comte de Chester son second mari.

— Guy de Thouars son troisième mari mort en 1213. II. 216.

— Artus fils de Constance & de Geoffroi, II. 216. 220. 230. tué en 1202. II. 234.

— Alix fille de Constance & de Guy morte en 1221. II. 243. épouse

— Pierre de Dreux mort en 1250. son mariage, II. 243. soumet ses Barons, II. 248. contraire à la Régente, II. 297. bat monnoye, II. 305. se croise & meurt en 1250. II. 307. rend hommage lige pour sa Duché, II. 392.

— Jean I. son fils mort en 1286. II. 307.

— Jean II. son fils mort en 1305. II. 363.

— Jean Comte de Richemont son fils mort en 1333. II. 355.

— Artus II. son frere aîné mort en 1312. ses mariages, II. 416.

— Jean III. son fils, II. 392. 412. meurt en 1341. II. 417.

— Guy Comte de Penthièvre son frere mort en 1331. II. 417.

— Jeanne sa fille morte en 1384. épouse Charles de Blois, II. 417. soutient le parti de son mari,

Bbbb

- II. 427. s'accommode avec Jean V. II. 459. s'oppose à la confiscation de la Duché, II. 475. V. Blois.
- Bretagne* (Pierre de) fils d'Artus II. mort sans alliance, II. 417.
- Jean IV. son frere dit de Montfort à cause de sa mere, II. 147. s'empare de la Bretagne, II. 421. mis en prison & envoyé en Angleterre, II. 422. meurt en 1345. II. 424.
- Gilles son fils mort en 1412. II. 505.
- Jean V. son frere aîné défait le parti de Charles de Blois, II. 427. reste maître de la Bretagne, II. 459. en fait hommage, II. 460. attire les François dans son pays, II. 469. 470. son Duché confisqué, II. 470. s'y rétablit, II. 475. 482. son mariage, II. 472. fait arrêter Clifton, II. 494. 498. meurt en 1399. II. 505.
- Jean VI. son fils mis en possession de la Duché, II. 505. 508. enlevé par les enfans de Charles de Blois, II. 530. son mariage, II. 537. contraire à Charles VII. II. 552. prend son parti, II. 554. le quitte, II. 555. meurt en 1443. II. 569.
- Gilles son fils étranglé en 1450. II. 569.
- François I. son frere aîné mort en 1450. II. 569. 572.
- Pierre second son frere mort en 1457. II. 569. 580.
- Artur III. fils de Jean V. II. 505. pris par les Anglois, II. 525. son mariage, II. 552. passe dans le parti du Roi qui le fait Connétable, II. 553. fait mourir Gyac, II. 555. ses exploits, II. 563. 573. 575. devient Duc de Bretagne, & meurt en 1458. II. 580.
- Richard son frere fut Comte d'Etampes, II. 580. III. 29. enlevé par les enfans de Charles de Blois, II. 530. mort en 1438.
- François, II. son fils devient Duc de Bretagne, II. 580. reçoit ordre de ne plus s'appeler Duc par la grace de Dieu, II. 590. fait sa paix avec Louis XI. II. 594. rompt avec le Duc de Bourgogne, II. 602. fait la paix avec le Roi, II. 605. son esprit baïsse, III. 3. s'attire les armes des François, III. 5. on lui fait son procès, III. 9. fait la paix & meurt en 1488. III. 10.
- Anne sa fille épouse Charles VIII. III. 11. 12. 28. Louis XII. III. 30. 44. fait faire le procès au Maréchal de Gyé, III. 55. ses scrupules au sujet du Pape, III. 65. 66. 70. ses belles qualités, III. 28. 30. sa mort en 1514. III. 30. 71. ses funérailles, III. 33. ses enfans, III. 29. 30.
- Isabelle sa sœur morte en 1490. III. 27.
- Bretagne* (Marguerite de) morte en 1469. premiere femme de François II. Duc de Bretagne, III. 33.
- Marie, fille de François I. & non sa sœur, épouse Jean II. de Rohan, III. 10. 29.
- Bretagne Etampes* (Catherine de) morte en 1476. épouse le Prince d'Orange, III. 5. V. Avau-
- gour, Pentievre, Rennes.
- Bretagne* (N. Duc de) arriere petit-fils de Louis XIV. sa naissance, IV. 469. sa mort en 1705. IV. 471.
- Louis son frere sa naissance, IV. 475. meurt en 1712. IV. 489. V. Louis XV.
- Bretesche* prend Lewe, IV. 397.
- Brezeville* (Jean de Fon enai dit) obtient l'abolition d'un meurtre, III. 171.
- Bretigni* (Traité de) II. 449. 464.
- Breuil* défait les Espagnols devant Barcelonne, IV. 446.
- Brezé* (Pierre de) tué en 1465. II. 592.
- Jacques son fils poignarde sa femme, II. 571. fidele à Louis XI. II. 594. mort en 1494.
- Louis son fils mort en 1531. épouse Diane de Poitiers, III. 176.
- Françoise sa fille morte en 1574. son mariage, III. 214.
- Louise sa sœur son mariage, III. 206.
- Brezé* (Artus de Maillé de) mort en 1592. III. 239.
- Urbain son arriere petit-fils mort en 1650. IV. 178. est fait Maréchal de France, IV. 173. ses négociations, IV. 187. prend Lens, IV. 222. Viceroi de Catalogne, IV. 223.
- Armand son fils tué en 1646. IV. 266.
- Claire-Clémence sa sœur morte en 1694. épouse le Prince de Condé, IV. 220. se retire à Bourdeaux, IV. 294. 301. en fort, IV. 312.
- Briancan* pris par les François, III. 529.
- Briare*, construction de ce Canal, III. 566.
- Briec* Archev. de Tours mort en 444. I. 319. 375.
- Brichanteau* (D. Crepin de) Ev. de Senlis. mort en 1560. Confesseur de François II. III. 241.
- Briçonnet* (Guillaume) Ev. de S. Malo mort en 1514. III. 16. 24. 30. signe l'indiction du Concile de Pise, III. 65.
- Guillaume son fils Ev. de Meaux mort en 1533. enclin à la nouvelle réforme, III. 616.
- Brie* unie à la Couronne, II. 411. V. Troyes.
- Brienne* prise par l'Empereur, III. 164.
- Brienne* (Erard de) de Rameru mort vers 1244. dispute la Champagne, II. 226.
- Brienne* (Gautier III. de) mort en 1205. se croise, II. 231. V. Athenes, Conflans, Dreux, Jean, Luxembourg, Yolante.
- Brienne* (Jeanne de) morte en 1389. épouse le Comte d'Estampes, II. 436.
- Brienne* (Raoul II. de) Comte d'Eu & de Guines, Connétable de France, II. 425. ses exploits, II. 418. décapité en 1350. II. 434.
- Brienne* (Henri-Auguste de) Lomenie, Comte de) mort en 1666. est fait Secretaire d'Etat, IV. 255. V. Ville-aux-Cleres.
- Brioux* (Saint) repris par le Duc de Bretagne, II. 470. rétablissement de cet Evêché, II. 9. V. Langelier.

- Brigades*, ce que c'étoit, I. 38.
Brigard absous de l'accusation des seize, III. 445.
Brigitte (sainte) morte en 1373. II. 471.
Brignais (bataille de) II. 451.
Brignoles (défaite de) III. 145. construction de sa citadelle, III. 456.
Brignon Duc des Caninefates, I. 70.
Brigueuil (Louis II. de Crevant-Humieres, Vicomte de) mort en 1648. IV. 120.
Brihuega pris sur les Imperiaux, IV. 485.
Brindes reste aux Aragonois, III. 20. engagé à Venise, III. 23.
Brinwilliers (Marie-Marguerite d'Aubray, Marquise de) décapitée en 1676. IV. 400.
Brion (Philippe de Chabot-) défend Marseille, II. 109. pris à Pavie, III. 112. son mariage, III. 135. ses conquêtes, III. 140. disgracié, III. 142. 154. meurt en 1543. III. 154. V. Martin IV.
Brion tué en 1572. III. 307.
Briquemaut Chef Huguenot, III. 258. 294 son supplice en 1572. III. 309. sa mémoire rétablie, III. 337.
Briquesas fortifié par les François, III. 455. pris par le Duc de Savoye, III. 474.
Brisach assiégé, II. 72. pris par le Duc de Veymar, IV. 205. cédé au Roi, IV. 282. pris par les François, IV. 467. rendu à l'Empereur, IV. 493. (Chambre de) IV. 402.
Briffac (Charles de Cossé de) est fait Grand Maître de l'Artillerie, III. 176. ses exploits, III. 194. 200. 202. aimé de la Duchesse de Valentinois, est fait Maréchal de France, III. 186. partisan des Guises, III. 228. 238. meurt en 1563. III. 269.
 — Timoléon son fils, III. 271. défait les Huguenots, III. 285. tué en 1569. III. 288.
 — Charles II. son frere, mort en 1621. IV. 43. 45. Chef Ligueur, III. 374. 404. 418. 498. arrêté, III. 398. mis en liberté, III. 402. introduit le Roi dans Paris, III. 467. 469. ses exploits, III. 361. IV. 95.
 — François son fils, mort en 1651. IV. 178.
 — Louis son fils mort en 1661. V. Cossé.
Briffon (Barnabé) P. Président du Parlement de la Ligue, III. 400. pendu en 1591. III. 445.
Briffon (saint) rasé, II. 188.
Bristol, V. Robinson.
Britanniques (Iles) V. Bretagne (Grande)
Brocards fabriqués en France, III. 557.
Broderies défendues sur les habits, IV. 82.
Broeker (Frideric) IV. 250.
Brosse (Jacques de la) tué en 1562. III. 241. 263. mene du secours en Ecosse, III. 166. 231.
Brosse (Jean de) mort en 1480. cède ses droits au Roi sur la Bretagne, III. 7.
Brosse (Pierre de la) sa faveur, II. 344. forme une fausse accusation contre la Reine, II. 337. 346. pendu en 1277. II. 338. 347.
Brosse (Anne Tiercelin de) défait, III. 408.
Brosse (Jean Tiercelin de) III. 2. V. Saveufe.
Brossier (Jacques) III. 514.
Brossier (Marthe) prétendue possédée, III. 514.
Brouage pris & fortifié par les Rochelois, III. 295. surpris par les Huguenots, III. 339. pris par les Catholiques, III. 345. manqué par les Huguenots, III. 377. qui en gâtent le Port, III. 379.
Broussel (Pierre) arrêté, IV. 278. mis en liberté; IV. 280. se démet de la Prevôté des Marchands, IV. 309.
Brucomat ruinée, I. 136.
Brucleres où ils habitoient, I. 36. 139. 345. sont exterminés, I. 79. 116.
Bruel pris par les Impériaux, IV. 376.
Bruge mise à contribution par les François, II. 242. sacagée par les Gantois, II. 487. ses révoltes, II. 356. 360. 402. 565. 577. III. 8. 357. se défend d'une surprise, III. 364. bombardée, IV. 470. prise, IV. 474. 478. 480. 491. érigée en Evêché, III. 217. V. Gautier.
Bruis (Pierre de) ses hérésies, II. 197. 263. brûlé, *ibid.*
Bruhard (Nicolas) mort en 1624. Chancelier, III. 377.
Bruhard Prieur de Leon (Charles) mort en 1649. IV. 198. V. Sillery.
Brundulieu, V. Bernolier.
Bruneau complice de Merargues, III. 578.
Brunehaud épouse Sigebert, I. 394. venge la mort de sa sœur, I. 395. 397. épouse Mérové, I. 397. 398. renvoie un assassin de Fredegonde, I. 407. ses mauvaises qualités, I. 412. 413. excite ses petits fils l'un contre l'autre, I. 414. 415. empoisonne le dernier, I. 416. sa fin malheureuse en 613. I. 416.
Bruno mort en 1101. fonde les Chartreux, II. 166. 174.
Brunon Ev. d'Angers mort en 1081. II. 167.
Brunon Archev. de Cologne, II. 81. Duc de Lorraine, II. 82. gouverne les affaires de France, II. 83. 84. meurt en 966. II. 89.
Brunon Ev. de Langres, II. 102.
Brunsborg abandonné des Saxons, I. 501.
Brunswick (Henri de) élu Empereur, est assassiné en 1400. II. 506.
Brunswick (Henri de) mort en 1568. III. 127.
Brunswick-Lunebourg (Othon de) mort en 1603. III. 219. V. George I. Roi d'Angleterre.
Brunswik (Othon de) mari de Jeanne I. Reine de Naples, mort en 1393. pris prisonnier, II. 486.
Brunswick-Wolfenbutel (Rodolphe-Auguste de) mort en 1704. se ligue contre la France, IV. 378. 385.
 — Auguste-Guillaume son petit fils mort en 1731. IV. 498.

- Brunulfe* assassiné en 629. I. 420. 433.
Brus, V. David, Robert.
Brusse Cap. des Ecorcheurs, II. 565.
Brussefer (Etienne) III. 39.
Bruus (Decius) veut attirer les Gaules dans son parti, I. 30.
Bruzan, ce château abattu, II. 242.
Bruzelles bombardée, IV. 439. secourue par les Alliés, IV. 480.
Bruyere (Pierre de la) est fait mourir en 1384. II. 490.
Buas c'est *Buade* (Louis de) mort en 1698. IV. 374.
Bucan (Guillaume) IV. 251.
Bucelin ravage l'Italie, I. 385.
Bucer (Gerleme) IV. 251.
Buch (Jean de Grailly Captal de) dans le parti du Roi de Navarre, II. 447. est battu à Cocherel, II. 459. pris prisonnier, meurt en 1376. II. 468. V. Foix.
Buckingham (Thomas, d'Angleterre Comte de) & Duc de Gloucester, II. 472. vient au secours du Breton. II. 482. & des Flamands, II. 490. étranglé en 1397. II. 504.
Buckingham (Henri de Stafford Duc de) décapité en 1485. III. 4.
Buckingham (George de Villiers Duc de) ses intrigues en France, IV. 119. 125. fait la guerre à la France IV. 139. 141. tué en 1628. VI. 144
Buckingham (Jean Sheffield Duc de) mort en 1720. Ambassadeur en France, IV. 366.
Bucy (Simon de) mort en 1369. premier Président du Parlement, II. 441.
Bude, Hôpital & Collège fondé dans cette ville, II. 389. pris par les Turcs, III. 130. 157. manqué par les Impériaux, IV. 410. (bataille de) III. 157.
Budé (Guillaume) mort en 1540. III. 170. 637.
Budes (S. Ivestre de) défait, & est fait mourir en 1379. II. 474.
Bulos (Louise de) épouse du Connétable de Montmorenci morte en 1599. III. 514.
Bucil (Louis de) mort en 1446. II. 569. V. Moret, Sancerre.
Bucil des Fontaines (Honorat de) tué en 1590. III. 430.
Bucil (Dom) premier Missionnaire d'Amérique, III. 14.
Buffiere, V. Pierre - Buffiere.
Bugey uni à la Savoye, II. 386. cédé au Roi, III. 529. 534.
Bugie conquise par Barberouffe, III. 140.
Buison (du) rend service à la Reine, IV. 72.
Bulgares, fin malheureuse d'une de leurs Peuplades, I. 425. leurs courses, I. 537. 539. II. 62.
Bulegneville (bataille de) II. 361.
Bulles lacerées, II. 513. précautions contre elles en France, II. 501. IV. 501. contre la Reine Jeanne de Navarre, III. 378. contre son fils & le Prince de Condé *ibid.* contre Henri IV, annullées par le Parlement, III. 439. & par le Clergé, III. 440.
Bulle-d'Or, II. 438.
Bullion (Claude de) mort en 1640. ses négociations, III. 598. IV. 92. 130. 171. éloigné, IV. 51. condamne le Maréchal de Marillac, IV. 167.
Buoux (Ponvez de) contraire au Duc d'Espernon, III. 464.
Buquoi (Charles de Longueval Comte de) tué en 1621. ses exploits, III. 501. IV. 66. 80. V. Longueval.
Burabourg érigé en Evêché, I. 521.
Burchard met fin au Royaume d'Italie, II. 87.
Burchard Duc de Sueve tué en 925. II. 57.
Burchard Ev. de Laufanne, II. 71.
Burchard Ev. de Vienne mort en 1026. II. 166. 172.
Burdu (Maurice) V. Grégoire VIII.
Bureau de la Riviere mort en 1400. Ministre de Charles six, II. 496. relegué, II. 500.
Bureau (Laurent) Ev. de Suteron mort en 1504. III. 637. sa conduite avec les Vaudois, III. 615.
Bures (Adolphe Comte de) descendant d'un bâtard de la dernière Maison de Bourgogne mort en 1540. III. 102. 106.
 — Maximilien son fils, III. 164.
Burgan (Charles d'Autriche Marquis de) mort en 1618. son mariage, III. 601.
Burgisfare (Leodigaire) Abbé de Saint Gal mort en 1717. excite une guerre en Suisse, IV. 497.
Burgos (François de Mendoza Cardinal de) mort en 1566. parent, mais non frere du Duc de l'Infantado, III. 227.
Burne fait prisonnier en Piemont, III. 147.
Burik pris par les François, IV. 355. 461. remis à l'Electeur de Brandebourg, IV. 376.
Burman (François) mort en 1679. IV. 523.
Burnet (Gilbert) Ev. de Salisbury mort en 1715. IV. 523.
Burnet (Thomas) mort en 1715. IV. 523.
Bussi - Lamer, IV. 56.
Bussi-le-Clerc, V. Clerc.
Butler, V. Ormond
Butzen pris par les Impériaux, IV. 419.
Buxtorf (Jean) mort en 1629. IV. 250.
Buxtorf (Jean) mort en 1664. IV. 523.
Buys négocie pour les Hollandois, IV. 489.
Buzenval, V. Choard.
Bzovius (Abraham) mort en 1637. IV. 250.

C.

CABRIERES saccagé, III. 166. vengé, III. 185.
Cadillac, prise de ce Château II. 577. .
Cadix manquée par les Allés, IV. 464.

- Cadnet**, V. Oraïson.
- Cadoan** (Guillaume) mort en 1726. IV. 478.
- Cadolac**, V. Frioul.
- Cadfan** pris par les Hollandois, III. 569.
- Cæn** pris par les Anglois, II. 425. 528. qui la perdent, II. 575. construction de son canal, III. 132. pris par les Huguenots, III. 255. 264. reste dans le parti du Roi, III. 402. 418. Louis XIII. s'en empare, IV. 85. institution de son Université en 1452. II. 380.
- Cætan** (Henri) mort en 1599. Légat vers le Duc de Mayenne, III. 422. 424. 628.
- Cassarelli** (Protper) mort en 1659. Nonce en Piémont, IV. 210.
- Cagan** Prince des Huns, I. 501.
- Cage de fer**, sorte de Prison, II. 600.
- Cahors** occupé par les Goths, I. 191. cédé au Roi, II. 318. 456. Huguenots massacrés dans cette ville, III. 256. surpris par eux, III. 354. institution de son Université en 1332. II. 380. V. Didier, Gausbert, Geraud.
- Cahours** pris par les François, IV. 429.
- Caibors**, quel peuple c'étoit, I. 168.
- Caetan**, V. Caetan.
- Caïette** rendu aux Aragonnois, III. 23. 24. aux François, III. 48. aux Espagnols, III. 55.
- Caillard** décapité en 1358. II. 447.
- Cailet** décapité en 1358. II. 440.
- Caius** fils d'Agrippa, I. mort, I. 46.
- Caus** Pape meurt l'an 296. I. 334.
- Calabre** prise par les Grecs, II. 92. V. Pouille.
- Calais** se fortifie, II. 88. prise par les Anglois, II. 427. 429. leur est cédé, II. 449. s'y maintient, II. 510. 564. pris par les François, III. 171. 212. 215. 267. donne en fief à ses habitans, III. 212. pris par les Espagnols, III. 491. qui le rendent, III. 508. bombardé, IV. 440. 441.
- Calais** (Saint) mort en 540. I. 429. ancien nom de son Monastere, I. 398.
- Calatagironne** (Bonaventure) mort en 1600. ses négociations III. 495. 520. 533.
- Calcinato** (bataille de) IV. 473.
- Calendrier** Julien reformé, III. 363.
- Calice** retranché aux Laïques, II. 278.
- Calices** gravés sur les murailles de Damas, II. 313.
- Califes**, leurs conquêtes, I. 441. V. Almanzor.
- Calignon** (Soffrey le) mort en 1607. III. 575.
- Caligula** (Caius) I. 48. ses fous, I. 59. ses cruautés & exactions, I. 60. bâtit un Phare, I. 60. institue des combats d'éloquence & est assassiné l'an 43. I. 61.
- Calil** Vint, IV. 433.
- Caliste** I. Pape meurt l'an 226. I. 333.
- Caliste** II. (Guy de Bourgogne) mort en 1124. II. 176. 180. 190. son extraction, II. 180. 285. son séjour en France, II. 259.
- Caliste** III. (Alfonse Borgia) mort en 1458. II. 551.
- Caliste** III. (Jean Aobé de Stirum) Antipape, II. 258. 262. mort en 1178.
- Callimbourg** (Geraid de) ses exploits, IV. 390. 437.
- Callieres** (François de) mort en 1717. ses négociations, IV. 436. 442. 444.
- Callipoli** enlevé aux Grecs, II. 260.
- Callius** (Augustin) IV. 250.
- Callio**, V. Vaes.
- Callouet** (Jean du) Ev. de Treguier mort en 1504. III. 637.
- Calo-Jean** Roi des Bulgares fait peire l'Empereur Baudouin, II. 233.
- Calpé** nommé depuis Gibal-Tar, I. 466.
- Calvaire** (Les filles du) instituées, III. 634. IV. 244.
- Carvia** (Gerard) mort en 1530. III. 137.
- Calvin** (Jean) mort en 1564. prêche la doctrine, III. 137. s'établit à Genève, III. 138. sa secte devient puissante, III. 613. 618. sa sévérité, *ibid.*
- Calvinistes**, ancienneté de leurs opinions, II. 197. 203. 267.
- Camain**, pris par les François, IV. 255.
- Camaret**, les Anglois en font châlé, IV. 438.
- Cambaruti** (Etienne) Ev. de Touloute mort en 1378. fait rentrer la Guienne dans l'obéissance du Roi, II. 464.
- Cambout**, V. Pont - Château.
- Cambrai** pris par les François, I. 214. 256. brûlé, II. 149. se déclare pour la France, II. 418. 419. se rend à Louis onze, II. 612. qui l'abandonne, II. 615. pris par l'Empereur qui y fait construire une citadelle, III. 163. livré au Duc d'Alençon, III. 347. 358. se donne aux Espagnols, III. 483. 485. qui le défendent, IV. 289. 321. pris par les François, IV. 394. érigé en Archevêché, III. 217. V. Berlaymond, Corbeil, Etienne, Fenelon, Gerard, Manasses, Odart.
- Cambrai** (Isaac Comte de) II. 116.
- Cambrai** (ligue de) II. 355. III. 59. (traité de) III. 129.
- Cambridge**, V. York (Edmond d')
- Camerier** sous la seconde Race, I. 528.
- Camerin** retourne à son Seigneur, III. 54. pris par la Rovere, III. 99.
- Cameron** (Jean) mort en 1625. IV. 250.
- Caminga** assassiné en 1606. III. 589.
- Campagnols** (Bertrand de Patras de) III. 492.
- Campen** pris, IV. 363. évacué, IV. 376.
- Campian** (Edmond) Jésuite pendu en 1581. III. 359.
- Campiglio** forcé par les François, III. 207.
- Campobasse** (Nicolas de) sa trahison, II. 611.
- Campora** (Pierre) Card. mort en 1643. IV. 245.
- Campredon** pris par les François, IV. 316. 425.
- Camps rebranchés** mis en usage, II. 598.
- Canus** (Etienne) Ev. de Grenoble mort en 1707. IV. 523.

- Camus* (Jacques) Ev. de Séez mort en 1650. IV. 191.
Camus (Jean-Pierre) Ev. du Bellay mort en 1652. IV. 250.
Canada, les François s'y établissent, IV. 339.
Canal de Languedoc, IV. 340.
Canal entre le Rhin & le Danube projeté, I. 507.
Canaye de Fresne (Philippe de) mort en 1610. ses négociations, III. 524. 585. quitte le Calvinisme, 525.
Cancellari, troubles qu'ils suscitent en Italie, II. 354.
Candale, V. Epernon, Foix.
Candie bâtie par les Sarrasins, I. 536. cédée aux Vénitiens, II. 233. prise par les Turcs, IV. 349.
Canetto pris par les François, IV. 212. par les Impériaux, IV. 459.
Cangiari (Alexandre) Ev. d'Aix mort en 1591. III. 629.
Canillac s'oppose au Comte de Randan, III. 404.
Cannefaves, qui ils étoient, I. 69. V. Brignon.
Cause allié par les Turcs, III. 535. pris par les Impériaux, IV. 430.
Cannus (Henri) mort en 1609. IV. 250.
Cannat (Gaspard de Forbin de S.) mort en 1631. III. 464.
Cannes (bataille de) II. 139.
Canoles pendu en 1650. IV. 294.
Canon mis en usage, IV. 426.
Canonisation faite par les Evêques, II. 276.
Canosse (Athon Marquis de) II. 79.
Cantecroix (Béatrix de Cufance, Comtesse de) morte en 1662. aimée du Duc de Lorraine, IV. 223.
Cantier (Guillaume de) Ev. d'Evreux affoimé en 1418. II. 529.
Cantorberi, V. Becquet, Cramner, Langton, Laud.
Canut IV. (saint) Roi de Dannemark mort en 1087. II. 180.
Canut V. mort en 1201. II. 225. 230. 256. V. Kanut.
Capcastels, ce que c'est, I. 34.
Cap de Quiers secouru par les François, IV. 255.
Capellace, V. Palans.
Capelle prise par les Espagnols, III. 472. IV. 296. rendue au Roi, III. 508. prise par les François, IV. 201. 257. 319.
Capellianus défait les Gordiens, I. 90.
Capetiens leur origine II. 15. tirent leur droit à la Couronne de l'Élection des François, II. 100.
Capitation diminuée, I. 143. imposée IV. 438.
Capito (Fonteius) I. 70. tué en 69. I. 66.
Capitulaires composés, I. 523. 530. recueillis, II. 64.
Capitulation en attendant secours, en usage, II. 468.
Capoue reçoit les François, III. 20. 48. les Espagnols, III. 51. les Alliés, IV. 478. érigée en Archevêché, II. 87. V. Jean, Strozzi.
Capoue (Sigenuife Duc de) appelle les Sarrasins en Italie, II. 8.
 — Pandolfe rétablit Jean XIII. dans Rome, II. 87. donne des terres aux Normands, II. 137.
 — Richard, II. 137.
 — Du Carrel, II. 137.
 — Jourdain, II. 137.
 — Richard II. qui perdit le Comté, II. 137.
Capoue (Pierre de) mort en 1208. II. 228. 230.
Cappel (Jacques) mort en 1541. III. 148.
Cappel (Jacques) mort en 1624. IV. 250.
Cappel (Louis) mort en 1658. IV. 523.
Capperel (Henri) pendu en 1320. II. 396.
Caprara (Enée) mort en 1701. IV. 379. 386. 433. 435.
Capremont, bonne forteresse, II. 72. 80.
Capriata pris par les Espagnols, IV. 261.
Capriata pris par les François, IV. 118.
Captifs (rédemption des) V. Mathurins.
Capucines établies, III. 413. 634.
Capucins établis, III. 631. à Paris, IV. 243. sortent des terres de Venise pendant l'interdit, III. 586.
Carabins, ce que c'étoit, III. 424.
Caracalla (Antonin) I. 86. assassiné en 219. I. 88.
Caracciol, Prince de Melfe (Jean) ses exploits; III. 127. 163. meurt en 1551. III. 186.
 — Jean-Antoine son fils, Ev. de Troyes, cité à Rome, III. 626. se marie III. 638. mort en 1569.
Caracciol Prince de Melfe (Pierre) III. 51.
Caracene, ses exploits, IV. 267. 277. 290. 313. 316.
Caracon, vaisseau brûlé, III. 167.
Caraffe (Charles) Card. Légat en France, III. 206. étranglé en 1561, III. 217.
Caraffe (Alfonse c'est Jean) Comte de Montorio son frere, décapité en 1561. III. 203.
Caraffe (Antoine Comte) mort en 1693. IV. 431. V. Matalone, Montenegro.
Caranuel (Jean) mort en 1682. IV. 522.
Caranfèbès (bataille de) IV. 441.
Caravie Chrétien, I. 328. assassiné en 505. I. 367.
Carausius Empereur dans la G. Bret. I. 109. 112. assassiné en 297. I. 112.
Carcaffone prise par les Sarrasins, I. 470. enlevée aux Albigeois, II. 238. cédée au Roi, II. 318. dans le parti de la Ligue, III. 421. reconnoît Henri IV. III. 482.
Carces (Gaspard de Pontevez, Comte de) ses exploits, III. 188. en Provence, III. 333. 374. 429. 467.
Carces (Jean de Pontevez, Comte de) mort en 1655. IV. 288.
Cardenas (D. Inigo de) IV. 115.
Cardinal Infant. V. Autriche (Ferdinand d')

- Cardinal** Conseiller au Parlement juge des procès, IV. 473.
- Cardinaux** (Prêtres) I. 273.
- Cardinaux**, leur pouvoir, II. 272. 285. anéanti, II. 272. admis au Parlement, IV. 262. leur rang au Conseil, IV. 110. avec les Princes du Sang, IV. 15. 247. prennent le titre d'Eminence, IV. 247. brûlent le Conclave, II. 369. ceux de France dans l'Eglise de chaque siècle.
- Carloxe** pris par les Espagnols, IV. 290.
- Cardone** (Hugues de) III. 51. 83.
- Cardone** (Raimond de) III. 65.
- Carême**, I. 285. II. 280.
- Carentan**, prise de cette Ville, II. 425. 528. III. 318. 319.
- Carette** (Alexandre, c'est Alfonse II.) dépouillé de Final, III. 543.
- Caretti**, vendent Zuccarello, IV. 117.
- Caribert**, V. Laon.
- Carignan** pris par les François, III. 147. 164. IV. 157. par les Espagnols, III. 162. V. Savoye, Soillons.
- Carinas** (Caius) ses exploits, I. 31.
- Carinus** Empereur tué en 285, I. 105.
- Cartomer** décliné, I. 78.
- Carion** (Calvin) IV. 250.
- Cariovalda** tue l'an 19. I. 50.
- Crisé**, situation de ce Château, I. 476.
- Carlat**, surpris de ce Château, II. 614.
- Carleton** traite la paix des Huguenots, IV. 127.
- Carleton** (George) IV. 523.
- Carliens**, nom donné aux Rois de France de la seconde race, & leur noblesse, I. 485. foiblesse de leur esprit, II. 20. fin de leur race, II. 95. leur séjour & couronnement, *ibid.*
- Carlile** (Guillaume Howard, Comte de) mort en 1640. IV. 110. 119.
- Carloman** fils de Charles Martel, I. 476. ses expéditions - I. 478. 479. prend une partie des biens Ecclésiastiques, I. 522. se retire dans un Monastere, I. 479. vient en France, I. 488. est renfermé, & meurt en 755. I. 488.
- Carloman** fils de Pepin, épouse Berthe, ou plutôt Geberge, I. 496. a l'Autrasie en partage, I. 492. 495. meurt en 771. I. 496. ses enfans, Pepin & Siagre tombent au pouvoir de Charlemagne, I. 499. le second fut Evêque de Nice, & mourut en 797.
- Carloman** fils de Louis le Germanique, II. 24. 25. meurt en 880. II. 31.
- Carloman** Roi de France avec Louis III. II. 30. 31. ses exploits, II. 32. 35. reste seul Roi de France, II. 35. meurt en 884. II. 35.
- Carloman** fils de Charles le Chauve mort en 886 excommunié, II. 19.
- Carloman** fils de Louis quatre, II. 81.
- Carlos**, V. Autriche.
- Carlowitz** (traité de) IV. 451.
- Carmagnole**, prise de cette Ville, III. 147. 149. 396. IV. 431.
- Carmant** porte à la Cour de France des plaintes contre son Seigneur, II. 463.
- Carmarthen** chassé de Camaret, IV. 438.
- Carmel** (Ordre du Mont) réuni à celui de S. Lazare, III. 635.
- Carmelites** établies. III. 634.
- Carmes** s'établissent, II. 284. 377. renoncent aux Privilèges d'Alexandre V. II. 516. III. 37. mitigés, III. 38.
- Carmes Deschaux** établis, III. 632. IV. 243.
- Carmide** enseigne la Médecine, I. 329.
- Carnavalet** (François de Kernevenoy de) III. 271.
- Carnunte**, défaite des Romains en ce lieu, I. 81.
- Carobert**, V. Anjou, (Charles-Robert IV. d')
- Caroli** défait à Altembourg, IV. 471. quitte les mécontents, IV. 486.
- Caroufels**, IV. 14. 415.
- Carpentras** (Concile de) I. 430.
- Carpi** donne au Duc de Modene, III. 503. pris par les François, IV. 467. (combat de) VI. 458.
- Carpiignano** pris par les François, IV. 314.
- Carres**, fondation de cette ville, III. 372.
- Carthage** prise par les François, II. 323. conservée par les Africains, II. 497. (Concile de) I. 317. V. Cecilian, Menfurus.
- Carvajal** (Bernardin de) Card. de Sainte Croix, préside au Concile de Pise, III. 65. se reconcilie avec le Pape, III. 71. mort en 1522.
- Carus** Empereur mort en 284. I. 105.
- Cas de conscience** sur Jansénius, IV. 511.
- Casaccio** pris par les François, IV. 115.
- Casal** pris par les François, III. 147. 201. qui le défendent contre les Espagnols, IV. 156. 158. 159. 166. & en sont chassés, IV. 310. les François l'achètent, IV. 405. le perdent, IV. 436. 440. (combat de) IV. 218.
- Casaubon** (Geraud de) en différend avec les Comtes de Foix & d'Armagnac, II. 334.
- Casaubon** (Isaac) mort en 1614. III. 524. IV. 250. — Meric mort en 1671. IV. 523.
- Casaux** (Charles de) usurpe l'autorité dans Marseille, III. 441. tué en 1596. III. 489.
- Casse** de Mirebeau (Pons de la) tué en 1574. III. 318. V. Mirebeau.
- Casere** pris par le Comte de Foix, II. 471.
- Caserte** (Renaud d'Aqui, Comte de) II. 320.
- Casimir** (Jean) Roi de Pologne mort en 1672. abdique la Royauté & se retire en France, IV. 350. V. Palatin.
- Cassano** (bataille de) IX. 472.
- Cassel** bâti, I. 41. V. Heth. Cassel.
- Cassel** pris par les François, II. 241. se révolte contre eux, II. 460. cédé au Duc de Bourgogne, II. 565. (bataille de) II. 150.

- Castel* (bataille du Mont) IV. 394.
Castien (Jean) institue l'office de Primes, I. 284.
 soupçonné de Pélagianisme, I. 318. ses ouvrages, I. 321.
Castin (Congrégation du Mont-) instituée, III. 38.
Cassius martyrisé, I. 110.
Cassius Florentius martyrisé, I. 295.
Castalde (Jean Baptiste) fait assassiner Martinusius, III. 186.
Castel-à-Mare abandonné des François, IV. 317.
Castelbon, V. Foix.
Castel Foliet pris par les François, IV. 437.
Castellane (Boniface Baron de) décapité en 1257. II. 317. V. Altoviti.
Castelneau (Jacques de) mort en 1658. ses exploits, IV. 317. 321.
Castelneau (Michel de) mort en 1592. III. 298.
Castelneau de Chalosse décapité en 1560. III. 233.
Castelnaudari (combat de) V. 171.
Castel Nuovo pris par les Espagnols, IV. 290.
Castel-Rodrigo Gouverneur des Pays-Bas, IV. 344.
Castel's secouru par les Huguenots, III. 379. pris par la Ligue, *ibid.*
Castille, droits de la France sur ce Royaume, II. 315. 351. V. Ferdinand, Henri, Jean, Isabelle, Pierre, Sanche.
Castille (Alienor de) Comtesse de Ponthieu morte en 1299. épouse le Roi d'Angleterre, II. 339.
 — Béatrix, épouse du Marquis de Montferrat, étoit fille d'Alfonse, X. & non pas de Mainfroi, II. 321.
 — Béatrix morte Reine de Portugal, II. 388.
 — Bérangelle Reine de Léon morte en 1245. II. 295. 315.
 — Blanche, son extraction, II. 294. 295. son autorité dans les conseils, II. 296. épouse Louis huit, II. 229. 235. 297. 305. bonheur de sa Régence, II. 297. 302. & *suiv.* chansons contre elle, II. 306. son autorité sur S. Louis, II. 299. Régente pendant son voyage, II. 311. jalouse de sa brue, II. 329. meurt en 1252. III. 299. 314. son éloge & ses enfans, II. 299.
 — Constance morte en 1394, épouse le Duc de Lancastre, II. 467.
 — Constance Elisabeth épouse Louis VII. II. 199. 209. meurt en 1159. II. 202. 203.
 — Eléonore Reine d'Aragon, II. 195.
 — Eléonore morte en 1416. épouse le Roi de Navarre, II. 483.
 — Frédéric tué en 1277. II. 321.
 — Frédéric bâtard, tué en 1358. II. 461.
 — Henri Sénateur de Rome, II. 321. 322.
 — Jeanné promise au frere de Louis XI. II. 600.
 — Isabelle, morte Duchesse de Bretagne en 1328. II. 353.
- Castille* (Isabelle de) morte en 1394. épouse le Duc d'York, II. 467.
 — Therese morte Reine de Portugal en 1130. II. 194.
 — Urraque Reine de Portugal morte en 1220, II. 295. V. Cerda, Teillo.
Castillon, prises de cette ville, II. 577. III. 380. (bataille de) II. 577.
Castillon (Jouannot de) mort en 1572. III. 615.
Castin, ses intrigues à la Cour, I. 187. 195. 196. 197.
Castor, enseigne à Marseille, I. 329.
Castres pris par les Huguenots, III. 283. 326. rade, IV. 152. érigé en Evêché, II. 544.
Castrice (Erlebaud Comte de) absous après sa mort, II. 116.
Castries (Joseph-François de la Croix Marquis de) mort en 1728. IV. 424.
Castrist, V. Ange.
Castro rendu au Duc de Parme, IV. 256.
Castro (Horace Farnese Duc de) tué en 1553. III. 177. 193.
Castro (François de) Ambassadeur à Venise, III. 588.
Castristes relâchés, condamnés, IV. 509.
Catalans choisissent le Duc de Calabre pour Souverain, II. 598.
Catalogne cédée en toute souveraineté au Roi d'Aragon, II. 318. se soustrait à l'Espagne, II. 216. 233. contpiration contre les François qui y est dissipée, IV. 261. rendue par le traité des Pyrenées. reconnoit l'Archiduc, IV. 472. fournie à Philippe V. IV. 493. 496.
Catanée (Albert) dissipe les Vaudois, III. 615.
Cataphrygiens Hérétiques, II. 203.
Cateau-Cambresis pris par le Duc d'Anjou, III. 359. (traité de) III. 214.
Catecumenes, I. 265.
Cateies, ce que c'étoit. I. 18.
Catelet, prises de cette place, III. 209. 215. 508. IV. 205. 296. 317.
Catebi Robert tué en 1605. III. 577.
Cathares Hérétiques, II. 203. 267.
Catherine (fort Sainte) démoli, III. 530. 533.
Catherine (fort Sante) rafé à Rouen, III. 483.
Catherine du Val des Ecoles (Sainte) institution de cette congrégation, II. 378.
Catherine de Sienne (Sainte) morte en 1380. II. 471.
Catherine fille du Roi Jean, II. 456.
Catherine fille de Charles V. morte en 1388. II. 479. V. Foix.
Catherine fille de Charles VI, morte en 1438. épouse Henri V. Roi d'Angleterre, II. 524. 532. 533. puis OuenTydor, II. 537.
Catherine fille de Charles VII. morte en 1446. épouse le Duc de Bourgogne, II. 563. 581.

- Catherine** fille d'Henri IV. V. Christine.
Catherine-Henriette bâtarde d'Henri IV. morte en 1663. épouse le Duc d'Elbœuf, III. 609.
Catherine sœur d'Henri IV. recherchée par le Comte de Soissons, III. 438. 457. épouse le Duc de Bar, III. 510. 512. meurt en 1664. III. 562. V. Medicis, Portugal.
Catinat (Nicolas de) mort en 1712. est fait Maréchal de France, IV. 433. ses exploits, IV. 428. 429. 431. 435. 436. 443. 445. 458. 463. disgracié, IV. 459.
Cattes, quel peuple c'étoit, I. 37. 345. subjugués, I. 46. 65. leur coutume pour s'animer, I. 15.
Catto (Angelo) Archev. de Vienne, III. 40.
Catulus détrôné en Germanie, I. 52.
Catwick-ep-zée ruinée par les François, I. 188.
Cavagnes (Arnaud de) son supplice en 1572. III. 309. sa mémoire rétablie, III. 337.
Cavalerie (Grand Maître de la) c'étoit ons & fonctions de cette charge, I. 124. 126.
Cavalerie (Maître de la) particulier dans la Gaule, I. 124. 126
Cavalier, son traité, IV. 471.
Cavallero (Diego) IV. 255.
Cauces, quel peuple c'étoit, I. 36. 61.
Cauchon (Pierre) Ev. de Beauvais mort en 1443. juge la Pucelle d'Orleans, II. 560.
Caudebec, prises de cette ville, II. 574. III. 444. 449.
Cave (Guillaume) mort en 1713, IV. 523.
Cauter (François Etienne) Ev. de Pamiers mort en 1680. III. 41. IV. 504.
Cumartin (Louis le Fevre de) mort en 1623. est fait Garde des Sceaux, IV. 102. meurt en 1623, IV. 165.
Caumont (François Nompars de) massacré en 1572. III. 307.
 — Geofroi son frere, son mariage & sa postérité, III. 266.
 — Anne sa fille morte en 1642. épouse le Comte de S. Pol. III. 266.
Caumont Vicomte Huguenot, III. 279. V. Force.
Caunitz (Dominique-André de) mort en 1705. IV. 444.
Cavours pris par les François, III. 455.
Caurelée (Huë de) Capitaine Anglois, II. 464.
Caussade manquée par les Catholiques, III. 312.
Caussin (Nicolas) mort en 1651. la disgrâce, IV. 203.
Cautin Ev. de Clermont mort vers 570. dereglé, I. 428.
Cayenne occupée & prise par les François, IV. 339. 393.
C: (déroute du pont de) IV. 83.
Ceadrigue, Roi des Abodrites, I. 535.
Cecil (Robert) mort en 1612. III. 555.
Cecile fille de Philippe I. ses mariages, II. 163.
Cecilian Ev. de Carthage déposé & rétabli, I. 306.
Cecinna ravage le pays des Helvétiens, I. 68.
Celano, V. Fucin.
Celerin mort en 669. I. 429.
Celestin I. Pape mort en 432. I. 303. 318.
 — II. (Guy de Castel) mort en 1144. II. 192.
 — III. (Hiacinthe Bobo) mort en 1198. II. 230. 256. 267.
 — IV. (Geofroi de Castiglione) mort en 1241. II. 302.
 — V. (Pierre de Mourhon) abdiq. & meurt en 1296. II. 349.
Celestinus fondés à Marcouffis, II. 515. à Rouen; II. 552. Chapelle d'Orleans bâtie dans leur Eglise à Paris, II. 500.
Celestinus Pélagien condamné, I. 316. 317.
Celse Patrice d'Arles, I. 396.
Celtes, quels peuples l'on nommoit ainsi, I. 3.
Celtiberiens soumis par les Romains, I. 7.
Celtique, son étendue, I. 32. 343.
Cenant (Robert) mort en 1560. III. 637.
Ceneda ruinée par Attila, I. 226.
Cengio pris par les Espagnols, IV. 208.
Cental pris & cédé au Duc de Savoye, III. 396. 534.
Centeniers Juges, I. 425. 529.
Centième impôt sur les marchandises, II. 364.
Centulle, V. Bigorre.
Centuries, ce que c'étoit, I. 38.
Cerda (Ferdinand de Castille, dit de la) son mariage, II. 322. meurt en 1275. II. 336. 337.
 — Ferdinand son fils deshérité de la Castille, II. 337. rappelé à la succession sans effet, II. 341. 351.
 — Alfonse son frere ainé meurt en 1327. II. 404.
 — (Charles de la) son fils Connétable de France, II. 404. 422. 436. poignardé en 1354. II. 437.
 — Louis son frere ainé Amiral mort vers 1351. II. 422.
Cerda (Francisco Penna de la) IV. 389.
Cerdagne, la souveraineté en est cédée au Roi d'Aragon, II. 318. engagée à la France, II. 430. 589. rendue à l'Espagne, III. 14.
Cere (Rance de) ses exploits, III. 109. 120. 121. 125. 127.
Cérémonies Chinoises condamnées, IV. 510.
Cérémonies Payennes sanctifiées, I. 280.
Cerf avec un Collier de César, II. 483.
Cerialis (Petilius) défait des Rebelles, I. 74. 75. 76.
Cerialis Tuteur de Valentinian second, I. 150.
Cerignoles (bataille de) III. 51.
Cerisolles (bataille de) III. 163.
Cers (vent des) Temple à son honneur, I. 35.
Cervie usurpée par les Papes, III. 44. prise par

- les Vénitiens ; III. 122.
- Cervoles* (Arnaud de) sa hardiesse , II. 443.
- César* (Jules) ses exploits dans les Gaules , I. 8. 9. 10. 11. 29. impôts qu'il y met & légions qu'il y laisse , I. 28. sa mort , I. 30.
- César*, titre des successeurs à l'Empire , I. 80.
- Cesarius* Ev. d'Arles mort en 544. I. 329. 428. sa règle , I. 325. se décrédite , I. 522.
- Césarée*, V. Firmilien.
- Cesene* enlevée au S. Siège y retourne , III. 44.
- Cesene* (Michel de) son schisme , II. 413. 547.
- Ceste*, situation de cette forêt , I. 36. danger qu'y courent les Romains , I. 47.
- Cete*, on y forme un port IV. 343.
- Ceva* pris par les François , IV. 221.
- Cevennes* révoltées , IV. 468. soumises , IV. 470.
- Centa* (combat de) IV. 419. V. Pierre.
- Chabannes* (Jacques de) mort en 1453. II. 571. V. Curton, Dammartin, Vandenesse.
- Chablais* cédé au Duc de Savoie , III. 141.
- Chabot*, V. Rohan.
- Chadonin* Referendaire , I. 437.
- Chaibons*, leur irruption , I. 107.
- Chaillot* (Minimes fondés à) III. 32.
- Chaufe* (François de la) mort en 1709. IV. 451. menace le Card. de Noailles , IV. 511.
- Chairadin*, V. Barberouffe.
- Chalais* (Henri de Talleraud de) sa conspiration , IV. 132. décapité en 1626. IV. 134. 135.
- Chalent* (Antoine de) mort en 1417. II. 511.
- Chalcedoine* (concile de) I. 358. 373.
- Chaleur* continuele , III. 133.
- Chaligni* (Henri de Lorraine Comte de) mort en 1601. III. 535.
- Chalo* Saint - Mars (franchise de) révoquée , III. 519.
- Châlons sur Saone* Flotte Romaine dans cette ville , I. 126. Siège Royal , I. 392. 464. pris par les Huguenots , III. 260. passe dans le parti de la ligue , III. 399. donné au Duc de Mayenne , III. 488. (concile de) I. 524. V. Bovon, Didon - Desiré, Memmius, Roger.
- Châlons* (Guillaume Comte de) de la Maison d'Auvergne soumis par le Roi , II. 204. V. Conflans, Orange.
- Guy, c'est Guillaume II. son fils mort en 1202. rentra dans son Comté & fut soumis aussi , II. 213.
- Châlons sur Marne* enlevé aux Anglois , II. 557. donné à la ligue , III. 374. 376. reste dans le parti du Roi , III. 402. refuse de payer la taxe des aisés , IV. 265. V. Chateaufvillain, Clauffe, Etienne, Guibuin, Latilly, Sarrebruche, Thiard, Troyes, Viard.
- Chalus*, trésor trouvé dans ce Château , II. 228.
- Chamaves* soumis , I. 139. 140. 141. 345.
- Chambaud* défait le Duc de Joyeuse , III. 455.
- Chambellan* (Grand) ses fonctions , II. 111. 250.
- Chamberri* pris par les François , III. 147. 529.
- Chambon* défait par le Duc d'Epemon , IV. 294.
- Chambord* bâti , III. 170. 171.
- Chambre* (Philippe de la) Cardinal mort en 1550. III. 135. 636.
- Chambre Ardente* contre les Empoisonneurs , IV. 400. contre les Hérétiques , III. 228.
- Chambre des Comptes* reçoit le droit d'annoblir & de naturaliser en l'absence du Roi , II. 431. revient à Paris , II. 564. transférée à Tours , II. 401. V. Comptes (Maitres des)
- Chambre du Domaine*, IV. 165.
- Chambre de Justice* contre les Financiers , III. 583. IX. 332. 334. 341. V. Financiers
- Chambre de Justice*, plainte contre l'érection de ce Tribunal , IV. 134. contre le Duc d'Orleans , IV. 165. contre M. de Marillac , IV. 167.
- Chambre Royale* contre les Financiers , II. 373. 540.
- Chambres Protestantes* établies & supprimées , III. 396.
- Chambres Souveraines* à Troyes & à Amiens , II. 540.
- Chambret* dissipe les Croquans , III. 473.
- Chambrier* (Grand) ses fonctions , I. 424. II. 111. 250.
- Chamier* (Daniel) tué en 1621. IV. 239. 250.
- Chamilly* (Noel Bouton de) mort en 1715. ses exploits , IV. 355. 383.
- Chamois* tué en 1589 , III. 408.
- Chamond*, V. Chaumont, Romain (saint)
- Champ Catalaunique*, sa situation , I. 223. 359.
- Champ de Mars*, I. 423. 490.
- Champ de May* confondu avec le Parlement , I. 490. 528.
- Champagne*, ses Comtes jouissoient des droits Régaliers , II. 109. prenoient le titre de Comte Palatin , II. 111. si elle a relevée de l'Empire , II. 142. fe ligue pour se soustraire aux impôts , II. 370. unie à la Couronne , II. 411. 550.
- Champagne* (Loup Duc de) I. 401.
- Vaimier fait crever les yeux de Léger , I. 452. est fait Evêque de Troyes , *ibid.* pendu en 678. I. 453.
- Champagne* (Thibaut I. Comte de Chartres & de Blois, tige des Comtes de) II. 84. retient Louis IV. en prison II. 75. excommunié , II. 77. fait la guerre au Duc de Normandie , II. 88. mort en 972. V. Troyes.
- Eudes son fils mort en 996. II. 104. 120. épouse Berthe de Bouigogne , II. 135.
- Thibaut II. son fils mort en 1004.
- Eudes II. son frere porte le titre de Comte de Champagne , II. 120. guerres qu'il entreprend , II. 121. 125. 126. 129. 135. 136. est tué en 1037. II. 138

- Champagne* (Thibaut III. de) son fils II. 138. perd la Touraine, II. 140. se rend vassal de l'Empereur, II. 142. mort vers 888.
- Henri-Etienne son fils mort en 1102. II. 138. 140. se croise II. 156.
- Thibaut IV. son fils fait la guerre au Roi, II. 178. 194. meurt en 1152. II. 198. magnificence de sa Cour. II. 210.
- Henri I. son fils, II. 198. 254. son mariage, II. 202. 208. meurt en 1181. II. 214. bien qu'il fait à Troyes. *ibid.*
- Henri II. II. 214. Roi de Jerusalem par sa femme, II. 254. se croise, II. 223. meurt en 1197. II. 226.
- Alix sa fille morte en 1246. épouse le Roi de Chypre, II. 226. dispute la Champagne, II. 304. 305. elle fut la premiere femme de Bohemond, IV. Prince d'Antioche, mais en ayant été séparée pour cause de parenté, elle n'en eut point d'enfants, ainsi elle ne donna aucun droit au royau-me de Jerusalem à Hugues fils de Bohemond IV. mais d'une autre femme. La sœur aînée de Mélisante étoit Sibille, mariée à Livon I. Roi d'Arménie, II. 339.
- Philippe sa sœur morte vers 1246. épouse Erard de Brienne, II. 226.
- Thibaud V. frere de Henri II. II. 214. meurt en 1201. II. 226. 231. 232. se croise, II. 231.
- Thibaud, VI. son fils, sa naissance, II. 231. dispute la Champagne, II. 226. empoisonne le Roi, II. 294. son amour pour la Reine, II. 297. 303. 304. 305. 306. devient Roi de Navarre, II. 306. meurt en 1253. II. 315.
- Thibaud VII. son fils, II. 315. 323. meurt en 1270. II. 333.
- Henri III. son fils, mort en 1274. II. 333. 334.
- Jeanne sa fille, épouse Philippe le Bel, II. 336. 337. 338. 341. 372. meurt en 1304. II. 355. 361. 373.
- Champagne* (Alix de) épouse Louis VII. II. 202. 210. 219. meurt en 1205. II. 211.
- Guillaume Archevêque de Reims, II. 198. 285. 381. Ministre de Philippe Auguste, II. 213. 219. assemble un Concile à Lyon, II. 257.
- Marie, II. 181.
- Marie morte en 1204. épouse le Comte de Flandres, II. 214. 215. 229. 254. V. Blois, Boulogne, Drogo, Sancere, Suze.
- Champpeaux*, où étoit cet endroit, II. 216.
- Champpeaux* (Guillaume de) son Ecole, II. 283. 288. 289.
- Champflour* (Etienne de) Ev. de la Rochelle, mort en 1725. IV. 512.
- Champigny* Directeur des Finances, IV. 112.
- Champroun* capitule dans Tournay, III. 96.
- Chanac* (Foulques de) Ev. de Paris, mort en 1349. II. 549.
- Chancelier*, nom commun aux Expéditionnaires, I. 424. antiquité de cette Charge, II. 111. qui devient en nonneur, II. 251. prétendue par les Archevêques de Reims, II. 166. V. Laitre, Marle.
- Chandenier* (François de Rochechouart, Marquis de) mort en 1696, disgracié, IV. 283.
- Chandon* (Antoine) III. 247.
- Chandos* (Jean) Cap. Anglois, II. 459. 464. tué en 1369. II. 465.
- Chanoines* institués, I. 322. 525. admis dans les Monasteres, & renvoyés, II. 117. reprennent l'habit séculier, III. 638.
- Chansons* en usage avant le combat, I. 26.
- Chant* son ancienneté dans l'Eglise, I. 283. faisoit l'étude des Ecclésiastiques & des Grands, I. 526.
- Chant Gregorien* apporté en France, I. 505.
- Chantal*, V. Fremiot.
- Chantelle* prise sur les Aquitains, I. 491.
- Chanteloube* ennemi de Richelieu, IV. 184.
- Chantocé* pris au Duc de Bretagne, II. 598.
- Chantocéaux* assiégé par les Bretons, II. 531.
- Chantre* (Gilles le) ses erreurs, III. 35.
- Chantre* (Pierre le) mort en 1197, II. 289.
- Chantres*, leur office, I. 269.
- Chanvallon*, V. Harlai.
- Chapeau* de foin en usage, II. 76.
- Chapelain*, V. Archi-Chapelain.
- Chapelain* (Thomas) pendu en 1623. IV. 108.
- Chapelle-Marteau* Prevôt des Marchands, III. 398.
- Chapelle* (sainte) fondée à Paris, II. 325. reliques que l'on y garde, II. 307. V. Capelle.
- Chapelles ar dentes*, leur origine, I. 19.
- Chara* (défrite à Pont-) III. 441.
- Charbonnieres* prise par les François, III. 529.
- Charbonnieres*, forêt, sa situation, I. 158.
- Charente*, V. Tonnavi-Charente.
- Charenton*, prise de ce Village, III. 427. IV. 286.
- Charenton* (Ebles de) soumis par Philippe second, II. 213.
- Charges éminentes* de la troisième race, I. 423. plutôt Commissions que Charges, II. 250. 500. sujettes à hommage comme Fiefs, II. 142.
- Charges de Finances* vendues, III. 43.
- Charges de Judicature* vendues, IV. 341. inconvé-nient de leur vénalité, I. 216. II. 592. III. 568. IV. 192.
- Charietton*, I. 141. tué en 365. I. 145.
- Charietton* son fils repousse les François, I. 159.
- Chariobaudes*, I. 169. 170. massacré en 408. I. 171.
- Chariobaudes* Abbé avant la conversion de Clovis, I. 328.
- Charité* sur Loire fondée, II. 166. prises de cette Ville, II. 159. III. 255. 280. 288. 289. 291. 344.

- Charité* des premiers Chrétiens, I. 264. 274. 285.
Charité (les Freres de la) établis, III. 632.
Charité des femmes, désordre chez elles, IV. 2.
Charlemont (prises de) III. 348. IV. 402.
Charlevoix pris par les François, IV. 344. 369. 395.
 434. rendu à l'Espagne, IV. 397.
Charles, signification de ce mot, II. 109. *V. Alençon*, Anjou, Aquitaine, Flandre, Lorraine, Milan, Mantoue, Savoye, Vienne.
Charles I. dit le Grand, Empereur & Roi de France, sa naissance, I. 476. a la Neustrie en partage, I. 492. 495. devient Roi de toute la France, I. 496. son mariage, *ibid.* I. 499. son portrait, I. 497. ses occupations ordinaires, 497. ennemis qu'il eut à combattre, I. 498. en quel tems on lui donna le surnom de Grand, I. 498. conquête la Lombardie, I. 499. 500. ordre qu'il y établit, I. 500. se réserve le droit de confirmer les Evêques & les Papes, I. 500. ses conquêtes, I. 339. foumet les Saxons, I. 498. 500. & *suiv.* 506. 507. 512. les Huns, I. 505. 506. la Bretagne, I. 504. 509. l'Espagne, I. 501. partage ses Etats à ses fils, I. 504. 513. fonde l'Université de Paris, I. I. 506. introduit le Chant & la Liturgie Romaine, I. 505. punit une conspiration contre lui, I. 506. bâtit Aix-la-Chapelle, I. 508. sa charité, I. 506. reconnu Souverain par les Isles Balcares, I. 509. Souverain dans Rome, I. 508. protege le Pape Léon, I. 509. 510. couronné Empereur, I. 510. précaution qu'il prend contre les Normands, I. 509. 513. partage l'Empire avec Nicephore, I. 512. sa grande réputation, I. 511. fait la paix avec ses voisins, I. 516. meurt en 814. I. 517. s'il a rendu ses Etats tributaires du S. Siège, *ibid.* ouvrages qu'il a laissés, I. 517. 523. soin qu'il eut de la discipline Ecclésiastique, I. 523. imbécillité de ses descendans, II. 20. 143. fin de sa race, II. 95. 104. où il faisoit son séjour, II. 95. sa fête célébrée, III. 38.
Charles I. Roi de Sicille, *V. Anjou.*
Charles I. Roi d'Angleterre son mariage, IV. 110. 113. 119. fait donner la paix aux Huguenots, IV. 125. 127. chasse les domestiques de la Reine, IV. 136. déclare la guerre à la France, IV. 139. fait la paix, IV. 152. décapité en 1648.
Charles I. Roi de Hongrie, *V. Anjou* (Charles-Martel III.)
Charles I. Roi d'Espagne, *V. Charles V.* Empereur.
Charles I. Roi de Navarre, *V. Charles IV.* Roi de France.
Charles II. dit le Chauve Empereur & Roi de France, sa naissance, I. 536. Etats que lui donne son pere, I. 539. 541. confiné dans un Monastere, I. 541. en sort, I. 542. son accommodement avec ses freres, II. 2. 3. 4. son mariage, II. 5. 18. défait par les Bretons, II. 7. 9. pense être dépouillé de ses Etats, II. 13. se fait couronner Roi d'Aquitaine, II. 11. se soumet au jugement des Evêques, II. 14. réponse vive qu'il fait au Pape, II. 19. s'empare de la Lorraine, II. 18. 19. de la Bourgogne, II. 19. de l'Italie, II. 22. couronné Empereur *ibid.* ses bassesses envers le Pape, II. 23. empoisonné en 877. II. 24. 25. ses qualités, II. 24. ses femmes & enfans, II. 25. où il faisoit son séjour, II. 95.
Charles II. Roi d'Angleterre remonte sur le Trône, IV. 332. son mariage, IV. 336. en guerre simulée avec la France, IV. 342. 345. fait la guerre à la Hollande, IV. 350. 354. 567. contraint de faire la paix, IV. 378. Médiateur à Nîmegue, IV. 388. entre dans une ligue contre la France, IV. 396. meurt en 1685. IV. 413.
Charles II. Roi de Hongrie, *V. Anjou* (Charles-Robert IV.)
Charles II. Roi d'Espagne sa naissance, IV. 322. en guerre avec la France, IV. 376. fait la paix, IV. 397. 410. 444. son mariage, IV. 336. 400. lègue son Royaume au Duc d'Anjou, IV. 453. meurt en 1700. IV. 454.
Charles II. d'Evreux, dit le mauvais, Roi de Navarre, son mariage, II. 437. 454. fait poignarder le Connétable, *ibid.* mis en prison, II. 439. se fauve & s'accorde, II. 443. 444. 445. perd l'affection des Parisiens, II. 446. fait la guerre au Dauphin, II. 447. son accommodement, II. 448. 450. perd ses places de Normandie, II. 472. renouvelle la guerre, II. 453. fait la paix, II. 460. 466. est mis en prison, II. 462. ses enfans, délivrés, II. 483. est brûlé en 1387. II. 494.
Charles III. Empereur & Roi d'Allemagne, II: 24. s'empare de l'Italie & se fait couronner Empereur, II. 33. réunit toute la France sous sa domination, II. 36. foiblesse de son esprit, II. 20. 38. abandonné de ses Sujets, meurt en 888. II. 38. son portrait, II. 40.
Charles III. dit le Simple, Roi de France, sa naissance, II. 27. couronné, II. 44. son accord avec Eudes, 46. s'empare de la Lorraine, 52. 53. donne un établissement aux Normands, 51. abandonné de ses Sujets, 53. défait Robert, 55. arrêté par le Comte de Vermandois, 56. meurt en 929. 59. où il faisoit son séjour, 95.
Charles III. Roi de Naples & de Hongrie, *V. Anjou* (Charles d') de Duras.
Charles III. d'Evreux, dit le Noble, Roi de Navarre arrêté, II. 472. mis en lib. rté, II. 483. succède au Royaume de Navarre, II. 494. meurt en 1425. II. 554.
Charles IV. de Luxembourg Empereur & Roi de Boheme, II. 412. se croise, II. 416. blessé à Greci, II. 426. succède à l'Empire, II. 427. fait la Bulle d'or, II. 438. couronné Roi d'Arles, II.

460. en abandonne les droits au Roi , II. 473. meurt en 1378. II. 473.
- Charles IV.* dit le Bel Roi de France accuse sa femme d'adultere, II. 369. son sacre, II. 400. ses mariages , II. 401. sa mort en 1328. II. 405.
- Charles V. d'Autriche* Emp. sa naissance , III. 47. sous la tutelle de Louis XII. III. 58. accordé avec sa fille , III. 49. 50. 56. 79. 85. son mariage , III. 173. rend hommage pour la Flandre & l'Artois , II. 79. fait alliance avec François I. III. 85. couronné Empereur, III. 89. 90. 131. son entrée à Rome , III. 142. appeaise une révolte en Espagne , III. 91. 102. ses guerres avec la France , III. 94. 113. 116. 124. 129. 142. 143. 144. 146. 151. 158. 162. 164. 165. 188. 191. 197. foumet les Gantois , III. 153. sa dureté pour les enfans de France , III. 124. met le Pape en liberté , III. 123. 125. ses guerres en Allemagne , III. 118. 190. en Hongrie , III. 133. en Afrique. III. 141. 157. 186. devient malade , III. 196. cède ses États , III. 202. sa retraite & sa mort en 1558. III. 206. 213. pense être brûlé après sa mort , III. 227.
- Charles V.* Roi de France , Régent pendant la prison de son pere , II. 441. 445. 453. couronné , II. 458. fait la guerre aux Anglois , II. 463. 464. fixe la majorité des Rois , II. 470. meurt en 1380. II. 476. son éloge , II. 477. 545. ses trésors dissipés , II. 477. 481. sa femme & ses enfans , II. 478.
- Charles VI.* d'Autriche Empereur poursuit ses prétentions sur le Royaume d'Espagne , IV. 468. 472. 474. 485. couronné Empereur , IV. 486. 488. mort en 1740.
- Charles VI.* Roi de France , son éducation , II. 483. sa Régence , II. 476. 480. son sacre , II. 481. prend l'administration de son Royaume , II. 496. secoure le Comte de Flandres , II. 488. 490. 492. son mariage , II. 492. envoie du secours en Hongrie , II. 503. à Constantinople , II. 506. tombe en phrénésie , II. 500. 502. 504. pense être brûlé , II. 500. meurt en 1422. II. 537.
- Charles VII.* Roi de France , son mariage , II. 521. prend en main le gouvernement , II. 527. hai de sa mere , II. 448. 539. accusé de l'assassinat du Duc de Bourgogne , II. 529. 532. 533. deshérité , II. 533. 534. se fait déclarer Roi , II. 551. sa pauvreté , II. 552. couronné, *ibid.* sacré à Reims , II. 557. reconcilié avec le Bourguignon , II. 562. rentre dans Paris , II. 565. chasse les Anglois de Guienne , II. 577. ses reglemens , II. 566. 567. 570. 572. ses maîtresses , II. 571. 574. meurt en 1461. II. 581.
- Charles VIII.* Roi de France , son éducation , II. 618. Consteil établi pendant sa jeunesse , III. 2. son sacre , III. 3. ses exploits en Bretagne , III. 7. achete les droits des prétendants à cette
- Duché , III. 29. son mariage , II. 619. III. 11. 12. 28. ses conquêtes d'Italie , III. 16. 20. s'applique au gouvernement , II. 25. meurt en 1498. *ibid.* aimoit les beaux Arts , III. 639.
- Charles IX.* Roi de France , son Parrain , III. 219. sacré , III. 247. déclaré majeur à Rouen , III. 267. visite son Royaume , III. 270. fait ouvrir le tombeau de Louis VII. II. 208. pense être enlevé par les Huguenots , III. 276. dissimule avec eux , III. 301. les fait massacrer , III. 306. 309. son mariage , III. 298. tombe malade par ses exercices , III. 316. 319. ses beaux projets , III. 320. meurt en 1574. III. 321.
- Charles IX.* Roi Suede , s'empare de la Couronne , III. 569. mort en 1611.
- Charles X.* Roi de France , V. Vendôme (Charles de Bourbon-) Cardinal.
- Charles XI.* Roi de Suede , IV. 354. ses intérêts ménagés à Utrecht , IV. 397. 399. se ligue contre la France , IV. 405. médiateur à Rîswick , IV. 445. meurt en 1697. IV. 445.
- Charles XII.* Roi de Suede tué en 1718. médiateur à Rîswick , IV. 445.
- Charles-Marie* Duc des François , I. 22. quelle étoit sa mere , I. 459. mis en prison , I. 467. s'en fauve , I. 467. se rétablit dans la Mairie , I. 468. 469. 471. foumet la Baviere , I. 471. les Sarrafins , I. 472. 474. la Bourgogne , I. 473. les Frisons , *ibid.* l'Aquitaine , I. 473. persécute les Ecclesiastiques , I. 472. pille leurs biens , I. 521. regardé comme usurpateur , I. 473. dignité que lui donnent les Papes , I. 475. sa mort en 741. I. 476. origine du nom de Martel , & sa sépulture , I. 476. où il faisoit son séjour , II. 95.
- Charles* Roi de Provence , II. 12. mart en 863. II. 18.
- Charles* fils de Charlemagne , ses expéditions en Germanie , I. 504. 513. 514. meurt en 811. I. 516.
- Charles* fils de Charles VI. mort en 1386. II. 541. un autre mort en 1400. *ibid.*
- Charles* fils de Charles VII. ses différens avec son frere Louis XI. II. 581. 587. 588. 591. 594. 595. 600. accordé avec Jeanne de Castille , II. 600. empoisonné en 1472. II. 604.
- Charles-Orland* fils de Charles VIII. meurt en 1495. III. 29.
- Charles* fils de Charles VIII. mort en 1496. III. 29.
- Charlier.* V. Gerfon.
- Charlot* (Pierre) V. Pierre-Charlot.
- Charlotte* Reine de Chypre , de la Maison de Poitou , épouse Louis de Savoye , II. 562. meurt en 1487. III. 8.
- Charlotte* bâtarde de Charles VII. poignardée en 1470. par son mari , II. 571. 594.
- Charlotte* fille de François I. morte en 1514. III. 172. V. Palatin , Savoye.
- Charlus* (Charles de Levi , Comte de) mort en 1652. IV. 173.

- Charvoté* (Hercule de) mort en 1637. ses négociations, IV. 177.
- Charvi* (Geoffroi de) mort en 1356. manque Calais, II. 429.
- Charvi* (Pierre de) Archev. de Sens, mort en 1274. II. 334.
- Charolois* réuni à la Flandre, III. 44. cédé en souveraineté à l'Empereur, III. 117. 129. rendu au Roi d'Espagne, III. 508.
- Charolois* (Charles de Bourbon Condé, Comte de) IV. 484. V. Bourgogne (Ducs de)
- Charon* (Jean) Prevôt des Marchands, III. 306.
- Charot* (Louis de Bethune, Comte de) mort en 1681. disgracié, IV. 283.
- Charpagne* (Martin Gouge de) Ev. de Clermont mort en 1444. III. 41.
- Charrue* (Pierre) rend le fort sainte Catherine, III. 530.
- Chartier* (Alain) baillé par la Dauphine, II. 592. III. 39.
- Chartier* (Guillaume) Ev. de Paris, III. 39. justifie la Pucelle d'Orleans, II. 579. hai de Louis XI. II. 592. 593. meurt en 1472. II. 604.
- Charton* Frondeur, IV. 278.
- Chartres* (le trésor des) pris par les Anglois, II. 225.
- Chartres*, lieu de l'assemblée des Druides, I. 529. ruiné, I. 478. II. 136. vendu au Roi, II. 305. 325. surpris par les François, II. 559. érigé en Duché, & donné à la Duchesse de Ferrare, III. 124. manqué par le Prince de Condé qui y fait la paix, III. 280. pris par les Royalistes, III. 437. (Conciles de) II. 195. (traité de) II. 514. III. 392. V. Amaury, Avenin, Champagne, Etampes, Fitigni, Foucher, Foulques, Fulbert, Geoffroi, Gosseume, Lubin, Salisbery, Yves.
- Chartres* (Renaud de) Archev. de Reims mort en 1443. II. 557. III. 40.
- Chartres* (François de Vendôme, Vidame de) mort en 1562. conspire contre les Guises, III. 238.
- Chartres* (Jean de Ferriere, Vidame de) exécuté en effigie, III. 291. à la S. Barthelemi, III. 306. V. Orleans.
- Chartreux* fondés, II. 166. 174. leur austérité, II. 284.
- Chazeron* (Gilbert de) III. 426.
- Chazeron* au passage du Ter, IV. 437.
- Chassané* (Antoine, c'est Barthelemi) mort en 1542. tévit contre les Vaudois, III. 166.
- Châsses des Saints*, pourquoi on les descendoit, II. 278.
- Chassinet* manque Naples, IV. 458.
- Chassinares*, où ils étoient situés, I. 37.
- Chaste* (Aymard de Clermont-) mort en 1603. III. 362. se déclare pour Henri, III. 418. grand Maître de l'Ordre de saint Lazare, III. 635.
- Chasteigneraie* (François de Vivonne de la) se fait mourir en 1547. III. 118.
- Chasteigneraie* (André de Vivonne de la) mort en 1616. III. 581.
- Chastiel* (Jean) son supplice en 1594. III. 476.
- Chastiel* (Pierre) banni de France. III. 477.
- Chastiel* (Tannegui du) tué en 1449. sauve le Dauphin, II. 529. assassine le Duc de Bourgogne, II. 532. prend son congé. II. 554.
- Chastiel* (Tannegui du) son neveu mort en 1477. II. 600.
- Chastre* (Claude de la) mort en 1614. fait le siège de Sancerre, III. 311. de la Charité, III. 344. se déclare pour la ligue, III. 404. 409. qui le fait Maréchal, III. 456. reconnoit Henri IV. III. 468. ses exploits, IV. 6.
- Chastre* de la Maison-Fort (Louis de la) mort en 1630. III. 442.
- Chatre* (Pierre de la) Archev. de Bourges, mort en 1172. II. 194. 195. 287.
- Chat* (Thimothée du) IV. 251.
- Chateaubriand* rasé, III. 9. (Edit de) III. 187. 218.
- Chateaubriand* tué en 1347. II. 427.
- Chateaubriand* (Françoise de Dinand de) veuve de Gilles de Bretagne, épouse en secondes noces Guy de Laval, mort en 1486. & fut Gouvernante des Princes de Bretagne, III. 10. 28.
- Chateau-Dauphin* rendu à la France, III. 534.
- Chateaudun* vendu au Roi, II. 305. 325. fondation de son Hôpital, II. 326. 331. V. Promotus.
- Chateau-Gaillard* & Andely. V. Andely.
- Chateau-Gonthier* fondé, II. 139. 300. pris par les Ligueurs. III. 452. reconnoit Henri IV. III. 481.
- Chateau-Gonthier* (Jacques de) II. 325.
- Chateau-Martin* pendu en 1592. III. 453.
- Chateau-Morand* défend Constantinople, II. 505. y reconduit l'Empereur, II. 506. pris par les Vénitiens, II. 511.
- Chateaufort* pris par les Catholiques, III. 286.
- Chateaufort* (Pierre de) Légat chez les Albigeois, II. 237. martyrisé en 1208. II. 381.
- Chateaufort* (Guillaume de l'Aubespine de) mort en 1629. IV. 10.
- Charles son fils, ses négociations, IV. 130. son discours au Parlement, IV. 162. juge M. de Marillac, IV. 168. M. de Montmorenci, IV. 173. disgracié, IV. 177. suscite des ennemis au Card, Mazarin, IV. 255. on lui ôte les Sceaux qui lui sont rendus, IV. 298. premier Ministre, IV. 300. se retire, IV. 304. mort en 1653. V. Aubespine.
- Chateaufort* (Balthazar Phelipeaux de) mort en 1700. IV. 430. origine de sa famille, III. 171.
- Chateaufort* (Renée de Rieux de) aimée d'Henri III. III. 308. 331. son mariage, III. 381.
- Chateaufort de Rendan* pris aux Anglois, II. 476.

- Chateau - Porcien**, prises de cette Ville, IV. 53. 295. 296. 311.
- Chateau-Porcien** (Roger, Comte de) II. 102.
- Chateau-Regnaud** (François Roufflet de) mort en 1677. IV. 54.
- François-Louis son fils mort en 1716. IV. 423.
- Balkhazar son neveu, mort en 1703. IV. 437.
- Chateau Regnard** bâti, I. 123.
- Chateau Raoul**, ou Chateauroux bâti, II. 62. V. Eudes.
- Chateauroux** (Eudes de) Card. mort en 1273. II. 381.
- Chateau-Thierry**, prises de cette Ville, III. 164. 437. IV. 42. reconnoît Henri IV. III. 472. (combat de) III. 335.
- Chateau Trompette** construit II. 577. rafé. IV. 289. 295.
- Chateau-Villain** (Jacques de Broyes de) Evêque de Châlons, empoisonné en 1312. II. 385.
- Chateaux** démolis en Germanie, I. 101.
- Chatoignier** de la Roche-Pofay (Henri de) Evêque de Poitiers, mort en 1651. IV. 27.
- Louis son pere mort en 1595, défait la Guierche. III. 443.
- Chatel-Chiron** cédé à l'Empereur, III. 117. 129.
- Chatelet**, Reglemens pour cette Jurisdiction, II. 397. V. Notaires, Sergens.
- Chatelet** bâti dans Genes, II. 503.
- Chatelin** (Pierre) Ev. de Mâcon mort en 1551. III. 170. 637.
- Chatelleraud** érigé en Pairie, III. 79. au pouvoir des Huguenots, III. 289. 290. 404.
- Chatelleraud** (François de Bourbon, Duc de) tué en 1515. III. 82.
- Chatillon** sur Seine, prises de cette Ville, II. 216. 615.
- Chatillon** (Gaucher II. de) étoit mort en 1147. ainsi ce ne peut être que son fils Guy, qui épousa en effet une Alix de Dreux, & non de Montmorency, II. 191. ce Guy eut un frere nommé Gaucher, dont on ne connoît pas bien sûrement la femme ni la postérité.
- Gaucher III. son petit-fils mort vers 1219. ses exploits, II. 239. 242. 243.
- Chatillon Leuze** (Jacques de) tué en 1302. II. 360.
- Chatillon de Porcean** (Gaucher & non Gauthier de) Connétable, mort en 1329. ses exploits, II. 355. 394.
- Chatillon Dampierre** (Hugues de) mort en 1390. II. 465. V. Blois, Coligni, Pol.
- Jacques son fils tué en 1415. II. 525.
- Chatillon Nanteuil** (Milon de) Evêque de Beauvais mort en 1235. II. 375.
- Chavagnac** (Christophe de) III. 344.
- Chaudelonne** traite pour Monsieur, IV. 171.
- Chavigni** (François le Roi de) mort en 1660. III. 239. 404.
- Chavigni** (Léon le Bouthilier de) mort en 1652. confident de Richelieu, IV. 185. 192. ses négociations, IV. 197. 208. dans le Conseil de Regence, IV. 232. 235. 253. mis en prison, IV. 283. en liberté, 284. meurt en 1652. IV. 306.
- Chaibons**, V. Chaibons.
- Chaulnes** (Henri d'Albert, Duc de) mort en 1649. IV. 95. 178.
- Chaumont** fondé, II. 139. 300. pris par les Huguenots, III. 279.
- Chaumont Guitri** (Jean de) III. 318. 384. V. Amboise.
- Chaumont** (Jacques Mitte de Miolans de Saint) chef ligueux, III. 429.
- Chaumont** (Melchior Mitte de Miolans de Saint) mort en 1649. IV. 169. 179.
- Chauni** brûlé, III. 191.
- Chauvé** Ministre Protestant, IV. 259.
- Chauvelin** (Germain-Louis) IV. 521.
- Chauvoisin** (Jean) est fait mourir de faim en 1482. III. 3.
- Chauvigni** (André de) ses Fiefs cédés au Roi d'Angleterre, II. 295.
- Chazeron**, V. Chateron.
- Cherion** (Isaac) IV. 250.
- Chelidonius** dépoité & rétabli, I. 301. 315. 374.
- Chelles** fondé, I. 371. 445. 462.
- Cheminais** (Timoïéon) mort en 1689. IV. 523.
- Chemins** ornés d'arbres, III. 528.
- Chenonceaux** embelli, III. 221. donné à la Reine-mere, III. 226.
- Cher**, riviere qui borne la Lorraine, II. 76.
- Cherbourg** vendu à l'Anglois, II. 472. au Roi, II. 503. pris par les Anglois, II. 528. qui le perdent, II. 575.
- Cherebert** Roi de France, I. 392. ses mariages, I. 394. excommunié, I. 394. meurt en 570. *ibid.*
- Cherifs** regnent en Afrique, III. 68.
- Cherlieu** (Concile de) II. 117.
- Cherasques**, où ils habitoient, I. 37. leurs guerres; I. 37. 41. V. Italus.
- Chesnel** de la Chappronaye (Jean) sa retraite, IV. 244.
- Chernes** respectés des Gaulois, I. 259.
- Chetardie** (Joachim Trotti de la) Curé de S Sulpice mort en 1714. IV. 513.
- Chevalerie** donnée par plusieurs, III. 163.
- Chevaliers**, leurs fonctions, I. 16. leur réception, II. 111. 368.
- Chervauchie**, ce que c'étoit, II. 465.
- Cheroux** des Germains, I. 18.
- Chevenon** (Bernard de) Ev. de Saintes, assassiné en 1418. II. 529.
- Cheveux**, comment les Barbares les portoient, I. 202. (maladie dans les) III. 517.
- Chevres** (Philippe de Croy-) Gouverneur de Chat-

- les V. III. 58. négocie un Traité , III. 85. gouverne l'Espagne, III. 91. meurt en 1521. III. 92. V. Croy.
- Chevreuse* pris par le Roi , II. 177.
- Chevreuse* Gouverneur de Languedoc , II. 497.
- Chevreuse* (Claude de Lorraine , Duc de) mort en 1657. . III. 472. 549. IV. 81. 85. 119. 120 124. arrêté & mis en liberté , III. 549. ses exploits , IV. 95.
- Chevreuse* (Marie de Rohan Montbazon épouse , du Duc de) morte en 1679. ses mariages , IV. 60. ses intrigues , IV. 98. 133. 177. 256. 293. 296.
- Chevreuse* (Charlotte-Marie de Lorraine Demoiselle de) sa fille morte en 1651. projet de son mariage , IV. 296. 298.
- Chiari* (combat de) IV. 459.
- Chiaevne* surpris , III. 111.
- Chicheley* (Jean) ses exploits , IV. 372.
- Chierasque* , V. Querasque.
- Chigi* (Agostino) mort en 1705. IV. 339.
- Chigi* (Fabio) V. Alexandre VII.
- Chigi* (Flavio) mort en 1693. IV. 338.
- Chigi* (Mario) IV. 338.
- Childebert* , I. I. 376. foumet la Bourgogne , I. 377. 379. envieux de Clotaire , I. 383. 386. fait la guerre aux Visigoths , I. 383. meurt en 558. I. 387. son éloge , *ibid.* rédige la Loi Salique , I. 204.
- Childebert II.* I. 456. son règne , I. 458. meurt en 711. I. 459.
- Childebert le Jeune* Roi d'Austrasie , I. 397. adopté par Gontran , I. 399. 407. se brouille avec lui , I. 401. s'accommode , I. 403. punit des factieux , I. 409. impose tribut aux Lombards , I. 403. 409. 410. hérite de Gontran , I. 411. meurt en 594. I. 412.
- Childebert* fils de Grimoald usurpe l'Austrasie , & est tué en 656. I. 442.
- Childebrand* Roi des Lombards , dégradé , I. 487.
- Childebrand* , tige de la troisième race des Rois de France , I. 456. chasse les Sarrafins d'Avignon , I. 473.
- Childeric I.* I. 233. . 361. dégradé , I. 234. 261. rappelé , I. 238. 239. épouse Basine , I. 240. ses conquêtes , I. 240. 252. 362. meurt en 482. I. 255. son tombeau , I. 255. 263.
- Childeric II.* I. 444. 446. ses débauches , I. 447. 448. est tué en 673. I. 448.
- Childéric III.* son règne , I. 477. 478. dégradé , meurt en 754. I. 480.
- Childeric* fils de Sigebert assassiné vers 504. I. 367.
- Childevrude* morte en 754. épouse le Duc de Bavière , I. 478.
- Chilperic I.* I. 392. ses mariages , I. 394. accable ses peuples d'impôts , I. 399. fait la guerre à Sigebert , I. 393. 396. aux Austrasiens , I. 398. à Gontran , I. 401. 402. 403. étrangle sa femme , I. 393. reçoit des présents de l'Empereur Tibere , I. 401. est assassiné en 584. I. 403. ses qualités , I. 403.
- Chilperic - Daniel II.* son règne , I. 467. 468. sa mort en 721. I. 470.
- Chilperic* Roi de Bourgogne , I. 231. tué par son frere en 476. I. 252. 362.
- Chilperic* fils d'Aubert , sa mort en 631. I. 434.
- Chiltrude* prétendue fille de Pepin , I. 492.
- Chimay* (Ernest Dominique de Ligne , Duc d'Aremberg , Prince de) mort en 1686. IV. 410.
- Chini* , prise de ce Comté par les François , IV. 407.
- Chimon* délivré , I. 237. en sédition pour les impôts IV. 108.
- Chinsène* , V. Ghinsine.
- Chio* pris par les Turcs , III. 272.
- Chipe* conquise par le Roi d'Angleterre , II. 221. passe aux Vénitiens , III. 8. conquise par les Turcs , III. 298. droits de la maison de Savoye sur cette Isle , III. 8.
- Chière* (Anne de) de la Maison de Poitou morte en 1462. épouse le Duc de Savoye , II. 562. 623. III. 8. V. Charlotte , Comnene , Guy , Jacques , Jean ou Janus , Lusignan , Pierre , Savoye.
- Chisi* (Augustin) Fermier des Salines du Pape , III. 62.
- Chisi* (Jean de) Ev. de Grenoble mort en 1350. II. 430.
- Chivas* donné au Duc de Savoye , II. 572. brûlé III. 81. reste à Henri II. III. 215. rendu , III. 247. prises de cette Ville , IV. 208. 471.
- Chiverni* (Philippe Huraut de) III. 328. 369. congédié , III. 394. on lui rend les Sceaux , III. 430. meurt en 1599. III. 518.
- Chlodebrand* fils de Clodion , I. 215. 357. 359. règne au-delà du Rhin , I. 216. 217.
- Choart de Ruzenval* (Nicolas) Ev. de Beauvais mort en 1679. IV. 504.
- Choart de Buzenval* (Paul) mort en 1607 , III. 590.
- Chouëul* (Claude de) mort en 1711. Maréchal de France , IV. 433. ses exploits , 442. 446. V. Pralin.
- Cholet* (Jean) mort en 1293. Légat en France , II. 341. fonde un Collège , II. 381.
- Chonolemar* , ses exploits , I. 132. 138.
- Chorevèques* , leurs fonctions , I. 273. supprimés , I. 524.
- Chorges* prises de cette Ville , III. 377. IV. 433.
- Choupes* délivre Montauban , III. 333.
- Chraume* brûlé en 560. I. 386. 380.
- Chrestius* contpire , & est puni en 350. I. 130.
- Chretien de Beauvais* , II. 380.
- Chretien* (François) informe contre Landais , III. 5.
- Chrétienne* fille d'Henri IV. V. Christine.
- Chrétiens* , miracle en leur faveur qui les fait tolérer , I. 82. 83. leur croyance , I. 263. 264. leur charité ;

- charité , I. 264. leurs assemblées , I. 268. 283.
 crimes dont on les accusoit , I. 293. hais des Payens ,
 I. 291. leurs dérèglemens II. 298.
Chrismations , différends à ce sujet , I. 300.
Christiern II. Roi de Dannemarck mort en 1523.
 III. 141.
 — III. mort en 1559. établit le Luthéranisme , III.
 150.
 — IV. mort en 1648. Chef des Protestans d'Alle-
 magne , IV. 125.
 — V. mort en 1699. IV. 385. 397. 399.
Christine Reine de Suede , morte en 1688. ses trai-
 tés , IV. 177. 282. abdique la Royauté , & vient
 à Paris , IV. 320. fait abjuration , IV. 504.
Christine de France fille d'Henri IV. son baptême ,
 III. 82. épouse le Duc de Savoye , IV. 68. 73.
 sa Régence , IV. 203. 204. 208. 209. 210. 217.
 221. 230. leurrée du mariage d'une de ses filles
 avec le Roi , IV. 326.
Christophe Pape mort en 906. II. 45.
Christophe (Île Saint) aux Anglois , IV. 342.
Chrocus persécute les Chrétiens , I. 295.
Chrodebert Ev. de Paris , I. 444.
Chrodegrand , V. Godegrand , Ruthgand.
Chrooin refuse la Mairie du Palais , I. 392.
Chrodoalde tué en 623. I. 440.
Chrotberge , sainteté de sa vie , I. 387. 388.
Chrotésinde , sainteté de sa vie , I. 387. 388.
Chrysole martirisé , I. 296.
Chuslard Chancelier de la Reine Isabelle , II. 541.
Cibard mort en 581. I. 429.
Cibo (Alderan) mort en 1700. Cardinal , IV.
 506.
Cibo (Innocent) mort en 1550. Card. III. 150.
Ciboire , coin de la monnoye des Sarrasins , II. 313.
Cierges en usage dans les Eglises , I. 280.
Cimbres défaits par les Romains , I. 7.
Cimetieres des premiers Chrétiens , I. 282.
Cingis-Kan mort en 1226. II. 308.
Cinna Roi Goth fait irruption dans l'Empire , I.
 150.
Cinq-Eglises pris par les Turcs , III. 130.
Cinq-Mars (Henri Coeffier , dit Ruzé d'Effiat de)
 sa faveur IV. 220. conspire contre le Card. de
 Richelieu , IV. 220. 226. décapité en 1642. IV.
 227. 229.
Cinquantième imposé sur les marchandises , II. 364.
Cinquième imposé sur les meubles & immeubles , II.
 364.
Cipierre (Philibert de Marçilly de) III. 233. meurt
 en 1565. III. 266.
Cipierre (René de Savoye de) tué en 1568. III.
 283.
Circelle conquis par Barberouffe , III. 149.
Ciron (Innocent) IV. 522.
Cirq pris pas les François , IV. 254.
Cisigni prise de ce Château , IV. 54.
Cité , signification de ce mot , I. 32.
Citeaux fondé , II. 166. 174. ses richesses , II. 284.
Citoyens Romains , leur situation fâcheuse , I. 189.
Ciudad-Rodrigo pris par les Espagnols , IV. 476.
Civolis (Claudius) se révolte , I. 70. 72. 73. 74.
 75. 344. fait la paix , I. 76.
Civita-Vecchia reprise par le Pape , III. 27.
Civittelle manqué par les François , III. 207.
Clair , I. Evêque d'Alby , I. 261.
Clair , I. Evêque de Nantes , I. 261.
Clair (saint) à Senef , IV. 380.
Clair (sainte) morte en 1253. II. 376. réformation
 de ses Religieuses , III. 38. Monastere de son
 nom fondé à Vienne , III. 324. V. Cordelieres.
Clameci , prise de cette Ville , IV. 54.
Clamengis (Nicolas de) II. 498.
Clanleu tué en 1649 , IV. 286.
Clarence (George d'Angleterre - Yorck Duc de)
 étouffé en 1477. III. 601. 603. 614.
Clarence (Lionnel d'Angleterre Duc de) mort en
 1368. II. 472. 576.
 — Thomas tué en 1421. II. 519. 536.
Classicus se fait Empereur , I. 74. 75. 76. 334.
Claude de France , fille de Louis XII. son mariage ;
 III. 30. 49. 50. 56. 71. 173. sa devise , III. 171.
 meurt en 1524. III. 172.
Claude de France , fille de Henri II. morte en 1575.
 épouse le Duc de Lorraine , III. 213.
Claude Ev. de Turin , II. 66.
Claude sçavant Ecoislois , I. 527.
Claude (Jean) mort en 1687. IV. 523.
Claudia épouse Eutrope , I. 102.
Claudia donne son bien à l'Eglise , I. 447.
Claudius Empereur soumet la Grande Bretagne , I.
 61. empoisonné l'an 56. I. 64. V. Quartinius.
Claudius II. (Aurelius) Empereur meurt en 270.
 I. 102.
Clauserbourg secouru par les Imperiaux , IV. 471.
Clausse de Marquemont (Claude , c'est Cosme)
 mort en 1558. III. 176.
 — Cosme son fils Evêque de Châlons mort en
 1624. III. 468.
Clémence institue les Jeux Floraux , I. 330. V. Az-
 jou , Hapsbourg.
Clement I. Pape meurt en 102. I. 333.
 — II. (Suidger) mort en 1047. II. 134.
 — III. (Paul Scholari) mort en 1191. II. 212.
 — IV. (Gui le Gros) mort en 1268. élu , II. 310.
 381.
 — V. (Bertrand de Goth) mort en 1314. II. 349.
 excommunié , II. 376.
 — VI. (Pierre Roger) VI. 414. ligue la Norman-
 die pour se soustraire aux impôts , II. 419. son
 élection , II. 363. 422. transfere le S. Siège à
 Avignon , II. 363. meurt en 1314. II. 369. 409.
 437.
 — VII. (Robert de Genève) élu , II. 473. con-
 Dddd

- traint d'abandonner Rome, II. 474. rançonne les Eglises de France, II. 483. feint de vouloir abdiquer, II. 497. meurt en 1394. II. 501.
- Clement VII.* (Jules de Medicis) élu, III. 107. contraire à François I. III. 113. évite une conspiration, III. 119. pris par les Espagnols, III. 121. 122. mis en liberté, III. 127. 129. 135. meurt en 1534. III. 137.
- *VIII.* (Gilles de Munion) déposé en 1429. II. 524.
- *VIII.* (Hippolite Aldobrandin) absout Henri IV. II. 466. 484. sa conduite avec la ligue, III. 629. accommode l'affaire de Salusses, III. 520. meurt en 1605. III. 571.
- *IX.* (Jules Rospighiosi) élu, IV. 505. concilie les Evêques au sujet de Janfenius, IV. 505. meurt en 1669. *ibid.*
- *X.* (Emile-Bonaventure Altieri) meurt en 1676. IV. 505.
- *XI.* (Jean-François Albani) mort en 1721, élu, IV. 509. reconnoît l'Archiduc pour Roi d'Espagne, IV. 488. prend parti contre le Cardinal de Noailles. IV. 511. 520. condamne les cérémonies Chinoises, IV. 510. Janfenius, IV. 510. le Pere Quesnel, IV. 512. 517. tort que lui fait sa Constitution Unigenitus dans le monde, IV. 518. excommunie ceux qui ne la reçoivent pas, IV. 522.
- Clement* Evêque, ses hérésies, I. 522.
- Clement* Evêque de Mets, I. 261.
- Clement* (Claude) Sçavant Anglois, I. 506.
- Clement* (Jacques) tué en 1589. III. 409. comparé aux Martirs, III. 628. *V.* Mets.
- Clephus* Roi Lombard assassiné vers 575. I. 396.
- Clerac* se rend au Roi, IV. 95.
- Clerc* (David le) mort en 1655. IV. 523.
- Clerc* (Etienne le) mort en 1676. IV. 523.
- Clerc* (Jean le) brûlé pour hérésie en 1523. III. 107. 616.
- Clerc de Buffi* (Jean le) III. 400. 446. sa fin vers 1634. III. 446.
- Clerc*, on n'en pouvoit quitter l'habit, I. 451.
- Clercs Réguliers* institués, I. 322.
- Clercs Mineurs* institués, III. 633.
- Clerc* (le Seigneur de) II. 439.
- Clergé*, qualités nécessaires à cet état, I. 273. ses austérités & son habillement, I. 275. Reglemens qui le concernent. I. 299. 301. 302. 374. forces que les Papes en tiroient, II. 271. protégé par l'Université, II. 499. son sentiment sur le mariage du Duc d'Orleans, IV. 191. dresse une pragmatique contre la Cour de Rome, II. 566. ses remontrances après la ligue, II. 510. 575. fixe les bornes de l'autorité du Pape, IV. 507.
- Clergé*, ses Juges, I. 524. sa juridiction, II. 414. 542. diminuée, II. 414. 542.
- Clergé*, commencement de ses assemblées ordinaires, III. 630. celle de 1625. IV. 246.
- Clergé* donne le tiers de son revenu à Charles VI. II. 491. contribution qu'en exige le Card de Richelieu, VI. 193. celle qu'il offre sous la minorité de Louis XIV. IV. 265. *V.* Biens Ecclésiastiques, Décimes, Ecclésiastiques, Eglise, Evêques.
- Clermont* en Argonne cédée au Roi, IV. 170. réunie à la Couronne, IV. 223. prise au Prince de Condé, IV. 316.
- Clermont* en Auvergne fondée, I. 38. ses académies, I. 331. livrée aux Visigoths, I. 249. prise par les François, I. 491. II. 182. (concile de) I. 430. II. 154. 173. 174. 214. 281. *V.* Austremonius, Bochart, Cautin, Charpagne, Gal, Nectaire, Prix, Sidonius, Tour.
- Clermont* (Guillaume IV. Comte de) soumis par le Roi, II. 204.
- Clermont en Beauvoisis* érigé en Comté-Pairie, II. 412. se donne à la ligue, III. 402. pris sur la ligue, III. 413. 434.
- Clermont* (Hugues Comte de) II. 160.
- Clermont* de Chantilli (Jean de) tué en 1356. II. 428.
- Clermont - Neelle* (Raoul de) tué en 1302. II. 353.
- Clermont - Thorigni* (Robert de) massacré en 1358. II. 445.
- Clermont - Anjou* (René de) mort en 1523. III. 70.
- Clermont* de Buffi d'Amboise (Louis de) Favori du Duc d'Alençon, III. 334. 338. 348. poignardé en 1579. III. 353.
- Clermont* défait par les Catholiques, III. 345.
- Clermont* en Dauphiné (Aynard de) mort en 1426. II. 517. *V.* Chafte, Piles, Renel.
- Clermont* (Claude - Antoine de Vienne de) III. 384. meurt en 1587. III. 387.
- Clery* (Notre - Dame de) fondée, II. 618.
- Cletus* Pape martirisé en 93. I. 333.
- Cleves*, différens pour la succession de ce Duché ; III. 600. IV. 22. 30. 44.
- Cleves* (Adolphe IV. Duc de) mort en 1445. II. 567.
- Jean I. son fils mort en 1481. II. 593.
- Jean II. son fils mort en 1521. II. 613. III. 8.
- Jean III. son fils mort en 1539. son mariage, III. 600.
- Guillaume son fils mort en 1592. mal nommé Martin, perd la Gueldre, III. 92. 156. en différend avec l'Empereur III. 157. 161. son mariage, III. 600. 601.
- Jean - Guillaume son fils meurt en 1609. III. 600.
- Marie - Eléonor sa fille morte en 1608. épouse Albert de Brandebourg-Prusse, III. 601.
- Anne sa sœur morte en 1632. épouse le Duc de Neubourg, III. 601.
- Magdelaine sa sœur morte en 1635. épouse le Duc de Deuxponts, III. 601.

Cleves (Sibille de) sa fœur morte en 1628. épouse le Marquis de Burgau, III. 601.

Cleves (Anne de) morte en 1557. répudiée par Henri huit, III. 169.

— Marie morte en 1487. épouse le Duc d'Orleans II. 567.

— Sibille morte en 1554. son mariage, III. 601. V. Nevers, Ravestein.

Clindon, sa révolte, II. 508.

Clinton laisse prendre le Hâvre, III. 267.

Clisse (combat de) III. 149.

Clisson (Olivier III. de) décapité en 1343. II. 423.

— Olivier IV. son fils passé au service du Roi, II. 460. délivré dans Kemperlé, II. 470. ses exploits, II. 472. est fait Connétable, II. 476. fait soulever la Bretagne, II. 483. arrêté & mis en liberté, II. 494 498. assassiné, revient de ses blessures, II. 499. destitué de la charge de Connétable, II. 509. Regent en Bretagne, II. 505. mort en 1407.

— (Marguerite de) sa fille morte en 1441. épouse Jean de Blois. II. 494. fait enlever le Duc de Bretagne, II. 530.

Cloche miraculeuse d'Aragon, III. 537.

Clochers (impôt sur les) III. 189.

Cloches, leurs commencemens, I. 281. 526. leur bénédiction, II. 87.

Clodoald, V. Clou.

Clodion Roi de France, II. 206. 356. ses exploits, I. 213.

214. 356. 357. meurt en 448. I. 215. 357. où il faisoit son séjour, I. 209. 356.

Clodomir regne au-delà du Rhin, I. 215. 216. 217. 357. 359.

Clodomir Roi d'Orleans tué en 525. I. 376. 377. 378.

Clodosuinde épouse Alboin, I. 370.

Clodosuinde fille de Siebert fiancée, I. 397.

Clodulfe fils de S. Arnoul, I. 419.

Cloppenburg (Jean) mort en 1652. IV. 523.

Clotaire I. acheve la Loi Salique, I. 204. veut s'approprier la moitié des biens Ecclesiastiques, I. 463. ses mariages, I. 378. 379. défait les Visigoths, I. 379. 383. soumet la Bourgogne, I. 379. sa cruauté pour ses neveux, I. 380. soumet les Saxons, I. 386. évite un piège, I. 381. devient Roi de toute la France, I. 387. meurt en 561. I. 389.

Clotaire II. I. 406. comment sa mere prouve qu'il étoit légitime, I. 407. son baptême, I. 410. sa Régence, I. 411. 412. 413. devient seul Roi de France, I. 416. évite une conspiration, I. 418. soumet les Saxons, I. 420. meurt en 628. I. 421. ses femmes, I. 418. 421.

Clotaire III. mort en 668. I. 444. 445.

Clotaire IV. mort en 719. I. 469.

Clotilde (Sainte) son éducation, I. 252. 362. épouse Clovis, I. 365. le convertit, I. 365. anime ses fils contre le Roi de Bourgogne, I. 377.

fauve Clotaire par ses prières, I. 383. meurt vers 550. I. 371. 384.

Clotilde fille de Clovis épouse Amalaric, I. 378. meurt en 532. I. 379.

C'oilde fille de Gontran, I. 411.

Cou, sa retraite & sa mort en 560. I. 380. 429.

Clou (Saint) ancien nom de ce Village, I. 380. prises de cet endroit, II. 518. III. 427. IV. 306.

Clovis, ce nom écrit diversément, II. 208.

Clovis I. s'il fut le premier Roi François Chrétien, I. 328. sa naissance, I. 240. 362. parvient à la Couronne de France, I. 364. sa hardiesse, I. 364. son mariage, I. 365. sa réputation, I. 365. ses conquêtes, I. 364. *Esuiv.* sa conversion, I. 365. fait mourir ses parens, I. 367. 370. trompe des traîtres, I. 367. reforme la Loi Salique, I. 368. soumet les Visigoths, I. 369. est fait Consul, I. 370. meurt en 511. I. 370. sa libéralité pour les Eglises, I. 373.

Clovis II. sa naissance, I. 436. quelle étoit sa mere, I. 437. son regne, I. 439. découvre la chapelle de S. Denis pour soulager les pauvres, I. 441. seul Roi en France, I. 442. son imbecillité, I. 443. meurt en 655. I. 443. fonde l'Abbaye de S. Maur, I. 462.

Clovis III. son regne, I. 456. 457. meurt en 695. I. 457.

Clovis fils de Chilperic tué en 580. I. 398. 400.

Clovis fils de Theodebert, tué en 611. I. 415.

Clovis (Faux) I. 452.

Clugni fondé, II. 114. relâchement de cette Congrégation, II. 284. sa jalousie contre Citeaux, II. 285. soumis aux Evêques, II. 172. l'Abbé est Cardinal, II. 274.

Clugny (Ferry de) Ev. de Tournai mort en 1483. II. 622.

Clusio (combat de) III. 199.

Clutin d'Oisel (Henri) mort en 1566. III. 231. 261.

Carva gagne une bataille, I. 91.

Coblents fondé, I. 41.

Coccius (Jean) mort en 1669. IV. 523.

Cocherel (combat de) II. 459.

Cochiliac tué en 517. I. 377.

Cocornas (Annibal Comte de) décapité en 1574. III. 319. sa mémoire rétablie, III. 337.

Cocqueville décapité en 1568. III. 283.

Coëtier, V. Coytier.

Code - Michaut, ce que c'est, IV. 139.

Codignac trahit les François, III. 205.

Coefeteau (Nicolas) Ev. de Marseille mort en 1623. IV. 250.

Coehorn, ses exploits, IV. 462. 465.

Cœnulphe, V. Bretagne.

Cœur (Jacques) mort en 1456. sa richesse & sa disgrâce, II. 574.

— Jean son fils Ev. de Bourges mort en 1483. II.

- Cœur* (Nicolas) son frere Ev. de Luçon mort en 1450. II. 574.
- Cœuvres*, V. Etrées.
- Cognac* donné au Roi, II. 361. pris sur les Anglois, II. 573. manqué par le Prince de Condé, IV. 303. (concile de) II. 375. (ligue de) III. 118.
- Cohon* (Antoine-Denis) Ev. de Nîmes mort en 1670. IV. 191.
- Cohorte*, quelle troupe c'étoit, I. 38.
- Coffier*, V. Cinq-Mars, Effiat.
- Congneux* (Jacques le) les intrigues, IV. 133. 163. 172. 177. 287.
- Comte* (Charles le) mort en 1681. IV. 522.
- Coislin*, V. Pontchateau.
- Coitivi de Rochefort* (Olivier) mort en 1480. II. 571.
- Colas* surprend la Fere, III. 439. en est fait Comte, III. 472. le perd, III. 492. est tué en 1600. III. 526.
- Colbert* (Jean-Baptiste) IV. 331. redresse les finances, IV. 332. 334. établit des Manufactures. *ibid.* IV. 340. fait fleurir le Commerce & la Marine, IV. 339. les bâtimens, IV. 332. favorable aux Jansenistes, IV. 504. meurt en 1683. IV. 409.
- Jean-Baptiste son fils mort en 1690. IV. 401. 412. sa faveur, IV. 409. V. Torci.
- Colerene* pris sur les Jacobites, IV. 424.
- Colette Boitet* morte en 1447. sa reforme, III. 28.
- Coligni de Châtillon* (Gaspard I. de) Maréchal de France, son mariage, III. 225. meurt en 1522. III. 106.
- Odet son fils Cardinal, III. 135. 449. dégradé, III. 626. marié, *ibid.* se sauve en Angleterre, III. 284. empoisonné en 1571. III. 301.
- Gaspard II. son frere, III. 202. se jette dans S. Quentin, III. 208. 209. se joint aux Huguenots, III. 225. 236. 263. perd sa faveur, III. 251. 252. accusé de l'assassinat du Duc de Guise, III. 264. 268. 273. belle marche qu'il fait faire à une armée, III. 279. 293. soins qu'il donne à la Marine, III. 281. battu à Jarnac, III. 286. à Montcontour, III. 290. perils qu'il évite, III. 291. massacré en 1572. III. 301. 303. 305. 307. insultes faites à son cadavre, III. 308. procès à sa mémoire, III. 309. qui est rétabli, III. 337. V. Andelot.
- Louise sa fille morte en 1620. épouse Teligni, III. 301.
- François son frere mort en 1591. ses exploits, III. 345. 354. 355. 384. 387. 408.
- Gaspard III. son fils mort en 1646. quitte les Reformés, IV. 98. est fait Maréchal de France, IV. 100. ses exploits, IV. 187. 201. 205. 210. 211. 215.
- Gaspar IV. son fils tué en 1649. IV. 286.
- Coligni* (Jean Comte de) mort en 1686. IV. 340.
- Colique de Poitou*, III. 312.
- Collalte* (Rambold) mort en 1630. IV. 156.
- College Royal* fondé III. 132.
- Collier*, institution de cet Ordre, II. 491.
- Collioure* pris par les François, IV. 227.
- Colloque de Potffi*, III. 248. 249.
- Colmar* demantelée, IV. 371.
- Cologne* fondée, I. 30. augmentée, I. 64. Capitale de la seconde Aquitaine, I. 33. 343. d'Austrasie, I. 439. ruinée par les François, I. 135. 137. leur est livrée I. 180. maltraitée par Civilis, I. 73. 74. pillée par les François, I. 240. brûlée par les Normands, II. 33. négociations qui s'y font, IV. 370. 377. prend le parti de l'Empereur, IV. 463. 464. (concile de) I. 300. 348. V. Baviere, Brunon, Cunibert, Guilbert, Hesse, Materne, Sarwerd, Severin, Thietgau.
- Colomb* (Christophe) mort en 1506. ses découvertes, III. 14.
- Colomban* (Saint) mort en 615. I. 414. 461. sa règle, I. 325. confirmée, I. 461. cesse d'être en vogue, I. 522. jointe à celle de S. Benoit, I. 461. 461. II. 63.
- Colombe* (Sainte) martyrisée, I. 295.
- Colombe* (Jean de Montesquieu de Sainte) fait perdre la Navarre, III. 91.
- Colombe* (Joseph de Montesquieu de Sainte) poignardé en 1569. III. 289.
- Colembiez* (combat de) II. 538.
- Colemiez* (Paul) mort en 1692. I. 523.
- Colonel Général de l'Infanterie*, prérogatives de cette charge, III. 559.
- Colonie Trajane*, V. Kellen.
- Colonne d'Antonin*, motif qui l'a fait élever, I. 82.
- Colonne* (Camille) mis en prison, III. 203.
- (Fabrice) mort en 1520. III. 48.
- Gilles mort en 1316. III. 380.
- Jacques mort en 1318. dégradé du Cardinalat; II. 359. 363. rétabli, II. 364.
- Laurent-Onufre mort en 1689. son mariage; IV. 312.
- Marc-Antoine tué en 1522. III. 85.
- Marc-Antoine mort en 1585. III. 299.
- Pierre mort en 1326. dégradé du Cardinalat, II. 359. 363. rétabli, II. 364.
- Pompée mort en 1532. Card. conspire contre le Pape, III. 119.
- Prosper mort en 1523. III. 80. 97. 99. 100. 107.
- Jacques, dit Sciarra donne un foulet au Pape, II. 359. 362.
- Comachio* vient au Pape, I. 480.
- Comans* (Anne de) ses dépositions, III. 604. V. Escoutman.
- Combalet* (Antoine du Roure de) tué en 1622. IV. 88.
- Cambden* (Guillaume) mort en 1623. IV. 523.
- Combes* (François) mort en 1679. IV. 250.

- Come flotte romaine* en ce lieu, I. 126. reçoit Sforce, III. 46. pris par les Espagnols, III. 98. *V. Medicis.*
- Comédiens chassés*, II. 213. maintenus malgré le Parlement, III. 346.
- Comestor* (Pierre) mort en 1198. II. 289.
- Cometes*, I. 533. 544. II. 6. 123. 148. 248. 320. 359. 387. 418. 505. 604. III. 132. 206. 213. 346. 424. 584. *V. Etoile.*
- Commes pris par les Espagnols*, IV. 270. (combat de) II. 488.
- Comines* (Philippe de) mort en 1509. passe aux services de Louis XI. I. 599. 604. mene du secours aux Florentins, II. 616. mis en prison dans une cage de fer, III. 7.
- Cominges* donné au Roi, II. 568. *V. Aydie, Bertrand, Gelais, Sobole.*
- Communges* (Bernard IV. Comte de) mort en 1224. II. 244. 374.
- *Gaston* - Jean - Baptiste mort en 1670. IV. 293.
- *Jean Evêque de Touloufe* mort en 1349. II. 543.
- *Jeanne*, c'est Marguerite, donne son Comté au Roi & meurt en 1443. âgée de 80 ans, elle avoit épousé en troisièmes nœces Mathieu de Foix dont elle fut la première femme, II. 568.
- *Perennelle* morte en 1259. II. 247.
- *Pierre-Raymond* II. mort en 1375. II. 463.
- Comites*, *V. Fortes.*
- Commerce rétabli*, IV. 339.
- Commerci*, prises de cette ville, III. 164. IV. 313.
- Commerci* (François de Lorraine - Lislebonne Prince de) IV. 431. tué en 1702. IV. 464.
- Commodus* Empereur mort en 194. I. 84. *V. Verus.*
- Commune* (la) tue le Maréchal de S. André, III. 263.
- Communion* refusée aux mourans, I. 278. *V. Eucharistie, Viatique.*
- Communion* (fréquente) disputés au sujet de ce Livre, IV. 500.
- Commene* (David) Prince d'Héraclée, II. 233.
- Commene* (Michel) Prince d'Epire, II. 233. *V. Alexis, Andronic, Jean, Isaac, Manuel, Theodore.*
- Compagnie des Indes*, établie, IV. 339.
- Compagnies d'Ordonnance* établies, II. 570.
- Compagnies Souveraines*, comment elles devroient être remplies, III. 232. rétablies à Paris, IV. 310.
- Compeis* (Jean de) Ministre de Savoye, II. 577.
- Comper* manqué par les Royalistes, III. 488.
- Compiègne*, séjour des Rois, II. 95. revolté pour les impôts, II. 481. pris par le Roi, II. 522. par les Anglois, II. 552. leur est enlevé, II. 558. 559. (camp de) IV. 449. (assemblée de) II. 63. (concile de) I. 523.
- Complies* ajoutées à l'Office, I. 284.
- Compostelle* devient Métropole, I. 524.
- Compregnac*, *V. Prevost.*
- Comptes* (Maitres des) établis, II. 450. augmentés, III. 497. *V. Chambre des Comptes.*
- Comte d'Etoble*, *V. Connétable.*
- Comte du Palais*, ses fonctions, I. 424. 425. 529. II. 111.
- Comtés*, leur origine, I. 125. leur titre confondu avec celui de Duché, II. 110. devient moins éminent, II. 300. 526.
- Comtes*, leurs fonctions, I. 125. 344. 528. 529. ceux qui étoient en Gaule, I. 125.
- Conan* Comte en Bretagne soumis par le Duc, II. 248. *V. Bretagne.*
- Concarneau* donné à la ligue, III. 376. reconnoit Henri IV. III. 473.
- Conception immaculée de la Vierge* disputés à ce sujet, II. 495. 546. 548. III. 37. 611. IV. 505.
- Conception*, Ordre militaire établi, IV. 244.
- Conches* pris aux Anglois, II. 573.
- Conciles*, comment ils s'assembloient, I. 286. 288. convoqués par l'Empereur, I. 288. II. 262. par les Papes, II. 170. 373. au-dessus d'eux, II. 561. reconnu pour leur Juge par eux-mêmes, II. 271. crainte qu'ils en ont, III. 34. façon de les célébrer, I. 430. déferent un appel à des Juges séculiers, I. 312. quand on l'appelloit œcuménique, I. 286. demandé par les Princes, II. 610, dans l'Eglise de chaque siècle, on trouvera ceux des Gaules.
- Conciles Provinciaux* anéantis par les Papes, II. 170. 281.
- Concini* (Henri) projet de son mariage, IV. 11.
- Concini* (Marie) Projet de son mariage, IV. 11. *V. Ancre.*
- Conclave* fermé pour l'élection d'un Pape, II. 336. 375. brûlé, II. 369.
- Concordat* de François I. & de Leon X. III. 84. approuvé au concile de Latran & enregistré au Parlement, III. 85. préjudiciable à l'Eglise, III. 611. 616.
- Concorde* ruinée, I. 226. prise par les François, III. 64.
- Condé* prises de cette ville, IV. 290. 318. 319. 390. 397.
- Condé* (Louis I. de Bourbon Prince de) III. 209. son caractère, III. 225. son mariage, III. 225. 267. *V. Longueville, Roye.* Arrêté pour la conspiration d'Amboise, III. 233. absous, III. 234. est arrêté pour la conspiration de la Sague, III. 238. son procès, III. 239. absous, III. 242. 246. ennemi des Guises, III. 252. 254. chef des Huguenots, III. 255. 263. 276. 280. 383. s'engage à la guerre civile, III. 283. est tué en 1569. III. 287.
- *Henri I.* son fils, son mariage, III. 303. 379. *V. Cleves, Trimouille.* Abjure le Calvinisme,

- III. 310. le reprend , III. 320. chef des Hugue-
rots , III. 326. 336. 339. 343. 344. 354. 355. 386.
Bulle contre lui , III. 378. empoisonné en 1688.
III. 388.
- Condé (Henri II. de)** son fils , son éducation , III. 480.
son mariage , III. 599. *V.* Montmorenci. Enleve sa
femme en Flandre , III. 599. revient IV. 3. 4. re-
fuse d'appuyer les Protestans , IV. 5. au Sacre
de Louis XIII. IV. 7. ses différens avec la Reine-
Mere , IV. 9. 11. 14. 18. 23. 24. 25. 26. 27. 30.
32. 41. 42. 45. 48. est arrêté , IV. 48. 50. 60.
sort de prison , IV. 79. fait la guerre à la Reine-
Mere , IV. 85. 86. aux Protestans , IV. 95. 97.
s'éloigne de la Cour , IV. 100. 109. 110. y revient
IV. 133. ses exploits , IV. 140. 152. 195. 206.
212. sa conduite avec Anne d'Autriche , IV. 235.
252. 253. meurt en 1646. IV. 259. ses qualités ,
ibid.
- Louis II. son fils , son mariage , IV. 220. *V.*
Brezé. Dans le parti de la Régente , IV. 255. 284.
285. 286. 290. devient ennemi du Card. Mazarin,
IV. 291. est arrêté , IV. 292. 295. mis en liberté ,
IV. 296. 297. fait une guerre civile , IV. 298.
300. 305. 307. 308. 309. 311. 314. son traité , IV.
326. 328. ses exploits , IV. 253. 254. 257. 260.
267. 270. 277. 313. 316. 317. 347. 355. 358. 386.
meurt en 1686 IV. 415.
- Henri Jules son fils , IV. 294. 295. 301. 302. ses
exploits , IV. 360. 385. meurt en 1709. IV. 481.
- Louis III. son fils , IV. 415. 432. son mariage ,
IV. 372. *V.* Bourbon. Meurt en 1710. IV. 484.
- Louis-Henri son fils mort en 1740. IV. 484.
- Condé (Anne - Louise - Bénédicte de Bourbon)**
morte en 1752. épouse le Duc du Maine ,
IV. 432. son rang , IV. 484.
- Anne - Genevieve épouse du Duc de Longue-
ville morte en 1679. ses intrigues , IV. 256. 293.
301. 309. 312.
- Charles Cardinal Evêque de Rouen , III.
415. 536. on lui donne les Sceaux , III. 430.
forme un tiers parti contre Henri IV. III. 438.
son ambition , III. 458. meurt en 1594. III. 473.
- Eléonore morte en 1619. épouse le Prince d'O-
range , III. 583.
- Marie-Thérèse morte Princesse de Conti en
1732. IV. 415. 484. *V.* Bourbon, Enguien.
- Condorcé** érigé en Evêché , II. 544.
- Condren (Charles de)** mort en 1641. IV. 198.
- Confesseurs** , à qui l'on donnoit ce nom , I. 279.
marques de leurs sépulchres , I. 282.
- Confesseurs** donnés aux criminels , II. 502.
- Confession** , son antiquité , I. 276. II. 279.
- Confirmation** , maniere de l'administrer , I. 267.
- Constans** pris par les François , III. 529. retourne aux
Espagnols , IV. 310. (combat de) IV. 429.
- Constans** (traité de) II. 594
- Constans (Jean de)** de la maison de Brienne massacré
en 1358. II. 445.
- Constans** (le Marquis de) IV. 437.
- Congrégation de la Vierge** instituée , III. 633.
- Conti** pris par les François , IV. 221. secouru par les
alliés , IV. 431.
- Coninck (Gilles)** mort en 1636. IV. 250.
- Connecte (Thomas)** Carme brûlé en 1431. III. 35.
- Connetable** , ses fonctions , I. 424. 528. II. 111. 250.
sa charge n'étoit pas à vie , II. 291. dispoit du
taillon . IV. 41. supprimé , IV. 136. *V.* Chatillon.
- Connoyon** , son accusation contre les Evêques de Bre-
tagne , II. 9.
- Conobert** Souverain en Bretagne tué en 560. I. 389.
- Conon** Pape mort en 687. I. 451.
- Conquet** pris par le Roi , III. 111.
- Conrad I.** Empereur , II. 51. 52. meurt en 918. II.
53.
- II , mort en 1039. III. 126. hérite du Royaume
de Bourgogne , II. 135. 145.
- III. II. 193. se croise , II. 195. 197. meurt en
1152. II. 198.
- IV. empoisonné en 1254. II. 314. 315.
- Conrad** , tige des Rois de Bourgogne , II. 17.
- Conrad** Roi de la Bourgogne transjuranne , II. 71.
son mariage , II. 81. 88. 130. meurt en 993. II.
104.
- Conrad** fils d'Henri II. soulevé contre son pere , II.
162.
- Conrad** fils de Federic bâtard de Frédéric II. pendu
en 1269. II. 321. 322. *V.* Lorraine , Paris , Ze-
ringhen.
- Conradin** de Suabe Roi de Sicile , II. 315. 321. dé-
capité en 1269. II. 322.
- Courart** (Valentin) mort en 1675. IV. 523
- Consalve** , *V.* Gonçales.
- Consarbruk** (bataille de) IV. 387.
- Consbruck** mort en 1712. IV. 490.
- Conseil d'Etat** , I. 508. des affaires étrangères , des
Finances , privé , III. 369. (Grand) établi , III. 43.
pris prisonnier par la ligue , III. 407.
- Conseillers** augmentés dans les Parlemens , III. 497.
- Consences** dans l'Academie de Narbonne , I. 329.
- Consignations** restent sans usage , III. 269.
- Constance** (concile de) II. 522. 524. III. 34.
- Constance** Empereur , I. 123. 129. meurt en 362. I.
144.
- Constance** , son extraction , II. 131. épouse le Roi
Robert , II. 120. 130. ses mauvaises qualités , II.
122. chagrins qu'elle lui donne , II. 127. 131. en-
nemie de son fils Philippe , II. 128. 134. meurt
en 1032. II. 133. 135. *V.* Sicile , Suabe.
- Constance** fille de Philippe I. ses mariages , II. 163.
165.
- Constance** fille de Louis VI. ses mariages , II. 190.
191.
- Constans** César , II. 170. 174. tué en 410. I. 182.
- Constans** Empereur mort en 669. I. 440.

- Constantin* Empereur massacré en 348. I. 129. 130.
Constantia sœur de Constantin, I. 115.
Constantia fille de Constantin, I. 130.
Constantia épouse Gallien, I. 144. 149.
Constantin Pape mort en 714. I. 458.
Constantin Anti-Pape déposé en 768. I. 498.
Constantin I. son extraction, I. 102. devient Empereur, I. 113. 115. 116. se fait Chrétien, I. 117. défait Maxence, I. 116. Licinius, I. 119. les François, I. 115. 118. ses autres exploits, I. 116. épouse Fausta, I. 116. la fait mourir, I. 120. transfère le siège de l'Empire à Constantinople, I. 123. meurt en 337. I. 127. ses freres & sœurs, I. 115. sa donation, I. 489.
 — II. Empereur tué en 340. I. 123. 129.
 — III. fils d'Heracius, nommé Heracius - Constantin mort en 641. I. 440.
 — III. mal nommé IV. mort en 685. I. 446.
 — IV. mal nommé VI. mort en 775. I. 475. 489.
 — V. mal nommé VII. mort en 797. I. 503.
 — VI. Porphirogenete mort en 959. II. 52.
 — VII. mal nommé X, mort en 1028. II. 86. 89.
 — VIII. Monomaque mort en 1054. II. 140.
 — IX. Ducas mort en 1067. II. 143.
 — X. tué en 1453. II. 578.
Constantin déclaré Empereur, I. 169. soumet l'Espagne, I. 174. traite avec Honorius, I. 177. 181. est tué en 411. I. 183. V. Vienne.
Constantinople fondée, I. 123. prise par les Latins, II. 233. qui la perdent, II. 319. & la défendent contre les Turcs, II. 505. prise par les Turcs, II. 578. (conciles de) I. 335. 349. IV. 251. V. Methodius, Morosini.
Constantinople, le titre de cet Empire passa dans la maison des Rois de Sicile par le mariage de Catherine de Valois morte en 1346. avec Philippe de Sicile prince de Tarente mort en 1332. Catherine étoit petite-fille de Philippe de Courtenai mort en 1285. & Philippe l'étoit de Baudouin II. Empereur de Constantinople, II. 338. V. Baudouin, Courtenai, Henri, Pierre, Robert.
Constantius I. Chlorus, sa naissance, I. 102. ses exploits, I. 111. 112. devient Empereur, I. 111. 113. sa bonne conduite avec ses peuples, I. 114.
Constantius II. ses exploits, I. 131. & suiv. adopte l'Arianisme, I. 133. 135. 144. persécute les Catholiques, I. 308. mort en 361.
Constantius III. ses exploits, I. 182. 184. 188. 247. épouse Placidia, I. 185. 190. donne des Terres aux Barbares, I. 186. 191. devient Empereur, I. 187. 195. meurt en 420. I. 195.
Constantin frere de Constantin, I. 115. tué en 337. I. 129.
Constantius Sçavant de Lyon, I. 331.
Constitution Unigenitus, troubles qu'elle a causé, IV. 517. difficultés pour son acceptation, IV. 518. reçue par l'autorité du Roi, IV. 520. silence imposé à son sujet, IV. 522.
Consuls (Juges) établis, III. 269.
Contarini (Simon) mort en 1633. IV. 130.
Contarini (Charles) mort en 1655. IV. 264.
Contay soutient les Bourguignons, II. 592.
Contest Ev. de Bayeux, I. 428.
Conti (François de Bourbon Prince de) III. 387. 431. 442. 452. 481. IV. 7. 17. meurt en 1614. IV. 29. V. Lorraine.
Conti (Armand de Bourbon Prince de) son petit neveu, ses intrigues, I. 284. 286. 296. 298. 301. 309. arrêté, IV. 293. mis en liberté, IV. 297. son accomodement, IV. 312. 314. son mariage, IV. 311. 314. V. Martinuzzi, ses exploits, IV. 316. 318. 321. meurt en 1666.
 — Louis - Armand son fils mort en 1685. disgracié, IV. 408. 411. V. Bourbon (Marie-Anne.)
 — François - Louis son frere, ses exploits, IV. 408. 411. 413. 433. disgracié, IV. 411. rentre en grace, IV. 416. élu Roi de Pologne, y renonce, IV. 447. meurt en 1709. IV. 481. V. Condé.
Contrats, leur forme ancienne, II. 113.
Contreras laisse prendre Amiens, III. 500.
Contrisson envoyé de Lorraine, IV. 181.
Contumeliosus Ev. de Riez déréglé, I. 428.
Convalter (Eléonore de) épouse le Duc de Gloucestre, II. 555.
Coq (Jean le) ses propositions hardies sur l'Eucharistie, III. 617.
Coq (Robert le) Ev. de Laon, II. 441. 443. 444. 448.
Coqueluche, II. 523. III. 63. 355.
Cosmasiens s'emparent de la Terre-Sainte, II. 310.
Corban défait par les Croisés, II. 156.
Corbe tué en 613. I. 416.
Corbeil brûlé, II. 136. revient au Roi, II. 173. prise, III. 262. 435.
Corbeil (Mauger de Normandie Comte de) II. 105. 134.
Corbeil (Bouchart de Montmorenci Comte de) II. 161. 178.
Corbeil (Eudes Comte de) II. 177. 178. meurt vers 1111. II. 178.
Corbeil (Pierre de) Ev. de Cambrai puis de Sens, II. 229. 246. 374. mort en 1222.
Corbie engagé au Duc de Bourgogne, II. 563. lui est enlevé, II. 608. prises de cette ville, II. 33. 363. 608. III. 435. IV. 196.
Corbie, fondation & exemption de cette Abbaye, I. 445. 460. 462.
Corbie (Arnaud de) mort en 1413. destitué, II. 519. 520. rétabli, II. 521.
Corbiere (Pierre de) V. Nicolas V.
Corbinien Ev. de Frisinghen mort en 730. I. 527.

- Carboulon*, ses exploits, I. 61. fait faire un canal, I. 62. s'est tué en 66.
- Corceone* (Robert de) mort en 1218. II. 375.
- Corclaran* (Jean) sa défaite, II. 350.
- Cordeleire*, Ordre de Chevalerie institué, III. 32.
- Cordeleire*, grand Vaisseau, III. 31.
- Cordeleires* fondées à Paris, II. 326.
- Cordeleiers* institués, II. 238. 376. leur crédit, II. 309. diminue par leurs disputes, II. 546. leurs idées injurieuses au Pape, II. 546. leurs disputes sur leur habit & la propriété des biens, II. 546. 547. sur la Conception, II. 495. condamnés pour s'être attribués les fonctions curiales, II. 516. III. 37. 38. fondation de leur Couvent à Lyon, III. 32. *V. Girard*
- Cordeleiers* à la manche étroite & à la grand' manche, III. 38.
- Cordon* de S. François, sa vertu, III. 32.
- Cordouan* (Tour de) bâtie, III. 369.
- Cordoue* (Theodoric Duc de) aveuglé, I. 465. *V. Abulard, Higinus, Ofius.*
- Cordule* (Ferrand de) sa science prodigieuse, III. 39.
- Corfou* pillée par les Turcs, III. 149.
- Cornave* (Catherine) morte vers 1490. fait tomber Chipre aux Vénitiens, III. 8.
- Corne* (Ascagne de la) III. 187. 199. *V. Aile, Trouillu.*
- Cornéille* Pape meurt l'an 254. I. 234.
- Cornella* (combat de) IV. 446.
- Cornet* (Adrien Castellefi, dit) III. 53. disparut en 1517.
- Cornostaille* (le Comte de) *V. Edmond, Richard*
- Coron* pris par les Turcs, III. 47.
- Corfana* plénipotenciaire, IV. 490.
- Corse* envahie par les François qui l'abandonnent, III. 194. (affaire des Corfés) IV. 335. 338.
- Corvin* (Mathias) Roi de Hongrie mort en 1490. II. 622.
- Corvin* (Antoine) IV. 251.
- Corvin* (Jean-Arnaud) III. 523.
- Cofence* pris aux François, III. 24. *V. Borgia.*
- Cofine*, *V. Medicis*
- Cofne* delivré par les Bourguignons, II. 536.
- Cofow* (bataille de) II. 498.
- Coffart* (Gabriel) mort en 1674. IV. 522.
- Coffe* (Artus de) III. 283. ses exploits, III. 294. 300. échappe à la S. Barthelemi, III. 308. est arrêté, III. 313. 319. mis en liberté. III. 335. meurt en 1582. III. 363. *V. Briffac.*
- Coffeins* garde l'Amiral, III. 305.
- Coffus* (Claudius) son éloquence, I. 68.
- Coffe* (Jean de la) mort en 1635. IV. 250.
- Coffier* (Abraham) IV. 251.
- Cotelier* (Jean-Baptiste) mort en 1686. IV. 522.
- Cotentin* (Niel Vicomte de) II. 136.
- Cotevaux*, leurs ravages, II. 202. 214. 266.
- Cothon*, *V. Bertouville.*
- Coton* (Pierre) mort en 1626. III. 554. 560. 561. 599.
- Cottius* se soumet à Auguste, I. 33.
- Couci* pris, II. 184. uni à la Couronne, III. 172.
- Coucy* (Thomas de Marle de) ses injustices, II. 162. 179. meurt en 1130. II. 184.
- Enguerrand II. son arriere-petit fils mort en 1243. élu Roi de France, II. 304.
- Enguerrand VII. Duc de Bethfort de la Maison de Guines, refuse l'épée de Connétable, II. 476. 481. son mariage, II. 472. pris à Nicopoli, II. 503. mort en 1397.
- Couci-Burie* (Charles de) III. 618.
- Couci-Verbins* (Jacques de) décapité en 1549. III. 165. 177.
- Coudrai-Montpensier* (Escoubleau du) IV. 176. 304.
- Couleuvres* qui se battent, II. 142.
- Coulombiers* tué en 1574. III. 318. 319.
- Cour de France* se dérégle, II. 122. 131.
- Courbe* (Nicolas Cornu de la) Ev. de Saintes mort en 1617. IV. 44.
- Courcelles* (Etienne de) mort en 1659. IV. 523.
- Courcelles* (Thomas de) III. 39.
- Courtenai* (Renaud de) II. 190. 191.
- (Isabelle, c'est Elisabeth de) sa fille morte vers 1205. II. 190. 191. épouse
- Pierre I. de France fils de Louis VI. mort en 1182. II. 190. 191.
- Alix sa fille épouse le Comte d'Angoulême, II. 231. morte vers 1245.
- Pierre II. son frere, *V. Pierre Emp. de Const.*
- Philippe son fils Comte de Namur & non pas de Nemours mort en 1226. II. 247.
- Robert son frere, *V. Robert Emp. de Const.*
- Baudouin son frere, *V. Baudouin Emp. de Const.*
- Philippe son fils mort en 1285.
- Catherine sa fille morte en 1307. épouse le Comte de Valois, II. 357. 403.
- Courtenai* (Robert de) Archev. de Reims mort en 1325. II. 385. 549.
- Courtin*, ses négociations, IV. 336. 444.
- Courtisans*, pourquoi l'on s'en doit méfier, I. 134.
- Courtrai* brûlé, II. 242. 402. manqué par les François, II. 386. qui le prennent, II. 355. IV. 267. 345. 409. rendu aux Espagnols, IV. 397. pris par eux, IV. 277. (bataille de) II. 360. 488.
- Cousinot* (Guillaume) Avocat, II. 513.
- Coustilliere*, ce que c'étoit, II. 570.
- Coutances* pris par les Anglois, II. 528. qui le perdent, II. 573. soulevé pour les impôts, IV. 108. *V. Lo, Marle, Olivier.*
- Coutance* (Gautier de) Archev. de Rouen mort en 1207. interdit la Normandie, II. 227.
- Coutras* (bataille de) III. 385.
- Coutume* des François, *V. François.*
- Coutumes* des villes établies, I. 204. 528.

- Coutures* (des) Frondeur, IV. 293.
Cox (Jean tué en 1672. IV. 557.
Coytier (Jacques) fa faveur, II. 620. III. 3.
Cramail (Adrien de Montelsquieu Comte de) mort en 1645. IV. 224. mis à la Bastille, IV. 189. en fort, IV. 233.
Crammer (Thomas) Ev. de Cantorbery brûlé en 1556. III. 135. 181.
Craon dans le parti de la ligue, III. 452. se rend au Roi, III. 505.
Craon (Amauri de) mort en 1226. II. 248.
Craon (Pierre de) II. 491. 502.
Craon de Montbason (Jean de) épouse Jacqueline de Montagu, II. 515. tué en 1415.
Craon (George de la Trimouille de) mort en 1481. disgracié, II. 614.
Creci (bataille de) II. 425. (concile de) II. 65. 67.
Creci (Hugues de) II. 161. 177. 178.
Creci (Elisabeth de) son mari & ses enfans, II. 161.
Creil pris sur la ligue, III. 417.
Cremone prise, III. 101. manquée, IV. 271. 277. surprise sans effet, IV. 460.
Crepin & *Crepinian* martirisés, I. 296.
Crequi (Charles de Blanchefort de) III. 520. 558. ses exploits, II. 504. 528. IV. 117. 151. 154. 190. 194. a le brevet de Duc, IV. 49. tué en 1638. IV. 204.
— Charles III. son petit-fils mort en 1687. IV. 329. son Ambassade à Rome, IV. 336. 338.
— François son frere mort en 1687. ses exploits, IV. 345. 352. 385. 387. 395. 399. 407. 409.
— François - Joseph son fils, tué en 1702. IV. 464. V. Leffiguieres Pontdormi.
Crescent Ev. de Vienne, I. 260. 261.
Crescentin dans le parti du Prince Thomas, IV. 208.
Cresspi enlevée aux Anglois, II. 558. se donne à la Ligue, III. 402. (Traité de) III. 165.
Cresspy (Raoul de Peronne Comte de) mort en 1074. épouse une Reine de France, II. 144. elle fut renvoyée & ne demeura pas veuve
Crestophe, ses intrigues à Rome, I. 498.
Crete prise par les Sarrafins, I. 536.
Crevant (combat de) II. 552. V. Brigueil, Humieres.
Creveœur évacuée par les François, IV. 376.
Cri de guerre, I. 26.
Crillon (Louis Berton de) mort en 1615. III. 397. 529. 558.
Crimes leur punition, I. 25. 426. 529.
Criminels obtiennent des Confesseurs à la mort, II. 502.
Crius enseigne la Médecine, I. 329.
Crispus, frere de Claudius, II. I. 102.
Crispus qui étoit fa mere, I. 116. ses exploits, I. 119. empoisonné, I. 120.
Criton, V. Normandie.
Critoptule (Métrophone) IV. 523.
Crocus (Louis) IV. 251.
Crocus (Jean) mort en 1659. IV. 523.
Crocus l. 114. décapité en 362. I. 100.
Crodebert décapité saint Léger, I. 453.
Crodield, mauvaise Religieuse, I. 394. 409.
Croisade contre les Albigeois, II. 237.
Croisades dans la Terre Sainte, II. 154. 155. 157. 195. 215. 231. 232. 307. 311. 323. leur fin, II. 351. publiées sans effet, II. 368. 416. 452. nuisibles au peuple, II. 197. 218. avantageuses aux Rois, II. 154. aux Papes, II. 270. 373.
Croisés trahis par les Grecs, II. 157. 196. par les Chrétiens, II. 197. s'emparent de Constantinople, II. 232.
Croissi arrête le Duc de Longueville, IV. 293.
Croissi (Charles Colbert, Marquis de) mort en 1696. IV. 351. 388.
Croix (le signe de la) son usage, I. 281.
Croix en l'air, & sur les vêtemens, III. 47.
Croix de sang dans de la pâte, III. 537.
Croix (Jean de la) mort en 1659. IV. 251.
Croix (Jean de la) IV. 522.
Croix saint Leufroi (combat de la) II. 459.
Croix (le Cardinal de sainte) V. Carvajal.
Croix (le Marquis de sainte) III. 362. IV. 158.
Croix (sainte) Monastere fondé à Poitiers, I. 379. 409. 429.
Croix (vraie) perdue, II. 217. 221. Chevaliers de la) institués, IV. 522.
Cromwel (Olivier) mort en 1658. IV. 323.
Cromwel (Thomas) décapité en 1540. III. 135.
Croquans dissipés, III. 473.
Cros (Geraud du) Archev. de Bourges, mort en 1218. III. 376.
Cros (Jean du) Ev. de Limoges, mort en 1383. II. 466.
Cros (du) pendu en 1562. III. 259.
Crottes contraire au Duc d'Epéron, III. 464.
Crotilde, femme de Thierry I. I. 456.
Crotoi, prises de cette Place, II. 552. 565.
Croy (François de) Sçavoit, IV. 250.
Croy (Jean de) mort en 1659. IV. 523.
Croy (Antoine de) mort en 1475. disgracié, II. 589.
— Antoine mort en 1567. III. 297.
— Guillaume Ev. de Toledé mort en 1521. étoit neveu, & non pas frere du Seigneur de Chevres, III. 91. 92. V. Chevres.
— Philippe mort en 1511. disgracié, II. 589.
— Robert Ev. de Cambrai mort en 1556. livre sa ville à l'Empereur, III. 163. V. Rœux.
Crozé (Jacques) IV. 250.
Crupellaires, ce que c'étoit, I. 57.
Crussol, V. Acier, Bandiné, Uzeu.
Cudworth (Rodolphe) mort en 1688. IV. 524.
Cugnicres (Pierre de) Avocat, II. 414.

Cuir doré fabriqué en France, III. 557.
Culan (Louis de) mort en 1444. II. 552.
Cularone, V. Grenoble.
Culenbach, V. Brandebourg.
Cumberland Ev. de Peterboroug (Richard de) mort en 1719. IV. 523.
Cunibert Ev. de Cologne, Ministre de Dagobert, I. 419. 434. 436. 437. 463.
Cunimond Roi des Gépides, I. 396.
Curacao manqué par les François, IV. 374.
Curés, leur ancien nom, I. 273. exempts des lo-gemens des gens de guerre, III. 269.
Curio, sa trahison & sa mort en 1499. III. 45.
Curtou (François de Chabannes de) mort en 1525. III. 112.
Curtou (François de Chabannes de) mort en 1605. III. 426.
Cussy prise de ce Château, IV. 54.
Cuylenbourg se rend aux François, IV. 363.
Cyr (saint) établi, IV. 418.
Cyran (l'Abbé de saint) V. Aurelius.
Czar, V. Moscovie.

D.

D A C E, quel pays c'étoit, I. 168.

Dacqs ruinée, II. 6. occupée par les Goths, I. 191. secourue contre les Anglois, II. 355. prises de cette Ville, II. 568. III. 7. V. Noailles, Vincent.

Dagalaiphe Comte, I. 145.

Dagobert, son éducation, I. 418. ses mariages, I. 420. 434. est fait Roi d'Austrasie, I. 419. 434. sa dévotion à saint Denis, I. 418. 435. fait revoir les Loix Saliques, I. 204. ses passions déréglées, I. 434. ses exploits, I. 435. 437. sa mort en 638. & son éloge, I. 457.

Dagobert II. I. 459. son regne, I. 465. sa mort en 716. I. 467.

Dagobert le jeune Roi d'Austrasie, I. 441. 449. ses occupations, I. 452. sa mort en 680, I. 453.

Dagueffean (Henri-François) mort en 1750. IV. 521.

Daillé (Jean) mort en 1670. IV. 523.

Daillon, V. Lude.

Dailly, V. Ailly.

Dain (Olivier le Diable dit le) pendu en 1484. II. 614. III. 2.

Dainbert, Archev. de Bourges, mort en 1013. II. 125.

Dallinghen (bataille de) IV. 254.

Dalmatie, prises de cette Province, I. 513. 516.

Dalmatius tué en 337. I. 115. 129.

Danc brûlé, II. 241. 492. pris, II. 357. IV. 474.

Damas manqué par les Croisés, II. 197.

Damase I. Pape mort en 384. I. 335. 349.

Damase II. (Popon) mort en 1048. II. 134.

Damian (saint) pris par les François, III. 188.

Damien (Pierre) mort en 1073. II. 280.

Damiette pris aux Sarrafins, II. 312. rendu, II. 313.

Dammartin (Manasses Comte de) tué en 1037. II. 138.

— Lancelin se ligue contre le Roi, II. 178.

— Renaut, V. Boulogne.

— Simon mort en 1239. II. 297 339. V. Ponthieu.

— Antoine de Chabannes mort en 1448. II. 565; 571. 579. 588. 591. 607

— Philippe de Boullainvilliers, III. 146.

Damoiseaux, à qui l'on donnoit ce titre, I. 424.

Dampierre (Guillaume de) mort en 1241. son ma-riage, II. 233. 311.

— Jean mort en 1259. II. 311. V. Flandres.

Damville (François Christophe de Levis Duc de) mort en 1661. IV. 309. V. Montmorenci.

Damvilliers pris par les François, III. 159. 191. IV. 201.

Dandelot, V. Andelot.

Dandulo (Nicolas) tué en 1570. III. 299.

Danez (Pierre) Ev. de Lavaur mort en 1578. III. 170. 637.

Dannemark embrasse le Luthéranisme, III. 150. en guerre avec la France, IV. 192. V. Amulon, Canut, Christiern, Flandres, Godefroi, Herpin, Hériold, Rainfroi, Sifroi, Volde-mar.

Dannemarck (Anne de) morte en 1619. épouse Jacques I. Roi d'Angleterre, III. 555.

— Chriskine morte en 1590. ses mariages, III. 141.

— George mort en 1708. IV. 453.

— Isemburge, II. 255. épouse Philippe-Auguste II. 224. 255. qui la répudie, *ibid.* & la reprend, II. 230. 256. 257. meurt en 1226. II. 258.

Danse saint Jean, II. 470.

Dante Alighieri mort en 1321. II. 100. 360.

Danube, projet pour le joindre au Rhin, I. 507.

Danzay (Charles) III. 327.

Dapchon (saint Germain) III. 238.

Dardanie à présent Servie, I. 130.

Dardanus refuse de reconnoître Jovin, I. 182. 185.

Dariez pendu en 1585. III. 374.

Darmstad, V. Hesse.

Darse, fort construit dans Genes, II. 503.

Daterie de Rome réformée en France, III. 185.

Datus Ev. de Milan, I. 385.

David II. Brus Roi d'Ecosse détrôné, II. 415. ré-tabli, II. 426. défait, II. 427. meurt en 1371. II. 467.

David (Jean) Avocat, III. 341.

David de Dinant, ses erreurs, II. 355.

Davila (Diego) prend François I. III. 112.

Davis (Jacques) massacré en 1589. III. 402.

- Dauphiné**, jouissant des droits régaliens, de qui il relevoit, II. 110. donné à la France, II. 430. 558. merveilles de cette Province, III. 151. pillé par les Alliés, IV. 433.
- Dauphins**, Humbert de la Tour-Dupin mort en 1307. II. 386.
- Guigues son petit-fils, son mariage, II. 397. 71. meurt en 1333, II. 411.
- Humbert II. son frere mort en 1355, II. 412. donne ses Terres à la France, II. 430. son fils André mourut en 1338.
- Guy Dauphin de Viennois, ou d'Auvergne, Templier, arrêté, II. 365. brûlé en 1314 II. 369. celui de Viennois n'est mort qu'en 1318. & on ne trouve point de Dauphin d'Auvergne qui fut Templier. V. Auvergne, Montpensier.
- Dauvet** (Jean) mort en 1471. II. 580. 588.
- Dauvet d'Arenes** (Guillaume) c'est d'Eresnes mort en 1579. III. 337.
- Dégeant** (Guichard) mort en 1639. ses intrigues, IV. 67. disgracié, IV. 69.
- Débiteurs** contraints par corps, III. 273.
- Débordemens d'eau**, II. 151. 225
- Dece** (Philippe) mort en 1535. III. 65.
- Décéntius** se strangle en 353. I. 131. 132.
- Décimes** levées sur le Clergé avec l'agrément des Papes, II. 320. 404. sans cela, II. 357. avec l'agrément des Cardinaux, II. 387 levées par les Papes, II. 373. 404. celles que l'on a levé dans le quinziesme siècle, III. 41. dans le seiziesme, III. 249. deviennent ordinaires, III. 611. réglées pour le Contrat de l'Hôtel de Ville, III. 630. (Receveur & Contrôleur des) III. 394. V. biens Ecclésiastiques, Clergé.
- Décius** Empereur tué en 254. I. 91. persécute les Chrétiens, I. 291. sa défaite, I. 344.
- Décrétales** reconnues fausses, II. 68.
- Décumates** (champs) ce que c'étoit, I. 87.
- Décursions**, leur office, I. 38.
- Dédicace** des Eglises, I. 268. 283.
- Défenseurs** des Villes, I. 132. des Eglises, I. 272.
- Deile** mort en 619. I. 461.
- Deinse** prises de cette Ville, IV. 436. 440.
- Déjot irus** fait mourir son gendre, I. 329.
- Delf**, V. Eltz.
- Delfin** (Jean-Pierre) mort en 1621, III. 585.
- Delphes** siège de son Temple, I. 5.
- Delphidius**, V. Helphidius
- Delphinus** Ev. de Bordeaux, I. 312.
- Demochares** (Antoine de Mouchi dit) mort en 1574. persécute les Huguenots, III. 218.
- Demont** cédé au Duc de Savoie, III. 534.
- Demosthenes** Médecin de Marseille, I. 329.
- Denain** (bataille de) IV. 491.
- Dendermonde** pris par les Alliés, IV. 474.
- Denis** (saint) prises de cette Ville, II. 518. III. 276. 277. 430. 437. IV. 306. (batailles de) II. 564. IV. 398. (assemblée à) II. 63. (Parlement de) I. 523. ses Foires, II. 25. 182.
- Denis** (saint) fondation de cette Abbaye, I. 413. 435. sa Chapelle découverte pour le soulagement des pauvres, I. 441. exemptions de cette Abbaye, I. 460. II. 253. 334. prétend avoir le cœur des Rois, II. 342. sauvée des Normands, II. 8. legs à cette Eglise, II. 541.
- Denis** (saint) Aréopagite, disputes à son sujet, II. 68.
- Denis** (saint) Ev. de Paris, I. 260. 261. 262. 347. son martyre, I. 294. 296. guérit Etienne trois, I. 488 où il repose, II. 175.
- Denis Pape** meurt l'an 272. I. 334.
- Denonville** bat les Iroquois, IV. 419.
- Dentelen** Duché, I. 413. 416.
- Deols** (fondation de l'Abbaye de) II. 6. (Concile de) II. 172.
- Deols** (Raoul de) bâtit Château-Raoul, II. 61.
- (Ebbes de) tué en 933. II. 61.
- Derval** défendu contre la capitulation, II. 469.
- Dervan** Duc des Sorabes, I. 435.
- Desbarres** repoussé les Anglois, II. 218.
- Descluseaux** reconnoit Henri IV. III. 472.
- Descures** (Pierre Fougeu) III. 544.
- Desiderius** se sauve vers Constantin, I. 132.
- Desiré** Ev. de Lyon martyrisé en 608. I. 414.
- Desiré** Ev. de Verdun, I. 384.
- Destandes-Payen** IV. 177.
- Desportes** (Philippe) mort en 1606. III. 444.
- Desquerdes** (Philippe de Creveœur) II. 602. passe au service de France, II. 612. ses exploits, II. 616. 617. 619. III. 6. meurt en 1494. III. 18.
- Dessé Espanvilliers** (André de Montalambert) III. 118. tué en 1553. III. 193.
- Deventer** érigé en Evêché, III. 217.
- Deurecum** ou Dorcum pris, IV. 356.
- Deuringiens**, V. Turingiens.
- Deus-Aedit** Pape mort en 617. I. 406.
- Deuson**, où étoit cette place, I. 148.
- Deuterie** épousé Theodbert, I. 381. 382. 383.
- Deuxponts** pris par les Imperiaux, IV. 139.
- Deuxponts** (Jean de Baviere Duc de) mort en 1604. son mariage, III. 554. 601.
- Jean II. mort en 1635. IV. 31.
- Wolfgang, III. 286. 288. meurt en 1569. III. 289.
- Dextricios**, situation de ce lieu, II. 60.
- Dez** (friponnerie avec des) III. 573.
- Diaconesses**, leurs fonctions, I. 271. 326. supprimées, *ibid.*
- Diacres**, leur ministère, I. 270. à quel âge on pouvoit l'être, I. 273. combien on payoit pour en avoir tué un, I. 529.
- Diadumenian** Empereur assassiné en 220. I. 88.
- Diana** (Antonin) mort en 1663. IV. 522.
- Diane** bâtarde d'Henri II. qui étoit sa mere III.

220. son mariage, III. 117. 211. morte en 1619. V. Poitiers.
- Dickwell*, ses négociations, IV. 436. 442. 444.
- Didier* Roi Lombard, I. 489. fait la guerre au Pape, I. 498. perd son Royaume, I. 499. meurt en 775. I. 500.
- Didier* Ev. de Cahors, I. 437. 463.
- Didier* Ev. de Vienne mort en 608. I. 463.
- Didier* Capitaine de Chilperic, I. 398. meurt en 587. I. 401. V. Toulouse
- Didime* tué en 407. I. 174. 177.
- Didius Julianus* Empereur, meurt l'an 193. I. 85.
- Didon désiré* Ev. de Châlons, sa trahison, I. 452. perit en 6-8. I. 452. 453.
- Die* (bataille de) III. 333. V. Dominin, Etienne, Vincent.
- Diego* Ev. d'Osma, II. 238.
- Dieppe* pris sur les Anglois, II. 563. 569. 605. pris par les Huguenots, III. 255. reste dans le parti du Roi, III. 402. 418. bombardé, IV. 438.
- Dieu* (Louis de) mort en 1642. IV. 251. V. Jean.
- Digne*, V. Agapius, Bobon, Mauguyn, Nicaise.
- Dijon* repris par Lotaire, II. 84. assiégé par les Saisies. III. 70. dans le parti de la ligue, III. 374. 376. 399. 475. introduit les Royalistes, III. 478. 480. (concus de) II. 230. 282.
- Dinan* pris au Duc de Bretagne, III. 7. 10. donné à la ligue, III. 376. lui est enlevé, III. 505.
- Dinant* se révolte & est brûlé, II. 595. pris par les François, III. 196. IV. 385. V. David.
- Dinet* Contesseur du Roi, IV. 234.
- Diocèse*, ce que l'on nommoit aussi, I. 263. 272. 344.
- Diocletian* Empereur, I. 105. 111. abdique l'Empire, I. 113. 116. s'empoisonne en 313. I. 118. persécute les Chrétiens, I. 291.
- Diodati* (Jean) mort en 1652. IV. 251.
- Diois* uni au Dauphiné, II. 571.
- Dionorus* envoie des filles en Gaule, I. 157.
- Dioscorus* condamné, I. 358.
- Diopalis* (concile de) I. 317.
- Dix* Dieu Gaulois, I. 258.
- Discipline*, usage de s'en frapper, II. 280.
- Discipline militaire* réglée par Louis XIV. IV. 337.
- Dismissus* livre Vienne au Roi, III. 478.
- Disparg*, situation de ce château, I. 209. 356.
- Dispenses* difficiles à obtenir, II. 141. deviennent faciles, II. 259. 272.
- Dixme* Saladine, II. 218.
- Dixmes*, droit seigneurial, II. 277. données au Clergé, I. 274. II. 277. deviennent d'obligation, I. 431. 526. Terres qui en sont exemptées, II. 285. payées par les Huguenots, III. 266. V. Biens Ecclésiastiques.
- Dixmude*, prises de cette ville, II. 357. III. 364. 366. IV. 346. 409. 436. 440.
- Dizier* (Saint) pris par l'Empereur, III. 164. don-
- né à la ligue, III. 376. reconnoît Henri IV. III. 475.
- Doda* femme de S. Arnoul, I. 419.
- Doda* femme de Thieri I. I. 456.
- Dodon* meurt l'an 698. I. 459.
- Dodonee*, quel pays c'étoit, I. 172.
- Doefbourg* pris par les François, IV. 362.
- Doignon* (Louis Foucaut du) mort en 1059. IV. 289. 302. 303.
- Dole* sacagée, II. 126. III. 9. Métropolitaine de Bretagne, II. 9. celle de l'être, II. 261. V. Mag'oire, Prouencé, Samson.
- Dole* sacagée, II. 615. 616. manquée par les François, IV. 195. prise par eux, IV. 347. 379.
- Dolé* meurt en 1616. IV. 51.
- Domaine du Roi* inaliénable, II. 371. III. 228. 342. celui qui étoit aliéné, est érigé en Franc-Alleu, IV. 266.
- Domaine du Roi & de l'Eglise*, comment on l'aliénoit, I. 530.
- Dombes*, V. Montpensier.
- Domestique*, charge sous la première race, I. 419. 424.
- Donfront* prise, III. 319. 423.
- Dominicains*, V. Jacobins.
- Domincates* (Terres) ce que c'étoit, I. 530.
- Dominique* de Guinan mort en 1221. institue les Jacobins, II. 238. 376. V. Jacobins.
- Dominique* de Jesus-Maria, ses prétendus miracles, IV. 241.
- Domus* (Marc-Antoine de) mort en 1625. IV. 237. 250.
- Domitian*, I. 74. devient Empereur, I. 78. est assassiné en 98. I. 78. persécute l'Eglise, I. 291.
- Donatilla* Montaniste, I. 304.
- Donatus* (Lucius) I. 47.
- Donna* (Julia) femme de Severe, I. 88.
- Domnin*, Ev. de Die, I. 263.
- Domnus* Pape mort en 972. II. 82.
- Donn* (Fabien de) mort en 1621. II. 384. 386.
- Donna* (le Comte de) noyé en 1712. IV. 491.
- Donach* (combat de) IV. 423.
- Donat*, son schisme, I. 306. mort vers 355.
- Donat* Ev. de Cafes-Negres, son schisme, I. 306.
- Donat* (Saint) pris par les Hollandois, IV. 462.
- Donati* (Leonard) mort en 1612. Doge de Venise, III. 585.
- Donatien* martyrisé, I. 296.
- Donations*, ne se pouvoient faire sans le consentement des enfans, II. 113. entre-vifs insinuées, III. 273.
- Donatistes* condamnés, I. 305. 306. 348.
- Donavert* pris par les Bavares, III. 605. (combat de) IV. 467.
- Donchery* pris par les Espagnols, IV. 296.
- Donus* Pape mort en 679. I. 451.
- Donzi* pris par le Duc de Guise, III. 380. V. Rosni

- Doole*, ses conquêtes sur mer, IV. 373.
- Dordrecht* son finode, IV. 106. 238. 239.
- Dorie* (André) mort en 1560. ses exploits, III. 123.
125. 126. 127. 145. 192. 194.
— Antoine, II. 426.
— Antoine, III. 127.
— Charles, III. 489.
— George, IV. 118.
— Jean-André Prince de Melfe, ses exploits, III.
299. 489.
— Jean-Jerôme, IV. 118.
— Philippin, III. 126.
- Doriote* (Pierre) mort en 1485. II. 600. 614.
- Dormans* (Guillaume, c'est Miles de) Ev. de Beauvais mort en 1387. II. 482. c'étoit son pere qui s'appelloit Guillaume mort en 1373.
- Dornans* (Jean de) Ev. de Beauvais mort en 1373. II. 549.
- Dormy* (François) mort en 1570. III. 268.
- Dorstaat* brûlé, I. 544.
- Dorvilliers* livre Ham, III. 482.
- Dost* fait prisonnier, IV. 371.
- Douai* cédé à la France, II. 390. 395. prises de cette ville, II. 89. 242. 355. 362. 390. 395. III. 357. IV. 345. 484. 491.
- Doublet* décapité en 1356. II. 439.
- Doucain* secrétaire des Jésuites contre M. de Noailles, IV. 513.
- Douglas* (Jean Stuart Comte de) Connétable, ses exploits, II. 536. 552. tué en 1424. II. 553.
- Douglas* (Archibald de) mort en 1438. II. 553.
- Dourlach* pillé, IV. 476.
- Dourlens* à la ligne, III. 380. 392. reconnoît Henri IV. III. 472. forcé par les Espagnols, III. 483. 502. rendu au Roi, III. 508.
- Douzi* (concile de) II. 65.
- Doyac* (Jean) fustigé & efforillé, III. 2.
- Doyens ruraux*, leurs fonctions, I. 273.
- Dragon de Ste. Olarie* étendard de Catalogne, IV. 217.
- Dragonaires*, ce que c'étoit, I. 39.
- Dragut* mort en 1565. III. 192. 194. 272.
- Draps* fabriqués en France, III. 557.
- Drusius* Ev. de Soissons mort vers 678. I. 463.
- Drelincourt* (Charles) mort en 1669. IV. 523.
- Dreux* bâtard de Charlemagne mort en 855. I. 518. 545. II. 8.
- Dreux* lieu de l'assemblée des Druides, I. 259. enlevé au Dauphin, II. 536. se donne à la ligue, III. 402. 424. pris par les Royalistes, III. 462. (bataille de) III. 262.
- Dreux* (Robert de France Comte de) mort en 1188. II. 190. 191.
— Robert II son fils mort en 1219. II. 243.
— Robert III. son fils, II. 243. 297. 302. 304. mort en 1233.
— Jean I. son fils mort en 1248.
- Dreux* (Robert IV. de) son fils mort en 1281. son mariage, II. 416.
— Jean II. son fils mort en 1309. II. 362.
— Pierre son fils mort en 1355. sans enfans mâles, V. Bretagne
- Dreux* (Henri de) Arch. de Reims mort en 1240. II. 304. 375.
— Jean Comte de Macon vend sa ville au Roi, II. 325. se croise & meurt en 1239. II. 307. V. Morainville.
— Ioland morte en 1312. épouse le Duc de Bretagne, II. 416.
— Philippe Ev. de Beauvais mort en 1217. II. 226. 243.
- Dringham* pris par les François, IV. 260.
- Drogo* fils de Pepin, Duc de Champagne, I. 458. meurt en 708. I. 459. V. Pouille.
- Drogo* fils de Carloman, I. 479.
- Drogot - Osmon* s'établit en Italie, II. 137.
- Droit-Annuel*, V. Paulette.
- Droit - Canon*, fondement de la Jurisprudence, II. 379.
- Droit - Civil* défendu, reprend cours, II. 379.
- Dronier* Gouverneur de Salusses, IV. 240.
- Drou* défait par le Duc de Montpensier, III. 376.
- Druïdes*, origine de leur nom, I. 4. leurs fonctions, I. 14. 259. leurs assemblées, I. 259. leur fin, I. 260. leurs écoles & leurs poésies, I. 328.
- Druïdes* (femmes) I. 259.
- Druzenheim* bâti, I. 41.
- Drusus*, ses exploits dans les Gaules, I. 35. 40.
- Ducas*, V. Alexis, Jean.
- Duchés*, leur origine, I. 125. 344. ceux qui étoient en Gaule, I. 125. de combien de sortes, II. 82. leur titre confondu avec celui de Comté, I. 528. II. 110. devient plus éminent, II. 300. 526. V. Pairs.
- Dudley*, V. Guilfort, Northumberland.
- Dudon* Historien. II. 116.
- Duels* défendus, II. 65. 451. III. 550. 596. IV. 30. 302. les Seconds commencent à s'y battre, III. 347.
- Duisbourg* (concile de) II. 117.
- Dulgibins*, où ils étoient situés, I. 37.
- Dun* cédé au Duc de Lorraine, III. 475.
- Dundee* tué en 1689. IV. 424.
- Dunes* (bataille des) IV. 324.
- Dunewald* (ses conquêtes) IV. 419.
- Dunkerque* prises de cette ville, III. 212. 364. 366. IV. 267. 311. 323. remise aux Anglois, IV. 324. acheptée par les François, IV. 336. fortifiée, IV. 353. 401. bombardée, IV. 440. rasée, IV. 496.
- Dunkesfield* prise de cette ville, IV. 260.
- Dunois* achepté par le Duc d'Orleans, II. 498.
- Duod* Ambassadeur à Rome, III. 585.
- Dupleffis - Mornai*, V. Mornai.

Dyprat (Antoine) bon conseil qu'il donne à François I. III. 72. envoyé en Angleterre, III. 94. renverse les Loix du Royaume, III. 102. 140. s'oppose à l'hérésie, III. 617. 636. fait des réglemens pour les Ecclésiastiques, III. 128. est fait Cardin. & Archev. de Sens, *ibid.* meurt en 1535. III. 140.

Durand forme la ligue de la paix de Dieu, II. 215.

Durand (Guillaume) Ev. de Mande mort en 1328. II. 545.

Durant Evêque de Liege mort en 1021. II. 166. 168.

Durant (Etienne) massacré en 1589. III. 402.

Duras (Symphorien de Durfort de) tué en 1563. III. 259.

— Jacques-Henri mort en 1704. est fait Maréchal, IV. 388. ses exploits, IV. 368. 425. V. Anjou, Durfort, Lorges.

Duren prise, III. 161. IV. 376. (concile de) I. 523.

Duret, Médecin, III. 515.

Durival bâti, II. 139. 300.

Durfort (Guillaume) Ev. de Langres mort en 1330. II. 392. V. Duras.

Durie (Parlement de) I. 523.

Duval (André) mort en 1638. IV. 240. 250.

Dynamius passe au service de Gontran, I. 401.

E.

E

E A U B E N I T E en usage, I. 280.

Eau froide & bouillante pour servir d'épreuves, II. 24.

Eau sanglante, II. 124.

Eaulse Métropole de la troisième Aquitaine, I. 32. 343. ruinée, I. 175.

Ebles Ev. de Limoges mort en 936. I. 115. V. Gascogne, Poitiers, Roucy.

Ebois (combat d') III. 23.

Ebon Archev. de Reims dégrade l'Empereur, I. 542. dégradé, I. 543. II. 11. 64. 65. 68.

Ebon défend Paris, II. 37. tué en 893.

Ebracaire Capitaine de Gontran, I. 410.

Ebrembourg pris par les Impériaux, IV. 446.

Ebroin Evêque de Poitiers, ses intrigues, I. 544. II. 68.

Ebroin, Maire, I. 444. ses vices, I. 445. confiné à Luxeuil, I. 446. en fort, I. 449. ses intrigues, I. 451. 452. est tué en 682. I. 454.

Ecclésiastiques, quelles personnes pouvoient l'être, I. 265. 427. 525. leur habillement, I. 272. 275. s'il leur étoit permis de se marier, I. 274. on leur ôte leurs femmes, I. 521. 522. II. 280. 281. leur ignorance & ce qu'on les obligeoit de sçavoir, I. 525. réformés, I. 515. 534. II. 63. leur grande autorité sous la seconde Race, I. 480. exemptés d'aller à la guerre, I. 522. maltraités par les

Laiques, II. 63. contraints de prêter serment aux Officiers du Roi, II. 268. vendent les choses saintes, I. 525. leurs dérèglemens dans le seizième siècle, III. 610. leur conduite pendant la ligue, III. 628. d'où ils tiroient leur subsistance, I. 274. propositions condamnées au sujet de leurs dominations & possessions, II. 264. maniere de tirer de l'argent d'eux, II. 233. V. Clergé.

Ecdice, I. 231. 249.

Ecdicius trahit Edebinck, I. 182.

Echelles, prise de ce fort, III. 454.

Echelles (des) Prêtre Magicien, III. 322.

Echevins, leur emploi sous la deuxième race, I. 528.

Eck député à Louis XIV. IV. 364.

Eckeren (bataille d') IV. 466.

Eckius (Jean) mort en 1545. III. 613.

Eclipses, I. 513. 533. 547. II. 129. 418. III. 163. 576.

Ecluse (l') prises de cette place, III. 358. 369. IV. 260.

Ecoles établies en France, I. 497. II. 288. V. Académies, Université.

Ecoles de Laon, II. 289. de Paris, *ibid.*

Ecoles de piété, III. 633.

Ecorebeurs, bandes de Pillards, II. 565.

Ecoffe, origine de ses habitans, I. 198. 257. commencement de ce Royaume, I. 354. ses Rois soumis à Charlemagne, I. 511. son alliance avec la France, I. 506. II. 394. relève de l'Angleterre, II. 350. 354. y est réunie, IV. 478. V. Archaye, Fergus, Guillaume, Stuart.

Ecoffe (Isabelle) morte en 1494. épouse François I. Duc de Bretagne, III. 10. ce fut leur fille Marguerite de Bretagne morte en 1469. qui épousa le Duc François II.

— Marguerite épouse Louis XI. II. 567. V. Lorraine, Magdelaine.

Ecriture Sainte respectée, I. 281.

Ecronelles guéries par les Rois de France, I. 366.

Ecus appelés moutons, II. 453. défenses de compter par écus, III. 550.

Ecuyers, leurs fonctions, I. 16.

Edeline (Guillaume) prétendu forcier, III. 36.

Edeffe Comté relevante de Jerusalem, II. 157. élevée aux Chrétiens, II. 195.

Edimbourg se rend à Guillaume III. IV. 424.

Edlinges, quels peuples c'étoit, I. 13.

Edne Ev. de Bourdeaux, I. 428.

Edmond, ses négociations, IV. 45.

Edmond d'Angleterre Comte de Cornouaille mort en 1300. II. 246. V. Tudor.

Edebinck, I. 171. tué en 411. I. 182.

Edouard (Saint) Roi d'Angleterre meurt en 1066. II. 148.

Edouard I. se croise, II. 323. 333. 334. ses mariages

- ges, II. 339. 343. 348. 356. ses traités avec la France, II. 339. 350. 353. 356. 357. 361. soumet les Gallois, II. 354. l'Ecoisse, II. 356. sa mort en 1307. II. 366.
- Edouard II.* son mariage, II. 356. 371. ses favoris, II. 366. donne satisfaction à Charles IV. II. 402. sa fin malheureuse en 1326. II. 404.
- Edouard III.* II. 402. son mariage, II. 404. dispute la Couronne de France, II. 409. 415. 417. 419. 420. 425. 438. 449. 462. 464. rend hommage au Roi de France, II. 412. meurt en 1377. II. 471.
- Edouard IV.* se fait couronner, II. 580. chassé, II. 601. se rétablit, II. 603. fait une descente en France, II. 608. meurt en 1483. II. 619. ses mariages & ses enfans, *ibid.*
- Edouard V.* étranglé en 1483. II. 620.
- Edouard VI.* change la Religion en Angleterre, III. 181. meurt en 1553. III. 194.
- Edouard d'Angleterre* fils d'Henri VI II. 603. V. Guimaraens, Savoye.
- Eduens* révoltés & soumis, I. 56. 57. admis au Senat, I. 64.
- Eenholt* surprend Schenck, IV. 188.
- Effiat* (Gilbert I. Coiffier d') mort après 1564. III. 163.
- Gilbert II. son fils mort en 1595. III. 404. 426.
- Antoine son fils, IV. 134. Surintendant des Finances, IV. 132. ses exploits, IV. 157. 169. meurt en 1632. IV. 173. V. Cinq Mars.
- Efrem* (Saint) mort en 379. I. 284.
- Ega* favori de Dagobert, I. 434. 437. meurt en 641. I. 440.
- Eggobard* tué à Roncevaux en 778. I. 502.
- Eghina* favori de Clotaire, I. 420.
- Egica* Roi Visigoth mort vers 701. I. 458.
- Egila*, I. 407. tué en 602. I. 413.
- Egipriens*, qui l'on nommoit ainsi, II. 528.
- Eglin* (Rafael) mort en 1622. IV. 250.
- Eglise* (Sainte) vieille hérétique brûlée, II. 266.
- Eglise*, sa hiérarchie, I. 269. son unité, I. 264. ses persécutions, I. 291. les Laïques avoient part à ses affaires, I. 279. Règle de ses Jugemens, I. 286. 431.
- Eglise Gallicane*, son antiquité, I. 261. indépendante des autres, I. 288. ses persécutions & ses martyrs, I. 293. condamne des hérétiques, I. 306. 309. reformée par Saint Boniface qui lui fait perdre de sa liberté, I. 522. reçoit des réglemens du Pape, I. 524. en quoi consistent ses libertés, II. 172. qui sont conservées, IV. 507. rançonnée par les Papes d'Avignon, II. 483. soustraite à leur obéissance, II. 504. 507. 513. ses biens, I. 427. 460. V. Biens Ecclésiastiques, Clergé, Ses desordres, I. 521. II. 114.
- Eglise d'Orient* se divise d'avec celle d'Occident, I. 291.
- Eglises*, depuis quand on leur donne ce nom, I. 283. fondées par les Evêques, I. 261. règles pour leurs fondations, I. 283. 526. II. 113. maniere de les bâtir, I. 526. II. 170. 279. fondées en s'en conservant le revenu, II. 105. V. Biens ecclésiastiques, Seigneurs François.
- Egmont* (Lamoral d') III. 209. 274. décapité en 1568. III. 280.
- Philippe son fils, III. 357. vient au secours de la Ligue, III. 424. tué en 1590. III. 425.
- Marguerite sa tante épouse le Duc de Mercœur, III. 412. morte en 1554. V. Gueldres.
- Elagabale* (Avitus) Empereur assassiné l'an 214. I. 88.
- Elbene* (Alexandre d') mort en 1654. ses intrigues, IV. 167. 185. 192.
- Alphonse, Ev. d'Alby mort en 1608. III. 638.
- Alphonse Ev. d'Alby mort en 1651. ses intrigues en Languedoc, IV. 167. jugé par des Commissaires du Pape, IV. 249.
- Alphonse mort en 1665. ses intrigues, IV. 167. 187.
- Barthelemi mort en 1663. ses intrigues, IV. 167.
- Gilbert, ses intrigues, IV. 167.
- Eibœuf* (René de Lorraine d') mort en 1566. oncle & non frere du Duc de Guise, III. 224. capitule dans Caen, III. 264.
- Marie sa fille morte en 1613. épouse le Duc d'Aumale, III. 427.
- Charles I. son frere mort en 1605. III. 316. 376. 398.
- Charles II. son fils mort en 1657. IV. 7. 30. 81. 95. son mariage, III. 609. ses intrigues, IV. 162. 172. 176. 286.
- Eibœuf* (Catherine-Henriette, fille d'Henri IV. & de Gabrielle d'Estrees, épouse Charles II. Duc d') III. 609. ennemie de Richelieu, IV. 160. 162. morte en 1663.
- Elboutg* se rend aux François, IV. 363.
- Elections* des Evêques, II. 274. livres, II. 324.
- Eléonore* d'Angleterre Reine de Castille morte en 1214. II. 295.
- Eléonore* d'Angleterre morte Duchesse de Brabant en 1298. fut seulement promise au Roi d'Aragon Alphonse III. qui mourut en 1291. avant le mariage, II. 350. V. Aléonor, Castille, Gonzague, Provence.
- Eleuthere*, son martyre, I. 294.
- Eleuthere* Pape meurt l'an 194. I. 333.
- Eleutherius* Ev. de Tournai mort en 532. I. 373.
- Elgade* forcé par D. Antoine, III. 361.
- Elie* Ev. de Bourges, II. 296.
- Elinand* mort en 1227. II. 289.
- Eliogabale*, V. Elagabale.
- Elipand* Evêque de Toledé mort vers 800. I. 507. 523.

- Elisabeth*, sa naissance, III. 135. bannit la Religion Catholique d'Angleterre, III. 214. son Traité avec Marie Stuart, III. 231. recherchée pour des Fils de France, III. 298. 311. 353. 359. évite d'être assassinée, III. 371. secoure les Protestans de France, III. 286. Henri IV. III. 443. 492. 493. 499. les Hollandois, III. 348. meurt en 1603. III. 555.
- Elisabeth de Boheme* morte en 1330. épouse Jean de Luxembourg, II. 455.
- Elisabeth d'Angleterre* morte en 1503. épouse Henri sept, III. 75.
- Elisabeth* ou Isabelle de France, fille de Henri II. épouse Philippe II. Roi d'Espagne, III. 218. ses enfans, III. 221. vient à Bayonne, III. 271. empoisonnée en 1568. III. 281.
- Elisabeth* fille de Henri quatre, IV. 32. son baptême, III. 582. épouse Philippe III. Roi d'Esp. IV. 8. 15. 24. 25. 34. 42. 43. meurt en 1644. IV. 258. V. Isabelle, Mont'heri, Orleans, Pologne.
- Ellac* Roi Hun tué, I. 228.
- Elna*, I. 130. prise de cette ville, II. 342.
- Eloi* Ev. de Noyon, I. 437. 463. Monasteres qu'il fonde, I. 462. mort en 659.
- Eloquence*, preuves de sa force, I. 68.
- Elpide*, V. Alpaïde.
- Elpidius* Priscillianiste, I. 312. sa mort. I. 312.
- Elfen* bâti, I. 41. défendu par les Romains, I. 46. 50.
- Elvade* enlevée, II. 58.
- Eliz* (Jacques de) Archev. de Treves mort en 1581. III. 298. 323.
- Elus* augmentés, IV. 493.
- Emden* fondée, I. 40.
- Emden* (le Comte de) surprend Treves, IV. 187.
- Embrum*, V. Ambrun.
- Emenon*, V. Perigord.
- Emeri* pris & abandonné des François, III. 161.
- Emeri* disciple de S. Colomban, I. 461.
- Emeri*, ses différens, III. 93. V. Partice'lli.
- Emerick* pris par les François, IV. 254. 356. 376.
- Emerius* Ev. de Saintes déposé, I. 428.
- Emhorf* (combat d') IV. 465.
- Emilian* Empereur tué en 257. I. 91.
- Emirata*, V. Idace.
- Emmanuel* Roi de Portugal mort en 1521. ses femmes & ses enfans, III. 47. 173. 350. V. Savoye.
- Emme* femme de Louis le Germanique morte en 876. II. 23.
- Emme* épouse Lothaire, II. 89. empoisonne son mari, II. 93. malheurs qui lui surviennent, II. 94. 101.
- Emme* femme de Raoul, II. 58.
- Emme* fille du Roi Robert morte en 935. son mariage, II. 55.
- Emme* épouse le Duc de Normandie, II. 75. V.
- Scile, Toulouse.
- Emonot* pendu en 1591. III. 446.
- Empereurs*, leur autorité, I. 35. leur élection, I. 84. où ils faisoient leur séjour, I. 166. respecté des peuples, I. 184. part qu'ils prenoient aux affaires de l'Eglise, I. 288. 290. ce titre pris par les premiers Rois Capetiens, II. 100. V. Romains.
- Empereurs* d'Allemagne, idées qu'ils avoient de leur puissance, II. 201. à quel âge on peut l'être, IV. 322.
- Empire d'Orient* prend l'ascendant sur celui d'Occident, I. 229.
- Empire d'Occident* s'éteint, I. 178. 246. 362. rétabli, I. 511 son pouvoir dans Rome, II. 22. reste vacant, II. 57. dégradé par les Allemands même, II. 310. détruit en Italie, 352. tombe dans le mépris, II. 438.
- Empire* (Marquisat du S.) réuni à la Flandre, II. 556.
- Empoisonneurs* punis, IV. 400.
- Empuries* cédé en souveraineté à l'Arragon, II. 318.
- Encens*, son usage dans l'Eglise, I. 280.
- Endregben* ou Audeneham (Arnoul d') mort en 1370. II. 436. 438. 440. 452.
- Eneco*, V. Innigo.
- Energés* (Abbaye des) fondée, I. 443.
- Engelberge* femme de l'Empereur Louis II. II. 22.
- Engeltrude* morte en 838. épouse Pepin, Roi d'Aquitaine, I. 536.
- Enguevrant* Ev. de Metz, I. 524. V. Ingrand.
- Enguien* (François de Bourbon Vendôme, Comte d') mort en 1545. III. 161. 163. V. Condé.
- Jean son frere tué en 1557. III. 209.
- Enrollemens* chez les Romains, I. 70. forcés en France, IV. 470.
- Ens* pris par les Bavarois, IV. 469.
- Enseignes* des Romains, I. 38.
- Enterremens* des premiers Chrétiens, I. 282.
- Entius*, sa défaite, II. 311.
- Entragues* (François de Balsac d') se saisit d'Orleans, III. 374. en est chassé, III. 399. 402. conspire contre Henri IV. III. 564. Arrêt contre lui, III. 565. 570.
- Charles, IV. 11. V. Balsac, Touchet, Verneuil.
- Entraguet* (Charles de Balsac, dit le Bel) mort en 1599. se bat en duel, III. 347.
- Entremont* (Jacqueline de Montbel, Comtesse d') épouse l'Amiral de Coligni, III. 301.
- Entsheim* (combat d') IV. 383.
- Eocharich* Roi Alain, I. 186. Subjuge les Armoïques, I. 211. 212.
- Eon* de l'Etoile mort en 1148. ses rêveries, II. 265.
- Epagabus* (Vettius) son martyre, I. 293.
- Epagny* tué en 1562, III. 262.
- Epaone* (Concile d') I. 430.

- Épée de Mars retrouvée*, I. 219.
Eperies pris par les Imperiaux, IV. 486.
Epernay, prises de cette Ville, III. 164. 452.
Épernon érigé en Duché, III. 358.
Épernon (Jean-Louis de Nogaret, Duc d') mort en 1642. IV. 7. 30. 32. 42. favori d'Henri trois, III. 330. 358. 388. dissipe les troupes de la Ligue, III. 376. contraint des'éloigner, III. 392. 393. revient en Cour, III. 407. abandonne Henri IV. III. 416. qui lui donne malgré lui le gouvernement de Provence, III. 381. 454. 455. 468. en est chassé, III. 474. 488. 490. se marie, III. 384. mécontent, III. 517. Gouverneur de Metz, III. 553. Colonel Général de l'Infanterie, III. 558. chargé au sujet de l'assassinat d'Henri IV. III. 607. IV. 11. fait déclarer Marie de Médicis Régente, III. 608. IV. 1. 4. éloigné des affaires, IV. 11. prend le parti de la Régente, IV. 17. 18. 42. disgracié, IV. 45. ennemi du Maréchal d'Ancre, IV. 11. 51. fort mécontent de la Cour, IV. 62. favorise l'évasion de la Reinemere, IV. 62. 67. 72. 73. 74. 76. 78. 83. 84. 89. fait la guerre aux Protestans, IV. 94. 121. conspire contre le Cardinal de Richelieu, IX. 133.
 — (Henri d') son fils, Comte de Candale, mort en 1639. IV. 44. 45. 21.
 — Bernard son frere mort en 1661. IV. 178. ses exploits, IV. 195. 201. 206. son procès, IV. 207. 208. son mariage, III. 609. IV. 89. 101. 186. perd son gouvernement de Guyenne, IV. 288. 289. 295. fait la guerre aux Bourdelois, IV. 294.
 — Louis Charles Gaston son fils, Duc de Candale, s'oumet Bourdeaux, IV. 312. meurt en 1658. IV. 322. V. Nogaret.
Eperons (la journée des) III. 70.
Ephese (Conciles d') I. 318. 356.
Épices des Juges, leur origine, III. 73.
Épicier de Paris (Pierre-Gilles) veut se saisir de Meaux, & est tué en 1358. II. 446.
Épinor (Pierre de Melun Prince d') mort en 1594. III. 359. V. Lalain.
Épiphanie Ev. de Pavie mort en 497. ses négociations, I. 243. 249.
Épipodius martyrisé, I. 295.
Eponine, ses aventures & sa mort en 80. I. 76.
Épreuves pour les criminels, I. 426.
Équitius tuteur de l'Empereur, I. 150.
Erambert Ev. de Toulouse, II. 116.
Erbach pris prisonnier, IV. 487.
Erly, V. Lancastré.
Ercahtay Can Tartare, II. 312.
Erchinoald Maire du Palais, I. 440. 442. meurt en 645. I. 444. sa postérité, II. 335.
Erensthein Ambassadeur de Suede, IV. 388.
Eresbourg pris par Charlemagne, I. 498. qui le rétablit, I. 501. rasé par les Saxons, I. 501.
Esart pris par l'Electeur de Mayence, IV. 340.
Erigene, V. Scot.
Eritrophile (Rupert) IV. 250.
Erkelens prises de cette Ville, IV. 461. 462.
Erlach (Jean-Louis d') mort en 1650. passe au service de France, IV. 211. ses exploits, IV. 289.
Erlau pris par les Imperiaux, IV. 486.
Erlingen (combat d') IV. 463.
Ermenaire tué en 628. I. 420.
Ermengard, V. Gothie.
Ermengarde fille de Lothaire enlevée, II. 8.
Ermengarde femme de Boson administre le Royaume d'Arles, II. 39. prise dans Vienne, II. 32. 35. V. Bourbon, Lorraine.
Ermenric fe tue, I. 151.
Ermenfende, V. Luxembourg.
Erpenius (Thomas) mort en 1624. IV. 250.
Erules, leurs irruptions, I. 107. 167. 251. V. Odoacre.
Escadres, ce que c'étoit chez les Romains, I. 38.
Escalé (Facin Can de l') II. 516. V. Scaleng.
Escalone (Fernand Pacheco d') IV. 585. V. Scalone.
Escandelours pris d'assaut, II. 511.
Escars (François d') ses exploits, III. 288. 293.
Escaut (passage de l') IV. 480.
Esclavonie, origine de son nom, I. 419.
Escodeca Boesse Gouverneur de Bourg, III. 535.
Escouan (traité d') IV. 285.
Escoubleau (Henri d') Ev. de Maillelais mort en 1615. III. 468.
Escoubleau (Henri d') son neveu Archev. de Bourdeaux. mort en 1645. ses exploits, IV. 178. 195. 206. V. Alluye, Sourdis.
Escovedo assassiné en 1578. III. 349.
Escoumans (Jacqueline le Voyer femme d'Isaac de Varennes d') ses dépositions au sujet de la mort d'Henri IV. IV. 11. V. Comans.
Escouy (bataille d') II. 241.
Esgarvevaques (Jean-Jacques de Sainte Colombe d') tué en 1593. III. 464.
Esner Seigneur de Kempten, I. 519.
Espagne envahie par les Barbares, I. 177. 184. 346. soumise aux Romains, I. 385. à Charlemagne, I. 501. les François l'abandonnent, I. 537. 538. peu peuplée, II. 44. traités pour la succession de ce Royaume, IV. 452. V. Aragon, Castille, Charles, Ferdinand, Orleans, Philippe, Préséance, Savoye.
Espagne (marche d') ce que c'étoit, I. 502.
Espagne (Jean d') IV. 523.
Espagnols secouent le joug des Sarrasins, I. 475. 502. II. 9. 148. leur vanité, II. 209.
Esparon de Palieres (combat d') III. 440.
Esparre introduit les François à Bourdeaux, II. 577.
Esparre (André de Foix de l') mort en 1547. III. 91.

- Espanan* (Roger le Bouffois d') mort en 1646. ses exploits, IV. 206. 213. 216.
- Espence* (Claude d') mort en 1571. III. 249.
- Espinac* (Pierre d') Archev. de Lyon mort en 1599. III. 340. prend le parti de la Ligue, III. 388. 397. 398. 399. 427. 457. 638.
- Espinay* (André d') Archev. de Bourdeaux mort en 1500. III. 4'.
- Espinay* (Jean de l') Ev. de Rennes meurt de faim en 1482. III. 3.
- Espirit* (Saint) s'il précède du Pere & du Fils, I. 523. 524.
- Espirit* (Ordre du Saint-) établi, III. 351. 635. ses Commandeurs, III. 352.
- Espirit* (prise du Pont Saint-) III. 340. donné à la Ligue, III. 376.
- Essaris* (Pierre des) II. 429. 518. décapité en 1413. II. 521.
- Essaris* (Charlotte des) morte femme du Maréchal de l'Hôpital, en 1651. aimée d'Henri IV. III. 597.
- Essé* V. Dessé.
- Essek* pris par les Imperiaux, IV. 419.
- Essex* (Robert d'Evreux, Comte d') décapité en 1601. III. 444. 492.
- Est* (Borso d') mort en 1471. est fait Duc de Ferrare, III. 502.
- Hercule I. son frere mort en 1505. III. 16.
- Alfonse I. son fils mort en 1534. commande les troupes du Pape, III. 60. en guerre avec lui, III. 62. 83. ses conquêtes, III. 97. 99. 121. 122. 123.
- Hercules II. son mariage, III. 33. 124. V. Renée. Se ligue contre l'Espagne, III. 205. 210.
- Alfonse II. mort en 1597. III. 327. 502.
- Alfonse son oncle mort en 1582. III. 502.
- César son fils est fait Duc de Modene, III. 502. mort en 1628.
- Alfonse son fils mort Capucin en 1644. son mariage, III. 598.
- François son fils, ses exploits, IV. 194. 200. 271. 277. 290. 318. 321. 324. meurt en 1658. IV. 325.
- Est* (Anne d') morte en 1607. épouse le Duc de Guise, III. 268. le Duc de Nemours, III. 398. 427. 445.
- Béatrix morte en 1479. son mariage, III. 45.
- Hippolite Cardinal mort en 1572. III. 193. 199. 250.
- Louis Cardinal mort en 1586. III. 338. 367.
- Marie-Eléonore morte en 1718. épouse de Jacques II. Roi d'Angleterre, IV. 422.
- Mathilde donne ses terres au Pape. III. 502.
- Estampes* bâti, II. 129. uni à la Couronne, III. 172. sièges de cette Ville, III. 421. IV. 307. (bataille d'), I. 414. (Concile d') II. 186. 260. 182.!
- Estampes* (Philippe, c'est Louis d'Evreux, Comte d') mort en 1400. son mariage. II. 436. V. Bretagne, Eu, Maine, Luxembourg.
- Estampes* (Anne de Pisseleu, veuve en 1564. de Jean de Brosse, Duc d') morte vers 1576. aimée de François I. III. 117. favorise l'Empereur, III. 164. 171. les Huguenots, III. 616. sa disgrâce, III. 177.
- Estampes* (Jean d') mort en 1671. IV. 224.
- Estampes* (Léonor) Ev. de Chartres mort en 1651. IV. 191. 247. V. Valencé.
- Estanges*, V. Anglure.
- Esterhafi*, sa déseite, IV. 473.
- Estoilande* découverte, III. 14.
- Estouteville* (Guillaume d') Cardinal mort en 1483. réforme l'Université, II. 577. III. 39. 40.
- Estrade* (Godefroi Comte d') mort en 1686. IV. 271. prétend le pas sur l'Ambassadeur d'Espagne, IV. 333. envoyé en Hollande, IV. 337. est fait Maréchal de France, IV. 388.
- Esure* (Pont d') pris par les François, IV. 255.
- Estamps*, V. Estampes.
- Etats Généraux*, de quelles personnes ils étoient composés dans les Gaules sous les Romains, I. 190. part qu'ils prennent au Gouvernement, II. 441. 444. III. 2. leur autorité diminue, II. 445. maîtres des subsides, II. 419. 438. 441. 443. 465. redoutés des derniers Rois, III. 495. divisés en quatre ordres, III. 211. de Tours, II. 597. de Paris en 1538. III. 211. d'Orleans, III. 245. de Blois, III. 340. 395. 402. de Paris pour la Ligue, III. 456. 459. 463. de Paris en 1614. IV. 31. 32. 35. 36. 37. 61. demandés en vain, IV. 297. autorité que les Rois ont acquis sur les Loix depuis leur suppression, IV. 136.
- Etierre* pris par les Espagnols, IV. 277.
- Ethelbert* Roi Anglois mort en 617. se convertit. I. 354.
- Etrico*, V. Allemagne.
- Ethilde* femme de Hugues le Blanc, II. 83.
- Etienne I.* Pape meurt l'an 260. I. 234.
- II. mort en 752. I. 486.
- III. mort en 757. se fait donner l'Exarchat de Ravenne, I. 487. 489. honneurs qu'il reçoit en France, I. 488. guéri par S. Denis, *ibid.* sacre Pepin, *ibid.*
- IV. mort en 772. I. 492.
- V. s'installe sans le consentement de l'Empereur, mais lui fait prêter serment, & meurt en 817. I. 533.
- VI. (Basile) mort en 890. II. 36.
- VII. étranglé en 900. II. 45.
- VIII. mort en 931. II. 56.
- IX. mort en 943. II. 70.
- X. (Frideric) mort en 1058. II. 134.
- Etienne* de Châlon Cardinal mort en 1144. II. 285.
- Etienne* Ev. de Cambrai, II. 116.
- Etienne* Ev. de Die mort en 1213. II. 382.

- Etienne* Ev. de Paris chassé de son Siège, II. 186. V. Templier.
- Etienne* Ev. du Puy déposé, II. 120.
- Etienne* Ev. de Tournay mort en 1203. II. 289.
- Etienne* Diacre, II. 117.
- Etienne* Roi d'Angleterre, V. Boulogne.
- Etienne* I. Roi de Hongrie mort en 1038. II. 121.
- Etienne* IV. Roi de Hongrie mort en 1272. II. 366.
- Etienne* fils de Louis VIII. II. 301.
- Etienne* son mariage cassé, I. 430.
- Etienne* Manichéen brûlé en 1017. II. 166. 167.
- Etienne* (saint) pris par les François, IV. 266.
- Etienne* (saint) en Forez pris, III. 294.
- Etienne* (saint) de Grandmont mort en 1124. II. 290.
- Etienne* (saint) Pape, Ordre Militaire institué, III. 199.
- Etienne* (de saint) sous-Gouverneur de Louis XIV. IV. 267.
- Etoffes de soye* fabriquées en France, III. 557.
- Etoffes étrangères* défendues & permises, III. 557.
- Etoile*, institution de cet Ordre, II. 436.
- Etoiles extraordinaires*, II. 50. 123. 429. III. 566. qui tombent en pluie, II. 156.
- Etrées* (Antoine d') Grand Maître de l'Artillerie, III. 500.
- Gabrielle Duchesse de Beaufort sa fille engage Henri IV. à se convertir, III. 463. fait l'accommodement du Duc de Mayenne, III. 487. du Duc de Mercœur, III. 505. meurt en 1599. III. 511. 513.
- François Annibal I. son frere mort en 1670. ses négociations, IV. 11. 21. 27. 90. 193. 233. 245. mécontent, IV. 52. 53. 82. ses exploits, IV. 114. 124. 157. garde la Reine à Compiègne, IV. 162. craint la disgrâce, IV. 177. Chevalier du Saint Esprit, IV. 178.
- François-Annibal II. son fils mort en 1687. son Ambassade à Rome, IV. 383. 416.
- Jean son frere mort en 1707. ses exploits sur mer, IV. 356. 372. 375. 393.
- César son frere Ev. de Laon & Card. mort en 1714. IV. 504.
- Eu* prises de cette Ville, II. 605. III. 418. donnée au Comte d'Artois, II. 436. V. Artois, Brienne, Gisors.
- Eu* (Raoul Comte d') oncle & non pas frere de Hugues X. Comte de la Marche, se révolte contre Jean Sans-Terre, II. 232. 234.
- Evaric* fils de Théoderic, I. 222.
- Evaric* Roi Visigoth, ses conquêtes, I. 240. 247. tue son frere, I. 247. sa cruauté envers les Catholiques, I. 255. description de sa Cour, I. 250. mort en 485.
- Evariste* Pape meurt l'an 121. I. 333.
- Eubages*, leurs fonctions & leurs sacrifices, I. 259.
- Eubæe* Isle, reste à Baudouin, II. 319.
- Eucharistie*, maniere de l'administrer, I. 167. 271. II. 173. 278. origine de sa suspension, I. 285. questions trop curieuses sur ce Sacrement, II. 273. V. Sacramentaires. Communion, Viatique, Saint Sacrement.
- Eucherus* Ev. de Treves, I. 261.
- Eucher* Ev. de Lyon, I. 321. 331. 373.
- Eucher* Ev. d'Orleans mort en 738. I. 473. 476. 527.
- Eucherius* reste payen, I. 165. tué en 408. I. 173. 175.
- Euchrocia* Priscillianiste décapitée, I. 312.
- Eudes* Ev. de N. yeux, II. 153. V. Bourgogne, Chateauroux, Ponthievre, Porrohet.
- Eudes*, son extraction, II. 17. 38. élu Roi de France, II. 39. ses exploits, II. 37. 43. s'accorde avec Charles le Simple, II. 46. meurt en 898. II. 47. où il faisoit son séjour, II. 95.
- Eudes* fils du Roi Robert dispute la Royauté, II. 128. 129. 132. 140.
- Eudoxia* épouse Arcadius, I. 162. le maîtrise, I. 165. sa haine pour S. Jean-Christofôme, *ibid.* morte en 404.
- Eudoxia* épouse Valentinian III. I. 212. appelle Genserique qui l'emmene prisonniere, I. 230. 359. renvoyée à Constantinople, I. 237.
- Eudoxia Honoria* sa fille, ses mariages, I. 230. 231. 237.
- Evêchés*, où on les établissoit, I. 272. possédés par des Laïques, I. 521. 526.
- Evêques*, leur élection, I. 373. II. 274. 324. qualités qu'il falloit avoir, I. 373. II. 65. tirés des monasteres, I. 272. 462. II. 275. leur nomination donnée à l'Empereur, II. 86. toujours confirmée par le Seigneur, II. 110. défaut dans leurs ordinations, I. 300. 302. 306. leur consécration, II. 274. respect qu'on leur portoit, I. 274. avoient seuls le pouvoir de fonder des Eglises, I. 261. droit qu'ils avoient sur les donations aux Eglises, I. 460. leurs dérèglemens desquels eurent des richesses & le mépris quel'on eut pour eux, I. 298. 299. 428. briguent leurs Evêchés, I. 427. changent de Siège, I. 299. 303. II. 47. 274. renoncent à des bénéfices par simonie, II. 169. réunissent plusieurs Evêchés, II. 114. leur primauté dans l'Eglise & leurs fonctions, I. 270. leur primauté les uns sur les autres, I. 285. 287. ne peuvent conferer les Ordres dans un autre D'occide sans la permission de l'Evêque, II. 172. s'assujettissent au Pape & lui prêtent serment de fidélité, II. 170. diminution de leur autorité en conséquence, II. 271. leur autorité sur les moines, I. 432. se la retranchent eux-mêmes, I. 302. 374. sentimens qu'ils devoient avoir, II. 69. excommuniés pour avoir condamné des Hérétiques à mort, I. 311. combien l'on payoit pour en avoir tué un, I. 529.

- Evêques de France par qui envoyés*, I. 463. leur élection tombe au pouvoir du Prince, I. 275. examen que l'on en faisoit, II. 65. contraints de rendre hommage au Souverain, II. 268. pouvoir qu'ils s'attribuent sur les Rois, II. 14. 68. 99. 269. leurs intrigues & leurs factions, I. 414. 453. II. 88. contre Louis le Débonnaire, I. 534. 540. 542. leur autorité dans le Gouvernement, II. 4. 14. 64. 65. 66. 67. 72. 77. 275. contraints d'aller à la guerre, II. 114. 238. en sont exemptés, II. 276. jugent sans appel ceux qui en appelloient à eux, I. 524. abus qui en résulte, *ibid.* reçoivent mal des menaces du Pape contre le Roi, II. 18. s'opposent à la primatie de Sens, II. 23. portent au Pape une affaire contre les mendiants, au lieu de la juger eux-mêmes, II. 376. condamnés à Rome pour hérésie avant de l'être en France, III. 626. à qui cette condamnation appartient, IV. 504. jugés par des Commissaires du Pape, IV. 349. opposition à ce jugement, IV. 500. se rendent Comtes perpétuels de leurs villes épiscopales, II. 43. Officiers qu'ils avoient, I. 526. se déreglent pour vouloir résider à la Cour, I. 463. fuyent la résidence, III. 638. y sont contraints par Arrêt du Parlement, III. 630. suspendus par un Décret de prise de corps, IV. 44. *V.* Bénéfice, Clergé, Eglise, Excommunications.
- Evêques du Royaume d'Arles en déserent la Couronne à Boson*, II. 32. 39. 56.
- Evêques chassés d'Angleterre*, II. 237.
- Evêques d'Espagne*, leur autorité sur les Rois, II. 269.
- Everard*, II. 52. tué en 939. II. 72. *V.* Frioul.
- Evertzen* (Corneille) ses exploits, IV. 357. 373. 422. 428.
- Eustrasie* bâtarde de Charlemagne, I. 518.
- Eugène I.* Pape mort en 657. I. 439.
- II. mort en 827. donne satisfaction à l'Empereur, I. 537.
- III. (Pierre Bernard) mort en 1152. se réfugie en France, II. 195. 259.
- IV. (Gabriel Condolmerio) mort en 1447. déposé, II. 566.
- Eugène* Empereur décapité en 394. I. 160. 161. *V.* Savoie.
- Eukengaire* Comte, II. 23.
- Eulogie*, ce que c'étoit, I. 273.
- Eulse*, *V.* Eaulse.
- Eumenius* Rhéteur d'Autun, I. 329.
- Ennuques* prohibés, I. 78. exclus des ordres sacrés, I. 303.
- Euphémie* (Sainte) ses reliques envoyées à la Sorbonne, III. 584.
- Euphémie* épouse Anthemius, I. 241.
- Euphratas* Ev. de Cologne déposé, I. 308. 310. 348.
- Evreux* faccagé, II. 50. brûlé, II. 224. pris, II. 88. érigé en Pairie, II. 405. 412. *V.* Aquilin, Balue, Cantier, Gaude, Saintes, Taurin.
- Evreux* (Robert de Normandie Comte d') Archev. de Rouen mort en 1037. II. 105.
- Richard son fils, II. 139.
- Raoul son frere Seigneur de Gacé & non Vassif, II. 105. 138. 139.
- Evreux* (Louis de France Comte d') mort en 1319. II. 343. 348.
- Jeanne sa fille morte en 1370. épouse Charles le Bel, II. 401. 405. 408.
- Marguerite sa sœur morte en 1350. épouse le Comte d'Auvergne, II. 456.
- Philippe son frere, *V.* Philippe Roi de Navarre.
- Blanche sa fille épouse Philippe fix, II. 430. 433. meurt en 1398. II. 434.
- Agnès sa sœur épouse du Comte de Foix, II. 438. 486.
- Philippe son frere prend le parti des Anglois, I. 439. 448. meurt en 1363. II. 459.
- Louis son frere mal nommé Philippe mort en 1372. II. 442. ses exploits, II. 459.
- Charles son frere, *V.* Charles I. Roi de Navarre.
- Pierre Comte de Mortaing son fils mort en 1412. II. 483.
- Jeanne sa sœur morte en 1437. privée de la Régence de Bretagne, II. 505. épouse le Roi d'Angleterre, II. 507.
- Charles son frere, *V.* Charles II. Roi de Navarre.
- Blanche sa fille, *V.* Blanche Reine de Navarre.
- Evreux* (Jean d') frere de Charles I. Roi de Navarre, II. 470. ses freres étoient morts alors, & il n'en avoit point de ce nom, mais seulement un cousin frere du Comte d'Étampes, *V.* Étampes.
- Eurre* (Baron d') arrête le Comte d'Auvergne, III. 563.
- Eusebe* Pape mort l'an 311. I. 334.
- Eusebe* Ev. de Verceil mort en 373, I. 322.
- Eusebe* favorise Julien, I. 135. morte en 361.
- Euspice*, 373. I. 327. 367.
- Eustache* (Saint) priés de cette Isle IV. 373. 374.
- Eustache* (Saint) pourquoi représenté avec un cerf qui porte un Crucifix entre les cornes, I. 282.
- Eustache de Saint Pierre* Bourgeois de Calais, sa générosité, II. 427.
- Eustaise* Abbé de Luxeu mort en 625. I. 418. 461.
- Eustathius* Patriarche d'Antioche mort vers 337. banni par les Ariens, I. 308.
- Eutichian* Pape mort l'an 283. I. 334.
- Entrope* peie de Constantius, I. 102.
- Entrope* Evêque de Saintes, I. 261. 262.

Eutropia sœur de Constantin, I. 115.
Eutropia, son martyre en 407. I. 176. 295.
Eutropius Chambrier d'Aicadius, I. 163. est fait
 Consul & tué en 399. I. 165.
Eutichès condamné, I. 358. 373.
Euvette Ev. d'Orléans, I. 319.
Eux (Bertrand d') Ev. d'Embrun mort en 1355,
 II. 550.
Exarchat donné aux Papes, I. 487. 489.
Excommunications fréquentes, I. 526. dégèrent
 en abus qui est reformé par les Juges Séculiers,
 II. 275. si celle d'un Evêque emporte celle des au-
 tres, I. 286. 289. 301. 303. 305. si elle peut être
 levée par le Pape, II. 172.
Excommunié, rigueur qu'on lui tenoit, I. 526. II. 275.
 n'étoit plus sujet à la Justice séculière, *ibid.*
Exemptions des Evêchés & Chapitres de l'Ordinaire,
 II. 273. V. Monasteres.
Exiles pris par le Duc de Savoye, IV. 479.
Exorcistes, leurs fonctions, I. 271.
Extrême - Onction, maniere de l'administrer, I.
 269.
Exuperance, ses exploits, I. 189. assassiné en 424.
 196.
Exupere Ev. de Bayeux, I. 319.
Exupere Archev. de Toulouise, I. 175. 319. 347.
Exupere Rheteur de Narbonne, I. 329. 330.
Exuperi (Guy de Miraimont de S.) III. 333.

F

F **ABER** (Jean) mort en 1612. IV. 251.
Fabert (Abraham) mort en 1662. IV. 316. 335.
Fabian Pape meurt l'an 250. I. 234.
Fabricius (Etienne) IV. 523.
Fabriques ancien nom des Eglises, I. 283.
Fabroni (Charles-Augustin) Card. mort en 1727.
 IV. 515.
Fabroni (Luc) IV. 184.
Fagel, ses exploits, IV. 490.
Fagnan (Prosper) mort en 1678. IV. 522.
Faience usurpée sur les Papes. III. 44. 47. 60.
Faileuse femme de Childebert meurt en 594. I.
 412.
Falkembourg réuni à l'Alsace, IV. 492.
Falaise prises de cette ville, II. 528 575. III. 255.
 423. endommagée par une tempête, IV. 19.
Falquin (Saint) pris par les François, IV. 257.
Famagouste prise Par les Turcs, III. 299.
Famines, II. 43. 122. 179. 385. 429. 470. II. 565.
 619. III. 133. IV. 335. 434. 481.
Fazio (Ludovico Duc de) IV. 104.
Faramond, signification de ce nom, I. 203. élu Roi
 des François, I. 201. 353. fait la Loi Salique,
 I. 203. meurt en 428. I. 206. 355.
Farchardin Général Egiptien, II. 312.
Fare (Sainte) morte en 655. I. 462.
Farel (Guillaume) mort en 1565. III. 140. 616.
Faremoutier fondé, I. 462.
Fargis (Charles d'Angennes Comte du) mort en
 1640. ses négociations, IV. 68. 128.
Fargis (Magdelene de Silly de Rochepot épouse du
 Comte du) morte en 1639. IV. 160.
Farjoux capitule dans Maefricht, IV. 371.
Farnese (Pierre-Louis) Duc de Parme assassiné en
 1547. III. 117. 119.
 — Octave son fils, mort en 1586. son mariage,
 III. 151. 179. s'empare de Parme, III. 284. 185.
 ses exploits, III. 199. 204.
 — Alexandre son fils, III. 348. 350. ses exploits,
 III. 356. 433. 447. meurt en 1592. III. 456.
 — Rainuce son fils mort en 1622. III. 350. 449.
 — Edouard son fils mort en 1646. on lui rend Cas-
 tro, IV. 256. se ligue contre les Espagnols, IV.
 190. 193. 194. 195. 200.
 — Elisabeth son arriere petite-fille épouse le Roi
 d'Espagne, IV. 495.
Farnese (Alexandre) Card. mort en 1589. III. 179.
 V. Castro.
Faron fils de Crodoald tué en 640. I. 440.
Faron Ev. de Meaux mort en 672. I. 462. 463.
Fastrade épouse Charlemagne, I. 504. 506. meurt
 en 794. I. 507.
Favas (Jean) livre Basas, III. 343.
Favas excite les Protestans à la guerre, IV. 93.
Favas tué en 1569. III. 289.
Faucher (Jean) IV. 251.
Faucheur (Michel le) mort en 1657. IV. 251.
Faucigny le Duc de Savoye en retuse l'hommage,
 III. 139.
Fauconnerie, son origine, I. 14.
Fauke, (Guy) son supplice en 1606. III. 577.
Faulconquey (Jean Baron de) son mariage, III. 398.
 399.
Faur (Louis du) IV. 218. 230. V. Pibrac.
Favre (Jean) dit Verforis, étranglé en 1472. II.
 604. 605.
Faust (Jean) inventeur de l'Imprimerie, II. 569.
Fausta épouse Constantin, I. 116. qui la fait étouffer
 en 327. I. 120.
Faustus dispute son autorité avec l'Evêque de Mar-
 seille, I. 302. 374.
Faustus Ev. de Riez, I. 373.
Fay (Godemar du) laisse passer les Anglois, II.
 425.
Fayances fabriquées en France, III. 557.
Fayette (Gilbert Motier de la) mort en 1463. ses
 exploits, II. 556. 552. 553.
Fayette (Magdeleine de la Vergne, épouse de Fran-
 çois Motier de la) morte en 1693. II. 571.
Federic, V. Frédéric.
Féideau (Mathieu) mort en 1694. IV. 523.
Felix I. Pape meurt l'an 275. I. 334.
Felix II. mort en 375. intrus.

- Felix III.* mort en 492. I. 335. 349.
Felix IV. mort en 530 I. 376.
Felix V. Voyez Savoye (Amée VIII.)
Felix de Nole, I. 280.
Felix (saint) pris par les François, III. 97.
Felix Prêtre martyrisé, I. 295.
Felix martyr de Lyon, I. 294.
Felix Ev. d'Aptonge, traditeur, I. 306.
Felix Ev. de Nantes mort en 584. I. 428.
Felix Ev. de Treves mort vers 400. I. 513.
Felix Ev. d'Urgel mort vers 814. I. 507. 523.
Felix ses Charges, I. 197. 206. ses intrigues, I. 198. assassiné en 430. I. 207
Feliori de Tailleris de la Meziere (Raphael) III. 259.
Felton (Jean) son supplice en 1628. IV. 144.
Femmes servoient d'otages chez les Germains, I. 141.
Fenelon (Salignac de la Motte-) Ambassadeur en Angleterre, III. 299.
Fenelon (François de Salignac de la Motte-) mort en 1715. la retraite, IV. 508.
Fenestranges (Broquard de) ses ravages, II. 448.
Fenestrelles prise de cette Vallée, IV. 479.
Fenouillet (Pierre) Ev. de Montpellier mort en 1652. IV. 191.
Fer fendu en France, III. 557.
Fer ardent épreuve, II. 24.
Ferdinand I. d'Autriche, élu Empereur, III. 131. 137 213. s'empare de la Hongrie, III. 120. 149. 157. meurt en 1564 III. 270.
 — II son petit fils élu Roi de Bohême & de Hongrie, IV. 64. Empereur, III. 603 IV. 64. 81. ses avantages sur les Protestans, IV. 90. 125. donne l'investiture au Duc de Mantoue, IV. 149. 157. meurt en 1637. IV. 199.
 — III. son fils Empereur, IV. 126. 199. 200. 318. 320. meurt en 1658 IV. 322.
Ferdinand Roi de Portugal mort en 1383. II. 485. 493.
Ferdinand I. Roi de Sicile, bâtard d'Aragon, II. 530. 618. III. 10. 16. meurt en 1494. III. 16
Ferdinand II. son fils Roi de Naples mort en 1496. III. 16. 20. 22. 24. V. Aragon (Jeanne d')
 — III. Roi de Castille mort en 1252. II. 339.
 — IV. Roi de Castille mort en 1312. ne fit que fiancer la fille de Philippe le Bel, II. 371.
 — V. d'Aragon épouse Isabelle de Castille. II. 600. délivre son père, II. 606. s'empare du Royaume de Naples, III. 19. 44. 47. 50. 52. fait la paix avec la France, & se remarie, III. 56. admet le la Castille, III. 58. 61. entre dans la Ligue de Cambrai, III. 59. la quitte, III. 63. usurpe la Navarre, III. 67. se ligue contre François I. III. 79. meurt en 1516. III. 84. bonheur de son regne, III. 14. V. Aragon.
Ferdinand Infant d'Espagne mort en 1709. IV. 494.
Ferdinand actuellement Roi d'Espagne, IV. 494.
Fere prise par les Huguenots, III. 354 leur est enlevée, III. 355. recite à la Ligue, III. 430. qui la donne aux Espagnols, III. 447. érigée en Comté, III. 472. prise par les François, III. 487. 491. 492.
Ferrette, Comté engagée au Duc de Bourgogne, II. 603. lui est ôtée, II. 608.
Fergus premier Roi d'Eccle, I. 354.
Feria (Laurent Suarez de Figueroa de Cordoue Duc de) mort en 1634. Ambassadeur près la Ligue, III. 458. 470. s'empare de la Valteline, IV. 91.
Ferole, dangor qu'il court à Constantinople, IV. 445.
Fernamond chassé de la Valteline, IV. 191.
Fernand (Charles) sçavant & aveugle, III. 39.
Fernel (Jean) mort en 1558. III. 221.
Ferrand, V. Flandres.
Ferrare ruiné par les tremblemens de terre, III. 300. retourne au S. Siège, III. 502. V. Est.
Ferrari (Thomas-Marie) Card. mort en 1716. IV. 515.
Ferreole Préfet du Prétoire, I. 221. V. Tonnance.
Ferreol martyrisé, I. 295. 296.
Ferreole Ev. d'Usès mort en 581. sa regle, I. 325.
Ferri Secrétaire de Lobkowitz, IV. 382.
Ferrier (Arnauld) mort en 1585. III. 218. 623.
Ferrier (Jérémie du) mort en 1626. fait déclarer le Pape Ante-Christ, III. 560. fait abjuration, IV. 21.
Ferrieres, V. Chartres, Maligni.
Ferruccio martyrisé, I. 295.
Ferry (Paul) mort en 1669. IV. 251.
Ferrié Senneterre (Henri de la) mort en 1662. IV. 151.
 — Henri son fils mort en 1681. ses exploits, IV. 254. 296. 316. 318. 319. 321. 324.
Ferté prise de ce Château, IV. 52.
Ferté-Baudouin pris par le Roi, II. 177.
Ferri-sur-Terre, fondation de ce Prieuré, II. 107.
Ferriques (Guillaume de Hauteemer de Graucey de) mort en 1613. III. 336. 338. favori du Duc d'Alençon, III. 364. prisonnier à Anvers, III. 365. Maréchal de France, IV. 21.
Fescamp pris par les Royalistes, III. 451. 465. (fondation de l'Abbaye de) I. 462. II. 105.
Festins de dévotion, I. 284.
Fête-Dieu instituée & son office, II. 320. 381.
Fêtes les plus anciennes, I. 431. comment les Rois les célébroient, I. 400.
Fengleré. (Guillaume) mort en 1613. IV. 250.
Ferauldé (François d'Ambuison de la) mort en 1611. III. 442.
 — François II. son petit-fils tué en 1632, IV. 171.
 — François III son fils mort en 1691. ses exploits,

- IV. 340. 379. est fait Maréchal, IV. 388. fait construire la Place des Victoires, IV. 414.
- Feuillade* (Louis de la) son fils Maréchal de France mort en 1725. ses exploits, IV. 469. 471.
- Feuillants* institués, III. 633.
- Feuillantines* instituées, III. 634.
- Feuilles* (Raimond de Vertueil) III. 574.
- Feuquires* (Manassez du Pas de) ses négociations, IV. 177. 187. meurt en 1640. IV. 210.
- Fevre d'Estaples* (Jean le) mort en 1537. III. 138. 616.
- Fevre* (Nicolas le) mort en 1612. IV. 29.
- Fevre* (Tanneguy le) mort en 1672. IV. 523.
- Feu saint Antoine*, V. Antoine.
- Feux* (impôts sur les) II. 465.
- Feux en l'air*, III. 582.
- Fez* conquis par les Cherifs, III. 68.
- Fezensac* (Guillaume Comte de) II. 20.
- Fezensaguel* cédé en souveraineté au Roi, II. 318.
- Fiefs-lige*, ce que c'étoit, II. 189.
- Fiefs*, leur origine, I. 403. II. 10. ne pouvoient être ôtés au Seigneur qui en avoit rendu hommage, II. 226. ne pouvoient être amoindris sans le consentement du Souverain, II. 113. leurs Loix sont celles du Gouvernement de la France, II. 110. désignés par les tours, II. 193. de combien d'espece, II. 110.
- Fienne* (Robert dit Moreau de) mort vers 1380. II. 466.
- Fierte S. Romain*, V. Romain.
- Fiesque* (Louis de) III. 57.
- Fiesque* (Jean-Louis de) périt en 1547. III. 179.
- Fiesque* (Scipion de) mort en 1598. III. 323.
- Fiesque* (Anne le Veneur) veuve en 1621. de François Comte de) morte en 1653. IV. 291.
- Fievre phrénétique*, II. 619.
- Figueroa* (Gomez de) III. 199. 200.
- Figuieres* prise par les François, IV. 384.
- Filibert* (saint) mort en 684. I. 453.
- Filesac* (Jean) mort en 1638. IV. 250.
- Filles* qui restent long-tems sans manger, I. 537. III. 516.
- Filles* exclues de la succession chez les Germains, I. 25. de la Couronne de France, I. 368. 387. 390. 392. 393.
- Filles* débauchées, leur punition, I. 25. obligées de déclarer leur grossesse, III. 211.
- Filles* Pénitentes établies, III. 634.
- Fils* de France conservent le pas sur les freres du Roi, II. 506.
- Fimes* (Conciles de), II. 66. 117.
- Final* prise par les François, III. 97. usurpée par les Espagnols, III. 543.
- Finances* dirigées par des Bourgeois de Paris, II. 515.
- Finances* (Trésoriers des) destitués, II. 515.
- Financier* qui fait restitution, II. 216.
- Financiers* chargés de la perte de Naples, III. 55. recherchés, II. 394. 401. 410. 429. 515. 580. III. 373. 540. 582. IV. 34. 332. 334.
- Firmilien* Ev. de Césaire mort en 270. IV. 522.
- Firmin* Ev. d'Amiens, I. 261. 295.
- Firmin* Ev. de Verdun, I. 367.
- Firmin*, Ev. d'Ufès. mort en 553. I. 428.
- Fifes* de Sauve (Simon) mort en 1579. III. 328. 330.
- Fisher* (Jean) Ev. de Rochester décapité en 1535. III. 148.
- Fitigny* (Jean de) Ev. de Chartres tué en 1431. II. 560.
- Flaccus* (Hordeonius) I. 67.
- Flaccus* tué en 71. I. 71. 74.
- Flagellans*, V. 381. II. 319. 549.
- Flandans* font la guerre à la France, II. 360. 362. 365. 368. 369. 390. 393. 394. se liguent avec l'Anglois malgré leur Comte, II. 412. 419. 427. 467. leur pays interdit sans effet, II. 420. se révoltent contre les Gentilshommes, II. 484. 492. se soulevent contre Maximilien, III. 8.
- Flandres* passe au Duc de Bourgogne, II. 490. hommage rendu pour cette Corate, III. 79. cédée en Souveraineté à l'Empereur, III. 117. 129. IV. 493. ses Comtes jouissoient des droits Régaliens, II. 109. prennent le titre de Comtes Palatins, II. 111. leur origine, I. 507.
- Flandres* (Lideric Comte de) I. 507.
- Flandres* (Baudouin I. Comte de) enleve Judith de France, II. 15. 150. mort vers 879.
- Baudouin II. son fils prend le parti de Charles le Simple, II. 44. excommunié, II. 49. meurt en 918. II. 53.
- Arnoul I. son fils, II. 53. s'unit avec la France, II. 71. 76. ennemi du Duc de Normandie, II. 74. 76. meurt en 965. II. 88.
- Baudouin III. son fils mort en 961. II. 88.
- Arnoul II. son fils mort en 988. II. 101.
- Baudouin IV. son fils, II. 122. dépouillé par son fils, II. 128. meurt en 1036. II. 138.
- Baudouin V. son fils, II. 128. 138. son mariage, II. 132. se ligue contre le Roi, II. 134. Régent de Philippe I. II. 143. 147. meurt en 1067. II. 149.
- Baudouin VI. son fils meurt en 1070. II. 149.
- Arnoul son fils tué en 1071. II. 149. V. Hainaut.
- Robert I. son oncle, fils de Baudouin V. usurpe la Flandre, II. 149. meurt en 1093. II. 152.
- Robert II. son fils meurt en 1111. II. 177.
- Baudouin VII. son fils meurt en 1119. II. 180.
- Charles de Dannemarck, petit-fils de Robert I. par Adele de Flandres sa fille, tué en 1127. II. 180. 183.
- Guillaume Criton de Normandie, arriere petit-fils de Baudouin V. par Mahaut de Flandres, sa

- grand'mere, mort en 1128. *V.* Normandie, Ypres.
- Flandres* (Thierry d'Alsace Comte de) petit-fils de Robert I. par Gertrude de Flandres sa mere, II. 183. 184. passe en Terre sainte, II. 193. meurt en 1168. II. 205.
- Philippe son fils tuteur de Philippe-Auguste, II. 212. 253. meurt en 1191. II. 222.
- Marguerite sa sœur morte en 1194. II. 252. épouse
- Baudouin VIII. de Hainaut, arriere petit-fils du fils de Baudouin VI. mort en 1195. II. 222. *V.* Hainaut, Henri.
- Yoland leur fille morte en 1219. son mariage, II. 247. 254.
- Baudouin IX. son frere mort en 1206. *V.* Baudouin I. Empereur de Constantinople. Imposeur qui prend son nom, II. 293. pendu en 1225. II. 293.
- Jeanne sa fille, II. 233. 293. meurt en 1244. II. 311.
- Ferrand de Portugal son mari mort en 1233. II. 233. soutient la guerre contre le Roi, II. 241. 242. prisonnier à Bouvines, II. 243. sort de prison, II. 297. 303.
- Marguerite II. sœur de Jeanne morte en 1279. ses maris & ses enfans, II. 233. 311. *V.* Avesnes.
- (Guillaume de Dampierre Comte de) son mari mort en 1241. II. 311.
- Guy leur fils, II. 311. se croise, II. 323. se soumet au Roi, II. 349. se ligue contre la France, II. 355. 356. est mis en prison, II. 316. 353. 357. mis en liberté, II. 361. 362. meurt en 1304. II. 362.
- Robert III. son fils fait la guerre au Roi, II. 368. 386. fait la paix, II. 387. 390. 394. meurt en 1322. II. 401.
- Robert de Cassel son fils mort en 1331. accuse son frere d'avoir voulu empoisonner son pere, II. 395. déchu du Comté de Flandre, II. 401.
- Louis son frere aîné, Comte de Nevers & de Rhetel, accusé d'avoir voulu empoisonner son pere, II. 395. meurt en 1322.
- Louis II. son fils, son mariage, II. 395. 397. 399. 401. ses différends avec ses sujets, II. 402. 411. 415. 418. tué en 1346. II. 426.
- Louis III. son fils, son mariage, II. 416. fait hommage au Roi, II. 437. se trouve à son sacre, II. 458. en différend avec ses sujets, II. 427. 450. 467. 487. 488. meurt en 1344. II. 490.
- Marguerite sa fille morte en 1405. épouse le Duc de Bourgogne, II. 457. 463. renonce à la succession de son mari, II. 508. *V.* Henri, Namur.
- Flandres* (Marguerite, c'est Jeanne de) fille de Louis I. & non pas Robert Comte de Flandres, soutient le parti de son mari Jean de Bretagne de Montfort, II. 421.
- Mathilde ou Mahaut morte en 1081. II. 141.
- Philippe Comte de Chieti mort en 1308. II. 362.
- Flandres* Philippe morte fille en 1304. retenue en France, II. 353.
- Flochat* Maire de Bourgogne meurt en 643. I. 440. 441.
- Flavigny* reste dans le parti du Roi, III. 402.
- Flavius* reste fidele aux Romains, I. 43. 47.
- Flavy* (Guillaume) défend Compiègne, II. 559.
- Fleche* donnée aux Jesuites, III. 560. l'on y renouvelle la Ligue, III. 603.
- Flechier* (Esprit) mort en 1710. IV. 523.
- Fleuranges*, *V.* Florenges.
- Fleurat* s'oppose au Comte de Randan, III. 404.
- Fleurus* (bataille de) IV. 427.
- Fleury* fils de Philippe I. II. 163.
- Fleury* (Claude) mort en 1723. IV. 523.
- Fleury* fait le procès de Biron, III. 545.
- Flet* situation de ce Château, I. 43. 58.
- Flix* pris par les Espagnols, IV. 255. 296.
- Flocel* martyrisé, I. 295.
- Florat* surprend l'isoire, III. 425.
- Florencia* achete la liberté, II. 352. trouble de cette Ville, II. 360. 615. son gouvernement, III. 16. chasse les Médicis, III. 18. 122. rentre sous leur domination, III. 129. 130. 142. 150. perd ses Places, III. 22. les recouvre, II. 566. (Concile de) II. 566.
- Florenges* pris sur le Comte de la Marck, III. 93.
- Florenges* (Robert de la Marck Maréchal de) les exploits, III. 93. 112. 146. meurt en 1537. III. 150.
- Florent* (Saint) martyrisé en 407. I. 176. *V.* Hollande.
- Florentia* martyrisée, I. 296.
- Florentius* martyrisé, I. 110.
- Florentius*, I. 143.
- Floride* découverte, III. 14. 281. établissement des François en ce pays, III. 281.
- Floride* (le Marquis de la) IV. 475.
- Florientus* Empereur tué en 278. I. 103.
- Floris* Capitaine Hollandois, IV. 369.
- Florus* (Lucius) fait révolter les Belges, I. 56. 344. 22. se tue l'an 21. I. 57.
- Florus*, son sentiment sur la prédestination, II. 67. 68.
- Flotte* (Guillaume) mort en 1352. II. 394.
- Flotte* (Pierre) II. 359. ses mauvaises qualités, II. 360. tué à Courtrai en 1302. I. 360.
- Flotte*, signification de ce mot, II. 33. celles des Romains dans les Gaules, I. 126. où étoit celle nommée Sambique, I. 126. celle de Philippe-Auguste de 1700. voiles brûlée, II. 242.
- Flour* (Saint) érigé en Evêché. II. 544. *V.* Noailles.
- Fluyde* (Jean) son ouvrage sur la nécessité des Evêques condamné, IV. 248.
- Foi* des premiers Chrétiens, I. 263.
- Foi* (sainte) se rend au Roi, IV. 95. 99.
- Foi* (Sainte) martyrisée, I. 296.

Foix décoré du titre de Comté, II. 147. (Collège de) à Toulouse, III. 40.

Foix (Roger I. Comte de) il ne s'appelloit pas Bernard, & il étoit fils de Raymond I. & non pas Roger, Comte de Carcassonne, II. 147. se se croise & meurt en 1098. II. 156.

— Raymond Roger fils de son arrière petit-neveu mort en 1222 II. 374.

— Roger Bernard II son fils mort en 1241. dépouillé de ses terres, II. 239. fait la paix des Albigeois, II. 308.

— Roger-Bernard III son petit-fils mort en 1301. ses différends avec le Seigneur de Casaubon, II. 332. épouse l'héritière de Bearn, II. 452.

— Gaston II. son petit fils mort en 1343. ses exploits II. 395. 416. 418.

— Gaston Phœbus, son fils ses exploits, II. 438. 443. 446. 462 471. Gouverneur de Languedoc, II. 475. 483. lègue son Comté au Roi, II. 497. meurt en 1391. II. 498.

— Gaston son fils pense empoisonner son pere, & meurt en 1381. II. 486.

— Bernard son frere naturel Duc de Médina-Céli, II. 462.

— Jean dit Ivain son frere naturel mort en 1392. pense succéder à son pere, II. 486. 498.

— Mathieu Vicomte de Castellon, petit-fils du frere de Gaston II. succède à la Comté de Foix, II. 497. 498. meurt en 1398. II. 504.

— Isabelle sa sœur morte en 1398. II. 504. épouse

— Archambaud de Grailly mort en 1413. V. Buch.

— Jean leur fils mort en 1436. II. 533.

— Mathieu son frere mort en 1453 débouté de la Comté de Comminges, II. 568.

— Gaston IV. fils de Jean, mort en 1472 ses exploits, II. 568. 573. 576. 604. son mariage, III. 27.

— Gaston son fils mort en 1470. son mariage, II. 581.

— François Phebus son fils Roi de Navarre mort en 1482. II. 585.

— Catherine sa sœur morte en 1517. II. 585. épouse Jean d'Albret, III. 84. V. Albret, Candale.

Foix Candale (Anne de) morte en 1506. épouse Laubias, III. 31.

— François Ev. d'Aire mort en 1594. III. 638.

Foix de Narbonne (Gaston de) ses exploits, III. 45. 65. tué en 1512. III. 66.

— Germaine sa sœur morte en 1538. ses mariages, III. 56. 102.

— Jean leur pere mort en 1500. son mariage, III. 56.

Foix Candale (Louis, c'est Henri de) tué en 1572. III. 312. 384.

— Marguerite sa fille morte en 1593. épouse le Duc

Tom. IV

d'Epéron, III. 384. V. Epéron.

Foix (Marguerite de) épouse le Duc de Bretagne, III. 10. 27.

Foix (Pierre de) Card. mort en 1464. III. 35. 40.

Foix (Louis de) bâtit la Tour de Cordouan, III. 369.

Foix (Paul de) mort en 1584. III. 331. envoyé en Angleterre, III. 299. arrêté, III. 218. suspendu & rétabli, III. 230.

Folembrai bâti, III. 170. brûlé, III. 191.

Folquin Ev. de Terouane mort en 855. II. 69.

Fondations pieuses multipliées, II. 169. singulieres, II. 105.

Fonseque (Antoine de) III. 19.

Fontaine-Martel pris dans Louviers, III. 439.

Fontainebleau bâti, III. 170. augmenté, III. 565. (assemblée de) III. 236

Fountaines ou Fuentes (Pierre Henrique de Guzman, Comte de) ses exploits, III. 478. 483. 543. 572. IV. 222. ennemi d'Henri IV. III. 600. tué en 1643. IV. 253. V. Bueil, Fuentes.

Fontanelia pris par les Imperiaux, III. 459.

Fontanet pris par les François, IV. 194.

Fontanges (Marie-Angélique d'Escorailles de) aimée du Roi, IV. 400. meurt en 1681. IV. 406.

Fontarabie prise par les François, III. 96. par les Espagnols, III. 106. manquée par les François, III. 55. 206.

Fontenai (bataille de) II. 5.

Fontenai, prises de ce Fort, III. 295. 318. 326.

Fontenai dit Breteville (Jean de) abbé d'un meurtre, III. 171.

Fontenai-Mareuil (François du Val de) IV. 272.

Fontenelle, exemption & fondation de ce Monastere, I. 460. 461. brûlé, II. 11.

Fontenelles, son supplice en 1602. III. 548.

Fontevraut fondé, II. 174. 219.

Fontailles (Louis d'Astarac Marquis de) mort en 1677. IV. 226.

Forat défait les Espagnols, IV. 318.

Forbin (Claude de) mort en 1733. IV. 478. V. Cannat, Souliers.

Force (Jacques Nompars de Caumont Duc de la) III. 545. IV. 136. 173. échappe à la S. Barthelemi. III. 308. se trouve avec Henri IV. quand il est assassiné, III. 607. dans le parti du Prince de Condé, IV. 43. 94. 95. est fait Maréchal de France, IV. 99. ses exploits, IV. 154. 164. 169. 170. 182. 183. 187. 190. 205. mort en 1652.

— Armand son fils mort en 1675. IV. 207. 302.

Forêt (Pierre de la) mort en 1561. II. 441. déshérité, II. 442.

Forêt (le Marquis de la) IV. 440.

Forez (Guillaume Comte de) se croise, II. 156.

— Jean mort vers 1333. II. 389.

Fergatz ses défaites, IV. 471. 472.

Forli usurpée sur les Papes, III. 44. leur revient, III. 45.

Gggg

- Formose* Pape mort en 896. condamné, II. 46. 66.
Formulaire à signer aux Ecclésiastiques, IV. 504.
Formoue (bataille de) III. 21.
Fort (Roger le) Ev. de Bourges & de Limoges mort en 1367. II. 417. 548.
Fort-Louis, V. Rochelois, *Fort-Neuf*, V. Nieuft-chans.
Forteon (Guillaume) III. 39.
Fortes, ce que c'étoit chez les Romains, I. 22.
Fortunat martyrisé, I. 295.
Fortunat Ev. de Poitiers, mort vers 609. I. 428.
Fortunat Patriarche de Venise persécuté par le Duc, I. 512.
Fortune Capitaine surprend Seure, III. 505.
Fortsheim pris par les François, IV. 430. (combat de) IV. 433.
Foffan pris par les François, III. 144.
Foffés (le Marquis des) IV. 172.
Foffeuse envoyé en Savoye, III. 527.
Foucher de Chartres Cardinal, II. 286.
Foucigni cédé en souveraineté au Duc de Savoye, II. 571.
Fougeres, prises de cette ville, II. 572. 574. III. 9.
Fouilloy (Robert de) Ev. d'Amiens mort en 1320. II. 394.
Foulques Ev. de Chartres mort en 1028. II. 166.
Foulques Archev. de Reims assassiné en 900. II. 35. 44. 49. 115. 270.
Foulques Curé de Nenilly, II. 231. meurt en 1201. II. 232. V. Chanac, Guifnes.
Foulques Roi de Jerusalem, V. Anjou (Foulques, V. Comte d')
Fouquet (Nicolas) mort en 1680. disgracié, IV. 332. V. Varenne.
Fourille tué en 1674. IV. 381.
Fourmigni (bataille de) II. 575.
Fourquevaux se ligue pour la Religion, III. 268.
Fourly mort en 650. fonde un Monastere, I. 462.
Foux (la fête des) supprimée, II. 288.
Frambaud (saint) fondation de ce Monastere à Senlis, II. 107.
Framées, ce que c'étoit, I. 18.
Francfort (Concile de) I. 507. 523.
France, sommaire de l'histoire de ce Royaume, I. 338. quand ce nom a été donné aux Gaules, I. 372. n'étoit qu'un corps de Monarchie quoiqu'il y eut plusieurs Souverains, I. 376. II. 110. son étendue, I. 377. 100. filles exclues de la Couronne, I. 368. 387. V. filles, divisé aux enfans des Rois, II. 42. cefede l'être, II. 80. Seigneurs qui y jouissoient des droits Régaliens, II. 109. Magistrats des villes établis contre les Seigneurs par l'autorité du Roi, II. 192. pillée par les aventuriers, II. 448. 451. son alliance avec l'Ecosse, I. 506. V. préséance.
France Duché, son étendue, II. 14.
franche Comté, V. Bourgogne Comté.
Franchises des Ambassadeurs à Rome supprimée IV. 416 425.
Franciac, V. Fronfac.
Francion Chef des Gantois, II. 492.
Franciscains, V. Cordeliers.
Francisque arme Française, I. 372.
François, leur origine, I. 94. 344. signification de leur nom, I. 95. 97. 149. 150. de quels peuples ils étoient composés, & leurs façons de vivre avec les Romains, I. 345. leur Religion, I. 327. leur douceur pour les Chrétiens, I. 254. 328. leur libéralité pour les Chrétiens, I. 373. 460. qualités des personnes chez eux, I. 372. 425. leurs mœurs, I. 15. 26. 201. 202. 364. 423- 425. 426. 427. 528. pays qu'ils occupent, I. 97. 135. 137. 345. 353. leurs guerres avec les Romains, I. 99. 103. 104. 109. 112. 115. 118. 119. 129. 131. 139. 140. 158. 159. 160. 179. 180. 181. 186. 187. 188. 189. 206. 207. 214. 252. 346. 353. 357. deviennent alliés de l'Empire, I. 372. élisent les Maires du Palais, I. 392. leurs mœurs sous la premiere race, I. 423. leurs droits dans les Conseils du Roi, II. 215. ménagemens de leurs Rois pour eux, II. 104. se laissent charger de levées extraordinaires, II. 197.
François (Rois) nommés par les Romains, I. 64. les servent, I. 148. élus par leurs sujets, I. 200. 480. 496. 513. 516. leur inauguration, I. 354. leur chevelure, I. 15. 202. 356. s'ils étoient sujets aux Loix, I. 234. 239. 417. abandonné de leurs sujets quand ils s'opposoient à leurs volontés, I. 380. leurs mariages devoient être approuvés de leurs sujets, I. 383. s'ils pouvoient épouser des bâtardes, II. 200. s'ils étoient subordonnés entre eux, I. 201. 376. II. 83. si leur succession étoit héréditaire, I. 200. leurs forces distinctes de celles du Royaume, II. 110. 182. leur droit sur leurs vassaux, II. 111.
François (Rois) de la premiere race élus, I. 423. 436. 457. leurs minorités, I. 423. leurs mariages, I. 390. 393. 459. leur pouvoir, I. 424. leurs gardes, I. 424. leurs revenus, I. 424. leur cruauté, I. 426. leur libéralité envers l'Eglise, I. 427. considerent les Ecclésiastiques, & donnent leurs biens à des Laïques, I. 427. troublent les élections, I. 428. comment ils célébroient les grandes fêtes, I. 431. en quel état les Maires les réduisent, I. 458. 465.
François (Rois) de la deuxième race élus par leurs sujets, I. 513. II. 26. 39. 99. leur couronnement, I. 486. 488. II. 68. 95. 381. leur majorité, II. 71. quelles causes ils jugeoient, I. 529. comme ils célébroient les fêtes solemnelles, I. 490. ne donnent plus que des appanages à leurs cadets, II. 80. leurs revenus, I. 530. pauvreté des derniers, II. 80. confirment les Pénitences, II. 180.
François (Rois) de la troisième race, leurs Officiers

- II. 111. leur sacre, II. 112. leur domaine forme celui de la Couronne, II. 100. se donnent le titre d'Empereur, & l'abandonnent, II. 100. 101. prennent des Gardes, II. 112. leurs habillemens & leurs revenus, *ibid.* cessent de porter les ornemens royaux, II. 537. leurs ménagemens pour les Seigneurs, II. 193. avantages qu'ils ont tirés des Croisades, II. 155. de la suppression des Etats, IV. 137. expliquent les Loix à leur gré, ou les éducent, IV. 273.
- François* (Seigneurs) jugés par leurs Pairs, I. 578.
- François I.* III. 68. son extraction, III. 78. son sacre & son portrait, III. 78. ses mariages, III. 56. 71. 131. modère les feux pour la Reine Marie d'Angleterre, III. 72. institue les légions, III. 137. ses dépenses inutiles, III. 108. 118. fait le Concordat, III. 84. fortifié contre les nouvelles opinions, III. 136. 617. sa générosité envers les Rochellois, III. 159. renonce à l'Empire, III. 89. ses guerres avec Charles V. III. 73. 80. 85. 93. 95. 109. 116. 118. 124. 129. 137. 145. 148. 151. 158. 165. contre le Duc de Savoye, III. 138. contre Henri VIII. III. 88. 90. 134. 170. visite le Dauphiné, III. 151. tombe malade, III. 152. disgracie les favoris, III. 153. meurt en 1547. III. 169. sa devise, III. 170. ses femmes & enfans, III. 172. son amour pour les Sciences, III. 131. 639.
- François II.* sa naissance, III. 163. son mariage, III. 213. tombe au pouvoir des Guisès, III. 225. son sacre, III. 227. ses funeraillies, III. 241.
- François* fils de Charles VIII. mort en 1498. III. 129.
- François* fils de Louis XI. mort en 1473. II. 624.
- François* fils de François I. sa naissance, III. 86. empoisonné en 1536. III. 145.
- François* bâtard d'Henri IV. III. 609.
- François* (Château de S.) remis aux François, IV. 151.
- François d'Assise* (saint) mort en 1226. établit les Cordeliers, II. 238. 376. descend aux enfers, III. 38. réformes de son Ordre, III. 631. son Tiers-Ordre, II. 314. III. 632.
- François-Marcoile de Paule* (saint) mort en 1507. fonde les Mirimes, II. 620. 631.
- François de Salies* (saint) mort en 1622. IV. 250. canonisé, IV. 504. établit les Religieuses de la Visitation, IV. 243.
- Francourt* tué en 1572. III. 307.
- Frankendal* pris par les François, IV. 421.
- Francs Archers*, V. Archers.
- Frauget* rend Fontarabie, & est dégradé, III. 106.
- Fredégonde* épouse Chilperic, I. 394. 395. assassinateurs qu'elle ordonne, I. 400. 403. 407. 408. 409. 410. défend le Royaume de son fils, I. 404. 412. meurt en 596. I. 412.
- Fredéric* Evêque d'Utrecht massacré en 838. I. 541.
- Fredéric I.* de Souabe Barberouffe Empereur, son mariage, II. 182. reçoit les hommages du Royaume d'Arles, II. 200. ses démêlés avec le Pape, II. 201. 202. 262. meurt en 1190. II. 220.
- Fredéric II.* de Suabe son mariage, II. 339. élu Empereur, II. 240. fait alliance avec la France, II. 240. relève la gloire des Allemands, I. 365. se fait rendre Jerusalem, II. 310. ses démêlés avec les Papes, II. 306. 307. 308. 310. ses disgrâces, II. 311. meurt en 1250. II. 314.
- Fredéric III.* d'Autriche mort en 1330. élu Empereur, II. 369.
- Fredéric IV.* d'Autriche, Empereur mort en 1493. II. 567. 608.
- Fredéric d'Aragon* mort en 1337. devient Roi de Sicile, II. 353. 360.
- Fredéric d'Aragon* devient Roi de Naples, III. 16. 24. 44. dépouillé de son Royaume, III. 42. se réfugie en France, III. 43. meurt en 1504. III. 56. V. Baux,
- Fredéric* Roi de Pologne, de Prusse, &c. V. Bar, Brandebourg, Hesse, Palatin, Saxe.
- Fredéric* Roi Visigot, I. 228. battu par Gillon, I. 237.
- Fredéric* bâtard de Fredéric second, II. 338.
- Fredéronne* femme de Charles le Simple morte en 917. II. 59.
- Fregose* (César) remet Gênes aux François, III. 123. est assassiné en 1541. III. 153.
- Fregose* (Jean) Duc de Gênes déposé. III. 67. 69.
- Fregose* (Janus) mort en 1448. Duc de Gênes, II. 572.
- Fregose* (Octavian) Doge de Gênes, III. 69. 81. 97.
- Fremiot* (André) Archev. de Bourdeaux, mort en 1641. IV. 47. 242.
- Fremiot* (Jeanne-Françoise) veuve de Cristophe de Rabutin de Chantal morte en 1641. fonde la Visitation, IV. 243.
- Freppin* pris par les François, IV. 403.
- Freres aux Anes*, V. Mathurins
- Freres Mineurs*, V. Cordeliers
- Freres Prêcheurs*, V. Jacobins
- Frerots*, II. 546. 548.
- Fresbourg* rebâti par Charlemagne, I. 495.
- Fresne*, V. Canaye
- Fresno* (le Marquis del) ses négociations, IV. 378.
- Friand*, étimologie de ce mot, I. 18.
- Fribourg*, prises de cette ville, IV. 205. 257. 395. 493. cédé au Roi, IV. 399. rendu à l'Empereur, IV. 403. (bataille de) IV. 257.
- Fridigerne* passe en Thrace, I. 151.
- Fridlinges*, ce que c'étoit, I. 13.
- Frigerius* secoure l'Empereur, I. 152.
- Frlasztes*, ce que c'étoit, I. 13.
- Frioul* (Rotgau Duc de) décapité en 775. I. 503. 501.
- Henri, I. 501. défait les Huns, I. 508. tué

- en 800. I. 510.
Fionl Cadolac, I. 533. mort en 819. I. 535.
 — *Baudri*, I. 536. dépouillé de sa Duché, I. 539.
 — *Everard - Berenger*, I. 546. II. 22.
Frioul (*Berenger Duc de*) *V.* *Berenger premier*,
 Baviere.
Frise naie au Hainaut, II. 355. à la Flandre, II. 556.
 se soustrait à l'Espagne, III. 357.
Frise (*Ratbod Duc de*) mort en 719. s'allie avec *Pe-*
pin, I. 456. 459. 465
 — *Ratbod II.* mort: 775. I. 527.
Frise (*Christian Everard Prince d'Oost-*) mort en
 1708. IV. 367.
Frisons, leur situation, I. 36. 139. peuple François,
 I. 344. leurs guerres avec les Romains, I. 61.
 65. pendent les exacteurs, I. 58. subjugués par
Charles-Martel, I. 473. se revoltent, I. 455. 459.
 font soumis, I. 456. 459. *V.* *Popon*.
Frodoard mort en 966. II. 116.
Froid excessif, II. 14. 568. III. 163. 300. 591. IV.
 480.
Fronde, faction à Bourdeaux, IV. 309. à Paris, IV.
 278. 292. 296. 298.
Froasac bâti, I. 496. pris par les Anglois, II. 577.
 par les François, II. 577. III. 3.
Fronjac (*François d'Orleans - Longueville Duc de*)
 mort en 1631. III. 483. 496. IV. 4. 32. 43. *V.*
Pol.
 — *Leonor* son fils, tué en 1622. son mariage, III.
 266.
Fronsberg (*Georges Baron de*) mort en 1527. III.
 120.
Fronton, I. Ev. de Périgueux, I. 261.
Frontons Rhetens à Clermont, I. 331.
Froulay, *V.* *Teffé*.
Fucin (bataille près le lac) II. 321.
Fuente Ambassadeur en France, IV. 334. *V.* *Fontaine*.
Fuensaldagne battu à Arras, IV. 316. à Lens, IV.
 278. Ambassadeur en France, IV. 333.
Fulbert Ev. de Chartres mort en 1028. II. 116.
Fulcran Ev. de Lodève mort en 1006. II. 116.
Fulde, fondation de cette Abbaye, I. 527.
Fulgence (*Saint*) son sentiment sur la prédestination,
 II. 66.
Fulgence écrit pour les Vénitiens, III. 586.
Fulrad Abbé de S. Denis, I. 527.
Fulrad Abbé de S. Quentin, I. 527.
Fulrad petit-fils de *Charles-Martel*, I. 475.
Fumay pris par les François, IV. 403.
Fumée (*Antoine*) arrêté, III. 218. absous, III. 230.
Fumée (*Nicolas*) Ev. de Beauvais mort en 1592. III.
 399.
Fumel envoyé en Turquie, III. 180.
Furnes (bataille de) II. 355. se révolte contre les
 François, IV. 360. prises de cette ville, III. 366.
 IV. 277. 281. 324. 355.
Furstemberg (*Guillaume Comte de*) mort en 1549.
 quitte le service de France, III. 163.
Furstemberg (*François - Egon de*) Ev. de Strasbourg
 arriere petit-fils de son neveu mort en 1682.
 dévoué à la France, IV. 351. rétabli dans ses biens,
 IV. 399.
 — *Guillaume - Egon* son frere mort en 1704. IV.
 420. dévoué à la France, IV. 351. arrêté prison-
 nier, IV. 377. rétabli, IV. 399.
 — *Antoine - Egon* son neveu mort en 1716. réta-
 bli dans ses biens, IV. 399. *V.* *Wallenrod*.
Fuscian martyrisé, I. 295.
Fustigation, *V.* *Discipline*

G

- G**ABARET, ses exploits, XII. 318. 389. tué
 en 1677. IV. 393.
Gabelle imposée, II. 423. 438. 465. augmentée,
 III. 156. n'est pas reçue en Flandres, II. 578. ni
 en Guienne, III. 159. 181. 200. diminuée, IV. 4.
Gabinus Roi des Quades, massacré en 374. I.
 148.
Gabor (*Gabriel - Bethlem*) mort en 1629. en guer-
 re avec l'Empereur, IV. 81. 90.
Gaboury (*Etienne*) découvre la Floride, III. 281.
Gabrielle-Angélique bâtarde d'*Henri IV.* épouée le Duc
 d'*Epernon*, III. 609. morte en 1627.
Gadagne Boteon (*Guillaume*) III. 508.
Garete prise par les Alliés, IV. 478.
Gaxin (*Robert*) mort en 1502. III. 39.
Gajazze commande les François, III. 48.
Gaifre tué en 768. I. 490. 491.
Galen ami du Prince *Mérovée*, I. 398.
Gaillande employé par les Jésuites, IV. 516.
Gainès tué en 399. I. 165.
Gaillon massacre *Constant*, I. 130.
Gal Ev. de Clermont mort vers 554. I. 429.
Gal mort vers 646. bâtit un monastere, I. 461. *V.*
Burgiffaire
Galamin (*Augustin*) mort en 1639. IV. 242.
Galas (*Mathias*) mort en 1647. IV. 165. 189.
Galatie, extinction de ce Royaume, I. 5. 6.
Galatis leve des Suisses, IV. 24. 25.
Galès (*Sulpitius*) ses exploits, I. 61. déclaré Em-
 pereur, I. 66. massacré l'an 201. I. 67.
Galbinus, ses exploits, I. 61.
Galderic Ev. de Laon massacré en 1113. II. 179.
Galen (*Christophe - Bernard Van-*) Ev. de Munf-
 ter mort en 1678. se ligue avec la France contre la
 Hollande, IV. 342. 351. 371. fait la paix, IV.
 379. se ligue contre *Louis XIV.* IV. 385.
Galeotus Martinus meurt en 1478. II. 622.
Galerie Maximin Armentaire Empereur, I. 111. 113.
 meurt en 311. I. 116. 117. persécute les Chré-
 tiens, I. 291.
Galesmte épouse *Chilperic*, I. 394. qui le fait étran-
 gler en 571. I. 395.

- Galice*, V. Alfonse, Ramire.
Galigai, V. Ancie
Galilee mort en 1642. III. 592.
Gall, V. Galen.
Galla épouse Théodose, I. 157. morte vers 294.
 V. Placidia.
Galland (Auguſte) mort vers 1644. IV. 106. 140.
Galles, ce pays soumis au Roi d'Angleterre, II. 354.
Galles (Edouard d'Angleterre Prince de) ses exploits, II. 438. 439. 462. 463. 467. meurt en 1376.
Galles (Yvain de) au service des Espagnols, II. 469.
Gallicans, sa conspiration, IV. 261. mis en prison, IV. 262.
Gallienus (Publius Licinius) Empereur, mort en 268. I. 91. ses exploits, I. 98. 101.
Gallio envoyé contre le Comte Boniface, I. 199.
Galloway (Ruvigni Comte de) ses exploits, IV. 436. 476.
Gallus Charles mort en 1616. IV. 250.
Gallus (Vibius Tribonianus) Empereur tué en 257. I. 91.
Gallus César I. 115. tué en 354. I. 133.
Galon Ev. de Paris mort en 1114. II. 285.
Galterus sçavant. II. 289.
Gamache (Phillippe) mort en 1625. IV. 240.
Gamarre (Dom Eitevan de) dispute la préséance à l'Ambassadeur de France, IV. 323.
Ganache prise aux Huguenots, III. 396. 402.
Gand mise à contribution par les François, II. 242. s'oppose à une guerre contre la France, II. 356. 394. se révolte, II. 484. 487. s'accorde, II. 492. refuse la Gabelle, II. 578. se révolte contre le Duc de Bourgogne, II. 578. 597. s'empare de sa fille, II. 613. de la tutelle de ses enfans, II. 619. se soulève contre Maximilien, III. 8. contre Charles V. III. 153. érigé en Evêché, III. 217. (pacification de) III. 348. prises de cette ville, III. III. 348. IV. 258. 397. 478. 480. 491.
Gard (Henri de) mort en 1295. II. 380. 545.
Ganelon, qui c'étoit, III. 14.
Ganna Fée Germanique, I. 78.
Gannasus tué l'an 46. I. 61. 62.
Gannay (Jean ou Guillaume de) mort en 1483. II. 622.
Ganne-Inchi (Charles de) livre Cambrai, III. 347.
Gap pillée par les Alliés, IV. 433. V. Arnoul, Malifoles, Sagittaire.
Garande, ses différends avec l'Evêque d'Angers, IV. 246.
Garbe (Dominique de) Ev. de Lodève mort en 1560. III. 216.
Garcias I. Roi de Navarre mort vers 870. I. 539.
Garcias II. Roi de Navarre mort en 905. I. 539.
Garcias III. (Fortunius) Roi de Navarre, I. 539.
Garcias IV. mort en 1150.
Garcias V. mort en 1150. II. 270. V. Sanche VI.
Garde (Antoine Iſcaïn Baron de la) dit le Capitaine Paulin mort en 1578. ses exploits, III. 158. 188. 198. 293. 295. 312.
Garde paix, ce que c'étoit, II. 321.
Gardes du Roi, quand ils ont commencé, II. 112.
Gardiner (Richard) IV. 523.
Gardiner (Samuel) IV. 523.
Garet (Jean) mort en 1694. IV. 523.
Gariglian pris par les François, II. 320.
Garijoles (Antoine) mort en 1650. IV. 251.
Garlaide (Anseau de) Sénéchal. II. 162. 177. son mariage, II. 161. tué en 1118. II. 179.
 — Etienne son frere Chancelier & Sénéchal, II. 161. 162. 177. 179. 185. 287. disgracié, II. 185. mort en 1150.
 — Gilbert son frere Grand Bouteillier, II. 177.
 — Guillaume son frere mort en 1120. Sénéchal, II. 179.
 — Matilde fonde Port-Royal morte en 1223. II. 288.
Garnet (Henri) Jésuite supplicié en 1606. III. 577.
Garnier chassé du Hainaut, II. 90.
Garnier tué en 814. I. 511.
Garo (Nicolas) est assassiné en 1386. II. 492.
Garplic, construction de ce fort, II. 236. pris par les François, II. 238.
Gascogne, étendue de ce pays, I. 413. divisé en Duché & en Comté, I. 532. la Comté se soustrait à la France, II. 5. se réunit à la Duché, II. 6. réunie à la Guenne, II. 138. ses Ducs jouissoient des droits Régaliens, II. 109.
Gascogne (Ebles Comte de) pris par les Sarrazins, I. 537.
 — Azenar mort en 836. refuse l'hommage au Duc, II. 5.
Gascogne (Genialis Duc de) I. 413.
 — Aighina soumis à Dagobert, I. 437.
 — Loup lié avec Hunoud, I. 496.
 — Loup-Centule dépouillé de sa Duché, I. 535.
 — Totilus mort en 842. chasse les Normands, II. 5.
 — Seguin tué en 843. I. 533. II. 6.
 — Guillaume mort vers 848. II. 6. pris par les Normands, II. 10.
 — Sance, II. 5. 6.
 — Loup Azenar, II. 61.
 — Sance Mitarra, II. 20.
 — Garcia Sance son petit-fils, II. 20.
 — Sance Garcias son fils, II. 20.
 — Guillaume Sance son fils mort en 984. II. 103.
 — Bernard - Guillaume son fils mort en 1010. refuse l'hommage à Hugues-Caper, II. 103.
 — Sance - Guillaume son frere mort en 1032. II. 138.
 — Brisque sa sœur épouse Guillaume V. Duc d'A-

- quitaine, II. 138. *V. Aquitaine.*
Gascous, leur pays, I. 401. 413. se soulèvent & font
 sournis, I. 436. secouent le joug des François, I.
 457. 502. font sournis, I. 511. 515. 532. 535. II.
 147. s'élisent un Duc, I. 492. II. 20.
Gasse rend Bonn, IV. 376.
Gasendi (Pierre) mort en 1655. IV. 250.
Gasfon (Jean de) Maréchal de France, IV. 254. ses
 exploits, IV. 254. 257. 260. 267. tué en 1647.
 IV. 270.
Gast (Louis) décapité en 1421. II. 535.
Gaston institue l'ordre de S. Antoine, II. 174.
Gatien Archev. de Tours, I. 261. 262. 347.
Gatinois donné au Roi, II. 151.
Gatinois (Alberic ou Geofroi Comte de) II. 141.
 — Adelaïde, II. 141.
Gatigare (Mercurin Alborio de) mort en 1530.
 III. 116. 117.
Gattinare (le Comte de) III. 598.
Gau décapité en 1594. III. 475.
Gaucourt (Lomis, c'est Raoul de) mort en 1462. ses
 exploits, II. 552. 553. 558. 559.
Gaucourt (Charles de) son fils mort en 1482.
 III. 591.
Gaude Ev. d'Evreux, I. 319.
Gaudence assassiné en 424. I. 196.
Gaudonce, son mariage, I. 228. prisonnier des Van-
 dales, I. 231.
Gauverston (Pierre) décapité en 1307. II. 366.
Gaulles, les limites, I. 3. 343. origine de ce nom,
 I. 4. division de ses Provinces, I. 123. 190. 343.
 sournis aux Romains, I. 7. comment ils les
 gouvernent, I. 28. 30. 31. 32. 33. 34. 40. 124.
 125. 126. 344. se révoltent pour les exactions,
 I. 55. 56. 58. 135. envahies par les Barbares, I.
 103. 132. 135. 166. 167. 175. 177. ceintes d'un
 rempart, I. 147. s'établissent en République, I.
 179. souffraites aux Romains, I. 364. pourquoi
 nommées chevelues, I. 343. la foi y est prêchée,
 I. 260. 261. 347.
Gaulois, leur origine, I. 3. leur religion, I. 258. 260.
 leur poésie, I. 260. leurs Rois, I. 3. leurs émigration,
 I. 4. leurs habitations, I. 13. différence des con-
 ditions, I. 14. defarmés par les Romains, I. 39. mis
 au rang des Sénateurs, I. 63. railles qu'ils payoient
 aux Romains, I. 129. s'aliennent d'eux, & appelle-
 les Barbares, I. 215. tribut qu'ils payoient
 aux François, I. 372. leurs enfans en font exempts,
 I. 444.
Gauze cédé à l'Anglois, II. 449.
Gauze (bataille de) II. 578.
Gausbert Ev. de Cahors mort en 959. II. 116.
Gauselin refuse de reconnoître le Roi, II. 303.
Gausie (Roche de) ruinée. III. 433.
Gausselin Ev. de Macon, II. 172. *V. Gauzlin, Gos-
 selin.*
Gaut (Jean-Baptiste) Ev. de Marseille mort en 1633.
 IV. 250.
Gautier (Jacques) IV. 250.
Gautier (Isabelle) II. 557.
Gautier de Bruges Ev. de Poitiers mort en 1308. II.
 376.
Gautier Archev. de Sens mort en 927. II. 39.
Gautier Archev. de Sens mort en 1241. II. 328. *V.*
 Laon, Meün, Saveir, Sauveur, Yvetot.
Gautiers exterminés, III. 406.
Gauzlin Archev. de Bourges, mort en 1030. II.
 108. 132. 490. il n'étoit pas fils mais frere naturel
 du Roi Robert.
Gazariens hérétiques, II. 203.
Gazes fabriquées en France, III. 557.
Geis combattent les Pies, III. 10.
Geberic défait les Vandales, I. 168.
Gebrin Archev. de Lyon devient Primat, II. 174.
Gebrin - *Achmet* prend Otrante, II. 617.
Geduin Abbé de S. Victor mort en 1155. II. 283.
Geofroi, *V. Geofroi.*
Gegenbach abandonné des Imperiaux, IV. 465.
Geisa Roi de Hongrie mort en 997. II. 121.
Geix cédé au Roi, III. 534.
Gelais - *Lansac* (Gui de Saint) ver d Blaye, III. 453.
 Ambassadeur en Pologne, III. 278. ses exploits,
 III. 345. 428. mort en 1622.
 — Jean Ev. d'Uzès cité à Rome III. 626.
 — Louis mort en 1589. ses ambassades, III. 261.
 623.
 — Octavian Evêque d'Angoulême mort en 1502.
 III. 39.
 — Urban Evêque de Comminges mort en 1613.
 III. 402.
Gelase I. Pape mort en 496. I. 365.
 — II. (Jean) meurt en 1119. II. 179. vient en
 France, II. 259.
Gelasse remis au Roi, IV. 210.
Gell fondé, I. 41.
Gemblours (bataille de) III. 348. (camp de) IV.
 433.
Gemieges, *V. Jumieges.*
Gemm (Jean - Antoine Urfin de Saint) III. 583.
Gemme (combat de Sainte) III. 295.
Gendarmerie reformée, II. 567.
Gendi Colonel, IV. 54.
Gencbrard (Gilbert) Ev. d'Aix mort en 1597. III.
 457. 467.
Generalissime, invention de ce titre, IV. 154.
Gènes se donne à la France, II. 502. chasse les
 François, II. 516. envahie par Fregese, II.
 572. sournis à Sforce, II. 590. III. 16. 21. revient
 aux François, III. 45. 50. se révolte & est sou-
 mis, III. 57. 67. 69. 81. prise par Colonne, III.
 101. cédée à l'Empereur, III. 117. 129. remise
 aux François, III. 123. mise en liberté, III. 127.
 en guerre avec le Duc de Savoye, IV. 117. 120.
 bombardée par les François, IV. 410.

- Gènes* (*René Comte de*) I. 492.
 — *Ademar* tué en 806. I. 533.
Genest Comédien martyrisé en 303. I. 296.
Genest martyr, I. 296.
Genest (*François*) Ev. de Vaison mort en 1702. IV. 523.
Genève, séjour d'une flotte romaine, I. 126. chassé son Evêque & appelle *Calvin*, III. 138. 139. 618. 468. protégée par la France, III. 353. manquée par le Duc de Savoie, III. 421. 550. (concile de) I. 523. V. *Baulme*, Savoie.
Genève (*Pierre Comte de*) mort en 1393. II. 473.
Genevieve (*Sainte*) services qu'elle rend à la ville de Paris, I. 221. 254. meurt en 499. I. 370. Eglise sous son nom, *ibid.* pourquoi on y a mis des Chanoines Réguliers, II. 283.
Genevois pris au Duc de Savoie, III. 141.
Gengiscan, V. *Cingis-can*.
Genlis (*François de Hangeft Comte de*) mort en 1569. III. 262.
Genlis (*Jean de Hangeft de*) pris prisonnier & étranglé en 1572. III. 303.
Gennabe, ce qu'est devenue cette ville, I. 83.
Gennadius mort vers 492. I. 329
Gennep pris par les François, IV. 222. 367.
Genobaud Roi François, I. 354. son extraction, I. 164. ses exploits, I. 94. 110. 158.
Genferic Roi des Vandales, fait la conquête de l'Afrique, I. 199. 231. 347. 354. se ligue avec *Attila*, I. 219. pille Rome, I. 230. 359. fait la paix avec les Romains, I. 236. 237. 241. meurt en 476. I. 245.
Gentian martyrisé, I. 295.
Gentil pendu en 1532. III. 102.
Gentilli (*Concile de*) I. 523.
Gentilshommes pensionnaires pour garder le Roi, II. 615.
Geofroi Ev. de Chartres, III. 189. V. *Joffridi*.
Geofroi Abbé de Vendôme mort en 1130. , II. 166. 175. 289. V. *Gien*, *Joffridi*, *Hiefines*, *Lufignan*.
Georges (*saint*) prise de ce Château, IV. 436.
Georges (*l'île saint*) prise, IV. 294.
Georges I. Evêque du Puy, I. 261.
Georges-Louis de Brunswick Roi d'Angleterre mort en 1727. IV. 385. 387. 425. 495. 496.
Georges Roi de Russie, II. 143. 146. 225. V. *Dannemarc*, *Gloceftre*.
Georges (*Jérôme Tête de Fer Card. de saint*) mort en 1559. III. 177.
Georges (*Charles-Marie Caraccioli Torrecuse, Duc de saint*) tué en 1641. IV. 217. V. *Torrecuse*.
Gepides, V. *Ardaric*, *Cunimond*.
Geran (*Jean-François de la Guiche de saint*) mort en 1632. IV. 49. 77.
 — *Claude - Maximilien* son fils mort en 1659. IV. 178.
- Gerard* Ev. d'Angoulême, II. 261. meurt en 1135. II. 261.
Gerard Ev. d'Arras, II. 173.
Gerard Archev. de Bordeaux mort vers 1258. II. 374. 375.
Gerard Ev. de Cambrai mort en 1092. II. 172.
Gerard Ev. de Toul mort en 994. II. 115. 116.
Gerard de Clugny, II. 166.
Gerard (*Balthazar*) assassine le Prince d'Orange, III. 371. V. *Lorraine*, *Montreuil*, *Rouffillon*.
Gerard Ev. de Sisteron, II. 166.
Gerard (*Hugues de*) Ev. de Cahors écorché & brûlé vif en 1316. II. 548.
Gerberge, son extraction, II. 80. épouse *Louis IV.* II. 72. 80. services qu'elle rend à son mari, II. 75. 80. Régente de son fils, II. 83. meurt en 969. II. 81. V. *Lorraine*.
Gerberte ou *Aliénor* Comtesse de Vermandois, II. 194.
Gerberroi pris sur les Anglois, II. 573. (combat de) II. 562.
Gerbert, V. *Silvestre II.*
Gercon martyr, I. 110. 295.
Gerlon, Chef Normand, II. 50.
Gerlotte, V. *Normandie*.
Germain (*saint*) Ev. d'Auxerre mort en 449. I. 208. 211. 319. 373.
Germain (*saint*) Ev. de Paris mort en 576. ou 579. I. 387. 388. 394. 428. fondation de son Abbaye, I. 383. 388. qui est pillée par les Normands, II. 8.
Germain (*Mathieu de Mourguas de saint*) mort en 1670. IV. 184.
Germain (*saint*) en Laye, ce Château bâti, III. 170. augmenté III. 565.
Germain (*saint*) au Royaume de Naples pris par les François, II. 320.
Germain, leur origine, I. 3. origine de leur nom, I. 9. leur portrait, I. 12. leurs habitations, I. 11. 12. différence de leurs états & conditions, I. 13. 16. leurs mœurs, I. 13. *É suiv.* 23. *É suiv.* leur façon de prononcer, I. 107. comment ils portoient leurs cheveux, I. 202. leur Religion, I. 19. leurs guerres avec les Romains, I. 9. 39. 43. 45. 79. 93. 101. V. *Barbares*.
Germanicus adopté par *Auguste*, I. 44. ses exploits en Germanie, I. 46. 47. 48. 50. son triomphe & sa mort l'an 19. I. 51.
Germanie ses limites, I. 3. son climat, I. 12. ses peuples, I. 21. 36. ses Rois veulent maîtriser ceux de France, II. 83. V. *Arnoul*, *Charles le Gras*, *Louis*.
Germaniques, leur situation, I. 10. occupées par les Bourguignons, I. 186. par les François, I. 240.
Germanseheim pris par les François, IV. 379. son Bailliage réuni à l'Alsace, IV. 402.

- Germier* (saint) Moine, I. 462.
Gerone cède en souveraineté à l'Arragon, II. 318.
Geronce, I. 171. 174. se révolte contre Constantin, I. 175. 177. 182. se tue en 411. I. 183.
Gerfon (Jean Charlier dit) II. 522. meurt en 1419. III. 39.
Gertrude fille de Pepin se consacre à Dieu, I. 440. 462.
Gertrude (sainte) morte en 1358. II. 548. V. Saxe.
Gortruidemberg (Conférences de) IV. 484.
Gervais Archev. de Rheims mort en 1072. ou 1084. II. 143. 166.
Gervais, IV. 522.
Gesalic Roi Visigoth tué en 511. I. 569. 570.
Gessoriac, où étoit cette Ville, I. 111.
Geswind bloque Casal, IV. 436.
Getz Empereur meurt l'an 212. I. 86.
Gevard (Jean) mort en 1613, III. 589.
Gevaudan cédé au Roi, II. 318.
Georges (Louis Potier Marquis de) tué en 1643. IV. 254.
 — Léon mort en 1704. disgracié, IV. 281.
Ge ce pays pris au Duc de Savoye, III. 141.
Geant (Guillaume-Joseph Van-) ses exploits, IV. 356. tué en 1672. IV. 357.
Geant (Van) député en France, IV. 364.
Gelebe femme de Clovis premier, I. 390.
Gelebe (saint) V. Guilan.
Gelebe quel part. l's tenoient, II. 309.
Gelebe origine de ce nom, I. 466. défaite des
 — pris dans ce port. III. 590. pris par les An-
 — IV. 470. 471.
Gelebe, V. Gomburg.
Gelebe (saint) de) III. 387. IV. 305.
Gelebe (Gelebe) Comte de) II. 200.
Gelebe (Gelebe) Comte de) II. 200.
Gelebe (Gelebe) Comte de) III. 60.
Gelebe, fondateur de ce Monastère, II. 288.
Gelebe, les François s'y établissent, & l'abandon-
 —, IV. 337.
Gildart Archev. de Rouen, I. 428.
Gildon se révolte contre Honorius, I. 164. mort en
 398.
Gilmer Roi Vandale vaincu par Belisaire, I.
 380.
Gilles Archev. de Rheims, les trahisons, I. 598.
 401. 403. 428. 430. 431. est déposé. I. 410.
Gilles Colonne Archev. de Bourges mort en 1316.
 II. 548.
Gilles fils de Pepin est mis en Religion, I. 492.
Giles (saint) cédé au Roi, II. 318. pris par Dam-
 ville, III. 332. V. Fouloulé.
Giles (Jean) II. 380.
Gilles Albé de saint Denis mort en 1324. II. 373.
Gillon, son extraction, I. 235. grand-Maitre de la
 Milice, *ibid.* du Roi de France, I. 235. 371.
 ses exploits, I. 234. 235. 236. 237. contrain-
- de céder le Royaume à Chlodéric, I. 238. 239.
 meurt en 463. I. 240. 362.
Ginckel, V. Athlone.
Ginetti (Martio) mort en 1671. IV. 103.
Ginville reconnoît Henri IV. III. 475.
Gipedes envahissent la Gaule, I. 167.
Giquel, V. Judicael.
Girard Ev. d'Angoulême mort en 1135. II. 186.
Girard Général des Cordeliers mort en 1343. II.
 416. V. Poissi.
Giraud, V. Poitiers.
Girin institue l'Ordre de saint Antoine, II. 174
Gironne prises de cette Ville, II. 342. IV. 437. 487.
 V. Gerone.
Girrigra, maladie, III. 517.
Gislaibert Comte des Mansuariens enlève la fille de
 l'Empereur Lotaire, II. 8.
Gisebert Archev. de Sens, II. 1-6. V. Lorraine.
Giselle femme de l'Emp. Conrad, II. 135. 145.
Giselle femme de Caudenc trois, I. 481.
Giselle femme d'Adelbert & d'Henri de Bourgo-
 gne, II. 121.
Giselle fille de Pepin morte en 810. I. 492.
Giselle fille de Charlemagne, I. 528.
Giselle fille de Louis I. I. 546.
Giselle fille de Carloman épouse Zuentibeld, II. 31.
Giselle fille de Charles IV. morte en 919. épouse
 Rollon Duc de Normandie, II. 51.
Giselle fille de Hugues Capet, son mariage, II. 106.
 107.
Giselle bâtarde de Lotaire II. épouse Godaïroi le Da-
 rois, II. 18. 34.
Gisbert, V. Hiefines.
Gisors saccagé par les Anglois, II. 225. pris sur la
 Ligue, III. 417. donné à la Duchesse de Ferrare,
 III. 124. (déroulé de) II. 227.
Gisors, c'est Fu (Guillaume bâtarde de Normandie,
 Comte de) se révolte contre son frere, II. 105.
 rentre en grace, II. 105.
Gisette épouse Adalbert, Marquis d'Yvrée, II. 57.
Gisichius (Michel) mort en 1645. IV. 251.
Gisvadan pris aux Aquitains, I. 491.
Givri pris par les Alleis, IV. 441.
Givri (Claude de son vic.) Ev. de Poitiers & de
 Langres mort en 1560. III. 636. est fait Cardinal,
 III. 135.
Givri (Philippe de) III. 6-6. V. Longuy.
Givri (Anne d'Anglure de) tué en 1594. III. 426.
 472.
Gisbert mort vers 1045. II. 101.
Glaces de la mer rompues & malicieusement, III.
 591.
Glaces fabriquées en France, II. 257.
Gleyn pris prisonnier, IV. 260. est libéré, IV. 260.
Glocestre (Robert) Comte de prisonnier, II. 193.
Glocestre (Havone de) répudiée par Jean Sans-Ter-
 re, II. 231.

- Gloceſtre* (Humfroi d'Angleterre Duc de) épouſe l'héritière du Hainaut, II. 536. ſon mariage déclaré nul, ſe remarie, II. 555. Régent d'Angleterre, II. 537. 565. étranglé en 1446. II. 571.
- Gloceſtre* (Guillaume de Dannemark - Angleterre, Duc de) meurt en 1700. IV. 453.
- Gloſire* (ſainte) fonde un Monaftere, I. 412. 429.
- Glycerius* (Flavius) Empereur dégradé, I. 244. eſt fait Ev. de Salone où il meurt en 480. I. 244.
- Gnoſtiques*, V. Prifcillianiſtes.
- Goar* Roi des Alains, I. 177. 183. 186.
- Goar* (ſaint) mort en 649. bâtit un Monaftere, I. 461.
- Goard* (Jacques) mort en 1653. IV. 522.
- Goas* poignardé en 1569. III. 289.
- Godard* (bataille de ſaint) IV. 340.
- Godexu* (Antoine) mort en 1672. IV. 522.
- Godefroi* Ev. d'Amiens mort en 1115. II. 283. 290.
- Godefroi* Roi de Dannemarck, ſes exploits, I. 512. 513. tué en 810. I. 516.
- Godefroi le Danois* ſe convertit & ſe marie, II. 34. regne en Friſe, II. 18. aſſaſiné en 885. II. 36.
- Godefroi* Général Normand, II. 43. V. Allemagne, Bouillon, Lorraine, Louvain, Namur, Verdun.
- Godefroi* (Jacques) mort en 1652. IV. 523.
- Godegiſle* Roi de Bourgogne tué en 500. I. 163. 169. 251. 362. 366.
- Godegrand* Ev. de Sééz, I. 527.
- Godemar* Roi de Bourgogne brûlé en 476. I. 252. 362.
- Godeſcal* envahit Bénévent. I. 475.
- Godeſcalch*, ſes erreurs, II. 64. 66. puni, II. 67. il mourut en priſon vers 868.
- Godin* Maire de Bourgogne, I. 398. tué en 627. I. 420.
- Godolſin* négocie avec le Pr. d'Orange, IV. 412.
- Godouin* Seigneur Anglois, II. 148.
- Goéric-Albon* Ev. de Metz mort en 667. I. 420.
- Gogon*, Maire d'Auſtraſie, I. 392.
- Goſſuinte*, Reine des Viſigots, I. 407.
- Goix* Capitaine des Bouchers, II. 518.
- Goldaß* (Melchior Haimainſfeldt) mort en 1635. IV. 251.
- Gonar* (François) mort en 1641. ſes conteſtations ſur la grace, IV. 237. 251.
- Gomatrude* épouſe Dagobert, I. 420. répudiée, I. 433.
- Gombaut* ſauve Childebert, I. 397.
- Gombert* Ev. de Sens, I. 527.
- Gomeron* (N. de Mouy-) meurt en 1595. III. 482.
- Gomeron* ſon fils ainé décapité en 1595. III. 482.
- Gonzalez* (Ferdinand) c'eſt Gonſalve de Cordoue mort en 1515. ſes exploits, III. 23. 48. 50.
- Gondebaud* Roi de Bourgogne ſes guerres avec ſes freres, I. 251. 362. 366. vailal de Clovis, I. 365.
- ſes conquêtes, I. 369. meurt en 516. I. 377.
- Gondebaud* prétendu fils de Clotaire veut ſe faire Roi, I. 401. tué en 585. I. 407.
- Gondebaud* Moine travaille au rétabliſſement de Louis le Débonnaire, I. 540.
- Gondegiſle*, I. 396. tué en 410. I. 181.
- Gondemad* tué en 357. I. 132. 138.
- Gondemar* Roi de Bourgogne, I. 377. eſt dépouillé, & meurt en 534. I. 379.
- Gondi* (Pierre de) Ev. de Paris mort en 1616. III. 338. 484. 582. 636. IV. 32. 78. ſa conduite pendant la Ligue, III. 427.
- Gondi* (Henri de) ſon neveu Ev. de Paris, ennemi de Richer, IV. 240. ſa faveur, IV. 78. 96. meurt en 1622. IV. 101. 242.
- Gondi* (Jean - François de) ſon frere Archev. de Paris, IV. 176. 178. 242. meurt en 1654. IV. 315. V. Belle-Iſle, Pierre-vive, Retz.
- Gondioche* épouſe les deux freres, I. 378. V. Gundioche.
- Gondouaud* ſa défaite, I. 411.
- Gondrade* petite-fille de Charles-Martel, I. 476.
- Gondrin* (Louis-Henri de) Archev. de Sens mort en 1674. IV. 504. V. Condren.
- Gondrin* (Blaiſe de Pardaillan de la Motte-) III. 238.
- Gonet* (Jean-Baptiſte) mort en 1681. IV. 522.
- Gontaire* aſſaſiné en 514. I. 378. 380.
- Gontier* Archev. de Mayence mort en 847. II. 68.
- Gontier* Archev. de Treves, excommunié, II. 15. 16.
- Gontran* Roi de Bourgogne, I. 392. ſes mariages, I. 393. ſes guerres avec ſes freres, I. 396. 398. 399. 401. 402. 403. 406. 407. contre les Viſigots, I. 408. 409. ſa cruauté, I. 400. 410. meurt en 593. I. 410.
- Gontran-Bofon*, ſes trahiſons, I. 396. 398. 401. 402. 407. tué en 587. I. 409.
- Gonzague* (Anne de) épouſe du Prince Palatin morte en 1684. ſes intrigues, IV. 296.
- Gonzague* (Catherine de) morte en 1628. épouſe du Duc de Longueville, IV. 45. 48. 50. 153.
- Eléonore morte en 1686. Impératrice, IV. 322. 522. V. Croix (vraie)
- Ferdinand mort en 1557. III. 145. 179.
- Jean, III. 83.
- Hercule Cardinal mort en 1563. III. 261.
- Marguerite morte en 1632. Duchefſe de Lorraine, IV. 12.
- Marie-Louiſe morte en 1667. aimée du Duc d'Orleans, IV. 141. 150. 153. épouſe le Roi de Pologne, IV. 350. V. Guafſtalle, Mantoue, Nevers.
- Gordes* (Bertrand-Raimbaut de Simiane de) mort en 1578. III. 333.
- Guillaume, mort en 1642. IV. 178.

- Gordien* Empereur s'étrangle en 239. I. 90.
Gordien fils tué en 239. I. 90.
Gordien jeune, ses exploits, I. 94. Empereur, I. 90. assassiné en 244. I. 90.
Gore, Abbaye réformée, II. 115.
Goberi décapité en 852. II. 11. V. Virtsbourg.
Gochis maladie, III. 517.
Gongez (Sieco de) mort en 1731. IV. 490.
Gosseume Ev. de Chartres chasse les Normands, II. 50.
Goselin Ev. de Paris mort en 887. II. 37.
Goselin mort en 1348. II. 394.
Gor (Bertrand de) V. Clement V.
Gotelon, V. Lorraine.
Gothie, quelle étoit cette Province, I. 378. V. Toulouse.
Gothie (Bernard Marquis de) se révolte, II. 27.
 — Ermengard, rend hommage au Roi, II. 60.
 — Raymond, rend hommage au Roi, II. 60.
Gothons, leur gouvernement, I. 21.
Goths, leur origine, I. 150. s'établissent en Thrace, I. 151. 152. en sont chassés, I. 154. leurs guerres contre les Romains, I. 150. 165. 344. s'établissent en Gaules, I. 185. 191. 215. comment ils portoient leurs cheveux, I. 202. funeraillies de leurs Rois, I. 224. infectés de l'Arianisme, I. 153. V. Alarie, Ataulfe, Fridigerne, Sigeric, Vallia, Ostrogoths, Visigoths.
Gotique, difficulté à lire ce caractère, II. 109.
Govel (Thomas) rend Cherbourg aux Anglois, II. 575.
Gouffier, V. Boisi, Bonnavet, Rouannais.
Goulart (Simon) mort en 1628. IV. 251.
Goulas (Léonard) espion du Cardinal, IV. 176. 192.
Goulette prise par les Espagnols, III. 141. (combat de la) IV. 341.
Goulon Ingenieur, IV. 434.
Gourdon rend Edimbourg, IV. 424.
Gourgues (Dominique de) mort en 1593. III. 282.
Gournai sur Marne pris, II. 162. III. 452.
Gournai en Normandie pris, III. 444.
Gournai (Hugues de) II. 234.
Gourville dans le parti de M. le Prince, IV. 306.
Gouverneurs de Provinces en titre d'office, II. 475. souhaitent de les avoir en propre, III. 493.
Gozelin Ev. de Ledes, II. 266.
Grace, disputes à ce sujet, I. 318. II. 65. 66. IV. 238. 250. 502. 509. V. Jansenistes, Molinistes.
Grace assiégée, I. 100. reprise par les François, III. 489. V. Patis.
Gracilis (Aelius) I. 64.
Graston tué en 1690. IV. 428.
Grat pris par les François, IV. 347.
Grailly, V. Buch, Foix.
Gramont (Gabriel de) Ev. de Tarbes, de Poitiers & de Toulouse mort en 1534. III. 636. ses négociations, III. 116. 144.
Gramont Comte de Guiche (Philibert d'Aure de) mort en 1580. III. 325. V. Guiche.
 — Antoine III. son petit fils mort en 1678. ses exploits, IV. 232. 260. ses négociations, IV. 299. 322. 326. son mariage, IV. 186.
 — Antoine-Charles IV. son fils mort en 1707. IV. 462.
 — Armand son frere mort en 1673. aime Madame, IV. 351. passe le Rhin, IV. 359.
Gran (bataille de) IV. 411.
Grana (Othon Henri Caretto, Marquis de) mort en 1685. IV. 377.
Grancey (Pierre Rouxel de Medavi, Comte de) mort en 1617. dans le parti de la Ligue, III. 428. reconnoît Henri IV. III. 472.
 — Jacques son fils mort en 1680. ses exploits, IV. 223. 257. 313. 316.
 — Jacques-Léonor son petit-fils mort en 1725. IV. 475.
Grandier (Urbain) son supplice en 1634. IV. 249.
Grand-Maitre de la Maison du Roi, ses fonctions, II. 112.
Grandmont, pauvreté de cet Ordre, II. 284. V. Etienne.
Grand-Pré (Charles-François de Joyeuse, Comte de) mort en 1680. perd Gravelines, IV. 311.
Grand-Prieur, V. Angoulême, Vendôme.
Grands Jours, ce que c'est, III. 132.
Grange (Jean de la) Ev. d'Amiens mort en 1402. II. 477.
Grange d'Arquien (Antoine de la) mort en 1626. III. 553. V. Montigni.
Gransfort (Wesel) réforme l'Université, II. 622.
Granson (bataille de) II. 611.
Gravelle (Antoine Perrenot de) mort en 1550. III. 124. 141. Ministre dans les Pays-Bas, III. 227. est contraint d'en sortir, III. 274.
Granus fonde Aix-la Chapelle, I. 508.
Gras (Simon le) Ev. de Soissons mort en 1656. IV. 316.
Graser (Conrad) mort en 1613. IV. 250.
Gratien pere de l'Empereur Valentinien, I. 145.
Gratien Empereur, I. 146. 150. ses exploits, I. 153. 154. se fait haïr, I. 154. 155. tué en 383. I. 156.
Gratien élevé à l'Empire, & tué en 407. I. 169.
Grats (Charles d'Autriche de) mort en 1590. IV. 12.
Grave prises de cette Ville, III. 569. IV. 366. 382. 383.
Gravelines (bataille de) II. 489. prises de cette ville; *ibid.* III. 212. IV. 257. 311. 324.
Gravelle envoyé à Ratisbonne, IV. 378.
Graville (Jean Malet de) décapité en 1356. II. 439.

Graville (Jean Malet de) son arrière petit-fils , mort en 1448. épouse Jacqueline de Montagu , II. 515.
Graville (Louis Malet de) son petit-fils mort en 1516. III. 4.
Gravines , V. Anjou.
Greque (langue) se polit en France , III. 38.
Grecs chassés d'Italie , II. 87. 92. 137. 139. trahissent les Croisés , II. 196. chassés de Constantinople. II. 233. réunis aux Latins , II. 336. 566.
Gregoire I. mort en 604. son humilité , I. 275.
 — II. mort en 731. défend le culte des images , I. 475. se soustrait à la souveraineté de l'Empereur , I. 475.
 — III. mort en 741. excommunique l'Empereur , I. 475.
 — IV. mort en 843. I. 541.
 — V. (Brunon) mort en 999. excommunique le Roi , II. 120.
 — VI. (Jean Gratien) mort en exil , II. 134.
 — VII. (Hildebrand) mort en 1085. ses différends avec l'Empereur , II. 153. 258. veut réformer les Princes , II. 150. se fait prêter serment par les Evêques , II. 170. menace le Roi , II. 269. fait retracter Berenger , II. 168. tient un Concile à Lyon , II. 169.
 — VIII. (Albert) mort en 1187. II. 212.
 — VIII. (Maurice Burdin) Anti-Pape , II. 179. 258.
 — IX. (Hugolin de Segni) mort en 1241. ses démêlés avec l'Empereur , II. 306. 307. 308.
 — X. (Thibaud Visconti) mort en 1276. II. 325.
 — XI. (Pierre Roger) élu , II. 467. transporte le saint Siège à Rome , II. 471. meurt en 1378. II. 473.
 — XII. (Ange Corario) mort en 1417. II. 480. élu , II. 512. déposé , II. 516. 524.
 — XIII. (Hugues Buoncompagnon) mort en 1558. III. 302. réforme le Calendrier , III. 363. complice de Salcede , III. 628.
 — XIV. (Nicolas Sfrondrate) favorable à la Ligue , III. 436. 438. 439. 628. meurt en 1591. III. 443.
 — XV. (Alexandre Ludovisio) élu , IV. 245. meurt en 1623. *ibid.* reçoit la Valteline en dépôt , IV. 104.
Gregoire Archevêque de Tours mort en 595. I. 399. 428.
Gregoire Ev. d'Utrecht mort en 780. I. 527.
Gressenclau (Richard) Ev. de Treves mort en 1531. III. 89.
Gremtan , V. Pleix.
Grenonville envoyé à Ratisbonne , IV. 378.
Grenade conquise par les Espagnols , III. 14. V. Boabdile.
Grenoble fondée , I. 154. prise sur la Ligue , III. 435. Louis XIII. y fait son entrée , IV. 101. V. Camus , Hugues.

Gretser (Jacques) mort en 1625. IV. 250.
Greizingen (combat de) IV. 399.
Grey de Suffolk (Jeanne) décapitée en 1553. III. 195.
Griffon fils de Charles Martel , son partage , I. 476. en est privé , & mis en prison , I. 476. en fort , I. 479. est tué en 752. I. 487.
Gilnan (Louis Adhemar de Monteil Comte de) mort en 1557. III. 185.
 — François mort en 1715. IV. 371.
 — Jean-Louis Chevalier , IV. 19.
Grigni , sa défaite , IV. 446.
Gimaldi (Charles) mort en 1363. II. 426.
Grimani (Antoine) mort en 1523. ses exploits , III. 23.
 — Marin meurt en 1606. III. 585.
Grimoald est fait mourir en 653. I. 442.
Grimoald fils de Pepin Maire d'Austrasie , I. 440. de Neutrie , I. 458. son mariage , I. 465. assassiné en 714. I. 466. V. Bénévent.
Grimoard Ev. d'Angoulême , II. 122.
Grimoville de l'Archant (Nicolas de) III. 299.
Grimmi , fondation de ce Monastère , I. 327.
Grison , fondation de cette Abbaye , II. 107.
Grisons , ligue en leur faveur , IV. 101. V. Valtelline.
Groin de Porc , V. Serge IV.
Grolle manqué , III. 484. pris , III. 589.
Grollot (Jérôme) est fait mourir en 1560. III. 240.
Groningue pris par les Espagnols , III. 357. érigé en évêché , III. 217.
Gronovius (Jean-Frédéric) mort en 1672. IV. 523.
Gropoli pris sur les François , III. 24.
Gros (Guy le) V. Clément IV.
Grotius (Hugues) mort en 1645. IV. 251.
 — Pierre son fils mort en 1677. ses négociations ; IV. 352. 364.
Grynans (Jean-Jacques) mort en 1618. IV. 250.
Gua (du) favori d'Henri III. 329. 334.
Gualtieri pris par les Espagnols , IV. 290.
Guarins , V. Varins.
Guast (Alphonse d'Avalos , Marquis du) mort en 1546. Gouverneur du Milanais , III. 147. ses exploits , III. 118. 122. 129. 149. 158. 162. 163.
Guast (du) fait assassiner le Card. de Guise , III. 298.
Guastalle pris par les Impériaux , IV. 459. 464.
Guastalle (Ferdinand de Gonzague Duc de) mort en 1630. ses prétentions sur Mantoue , IV. 149. 165. V. Mantoue.
Guebriant (Jean-Baptiste Budes de) ses exploits , IV. 202. 211. 214. 229. est fait Maréchal de France , IV. 227. tué en 1643. IV. 254.
Guegon , V. Bretagne.
Guedres manquée par le Pr. d'Orange , IV. 205.

- vendue au Duc de Bourgogne , II. 606. s'unif
 contre les Espagnols, III. 357. usurpée sur la Mai-
 son de Cleves, III. 156. 161.
- Gueldres* (Renaud I. Duc de) mort en 1326. II.
 355.
- Renaud III. mort en 1371. II. 495. son maria-
 ge, II. 416.
- Edouard son fils tué en 1371. II. 465.
- Guillaume de Juliers son neveu mort en 1402.
 déclare la guerre à la France, II. 495.
- Arnoul d'Egmont mort en 1472. II. 595.
 606.
- Adolfe son fils tué en 1477. II. 606. 614.
- Charles son fils en différend avec l'Empereur,
 III. 59 82. meurt en 1537. III. 156.
- Guillaume de Cleves, V. Cleves.
- Guelfes* dans le parti du Pape, II. 309. V. Helpon.
- Guenilon*, V. Wenilon.
- Guérande* (traité de) II. 459.
- Guercelle* (Antoinette de Pons, femme de Char-
 les du Pleffis Liancourt de) morte en 1632. IV.
 59.
- Guercibi* tué en 1572. III. 307.
- Guerec*, V. Bretagne
- Gueret* (Jean) Jésuite banni du Royaume, III.
 477.
- Guerin* Ev. de Senlis mort en 1230. II. 287. 374.
 se trouve à la bataille de Bouvines, II. 243.
 Chancelier, II. 151.
- Guerin* Comte lapidé en 678. I. 452.
- Guerin* Avocat décapité en 1551. III. 185.
- Guerond* (Antoine) IV. 251.
- Guerre* de religion en France (la première) I. 369.
- Guerre*, service qu'y devoient les François, I. 530.
 comment elle se faisoit, II. 113.
- Guerres* particulieres entre Seigneurs, II. 110. sus-
 pendues, II. 452. défendues, II. 401. 451.
- Guerre* (Gratién) III. 21. 24.
- Guesclin* (Bertrand du) ses exploits, II. 453. 459.
 460. 461. 462. est fait Connétable, II. 466.
 meurt en 1380. II. 476. ses funerailles, II. 496.
- Guesle* (François de la) Ev. de Tours mort en 1614.
 III. 510.
- Jacques mort en 1612. III. 409.
- Guet* établi à Paris, IV. 349.
- Guetchat* pris par les François, IV. 260.
- Guette* (Gerard de la) meurt à la question en 1322.
 II. 401.
- Guëux* (ligue des) dans les Pays-Bas, III. 274.
- Guibez*, leur faveur, III. 3. 6.
- Guibuin* Ev. de Châlons mort en 993. II. 88. 166.
- Guiche* pris par les Anglois, II. 573.
- Guiche* (Diane d'Andouins épouse de Philibert de
 Grammont Comte de) aimée d'Henri IV. III.
 379. 386. 438. V. Grammont
- Guiche* (Philibert de la) mort en 1607. III. 347.
- Guienne* cédée à l'Anglois, II. 318. 356. 361. qui
 en est chassé, II. 575. revoltée pour les im-
 pôts, III. 473. IV. 387. V. Aquitaine, Bour-
 deaux.
- Guierche* (Georgette de la) noyé en 1591. III. 442.
- Guignard* (Jean) pendu en 1596. III. 477.
- Guilfort* (Dudley) décapité en 1553. III. 195.
- Guilain* (Saint) mort vers 680. bâtit un monastere ;
 I. 461.
- Guilain* (Saint) prises de cette ville , IV. 318. 319.
 395. 397.
- Guillard* (Charles) Ev. de Chartres mort en 1572.
 III. 626.
- Guillard* (Louis) mort en 1565. III. 242.
- Guillard* du Mortier, c'est du Montier, III. 240.
- Guillaume* de Macon Ev. d'Amiens, II. 548. mort
 en 1308.
- Guillaume* Ev. de Nevers mort en 1221. II. 381.
- Guillaume* Ev. d'Orange se croise, II. 154.
- Guillaume* d'Auvergne Ev. de Paris mort en 1248.
 II. 307. 375. 380
- Guillaume d'Aurillac* Evêque de Paris mort en 1310.
 II. 548.
- Guillaume* Archev. de Rheims, II. 207.
- Guillaume* Archev. de Sens, II. 70.
- Guillaume* Archev. de Tyr mort en 1129. II. 380.
- Guillaume* de Montlaur Ev. de Valence mort en
 1275. II. 381.
- Guillaume* Abbé de S. Benigne, II. 115. 116.
- Guillaume* fonde le Val des Écoliers, II. 378.
- Guillaume* Roi d'Ecosse mort en 1214. II. 206.
- Guillaume* I. bâtard de Normandie, sa minorité ;
 II. 136. 137. 139. 140. son mariage, II. 141.
 fait la conquête de l'Angleterre, II. 148. 149.
 I. 26. cède la Normandie à son fils, II. 150. éta-
 blit la paix de Dieu, II. 214. meurt en 1087. II.
 152.
- Guillaume* I. dit le Mauvais Roi de Sicile mort en
 1166. II. 137. 200. 202. 220.
- Guillaume* II. dit le Bon Roi de Sicile meurt en 1189.
 II. 220.
- Guillaume* II. Roi d'Angleterre, II. 152. meurt en
 1100. II. 158.
- Guillaume* III. de Nassau Prince d'Orange, Roi
 d'Angleterre. IV. 329. élu Stathouder, IV.
 352. 365. son mariage, IV. 396. ses exploits,
 IV. 358. 368. 376. 380. 385. 387. 390. 394. 396.
 398. 430. 432. 433. 436. 439. 441. 446. détrône
 son beau-pere, IV. 419. 421. proclamé Roi d'An-
 gleterre, IV. 423. foumet l'Irlande, IV. 423. 429.
 431. Joye que donne un faux bruit de sa mort,
 IV. 429. s'oppose à la paix, IV. 436. évite une
 conspiration, IV. 441. reconnu par la France,
 IV. 448. traverse l'avènement de Philippe V. au
 Trône d'Espagne, IV. 456. 457. meurt en 1702.
 IV. 460.
- Guillaume*, ou plutôt Henri d'Angleterre, petit-fils
 de Jean sans Terre, tué en 1271. son mariage,
 II. 452.

- Guillaume* Fiérabras, ses conquêtes, II. 139.
Guillaume, dit le Breton, II. 289. *V.* Arques, Hollande, Ypres.
Guillebaud Duc des Transjurains tué en 643. I. 441.
Guillebert Ev. de Cologne mort en 889. II. 36.
Guillermins, origine de cet Ordre, II. 188.
Guimaraens (Edouard de Portugal Duc de) mort en 1540. III. 350.
Guinegaste (bataille de) II. 616. III. 70.
Guines, hommage rendu pour ce Comté à la France, II. 223. pris par les Anglois, II. 436. leur est cédé, II. 449. donné au Duc de Bourgogne, II. 594. pris par les François, III. 212. origine de ses Comtes, II. 58.
Gvines (Adolfe Comte de) II. 59. son mariage, II. 88.
 — Foulques se croise, II. 156. *V.* Brieenne
Guiscard (Louis de) mort en 1720. IV. 439. 441. 463.
Guischaud, signification de ce nom, II. 142. *V.* Robert, Roucy
Guise prise par les Impériaux, III. 146. érigée en Duché, III. 170.
Guise (Claude de Lorraine Duc de) ses exploits, III. 76. 82. 96. 106. 159. 165. au sacre d'Henri II. III. 175. meurt en 1550. III. 184.
 — François son fils, ses exploits, III. 165. 167. 182. 191. 197. 207. 210. 212. 258. 264. sa maniere de faire la guerre, I. 25. sa faveur sous Henri II. III. 176. aimé des Peuples, 182. Lieutenant - Général du Royaume, 211. son caractère, 224. son autorité sous François II. III. 225. 228. conspiration contre lui, III. 232. nommé conservateur de la Patrie, 235. s'éloigne de la Cour, 251. blessé à Vassy, 253. revient à la Cour, 253. assassiné en 1563. 264.
 — Henri I. son fils, III. 511. offre une armée à Henri III, contre Charles neuf, III. 316. ses exploits, III. 289. 380. 388. balafré, 335. son mariage, III. 297. Chef de l'exécution de la Saint Barthelemi, III. 306. forme la ligue, 340. s'en fait déclarer Chef, III. 627. traite avec l'Espagne, III. 369. 373. ses vues sur la Couronne, 341. 371. se déclare pour la ligue, III. 374. 376. hâi du Roi, 394. 395. fait faire les barricades, 388. 389. 390. 391. assassiné en 1588. III. 397.
 — Charles son fils mis en prison, III. 398. 404. s'en sauve, 441. nommé Roi de France par les Espagnols, 456. 461. 462. reconnoit Henri IV. III. 475. Gouverneur de Provence, 481. 488. 578. son mariage, 591. ses intrigues sous la minorité de Louis treize, IV. 1. 4. 9. 14. 17. 18. 30. 47. 49. conduit la Reine d'Espagne, IV. 42. 43. ses exploits, IV. 53. 85. 100. Chevalier du S. Esprit, IV. 81. mort en 1640.
 — Henri II. son fils, dans le parti du Comte de Soissons, IV. 224. 225. Chef des Révoltés de Naples, IV. 272. pris prisonnier, IV. 280. mis en liberté retourne à Naples sans succès, IV. 317. mort en 1664.
Guise (Louis de) son frere Duc de Joyeuse mort en 1654. IV. 301.
 — Louis - Joseph son fils mort en 1671. son mariage, IV. 328.
Guise (Catherine de Lorraine-) morte en 1596. épouse le Duc de Montpensier, III. 298. ses projets pour la ligue, III. 390. 427. 431.
 — Charles Cardinal, dit de Lorraine Archev. de Reims, III. 224. 636. son caractère, III. 225. sacre Henri II. III. 175. François II. III. 227. Charles IX. III. 247. dirige les Finances, III. 226. renvoye ceux qui demandoient de l'argent, III. 229. conspiration contre lui, III. 232. ses négociations, III. 204. 214. redouté du Pape, III. 260. 623. finit le concile de Trente, III. 269. 624. sa fierté, III. 271. 274. ses vues avec les Huguenots, III. 237. 250. 251. en intelligence avec l'Espagne, III. 217. empoisonné en 1574. III. 332.
Guise (D. Claude de) mort en 1612. empoisonne le Card. de Lorraine, III. 332.
 — François Grand Prieur mort en 1563. III. 224.
 — François - Alexandre - Paris Chevalier mort en 1614. IV. 9. tue le Baron de Luz en Duel, IV. 18. 19.
 — Louis Card. III. 367. 636. assassiné en 1588. III. 398.
 — Louis Cardinal Archev. de Sens mort en 1578. III. 636.
 — Louis Cardinal, mort en 1621. ses intrigues, IV. 51. 68. 85. 95.
 — Louise - Marguerite morte en 1631. épouse le Prince de Conti, III. 427. 581. IV. 19. épouse Bassompierre, IV. 29. ennemie de Richelieu, IV. 160. exilée, IV. 162. *V.* Aumale, Chevreuse, Elbœuf, Joyeuse, Lorraine.
 — Marie épouse le Roi d'Ecosse, III. 147. tutrice de sa fille, III. 159. Régente, III. 118. 231. morte en 1560.
Guissent, *V.* Guiche.
Guिताut (François de Comminges de) mort en 1663. IV. 293.
 — Pierre, mort en 1619. ses exploits, III. 374.
Guiton (Jean) Maire de la Rochelle, IV. 143.
Guित्रy, *V.* Chaumont.
Gundeberge Reine de Lombardie, I. 421.
Gunderic Roi Vandale, I. 181. 191. 199.
Gundicaire Roi Bourguignon, I. 183. tué en 455. I. 210.
Gundioche Roi Bourguignon, I. 231. 236. sa mort en 474. I. 243. 251. *V.* Gondioche.
Gundwore Patrice, I. 244.
Guron, ses négociations, IV. 169. 179.

Guyman (Eléonore de) empoisonnée, II. 461. *V. Dominique.*
Gusman négocie la paix de Crepi, III. 155.
Gustave Vasa ou Ericson Roi de Suede mort en 1560. introduit le Luthéranisme dans ses Etats, III. 150. 569.
Gustave Adolphe Roi de Suède, ses exploits, IV. 159. tué en 1632. IV. 174.
Gutenberg (Jean) invente l'Imprimerie, II. 569.
Guy Ev. du Puy, II. 120.
Guy de Noyers Archev. de Sens fait chasser les Juifs, II. 213, 253.
Guy (Bernard de) Ev. de Lodève, II. 545.
Guy Duc de Spolette, II. 22. se fait déclarer Empereur, I. 39. 44. obligé de se cacher, II. 46. 120. meurt en 899. II. 48.
Gay de Lusignan mort en 1194. Roi de Jérusalem, II. 217. le devient de Chypre, II. 223.
Guy fils de Berenger tué en 968. II. 87. *V. L'omoges, Montlheri, S. Pol, Rochefort, Soissons, Thouars, Toscane*
Guyemans ami de Childeric, I. 234. 361. ménage son retour, I. 238. 361.
Guyonark Vicomte de Leon tué en 824. I. 537.
Guyonelle, *V. Anglure*
Guzman, *V. Guzman.*
Gyac (Pierre de) trahit le Duc de Bourgogne, II. 532. favori de Charles sept, II. 554. est fait mourir en 1426. II. 555.
Gyé (Pierre de Rohan de) mort en 1513. ses exploits, III. 6. 55. son procès, III. 33. 55.
 — Jacqueline sa petite-fille morte en 1586. veuve de François d'Orléans Marquis de Rothelin, III. 284.

H.

H*A*, construction de ce Château, II. 577.
Habillemens changés, II. 461. réglés pour tous les Etats, II. 371.
Hachette (Jeanne) sa valeur, II. 605.
Hadvige, *V. Avoye*
Haen (de) ses exploits, IV. 357.
Haeren (Van) Plénipotentiaire à Rixwick, IV. 1444.
Hagembach, ses exactions, II. 603. décapité en 1475. II. 608.
Hagen (Jean-Louis de) Ev. de Treves mort en 1556. III. 191.
Haguenaus secouru, IV. 386. pris IV. 463. 472.
Haibalus empoisonné, II. 547.
Hainaut réuni à la Flandre, II. 556.
Hainaut (Rainier II. Comte de) mort en 917. II. 53. se révolte contre Zuentibold, II. 47. est fait Duc de Lorraine, II. 52. *V. Lorraine, Louvain.*
 — Rainier IV. son petit-fils au Long-Col mort en 977. II. 72. exilé, II. 84. 89. il étoit neveu de Gisalbert
Hainaut (Rainier V. de) son fils mort en 1013. se rétablit, II. 90. son mariage, II. 106. 107.
 — Rainier VI. son fils mort en 107. II. 149.
 — Richilde sa fille morte en 1086. ayant épousé Baudouin VI. Comte de Flandre, le Hainaut passa à leur second fils, II. 149.
 — Baudouin II. de Flandres mort en 1098. s'en tient au Hainaut, II. 149. se croise, II. 156.
 — Baudouin III. son fils mort en 1133. II. 182.
 — Baudouin IV. mort en 1171. son mariage, II. 252.
 — Baudouin V. mal nommé Guillaume devient Comte de Flandres VIII. du nom par son mariage mort en 1195. II. 208. 252. *V. Flandres.*
 — Jean d'Avègne son arrière-petit-fils mort en 1257. II. 311.
 — Jean II. son fils mort en 1304. II. 343. hérite de la Hollande & de la Frise, II. 355. s'empare de la Zelande, II. 361.
 — Guillaume I. son fils mort en 1337. II. 401 404. 411. 415.
 — Guillaume II. son fils mort en 1345. son mariage, II. 416.
 — Marguerite sa sœur morte en 1356. seconde femme de l'Empereur Louis de Bavière eut pour fils
 — Albert de Bavière mort en 1404. II. 492.
 — Guillaume son fils, son mariage, II. 508. se mêle des affaires de France, II. 514. 526.
 — Jacqueline sa fille morte en 1456. II. 508. ses mariages, II. 535. 555. cède ses Etats au Duc de Bourgogne, II. 556.
Hainaut (Habelle de) épouse Philippe - Auguste, II. 208. 252. traverse qu'elle effraye, II. 215. 283. meurt en 1190. II. 219. 285.
 — Philippe épouse Edouard III. Roi d'Angleterre, II. 404. défait les Ecois, II. 427. sauve les Bourgeois de Calais, II. 428. morte en 1369.
Hainaut - Avesnes (Jean de) mort en 1356. II. 404.
Hainaut - Bavière (Jean de) Ev. de Liège mort en 1421. en guerre avec ses sujets, II. 514.
 — Marguerite morte en 1423. son mariage, II. 492. *V. Valois*
Halberstadt pris sur les Protestans, IV. 125. sécularisé, IV. 282.
Halez (Alexandre de) mort en 1245. II. 380.
Hall Jésuite complice de Garnet, III. 577.
Hallé (François) Avocat Général jusqu'en 1476. II. 622.
Hallier, *V. Hôpital.*
Hallifax (Georges Savil Marquis d') ses négociations, IV. 366. 322.
Halloix (Pierre) mort en 1656. IV. 250.
Haller (François de Montmorenci de) tué en 1593. III. 584.

- Halluin*, V. Maignelai, Pienne, Schomberg.
Hain, prises de cette ville, II. 518 612. III. 209. 212. 215. 482.
Hamur Souverain de Barcelone, I. 511.
Hambourg prise par les Normands, II. 8. V. Adelingau.
Hamil on défait, IV. 423. tué en 1676. IV. 391.
Hammond (Henri) mort en 1660. IV. 523.
Hanse pris par les François, IV. 258.
Hangeſt de Hugueville (Jean de) mort en 1415. décapité, I. 518.
Hangeſt-Troi (Jean de) étranglé en 1570. III. 258.
Hanover érigé en Electorat, IV. 433. V. Brunſwick.
Harald s'empare de l'Angleterre & est tué en 1067. II. 148.
Harangs (Journée des) II. 556.
Haracourt forcé dans Dourlens, III. 483.
Haracourt (Guillaume de) Ev. de Verdun mort en 1500. est mis dans une cage de fer, II. 600.
Harcourt (Geoffroi d') II. 425. 439. tué en 1356. II. 442.
 — Jean IV. son frere, II. 425. tué en 1346. II. 426.
 — Jean V. son fils décapité en 1356. II. 439.
 — Louis son frere mort en 1388. II. 439.
 — Guillaume son frere mort en 1400. II. 439.
 — Jean VI. son petit neveu mort en 1452. II. 490. 497. 552.
 — Jacques son cousin tué en 1428. II. 552.
 — François mort en 1705. IV. 293.
 — Henri son fils mort en 1718. IV. 452.
Harcourt (Henri de Lorraine Comte d') mort en 1666. IV. 178. 312. ses exploits, IV. 195. 201. 210. 213. 218. 261. 268. 288. 289. 293. 303.
Harderwick se rend aux François, IV. 363. évacué, IV. 376.
Hardouin Comte, II. 27.
Hardouin (Jean) mort en 1729. IV. 523.
Haregonde femme de Clotaire, I. 390.
Harſeur, prises de cette ville, II. 425. 525. 574. (combat d') II. 526.
Harli (Achilles de) Premier Président, III. 363. 482. mis à la Bastille, III. 400. contraire aux Jéfuites, III. 561. se demet, IV. 2. 11. mort en 1616.
 — Nicolas - Auguste son arriere - petit fils mort en 1704 ses négociations, IV. 436. 444.
Harlai Charvallon (François de) Archev. de Rouen mort en 1653. IV. 242.
 — Jacques mort en 1630. ses intrigues, III. 368. 426.
Harlai Sanci (Achilles de) Ev. de S. Malo, IV. 191. mort en 1646.
 — Nicolas mort en 1629. ses négociations, III. 353.
Harlem érigé en Evêché, III. 217.
Harman (Jean) ses exploits, IV. 372.
Haro, origine de ce nom, II. 52.
Haro (Louis de) mort en 1661. IV. 326. 329.
Hartz pris par les Alliés, IV. 442.
Harwich Roi de Norwege, II. 148.
Harzan (bataille de) IV. 419.
Harbourg, origine de cette Maison, II. 89.
Harbourg (Clémence de) morte en 1301. son mariage, II. 339. V. Autriche, Rodolphe
Nascheric Ev. de Paris défend sa ville, II. 37.
Harſou occupé par les Normands, II. 33.
Harſon se soumet à Charlemagne, I. 501.
Hasselaer (Gerard) excite les Hollandois à se défendre, IV. 365.
Hasselt se rend à l'Ev. de Munster, IV. 363.
Hasslein ravage la France, II. 7.
Hatton Archevêque de Mayence mort en 913. II. 48.
Hatton Evêque Mathématicien, II. 116. V. Poitiers.
Havard, V. Hovard.
Haucut protege Urbain VI. à Rome, II. 474.
Havide, son mariage, II. 71. 83. V. Avoye.
Havre de Grace, IV. 438. pris par les Huguenots, III. 255. ôté aux Anglois, III. 267. reste à la ligue, III. 392. reconnoit Henri IV. III. 471.
Hausſimont défait le Seigneur de la Jaille, III. 202.
Hautain, ses exploits, IV. 363.
Haute - Fontaine défend S. Jean d'Angeli, IV. 94.
Hautefort (Gilbert de) mort en 1569. III. 272.
 — Edme, III. 398. 406. tué en 1589. III. 409.
Hauteville (Isabelle de) morte vers 1612. épouse le Card. de Chatillon, III. 626.
Hauteville (Tancrede de) conquêtes de ses fils, II. 137.
Hautin Medecin, III. 515.
Hautpouy, de qui relève ce château, II. 334.
Haye (Jean de la) sa mémoire rétablie, III. 337.
 — Jacques, ses exploits, IV. 374.
 — Jean mort en 1661. IV. 522.
Hazard (Denise) épouse de Chatel, III. 477.
Hebert (François) Evêque d'Agen mort en 1728. IV. 511. V. Maine, Vermandois.
Heſſor Patrice de Marseille tué en 671. I. 447.
Heemskerke (Jacob de) tué en 1607. III. 590.
Hegire, façon d'en compter les années, I. 421.
Heidan (Abraham) mort en 1678. IV. 523.
Heidelberg prise par les François, IV. 421. saccagée, IV. 435. abandonnée. IV. 477.
Heinsius (Daniel) mort en 1655. IV. 523.
Heijſler, ses exploits, IV. 477. 480. 483.
Helene morte en 327. mere de Constantin le Grand, répudiée, I. 111.
Helene morte vers 360. épouse Julien, I. 135.
Helene femme de Mainfroi, II. 321.

- Helene* (Ile Sainte) prise, IV. 373. V. Vic.
Helgaud sçavant, II. 166.
Heloise morte en 1163. II. 264.
Helphidius Orateur, I. 330. V. Velphon.
Helvétians saccagés par Vitellius, I. 68. V. Suiffes.
Hemeri (Michel Particelli d') mort en 1650.
 IV. 190. 255. hai des peuples, IV. 265. 273.
 276.
Heming Roi de Dannemarck meurt en 812. I. 516.
Hendrvot, nom des Rois Bourguignons, I. 147.
Heue tué en 1347. II. 427.
Hennebond défendue, II. 422. prise, III. 430. 435.
Hennaquin (Pierre) mort en 1577. III. 319.
Hennuyer (Jean) Evêque de Lisieux mort en 1578.
 III. 310.
Henri Ev. d'Albe mort en 1188. II. 266.
Henri Archev. de Reims mort en 1175. II. 287.
Henri Ev. de Senlis, I. 215. 254.
Henri Ev. de Sens mort en 1144. II. 186.
Henri Moine sçavant, II. 68. 69.
Henri Hérétique mis en prison, II. 197. 263.
Henri de Flandres Emp. de Constantinople se croi-
 se, II. 231. devient Empereur, II. 233. meurt en
 1216. II. 247.
Henri de Bourgogne mort en 1112. fouche des Rois
 de Portugal, II. 194.
Henri Roi de Portugal, III. 350. meurt en 1580 III.
 351.
Henri I. de Saxe Roi de Germanie, son mariage,
 II. 51. se révolte contre Conrad, II. 52. lui
 succede, II. 53. meurt en 936. II. 62.
Henri I. Roi d'Angleterre, II. 158. ses défaites,
 II. 177. 179. la Normandie lui reste, II. 180.
 ses inquiétudes, II. 181. meurt en 1133. II.
 187.
Henri I. Roi de Castille mort en 1217. II. 315.
Henri I. Roi de France associé à la Royauté,
 II. 128. 134. Tuteur du Duc de Normandie, II.
 136. ses expéditions, II. 140. 141. 142. sa mort
 en 1060. II. 143. ses femmes & enfans, II. 143.
 144.
Henri I. Roi de Navarre, V. Champagne, (Henri
 III.)
Henri II. de Baviere Empereur, mort en 1014.
 II. 121. 122. 126.
Henri II. Roi d'Angleterre dénouille son frere,
 II. 205. prétend le Comté de Toulouse, II. 202.
 ses démêlés avec l'Archevêque de Cantorberi,
 204. 205. 206. 212. révolte de ses enfans, 206.
 218. 219. fait la paix avec la France, 206. 207.
 217. 218. 219. meurt en 1189. 219.
Henri II. bâtard de Castille dépouille son frere du
 Royaume, II. 461. 467. empoisonné en 1379.
Henri II. Roi de France manque Perpignan,
 III. 159. biens qu'il dissipe, III. 170. son sacre,
 III. 175. ses qualités, III. 175. 219. déclare la
 guerre à Charles V. III. 188. se ligue avec les
 Protestans d'Allemagne, III. 189. avec le Pape,
 III. 204. lui déclare la guerre, 206. fait la paix,
 214. contributions volontaires de ses sujets après
 la bataille de Saint Quentin, 210. renonce à
 l'alliance du Turc, 217. tué en 1559. III. 218. ses
 enfans & sa femme, 134. 135. 219. 221.
Henri II. Roi de Navarre, V. Albret (Henri d')
Henri III. de Franconie Empereur mort en 1056.
 II. 139. 142.
Henri III. Roi d'Angleterre traite avec Louis huit,
 II. 246. 247. 291. battu à Taillebourg, 309. traite
 avec Saint Louis, 316. 318. brouillé avec ses
 sujets, II. 319. son mariage, 327. meurt en
 1272. II. 334.
Henri III. Roi de Castille mort en 1406. épouse Ca-
 therine de Lancastrre morte en 1418. II. 472.
 494.
Henri III. Roi de France, III. 219. ses exploits,
 III. 285. 290. 312. conseille la Saint Barthelemy,
 III. 304. élu Roi de Pologne, 306. 314. 315. 316.
 324. 326. 333. est sacré & se marie, III. 332. ses
 favoris, III. 329. 334. 358. ses maitresses, 308. 316.
 331. ses dévotions, 367. 382. ses amusemens, 382.
 ses dépenses & impôts excessifs, III. 346. 350.
 357. 358. 367. 368. 381. 382. contraint de les di-
 minuer, 373. se forme une garde de 45. III. 383.
 fait la guerre aux huguenots, III. 331. 337. 346.
 se fait Chef de la ligue, III. 342. établit l'ordre
 du S. Esprit, III. 351. perd sa sœur dans l'esprit de
 son mari, III. 354. sa haine pour le Duc de Gui-
 se, III. 394. 395. le fait assassiner, 397. sort de Pa-
 ris ensuite des Barricades, III. 390. révolte de son
 Royaume contre lui, III. 399. se reconcilie avec
 le Roi de Navarre, III. 405. cité à Rome, 405.
 bloque Paris, 409. est assassiné en 1589. III. 409.
 joye que cause sa mort, III. 416.
Henri IV. Empereur fils d'Henri III. mort en 1106.
 II. 142. 162. perd les prérogatives de l'empire sur
 les bénéfices, II. 153. 258.
Henri IV. Roi d'Angleterre va faire la guerre en
 Afrique, II. 497. exilé. II. 504. usurpe la Cou-
 ronne, II. 505. son mariage, II. 507. meurt en
 1413. II. 523.
Henri IV. Roi de Castille mort en 1474. II. 589.
 600.
Henri IV. Roi de France, son caractère, III. 418.
 495. 518. 519. 556. 609. épouse Marguerite de Va-
 lois, III. 303. sa conduite avec elle, 354. 368. son
 mariage dissout, III. 514. ses amours, 379. 386.
 311. 513. 521. 571. 596. 599. épouse Marie de
 Medicis, III. 521. 532. ses chagrins domestiques,
 III. 564. contraint d'abjurer, 310. 318. 320. se
 sauve de la Cour, & reprend le huguenotisme,
 III. 329. 336. ses exploits, 344. 345. 377. 379.
 383. 385. refuse de se faire Catholique, III. 372.
 376. Bulle contre lui, III. 378. se reconcilie avec
 Henri trois, III. 404. 409. succede à la Couronne,
 III.

- III. 414. Provinces de son parti, 421. defunion de ses Capitaines, III. 436. monitoires contre lui III. 439. fait abjuration, 459. 460. 462. 466. le fait sacrer, III. 468. s'il eut part à l'assassinat du Duc de Guise, 460. introduit dans Paris, 469. abfous par le Pape, III. 484. conipirations contre lui, III. 465. 476. 523. 604. danger qu'il évite, III. 581. dilfipe les méconrens, 573. fon domaine réuni à la Couronne, III. 584. bâtimens qu'il fait faire, III. 565. en guerre avec l'Espagne, 476. fes projets contre la maifon d'Autriche, III. 493. 572. 597. s'unit aux Proteftans d'Allemagne, III. 603. reçoit une Ambaffade des Turcs, 535. en guerre avec le Duc de Savoye, III. 528. 534. prognostiques de fa mort, III. 605. est affaffiné en 1610. III. 607. fes funerailles, IV. 3.
- Henri V.* Empereur fils d'Henri VI. foulevé contre fon pere, II. 162. excommunié, 179. 180. abandonne les investitures, II. 181. 259. 260. meurt en 1125. II. 182. 188.
- Henri V.* Roi d'Angleterre, II. 523. fait la guerre en France, II. 524. 528. 531. 532. 533. meurt en 1402. II. 337.
- Henri VI.* de Souabe Empereur, fon mariage, II. 200. 220. retient Richard d'Angleterre prifonnier, II. 224. fon Couronnement ignominieux, II. 267. excommunié, 263. fait affaffiner l'Evêque de Liège, II. 286. meurt en 1198. II. 226.
- Henri VI.* Roi d'Angleterre proclamé & couronné Roi de France, II. 537. 561. fon mariage, II. 570. fon Royaume révolté contre lui, II. 572. 576. 580. mis en liberté, II. 602. tué en 1471. III. 4.
- Henri VII.* de Hefse Empereur mort en 1247. II. 310. 311.
- Henri VII.* de Luxembourg élu Empereur, II. 366. fe ligue contre la France fans effet, II. 355. empoifonné en 1313. II. 368.
- Henri VII.* Roi d'Angleterre, fon extraction, II. 537. devient Roi, III. 4. fait une defcente en France, III. 13. fon mariage, 75. meurt en 1509. III. 62.
- Henri VIII.* Roi d'Angleterre, fes guerres avec la France, III. 67. 72. 79. 102. 164. fes entrevues avec François I. III. 90. 134. fe ligue avec lui, III. 114. 122. 130. fa politique, III. 90. répudie fa femme, III. 128. 135. fouffrait fon Royaume au Pape, III. 136. fes cruautés pour appuyer fon fchifme, III. 148. 156. meurt en 1547. III. 169.
- Henri* fils de Louis quatre, II. 81.
- Henri* fils de Philippe I. II. 165.
- Henri* fils de Louis VI. mort en 1175. II. 190. 191.
- Henri* fils de Frederic fecond, II. 314.
- Henri* d'Angleterre fils d'Henri III. II. 105. meurt en
- 1183; II. 214. *V.* Montbelliard, Namur, Normandie, Saxe, Vifco.
- Henriciens* hérétiques, II. 197. 203.
- Henriette - Marie* bâtarde d'Henri IV. morte Abbeffe de Chelles en 1629. III. 609.
- Henriette - Marie* de France, fon baptême, IV. 27. époufe le Roi d'Angleterre, IV. 110. 113. 119. follicite le retour de fa mere, IV. 207.
- Henriette* d'Angleterre époufe le Duc d'Orleans, IV. 332. meurt en 1670. IV. 351.
- Héracée* laccagée, I. 248.
- Heracléon* Empereur mort en 641. I. 440.
- Heraclian* tue Stilicon, I. 173. est tué en 412. I. 185.
- Heraclius* Empereur mort en 642. I. 242. 415.
- Heraclius* Eunuque mafacré en 454. I. 228. 229.
- Heradius* martyrisé, I. 296.
- Herbaud* (Raymond Pheiffpeaux d') mort en 1629. IV. 127.
- Herbeftain* Général Heflois, IV. 230.
- Herbert*, fes exploits, IV. 422. 423. 428.
- Herbeville* foumet la Tranfilvanie, IV. 473.
- Hercule* Ogmiem Dieu Gaulois, I. 268. adoré en Germanie, I. 19. (le camp d') rebâti, I. 242.
- Herem* (Gafpard de Montmorin de Saint) mort en 1593. III. 404.
- Herennius Galius*, fes exploits, I. 72.
- Hérétiques* brûlés, II. 213. 239. 265. 266. III. 107. 168. 183. jugés par des féculiers, I. 312. rigueur de l'Eglife contre ceux qui les avoient pourfuivi, I. 313.
- Herold* Roi de Dannemarck, I. 516. chaffé du Royaume, I. 532. 533. 538.
- Herifal* bâti, I. 509.
- Herivaux*, fondation de cette Abbaye, II. 288.
- Hertin* (Jean-Ulric) IV. 250. *V.* Montreuil.
- Hermant* (Godefroi) mort en 1690. IV. 522. *V.* Bade, Suabe, Verdun.
- Hermegile*, Roi des Varnes, I. 381.
- Hermenberge* époufe Thierry Roi de Bourgogne, I. 414. *V.* Namur.
- Hermenfroi* Roi de Turinge meurt en 551. I. 378. 379.
- Hermenfroi* tue Ebroin, I. 454.
- Hermengarde* femme de Charlemagne répudiée, I. 496. 499.
- Hermengarde* femme de Louis le Débonnaire, I. 533. 546. meurt en 818. I. 545. 557.
- Hermengarde* femme de Lothaire morte en 851. I. 536.
- Hermengarde* époufe Bofon, II. 22. *V.* Lorraine
- Hermeniglaie* Prince Goth étranglé en 585. I. 327. 407.
- Hermoyne* de Sparte, III. 38.
- Hermenrade* femme de Charles le Chauve, II. 5. 25. meurt en 869. II. 18.

- Hermieres*, fondation de cette Abbaye, II. 288.
Hermigaire Roi Sueve se noye, I. 199.
Hermite (Pierre l') prêche la Croisade, II. 154. 155.
Hermites de la pénitence de N. S. institués, II. 337. V. Moines.
Hermund tres, où ils étoient situés, I. 37. 40. 65.
Hernicule épouse le Comte de Guînes, II. 88.
Herode Archelaus exilé à Vienne, I. 59.
Heroet (Jean) financier banni, III. 55.
Heros Archev. d'Arles, I. 314. 317. 374.
Herouval (Yvon d') II. 316.
Hereye Abbé de Redon empoisonne Guerec, II. 105.
Herpin conspire contre Clotaire, I. 418.
Herpin Duc des Transjurains tué en 614. I. 418.
Herpsfort érigé en Evêché, I. 522.
Herta Déesse des Germains, I. 19. 20.
Hertré défait les Ligueurs, III. 428.
Hervé Archev. de Reims raccommode Charles le Simple avec ses Sujets, II. 53, couronne le Roi Robert, II. 54. 115. meurt en 922, II. 54. sçavant II. 116.
Hervé Archev. de Sens, II. 49.
Hervé Abbé de S. V. Gor. II. 204.
Hesdin, prises de cette ville, II. 612. III. 117. 129. 191. cédé à l'Empereur, III. 117. 129. ruiné, III. 193.
Hesdin-fert ou nouveau, bâti, III. 197. pris par les François, IV. 210.
Hesse Cassel (Herman de) Archev. de Cologne mort en 1508. II. 607.
 — Philippe I. Landgrave son petit neveu mort en 1567. obtient la liberté de conscience en Allemagne, III. 137. 168. mis en prison, III. 178. en liberté, III. 190.
 — Maurice son petit-fils mort en 1632. III. 554.
 — Guillaume V. son fils meurt en 1637. IV. 202.
 — Charles son petit-fils mort en 1730. IV. 433.
 — Frederic son fils mort en 1751. ses exploits, IV. 462. Roi de Suede, IV. 203. V. Henri VII.
Hesse Darmstadt (Louis Landgrave de) petit-fils de Philippe I. mort en 1626. IV. 7.
 — Georges son arrière petit-fils tué en 1705. ses exploits, IV. 442. 436. 470. 471.
Hesus Dieu Germain, I. 19. & Gaulois, I. 258.
Heukelum se rend aux François, V. 363.
Heures canoniales instituées, I. 284.
Heurte (action de) IV. 478.
Heusler commande en Hongrie, IV. 419. 433.
Heussen pris par les François, IV. 361.
Heussenstein (Sebastien de) Ev. de Mayence mort en 1555. III. 191.
Hierarchie de l'Eglise, I. 269.
Hieres, fondation de ce Monastere, II. 288.
Hiesmes (Geir) bâtard de Normandie Comte d', II. 138.
Hiesmes (Gislebert d') son fils affaîné en 1035. II. 138.
Higinus Ev. de Cordoue Priscillianiste, I. 311. V. Hygin.
Hilaire Pape mort en 467. I. 335. 349.
Hilaire Evêque d'Arles mort en 449. dépose Chelidonius, I. 301. ne peut soutenir son droit de Primatie, I. 315. abandonne les Pelagiens, I. 318.
Hilaire Evêque de Narbonne dispute la Primatie, I. 315.
Hilaire, Eveque de Poitiers, I. 319. 347. déposé, I. 300. anathématisé Liberius, & est exilé, I. 309. conciles où il assista, I. 310. revient en Gaules & meurt en 368. I. 310. ses ouvrages, I. 143. 319. 330.
Hilaire (de Saint) IV. 386.
Hildebert Archevêque de Mayence mort en 939. II. 62.
Hildebert Archevêque de Tours mort en 1136. II. 287.
Hilibrand, V. Gregoire VII, Spolette, Suabe] *Hildegarde* épouse de Charlemagne, I. 499. 519. meurt en 783. I. 504. 519.
Hildegarde fille de Charlemagne, I. 518.
Hildegarde fille de Louis le Débonnaire, I. 546. II. 38.
Hildeman Evêque de Beauvais mort en 842. II. 69.
Hilderic Roi Vandale massacré en 533. I. 380.
Hildernissin (Guillaume de) ses erreurs, III. 35.
Hildetrude bâtarde de Charlemagne, I. 518.
Hilduin Evêque de Liege puis de Milan infidele à son Roi, II. 115. 116.
Hilduin Abbé de Saint Denis, en écrit la vie, II. 63. chassé de la Cour, I. 540. V. Saumur.
Hilliere (Polastron de la) III. 453.
Hilmetrude femme de Charlemagne, I. 518.
Himmerit fils de Theoderic, I. 222.
Hincmar Ev. de Laon, ses malheurs, II. 19. réhabilité, II. 27. ses œuvres, II. 68.
Hincmar Archev. de Reims, II. 11. 18. 26. sa fermeté contre le Pape, II. 16. 18. 23. 65. sa rigueur, II. 19. 67. Régent du Royaume, II. 18. sa doctrine, II. 64. 67. 68. sa mort en 883. II. 35.
Hire (Etienne Vignoles de la) II. 552. 562. 565. meurt en 1442. II. 568.
Hlberg (Suidgard Comte de) I. 479.
Hlwer, V. Froid
Hobbes (Thomas) mort en 1679. IV. 523.
Hocx, jeu défendu, IV. 418.
Hochen, V. Oger
Hochsted (batailles de) IV. 467. 469.
Hocquincourt (Charles de Monchi d') tué en 1653. ses exploits, IV. 289. 304. 305. 313. 316.
 — Gabriel son fils tué en 1675. IV. 380.
Hoesbourg pris par les François, I. 479.

- Hocel*, V. Bretagne
Hogue Saint Vaast, descente des Anglois en ce lieu, II. 425.
Hohenzollern cédé à l'Elect. de Brandebourg, IV. 283.
Hobenzollern (Jean-Georges Comte de) IV. 7.
 — Frederic-Guillaume son petit fils, IV. 477.
Holland (Rich Comte de) décapité en 1628, ses négociations, IV. 110. 119. 127
Hollande unie au Hainaut, II. 355. à la Flandre, II. 556 tige de ses Comtes & leur autorité, II. 15.
Hollande (Thieri Comte de) tige de cette maison, II. 15.
 — Florent mort en 1062. II. 150.
 — Guillaume II. élu Empereur, II. 311. meurt en 1255. II. 317.
 — Florent V. meurt en 1297. II. 316. 355.
 — Jean I. mort en 1299. II. 355.
Hollandois se revoltent contre l'Espagne, III. 357. font une treve, III. 588. 593. concluent leur paix, IV. 282. leur alliance avec la France, IV. 122. 177. 187. 196. 222. 335. 341. en deviennent jaloux, IV. 261. 336. 346. 347. s'attirent les armes de Louis XIV. IV. 351. *suiv.* s'affoient contre lui, IV. 405 font la paix, IV. 492. s'opposent à Philippe V. IV. 457. 460. V. Pays-Bas
Hollates, V. Saxons
Holstein (Joachim Ernest II. Comte de) mort en 1700. IV. 382.
Holstein (Luc) mort en 1661. IV. 250.
Hombourg pris par les François, IV. 493.
Homicides rachetables pour de l'argent, I. 529.
Hommages, comment ils se rendoient, II. 268.
Hommes d'armes, leur fin, III. 108.
Hommes d'intelligence hérétiques, III. 35.
Hornesfch force les lignes des François IV. 472.
Honfleur rendu par les Anglois, II. 574. enlevé à la Ligue, III. 423.
Hongrie érigée en Royaume, II. 121. ravagée par les Turcs, III. 120. héréditaire dans la Maison d'Autriche, IV. 419. se révolte, IV. 448. 459. 468. 471. 472. 480. 483. 486 V. Anjou, Bela, Etienne, Jean, Ladulas, Louis.
Hongrie (Anne de) morte en 1547. épouse Ferdinand trois, III. 120.
 — Hedwige Reine de Pologne morte en 1400. II. 367.
 — Marie épouse Charles d'Anjou I. Roi de Sicile, morte en 1323. II. 366.
Hongrie (Maître) ramasse les Pastoureaux, II. 314.
Hongrois se font connoître, II. 49. leurs courses en Germanie, II. 49. 79. en France, II. 58. 78. en Italie, II. 50. 57. 78.
Honnecourt (bataille d') IV. 232.
Honorat Ev. d'Arles mort en 429. I. 374. V. Lerins.
Honorat (Isle saint) au pouvoir des Espagnols, IV. 195.
Honoré I. Pape mort en 638. I. 406. condamne Pelage, I. 317.
Honoré II. (Lambert) mort en 1130. II. 186.
 — III. (Cencio Savelli) mort en 1227. II. 212.
 — IV. (Jacques Savelli) mort en 1287. II. 332.
Honorata appelle Attila en Italie, I. 219.
Honoratus Empereur, I. 162. ses mariages, I. 165. extrémités où il est réduit, I. 170. 173. 174. 177. 178. ses tendresses pour sa sœur, I. 195. meurt en 423. I. 195.
Hoornebeck (Jean) mort en 1666. IV. 523.
Hop anime les Hollandois contre la France, IV. 365.
Hôpital (Michel de l') mort en 1573. est fait Chancelier, III. 235. 240. 245. 250. 331. relegué, III. 284.
 — Paul Hurault fils de sa fille mort en 1624. Evêque d'Aix, III. 538.
Hôpital (François de l') du Hallier, ses exploits, IV. 148. 205. 215. 243. 266. 279. Gouverneur de Paris, IV. 308. 309. mort en 1660.
Hôpitaux construits à Paris, IV. 244. 320.
Horic ravage la France, II. 7.
Hornisilas Pape mort en 523. I. 318.
Horn (Jacques de) mort en 1488. II. 810. III. 8.
Horn (Jean de) Ev. de Liege mort en 1505. II. 619.
Horn (Philippe de Montmorenci, Comte de) décapité en 1568 III. 280.
Horn commande en Hollande, IV. 362.
Hornius (George) mort en 1670. IV. 523.
Hortarius Roi Allemand soumis à Julien, I. 142. brûlé vif, I. 149.
Horsvat est fait mourir en 1386. II. 492.
Horus, V. Barberouffe,
Hosius, V. Osius.
Hospicien (Rodolphe) mort en 1626. IV. 251.
Hospitalieres fondées à Paris, II. 326. V. Charité.
Hospitius mort en 581. I. 429.
Hôte qui jette du sang, II. 320.
Hostilianus Empereur se fait mourir en 245. I. 90.
Hostun V. Baume.
Hote (Nicolas l') sa trahison, III. 562. se noye en 1604. II. 563.
Hotman de Morfontaine (François) meurt en 1601. III. 541.
Hottinger (Jean-Henri) mort en 1667. IV. 523.
Houatte prise par les François, IV. 258.
Houffaye (Michel-Thomas dit la) faux Monoyeur pendu en 1623. IV. 108.
Houfflein Amiral Hollandois, IV. 122.
Howard (Catherine) épouse Henri VIII. qui la fait décapiter en 1541 III. 169.
Howard (Thomas) mort en 1626. III. 359.
Hubert (saint) pourquoi on a cru qu'il avoit vu un crucifix entre les cornes d'un cerf, I. 282.
Huebert Duc des Transjurains tué en 877. II. 15.

- Huesca* au pouvoir d'Asa, I. 509.
- Huet* (Pierre-Daniel) mort en 1721. IV. 522.
- Hugonet* (Guillaume) décapité en 1477. II. 613.
- Huguenots* nom donné aux Protestans, III. 236. V. Protestans.
- Hugues* Légat excommunié Henri I. II. 153.
- Hugues* Ev. de Grenoble mort en 1132. II. 166. 173. fonde les Chaitreux, II. 174.
- Hugues* Archev. de Lyon mort en 1106. II. 172. 173.
- Hugues* Archevêque de Sens mort en 1169. II. 199. 209.
- Hugues* Ev. de Vienne. II. 287.
- Hugues* Abbé de Clugni, mort en 1101. II. 166. 167. 168. 169. 170. 171. 172. 173. 174. 175. 176. 177. 178. 179. 180. 181. 182. 183. 184. 185. 186. 187. 188. 189. 190. 191. 192. 193. 194. 195. 196. 197. 198. 199. 200. 201. 202. 203. 204. 205. 206. 207. 208. 209. 210. 211. 212. 213. 214. 215. 216. 217. 218. 219. 220. 221. 222. 223. 224. 225. 226. 227. 228. 229. 230. 231. 232. 233. 234. 235. 236. 237. 238. 239. 240. 241. 242. 243. 244. 245. 246. 247. 248. 249. 250. 251. 252. 253. 254. 255. 256. 257. 258. 259. 260. 261. 262. 263. 264. 265. 266. 267. 268. 269. 270. 271. 272. 273. 274. 275. 276. 277. 278. 279. 280. 281. 282. 283. 284. 285. 286. 287. 288. 289. 290. 291. 292. 293. 294. 295. 296. 297. 298. 299. 300. 301. 302. 303. 304. 305. 306. 307. 308. 309. 310. 311. 312. 313. 314. 315. 316. 317. 318. 319. 320. 321. 322. 323. 324. 325. 326. 327. 328. 329. 330. 331. 332. 333. 334. 335. 336. 337. 338. 339. 340. 341. 342. 343. 344. 345. 346. 347. 348. 349. 350. 351. 352. 353. 354. 355. 356. 357. 358. 359. 360. 361. 362. 363. 364. 365. 366. 367. 368. 369. 370. 371. 372. 373. 374. 375. 376. 377. 378. 379. 380. 381. 382. 383. 384. 385. 386. 387. 388. 389. 390. 391. 392. 393. 394. 395. 396. 397. 398. 399. 400. 401. 402. 403. 404. 405. 406. 407. 408. 409. 410. 411. 412. 413. 414. 415. 416. 417. 418. 419. 420. 421. 422. 423. 424. 425. 426. 427. 428. 429. 430. 431. 432. 433. 434. 435. 436. 437. 438. 439. 440. 441. 442. 443. 444. 445. 446. 447. 448. 449. 450. 451. 452. 453. 454. 455. 456. 457. 458. 459. 460. 461. 462. 463. 464. 465. 466. 467. 468. 469. 470. 471. 472. 473. 474. 475. 476. 477. 478. 479. 480. 481. 482. 483. 484. 485. 486. 487. 488. 489. 490. 491. 492. 493. 494. 495. 496. 497. 498. 499. 500. 501. 502. 503. 504. 505. 506. 507. 508. 509. 510. 511. 512. 513. 514. 515. 516. 517. 518. 519. 520. 521. 522. 523. 524. 525. 526. 527. 528. 529. 530. 531. 532. 533. 534. 535. 536. 537. 538. 539. 540. 541. 542. 543. 544. 545. 546. 547. 548. 549. 550. 551. 552. 553. 554. 555. 556. 557. 558. 559. 560. 561. 562. 563. 564. 565. 566. 567. 568. 569. 570. 571. 572. 573. 574. 575. 576. 577. 578. 579. 580. 581. 582. 583. 584. 585. 586. 587. 588. 589. 590. 591. 592. 593. 594. 595. 596. 597. 598. 599. 600. 601. 602. 603. 604. 605. 606. 607. 608. 609. 610. 611. 612. 613. 614. 615. 616. 617. 618. 619. 620. 621. 622. 623. 624. 625. 626. 627. 628. 629. 630. 631. 632. 633. 634. 635. 636. 637. 638. 639. 640. 641. 642. 643. 644. 645. 646. 647. 648. 649. 650. 651. 652. 653. 654. 655. 656. 657. 658. 659. 660. 661. 662. 663. 664. 665. 666. 667. 668. 669. 670. 671. 672. 673. 674. 675. 676. 677. 678. 679. 680. 681. 682. 683. 684. 685. 686. 687. 688. 689. 690. 691. 692. 693. 694. 695. 696. 697. 698. 699. 700. 701. 702. 703. 704. 705. 706. 707. 708. 709. 710. 711. 712. 713. 714. 715. 716. 717. 718. 719. 720. 721. 722. 723. 724. 725. 726. 727. 728. 729. 730. 731. 732. 733. 734. 735. 736. 737. 738. 739. 740. 741. 742. 743. 744. 745. 746. 747. 748. 749. 750. 751. 752. 753. 754. 755. 756. 757. 758. 759. 760. 761. 762. 763. 764. 765. 766. 767. 768. 769. 770. 771. 772. 773. 774. 775. 776. 777. 778. 779. 780. 781. 782. 783. 784. 785. 786. 787. 788. 789. 790. 791. 792. 793. 794. 795. 796. 797. 798. 799. 800. 801. 802. 803. 804. 805. 806. 807. 808. 809. 810. 811. 812. 813. 814. 815. 816. 817. 818. 819. 820. 821. 822. 823. 824. 825. 826. 827. 828. 829. 830. 831. 832. 833. 834. 835. 836. 837. 838. 839. 840. 841. 842. 843. 844. 845. 846. 847. 848. 849. 850. 851. 852. 853. 854. 855. 856. 857. 858. 859. 860. 861. 862. 863. 864. 865. 866. 867. 868. 869. 870. 871. 872. 873. 874. 875. 876. 877. 878. 879. 880. 881. 882. 883. 884. 885. 886. 887. 888. 889. 890. 891. 892. 893. 894. 895. 896. 897. 898. 899. 900. 901. 902. 903. 904. 905. 906. 907. 908. 909. 910. 911. 912. 913. 914. 915. 916. 917. 918. 919. 920. 921. 922. 923. 924. 925. 926. 927. 928. 929. 930. 931. 932. 933. 934. 935. 936. 937. 938. 939. 940. 941. 942. 943. 944. 945. 946. 947. 948. 949. 950. 951. 952. 953. 954. 955. 956. 957. 958. 959. 960. 961. 962. 963. 964. 965. 966. 967. 968. 969. 970. 971. 972. 973. 974. 975. 976. 977. 978. 979. 980. 981. 982. 983. 984. 985. 986. 987. 988. 989. 990. 991. 992. 993. 994. 995. 996. 997. 998. 999. 1000.
- Hugues* Abbé de Clugni, mort en 1101. II. 166. 167. 168. 169. 170. 171. 172. 173. 174. 175. 176. 177. 178. 179. 180. 181. 182. 183. 184. 185. 186. 187. 188. 189. 190. 191. 192. 193. 194. 195. 196. 197. 198. 199. 200. 201. 202. 203. 204. 205. 206. 207. 208. 209. 210. 211. 212. 213. 214. 215. 216. 217. 218. 219. 220. 221. 222. 223. 224. 225. 226. 227. 228. 229. 230. 231. 232. 233. 234. 235. 236. 237. 238. 239. 240. 241. 242. 243. 244. 245. 246. 247. 248. 249. 250. 251. 252. 253. 254. 255. 256. 257. 258. 259. 260. 261. 262. 263. 264. 265. 266. 267. 268. 269. 270. 271. 272. 273. 274. 275. 276. 277. 278. 279. 280. 281. 282. 283. 284. 285. 286. 287. 288. 289. 290. 291. 292. 293. 294. 295. 296. 297. 298. 299. 300. 301. 302. 303. 304. 305. 306. 307. 308. 309. 310. 311. 312. 313. 314. 315. 316. 317. 318. 319. 320. 321. 322. 323. 324. 325. 326. 327. 328. 329. 330. 331. 332. 333. 334. 335. 336. 337. 338. 339. 340. 341. 342. 343. 344. 345. 346. 347. 348. 349. 350. 351. 352. 353. 354. 355. 356. 357. 358. 359. 360. 361. 362. 363. 364. 365. 366. 367. 368. 369. 370. 371. 372. 373. 374. 375. 376. 377. 378. 379. 380. 381. 382. 383. 384. 385. 386. 387. 388. 389. 390. 391. 392. 393. 394. 395. 396. 397. 398. 399. 400. 401. 402. 403. 404. 405. 406. 407. 408. 409. 410. 411. 412. 413. 414. 415. 416. 417. 418. 419. 420. 421. 422. 423. 424. 425. 426. 427. 428. 429. 430. 431. 432. 433. 434. 435. 436. 437. 438. 439. 440. 441. 442. 443. 444. 445. 446. 447. 448. 449. 450. 451. 452. 453. 454. 455. 456. 457. 458. 459. 460. 461. 462. 463. 464. 465. 466. 467. 468. 469. 470. 471. 472. 473. 474. 475. 476. 477. 478. 479. 480. 481. 482. 483. 484. 485. 486. 487. 488. 489. 490. 491. 492. 493. 494. 495. 496. 497. 498. 499. 500. 501. 502. 503. 504. 505. 506. 507. 508. 509. 510. 511. 512. 513. 514. 515. 516. 517. 518. 519. 520. 521. 522. 523. 524. 525. 526. 527. 528. 529. 530. 531. 532. 533. 534. 535. 536. 537. 538. 539. 540. 541. 542. 543. 544. 545. 546. 547. 548. 549. 550. 551. 552. 553. 554. 555. 556. 557. 558. 559. 560. 561. 562. 563. 564. 565. 566. 567. 568. 569. 570. 571. 572. 573. 574. 575. 576. 577. 578. 579. 580. 581. 582. 583. 584. 585. 586. 587. 588. 589. 590. 591. 592. 593. 594. 595. 596. 597. 598. 599. 600. 601. 602. 603. 604. 605. 606. 607. 608. 609. 610. 611. 612. 613. 614. 615. 616. 617. 618. 619. 620. 621. 622. 623. 624. 625. 626. 627. 628. 629. 630. 631. 632. 633. 634. 635. 636. 637. 638. 639. 640. 641. 642. 643. 644. 645. 646. 647. 648. 649. 650. 651. 652. 653. 654. 655. 656. 657. 658. 659. 660. 661. 662. 663. 664. 665. 666. 667. 668. 669. 670. 671. 672. 673. 674. 675. 676. 677. 678. 679. 680. 681. 682. 683. 684. 685. 686. 687. 688. 689. 690. 691. 692. 693. 694. 695. 696. 697. 698. 699. 700. 701. 702. 703. 704. 705. 706. 707. 708. 709. 710. 711. 712. 713. 714. 715. 716. 717. 718. 719. 720. 721. 722. 723. 724. 725. 726. 727. 728. 729. 730. 731. 732. 733. 734. 735. 736. 737. 738. 739. 740. 741. 742. 743. 744. 745. 746. 747. 748. 749. 750. 751. 752. 753. 754. 755. 756. 757. 758. 759. 760. 761. 762. 763. 764. 765. 766. 767. 768. 769. 770. 771. 772. 773. 774. 775. 776. 777. 778. 779. 780. 781. 782. 783. 784. 785. 786. 787. 788. 789. 790. 791. 792. 793. 794. 795. 796. 797. 798. 799. 800. 801. 802. 803. 804. 805. 806. 807. 808. 809. 810. 811. 812. 813. 814. 815. 816. 817. 818. 819. 820. 821. 822. 823. 824. 825. 826. 827. 828. 829. 830. 831. 832. 833. 834. 835. 836. 837. 838. 839. 840. 841. 842. 843. 844. 845. 846. 847. 848. 849. 850. 851. 852. 853. 854. 855. 856. 857. 858. 859. 860. 861. 862. 863. 864. 865. 866. 867. 868. 869. 870. 871. 872. 873. 874. 875. 876. 877. 878. 879. 880. 881. 882. 883. 884. 885. 886. 887. 888. 889. 890. 891. 892. 893. 894. 895. 896. 897. 898. 899. 900. 901. 902. 903. 904. 905. 906. 907. 908. 909. 910. 911. 912. 913. 914. 915. 916. 917. 918. 919. 920. 921. 922. 923. 924. 925. 926. 927. 928. 929. 930. 931. 932. 933. 934. 935. 936. 937. 938. 939. 940. 941. 942. 943. 944. 945. 946. 947. 948. 949. 950. 951. 952. 953. 954. 955. 956. 957. 958. 959. 960. 961. 962. 963. 964. 965. 966. 967. 968. 969. 970. 971. 972. 973. 974. 975. 976. 977. 978. 979. 980. 981. 982. 983. 984. 985. 986. 987. 988. 989. 990. 991. 992. 993. 994. 995. 996. 997. 998. 999. 1000.
- Hugues* Abbé de saint Germain, II. 204.
- Hugues* de saint Victor mort en 1142. II. 289. vœu sur son tombeau, II. 403.
- Hugues* l'Abbé tuteur de Louis trois, II. 17. de Charles le Simple, II. 16. meurt en 887. II. 38.
- Hugues le Blanc*, pourquoi nommé Duc des François, I. 22. se brouille avec Charles le Simple, II. 54. 55. fait revenir Louis quatre, II. 70. 71. 75. 75. assiste le Duc de Normandie, II. 74. 75. excommunié, II. 77. se reconcilie avec le Roi, II. 79. dissipe une Ligue, II. 76. s'empare de la Bourgogne, II. 71. 82. pourquoi il n'usurpe pas la Couronne, II. 80. 82. meurt en 956. II. 82. 83. ses femmes & enfans, *ibid.* II. 71. V. Bourgogne, (Hugues le Noir.)
- Hugues Capet* son fils, II. 83. fait hommage à Lothaire, II. 84. dérend Paris, II. 93. son caractère, II. 95. le fait proclamer Roi de France, II. 100. quel droit il y avoit, *ibid.* se fait rendre hommage, 101. 102. terres qu'il rejoignit à la Couronne, 101. 95. 103. laisse les usurpations à ceux qui les avoient faites, II. 110. sa bonne conduite envers les peuples, II. 104. meurt en 966. II. 106. ses enfans & ses femmes, II. 107. 108.
- Hugues le Grand* bâtard de Charlemagne, mort en 844. I. 518.
- Hugues* fils de Robert associé à la Royauté, II. 124. maltraité par sa mere, II. 127. 132. meurt en 1026. II. 128.
- Hugues* fils de Louis six, II. 190. 191.
- Hugues* bâtard de Lothaire Roi de Lorraine dispute ce Royaume, II. 18. 32. 34. 35. excommunié, II. 17. confiné dans un Monastere, II. 36.
- Hugues* fils de Drogo mort en 730. I. 459. 469.
- Hugues le Couard*, I. 536.
- Hugues* Roi d'Italie, son extraction, II. 18. défait les Hongrois, & devient Roi d'Italie, II. 57. son mariage, II. 61. devient Roi d'Arles, II. 61. meurt en 945. II. 76.
- Hugues* de Beauvais assassiné en 1025. II. 127. 132. V. Lorraine, Antioche, Lusignan, Mans, Marche, Milan, Paganis, Pol, Ponthieu, Puiffet, Vermandois.
- Hui* prises de cette Ville, IV. 385 434. 436. 466. 472.
- Huilher* (Nicolas l') mort en 1582. III. 340. 469. 470.
- Huilher* (Philippe l') mort en 1392. II. 622. V. Luillier.
- Huiffeau*, IV. 523.
- Huiffiers*, V. Sergens.
- Huldan* repouffe Radagaïse, I. 166.
- Hulfius* (Antoine) mort en 1685. IV. 523.
- Huisz* pris par les Hollandois, IV. 261.
- Humières* (Jean de) mort en 1550. III. 147. 149. — Jacques son fils mort en 1579. forme la Ligue, III. 340. — Charles son fils surprend Corbie, III. 435. tué en 1595. III. 482.
- Humières* (Balthazar de Crevant Chevalier d') mort en 1684. IV. 376. — Louis son frere Maréchal de France, ses exploits, IV. 376. 390. 394. 409. 425.
- Humiliés* hérétiques Albigeois, II. 238. 265.
- Huneric* mort en 485. Roi Vandale son mariage, I. 237. 245.
- Hunfrei* Ev. de Terouane, II. 69.
- Huningue* fortifié, IV. 401.
- Huns*, comment ils portoient leurs cheveux, I. 202. leurs guerres, I. 151. 196. 199. 206. 218. 228. 505. 506. 508. 509. tributaires de la France, I. 516. V. Artala, Bleda, Cagan, Ellac, Ingurre, Mundziuch, Optar, Roja, Rugula.
- Huraud* du Fay (Michel) meurt en 1592. III. 451.
- Huraut* (Jean, c'est Jacques) Ev. d'Autun mort en 1546. mis en prison, III. 105. V. Chiverni, Hôpital, Maiffe.
- Hurons*, ce que c'étoit, II. 467.
- Hurtaud* se donne à la Ligue, III. 453.
- Hus* (Jean) brûlé en 1415. II. 528.
- Huyson* envoyé en Turquie. III. 180.
- Hyde* (Laurent) Plénipotentiaire, IV. 388.
- Hygin* Pape meurt l'an 1581. 333.

JA (saint) fortifié, III. 201. pris, IV. 257.

Jacob rend Chamberi, III. 529.

Jacobins établis, II. 238. 376. leur crédit, 300. diminuée, II. 495. 546. 548. renoncant aux privilèges d'Alexandre V. II. 516. III. 37.

Jacobins réformés établis, IV. 243.

Jacque capitale d'Aragon, I. 496.

Jacquelot envoyé par la Reine-Mere, IV. 183.

Jacquemont (saint) pris, III. 529.

Jacquerie dissipée, II. 446. exterminée, 460.

Jacques (saint) victoire obtenue par les Espagnols

- par son intercession, II. 9. pèlerinages à ce Saint, I. 524.
- Jacques I.** Stuart Roi d'Angleterre, III. 555. 566. ses alliances, 555. 558. conspiration contre lui, 577. serment qu'il exige des Catholiques, 592. meurt en 1625. IV. 118.
- Jacques I.** Roi d'Aragon mort en 1276. II. 309. 318. 319. son mariage. 295. intitulé la Merci, 378. se croise sans effet, II. 323.
- Jacques I.** Stuart Roi d'Ecosse assassiné en 1437. II. 533. 567.
- Jacques I.** d'Aragon Roi de Majorque mort en 1312. II. 342.
- Jacques II.** Stuart Roi d'Angleterre, ses exploits, IV. 356. 366. veut se rendre absolu, 413. est détrôné, IV. 419. 421. passe en France, 423. abandonne l'Irlande, 423. 429. meurt en 1701. IV. 457.
- Jacques II.** Roi d'Aragon s'empare de la Sicile, II. 342. 351. succède au Royaume d'Aragon, 353. mort en 1327.
- Jacques II.** bâtard de Chypre empoisonné en 1473. usurpe le Royaume de Chypre, II. 562. III. 8.
- Jacques II.** d'Aragon Roi de Majorque tué en 1349. II. 412. 426. vend des terres à la France, 430.
- Jacques III.** Stuart Roi d'Angleterre regardé comme supposé, IV. 419. passe en France, 422. y est reconnu Roi, 457. fait une tentative inutile en Ecosse, 478.
- Jacques IV.** Stuart Roi d'Ecosse tué en 1513. III. 70.
- Jacques V.** Stuart Roi d'Ecosse. III. 147. son mariage, 147. meurt en 1542. III. 159.
- Jacquerville** (Helion de) II. 521.
- Jagellon** Roi de Pologne mort en 1434. II. 367.
- Jagodina** (bataille de) IV. 426.
- Jaille** battu en Artois, III. 202.
- Jambeville** punit Limoges de sa révolte, III. 542.
- James de Beuvron** (retraite de saint) II. 555.
- James** se rend au Duc de Guise, II. 388. réuni à la Couronne, III. 475. IV. 170. 213.
- Janfenistes**, comment ils ont soutenu leurs opinions, IV. 250. le Pape désapprouve qu'on les persécute, 217. animosité des Jésuites contre eux, 504. leur chute appréhendée des gens de bien, IV. 510.
- Janfenius** (Cornelius) mort en 1638. disputes au sujet de son Livre intitulé *Augustinus*, IV. 250. condamné, 323. 502. 504. 510.
- Janfon** (Laurent) Inventeur de l'Imprimerie, II. 569.
- Janfon** (Nicolas) I. Imprimeur de Venise, II. 569.
- Janvier** devient le premier mois de l'année, III. 269.
- Janville** pris par Henri IV. III. 421.
- Janus**, V. Jean.
- Jard**, fondation de cette Abbaye, II. 211.
- Jargeau** enlevé aux Anglois, II. 557.
- Jarnac** (combat de) III. 286.
- Jarnac** (Gui Chabot de) mort en 1572. se bat en duel, III. 118. met la Rochelle dans le parti Huguenot, 279.
- Jaroslav**, V. George.
- Jarretiere**, institution de cet Ordre, II. 436.
- Jarry**, V. Auderite.
- Jars** (François de Rochechouart, Chevalier de) IV. 176.
- Jarion**, V. Gerson.
- Jaurguy** (Jean) tué en 1582. III. 360.
- Jay** (Nicolas le) P. Président de Paris mort en 1650. III. 608. IV. 192. 209.
- Ibarra** (Diego) Ambassadeur près la Ligue, III. 447.
- Ibba** (le Comte) s'oppose aux François, I. 370.
- Ibnad dalla** Souverain de Sarragosse, I. 502.
- ibnalarali** implore le secours de Charlemagne, I. 501.
- Ibrahim** fait le siège de Canise, III. 535.
- Ibrahim** étranglé en 1649. IV. 325.
- Iccius Portus**, sa situation, I. 111.
- Idace** Ev. d'Emerita se dépose, I. 311. 313.
- Idistavis**, situation de ce champ, I. 50.
- Idolatrie** ruinée par Constantin, I. 123.
- Jean I.** Pape mort en 526. I. 376.
- II. mort en 535. I. 376.
- III. mort en 573. I. 389.
- IV. mort en 641. I. 439.
- V. mort en 686. I. 451.
- VI. mort en 705. I. 458.
- VII. mort en 707. I. 458.
- VIII. mort en 882. II. 27. 66.
- IX. mort en 905. IV. 45.
- X. mort en 928. II. 54.
- XI. mort en 936. II. 56.
- XII. (Octavien) change son nom, II. 9. déposé, 85. 86. tué en 964. II. 86.
- XIII. mort en 972. chassé de Rome, y est rétabli, II. 87.
- XIV. (Pierre) étranglé en 985. II. 82.
- XV. mort en 996.
- XVI. mort en 996.
- XVII. (Philagathe) Antipape détrôné en 993.
- XVIII. (Sicco) mort en 1003. II. 119.
- XIX. (Faſanus) mort en 1009. II. 119.
- XX. (Romain) mort en 1013. II. 119.
- XXI. (Jean Pierre) mort en 1277. II. 332.
- XXII. (Jacques d'Oſſat) élu, II. 389. 392. en guerre avec l'Empereur, 404. 413. retracte ses opinions, 416. 549. meurt en 1334. II. 416.
- XXIII. (Balthazar Cosſa) mort en 1419. déposé, II. 524.
- Jean** Card. Légat, II. 173.
- Jean** Archev. de Capoue, II. 87.
- Jean** Ev. de Jerusalem, I. 317.

- Jean Ev.* de saint Malo, II. 287.
Jean Ev. de Ravenne contraire au Pape, II. 16.
Jean Abbé de Scirum, V. Caliste III.
Jean fonde Reomaux, I. 327.
Jean Chrysofôme mort en 407. lieu de son éducation, I. 318. har d'Eudoxia, I. 165.
Jean Damascene mort vers 760. II. 169.
Jean Ciudad dit de Dieu mort en 1550. institue les Freres de la Charité, III. 632.
Jean de Mutha mort en 1213. institue les Mathurins, II. 378.
Jean s'empare de l'Empire d'Occident, I. 195. tué en 425. I. 196.
Jean I. Zemifèdes Empereur mort en 975. II. 87. 89.
Jean I. Roi d'Arragon mort en 1395. II. 431. 434.
Jean I. Roi de Castille mort en 1390. I. 483. 485.
Jean I. Roi de Chypre mort en 1432. III. 8.
Jean I. bâtard Roi de Portugal mort en 1483. II. 493. 494.
Jean II. Commene Empereur mort en 1143. II. 179.
Jean II. Roi d'Arragon mort en 1479. épouse l'héritiere de Navarre, II. 554. ligué avec les Anglois, 573. en guerre avec les Castillans, 589. avec la France, 598. 606. se remarie avec Jeanne Henriquez morte en 1468. II. 579.
Jean II. Roi de Castille mort en 1454. II. 533.
Jean II. Roi de Chypre mort en 1432. II. 562.
Jean II. Roi de Portugal mort en 1495.
Jean III. Ducas Empereur mort en 1255.
Jean III. Roi de Chypre mort en 1558. II. 562. III. 8.
Jean III. Roi de Portugal mort en 1557. III. 160. 173. 350.
Jean III. Roi de Suede mort en 1592. III. 569.
Jean IV. Lascaris Empereur déposé en 1259. mort en 1282.
Jean IV. de Braganca Roi de Portugal mort en 1656. s'établit dans le Trône, III. 351. IV. 217.
Jean V. Cantacufene usurpe l'Empire, II. 427. est déposé, II. 438.
Jean V. Roi de Portugal mort en 1750. IV. 492.
Jean VI. Paléologue Empereur détrôné, II. 427. rétabli, 438. 460. mort en 1391.
Jean VII. Paléologue Empereur réunit les Grecs à l'Eglise Latine, II. 566. mort en 1448.
Jean-fans-Terre Roi d'Angleterre, II. 219. 224. 228. 229. ses mariages, II. 231. cité à la Cour des Pairs de France, 232. 125. 234. 242. 241. chasse les Moines & les Prêtres, 236. se tourment au Pape, & relève sa Couronne de lui, 240. 241. 242. 245. meurt en 1216. II. 246.
Jean de Luxembourg Roi de Boheme tué en 1346. II. 411. 416. 426.
Jean Roi de France, ses exploits, II. 420. 421. 422. 424. 427. son sacre, 435. son caractère, 435. son mariage, 416. 430. prisonnier, 438. 439. 443. mis en liberté, 449. meurt en 1364. II. 453.
Jean de Zapol Roi de Hongrie dispute son Royaume, III. 120. 130. meurt en 1540. III. 157.
Jean-Etienne son fils mort en 1571. III. 157.
Jean de Brienne Roi de Jerusalem mort en 1237. II. 226. 248.
Jean Bisfilides Czar de Moscovic secoue le joug des Tartares, II. 616.
Jean fils de Louis VIII. I. 294. 300. 301.
Jean Tristan Comte de Nevers, fils de saint Louis, pourquoi nommé ainsi, II. 329. meurt en 1270. II. 324.
Jean fils de Louis X. mort en 1316. II. 389. 391.
Jean fils de Philippe VI. mort en 1333. II. 413.
Jean fils de Charles VI. empoisonné en 1416. II. 526. 527.
Jean Prince de Portugal mort en 1554. III. 350.
Jean de Suede Prince d'Oitrogothie mort en 1618. III. 569.
Jean Duc des Venitiens persécute le Patriarche & est chassé, I. 513. 515.
Jean de Procida introduit les Aragonois en Sicile, II. 339.
Jean de Suanbe tue l'Empereur Albert, II. 366.
Jean sçavant Ecclesiois, I. 527. V. Calojean, Zara.
Jean (saint) prend le Pr. de Condé, III. 287. V. Mé-nager, Sobieski
Jean (Loges de saint) III. 294.
Jean de Jerusalem (les Chevaliers de saint) conquiert Rhodes, II. 367. reçoit une partie des biens des Templiers, 367. perdent Rhodes, & s'établissent à Malthe, III. 103.
Jean d'Angeli (saint) on y trouve le chef de saint Jean, II. 125. pites de cette ville, II. 292. 427. 468. III. 292. IV. 16. 94. 95.
Jean de Vifte (saint) près Corbeil, Abbaye, II. 258.
Jean de Lone (saint) le siège en est levé, IV. 195.
Jean de Luz (saint) pris par les Espagnols, IV. 195.
Jean de Maurienne (saint) pris, III. 498. 529.
Jean de Paris mort en 1304. II. 545. subtilise une question sur l'Eucharistie, 548.
Jeanne Papesse, II. 12.
Jeanne fille de Louis X. Reine de Navarre morte en 1349. son mariage, II. 388. 393. V. Albret (Blanche) Castille, Champagne, Grey.
Jeanne fille de Philippe V. morte en 1347. épouse le Duc de Bourgogne, II. 393. 397. 399.
Jeanne fille du Roi Jean épouse le Roi de Navarre, II. 437. 454. morte en 1373.
Jeanne fille de Charles IV. morte en 1361, II. 479.
Jeanne sa sœur morte en 1360. II. 479. V. Blanche.
Jeanne fille de Charles VI. morte en 1390. II. 537.

- Jeanne* sa sœur morte en 1433. épouse le Duc de Bretagne, II. 537.
- Jeanne* fille de Charles VII. morte en 1446. II. 581.
- Jeanne* sa sœur morte en 1482. épouse le Duc de Bourbon, II. 581.
- Jeanne* fille de Louis XI. épouse Louis XII. II. 618. 622. III. 44. est répudiée, III 74. sa retraite & sa mort en 1505. III. 75.
- Jeanne* bâtarde de Louis XI. morte en 1519. épouse Louis bâtard de Bourbon, & non pas Antoine de Beuil, II. 622.
- Jeanne* fille du frère de Louis XI. morte vers 1433. II. 604.
- Jeanne* fille d'Henri II. morte en 1556. III. 221.
- Jeanne-Baptiste* bâtarde d'Henri IV. morte Abbessé de Fontevault en 1670. III. 609.
- Jeanne* d'Angleterre épouse le Roi de Sicile, II. 220.
- Jeanne* d'Angleterre morte en 1199 Comtesse de Toulouse, II. 202.
- Jeanne* d'Angleterre morte en 1348. épouse le Roi de Castille, II. 472. V. Orleans, Ponthieu, Savoye, Toulouse, Valois.
- Jeanne* (Pierre) dans le parti de la Ligue, III. 438. 447. 472. les négociations, 544. 590. IV. 41. chargé des Finances, IV. 4. 10. 39. brigues contre lui, IV. 17. 19. 51. meurt en 1622. IV. 103.
- Jengon* (saint) donné au Duc de Bourgogne, II. 563.
- Jenkens* (Leonel) IV. 388.
- Jérôme* fils de Charles Martel, I. 475.
- Jerusalem*, sa ruine, I. 77. prise par les Croisés, II. 156. qui l'érigent en Royaume, 156. sa fin, 217. rendue à Frédéric second, II. 310. ruinée par les Barbares, *ibid.* à qui le titre de ce Royaume passe, II. 217. 322. 338. (Conciles de) I. 333. V. Albert, Anjou, Antioche, Baudouin, Bouillon, Champagne (Alx de) Jean, Melisende.
- Jessé* Ev. d'Amiens déposé, I. 540.
- Jesuites* institués, III. 91. 633. suppression d'un volume de leur Histoire, IV. 516. défavouent Santarel, 247. retractent des Proposicions scandaleuses, III. 567. leur doctrine contraire à la souveraineté séculière, IV. 3. séduit les assassins des Rois, 35. compliqués dans l'affaire de Chatel, III. 477. bannis du Royaume se maintiennent en Guyenne & en Languedoc, 477. rétablis, 554. 560. donnent des Confesseurs aux Rois, 561. font démolir la Piramide de Chatel, 562. V. Fleche. Soupçonnés de la conspiration des poudres, 577. sortent des terres de Venise pendant l'interdit, 586. n'y peuvent rentrer, 587. bannis de la Bohême, IV. 65. exclus de l'Université, 34. enseignent à Paris, IV. 61. 236. persécution qu'ils suscitent au Vicaire Apostolique d'Angleterre, 248. 249. leurs intrigues pour faire valoir l'opinion de leur Molina, 250. leur animosité contre les Jansénistes, 504. 510. détruisent Port-Royal des Champs, 510. pourquoi ils se déclarent contre le livre du Pere Quesnel, 511. veulent perdre le Cardinal de Noailles, 513. 514. qui les interdit, 514. obtiennent la Constitution Unigenitus, 517. horrible persécution qu'ils suscitent au Cardinal de Tournon, 510. empêchent qu'on ne publie des relations de sa mort, IV. 515.
- Jesus-Christ* sa naissance, I. 130. sa mort l'an 34. I. 58.
- Jesui-Saint*, depuis quand les Rois de France lavent les pieds à des pauvres ce jour-là, II. 129.
- Jesunes* des premiers Chrétiens, I. 287. leur austerité, II. 280.
- Jeux Floraux*, leur institution, I. 330.
- Jeux* revoqués sans effet, II. 501. défendus, IV. 418.
- Jf* (Château d') occupé par le Gr. Duc de Tes-cane, III. 498. rendu au Roi, 509.
- Ignace* (Innigo) de Loyola mort en 1556. institue les Jesuites, III. 91.
- Ildico* épouse Attila & cause sa mort, I. 227.
- Illuminés* leurs erreurs, II. 264. condamnés, II. 264. IV. 245.
- Illyrique Occidental*, ce que l'on nommoit ainsi, I. 339.
- Images* des Saints, culte qu'on leur a rendu dans l'Eglise, I. 281. disputés à ce sujet, I. 436. 475. 507. 524. II. 66. mises au coin des rues, III. 231.
- Imbercourt* décapité en 1477. II. 613.
- Imbercourt* tué en 1515. III. 82.
- Imbise* se fait de Gand, III. 348.
- Imma* Princesse Allemande, I. 519.
- Immeran* Ev. de Ratisbonne, I. 527.
- Imnichilde* femme de Siebert, I. 442. 447.
- Imnen*, V. Emenon.
- Imole* usurpée sur les Papes, III. 44. leur revient, III. 45.
- Imperiali* (Laurent) Cardinal mort en 1673. IV. 338.
- Importans* (cabale des) IV. 256.
- Impôts*, leur rigueur ruine l'Empire Romain, I. 216. sous la seconde Race, I. 530. de Philippe-Auguste, II. 230. 257. de Philippe le Bel, II. 364. 368. sous Louis X. II. 387. de Philippe de Valois, 429. sous le Roi Jean, 438. sous Charles V. II. 465. sous Louis XIV. IV. 427. ligués qui les font revoquer, II. 370. 383. 419. défenses d'en lever sans le consentement des Etats, II. 419. font désferter la France, I. 399. II. 451. soulèvement qu'ils causent, II. 353. 365. 475. 481. 484. 488. 497. 572. IV. 107. 156. 265. 387.

- Impression* inventée, II. 569. apportée à Paris, III. 40.
- Incidies*, II. 136.
- Indemnité*, origine de ce droit, II. 113.
- Indes occidentales* découvertes, III. 14.
- Indes orientales*, chemin découvert pour y aller par Mer, II. 535.
- Inductions*, maniere de les compter, I. 128.
- Inlignes*, origine de ce mot, I. 143. leur origine & leur usage, I. 278. accordées à ceux qui combattoient les Cotereaux, II. 266. motif qui les faisoit donner, II. 273. occasionent la réforme de Luther, III. 87.
- Indus* (Julius) défait Florus, I. 57.
- Infanterie*, Grand Maître de l' ses fonctions, I. 124. 126.
- Infantado* (Inico-Lopez de Hurtado Mendoza Duc de) mort en 1566 III. 227.
- Infantado* (Rodrigue Hurtado Mendoza Duc del) IV. 15.
- Infirmes* (Ministres des) établis, III. 633.
- Ingorberge* répudiée par Cherebert, mourut en 589. I. 394.
- Ingelheim* (concile d') II. 117.
- Ingei-Monster* (combat d') III. 357.
- Ingenus* Empereur tué en 258. I. 98.
- Ingilram*, V. Enguerrand
- Ingonde* femme de Clotaire premier, I. 390.
- Ingonde* fille de Siegbert morte en 585. épouse Hermenigilde, I. 397. 407.
- Ingvand* Duc, I. 546.
- Inguioner* passe au service des Romains, I. 43. d'Arminius, I. 47. défait, I. 50.
- Inguerre* Prince des Huns, I. 503.
- Injuvatus* Ev. de Tours, I. 463.
- Innigo* Arist. I. Roi de Navarre, I. 538.
- Innigo* II. Roi de Navarre, I. 539. V. Ximene.
- Innocens* (la sœur des) P. Foux
- Innocent* I. Pape mort en 417. I. 317.
- II. (Gregoire Paparefcis) mort en 1143. II. 176. 193. 259. reconnu pour légitime, 186. 260. 261. excommunié le Roi & met le Royaume en interdit. II. 194.
- III. (Lotaire le Segni) mort en 1216. excommunié l'Empereur Othon. II. 240. Jean sans Terre, 206. 240. se reconcile avec lui, 241. 244. 245. fait reprendre Hémurge à Philippe-Auguste, 256. ses Idées sur la domination des Papes sur les Princes, 268.
- IV. (Sinibald de Fiesque) mort en 1254. élu, II. 379. ses démêlés avec l'Empereur, *ibid.* retourne à Rome, 314.
- V. (Pierre de Tarentaise) mort en 1276. II. 332. 381.
- VI. (Etienne d'Albert) mort en 1362. II. 435. 437. 452.
- VII. (Come Meliorati) mort en 1406. II. 480.
- Innocent VIII.* mort en 1492. III. 1.
- IX. (Jean-Baptiste Fachinelli) mort en 1591. III. 414.
- X. (Jean-Baptiste Pamphile) ennemi des Barberins, IV. 263. condamne Jantenius, 502. meurt en 1655. IV. 317. 503.
- XI. (Benoit Odeiscalchi) mécontent de la France, IV. 417. lui ôte les franchises, 417. 425. s'oppose à la Regale, 506. fait brûler les propositions du Clergé de France contraires à son autorité, 507. meurt en 1689. IV. 508.
- XII. (Etienne Pignatelli) condamne les Quicétiens & meurt en 1700. IV. 508. 509.
- Innocent* pendu pour un coupable, II. 396.
- Innombrables* martyrs à Trèves, I. 296.
- Inondations*, IV. 486.
- Inquisition* en Saxe, I. 512. contre les Albigeois, II. 287. 304. 307 établie à Rome, III. 231. cause des troubles à Naples, III. 180. dans les Pays-Bas, 274 le premier qui l'a exercée, II. 237. ses décrets non reconnus en France, IV. 501.
- Inspruck* (Leopold d'Autriche Archiduc d') mort en 1632. III. 602. IV. 12. 199.
- Ferdinand-Charles son fils mort en 1662. IV. 282.
- Instice* Ev. Priscillianiste déposé, I. 311. 312.
- Intendants* sous la deuxième race, I. 528. revequés, IV. 276
- Interdit*, ce que c'étoit, II. 120. sans effet, II. 268. sur l'Angleterre, 237. 240. 241. sur la Flandre, 419. sur la France, 120. 173. 194. 229. 230. 257. non reçu par les Evêques, 246. sur la Normandie, 227. sur Rheims, 176.
- Interim* accordé aux Protestans d'Allemagne, III. 157. 180.
- Interregne*, I. 349. 474.
- Invalides* fondés, IV. 353.
- Invstitutions* des Bénéfices données à Charlemagne, I. 500. aux Empereurs, II. 86. disputées aux Papes, 153. aux Empereurs, 179. 259. motifs qui les leur ont fait ôter, 258. disputées aux Laïques, 180. aux Rois de France & d'Angleterre, 259. V. Bénéfices.
- Invincible*, flotte Espagnole défaite, II. 394.
- Jochim* fils de Louis XI. II. 624.
- Joannits*, V. Calo-Jean.
- Jocelin*, V. A'bon.
- Jocund* son martyre, I. 176.
- Joffredi* (Jean) Ev. d'Arras mort en 1473. III. 40. est fait Card. II. 588. tâche d'abolir la Pragmatique, 596. force le Comte d'Armagnac dans Leytour, 606.
- Joigny* bâti, II. 123.
- Joinville* pris par les Huguenots, III. 279. V. Chevreuse, Guise, Vandemont.
- Joly* (Claude) mort en 1678. IV. 331.

- Jonas* Ev. d'Orleans mort en 841. sa doctrine, II. 66. 68.
- Jonsac* (Louis de Sainte Maure , Comte de) mort en 1671. IV. 178.
- Jonville* pris par les Lorrains , III. 476.
- Joseph* d'Autriche Empereur , IV. 419. 430. 463. 471. meurt en 1711. IV. 486.
- Joseph* (François le Clerc du Tremblai , dit le Pere) mort en 1639. ses intrigues , IV. 131. 144. 196.
- Josse* (saint) mort vers 668. fonde un Monastere , I. 461.
- Josse* de Moravie Empereur mort en 1411. II. 516.
- Jofferand* décapité en 1358. II. 447.
- Jotapian* , V. Papien.
- Jouare* (Concile de) II. 282.
- Joui* fort pris par les François , IV. 384.
- Jovian* Empereur meurt en 364. I. 145.
- Jovin* défait les Allemands , I. 145.
- Jovin* fonde saint Nicaise de Reims , I. 183.
- Jovin* Empereur , I. 182. ses débauches , 183. reconnu par les Goths , 185. décapité en 413. I. 185.
- Jouvenci* (Joseph) mort en 1720. IV. 523. son Histoire des Jésuites supprimée , IV. 516.
- Jouvenel* (Jean) mort en 1431. II. 496. V. Ursins.
- Joux* pris par les François , IV. 347.
- Joyeuse* , nom de l'épée de Charlemagne , II. 334.
- Joyeuse* érigée en Duché , III. 358.
- Joyeuse* (Guillaume d'Apchier de) mort en 1592. III. 260. 293.
- Anne son fils favori d'Henri trois , III. 330. son mariage , 358. ses projets , 367. dissipe les troupes de la Ligue , 376. ses exploits contre les Huguenots , 383. tué en 1587. III. 385.
- François son frere Card. Archev. de Toulouse mort en 1615. III. 367. 582. 636. IV. 7. 27. 31. dans le parti de la Ligue , III. 455. 463. ses négociations , 485. 514. 586. du Conseil de Régence , IV. 4. éloigné des affaires , IV. 11.
- Antoine Scipion son frere Chef de la Ligue en Languedoc , III. 421. se noye en 1592. III. 455.
- Henri son frere mort en 1608. se fait Capucin , III. 383. 391. Capitaine de la Ligue à Toulouse , 455. son accord avec le Roi , 482. 488. rentre dans les Capucins , 512. sa mere Marie de Batarnay étoit morte en 1595.
- Henriette-Catherine sa fille morte en 1656. épouse le Duc de Montpensier , III. 512. le Duc de Guise , III. 591. IV. 4. 134. sa hauteur , IV. 18. revient en Cour , IV. 233. V. Guise.
- Joyeuse Grand-Pré* (Jean-Armand d'Apchier de) mort en 1710. est fait Maréchal de France , IV. 18. 433. ses exploits , IV. 367. 440.
- Irene* Impératrice régne avec son fils , I. 503. chassée , I. 508. 512. morte en 803.
- Irene* Reine de Sicile & Impératrice , II. 220.
- Irene* de Constantinople épouse l'Empereur Philippe , II. 232.
- Irenée* (saint) Ev. de Lyon , tems auquel il a vécu , I. 262. martyrisé en 303. I. 294. son éloge , I. 304. refuse d'excommunier des Evêques qui l'étoient par le Pape , I. 305. ses ouvrages , I. 319. donne cours à l'opinion des Millenaires , I. 320.
- Irlande* soumise au Roi Guillaume , IV. 423. 429. 431.
- Irmenfule* Dieu dont l'idole est brisée , I. 498.
- Iroquois* battus par les François , IV. 419.
- Isaac* Comnene Empereur mort en 1059. II. 142.
- Isaac* l'Ange Emp. aveuglé , II. 232. meurt en 1204. 233. V. Cambrai.
- Isabelle* d'Angleterre épouse le Comte de Bethfort , II. 472.
- Isabelle-Claire-Eugenie* d'Autriche , III. 582. sa naissance , 221. Souveraine des Pays-Bas , 510. son mariage , 511. meurt en 1633. IV. 180.
- Isabelle* Reine de Castille épouse le Roi d'Aragon , II. 600. bonheur de son règne , III. 14. meurt en III. 56. V. Ferdinand.
- Isabelle* fille de Louis VIII. morte en 1269. II. 294. 301.
- Isabelle* fille de saint Louis morte en 1271. épouse le Roi de Navarre , II. 325.
- Isabelle* fille de Philippe le Bel épouse Edouard II. Roi d'Angleterre , II. 356. 371. fait la paix avec la France , 402. fait renfermer son mari , 404. meurt en 1357. II. 413.
- Isabelle* fille du Roi Jean épouse le Duc de Milan , II. 450. morte en 1372. II. 456.
- Isabelle* fille de Philippe V. morte en 1345. ses mariages , II. 397. 399.
- Isabelle* fille de Charles V. morte en 1377. II. 479.
- Isabelle* fille de Charles VI. morte en 1409. ses mariages , II. 502. 503. 508. 539.
- Isabelle* bâtarde d'Henri IV. III. 609. V. Elisabeth , Marche , Portugal.
- Isambert* (Nicolas) mort en 1642. IV. 250.
- Isarn* Abbé de S. Victor de Marseille , II. 166.
- Isan* mort en 742. I. 472.
- Isdigerde* Roi de Perse mort en 652. I. 441.
- Isenburge* , V. Dannemarc , Russie
- Isendre* pris par les Hollandois , III. 569.
- Isid* , V. Yefid
- Isis* adorée en Germanie , I. 19.
- Iste-Jourdain* (Jourdain de) pendu en 1323. II. 402 sa femme étoit Catherine de Grailli - Foix morte en 1333.
- Iste-Bouchard* reçoit le Roi de Navarre , III. 404.
- Iste-Chaste* en Germanie , I. 20.
- Issel* , ce que c'est , I. 50.
- Issoire* , place de sûreté des Huguenots , III. 333.
- Issouduin* donné au Roi , II. 217.

- Italie* ravagée par les Goths, I. 165. 166. 364. réunie à l'Empire, I. 382. 385. érigée en Royaume, I. 500. relevant de la France, I. 532. uni à la Germanie, II. 87. les Grecs & les Lombards en sont chassés, II. 137. contraire à l'Empereur, II. 201. les François l'abandonnent, IV. 475. V. Berenger, Bernard, Odoacre, Pepin, Theoderic.
- Italus* Roi des Cherusques, I. 62.
- Ithace* Ev. d'Offonuba poursuit les Priscillianistes, I. 312. déposé, I. 313. 348.
- Itinéraire d'Antonin* par qui composé, I. 81.
- Itta* femme de Pepin, I. 439. 462.
- Jurberge* femme de Pepin, I. 439.
- Juberoz* (bataille de) II. 493.
- Jubilé* institué, II. 358. III. 47. 592. IV. 385.
- Judicael*, V. Bretagne, Nantes.
- Judicature*, V. Offices
- Judith* épouse Louis le Débonnaire, I. 536. ses galanteries, I. 539. enfermée dans un monastere, I. 540. en sort, I. 540. releguée de nouveau, 541. ramenée à son mari, I. 542. se reconcilie avec Lotaire, I. 543. 544. amene du secours à son fils, II. 3. meurt en 843. II. 5.
- Judith* femme de Hugues le Blanc, II. 83.
- Judith* fille de Charles le Chauve, ses mariages, II. 15. 25.
- Juenin* (Gaspard) mort en 1713. IV. 523.
- Juges* élus, I. 425. ne doivent point être perpétuels, I. 447. quels prétens ils devoient recevoir, II. 324. ordonnance pour qu'ils soient Laïques, II. 350.
- Juhel*, V. Bretagne
- Juhons*, où ils étoient situés, I. 37. alliés des Romains, I. 40.
- Juifs* communs en France, I. 431. moyens employés pour les convertir, II. 316. ont ordre de ne plus acheter les entans des Gaulois, I. 444. hais des Chrétiens, II. 123. massacrés, 154. chassés du Royaume, 213. rappelés, 230. leurs usures excessives, 251. persécutés à l'insoligation d'un Moine, II. 264. bannis, 364. massacrés & bannis, 395. 396. rappelés, 451. pillés & rétablis, 482. chassés, 500.
- Jule* Professeur en médecine, I. 330.
- Jules* I. Pape mort en 352. I. 334.
- II. (Julien de la Rovere) III. 17. ses menées pour se faire élire, 53. guerres qu'il soutient, 57. 59. 61. 62. 63. meurt en 1513 III. 68.
- III. (Jean-Marie de Monte) mort en 1555. III. 175. 184. 202.
- Julia* (Beata) ses erreurs, IV. 237.
- Julianus-Didianus* arrête les Caucés, I. 81.
- Julien* martyrisé, I. 296.
- Julien* Ev. du Mans mort en 138. I. 261. 319.
- Julien* nobilissime tué en 411. II. 170. 183.
- Julien* l'Apostat, son extraction, I. 115. est créé César & se marie, I. 135. Gouverneur des Gaules, I. 135. ses exploits & son bon gouvernement dans ces Provinces, I. 135. & suiv. prend le titre d'Empereur, I. 144. rentre dans le Paganisme & meurt en 363. I. 144.
- Julien* introduit les Sarrasins en Espagne, I. 465. décapité en 718. I. 469.
- Julien* partisan de Nestorius, I. 318.
- Juliers* surprise par les Impériaux, III. 607. rendue au Duc de Neubourg, IV. 328. différens pour cette succession, III. 600. IV. 6. 22. 30. 44.
- Julers* (Gerard III. Comte de) mort en 1299. II. 355.
- Guillaume IV. son petit-fils mort vers 1360. II. 360. 495.
- Guillaume V. son fils mort en 1402. II. 465. 495.
- Guillaume VI. de la branche de Berg cadette de celle de Juliers, III. 600.
- Marie sa fille épouse le Duc de Cleves, III. 600.
- Julrus* (Florus & Secundus) Rheteurs, I. 331.
- Jumièges*, Abbaye fondée, I. 462. brûlée, II. 6. II.
- Junius* (François) mort en 1678. IV. 523.
- Jean & Isaac, IV. 251.
- Jz-pilius* détrône Vannius, I. 63.
- Jupiter* passe sous la Lune, I. 513.
- Jurée* reçoit le Prince Thomas, IV. 208.
- Jurien* (Pierre) mort en 1713. IV. 523.
- Jurisprudence* reduite au droit canon, II. 379.
- Jusep* prend Arles, I. 474.
- Juste* Ev. de Vienne, I. 261.
- Juste* Capitaine de Constantin. I. 175. 177.
- Justel* (Christophe) mort en 1639. IV. 252.
- Justel* (Henri) mort en 1693. IV. 522.
- Justice*, par qui rendue anciennement, I. 425. 426. 528. II. 110. 111. rendue en François, III. 152. ses officiers corrompus, II. 401. indefinituables, II. 597. V. Juges.
- Justin* martyrisé, I. 295.
- Justin* Empereur mort en 527. I. 377.
- Justin* II. Emp. meurt en 578. I. 392.
- Justine* Impératrice, I. 150. sa mort, I. 159.
- Justinian* tué en 408. I. 171.
- Justinian* I. mort en 565. Empereur I. 378. ses conquêtes, I. 380. 382. 384. 385.
- Justinian* II. I. 455. se rétablit & meurt en 711. I. 459.
- Justiniani* (Demetrio) est fait mourir en 1507. III. 58.
- Jutes* ou *Jutunges* envahissent la Gaule, I. 109. 167. exterminés, I. 206.
- Juvénal*, V. Ulfins.

K

- KALKAR** tué en 1673. IV. 372.
Kallio pris par les Hollandois, IV. 205.
Kanuu II. Roi d'Angleterre, mort en 1042. II. 148.
 V. Canut.
Kar, V. Cher.
Katonz (Emeric) mort en 1610. IV. 251.
Keiserlauter pris par Galas, IV. 189.
Keiserwert, prises de cette ville, IV. 424. 460.
Kekberg (bataille de) IV. 395.
Kell pris, IV. 399. 465. rendu à l'Empereur, IV. 493.
Kellen bâti, I. 138. 141. ruiné, I. 188.
Kellison (Mathieu) IV. 248.
Kempen pris par les Impériaux, IV. 461.
Kemper secouru, II. 424. (bataille de) IV. 230.
Kempten, Abbaye fondée, I. 519. prise, IV. 463. 468.
Kemptorn, ses exploits, IV. 375.
Kent (Edmond d'Angleterre Comte de) II. 402. décapité en 1329. II. 413.
Keppler (Jean) mort en 1630. III. 566.
Ker - Martin assassiné en 1598. III. 488. 513.
Kerpin pris par les Impériaux, IV. 376.
Kieret (Hugues) mort en 1340. ses exploits, II. 418.
Kirckbaum soumet la Bavière, IV. 473.
Kirckberg pris par le Duc de Bavière, IV. 463.
Kiriell (Thomas) sa défaite, II. 575.
Kirke secoure Londonderry, IV. 423.
Kirkner Plénipotentiaire à Utrecht, IV. 491.
Kilian Ev. de Virsbourg assassiné, I. 429.
Kniphuisen Plénipotentiaire, IV. 490.
Knocfergus pris sur les Jacobites, IV. 424.
Knodsembourg pris par les François, IV. 361.
Knolles (Robert) ses exploits, II. 447. 464. 466. 469.
Knoque surpris par les alliés, IV. 491.
Knoi (Edouard) mort en 1656. IV. 248. 249.
Koehorn commande en Flandre, IV. 441.
Konigrai pris par les Impériaux, IV. 215.
Konismarck, IV. 270. 369.

L

- LABARUM**, ce que c'étoit, I. 117.
Labbe (Philippe) mort en 1667. IV. 250.
Labeo (Claudius) prisonnier des Bataves, I. 72.
Laborans, leur office dans l'Eglise, I. 269.
Labour ruiné par les Normands, II. 6.
Ladislas Roi de Hongrie & de Pologne tué en 1444. II. 570.
Ladislas Roi de Hongrie mort en 1516. III. 31. 120. V. Anjou.

- Ladislas** Roi de Pologne mort en 1333. II. 366.
Ladre (S.) V. Lépreux.
Ladres accusés & punis, II. 396.
L'effemas, ses jugemens, IV. 168. 176.
Lafin (Philippe de) ses trahisons, III. 474. 525. 331. 532. 543. V. Beauvais.
Lagman Roi de Suede, II. 126.
Lagni, prises de cette ville, II. 558. III. 426. 434. fondation de son Abbaye, I. 462.
Laille (le Comte de) s'opposoit aux Anglois, II. 423.
Laine (pluye de) I. 145.
Lainé frondeur, IV. 278.
Laiques avoient part aux affaires de l'Eglise, I. 279.
Laitoure ruinée, II. 6.
Laitre (Eustache de) mort en 1420. Chancelier, II. 521. destitué, II. 521. contraire à Charles V. II. 533.
Lalain (Philippe - Chretienne de) épouse du Prince d'Epinoi, III. 359.
Lalemant, ses réflexions sur le nouveau Testament, IV. 516.
Laleu (François le Rebours de) négocie pour la Reine Mere. IV. 183.
Lambale, prises de cette ville, III. 430. 443.
Lambert Evêque de Liège, assassiné en 708. I. 453. 459. 462.
Lambert Empereur, II. 46. 50. tué en 911. II. 517. V. Louvain, Namur, Nantes, Spolète, Toulcane.
Lambesc (François de Lorraine Comte de) tué en 1525. III. 112.
Lamboi, ses exploits, IV. 195. 215. 222. 230. 260.
Lami (Bernard) mort en 1715. IV. 523.
Lami (François) mort en 1711. IV. 523.
Lamiate prise sur les Protestans, IV. 121.
Lampadius (Jean) IV. 251.
Lampagia, son mariage, I. 472.
Lampourdan repris par les Espagnols, IV. 310.
Lancastre (Edmond d'Angleterre Duc de) II. 319. 320. 353. meurt en 1296. II. 355.
 — Thomas son fils décapité en 1325. II. 402.
 — Henri I. son frere mort en 1345. II. 404.
 — Henri II. son fils mort en 1361. ses exploits, II. 423. 427. 439. 442.
 — Jean d'Angleterre quatrième fils d'Edouard III. son gendre mort en 1399. ses exploits, II. 465. 466. 467. 469. 493.
 — Henri son fils, V. Henri IV. Roi d'Angleterre.
 — Philippe sa sœur morte en 1415. II. 494.
 — Catherine sa sœur morte en 1418. II. 494. V. Clarence.
Lancastre (faction de) II. 581.
Landaïs (Pierre) favori du Duc de Bretagne, II. 601. 605. III. 3. 4. pendu en 1485. III. 5.

- Landzu*, prises de cette ville, IV. 257. 260. 463. 467. 470. 493.
Landé (la) tué en 1544. III. 162. 164.
Landelin mort vers 686. fonde un monastere, I. 462.
Landerau envoyé dans les Açores, III. 361.
Landfroi, V. Allemagne.
Landreci fortifié, III. 161. pris, III. 95. 162. IV. 201. 270. 317. 491.
Landri Ev. de Paris mort vers 660. I. 460. 463.
Landri Maire du Palais, I. 411. ses exploits, I. 411. 413. aimé de Fredegonde, I. 403. V. Nevers.
Landriane (surprise de) III. 129.
Landriane (Marcellin) III. 439.
Landranc mort en 1089. II. 166. 168. 169.
Landranc Septalane, Général des Augustins, II. 377.
Lang (Mathieu) Ev. de Curs mort en 1540. sa hauteur avec le Pape, III. 64.
Langallerie mort en 1717. ses exploits, IV. 475.
Lang (Jean) Avocat, III. 246.
Langelier (Nicolas) Ev. de S. Brioux mort, en 1595. III. 630. 638.
Langius (Guillaume) mort en 1682. IV. 523.
Langlade (Jacques de) IV. 314.
Langle (Jean - Maximilien de) mort en 1674. IV. 523.
Langlois introduit le Roi dans Paris, III. 469. 470.
Langon enlevé aux Anglois, II. 577.
Langoiran saccage Périgueux, III. 333.
Langres, par qui la foi y a été prêchée, I. 261. disputés au sujet de l'élection d'un Evêque, II. 129. l'Ev. cède la préférence à celui de Beauvais, II. 392. V. Brunon
Langres (Simon de) II. 440. ce doit être le Card. de Perigord, car Simon de Langham & non pas Langres, ne fut Card. qu'en 1368. & mourut en 1376. V. Périgord
Langthon (Etienne de) Archevêque de Cantorberi mort en 1240. II. 236.
Languedoc soumis aux Visigoths, I. 378. aux François, I. 466. aux Sarrasins, 470. Hérétiques répandus dans cette Province, II. 203. se déclare pour le Duc d'Orléans, IV. 170. comment le Roi l'en punit, IV. 173.
Lanicet guéri des écrouelles par Clovis, I. 366.
Laniogaise, sa fidélité, I. 130. 134.
Lannoi (Charles de) ses exploits, III. 105. 110. meurt en 1527. III. 125.
Lannoi (Charles de) mort en 1649. IV. 178.
Lansquenct, jeu défendu, IV. 418.
Lansac (combat de) II. 465.
Lantielde épouse Theoderic, I. 256. 363.
Lanusæ (Jérôme - Baptiste de Sellun de) mort en 1625. IV. 250.
Laodicée (concile de) I. 334.
Laon, fondation d'un monastere de filles dans cette ville, I. 462. change de maître, II. 58. 60. 73. 75. 78. 100. 102. 103. séjour des Rois, II. 95. brûlé, II. 179. prise sur les Anglois, 558. prend le parti de la ligue, III. 403. prise par les Royalistes, III. 472. (concile de) II. 375. V. Coq, Galderic, Hincmar.
Laon (Caribert Comte de) I. 492. 493. — Gautier décapité en 893. II. 45.
Laon (Vidame de) faux prophète, II. 377. V. Montaigu
Lapide (Cornelius à) V. Pierre.
Lapourdan envahi par les Visigoths, I. 247.
Lapurdum, quelle étoit cette ville, I. 191.
Larcher (Claude) pendu en 1591. III. 445.
Larisse saccagée, I. 148.
Larme (Sainte) mise à Vendôme, II. 300.
Larrei (le Marquis de) manque Mirebeau, IV. 431.
Larroke (Mathieu) mort en 1684. IV. 523.
Lascar ruiné par les Normands, II. 6.
Lascaris (André - Jean) mort en 1533. III. 38. V. Theodore.
Latilly (Pierre) Ev. de Châlons mort en 1327. III. 385.
Latin se polit en France, III. 38.
Luran (concile de) II. 266. III. 65. 67.
Latrie blessé à Poitiers, IV. 27.
Lau (Antoine de Châteauneuf du) mort en 1485. II. 599.
Laval pris par la ligue, III. 452. reconnoît Henri IV. III. 473.
Laval. Montfort (Pierre de) Archev. de Reims mort en 1493. III. 3.
Laval (Gui XI. de Montmorenci-) mort en 1412. II. 495. — Gui XV. de Montfort mort en 1500. III. 9. — Gui XVI. de Montfort meurt en 1531. III. 132. — Gui - Paul de Coligni mort en 1586. III. 378. — Frederic de la Trimouille tué en 1642. IV. 146. V. Chateaubriant, Dinan, Loheac
Lavardin (Hildebert de) Ev. du Mans mort en 1132. II. 166. 289.
Lavardin (Charles de Beaumanoir de) massacré en 1572. III. 307. — Jean son fils mort en 1614. III. 336. est fait Maréchal de France, 488. sa faveur, 548. présenter l'assassinat d'Henri IV. III. 607. fait déclarer Marie de Medicis Régente, III. 608. — Henri - Charles - Emmanuel son arriere - petit - fils mort en 1701. son Ambassade à Rome, IV. 416. 426.
Lavater (Jean Rudolphe) IV. 250.
Lavaur érigé en Evêché, II. 543. (conciles de) II. 374. 550. V. Danès, Selve.
Laubanie (Yrier de Magonthier de) mort en 1706. capitule dans Landau, IV. 470.

- Laud* (Guillaume) mort en 1644. IV. 523.
Laudes, à quelle heure on faisoit cet office, I. 284.
Laudoniere (René de) ses exploits à la Floride, III. 281.
Laudron (le Comte de) fait prisonnier, IV. 230.
Lavedam (Henri de Bourbon de) mort en 1611. III. 426.
Bruffembourg rendu à l'Archiduc d'Inspruck, IV. 282.
Lannay (Pierre de) mort en 1665. IV. 523.
Lannoi (Philippe & Gautier de) punis en 1314. pour adultères, II. 369.
Lannoi (Jean de) Viceroi de Navarre, II. 350.
Lannoi (Jean de) mort en 1678. IV. 250.
Lauraguais cédé au Roi, II. 318. donné en échange de Boulogne, II. 612. réuni à la Couronne, III. 581. V. Tour d'Auvergne.
Lauré (Vincent) Nonce en Pologne, III. 316.
Laurent (Saint) donné au Duc de Bourgogne, III. 563.
Laurent (bataille de Saint) III. 208.
Laurent (Jacques) mort en 1644. IV. 251.
Laurent (Henri du) mort en 1612. III. 457.
Lauria (Roger de) ses exploits, II. 341. 342. 350. 361.
Lauriac (concile de) II. 64.
Lauvo (Vincent) Médecin, III. 259.
Lausanne l'Evêque en est chassé, III. 141. V. Burchar.
Lausieres, V. Themines.
Lauterbourg (combat de) IV. 399.
Lauto, V. L6.
Lautrec (Odet de Foix de) son mariage, III. 96. sa fierté, *ibid.* disgracié, III. 101. ses exploits, III. 65. 66. 97. 106. 123. 125. meurt en 1528. III. 127. V. Arpajou.
Lautsberg Général des troupes de Cologne, IV. 376.
Lauzun (Armand Nompar de Caumont de) mort en 1703. IV. 422. 423.
Layman (Paul) mort en 1635. IV. 250.
Laynès (Jacques) mort en 1565. III. 250.
Lazare Evêque d'Aix accusé Pelagius, I. 317. 374.
Lazare, I. Ev. de Marseille, I. 260. II. 379.
Lazare (Ordre de Saint) conservé en France, III. 635.
Lazes, ce que c'étoit, I. 13.
Leake, ses exploits, IV. 479.
Lechnich pris par les Impériaux, IV. 376.
Lechon Duc de Bohême tué en 805. I. 513.
Leck, ce que c'est, I. 50.
Lecques défait le Duc de Joyeuse, III. 455.
Lecteurs, leurs fonctions dans l'Eglise, I. 271.
Lectour, V. Leytoure.
Lede Marquis tué en 1657. IV. 124.
Leerdam se rend aux François, IV. 363.
Leffinghen pris & évacué, IV. 480.
Leganès (Jacques Philippe de Guzman Marquis de) ses exploits, IV. 194. 202. 208. 213. 218. 229. 268.
Leganès arrêté prisonnier, IV. 472.
Légats, ce que c'étoit chez les Romains, I. 39.
Légats du Pape, leurs abus reprimés, II. 170. en exercice de leurs fonctions avant l'enregistrement de leurs Bulles, III. 532.
Leger Ev. d'Autun, sa faveur, I. 445. 446. 447. disgracié, I. 447. 448. 449. persécuté, I. 452. décapité en 678. I. 453.
Leger Ev. de Verdun, I. 463.
Leger (Antoine) mort en 1719. IV. 523.
Leger (Jean) IV. 523.
Legions, de quoi elles étoient composées, I. 38. leur nombre, I. 127. établies en France, III. 137.
Legion Melitene nommée foudroyante, I. 82.
Legion Thebéene martyrisée, I. 106. 110.
Leipsic (bataille de) IV. 229.
Leitschau pris par les Impériaux, IV. 486.
Lemoviens, quels peuples c'étoit, I. 141. V. Limoges.
Lendemon Ev. de Sion, I. 418.
Lendit institué, II. 25. hors la ville, II. 182.
Lenoncour (Philippe de) Cardinal mort en 1592. III. 377. 438.
Lenox (Louis Stuart de) mort en 1624. III. 564.
Lenox (Mathieu Stuart de) tué en 1572. III. 166.
Lens, prises de cette ville, II. 242. III. 207. IV. 222. 231. 260. 270. (bataille de) IV. 278. 281.
Lentiens, leur pays, I. 134. défait, *ibid.* I. 152.
Leon I. Pape mort en 461. élu Pape, I. 213. services qu'il rend à l'Italie, I. 226. 230.
— II. mort en 684. I. 451.
— III. élu, I. 508. révolte contre lui, I. 509. se purge par serment devant Charlemagne, I. 510. le couronne Empereur, I. 510. se met à genoux devant lui, I. 275. fait Justice à Rome de sa seule autorité & en est repris, I. 523. meurt en 816. I. 533.
— IV. mort en 855. II. 1.
— V. mort en 905. II. 45.
— VI. mort en 929. II. 56.
— VII. mort en 939. II. 70.
— VIII. mort en 965. accorde les investitures & les nominations à l'Empereur, II. 86.
— IX. (Brunon) mort en 1054. II. 142. 168. 172.
— X. (Jean de Medicis) pris prisonnier à Ravenne, III. 66. élu Pape, 68. se ligue contre François I. III. 79. traite avec lui, 83. dresse le concordat, 84. se ligue contre François I. III. 92. 97. meurt en 1521. III. 98.
— XI. (Alexandre de Medicis) III. 494. meurt en 1605. III. 571.

- Leon I.* mort en 474. élu Empereur, I. 233. 360. ses guerres contre Genserik, I. 241.
- Leon Maurien* mort en 741. Empereur Iconoclaste, I. 475. excommunié par le Pape, I. 475.
- Leon III.* Roi d'Arménie meurt en 1393. II. 490. il étoit de la maison d'Aquitaine
- Leon IV.* Empereur mort en 780. I. 501.
- Leon V.* Arménien, Empereur massacré en 820. I. 516.
- Leon VI.* Empereur mort en 911. II. 36.
- Leon Abbé*, II. 104.
- Leon* le Nomenclateur décapité en 823. I. 537.
- Leon* Questeur d'Evaric, I. 249.
- Leon* sçavant, I. 330.
- Leon* (Henri de) II. 423.
- Leon* (Jean) institue la Congrégation de la Vierge, III. 633.
- Leon* (Jean Ponce de) découvre la Floride, III. 281.
- Leon* (Pierre de) *V.* Anaclet II.
- Leon*, *V.* Brulard, Guyomarc, Paul
- Leonard* (Saint) mort vers 570. I. 429.
- Leonard* Ev. de Rhodéz, III. 48.
- Leonce* Emp. décapité en 705. I. 457.
- Leonine* partie de la ville de Rome, II 8.
- Leonius* sçavant, II. 289.
- Leonor* Ev. honoré à la Cour, I. 388.
- Leontius* Ev. de Bourdeaux, I. 428.
- Leopold* Ignace d'Autriche élu Empereur, IV. 322. 325 jaloux des François, IV. 340 secoure les Hollandois, 369. en guerre avec la France. 405. 423. 424. fait la paix, 399. 410. 445. traite avec le Turc, 451. évite une conspiration, 459. contraire à Philippe V. Roi d'Espagne, 457. 461. meurt en 1705. IV. 471. *V.* Autriche, Baviere, Inspruck, Lorraine.
- Léotique* Archevêque de Sens mort en 1032. II. 116. 123. 166. sa foi sur l'Eucharistie, II. 167.
- Lépante* (bataille de) III. 300.
- Léporius*, ses erreurs condamnées. I. 373.
- Lepre* commune en France, I. 431. moyen de s'en préserver, II. 251. fondation pour ceux qui l'avoient, II. 251. *V.* Ladres.
- Leri* (Chevalier de) représente un combat naval, IV. 401.
- Lerids* (bataille de) IV. 229. prise, IV. 258. 376. manquée, IV. 268. 270.
- Lerins*, fondation de ce Monastere, I. 327. son exemption, I. 460. *V.* Honorat
- Lerme* (François de Roxas de Sandoval Duc de) mort en 1625. III. 526. 537. IV. 43.
- Lescun* Thomas de Foix de) sa fierté, III. 97. chassé du Milanez, III. 98. meurt en 1525. III. 112. *V.* Aydie
- Lesciguières* (François de Bonne de) III. 333. 353. 355. IV. 14. tient le parti du Roi, III. 421. 429. 435. dans la Provence, 454. 455. 464. 481. 489. est fait Maréchal de France, 603. Duc & Pair, IV. 79. Connétable, IV. 99. ses exploits, III. 498. 504. 529. IV. 85. 92. 95. 100. quitte les Réformés, IV. 98. donne une fête au Roi, IV. 101. meurt en 1626. IV. 136.
- Lesonnet* reconnoit Henri IV. III. 473.
- Lesonac* (Jeanne de) morte en 1640. fonde la Congrégation de la Sainte Vierge, IV. 243.
- Letes*, ce que c'est, I. 112.
- Leu* (Saint) tué en 1569. III. 289.
- Leucate* secoure, IV. 201.
- Leudegisle* défait Gondebaud, I. 407.
- Leudofie* Maire de Neustrie assassiné en 676. I. 449. 451.
- Leve* (Antoine de) mort en 1536. III. 145. ses exploits, III. 51. 121. 129.
- Leufroi* mort en 578. I. 429.
- Levis* (Philippe de) Evêque d'Ausich mort en 1475. II. 578. *V.* Charlus, Damville, Ventadour.
- Levisson* maîtresse d'Henri II III. 220.
- Leutard*, sa fin malheureuse l'an 1000. II. 166. *V.* Allemagne
- Lewardin* érigé en Evêché, III. 217.
- Lewe*, prises de cette ville, IV. 397. 473.
- Leuvigilde* Roi des Visigots, I. 347. 397. meurt en 587. I. 408.
- Leuville* (Louis - Olivier de) mort en 1663. IV. 177.
- Leuze* (combat de) IV. 430.
- Leycestre* (Simon de Montfort Comte de) tué en 1265. II. 319.
- Leycestre* (Robert Comte de) II. 206. III. 359.
- Leyde* (le Marquis de) mort en 1658. IV. 267.
- Leyden*, sa fondation, I. 41.
- Leyden* (Jean de) Roi des Anabaptistes est fait mourir en 1535. III. 138.
- Leyen* (Charles - Gaspard de) Archev. de Treves, mort en 1676. se ligue contre la France, IV. 385.
- Lezte* (Siege de) III. 231.
- Leytourc*, prises de cette ville, II. 579. 606.
- Lezards* qui se batteat. II. 142.
- Lozignem*, *V.* Lozignan, Marche.
- Liancourt* (Charles du Plessis-) mort en 1620. IV. 42.
- Roger son fils mort en 1674. IV. 173.
- Liancourt* (Henri - Roger de la Rochefoucault de) son arriere-petit-fils disgracié, IV. 409.
- Liberius* Pape mort en 367. soufent une Formule Arienne, I. 308.
- Liberius* soumet l'Espagne, I. 585.
- Libertat* (Pierre) III. 489.
- Liboire* Ev. du Mans, I. 347.
- Libourne* prise, II. 577.
- Licinian* (Valens) Empereur tué en 254. I. 91.
- Licinian* Questeur, I. 249.

- Licinius* augmente les impôts, I. 56.
Licinius (Caius Valerius) devient Empereur, I. 116. 118. vaincu & tué en 324. I. 119. 120. persécute les Chrétiens, I. 251.
Liege brûlée, II. 33. prise, IV. 385. 462. V. Bourbon, Hainaut, Horn, Lambert, Mauck, Othbert, Rhatier, Richer.
Liegeois en guerre avec leur Evêque, II. 514. 595. 597. 599.
Lieslé tué en 1673. IV. 375.
Lieudwit Duc de Pannonie chassé, I. 535.
Lieutard Ev. de Verceil favori de l'Impératrice Richarde, II. 38. 40.
Ligne (Claude Lamoral Prince de) mort en 1679: IV. 345. V. Barbançon.
Ligneville pris prisonnier, IV. 399.
Ligni pris par l'Empereur, III. 164. un huguenot y est brûlé par le peuple, III. 283.
Lignieres (Antoine des Effarts de) III. 280.
Ligne sous Charles le Chauve, II. 16.
Ligne de la paix de Dieu, ses abus, II. 215.
Ligne contre les impôts sous Philippe le Bel, II. 370. 385. 419.
Ligne du bien public, II. 591.
Ligne sous Henri III. son origine, III. 268. 339. 627. le Roi s'en déclare le Chef, III. 342. leve des troupes, 372. ne peut obtenir l'approbation du Pape, 375. avantage de ses Chefs, 376. 392. fait revolter Paris contre le Roi, 400. son sceau, 403. ses forces, 418. 420. sa procession, 424. defunion de ses chefs, 436. convoque les Etats, 456. change le Parlement, 400. violence qu'il essuye, 445. sa vigueur, 451. condition des villes ligueuses qui retournent à l'obéissance, 467. fin de la ligue, 509. maux qu'elle a causés, 403. 450. 627. bien qu'elle a produit, 629. se renouvelle à la Fleche, 603.
Ligne dans les Pays-Bas, III. 274.
Ligne du Rhin, IV. 325.
Ligne de Suaube rompue, III. 137.
Lignes des Catholiques en Allemagne, III. 131. 602. celles des Protestans, III. 131. 603.
Lille démantelée, II. 242. cédée à la France, II. 362. 390. 395. passe à la Maison d'Autriche, III. 117. 129. 357. prises de cette ville, IV. 260. 345. 479. 480. V. Winomach.
Lille-Adam (Philippe, c'est Jean de Villiers de) ses violences dans Paris, II. 529. assommé en 1437. II. 565.
 — Philippe son petit fils mort en 1534. perd Rhodes & s'établit à Malthe, III. 103.
Lillebonne fondé, I. 29. rendu par les Anglois, II. 574.
Lillienroot Médiateur à Riswick, IV. 445.
Limbourg réuni à la Flandre, II. 556. prises de cette ville, IV. 385. 466. V. Brabant
Limentius défend Treves, I. 169. la livre à Constantin, I. 170. massacré en 408. I. 171.
Limmerick pris par le Roi Guillaume, IV. 43.
Limoges, prises de cette ville, I. 491. II. 6. 421. 467. se revolte pour des impôts, I. 400. III. 542. reste dans le parti du Roi, III. 404. (conciles de) II. 171. 172. V. Cros, Ebles, Fort, Martial, Turpion.
Limoges (Guy I. Vicomte de) mort en 1025. rigueur du Pape à son égard, II. 122.
 — Guy IV. mort en 1263. II. 416.
 — Marie sa fille morte en 1291. épouse le Duc de Bretagne, II. 416. V. Bretagne
Limosin cédé aux Anglois, II. 318. 449. qui en sont chassés, II. 466. mécontents punis dans cette Province, III. 573.
Limoux ancien Siège de l'Evêché d'Alet, II. 544.
Lisack pris par les François, IX. 260.
Lincoln Général Anglois, II. 355.
Lincopen érigé en Evêché, I. 516.
Lindsy (Willoughbi d'Eresbi Comte de) mort en 1642. IV. 146.
Linn pris par les Impériaux, IV. 461.
Linus Pape martyrisé, l'an 80. I. 333.
Lion, V. Lyon
Lionne (Hugues de) mort en 1671. IV. 298. 299. 300. ses négociations, 319 322. favorable aux Janfémites, IV. 504.
Lippa pris par les Turcs, IV. 440.
Liptines (concile de) & situation de ce lieu, I. 522.
Liques (Jacques de Recourt de) mort vers 1540. III. 94.
Liramon se saisit de la Fere, III. 354.
Lis (fondation de l'Abbaye du) II. 299.
Lisieux, prises de cette ville, II. 528. 573. III. 423. V. Arnoul, Hennuyer, Oreme, Veneur.
Lisois Manichéen brûlé en 1017. II. 166.
Lithinse, V. Troyes
Litorius, ses exploits, I. 211. 212. meurt en 439. I. 212.
Liturgie Romaine apportée en France, I. 505.
Livarrot second de Quelus dans son duel, III. 347.
Liverdun (traité de) IV. 169.
Livres, leur cherté avant l'Imprimerie, II. 569.
Livres (Ordonnance pour compter par) III. 550.
Livri, prise de ce château, II. 185.
Livron, Sièges de cette place, III. 318. 326. 332.
Lizet (Pierre) mort en 1554. III. 184.
Lloyd défait les Jacobites, IV. 424.
Lloyd (Guillaume) Ev. de Worcester mort en 1717. IV. 523.
Llorens (bataille de) VI. 261.
Lo Ev. de Coutances mort vers 565. I. 428.
Lo (Saint) prises de cette ville, III. 255. 257. 318. 319.
Lobe, fondation de ce Monastere, I. 462.
Lobkowitz (Venceslas-Ferdinand-Poppel de) mort en 1687. disgracié, IV. 382.

- Loches* prise par Philippe - Auguste , II. 235.
Lokard prend Dunkerque , IV. 323.
Locke (Jean) mort en 1704. IV. 523.
Lode se rend au Duc d'Urbin , III. 108.
Lodème (Bertrand de la Cueva Comte de) mort en 1492. favori du Roi de Castille , II. 589.
Lodève , V. Fulcran , Garbe , Guy , Plantavit.
Lœtus défait Albinus , I. 85.
Lobeac (André de Laval de) mort en 1485. II. 569. 591.
Lohier Ev. de Seès , I. 527.
Loi - Gombere , ses singularités , I. 377.
Loi - Salique composée , I. 203. 205. 355. ce qu'elle contient , I. 203. son autorité , I. 204. reformée , I. 368. si elle exclue les filles de la succession , I. 368. 387. V. filles. En usage en France & en Italie , I. 204.
Loire glacée au mois de Juin , II. 590. jointe à la Seine , III. 566.
Loïsel Frondeur , IV. 278.
Loix , leur foiblesse en France contre l'autorité du Roi , IV. 137. 273.
Lollards hérétiques , II. 203.
Lollianus (Servilius) Empereur tué en 269. I. 101.
Lollius (Marcus) défait en Germanie , I. 38.
Lombard (Pierre) Evêque de Paris mort en 1164. II. 190. 191. 287. 289.
Lombards , quels peuples c'étoient , I. 107. 168. établissent un Royaume en Italie , I. 393. 396. 403. 500. en sont chassés , II. 137. ravagent la France , I. 393. 396. tributaires des François , I. 403. 410. cessent de l'être , I. 418. couronnemens de leurs Rois , I. 500. V. Agilulfè , Alboin , Arioalde , Astolfe , Autaris , Childbrand , Clephus , Luitprand , Rachis , Wacon.
Lombes érigé en Evêché , II. 543.
Lomenie (Martial) tué en 1572. III. 307. V. Bricenne , Ville - aux - Clercs.
Londondery secourue par les Anglois , IV. 423.
Londres (traité de) II. 247.
Longchamp , fondation de cette Abbaye , II. 294. 301.
Longny (Louis) mort vers 1418. Maréchal de France , II. 519.
Long-Pré (combat de) III. 501.
Longueil , V. Maisons
Longues pris sur le Comte de la Marck , III. 93.
Longueval (Nicolas de Boffu de) ses exploits , III. 159. 165. 176. V. Boffu , Buquoi
Longueville donné au Roi de Navarre , II. 411. au Comte de Dunois , II. 601.
Longueville (Jean I. Bâtard d'Orleans Comte de Dunois & de) ses exploits , II. 552. 557. 559. dans la Praguerie , II. 567. Lieutenant-Général en France , II. 573. 576. dans la ligue du bien public , II. 590. 596. meurt en 1470. II. 601.
Longueville (François I. de) son fils mort en 1491. III. 2. 5. 7. 13.
 — François II. son fils mort en 1512. III. 68.
 — Louis I. son frere mort en 1516. III. 70. 71. 76.
 — Claude son fils tué en 1524. III. 108.
 — François son frere mort en 1548.
 — Léonor son fils mort en 1573. III. 209.
 — Henri I. son fils , III. 408. tué en 1595. III. 479. V. Gonzague
 — Henri II. son fils , sa naissance , III. 479. ses intrigues sous la minorité de Louis XIII. IV. 4. 18. 23. 26. 43. 45. 83. 84. 85. 86. 124. conspire contre le Card. de Richelieu , IV. 133. ses exploits , IV. 209. 210. 214. 231. du Conseil de Régence , IV. 253. envoyé à Munster , IV. 264. 282. dans le parti de la Fronde , IV. 285. 288. arrêté , IV. mis en liberté , IV. 297. mort en 1663.
 — Charles Paris son fils tué en 1672. IV. 360.
Longueville (Antoinette d'Orleans) épouse du Marquis de Belle-Isle morte en 1628. sa retraite , III. 513.
 — Françoisse morte en 1601. épouse le Prince de Condé , III. 267. V. Condé , Fronfac , Nevers , Pol.
 — Jean Ev. d'Orleans mort en 1533. III. 636.
Longuy (Françoisse de) épouse Brion , III. 135. V. Givri
Longuy (Jacqueline de) morte en 1561. épouse du Duc de Montpensier favorite de la Reine , III. 223.
Lore (Ambroïse de) dans le parti du Roi , II. 552.
Lorette (Notre - Dame de) II. 352.
Lorges (Jacques de) ses exploits , III. 93. 95. 112. V. Jean , Mongommeri.
Lorges (Guy - Aldonce de Durfort de) mort en 1702. est fait Maréchal de France , IV. 388. ses exploits , IV. 371. 385. 388. 430. 433. 435. 436. 440.
Loriot pris par les huguenots , III. 318.
Lorraine , origine de ce nom , II. 5. son étendue , II. 5. 76. 109. érigée en Royaume , II. 5. V. Hugues , Lotaire , Zuentibold. Partagée , II. 19. cédée au Roi de Germanie , II. 31. 54. 57. relève de la France , 91. conquise par Charles le Simple , 52. 53. se donne à Louis IV. & l'abandonne , 72. conquise par le Roi , IV. 179. 181. 352. donnée à la France par son Duc , IV. 335. lui est rendue , 445. occupée par les François , 464. donnée à un Prince François , II. 90.
Lorraine (Charles de France fils du Roi Louis IV. est créé Duc de) II. 90. 91. ses exploits , 90. 91. perd l'affection des François , 91. excommunié , 94. exclus de la Royauté , 99. 101. son caractère , 99. est fait prisonnier , 103. meurt en 994. II. 104. ses femmes & enfans , *ibid.*

Lorraine (Louis de) son fils, II. 104.

— Othon son frere mort en 1004. II. 104. 122.

— Ermengarde sa sœur morte en 1019. son mariage, II. 122. 252.

— Gerberge sa sœur, son mariage, II. 104. 122.

Lorraine (Gisbert Duc de) fils de Rainier II.

Comte de Hainaut se revolte contre le Roi,

II. 53. 54. fait une trêve, II. 71. noyé en 939.

II. 72. *V.* Hainaut

— Othon son frere, II. 53.

— Othon, II. 72.

— Conrad tué en 954. II. 79.

— Gotelond, II. 138.

— Godefroi, II. 142.

— Godefroi le Bossu, II. 149. meurt en 1070. II. 151.

V. Bouillon, Verdun

Lorraine, tige de cette Maison, I. 444. II. 89.

335.

Lorraine (Gerard Duc de) mort en 1048. II. 89.

— Raoul allié à la France, II. 416. tué en 1346.

II. 426.

— Jean son fils empoisonné en 1390. représente le

Comte de Champagne au sacre du Roi, II.

458.

— Charles I. son fils meurt en 1430. II. 560.

— Isabeau sa fille morte en 1452. II. 560. épouée

— René d'Anjou, *V.* Anjou.

— Ferri second fils du Duc Jean tué en 1415. fut

Comte de Vaudemont

— Antoine son fils mort en 1447. dispute la Lor-

raine, II. 560.

— Ferry son fils mort en 1470. épouée Isabeau d'An-

jou, II. 565.

— René II. son fils devient par sa mere Duc de

Lorraine, II. 606. ses intrigues à la Cour de

France, I. I. 4 5. 7. 72. 73. son entreprise sur

Naples, III. 10. mort en 1508.

— Antoine son fils meurt en 1544. III. 167.

— François son fils meurt en 1545. III. 167.

— Charles II. son fils, III. 167. 582. élevé en

France, III. 190. son mariage, 213. Lieutenant-

Général de France, 318. ses exploits pour la li-

gue, 435. fait la paix avec le Roi, 474. meurt

en 1608. III. 591.

— Henri son fils mort en 1624. vient au secours de

la ligue, III. 418. prétend à la couronne de France,

420. ses scrupules avec sa femme, 510. 512. 524.

554.

— Nicole sa fille morte en 1657. épouée Charles

III. Duc de Lorraine & est arrêtée à Nanci,

IV. 182. conduite à Paris. 182.

— Claude-Françoise sa sœur morte en 1648. épouée

le Duc François de Lorraine, IV. 182. se sauve de

Nanci, 182.

— François fils du Duc Charles II. fut Comte de

Vaudemont mort en 1632.

— Charles III. son fils époux de la Duchesse Ni-

Tom. IV.

cole fut Duc de Lorraine. Il attire les François

dans son pays, IV. 164. traite avec le Roi, 165.

169. abandonne ses Etats, IV. 179. 181. 223.

qui sont confisqués par Arrêt du Parlement de

Paris, 183. ses intérêts abandonnés à Munster,

282. mis en prison, 315. rentre dans ses Etats,

335. 337. en est dépouillé, 352. ses exploits, 182.

195. 254. 267. 307. 308. 309. 379. ses amours

pour la Comtesse de Cantecroix, 223. se ligue

contre Louis XIV. IV. 385. meurt en 1675. IV.

387.

Lorraine (Nicolas-François de) son frere Ev. de Toul,

IV. 282. abandonne la Lorraine, 179. se marie avec

la Duchesse Claude, 182. commande les troupes

de son frere, 315. entre au service de France, 318.

mort en 1670.

— Charles IV. son fils, ses exploits, IV. 387. 391.

395. 399. 408. 410. 419. 424. refuse de rentrer

dans ses Etats, IV. 399. meurt en 1690. IV.

427.

— Leopold son fils mort en 1729. son mariage,

IV. 392. 450. fait hommage du Duché de Bar, IV.

452.

Lorraine (Anne de) morte en 1568. épouée le Prin-

ce d'Orange, III. 167.

— Christine ou Catherine morte en 1637. épouée

Ferdinand de Medicis, III. 532. 582.

— Charles Card. Ev. de Strasbourg mort en 1607.

III. 554.

— Jean Card. Ev. de Metz, III. 143. 636. son ca-

ractere, III. 154. meurt en 1550. III. 184.

— Marguerite épouée le Duc d'Orleans, IV. 166.

se retire aux Pays-Bas, IV. 179. vient en France,

233. *V.* Guise, Lambesc, Mantouë, Mercœur,

Phalsbourg.

Lotaire de France I. Empereur & Roi d'Italie;

I. 534. 536. son mariage, I. 536. fait enfermer

son pere, I. 540. 541. se reconcilie, I. 540. 542.

son partage, I. 544. vaincu par ses freres, II. 1. 3.

perd une partie de ses Terres par jugement des

Evêques, II. 4. son accommodement, II. 4. se fait

moine & meurt en 855. II. 12.

Lotaire II. de Saxe Empereur meurt en 1138. II.

193.

Lotaire Roi de France, II. 80. 82. sa régence, 83.

ses exploits, 83. 84. 90. 91. 92. son mariage, 89.

pille les Eglises, 91. empoisonné en 986. II.

93.

Lotaire Roi de Lorraine fils de l'Empereur Lotaire I.

II. 12. sa passion pour Valdrade, 15. 17. 65. meurt

en 868. II. 18. ses enfans, II. 18.

Lotaire fils de Charlemagne, I. 517.

Lotaire fils de Hugues Roi d'Italie associé à la Royau-

té, II. 61. 76. meurt en 949. II. 78.

Lothier réuni à la Flandre, II. 556.

Lottum, ses exploits, IV. 464.

Louchali manque Malthe, III. 272. à la bataille de

Lépante, III, 300.

LIII

- Louchard* pendu en 1591. III. 446.
- Loudun*, fondé, I. 29. relève du Poitou, II. 103. reçoit Henri IV. III. 404. (conférence de) IV. 45. V. Urfulines.
- Loue* (la) tué en 1570. III. 294.
- Louis I.* ses exploits, I. 503. 511. 515. devient Empereur & Roi de France, I. 516. 531. 532. 533. sa foiblesse pour les Papes, I. 533. 537. réformes qu'il fait, I. 515. 531. 533. II. 63. fait raser ses freres bâtards, I. 535. fait mourir son neveu, I. 535. se foumet à la pénitence publique, I. 536. II. 63. épouse Judith, I. 536. partage ses Etats à ses enfans, I. 534. 535. 539. 544. qui le font renfermer, I. 539. mis en liberté, I. 540. est dégradé, I. 540. 541. II. 63. rétabli, I. 542. meurt en 840. I. 545. où il faisoit son séjour, II. 95.
- Louis I.* son fils Roi de Germanie, I. 534. fait sortir son pere du monastere, I. 540. le fait dégrader, I. 541. le rétablit, I. 542. se révolte contre lui, I. 544. 545. son accommodement avec ses freres, II. 2. 3. 4. envahit la France & l'abandonne, II. 13. partage la Lorraine, II. 19. chagriné par ses enfans, II. 20. meurt en 876. II. 23. messes dites & pseautier récit à son intention, II. 64.
- Louis II.* Empereur, II. 8. 11. foiblesse de son esprit, II. 20. meurt en 875. II. 22.
- Louis II.* Roi de Germanie, II. 24. envahit la France & l'abandonne, II. 31. 32. s'empare de la Lorraine & de la Baviere, II. 31. meurt en 882. II. 33. il eut un fils nommé Louis, mort en 880.
- Louis II.* Roi de Hongrie tué en 1526. III. 120. V. Anjou.
- Louis II.* Roi de France & III. Empereur, II. 26. meurt en 879. II. 27.
- Louis III.* Roi de France, ses Régens, II. 27. son regne, II. 30. 31. bat les Normands, II. 32. 33. meurt en 882. II. 34.
- Louis III.* Roi de Germanie, & IV. Empereur, II. 48. meurt en 912. II. 51.
- Louis IV.* Roi de France, emmené en Angleterre, II. 56. son regne, II. 70. son mariage, II. 72. abandonné, se rétablit, II. 73. ses expéditions en Lorraine, II. 72. en Normandie, II. 74. est fait prisonnier, & s'accorde, II. 75. ses démêlés avec Hugues le Blanc, II. 76. 77. 79. ses déférences pour l'Empereur, II. 78. meurt en 954. II. 79. où il faisoit son séjour, II. 95.
- Louis V.* de Baviere Empereur, II. 369. en guerre avec le Pape, II. 404. 413. allié de l'Anglois, II. 415. l'abandonne, II. 417. 419. meurt en 1347. II. 427.
- Louis V.* Roi de France, associé à la Royauté, se marie, II. 92. 94. empoisonné en 987. II. 95.
- Louis VI.* Roi de France, sa naissance, II. 151. prend les affaires en main du vivant de son pere, II. 158. 159. met les Seigneurs François à la raison, II. 160. 175. 176. évite les artifices de Bertrade, II. 160. soutient les injustices d'un Seigneur, les autres le menacent de ne le plus reconnoître, II. 162. son mariage rompu, II. 162. honneurs qu'il rend au Pape, II. 162. son couronnement, II. 176. ses exploits, II. 177. 183. sa dévotion à S. Denis, II. 183. persécute les Ecclésiastiques, II. 186. en est puni, II. 186. excommunié par les Evêques, en est relevé par le Pape, II. 186. son courage, II. 188. meurt en 1137. II. 189. sa femme & ses enfans, II. 190.
- Louis VII.* couronné, II. 187. reprend les Seigneurs, II. 192. 193. 204. excommunié, II. 194. ravage la Champagne, & s'en repent, II. 195. se croise, II. 195. malheurs de cette expédition, II. 196. 197. épouse Aliénor d'Aquitaine, II. 188. 189. s'en sépare, II. 196. 199. 209. se remarie, 199. 202. fait des levées extraordinaires de deniers, II. 197. fait la paix avec l'Angleterre, II. 205. 206. 207. meurt en 1180. II. 208.
- Louis VIII.* Roi de France, sa naissance, II. 217. 254. son mariage, II. 229. son couronnement, II. 291. ses exploits, en Flandre, II. 242. en Poitou, II. 243. contre les Albigeois, II. 244. 248. 292. 293. contre les Anglois, II. 245. 247. 292. meurt en 1226. II. 294. ses déférences pour sa femme, II. 296.
- Louis IX.* sa régence & son éducation, II. 296. 302. 305. son sacre, 302. son mariage & sa déférence pour sa mere, 306. reliques qu'il achete, 307. évite d'être assassiné, 308. se concilie avec ses voisins, 308. 310. défait les Anglois, 309. se croise, 310. 311. est fait prisonnier & délivré, 313. revient en France, 316. répare les torts de ses Officiers, 311. soins qu'il donne au gouvernement, 316. son accommodement avec les Anglois, 318. 319. tâche de les pacifier, 319. fait une pragmatique, 322. se croise, 323. meurt en 1270. II. 324. ses funeraillles, 332. 334. terres qu'il a réunies à la Couronne, II. 325. ses fondations, *ibid.* canonisé, II. 356. sa fête chomée, IV. 244.
- Louis X.* Roi de France sacré Roi de Navarre, II. 365. accuse sa femme d'adultere, 369. dissipe les Liges des Provinces, 383. son sacre, 386. son mariage, 386. manque Courtrai, 386. impôts qu'il leve, 387. punit les exacteurs, 387. empoisonné en 1316, II. 387.
- Louis XI.* Roi de France, sa naissance, II. 552. son mariage, II. 567. 577. 579. se révolte contre son pere, 567. son mauvais caractère, 571. se retire en Flandres, 579. son gouvernement injuste, 586. 588. son sacre, 587. son habillement, 589. sa haine contre le Duc de Bourgogne, 589. dissipe la ligue du bien public, 591. 592. son entrevue de Peronne, 598. sa dévotion, 604. 618. son caractère, 605. 621. évite le poison, 607. tombe malade, 617. s'empare des terres de la Maison de Bourgogne, 612. tuteur du Duc de Savoye, 628. ses dé-

- frances**, 618. fescraintes de la mort, 620. meurt en 1483. II. 621. son éloge. II. 621. ses droits sur la Bretagne, III 7. son cercueil rompu par les Huguenots, III. 40.
- Louis XII.** Roi de France épouse Jeanne fille de Louis XI. II. 618. 622. III. 74. la répudie, III. 43. 44. 74. épouse Anne de Bretagne, 3. 6. 30. 44. sa complaisance pour elle, 31. s'oppose à la Dame de Beaujeu, 1. 5. pris prisonnier, 9. on lui fait son procès, 9. mis en liberté, 13. surprend Novare, 21. 22. couronné, 42. sa bonté pour ses peuples, 43. perd le Royaume de Naples, 47. 56. son entrée à Genes, 50. y punit une révolte, 57. fait la guerre aux Vénitiens, 59. 60. se ligue avec eux, 68. perd le Milanez, 45. 49. 56. 66. 69. ses différends avec le Pape, 63. 65. 70. 611. sa prévoyance sur François I. III. 73. favorable aux gens de Lettres, 639. épouse Marie d'Angleterre, 71. 76. meurt en 1515. III. 72. ses bonnes qualités, *ibid.* ses enfans, III. 73.
- Louis XIII.** Roi de France, sa naissance, III. 538. son baptême, III. 582. son éducation, IV. 29. son caractère, 29. 84. 102. sacré, 7. sa majorité, 30. reçoit l'Ordre de la Jarretiere, 8. son mariage, 8. 13. 15. 24. 25. 34. 41. 42. 43. 73. sa haine pour sa femme, 131. 134. 205. fait assassiner le Maréchal d'Ancre, 51. 56. ses différens avec sa mere, 58. 59. 62. 76. 78. 85. 160. 162. 234. sa jalousie contre son frere, 134. 150. 196. 234. sa dévotion, 93. soumet les Protestans, 94. 101. 140. 144. sa valeur, 145. visite la Provence & Avignon, 101. tombe malade à Lyon, 159. fait la paix avec l'Angleterre, 152. ses guerres pour la Valteline, 104. pour le Duc de Mantoue, 154. 156. s'empare de la Lorraine, 164. 169. 179. 182. 189. déclare la guerre à l'Espagne, 188. se ligue contre elle, 190. s'empare du Roussillon, 225. secoure les Protestans d'Allemagne, 174. traite avec la Suede, 177. 187. 188. 189. offres de service que lui font les Parisiens, 196. son inflexibilité pour le Duc de Montmorenci, 173. rend son autorité absolue, 209. 223. meurt en 1643. IV. 226. 234. 235. peu d'égard que l'on a pour ses dernieres volontés, IV. 252.
- Louis XIV.** Roi de France, sa naissance, IV. 205. son horoscope, 206. son baptême, 235. son éducation, 266. son portrait, 329. son caractère, 329. sa Régence, 252. sa majorité, 301. son sacre, 316. troubles pendant sa minorité, 284. 286. 290. 309. 330. son mariage, 258. 265. 319. 325. 329. gouverne par lui-même, 331. reçoit le surnom de Grand, 331. 339. diminue les taxes sur les Provinces maritimes, 475. rembourse les Traitans, plutôt que de ruiner des familles, 406. s'allie avec les Turcs, 407. 430. avec Cromvel, 323. ce qu'il gagna au Traité de Munster, 282. fait la paix aux Pyrénées, 329. à Utrecht, 397. en guerre avec la Hollande, 348 351. 353. 354. 364. 396. 420. avec l'Espagne, 341. 342. 244. 346. 347. 376. 424. 430. 432. avec l'Angleterre, 139. 342. 345. 423. 424. avec la Savoye, 429. 467. avec le Dannemarck, 392. avec l'Empereur, 423. 424. ses conquêtes, 344. 355. 358. 371. 390. 394. 396. 400. 401. réunit des Terres de l'Empire à son domaine, 402. ses projets sur l'Empire, 407. son faste fait liguier l'Europe contre lui, 385. 410. Places & Statues érigées en son honneur, 414. 418. 427. 451. fait la Paix de Riswick, 435. 442. 444. guerres qu'il soutient pour Philippe V. IX. 461. recherche la paix, 475. 481. la conclut, 488. 492. 493. ses amours, 326. 333. 343. 385. 409. épouse Madame de Maintenon, 451. comment il a pratiqué l'Art Militaire, 318. son goût pour l'Architecture, 332. son Code, 337. sa politique dans ses grandes dépenses, 339. 348. se rend absolu, 348. malheurs qui s'en ensuivent, 413. 483. fait passer des Edits ruineux, 427. 438. 470. 478. 497. fait recevoir la Constitution Unigenitus, 520. 521. ses craintes à ce sujet, 521. ses maladies, 324. 414. 418. amusemens de sa vieillesse, 497. son Testament, 494. meurt en 1715. IV. 498. ses vertus & ses vices, IV. 499.
- Louis XV** sa naissance, IX. 484. tombe malade, & se rétablit, IV. 489. derniers avis qu'il reçoit de Louis XIV. IV. 498.
- Louis Roi d'Arles**, II. 399. dispute le Royaume d'Italie, II. 48. 49. aveuglé, II. 50. meurt en 933. II. 61.
- Louis de Savoye**, Roi de Chipre, son mariage, II. 562. meurt en 1482. III. 8.
- Louis Roi de Naples**, V. Anjou.
- Louis-Philippe** Roi d'Espagne mort en 1724. sa naissance, IV. 476.
- Louis** fils de Louis IV. mort en 954. II. 81.
- Louis** fils de saint Louis mort en 1260. II. 318.
- Louis** fils de Philippe le Hardi empoisonné en 1276. II. 337. 346.
- Louis** fils de Philippe le Long mort en 1316. II. 399.
- Louis** fils de Philippe de Valois, ils sont deux, l'un mort en 1328. & l'autre en 1330. II. 433.
- Louis** fils de Charles VI. son mariage, II. 509. sa mauvaise éducation, II. 520. empoisonné en 1415. II. 526.
- Louis** fils d'Henri II. mort en 1551. sa naissance, III. 183. 221.
- Louis** bâtard d'Henri IV. III. 609.
- Louis** fils de Louis XIV. sa naissance, IV. 334. son baptême, 348. son éducation, 348. son mariage, 401. se dispose à succéder à Louis XIV. qui étoit malade, 414. ses exploits, 421. 430. 432. 435. 436. meurt en 1711. IV. 515. V. Anjou, Bourgogne, Lorraine, Orleans, Palatin, Savoye.
- Louis** (Ordre Militaire de S.) institué, IV. 436. 522.

- Louis* (Hôpital S.) construit, III. 566.
Louise fille de Louis XI. II. 624.
Louise fille de François I. morte en 1517. III. 85.
 172.
Louise (la mere) ses déreglemens , IV. 275. V.
 Gui e , Mercœur , Savoye
Loup Ev. de Troyes mort en 479. I. 319. 373. fauve
 sa ville du pillage , I. 221. combat les Pelagiens ,
 208.
Loup Abbé de Ferrieres mort en 862. II. 67. 68. 69.
 V. Champagne , Gascogne
Loups , récompense à ceux qui les tuent , II. 565.
Louvain secouru , IV. 188. V. Brabant.
Louvain (Lambert de Hainaut Comte de) mort en
 1009. II. 72. V. Hainaut , Lorraine
Louvet (Jean) II. 532. 554.
Louviers pris par les Royalistes , III. 439. déregle-
 mens des Religieuses de cette Ville , IV. 275.
Louvigni (Roger de Grammont Comtede) mort en
 1629 trahit Chalais , IV. 134.
Louvois (Michel-François le Tellier Marquis de)
 rétablit la discipline militaire , IV. 332. 337. sa
 jalousie contre M. de Colbert , IV. 344. conseille
 la guerre de Hollande , IV. 354. 361. veut faire
 perir plusieurs personnes sous prétexte de poison ,
 IV. 400. s'empare de Strasbourg , IV. 405. Surin-
 tendant des bâtimens , IV. 409. meurt en 1691.
 IV. 431.
Louvre bâti , II. 477. III. 170. construction de ses
 galeries , III. 565. de sa façade , IV. 337.
Loyola cède la prééance à l'Ambassadeur de France
 III. 216. V. Ignace
Lubin Evêque de Chartres mort vers 556. I. 388.
 428.
Luboure Abbesse justifiée , I. 409.
Luc (Saint) vient prêcher en Gaule , I. 260.
Luc (François d'Espinau Marquis de Saint) favori
 d'Henri trois , III. 330. prisonnier à Coutras , III.
 386. tué en 1597. III. 500.
 — Timoleon son fils mort en 1644. IV. 123.
 — François son fils mort en 1670. IV. 305.
Lucar (Cyrille) IV. 251. étranglé en 1635. ou
 1638.
Luce I. Pape mort en 255. I. 234.
 — II. (Gerard de Caccianemici) mort en 1145. II.
 192.
 — III. (Humbaldo Allucingoli) mort en 1185. II.
 212.
Lucien I. Ev. de Beauvais , I. 261. martyrisé , I.
 295.
Lucille Donatiste , I. 306.
Lucius fils d'Agrippa , sa mort , I. 46.
Lucius livre Treves aux François , I. 183. deshono-
 ré , I. 231.
Luçon érigé en Evêché , III. 544. pris par les Ro-
 chelois , III. 293. (combat de) III. 295. V. Cœur ,
 Sacierge , Valde res
- Lude* (Jacques de Daillon du) mort en 1532. III.
 106.
 — Guy son petit-fils mort en 1585. III. 340.
 355.
Ludovici (Vincentio) IV. 62.
Ludovisio (Louis) Cardinal mort en 1632. IV.
 245.
Lugrons , leur pays , I. 189. chassés de la Gaule , I.
 103.
Lugnac Capitaine des Gardes d'Henri trois , III. 383.
 394.
Lugo (Jean de) mort en 1660. IV. 250.
Lugoli garde la Brosfieri , III. 515.
Lugos (bataille de) IV. 441.
Luilier (Magdelaine & non Marie) Veuve de Cl. le
 Roux de Ste. Beuve morte en 1630. fonde les
 Ursulines , IV. 243. V. Huillier
Luxmes (Honoré d'Albert de) mort en 1592. III.
 358.
 — Charles son fils , sa faveur , IV. 48. 60. 78. 79.
 81. perd le Maréchal d'Ancre , IV. 51. 56. se saisit
 du Pont-S.-Esprit , III. 349. son mariage , IV. 60.
 mécontente le Duc d'Epéron , IV. 62. s'unit
 au Cardinal de Richelieu , IV. 87. est fait Con-
 netable , IV. 93. meurt en 1621. IV. 95. 96. V.
 Chaulnes , Luxembourg.
Lutbert Archevêque de Mayence mort en 887.
 II. 38.
Luitgarde femme de Charlemagne , I. 520. meurt
 en 800. I. 509. 520.
Luitgarde femme de Louis II. de Germanie , II. 33.
Luitgarde ou Rosule femme du Roi Robert morte en
 995 & non en 1002. II. 120.
Lutolf fils d'Othon I. se révolte contre son pere ,
 II. 79. meurt en 958. II. 85.
Luitperge femme de Tassillon , I. 503.
Luitprand Roi Lombard , I. 474. 475. mort en 743. I.
 487.
Lullius (Gaspard de Genève Marquis de) mort en
 1629. III. 508.
Lune descend à terre , II. 218.
Lune (Claude-Ferdinand de Quinones Comte de)
 III. 261.
Lunebourg , V. Brunswick.
Luvel , prises de cette Ville , III. 294. 316. 355. IV.
 99.
Luvelles d'approche inventées , III. 592.
Lupercus battu par Civilis , I. 71.
Lupi (Sancio) puni pour avoir apporté des Bulles du
 Pape , II. 513.
Luprin fonde Montjou. I. 327.
Lupodum , où étoit cette place , I. 146.
Lupus défait Albinus , I. 85.
Luques achete la liberté , II. 352.
Luslan (Jean-Paul d'Esparbez de) mort en 1616. III.
 453.
Lusli Bacha fait des courses en Italie , III. 149.

- Luthard* (Jacques) IV. 523.
- Luther* (Martin) sa vie, III. 612. publie ses hérésies, III. 87. condamné, III. 90. 617. progrès de sa doctrine, III. 611. 612. mort en 1546.
- Lutheranisme* ses progrès dans le Nord. III. 150.
- Luthériens* brûlés, III. 107. V. Protestans.
- Lutpold*, V. Léopold.
- Lutzen*, (bataille de) IV. 174.
- Lux* (Edme de Malain Baron de) III. 523. complice de Biron, III. 544. 548. tué en 1613. IV. 18. & son fils aussi, IV. 19.
- Luxe* s'introduit en France, I. 438. s'augmente avec la misère, II. 439. Ordonnance contre lui, IV. 82. V. argent, habillement, or.
- Luxembourg* vendu au Duc d'Orléans, II. 507. prises de cette Ville, III. 159. 161. 164. IV. 409. bombardée, IV. 407.
- Luxembourg* (Ermenfende de) morte vers 1122. son mariage avec le Comte de Namur, II. 252. V. Bohême, Brabant, Charles IV. Henri VII. Jean Roi de Bohême. S. Pol, Sigismond, Venceilas.
- Marie morte en 1323. épouse Charles le Bel, II. 401. 405. 407.
- Philippe Ev. du Mans mort en 1519. III. 44. 636.
- Pierre mort en 1387. II. 548. béatifié, III. 40.
- Luxembourg* de Brienne, (Charles de) mort en 1605. III. 407. V. Pol.
- Luxembourg - Martignes* (Sebastien de) III. 231. 257. tué en 1569. III. 292.
- Marie sa fille morte en 1623. épouse du Duc de Mercœur, III. 505.
- Luxembourg-Pincy* (François de) mort en 1613. III. 415. Ambassadeur à Rome, III. 430.
- Henri son fils mort en 1616. IV. 15. 23. 45.
- Léon d'Albert son gendre mort en 1630, IV. 95. 120.
- François-Henri de Montmorenci gendre de sa fille est fait Maréchal de France, IV. 388. soupçonné de poison, IV. 400. ses exploits, IV. 347. 367. 369. 376. 381. 387. 391. 394. 398. 427. 430. 432. 434. 436. meurt en 1695. IV. 438.
- Luxeu* fondé, I. 461. ses exemptions, I. 460 pris par les Lorrains, III. 476.
- Luzara* (bataille de) IV. 464.
- Luzignan* pris par les Catholiques, III. 289. 291. 318. démoli par les Catholiques, III. 331.
- Luzignan* (Hugues V. de) tué en 1060. II. 148.
- Gefroi arriere petit-fils de son fils mort en 1213. II. 234.
- Hugues X. Comte de la Marche son neveu mort en 1249. II. 292. se révolte contre le Roi d'Angleterre, II. 232. contraire à la Régence de S. Louis, II. 297. 303. fait hommage au Comte de Poitou, II. 309.
- Guy son arriere petit-fils mort en 1307. donne ses Terres au Roi, II. 361.
- Luzignan* (Isabeau de) fille de Hugues X. morte en 1299. II. 300.
- Luzignan* (Melisende de) II. 338. V. Amaury, Guy.
- Luzignan* (Giron du Bessay-) Chef Huguenot, III. 279. 318.
- Lybis* mené en triomphe, I. 51.
- Lyon* fondé, I. 29. brûlé, 30. saccagé, 86. capitale de la premiere Lyonnaise, I. 32. 33. 343. autel d'Auguste dans cette Ville, 35. combats d'Eloquence qui y sont institués, 61. ses Académies, 331. ennemie de Vienne, 67. si elle perdit ses prérogatives quand le Siège Impérial fut transféré à Treves, 108. reconnoit Majorian, 234. fournie par les François, 473. donné au Duc de Bourgogne, II. 89. la souveraineté en vient au Roi, qui la rend à l'Archevêque, II. 368. pris par les Huguenots, III. 238. 255. 260. ils y sont massacrés, III. 310. prend le parti de la Ligue, III. 402. reconnoit Henri IV. III. 465. 467. entrée de Louis XIII. dans cette ville, IV. 101. (Traité de) III. 534. Martyrs de cette ville, I. 293. son Arch. devient Primat des Lyonoises, II. 174. sentimens de son Eglise sur la prédestination, II. 67. (Conciles de) I. 373. 430. II. 63. 169. 173. 257. 310. 335. 375. V. Agobard, Desiré, Espinac, Eucher; Hugues, Irenée, Marquemont, Photin, Raynaud, Remi, Richelieu.
- Lyon* de Comminges ruinée & rebâtie, I. 407.
- Lyon* (Jean) excite des troubles en Flandres, II. 475. meurt en 1381. II. 484.
- Lyonnnet de Meun* tué en 1102. II. 160.
- Lyonnaise*, son étendue & sa division, I. 32. 343.
- Lyonnaise* I. aux Bourguignons, I. 251. 357.
- Lyonnaise* II. aux François, I. 240. aux Normands, II. 52. V. Normandie.
- Lyra* (Nicolas de) mort en 1340. II. 399. 545.
- Lys*, nom donné à la famille de la Pucelle d'Orléans, II. 558.

M.

M*Abillon* (Jean) mort en 1707. IV. 523.

Macaire (saint) pris par les Anglois, II. 292.

Macaires, leur regle, I. 325.

Maccovius (Jean) mort en 1644. IV. 523.

Macé (Perrin) pendu en 1358. II. 445.

Macedonius mort en 382. Grand Maître des Offices, I. 150. favorable aux Priscillianistes, I. 312.

Macedonius condamné, I. 349.

Machaut (Pierre) II. 384. recherché pour les finances, II. 394.

Machecoul tué en 1347. II. 427.

Machisy (Pierre) exécuté en 1619. IV. 240.

- Maçon**, son Arcenal, I. 126. vendu au Roi, II. 325. donné au Duc de Bourgogne, II. 563. pris sur les Huguenots, III. 260. 279. reconnoît Henri IV. III. 475. (bataille de) II. 32. (Conciles de) I. 430. 461. 464. *V. Gauffelin.*
- Maçon** (Guillaume de Bourgogne-Comté, Comte de) mort vers 1136. II. 182. *V. Dreux.*
- Maçon** (Jean) Ministre Protestant, III. 620.
- Maçon** (Robert le) IV. 250.
- Maclou**, *V. Malo.*
- Macrian** Roi Allemand, I. 142. 147. tué, I. 149.
- Macrin** (Opilius) Empereur assassiné en 220. I. 88.
- Macute**, *V. Malo.*
- Madagascar**, les François s'y établissent, IV. 339.
- Madenbourg** pris par les François, IV. 403.
- Madere** découverte, II. 535. expédition qu'y font les François, III. 282.
- Madrid** (Traité de) III. 116. IV. 92.
- Madrid**, construction de ce Château, III. 170.
- Magalotti** tué en 1645. IV. 261.
- Magdebourg** assiégé, III. 189. sécularisé pour l'Elect. de Brandebourg, IV. 283.
- Magdelaine** fille de Charles VII. morte en 1486. épouse Gaston de Foix, II. 581.
- Magdelaine** fille de François I. épouse le Roi d'Espagne, III. 147. meurt en 1537. *ibid.*
- Magdelaine** (sainte) si elle est venue en Provence, I. 260. invention de son corps, II. 378.
- Magdelaine** (Chevaliers de la) institués, IV. 244.
- Magdelaine de Pazzi** (sainte) morte en 1607. canonisée, IV. 505.
- Magie**. son pouvoir, II. 256. en vogue, III. 322.
- Magistri** (Martin) III. 39.
- Magloire** (saint) mort en 575. I. 463.
- Magloire** (saint) rue saint Denis à Paris, par qui occupé, III. 634.
- Magloire** (saint) Seminaire à Paris, IV. 244.
- Magnacaire**, Duc des Transjurains, I. 393.
- Magnelais de Villequier** (Antoinette, c'est Catherine) maitresse de Charles sept, II. 574.
- Magnentius** Empereur, I. 130. la défaite, I. 131. sa cruauté, I. 131. se tue en 353. I. 132.
- Magnus** tué en 587. I. 409.
- Magnus** Ev. poursuit les Priscillianistes, I. 312.
- Maguelonne**, prises de cette ville, I. 474. 492. *V. Pelicier.*
- Magus** assassiné en 237. I. 90.
- Mahaud** sœur de Lothaire Roi de France, son mariage, II. 130. *V. Matilde.*
- Mahé** (saint) pris par les Bretons, II. 470.
- Mahomet** meurt en 631. I. 421. 441. *V. Hegire.*
- Mahomet I.** mort en 1421.
- Mahomet II.** prend Constantinople, II. 578. manque Rhodes, II. 617. meurt en 1481. II. 618.
- Mahomet III.** ses conquêtes, III. 535. mort en 1603.
- Mahomet IV.** mort en 1691. IV. 325.
- Mahomet** Roi de Tunis, III. 141.
- Mahomet-Benhemet** Roi des Cherifs, tué en 1557. III. 68.
- Maidavid**, *V. Grancey.*
- Maignac** (Aymeri de) Arch. de Reims mort en 1384. II. 473.
- Maignelay** (Florimond de Halluin, Marquis de) assassiné en 1591. III. 439.
- Maigrin** (saint) favori d'Henri trois, III. 330. tué en 1577. III. 347. *V. Megrin.*
- Maillard** (Olivier) mort en 1502. III. 15.
- Maillé-Benehart** (Jacques de) III. 407. décapité en 1589. III. 421. *V. Brezé, Mailli.*
- Maillezais** fondé, II. 114. 128. érigé en Evêché, II. 544. *V. Escoubleau.*
- Mailli** (Jean II. de) mort vers 1468. II. 557. c'est plutôt Hardouin de Maillé mort vers 1466.
- Mailli** (Frédéric de) tué en 1513. son mariage, III. 225.
- Magdeleine sa fille épouse de Charles de Roze, Comte de Rouci mort en 1551. III. 225. mise en prison, III. 240. elle mourut en 1567.
- Maillottins** séditieux à Paris, II. 484.
- Maine** occupé par les Alains, I. 212. dépendant de la Bretagne, II. 17. uni à la Normandie, II. 142. saisi par le Roi, II. 219. 235. cédé à la France, II. 318. donné à la Maison d'Anjou, II. 330. réuni à la Couronne, II. 618. *V. Mans.*
- Maine** (Hebert I. Comte du) II. 125.
- Hugues son fils, mort vers 1051. II. 126. c'est plutôt Hebert I.
- Hebert II. son fils mort vers 1162. donne ses terres au Duc de Normandie, II. 142.
- Maine** (Charles I. d'Anjou, Comte du) petit-fils de France mort en 1404. est fait Chevalier, II. 496.
- Charles II. son neveu mort en 1472. II. 455. 528. sa faveur, II. 561. 580. 590. 592.
- Charles III. son fils, II. 455. héritier de la Maison d'Anjou, II. 607. 616. meurt en 1481. & fait le Roi son héritier, II. 618.
- Louise sa sœur meurt en 1477. II. 614.
- Maine** (Louis-Auguste Duc du) bâtard de Louis, XIV. mort en 1736. IV. 500. sa naissance, IV. 352. son mariage. IV. 432. appelé à la succession à la Couronne, IV. 494. *V. Condé, Mayenne.*
- Mainfroi** de Suabe bâtard de Frédéric II. tyran de Sicile ennemi des Papes, I. 314. 319. tué en 1266. II. 321.
- Maintenon** (Françoise d'Aubigné, veuve en 1660. de Paul Scarron, Marquise de) morte en 1719. aimée de Louis quatorze, IV. 400. 406. 409. 413. l'épouse, IV. 451. fonde saint Cyr, IV. 418. favorable au Card. de Noailles, IV. 513.
- Majorian** (Jules Valere) ses Charges, I. 210. 233. bat les François, I. 96. 214. devient Empereur, I. 233. 359. remet les restans de Taille dans les Gaules, I. 235. tué en 460. I. 236.

- Majorin* forme un schisme , I. 306.
Majorité des Rois de la deuxième race , II. 71. fixée dans la troisième , II. 470. *V.* Minorités.
Majorque se soumet à Charlemagne , I. 509.
Maire-Moutier , *V.* Marmoutier.
Maires du Palais , leur élection , I. 392. 440. leur installation , I. 423. usurpent la puissance souveraine , I. 455. retiennent les Officiers de la Couronne auprès d'eux , 458. se disent Maires de France , & non Maires des Rois de France , 469. supprimés , I. 528.
Mairie devient héréditaire , I. 440. interrompue en Bourgogne , 420.
Maisons (René de Longueil de) mort en 1677. IV. 278. 291.
Maisse (André Huraut de) mort en 1607. III. 561.
Maitre (Antoine le) mort en 1658. IV. 192.
 — Gilles mort en 1562. premier Président , III. 184. 218. pense être assassiné , III. 230. son mariage , III. 259.
 — Jean mort en 1596. III. 462. introduit Henri IV. dans Paris , III. 469. 470.
 — Nicolas , IV. 250.
Maîtres des Requêtes établis , II. 450.
Maixance (Pont fainte) se donne à la Ligue , III. 402.
Maixant (faint) I. 373. pris par les Huguenots , III. 289. par la Ligue , III. 402.
Makai prend Edimbourg , IV. 424. tué en 1692. IV. 433.
Mal de Naples apporté en France , III. 24.
Malaga (bataille navale de) IV. 470.
Malan révolté contre les François , IV. 360.
Malaric , I. 133. 145.
Malatete surprend un bastion de Sienne , III. 199.
 — Dominique perd Cefene , III. 44.
 — Pandolfé usurpe Rimini , III. 44.
 — Sigismond prend Rimini , III. 122.
Malberge , signification de ce terme , I. 204.
Maldachim (Olimpia) morte en 1656. IV. 339.
Malbranche (Nicolas) mort en 1715. IV. 523.
Malicorne Gouverneur de Poitou , III. 559.
Maligni (Jean de Ferrieres de) manque Lyon , III. 238.
Malines , différens pour la possession de cette ville , II. 416. érigé en Archevêché , III. 217. *V.* Pré-cipian.
Malissolle (François Berger de) Ev. de Gap condamne le P. Quesnel , IV. 512.
Malle , ce que c'étoit , I. 425.
Malo (faint) Ev. de Quidalet , mort en 565. I. 428.
Malo (faint) Evêché transféré dans cette ville , II. 287. pris au Duc de Bretagne , III. 10. dans le parti de la Ligue , III. 430. reconnoît Henri , IV. III. 474. bombardé , IV. 435. l'Evêque Commissaire du Pape pour juger ses confreres , IV. 249. *V.* Harlay , Jean
Malplaquet (bataille de) IV. 482.
Malike donnée aux Chevaliers de Saint Jean , III. 103. manquée par les Turcs , III. 272.
Mamert (Saint) Evêque de Vienne mort vers 475. I. 59. 319. 373.
Mamert (Claudian) I. 331.
Mammeca assassinée en 237. I. 88.
Manassès Ev. de Cambrai , II. 174.
Manassès Ev. d'Orleans mort en 1221. à l'amende pour avoir quitté l'Armée sans congé , II. 238.
Manassès Evêque de Reims déposé , II. 173.
Mancia (Curtilius) ses exploits en Germanie , I. 65.
Mancidor (Jean de) député de Hollande , III. 593.
Mancini (Marie) morte en 1715. aimée de Louis XIV. IV. 326. épouse le Connétable Colonne , IV. 327.
 — Marie-Anne sa sœur morte en 1714. épouse du Duc de Bouillon soupçonnée de poison , IV. 400.
 — Olimpe sa sœur morte en 1708. Comtesse de Soissons , IV. 400. *V.* Savoye
Mandelot (François) mort en 1588. III. 387.
Mandes devient ville , I. 100. pris par les Huguenots , III. 355. *V.* Durand.
Mandians réduits à quatre ordres , II. 336. privilèges qu'ils obtiennent de Rome , II. 315. entreprennent sur les ordinaires , II. 376. III. 37. ce qui leur est défendu , II. 516. III. 37.
Manfred (Astor) usurpe Faience , III. 44.
Manfredonia enlevé aux François , III. 24.
Mangot (Claude) Garde des Sceaux , IV. 47. 49. 51.
Manheim pris par les François , IV. 421. qui l'abandonnent , IV. 477.
Manichéens dans le Languedoc , II. 203. 238. à Orleans qui y sont brûlés , II. 124. 166. 167.
Manipules , ce que c'étoit , I. 38.
Mans forcé , II. 229. pris par les François , II. 556. par les Huguenots , III. 255. qui l'abandonnent , III. 257. prend le parti de la ligue , III. 402. qui le perd , III. 422. *V.* Angennes , Audris , Julien , Liboire , Luxembourg , Maine.
Mansfeldt (Charles Comte de) mort en 1595. secoure la ligue , III. 458. 472.
 — Ernest bâtard mort en 1626. ses exploits , IV. 66. 116.
 — Pierre-Ernest son pere mort en 1604. III. 500.
 — Volrad mort en 1578. secoure les Huguenots en France , III. 289.
 — Wolfgang mort en 1638. ses exploits , IV. 189.

- Manfuarviens* ou Maréchaux des Logis, V. Gifalbert.
- Mantaille* (concile de) II. 66.
- Mantes* brûlé, II. 152. ôté au Comte, II. 177. faccagé, II. 425. enlevé au Roi de Navarre, II. 453. pris sur les Anglois, II. 573. quitte la ligue, III. 426.
- Mantes* (Philippe de France Comte de) bâtard de Philippe I. son mariage, II. 161. 163. se révolte contre Louis VI. II. 177.
- Mantoue* faccagée, II. 57. érigée en Duché, III. 131. prise par les Impériaux, IV. 154. 157. cédée au Duc de Nevers, IV. 283.
- Mantoue* (François II. de Gonzague Duc de) mal nommé Charles mort en 1519. ses exploits, III. 21. 23. 53. 54.
- Frederic II. son fils mort en 1540. III. 97. 131.
- Guillaume son fils mort en 1587. III. 327.
- Vincent I. son fils mort en 1612. IV. 203.
- François IV. son fils mort en 1612. IV. 14. 21.
- Ferdinand son frere mort en 1626. IV. 12. 21.
- Vincent II. son frere mort en 1627. IV. 141.
- Marie sa niece fille de François IV. morte en 1667. épouse le fils de Charles I. Duc de Mantoue, IV. 203. 218.
- Charles I. petit-fils de Frederic II. III. 485. 501. IV. 4. 7. 15. 45. 244. son mariage, III. 512.
- Ambassadeur* à Rome, III. 592. prétend à la succession de Cleves, III. 602. mécontent, IV. 18. 23. 26. 45. 50. 53. commande une armée contre les mécontents, IV. 85. devient Duc de Mantoue, IV. 141. 159. 165. 170 meurt en 1637. IV. 103.
- Charles III. son petit-fils mort en 1665. IV. 203.
- Charles IV. son fils mort en 1708. IV. 405. 457. V. Gonzague, Guastalle, Médicis, Nevers.
- Manuel Commene* Empereur mort en 1170. sa perfidie, II. 195. 196.
- Manuel Paléologue* Empereur mort en 1425. II. 498. 506.
- Manufactures* établies en France, III. 557. IV. 340.
- Marris* (Jean des) Avocat décapité en 1382. II. 481. 484. 489.
- Marans*, prises de cette ville, III. 292. 293. 404.
- Marc* Pape mort en 336. I. 334. 349.
- Marc* Empereur tué en 406. I. 169. V. Antonin.
- Marc* (Pierre de) Evêque de Paris mort en 1662. IV. 250.
- Marcetrude* femme de Gontran morte en 566. I. 393.
- Marcel* I. Pape mort l'an 309. I. 334.
- II. (Marcel Cervin) mort en 1555. III. 202.
- Marcel* martyrisé, I. 295. fondation d'unç Ab-
- baye de ce nom à Châlons, I. 410.
- Marcel* Evêque d'Ancyre mort en 374. persécuté; I. 308. 309.
- Marcel* Ev. de Treves martyrisé, I. 296.
- Marcel* (Etienne) son pouvoir à Paris, II. 441. 444. 445. massacré en 1358. II. 447.
- Marcel* exécute la S. Barthelemi, III. 306.
- Marcelle* (Sainte) passe en Provence, II. 379.
- Marcellin* Pape mort l'an 304. I. 334.
- Marcellin* Ev. d'Ambrun, I. 263. 319.
- Marcellin* conspire contre Constant, I. 130.
- Marcellin* Patrice d'Occident, I. 241. se révolte. I. 232. est assassiné, I. 241.
- Marcellus* ennemi de Julien révoqué, I. 137.
- Marchandises* chargées de l'impôt du fol pour livre, III. 495.
- Marche* (Adelbert Comte de la) sa mort, II. 104. ce fut son fils Bernard mort en 1047. qui lui succéda, V. Angoulême, Luzignan, Nemours.
- Marche* (Pierre nommé depuis Jacques de Bourbon Comte de la) & de Ponthieu mort en 1361. II. 440. 438. 451.
- Jean son fils mort en 1393. II. 461.
- Jacques II. son fils mort en 1438. II. 508. 515.
- Marche* (Jacques de la) son opinion sur le sang de J. C. III. 36.
- Marche* (Olivier de la) mort en 1501. II. 590.
- Marchiennes* pris par les François, IV. 491.
- Marchin* Ev. d'Arles dans le parti des Novatiens, I. 306.
- Marcian* Empereur, I. 220. 226. 359. meurt en 457. 233.
- Marcian* (bataille de) III. 199.
- Marcion*, ouvrage contre sa doctrine, I. 321.
- Marck* (Adolphe de la) Ev. de Liège mort en 1344. vend Malines, II. 416.
- Guillaume fils de son arriere petit neveu décapité en 1485. II. 619.
- Erard son neveu Ev. de Liège mort en 1538. III. 93.
- Robert II. son frere mort en 1536. déclare la guerre à l'Empereur, III. 93.
- Robert III. son fils, V. Florenges, Manny.
- Robert IV. son fils mort en 1556. Maréchal, III. 177. 191. 193.
- Henri Robert son fils V. Bouillon,
- Jean son fils mort en 1587. III. 387.
- Charles-Robert son oncle mort en 1622. ses prétentions sur le Duché de Bouillon, III. 387.
- Henri-Robert son fils Comte de Maulevrier & de Brenne mort en 1652. III. 602. IV. 73.
- Henri-Robert Etchallard de la Boullaye fils de son gendre tué en 1675. IV. 387.
- Marck* (Antoinette de la) morte en 1591. épouse le Duc de Montmorenci, III. 214.
- Marguerite Comtesse & non pas veuve d'Ar-

- remberg, elle devint veuve en 1568. de Jean de Ligne de Barbançon, III. 523. *V.* Wallenrod.
- Marcomans*, où ils habitoient, I. 37. vaincus, I. 40. font la guerre aux Romains, I. 81. 82. *V.* Attalus.
- Marcomir*, signification de ce mot, II. 109. Roi François, I. 354. ses exploits, I. 94. 158. 159. 160. exilé. I. 164. fait élire un Roi par les François, I. 200.
- Marcou* (Saint) fonde un monastere, I. 388.
- Marcuse* épouse de Cherebert, I. 394.
- Mardick*, prises de cette ville. IV. 260. 267. 321. remis aux Anglois, IV. 323 rendu aux François, IV. 324. interruption des ouvrages qu'on y faisoit. IV. 496.
- Marc Montbarot* (René de) complice de Biron, III. 548.
- Maréchal* de France, ses fonctions, II. 112. accroissement de cette dignité, II. 221.
- Marennes* se révolte, III. 159. pris par les Rochelais, III. 295.
- Marses* (Samuel des) mort en 1673. IV. 523.
- Marsée* (bataille de la) IV. 225.
- Marguerit* (D. Joseph) mort en 1685. IV. 322.
- Marguerite d'Angleterre* épouse le Comte de Pembrock, II. 472.
- Marguerite* d'Angleterre morte en 1503. épouse le Duc de Bourgogne, II. 592. 613.
- Marguerite* de France fille de Louis VII. morte en 1197. son mariage, II. 206. 208. 210.
- Marguerite* fille de S. Louis morte en 1271. épouse le Duc de Brabant, II. 326.
- Marguerite* fille de Philippe III. morte en 1317. épouse Edouard I. Roi d'Angleterre, II. 343. 348. 356.
- Marguerite* fille de Philippe le Bel fut seulement fiancée à Ferdinand IV. Roi de Castille, II. 371.
- Marguerite* fille de Philippe le Long morte en 1382. épouse le Comte de Flandres, II. 395. 397. 399. 463.
- Marguerite* fille du Roi Jean morte en 1352. II. 454. 456.
- Marguerite* d'Angoulême sœur de François I. travaille à sa délivrance, III. 115. favorable aux Huguenots, III. 136. 616. 617. 618. épouse le Roi de Navarre, III. 156. meurt en 1549. III. 183.
- Marguerite* fille de François I. épouse le Duc de Savoie, III. 170. 215. 219. meurt en 1574. III. 328.
- Marguerite* fille d'Henri II. épouse Henri IV. III. 309. 302. 303. sa haine contre son frere, 314. 354. sa dot, 354 ses intrigues amoureuses, 347. 352. 368. se retire en Auvergne, 379. dissolution de son mariage, 514. vient demeurer à Paris, III. 571. meurt en 1615. IV. 38. *V.* Anjou, *Tom. IV.*
- Autriche, Flandres, Provence, Savoie, Stuart, Valois
- Marguerite* (Isle Sainte) prise par les Espagnols, IV. 195.
- Mariage*, comment il se contractoit, I. 269. liberté des François à ce sujet. I. 459. empêchemens qui le faisoient casser, II. 119. degrés défendus, I. 431. 526. II. 107. 119. 173. s'il étoit permis aux Prêtres, I. 274. leur est défendu, I. 301. 303. II. 154. 169.
- Mariages* clandestins défendus, III. 211.
- Mariana* (Jean) mort en 1624. un de ses livres brûlé, VI. 236.
- Marianus* fait décapiter Crocus, I. 100.
- Marie* fait construire le Sépulchre à Jérusalem, II. 123.
- Marie* épouse Honorius, I. 165.
- Marie I.* Reine d'Angleterre, III. 195. se marie & rétablit la Religion Catholique, III. 195. meurt en 1558. III. 214.
- Marie II.* Stuart Reine d'Angleterre épouse le Prince d'Orange, IV. 396. proclamée Reine, IV. 423. meurt en 1695. IV. 438.
- Marie* d'Angleterre morte vers 1363. épouse le Duc de Bretagne, II. 472.
- Marie* d'Angleterre épouse Louis XII. III. 71. 76. son douaire, III. 77. épouse le Duc de Suffolck & meurt en 1533. *ibid.* III. 195.
- Marie* de France fille de Louis VII. morte en 1198. II. 208.
- Marie* fille de Philippe-Auguste morte en 1238. ses mariages, II. 234. 249.
- Marie* fille de Charles le Bel morte en 1341. II. 405. 407.
- Marie* fille de Philippe VI. morte en 1333. épouse le Duc de Limbourg, II. 431. 433.
- Marie* fille du Roi Jean morte en 1404. épouse le Duc de Bar, II. 454.
- Marie* fille de Charles V. morte en 1377. II. 479
- Marie* fille de Charles VI. morte en 1438. II. 537.
- Marie* fille de Charles VII. morte en 1439. II. 581.
- Marie* bâtarde de Charles VII. morte en 1473. épouse Olivier Coétiivi. II. 571.
- Marie* bâtarde de Louis XI. morte en 1467. son mariage, II. 622.
- Marie-Elisabeth* fille de Charles IX. meurt en 1578. III. 321.
- Marie-Anne* fille de Louis XIV. morte en 1664. IV. 340. 499.
- Marie-Thérèse* sa sœur morte en 1672. IV. 344. 499. *V.* Anjou, Autriche, Médicis, Méranie, Neubourg, Padilla, Ponthieu, Portugal, Savoie, Stuart.
- Marie* (Serfs de Sainte) institués. II. 378.
- Marie* (Sainte) vieille hérétique brûlée, II. 266.
- Marie* (concile du Mont Sainte) II. 117.

- Mariemont* brûlé par les François , III. 197.
Mariembourg prises de cette ville , III. 196. 348.
Mariendal (bataille de) IV. 259.
Marignan (bataille de) III. 82. *V. Medequin.*
Marigni (Enguerrand le Portier de) impôts qu'il établit , II. 364. 368. pendu en 1315. II. 384. sa sépulture , II. 385. legs du Roi à ses enfans , II. 387. ses biens confisqués , II. 389. Alips de Mons sa femme mise en prison pour sortilège , en sortit en 1325. II. 384.
Marigni (Jean de) Ev. de Beauvais mort en 1351. II. 384. 392.
Marigni (Louis de) mort en 1325. II. 387.
Marigni (Philippe de) Archevêque de Sens mort en 1325. II. 384. 385.
Marillac (François de) mort en 1574. III. 240.
 — Charles son frere Archev. de Vienne mort en 1560. III. 237. 239. 637.
 — Michel son neveu mort en 1632. surintendant des finances , IV. 112. garde des Sceaux , IV. 132. 137. fait le Code Michau , IV. 139. on lui ôte les Sceaux , IV. 160.
 — Louis son frere , ses exploits , IV. 141. 148. est fait Maréchal de France , IV. 152. arrêté , IV. 160. décapité en 1631 IV. 167.
Marin I. Pape mort en 884. II. 30.
 — II mort en 946. II. 70.
Marin Légat du Pape , II. 117.
Marin Evêque d'Arles condamne les Donatistes , I. 306.
Marin (le Comte) défait Héraclian , I. 185.
Marine rétablie , III. 31 IV. 339. *V. flottes.*
Marini offre de livrer Gênes. IV. 118.
Marius (Carvilius) Empereur assassiné en 252. I. 90
Mariwault (Jean de l'Isle) tué en 1589. III. 416.
Marius Empereur assassiné en 269. I. 100 101.
Marlborough (Jean Churchill Duc de) mort en 1722. IV. 402. ses exploits , IV. 462. 466. 469 472. 473. 477. 478. 481. 488 disgracié , IV. 488.
Marle (Henri le Corgne , dit de) Chancelier , II. 504. 521. 529. massacré en 1418 II. 529.
Marle (Jean de) Ev. de Coutances massacré en 1418. II. 529
Marlorat (Augustin) III. 250. pendu en 1562. III. 259
Marmande , prises de cette ville , II. 248. 568. résiste au Roi de Navarre , III. 343. reconnoît Henri IV. III. 472.
Marmoutier , institution de ce Monastere , I. 32.
Marnix St. Aldegonde (Philippe de) III. 556.
Maroboduus tonde Prague , I. 44. détrôné , I. 52.
Maroc conquis par les Cherifs , III. 68. un de ses Rois reçoit le baptême , IV. 504.
Mrolles (Claude de) mort en 1633. se bat en duel , III. 416.
- Marot* (Clement) mort en 1544. III. 620.
Marozie gouverne le Siège Pontifical. II. 61.
Marquade , ses exploits , II. 226. 229.
Marquemont (Denis Simon de) Archevêque de Lyon mort en 1626. ses négociations , IV. 32. 109. 114. est fait Cardinal , IV. 126. *V. Clauffe.*
Marquis à qui l'on donnoit ce titre , I. 528. II. 110.
Mars , planete qui dispaeroit , I. 509.
Marsaille (bataille de la) IV. 435. 475.
Marsal cédé au Duc de Lorraine , III. 475. remis au Roi , IV. 166. pris par les François , IV. 337.
Marseille , origine de ses habitans , I. 7. s'allient avec les Romains , I. 7. prise par César , I. 29. son Académie , I. 329. sa flotte du tems des Romains , I. 126. soumise au Comte de Provence , II. 317. manquée par les Impériaux , III. 109. 145. 146. conservée au Roi , 374. se doi ne à la Ligue , 404. lui est soustraite , 441. revient au Roi , 489. conspiration en faveur des Espagnols , III. 578. Citadelle qui y est construite , IV. 329. prétend la Primatie , I. 314. 348. *V. Coeseteau* , Lazare , Seiffel , Serein , Théodore.
Marses où ils habitoient , I. 36. défaits , I. 46.
Marsile (Jean) III. 586.
Marsillac (Silvestre) chassé de la Cour , IV. 134. *V. Rochefoucault.*
Marsin (Jean Gaspard Ferdinand , Comte de) mort en 1673. Viceroi de Catalogne , IV. 290. dans le parti de M. le Prince , IV. 296. 303. 312. 345. au service d'Espagne , IV. 368.
 — Ferdinand son fils ses exploits , IV. 467. 469. tué en 1706. IV. 474.
Martel , ses exploits sur mer , IV. 375.
Martel (Vigier) IV. 523. *V. Charles.*
Marthe (sainte) si elle est venue en Provence , I. 260. II. 379.
Marthe (Louis de sainte) mort en 1656. IV. 250.
Marthe (Scevole de sainte) mort en 1650. IV. 250.
Martial , I. Ev. de Limoges , I. 261. 262. 347. II. 171.
Martianay (Jean) mort en 1717. IV. 523.
Martignes , *V. Luxembourg.*
Martin Ev. de Tours mort en 397. quitte le service militaire , I. 136. alloit à la Cour , & pourquoi , I. 157. honoré de l'Empereur , I. 274. se repent d'avoir communiqué avec les Evêques qui avoient poursuivi les Priscillianistes , I. 313. sa réputation dans les Gaules , I. 280. 319. 347. fonde Marmoutiers , I. 323. sa chappe sert d'enseigne à la guerre. II 182.
Martin (saint) fondation de cette Abbaye à Tours , I. 460. punition de ses Moines , I. 525. brûlé par les Normands , II. 11.
Martin (saint) des Champs , fondé à Paris , II. 143.

- Martin** (saint) fondation de cette Abbaye à Metz , I. 441.
- Martin** (saint) vallée prise par les Savoyards , IV. 479.
- Martin** (Fort de saint) bombardé , IV. 443. V. Ré.
- Martin** I. Pape mort en 654. I. 439.
- IV. à cause des deux Papes *Marin* (Simon de Brion) mort en 1285. II. 332. 340. 375. 381.
- V. (Eudes Colonne) mort en 1431. élu , II. 480. 528.
- Martin** Ev. d'Oltie Cardinal, pratique la pauvreté , II. 286.
- Martin** Duc des Austrasiens tué en 681. I. 454.
- Martin** Imprimeur de Paris , III. 40.
- Martin** (Anne) épouse Jean de Montluc , III. 626.
- Martin** (Jean) juge entre le Card. du Perron & Mor-nay , III. 524.
- Martinengue**, ses exploits , III. 319. 440.
- Martinius** (Mathias) mort en 1630. IV. 250.
- Martinozzi** (Anne-Marie) morte en 1672. épouse le Prince de Conti , IV. 311. 314. 348.
- Martinusius** (Georges) assassiné en 1551. III. 186.
- Martir** (Pierre) Vermilli empoisonné en 1562. III. 250.
- Martirs**, honneurs qu'on leur rendoit , I. 279. leurs tourmens , I. 297. marques de leurs sépulchres , I. 282. ceux des Gaules , I. 293.
- Martin** (faux) II. 280.
- Mas de Verdun** donné aux Huguenots , III. 338.
- Masanielle** (Thomas Anielle) Chef des Révoltés de Naples , massacré en 1647. IV. 271.
- Maseick** pris par les Imperiaux , IV. 354. 462.
- Masques** brûlés dans une noce , II. 500.
- Massart** (Vincent) établit les Piquepuffes , III. 632.
- Massez** (Bernard de Beon du) dissipe les Croquants , III. 473.
- Masson** (Jean) Ministre réformé à Paris , III. 210.
- Mastas**, V. Bigorre.
- Mastricht** fondé , I. 41. pris par les Espagnols , III. 357. par les François , IV. 371. 391. rendu aux Hollandois , IV. 397.
- Matalone** (Jean-Thomas Caraffe , Comte de) mort vers 1525. III. 23.
- Matalone** (Jean - Antoine Caraffe , Comte de) III. 203.
- Matasuite** épouse Vitigès , I. 382.
- Materne**, I. Evêque de Cologne , I. 261. 306.
- Mathématiques** enseignées en France , II. 116.
- Mathias** d'Autriche Empereur , Gouverneur des Pays Bas , III. 348. en est chassé , III. 356. dé-fait par les Turcs , III. 525. élu Empereur , IV. 12. 13. avoit épousé sa nièce Anne d'Autriche morte en 1628. IV. 13. veut soumettre la Bo-hème , IV. 66. meurt en 1619. IV. 80. V. Cor-vin.
- Mathieu** (fondation de l'Abbaye de saint) II. 325.
- Mathieu** d'Angers Card. II. 286.
- Mathieu** de Reims Card. mort en 1135. II. 286.
- Mathieu** de Vendôme , Abbé de saint Denis , mort en 1286. Régent en France , II. 323. 337. 346.
- Mathieu** Ev. de Soissons , II. 373. celui qui l'étoit alors s'appelloit Geraud de Lorianne mort en 1331.
- Mathieu** (Claude) mort en 1588. Courier de la Li-gue , III. 372. 375. 628.
- Mathieux** leur faction en Flandre , II. 475.
- Mathurins** institués , II. 378. leur ancien nom , II. 378.
- Mathy** (Marie) épouse de Jean Touchet , III. 321.
- Matignon** (Jacques I. Goyon de) mort en 1537. III. 104.
- Jacques II. son fils mort en 1597. ses exploits , III. 255. 319. 355. 374. 379. 385. 404. 453. 473. s'oppose au massacre des Huguenots , III. 310. contraint Henri IV. de reprendre sa femme , III. 368.
- Charles son fils mort en 1648. IV. 86.
- Matilde** épouse Henri l'Oiseleur , II. 51.
- Matilde** épouse Conrad Roi de Bourgogne , II. 81. 88.
- Matilde** femme de Henri I. II. 144.
- Matilde** fille de Pepin d'Aquitaine , c'est plutôt Ber-the mariée à Gerard , Comte de Berry , morte en 874. I. 544. V. Garlande , Mahaut , Saxe
- Matilde** d'Angleterre hérite des Etats de son pere , II. 185. 307. en est dépouillée , II. 185. 188. 193. 198. meurt en 1167. II. 205.
- Matines**, comment on les célébroit , I. 284.
- Matrie** (Thietbert , Comte de) I. 544.
- Matronian** Priscillianiste décapité , I. 312.
- Matued** V. Porrhoet.
- Maturus**, son martire , I. 294.
- Maubeuge** pris , III. 161. rasé , III. 197. reçoit le Duc d'Anjou , III. 349. pris par les François , IV. 290. 318. fondation d'un Monastere de Fil-les dans cette Ville , I. 462.
- Maubé** décapité en 1356. II. 439.
- Maubuisson**, fondation de cette Abbaye , II. 299. 314.
- Mauclerc** (Michel) IV. 242.
- Mauger**, V. Normandie.
- Maugeron** fait échouer les Huguenots , III. 238.
- Maugiron** favori d'Henri III. , I. 329. tué en 1578. III. 347.
- Maugiron** tient pour le Roi dans Vienne , III. 429. le vend au Duc de Nemours , III. 454.
- Mauguyn** (Henri) Ev. de Digne , III. 468.
- Mauleon** (Jean de) III. 15.
- Mauleon** (Savari de) II. 236. quitte les Anglois , II. 292.

- Mauleon de Soule* pris par les François, II. 573.
Maulevrier, V. Marck.
Mauny (Gautier de) ses exploits, II. 418.
 — Olivier, II. 462.
Mauvy (Louis de la Marck, Marquis de) mort en 1626. IV. 76.
Mavorius ne peut soumettre Boniface, I. 199.
Maupertuis (bataille de) II. 439.
Maur (saint) apporte la Règle de saint Benoît, I. 325. 429.
Maur des Fossés (saint) origine de ce nom, I. 106. fondation de cette Abbaye, I. 462. du Château, III. 221, pris sur la Ligue, III. 426.
Maure (sainte) fondation de cette Ville, II. 139. 300. V. Jonzac, Montausier.
Mauvegat mort en 788. laisse imposer un tribut de filles aux Espagnols, II. 9.
Mures soumis aux Rois d'Espagne, III. 14.
Maurice martyrisé en 286. I. 106. 295. V. Agau-ne.
Maurice (Ordre de saint) institué, III. 34.
Maurice Ev. de Paris mort en 1196. 433. II. 204. 255. 267. 287.
Maurice Empereur mort en 602. I. 403.
Maurice Duc de Venise chassé, I. 513. 515. V. Nassau, Orange, Savoye.
Maurienne jouit des droits Régaliens, & de qui elle releve, II. 110.
Maurille Archev. de Rouen mort en 1067. II. 166.
Mauronte appelle les Sarrasins, I. 473. abandonne Marse lle, I. 475.
Maurus (Rasanus) Archev. de Mayence mort en 856. II. 10. 69.
Mauvissiere, V. Castelnau (Michel de)
Maxence Empereur, I. 116. persécute les Chrétiens, 291. tué en 313. I. 117. 118.
Maxima des Sequanois Province, I. 33.
Maximian Empereur, I. 106. ses exploits, I. 106. 107. 108. 110. 111. abdique l'Empire, I. 113. le reprend, & est tué en 310. I. 116. 117.
Maximian (Monastere de saint) fondé à Ottingen, II. 31.
Maximilien I. d'Autriche épouse l'héritière de Bourgogne, II. 614. Chef de la Toison d'Or, II. 622. élu Empereur, III. 6. 18. peu heureux en Flandre, III. 6. 8. rupture de son mariage avec Anne de Bretagne, 12. 13. épouse Blanche Sforce, III. 15. ses exploits contre Venise, 45. 59. 60. privé de l'administration de la Castille, 61. convoque un Concile à Pise, 65. n'y peut faire aller les Evêques d'Allemagne, 65. fait la guerre à la France, III. 67. 70. 79. 85. meurt en 1519. III. 89. son caractère, *ibid.* III. 24.
Maximilien II. d'Autriche Empereur mort en 1576. III. 219. 270. mariage de ses filles, III. 323. V. Baviere.
Maximin martyrisé, I. 296.
Maximin, I. Ev. d'Aix, I. 260. 261. II. 379.
Maximin Ev. de Treves mort vers 350. I. 319. 347. reçoit saint Athanase dans son exil, I. 308.
Maximin Abbé de Mici mort en 520. I. 373.
Maximin I. Empereur, I. 90. ses victoires en Germanie, I. 93. tué l'an 240. I. 90.
Maximin II. Empereur, I. 113. 117. persécute les Chrétiens, I. 291. meurt en 317. I. 119.
Maximina Theodora épouse Constantius, I. 111.
Maximus délivre Chinon par ses prieres, I. 237.
Maximus (Pupienus) Empereur assassiné l'an 240. I. 90.
Maximus (Clemens) Empereur, I. 155. 157. décapité en 387. I. 158.
Maximus Empereur décapité en 412. I. 182. 183. honore Saint Martin, I. 274. fait condamner les Pifcillianistes, I. 312.
Maximus (Petronius) se fait déclarer Empereur & meurt en 455. I. 228. 230. 359.
Maximus défait Antoine, I. 78.
May, pourquoi planté au Palais, III. 43.
Mayence fondée, I. 41. pourquoi ainsi nommée, I. 42. Capitale de la premiere Germanique, I. 33. 343. ruinée, I. 100. 136. 146. 169. 177. 221. prise, IV. 237. 424. (conciles) I. 524. II. 63. 64. 67. V. Asprenont, Brandebourg, Brendel, Gontier, Haton, Hildebert, Heuffenstein, Othbert, Verher.
Mayence, prises de cette ville, III. 452. érigé en Duché - Pairie, III. 322.
Mayenne (Charles de Lorraine Duc de) III. 289. 316. IV. 9. son caractère, III. 418. forme la ligue, 340. en est déclaré Lieutenant - Général, 402. 403. se lie avec les Espagnols, 463. en est haï, 475. ses exploits, 344. 345. 355. 374. 379. 396. 399. 402. 407. 418. détruit la faction des seize, 445. crée des Grands Officiers & convoque les Etats, 456. s'accorde avec le Roi, 450. 465. 480. 487. va au Siège d'Amiens, 501. du Conseil de Régence, IV. 4. meurt en 1611. IV. 12.
 — Henri son fils. IV. 15. 81. se marie, III. 512. ses intrigues, IV. 18. 23. 25. 32. 45. 49. 57. 74. 82. 83. 89. fait la guerre aux Réformés, IV. 95. tué en 1621. IV. 96.
 — Catherine sa sœur morte en 1618. épouse le Duc de Nevers, III. 512. soutient le siège dans Nevers, IV. 54. se raccommode avec la Cour, IV. 58.
 — Charles son frere Comte de Sommeville mort en 1610. III. 472. V. Guise.
 — René sa sœur épouse du Duc d'Ornano morte en 1638. ses intrigues, IV. 160. 162.
Mayeue mort en 994. fonde la Congrégation de Clugni, II. 115. 116.
Mayneville tué en 1589. III. 408.
Mayrons (François de) II. 545.
Maxim (Jules) les negociations, IV. 154. 156.

158. 159. 166. 168. 192. 193. 219. 229. nommé Cardinal, 214. 225. 227. premier Ministre, 232. 234. 235. 253. prolonge la guerre, 258. 264. 282. sa haine contre le Pape, 264. rend son ministère odieux, 255. 258. 285. 284. 291. éloigné, 283. 286. 290. 296. satire faite avec ses atmes, 297. son crédit continue, 298. revient en France, 303. 308. sort du Royaume une seconde fois, 308. revient, 311. regagne le peuple, 311. est fait gouverneur d'Alsace, 313. fait la paix des Pyrénées, 326. donne ses biens au Roi qui les rend à ses héritiers, 331. meurt en 1661. IV. 330. sa politique, IV. 273. 339.
- Mazarin* (Michel de) son frere mort en 1648. Archev. d'Aix, IV. 264. 502. *V.* Mancini, Martinuzzi, Meilleraie.
- Mazel* prend Naerden, IV. 364.
- Mazeret* décapité en 1560. III. 233.
- Mazurier* Maître des Requêtes, IV. 28.
- Meaux* faccagé & son Maire (Jacques Sonlas) décapité en 1358 II. 446. pris par les Anglois. 535. qui le perdent, II. 566. les huguenots y sont massacrés, III. 310 reconnoit Henri IV. III. 466. troublé par la taxe des Aisés, IV. 265. (entreprise de) par les Huguenots, III. 276. (conciles de) II. 64. 173. *V.* Briçonnet, Fourçain, Saintin, Saver, Versailles
- Meaux* (Thieb'ert Comte de) II. 37. tué en 889. II. 43.
- Medard* (saint) Evêque de Noyon mort vers 556. I. 428. Eglise de son nom fondée à Soissons, I. 389. 397.
- Medavy*, *V.* Grancey.
- Medecine*, comment elle se pratiquoit, II. 379. se perfectionne, III. 40.
- Medecins* égorgez pour n'avoir pas guéri ure Reine, I. 401. par qui cette profession étoit exercée, II. 279.
- Medequin* (Jean Jacques de) Marquis de Marignan mort en 1553. ses exploits, III. 111. 141. 198. 200.
- Marguerite saœur, son mariage, III. 199.
- Medicis* (Julien de) assassiné en 1478 II. 615.
- Laurent I. son frere mort en 1492. exterminé les Pazzi II. 616
- Pierre II. son fils mort en 1504. s'empare de l'autorité dans Florence, III. 16. en est chassé, III. 18. ligue en sa faveur, III. 49.
- Laurent II. son fils est fait Duc d'Urbin, III. 85. son mariage & sa mort en 1519. III. 86.
- Catherine sa fille, sa naissance, III. 87. épouse Henri II. III. 134. 135. 221. empoisonnemens dont on l'accuse, 145. 241. 316. ses régences, 225. 241 320. 324. fait armer les Huguenots, 254. ses projets contre eux, 271. son projet à la S. Barthelemi, 304. renouvelle les troubles, 335. 346.
- sa politique, 236. adonnée aux plaisirs, 297. à la magie, III. 322. ses prétentions sur le Portugal, III. 350. meurt en 1589. III. 223. 401. ses favoris, *ibid.*
- Medicis* (Jean de) mort en 1526. III. 100.
- Cosme I. son fils se rend maître de Sienne, III. 198. 229. est fait Duc à Florence, III. 150.
- Ferdinand son fils reconnoit Henri IV. III. 420. s'empare du Chateau d'If, III. 498. meurt en 1608. III. 596.
- Cosme II. son fils mort en 1621. III. 596. IV. 14.
- Cosme III. son petit-fils mort en 1721. son mariage, IV. 328.
- Medicis* (Alexandre de) son mariage, III. 129. reste maître à Florence, 142. tué en 1537. III. 149. *V.* Leon XI.
- Antoine mort en 1621. III. 532.
- Eleonore épouse du Duc de Mantoue, III. 582.
- Jean mort en 1624. III. 582. s'empare des Isles de Marseille, III. 498. sort de France, III. 597. *V.* Leon X.
- Laurent tue Alexandre de Medicis, III. 149.
- Marie épouse Henri IV. III. 521 532. chagrins qu'elle lui donne, 563. 581. 597. se fait couronner, III. 605. sa Régence, III. 608. IV. 1. 2. 4. 5. 10. 30. 31. son inclination pour la dépense, IV. 38. ruinée dans l'esprit du Roi, 56. éloignée de la Cour, 58. 59. 62. son retour, 62. 67. 70. 73. 75. 76. 78. 79. 82. 85. a la préférence sur sa bru, 77. rentre dans le Conseil, 96. 109. sa haine contre le Card. de Richelieu, 53. 60. se fauve en Flandre, 163. 174. 176. 178. 179. 180. passe en Angleterre, 207. à Cologne, 225. y meurt en 1642. IV. 228.
- Medina - Celi* (Louis de la Cerda Duc de) mort en 1711. IV. 458. *V.* Foix (Bernard)
- Medina - Sidonia* (D. Juan Claro - Alonso - Perez de Gusman Duc de) mort en 1713. IV. 435.
- Megrin* (Jacques Stuert de Saint) mort en 1652. IV. 296 306.
- Mehugne* (combat de la) IV. 440.
- Mehemet* prend Ziget, III. 273.
- Meillerie* (Charles de la Porte de la) mort en 1666 est fait Maréchal de France, IV. 210. ses exploits, IV. 210. 215. 222. 226. 257. 266. 279. 294.
- Armand Charles son fils mort en 1713. épouse Hortense Mancini morte en 1699. IV. 311.
- Meilbourg* (Christian - Louis Duc de) mort en 1692. se fait Catholique, IV. 504.
- Melac* (Ezechiel de) IV. 463.
- Melaines* Evêque de Rennes mort en 530. I. 428.
- Melanchton* (Philippe) mort en 1560. III. 617.
- Melander*, tue en 1648. IV. 281.
- Melaninus* Ev. de Rouen, I. 399. 408.

- Melchior* Pape mort en 313. I. 306. 334.
Melec - Arafé, ses conquêtes, II. 351.
Melec - Ella Sultan d'Égypte, III. 8.
Melec - Sala tué en 1250. II. 312. 313.
Meladin meurt en 1249. II. 312.
Melfe enlevé aux François, III. 23. (concile de)
 II. 165. V. Caraccioli, Dorie.
Melgueil (Ponce de) mort en 1123. est fait Cardin.
 II. 274. 285. ses dérèglements, II. 285. 286.
Melifende de Boulogne Reine de Jérusalem, II.
 195.
Mello (D. Francisco de) ses exploits, IV. 222. 231.
 232. 257. 277.
Mellobaud ami de Silvanus, I. 133.
Mellobaud Roi François au service de l'Empereur,
 I. 148. 150. 152. sa mort, I. 156.
Mellobaudes tue Macrian, I. 354.
Melon Ev. de Rouen, I. 319.
Melon Duc des Sicambres, I. 38.
Melin pris par Clovis, I. 254. érigé en Comté,
 I. 365. détruit, II. 8. pris par les Anglois, II.
 534. qui le perdent, II. 559. reste dans le parti
 du Roi, III. 402. enlevé à la Ligue, III. 426.
Melin (Bouchard Comte de) II. 121. 123.
 — Gautier pendu en 999. II. 121.
 — Adam dompté par le Roi, II. 179.
 — Adam III. mort en 1217. II. 243. 246.
Memers (combat de) III. 428.
Memmius I. Ev. de Châlons, I. 261.
Menager Comte de Saint Jean, ses négociations,
 IV. 488. 489.
Menart, ses exploits sur mer, IV. 443.
Mendiens supprimés à la réserve de quatre Ordres,
 II. 377. V. Augustins, Carmes, Cordeliers, Ja-
 cobins.
Mendiens renfermés à Paris, IV. 244. 320.
Mendozze (Bernardin de) Ambassadeur d'Espagne,
 vers la ligue, III. 417. 427.
Mendozze (Inigo de) Ambassadeur d'Espagne vers
 la ligue, III. 458.
Mendozze (François de) donné en otage, III.
 508.
Mendozze (Diego-Hurtado de) mort vers 1575.
 III. 193.
Menebrate Jurisconsulte, I. 329.
Menehault (Sainte) prises de cette ville, III. 435.
 IV. 26. 311. 313.
Menin, prises de cette ville, III. 364. 366. IV. 260.
 324. 474.
Menochius (Jean - Etienne) mort en 1656. IV.
 250.
Mensurius. Ev. de Carthage, I. 306.
Mentel (Jean) Inventeur de l'Imprimerie, II. 569.
Mentel décapité en 1548. III. 180.
Mer Méditerranée jointe à l'Océan, I. 64. III. 566.
Mer Aériatique glacée, II. 14.
Morame (Bertold Duc de) II. 229.
Meranie (Marie - Agnès de) sa fille épouse Philippe-
 Auguste II. 229. 256. meurt en 1201. II. 232.
Merargues (Jacques d'Alagon de) sa trahison,
 III. 578 décapité en 1605. III. 579.
Mercier de Novion (Jean le) Ministre d'Etat, II. 496.
 relégué, II. 500.
Mercœur (Jean de) condamné, II. 549.
Mercœur (Nicolas de Lorraine Duc de) mort en
 1577. gouverne la Lorraine, III. 190. son ma-
 riage, III. 332. 412.
 — Louise sa fille épouse Henri trois, III. 332. 412.
 sa retraite & sa mort en 1601. III. 413.
 — Charles Card. de Vaudemont son frere mort en
 1587.
 — Marguerite sa sœur morte en 1625. épouse le
 Duc de Joyeuse, III. 358.
 — Philippe - Emmanuel son frere met la Bretagne
 dans le parti de la ligue, III. 399. 404. fait sa paix,
 III. 498. 505. ses expéditions en Hongrie, III.
 535. meurt en 1602. III. 535.
 — Françoise sa fille morte en 1669. épouse le Duc
 de Vendôme, III. 505. 599. V. Chaligni, Lorrain-
 ne, Vaudemont, Vendôme.
Mercur Planette passe dans la Lune, I. 513.
Mercy (François) ses exploits, IV. 230. 257. 259.
 tué en 1645. IV. 260.
 — Claude Florimond tué en 1734. ses exploits,
 IV. 460. 477. 481.
Mercy (Notre-Dame de la) fondation de cet Ordre,
 II. 378.
Meré (combat de) III. 406.
Mergey (Jean de) à la bataille de Dreux, III. 263.
Merindol fagacé, III. 166. vengé, III. 185.
Merinville (François de Moustiers de) mort en 1672
 IV. 318.
Merle (Mathieu le) III. 344. 355.
Merlin (Pierre) sçavant, IV. 250
Merobaud charges qu'il possède chez les Romains,
 I. 145. 148. 150. 155. ses exploits, I. 149. se tue
 en 383. I. 156.
Merode s'empare de la Valteline, IV. 154.
Merofede épouse de Cherebert, I. 394.
Merouane II. Calife chassé en 749. I. 501.
Merovée, son extraction, I. 216. 358. s'empare
 du Royaume de France au préjudice des enfans
 de Clodion, I. 217. 258. ses exploits, I. 217. 223.
 359. meurt en 456. I. 233. 360.
Merovée fils de Chilperic tué en 577. I. 398.
Merovée fils de Thierri Roi de Bourgogne, est fait
 Prêtre, I. 417.
Merovée fils de Theodebert d'Austrasie tué en 611.
 I. 415.
Mersene (Marin) mort en 1648. IV. 250.
Merspurg, pourquoy nommée ainsi, I. 498.
Meru, III. 271.
Merveille (François de) décapité en 1534. III.
 137.

- Meste* surpris par les Huguenots, III. 318.
- Mesmes* (Henri de) mort en 1596. III. 280.
— Henri II. son petit-fils mort en 1650. exilé, IV. 178. V. Avaux, Roiffi.
- Mesme* (Claude Poissicu de Sainte) meurt en 1525. III. 112.
- Mesmin* (Saint) V. Maximin
- Mesplez* (Anchet de) ses exploits pour le Roi, III. 384. 441. 454. 488. 490.
- Messe*, quand on a donné ce nom à l'Office du matin, I. 272. maniere de la célébrer anciennement, I. 267. 271. 283. depuis quand on en dit un si grand nombre, II. 284. dispute à ce sujet, III. 524.
- Messes* ordonnées pour Louis de Germanie, II. 64.
- Messes* (impôt sur les) IV. 265.
- Messian* crée Patrice, I. 231.
- Messillac* ou Rostignac détail le Duc de Joyeuse, III. 455.
- Messine* manquée par Charles d'Anjou, II. 341. revoltée, IV. 383. 384. 389.
- Messite* repoussé de devant Rhodes, II. 617.
- Mestrazat* (Jean) mort en 1657. IV. 523.
- Mesures*. résolution de les égaliser dans le Royaume, II. 396. 400.
- Metelin* manqué par les François, III. 49.
- Meteores*, II. 418.
- Methodius* Patriarche de Constantinople mort en 846. II. 68.
- Mitrocomies*, signification de ce mot, I. 34.
- Métropoles*, leur droit dans les Gaules, I. 32. 287.
- Métropolitains* contraint de prendre la Confirmation & le Pallium du Pape, II. 274.
- Metropoïus* martyrisé, I. 296.
- Metternich* (Lotaire de) Electeur de Treves mort en 1621. III. 602. IV. 7.
- Metz* ruinée, I. 100. 221. 359. II. 33. Siège Royal d'Austrasie, I. 376. se rachette du pillage, II. 570. prise par les François, III. 190. 191. troubles dans cette ville, 553. manquée par Luynes, IV. 74. la souveraineté en est cédée au Roi, IV. 282. (Conciles de) I. 431. 523. V. Adalberon, Arnoul, Bennon, Clement, Goeric-Albon, Papoul, Thierry, Vala.
- Meiz* (Albert Comte de) tué en 841. II. 2. 3.
— Baudouin se croise, II. 156.
- Metz* (Chambre de réunion établie à) IV. 402.
- Meudon*, V. Sanguin.
- Meulan* (bataille de) II. 177. prises de cette ville, II. 425. 453. III. 417. 424.
- Meulan* (Valeran Comte de) II. 126. 140.
- Meullent* (Jean de) Ev. de Paris mort en 1362. II. 445.
- Meursius* (Jean) mort en 1641. IV. 251.
- Meuse* jointe au Rhin, I. 49.
- Meyer* (Wolfgang) mort en 1653. IV. 251.
- Mez* (Gilles Clement du) mort en 1182. Ministre de Philippe-Auguste, II. 212.
— Robert son frere mort en 1182. Gouverneur de Philippe-Auguste, II. 212.
— Alberic son fils Maréchal de France, II. 212. tué en 1191. II. 221.
— Henri son frere mort en 1214. II. 212. ses conquêtes, II. 235.
- Mezieres* défendu contre les Imperiaux, III. 94. pris par le Duc de Guise, III. 374.
- Mezieres* village ruiné d'une tempête, IV. 19.
- Meziers* (Perdriel de Bobigni de) III. 263.
- Michaelis* (Sebastien) mort en 1618. établit les Jacobins réformés à Paris, IV. 243.
- Michel I.* Empereur abdiq. en 813. I. 516.
— II. dit le Begue mort en 829. I. 536.
— III. mort en 866. II. 4.
— IV. mort en 1041. II. 136.
— V. mort en 1042. II. 139.
— VI. mort en 1057. II. 142.
— VII. déposé en 1078. II. 150.
— VIII. mort en 1282. rentre dans Constantinople, II. 319. réunit l'Eglise Grecque à la Latine, II. 336. s'oppose au Roi de Sicile, II. 339.
- Michel* Despote d'Epire, II. 319.
- Michel* Despote de Thessalie, II. 321. V. Portugal.
- Michel*, I. Imprimeur de Paris, III. 40.
- Michel* (Jean de saint) Ev. d'Orleans mort en 1440. II. 557.
- Michel* (Ordre de saint) institué, II. 600. il s'avilit, III. 228. 351.
- Michel* (saint) prises de cette ville, III. 498. IV. 169. 189.
- Michelle* fille de Charles VI. morte en 1422. épouse le Duc de Bourgogne, II. 509. 537.
- Mici*, fondation de ce Monastere, I. 327.
- Middelbourg* érigé en Evêché, III. 217. pris par les Espagnols, IV. 462.
- Middleton* (Guillaume) IV. 523.
- Milan* Siège Imperial, I. 166. saccagé, I. 226. pris, III. 45. 98. 119.
- Milanez* assujetti aux Visconti, II. 354. aux Sforces, II. 572. guerredes François dans ce pays, III. 45. 46. 66. 80. 85. 97. 100. 107. 112. 115. 117. 119. 125. 129. 141. 154. maintenu dans l'obéissance du Roi d'Espagne, IV. 458. cédé à l'Empereur, IV. 475. 492. 453. V. Datus.
- Milan* (Hugues Comte de) tue l'Empereur, II. 51.
— Othon Visconti fait passer la souveraineté de cette ville dans sa famille, II. 354.
— Mathieu son neveu mort en 1322. créé Duc de Milan, II. 354.
— Galeas II. mort en 1378. II. 450.
— Barnabé son frere dépossédé en 1384. II. 460. 499.
— Charles son fils dépossédé en 1384. il avoit

- épouſé Béatrix d'Armagnac morte en 1403. II. 499.
- Milan* Jean Galeas de) fils de Galeas II. mort en 1402. s'empare de Milan, II. 516. épouſé une fille du Roi Jean, II. 496.
- Philippe-Marie ſon fils ſcoure Charles VII. II. 533. 553. meurt en 1447. II. 572.
- Valentine épouſe le Duc d'Orleans, II. 496. 512. 513. meurt en 1428 II. 514.
- Blanche-Marie fille de Philippe-Marie morte en 1468. II. 572. épouſe
- François bâtard de Sforce mort en 1466. devient Duc de Milan, II. 572. 590. 593.
- Aſcagne-Marie ſon fils Card. mort en 1505, ſes intrigues, III. 23. mis en priſon, III. 46. en liberté, III. 49.
- Catherine ſa nièce priſonniere à Rome, III. 45.
- Blanche-Marie ſa ſœur morte en 1510. ſon mariage, III. 15.
- Jean-Galeas-Marie ſon frere, ſon mariage, III. 15. empoisonné en 1494. III. 17.
- François II. ſon fils mort en 1511. III. 18.
- Ludovic-Marie ſon oncle mort en 1510. ſes trahiſons, III. 15. 16. 20. 22. chaffé du Milanez, III. 45. meurt en 1510. III. 46.
- Maximilien ſon fils rétabli dans le Milanez, III. 67. ſe ligue contre le Roi, 79. eſt chaffé & ſe retire en France où il meurt en 1530. III. 83.
- François III. ſon frere, s'établi à Milan, III. 100. en eſt chaffé, III. 115. 119. y rentre, III. 125. 130. meurt en 1537. III. 141.
- Mileard* Ev. de Séz, I. 429.
- Milevis* (Concile de) I. 317.
- Milice* établie, II. 572.
- Millaud* au pouvoir des Huguenots, III. 283. 311.
- Millenaires*. leur opinion, I. 319.
- Milon* Légat contre les Albigeois, II. 237. 239. V. Angers.
- Minard* (Antoine) perſécute les Proteſtans, III. 218. aſſaſiné en 1559. III. 230.
- Minden* ſéculariſé & cédé à l'Electeur de Brandebourg, IV. 233.
- Minerbe* Vicomté cédé au Roi, II. 318.
- Minervine* répudiée par Conſtantin, I. 116.
- Minervius* Rheteur de Bourdeaux, I. 330.
- Mines* d'or & d'argent découvertes en France, III. 540.
- Mines* inventées, III. 51.
- Mineurs*, V. Cordeliers.
- Minimes* établis en France, II. 620. III. 631.
- Minuſtres* Proteſtans étrangers exclus de France, IV. 106.
- Minorités* des Rois de France, I. 423. II. 296. 303. 306. V. Majorités.
- Minorque* reconnoit Charlemagne pour Souverain, I. 509. priſe par les Anglois, IV. 479.
- Milans*, priſe de ce Château, III. 529. IV. 429.
- Mioſſans* (Céſar. Phœbus d'Albret, Comte de) mort en 1676. IV. 306. V. Albret.
- Mirabel* (combat de) III. 111.
- Miracle* en faveur d'Antonin, I. 81. à qui attribué, I. 82.
- Miracles* prétendus d'un Carme, IV. 241.
- Miradoux* (combat de) IV. 305.
- Miranda del Ducro* priſ par les Alliés, IV. 487.
- Mirande*, priſes de cette ville, III. 63. 185. 187. IV. 459. 471. V. Pic.
- Miraumont*, V. Exupery.
- Mire* (Aubert le) mort en 1640. IV. 250.
- Mirebalais* relève du Poitou, II. 103.
- Mirebeau* fondée, II. 139. priſe par les Huguenots, III. 289. ſe rend au Roi, III. 505. défendue par les Vaudois, IV. 431.
- Mirebeau* (Jacques Chabot, Marquis de) mort en 1630. III. 607.
- Mirebeau* (Jacques Pons de la Caſe de) III. 291. 318. 339. 344. V. Caſe
- Mirepoix* priſ par les Albigeois, II. 239. érigé en Evêché, II. 543.
- Miron* (Charles) Ev. d'Angers mort en 1628. III. 515. IV. 245.
- François Prévôt des Marchands mort en 1609. III. 575.
- Robert mort en 1594. III. 397.
- Robert mort en 1641. IV. 31. 32. 37. 42.
- Miſſi Dominici*, V. Intendants de Juſtice.
- Mocenigo* (Louis) Doge de Veniſe mort en 1577. III. 327.
- Moëgifiſe*, V. Godegiſile, Gondegiſile.
- Modene* donné au Duc de Ferrare, III. 87. 122. 501. priſ par les Alliés, IV. 475. V. Eſt, Silvigardi.
- Modeste* martyriſé, I. 296.
- Modon* priſ par les Turcs, III. 47.
- Moermont* Plénipotentiaire à Utrecht, IV. 490.
- Mœſa*, I. 88.
- Mogles*, V. Tartares.
- Mohus* (bataille de) III. 120. IV. 419.
- Moine* (Etienne le) mort en 1689. IV. 523.
- Moine* (Jean le) Card. mort en 1513. II. 259. fonde un College à Paris, II. 381.
- Moine*, combien payoit celui qui en avoit tué un, I. 529.
- Moine* mâle & femelle, II. 616.
- Moines*, leur origine, I. 321. leurs progrès, I. 322. leur ancienne maniere de vivre, I. 323. 348. ne veulent point s'abſtenir de vin, I. 325. contraints de demeurer dans les Monafteres, I. 326. 432. autorité de leurs Abbés, & châtimens qu'ils leur impoſoient, *ibid.* I. 510. s'établirent dans les Gaules, I. 347. ne peuvent établir de nouvelles Congrégations ſans le congé de leur Evêque, 432. ſouſtraits aux Evêques, I. 374. leur ſont ſoumis malgré

- malgré les exemptions des Papes , II. 172. IV. 246. réglemens pour leur discipline, II. 63. leurs dérèglemens, I. 326. 525. II. 115. écueils qui leur sont nuisibles, II. 284. peu propres à l'Épiscopat, I. 323. ne peuvent être contraints de se trouver aux Chapitres hors du Royaume, II. 610. utilité que la France en a retiré, I. 462. âge fixé pour s'y engager, II. 285. enrôlés, II. 182. augmentent l'autorité du Pape, II. 271. s'ingèrent de confesser les Laïques, II. 279. on leur interdit les fonctions de Curé, II. 282. excitent une sédition contre les Evêques pour avoir des dixmes, II. 165. chassés d'Angleterre, II. 237. V. Religieuses.
- Mossac* pris aux Anglois, II. 466.
- Molay* (Jacques de) Grand Maître des Templiers, II. 365. brûlé en 1314. II. 369.
- Mole* enlevé aux François, III. 23.
- Mole* (Joseph-Boniface de la) décapité en 1574. III. 319. sa mort vengée, III. 334. sa mémoire rétablie, III. 337.
- Moié* (Edouard) mort en 1616. III. 400.
- Mathieu son fils mort en 1656. IV. 208. 265. Garde des Sceaux, IV. 298. 300.
- Molme*, V. Robert.
- Molina* (Louis) mort en 1600. son opinion sur la Grace, III. 567. IV. 250.
- Molinistes*, moyens qu'ils ont employé pour faire valoir leurs opinions, IV. 250.
- Molsheim* & *Molsheim*, pris par les Imperiaux, IV. 386.
- Monasteres* des Gaules, I. 326. multipliés, I. 461. leurs exemptions de l'autorité des Evêques, I. 460. II. 273. contraires aux Canons, *ibid.* exempts des charges de l'Etat, I. 460.
- Monbarazzo* pris par les François, IV. 118.
- Monbas* (Jean Barton, Comte de) laisse passer le Rhin aux François, IV. 352. 358.
- Moncade*, origine de cette Maison, II. 335.
- Moncade* (Hugues de) ses exploits, III. 118. 119. 125. tué en 1528. III. 126. V. Bearn.
- Moncallier* pris par les Espagnols, IV. 208. repris sur eux, IV. 316. (combat de) IV. 219.
- Moncalvo*, prises de cette ville, IV. 221.
- Monce* (bataille de) III. 100.
- Monceaux*, embellissemens de ce Château, III. 221. 565.
- Monchi Senarpon* (Jean de) III. 212. V. Mouchi.
- Monçon* (Jean de) Jacobin mort vers 1413. II. 495. V. Mouçon.
- Moncontour* pris sur la ligue, III. 430. (bataille de) III. 290.
- Monde*, bruit qui court sur sa fin prochaine, II. 260.
- Mondidier* engagé au Duc de Bourgogne, II. 363. lui est enlevé, II. 608. se rend au Roi, II. 612.
- pris par les Espagnols, III. 162.
- Mondieu* fait la guerre aux Moritques, III. 293.
- Mondovi* pris par les François, IV. 221.
- Mondragon*, ses exploits, III. 484.
- Moneins* (Tristan de) assassiné en 1548. III. 182.
- Monester* pris par l'Empereur, III. 86.
- Monge*, V. Memmius.
- Mongie* (Maurice) exécuté en 1619. IV. 240.
- Monginot* (François) IV. 251.
- Monhurt* prise par les Royalistes, IV. 96.
- Monnoye*, où l'on en battoit dans les Gaules, I. 103. le droit d'en battre appartient aux Seigneurs, II. 110. qui l'abandonnent, 396. 400. variations dans les monnoyes, 364. 448. réduites à une seule, 400. alterées, 429. appelées Mouton, 453. hauffées de prix, III. 550. les étrangères défendues, III. 539.
- Monnoyes* (Cour des) devient souveraine, III. 189.
- Monnoyeurs* (faux) punis, I. 529. IV. 108.
- Monod* (Pierre) mort en 1644. disgracié, IV. 103.
- Monopoli* enlevé aux François, III. 23.
- Monothelites* condamnés, I. 464.
- Mons en Puelle* (bataille de) II. 361.
- Mons* prises de cette ville, III. 303. IV. 430. 481. V. Hainaut.
- Monsoreau* poignarde Buffi d'Amboise, III. 353. sa femme, se nommoit Marguerite de Maridor.
- Monsoreau* (Madelaine, c'est Nicole de Chambes de) empoisonnée en 1472. II. 604.
- Monfigot* exclus du traité de Beziers, IV. 172.
- Monstier-en-Der* fondation de ce Monastere. I. 461.
- Monstier S. Jean* assiégé, III. 478.
- Monstiers* pris par les François, III. 529.
- Mont* (du) sous-Gouverneur du Roi, IV. 267.
- Montañé* (Anne de) épouse de Charles, Comte de Soissons, morte en 1644. ses intrigues, IV. 45. 83. 84.
- Montagnac* forcé par Boucicaut, II. 504.
- Montagnac Tenzane* (François de Lomagne de) mort vers 1524. III. 105.
- Montagne* (le vieil de la) tué en 1257. II. 308.
- Montagu* (D. Pedre Sanche de) tuteur de la Reine de Navarre, II. 336.
- Montaigu rasé*. II. 162. pris, III. 354. 355.
- Montaigu* (Gerard de) mort en 1391. II. 515.
- Gerard son fils mort en 1420. Ev. de Paris, II. 515. 522. il avoit été Ev. de Poitiers, mais il étoit passé à l'Evêché de Paris en 1410. celui qui tenoit le Siège de Poitiers en 1418. étoit Guillaume de Charpaigne.
- Jean son frere Ev. de Sens, II. 515. tué en 1415. II. 525.
- Jean son frere Ministre d'Etat, II. 496. rélo-gué, II. 500. décapité en 1409. II. 515.
- Charles son fils, Vidame de Laonnois tué en

1415. son mariage, II. 515. 525.
Montaigu (Jacqueline de) sa sœur morte en 1436. son mariage, II. 515.
 — Isabelle ou Elifabeth morte en 1429. ses mariages, II. 515.
Montaigu (Pierre Ayffelin de) Card. Ev. de Laon meurt en 1388. II. 496.
Montaigu Vicomte Huguenot, II. 279.
Montaigu négocie pour les Rochellois, IV. 146. *V.* Sandwrik.
Montal tué en 1575. III. 333.
Montal (Charles de Montfauin, Comte de) mort en 1096. IV. 368. 369. 380.
Montalban pris par les François, IV. 471.
Montalbert tué en 1572. III. 307.
Montalcin République, III. 200. remise au Duc de Toscane, III. 229.
Montanus (Alpinus) dans le parti de Civilis, I. 73.
Montanus, ses hérésies, I. 304.
Montanus (Votienus) Rheteur, I. 329.
Montanus (Arnoul) IV. 523.
Montanus (Henri) IV. 523.
Montargis assiégé, II. 556. 559. donné à la Duchesse de Ferrare, III. 124. construction de son canal, 566.
Montataire (Jean de Madailan de) III. 428.
Montauban érigé en Evêché, II. 543. au pouvoir des Huguenots, III. 283. 311. 333. manqué par le Roi, IV. 95. bridé par des forts, IV. 121. rasé, IV. 152. reste fidele au Roi, IV. 305.
Montauban (Artus de) mort Ev. de Bourdeaux en 1478. II. 569.
 — Jean son frere mort en 1466. II. 592.
Montausier (Charles de sainte Maure, Duc de) mort en 1690. IV. 254. Gouverneur du Dauphin, IV. 348.
Montbas, *V.* Monbas.
Montbason (Hercule de Rohan, Duc de) mort en 1654. III. 607. IV. 30. 32. 60. 82. 96. *V.* Avau-gour, Chevreuse.
 — Louis son petit-fils, Chevalier de Malte, décapité en 1674. IV. 384.
 — Armand Gaston autre petit-fils d'Hercule, Cardinal mort en 1750. IV. 519.
Montbel, *V.* Montorio.
Montbelliard pris par les François, II. 570. IV. 392.
Montbelliard (Etienne de) Card. mort en 1165. II. 285.
Montbelliard (Etienne Comte de) mort en 1397. II. 459.
Montbelliard (Henri de) II. 285.
Montbelliard (Louis de Wirtemberg, Comte de) mort en 1450. II. 570.
Montberon (Gabriel de Montmorenci de) tué en 1562. III. 209.
Montbrun d'Archias (Adrien) III. 27. *V.* André.
Montbrun (Charles du Puy-) mort en 1575. ses exploits, III. 318. 326. 332. 333.
Montcaffel pris, IV. 260. (bataille de) II. 149. 411.
Montcaffel Lieutenant à Metz, III. 553.
Montclar (Antoine de) Vicomte Huguenot, III. 279.
Montclar (Joseph de Pons-Guimera, Baron de) mort en 1690. IV. 405.
Montcrabel (combat de) III. 355.
Montdidier, *V.* Mondidier.
Monte (Horace de) Archev. d'Arles, III. 514.
Montecuculi (Sebastien de) écartelé en 1536. III. 145.
Montecuculi (Raimond de) mort en 1680. ses exploits, IV. 369. 385.
Montejan (René de) mort en 1538. III. 112. 150.
Montelimar pris par les Huguenots, III. 377.
Montemarcien, *V.* Piccolomini, Sfondrate.
Montenegro (Jerôme Caraffe de) mort en 1633. III. 500.
Montereau-Faut-Yonne bâti, II. 123. cédé au Roi; II. 306. 325. (Paix de) II. 529. 532. prises de cette ville, II. 534. 565. III. 276. 409. 426.
Montereil, ses exploits, IV. 361. 380. 396.
Montesarchio, ses exploits, IV. 389.
Montespan (Françoise Athenaisse de Rochechouart, veuve en 1702. de Louis de Pardailan de Gondrin de) morte en 1707. aimée du Roi, IV. 343. 345. furieuse de son inconstance, IV. 400. disgraciée, IV. 406.
Montesquiou tue le Prince de Condé, III. 287.
Montfaucon (Bernard de) mort en 1741. IV. 525.
Montfaucon (bataille de) II. 43.
Montfelire (Guidobalde de) Duc d'Urbino adopte la Rovere, III. 60.
Montfelire (Jeanne de) épouse Frédéric de la Rovere, III. 60.
Montferrand pris par le Roi, II. 183.
Montferrat pris par les François, III. 164.
Montferrat (Boniface Marquis de) se croise. I. 232. est fait Roi de Thessalie, II. 233. *V.* Castille (Béatrix de)
Montferrat (Jean Paléologue, Marquis de) mort en 1371. II. 451.
 — Théodore son fils mort en 1418. II. 516.
Montfort uni à la Couronne, III. 172.
Montfort (Simon I. de) mort en 1087. II. 153.
 — Bertrade sa fille, *V.* Bertrade.
 — Amauri son frere, II. 177.
 — Simon III. son petit-fils, ses exploits, II. 231. 239. 244. 245. tué en 1218. II. 247. *V.* Bignon, Leyceître.
 — Amauri VI. son fils Comte de Toulouse, II. 247. ses conquêtes, II. 248. cède Toulouse au Roi qui le fait Connétable, II. 291. mort en 1241.
 — Jean son fils mort en 1249. & non pas Amauri, II. 416.

- Montfort** (Béatrix de) sa fille morte en 1311. épouse le Comte de Dreux, II. 416.
- Montfort** (André de) défend Nice, III. 161.
- Montgats** prises de cette forteresse, IV. 419. 468.
- Montgeay** (Gaucher de) fournis par Louis VIII. II. 193.
- Payen se ligue contre le Roi, II. 178.
- Montglar** (Françoise de Longuejoug, veuve en 1607. de Robert de Harlai de) morte en 1633. III. 538.
- Montgomeri** (Guillaume Comte de) assassiné, II. 138.
- Montgomeri** (Gabriel de Lorges, Comte de) III. 166. 258. tue le Roi, III. 218. dans le parti des Huguenots, III. 284. 289. 291. 293. 313. 318. échappe à la saint Barthelemi, III. 307. décapité en 1574 III. 325. réhabilité, 337.
- Jacques son fils, III. 345.
- Gabriel II. son frere mort en 1653. IV. 86. V. Lorges.
- Montguion** (bataille de) III. 615.
- Montholon** (François I. de) Garde des Sceaux meurt en 1543. III. 155.
- François II. son fils Garde des Sceaux, III. 394. meurt en 1590. III. 430.
- Montuhulin** pris par les Espagnols, III. 502. rendu au Roi, III. 508.
- Montu** (Baudouin & Fabian de) III. 198.
- Montu** (Jean-Baptiste de) mort en 1551. III. 185. 187.
- Montjui**, V. Montgeay.
- Montjan** le rend au Roi, III. 505.
- Montiel** (bataille de) II. 463.
- Montigni** (Frédéric de Hornes de) tué en 1487. III. 8. V. Hornes, Montmorenci, Remi.
- Montigni** (Floris de Montmorenci-) décapité en 1570. III. 275.
- Montigni** (François de la Grange de) mort en 1617. III. 528. 476. 553. 607. IV. 49. 50. 54. V. Arquiën.
- Montjou** Monastere fondé, I. 327.
- Montjoui** pris, IV. 472. 473. (bataille de) IV. 223.
- Montjoye** (Clement de) II. 493.
- Montivilliers** reconnoît Henri IV. III. 471.
- Montlaur** (Guillaume de) Ev. de Valence mort en 1275. II. 381.
- Montlevrier**, fondation de cette ville, II. 139.
- Montlheri** donné au Roi, II. 161. au Vicomte de Troyes, II. 177. pris, II. 161. 518. (bataille de) II. 592. généalogie de cette Maison, II. 161. V. Rochefort.
- Montlheri** (Thibaud de) frere de Bouchard de Montmorenci plutôt que fils de Bouchard II. ce dernier eut aussi un Thibaut qui fut Maréchal de France, mais qui ne mourut qu'en 1090. II. 161.
- Gui I. son fils, II. 161.
- Montlheri** (Alix de) sa fille, son mariage, II. 161.
- Miles I. son frere mort en 1096. son mariage, II. 161.
- Miles II. son fils chassé de Montlheri, II. 161. lui est rendu, II. 177. se ligue contre le Roi, II. 155. 178. est étranglé en 1112. II. 178.
- Gui-Trouffel son frere brave le Roi, II. 155.
- Elifabeth sa fille, son mariage, II. 161.
- Montlimart** manqué par les Huguenots, III. 294.
- Montluc** (Jean de Montefquiou de) Ev. de Valence, mort en 1579. favorable aux Huguenots, III. 237. 248. marié & cité à Rome, III. 626. ses négociations, III. 302. 314. 638.
- Blaise son frere, ses exploits, III. 163. 200. 206. 259. 260. 284. 288. 289. 293. commis à la Charge de Colonel Général, 215. est fait Maréchal, 333. meurt en 1577. III. 347.
- Pierre Bertrand son fils tué en 1568. III. 282.
- Charles son fils, ses exploits, III. 345. reconnoît Henri IV. III. 472. tué en 1596. III. 492.
- Fabien son frere tué en 1573. III. 282.
- Jeanne sa petit-fille épouse du Marquis de Sourdis, morte en 1657. IV. 206.
- Montluel** pris par les François. III. 478.
- Mont-de-Marsan** pris par les Catholiques, III. 289.
- Montmajeur** rend la ville de Bourg, III. 528.
- Montmartre**, fondation de cette Abbaye, II. 190.
- Montmedi** prises de cette ville, III. 159. 191. IV. 321.
- Montmelian**, II. 178. pris par les François, III. 528. 529.
- Montmorenci** brûlé, II. 447. V. Bouteville, Budos, Hornes, Montberon, Montigni, Montlheri.
- Montmorenci** (Bouchard I. de) II. 161. V. Corbeil.
- Bouchard II. son fils II. 161.
- Bouchard III. son petit-fils fournis par le Roi, II. 260.
- Mathieu I. son fils mort en 1160. son mariage, II. 191.
- Mathieu II. son petit-fils mort en 1230. II. 243.
- Mathieu III. son petit-fils mort en 1270. II. 302.
- Charles son arriere petit-fils mort en 1381. II. 429.
- Guillaume son arriere petit-fils mort en 1531. III. 278.
- Louise sa fille morte en 1541. ses mariages, III. 225.
- Anne son frere, sa faveur, III. 131. 154. 155. 158. 176. aimé de la Reine, 153. ses Charges, 150. 202. 220. ses exploits, 80. 100. 112. 115. 150. 182. 196. prisonnier à saint Quentin, 208. négocie la paix, 214. part qu'il prend au Gouvernement, 225. 226. 228. 242. 247. prisonnier à Dreux, 263. tué en 1567. III. 277.

- Montmorenci** (Marie de) sa fille épouse le Comte de Foix, III. 384.
 — François son frere mort en 1579. ses exploits, III. 193. 209. son mariage, 211. est fait Maréchal, 228. son différend avec le Cardinal de Lorraine, 271. 274. envoyé en Angleterre, 302. se retire, 303. dans le parti des Politiques, 313. arrêté, 319. 334. mis en liberté, 335.
 — Charles son frere Duc de Damville mort en 1612. est fait Amiral, III. 483.
 — Guillaume Seigneur de Thoré son frere mort en 1593. III. 510. évite les poursuites de la Reine 320. défait à Château-Thierry, 335. chassé du Pont S. Esprit, 340.
 — Henri I. son frere mort en 1614. III. 247. son mariage, 214. ses exploits, 263. 311. 312. 501. du parti des Politiques, 313. s'empare du Languedoc, 319. empoisonné sans effet, 334. sa conduite pendant la Ligue, 326. 328. 332. 333. 345. 429. est fait Connétable, 474. mécontent, 517. sa conduite sous la Régence de la Reine, IV. 49.
 — Henri II. son fils, IV. 81. mécontent, 83. ses exploits, 123. 154. 157. se révolte, 170. décapité en 1632. IV. 173.
 — Charlotte-Marguerite sa sœur morte en 1650. IV. 235. épouse le Prince de Condé, III. 599. qui l'enleve, III. 599. s'enferme dans la prison avec lui, IV. 60.
Montmorillon pris sur la Ligue, III. 442.
Montmouth (Jacques Duc de) bâtard de Charles II. Roi d'Angleterre décapité en 1685. aime Madame, I. 351.
Montoisin (Antoine de Clermont de) mort vers 1597. IV. 455.
Montorio, V. Caraffe.
Montorrie au combat de Tabago, IV. 393.
Montpellier, II. 374. acquis par le Roi, 430. cédé au Roi de Navarre, 460. 466. se révolte pour les impôts, 475. prises de cette ville, III. 279. 319. 345. capitule avec le Roi, IV. 99. 100. (Traité de) 101. on y construit une citadelle, 105. 106. établit l'Université de son Université en 1289. II. 380. V. Fenouillet, Pelicier.
Montpellier (Guillaume de) se croise, II. 156.
Montpensier érigé en Duché Pairie, III. 170. 175.
Montpensier (Louis de Bourbon) mort en 1486. III. 104.
 — Gilbert son fils, III. 21. 104 meurt en 1496. III. 24.
 — Charles son fils, V. Bourbon. (Charles III.)
 — Louis de Bourbon-Vendôme, III. 175. meurt en 1501. III. 48.
 — Louis II. son fils, III. 225. son mariage, 297. ses exploits, 208. 318. 326. 331. fait la paix des Huguenots, 345. meurt en 1582. III. 363.
 — François son fils, III. 271. ses exploits, 27. 326. 331. 363. 376. 406. 443. 452. meurt en 1592. III. 452.
Montpensier (Henri de) son fils, III. 581. 591. IV. 130. ses exploits, III. 429. 501. mécontent, 493. 517. meurt en 1608. III. 591.
 — Marie sa fille épouse le Duc d'Orleans, IV. 130. 134. meurt en 1627. IV. 139.
 — Anne-Marie-Louise d'Orleans sa fille morte en 1693. sa naissance, IV. 139. ses intrigues, IV. 232. 258. 269. 307. V. Longui, Lorrainc.
Montpezat (Antoine de Lettes des Prez de) mort en 1544. ses exploits, III. 112. 159.
 — Melchior son fils, III. 453.
 — Henri son fils mort en 1619. III. 453.
Montrefor bâti, II. 139. 300.
Montrevel (Nicolas-Auguste de la Baume de) mort en 1716. IV. 468.
Montrenil tonné, II. 139. pris aux Anglois, III. 149. 164. 166. donné à la ligue, III. 392. reconnoit Henri IV. III. 472.
Montrenil (Herluin Comte de) massacré en 946. II. 73. 75. mis en pénitence pour avoir épousé deux femmes, II. 117.
 — Rotgard son fils, II. 76.
Montrenil-Bellay rafé, V. 198. reçoit Henri IV. III. 404. (bataille de) II. 135.
Montrenil-Bellay (Gerard de) soumis, II. 198.
Montrichard bâti, II. 139. 300. fortifié, II. 128.
Montrond se rend au Roi, IV. 309.
Montsaletz, III. 271.
Montsegur pris par la ligue, III. 379.
Montforeau, V. Montforeau
Montudel bâti, II. 126.
Morainville (Jean de) tué en 1590. III. 428.
Morat (bataille de) II. 611.
Moravie, V. Joffe, Zuentibold
Morbegno (combat de) IV. 191.
Moriebeque (Jean de) fait le Roi Jean prisonnier, II. 440.
Morel (François) au colloque de Poissy, III. 250.
Mores d'Espagne, V. Morisques, Sarrafins.
Moresnel secouru, III. 441.
Moret (Jacqueline de Bueil Comtesse de) aimée d'Henri IV. III. 570.
Moret (Antoine Comte de) bâtard d'Henri IV. tué en 1632. IV. 162. 171.
Morete fait passer les François en Piémont, III. 80.
Morevel (François Louviers de) ses assassins III. 291. 304.
Morgan complice du Comte d'Auvergne, III. 564. 570.
Morgues (Jacques de) III. 344.
Morieq Juge de M. Marillac, IV. 168.
Morin (Jean) mort en 1659. IV. 522.
Moriniens domptés, I. 31.
Morisques chassés d'Espagne, III. 298.

- Morlaix* reconnoît Henri IV. III. 473.
- Morman*, V. Bretagne
- Mornai* du Plessis (Philippe de) mort en 1623. IV. 250. ses négociations, III. 405. 450. gouverneur de Saumur, 406. dispute sur la messe, 524. maintient les Protestans dans l'obéissance, IV. 10. 25. 27. 41. 74. 93.
- Moron* (Hiérôme) Chancelier de Milan, III. 83. 97. 115.
- Morofini* (Jean-François) mort en 1596. III. 628.
- Morofini* (Thomas) Patriarche de Constantinople, II. 233.
- Mortagne* vient au Roi. II. 325. surpris par les Anglois, II. 418. pris par les François, IV. 484. 491.
- Mortagne* (Guillaume de Normandie Comte de) & non pas Mortaing, II. 105.
- Mortaing* donné au Roi de Navarre, II. 411.
- Mortaing* (Guillaume d'Anjou Comte de) mort en 1164. II. 198.
- Mortaing* (Pierre de Navarre Comte de) mort en 1412. II. 434. 483. 498.
- Mortalité* à Paris, II. 507. V. Peste.
- Mortare* pris par les François, III. 45. IV. 324.
- Mortemer* (bataille de) II. 141.
- Mortemer* (Roger de) ses intrigues, II. 403. décapité en 1329. II. 413.
- Morton* (Thomas) mort en 1659. IV. 523.
- Morts*, prières établies pour eux, I. 526. II. 174.
- Morvan*, V. Morman.
- Morvillier* (Jean de) Ev. d'Orleans, III. 637. ses négociations, 214. Garde des Sceaux, 284. 304. ennemi des Huguenots, 331. meurt en 1577. III. 347.
- Morvilliers* (Philippe de) mort en 1438. II. 533.
- Pierre son fils mort en 1476. Chancelier, II. 590.
- Morus* (Alexandre) mort en 1670. IV. 523.
- Morus* (Henri) IV. 523.
- Morus* (Thomas) décapité en 1535. III. 148.
- Moscou* soumise au Czar, II. 616. qui élève sa puissance, II. 616. V. Russie
- Mosny*, V. Mauny.
- Mothe* (la) prise, IV. 182. 183. rafée, IV. 261.
- Motte au bois* cédée au Duc de Bourgogne, II. 565. prise par les François, IV. 321.
- Motte* (la) profite de la fierte S. Romain, III. 584.
- Motte* (la) manque à surprendre Amboise, III. 234.
- Motte d'Argencourt* aimée de Louis XIV. IV. 327.
- Motte St. Herais*, Huguenots massacrés dans cette ville. III. 383.
- Motte Houdancourt* (Philippe de la) mort en 1657. est fait Maréchal de France, IV. 227. 229. 255. 310. disgracié, IV. 258. se déclare pour Paris, IV. 286.
- Motte* (Charles de la) son neveu mort en 1718. IV. 470.
- Mouchi* (Dreux de) matté par Louis VI. II. 160.
- V. Monchi
- Mouçon* (traité de) IV. 129. pris par les Espagnols, IV. 255.
- Mouker-Heide* (bataille de) III. 348.
- Moules* capitule dans Orfoi, IV. 355.
- Moulin* (Charles du) mort en 1566. III. 185. 270.
- Louis mort en 1680. IV. 523.
- Pierre mort en 1658. IV. 239. 523.
- Moulinet* (Louis) Evêque de Sées mort en 1601. III. 638.
- Moulins* (Edit de) III. 273.
- Moulins* (Oudart des) Premier Président, II. 496.
- Mournach*, prise de cette Tour, IV. 98.
- Mourray* (Jacques de) bâtarde de Stuard, III. 231. 245. assassiné en 1571.
- Mouquets* en usage, III. 108.
- Moutiers* (combat de) IV. 429.
- Moutervilliers* rendu par les Anglois, II. 574.
- Moutons*, V. Monnoye.
- Mouvens* (Antoine Richend) tué en 1560. III. 238.
- Paul, VIII. 412. tué en 1568. III. 285.
- Mouy* (Claude Vaudré-) III. 279. tué en 1569. III. 291.
- Mouy* se fait de la Fere, III. 354.
- Mouzon* (conciles de) III. 117. 118. réforme de son monastere, II. 118. sièges de cette ville, II. 77. III. 94. 95. IV. 210. 296. 313.
- Mucidan* pris par les Catholiques, III. 288.
- Mucitime* se voue à Dieu, I. 252.
- Muhamet* Roi Sarrafin d'Espagne, I. 516.
- Muis* ou Marotte (Simon de) mort en 1644. IV. 522.
- Mulberg* (bataille de) III. 118.
- Muley-Affan* rétabli à Tunis, III. 141. détrôné, 160.
- Mulhausen* (bataille de) IV. 383.
- Muller* (Jean) mort en 1684. IV. 523.
- Mummole*, ses exploits, I. 393. 396. 398. ses intrigues, I. 401. 402. est tué en 585. I. 407.
- Mummole* Abbé de Fleury sur Loire, I. 461.
- Munacius Plancus* (Lucius) fonde Lion, I. 29.
- Munderic* tué en 534. I. 380.
- Munderkingen* (bataille de) IV. 467.
- Mundziuch* Roi Hun, I. 218.
- Munster* (traité de) IV. 256. 264. 281. 282. ligue pour le maintenir, IV. 325. V. Galen, Rietpeig, Waldeck.
- Munufa* pris prisonnier. III. 472.
- Muqueradi* Sultan de Babilone, II. 157.
- Murailles* des villes assiégées, pourquoi elles tombent souvent d'elles-mêmes, II. 225.
- Muret* (bataille de) II. 244.
- Mursia* ou Esbeck (bataille de) I. 131.

Musa, ses conquêtes, I. 466. 469.
Musaucourt enlevé au Duc de Bouillon, III. 93.
Mustapha Grand Visir, ses exploits, III. 272. 299.
Mustapha I. Sultan déposé & étranglé en 1623. IV. 81. 102.
Mustapha II. ses exploits, IV. 448. 451. déposé en 1703. IV. 440.
Mutilation en usage chez les Moines, I. 510. d'où étoit venu cette coutume, II. 120.
Mus (Capitaine du Château de) V. Medequin.

N

N A A R D E N, prises de cette Ville, IV. 363. 376.
Nagel Colonel Munsterien, IV. 371.
Nagere (bataille de) II. 462.
Najara (Manrique de Lara Duc de) mort en 1600. III. 271.
Naiffe, I. 130. ruinée, I. 218. prise, I. 248.
Namur uni à la Flandre, II. 556. érigé en Evêché, III. 217. bombardé, IV. 470. pris, III. 348. IV. 432. 439. tige de ses Comtes, II. 122.
Namur (Albert I. Comte de) II. 252. son mariage, II. 122. mal nommé Lambert.
 — Albert II. son fils mort en 1037. II. 252.
 — Albert III. son fils mort vers 1101.
 — Godefroi son fils mort vers 1139. II. 184. son mariage, II. 252.
 — Alix sa fille épouse le Comte de Hainaut, II. 252.
 — Henri son frere mort en 1194. II. 252.
 — Hermencete sa fille morte en 1246. son mariage II. 254.
 — Philippe de Flandre petit-fils d'Alix mort en 1212 II. 229. 249.
 — Jean Petit fils de sa niece mort en 1329. il étoit fils aîné d'un second lit de Guy de Dampierre Comte de Flandre, II. 343. 348. 360. 402.
 — Guy son frere, V. Courtenay, Zélande.
 — Thieri meurt en 1428. II. 556.
Nanci assiégé. II. 609. 611. remis au Roi, IV. 179.
Nannejus, ses exploits, I. 148. 150. 152.
Nannius chasse les François, I. 158.
Nanterre (Mathieu de) mort en 1487. P. Président destitué, II. 588.
Nantes détruite, II. 7. prise, II. 421. 438. III. 8. 12. V. Actard, Beauveau, Bec, Clair, Felix.
Nantes (Edit de) III. 506. vérifié au Parlement, 514. confirmé, IV. 4. 30. donne des places aux Huguenots, 94. révoqué, 412.
Nantes (Université de) instituée en 1460 II. 380.
Nantes (Lambert Comte de) ses trahisons, I. 537. II. 7. 10. tué en 996. II. 105. V. Bretagne.
Nantes (Louise-Françoise Demoiselle de) bâtarde

de Louis XIV. morte en 1743. sa naissance & son mariage, IV. 372. 415.
Nantilde épouse de Dagobert morte en 642. I. 434.
Naples, en quoi consiste ce Royaume, II. 193. son commencement, 354. conquis par les François, III. 20. 23. par les Espagnols, 23. 48. 49. 50. 51. 56. 63. 117. 125. 126. 127. 129. à quelles conditions le Pape en donne l'investiture, 63. troubles de ce Royaume, IV. 271. 280. 317. conservé à Philippe V. IV. 458. cédé à l'Empereur, IV. 477. 492. 493. V. Alphonse, Anjou.
Narbonne fondé. I. 7. Capitale de la Narbonnoise, I. 33. 343. son académie, I. 329. au pouvoir des Goths, I. 186. 188. 189. 212. 236. conquise sur les Boutguignons, I. 369. prise par les Sarrasins, I. 470. est délivrée, I. 490. cédée au Roi, II. 318. dans le parti de la ligue, III. 421. reconnoît Henri IV. III. 482. (bataille de) I. 379. (conciles de) I. 430. II. 374. V. Amelius, Anselin, Arnoul-Amaury, Hilaire, Paul, Rebé.
Narbonne (Guillaume II. Vicomte de) tué en 1424. II. 553.
Narbonnoise, son étendue & sa division, I. 33. 343. ses avantages sur la domination des Romains, I. 64. V. Provence.
Nari (Bernardin) ses ambassades, III. 586. IV. 117.
Narjes détruit le Royaume des Goths, I. 385.
Nassau Sarbruc (Jean Comte de) mort en 1371. II. 440.
 — Jean petit-fils de son neveu mort en 1480. II. 616.
 — Philippe son fils mort en 1490. III. 8. 12.
 — Frederic-Louis mort en 1728. ses exploits, IV. 461. 462.
 — Jean Ernest mort en 1719. IV. 467.
Nassau Dilembourg (Henri Comte de) mort en 1538. ses exploits, III. 79. 94. 146.
 — Ludovic son petit-fils, ses exploits, III. 288. 301. 302. 303. tué en 1574. III. 348. V. Orange.
 — Guillaume son petit-neveu mort en 1642. IV. 205.
 — Maurice son frere mort en 1679. ses exploits, IV. 362. 370.
 — Jean-Guillaume Frison arriere-petit-fils de son oncle noyé en 1711. IV. 480.
Nassau (Guillaume de) III. 593.
 — Jean-Maurice, ses exploits, IV. 371.
 — Maurice, IV. 381. 382.
Navailles (Philippe de Montraut de Benac de) mort en 1684. ses exploits, IV. 349. 350. 379. 381. 390. 395. est fait Maréchal de France, IV. 388.
Navarre soumise aux François, I. 513. qui en sont chassés, 537. commencement de ce Royaume, 538. unie à la France, II. 365. passe dans la mai-

- fon d'Evreux , 393. adjugée à la fille de Louis X. II. 408. 410. usurpée par les Espagnols , III. 67. 91. *V.* Albret, Antoine, Blanche, Champagne, Evreux, Garcias, Innigo, Philippe, Sance, Ximene.
- Navarre** (Berengelle de) épouse le Roi d'Angleterre, II. 221.
- Blanche sa sœur épouse le Comte de Champagne, II. 306.
- Navarre** (Charles bâtard d'Antoine de Bourbon Roi de) Archev. de Rouen mort en 1610. III. 251. 512.
- Navarre** (College de) fondé, II. 572.
- Navarre** (Pierre de) mort en 1528, ses exploits, III. 51. 66. 83. 101. 127.
- Navarete** (bataille de) II. 462.
- Nebi** Prince Allemand, I. 519.
- Nebiogaste**, I. 141. assassiné en 408. I. 171.
- Nécitaire** (Magdelaine de Saint) sa valeur, III. 333.
- Antoine Ev. de Clermont mort en 1584. III. 638.
- V.* Ferté.
- Negrepont** reste à l'Empereur Baudouin, II. 319.
- Negrepelisse** se ligue pour la Religion, III. 268. faggée, IV. 99.
- Neige** abondante, II. 20. de fang, II. 14.
- Nemeier** (André) IV. 250.
- Nemours** (traité de) III. 376.
- Nemours** (Etienne de) Ev. de Noyon mort en 1220. II. 255.
- Nemours** (Bernard d'Armagnac, Comte de la Marche & de) mort vers 1460. II. 567.
- Jacques son fils, II. 590. décapité en 1477. II. 614.
- Louis son frere, ses exploits, III. 48. tué en 1503. III. 51.
- Nemours** (Jacques de Savoye, Duc de) mort en 1585. ses exploits, III. 233. 260. 288. *V.* Et.
- Charles - Emanuel son fils arrêté, III. 398. se fauve, 402. un des Chefs de la Ligue, 402. 418. 421. 427. 454. 456. 461. arrêté, 465. meurt en 1595. III. 478.
- Henri son frere mort en 1632. III. 478. 488. IV. 84. 124.
- Charles-Amedée son fils dans le parti des Princes, IV. 295. 301. 303. 324. 307. tué en 1652. 308.
- Neocesarée** (Concile de) I. 334.
- Neomene**, *V.* Bretagne.
- Néophites**, comment instruits, I. 264.
- Nepi** (Toton Duc de) fait son frere Pape, I. 498.
- Nepos** (Julius) Empereur, I. 244. abdique, I. 244. tué en 476. I. 245.
- Nepotian** Empereur tué en 349. I. 130.
- Nepotisme** dans l'Eglise, II. 281.
- Neptune** ôté aux Colonnes, III. 203.
- Nestang** (Philibert de) mort en 1612. III. 565. 625.
- Neron** sa naissance, I. 61. parvient à l'Empire, I. 64. persécute l'Eglise, I. 291. meurt en 68. I. 66.
- Nerva** (Coccejus) Empereur mort l'an 100. I. 78.
- Nervinde** (bataille de) IV. 434.
- Nery** (Jeanne de) femme de Cugnieres, II. 414.
- Neste** faggé, II. 605. brûlé, III. 191.
- Neste** (Guy de) mort en 1353. II. 436. 440.
- Jean mort en 1290. II. 328.
- Raoul, Cardinal, II. 286.
- René aux Epauls, dit de Laval, mort en 1650. IV. 178.
- Simon de Clermont mort en 1288. II. 323.
- Nejmond** Juge de M. de Marillac, IV. 168.
- Nejmond** (André de) ses exploits, IV. 443.
- Nestorius** condamné, I. 318. 356.
- Netancourt** (Jean de) mort en 1642. III. 581.
- Nets** (Nicolas de) Ev. d'Orleans, I. 83.
- Neubourg** pris à l'Électeur Palatin, IV. 464.
- Neubourg** (Guillaume, Comte de) II. 182.
- Philippe - Louis de Baviere mort en 1614. III. 554. son mariage, III. 601.
- Wolfgang Guillaume son fils mort en 1653. ses prétentions sur les Etats de Cleves, III. 631. IV. 18. son mariage, IV. 23. se fait Catholique, *ibid.* 30.
- Philippe-Guillaume son fils, *V.* Palatin, Paviere.
- Neuchâtel** (flotte Romaine en ce lieu, I. 126. (bataille de) II. 561.
- Nevers** érigé en Duché-Pairie, III. 170. les Huguenots y sont massacrés, III. 310. (Parlement de) I. 523. *V.* Arigle, Guillaume, Sorbin, Spifame.
- Nevers** (Landri Comte de) mort en 1028. II. 121.
- Renaud I. mort en 1040 son mariage, II. 106.
- Guillaume mort en 1168. se croise II. 200. 204.
- Hervé de Donzi, II. 307. *V.* Pierre de Courtenai, Jean Tristan, Flandres.
- Nevers** (Philippe de Bourgogne, Comte de) mort en 1415. II. 508. 525.
- Nevers** (François I. de Cleves, Duc de) mort en 1561. III. 170. 175. 269.
- François II. son fils tué en 1562. III. 262.
- Marie sa fille épouse le Prince de Condé, III. 303. aimée du Roi, 316. meurt en 1574. III. 331.
- Catherine sa sœur morte en 1633. épouse le Duc de Guise, III. 297.
- Henriette sa sœur morte en 1601. III. 303. épouse
- Louis de Gonzague, III. 303. ses exploits, 209. 279. fuit Henri III. en Pologne, 316. évacue le

- Piémont, III. 330. irrite le Roi contre le Duc de Guise, 394. dans le parti de la Ligue, 372. la quitte, 375. ses exploits, 344. 374. 396. 483. 486. embrasse le parti d'Henri IV. III. 430. son ambass. à Rome, 463. 466. mort en 1595.
- Nevers* (Charles de) son fils, V. Mantoue, Mayenne, Nivernois.
- Henriette sa sœur morte en 1601. épouse le Duc de Mayenne, III. 512.
- Neuhäusel* pris par les Impériaux, IV. 410. 486.
- Neville*, IV. 437.
- Nenilly*, sa violence contre Bourdeaux, III. 182. V. Nully.
- Neustrie*, son étendue, I. 376.
- Neuville*, V. Villeroi.
- Ney* (Jean) ses négociations, III. 589. 593.
- Nicaise* Evêque de Reims martyrisé en 407. I. 175. 295.
- Nicaise* Ev. de Digne, I. 319.
- Nicaise*, I. Ev. de Rouen, I. 261.
- Nice* manquée par les François, III. 161. prise, 161. IV. 110. 431. 471. V. Carlotoman.
- Nice de la Paille* prise, IV. 211.
- Nicée* prise par les Croisés, II. 156. (Conciles de) I. 302. 308. 334. 349. 507. 524.
- Nicéphore I.* Empereur de Const. tué en 811. traite avec Charlemagne, I. 512. 513.
- Nicéphore II.* *Phocas* tué en 969. perd le reste de l'Italie, II. 87.
- Nicéphore III.* *Botoniata* déposé en 1081. II. 150.
- Nicetas*, ses exploits, I. 513.
- Nicetius* Ev. de Treves, I. 428.
- Nicolai* Commissaire pour l'examen des rentes, III. 575.
- Nicolas I.* Pape mort en 867. II. 15.
- II. (Gerard de Bourgogne) mort en 1061. II. 134.
- III. (Jean-Gaetan des Ursins) mort en 1280. II. 332. 339.
- IV. (Jérôme) mort en 1292. II. 349.
- V. (Thomas de Sarzaune) mort en 1455. II. 551. 572.
- V. Antipape (Michel de Corbiere) II. 413. meurt en 1330. II. 413.
- Nicolas d'Outrecourt* se traicte, II. 549.
- Nicole* (Pierre) mort en 1695. IV. 523.
- Nicomede* donne des terres aux Gaulois, I. 5.
- Nicomede* Siège Imperial, I. 166.
- Nicopolis* fondée, I. 273. (bataille de) II. 503.
- Nicoise* prise par les Turcs, III. 299.
- Nicoisi* (Jean) Ev. d'Orleans mort en 1397. II. 498.
- Niel*, V. Cotentin.
- Nieubourg* pris par les François, IV. 463.
- Nieuilly* pris par les Espagnols, III. 491.
- Nieuport* pris, III. 366. IV. 474. (bataille de) III. 516.
- Nieuschans* pris par les Hollandois, IV. 371.
- Nigeon* Château donné aux Minimes, III. 32.
- Niger* (Pescenninus) Empereur meurt l'an 198. I. 85.
- Nimegue* prise, II. 33. IV. 362. 366. 367. évacuée. IV. 379. manquée, IV. 461. (traité de) IV. 388. 392. 395. 397.
- Nimes*, origine de ses armes, I. 35. bâtimens qu'y fait faire Adrien, I. 80. prises par les Sarrasins, I. 470. qui la perdent, I. 474. prise sur les Aquitains, I. 491. cédée au Roi, II. 318. au pouvoir des Huguenots, III. 279. 291. 311. 355. le Préfédial en est transféré à Beaucaire, IV. 21. rasée, IV. 152. V. Cohon, Toiras.
- Ninove* pris aux Espagnols, III. 357.
- Nions* donné aux Huguenots, III. 338.
- Niort* prises de cette ville, II. 292. III. 289. 291. 404.
- Nizau* capitule dans le Fort-Neuf, IV. 372.
- Nivelle*, fondation d'un Monastere de Filles en cette ville, I. 440. 462.
- Nivernois* s'oppose aux impôts, II. 370.
- Nizza* (prises & combat de) IV. 426. 430.
- Noailles* (Archambaud de Grailh de Foix, Seigneur de) tué en 1419. II. 533. réparation de sa mort, II. 563.
- Noailles* (Louis de) mort en 1440. son mariage, III. 216.
- François son fils Ev. d'Acqs, mort en 1585. ses négociations, III. 216. 302. cité à Rome, III. 626.
- Charles son petit neveu Ev. de saint Flour mort en 1648. IV. 249.
- François son frere mort en 1645. IV. 170. Ambassadeur à Rome, IV. 192.
- Anne son fils mort en 1678.
- Louis Antoine son fils Cardinal Archev. de Paris mort en 1729. marie Louis XIV. avec Madame de Maintenon, IV. 451. haine des Jesuites contre lui, 511. 512. les interdit, 514. le Pape lui devient contraire, 511. menace de lui faire son procès, 520. désapprouve le P. Quefnel, 517. rejette la Constitution, 518. revient en faveur, 521. 522.
- Noailles* (Anne Jules de) son frere mort en 1708. ses exploits, IV. 425. 435. 436. est fait Marechal de France, 433. disgracié, 440.
- Adrien Maurice son fils, ses exploits, IV. 485.
- Jules-Adrien son frere mort en 1710. IV. 437.
- Nobilissime*, à qui ce titre étoit donné, I. 80.
- Nobles* maltraitent les paysans, II. 439. 446. V. Seigneurs François.
- Noblesse*, ses degres en France, I. 16. comment elle servoit Henri IV. contre la Ligue, III. 450.
- Noblesse* (lettres de) révoquées, III. 519.
- Nocere*, prise de cette ville, I. 512.

Noel, antiquité de cette fête, I. 431.

Noel (Hervé) mort en 1323. II. 545.

Nogaret (Guillaume de) ses différens avec le Pape, II. 358. 359. 362. 363. 364. est absous & meurt en 1313. II. 367.

— Raymond mort en 1348. recherché pour les finances, II. 394.

Nogaret (Catherine de) épouse le Duc de Joyeuse, meurt en 1587. III. 383. *V. Epéron.*

Nogent sur Seine cédé au Roi, II. 306.

Nogent (Armand Bautre. Comte de) noyé en 1672. IV. 360.

Noguera défait par D. Antoine, III. 361.

Notmel Ambassadeur à la Porte, IV. 407.

Noirmoutiers fondé, I. 453. 462. brûlé, II. 7.

Noirmoutiers (Louis de la Trimouille Marquis de) mort en 1666. IV. 286.

— Anne-Marie sa fille, veuve en 1698. de Flavio Prince des Ursins morte en 1722. IV. 476. Gouvernante des Infans d'Espagne, IV. 494.

— Joseph-Emanuel son frere Cardinal mort en 1720. IV. 520. *V. Trimouille.*

Noirs, faction qui s'unit aux Guelphes, II. 354.

Nolasque (Pierre de) mort en 1286. établit la Mercy, II. 378.

Nominaux, feste supprimée, II. 168. III. 39.

Noms François anciens, difficiles à déterminer, II. 108. *V. furnoms.*

Nonains, origine de ce nom, I. 325. *V. Religieuses.*

Nonce reprimé par le Parlement, IV. 501.

Nones, à quelle heure on faisoit cet office, I. 284.

Nontron, prise de ce Château, III. 8.

Norbanus Appius défait Antoine, I. 78.

Norbert mort en 1134. prêche la fin du monde, II. 260. institue les Prémontrés, II. 284. 290.

Nordberg mort en 696. Maire en Neustrie, I. 455. 458.

Norfolk (Thomas Howard, Comte de) mort en 1524. ses progrès en France, III. 106.

— Thomas II. son fils mort en 1554. fait une descente en France, III. 164.

Noris (Henri) mort en 1704. IV. 523.

Normandie donnée aux Normands, II. 51. jouit des droits régaliens, 109. confiscée sur les Anglois, 235. cédée à la France, 318. à charge de redevance, 339. s'oppose aux impôts, 419. unie à la Couronne, 450. conquise par les Anglois, 425. 525. 528. 531. qui en sont chassés, 573. donnée au frere de Louis XI. II. 594. lui est ôtée, 595. dans le parti des Princes, IV. 288. soumise au Roi, IV. 293.

Normandie (Rollon Duc de) II. 46. prend Rouen, 50. se marie, 51. se convertit, 51. devient Duc de Normandie, *ibid.* meurt en 917. II. 52.

— Guillaume I. son fils, II. 53. rend hommage au Roi Raoul, 61. se ligue contre le Roi, 72. fait sa paix, 73. tué en 942. II. 73.

Tom. II.

Normandie (Richard I. de) son fils emmené par le

Roi à sa Cour, II. 73. 74. se fauve, 74. se marie 75. évite des pièges, 84. en guerre avec le Comte de Chartres, 88. meurt en 96. II. 105.

— Richard II. son fils, ses guerres, II. 105. 126. meurt en 1026. II. 128.

— Richard III. son fils meurt en 1028. II. 128.

— Robert II. son frere, II. 128. secoure le Roi, 134. 135. se fait rendre hommage par les Bretons, 136. meurt en 1035. II. 136.

— Guillaume II. son fils Roi d'Angleterre, *V. Guillaume.*

— Robert III. son fils se fait céder le Duché, II. 150. 151. 152. se croise, 155. meurt prisonnier en 1134. II. 160.

— Guillaume Criton son fils, II. 160. souleve la Normandie, II. 179. en est privé, 180. est fait Comte de Flandres, 183. meurt en 1128. II. 184.

— Guillaume Adelain son cousin mort en 1120. II. 180.

Normandie (Gerlotte ou Adele de) épousa le Comte de Poitou, & non de Vermandois, II. 53.

— Havoise morte en 1034. épouse le Duc de Bretagne Geofroi I. & non pas Alain III. II. 126.

— Matilde morte en 1017. épouse le Comte de Champagne, II. 126.

— Mauger Archevêque de Rouen trouble la Normandie, II. 136. 141. déposé & relegué, II. 141. *V. Boulogne, Corbeil, Gisors.*

Normands leurs courses en France, I. 509. 513. 536. 544. II. 6. 7. 10. 11. 15. 17. 20. 24. 32. 33. 34. 35. 43. 46. 50. 58. 60. 61. 125. 126. motifs de leurs courses, II. 6. surprennent Seville, I. 538. en intelligence avec les Seigneurs François, II. 34. assiègent Paris, 37. comment il en est pu venir un si grand nombre, 43. nommés Truands, 24. cueillette que l'on fait pour eux, 56. s'établissent en France, 51. soumis par leur Duc, 74. s'établissent en Italie, II. 137. 139. 142.

Norimberland (Jean Dudley, Comte de) décapité en 1553. III. 195. *V. Guilfoit, Percy.*

Norlingue (batailles & prises de) IV. 187. 260.

Norvege embrasse le Luthéranisme, III. 149. *V. Herwick, Olaus, Sitons.*

Notables assemblés, II. 481. 519. 556. III. 114. 123. 368. 495. IV. 61. 124. 136. peu d'utilités de ces assemblées, IV. 136.

Notaires I. 526. ceux du Châtelet fixés, II. 397.

Notre-Dame de Paris bâtie, II. 288. de Poissi fondée, 133. de la Victoire fondée, 244.

Nottingham, les négociations, IV. 422.

Novare prise, III. 21. 22. 45. 100. 108. (bataille de) III. 69.

Novarin (Louis) mort en 1650. IV. 250.

Novation, son schisme, I. 305.

Novatus partisan de Novation, I. 305.

- Notre* (François de la) ses belles qualités, III. 279. ses exploits, 279. 286. 291. 293. 295. 303. 318. 326. 335. 344. 349. 357. 408. envoyé à la Rochelle, 311. sans succès, 312. tuteur de la Duchesse de Bouillon, 387. tué en 1591. III. 443.
- Olet son fils ses bonnes qualités, III. 443. 452.
- Notre* (Paul de) Doge de Genes décapité en 1507. III. 57. 58.
- Novempopulane*, V. Aquitaine.
- Novi* pris par les François, IV. 118.
- Nograd* fournie au Czar, II. 616.
- Nouveau* (Seigneur) ce que c'étoit, I. 423.
- Noury* (Nicolas le) mort en 1724. IV. 523.
- Noyers* cédé à l'Empereur, III. 117. 129.
- Noyers* (Hugues de) Ev. d'Auxerre mort en 1206. II. 215.
- Miles, mort en 1350. II. 411.
- Noyers* (François Sublet des) mort en 1645. IV. 232. 234.
- Noyon* sacagée, II. 11. brûlée, III. 191. reçoit le Duc de Bourgogne, II. 522. lui résiste, 605. prises de cette ville, III. 209. 440. 458. fondation de son Hôpital, II. 347. (traité de) III. 86. V. Achard, Eloï, Medard, Nemours, Pierre, Simon.
- Nuis* fondée I. 41. 142. brûlée, II. 33. assiégée en vain, II. 607. 608. donnée à l'Électeur de Cologne, IV. 376. (combat de) IV. 424.
- Nully* Président, III. 398. V. Neuilly.
- Numerianus* Empereur tué en 284. I. 105.
- O.
- O** (François d') Surintendant des Finances, III. 349. ses déprédations, 426. signifie au Roi qu'il ait à se rendre Catholique, 415. rentre dans le gouvernement de Paris, 471. meurt en 1594. III. 473.
- Obelier* Tribun des Vénitiens, I. 513. s'en fait élire Duc, I. 515. est chassé, I. 515.
- Ober-Vexel* fondé, I. 41.
- Obizzi* arrête le Prince de Furstemberg, IV. 377.
- Obseroance*, V. Cordeliers.
- Observatoire* construit à Paris, IV. 343.
- Occhiali*, V. Louchali.
- Ochery*, V. Oger.
- Ottavian* Card. d'Osie mort en 1206. II. 230. V. Victor IV.
- Odart* Ev. de Cambrai mort en 1113. II. 287.
- Odille* massacré en 814. I. 531.
- Odillon* mort en 1648. dresse la Congregation de Clugni, II. 115. 116. 166. 172. institue la commémoration des morts, II. 174. V. Baviere.
- Odoacre* Roi des Erules se fait Roi d'Italie, I. 245. tué en 493. I. 364.
- Odoacre* Roi Saxon dans la Gau'e, I. 246. 247. 362.
- Odon* Abbé de Clugny mort en 943. II. 116.
- Odon* Abbé de sainte Geneviève, II. 204. 283. V. Eudes, Sully.
- Odyck* député à Louis XIV. IV. 364.
- Oeuf* serpent respecté des Gaulois, I. 259.
- Offembourg* abandonné des Imperiaux, IV. 465. (combats d') IV. 399. 477.
- Offices* de l'Église, comment on les célèbre, I. 283.
- Offices de Judicature* vendus dans les Provinces, II. 387.
- Officiers* de la Couronne abandonnent les Rois pour suivre les Maires, I. 458.
- Offices* de Robe & des Finances excèdent les autres Ordres en autorité, III. 495. restent sans gage pendant un an, III. 495.
- Offrandes*, V. biens Ecclésiastiques.
- Oger* le Danois, ses Pirateries, I. 492. II. 6. 11.
- Ogine* épouse Charles le Simple, II. 59. se retire en Angleterre avec son fils, 56. le ramène en France, 70. se remarie, 59. 70.
- Ognane* surprend Amiens, III. 496. V. Mayenne.
- Ognate* rentre dans Naples, IV. 280.
- Oise* (George de Brancas, Chevalier d') mort Duc de Villars en 1657. III. 483. V. Villars.
- Oiseaux* (combats d') II. 186. 517. III. 10.
- Oisif*, V. Clutin.
- Okam* (Guillaume) mort en 1347. II. 545. III. 39.
- Okim* (Bernard) mort en 1564. III. 631.
- Olaus* Roi de Norvege mort en 1031. se fait baptiser, II. 126.
- Oldcorne* Jésuite supplicié en 1606. III. 578.
- Oleggio* pris par les François, IV. 194.
- Olenus*, danger qu'il coure chez les Frifous, I. 58.
- Oleron* ruinée, II. 6. V. Amat, Reine, Roussel.
- Oleron* (l'Isle d') prise par les Rochellois, III. 295. IV. 98. qui la perdent, IV. 94. 123.
- Olibrius* Consul, I. 153.
- Olibrius* (Anicius) épouse Placidie, I. 237. est fait Empereur & meurt en 472. I. 244.
- Olimpius* fait périr Stilicon, I. 173. disgracié, 174. affommé en 417. I. 190.
- Oliva* (Jean-Paul) mort en 1681. IV. 522.
- Olivarez* (D. Gatpard de Guzman Duc d') mort en 1643. IV. 129.
- Olivense* secours, IV. 483.
- Olivier* (François) Chancelier mort en 1560. III. 170. 176. 184. 226.
- Olivier* (Richard) Ev. de Coutances mort en 1470. II. 579.
- Olonne* bombardée, IV. 443.
- Omar* mort en 643. ses conquêtes, I. 441.
- Omer* Evêque de Terouenne mort en 668. I. 463.
- Omer* (saint) ancien nom de cette ville, I. 462. brûlée. II. 32. cédée à la France, 241. résiste aux

- Anglois, II. 449. surprise par les François, III. 8. par les Flamans, 14. érigée en évêché, 217. secourue par les Espagnols, IV. 205. prise par les François, 394. (bataille de) II. 420.
- Omortag* Roi des Bulgares, I. 538.
- Orvana* Déesse gauloise, I. 258. V. Tonfana.
- Opdam* au combat d'Eckeren, IV. 466.
- Opitergue*, V. Oterzo.
- Oppede* (Jean Meynier d') févit contre les Vaudois, III. 166. meurt en 1558. III. 185.
- Oppede* s'oppose au Comte d'Alets, IV. 288.
- Oppenheim* pris par les François, IV. 421.
- Oppida* ce que c'étoit en Germanie, I. 11.
- Opportune* morte en 769. I. 527.
- Optar* Roi des Huns, I. 218.
- Oquetonville* (Raoul d') assassine le Duc d'Orleans, II. 512.
- Or* *Coronaire*, ce que c'étoit, I. 103. V. Argent
- Oradour* s'oppose au Comte de Randan, III. 404.
- Orata* reprend Milan, I. 382.
- Oraison de Cabnet* (François d') III. 381. 464.
- Orange* pris par le Roi, IV. 329. 376. démantelé, 407. rendu au Prince, 397. 448. (bataille d') III. 9. (conciles d') I. 300. 319. 374. 430. V. Guillaume.
- Orange* (Rambold d') se croise, II. 156.
- Orange* (Guillaume de Baux Prince d') renonce aux titres des Rois d'Arles, II. 317. V. Baux
- Orange* (Louis de Châlons Prince d') mort en 1463. II. 558.
- Guillaume son fils mort en 1475. son mariage, III. 5. 29.
- Jean son fils mort en 1502. ses intrigues, II. 602. 615. III. 5. 9. foumet la Bourgogne au Roi, II. 613.
- Philebert son fils tué en 1530. quitte le parti de la France, III. 92. ses exploits, III. 117. 121. 126.
- René de Nassau son neveu tué en 1544. épouse Anne de Lorraine, III. 167.
- Guillaume son cousin germain, III. 201. à la tête des Etats Généraux, III. 280. 288. 348. 365. assassiné en 1584. III. 365. 371.
- Philippe - Guillaume son fils mort en 1618. son mariage, III. 583.
- Elisabeth sa sœur morte en 1642. épouse du Maréchal de Bouillon, III. 476. IV. 52.
- Maurice son frere Gouverneur de Hollande, III. 271. ses exploits, 525. 569. IV. 6. meurt en 1625. IV. 119.
- Frederic - Henri son frere mort en 1647. ses exploits, IV. 44. 119. 187. 201. 222. 260.
- Guillaume Henri son petit-fils, V. Guillaume III. Roi d'Angleterre.
- Oratoire* (Congrégation de l') instituée, III. 633. IV. 243.
- Orbestein* pris par les François, IV. 403.
- Orbieta* (Jean) fait François I. prisonnier, III. 112.
- Orbittelle* manquée par les François, IV. 266.
- Orcestre* (le Marquis d') III. 76.
- Orchies* cédée à la France, II. 395. reçoit les Espagnols, III. 357.
- Ordlingen* pris par les François, IV. 230.
- Ordre François* inventé dans l'Architecture, IV. 353.
- Ordres Sacrés*, comment on les conféroit, I. 275. leurs fondions séparées, II. 280.
- Oreme* (Nicolas) Ev. de Lisieux mort en 1382. II. 477. 545.
- Oreste* décapité en 476. I. 244. 245. 362.
- Orgemont* (Pierre d') mort en 1389. II. 481. 489.
- Orgues* apportées en France, I. 490.
- Oriflamme* apportée par un Ange, I. 366. ce que c'étoit, II. 112. 182. à qui il appartenoit de le porter, II. 182.
- Orillac* occupé par les Huguenots, III. 291.
- Oristan* pris par les François, IV. 201.
- Orleans* fondé, I. 83. secouru contre Attila, I. 212. 359. tombe au pouvoir des François, I. 254. 362. qui en font un siège Royal, I. 376. révolté pour les impôts, II. 488. donné en appanage à un fils de France, 498. secouru contre les Anglois, 556. 557. V. Arc. Defarmé, III. 239. pris par les Huguenots, 255. 279. par les Catholiques, 264. 265. 280. les Huguenots y sont massacrés, 310. au pouvoir de la ligue, 374. 392. 399. 402. reconnoit Henri IV. III. 468. (conciles d') I. 373. 430. 464. II. 167. 171. (Parlement d') I. 523. institution de son Univerfité en 1305. & 1312. II. 280. V. Altin, Arnoul, Aubespine, Eucher, Jonas, Longueville, Manassès, Morvillier, Nets, Nicoti, Theodulfe, Thierri.
- Orleans* (Eudes Comte d') II. 5.
- Orleans* (Philippe de France Duc d') fils du Roi Philippe VI. sa naissance, II. 417. son mariage, 405. 408. donné en ôtage, 450. sa mort en 1375. II. 431.
- Orleans* (Louis de France Duc d') fils de Charles V. son mariage, II. 486. dispute le Gouvernement, 500. 506. 510. son humeur rapace, 496. 509. achete des terres, 498. 507. hai des peuples, 509. assassiné en 407. II. 512.
- Charles son fils, II. 512. s'accommode avec le Duc de Bourgogne, II. 517. 519. sa faveur, 521. ses mariages, 537. 567. pris par les Anglois, 525. mis en liberté, 567. 568. manque Milan, 572. meurt en 1463. II. 590.
- Jeanne sa fille morte en 1432. épouse le Duc d'Alençon, II. 541.
- Marie sa sœur morte en 1493. épouse le Vicomte de Narbonne, III. 56. V. Longueville, Pol, Vertus.
- Orleans* (Charles de France Duc d') fils de François I. ses exploits, III. 159. 161. meurt en 1545. III. 168.

Orleans (N. Duc d') fils d'Henri IV. meurt en 1611. IV. 12.

— Gaston - Jean - Baptiste son frere sa naissance , III. 584. son baptême, IV. 27. son mariage, 130. 134. entre au Conseil, 131. projet de lui faire épouser la Reine, 131. 134. conspire contre le Card. de Richelieu, 133. 197. amoureux de Mademoiselle de Nevers, 141. 150. 153. se retire en Lorraine & s'accomode, 153. son appanage, 135. 154. sort du Royaume, 162. épouse une Princesse de Lorraine, 166. ses partisans battus, 170. son traité 171. se retire en Flandre, 174. 180. trahi par ses serviteurs, 175. 180. revient en France, 178. 180. 185. son mariage déclaré nul, 180. le fait confirmer, 184. 186. 191. approuvé du Roi, 197. 199. dans les intérêts de Cinq-Mars, 220. 226. déclare la conspiration, 228. se reconcilie avec son frere, 232. 233. son pouvoir sous la Régence, 235. 252. 253. 258. 285. 292. 300. 301. 304. 308. 309. relegue à Blois, 310. ses exploits, 255. 260. 267. meurt en 1660. IV. 328. *V.* Montpensier.

— Marguerite Louise sa fille morte en 1721. épouse le Grand Duc de Toscane, IV. 328.

— Elisabeth sa sœur morte en 1696. épouse le Duc de Guise, IV. 328.

— Françoise - Magdeleine sa sœur morte en 1664. épouse le Duc de Savoie, IV. 328.

Orléans (Philippe de France Duc d') fils de Louis XIII. sa naissance, IV. 219. à la majorité, 301. salué Roi pendant une maladie de son frere, 324. son mariage, 332. ses exploits, 355. 364. 391. 394. meurt en 1701. IV. 457.

— Philippe - Charles son fils mort en 1666. sa naissance, IV. 340.

— Marie - Louise sa sœur morte en 1689. sa naissance, IV. 336. épouse le Roi d'Espagne, IV. 400.

— Anne - Marie sa sœur morte en 1728. épouse le Duc de Savoie, IV. 350. 409.

— Elisabeth - Charlotte sa sœur morte Duchesse de Lorraine en 1744. IV. 392. 418. 450.

— Philippe II. son frere mort en 1723. sa naissance, IV. 382. son mariage, 432. ses exploits, 432. 474. 476. 479. premier Prince du Sang, 484. fait imposer silence sur la Constitution, IV. 522.

— Marie - Louise - Elisabeth sa fille morte en 1719. épouse le Duc de Berry, IV. 484. ses divertissemens, IV. 497.

Orme (Marie de l') maîtresse de Cinq - Mars, IV. 220.

Ormond (Butler Duc d') succède à Marlborough, IV. 490. 491.

Ornano (Jean - Pierre Bastelica d') tué en 1567. introduit les François en Corse, III. 194.

— Altonse son fils mort en 1610. ses exploits, III. 384. 424. 467. 481.

Ornano (Jean - Baptiste d') son fils, ses exploits, IV. 85. mis à la Bastille, IV. 112. 131. y meurt en 1626. IV. 135.

— Henri - François - Altonse son frere arrêté, IV. 132.

— Joseph - Charles son frere mort en 1670. arrêté, IV. 132.

Orovitz pris par les Impériaux, IV. 419.

Orphelins protégés par l'Église, I. 431.

Orfoi pris par les François, IV. 355.

Ortez, prises de cette ville, III. 289. IV. 94.

Ortez (le Vicomte d') préserve Bayonne des massacres, III. 310.

Orogules Sulran mort en 1288. II. 358.

Orval (Arnaud - Amanjeu d' Albret d') ses exploits, II. 576.

— Jean son fils mort en 1524. III. 97.

— Marie sa fille morte en 1549. épouse le Duc de Nevers, mort en 1521. III. 175.

— Charlotte sa sœur épouse Lautrec, III. 97.

Orval (François de Bethune Comte d') mort en 1678. IV. 95.

Osius Ev. de Cordoue mort en 538. condamné, I. 300. 308. 309.

Osmá, *V.* Diego.

Osmán Sultan étranglé en 1622. IV. 102. *V.* Ottoman.

Osmund fauve Richard de Normandie, II. 74. *V.* Drogot.

Osnabrug érigé en Evêché, I. 503. *V.* Brunswick, Munster.

Otorio (Pierre Alvarez d') mort en 1613. III. 492.

Ossat (Arnaud d') mort en 1604. ses négociations, III. 484. 521. 636.

— Joseph mort en 1655. III. 637.

Osseri décapité en 1672. IV. 356.

Ossone soumise par Aïso, I. 538. cédée en souveraineté au Roi d'Aragon, II. 318.

Ossone (D. Pedre Giron Duc d') III. 271.

Ossonuba, *V.* Ithace.

Ossun (Pierre d') se laisse mourir en 1562. III. 263.

Ostalic pris, IV. 437. (combat d') IV. 442.

Ostende se défend d'une surprise, III. 364. prises de cette ville, III. 568. IV. 474.

Ostie prise par les Espagnols, III. 206. *V.* Octavian.

Ostiglia Abandonné des Impériaux, IV. 468. pris, IV. 475.

Ostrevant (Jean d'Avesnes Comte d') mort en 1302. II. 343.

— Franq de Borsellé épouse Jacqueline de Hainaut II. 555.

Ostrieche, *V.* Autriche.

Ostrogobe morte vers 520. I. 377.

Ostrogothie (Jean de Vasa Prince d') mort en 1618. III. 569.

- Ostrogoths*, leurs irruptions, I. 150. 228. 248. fondent un Royaume en Italie, I. 364. soumis à l'Empire, I. 382. 385. V. Athalaric, Teia, Theodat, Theodebalde, Theodemir, Totila, Valamir, Vitigès, Widemir, Windemir
- Orages* mis à mort, II. 469.
- Otassa* (D. Miguel Gonçalves d') sa défaite, IV. 446.
- Otterzo* ruinée par Atilla, I. 226.
- Othbert* Ev. de Liege achete Bouillon, II. 155.
- Othbert* Ev. de Mayence, II. 2.
- Othon* usurpe l'Empire, I. 67. assassiné en 70. I. 68.
- Othon I.* de Saxe Roi de Germanie, II. 62. son mariage, 71. foumet son frere, 72. se ligue avec la France, 76. se mêle des affaires de ce Royaume, 83. ses exploits, 85. 87. couronné Empereur, 85. nommé le Grand, 88. limite le pouvoir des Romains, 87. meurt en 973. II. 89.
- Othon II.* Roi de Germanie son fils, II. 85. son mariage, 87. manque Paris, 90. refuse le duel contre Lothaire, 91. couronné Roi de Lombardie, 88. meurt en 982. II. 92.
- Othon III.* son fils couronné Roi d'Italie & de Germanie, II. 92. érige la Pologne en Royaume, 121. meurt en 1002. II. 121.
- Othon IV.* de Brunswick couronné Empereur, II. 226. 236. défait à Bouvines, 243. meurt en 1218.
- Othon* Nouricier de Sigebert tué en 642. I. 440. V. Lorraine, Rhingrave, Saxe.
- Otrante* pris par les Turcs, II. 617. en font chafés, II. 618.
- Ottocare* Roi de Boheme tué en 1278. II. 339.
- Ottoman* Sultan mort en 1327. ses conquêtes, II. 358.
- Ovada* abandonné aux François, IV. 118.
- Oubliettes*, sorte de Prison, II. 485.
- Oudénarde*, Sièges de cette Ville, IV. 324. 345. 382. 397. 474. (bataille d') IV. 478.
- Oudewater* serend aux François, IV. 363.
- Oudon*, construction de ce Château, II. 7.
- Oudrilles* Ev. de Bourges, I. 463.
- Ouin* Archev. de Rouen, I. 437. 444. 449. 453. monastères qu'il a fondés, I. 462. mort en 689.
- Ouin* (S.) Palais Royal, II. 436.
- Ouin* Ev. de Tongres, I. 463.
- Oulby* Archev. de Reims mort en 971. II. 88.
- Ouvreau*, construction de ce Fort, III. 166.
- Oxenstirn*, leurs négociations, IV. 188. 388.
- Oxford* (Richard d') II. 380.
- Oxford* complimente le Roi, IV. 402.
- Oye* (Comté d') cédé à l'Anglois, II. 449.
- Oysans*, Fort pris par les Huguenots, III. 396.
- Pacôme* mort en 348. sa regle, I. 325.
- Padilla* (Marie de) morte en 1361. II. 461.
- Padilla* (Jean de) tué en 1521. III. 91.
- Padoue* ruinée, II. 226. prise par les Imperiaux, III. 60. qui la perdent, III. 61.
- Paganis* (Hugues de) institue les Templiers, II. 283.
- Paillards*, à qui l'on donnoit ce nom, II. 214.
- Pain* beni, I. 273. sanglant, II. 156.
- Pairie* différente du Pair, II. 458. premiere Terre décorée de cette dignité, 306. de moindre dignité qu'anciennement, 412.
- Pairs*, à qui l'on donnoit ce nom, II. 112. 187. choix qu'on en fait, 109. leur nombre fixé, 112. 187. quand on les pouvoit ajourner, 111. restaurateurs de la Monarchie, 100. cedent aux Princes du Sang, III. 332. mandés par le Parlement & reçoivent défense de s'y trouver, IV. 38.
- Paix de Dieu*, ce que c'étoit, II. 214.
- Paladins*, ce que c'étoit, I. 22.
- Palais* brûlé à Paris, IV. 61. (Comtes du) I. 528. V. Palladius.
- Palamos* pris par les François, IV. 437.
- Palan*, où étoit cette contrée, I. 142.
- Palatin* (Robert III. de Baviere Comte) mort en 1410. élu Empereur, II. 506. 516.
- Robert son petit-fils Archev. de Cologne mort en 1480. II. 607.
- Frederic II. son petit-neveu mort en 1556. III. 168.
- Othon-Henri son neveu mort en 1559. III. 89.
- Frederic III. descendant du quatrieme fils de Robert III. mort en 1576. reçoit mal le Roi, III. 316. secoure les Huguenots, 326.
- Jean-Casimir son fils mort en 1592. secoure les Protestans de France, III. 278. 279. 326. 338. 443. les Hollandois, 348. 357. se met en possession du Palatinat, 370.
- Louis son frere mort en 1583. III. 278.
- Frederic IV. son fils mort en 1610. III. 493. 554.
- Frederic V. son fils mort en 1632. élu Roi de Boheme, IV. 81. en est chassé, 90.
- Robert son fils mort en 1682. ses exploits, IV. 372. 374.
- Louïe-Hollandine sa sœur morte Abbesse de Maubuisson en 1709. fait abjuration, IV. 504.
- Charles-Louis son frere mort en 1680. rétabli dans ses Etats, IV. 283. se ligue avec la France, 351. contre elle, 378. 385.
- Charles II. son fils mort en 1685. sans enfans, IV. 402.
- Elitabeth-Charlotte sa sœur morte en 1712. épouse le Duc d'Orleans, IV. 351.
- Philippe-Guillaume de Baviere-Neubourg,

P

PACATUS (Latinus) Orateur, I. 329.

- mort en 1690. se ligue avec la France, IV. 351, contre elle, 390.
- Palatin** (Eleonor - Magdelaine - Thérèse de) sa fille morte en 1720. veuve de l'Emp. Leopold, IV. 486.
- Marie - Anne sa sœur morte en 1740. veuve de Charles II. Roi d'Espagne, sort de Madrid, IV. 455. V. Baviere, Gonzague, Neubourg.
- Palatinat** ravagé par les François, IV. 421. 424. 425. 435.
- Palatinat** (haut) cédé à l'Electeur de Baviere, IV. 283.
- Palavincini** (Manfroi) surpris par les François, III. 97.
- Palavincini** (Sforza) mort en 1667. IV. 521.
- Palencourt** pris par les Anglois, II. 418.
- Paléologue**, V. Andronic, Manuel.
- Palji**, ses exploits, IV. 431. 463.
- Palice** (Jacques de Chabannes de la) ses exploits, III. 66. 80. 94. 106. 109. tué en 1525. III. 112.
- Palladia**, son mariage cassé, I. 430.
- Palladius** Ev. de Bourges, I. 319. 373.
- Palladius** tué en 455. épouse Eudocia, I. 231.
- Palliane** ôté aux Colonnes, III. 203.
- Pallium** donné aux Archevêques, II. 170. 274.
- Palmaris** martyrisé, I. 296.
- Palote**, V. Paulete.
- Palud** (Pierre de la) mort en 1342. II. 545.
- Pamiez** pris sur les Albigeois, II. 239. érigé en Evêché, II. 354. 543. V. Barbançon, Caulet, Saiffet, Sponde.
- Pampelune** prise par les François, I. 502. II. 338. III. 91. démantelée, I. 502. rebâtie, I. 448. prise par les Espagnols, III. 91.
- Pandolfini**, sa négociation, IV. 200.
- Pandulfe** Légat pour l'Angleterre, II. 240.
- Pancirole** (Guy) IV. 250.
- Pancirole** (Jean-Jacques) mort en 1651. pacifie l'Italie, IV. 165.
- Pannonie** envahie par les Barbares, I. 206. 228. V. Lieudwit.
- Pantaleon**, V. Urbain. IV.
- Paparescis**, V. Innocent II.
- Papes**, leurs titres communs à tous les Evêques. I. 290. 373. honneurs & prérogatives de leur Siège, I. 288. nommés par l'Empereur, II. 86. confirmés par l'Empereur, I. 500. s'installent sans cela & s'en excusent, I. 522. II. 8. 201. à qui appartient leur élection, 201. origine de leur changement de nom, 9. honneurs qu'ils reçoivent en France, I. 488. s'y réfugient, II. 259. ambassades que les Rois de ce Royaume leur envoient, III. 592. comment les Terres de leur souveraineté leur sont venues, I. 429. 475. 487. 489. 499. 500. II. 428. leurs villes sont usurpées par les Gouverneurs, III. 44. sur qui elles sont reprises, 45. 47. payent tribut aux Sarrafins, II. 28. Etats qu'on leur rend tributaires par dévotion, 43. exemple cruel de leur puissance souveraine, 122. leur pouvoir limité dans Rome, I. 537. II. 87. jugés par l'Empereur, I. 510. 532. l'autorité que leur donne Valentinian, I. 289. 315. s'augmente par le Clergé & les Moines, II. 271. 315. par les croisades, 154. 270. par les Cardinaux, IV. 242. contraints de retracter leurs opinions, I. 309. II. 416. 549. d'envoyer une profession de foi au Roi, I. 387. exemples de leurs dépositions, II. 86. 271. 566. III. 610. soumis aux Conciles, II. 561. s'opposent à leur autorité, III. 34. se rendent maîtres de leur convocation, II. 170. 373. anéantissent les Conciles provinciaux, 170. prétendent être Juges souverains, & ne pouvoir être jugés, 302. changent d'Evêchés sans nécessité, 47. disposent de la Couronne Impériale, II. 22. 50. 68. 267. leurs différens avec les Empereurs, 153. 162. 201. 258. 259. autorité qu'ils s'attribuent sur les Souverains, I. 492. II. 240. 268. s'ingèrent de les corriger, 150. 151. les excommunient, 16. 27. 120. 154. 194. 230. les déposent, 16. 240. 269. 341. disposent de leurs terres, 320 373. 374 les contraignent à pacifier leurs différens, 77. 234. 244. ce qui a donné lieu à ces entreprises, 269. consultés sur la dégradation de Childeric III. & l'élection de Pepin, I. 480. érigent des Provinces en Royaumes, II. 121. 193. étendent leur Jurisdiction à tout, II. 170. 267. 270. 271. Bénéfices dont ils s'attirent la disposition, II. 272. 274. III. 185. argent qu'ils tiroient des Evêques, II. 275. décimes qu'ils levent en France, 262. 273. 404. 543. en laissent lever au Roi, 357. nommés Juges des Donatistes par l'Empereur, I. 306. si les premiers Evêques des Gaules tenoient leur mission d'eux, 263. commencent à connoître des affaires des autres Sièges, 287. en usurpent le gouvernement, II. 170. s'ils exerçoient le droit de Primatie dans les Gaules, I. 188. 316. s'ingèrent d'y envoyer leurs avis sans qu'on les leur demandent, I. 303. 306. 374 524. y établissent leur autorité, I. 375. 429. 522. sur les Métropolitains, II. 170. 274. sur les Evêques, 170. 271. 274. relevent de l'excommunication donnéepar un Evêque, 141. 172. 186. rétablissent des Evêques déposés par d'autres, 27. 65. 104. 118. leur excommunication n'entraîne pas celle des autres, I. 289. 305. nomment des Evêques pour juger des Evêques de France, IV. 249. 500. 504. donnent des Dispenses, & exemptent des Monastères, II. 172. 272. trouvent de la résistance dans les Evêques de France, 18. 19. 23. leurs excommunications se décréditent, 246. s'attirent la haine des Princes, II. 373. leur autorité diminue, 542. limitée par le Clergé de France, IV. 34. 507. déclarés Ante-Christ par les Huguenots, III. 560.

- Papes François**, II. 381.
Paphnuce, sa regle, I. 325.
Papian Empereur mort en 253. I. 90.
Papias donne lieu aux Millenaires, I. 319.
Papoul Evêque de Metz mort en 611. I. 419.
Pappenheim (Geotroi-Henri de) mort en 1632. ses exploits, IV. 124.
Pâques, antiquité de cette fête, I. 431. dispute au sujet du jour de sa célébration, I. 305.
Pardaillan (Antoine de) mort en 1572. III. 307.
Pardillan (Gabriel de Bearn, Baron de) décapité en 1569. tue la Renaudie, III. 234.
Pardo (D. Francisco) rend Gand, IV. 397.
Paré (Gui) Abbé de Citeaux mort en 1273. II. 281.
Paré (Ambroise) mort en 1585. belle cure qu'il fait, III. 167. soupçonné d'avoir empoisonné François II. III. 241.
Parée (David) mort en 1622. IV. 250.
Parelle (le Marquis de) ses exploits, IV. 429.
Paris conservé par sainte Geneviève, I. 221. 362. tombe au pouvoir des François, I. 254. 454. attaqué par les Normands, II. 8. 37. par les Allemands, 90. troublé pendant la prison du Roi Jean, 446. revolté pour les impôts, IV. 481. 482. 484. est soumis, II. 488. ses Privilèges lui sont rendus, 516. ses divisions sous Charles six, 518. 519. 533. entre sous l'obéissance de Charles sept, 564. offre de se défendre, III. 146. épouvante que lui donne Charles V. III. 164. dans le parti de la Ligue, III. 399. affligé, 409. 417. 426. 431. 434. 437. se rend à Henri IV. III. 469. ses offres de service à Louis XIII. IV. 196. ses troubles sous la minorité de Louis XIV. IV. 265. 279. 286. 287. 304. 309. son entrée dans cette ville, IV. 330.
Paris, où Julien y logeoit, I. 139. Siège Royal, I. 376. II. 95. 106. brûlé, I. 410. II. 136. 145. fortifié, II. 220. 442. 445. III. 191. 210. dépeuplé par les mortalités, est repeuplé par Louis XI. II. 507. 565. 596. divisé par compagnie de soldats, 596. pavé, 214. augmente en bâtimens, III. 270. embelli de l'Hôtel de Ville, 575. policé & éclairé la nuit, IV. 337. 349. érigé en Archevêché, II. 550. IV. 242. ses Conciles, I. 300. 348. 430. 464. II. 63. 64. 65. 66. 173. 230. 256. 282. 375. III. 617. IV. 251. (traité de) IV. 361. V. Angibert, Bellay, Chanac, Charrier, Denis, Etienne, Germain, Gondi, Goffelin, Guillaume, Hascheric, Jean, Lombard, Maignac, Maurice, Meulent, Montaigu, Pierre, Poncher, Robert, Safarac, Seligny, Sully, Templiers.
Paris (l'Université de) ses commencemens, I. 506. Pourquoi ainsi nommée, II. 239. ce qu'on y enseignoit, *ibid.* 288. 289. regarde le Pape comme son chef, II. 379. tâche de finir le schisme, 497. 511. 513 son grand pouvoir, 305. 508. 544. III. 38. au moyen de la cessation de ses exercices, II. 498. 499. reprimée, III. 43. transférée à Poitiers, II. 535. revient à Paris, 564. s'oppose aux Mandians, II. 516. III. 37. Promotrice de la Pragmatique, III. 38. reconnoit Henri IV. III. 471. dresse ses cahiers à part du Clergé aux Etats de 1614. IV. 33. refuse d'admettre les Jesuites dans son Corps, IV. 34. réformée, II. 577. 622. III. 39. 525.
Paris (Conrad Comte de) gendre de Louis premier, I. 546.
 — Conrad mort en 882. II. 38.
Pavifot, V. Valette.
Paujures punis subitement, II. 17.
Parker (Samuel) mort en 1687. IV. 523.
Parlemens de la premiere Race, leur pouvoir, I. 423. ceux de la seconde, III. 423. 528.
Parlement, privilège de son institution, IV. 323. s'en tient deux par an, II. 359. devient continué, 396. de qui il étoit composé, *ibid.* défense d'appeler de ses jugemens, *ibid.* reglemens pour ses Conseillers, *ibid.* mis en possession des honneurs du Roi, III. 43. on cesse d'y présenter les Rois, 175. les Princes & Ducs commencent à y entrer l'épée au côté, 189. ses Magistrats exempts de l'arrière-ban, 26. leur mérite, 26. ses relevées réglées pour finir à quatre heures en hyver, 250. reglement pour en remplir les places qui demeure sans effet, 232. réduit à cent perionnes, II. 588. P. Présidens destitués, *ibid.* les fonctions de Procureur Général partagées en deux, *ibid.* rendu semestre & réuni, III. 200. création de nouveaux Conseillers, IV. 192. de la Chambre de la Tourneelle, III. 80. humilié par la venalité des Charges, IV. 341. maniere d'y recevoir le Roi, 178. prend ordre du Roi pour continuer ses fonctions chaque année, IV. 221. transféré hors de Paris, II. 535. 550. 564. III. 401. 470. IV. 308. s'oppose à l'autorité de la mere de François I. III. 80. regle la Régence de Louis XIII. III. 608. IV. 2. & celle de Louis XIV. IV. 252. soutient les appels comme d'abus, 246. s'oppose aux innovations d'un Nonce, 500. défend la souveraineté du Roi contre la Cour de Rome, III. 439. IV. 3. 35. 236. 247. on lui ôte la connoissance du crime d'hérésie, III. 235. 248. du procès du Duc de la Vallette, IV. 209. prétend avoir droit d'enregistrer les Edits le premier, III. 268. s'oppose à ceux qui sont onéreux, III. 358. IV. 98. 265. 273. 275. à l'établissement des Chambres de Justice & du Domaine, IV. 165. sa conduite pendant la Ligue, III. 400. gouverne Paris pendant l'absence du Roi, IV. 85. mande les Ducs & Pairs pour faire des remontrances après la dissolution des Etats, 38. 39. 40. sa conduite pendant les troubles sous le regne de Louis XIII. IV. 24. 41. 52. 162. 163. reprimandé par le Roi, 177. déclare nul le mariage de Monsieur, 181. confisque le Duché de Bar, 179. 183.

- sa conduite sous la minorité de Louis XIV. IV. 262. 276. 278. 283. 284. 285. 286. 287. 304. 308. 309. 348. reçoit ordre de ne point se mêler des affaires d'Etat, 162. 221. 310. suspend le cours de la justice pour obtenir la permission de faire des remontrances, 262. elles lui sont interdites, 323. son autorité renversée par les Cardinaux, Richelieu & Mazarin, 273. s'oppose en vain à l'établissement des Comédiens, III. 346. à celui des Jésuites, 361. enregistre des Lettres Patentes pour l'acceptation de la Constitution Unigenitus, IV. 520. donne valeur aux traités de Paix en les enregistrant, II. 590.
- Parvo* pris par les François, III. 81. 97. abandonné, 98. assiégé par les Espagnols, 187. assuré à la Maison Farnèse, 191. *V. Farnese.*
- Paroisses*, à quoi l'on donnoit ce nom, I. 272. par qui celles de la campagne étoient desservies, II. 277. envahies par les Moines pour les dixmes qui y sont attribuées, II. 277.
- Parre* (Catherine) morte en 1548. ses mariages, III. 169.
- Parry* (Guillaume) sa conspiration & sa punition en 1584. III. 371.
- Parthenay* pris par le Roi, III. 7. abandonné des Huguenots, III. 291.
- Parthenay Soubise* (Jean de) tué en 1572. III. 258.
- Catherine sa fille, son mariage, III. 258. renfermée dans la Rochelle pendant le siège, IV. 145. mise en prison après la prise de la ville, IV. 148. elle mourut en 1631. *V. Soubise.*
- Parthenius* auteur des impôts tué en 548. I. 384.
- Parthes* font la guerre aux Romains, I. 39.
- Paschal I.* Pape mort en 824. secoua le joug de l'Empereur, & s'en excuse, I. 533. 537.
- II. (Rainier) mort en 1118. honneur qu'il reçoit en France, II. 162. 259. donne les investitures à l'Empereur, II. 179. 259.
- III. Guy de Crete Anti-pape, II. 204. meurt en 1170. II. 262.
- Paschal* (Pierre) IV. 251.
- Paschal* (Thomas) III. 615.
- Pasquian* meurt en 875. II. 21.
- Passage* pris par les François, IV. 206.
- Passage* (N. de Poixieux le) III. 527.
- Passequ* pris par l'Electeur de Baviere, IV. 469. (traité de) III. 190.
- Passavant*, fondation de cette ville, II. 139.
- Pastor* (Melchior) IV. 522.
- Pastoureaux* dissipés, II. 314. 395.
- Pastrane* (le Duc de) IV. 15.
- Pataninus* condamné, I. 300.
- Patanus* hérétiques, II. 203. 267. 501.
- Patazy* (combat de) II. 552.
- Patriarche*, origine de ce titre, I. 290. son établissement proposé en France, III. 440. 484. 629.
- Patriciat* créé, I. 125. s'avilit, I. 80. qualité donnée aux Gouverneurs de Bourgogne, I. 379.
- Patriciole* protege Genferic, I. 242.
- Patris* (Guillaume) Ev. de Grace assassiné en 1683. III. 367.
- Patrocle* martyrisé, I. 295.
- Patrocle* Ev. d'Arles prétend à la Primatie, I. 314.
- Patrons* d'où vient leur droit, I. 523.
- Pavie* saccagée, I. 226. II. 57. III. 123. sièges de cette ville, I. 500. III. 45. 100. 129. 318. (bataille de) III. 110. *V. Aledosie.* (Conciles de) II. 552. III. 34.
- Pavillon* (Nicolas) Ev. d'Alet mort en 1677. IV. 504. 506. 523.
- Pavilly* (Eustache de) II. 520.
- Paul* (saint) décapité en 65. I. 260.
- Paul I.* Pape mort en 767. I. 486.
- II. (Pierre Barbo) mort en 1471. II. 580.
- III. (Alexandre Farnese) élu, III. 137. pacifie la France & l'Espagne) III. 151. convoque le Concile de Trente, 160. meurt en 1549. III. 184.
- IV. (Jean-Pierre Caraffe) élu, III. 203. fait la guerre à l'Espagne, III. 204. s'accorde, 210. meurt en 1559. III. 217. 231.
- V. (Camille Borghese) élu, III. 571. interdit Venise, III. 584. favorise l'alliance de la France & de l'Espagne, IV. 8. meurt en 1621. IV. 91. 245.
- Paul* martyrisé à Noyon, I. 296.
- Paul*, I. Hermite, I. 322.
- Paul* Ev. de Léon mort en 579. I. 428.
- Paul*, I. Ev. de Narbonne, I. 261. 262.
- Paul* Ev. de Verdun mort vers 649. I. 463.
- Paul* Diacre, I. 461.
- Paul* frère d'Oreite décapité en 476. I. 245.
- Paul* Comte tué en 476. II. 407. I. 253. 362.
- Paul* se révolte contre Vamba, & est puni, I. 448.
- Paul* Général Grec en Dalmatie, I. 513.
- Paul* Commandeur, ses exploits, IV. 318. 337. 341.
- Paul* (saint) pris, IV. 121. 473. *V. Pol.*
- Paul* (saint) au service de Munster, IV. 372.
- Paulette* établie, III. 467. ses inconvénients, *ibid.* supprimée & rétablie, IV. 33. 39. 46. 61. confirmée, 341.
- Paulin* (Pompée) travaille à la levée de Drusus, I. 64.
- Paulin* Ev. de Nole, I. 319. 321. 330.
- Paulin* Ev. de Treves mort en 358. déposé, I. 300. 309. 347.
- Paulin* Vicomte Huguenot, III. 279.
- Paulus* (Julius) est fait mourir en 69. I. 70.
- Pavours*, soin qu'en prenoit l'Eglise, I. 526. *V. Vandois.*
- Pavens* favorisés par des Empereurs, I. 161. ennemis des

- des Chrétiens, I. 291. moyens qu'ils employent pour soutenir leur Religion, 292. se réfugièrent en Dannemarck, 509.
- Pays-Bas* révoltés, III. 274. traitent avec le Duc d'Anjou, 347. donnés à l'Infante Isabelle, 510. prétentions de Louis XIV. sur eux, IV. 341. 342. 344. accommodés, 547. V. Hollandois.
- Paysans* maltraités des Nobles, II. 215. 439. 446. révoltés & soumis, II. 105.
- Pazzi*, leur conjuration contre les Médicis, II. 615.
- Pearson* (Jean) mort en 1687. IV. 523.
- Pearson* (Richard) IV. 523.
- Pedon* marche contre les Germains, I. 47.
- Pegnafort* (Raimond de) mort en 1275. II. 378.
- Pegueranda*, ses négociations, IV. 264. 282. 319.
- Pelage* Roi des Asturies mort en 737. I. 469.
- Pelagiens* condamnés, I. 316. 317.
- Pelagiens* (semi) n'ont point été séparés de l'Eglise, I. 319. 374.
- Pelagius* martyrisé, I. 295.
- Pelagius I.* Pape mort en 559. I. 376. envoie sa profession de Foi à Childebert, I. 387.
- Pelagius II.* mort en 590. I. 395.
- Pelagius* ses hérésies, I. 208. 316. 374. condamné, I. 353.
- Pelerinages* en usage dans l'Eglise, I. 280. à Rome, II. 272.
- Pelicier* (Guillaume) Ev. de Montpellier mort en 1568. III. 170. 637.
- Pelletier* (Claude le) mort en 1711. Contrôleur Général des Finances, IV. 409. s'en démet, IV. 427.
- Pellevé* (Nicolas de) Ev. d'Amiens passe en Ecoffe, III. 231. dans le parti de la Ligue, 372. 457. meurt en 1594. III. 470.
- Pembrock* (Jean de Halting de) II. 464. 467.
- Pembrock* Plénipotentiaire à Riswik, IV. 444.
- Penalva* (combat de) IV. 485.
- Penitence*, maniere ancienne de conférer ce Sacrement, I. 276.
- Penitences publiques*, I. 526. 536. II. 67. 278. empêchoient de parvenir aux Ordres, I. 273. 278.
- Penitences des Grands*, II. 278.
- Penitences* deviennent légères, II. 117. 173.
- Penitens* de l'Annonciation, III. 367. de S. François, II. 377.
- Peniteutes*, leur Eglise de Paris construite, II. 107.
- Pentapole*, V. Exarchat.
- Pentecôte*, antiquité de cette fête, I. 431.
- Pentievre* donné aux enfans de Charles de Blois, II. 459. érigé en Duché-Pairie, III. 322.
- Pentievre* (Eudes de Bretagne, Comte de) mort en 1079. II. 126.
- Pentievre*, V. Blois, Bretagne, Porrhoet.
- Peonius* s'installe Préfet du Prétoire, I. 233.
- Pepin de Landen* Ministre de Dagobert, I. 416. 419. 434. 437. Maire d'Austrasie, I. 439. sa mort en 640. I. 439.
- Pepin de Herstal* fils de sa fille, Maire de France, I. 455. Duc des François, I. 455. Souverain en Austrasie, I. 454. 457. meurt en 714. I. 466. ses enfans, I. 459. 466.
- Pepin le Bref* petit-fils de sa fille partage la succession de Charles Martel, I. 476. ses exploits, 476. 479. 487. 490. usurpe la Couronne de France, 480. 486. honneurs qu'il rend au Pape, 488. en est couronné, 488. lui fait donner l'Exarchat, 489. fait alliance avec le Calife, 491. meurt en 768. I. 492. sa sépulture, I. 495. où il faisoit son séjour, II. 95.
- Pepin* son fils mort en 761. I. 492.
- Pepin* Roi d'Italie, I. 503. ses exploits, 508. 513. 515. meurt en 810. I. 516. V. Vermandois.
- Pepin le Bossu* bâtard de Charlemagne mort en 811. I. 518. sa conspiration, I. 507. V. Aquitaine.
- Pequigny* pris par les Bourguignons, II. 603. (traité de) II. 609.
- Pequigny* (Ferrand de) laisse évader le Roi de Navarre, II. 443.
- Peralde* (Hugues de) Templier arrêté, II. 365.
- Peralte* (bataille de) II. 598.
- Perche* au pouvoir des Alains, I. 212. vient au Roi, II. 325.
- Perche* (Guillaume Comte du) II. 127.
- Rotrou II. mort en 1143. se croise, II. 156.
- Rotrou III. son fils tué en 1191. II. 221.
- Etienne son fils mort en 1205. se croise, II. 231. V. Alençon.
- Percy* (Henri) Comte de Northumberland tué en 1406. II. 510.
- Thomas son frere, II. 464.
- Perci* commande les François à Naples, III. 23. 24.
- Perci* (Thomas) tué en 1605. sa conspiration, III. 577.
- Perdriac* Gouverneur de Louis XI. éloigné, II. 567.
- Peregrin*, I. Evêque d'Auxerre, I. 261. martyrisé, I. 295.
- Peregrinus* contrefait le Chrétien pour amasser des aumônes, I. 280.
- Pericard* arrêté, III. 398.
- Perigord*, de qui il relevoit, II. 120. cédé aux Anglois, 318. 449. leur est enlevé, 467. donné au Duc d'Orléans, 504. soulevé pour la Gabelle, III. 181.
- Perigord* (Emenon Comte de) II. 6.
- Boson, III. 104.
- Hélié tue le Coadjuteur de Limoges, II. 115.
- Boson II. en guerre avec le Duc d'Aquitaine, II. 120.

- Perigord* (Archambaud IV. de) mort vers 1400. II. 463. privé de ses terres, I. 504.
 — Talerand son oncle Cardinal mort en 1364. II. 439.
- Perigueux* au pouvoir des Goths, I. 191. des Normands, II. 6. du Roi II. 504. saccagé, III. 333. donné aux Huguenots, 338. se rend au Roi, IV. 309. V. Pompadour.
- Peronne* engagée au Duc de Bourgogne, II. 563. remise au Roi, 612. secourue, III. 146. reconnoit Henri IV. III. 472. (bataille de) II. 90. (entrevue de) II. 598. V. Crespy.
- Perouse* ses differens maitres, III. 44. 54. 99. 328. 330. 455. IV. 479.
- Perpignan* pris par les François, II. 342. 606. 610. III. 159. IV. 227. 229.
- Perraut* (Raymond) Ev. de Saintes mort en 1506. III. 40.
- Perrette* fille de Hugues l'Abbé épouse Torquat d'Anjou, II. 28.
- Perricre* siège de ce Château. II. 412.
- Perron* (Jacques Davy du) II. 636. sa dispute sur la Messe, 524. est fait Cardinal, 525. ses négociations, 484. 587. ses cabales, IV. 32. 36. meurt en 1618. IV. 73. 240.
- Jean son frere Archev. de Sens mort en 1621. ses négociations, IV. 73. 75. 89. V. Pierre-vive.
- Perruques* leur commencement, III. 93.
- Perse* (Ambassadeur de) en France, IV. 498.
- Persecutions* de l'Eglise, I. 291. des Gaules, I. 293.
- Perthaw* échappe à la bataille de Lepante, III. 300.
- Perte* ruinée, I. 176.
- Pertinax* Empereur meurt l'an 195. I. 84.
- Peruvais* (Henri de) tué en 1408. II. 514.
- Pesaro*, ses differens Maitres, III. 44. 47. 54. V. Sforce.
- Pescaire* (Ferdinand d'Avalos, Marquis de) ses exploits, III. 66. 98. 151. meurt en 1525. III. 115.
- Peschava* prise par les Alliés, IV. 478.
- Pesché* (Mercure de saint Chamant le) reconnoit Henri IV. III. 472.
- Peste*, I. 83. 84. 91. 537. II. 429. 451. III. 133. 356. 566. IV. 486. à Paris, I. 402. II. 530. III. 582.
- Petau* (Denis) mort en 1652. IV. 250.
- Petia* (combat de) III. 199.
- Petit* (Guillaume) prononce l'éloge d'Anne de Bretagne, III. 71.
- Petit* (Jean) mort en 1411. justifie le meurtre du Duc d'Orleans, II. 513. condamné, II. 522.
- Petit* (Samuel) moit en 1643. IV. 523.
- Petrarque* (François) moit en 1374. II. 545.
- Petricovic* (Concile de) IV. 251.
- Petrobrusens* hérétiques, II. 197.
- Petronel* (bataille de) IV. 408.
- Petronius* Préfet des Gaules, I. 191. V. Maximus.
- Petronius Arbitr* mort en 66. I. 329.
- Perrucci* (Pandolfe) uni aux Médicis, III. 49.
- Peuple* malheureux chez les Gaulois, I. 14.
- Pezenas* pris par Damville, III. 319.
- Phalsbourg* (Henriette de Lorraine Princesse de) morte en 1660. se sauve de Nanci, IV. 182.
- Phavorin*, ses belles connoissances, I. 329.
- Phelipeaux*, origine de cette famille, III. 171. V. Châteauneuf.
- Phénomene* extraordinaire, III. 311.
- Philebert* mort vers 687. ses fondations, I. 462. V. Savoye.
- Philippe* (saint) prêche dans les Gaules, I. 260.
- Philippe* Anupape, I. 486. 498.
- Philippe* (Marc-Jules) Empereur tué en 253. I. 90. 91.
- Philippe* de Souabe Empereur, son mariage, II. 220. 232. assassiné en 1208. II. 236. V. Courtenay.
- Philippe I.* Roi de France couronné, II. 143. sa Régence, 143. 147. ses malheureuses expéditions, 149. repris par le Pape pour ses vexations, 150. répudie Berthe, 152. fait enlever Bertrade, 153. l'épouse & est excommunié, 153. 154. 159 ce mariage est approuvé, 159. honneurs qu'il rend au Pape, 162. meurt en 1108. II. 162.
- Philippe I.* d'Autriche Roi d'Espagne hérite de la Maison de Bourgogne, II. 619. rend hommage à la France, III. 44. épouse l'héritiere de Castille, 47. traite avec la France sans effet, 49. 50. 52. administre la Castille, 56. meurt en 1506. III. 58.
- Philippe II.* Roi de France, sa naissance, II. 204. nommé Auguste, 204. 249. son couronnement, 207. sa Régence, 212. se croise, 208. 216. 218. 219. 221. revient, 222. protège les Eglises, 213. actions pieuses de son règne, 213. perd le trésor de ses Chartes, 225. entretient des troupes réglées, 226. ses guerres avec les Anglois, 218. 219. 220. 224. 225. 226. 229. 232. 234. 236. 240. 244. 245. ses expéditions en Flandres, 223. 227. 241. 243. se marie & répudie sa femme, 225. se remarie, & son Royaume est mis en interdit, 229. 230. 256. 257. reprend sa première femme, 230. 257. persécute les Ecclesiastiques, 230. 257. tire de l'argent d'eux, 233. les contraint d'aller à la guerre, 238. élude un ordre du Pape, 234. il en est excommunié sans effet, 246. crainte qu'il en avoir, 247. sa maniere de lever les impôts, 227. fortifie les Villes, 248. meurt en 1223. II. 248. terres qu'il a réunies à la Couronne, 249. augmente l'autorité des Rois, *ibid.* ses vices & ses vertus, 249. vision sur son salut, *ibid.*
- Philippe II.* Roi d'Espagne, ses mariages, III. 160. 195. 218. 313. son pere lui cède ses Etats, 202.

- vainqueur à S. Quentin , 206. 208. fait la paix , 214. établit sa résidence en Espagne , 277. hérite du Portugal , 173. 350. entretient la Ligue en France , 369. 373. 420. 423. 438. 444. 447. 456. 476. 497. fait la paix , 503. meurt en 1598. III. 510.
- Philippe III.* Roi de France , son mariage , II. 318. se croise , 323. 332. son sacre , 334. ses expéditions , 334. 337. 342. meurt en 1285. II. 342.
- Philippe III.* d'Evreux Roi de Navarre , mort en 1343. II. 393. 405. 416.
- Philippe III.* Roi d'Espagne , son mariage , III. 510. 511. ses intrigues dans la Cour de France , III. 563. IV. 8. meurt en 1621. IV. 91.
- Philippe IV.* Roi de France sacré , II. 349 son mariage , 341. abandonne ses droits sur la Castille , 351. fait la guerre aux Anglois , 353. dissipe la Ligue de Cambrai , 355. ses alliances avec l'Empire , 357. ses guerres de Flandres , 361. 362. 365. 368. ses démêlés avec le Pape , 354. 356. 358. 359. 362. 363. 364. 367. impôts qu'il leve , 364. 368. 370. meurt en 1314. II. 370. ses vertus & ses vices , 371.
- Philippe V.* Roi d'Espagne , son mariage , IV. 8. 24. 25. 34. 43. traite au sujet de la Valteline , 92. fait la paix avec la Hollande , 282. en guerre avec la France , 218. 318. 319. 320. fait la paix , 329. épouse Marie-Anne d'Autriche morte en 1696. 319. meurt en 1665. IV. 342.
- Philippe V.* Roi de France accuse sa femme d'adultère , & la reprend , II. 369. déclaré Roi. 389. 392. ses précautions contre les empoisonnemens , 393. ses projets pour tirer de l'argent de ses peuples , 396. meurt en 1322. II. 397. sa femme & ses enfans , II. 397. 398.
- Philippe V.* Roi d'Espagne , sa naissance , IV. 409. son baptême , 418. accepte le Royaume d'Espagne , 454. 455. 457. son mariage , 458. guerres qu'il a soutenues , 461. 464. 472. 473. 474. 483. 485. renonce à la Couronne de France , 490. demeure maître de l'Espagne , 493. se remarie , 495. mort en 1746.
- Philippe VI.* pacifie l'Italie , II. 395. est reconnu Roi de France , 408. 409. sacré , 411. se croise , 414. 416. en guerre avec les Anglois , 417. 420. 425. sa cruauté , 423. mécontente la Noblesse , 424. son mariage , 430. terres qu'il réunit à la Couronne , 430. meurt en 1350. II. 431.
- Philippe* fils de Louis VI. couronné , II. 184. meurt en 1131. II. 186.
- Philippe* son frere Archidiacre de Paris , mort en 1161. II. 190. 191.
- Philippe* fils de Louis VIII. mort en 1218. II. 299.
- Philippe* fils de Philippe-Auguste mort en 1233. son mariage , II. 229.
- Philippe* fils de Charles VI. mort en 1407. II. 541.
- Philippe* fils de Charles VII. mort en 1436. II. 584.
- Philippe* Infant d'Espagne mort en 1719. IV. 494
- V. Mantes , Savoye.
- Philippe* de Greve Chancelier de l'Université mort en 1237. garde plusieurs bénéfices , II. 307.
- Philippesville* fortifié , III. 201.
- Philippin* , V. Savoye.
- Philippique Bardarnes* Empereur mort en 713. I. 465.
- Philisbourg* , ses différens maîtres , IV. 187. 257. 282. 391. 392. 399. 421. (combat de) IV. 433.
- Philosophes payens* , explication qu'ils donnent à leur Religion , I. 292.
- Phocas* Empereur mort en 610. I. 413.
- Phœbadius* Evêque d'Agen soucrit une formule presqu'Arienne , I. 310. ses ouvrages , I. 319.
- Photin* Ev. de Lyon martyrisé , I. 261. 262. 263. 293.
- Photin* Ev. de Sirmisch condamné , I. 309.
- Photius* Patriarche Schismatique de Constantinople , II. 16.
- Piali* , ses exploits , III. 272. 299.
- Pianta* , ses expéditions , IV. 92.
- Piaton* martyrisé , I. 296.
- Pibrac* (Guy du Faur de) mort en 1584. ses négociations , III. 316. 331. 333. 623. aime la Reine Marguerite , III. 352.
- Pic* (Jean) meurt en 1494. III. 18. 39.
- Jean-François II. son neveu assassiné en 1533. III. 63. 185.
- Galeotti II. son neveu mort en 1551. remet la Mirande à Henri II. III. 185. dans le parti de la France , 199.
- Pic* (Richard) Archev. de Reims mort en 1389. II. 473.
- Picheri* conserve Angers au Roi , III. 404.
- Pichon* pendu en 1650. IV. 294.
- Picolomini* (Alfonso) mort en 1591. perd le Duché de Montemarcan , III. 439.
- Picolomini* (Enée) chasse les Espagnols de Sienne , III. 193.
- Octave son petit fils , mort en 1656. ses exploits , IV. 188. 196. 205. 210. 257. 260. 268.
- Picolomini* (Cœlio) mort en 1681. Nonce en France , IV. 336.
- Picoté* complice de Biron , III. 523. 531.
- Pictes* , leur origine , I. 198. V. Ecosse
- Pie I.* Pape meurt l'an 167. I. 333.
- II. (Barth. Piccolomini) mort en 1464. II. 551.
- III. (François Todefchini - Piccolomini) mort en 1503. II. 42. 53.
- IV. (Jean-Ange Medequin) mort en 1565. fait périr les Caraffes , III. 217. son élection , 231.
- V. (Michel Ghisleri) meurt en 1572. III. 302.
- Pienne* (Jeanne de Halluin de) dégagée d'avec le

- Duc de Montmorenci, III. 211.
Pientius Evêque maintenu malgré le Pape, I. 315.
Pierius (Urbain) mort en 1616. IV. 250.
Pierre (Saint) meurt en 69. I. 333.
Pierre d'Alcantara mort en 1562. canonisé, IV. 505.
Pierre de Bar-sur-Aube Cardinal mort en 1275. II. 281. V. Anaclet, Innocent V, Jules II.
Pierre de Beauvais Evêque de Bayeux, II. 337. 346. exilé, II. 338.
Pierre Ev. de Ceute dissout le mariage de Louis XII. III. 44.
Pierre C'vlot Ev. de Noyon fils de Philippe - Auguste mort en 1249. II. 249.
Pierre Ev. de Paris mort en 1220. II. 374.
Pierre Ev. de Poitiers, II. 287. 290.
Pierre de Troyes Ev. de Chartres mort en 1187. II. 290.
Pierre Abbé de Caves refuse la Mitre, II. 273.
Pierre le Vénéral Abbé de Clugny, mort en 1157. II. 263. 289.
Pierre de Courtenai Empereur de Constantinople, ses exploits, II. 238. 239. 243. massacré vers 1220. II. 247.
Pierre le Cruel Roi de Castille, II. 433. 456. se ligue avec le Roi d'Angleterre, 460. tué en 1369. II. 463.
Pierre Roi de Chipre de la Maison des Comtes de Poitou mort en 1368. se croise, II. 452. 460.
Pierre II. Roi d'Aragon tué en 1213. II. 244. 318.
Pierre II. Roi de Portugal mort en 1707. reconnoît Philippe V. IV. 457. lui devient contraire, IV. 468.
Pierre III. Roi d'Aragon, son mariage, II. 319. ses tentatives sur la Navarre, 336. s'empare de la Sicile, 339. 340. plaçant acte de comparution qu'il fait à un combat, 340. se maintient malgré les excommunications du Pape, 341. 342. meurt en 1285. II. 342.
Pierre IV. Roi d'Aragon mort en 1387. se croise, II. 416. se ligue avec la France, 460. reste neutre pendant le Schisme, II. 474.
Pierre de Blois mort en 1200. II. 273. 278. 287.
Pierre de Roucy, ses prédications, II. 231.
Pierre (Corneille de la) mort en 1637. IV. 250.
Pierre-le-Moutier (Saint) se déclare pour le Duc de Nevers, IV. 54.
Pierre de Rome (Saint) entouré de murailles, II 8. Etats qui en deviennent tributaires, II. 43.
Pierre-le-Vif (Saint) fondé, I. 381.
Pierre (opération pour tailler de la) III. 40.
Pierre (pluie de) I. 536.
Pierrefans, prise de ce Château, IV. 53. 55.
Pierrevive (Marie-Catherine de) femme d'Antoine de Gondy du Perron morte en 1574. III. 223.
Pies combattent les Geais, III. 10.
Pisces, V. Cathares.
Pignatelli (Erienne) mort en 1623. Cardinal, IV. 90.
Pignerol reste en gage au Roi, III. 215. 247. rendu à la Savoie, 328. 330. pris par les François, IV. 155. leur est cédé, IV. 166. 282.
Pilate (Ponce) particularités à son sujet, I. 58. 59.
Piles (Armand de Clermont de) ses exploits, III. 292. 294. 305. massacré en 1572. III. 307.
Piles de Villmar (Pierre) III. 305.
Pilni (Vincent de) Archev. de Tours mort en 1270. II. 375.
Pilsen pris par les mécontents, IV. 66.
Pimentel négocie en France, IV. 325.
Pin (Louis Élies du) mort en 1719. IV. 523.
Pinard (Claude) mort en 1605. III. 314. 394. — Claude son fils rend Château-Thierry, III. 437.
Piney, V. Luxembourg.
Pinson (François) mort en 1661. IV. 522.
Piombin retourne à ses Seigneurs, III. 54. prises de cette ville, IV. 266. 266.
Pipa épouse Gallien. I. 98.
Piquebusses établis, III. 632.
Piquet Château de Vienne livré aux Royalistes, III. 478.
Pirénées (traité des) IV. 326.
Pirmin mort en 738. ses fondations, I. 527.
Pisani (Jean de Vivonne de) mort en 1599. III. 431. 480.
Piscator (Jean) mort en 1625. IV. 250.
Pise mise en liberté, III. 18. 21. 24. 47. (conciles de) II. 262. 516. III. 65. 67. 71. 611. 615. (traité de) IV. 338. V. Salviati.
Pison (Cneius Calpurnius) tué l'an 20. empoisonne Germanicus, I. 51.
Pison (Licinien) adopté par Galba, est assassiné l'an 69. I. 67.
Pissélen d'Heilly (Guillaume de) mort vers 1532. III. 117. V. Estampes.
Pistes, situation de ce Palais, II. 15.
Pistoie, troubles dans cette Ville, II. 354.
Pitheas ancien géographe, I. 329.
Pithou (François) mort en 1621. III. 524.
Pithou (Pierre) mort en 1596. III. 470.
Place (Jofué de la) mort en 1655. IV. 523.
Place (Pierre de la) tué en 1572. III. 307.
Place Royale bâtie à Paris, III. 566.
Place Vendôme, ou de Louis le Grand, bâtie, IV. 451.
Place des Victoires bâtie à Paris, IV. 414.
Placette (Jean de la) mort en 1718. IV. 523.
Placidia, ses mariages, II. 184. 185. 187. 289. 190. ses intrigues & sa Régence, I. 195. 196. 197. 198. 199. meurt en 450. I. 220.
Placidia emmenée en Afrique, I. 231. son mariage, I. 237.

- Placidie** fille de Louis III. de Germanie, son mariage, II. 51.
- Pléiades** généraux dans les Provinces, I. 528.
- Plaisance**, prises de cette ville, III. 83. 98. 179. *V.* Placidie, Sega.
- Planche** (de la) tué en 1572. III. 590.
- Plantavit de la Pause** (Jean) Év. de Lodeve mort en 1651. IV. 249.
- Platamalla** prise par les François, IV. 115.
- Plautius**, ses exploits, I. 61.
- Plestrude** s'empare du gouvernement, I. 46. s'en demet, I. 468.
- Pleix - Gremian** (Antoine du) III. 311.
- Plessis** (du) recherché pour les finances, II. 394.
- Plessis - Besançon** (Bernard du) traite avec les Catalans, IV. 216.
- Plessis - Chivrai** (Françoise - Marguerite du) morte en 1687. son mariage, IV. 186.
- Plessis - lez - Tours**, maison de Louis XI. II. 587. Minimes qui y sont fondés, II. 620.
- Plessis - Vezenobre** (Guillaume du) II. 362. *V.* Liancourt, Pralin, Richelieu.
- Plica** maladie, III. 517.
- Ploermel** enlevé aux Bretons, III. 7.
- Pluvinel** (Antoine) mort en 1620. IV. 29.
- Pluye** de laine, I. 145. de sang, II. 124. 166. de bled & de poissons, II. 124. *V.* Pierre.
- Pœmenius** défenseur de Trèves, I. 132.
- Poisny** (Jean d'Angennes de) mort en 1593. III. 377.
- Poisons** communs, II. 121. 385. 403.
- Poissy** occupé par les Anglois, II. 425. fondation de l'Abbaye, II. 129. 370.
- Poissy** (Gerard de) financier fait restitution, II. 216.
- Poitiers** (Louis de) mort en 1419. cede ses terres au Roi, II. 571.
- Aymar Seigneur de Saint Valier mort en 1510. son mariage, II. 622.
- Jean mort en 1539. condamné à mort reçoit sa grace, III. 106.
- Diane sa fille Duchesse de Valentinois morte en 1566. obtient la grace de son pere, III. 106. maîtresse d'Henri second, 176. aime Briillac, III. 186. sa disgrâce, 226.
- Poitiers** fondée, I. 38. ses academies, I. 330. rasée, I. 436. saccagée, II. 11. 427. prise, II. 468. prise aux Huguenots, III. 258. 289. dans le parti de la ligue, 404. 421. manquée par le P. de Condé, IV. 27. son Université instituée en 1431. II. 380 (bataille de) 439. (concile de) 159. 173. 282. (Grands jours de) III. 142. *V.* Barre, Belin, Gautier, Montaigu, Pierre, Poret, Victorin.
- Poitiers** (Hatton Comte de) I. 473. tué en 745. I. 479.
- Amingue tué en 761. I. 491.
- Poitiers** (Giraud de) I. 544.
- Renaud tué en 843. II. 7.
- Ranulphe son petit - fils, *V.* Aquitaine.
- Ebles son neveu mort en 893. II. 37. 44.
- Aimar, I. 44.
- Poitiers** (Alfonse de France Comte de) fils de Louis VIII. II. 294. 300. son mariage, 308. se fait rendre hommage par le Comte de la Marche, 309. se croise, 312. 313. 323. meurt en 1271. II. 333.
- Poitou** possede par les Visigoths, I. 247. pris par les François, I. 369. enlevé aux Anglois, 235. 292. cede à la France, 318. rendu aux Anglois, 449. qui le perdent, II. 468.
- Pol** (Saint) l'hommage en est cede à la France, II. 223. prises de cette ville, III. 149.
- Pol** (Hugues de Saint) se croise, II. 156.
- Pol** (Guy de Châtillon Comte de S.) tué en 1226. II. 293.
- Hugues son frere mort en 1248. contraire à la Reine Blanche, II. 297. 303.
- Guy III. son petit - fils mort en 1317. II. 362. 403.
- Mahaud sa fille morte en 1358. son mariage, II. 403.
- Guy IV. son neveu mort en 1371. prend Abbeville, II. 461. 464.
- Valeran III. de Luxembourg fils de son beau-frere mort en 1415. tâche de venger la mort de Richard, II. 508. il n'avoit pas épousé la sœur de Richard, mais Richard avoit épousé Anne de Luxembourg sa parente morte en 1394. reçoit les comptes des finances, II. 515. Gouverneur de Paris, 518. est fait Connétable, 519.
- Jean son neveu mort en 1440. livre la Pucelle d'Orleans aux Anglois, II. 559.
- Louis son neveu est fait Connétable, II. 594. ses intrigues, 590. 602. 603. 606. 608. décapité en 1475. III. 609.
- Marie sa petite - fille morte en 1546. épouse la Duc de Vendôme, III. 129.
- François de Bourbon - Vendôme son fils, mort en 1545. III. 76. ses exploits, III. 112. 127. 129. 147.
- François d'Orleans - Longueville son petit - fils, *V.* Fronfac.
- Pol** (Saint) III. 428. Maréchal de la ligue, 456. tué en 1594. III. 475.
- Poland** (Amand) mort en 1610. IV. 250.
- Polens** Colonel Hollandois, IV. 363.
- Potentins** dépouillés de leurs usurpations, III. 44.
- Polet - la - Verone** (Gaispart) III. 418.
- Policarpe**, ses différens pour la Pâques, I. 305.
- Polignac** (le Vicomte de) soumis au Roi, II. 204.
- Polignac** (Melchior de) mort en 1741. IV. 489.
- Polignano** enlevé aux François, III. 23.
- Politiques**, sorte d'hérétiques, II. 264. faction, III. 313. 629.

- Pologne* érigée en Royaume, II. 121. *V.* Boleslas, Casimir, Hongrie, Ladillas, Sigismond, Uladillas.
- Pologne* (Elisabeth de) morte en 1381. son mariage, II. 366.
- Jeanne, c'est Elisabeth, son mariage, III. 157.
- Polrot* Meré (Jean) son supplice en 1563. III. 264.
- Polwillers* manque Lyon, III. 209.
- Polus* (Thomas, c'est Mathieu) mort en 1685. IV. 523.
- Polyander* (Jean) mort en 1640. IV. 251.
- Polygamie* en usage chez les Rois de France de la première race, I. 459.
- Pomeranie* prise par les Suedois, IV. 200. leur est cédée en partie, IV. 282.
- Pomeranie* (Bogislas XIV. Duc de) mort en 1637. IV. 200.
- Pommeguy* rendu au Roi, III. 509.
- Pompadour* (Geofroi de) Ev. de Perigueux mort en 1514. mis en prison, III. 7.
- Geofroi petit-fils de son neveu mort en 1569. III. 282. 288.
- Pomperan* suit le Connétable de Bourbon, III. 105. François I. se rend à lui, III. 112.
- Pomponne* (Simon Arnaud de) mort en 1699. son ambassade en Suede, IV. 354.
- Ponce* (Constantin de la Fuente) brûlé après sa mort, III. 227.
- Ponce de Léon* (Bafile) mort en 1629. IV. 250. *V.* Melgueil.
- Poncenas* tué en 1567. III. 279.
- Poncher* (Etienne) Ev. de Paris mort en 1524. III. 59. 64. 68. 637.
- Pons* le Seigneur de) contraire au Roi, III. 7.
- Pons* (Mademoiselle de) aimée du Duc de Guise, IV. 272.
- Pons* (saint) érigé en Evêché, II. 544. l'Evêque en est jugé par des Commissaires du Pape, IV. 249.
- Pont* (Michel du) sa Charge de Procureur Général divisée, II. 588. *V.* Lorraine.
- Pont de l'Arche* bâti, II. 15. pris aux Anglois, II. 573. fidèle au Roi, III. 402. 418. occupé par le Comte d'Harcourt, IV. 288. (camp du) II. 617.
- Pont-Audemer* pris aux Anglois, II. 573. par la Ligue, III. 451. la quitte, 471. pris par le Comte d'Harcourt, IV. 288.
- Pontcallier* pris par les François, IV. 157. *V.* Cé, Charra, Esprit.
- Pont du Gard* bâti, I. 80.
- Pont-à-Mousson* pris par les François, IV. 169. (traité de) IV. 179.
- Pont Neuf* bâti à Paris, III. 565.
- Pont-la-Reine* bâti, II. 372.
- Pont-Serme* bâti, I. 86.
- Pont-Valain* (défaite de) II. 466.
- Pont-à-Vendin* les François y sont forcés, IV. 484.
- Pont-le-Voy* (bataille de) II. 125.
- Pont-sur-Tonne* pris par les Huguenots, III. 279.
- Pontac* (Arnaud de) Ev. de Bazas mort en 1605. III. 630. 638.
- Pontcharvazin* (Paul-Phelippeaux de) mort en 1621. IV. 41. 45.
- Louis son petit-fils mort en 1727. IV. 426. 513. *V.* Phelippeaux.
- Pont-Chateau* (Charles du Cambout de) mort en 1648. IV. 178. 212.
- Marguerite-Philippe sa fille morte en 1674. son mariage, IV. 186.
- Marie sa sœur morte en 1691. son mariage, IV. 186.
- Pont-Courlay* (René de Vignerot de) mort en 1625. IV. 75.
- Marie-Magdelaine sa fille morte Duchesse d'Aiguillon en 1675. son mariage, IV. 88.
- Pont-Dormy* pris par la Ligue, III. 380.
- Pont-Dormy* (Antoine de Crequi de) fut tué au siège d'Hesdin en 1521. III. 107.
- Ponthieu* cédé à l'Anglois, II. 339. 449 qui en rend hommage, II. 402. le perd, 464 le reprend, 465. donné au Duc de Bourgogne, II. 563. 594.
- Ponthieu* (Guillaume Comte de) II. 89.
- Hugues son mariage, II. 106. 107.
- Guillaume mort en 1225. II. 209. 339.
- Marie sa fille morte en 1251. II. 339 épouse
- Simon de Dammartin mort en 1239. *V.* Dammartin.
- Jeanne sa fille morte en 1278. II. 339. *V.* Marche.
- Pontian* Pape meurt vers l'an 227. I. 254.
- Pontievre*, *V.* Pentievre, Porrhoet.
- Pontigon* (Concile de) II. 65.
- Pontoise* donné au Duc de Normandie, II. 135. enlevé aux Anglois, 568. enlevé à la Ligue, III. 409. qui le reprend, 423. (traité de) II. 521.
- Pontorson* prises de cette ville, III. 555.
- Pontyon* situation de ce Château, I. 488.
- Poole* (Renaud de) rétablit la Religion Catholique en Angleterre, III. 196. meurt en 1558. III. 214.
- Pope* épouse Rollon Duc de Normandie, II. 51. 52.
- Popelicaïns* hérétiques, II. 238. 266. 267.
- Pobon* Duc des Frisons tué en 734. I. 473.
- Poppæus* (Sabinus) fait la guerre en Thrace, I. 95.
- Porc-Epic* (Ordre du) II, 567.
- Pordeac* poignardé en 1569. III. 289.
- Porée* ou *Porêt* (Gilbert) Ev. de Poitiers mort en 1156. II. 264. 282. 287. 289.

- Porrohoet* (Matued Comte de) se retire en Angleterre, II. 52.
 — Eudon dispute la Bretagne, II. 197. *V.* Bretagne.
- Portsmouth* (Louise - Renée de Penancoet de Kerrouale, Duchesse de) morte en 1734. aimée du Roi d'Angleterre, IV. 351.
- Port-Hercule* pris par les François, III. 201.
- Port-Mahon* pris par les Anglois, IV. 479.
- Port-Royal* des Champs fondé, II. 288. détruit, IV. 510.
- Port-sur-Seine* (saint) fondé, II. 211.
- Porta* (Baptista) mort en 1615. III. 592.
- Porte* (Eutache de la) retracte le Calvinisme, III. 230.
- Portes* (Philippe des) Abbé de Tyron mort en 1606. IV. 29.
- Portian*, *V.* Croy.
- Portiers*, leurs fonctions dans l'Eglise, I. 271. *V.* Marigni.
- Portland* (Guillaume de Bening, Comte de) mort en 1709. IV. 445.
- Portocarrero* (Hernand Teillo) III. 484. surprend Amiens, 496. est tué en 1597. III. 500.
- Portocarrero* (Louis-Emmanuel Fernandez) mort en 1709. favorable à Philippe V. IV. 453.
- Portolongone* prises de cette ville, IV. 266. 296.
- Portugal* commencement de ce Royaume, II. 193. tributaire du S. Siege, *ibid.* écheoit aux Espagnols, III. 350. qui le perdent, IV. 217. 223. *V.* Alfonso, Antoine, Beja, Bragance, Emanuel, Flandres, Guinaraens, Jean, Pierre, Sanche, Sebastien, Vimiofe, Viseo.
- Portugal* (Béatrix de) épouse le Roi de Castille, & est exclue du Royaume, II. 493.
 — Béatrix morte en 1538. épouse le Duc de Savoie, III. 139. 173. 350.
 — Catherine morte en 1618. épouse le Duc de Bragance, III. 350.
 — Catherine morte en 1705. épouse Charles II. Roi d'Angleterre, IV. 336.
 — Isabelle épouse le Duc de Bourgogne, II. 559.
 — Isabelle morte en 1496. épouse le Roi de Castille, & non pas d'Arragon, II. 579. *V.* Jean II. Roi d'Arragon.
 — Isabelle morte en 1539. épouse Charles V. III. 173. 350.
 — Mahaud épouse du Comte de Flandres morte en 1218. II. 244.
 — Marie morte en 1545. épouse Philippe II. III. 160.
 — Marie morte en 1577. épouse du Duc de Parme. III. 350.
 — Michel meurt en 1500. III. 47.
- Portus-Iccius*, où il étoit situé, II. 88.
- Poschiavo* pris par les François, IV. 115.
- Possega* pris par les Imperiaux, IV. 419.
- Possevin* (Antoine) mort en 1641. III. 484. IV. 250.
- Postes*, leurs promptitudes chez les Romains, I. 118. établies en France, II. 615.
- Posthumus*, ses exploits, I. 98. 100. usurpe l'Empire, I. 99. tué en 269. I. 101.
- Potentiane* rend Tarente aux Espagnols, III. 48.
- Potentien*, I. Ev. de Troyes, I. 261.
- Potier* (Augustin) Ev. de Beauvais mort en 1611. contraire à Richer, IV. 242. sa faveur, 234. 253. disgracié, 253.
 — René son frere mort en 1616. IV. 33. *V.* Blancmesnil, Gevres.
- Poudre à canon* inventée, II. 380. conspiration des Poudres, III. 577.
- Pouille* (Drogo Duc de la) II. 137. 139.
 — Unfroï, ses expéditions, II. 137. 139. s'accorde avec le Pape, II. 142.
 — Robert Guiscard, II. 137. 142. meurt en 1085. II. 151.
 — Roger son fils, II. 151. *V.* Roger.
- Pouilly* (paix de) II. 531.
- Poulenes*, ce que c'étoit, II. 461.
- Pourçain* (Durand de S.) Ev. de Meaux mort en 1333. II. 545.
- Pourcelets* (Guillaume des) échappe aux Vêpres Siciliennes, II. 340.
- Poufin* pris par les Catholiques, III. 331.
- Poussines* (Pierre) mort en 1686. IV. 522.
- Poux* maladie épidémique, II. 49.
- Poyet* (Guillaume) meurt en 1548. III. 139. Chancelier, 151. son procès, 155.
- Pragmatique* de saint Louis, II. 322. de Charles VII. II. 566. 580. 588. 596. III. 34. abolie, 84. 611. 616.
- Prague* bâtie, I. 44. (bataille) IV. 90.
- Prague* (Hierôme de) brûlé en 1416. II. 528.
- Praguerie*, faction dissipée, II. 567.
- Pralin* (Charles de Choiseul, Marquis de) mort en 1626. III. 545. 600. IV. 45. 95. est fait Maréchal de France, IV. 77.
 — César son neveu mort en 1675. ses exploits, IV. 219. 255. 261. 266. 289. 296. 313. est fait Maréchal de France, 261. *V.* Choiseul.
- Preau* (le Baron de) manque S. Pol, IV. 437.
- Preaux* (Robert de) vend Avranches au Roi, II. 325.
- Preaux* (le Seigneur de) II. 439.
- Preaux* (Jacques, c'est Pierre de Bourbon de) épouse Isabelle de Montaignu, II. 515. tué en 1422. II. 552.
- Preaux* (le Chevalier de) décapité en 1674. IV. 384.

- Frères* (Freres) V. Jacobins, Mandians.
- Préclian* (Humbert-Guillaume de) Archev. de Malines fait arrêter le P. Quefnel, IV. 511.
- Prédestinés* condamnés, I. 373. V. Grace.
- Prédication*, comment elle se faisoit, I. 265.
- Préfet*, sorte de Tribun, I. 39. V. Prétoire.
- Préjact*, V. Prix.
- Prémontrés* institués, II. 284.
- Préséance* donnée à la France sur l'Espagne, III. 215. 261. 624. IV. 323. 333.
- Présentations*, V. Biens Ecclésiastiques.
- Présidiaux* créés, III. 189.
- Presle* (Raoul de) mort en 1330. injustice qu'on lui fait, II. 384. 387.
- Pressac* ou *Priezac* (Gallard de) Ev. de Toulouse mort en 1357. II. 543. il s'appelloit Gaillard de la Mothe Prellage.
- Prêtres*, ce que c'étoit, I. 124.
- Prétextat* Ev. de Rouen, I. 398. 399. 428. 430. assassiné en 586. I. 408.
- Prétoire*, ce que c'étoit, I. 124. Préfet du Prétoire, *ibid.* Préfet du Prétoire des Gaules, I. 124. 344.
- Prétoiriens* exterminés, I. 124. ce que c'étoit, I. 38. 124.
- Prêtre Jan*, où il regnoit, II. 308.
- Prêtres* choisis parmi les Nobles, I. 4. leur dignité, 270. 275. leurs fonctions, 270. à quel âge on pouvoit l'être, 273. combien payoit celui qui en avoit tué un, 529. enrôlés, II. 182. chassés d'Angleterre, 237.
- Preuilly* (Jacob de) Crevant d'Humieres, Marquis de) tué en 1676. ses exploits, IV. 388.
- Prevôt de Compregnac* travaille à la conversion d'Henri IV. III. 462.
- Prevôt de Paris* obligé d'exercer par lui-même, II. 397. V. Capperel, Staïse.
- Prevôt des Marchands* de Paris juge d'un homme qui avoit voulu empoisonner le Roi, II. 607.
- Preuves par témoins*, en quel cas elle est reçue, III. 273.
- Priam* ou *Priarius* Roi François, I. 94. 148. 354.
- Priarius* Roi des Lentiens tué en 378. I. 152.
- Prideaux* (Jean) mort en 1650. IV. 523.
- Prie* (Emard de) mort en 1527. ses exploits, III. 81. 106.
- Prieurs-Cures*, origine de ce titre, II. 277.
- Primatie*, disputes à ce sujet, I. 314.
- Primats* s'il y en avoit en Gaules, I. 287. origine de ce titre, I. 290.
- Primerose* (David & Gilbert) IV. 251.
- Primes*, institution de cet Office, I. 284.
- Primpilaire*, ce que c'étoit, I. 39.
- Prince* (saint) Ev. de Soissons, I. 331.
- Prince*, titre donné aux Grands, I. 528. ce que c'étoit chez les Germains, I. 22. ce qu'il est quand il n'est pas lettré, II. 77.
- Princes du Sang de France*, leur rang, II. 194. III. 249. 232. IV. 484. quand ils reçoivent le Cordon bleu, IV. 406.
- Prior* (Mathieu) mort en 1721. ses négociations, IV. 488. 496.
- Priscilla* Montaniste morte vers 212. I. 304.
- Priscillian* condamné, I. 311. 348. décapité, I. 312.
- Priscus* (Lucius) Empereur mort en 253. I. 91.
- Privas* saccagé, IV. 152.
- Privat* martyrisé en 262. I. 100. 295.
- Privileges* leur foiblesse, II. 255. depuis la suppression des Etats, IV. 137. 209.
- Prix* Ev. de Clermont assassiné en 671. I. 447. 463.
- Procrastus* enseigne les Lettres à Bourdeaux, I. 330.
- Probabilité* renfermée dans ses bornes, IV. 509.
- Probleme Ecclésiastique* condamné, IV. 511.
- Probus* Empereur, I. 103. ses exploits, I. 98. 103. 104. fait planter des vignes, I. 105. ce qu'il pensoit du Sénat, 35. tué en 281. I. 104.
- Procissions*, leur origine, I. 281.
- Procida*, V. Jean.
- Procopius* mort en 365. usurpe l'Empire, I. 145.
- Procula* devient Priscillienne, I. 312.
- Proculus* Empereur tué en 281. I. 104.
- Procureurs* non connus sous Charles huit, III. 26. érigés en Offices, IV. 82.
- Procureur Général* V. Molé, Dagueffeu, Parlement.
- Prodiges*, I. 401.
- Professeurs Royaux* établis à Paris, III. 132. 637.
- Prononciation* des Germains, I. 107.
- Proffer* (saint) écrit sur la grace, I. 318.
- Protade* Maire de Bourgogne, I. 413. tué en 606. I. 414.
- Protestans*, origine de ce nom, III. 130. brûlés en France, 107. 138. 228. 230. crimes qu'on leur impute, 210. Edits contr'eux, 187. 218. 228. livres qu'ils publient pour leur défense, 229. conspirent contre les Guises, 232. par qui jugés, 235. 248. se soulèvent, 238. Edits en leur faveur, 248. 252. exercent leur religion librement, 251. 253. prennent les armes, 255. leurs cruautés, 256. 260. secours des Allemans, 262. font la paix, 265. projets pour les extirper, 272. renouvellent la guerre, 275. font la paix, 280. y contreviennent & sont massacrés, 283. nouvelle paix, 296. massacrés à la saint Barthelemi, 300. 308. pacifiés, 314. recommencent la guerre, 317. 318. élisent le P. de Condé pour Chef, 326. font la paix, 337. nouvelle guerre, 342. & nouvelle paix, 345. 352. renouvellement de l'une & de l'autre, 354. 357. poursuivis par la Ligue, 377. secours des Allemans, 381. 384. protégés par Henri IV. III. 440. perdent l'amour qu'ils avoient pour lui,

499. 559. 565 574 obtiennent l'exercice de leur religion, 506. 514. 625. IV. 4. protègent le Duc de Sulli, IV. 10. privés des assemblées politiques, 20. refusent d'adhérer aux mécontents, 25 27. 41. 74 se déclarent pour le Prince de Condé, 43. 44. en sont abandonnés, 47. modification à leur serment pour le sacre, 47. font la guerre, 89. 93. leur paix, 100. insultés, 96. décadence de leurs affaires, 97. 153. admettent dans leur Synode un Officier du Roi, 105. 106. ont un député général, 502. renouvellent la guerre, 116. 120. qui est suivie de la paix, 122. 125. 127. leur dernière guerre, 140. font la paix, 152 ne prennent point de part aux troubles de Guienne, 289. soumis en Languedoc, 329. ne se mêlent point dans les séditions, 388. persécutés, 411. 416. 449. sortent de France, 412. v. sont rappelés, 449. 450. se révoltent dans les Cévennes, 468. sont soumis, 470. bien reçus chez les étrangers, 483. 492. V. Nantes, (Edit de) Sacramentaires.
- Protestans* déclarent le Pape Antechrist, III. 560. exécutés dans le Piémont, IV. 240.
- Protestans d'Allemagne* obtiennent la liberté de conscience, III. 137. un intérim, 157. 180. défais à Mulberg, 178. se liguent avec la France, 189. s'accomodent avec l'Empereur, III. 190. secourent Henri IV. III. 443. battus par les Impériaux, IV. 125. secourus par Louis XIII. IV. 174. 177. 187.
- Provence* au pouvoir des Bourguignons, I. 251. des Visigoths, 252. dépendante du Royaume d'Italie, 378. soumise aux François, 382. 466. 473. délivrée des Sarrafins, 475. jouissoit des droits régaliens, & de qui elle relevoit, II. 110. 339. passe dans la Maison d'Anjou, 486. 495. réunie à la Couronne, 618. troublée pendant la Ligue, III. 352. 421. 429. 435. 440. 453. 456. 464. son Parlement transféré à Manosque, 429. reconnoit Henri IV. III. 467. maltraitée par son Gouverneur, IV. 288. envahie par les Alliés, 477. V. Arles, Charles.
- Provence* (Thibaut Comte de) épouse Berthe, II. 18.
- Rothbaud, II. 93.
- Guillaume mort en 1018. II. 122. 131.
- Gilbert mort en 1102. II. 306.
- Douce sa fille, son mariage, II. 306.
- Raymond Berenger V. en guerre avec le Comte de Toulouze, II. 306 meurt en 1245. II. 310. mariage de ses filles, II. 327.
- Marguerite sa fille épouse saint Louis, II. 328. ses vertus, 328. jalousie de sa belle-mère contre elle, 329. revendique la Provence, 330. 339. meurt en 1285. II. 326. 331.
- Eléonore sa sœur morte en 1291. son mariage, 316. 328.
- Provence* (Sancie de) sa sœur morte en 1261. son mariage, II. 316. 328.
- Béatrix sa sœur morte en 1267. son mariage, II. 310. 328. hérite de la Provence, 328. facilite à son mari la conquête de la Sicile, II. 320.
- Provence* (Blanche de) II. 122.
- Faïdide son mariage, II. 306.
- Provençaux* adonnés aux plaisirs, II. 122. 131.
- Prouncé* (Thibaut de) Ev. de Dol mort en 1312. II. 337. 347.
- Provinces Romaines*, par qui gouvernées, I. 34. 343.
- Provinces maritimes de France* déchargées des taxes, IV. 475.
- Provinces-unies*, origine de ce nom, III. 357.
- Provincs* pris par les François, I. 364. enlevé à la Ligue, III. 426. 452.
- Prudence* Evêque de Troyes mort en 861. II. 67. 69.
- Prudent* contraint de rendre Caen au Roi, IV. 85.
- Prusse* érigée en Royaume, IV. 456. V. Brandebourg.
- Pseumes* mis en vers par les Huguenots, III. 620.
- Pseautier* récité pour Louis le Germanique, II. 64.
- Pseautier* de la Vierge établi, III. 38.
- Pjessercorn* veut faire brûler les livres Hébreux, III. 611.
- Ptolemaide*, V. Acre.
- Publicains* hérétiques, II. 203.
- Pucelle d'Orleans*, V. Arc (Jeanne d')
- Puicerax* pris aux Espagnols, IV. 316.
- Puillevens* (Antoine de l'Age de) ses intrigues, IV. 162. 172. 176. 180. 184. 185. son mariage, IV. 186. mort en 1635.
- Puiset* construction de ce Château, II. 133.
- Puiset* (Hugues du) son mariage, II. 161. ses guerres avec le Roi, II. 177. 178. meurt en 1118. II. 179.
- Puisieux* (Pierre Brulard de) mort en 1640. IV. 15. 102. disgracié, 108. V. Brulard, Sillery.
- Pulcherie* morte en 454. épouse Marcian, I. 220.
- Pulhem* (Wolfart de) III. 12. 13. 28.
- Pupienus*, V. Maximus.
- Putten*, V. With.
- Puviaut* tué en 1572. III. 307.
- Puy en Velay* (le Comte du) soumis, II. 204. V. Ay-mar, Georges, Guy, Robert.
- Puy-Gaillard* (Jean de Leaumont de) III. 293. 295.
- Puy-Taillé*, ses exploits, III. 295.
- Puys* (Laurent du) pendu en 1418. II. 540.
- Pyclof van Geens*, ses exploits dans les Indes. IV. 574.

Q.

- Q***uades*, pays qu'ils habitoient, I. 81. leurs guerres contre les Romains, I. 81. 148. 149.
- Quartinius** (Claudius) Empereur assassiné l'an 238. I. 90.
- Queiras** pris par les Vaudois, IV. 436.
- Quel'ève Potrivi** ou **Quellence du Pont** tué en 1572. III. 307
- Quelus** (Jacques de Levis de) tué en 1578. III. 329. 347.
- Quentin** (saint) fondée, I. 38. 475. saccagée, II. 11. engagée au Duc de Bourgogne, 563. lui est enlevée, 602. demeure au Connétable, 603. qui la perd, 609. se rend au Roi, 612. pris aux François, III. 208. leur est rendue, 215. refuse de payer la taxe des Aisés, IV. 265. (batailles de) II. 140. II. 208. Conciles de) II. 375.
- Querasque** (traité de) IV. 165. 283.
- Querci** pris par les François, I. 369. cédé à l'Anglois, II. 318. 449. donné en dot à la Reine Marguerite, III. 354. mécontents de cette Province punis, 573.
- Quefne** (Abraham du) mort en 1688. ses exploits, IV. 357. 389. 406
- Quesnel** (Pasquier) mort en 1719. IV. 523. son ouvrage sur le nouveau testament approuvé à Rome, 510. 511. condamné ensuite, 512. 515. 517. supprimé par le Roi, 514. arrêté le sauve, 511. n'est point écouté dans ses justifications, IV. 516.
- Quesnoy** remis à Maximilian, II. 615. prises de cette ville, IV. 316. 317. 490. 491.
- Quidalet**, son Evêché transféré à S. Malo, I. 428. II. 287.
- Quiers** engagé à Henri II. III. 215. rendu, 247. prises de cette ville, 188. IV. 208. 213.
- Quiétisme** condamné, IV. 508.
- Quillebeuf** fortifié, III. 451. pris par le C. d'Harcourt, IV. 288.
- Quimper-Corentin** quitte la Ligue, III. 474.
- Quinsay** Secrétaire du Duc d'Alençon, III. 364.
- Quintilius** Empereur se fait mourir en 270. I. 102
- Quintin** martyrisé, I. 295.
- Quintin** (Jean) mort en 1561. III. 246.
- Quintin** (Pierre de Rohan de) mort vers 1490. III. 9.
- Quintinus** battu par les François, I. 158.
- Quiros** (D. Bernard) Plénipotentiaire à Riswick, IV. 444.
- Quinze-Vingt** fondation de cet Hôpital, II. 314. 325.

R.

- R***abanus-Maurus* Archev. de Mayence mort en 856. II. 64. 66. 67.

- Rabasteins** (combat de) II. 484.
- Rabenhaupt** ses exploits, IV. 371. 382.
- Rabeniére**, ses exploits, IV. 357. meurt en 1672. IV. 359.
- Rables** (D. Pedro) laisse prendre Rofes, IV. 435.
- Rachinbourgs** leurs fonctions, I. 425.
- Rachis** Roi Lombard, se fait Moine en 750. I. 487. 490
- Raconis** pris par les François, III. 147.
- Radagaïse** ravage l'Italie, I. 165. tué en 405. I. 166.
- Radagaïse** Roi François, I. 354. V. Ragaisé.
- Radegonde** épouse Clotaire premier, I. 379. 390. fond. le Monastere de sainte Croix à Poitiers, I. 379. 391. 429 y meurt en 559. I. 391.
- Radegonde** fille de Charles VII. meurt en 1444. II. 581.
- Radelchise** Duc de Benevent, II. 8.
- Radon** Maire en Austrasie, I. 418.
- Radulfe**, V. Raoul.
- Rafis** découvre la trahison de l'Hote, III. 562.
- Ragaisé** Roi François exposé aux bêtes, I. 114. 115.
- Ragenaire** ravage la France, II. 7.
- Ragenfroi**, V. Raimfroi.
- Raginold**, V. Renold.
- Ragnacaire** fils de Clodion, I. 357. assassiné en 505. I. 367.
- Ragnemonde** Ev. de Paris, I. 406.
- Ragneirude** épouse Dagobert, I. 434.
- Ragny** (Léonor de la Magdelaine Marquis de) mort en 1628. IV. 54.
- Ragoſtki** (Helene d'Efdrin, veuve en 1681. de Frédéric Prince) morte en 1703. prise par les Impériaux, IV. 419.
- François Léopold son fils mort en 1735. arrêté, IV. 459. soulève la Hongrie, 468. 471. 472.
- Ragner** (Louis) Ev. de Troyes mort en 1488. II. 588.
- Raimbaud** Archevêque de Sens mort en 968. II. 84.
- Raimond**, V. Barcelone, Gothie, Pegnafort, Toulouse, Tripoli.
- Rainard**, V. Sens.
- Rainaud** Archev. de Reims fait condamner Roscelin II. 168.
- Rainfroi** Roi de Dannemack, I. 516. tué en 814. I. 532.
- Rainfroi** Maire de Neustrie, I. 467. 468. 469. dégradé meurt en 731. I. 471.
- Rainoldus** (Jean) Théologien Anglois, IV. 238.
- Rais** tué en 1347. II. 427.
- Rais** (Gilles de Laval de) ses crimes & son supplice, en 1440. II. 567. V. Retz.
- Rambouillet** (Nicolas d'Angennes de) mort en 1611.

- III. 429. 459. V. Angennes.
Rambour (Abraham) IV. 251.
Rambures (David de) mort en 1415. II. 519.
Ramée (François de la) supplicié en 1596. III. 494.
Ramefor Ev. de Sisteron, III. 489.
Ramelles (bataille de) IV. 473.
Ramire Roi de Galice & de Léon mort en 850. II. 9.
Ramire II. Roi d'Aragon mort en 1147. II. 318. 335.
Ranzire fils de Clodion, I. 215.
Rancé (Guillaume de) Evêque de Séez, II. 453. 545.
Rancé (Jean-Armand le Bouthilier de) mort en 1700. IV. 523.
Ranchin tué en 587. I. 401. 409.
Rançonnes (Aymar de) mort en 1560. arrêté, III. 218.
Randin (Jean Louis de la Rochefoucault Comte de) dans le parti de la Ligue, III. 404. 421. tué en 1590. III. 425.
 — Alexandre son frere mort en 1599. III. 515.
 — François son frere Cardinal mort en 1643. IV. 27. 32. 75. 119. 240. 242. V. Rochefoucault.
Randon pille Mayence, I. 146.
Randwick Plénipotentiaire à Utrecht, IV. 490.
Rangaire assassine Grimoald, I. 466.
Rangon (Guy Comte de) mort en 1537. III. 147.
Rannes (Nicolas d'Argouges, Marquis de) IV. 382.
Rantzau (Jofias Comte de) mort en 1650. ses exploits. IV. 195. 254. 257. 260. 281. est fait Maréchal de France, 260.
Raoul Ev. de Bourges rend hommage au Roi, II. 268.
Raoul Archev. de Reims mort en 1124. privé de l'agrément du Roi, II. 176.
Raoul prêche le massacre des Juifs, II. 264.
Raoul Duc de Bourgogne se marie, & se fait couronner Roi de France, II. 55. ses exploits, 60. se fait rendre hommage, 57. 60. meurt en 936. 62. sa femme Emme étoit morte en 935. & son fils Louis en 934.
Raoul I. Roi de la Bourgogne transjurane, II. 17. 39. meurt en 911. II. 51.
Raoul II. son fils, II. 51. appelé par les Italiens, 57. unit le Royaume d'Arles au sien, 61. meurt en 937. II. 71.
Raoul III. son petit fils, II. 104. 120. meurt en 1033. II. 135. V. Evreux, Rodolphe, Turinge, Vermandois.
Rapin Vicomte Huguenot, III. 279. décapité en 1568. III. 280. sa mort vengée, III. 293.
Rapin (Nicolas) mort en 1609. III. 515.
Rapin (René) mort en 1687. IV. 523.
Raspenger (Herman) IV. 250.
Rastadt abandonné des Imperiaux, IV. 465. (traité de) IV. 493.
Ratiere (la) partisan, IV. 291.
Ratisbone prise par les Bavaois, IV. 465. (traité de) IV. 159. V. Immeran.
Ratramme, ses sentimens sur la prédestination, II. 67.
Ravallac (François) assassine Henri IV. III. 606. son supplice en 1610. IV. 3.
Ravancl (Pierre) IV. 523.
Raucour pris par le Duc de Guise, III. 380.
Ravel pris par le Duc de Savoie, III. 396.
Ravenus Evêque d'Arles juge l'affaire de Lerins, I. 302. ne peut s'établir Primat, I. 315.
Ravenna usurpée par les Papes, III. 44. prise par les Vénitiens, III. 122. (bataille de) III. 66. V. Exarchat, Jean, Silvestre II.
Ravestein pris par les François, IV. 367.
Ravestein (Philippe de Cleves) II. 613. 622. ses exploits, III. 8. 48. 57.
Raulet Gouverneur de Louviers, III. 439.
Raunay décapité en 1560. III. 233.
Rauschemberg capitule dans Juliers, IV. 6.
Raynault Archevêque de Lyon mort vers 1225. II. 374.
Raynaud (Oderic) IV. 522.
Raynaud (Theophile) mort en 1663. IV. 522.
Razes Comté cédé au Roi, II. 318.
Réalistes, Auteur de cette Secte, III. 39.
Ré, prise de cette Isle, IV. 123. fortifiée, 139. défendue contre les Anglois, 139.
Rebé (Claude de) Archev. de Narbonne mort en 1659. IV. 178.
Recarede Roi des Visigoths mort en 601. I. 397. 408.
Rechiarus Roi Sueve tué en 456. I. 231. 232.
Rechteren Plénipotentiaire à Utrecht, IV. 490.
Recolets institués, III. 631.
Redon reconnoît Henri IV. III. 473.
Rées pris par les François, IV. 356. rendu, IV. 376.
Referendaire, ses fonctions, I. 424.
Regale, son origine, II. 276. ce que c'est, II. 376. IV. 506. différens à ce sujet, 426. 506. usitée en Bretagne, II. 498.
Rege pris aux François, III. 23. au pouvoir de la maison d'Est, 83. 87. 122. 502. pris sur les Espagnols, IV. 318.
Régences de la premiere Race, I. 423. de la seconde Race, II. 27. 48. 83. de la troisième Race. II. 143. 212. 476. 480. IV. 1. 233. 235. 252.
Régences de Bretagne, II. 204. 216. 565. de Jerusalem, 195. de Navarre, 336. de Normandie, 53. 136.
Reggolo rendu au Duc de Mantoue, IV. 283.
Regnaudi fils de Clodion, I. 215.

- Regnault* manque d'être arrêté , III. 218.
Regnault (Denis) affaîné en 1545. III. 171.
Regnier donne lieu aux Flagellans , II. 319.
Reims, son rang dans les Gaules , I. 33. 343. son Arceual , 126. saccagée , 175. 221. soumise aux François , 364. prise au Duc de Vermandois , II. 60. différens au sujet de l'installation d'un de ses Archev. 72. 76. 77. 83. 88. surprise par le Duc de Lorraine , 102. séjour des Rois , 95. résiste aux Anglois , 449. leur est enlevée , II. 557. reconnoît Henri IV. III. 475. refuse de payer la taxe des Aînés , IV. 265. lieu du Sacre des Rois , II. 112. 176. 208. pourquoi les Reines n'y sont pas couronnées , II. 199. 253 (conciles de) I. 464. 524. II. 66. 117. 118. 172. 180. 264. 281. 282. 376. son Université instituée en 1548. II. 380. V. Adalberon , Arnoul , Artold , Barbet , Béc , Chartres , Dreux , Foulques , Gervais , Gilles , Guillaume , Guise , Henri , Hervé , Laval , Mannassés , Mathieu , Nicaise , Oulry , Péc , Raoul , Rainaud , Raoul , Remi , Renauld , Rieule , Rigobert , Seultie , Silvestre II. Vermandois , Ursins , Xiste.
Reims (Renaud Comte de) mort en 973. II. 81.
Reinze, ses exploits , IV. 437. 466.
Rein ou *Regin* (Claude) Evêque d'Oleron , III. 626.
Reine renvoyée avant l'accomplissement du mariage , III. 13.
Reine Mere a la préférence sur la Reine regnante , IV. 77.
Reines de la premiere Race, leur douaire & leurs Officiers , I. 424.
Remo'd (Edouard) IV. 523.
Reland (Adrien) mort en 1719. IV. 523.
Religieuses instituées , I. 325. leur regle , II. 63. Pasteurs qu'elles se choisissent , I. 391.
Religion prétendue réformée, quand on a donné ce titre à celle des Protestans , IV. 107.
Reliques vénérées , II. 125. 175. 378. causent des disputes , 8. portées pour Enseignes à la guerre , 140.
Rely (Jean de) Evêque d'Angers , mort en 1498. III. 39. 41.
Remacle Evêque de Tongres mort vers 680. I. 462.
Rem Archevêque de Lyon mort en 875. II. 67. 68.
Remi Archev. de Reims mort en 533. I. 331. 373. 428. Baptiste Clovis , I. 365.
Remi (Saint) Abbaye de Reims enrichie , I. 496.
Remi Archevêque de Rouen mort en 772. I. 475.
Remi de Montigni (Pierre) pendu en 1328. II. 410.
Remiremont fondé , I. 461.
Remi que tué en 457. I. 232.
Remislang pendu en 768. I. 471.
Remond (Pierre) Avocat-Général mort vers 1545. III. 148.
Renard M^e. des Requêtes , IV. 63. V. Sens.
Renaudie (Jean - Geofroi Bary la) trame la conspiration d'Amboise , III. 155. 232. tué en 1560. III. 234.
Renaud Archev. de Reims , II. 184.
Renaut fils de Clodion , I. 357.
Renaze arrêté , III. 532. déposé contre Biron , 546.
René Ev. d'Angers , dispute sur son nom , I. 319.
Renée fille de Louis XII. morte en 1575. promise à l'Empereur , III. 30. 79. 85. épouse le Duc de Ferrare , 33. 124. favorable aux Protestans , 138. 616.
Renel (Antoine de Clermont Marquis de) III. 296. tué en 1572. III. 307. le Marquis de Renel de la Maison de Croy étoit mort en 1567.
Remnes prise par les Bretons , II. 10. prise sur Jean de Montfort , 422. manquée par les Anglois , 442. 443. augmentée , 569. resté dans le parti du Roi , III. 404. & son Parlement aussi , 418. (bataille de) III. 9. V. Bochetel , Espinay , Melame.
Remnes (Salomon Comte de) s'éiige en Souverain , II. 21
 — Berenger rend hommage au Normand , II. 52. V. Bretagne.
Renold chassé du Hainaut , II. 90.
Renouard (Bailleur de) capitule dans Caen , III. 264.
Renoude Plenipotentiaire à Utrecht , IV. 490.
Reutes mises au denier seize , III. 539. celles de l'Hôtel de Ville conservées , III. 575. converties , IV. 482.
Reuti, prises & combat de , III. 197. IV. 205.
Reuti joint l'Amiral , III. 294.
Reule, prises de cette ville , II. 292. 424. 568. III. 7. 343. réforme de ce monastere , II. 115.
Reumaux (fondation de ce monastere) I. 327.
Riposte (Guillaume) tué , II. 137.
Requesens (Louis de Zuniga-) dispute la préséance à la France , III. 262. Gouverneur des Pays-Bas , 248. meurt en 1574. *ibid.*
Roric, Havre de Dannemarc ruiné , I. 513.
Rospendil secoure les Vandales , I. 181.
Resurrection des corps, doutes à ce sujet , II. 262.
Retel, prises de cette Ville. IV. 54. 295. 296. 311. 313. 313. (bataille de) IV. 296.
Retel (Manassés Comte de) II. 102. V. Courtenay , Flandres , Nevers.
Reuce Ev. d'Autun , I. 306. 321.
Repondeurs, ce que c'étoit. II. 565.
Reuz (Albert de Gondî Duc de) mort en 1602. III. 323. conseille la Saint Barthelemi , 304. 306. s'attribue Belle-Isle. 313. fuit Henri III en Pologne , 316. occasionne des troubles en Provence , 333. en abdique le Gouvernement , 352. se retire à Florence , 452.

- Rets* (Henri de) son petit-fils mort en 1659. IV. 27. 81. 88. 296.
- Jean-François-Paul Cardinal son cousin-germain mort en 1679. ses intrigues, IV. 224. 279. 285. 291. 299. 308. promu au Cardinalat, IV. 304. mis en prison, IV. 310. se démet de l'Archevêché de Paris, IV. 315. se sauve & révoque sa démission, IV. 317. est contraint de la donner, *ibid.* V. Gondii.
- Reuchlin* (Jean) mort en 1522. III. 38. 39. 611.
- Reveillon* capitule dans Bonn, IV. 376.
- Revel* pris par les François, IV. 157.
- Revel* (Charles-Amedée Broglio Comte de) mort en 1707 IV. 360.
- Reven* pris par les François, IV. 403.
- Reventlau* battu à Calcinato, IV. 473.
- Revermont* uni à la Savoye, II. 386.
- Revivieu* (combat de) III. 387.
- Reunion* (Chambres de) IV. 402.
- Reuter* (Quirin) mort en 1613. IV. 250.
- Rhain* pris par les François, IV. 268.
- Rhamis* mené en triomphe, I. 51.
- Rhatier* Ev. de Liege mort en 954. II. 116.
- Rhenen*. sa fondation, I. 41. occupé par les François, IV. 363.
- Rhetie* fournie aux François, I. 383.
- Rhin*, son cours, I. 49. projet pour le joindre au Danube, I. 507. (passages du) IV. 214. 358. 463.
- Rhinberg* donné aux Hollandois, IV. 351. remis à l'Electeur de Cologne, 376. prises de cette ville, III. 569. 589. IV. 355. 424. 462. 464.
- Rhinfeld* (prise & bataille de) IV. 204. rendu aux Autrichiens, IV. 282. (combat de) IV. 399.
- Rhingrave* (Philippe-François) mort en 1561. III. 209.
- Jean-Philippe son fils tué en 1569. III. 262. 286.
- Philippe-Othon Comte de Salm son petit-fils mort en 1634. III. 412.
- Charles-Théodore Othon son petit-fils mort en 1710. IV. 382.
- Frederic neveu de Jean-Philippe mort en 1673. IV. 371.
- Othon-Louis mort en 1634. IV. 182.
- Rhodés* conquise par les Chevaliers de Saint Jean, II. 367. qui la défendent contre les Turcs, 617. & sont contraints de la leur céder, III. 102. V. Léonard.
- Rhodès* cédé au Roi, II. 318. dans le parti de la Ligue, III. 421. reconnoît Henri IV. III. 482. V. Aman.
- Rhône* débordé, III. 300.
- Rhume* violent, II. 523.
- Riari* chassés de leurs usurpations, III. 44. 45.
- Ribarols*, V. Ripuaires.
- Ribaud* (Jean) s'établit à la Floride, III. 281. tué en 1564. III. 282.
- Ribeyrac* second d'Entraquet dans un duel, III. 347.
- Richard* Abbé de Marseille Cardinal, II. 773.
- Richard de S. Victor* mort en 1173. II. 289.
- Richard le Justicier*, V. Bourgoigne.
- Richard d'Angleterre* Empereur & Comte de Cornouaille fils de Jean sans Terre, II. 246. 292. 309. son mariage, 310. élu Empereur, 316. 317. 328. meurt en 1271. II. 334.
- Richard I.* Roi d'Angleterre rend hommage pour l'Aquitaine, II. 205. se revolte contre son pere, 206. 207. 218. lui succede, 219. renvoye sa fiancée & en épouse une autre, 207. 208. 211. 220. son voyage en Terre Sainte, 219. 220. 222. 223. est arrêté à son retour, 223. fort de prison, 224. fait la guerre à la France, 225. 226. 227. meurt en 1199. II. 228.
- Richard II.* Roi d'Angleterre, II. 471. trouble son Royaume, 494. son mariage, 501. 503. sa cruauté, 504. est mis à mort en 1399. II. 505.
- Richard III.* usurpe la Couronne d'Angleterre, II. 620. tué en 1485. III. 5.
- Richard d'Angleterre* fils d'Edouard IV. étranglé en 1483. II. 620.
- Richard* femme de Charles le Gras répudiée, II. 38. 40. meurt en 896. II. 41.
- Richardot* (Jean Crufel) mort en 1609. ses négociations, III. 503. 593.
- Richebourg* (Robert de Melun Marquis de) tué en 1585. III. 357.
- Richecour*, Prise de ce Château, IV. 53.
- Richelieu*, Alliances de cette Maison, II. 191.
- Richelieu* (Antoine du Pleffis) tué en 1576. III. 233.
- François son neveu mort en 1590. III. 398.
- Henri son fils mort en 1619. IV. 72.
- Alphonse-Louis son frere mort en 1653. IV. 262.
- Armand-Jean son frere, sa faveur, IV. 36. 48. relégué, 58. 59. 68. son retour, 75. ses intrigues pour être Cardinal, 87. 88. 89. 90. 101. devient premier Ministre, 109. 110. 154. honneurs & charges dont il est décoré, 133. 138. 164. 178. bénéfices qu'il s'approprie 192. 193. 214. trahit la Reine-Mere, 75. 76. 78. 84. 87. cherche à la perdre, 153. 160. 162. sa dureté pour elle, 183. cont aïre à la Reine & au Duc d'Orleans, 131. 132. 134. 185. sa conduite envers les Protestans, 128. 138. 142. 147. au sujet de la Valteline, 124. du Duc de Mantoue, 150. 154. ses projets contre la Maison d'Autriche, 174. conspirations contre lui qu'il dissipe, 130. 132. 160. 197. 203. 226. pente abandonner le ministere, 196. prend des gardes, 133. ses projets pour la Régence, 225. l'argent qu'il tire des peuples, 193. sa maxime sur leur pauvreté, 483. usage qu'il faisoit de la crainte que l'on avoit de lui, 225. renverse les maximes

- d'Etat, 273. sa conduite envers Richer, 242. fait condamner des libelles, 247. établit l'Academie, 186. 250. meurt en 1642. IV. 232.
- Richelieu* (Armand-Jean de Vignerod de) son petit-Neveu mort en 1715. IV. 272. 302.
- Richemer*, V. Ricoimer
- Richemont*, V. Bretagne, Henri VII.
- Richenove*, fondation de cette Abbaye, I. 527.
- Richer* Ev. de Liege mort en 945. II. 115.
- Richer* (Edmond) mort en 1631. persécuté, IV. 236. 237. 240. 242. 250.
- Richilde* femme de Charles le Chauve, II. 18. 23. 25. V. Hainaut.
- Ricimer*, ses exploits, I. 232. 237. Empereurs qu'il chasse, I. 232. 236. 240. 241. créé Patrice, I. 233. se marie, I. 241. meurt en 472. I. 244.
- Ricimer* Roi François, I. 148. charges qu'il possède chez les Romains, I. 152. 155. 354. sa mort, I. 160. 181.
- Ricrad* (Conrad de) Evêque de Munster mort en 1508. II. 608.
- Ricul* Archevêque de Reims, sa trahison, I. 454.
- Rieux* (Guillaume de) tué en 1347. II. 427.
- Jean II. son neveu mort en 1417. Maréchal de France destitué, II. 519.
- Jean III. son fils, mort en 1431. II. 552.
- Jean IV. son petit-fils mort en 1518. Maréchal de Bretagne, III. 7. 9. 10. ses exploits, 20. 52. 55.
- René de Rieux Sourdeac son petit-fils mort en 1628. ses exploits, III. 453.
- Rieux* (le Comte de) tué en 1632. IV. 171.
- Riez* érigé en Evêché, II. 543. (Conciles de) I. 300. 374. V. Cenaut, Contuméliosus.
- Rignac* mecontent se sauve, III. 574.
- Rignomer* assassiné en 505. I. 367.
- Rizbert* Archev. de Reims mort en 750. I. 527. exilé, I. 475.
- Rigord* sçavant, II. 380.
- Rigunte* fille de Chilperic, I. 404.
- Rimagin* fondé, I. 41.
- Rimini* usurpé, III. 44. 47. 60. 112. (Concile de) I. 300. 309.
- Ricon* (Antoine) danger qu'il court en Turquie, III. 157. assassiné en 1541. III. 158.
- Riol* (du) appelle le Chevalier de Guise en duel, IV. 19.
- Riom* assiégé par Louis XI. II. 591. contraire au Roi, III. 404. reconnoît Henri IV. III. 472. (grands Jours de) III. 132.
- Riothan* fait les Romains dans le Berry, I. 247. 248.
- Riotte* (bataille de la) III. 69.
- Ripelmonde* (bataille de) II. 578.
- Riperda* (Unico) capitale à Zwol, IV. 363.
- Ripouil* pris aux Espagnols, IV. 316.
- Ripuares* où se qu'ils étoient, I. 180. 189. 353. leur loi, I. 368. 369.
- Riquier* assassiné en 505. I. 367.
- Riquier* bâtit un Monastere, I. 461. qui est brûlé, II. 32.
- Riquiet* (Paul) mort en 1680. donne le dessein du Canal de Languedoc, III. 566.
- Risben* pris par les Espagnols, III. 491.
- Rimick* (Traité de) IV. 444. 445. 448.
- Rivaon* Seigneur Breton, II. 7.
- Rivaux* (David Fleurance) mort en 1616. IV. 29.
- Rivet* (André) mort en 1651. IV. 239. 523.
- Riviere* passée à pied sec, II. 91.
- Riviere* (Jacques de la) mis en prison, II. 520. y est tué en 1413. II. 521.
- Riviere* (Poncet de la) passe au service de France, III. 3.
- Riviere* tué en 1592. III. 454.
- Riviere* (le Baron de) IV. 54.
- Riviere* (Louis Barbier de la) mort en 1670. ses intrigues, IV. 192. 233. 284. disgracié, IV. 292.
- Rivoli* pris par les Alliés, IV. 431.
- Robert* Ev. de Beauvais, il étoit Ev. d'Autun mort en 1140. II. 287.
- Robert* Ev. du Puy tué en 1220. II. 381.
- Robert* Ev. de Saltzbourg, I. 462.
- Robert* Ev. de Wormes mort en 623. I. 429.
- Robert de Paris* Cardinal, II. 286. V. Evreux.
- Robert* Abbé de Moleme mort en 1108. II. 166. 174. 290.
- Robert de Courtenai* Empereur de Constantinople mort en 1228. II. 247. V. Palatin.
- Robert* le fort Duc de France, son mariage, I. 546. II. 15. est tué en 867. II. 17.
- Robert* son fils, II. 17. favorise les Normands. 51. 53. se révolte, 53. se fait couronner Roi de France, 54. tué en 923. II. 55.
- Robert* son arriere petit-fils associé à la Royauté, II. 101. 106. 107. son regne, 119. excommunié pour ses mariages, 119. 120. 130. s'empare de la Bourgogne, 121. sa dévotion, 123. sa clémence, 127. chagrins que lui cause sa femme, 127. 131. nomme m. l'zre le Clergé Richard pour Ev. de Langres assassiné en 1031. puis Hugues, 129. meurt en 1031. II. 129. étoit sçavant, 165. fait punir les Manichéens, II. 166.
- Robert* fils d'Henri I. mort en 1060. II. 143.
- Robert* fils de Philippe trois, II. 344. V. Artois, Dreux, Pouille, Vermandois.
- Robert I.* Brus Roi d'Ecosse mort en 1329. II. 350. 361.
- Robert III.* Stuart Roi d'Ecosse mort en 1390. II. 467.
- Robert de Sorbonne* mort vers 1271. II. 380.
- Robert* (Pierre) tué en 1572. Avocat des Protestans, III. 240.
- Robinson* (Jean) Ev. de Bristol, IV. 489.
- Robustel* son expédition dans la Valteline, IV. 92.

- Rocandolf*, ses exploits, III. 86. 157. 262.
Roccons à qui l'on donne ce nom, I. 385
Roche mort en 1327, II. 548.
Roche-Abeille (combat de la) III. 289.
Roche de Ren (bataille de la) II. 427.
Roche-sur-Yon, prises de cette ville, II. 465. 469.
Roche-sur-Yon (Charles de Bourbon, Prince de la) mort en 1565, III. 208. 225. *V. Cont.*
Rochefort en Anjou manquée par les Royalistes, III. 452. se rend au Roi,
Rochefort pris par les Rochellois, IV. 51. construction de son Port, IV. 343.
Rochefort (Gui de Montmorenci de) Grand Sénéchal, II. 155. 161. sa femme & ses enfans, 161. disgracié, 162. meurt en 1108, II. 177.
 — Guy II. son fils mort en 1112, II. 161. se ligue contre le Roi, II. 178. *V. Creci* (Hugues de)
 — Luciane sa sœur, II. 162.
Rochefort (Guy de) surprend Nantes, II. 458.
Rochefort (Guillaume de) mort en 1492. Chancelier, III. 2. 11.
 — Guy son frere mort en 1507. Chancelier, III. 44.
Rochefort (Jacques de Silly, Comte de) mort en 1570, III. 246. *V. Rochepot.*
Rochefort (Henri-Louis d'Aloigny, Marquis de) mort en 1676. est fait Maréchal de France, IV. 388. ses exploits, IV. 363. 381. 385. 390. *V. Coitivy.*
Rochevoucaut (François III. de la) Chef Huguenot, III. 208. 258. 279. massacré en 1572, III. 307.
 — François V. son petit fils, IV. 18. 19. 28. meurt en 1650, IV. 294.
 — François VI. son fils mort en 1680. dans le parti des Princes, IV. 285. 286. 294. 295. 296. 301. 307. 310. *V. Barbestieux, Brien, Liancourt, Randan.*
Rochevignon (François VIII. de la Rochevoucaut de la) petit-fils de François VI. mort en 1728, IV. 499.
Rochelle prise sur les Anglois, II. 292. leur est cédé, 449. en sont chassés, 468. ses privilèges, 292. 468. se révolte pour la Gabelle, III. 159. pour les impôts, 542. dans le parti des Huguenots, 279. 283. affligée, 312. 314. ses guerres contre les Catholiques, III. 286. 293. 295. 318. 379. IV. 100. 101. 105. 116. 122. 123. 125. 127. 139. prise par le Roi, IV. 140. 141. 142. 143. 144. 145. 147. prise par le Comte d'Harcourt, IV. 303. *V. Chamflour.*
Rochemar pris par les François, III. 191.
Rochepot (François de Montmorenci de la) mort en 1551, III. 112.
Rochepot (Antoine de Silly de la) III. 429. insulté à Madrid pendant son ambassade, III. 536. *V. Fargis, Rochefort.*
Rochepozay, *V. Chateignier.*
Roches (Guillaume des) II. 230. 235.
Rocroi reconnoît Henri IV. III. 475. (bataille de) IV. 253. fortifiée, III. 196. prise par le Prince de Condé, IV. 313.
Rodanius Ev. de Toulouse exilé, I. 309.
Rodard Chef Normand, II. 74.
Rodemer fils de Théoderic, I. 222.
Roderic Roi Visigoth tué en 712, I. 465.
Rodès, *V. Rhodès.*
Rodolphe I. de Hasbourg élu Empereur, II. 335. 336. s'empare de l'Autriche, 339. meurt en 1291, II. 352.
Rodolphe II. d'Autriche Empereur, III. 338. 535. IV. 6. 13. meurt en 1612, IV. 14. *V. Autriche, Raoul, Suabe.*
Rodose, situation de cette montagne, I. 152.
Rœux (Adrien de Croy Comte de) mort en 1552. ses exploits, III. 104. 148. 164. 191.
Rofroi chasse le Pape, & est tué en 966, II. 87.
Rogatien martyrisé, I. 296.
Rogations instituées, I. 319. 373.
Roger Ev. de Chalons, II. 138.
Roger I. frere de Robert Guichard, II. 137. s'empare de la Sicile, 150. 151. il mourut en 1101.
Roger II. son fils Roi de Sicile, II. 137. 193. ses différens avec les Papes, 261. ses mariages, 220. meurt en 1152. . 220.
Roger III. fils de son bâtard, II. 220. *V. Pouille, Toefny.*
Roger (Pierre) pere de Clement Six, II. 422.
 — Guillaume son fils mort en 1383. on lui donne la Comté de Beaufort, II. 422. *V. Clément VI.*
Rohault, *V. Rothald.*
Rohan (Jean I. de) mort en 1395, II. 470.
 — Jean II. son arriere petit-fils mort en 1516, III. 9. son mariage, 10. 29.
Rohan (Henri II. Duc de) IV. 10. 16. se démet de la Charge de Colonel des Suisses, 24. ses intrigues, 27. 29. 43. 45. 69. 84. fait la guerre pour les Protestans, 94. 105. 120. 121. 122. 127. 140. son accommodement, 152. s'empare de la Valtelline, 191. contraint de l'abandonner, 302. meurt en 1638, IV. 204.
Rohan (Tancrede de) son fils supposé tué en 1649, IV. 287.
 — Henri Chabot son beau frere mort en 1655. dans le parti des Princes, IV. 304. 306. 310. *V. Gié, Montbason, Parthenay, Soubise, Sully.*
Rohannais, *V. Rouannais.*
Rohr, combat près ce ruisseau, IV. 391.
Roi (Vincent le) III. 398.
Roja Roi Hun, I. 218.
Rois, sentimens d'Hinemar sur leurs péchés, II. 64.
Roiiffi (Jean-Jacques de Mesmes de) mort en 1642.

- III. 574. IV. 70. V. Mesmes.
Roisieux fait déclarer Orleans pour les Guises, III. 399.
Roland l'Invulnérable, I. 26. 492. tué en 778. I. 502.
Rolland d'Avranches Cardinal, II. 286.
Rollos, V. Normandie.
Romain Archev. de Rouen mort en 639. I. 463. Privilege de sa fierte, *ibid.* II. 584.
Romain mort en 460. fonde un Monastere, I. 327.
Romain mort en 653. I. 420. fonde Remiremont, I. 461.
Romain veut se faire Empereur, & est decapité en 469. I. 242.
Romain I. Empereur mort en 946.
Romain II. Porphyrogenere mort en 963. II. 85.
Romain III. *Argyre* mort en 1034. II. 128.
Romain IV. *Diogenes* mort en 1074. II. 128.
Romain (Jean de saint) Procureur Général jusqu'en 1483. II. 588. 596.
Romain (saint) sauve la garnison de Poustin, III. 331.
Romain (Jean de S. Chamond dit de saint) Archev. d'Aix cité à Rome, III. 626.
Romains, troupes qu'ils avoient sur pied, I. 117. oppriment les Gaulois, 115. leurs guerres en Germanie, 10. 63. 74. 78. 101. accablés de malheurs, 84. 91. 92. 99. cause de leur decadence, 127. 216. V. Empire.
Romains (Roi des) à qui ce titre est donné, I. 80.
Romandule, ce que c'étoit, i. 500. enlevée au Pape, III. 44. leur revient, III. 54.
Romans pris par les Huguenots, III. 255.
Romric, V. Romain.
Rombourg ruinée par les François, I. 188.
Roue abandonnée des Empereurs, I. 123. sacagée, 174. 220. soumise aux Empereurs, 508. 510. 537. troublée par Arnaud de Bresse, II. 264. fonctions de son Sénateur, 320. entrée de Charles VI. dans cette Ville, III. 19. prise par les Colannes, 119. par les Espagnols, 120. (Conciles de) II. 165. 168. 214.
Rome (Gilles de) Archev. de Bourges mort en 1316. II. 376.
Romeo Général de l'Archiduc, IV. 13.
Romillé (Jean de) mort vers 1480. ses intrigues, III. 587. 590. 591.
Romont enlevé au Duc de Savoie, III. 141.
Romont (Jacques de Savoie Comte de) mort en 1486. II. 599. 611. 616.
Roncass (Léonard) ses négociations, III. 508. 520. 526.
Roncevaux (défaite de) I. 502.
Rocherolles du Pont Saint Pierre (Pierre de) mort en 1627. IV. 32.
Roufac ou Roufac (Charles) decapité en 1358. II. 442. 447.
Roque (le Comte de la) Ecuyer du Duc de Savoie, III. 527.
Roquelaur (Jean-Bernard de) tué en 1569. III. 289.
 — Antoine son frere, III. 336. 491. 607. meurt en 1625. IV. 120.
Roquemadour (combat de) III. 453.
Roque perrieres cedée au Duc de Savoie, III. 534.
Roquetaillade (Jean de) mort en 1360. II. 547.
Roquetaillade ou Rochetaillé (Jean de) Archev. de Rouen mort en 1437. III. 40.
Roquette (combat de la) IV. 314.
Rosme institué, II. 378. III. 38.
Rolchin mort vers 1120. condamné, II. 168.
Rosé (Guillaume) Ev. de Senlis & d'Amiens, III. 638.
Rosbeque (bataille de) II. 488.
Rosé Croix (les freres de la) IV. 245.
Rosémunde empoisonne son mari, I. 396.
Roses pris par les François, IV. 261. 435.
Roses (les deux) factions d'Angleterre, II. 581.
Rosés présentées anciennement au Parlement, III. 175.
Rosere (Hugues Sureau de) fait abjuration, III. 310.
Rosne (Chrétien de Savigny de) III. 358. 402. Maréchal de la Ligue, III. 456. se retire chez les Espagnols, 482. ses exploits, 483. 491. tué en 1596. III. 493.
Rosny (Isabeau de) c'est Mathilde de Donzi qui épousa le Comte de Sancerre, II. 210. V. Sully.
Rosoi prises de cette ville, III. 276. IV. 53.
Rosceil Commandant du Regiment Caalan, IV. 217.
Rossen (Martin Van) ses exploits, III. 159. meurt en 1555. III. 201.
Rosfiglione pris par les Savoyards, IV. 118.
Rossius pendu en 1592. III. 453.
Rosso (André) forme la Ligue de Cognac, III. 118.
Rostaing (Tristan de) mort en 1591. III. 223.
Rostignac défait les Huguenots, III. 404. 425.
Rostreven ou *Rostrenan* tué en 1347. II. 427.
Rosule temme de Robert, manieres dont on a écrit ce nom, II. 109. V. Luitgarde.
Rotaide fille de Pepin, I. 492.
Rotgau, V. Frioul.
Rothald. Evêque déposé par Hincmar, II. 16. retabli par le Pape, II. 16. 19.
Rothgand, V. Ruthgand.
Rotille fille de Louis le Begue, II. 83.
Rotrou Archev. de Rouen, II. 287.
Rotrude fille de Charlemagne morte en 810. I. 505. 517.
Rotta (combat de la) IV. 213.
Rotweil prises de cette ville, IV. 254.
Rouannais erigé en Duché, III. 322.
Rouannais (Louis Gouffier de) mort en 1642. IV. 27. 162.
Rouauld Evêque de Soissons dégradé & rétabli, II. 65.
 Rousy

- Roucy* bâti, II. 81. *V. Pierre.*
Roucy (Guifchard Baron de) soumis au Roi, II. 161.
 — Ebles II. mort en 1100. ses exploits, II. 148. soumis au Roi, II. 161.
 — Jean de Pierrepont tué en 1495. son mariage, II. 515. *V. Biron.*
Rouen, son rang dans les Gaules, I. 32. 343. prise par Clovis, I. 254. par les Normands, II. 6. 7. 50. 136. par Philippe-Auguste, 235. par les Anglois, 431. qui en font chassés, 574. résiste au Duc de Bourgogne, 605. prise par les Huguenots, III. 255. qui la perdent, 258. & y sont massacrés, 310. se donne à la Ligue, 402. assiégée en vain, 418. 444. 447. 448. reconnoît Henri IV. III. 471. revoltée pour les impôts, II. 353. 485 488. IV. 107. son Parlement établi, III. 43. (Conciles de) 629. son Archev. prend le titre de Primat, II. 174. *V. Amboise, Ansbert, Condé, Maurille, Mélantius, Melon, Navarre, Nicaïse, Normandie, Ouin, Prétexat, Remi, Romain, Rotrou, Roussel, Vendôme, Victrice.*
Rovere (Jerôme Basso de la) mort en 1507. Légat en France, II. 617.
Rovere (Jean de la) Légat en France, II. 610.
Rovere (François Marie de la) empoisonné en 1538. tue le Cardinal de Pavie, III. 64. dépouillé du Duché d'Urbain, 85. 86. y rentre, 99. ses exploits, 60. 119. 121. 122. 129.
 — Guidobalde son fils mort en 1574. III. 179. *V. Jules II. Sixte IV.*
Rouere (le Comte de la) défend Coni, IV. 431.
Rouergue pris par les François, I. 369. par les Visigots, I. 376. cédé à l'Anglois, II. 449. qui en font chassés, II. 466.
Rouet (Louise de la Beraudiere du) aimée du Roi de Navarre, III. 259.
Rouillé fait des propositions de paix, rejetées, IV. 481.
Roussel (Gerard) mort en 1551. hérétique, III. 138. 616. est fait, Ev. d'Oleron, 618.
Roussel (Raoul) Archev. de Rouen, II. 574.
Rousselin ses hérésies, II. 263. Auteur des Réalistes, II. 289. III. 39.
Roussillon cédé en souveraineté à l'Aragon, II. 318. engagé à la France, 430. 589. rendu, III. 14. conquis par les François, IV. 227. 229.
Rouvrai assassiné en 1639. IV. 213.
Roussillon (Gerard de) fonde l'Abbaye de Vezelay, II. 379.
Roussillon (le bâtard de) introduit les François en Catalogne, II. 342.
Routiers, ce que c'étoit, II. 202. 266.
Rouvray assassiné en 1639. IV. 213.
Rouvres (Robert de) Ev. de Sézau sacré de Charles sept, II. 557. Cornegru ne fut Ev. de Sézau
 Tom. IV.
 qu'en 1569. & mourut en 1480.
Rouvroi (combat de) II. 556.
Rouvroi favorise l'évasion du Duc de Guise, III. 442. *V. Simon.*
Royan prises de cette ville, III. 318. 379. IV. 98. 99. (combat de) III. 326.
Royaume à qui il appartient de donner ce titre, II. 121 193. 270.
Royumont fondé, II. 325.
Roye engagée au Duc de Bourgogne, II. 563. lui est enlevée, 608. 612. brûlée, III. 191. prise, III. 107. IV. 196.
Roye (Barthelemi de) mort vers 1234. II. 243.
 — Eléonore épouse le Prince de Condé, III. 225. meurt en 1563. III. 266.
Rubempré bâtard veut enlever le Comte de Charollois, II. 590.
Rubempré trahit le Duc de Guise, III. 375.
Rucellai mort vers 1627. ses intrigues, IV. 67. 72. 76.
Rue (la) décapité, II. 472.
Rue donné à la Ligue, III. 376.
Ruelle (R. de la) IV. 523.
Ruf ou *Roux* (Concile de saint) II. 550.
Rufin s'empare de l'autorité, I. 162. tué en 395. I. 163.
Rufin mort vers 410. favorable à Pelage, I. 317.
Rufin martyrisé, I. 296.
Rufus Ev. poursuit les Priscillianistes, I. 312. maintenu malgré le Pape, I. 315.
Rugiens qui ils étoient, I. 107. 168.
Rugier (Cosme) envoyé aux Galeres, III. 320.
Rugula Roi Hun secoure Aetius, I. 208.
Ruinart (Thierry) mort en 1709. IV. 523.
Ruiter (Michel Adrien de) ses exploits, IV. 356. 372. 374. 389. tué en 1676. IV. 389.
Rumersheim (combat de) IV. 482.
Rupert mort en 1135. son opinion sur l'Eucharistie, II. 278.
Ruremonde érigé en Evêché, III. 217. pris par les Imperiaux, IV. 462.
Russel ses exploits, IV. 437. 441.
Russi (Elie de la Planche) Négociateur, III. 590.
Russie (Issemburge de) Reine de Dannemarc, II. 225. *V. Moscovie, Ulodismer.*
Rustique martyrisé, I. 294.
Ruthgand Evêque, I. 546.
Ruvigny Député général des Protestans, IV. 502.
Ruzé (Jeanne) épouse Samblançay, III. 102. *V. Beaulieu, Effiat.*
Ruzzala rendu au Duc de Mantoue, IV. 283.

- Sabinien* Pape mort en 605. I. 406.
Sabinien livré à Gordien, I. 90.
Sabinus prend le titre d'Empereur, I. 74. sa mort l'an 80. I. 76. 77.
Sabonnette remise aux Espagnols, IV. 200.
Sablé dans le parti des Catholiques, III. 429. reconnoît Henri IV. III. 481.
Sabran (Eleazar de) Comte d'Arian, II. 381.
Sachetti (Julio) mort en 1663. IV. 503.
Saciège (Pierre de) Ev. de Luçon mort en 1514. III. 637.
Sacramentaires leurs erreurs, II. 167. condamnés, II. 168 se répandent en France, III. 616. 620. pourquoï on les punit, 619. s'assemblent à Paris, 619. plus anciens que Calvin, 615. V. Protestans.
Sacre des Rois, ses cérémonies, II. 112.
Sacrement (saint) sa procession, II. 320. ordre pour sonner à son élévation, & en le portant dans les rues, II. 381. V. Eucharistie.
Sacremens, comment on les administroit, I. 265. II. 67.
Sacroboco (Jean de) mort en 1256 II. 380.
Sacrovir (Julius) se révolte & se tue l'an 21. I. 56. 57. 344.
Sacy (Louis Isaac le Maître de) mort en 1684. IV. 523.
Sadragefile, V. Aquitaine.
Saffarac Ev. de Paris, I. 428. 430.
Sagittaire Evêque de Gap est fait mourir en 585, I. 407. ses déreglemens, I. 428.
Sagner Envoyé de Suisse en France, III. 549.
Sague découvre une conspiration contre les Guises, III. 238.
Saintin, I. Ev. de Meaux, I. 261.
Saintes au pouvoir des Goths, I. 191. brûlée, II. 404. prises de cette Ville, I. 491. II. 6. 468. III. 7. IV. 305. V. Chevenon, Courbe, Eutrope, Perrault.
Saintes (Aimeri Comte de) II. 135.
Saintes (Claude de) Ev. d'Évreux, III. 249. 638. mort en 1591. III. 439.
Saintonge cédée au Comte d'Anjou, II. 135. reprise par le Duc d'Aquitaine, 147. cédée aux Anglois, 449 qui la perdent, 468. revoltée pour la Gabelle, III. 181.
Saintrailles (Jean dit Poton de) mort en 1461. II. 552. 553. 562.
Saintrailles (Jean de) son frere, II. 565. meurt en 1442. II. 568.
Sains, tems limité pour leur béatification, IV. 505.
Saisset (Bernard) Ev. de Pamiez mort en 1314. II. 354. est mis en prison, 358. en sort, 359.
Sala, disputes pour cette riviere, I. 65.
Saladin mort en 1193. prend la Terre Sainte, II. 217.
Salamanque (D. Michel de) ses négociations, IV. 224. 258.
Saldana conduit la Reine d'Espagne à Bayonne, III. 271.
Salberge fonde un Monastere de Filles à Laon, I. 462.
Salogast rédige la Loi Salique, I. 204.
Salerne enlevé aux François, III. 23. (Concile de) IV. 251.
Salerne (Gaimard Duc de) II. 137.
Salerne (le Prince de) attire les François à Naples, III. 11. 15.
Salerne (Ferdinand de Sanseverin, Prince de) manque Naples, III. 192. V. Sanseverin.
Salerne surprend la Guierche, III. 443. V. Sichelgaitide.
Sales (le Baron de) défait en Piémont, IV. 429.
Sales de S. Pierre, ce que c'étoit. I. 489.
Salian (Jacques) mort en 1640. IV. 250.
Saliens, ce qu'ils étoient, I. 139. 140. 345.
Salignac (Jean de Gontaut de) mort en 1605. III. 545. V. Biron.
Salines. (combat des Isles) IV. 389.
Salins pris par les François, IV. 347. 379.
Salisbury, ses exploits, II. 242.
Salisbury, II. 552. tué en 1428. II. 556.
Salisbury (Jean de) Ev. de Chartres mort en 1180. II. 287. 289.
Salison ruinée par les Allemands, I. 136.
Sallart noyée en 1672. IV. 360.
Salmes (Simon Comte de) tué en 1346, II. 426. V. Rhingrave.
Salo (Jacques) Conseiller au Parlement déposé, IV. 221.
Salomon Comte en Bretagne soumis par le Duc, II. 248. V. Bretagne.
Salonin Sçavant, I. 329.
Saloninus tué en 263. I. 69.
Salonius Evêque d'Ambrun, ses déreglemens, I. 428.
Salsede tué en 1572. III. 360.
Salsede (Nicolas) sa conspiration & son supplice en 1582, III. 360.
Salses prises de cette Ville, III. 25. 55. IV. 212. 229.
Salvian Ev. Priscillianiste condamné, I. 311. 312.
Salvian Sçavant de Marseille, I. 329.
Salvian Préfet de Rome tué en 394. I. 161.
Salvisti (François) Archev. de Pise pendu en 1478. II. 616.
Salusses (le Marquisat de) pris par les François, III. 147. réuni au Dauphiné, 181. pris par le Duc de Savoye, *ibid.* 396. lui est cédé, 520. 523. 526. 533.
Salusses pris par les François, IV. 157. 429.
Salusses (Michel-Antoine, Marquis de) commande

- les François, III. 55. 110. 119. meurt en 1529. III. 127.
- Saluffes* (Thomas de) trahit les François, III. 144. tué en 1537. III. 149.
- Gabriel meurt en 1548. III. 181.
- Saluste* tué en 413. I. 185.
- Saluts de la Vierge* institués, III. 38.
- Sambida* Roi des Alains, I. 186.
- Samblançai* (Jacques de Beaune de) pendu en 1527. III. 97. 102. V. Beaune.
- Sameds*, origine de l'abstinence de ce jour, II. 172.
- Samon* Roi Sclavon, I. 419. 435.
- Samson* Ev. de D. mort vers 565. I. 429.
- Samson* fils de Chilperic meurt en 579. I. 409.
- Sance-Abarca* I. Roi de Navarre, I. 539. II. 51.
- Sancerre* vendue au Roi, II. 305. 325. retenue par les Huguenots, III. 283. prise, 311. 315.
- Sancerre* (Etienne de Champagne Comte de) II. 198. 200. son mariage, 210. se foumet au Roi, 213. tué en 1191. II. 221.
- Louis I. son petit-fils tué en 1346. II. 426.
- Louis II. son arriere-petit fils mort en 1402. est fait Connétable, II. 490. 504. 505.
- Jean V. de Bueil petit fils de sa petite-fille, II. 591.
- Antoine son fils mort vers 1506 épouse Jeanne bâtarde de Charles VII. & non pas de Louis XI. II. 622.
- Charles son petit-fils tué en 1515. III. 82.
- Louis son frere mort en 1563. III. 164. V. Bueil.
- Sanche* I. Roi de Portugal mort en 1212. II. 241.
- Sanche* IV. Roi de Castille mort en 1295. s'empare du Royaume sur ses neveux, II. 337. 341. 388.
- Sanche* VI. Roi de Navarre mort en 1194. II. 220.
- Sanche* VII. mort en 1234. II. 306.
- Sanchez* (Thomas) mort en 1610. IV. 250.
- Sancoins*, V. Xancoins.
- Sanctus* martyrisé, I. 294.
- Sancy* pris sur le Duc de Bouillon, III. 93.
- Sancy* (Nicolas de Harlay de) mort en 1629. reste fidele à Henri IV. III. 415. Surintendant des Finances, 473. quitte cette place, 497. conseil qu'il donne au Roi, 492. 493.
- Sandwick* (Guillaume, c'est Edouard de Montaigu Comte de) ses exploits, IV. 356. tué en 1672 IV. 357.
- Sang* miraculeux de Jesus-Christ, I. 512. opinions singulieres sur ce sujet, III. 36.
- Sanguiban* Roi Alain, I. 186. 213. 222.
- Sanguin* Sultan d'Assirie prend Edeffe, II. 195.
- Sanguin* (Antoine) Ev. d'Orleans & Cardinal de Meudon mort en 1559. III. 118. 636.
- Sanguin* (Anne) son mariage, III. 117.
- Sanguin* (Jacques) III. 608.
- Sansac*, III. 241. ses exploits, 289. 291. V. Prevôt
- Sansac* (Antoine Prevôt-) Archev. de Bourdeaux mort en 1591. III. 629.
- Sanseverin* (Ferry de) mort en 1517. Legat du Concile de Pise, III. 66. se reconcilie avec le Pape, III. 71.
- (Galeas de) ses exploits, III. 100. tué en 1525. III. 112.
- Thomas dans le parti Angevin à Naples, II. 491. 493. lui devient contraire, II. 505. V. Salerne.
- Santa Fiore*, V. Sforce.
- Santarel* (Antoine) condamné, IV. 247.
- Santen* fondée, I. 41. ruinée, I. 188. (transaction de) IV. 31. V. Vetera.
- Santia* pris par les Espagnols, IV. 208.
- Sapate* (Antoine) Cardinal mort en 1638. III. 587.
- Saphrax* Tuteur des Rois Goths, I. 151.
- Sapin* (Baptiste) decapité en 1562. III. 259.
- Sapin* (Marie) épouse du Premier Président le Maître, III. 259.
- Sardaigne* envahie par les Sarrasins, II. 8. les François y font descende, III. 125. IV. 201. enlevée aux Espagnols, IV. 479. cedée à l'Empereur, IV. 493.
- Sardini* Financier rançonné, III. 453.
- Sardique* (concile de) I. 308. 334. 349.
- Sarlat* érigé en Evêché, II. 544.
- Sarlouis* bâtie, IV. 409.
- Sarpi*, V. Soave.
- Sarragoffe* bâtie, I. 35. delivree des François, I. 383. prise par eux, 502 par le Roi de Cordoue, I. 515. érigée en Archevêché, II. 543. bataille de) IV. 485. (concile de) I. 311. V. Aragon.
- Sarrasins*, embrassent le Mahometisme, I. 441. s'emparent de l'Espagne, 465. penetrent en Languedoc, 470. en Dauphiné, 473. font defaits, 470. 472. 474. les Espagnols s'affranchissent de leur joug, 502. infestent les côtes de France, 509. 513. font la paix, 516. leurs avantages sur les Chretiens, I. 536. 537. 538. II. 8. 24. 28. expéditions des François contre eux, II. 148.
- Sarravalle* demantelée, IV. 468.
- Sarrebruche* (Jean de) Evêque de Châlons mort en 1438. II. 557.
- Sarronides*, ce que c'étoit, I. 4.
- Sarwerd* (Frederic Comte de) Ev. de Cologne mort vers 1414. II. 495.
- Sarus*, I. 166. 171. 173. assassiné, I. 188.
- Sassary* pris par les François, III. 125.
- Sassenage* (Albert de) mort en 1339. II. 358.
- Saturnin* I. Ev. de Toulouse, I. 261. 262. 347. martyrisé, I. 295.
- Saturnin* Ev. d'Arles, I. 300. 309. 310.
- Saucir* (Gautier) Ev. de Meaux mort en 1082. II. 146.
- Savelli* (Frederic Duc de) mort en 1649. IV. 204.

Saverne ruinée, I. 136. réparée, 138. manquée par les Imperiaux, IV. 386.

Saven/e (Charles - Tiercelin de) tué en 1589. III. 408.

Savignan rendu au Duc de Savoye, III. 328. 330.

Savinien I. Ev. de Sens, I. 261. 295. II. 131.

Sauige Ev. d'Alby mort en 584. I. 428.

Sault, V. Aguerre, Sceaux.

Saumaise (Claude) mort en 1652. IV. 523.

Saumur prise par le Duc d'Anjou, II. 126. donnée au Roi de Navarre, III. 406.

Saumur (Hilduin de) les guerres, II. 125.

Savoisy (Pierre de) mort en 1419. II. 481. son hôtel raté, II. 508.

Savonarole (Jerôme) brûlé en 1498. sa prédiction à Charles VIII. III. 17. 25.

Savonnières (conciles de) II. 14. 65.

Savoie alliée des Suisses, II. 615. conquise par les François, IV. 156. 468. étoit un Comté jouissant des droits Régaliens, II. 110. de qui il relevoit, *ibid.* érigé en Duché, II. 526. héréditaire aux mâles seuls, II. 412. droits de ses Ducs sur Milan, II. 575. leur origine, II. 62. 135.

Savoie (Humbert I. Comte de) mort en 1048. II. 135.

— Humbert II. son arriere-petit fils mort en 1103. II. 190.

— Thomas I. son arriere-petit fils mort en 1233. II. 232. 306.

— Thomas II. son fils mort en 1259. II. 311.

— Amedée V. son fils mort en 1323. lustre qu'il donne à sa maison, IV. 356. 361. 367. 386.

— Edouard son fils mort en 1229. II. 412.

— Aymond son frere mort en 1343. II. 412.

— Amedée VI. son fils, II. 430. 457. ses exploits, 460. 486. meurt en 1384. II. 491.

— Amedée VII. son fils mort en 1391. II. 491.

— Amedée VIII. son fils mort en 1451. son mariage, II. 508. devient Duc, 526. chassé du Dauphiné, II. 558. abdiq.ue, 562. est élu Pape, 566. y renonce, 573.

— Louis I. son fils mort en 1465. son mariage, II. 562. 623. veut enlever la Duchesse de Bretagne, 587. 589.

— Amedée IX. son fils mort en 1472. son mariage, II. 581.

— Philibert son fils meurt en 1482. II. 618.

— Charles I. son frere mort en 1489. sa Régence, II. 618. hérite du Royaume de Chypre, III. 8.

— Philippe fils de Louis I. mort en 1497. mis en prison, II. 589. 599. manque Genes, III. 21. son mariage, 104.

— Charles III. son fil's, II. 491. son mariage, III. 173. favorise François I. III. 80. 81. s'attire ses armes, 138. meurt en 1553. III. 194.

— Louis Prince de Piémont son fils mort en 1536. III. 139. 141.

Savoie (Emmanuel-Philibert de) son frere abandonne ses terres aux François, III. 141. se marie, 171. 215. 219. ses exploits, 193. 208. est rétabli, 215. 247. 328. 330. ses droits sur le Portugal, 350. meurt en 1580. III. 356.

— Charles - Emmanuel I. son fils s'empare de Salusses, III. 181. 396. son mariage, 221. devient Duc de Savoye, 356. prétend à la Couronne de France, 420. ses exploits contre la France, 420. 429. 435. 440. 454. 498. 504. ses intérêts réglés à Vervins, 504. 508. échange Salusses, 520. 521. 528. 534. manque Geneve, 550. dureté de l'Espagne pour lui, IV. 12. son accord pour le Montferrat, 21. 149. 151. se ligue avec la France, 101. 104. 117. 120. 124. lui devient contraire, 155. 156. meurt en 1630. IV. 157.

— Victor - Amedée I. son fils, son mariage, IV. 68. 73. traite pour son pere avec les François, 150. 155. lui succede, 157. cede Pignerol à la France, 165. 166. se ligue avec elle, 190. 194. meurt en 1637. IV. 203.

— François - Hiacinthe son fils mort en 1638. IV. 203.

— Charles - Emmanuel II. son frere mort en 1675. IV. 203. son mariage, IV. 328.

— Victor - Amedée - François II. son fils mort en 1732. son mariage, IV. 350. 409. se ligue contre la France, 428. 431. 433. 435. 436. 440. 442. prend le parti de Philippe V. IV. 457. l'abandonne, 467. 479. 487. soufcrit à la paix d'Utrecht, 492.

Savoie (Amedée de) bâtard mort en 1610. III. 441.

— Beatrix morte en 1266. épouse le Comte de Provence, II. 306.

— Bonne morte en 1485. chassée du Milanez, III. 15.

— Charlotte épouse Louis XI. II. 577. 579. 622. 623. en est méprisée, 623. meurt en 1483. II. 624.

— Eugène - Maurice Comte de Soissons mort en 1673. IV. 400. V. Mancini.

— Eugène - François son fils mort en 1736. quitte la France pour servir l'Empereur, IV. 408. ses exploits, 411. 431. 432. 435. 436. 440. 448. 458. 464. 469. 472. 474. 477. 478. 479. 481. 491. 492. évite une lettre empoisonnée, 479. traite la paix à Rastadt, 493.

— Henriette - Adelaide épouse du Duc de Baviere morte en 1676. IV. 401.

— Jean - Louis Evêque de Geneve mort en 1482. II. 599.

— Jeanne morte en 1344. épouse du Duc de Bretagne, II. 412.

— Isabelle morte en 1626. épouse le Duc de Modene, III. 598.

— Louise s'empare de l'autoité, III. 71. son ca-

- ractere, III. 80. sa haine pour le Connétable de Bourbon, 95. 103. ses négociations, 114. 129. meurt en 1531. 132.
- Savoie* (Louise - Marie de) morte en 1692. son mariage, IV. 230.
- Marguerite morte en 1655. épouse le Duc de Mantoue, III. 198. IV. 21.
- Marguerite pense épouser le Roi, IV. 325. elle mourut Duchesse de Parme en 1663.
- Marie morte en 1458. épouse le Duc de Milan, II. 572.
- Marie épouse du Comte de S. Pol morte en 1475. II. 609.
- Marie - Adélaïde épouse le Duc de Bourgogne, IV. 444. 448. 452. meurt en 1712. IV. 489.
- Marie - Louise - Gabrielle épouse le Roi d'Espagne, IV. 458. meurt en 1714. IV. 494.
- Maurice Cardinal mort en 1657. IV. 68. ses différens pour la Régence, 204. 208. 209. 217. 219. 221. 230. son mariage, 230.
- Philippin bâtard tué en 1599. III. 520.
- Thomas - François Prince de Carignan mort en 1656. IV. 311. ses différens pour la Régence, 204. 208. 209. 217. 219. 221. 230. ses exploits, 184. 188. 205. 213. 257. 261. 266. *V.* Soissons, Tende, Villars.
- Sauterelles*, II. 21. IV. 19.
- Sautour* (François des Effaits de) mort en 1590. III. 406.
- Sauve*, *V.* Fifes, Saulge.
- Sauveboeuf* Chef de la fronde à Bourdeaux, IV. 289.
- Sauveur le Vicomte* (Saint) enlevé aux Anglois, II. 575.
- Sauveur* (Gautier de S.) mene des Croisés, II. 155.
- Saxe* (Benon, Bilmarus, Ludolfe Ducs de) II. 33.
- Othon, II. 33. Regent de Louis III. Roi de Germanie, 48. en refuse le Royaume, 51.
- Henri, sa trahison, II. 36. tué en 887. II. 37.
- Matilde morte en 972. II. 88.
- Gertrude morte en 1113. II. 150. *V.* Henri, Lothaire, Othon.
- Saxe* (Frederic II. Eleeteur de) mort en 1464. II. 623.
- Frederic III. son petit-fils mort en 1525. protege Luther, III. 87. 612. refuse l'Empire, 89.
- Jean son fils mort en 1532. III. 131.
- Jean - Frederic mort en 1554. III. 168. dépouillé de l'Electorat, 178. 601.
- Jean - Guillaume son fils mort en 1573. III. 278.
- Albert autre fils de Frederic II. mort en 1500. III. 9. 601.
- Maurice son petit-fils mort en 1553. investi de l'Electorat, III. 168. 178. se ligue avec la France, 189. s'accomode, 190.
- Christian II. son petit-neveu, III. 501. IV. 13. meurt en 1610. IV. 13.
- Saxe* (Jean-Georges I. de) son frere mort en 1656. ses prétentions sur les Etats de Cleves, III. 601. IV. 13. secoure Ferdinand II. IV. 200.
- Frederic - Auguste son arriere - petit fils mort en 1733. élu Roi de Pologne, IV. 447.
- Saxe Cobourg* (Albert Duc de) petit-fils de Jean-Guillaume, IV. 430.
- Saxe Lauenbourg* (Albert Duc de) mort en 1642. IV. 229.
- Saxonique* (Côte) son étendue, I. 125. 167.
- Saxons*, qui ils étoient, I. 167. leurs sacrifices, 109. font irruption dans les Gaules, I. 109. 148. 167. s'y établissent, 215. 236. 246. leur domination y est éteinte, 253. chassent les François de leur pays, 140. vaincus par les François, 420. 455. 470. 473. 479. 487. 490. 498. 500. 501. 502. 503. 504. 507. 512. *V.* Odoacie, Théoderic.
- Sayde* prise par Saladin, II. 217.
- Scaleng* (Jacques de) mort en 1544. III. 144. *V.* Escala.
- Scaliger* (Joseph - Jules) mort en 1609. IV. 29.
- Scalona* (François Pacheco de) IV. 436. *V.* Escalona.
- Scappi* Nonce en France, IV. 126.
- Scapulaire* établi, II. 378
- Scaron* (Paul) Conseiller au Parlement déposé, IV. 221.
- Scavans* des Gaules, I. 329.
- Secaux*, c'est *Sault* (François de Bonne Comte de) mort Duc de Lesdiguieres en 1677. IV. 178
- Scepeaux* (Yves de) mort en 1463. destitué, II. 588.
- Schardingen* (combat de) IV. 465.
- Schellemburg* forcé par les Imperiaux. IV. 469.
- Schenck*, prises de ce Fort, IV. 188. 362. rendu, 376.
- Scheper* conduit le Prince d'Orange en Angleterre, IV. 422.
- Schertzer* fait manquer Cremona, IV. 460.
- Schiner* (Mathieu) Ev. de Sion mort en 1522. son crédit chez les Suisses, III. 61. 80. 82. 85. 98. est fait Cardinal. 64.
- Schismes* à Rome, I. 305. II. 186. 193. 201. 204. 258. 413.
- Schisme d'Occident* (le grand) II. 473. prolongé par les Papes, 497. 502. 504. 507. 509. 511. 513. desordres qu'il a causé, 483. 544. sa fin, 524.
- Schisme dans l'Empire*, II. 226.
- Schlick*, sa défaite, IV. 465.
- Schoeffer* (Pierre) Inventeur de l'Imprimerie, II. 569.
- Scholastiques* en vigueur dans l'Université, III. 38. erreurs qu'elle engendre, II. 375. ses subtilités, 549.
- Schomburg* (Gaspard de) envoyé en Allemagne, III. 302. second d'Entraguel, 347. quitte les Finances, 497. meurt en 1599. III. 516.
- Henri son fils mort en 1632. IV. 124. leve des

- Etangers pour le Roi, 54. contraire au Duc d'Enghou, 74. sa faveur, 96. disgracié, 104. rente en grâce, 112. est fait Maréchal de France, 120. Gouverneur du Languedoc, 173. ses exploits 95. 140. 141. 151. 154. 164. 170.
- Sciffan* (Charles de) son fils mort en 1656. IV. 178. est fait Maréchal de France, 201. commande en Catalogne, 277.
- Schomberg* (Frederic - Armand de) IV. 374. est fait Maréchal de France, 388. ses exploits, 383. 390. 422. 424. est tué en 1690. IV. 429.
- Menard son fils mort en 1719. IV. 422.
- Charles son frere mort en 1693. IV. 422. 433.
- Schotan* (Chrétien) IV. 523.
- Schrump* tué en 1673. IV. 373.
- Scioppius* (Gaspard) mort en 1649. condamné, IV. 236.
- Sclavmir* Roi des Abodrites banni, I. 535.
- Sclavons* s'élisent un Roi, I. 419. vaincus, 435. 436. 516. V. Samon.
- Scordisques*, qui ils étoient, fournis aux Romains, I. 6.
- Scot Erigene* (Jean) mort vers 883. son mérite & ses erreurs, II. 68. sur la prédestination, 67. sur l'Eucharistie, 167. 168. se sert de la Dialectique, 169.
- Scot* (Jean Duns le) mort en 1308. II. 380. 545. 546.
- Scot* (Michel) Scavant, II. 380.
- Scoti* chagriné dans sa Nonciature, IV. 213.
- Scotistes*, leur origine, II. 380.
- Scrogel* amene du secours aux Protestans, III. 384.
- Scuembourg* (Mathias - Jean Comte de) mort en 1727. ses exploits, IV. 459.
- Sculkenius* (Adolphe) condamné, IV. 237.
- Sculter* (Abraham) mort en 1625. IV. 250.
- Seancourt* (combat de) II. 35.
- Sebastien* déclaré Empereur & tué en 413. I. 185.
- Sebastien* forcé de quitter la Cour de Placidia, I. 208.
- Sebastien* Roi de Portugal, III. 302. meurt en 1578. III. 350. imposteur qui se dit être lui, 540.
- Sechereffe* (grande) III. 132. 148.
- Seckingen* rendu à l'Archiduc d'Inspruck, IV. 282.
- Secrétaires du Roi* obtiennent les privilèges de la Noblesse, II. 478. augmentés, III. 200.
- Secundus* martyrisé, I. 295.
- Sedan* cédé au Roi, III. 580. IV. 229. V. Bouillon, Marck.
- Sedatus* Rheteur de Toulouse, I. 330.
- Sedecias* empoisonne Charles le Chauve, II. 25.
- Selaleube* se voue à Dieu, I. 252. 262.
- Sédusiens*, où ils habitoient, I. 37.
- Seez*, V. Camus, Godegrand, Rouvres, Vil.
- Sega* (Philippe) mort en 1596. Evêque de Plaisance, Legat vers la ligue, III. 456. 629. fort de Paris, 470.
- Segeste* dans le parti des Romains, I. 43. 47.
- Segimond* Prêtre d'Auguste, I. 43. 47. mené en triomphe, I. 51.
- Seguerand* négocie pour la Reine - Mere, IV. 70.
- Seguier* (Pierre) & non Antoine mort en 1580. III. 247. 268.
- Antoine son fils mort en 1624. III. 608
- Jean son frere Seigneur d'Autry, mort en 1600. III. 470.
- Pierre son fils mort en 1672. est fait Gardes des Sceaux, IV. 177. Chancelier, 192. visite les papiers de la Reine, 206. du Conseil de Regence, 235. 253. évite d'être massacré, 279. travaille au traité de Paris, 287.
- Seguin* Archev. de Sens mort en 1000. II. 104. 118. en différend avec les Comtes de Sens, 123. blessé dans un soulèvement excité par des Moines, 165. V. Gascogne.
- Seignelay*, V. Colbert.
- Seigneur* admis à l'hommage ne peut plus être dépossédé, II. 226.
- Seigneuries* multipliées, II. 42.
- Seigneurs François* qui jouissoient des droits Regaliens II. 110. leurs droits, 110. 111. 112. 121. 160. 178. 400. leur installation, 112. leurs devoirs envers leurs Vassaux, 139. s'élisent un Roi pendant la minorité de S. Louis, 304. se liguent contre les entreprises du Roi sur leurs droits, 370. 385. fin de leurs guerres particulieres, 214. leurs licences, 124. sont reprimés, 160. 176. 213. les villes ruinent leur puissance, 192. dépouillés de leurs places fortes, IV. 136.
- Seine* débordée, II. 225. jointe à la Loire, III. 566.
- Seisfan* fait une descente en Espagne, IV. 485.
- Seissel* (Claude) Ev. de Marseille mort en 1520. III. 637.
- Seize*, Faction ligueuse, III. 389. 399. 445. 446.
- Sel*, comment les Germains le faisoient, I. 65.
- Selden* (Jean) mort en 1654. IV. 523.
- Séleucie* (concile de) I. 309.
- Seligny* (Guillaume de) Ev. d'Auxerre puis de Paris mort en 1223. à l'amende pour avoir quitté l'Armée sans congé, II. 238.
- Selim I.* Sultan mort en 1520. II. 67. 87.
- Selim II.* mort en 1574. s'empare de Chypre, III. 299.
- Selingue* represente un combat naval, IV. 401.
- Selles* manquée par les Royalistes, III. 458.
- Selves* (Jean de) mort en 1529. ses négociations, III. 94. 116.
- Georges son fils Ev. de Lavour mort en 1557. III. 170.
- Odet son frere envoyé en Espagne, III. 259.
- Semendria* pris par les Turcs, IV. 430.
- Semenon*, V. Ximene.
- Seminare* (bataille de) III. 23. 51.
- Semlin* (bataille de) IV. 430.
- Semur* prise, II. 615. dans le parti du Roi, III. 402.

- Senat*, son autorité sous les Empereurs, I. 35.
Senaut (François) mort en 1672. IV. 522.
Sene-la-grand-Tour donné aux Huguenots, III. 238.
Senecey (Claude, c'est Nicolas de Beauremont Marquis de) mort en 1582. III. 340.
 — Henri son petit-fils, III. 457. 463. 478. IV. 31.
 37.
 — Henri son fils tué en 1641. IV. 178.
Senchal, origine de cette Charge, I. 424. ses fonctions, 528. II. 101. donnée au Comte d'Anjou, *ibid.* abolie, II. 250.
Senef (bataille de) IV. 380.
Sencl condamné aux galères, IV. 164.
Senes, ce que c'étoit dans les Gaules, I. 259.
Senes-Bessins, qui l'on nommoit ainsi, I. 254.
Seniauque ami de Silvanus, I. 133.
Senigaille retourne à son Seigneur, III. 54.
Senlis fondé, I. 38. pris par les paysans, II. 446. fe donne à la ligue, III. 402. manquée par les Huguenots, 430. fondation de l'Eglise S. Vincent, II. 146. (bataille de) III. 408. (conciles de) II. 65. 385. 550. l'Ev. en est assommé en 1418. II. 529.
V. Guerin, Henri, Rose.
Senlis (Pepin de Vermandois Comte de) II. 44. il eut un fils nommé Pepin II.
 — Hebert, II. 74.
 — Bernard son fils, II. 74. 75.
Senneterre, *V. Ferté*, Nectaire.
Senoc mort vers 575. son origine, I. 247. vit dans la retraite, 429.
Senonches, prise de cette ville, IV. 52.
Sens, son rang dans les Gaules, I. 33. 343. défendue par Julien, 117. au pouvoir des François, 364. prise par le Roi, II. 121. différend entre l'Ev. & le Comte, 123. prise par les Anglois, 534. qui la perdent, 559. les Huguenots y sont massacrés, III. 256. dans le parti catholique, 279. 402. 426. reconnoît Henri IV. III. 472. sujette à la Primatie de Lyon, II. 174. (conciles de) 264. 267. 282. *V. Ansegise*, Audris, Charni, Corbeil, Duprat, Gautier, Guillaume, Guy, Leoteric, Marigny, Raimbaut, Savinian, Seguin, Vendôme, Ursicin, Wenilon, Wlfrain
Sens (Renard I. Comte de) II. 84. bâtit des Châteaux sur les terres de l'Evêque, 123.
 — Froimond chagrine l'Evêque de Sens, II. 123. *fa fin*, 123.
 — Renard II. chagrine l'Evêque de Sens, II. 123. se ligue contre le Roi, 134.
Septimanie, *V. Languedoc*, Toulouse.
Sépulchre (Saint) démolí & reconstruit à Jérusalem, II. 123.
Sépulchres (les Religieuses du S.) quittent leur cloître, IV. 275.
Sequanique (Province) I. 33. 343.
Sequanoise au pouvoir. des Bourguignons, I. 251.
- Serapion*, sa Regle, I. 325.
Serbellon (Jean) mort en 1638. ses expéditions, IV. 124. 191. 201.
Serein Evêque de Marseille fait briser les Images, I. 430.
Sirena épouse Stilicon, I. 162. tuée en 408. I. 173.
Sirezmelle pris par les François, III. 18.
Serfs, leur état, I. 14. exclus des ordres, 501. 525. contraints d'acheter la liberté, II. 387.
Serge I. Pape mort en 701. I. 451.
 — II. mort en 847. son élection, II. 8.
 — III. mort en 910. II. 45.
 — IV. (Pierre Buccaporti) mort en 1012. II. 9. 119.
Sergens, avantage de ne s'en point servir, I. 143. nombre de ceux du Châtelet, II. 397.
Serges fabriquées en France, III. 557.
Sernuan (Pierre-Jean de) II. 547.
Sernuan Vicomte Huguenot, III. 279.
Serin (Nicolas Comte de) tué en 1566. III. 273.
Serment exigé des Catholiques en Angleterre, III. 592.
Seronat est fait mourir en 470. I. 242.
Serre place de sûreté aux Huguenots, III. 338.
Serra (le Marquis de) ses exploits, IV. 261.
Servais Ev. de Tongres mort en 403. I. 310. 319. 347. *V. Loup.*
SERVICE Divin, maniere de le faire anciennement, I. 283.
Servien (Abel) mort en 1659. ses négociations, IV. 155. 165. 264. 282. disgracié, 298. 300.
Servin (Louis) mort en 1626. III. 522. IV. 39. 40.
Servitude abolie en France, II. 279.
Sesiles combat naval près ce fort, IV. 341.
Sestiacus mené en triomphe, I. 51.
Sessac (Godefroi Malouin de) excommunié, III. 539.
Sesse (Gonçales Fernandez de Cordoue Duc de) mort en 1578. III. 398.
Sesse (Antoine Fernandez de Cordoue - Cardone & Requesens Duc de) mort en 1606. III. 511.
Sesseval tué en 1595. III. 483.
Setric Chef Normand, II. 74.
Sever (Saint) Cap. de Gascogne bâti, II. 103. pris 568.
Severe (Sainte) prises de cette ville, II. 465. 468.
Severac (Amaury de) étranglé en 1427. II. 552.
Severe (Lucius Septimius) Empereur, I. 85. bâtimens qu'il fait faire en Gaules, 86. meurt en 211. 86. persécute les Chrétiens, 291.
Severe créé César, I. 113. tué en 307. I. 116.
Severe (Libius) Empereur, I. 236. meurt en 465. I. 240. *V. Alexandre.*
Severe Grand Maître de la Cavallerie, I. 137.
Severe Sulpice, ses ouvrages, I. 319.
Severe Ev. de Treves, I. 211. 357.

- Severian*, ses exploits, I. 145. 148.
Severian Ev. & Pere d'Agricola, I. 208.
Severin Pape mort en 639. I. 439.
Severin Ev. de Cologne, I. 319. 347.
Severin Ev. de Treves martyrisé, I. 296.
Severin mort en 507. invoqué par Clovis, I. 373.
Seville pris par les Normands, I. 538.
Soulfe Archevêque de Reims, ses intrigues, II. 55. 56. 115.
Seure, V. Bellegarde.
Sexte, heure de cet Office, I. 284.
Symour (Thomas) décapité en 1549. III. 169.
 — Edouard son frere Duc de Sommerfet décapité en 1552. III. 161.
 — Jeanne sa sœur épouse de Henri VIII. morte en 1537. III. 169.
Sfondrate (Hercules) Duc de Montemarçian mort en 1637. vient au secours de la Ligue, III. 439. 443.
 — Celestin son petit-fils Card. mort en 1696. condamnation de son livre, IV. 511.
Sforce (Jacomuzio Attendulo, dit) noyé en 1424. ses exploits, II. 555. 553.
 — Jean son arriere-petit fils mort en 1510. usurpe Pefaro, III. 44.
 — Alexandre arriere-petit fils du fils légitime de Jacomuzio Cardinal mort en 1581. III. 203.
 — Charles son frere quitte le parti de la France, III. 203.
 — Alcagne Comte de Santa-Fior son frere mort en 1577. III. 203.
 — Alexandre son petit-neveu mort en 1631. III. 583.
Siagrius disgracié de Valentinien, I. 47.
Siagrius (Atrianus) I. 221.
Siagrius son fils, I. 235.
Siagrius son petit-fils Roi de France, I. 240. tué en 485. I. 364.
Simm (Ambassade de) à Louis XIV. IV. 415.
Sicambres, quels peuples c'étoient, I. 345. où ils habitoient, 37. maniere de porter leurs cheveux, 202. leurs guerres, 36. 37. 42. se tuent de desespoir & ne paroissent plus, 42. V. Baitotritus, Melon.
Sichelgathe de Salerne Duchesse de la Pouille, II. 137.
Sichilde femme de Clotaire second, I. 418. 421.
Sicile conquise par les Normands, II. 50. érigée en Royaume, 193. divisée en deux, 354. vient aux Rois d'Aragon, 319. 339. conquise par le Duc d'Anjou, 320. sa redevance au Pape, 320. troubles de ce Royaume, IV. 271. 280. traité de la Monarchie de Sicile condamné, 236. V. Alfonse, Anjou, Ferdinand, Naples, Roger, Tancrede,
Sicle (Constance de) son mariage, II. 200. 220.
 — Emme fiancée à Philippe I. II. 152.
Sickingen (François de) manque Mezieres, III. 94.
Sidon enlevé aux Chrétiens, II. 351.
Sidon Roi des Sueses, I. 63.
Sidonius, V. Apollinaris
Sienne protégée par la France, III. 193. 198. prise par les Espagnols, 200. remise aux Florentins, 229. (concile de) II. 552.
Sifroi Roi de Dannemarck, I. 403.
Sigeac (combat de) I. 474.
Sigebert I. Roi d'Austrasie, fils de Clotaire I. ses exploits, I. 392. 393. 395. s'accorde avec Gontrand, 396. son mariage, 394. tué en 575. I. 396 ses enfans, I. 397.
Sigebert fils de Thieri Roi de Bourgogne, sa naissance, I. 413. devient Roi d'Austrasie, 416. tué en 613. I. 417.
Sigebert II. Roi d'Austrasie, fils de Dagobert I. sa naissance, I. 434. 437. devient Roi d'Austrasie, 436. 440. meurt en 650. I. 441. ses fondations, 462.
Sigebert Roi de Cologne, I. 365. assassiné vers 504. I. 367.
Sigebert Roi de Bourgogne, I. 416. sa fin ignorée, 417.
Sigebert Moine de Gemblours mort après 1112. II. 166.
Sigeburg pris par les François, I. 501.
Sigebrend Evêque, sa faveur, & est fait mourir en 665. I. 445
Sigefroi de Dannemarck tué en 812. I. 516.
Sigefroi Normand se pend en 929. II. 34. 37. 43. 58.
Sigenulfe, V. Capoue.
Sigeric Roi des Goths massacré en 415. I. 188. 189. 347.
Sigisfils fils de Sigismond étranglé en 522. I. 377.
Sighet pris par les Imperiaux, IV. 426.
Sigismer son mariage, I. 251.
Sigismond de Luxembourg, son mariage, II 367. défait en Hongrie, II. 492. 503. élu Empereur, 506. 516. fait finir le schisme, 524 525. 544. meurt en 1437. II. 566.
Sigismond Roi de Bourgogne abjure l'Arianisme, I. 377. sa fin malheureuse en 524. I. 378.
Sigismond I. Roi de Pologne mort en 1548. III 157.
Sigismond-Auguste II. son fils meurt en 1572. III. 314.
Sigismond III. mort en 1632. déposé du Royaume de Suede, III. 569.
Sigiswulte, ses exploits, I. 195. 196. 197. 199.
Signac tué en 1593. III. 464.
Sigovese conduit des Colonies Gauloises, I. 5.
Silen (Gaspard) trahit Sforce, III. 46.
Silinges établis en Espagne, I. 346. y font exterminés, I. 191. 347.

- Silius* (Cajus) ses exploits, I. 51. 57.
Sillery (Noel Brulard, Commandeur de) IV. 42.
 109. 114.
 — Nicolas son frere mort en 1624. ses négociations, III. 503. 513. 518. 541. favorable aux Jésuites, 560. est fait Garde des Sceaux, 568. 574. dirige les affaires, IV. 1. 4. 14. 19. 32. disgracié, 47. 51. rentre en grace, 102. 103. disgracié, 208. protege Richer, 241.
 — Pierre son fils, V. Puisieux.
 — Louis-Roger son fils mort en 1691. IV. 300. V. Brulard.
Silly, V. Rochefort, Rochepot.
Silvere Pape mort en 540. I. 376.
Silvestre I. Pape mort en 335. I. 306. s'il a baptisé Constantin, I. 334. 348. 349.
 — II. (Gerbert) déposé de l'Archevêché de Reims, II. 103. 104. 117. devient Archevêque de Ravenne, puis Pape, 104. 116. ses actions, II. 121. 122. mort en 1003.
 — III. (Jean) Antipape, II. 134. V. Sylvestre,
Silvi-Gardi (Gaspard) Ev. de Modene dissout le mariage d'Henri IV. III. 514.
Silvin Ev. de Toulouse, I. 527.
Simay (le Seigneur de) en différend avec celui d'Emery, II. 93.
Simieres favori du Duc d'Alençon, III. 338.
Simon Ev. de Noyon mort en 1148. II. 174. 287.
Simon (Jean) Avocat Général mort en 1470. II. 622
Simon (Eudes de Vermandois, Seigneur de Saint) II. 143.
Simon (Claude de Saint) mort en 1693. favori du Roi IV. 136. 141. revient en Cour, 233.
Simoniasques excommuniés, II. 281.
Simone commune dans l'Eglise, II. 169. 172. III. 610.
Simplice Ev. de Vienne, I. 373.
Simplicius Pape mort en 483. I. 335. 340.
Simson (Alexandre) IV. 250.
Sinan, ses exploits, III. 188. 535.
Singidun ruiné par les Huns, I. 218.
Siniccius, I. Ev. de Soissons, I. 261.
Siniste, nom des Prêtres Bourguignons, I. 141.
Simon ne peut soumettre le Comte Boniface, I. 199.
Sintzheim (combat de) IV. 380.
Sinzindorf (Philippe Louis, Comte de) mort en 1742. IV. 490.
Sion, V. Lendemon. Schiner.
Siponte enlevée aux François, III. 23.
Siret (Jean) III. 39.
Sirice Pape mort en 398. I. 335. 349.
Sirley (Antoine) trompe le Roi de Perse, III. 535.
Sirmisch Siège Impérial, I. 166. ruinée, I. 218. (Conciles de) I. 300. 308.
Sirmond (Jacques) mort en 1651. IV. 234. 250.
Sifenand Roi Visigoth mort en 636. I. 435.
Sisinnius Pape mort en 708. I. 458.
Sisteron manquée par Lefdiguieres, III. 489. pillée par les Alliés, IV. 433. V. Bureau, Geraud.
Sitteu, où il est situé, I. 462.
Sitons leur gouvernement, I. 21.
Sittard saccagé, IV. 390.
Sixte I. Pape meurt l'an 142. I. 333.
 — II. meurt l'an 261. I. 334.
 — III. mort en 440. I. 335. 349.
 — IV. (François de la Rovere) mort en 1484. II. 603.
 — V. (Felix Peretti) ses Monitoires contre le Roi, III. 378. 405. favorise la Ligue, 420. 422. 628. panche pour Henri IV. III. 430. est empoisonné en 1590. III. 436.
Slego (combat de) IV. 424.
Smith (Richard) persécuté par les Jésuites, IV. 248.
Smith (Henri) IV. 523.
Soave ou *Sarpi* (fra Paolo) mort en 1623. III. 586. 588.
Sobieski (Jean) Roi de Pologne secoure Vienne, IV. 408. meurt en 1696. IV. 447.
Sobole (Roger de Comminges de) mort en 1615. III. 553.
 — François son frere mort en 1624. III. 553.
Sobrarve, situation de ce Royaume, I. 538.
Socœa pris par les Espagnols, IV. 195.
Sœmias mere d'Elagabale, I. 88.
Sœteren (Philippe - Emanuel de) pris prisonnier par les Autrichiens, IV. 187. relâché, IV. 263.
Sœurs, dispense pour les épouser, III. 47.
Soissons fondée, I. 38. son Arsenal, 126. au pouvoir des François, 364. Siège Royal, I. 376. II. 95. reçoit le Bourguignon, 522. saccagée, 522. enlevée aux Anglois, 558. rendue par les Huguenots, III. 280. donnée à la Ligue, 376. au Duc de Mayenne, 488. assiégée, IV. 55. 57. (conciles de) I. 522. II. 64. 65. 117. 168. 230. 256. 263. 282. III. 35. V. Arnoul, Bazoches, Draufius, Gras, Mathieu, Prince, Rouauld, Sinicius, Urson.
Soissons (Guy Comte de) II. 102.
Soissons (Charles de Bourbon-Condé, Comte de) mort en 1612. prend le parti d'Henri IV. III. 385. le quitte, 395. pris prisonnier, 408. veut épouser Madame Catherine, 438. 457. ses emportemens, 558. se retire de la Cour, 605. sa conduite pendant la minorité de Louis XIII. IV. 3. 7. 8. 9. 11. meurt en 1612. IV. 17. V. Montafé.
 — Louis son fils, ses charges & honneurs, IV. 17. 30. 32. 81. 84. ses exploits, 100. 196. conspire contre Richelieu, 133. 135. 197. se retire à Sedan, 197. 198. 199. se révolte, 213. 224. tué en 1641. IV. 225.
 — Marie sa sœur morte en 1692. épouse le Prince

- Thomas de Savoye . IV. 231. V. Savoye, Eugene & Thomas.
- Sol pour livre* sur l'entrée des Marchandises supprimé , III. 541.
- Solari* tué en 1704. IV. 468.
- Solbai* (combat de) IV. 356.
- Soldats*, leur service, I. 530.
- Soldatiers*, ce que c'étoit, I. 23.
- Soliman I.* mort vers 1358. ses exploits, II. 155. 156.
- Soliman II.* ses exploits, III. 102. 120. 130. 133. 161. 186. envoyé du secours en France, 148. 178. 180. 192. 205. 210. 273. meurt en 1566. III. 273.
- Soliman III.* mort en 1691. IV. 426.
- Solms* (Henri Mastricht, Comte de) mort en 1693. IV. 382.
- Solongnac*, fondation du Monastere de cette ville, I. 462.
- Sommesques*, leur établissement, III. 633.
- Sommerive*, V. Mayenne, Tende.
- Sommerfet* (Jean d'Angleterre-Beaufort, Comte de) mort en 1410. III. 5.
- Edmond son fils tué en 1455. ses exploits, II. 569. 574. 575.
- Marguerite sa nièce morte en 1509. son mariage, III. 5. V. Seymour.
- Sommesques* manqué par les Huguenots, IV. 121.
- Sondrio* pris par les François, IX. 115.
- Sonchelle* épouse Charles-Martel, I. 471. enfermée à Chelles, 476.
- Sonnus* (Bernard) IV. 250.
- Sonnas* étranglé en 1602. III. 552.
- Sonnegijle* puni pour une conspiration, I. 410.
- Souquence* Conseiller de Rouen pendu en 1562. III. 259.
- Sor* (saint) Hermite, I. 462.
- Sorabes* tecouent le joug des François, I. 435. soumis, 532.
- Sorbin de sainte Foi* (Arnaud) Ev. de Nevers mort en 1606. III. 637.
- Sorbonne* (Robert de) mort vers 1274. II. 315. fonde le College de
- Sorbonne* ses procédés contre Henri IV. III. 400. 424. 428. 628. condamne Luther, 613. plusieurs Livres, IV. 236. 240. 247. 248. accepte la Constitution, 520.
- Sorbonnique* la grande) son origine, II. 545.
- Sorciers*, I. 511. 525. III. 36.
- Soré* (Agnès) maîtresse de Charles VII. ses enfans, II. 571. empoisonnée en 1449. II. 574.
- Soria* (D. Diego) fait révolter Melina, IV. 383.
- Sortileges*, leurs effets sur l'affection, III. 256. 258.
- Sospire* (saint) pris par les François, IV. 471.
- Sotello* (D. Antoine) prend Cengio, IV. 208.
- Soter* Pape meurt l'an 179. I. 333.
- Souabes*, peuple uni aux Allemands, I. 449. V. Suabe.
- Soubise* pris par les Rochellois, III. 295. (combat de) II. 468.
- Soubise* (Benjamin de Rohan de) mort en 1640. ses exploits, IV. 94. 95. 98. 116. 120. 121. 123. son accommodement avec le Roi, 127. 152. V. Rohan (Armand Gaston).
- Souches* (Louis Ratur. Comte de) mort en 1682. ses exploits, IV. 380. disgracié, 385.
- Soudiacres*, leurs fonctions, I. 271.
- Soucheat* (Denis) condamné, II. 549.
- Souciene* (sainte) envoyée dans les Açores, III. 361. dégradé de noblesse, 362.
- Souliers* (Palamede I. de Forbin de) mort en 1508. II. 618.
- Louis son fils Ambassadeur de France au Concile de Latran, III. 616.
- Palamede II. mort en 1618. fait soulever Toulon, III. 464. V. Forbin.
- Sourdis* (François d'Escoubleau de) III. 513.
- François son fils Archev. de Bordeaux mort en 1628. IV. 15. 32. 43. 44. en différend avec le Parlement, III. 539. ses cabales dans les Etats, IV. 36. suspendu par un decret, 44. est fait Cardinal, III. 513. son avis au sujet de la Valteline, IV. 124. Lettres qu'on lui suppose contre Richer, 241.
- François son petit-neveu mort en 1707. ses exploits, IV. 387. 424. V. Babou, Escoubleau, Montluc.
- Sourduin* (Jean de) assiste le Connétable à la mort, II. 610.
- Sousmiers* pris par les Huguenots, III. 311. 312. 355.
- Souveraineté* des Rois, combattue par les Jesuites, & défendue par le Parlement, IV. 3. 34. 45.
- Souverain* sans enfans exposé aux conspirations, II. 144.
- Souverains* obligés de garder la foi à leurs sujets, IV. 289.
- Souvré* (Gilles de) mort en 1626. favori d'Henri trois, III. 334. 442. Gouverneur de Louis XIII. IV. 29. 32. est fait Maréchal de France, 21. commande une armée contre les mécontents, IV. 50.
- Soye* (le Baron de) rend Besançon au Roi, IV. 379.
- Soyes* deviennent communes en France, III. 557.
- Spala* (Bernard) mort en 1661.Nonce en France, IV. 115. est fait Cardinal, 126.
- Spadise* épouse Félix, I. 197. assassinée en 430. I. 207.
- Sphanheim* (Frédéric) mort en 1649. IV. 251.
- Spar* envoyé Suedois, IV. 388.
- Spar*, ses exploits, IV. 465. 470.
- Spelman* (Henri) mort en 1641. IV. 523.
- Spenser* (Hugues) pere & fils favoris d'Edouard II. II. 366. se font ennemis des Anglois. 402. leur supplice en 1326. II. 404.
- Spenser* (Henri) Ev. de Norwick son petit-fils, II. 489.

- Spezzia* rendu à Sforce, III. 22.
Spifame (Jacques Paul) Ev. de Nevers décapité en 1566. se marie, III. 638.
Spindler secoure Ardembourg, IV. 365.
Spinola (Ambroïse) ses conquêtes, III. 569. 589. Député en Hollande, 593. honneurs qu'il reçoit en France, IV. 142. s'oppose aux François dans le Milanez., 156. meurt en 1630. IV. 158.
Spire ruinée, I. 136. 221. prise, IV. 188. 257. 421. 492. (bataille de) IV. 467. V. Exupere.
Spolere (Trafimond Duc de) protégé par le Pape, I. 475.
 — Hildebrand, I. 500. 506.
 — Vinigife, I. 506. 509. 512.
 — Lambert maltraite le Pape, II. 26. V. Guy, Lambert.
Spon (Jacob) mort en 1685. IV. 523.
Sponde (Henri) Ev. de Pamiers mort en 1643. IV. 250.
Sporte femme de Guillaume I. Duc de Normandie, II. 74.
Sragh (Edouard) ses exploits, IV. 372. 375. noyé en 1673. IV. 375.
Spurinna rétablit le Roi des Bructeres, I. 79.
Squirs Monastere, V. Reoule.
Stace Rheteur à Marseille, I. 329.
Staffarde (bataille de) IV. 429.
Staffort (combat de) IV. 305.
Stairs Ambassadeur en France, IV. 496.
Staise (Guillaume) Prevôt de Paris massacré en 1358. II. 445.
Stampsis (Jean) Général des Augustins, III. 87.
Stanhope mort en 1721. ses exploits, IV. 479. 483. 485.
Staphorst (combat de) IV. 371.
Stavemberg (Conrad - Balthazard, Comte de) ses exploits, IV. 382.
Stavemberg (Maximilien de) ses exploits, IV. 460. 467. 468. 483. 485. 493.
Stavelo, fondation de ce Monastere, I. 462.
Steenwick se rend à l'Evêque de Munster, IV. 363.
Steinkerque (bataille de) IV. 432.
Steken, V. Vaès.
Stenai surpris par les Royalistes, III. 444. cédé au Duc de Lorraine, 475. remis au Roi, IV. 170. réuni à la Couronne, 223. pris sur le P. de Condé, 316.
Stercoranistes, II. 67.
Stertinius dégage les Bataves, I. 50.
Stettin cédé à la Suede, IV. 282.
Stevenweert pris par les Imperiaux, IV. 462.
Sulicom, ses Charges, I. 162. ses intrigues, 162. 163. 164. 165. 166. 170. tué en 408. I. 173. 346.
Stillingfleet (Edouard) Ev. de Worcester mort en 1699. IV. 523.
Strum (le Comte de) ses défaites, IV. 433. 465. 467.
Stock (Simon) Général des Carmes meurt en 1250. II. 377.
Stoloffen (lignes de) forcées, IV. 476.
Strabon, V. Valafride.
Straelman (Henri-Jean de) Plénipotentiaire à R^u-wick, IV. 444.
Straffort (Thomas Comte de) Plénipotentiaire à Utrecht, IV. 489.
Strasbourg ruiné, I. 136. 221. son Arcenal, 126. s'allie avec les Suisses, II. 608. reste à un Evêque Catholique, III. 554. pris par les François, IV. 405. V. Brandebourg, Furstemberg.
Strascimir Roi de Bulgarie, II. 460.
Stratagèmes de guerre, I. 395. 411.
Straten (Van) puni pour avoir assassiné le Comte de Flandres, II. 183.
Strigonie pris par les Turcs, III. 130. 161. par les Imperiaux, 535.
Stromboli (comarde) IV. 389.
Sirozzi (Leon) Prieur de Capoue, ses exploits, III. 188. tué en 1554. III. 199.
 — Laurent son frere Card. Ev. de Beziers mort en 1571. III. 636. forme une Ligue en faveur de la Religion, III. 268.. 339.
 — Pierre son frere, ses exploits, III. 118. 187. 198. 200. 206. tué en 1558. III. 212.
 — Philippe son fils Colonel de l'Infanterie, III. 288. ses exploits, 289. 312. 361. tué en 1582. III. 362.
Stuart Darnley (Henri) assassiné en 1567. son mariage, III. 243.
 — Marguerite épouse Louis XI. & meurt en 1445. II. 622. 623. baïse Alain Chartier, III. 39.
 — Marie Reine d'Ecosse, III. 159. épouse François II. III. 213. 243. retourne en Ecosse, 241. son accord avec Elisabeth, 231. décapitée en 1527. III. 244. 283.
 — Robert, assassinés dont il est accusé, III. 230. 231. 277. V. Aubigny, Charles, Jacques.
Suabe (Hildebrand Duc de) I. 519.
 — Herman, II. 76.
 — Rodolphe, II. 366. V. Souaubes.
Suabe fin des Princes de cette Maison, II. 322. V. Frédéric, Henri, Mainfroi.
Suabe (Constance de) morte en 1302. épouse le Roi d'Aragon, II. 319. sauve la vie à Charles le Boiteux, 341.
Suarez (François) mort en 1617. condamné, IV. 237.
Substitutions restraintes, III. 273.
Suede embrasse le Lutheranisme, III. 149. 549. traite avec la France, IV. 177. 187. 188. quitte cette alliance, IV. 269. se reconcilie, 281. V. Charles, Gustave, Hesse, Lagman, Ostrogothie, Sigifmond, Suions.
Sueur (Jean le) IV. 523.
Sueves, où ils étoient situés, I. 10. 37. leur chevelure, 15. domptés, 28. 30. 31. transférés, 42. envahissent les Gaules, 167. 346. s'établissent en

- Espagne, I. 184. 346. y sont exterminés, 199. 232. 347. leur ancien pays soumis aux François, 383. *V. Arbiulfé, Burchard, Hermigaire, Rechiarus, Vangion, Vannion.*
- Suffolk* (Guillaume de la Pole, Duc de) décapité en 1451. II. 570.
- Suffolk* (Charles Brandon, Duc de) épouse Marie d'Angleterre, III. 72. 76. 77. commande les Anglois en France, 102.
- Suffren*, ses négociations pour la Reine Mere, IV. 70. 71.
- Suger* Abbé de saint Denis, II. 196. meurt en 1152. II. 199.
- Suidbert* I. Evêque de Verden mort en 807. I. 456. 527.
- Sudgard* V. Hisberg.
- Suntilla* Roi Visigoth chasse les Romains d'Espagne, I. 385. détrôné en 631. I. 415.
- Sions*, leur gouvernement, I. 21.
- Suisse*, leur origine, I. 515. fécondent le joug de la Maison d'Autriche, II. 366 font la guerre au Duc de Bourgogne, 608. 611. leur alliance avec la France, 615. la quittent, III. 62. 69. 70. 79. 81. la renouvellent. 84. 86. 98. 100. 183. envahissent les terres de Savoie, 141. restent fideles à Henri IV. III. 415. qui les epargne, 426. renouvellent l'amance avec lui, 541. 549. avec son fils, IV. 338. & petit-fils, 496.
- Sully* (Henri de) Archev. de Bourges, mort en 1195. Cardinal, II. 286. il étoit de la Maison des Comtes de Champagne.
- Odon son frere Ev. de Paris mort en 1208. II. 287. 288.
- Simon son neveu Archev. de Bourges mort en 1233. II. 374.
- Georges descendant d'un de ses freres mort en 1498. Gouverneur de Tarente, III. 21. *V. Maurice.*
- Sully* (Maximilien de) Bethune, Duc de) ses Charges & honneurs, III. 473. 528. 559. 580. ses negociations, 520. 537. 555. tous qu'il donne à la guerre, 497. 528. rétorne les Finances, 518. fait planter des arbres sur les chemins, 528. accuse de la conspiration de Biron, 541. prive de ses emplois, IV. 4. 7. 10. protégé par les Protestans, 10. 32. 44. 46. mort en 1641.
- Marguerite sa fille épouse du Duc de Rohan morte en 1660. IV. 10. reste à la Rochelle pendant le siège, 143. misé en prison, 148. *V. Kosny.*
- Sulpice le Severe* Ev. de Bourges mort en 591. I. 428.
- Sulpice le Débonnaire*, Ev. de Bourges mort en 644. I. 463. *V. Chetardie, Severe.*
- Sunga* (Balthazar de) ses intrigues en France, III. 563.
- Sumnon*, I. 94. 158. 159. 164. 354.
- Suntgam* cédé au Roi, IV. 282.
- Suomarus* se foumet à Julien, I. 141.
- Superieures* nommées par le Roi, IV. 506.
- Superius* martyrisé, I. 296.
- Superstitions* multipliées, I. 525.
- Surene* (conférence de) III. 459.
- Suriene* (François de) ses exploits, II. 559. 572.
- Surnoms*, leur origine, II. 251.
- Swammerdam* faccagé, IV. 370.
- Sweers* (Itaac) ses exploits, IV. 357. 373. tué en 1673. IV. 375.
- Suze* remise au Roi, IV. 310. prises de cette ville, 151. 429. 469. 477. (Traité de) 151.
- Suze* (le pas de) forcé, III. 150. IV. 151.
- Suze* (François de la Baune, Comte de) tué en 1587. III. 260. 352.
- Suze* (Louis de Champagne, Comte de la) mort en 1636. IV. 56. 57.
- Syva*, ses expéditions en Catalogne, IV. 258.
- Sylvanus* quitte Magnentius, I. 131. Grand-Maitre de l'Infanterie, 131. marche contre les Barbares, 133. soupçonné d'infidélité, 137. le fait déclarer Empereur, & est tué en 355. I. 134.
- Sylvestre* (saint) ses exploits, IV. 309. 376. 437.
- Sylvius* (Gabriel) envoie au Roy, IV. 366.
- Symbole* des Apôtres, son antiquité, I. 263.
- Symmaque* Pape mort en 514. I. 364.
- Symphorian* martyrisé, I. 295.
- Synaxes*, ce que c'étoit, I. 283.
- Syncretique*, la premiere qui embrasse la vie Monachale, I. 325.
- Syrus* repousse les François, I. 159.

T

- T* *Abago* cédée aux Anglois, IV. 373. 393. 394.
- Tacite* (Claude) Empereur meurt en 278. I. 103.
- Taf* mene du secours au Duc de Savoie, IV. 431.
- Taisales*, leur coutume abominable, I. 152. lieu de leur établissement, 247.
- Tullebourg* (bataille de) II. 309.
- Tailles*, celles des Romains dans les Gaules, I. 129. 143. rauton de leur établissement en France, II. 570. caulent des révoltes, III. 473.
- Taillon* à la disposition du Connétable, IV. 41. remis au Roi, 210.
- Taix* (Jean de) ses exploits, III. 163. perd la Charge de Grand Maitre de l'Artillerie, 176.
- Taan*, reddition de ce Château, III. 480.
- Talbot* (Jean de) ses exploits, II. 568. 577. tué en 1453. II. 577. il fut fait Marechal de France par le Roi d'Angleterre, *V. Tyrconnel.*
- Talhouet* reconnoit Henri IV. III. 473.
- Tallard* (Camille d'Hoflun de) mort en 1728. dresse un Traité pour le partage de la succession d'Espagne, IV. 452. ses exploits, IV. 461. 463.

467. 469. pris à Hochsted, IV. 469.
Talmascb chassé de Camaret, IV. 438.
Talmon pris par les Huguenots, III. 318.
Talmon, *V. Trimouille*.
Talon (Omer) mort en 1652. ses Harangues, IV. 275. 302. 501.
Tancarville rendu par les Anglois, II. 574.
Tancarville (Jean II. de Melun, Comte de) mort en 1382. ses défaites, II. 425. 440. Exécuteur du testament du Roi Jean, 453.
 — Jean III. son fils mort en 1385. pris à Poitiers, II. 440.
Tanchelin, ses hérésies, II. 263.
Tancrede Roi de Sicile mort en 1192. II. 220. son Traité avec Richard d'Angleterre, 220. *V. Antioche*, Hauteville.
Tanquerel (Jean) ses Theses hardies, III. 251
Tapisseries fabriquées en France, III. 557.
Taranis Dieu Gaulois, I. 258.
Tarantaise Capitale des Alpes Pennines, I. 33. 343.
Tarascon, origine de ce nom, II. 379. soulevé contre le Duc d'Epemon, III. 464
Tarbe de Bigorre ruinée, II. 6. surprise par les Huguenots, III. 289.
Tard-avisés d'ulipes, III. 473.
Tard venus troupe de pillards, II. 451.
Tardif (Jean) pendu en 1691. III. 445.
Tarec donne son nom à Caïpe, I. 466.
Tarame se rend aux Espagnols, III. 48. *V. Anjou*.
Tarente (Jacques des Baux, Prince de) II. 582.
Tarente, *V. Trimouille*.
Tarif (Édit du) troubles qu'il cause, IV. 274.
Tarneux (Elisabeth) aimée de Louis XIV. IV. 527.
Tarragone ruinée, I. 99. prise par les Espagnols, IV. 217. (Conciles de) II. 374. IV. 251.
Tarje conquise par les Croisés, II. 157.
Tartares se font connoître, II. 308. qui ils étoient, 528.
Tarias sauvé des Anglois, II. 568. *V. Albret*.
Tassillon, *V. Baviere*.
Tassin, *V. Tescane*.
Tassis (Jean-Baptiste) ses négociations, III. 458. 503. 558. 563.
Tavannes (Gaspard de Saux de) mort en 1573. ses exploits, III. 163. 197. 260. 290. contelle la saint Barthelemi, 304. 306.
 — Jean son fils mort vers 1629. dans le parti de la Ligue, III. 420. 425. pris prisonnier, 440.
 — Guillaume son frere mort vers 1633. dans le parti d'Henri IV. III. 420.
 — Jean son fils défait par son neveu, IV. 293.
 — Jacques son neveu mort en 1683. dans le parti des Princes, IV. 293. 295. 309.
Tann, ses exploits, IV. 477. 482.
Taunus forteresse des Romains sur cette montagne, I. 41. 46.
Taurin Ev. d'Evreux, I. 261.
Taurus sa conduite au Concile de Rimini, I. 309.
Teia Roi des Ostrogots, tué en 553. I. 385.
Teillo ou *Tellez* bâtard de Castille. II. 462. *V. Portocarrero*.
Tekeli (Emeric Comte de) mort en 1705. IV. 407. 419.
Telamone pris par les François. IV. 266.
Telephore Pape meurt l'an 154. I. 333.
Teligni (Charles de) envoyé en Cour, III. 284. ses exploits, 289. leurré par la Cour, 301. 306. massacré en 1572. III. 307.
Tellier (Michel le) mort en 1685. travaille à la paix de Paris, IV. 287. éloigné de la Cour, 298. 300. Ministre de Louis XIV. IV. 330. 331. favorable aux Jansenistes, 304. *V. Barbecieux*, Louvois.
Tellier (Michel) mort en 1719. affaires qu'il suscite au Cardinal de Noailles, IV. 321.
*Témoin*s, condition requise de eux, I. 524. comment s'y pour voir, 282. II. 29.
Témou, II. 317. 318. IV. 19.
Temp (St. Germain) mort en 1699. IV. 283.
Templo (Etienne) Ev. de Paris mort en 1279. II. 334. 375.
Tempers imputés, II. 282. 283. accusations contre eux, 365. leurs supplices, 365. abolis, 367.
Tendères, où ils étoient situés, I. 37. chassés des Gaulois, 11. font la guerre aux Romains, I. 37.
Tendes (René bâtard de Savoye, Comte de) ses exploits, III. 100. meurt en 1525. III. 112.
 — Claude son fils mort en 1566. dans le parti des Huguenots, III. 260. 286.
 — Honorat son fils mort en 1572. dans le parti des Catholiques, III. 260. *V. Villars*.
Tenremonde surpris par le Duc d'Alençon, III. 364. rendu, 366.
Ter (bataille du) IV. 383. (passage du) 436.
Terhoof laissée prendre le Fort de Skinck, IV. 362.
Termes (Paul de la Barthe de) mort en 1562. ses exploits, III. 163. 193. 194. 198. 212. est fait Maréchal de France, 212. *V. Bellegarde*, Thermes.
Terouene prise, I. 214. II. 89. III. 6. 8. brûlée, II. 32. 70. rasée, III. 193. *V. Hunfroi*, Omer.
Terrail, *V. Bayard*.
Terre sans Seigneur (il n'est point de) origine de cette maxime, III. 140.
Terre sainte, les Pelerinages des Chrétiens y sont fréquens, II. 106. 123. ils en sont chassés, 351. *V. Jerusalem*.
Terric Popelicain brûlé, II. 266.
Terride (Jean-Louis de) mort en 1578. III. 268. 289.

- Tetire* (du) décapité, II. 472.
Tertry (bataille de) I. 455.
Tertullien dans le parti de Montanus, I. 304. le quitte, 304.
Thestin (bataille près du) IV. 194.
Tessé (René de Froulai, Comte de) mort en 1725. IV. 442.
Tétrade bâtarde de Charlemagne, I. 518.
Tetricus (Pisefuvius) Empereur se dépose, I. 101. 102.
Teudelaine fait faire la Couronne de Lombardie, I. 500. V. *Teudelaine*.
Teut, Dieu des Germains, I. 19.
Teutates, Dieu Gaulois, I. 258.
Teutisques, V. *Tudesques*.
Teutons défaits par les Romains, I. 7.
Théatins établis, III. 633.
Théodisio impose la pénitence au Comte de Toulouse, II. 237.
Themines (Pons de Lauferes de) ses exploits, III. 453. 455. arrête le Prince de Condé, IV. 48. est fait Maréchal de France, 49. Gouverneur de Bretagne, 136. ses exploits, 85. 99. 121. 125. meurt en 1627. IV. 164.
 — Antome (son fils tué en 1621, IV. 76.
Themirlanc mort en 1415. ses commencemens, II. 498. défait Bajazet, II. 506.
Theodad Abbé de Stavelo, I. 462.
Theodar Roi des Ostrogots tué en 535. I. 382.
Theodebalde Roi d'Austrasie, I. 384. 385. pertes qu'il fait en Italie, 385. meurt en 555. I. 386.
Theodebalde Roi des Ostrogots tué en 542. I. 383.
Theodebalde assassiné en 534. I. 380.
Theodebert I. Roi d'Austrasie, I. 381. 382. ses exploits, 377. 381. 383. épouse Deuterie, 381. 382. meurt en 548. I. 384.
Theodebert II. Roi d'Austrasie, I. 412. vaincu & tué par son frere en 611. I. 413. 414. 415. ses femmes & enfans, I. 414. 415.
Theodebert fils de Chilperic pris prisonnier & renvoyé, I. 393. tué en 575. I. 396.
Theodeberte trahit les Romains & les Ostrogots, I. 382.
Theodechilde épouse Theodebert, I. 415.
Theodechilde fille de Thierry I. morte en 563. I. 381.
Theodegilde épouse de Cherebert, renfermée dans un Couvent, I. 394.
Theodemer Roi François, I. 148. 354. V. *Theudememer*.
Theodemir Roi Ostrogot, ses expéditions, I. 221. meurt en 474. I. 248.
Theoderade femme du Roi Eudes, II. 47.
Theoderic I. Roi des Visigoths d'Espagne, I. 195. 197. 347. ses exploits, 212. 213. affront fait à sa fille, 220. marche contre Attila, 222. 359. est tué en 451. I. 224. 359. ses funeraillles, I. 224.
Theoderic II. son fils suit son pere contre Attila, I. 222. usurpe la couronne sur son frere, 228. soumet les Sveves, 231. veut faire reconnoître Severe, 236. tué en 464. I. 247.
Theoderic Roi des Ostrogots d'Italie, sa naissance, I. 228. saccage la Grece, 248. son mariage, 256. établit un Royaume en Italie, 364. arrête les progrès des François, 370. meurt en 526. I. 378.
Theoderic fils de Childeric trois, I. 481.
Theoderic Duc Saxon donne sa foi à Carloman, I. 479.
Theodosald Maire de Neustrie, I. 466. mis en prison, 469. tué en 741. I. 476.
Theodora Imperatrice morte en 1056. II. 140. 142.
Theodore I. Pape mort en 649. I. 439.
Theodore II. mort en 901. II. 45.
Theodore Primitice de l'Eglise décapité en 872. I. 537.
Theodore Ev. de Marseille en différend avec Larius, I. 302. 374.
Theodore Lascaris Empereur mort en 1222. II. 233.
Theodore Comnene trahit l'Empereur, II. 247.
Theodore Comte gendre de Louis premier, I. 546.
Theodoric mené en triomphe, I. 51. V. *Cordoue*.
Theodose, ses exploits, I. 145. fut pere de
Theodose I. Empereur, I. 154. son mariage, 157. ses exploits, 154. 157. 161. meurt en 395. I. 161. fin de sa race, I. 229.
Theodose II. son petit-fils Empereur, I. 170. meurt en 450. II. 220.
Theodose III. Empereur déposé en 717. I. 466.
Theodrade petite-fille de Charles-Martel morte en 845. I. 476.
Theodulfe Ev. d'Orleans mort vers 822. dégradé, III 535. sa doctrine, II. 68.
Theologie traitée par la dialectique, II. 169. V. *Scholastique*.
Theon Rheteur à Lyon, I. 331.
Theophanic, son mariage, II. 87.
Theophile Empereur mort en 841. I. 539.
Therese morte en 1582. réforme les Carmes, III. 632.
Thermantia épouse Honorius, I. 165. répudiée, 173.
Thermes (le Comte de) arrête la Vieuville, IV. 112. V. *Termes*.
Theroude assassiné, II. 138.
Theffalie donnée au Marquis de Montferrat avec titre de Royaume, II. 233.
Teudelaine fille de Childebert le jeune, I. 417. V. *Teudelaine*.
Theudememer Roi François, I. 181. tué en 415. I. 187. V. *Theodememer*.
Theudis Roi Visigoth, I. 379. 383. tué en 548. I. 383.

- Theudifèle** Roi Visigoth tué en 550. I. 383.
Theudon tondu Moine en 787. I. 505. *V. Bavariere.*
Theudon tué pour son infidélité, I. 508.
Thianges (Charles Damas de) mort en 1638. IV. 49. 54.
Thiart (Pontus de) Ev. de Châlons mort en 1605. III. 638.
Thibaut excommunié pour s'être intrus dans le Siège d'Amiens, II. 117. *V. Allemans, Champagne, Theodebalde.*
Thibaut (Nicolas) mort en 1541. Procureur Général, III. 148.
Thiebaut défait en Lorraine, II. 32.
Thierry Ev. de Metz mort en 984. ses intrigues, II. 91.
Thierry Ev. d'Orléans mort en 1021. II. 166.
Thierry I. établi Roi de France, I. 446. tondu, 446. sort du Cloître, 449. 451. rédige la Loi Salique, 204. tombe au pouvoir de Pepin, 455. fonde S. Waast, 456. 461. meurt en 690. I. 456.
Thierry II. Roi de France, I. 471. meurt en 738. I. 474.
Thierry fils de Clovis Roi d'Austrasie, I. 376. ses conquêtes, 369. 379. ses trahisons, 378. 380. 381. meurt en 534. I. 381.
Thierry fils de Childebert II. Roi de Bourgogne, I. 412. son accommodement avec Clotaire II. I. 413. détenu par les voluptés, 413. 414. détient son frere & le tue, I. 414. 415. meurt en 612. I. 416.
Thierry Comte parent de Charlemagne, I. 504.
Thierry Grand Chambellan tuteur de Louis III. II. 27. 30. *V. Hollande, Namur.*
Thietberge répudiée, II. 15. 17.
Thietbert, *V. Matric, Meaux.*
Thiégau Ev. de Cologne, ses intrigues, II. 15. 16. 68.
Thin l'Evêque prises de cette place, II. 418. 420.
Thionville, séjour Royal, II. 95. Sièges de cette ville, IV. 210. 254. (Conciles de) II. 61. 64.
Thiphernas (Gregoire) enseigne le Grec à Paris, III. 38.
Thomas d'Aquin, II. 380. 381. fait l'Office du Saint Sacrement, 320. meurt en 1274. II. 336.
Thomas Bequet Archev. de Cantorberi assassiné en 1170. II. 262 ses os brûlés, III. 156.
Thomas de Villereuve mort en 1555. canonisé, IV. 504.
Thomas Prieur de S. Victor assassiné, II. 281. 282.
Thomassin (Louis) mort en 1695. IX. 523.
Thomé (saint) pris par les François, IV. 374.
Thomistes, leur origine, II. 380.
Thomson (George) IV. 250.
Thomson (Thomas) IV. 523.
Thoré, *V. Montmorenci.*
Thorete (Elic de) premier Président, II. 588.
Thou (Nicolas de) Ev. de Chartres mort en 1593. sacre Henri IV. III. 468.
 — Christophe son frere mort en 1582. III. 331. 363. IV. 11. ses remontrances, III. 268. 358. procès qu'il fait, 240. 319.
 — Jacques-Auguste son fils mort en 1617. III. 524. 575. IV. 10. 45.
 — François-Auguste son fils, dans les intérêts de Cinq-Mars, IV. 220. 226. arrêté, 228. décapité en 1642. IV. 229.
 — Jacques-Auguste son frere mort en 1677. prétend la préséance sur l'Ambassadeur d'Espagne, IV. 323.
Thouars pris aux Aquitains, I. 491. cédé aux Anglois, II. 449. qui le perdent, 468. la succession en est disputée, II. 558. reçoit le Roi de Navarre, III. 404. érigé en Duché-Pairie, III. 322.
Thouars (Guy de) mort en 1213. son mariage, II. 235.
 — Aymeri fidèle au Roi d'Angleterre, II. 235. s'accorde avec celui de France, II. 244.
 — Aymeri fait une treve entre les Anglois & les François, II. 292. 293. *V. Trimouille.*
Thouvenus mené en triomphe, I. 51.
Thungen (Jean-Charles Comte de) mort en 1705. IV. 477.
Thurn (Henri Comte de) Chef des mécontents de Bohême, IV. 65. 66.
Thurwelda menée en triomphe, I. 47. 51.
Thyrus martyrisé, I. 294.
Thibaut Chef des Bagaudes, I. 210. tué en 436. I. 211.
Tibere martyrisé, I. 296.
Tibere Gouverneur des Gaules, I. 36. adopté par Auguste, 43. fait la guerre en Germanie, 42. 43. 46. devient Empereur, 46. jaloux de Germanicus, I. 48. 51. empêche les progrès des Romains en Germanie, I. 51. 58. meurt en 39. I. 159.
Tibere II. Empereur meurt en 583. I. 399. 400.
Tibere-Absimare Empereur mort en 703. I. 458.
Tiberius (Daniel) IV. 523.
Tider, *V. Tudor.*
Tiel pris, IV. 362. rendu, 379.
Tierce, heure de cet Office, I. 284.
Tiers (Jacques du) Secrétaire d'État mort en 1559. III. 176.
Tiers-Ordre de saint François, II. 377. de S. Dominique, *ibid.* III. 38.
Tisfanges, origine du nom de cette ville, I. 247. se rend au Roi, III. 505.
Tignonville (Guillaume de) réparation qu'il fait à l'Université, II. 544.
Tillebadand situation de ce Fort, III. 452.
Tillemont (Sébastien le Nain de) mort en 1698. IV. 523.
Tillet (Jean du) mort en 1570. III. 155. 230. 240.
Tillet (la Demoiselle du) chargée au sujet de l'assassiné

- nat d'Henri quatre ; IV. 11.
Tallieres, construction de ce Château, II. 126. cédé au Roi, 140. rendu au Normand, 141.
Tillotson (Jean) Archevêque de Cantorbéry mort en 1694. IV. 523.
Tilly (Jean Tzerclaes Comte de) mort en 1632. IV. 125.
 — Albert son petit-neveu mort en 1715. IV. 430.
 — Claude son frere mort en 1723. IV. 461.
Timeraie (le Prince de) IV. 54.
Tinchebrai (bataille de) II. 160.
Tirano pris par les François, IV. 115.
Tiremont (Louis Alexandre de Scocart de) IV. 444.
Tirlemont saccagée, IV. 188. pris, 473.
Tirnau (combat de) IV. 471.
Tirol (Sigismond d'Autriche Comte de) mort en 1496. II. 581. 603. 608. 614
 — Ferdinand mort en 1595. III. 323.
 — Léopold son neveu mort en 1632. IV. 101.
Tirone prend Waterfort, IV. 424.
Tisseran (Jean) institue les filles Pénitentes, III. 634. V. Cathares.
Titian enseigne les Lettres à Besançon, I. 331.
Titoul pris par les Turcs, IV. 441.
Tite, ses exploits en Judée, I. 69. devient Empereur & meurt en 82. I. 77.
Tockembourg guerre en Suisse à son sujet, IV. 497.
Toefny (Roger de) est tué, II. 138.
Toiles d'or & d'argent fabriquées en France, III. 557.
Toiras (Claude de S. Bonnet de) Ev. de Nîmes mort en 1642. IV. 249.
 — Jean son frere ennemi de Puiseux, IV. 109. ses exploits, 123. 139. 149. 156. 158. Maréchal de France, 159. disgracié, 178. aimé du Duc de Savoie, 194. tué en 1636. *ibid.*
Toison d'or, institution de cet Ordre, II. 559. qui passe dans la maison d'Autriche, 622.
Tokai se révolte en Hongrie, II. 448.
Tolbiac (batailles de) I. 365. 415.
Toledo Siège Royal des Visigoths, I. 379. V. Croy, Ximene.
Toledo (Pierre Alvarez de) mort en 1552. III. 192.
 — Garfias son fils mort en 1578. ses exploits, III. 198. 272.
 — Pierre son fils, III. 594. 597.
 — Frederic son fils mort en 1691. IV. 142.
Toledo (Roderic de) tué en 1593. III. 464. V. Albe.
Tolet (François) Cardinal mort en 1596. III. 485.
Tolhuis les François y passent le Rhin, IV. 358.
Tolomei (Jean-Baptiste) Cardinal mort en 1726, IV. 515.
Tomoré (Paul) défait à Mohacs, III. 120.
Tonfana, ce que c'étoit, I. 46.
Tongres, origine de ce nom, I. 9 ruinée ; I. 177. 221. 359. II. 33. prise, II. 592. IV. 355. V. Amand, Lambert, Liege, Ouin, Remacle.
Tonnai - Charente pris par la Ligue, III. 383.
Tonnance Ferreole négocie avec Attila, I. 221. genre d'Avitus, I. 222.
Tonne ns pris aux Anglois, II. 466.
Tonnre (Henri Comte de Clermont-) mort en 1640. IV. 178. 219.
Toralto, sa conspiration, IV. 261.
Torcy, réception d'Alexandre III dans cette Ville ; II. 203.
Torcy (Jean d'Estouville de) mort en 1494. II. 600.
Torcy (Jean-Baptiste Colbert de) mort en 1741. ses négociations, IV. 481. 490. 496.
Torismond Roi Vitigoth, I. 222. 225. 359. tué en 454. I. 228.
Torniel (Augustin) mort en 1622. IV. 250.
Torquat, V. Anjou.
Torrecese (Charles-André Caraccioli Marquis de) mort en 1646. IV. 212. 217.
Torres-Vedras (Emmanuel de Sylva Comte de) III. 361. est fait mourir en 1582. III. 363.
Torstenfon (Léonard) mort en 1651. ses exploits, IV. 229.
Tortone pris par les François, IV. 229.
Tortose, prises de cette ville, I. 515. IV. 277. 296. 479.
Toscanne (Tassin Duc de) I. 421.
Toscanne (Adelbert ou Albert Marquis de) son mariage, II. 18. appelle Louis de Provence en Italie, 50. maltraite le Pape, II. 26.
 — Guy son fils mort en 928. II. 18. son mariage, II. 61.
 — Lambert son frere, II. 18. mort en 929. II. 61.
 — Boton son frere de mere, II. 61. V. Medicis.
Toula Roi des Ostrogoths saccage Rome, I. 383. est tué en 553. I. 385.
Toton, V. Nepi.
Touchet (Jean) son mariage, III. 321.
 — Marie sa fille maîtresse de Charles IX. III. 321.
Toul pris, III. 190. 374. donné à la ligue, 376. cédé au Roi, IV. 282. (bataille de) I. 415. V. Brunon, Gerad.
Toulon soulevé contre le Duc d'Epéron, III. 464. pris par les Imperiaux, III. 109. fortifié, IV. 401. assiégé inutilement, 477.
Toulouse occupée par les Goths, I. 191. leur Siège Royal, 347. prise par les François, 369. 491. donné au Comte de Montfort, II. 245. ses Comtes jouissoient des droits Regaliens, 109. réunie à la Couronne, 300. 304. 318. 334. 450. érigée en Archev. 543. se défend contre les Huguenots, III. 260. se ligue contre eux, 268. les environs de la ville brûlés par les Huguenots, 293. qui y sont massacrés, 310. prend le parti de la ligue, 402.

421. ses académies & ses jeux floraux, I. 330. établissement de son Université en 1228. & 1233. II. 299. 304. 325. 380. condamnée pour son adhésion à Benoit XIII. II. 511. établissement de son Parlement, 325. transféré à Beziers, III. 482. (conciles de) II. 53. 172 173. 180. 282. 374. III. 629. *V.* Anjou, Cambaruti, Erambert, Exupe-re, Gothie, Pressac, Rodanius, Saturnin, Sil-vin, Valette.
- Toulouse* (Didier Duc de) protege Gondebaud, I. 407.
- Toulouse* (Guillaume Comte de) mort en 1090. II. 183.
- En une sa fille, c'est Mahaud dite Philip-pes, épouse le Duc de Guienne, II. 183.
- Raimond IV. frere de Guillaume mort en 1105. II. 147.
- Altonse son fils, son mariage, II. 306. empoi-sonné en 1148. II. 197.
- Raimond V. son fils, mort en 1194. II. 183. 197. son mariage, 190. 191. se croise, 155. maintenu par le Roi, 202.
- Raimond VI. son fils mort en 1222. son mariage, II. 202. Fauteur des Albigeois, 273. fait pénitence, 277. reprend leur parti, 239. est dépouillé de ses terres, 245. y rentre, 247. 291. 292.
- Raimond VII. son fils, son Traité avec saint Louis, II. 297. 303. 304. en guerre avec le Comte de Provence, 306. fait la paix des Albigeois, 308. veut en vain deshériter sa fille, 309. 310. meurt en 1249. II. 312.
- Jeanne sa fille épouse le Comte de Poitou, II. 300. 304. meurt en 1271. II. 333. *V.* Tripoli.
- Toulouse* (Louis. Alexandre de Bourbon, Comte de) mort en 1737. IV. 500. ses exploits, 432. 470. appelé à la succession, 494.
- Tour d'ordre* bâtie, I. 60.
- Tour* (Gui de la) Ev. de Clermont mort en 1285. II. 344.
- Tour* (Bertrand de la) Comte d'Auvergne & de Lauraguais mort en 1494. II. 612.
- Jean son fils mort en 1501. III. 86.
- Anne sa fille morte en 1524. épouse le Duc d'Albanie, III. 135.
- Magdelaine sa sœur morte en 1519. épouse Lau-rent de Médicis, III. 87. *V.* Bouillon, Turenne.
- Tour* (de la) fonde les Capucins du Fauxbourg S. Jacques à Paris, IV. 243.
- Touraine* se souleve & est opprimée, I. 56. cédée aux Comtes d'Anjou, II. 140. conquise sur Phi-lippe - Auguste, 219. saisie sur Jean Sans - Terre, 235. cédée à la France, 318. les Anglois en font châties, 466.
- Tournai* brûlé, II. 32 érigé en Evêché, 287. ré-céption de Louis XI. dans cette ville, 589. construc-tion de sa Citadelle, III. 70 rendu à la France, 88. à l'Empereur, 117. 129. sièges de cette ville, *Tom. IV.*
- I. 214. II. 242. 420. 614. III. 70. 96. 259. IV. 345. 481. *V.* Cluny.
- Tournabu* (Fournier de) issu de la Pucelle d'Orleans, II. 579.
- Tournelles*, palais abbattu, III. 270. *V.* Parle-ment.
- Tourneux* (Nicolas le) mort en 1686. IV. 523.
- Tourniel* (Philippe) pendu en 1522. III. 100.
- Tournois*, ce que c'étoit, II. 114. défendus, II. 401.
- Tournon* (François de) Card. Ev. d'Embrun. Mi-nistre de François I. III. 156. ses négociations, III. 116. 136. 193. 204. 250. 617. disgracié, 176. rap-pellé dans le Concile, 226.
- Tournon* (Just Comte de) son neveu, III. 271.
- Tournon* (Charles-Thomas Maillard de) Cardinal mort en 1710. persécutions que lui faisoient les Jésuites, IV. 510. empêchent qu'on n'en publie des relations, 515.
- Tournus*, on y expose en vente de la chair humaine; II. 129.
- Tours* fondée, I. 29. son rang dans les Gaules, 33. 343. conquise par les Visigoths, 240. se rend à Clo-vis, 369. pillée par les Normands, II. 11. 50. aban-donnée des Huguenots, III. 257. qui l'assiègent en vain, 407. sujette à la Primatie de Lyon II. 174. la Bretagne y est unie, 261. (Conciles de) I. 301. 374. 430. 524. II. 65. 168. 173. 203. 281. *V.* Alcuin, Beaulne, Brezé, Brice, Gatien, Gregoire, Guesle, Hildebert, Pomy.
- Tours* (Louise-Marie-Anne de Bourbon, Demoi-selle de) morte en 1681. IV. 500.
- Tours* communes en Languedoc, II. 293. *V.* Fiefs.
- Tourville* (Anne-Hilarion de Costantin de) mort en 1701. ses exploits, IV. 428. 437. est fait Ma-réchal de France, 433.
- Toussain* (Daniel) mort en 1602. IV. 351.
- Jean, c'est Paul mort en 1629. IV. 251.
- Towskai* défat à Claufembourg, IV. 471.
- Touzaine* (François d'Arconnas, Comte de) ses né-gociations, III. 520. 530.
- Touziac* (Concile de) II. 64.
- Toxandrie*, situation de ce pays, I. 139.
- Tracifcon* Duc des Abodrites vaincu, I. 513.
- Trarbach*, prises de cette ville, IV. 463. 464. 470.
- Trajan* (Ulpie) Empereur mort l'an 120. I. 79. persécute les Chrétiens, 291. fonde Nicopoli, 91. *V.* Kellen.
- Traités*, non vérifiés au Parlement, sans valeur, II. 599.
- Trani* enlevé aux François, III. 23.
- Trans* (Genmain Gaston de Foix, Marquis de) mort en 1591. forme une Ligue, III. 339.
- Transilvanie* fournie à l'Empereur, IV. 419. 473.
- Trasimond* Roi Vandale, I. 378. *V.* Spolette.
- Transjurains*, *V.* Guillebaud, Herpin, Magnacaire, Protade.

- Transubstantier*, ancienneté de ce mot, II. 278.
- Trautmansdorf* (Maximilian Comte de) mort en 1650. IV. 264.
- Trebisjonde*, commencement de cet Empire, II. 233.
- Trefort Général du Duc de Savoye*, III. 428.
- Treguier* cet Evêché rétabli, II. 9. V. Callouet.
- Tremblecourt* (Louis de Beauveau de) mort en 1596. III. 476. 479.
- Tremblemens de terre*, I. 511. 536. II. 6. IV. 486.
- Tremissen* conquis par les Cherifs, III. 68. par Barberouffe, 140
- Trente* (Concile de) convoqué, III. 160. 621. ses sessions, 167. 622. suspendu, 180. dissipé, 186. continué, 237. rassemblé, 260 fini, 269. reçu par la Ligue, 464. dans les Pays-Bas, 274. sollicitation pour le faire recevoir en France, 270. 576. 625. IV. 33.
- Trentschin* (combat de) IV. 480.
- Tresoriers de France* augmentés, III. 497.
- Tresoriers de l'Epargne* augmentés, III. 497. supprimés, IV. 334. créés, 427.
- Treuve* ou Paix de Dieu, ce que c'étoit, II. 214.
- Treves* fondée, I. 38. embellie, 108. son rang dans les Gaules, I. 33. 166. 343. son arsenal, I. 126. se révolte contre les Romains qui la prennent, 74. 170. pillée, 177. 181. 183. 187. 221. 359. II. 33. prise, IV. 260. 371. 387. 410. son territoire ravagé, 424. (Conciles de) I. 300. 348. II. 117. V. Eltz, Eucharius, Félix, Greiffenclau, Hagen, Gontier, Leyen, Marcel, Maximin, Metternich, Nicetius, Severo, Severin, Sæteren.
- Trevis* restitué à l'Empereur, III. 61.
- Triaverains* excommuniés pour leurs ravages, II. 266.
- Tribuns*, leur emploi, I. 39.
- Triennaux* supprimés, III. 539.
- Trigetius* envoyé vers Artala, I. 226.
- Trimouille* (Guy de la) mort en 1398. II. 482. fait la guerre en Afrique, 490. pris à Nicopoli, 503. — Georges son fils mort en 1446. favori de Charles sept, II. 555. 557. dispute la Vicomté de Thouars, 558. violence que l'on lui fait, 561. dans la Praguerie, 567. — Jean son petit-fils est fait Cardinal, III. 57. mort en 1507. — Louis II. son frere, ses exploits, III. 9. 46. 52. 69. 70. 106. tué en 1525. III. 112. — Charles son fils, Prince de Talmont tué en 1515. III. 82. — Louis III. son petit fils mort en 1577. III. 322. 379. forme une ligue en Poitou, 340. — Clau le son fils mort en 1604. prend le parti des Huguenois, III. 373. mécontent d'Henri IV. III. 499. 517. 559. meurt en 1604. III. 565. — Charlotte - Catherine sa sœur morte en 1629. IV. 45 épousé le P. de Condé, III. 379. accusée de la mort de son mari, 389. justifiée, 480. fait abjuration, 494.
- Trimouille* (Henri de la) son neveu mort en 1674. IV. 44. 45. 84. 178. — Henri-Charles son fils, Prince de Tarente mort en 1672. prend le parti du P. de Condé, IV. 302. le quitte, 314. V. Noirmoutiers.
- Trin* prises de cette ville, IV. 208. 255.
- Trinacrie* (Royaume de) II. 360.
- Trincavel* souleve les Albigeois, II. 308.
- Trinité*, erreurs sur ce mistère, II. 168.
- Trinité*, fort pris par les François, IV. 435.
- Trinité*, fondation de cette Abbaye à Vendôme, II. 300.
- Trinquemale*, prise de ce Fort, IV. 374.
- Tripoli* Comté relevant du Royaume de Jerusalem, II. 157. enlevé aux Chrétiens, 351.
- Tripoli* (Bertrand de Toulouse Comte de) mort l'an 1112. Régent à Toulouse, II. 156. — Pons son mariage, II. 163. — Raimond II. mort en 1187. fait perdre la Terre sainte, II. 217.
- Tripoli* de Barbarie pris par les Turcs, III. 188. ces Corsaires battus, IV. 406.
- Tristan* (Louis) exécuteur des cruautés de Louis XI. II. 621. V. Jean Tristan.
- Triteme* (Jean) mort en 1516. III. 39.
- Triumvirat* en France, III. 247.
- Trivulce* (Jean - Jacques) sa fierté, III. 46. ses exploits, 20. 64. 69. 80. meurt en 1518. III. 88. — Jean - Jacques - Théodore mort en 1657. IV. 280.
- Tromp* (Martin Harpert) mort en 1653. ses exploits, IV. 260. 268. — Corneille son fils mort en 1691. ses exploits, IV. 372. 375.
- Tron* mort en 698. bâtit un Monastere, I. 461.
- Tron* (saint) pris par les François, IV. 355. (combat de) II. 597.
- Tronchin* (Theodore) mort en 1657. IV. 351.
- Tronson* chassé de la Cour, IV. 134.
- Troque-Pompé*, sçavant de Marseille, I. 329.
- Trône* élevé à l'entrée de Louis XIV. à Paris, IV. 330.
- Tropez* (saint) construction de sa Citadelle, III. 456. pris sur le Duc d'Epéron, 490.
- Trophime*, I. Ev. d'Arles, I. 261. 262.
- Troffy* (Conciles de) II. 116.
- Trouillu* (François) naît avec une corne à la tête, III. 516.
- Troupes* réglées en France, II. 113. 227. 465. V. Légions.
- Trouffe* (Philippe le Hardi, Marquis de la) mort en 1691. IV. 387.
- Trouffe-Galand* maladie, III. 133.
- Troye*, Ville des François, où elle étoit située, I. 110.

Troyes fondée, I. 38. épargnée par Attila, I. 221. au pouvoir des François, I. 364. la Seine y est divisée en canaux, II. 214. révoltée pour les impôts & punie, 488. enlevée aux Anglois, 557. brûlée, III. 143. les Huguenots y font massacrés, reconnoit Henri IV. III. 472. Chambre souveraine dans cette ville, II. 540. (Conciles de) 27. 64. 65. 66. 162. 281. 282. *V. Caracciol, Champagne, Loup, Potentien, Raguier.*

Troyes (Robert de Vermandois, Comte de Châlons & de) II. 74. 84.

— Hébert son frere, II. 74. son mariage, 60. 78. quitte le parti du Duc de Lorraine, 101. meurt en 993. II. 103.

— Etienne son fils meurt en 1019. II. 126. il n'étoit que cousin de Eudes II. Comte de Champagne.

Troyes (Hugues Comte de) son mariage, II. 166.

— Lithuise, Comtesse son mariage, II. 161.

— Miles son fils chassé de Monttheri, II. 161.

Troyes (Jean de) Abbé de Gassiné décapité en 1156. III. 159.

Troyes (Jean de) Chef de factions à Paris, II. 520.

Truands, Signification de ce mot, II. 24.

Truauumont se fait tuer en 1674. IV. 384.

Truchard met la Rochelle dans le parti Huguenot, III. 279.

Truschés (Gebard) Archev. de Cologne donne Rhimberg aux Hollandois, IV. 351. se marie, meurt en 1601. III. 370.

Trucc (bataille de) I. 411.

Tu (le Comte de) Plénipotentiaire à Utrecht, IV. 490.

Tubantes où ils étoient situés, I. 37.

Tubery, *V. Tibere.*

Tuchins, pillards dissipés, II. 490.

Tudesques, origine de ce nom, I. 9.

Tudor (Ouen) décapité en 1461. son mariage, II. 537.

— Edmond son fils mort en 1456. son mariage, III. 5.

Tuilleries, ce Palais bâti, III. 221. 270.

Tuis, Dieu des Germains, I. 258.

Tulle aveuglé, I. 531.

Tulles érigé en Evêché, II. 544.

Tunisens traitent avec les François, II. 333. brûlés dans leur port, III. 595.

Turcs, leurs premieres irruptions, I. 492. s'emparent de la Perse, & se font Mahométans, II. 154. leur ambassade à Louis XIV. IV. 349. *V. le nom de leurs Sultans.*

Turenne (Henri de la Tour d'Auvergne Vicomte de) entretient les troupes à ses dépens, IV. 259. en est abandonné, 269. 286. se déclare pour le P. de Condé, 295. refuse de rentrer dans son parti, 301. 302. est fait Maréch. de France, IV. 254.

ses exploits. 219. 221. 226. 255. 257. 259. 268. 270. 281. 296. 305. 307. 313. 316. 317. 319. 321. 324. 345. 355. 358. 376. 379. 383. 385. tué en 1675. IV. 380.

— Louis son petit neveu mort en 1692. disgracié, IV. 408. 411. *V. Bouillon, Tour.*

Turin engagé à la France, III. 215. rendu, 247. sièges de cette ville, 144. 147. IV. 200. 218. 274. (Concile de) I. 300. 314. 348. *V. Claude.*

Turin fait le procès de Biron, III. 545.

Turinge, lieu de la résidence de Clodion, I. 209.

Turinge (Raoul Duc de) se révolte contre les François, I. 440.

Turinges, de quelle nation ils étoient, I. 107. où ils habitoient, I. 167. extinction de leur Royaume, 379. fournis aux François, 364. se révoltent, 440. 457. *V. Amalabergue, Baderic, Basin, Bertier, Hermenfroï.*

Turkeim (combat de) IV. 383.

Turlupins Hérétiques, II. 203. 529.

Turmes, ce que c'étoit, I. 38.

Turpion Evêque de Limoges mort en 946. II. 116.

Turquemir Sultan d'Egypte, II. 315.

Turretin (Benoît) mort en 1631. IV. 251.

— François mort en 1687. IV. 523.

Twisse (Guillaume) IV. 523.

Tutor, sa révolte, I. 74. fait sa paix, I. 76. 344.

Tyr enlevé aux Chrétiens, II. 351. *V. Guillaume.*

Tyrconell (Richard Talbot de) mort en 1692. IV. 423.

Tyron, *V. Portes.*

Tyrfus martyrifié, I. 295.

V

*V*ABRES érigé en Evêché, II. 544.

Vadomar, traite avec les Romains, I. 132. rompt le traité, 138. se soumet à Julien, 142.

Vaillac (Louis Ricard de Gourdon de Genouillac Comte de) mort en 1615. III. 374.

Vailly (Jean de) mis en prison, II. 250.

Vaimier, *V. Champagne.*

Vair (Guillaume du) introduit le Roi dans Paris, II. 469. 470. est fait Garde des Sceaux, IV. 47. on les lui ôte, 49. ils lui sont rendus, 58. trahit sa droiture, 82. sa réponse à Richer, 240. meurt en 1621. IV. 96.

Vaire pris par les Royalistes, IV. 294.

Vaison (conciles de) I. 301. 374. 430. *V. Genest.*

Vaiselle d'argent convertie en espèces, III. 189.

Val (Pierre du) Ev. de Sézéc mort en 1572. favorable aux Huguenots, III. 248. 626. 638.

Val (Jean du) Trésorier de l'épargne disgracié, III. 176.

Val (Nicolas du) mort en 1584. manque d'être arrêté, III. 218.

- Val* (du) condamné aux Galeres, IV. 164.
Val des Choux, institution de cette Congrégation, II. 378.
Val des Dames (bataille du) II. 140.
Val de Grace fondé, IV. 205. 342.
Vala Evêque de Metz tué en 881. II. 31.
Vala Abbé de Corbie, I. 476. Gouverneur du Roi d'Italie, I. 517. se rend aux ordres de l'Empereur, I. 531. disgracié, 535. 540. rappelé, 536. meurt en 836. I. 543.
Valaus (Antoine) IV. 251.
Val-frile Strabon Abbé de Richenove mort en 849. II. 68.
Valmir Roi Goth fuit Attila dans les Gaules, I. 221.
Valavoit tué en 1572. III. 307.
Valavoit traverse le Duc d'Epéron, III. 464.
Valavoit, ses exploits, IV. 321. 384.
Valbelle (Jean-Baptiste Commandeur de) mort en 1681. IV. 383. 384.
Valcourt (bataille de) IV. 425.
Valderies de Lescure (François de) mort en 1723. Ev. de Luçon, IV. 512.
Valdo, ses hérésies, II. 197.
Valdrade, ses mariages, I. 386.
Valdrade aimée de Lothaire, II. 15. 16.
Valence pris par les Huguenots, III. 255. son Université instituée en 1452. II. 380. (concile de) I. 300. 348. 430. II. 65. 66. V. Bobon, Montlaur, Montluc.
Valence en Espagne prise & réunie à la Castille, IV. 476.
Valence sur le Pô, sièges de cette Ville, III. 207. IV. 190. 319. 321.
Valencé (Jacques d'Estampes de) mort en 1639. ses exploits, IV. 105. perd le Gouvernement de Calais, 169.
 — Achilles son frere mort en 1646. secoure Sommieres, IV. 121. découvre une conspiration contre Richelieu, 132. négocie avec le Duc de Savoie, 150.
Valenciennes surprise, III. 303. assiégée, IV. 319. 394 (combat de) 290. (concile de) I. 523.
Valens Ev. Arien, I. 308. 309.
Valens Saccage Metz, I. 67. défait Othon, 68.
Valens César tué en 317. I. 119.
Valens Empereur, I. 145. tué l'an 378. I. 153. V. Valens.
Valentin martyrisé, I. 296.
Valentin Pape mort en 271. I. 531.
Valentin se révolte & est fait mourir en 72. I. 74.
Valentin Duc des Vénitiens chassé, I. 515.
Valentinian I. destitué, I. 118. devient Empereur, 145. entoure les Gaules d'un rempart, 147. ses exploits, 146. 148. meurt en 375. I. 149.
Valentinian II. Empereur son fils, I. 150. fait la paix avec Maximus, 157. étranglé en 391. I. 159. 160.
Valentinian III. Empereur, I. 196. son mariage, 212. donne de l'Autorité au Pape, 289. 315. est tué en 454. I. 228. 229. 359.
Valentinois occupé par les Alains, I. 213. 215. uni au Dauphiné, II. 571. donné à Borgia, III 43.
Valeria épouse Galerius, I. 111.
Valerian martyrisé, I. 295.
Valerian Empereur, I. 91. persécute les Chrétiens 291. sa prison & sa mort en 271. I. 98. 99.
Valere martyrisé, I. 296.
Valery mort en 619. fonde un Monastere, I. 461.
Valery (Saint) brûlé, II. 32. les Moines sont soumis à leur Evêque, 283. pris par le Duc de Bourgogne, 605.
Valery donné au Prince de Condé, III. 266.
Valette (Jean de Nogaret de la) mort en 1575. III. 279. fait la guerre aux Huguenots, 312.
 — Bernard son fils, ses exploits, III. 381. 384. 393. 396. tué en 1592. III. 457.
 — Louis son neveu, IV. 136. 178. ses intrigues, 67. 71. revient à la Cour, 78. est fait Cardinal, 89. 91. ses exploits, 154. 189. 201. 204. 208. 209. meurt en 1639. IV. 210.
 — Jean-Louis son frere naturel mort en 1650. IV. 68. 85. 133. 287. V. Epéron.
Vallette Parisot (Jean de la) défend Malthe, III. 272.
Valfenieres manqué par les François, III. 200.
Valiere (Louise-Françoise de la Baume de la) morte en 1710. aimée de Louis XIV. IV. 333. sa retraite, 343.
Valis Calif mort en 714. I. 466.
Valkenier (Gilles) son courage, IV. 365.
Valker soutient Londondery contre son Roi, IV. 423. tué en 1690. IV. 429.
Valkenen disputée par les Hollandois & les Flamans, II. 122. reste aux derniers, 402.
Valle (Guafbert de) Ev. d'Arles, II. 550.
Vallier, (S.) V. Poirier.
Valnonastero pris par les François, IV. 115.
Valognes, prises de cette Ville, II. 425. 574. III. 257. 318.
Valois (Charles de France Comte de) investi du Royaume d'Aragon, II. 341. 350. s'en desiste, 352. 353. destiné à l'Empire, 356. ses exploits, 355. 357. son mariage, 357. ses actions en Italie, 359. son autorité en France, 384. 392. 402. meurt en 1325. II. 403.
 — Blanche sa fille morte en 1348. son mariage, II. 416.
 — Catherine sa sœur morte en 1346. son mariage, II. 432.
 — Jeanne sa sœur morte en 1352. son mariage, II. 404. menage une treve entre la France & l'Angleterre, 420.

- Valois* (Jeanne de) sa sœur morte en 1363. son mariage, II. 415.
 — Isabelle sa sœur morte en 1383. prise par les Anglois, II. 465. *V.* Philippe VI. Marguerite.
 — Marguerite morte en 1342. son mariage, II. 417.
Valois (Adrien de) mort en 1692. IV. 522.
 — Henri son frere mort en 1676. IV. 522.
Valrave envoyé de l'Archiduc en Hollande, III. 589.
Valstein (Albert) tué en 1633. IV. 200. ses exploits, 125.
Valtelme, sa situation, IV. 91. ses différens maîtres, 91. différens à son sujet, 91. 92. 101. 104. 114. 124. 125. pacifiés, 128. occupée par les François, 191. qui en sont chassés, 202.
Vamba Roi Visigoth défait des Rebelles, I. 448. fonde Pampelune, 448. déposé, II. 269.
Vandales, leur origine & leur pays, I. 107. 168. s'établissent en Gaule, I. 169. 170. 175. 177. 346. en sont chassés, 103. 181. s'établissent en Espagne, 184. 346. passent en Afrique, 199. 347. 354. font la paix avec les Romains, 210. 213. Pirates Vandales pris par les Romains, 234. leur Royaume éteint en Afrique, 380. *V.* Amalafrede, Gilimer, Gunderic, Hilderic, Huneric, Trafinond.
Vandensse (Jean de Chabannes de) tué en 1524. III. 107.
Vander-Dussen (Bruno-Jacob) IV. 489.
Vander-Linden (Jean-Antoine) mort en 1664. IV. 523.
Vandrille mort en 1666. bâtit un Monastere, I. 461. *V.* Fontenelle.
Vangion Roi des Sueves, I. 63.
Vanni (Lucilio) brûlé en 1619. IV. 240
Vannes, prises de cette Ville, III. 7. 9. *V.* Baulne (Conciles de) I. 301. 374.
Vannius Roi Sueve, I. 53. se retire chez les Romains, I. 63.
Varade (le pere) fort de France, III. 470.
Varanne (Jean de) perd Camerin, III. 99.
Varaton Maire de Neustrie meurt en 685. I. 454. 455.
Vareville (bataille de) II. 142.
Vardes (René du Bec Marquis de) pere & fils, IV. 163.
Varene (Guillaume Fouquet la) mort Evêque d'Angers en 1621. procure le rétablissement des Jésuites, III. 554 560. arrête Merargues, 578.
Vargas (François de) cede la préférence à la France III. 215.
Varins pillent la Gaule, I. 109.
Varnaquier Maire de Bourgogne, I. 416. 417. meurt en 626. I. 420.
Varnes, où ils habitoient, I. 166. envahissent la Gaule, *ibid.* font exterminés, I. 167. 411. situation de leur Royaume, I. 251. *V.* Hermegitele,
Varnes (Bataille de) II. 570.
Varneton pris par les Espagnols, IV. 270.
Vavoc, *V.* Bretagne
Varro (Terentius) Poète de Narbonne, I. 329.
Varsovie (conciles de) IV. 251.
Varus (Quintilius) veut introduire la chicane en Germanie, I. 44. sa défaite l'an 9. I. 45. 47.
Varus (Rictius) sa cruauté envers les Romains, I. 296.
Varwick (Richard Comte de) se revolte, II. 601. tué en 1471. II. 603.
 — Ambroise capitule dans le Havre, III. 267.
Vases d'or & d'argent, ancienneté de leur usage dans l'Eglise, I. 268.
Vassaux, leurs devoirs envers les Seigneurs, II. 85. 110. 139. le pouvoient être de plusieurs Seigneurs, 142. leurs formules d'hommages augmentés de sermens, 175.
Vassenaer (Guillaume) mort en 1719. ses exploits, IV. 479. 487.
Vassignac mécontent se fauve, III. 574.
Vassé (le Temple de) ruiné, I. 100.
Vassor (Michel le) mort en 1718. IV. 523.
Vassy (massacre de) III. 253. *V.* Evreux.
Vatemberg (Christophe) mort en 1568. III. 147.
Vatteville dispute la préférence à la France, IV. 333.
Vaubecourt (Jean de Nettancourt de) mort en 1642. IV. 53.
Vaubonne joint le Prince Eugene, IV. 493.
Vaubrun (Nicolas Beautru - Nogent Marquis de) ses exploits, IV. 379. 386. tué en 1675. IV. 386.
Vaucelas envoyé à Turin, III. 597.
Vaucelles (treve de) III. 206.
Vaucouleurs engagé à Baslompierre, III. 475.
Vaud enlevé au Duc de Savoye, III. 141.
Vaudemont (Henri de Joinville Comte de) mort en 1574. II. 447.
 — Louis de Lorraine, III. 120. meurt en 1528. III. 127.
 — Charles - Henri de Lorraine mort en 1723. ses exploits, IV. 379. 380. 439. 440. 458. 475.
 — Charles - Thomas son fils mort en 1704. dans le parti Autrichien, IV. 460. *V.* Mercœur.
Vaudois Héretiques, II. 197. 203. 238. condamnés, 267. persécutés, III. 166. se maintiennent jusqu'aux Novateurs, 615. secours qu'en tire le Duc de Savoye, IV. 428. 429.
Vaudrevail pris par les François, IV. 260.
Vaudrey (Claude de) II. 615.
Vauguyon (François d'Escars de la) mort en 1536. dans le parti du Connetable de Bourbon. III. 106.
Vaultrude fonde un Monastere à Maubeuge, I. 462.

- Vauquelin des Yveteaux* (Nicolas) mort en 1644. IV. 29.
- Vautier*, ses intrigues, IV. 160. 162.
- Vbiens* transportés en deçà du Rhin, I. 30.
- Vceda* (le Duc d') IV. 43.
- Udalric* Ev. d'Aufbourg mort en 973. II. 91.
- Udalric* beau-frere de Charlemagne, I. 519.
- Vedelius* (Nicolas) mort en 1642. IV. 252.
- Veillane* pris par les Alliés, IV. 431.
- Veitzen* (Combat & prise de) IV. 410.
- Velasco* (Fernand de) Connétable de Castille fait la guerre en Bourgogne, III. 479. en est chassé, 479. envoyé en Angleterre, 558.
- Francisco battu par les François, IV. 446.
- Louis donné en otage, III. 508.
- Veldents* uni à Verdun, IV. 402. pris par les Impériaux, 464.
- Veleda* Fée Germanique, I. 74. prisonniere, I. 78.
- Velex* (le Marquis de los) fait la guerre aux Morisques, III. 298. commande en Catalogne, IV. 217. 222.
- Vely* Ambassadeur de France, III. 141.
- Venant* (Saint) pris, IV. 260. 289. 321. 484.
- Venasque* pris par les Alliés, IV. 488.
- Vence*, V. Cenaut.
- Venceflas* de Luxembourg Empereur mort en 1419. II. 474. ses vices, 504. dégradé, 506. vend Luxembourg, 507. V. Brabant, Luxembourg.
- Vendôme*, le Château & l'Abbaye bâtie, II. 300. érigé en Pairie, III. 79. 170. pris, 255. 407. 421. V. Mathieu.
- Vendôme* (Louis de Bourbon Comte de) mort en 1446. reçoit les comptes des Finances, II. 515. pris par les Anglois, 525. dans la Praguerie, 567.
- Jean son fils mort en 1477. fidele à Louis XI. II. 590.
- François son fils mort en 1495. III. 129.
- Louis son fils Cardinal Archev. de Sens mort en 1556. III. 94. 140. 163. 636.
- Antoinette sa sœur morte en 1583. veuve du Duc de Guise, III. 268.
- Charles son frere mort en 1537. III. 76. ses exploits, 96. 707. cede la Regence, 114.
- Antoine son fils, V. Antoine, Navarre, Pol.
- Charles son frere Cardinal Archev. de Rouen, III. 227. 323. prétend à la Couronne de France, 371. est arrêté, 398. 404. déclaré Roi de France, 422. meurt en 1590. III. 428. empêche l'élection d'un Patriarche en France, III. 629.
- Vendôme* (Alexandre de) fils naturel d'Henri IV. IV. 4. 85. conspire contre le Card. de Richelieu, 112. mis en prison où il meurt en 1629. IV. 133.
- César son frere mort en 1665. III. 581. IV. 4. 81. le Roi lui donne la Duché de Vendôme, III. 506. son mariage, 505. 599. ses intrigues, IV. 18. 23. 27. 28. 45. 49. 50. 60. 84. 133. mis en prison,
133. perd son gouvernement de Bretagne, 136. ses exploits, 293. 312. 318. 319. V. Beaufort, Etrees.
- Vendôme* (Louis de) son fils mort en 1669. son mariage, IV. 291. 311. Viceroi de Catalogne, 296. Cardinal, 348.
- Louis-Joseph son fils mort en 1712. cabale pendant une maladie du Roi, IV. 414. ses exploits, 440. 442. 446. 464. 467. 468. 471. 473. 477. 478. 485. 488.
- Philippe son frere mort en 1727. Grand Prieur de France, IV. 468. V. Bourbon, Chartres.
- Vendôme*, place pour Louis XIV. à l'Hôtel de Vendôme, IV. 478.
- Vendredi*, origine de l'abstinence de ce jour, II. 172.
- Venedes*, V. Sclavons.
- Venetie* prise par Pepin, I. 514. rendue à l'Empereur Grec, 516.
- Veneur* (Jean le) Ev. de Lisieux mort en 1543. III. 636. est fait Cardinal, 135.
- Tannegui son neveu mort en 1592. III. 240.
- Anne la petite-fille veuve en 1621. du Comte de Ficque morte en 1653. IV. 291.
- Venier* (Sebastien) à la Bataille de Lépante, III. 300.
- Venise*, son origine, I. 227. 359. son accroissement, 515. son Gouvernement, 513. III. 16. manquée par Pepin, I. 515. V. Fortunat, Venetie. Se ligue avec Louis XII. III. 45. V. Cambrai. Reconnoît Henri IV. III. 420. son interdit, 584. entre dans les démêlés de la Valteline, IV. 104. commencement de son Imprimerie, II. 569. V. Mocenigo.
- Venloo* pris par les Alliés, IV. 462.
- Vennes* Ev. de Verdun mort en 525. I. 428. V. Vanes.
- Ventadour* fait prisonnier par les Anglois, II. 552.
- Ventadour* (Anne de Levis-) mort en 1622. ses exploits, III. 453. dans le parti du Duc d'Alençon, 335. d'Henri IV. III. 421. de la Regente, IV. 24. 30. 32.
- Charles son fils mort en 1649. IV. 178.
- Ventes*, V. Donations.
- Vents impétueux*, III. 581.
- Vêpres*, heure de cet Office, I. 184.
- Vêpres Siciliennes*, II. 340.
- Verbelay* Chef huguenot, III. 279.
- Verberie* (Conciles de) I. 523. II. 64. 65.
- Verceil* assiégée, II. 395. donnée au Duc de Savoie, 572. brûlée, III. 81. prise, 107. 201. IV. 469. (Concile de) II. 16. V. Eusebe, Lieutard.
- Verden*, V. Suidbert.
- Verdun* soumise à Clovis, I. 367. présent de Théodebert à cette ville, I. 384. prises de cette ville, II. 92. 394. III. 190. 374. 376. la souveraineté

- en est cédée au Roi , IV. 282. (Concile de) II. 117. *V. Adalben*, *Ageric*, *Désiré*, *Firmin*, *Godefroi*, *Leger*, *Paul*, *Vennes*.
- Verdun* (*Godefroi Comte de*) II. 92.
- *Herman* son fils , II. 92.
- *Godefroi* devient *Duc de Lorraine* , II. 122.
- Verdun* (*Nicolas de*) mort en 1627. excommunié à *Bourdeaux* , III. 539. est fait premier *Président* , IV. 11. 39. 82.
- Vere* (combat de) III. 259.
- Verger*, *V. Aurelius*.
- Verginius - Rufus* refuse l'Empire , I. 66.
- Vergne* (*Pierre la*) poignardé , II. 571.
- Vergy* (*Traité de*) III. 10.
- Vergy* (*Hugues de*) mort en 1201. II. 216.
- *Guillaume* mort en 1520. pris prisonnier , II. 613.
- Verina* Imperatrice , ses intrigues , I. 241. 244.
- Vermand* bâtie. I. 38.
- Vermandois* donné au *Comte de Flandres* , II. 199. rendu au *Roy* , 215. se ligue contre les impôts , 370. 383.
- Vermandois* (*Pepin Comte de*) I. 535.
- *Béatrix* sa fille , femme du *Roi Robert* , II. 55.
- *Hebert I.* son frere tué en 902. I. 535. II. 44. 48.
- *Hebert II.* son fils n'épousa pas *Gerlotte* , mais *Hildebrande* , fille du *Roi Robert* , II. 53. fait son fils *Archev. de Reims* , 54. trahit *Charles le Simple* , 55. 56. 58. soumis par le *Roi Raoul* , 60. se ligue contre le *Roi* , 71. 73. meurt en 943. II. 74.
- *Hugues* son fils *Archev. de Reims* , II. 54. troubles qu'il cause , IV. 72. 76. 77. 115 117.
- *Hebert* arriere petit. fils de son frere , II. 143.
- V. Senlis*, *Simon*, *Troyes*.
- *Adelaïde* sa fille , II. 143. épouse
- *Hugues de France* fils d'*Henri I.* se croise , II. 155. 157. meurt en 1102. II. 157.
- *Raoul* son fils , II. 184. répudie sa femme , & est excommunié , 194. est fait *Sénéchal* , 185. *Régent du Royaume* , 196. meurt en 1152. II. 199.
- Vermandois* (*Louis de Bourbon Comte de*) légitimé de *Louis XIV.* mort en 1683. IV. 499.
- Vernes* (*Jacques*) décapité en 1594. III. 475.
- Verneuil* (combat de) II. 553. prises de cette ville , II. 573. 428. IV. 86. reconnoît *Henri* quatre , III. 472.
- Verneuil* (*Henriette de Balsac-Entragues* , *Marquise de*) morte en 1633. aimée d'*Henri IV.* III. 521. chagrins qu'elle lui donne , 521. 565. 570. 571. 581. 596. chargée de son affaïnat , IV. 11.
- *Gabrielle-Angelique* de *Bourbon* sa fille morte en 1627. IV. 98. son mariage , 101.
- *Henri* son frere mort en 1682. III. 609.
- Vernher* de *Falkenstein* *Archev. de Mayence* , mort en 1282. II. 335.
- Vernon* raccagée , II. 425. quitte la *Ligue* , III. 426. (*Conciles de*) I. 523. II. 64. (*Traité de*) II. 295.
- Veron* (*François*) mort en 1649. IV. 250.
- Verone* ruinée , I. 226. prise par l'Empereur , I. 499. III. 60. remise aux *Vénitiens* , III. 85.
- Veronian* pris par *Constans* , I. 174. tué en 409. I. 177.
- Verreken* (*Louis*) ses négociations , III. 503. 589. 593.
- Verrieres* établies en *France* , III. 557.
- Verrue* , prises de cette Ville , III. 192. IV. 203. 471.
- Vers* maladie épidémique , I. 459.
- Vers* (*Etienne de*) à la conquête de *Naples* , III. 16. 21.
- Verfailles* embelli , IX. 332. 349. 353.
- Verfailles* (*Pierre de*) *Ev. de Meaux* mort en 1446. III. 39.
- Verforis* (*Pierre de*) mort en 1588. III. 342.
- Vertus* donné aux *Ducs de Milan* , II. 456. passe dans la *Maison d'Orleans* , 496.
- Vertus* (*Philippe d'Orleans Comte de*) mort en 1420. II. 512. 515.
- Vervins* pris , IV. 313. (*paix de*) III. 503. 507.
- Verus* (*Lucius*) Empereur meurt l'an 172. I. 81.
- Verus* (*Lucius-Aelius*) mort l'an 140. adopté par *Ardrien* , I. 80.
- Vesins* , ses exploits , III. 311. tué en 1580. III. 354.
- Vespasien* , ses exploits , I. 61. 69. prend le titre d'Empereur , *ibid.* sa cruauté & sa mort en 81. I. 77.
- Vestralpe* se soumet à *Julien* , I. 142.
- Vetera castra* , leur situation , I. 38. assiégés , I. 72. 73. 74. *V. Santen*.
- Veterani* décapité en 1695. IV. 441.
- Vetranion* mort en 357. prend le titre d'Empereur & le dépose , I. 130.
- Vetronian* pere de *Jovian* , I. 145.
- Vetus* (*Lucius*) veut en vain joindre les deux mers , I. 64.
- Veuves* de deux sortes , I. 279. protégées par l'Eglise , 431.
- Vexin* donné au *Normand* , II. 135. rendu , 225.
- Vexin* (*Louis César de Bourbon Comte de*) légitimé de *Louis XIV.* mort en 1683. IV. 500.
- Vezelay* au pouvoir des *Huguenots* , III. 283. fondation de son *Abbaye* , II. 378. les habitans sujets de l'Abbé , 264. (*Concile de*) 282.
- Vezou* pris , III. 476. rendu , 479.
- Vialart* (*Félix*) *Ev. de Châlons* mort en 1680. IV. 504.
- Viane* se rend aux *François* , IV. 363.
- Viatique* s'il s'administroit anciennement , I. 269. *V. Communion* , *Eucharistie* , *S. Sacrement*.

- Vibilius* détrône Catualda, I. 52.
Vic (Traité de) IV. 165.
Vic (Dominique de) mort en 1610. ses exploits, III. 437. 486. 502.
 — Mery son frere, ses négociations, III 541.
 IV. 45. est fait Garde des Sceaux, 96. meurt en 1622. IV. 104.
Vic Helene, situation de ce lieu, I. 214. 357.
Vicegrade prise, IV. 410. pillée, IV. 410.
Vicence ruinée, I. 226. reçoit les Imperiaux, III. 61.
Vicomtes Chefs Huguenots, III. 279.
Victoire fille d'Henri II. morte en 1556. sa naissance, III. 206.
Victor I. Pape mort en 203. I. 305 333.
 — II. (Godehart) mort en 1057. II. 134. 172.
 — III. (Didier) mort en 1087. II. 147.
 — IV. (Octavien) Antipape, II. 193. 201. 258. 262. meurt en 1164. II. 204. 262.
Victor (Gregoire) Antipape. II. 261.
Victor martyrisé, I. 110. II. 295.
Victor vit dans la retraite, I. 429. V. Savoye.
Victor fait la paix de Maximus avec Valentinian, I. 157.
Victor (saint) fondation & accroissement de cette Abbaye, II. 283. n'a pas eu besoin de réforme, 283.
Victoria élève Tetricus à l'Empire, I. 101.
Victorin Ev. de Poitiers ou de Petaw en Hongrie martyrisé vers 303. I. 296. 319.
Victorin César assassiné en 269. I. 101.
Victorin Lieutenant de Germanie, I. 81. 84.
Victorin Scavant de Marseille, I. 329.
Victorique martyrisée, I. 295.
Victorinus assommé pour ses débauches, I. 257.
Vitrice Ev. de Rouen, I. 319. 347. s'il a écrit des ouvrages, 321.
Vitames, ce que c'étoit, I. 526.
Vuldrington attaque Bellarmin, IV. 237.
Vidin (le Comte) sa défaite, I. 385.
Vieille Ville (François de Scepeaux de) Maréchal de France empoisonné en 1571. III. 284. V. Vieuville.
Vienne, son rang dans les Gaules, I. 33. 343. ennemie de Lyon, 67 se rachette du pillage, 68. flotte des Romains dans cette ville, 126. dispute la Primatie, I. 314. 348. prise sur Bofon, II. 32. 35. passe au Duc de Nemours, III. 454. reconnoit Henri IV. III. 478. (Conciles de) II. 66. 281. 367. 549. V. Avitus, Bernard, Hugues Juste, Simplicie.
Vienne (Charles-Constantin Comte de) mort en 243. ou 553. II. 62. donne retraite à Louis IV. II. 73. tige de la Maison de Savoye, 136.
Vienne (Alix de) vend Mâcon au Roi, II. 325.
Vienne (Jean de) ses expéditions, IV. 492. 497. tué en 1396. II. 503.
Vienne en Autriche secourue contre les Turcs, III. 130. IV. 408.
Viennoises au pouvoir des Bourguignons, I. 251. 357. V. Dauphiné, Provence.
Vierge (sainte) son office ordonné, II. 173. sa Congrégation établie, IV. 243.
Vierges leur ancienne profession, I. 279. onze mille martyrisées en 383. I. 157.
Vierzon, Château démoli. II. 22.
Vieuville (Charles de la) mort en 1653. dans le ministère, IV. 53. 102. 104. 108. 110. disgracié, 111. se sauve de prison, 112. Surintendant des Finances, 103. 300 V. Vieille-Ville.
Vigevano pris par les François, IV. 261.
Vigilantius, son hérésie, I. 316.
Vigile Pape maltraité par l'Empereur, I. 385. meurt en 556. I. 376.
Vignacourt envoyé en Allemagne, IV. 320.
Vignamont (lignes de) forcées, IV. 472.
Vigne (la) Ambassadeur à Constantinople, III. 205. 210.
Vignes arrachées, I. 78. plantées, I. 105.
Vigo (expédition de) IV. 464.
Vignier envoyé vers le Prince de Condé, IV. 26.
Vigniers, leurs fonctions, I. 425.
Vitain, signification de ce mot, I. 25.
Vilhimer tué en bataille, I. 151.
Villa-Hermosa (Charles de Guevare d'Aragon-Borgia, Duc de) mort en 1692. ses exploits, IV. 382. 395. 485.
Villa-Fiscales, ce que c'étoit, I. 424.
Villamarno mene du secours au Roi de Naples, III. 23.
Villandres (Rodrigue de) Capitaine des Ecorcheurs, II. 565.
Villars (Henri de) Archev. de Lyon mort en 1550. II. 430.
 — Jérôme son neveu Archev. de Vienne mort en 1626. III. 575.
 — Pierre arriere petit-fils de son oncle mort en 1698. Ambassadeur en Espagne, IV. 354.
 — Louis Hector son fils mort en 1734. ses exploits, IV. 463. 471. 472. 476. 479. 481. 484. 487. 491. 492. traite à Rastadt, 493.
Villars (Honorat de Savoye Marquis de) mort en 1580. III. 247. 271. Amiral, 311.
 — Henriette sa fille morte en 1611. son mariage, III. 453.
 — Emmanuel-Philibert des Prez-Montpezat son fils tué en 1621. III. 420. 453. IV. 54. V. Tendes.
Villars (André-Baptiste de Brancas de) dans le parti de la Ligue, III. 392. 444. 449. qui le fait Amiral, 456. reconnoit Henri IV. III. 471. tué en 1596. III. 483. V. Oise.
Villars d'Esdreville Marquisé décapitée en 1674. IV. 384.

- Villars Houdan* Capitaine du Duc de Mayenne, III. 480.
- Ville de bois* pour aller sur Mer, II. 493.
- Ville aux Clercs* (Antoine de Lomenie de la) mort en 1638. IV. 110. V. Brienne.
- Villebon* (Pierre de) meurt en 1270. V. 396. ses funeraillles, II. 334.
- Villefranche* en Champagne prise pour la Ligue, III. 435.
- Villefranche* de Catalogne prise par les François, IV. 316.
- Villefranche* d'Italie, prises de cette ville, IV. 157. 210 471.
- Villegagnon* (Nicolas Durand de) mort en 1571. III. 281.
- Villemareuil* Président de la Chambre des Mines, III. 541.
- Villemur* manquée par la Ligue, III. 455. V. Piles.
- Villeneuve d'Agnois* reconnoît Henri IV. III. 472. assiégée en vain, IV. 309
- Villeneuve d'Ast* engagée à la France, III. 215. rendu, 247.
- Villeneuve* rend le Château de Pierre-fonds, IV. 55.
- Villequier* (René de) III. 271. sa faveur, 349.
- Villequier* (Antoine d'Aumont Marquis de) mort en 1669. ses exploits, IV. 289. 345. V. Aumont.
- Villeroy* (Nicolas II. de Neufville de) mort en 1598. disgracié, III. 176.
- Nicolas III. son fils mort en 1617. disgracié, III. 388. 394. négocie l'accommodement d'Henri IV. & de la Ligue, III. 438. 450. fait la Paix de Wervins, 503. Ministre d'Henri IV. III. 518. favorable aux Jésuites, 560. trahison d'un de ses Commis, 562. continué dans le ministère sous Louis XIII. IV. 4. 17. 19. 41. 45. disgracié, IV. 47. 51.
- Charles son fils mort en 1642. perd Pontoise, III. 409. ses négociations, 521 586.
- Nicolas IV. son fils mort en 1685. IV. 120. 301. 311. prend la Mothe, 261. Gouverneur de Louis XIV. IV. 266.
- François son fils mort en 1730. est fait Maréchal de France, IV. 433. ses exploits, 434 438. 445. 459. 460. 466. 469. 473.
- Louis-Nicolas son fils mort en 1734. disgracié, IV. 409.
- Villes* acquièrent le droit de Communes, II. 110.
- Villiers* (Pierre de) II. 184. V. Lille-Adam.
- Villiers-Brulin*, les lignes des François y sont forcées, IV. 487.
- Villiers-Coterets*, le Château en est bâti, III. 170.
- Villiers saint Genet* envoyé de la Reine-Mère, IV. 179. 183.
- Vilzau* tué en 795. I. 508.
- Vilvorde* surprise par le Duc d'Alençon, III. 364.
- Vimiose* (François de Portugal, Comte de) tue en 1582. III. 361.
- Vin* chargé d'impôts, I. 399. II. 465. III. 249. en Bretagne, III. 488.
- Vincennes* entouré de murailles, II. 213. bâti, 477. pris, III. 423. 427. rendu au Roi, 470.
- Vinchesbre* (Henri d'Angleterre-Beaufort, Cardinal de) mort en 1447. II. 537.
- Vincent* martyrisé en 305. à Saragosse, I. 296.
- Vincent* Ev. de Daqs martyrisé, I. 261. 296.
- Vincent* II. Ev. de Die, I. 263.
- Vincent* Martyr à Agen, I. 296.
- Vincent* Pélagianiste, I. 319.
- Vincent* de Beauvais Sçavant, II, 380.
- Vincent* Ministre négocie la capitulation de la Rochelle, IV. 147.
- Vinciac* (bataille de) I. 468.
- Vindeliens* soumis, I. 206. 383.
- Vindex* (Julius) se révolte & se tue l'an 69. I. 66.
- Viniccius* (Marcus) triomphe des Germains, I. 36. 43.
- Vinock* mort vers 717. bâtit un Monastere, I. 461.
- Vinomac* assassine l'Archevêque de Reims, II. 115.
- Vinox* secouru par les Royalistes, III. 442.
- Vins* (le Marquis de) du parti du Parlement, III. 381.
- Vins* (le Marquis de) ses exploits, IV. 429. 431.
- Violaine* pris au siège de Liège, IV. 462.
- Viole* manque d'être arrêté, III. 218.
- Viole* (Jacques) dirige les Finances, IV. 112. dans le parti de la Fronde, 278. 287.
- Vire* prises de cette ville, II. 575. III. 255. 257.
- Viret* (Pierre) Ministre Protestant mort en 1571. III. 140 250.
- Viton* pris par les François, IV. 254. 270.
- Viconti* ses défaites, IV. 464. 468.
- Viseo* (Henri de Portugal, Duc de) mort en 1460. II. 535.
- Visigoths* font accepter l'Empire à Avitus, I. 231. s'affujettissent à l'Empire, I. 235. leurs conquêtes, I. 236. 247. 248. 347. leurs guerres avec Clovis, I. 369. 376. transfèrent leur Siège Royal à Toledo, I. 379. se réfugient en Asturies, 466. leurs Rois soumis aux Evêques, II. 269. V. Agila, Amalaric, Athanagilde, Bertric, Espagnols, Evaric, Gesalic, Goisuinthe, Goths, Leuvigilde, Recarede, Sisenand, Suintilla, Theudis, Theudisclé, Vamba, Vitiza, Wallia.
- Vistation* (Religieuses de la) fondées, IV. 243.
- Vismale* (Arnoul de) II. 347.
- Vitalien* Pape mort en 672. I. 444.
- Vitelli* (Alexandre) établit Cosme I. à Florence, III. 150.
- Vitellus* (Aulus) Empereur, I. 67. 69. tué l'an 70. I. 69.

- Vitellius* Général Romain, I. 48. 57.
Vitellozi rend les villes aux Florentins, III. 49.
Vitthenhorst envoyé de l'Archiduc en Hollande, III. 589.
Vithicabius empoisonné en 368. I. 146.
Vitièges Roi Ostrogoth abdique la Royauté, I. 382. 383.
Vitiking tué en 790. fait soulever les Saxons contre Charlemagne, I. 501. 502. 503. se convertit & se soumet, 504.
Vitiza Roi Visigoth, ses enfans exclus de la Royauté, I. 465.
Vivré livrée au Roi, III. 9. reste dans le parti du Roi, 404.
Vitri, origine de son nom, I. 176. saccagé, II. 195.
Vitri (Jacques de) Cardinal mort en 1244. II. 381.
Vitru (Louis de l'Hôpital, Marquis de) mort en 1611. dans le parti de la Ligue, III. 416. 427. se remet sous l'obéissance du Roi, 466 arrête le Maréchal de Biron, 545.
 — Nicolas son fils mort en 1644. assassine le Maréchal d'Ancre, IV. 56. mis à la Bastille, 224. en fort, 233. marche contre les mécontents, 85.
 — Nicolas-Louis son fils mort en 1685. son ambassade, IV. 408.
 — François - Marie son frere mort en 1679. IV. 388. V. Hôpital.
Vitsan se soumet à Charlemagne, I. 506.
Vittoria (combat de Santa) IV. 464.
Vivans (le Marquis de) sa défaite, IV. 477.
Vivian arrête Charles d'Aquitaine, II. 10.
Vivian établit les Carmes Déchauffés à Paris, IV. 243.
Viviers devient Siège Episcopal, I. 100. V. Auxonius.
Vivonne (Louis-Victor de Rochechouart, Duc de) mort en 1688. ses exploits IV. 383. 384. 390. est fait Maréchal de France, 388.
Vizille (combat de) III. 384.
Vladislas Roi de Pologne mort en 1648. IV. 350.
Ulm, prises de cette ville, IV. 463. 470. (Traité d') 90.
Uladismer Roi de Russie, II. 225.
Utric premier Imprimeur à Paris, III. 40.
Ulrogothe, fainteté de sa vie. I. 387. 388.
Ulug tué en 1673. IV. 273.
Unigenitus, V. Constitution.
Universités établies en France, II. 380. V. les noms des villes où il y en a.
Vocula tué l'an 72. I. 72. 73. 74.
Voet (Gilbert) mort en 1676. IV. 523.
Voet (Guillaume) IV. 522.
Voisin brûlée en 1680. IV. 400.
Voisin (Daniel - François) mort en 1717. IV. 514.
- Volatiles* domeltiques deviennent sauvages, II. 151.
Voldemar I. Roi de Dannemarc mort en 1181. II. 225.
Voldemar III. mort en 1376. se croise sans effet, II. 452.
Volfius décapité en 1548. III. 180.
Volgeberg décapité en 1548. III. 180.
Volmar (Melchior) mort en 1561. III. 138.
Volfey (Thomas) Archev. d'Yorck, III. 108. 114. 122 meurt en 1529. III. 128.
Volusian (Vibic) Empereur tué en 1257. I. 91.
Vorcester, V. Lloyd.
Vorsinus (Conrad) mort en 1622. IV. 250.
Vorsinus (Henri - Guillaume) IV. 523.
Vorsinus (Jean) mort en 1676. IV. 523.
Vortigerne s'empare de la Royauté dans la Grande Bretagne, I. 197. appelle les Anglois, 198.
Vosselei défait les Jacobites en Irlande, IV. 423.
Vossius (Jean - Gerard) mort en 1650. IV. 523.
Vossius (Isaac) mort en 1688. IV. 523.
Vouglai (bataille de) I. 369.
Urbain I. Pape meurt l'an 233. I. 234.
 — II. (Eudes) mort en 1099. Princes qu'il excommunie, II. 151. 154. rétabli à Rome, II. 155.
 — III. (Lambert Crivelli) meurt en 1187. II. 218.
 — IV. (Jacques Pantaleon) II. 319. 381. meurt en 1264. II. 320.
 — V. (Guillaume Grimoard de Grifac) élu, II. 452. meurt en 1370. II. 467.
 — VI. (Barthelemi Piegnagni) élu, II. 473. meurt en 1389. II. 497.
 — VII. (Jean-Baptiste Castanea) empoisonné en 1590. III. 414.
 — VIII. (Maffée Barberin) élu, IV. 245. meurt en 1644. IV. 263. 505.
Urbis, ses différens maitres, III. 54. 85. 86. 99. V. Médicis, Montfeltre, Rovere.
Urfand, sa conspiration & sa mort en 875, II. 21.
Urfé (Pierre II. d') mort en 1508. II. 599. passe au service de France, III. 3.
Urgel cédée en souveraineté au Roi d'Arragon, II. 318. sièges de cette ville, IV. 296. 316. 326.
Urne se soumet à Julien, I. 142.
Vrilliere, V. Phelypeaux.
Urfacius Ev. Arien, I. 308.
Urficin Ev. de Sens, I. 319.
Urficin trahit Sylvanus, I. 134.
Urficin Roi Allemand se soumet à Julien, I. 142.
Ursin I. Ev. de Bourges, I. 261. 262.
Ursins (Jean Jouvenel des) mort en 1431. II. 496. Chancelier du Dauphin, 521.

Ursins (Jacques des) son fils Arch. de Reims mort en 1456. III. 41.
 — Jean son frere Archev. de Reims mort en 1473. II. 579. 587. III. 35. 41.
Ursins se liguent en faveur des Medicis, III. 49.
Ursins de Petigliane (Nicolas des) mort en 1594. introduit les François dans le Siennois, III. 193. V. Noirmoutiers.
Ursion Ev. de Soissons déposé, II. 173.
Ursion, I. 401. tué en 587. I. 409.
Ursule martyrisée en 383. I. 157. 295.
Ursulines fondées à Paris, IV. 243. possédées à Loudun, 249.
Ursus martyrisé, I. 295.
Usserche prise par Schomberg, IV. 74.
Usses saccagé, III. 322. rasé, IV. 159. érigé en Duché - Pairie, III. 322. l'Evêque en est jugé par des Commissaires du Pape, IV. 249. meurt, *ibid.* V. Ferreol, Firmin, Gelais.
Uzes (Antoine de Crussol Duc d') mort en 1573. III. 322.
 — Emanuel son neveu mort en 1657. IV. 81. V. Acier.
Uspiciens chassés des Gaules, I. 11. où ils étoient tués, I. 37.
Usserius (Jacques) mort en 1655. IV. 523
Usson (Jean Marquis d') mort en 1705. IV. 446.
Usures, par qui apportées, II. 231. excessives, II. 251.
Usuriers punis, II. 336. 352. chassés de France, II. 430.
Utrecht fondée, I. 41. s'unit contre les Espagnols, III. 357. prise par les François, IV. 361. évacuée, 376. traité qui y est conclu, 488 489. 490. 492. érigée en Archevêché, III. 217. V. Gregoire, Willebrod.
Vulpian pris par les François, III. 201.
Uxelles (Jacques du Bled Marquis d') mort en 1629. IV. 118.
 — Louis - Chalon son fils mort en 1658. IV. 312.
 — Nicolas son fils mort en 1730. IV. 424. 489.

W

W A A L, ce que c'est, I. 49.
Waaft Ev. d'Arras mort vers 540 I. 373. 428. cathédrale Clovis, 365. fondation de son Abbaye, 456. 462.
Wacon Roi des Lombards. III. 382. 386.
Waes, les lignes de ce Pays sont forcées, IV. 465.
Waello pris par les Alliés, IV. 480.
Wagasbourg défendu par les Slavons, I. 435.
Wageninghen fondé, I. 125. pris, IV. 363.
Waldeck (François de) Evêque de Munster mort en 1553. III. 138.
Waldeck (George - Frederic Prince de) mort en 1694. ses exploits, IV. 381. 425. 427. 431.
Waldsbou rendu à l'Archiduc d'Inspruck, IV. 282.
Walemour Scavans, IV. 522.
Walkemar pris par les Imperiaux, IV. 419.
Wallenrod (Catherine Charlotte de) veuve en 1680. de François - Antoine Comte de la Marck, épousa depuis Emanuel - François-Egon de Fustemberg mort en 1686. IV. 377.
Wallia Roi des Visigoths, ses conquêtes, I. 189. 191. 347. meurt en 420. I. 195. 347.
Walpo pris par les Imperiaux, IV. 419.
Waradin pris par les Imperiaux, IV. 433.
Wargnies vient complimenter Louis XIV. IV. 402.
Waserus (Gaspard) mort en 1625. IV. 250.
Waterfort pris sur les Jacobites, IV. 424.
Watton (Antoine) IV. 523.
Wecht, ce que c'est, I. 49.
Wedel tué en 1673. IV. 372.
Weiffembourg pris par le Duc de Baviere, IV. 463.
Welderden, IV. 359. 472.
Welsh (Jean) Scavant, IV. 251.
Wenilon Archev. de Sens, ses trahisons, II. 13. son procès, 14.
Werkindam envoyé en Dannemarc, IV. 370.
Wert (Jean de) ses exploits, IV. 189. 196. 203.
Wesel pris, IV. 355. rendu, 376.
Wesel (Jean) reforme l'Université, III. 39.
Weimar (Bernard de Saxe-) commande les Protestans d'Allemagne, IV. 187. traite avec la France, 189. ses exploits, 204. 205. meurt en 1639. IV. 211. ses troupes passent au service de France, 211. le quittent, 269.
Whe'er (François) perit en 1694. IV. 437.
Wicel (Jean) mort en 1384. condamné, II. 528.
Widemir Roi Ostrogoth suit Attila, I. 221.
Widin (prises & combat de) IV. 426. 430.
Wighert martyrisé en Frise, I. 456.
Wight, combat naval près cette Isle, IV. 428.
Wigon, sa conspiration. II. 21.
Wilehaire, V. Allemagne.
Wilfrid Ev. d'York ramene Dagobert, I. 449.
Wilfrid Abbé de Flavigny, II. 27.
Wilkins (Jean) mort en 1672. IV. 523.
Wille femme de Berenger II. reléguée, II. 86.
Willebrod I. Ev. d'Utrecht, mort en 759. I. 456 463.
Williamson (Joseph) Plénipotentiaire à Riswick, IV. 444.
Williers Plénipotentiaire à Riswick, IV. 444.
Willimer associé à la Mairie, I. 454. meurt en 684. I. 455.
Wilfes se soumettent à Charlemagne, I. 506.
Wilsted, prises de cette Ville, IV. 386. 465.
Wilsbourg, V. Utrecht
Wimphen, prises de cette ville, IV. 260.
Windemir I. Roi Ostrogoth meurt en 474. I. 248.

- Windemir* II. joint Evaric , I. 248.
Windogast redige la Loi Salique , I. 204.
Winendale (action & prise de) IV. 479.
Winomach de Lille , sa fin malheureuse , II. 49.
Wintriou défait & tué en 598. I. 411. 412.
Wirftocq (bataille de) IV. 200.
Wirtemberg ravagé par les François , IV. 424.
Wirtemberg (Ulric Duc de) mort en 1550. assiege
 Dijon , III. 70. ses terres saisies , 137. rendues
 137.
 — Christophe son fils mort en 1568. III. 253.
 — Frederic son cousin germain mort en 1608. III.
 493. 554.
 — Ulric son petit-fils mort en 1671. IV. 281. 308.
 — Everard VIII. son frere mort en 1674. IV. 354.
 — Frederic - Charles son fils mort en 1698. IV.
 433.
 — Charles - Alexandre son fils mort en 1737. IV.
 473.
Wirtemberg (Felix de) Général de Charles V. III.
 130.
Wirtsbourg érigé en Evêché , I. 521. V. Kilian.
Wirtsbourg (Golsbert Comte de) converti , I. 429.
Wisgarde morte en 542. répudiée & reprise , I. 382.
 383.
Wismar , sa défaite & sa mort , I. 168.
Wismar cédé à la Suede , IV. 282.
Wisogast redige la Loi Salique , I. 204.
Wislan , quel est ce port , II. 88.
Witaker Professeur en Théologie , IV. 238.
Witb (Cornille de) Bailly de Putten massacré en
 1672. IV. 357.
 — Jean son frere massacré en 1672. son parti dans
 la Hollande , IV. 352. dévoué à la France , 337. 346.
Witichius (Christophe) mort en 1687. IV. 523.
Wlfsade Archev. de Bourges rétabli malgré Hincmar
 II. 65.
Wlfeconde épouse Dagobert , I. 434.
Wlfoide Maire d'Austrasie , I. 447. 449. 451. meurt
 en 680. I. 454.
Wlfrain Archev. de Sens mort en 721. I. 527.
Woerden évacué par les François , IV. 376.
Wolfenbutel , V. Brunswick.
Wooru pris par les François , IV. 362.
Wormes ruinée , I. 136. 169. 221. prise , IV. 189.
 257. 270. 421. 492. (conciles de) I. 523. II. 63.
 (Parlement de) I. 523.
Wormes (Berquier Comte de) en chasse l'Evêque , I.
 429.
Wrangel (Charles - Gustave) mort en 1676. ses ex-
 ploits , IV. 281.
Wurts , ses exploits , IV. 359. 370

X

XAINTES , V. Saintes.

- Xancoins* (Jean) sa punition , II. 580.
Xatroua ratée , IV. 476.
Ximene d'Innigo Roi de Navarre , I. 519.
Ximenes (François) Card. Archev. de Tolède mort
 en 1517. gouverne la Castille , III. 84.
Xiste I. Evêque de Reims , I. 261.

Y

- Y**
YA (Saint) V. Ja.
Yca Chef Tartare , II. 308.
Yefid III. Calife mort en 725. I. 470.
Yoland fille de Charles VII. morte en 1478 son ma-
 riage , II. 581.
Yoland de Brienne Reine de Jerusalem morte en
 1228. son mariage , II. 339. V. Flandres.
Yorck , V. Volfey , Wilfrid. (Le Fort de la nouvelle)
 pris , IV. 374. faction en Angleterre , II. 581.
Yorck (Edmond d'Angleterre Duc d') mort en 1402.
 ses exploits , II. 463. 464. 485.
 — Edouard son fils tué en 1415. négocie une Tre-
 ve , II. 523.
 — Richard son neveu se révolte , II. 576. tué en
 1460. II. 580 V. Edouard IV. Jacques II.
Ypres , prises de cette Ville , II. 184. 241. IV. 277.
 289. 324. 397. érigée en Evêché , III. 217. se joint
 aux provinces Unies , III. 357. (combat d') II.
 488.
Ypres (Guillaume d') bâtard de Flandre , en dispute
 la possession , II. 180. 183. prend le parti du Roi
 Etienne , 193.
Yrier (combat de S.) II. 289
Yffeloort pris par les François , IV. 361.
Yves mort en 1303 II. 387. reveré en Bretagne , II.
 583.
Yves de Chartres mort en 1116. II. 153. 166. 176.
 263. 287. 289.
Yves de S. Victor , II. 286.
Yveteau , V. Vauquelin.
Yvetot (Gautier d') tué en 534. & sa terre érigée en
 Royaume , I. 382.
Yvoi , prises de cette Ville , III. 159. 191. IV. 201.
 211.
Yvrée uni à la Savoye , II. 386. pris , III. 201. IV.
 469.
Yvrée (Adelbert Marquis d') II. 49. 57.
Yvroignes punis anciennement , I. 529.
Yvri pris par les Anglois , II. 553. (bataille d') III.
 424.

Z

- Z**
ZACHARIE Pape mort en 752. sa réponse à Pe-
 pin , I. 480.
Zad s'empare de Barcelone , I. 308. pris prison-
 nier , I. 511.
Zaman chassé du Languedoc , I. 470.

- Zamet* (Sebastien) mort en 1614. ses richesses III. 513.
- Zamora*, V. Acugno.
- Zany* (Charles) attaque les François, II. 511.
- Zapol*, V. Jean.
- Zara* réduite par les Croisés, II. 232.
- Zara* (Jean Duc de) sollicite l'Empereur contre les Grecs, I. 513.
- Zelande* disputée par les Hollandois & les Flamans, II. 122. unie au Hainaut, II. 361. à la Flandre, II. 556. sa ligue contre l'Espagne III. 357.
- Zelande* (Guy de Flandres Comte de) mort en 1310. fait le siège de Courtray, IV. 360.
- Zell* abandonnée des Impériaux, IV. 465. V. Brunswick.
- Zelo* pris par les François, IV. 467.
- Zeni*, leurs découvertes, III. 14.
- Zenon*, Empereur, I. 244. enterré vivant en 491. I. 365.
- Zenta* (bataille de) IV. 448.
- Zephirin* Pape trompé par les Montanistes, I. 304. meurt en 221. I. 333.
- Zepher* (Guillaume) IV. 250.
- Zeringhen* Duché jouissant des droits Regaliens, II. 110. origine de ses Ducs, II. 89.
- Zeringhen* (Conrad Duc de) II. 182.
- Bertold II. 182. son accord pour la Franche-Comté, II. 200.
- Zigens*, quels gens c'étoit, II. 518.
- Ziget*, prise par les Turcs, III. 273.
- Zilbensteeg* (combat de) IV. 391.
- Zirizée* secourue par les François, II. 361.
- Zizime* pris par les Chevaliers de Rhodes, II. 618. remis au Pape, III. 11. au Roi, III. 19. empoisonné en 1495, III. 20.
- Zoé* Impératrice, morte en 1050. II. 140.
- Zolnock* pris par les Impériaux, IV. 486.
- Zozime* Pape mort en 418. protege Pelage & le condamne ensuite, I. 317. donne le droit de Primatie à Arles, I. 315.
- Zuccarello*, différens pour ce Marquisat, IV. 117.
- Zuentibold* Roi de Lorraine, II. 46. 47. tué en 900. II. 48.
- Zuentibold* Roi de Moravie, II. 31. meurt en 900. II. 49.
- Zuinger* (Theodore) mort en 1654. IV. 523.
- Zuingle* (Ulric) tué en 1531. prêche ses erreurs, III. 88. sa secte devient puissante, III. 613. ancienneté de ses opinions, II. 157.
- Zutphen* reuni à la Flandre, II. 556. s'unit contre les Espagnols, III. 11. 12. IV. 364. rendu, IV. 379.
- Zwol* pris par l'Evêque de Munster, I. 363.

Fin de la Table des Matieres.



